UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANATOMIE D'UN OUVRAGE FABRIQUÉ À L'ASILE (1933-1964)
DE LA DISTORSION D'UNE CORRESPONDANCE
À L'ÉLABORATION DU RÉCIT DE JEANNE

VOLUME I

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

ALICE GIANOTTI

JANVIER 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

> [...] On ne ressuscite pas les vies échouées en archive. Ce n'est pas une raison pour les faire mourir une deuxième fois. [...][1]

Sommeillant depuis plus d'un demi-siècle dans des archives psychiatriques, l'écriture foisonnante de Jeanne R* constitue avec l'ample dossier médical numéro 24195 qui l'accompagne, l'ensemble des documents archivés le plus conséquent découvert par le groupe de recherche universitaire de l'Université du Québec à Montréal « Les manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu (1873-1950)[2] ». Le hasard a voulu qu'une de mes amies travaille, à partir de 1994, dans ce groupe. Manifestement touchée par sa lecture des manuscrits de Jeanne R*, presque tous des lettres, mon amie, émerveillée, introduisait dans nos conversations une nouvelle figure dont la prégnance révélait une véritable rencontre.
Mais qui était donc cette illustre inconnue dont mon amie me parlait avec tant d'éloquence ? En quoi, me demandais-je d'abord, les « élucubrations » de cette soi-disant artiste de théâtre internée en institution psychiatrique au début du 20ième siècle étaient-elles susceptibles d'intéresser, voire d'émouvoir, des lecteurs appartenant à d'autres temps, à d'autres mœurs ? La singularité de cet individu interné dont, en fait, je ne connaissais rien – hormis un diagnostic irréductible de maladie mentale – me faisait pour ma part rejeter ses écrits, défensivement, en prétextant qu'ils ne devaient être qu'une production délirante qui ne me concernait en rien... « [Le texte fou] nous paraît autosuffisant et nous le ressentons comme un corps étranger inassimilable [...] », d'observer Monique Plaza dans son essai *Écriture et folie*.[3] Entre réticences et désir, animée d'une grande curiosité, je me suis lancée, en 1998,

---

[1] Farge, Arlette, *Le goût de l'archive,* Coll. « La librairie du XXe siècle », Paris, Seuil, 1989, p. 145.

[2] Recherche dirigée par Michèle Nevert, depuis 1992.

[3] Plaza, Monique, *Écriture et folie*, Coll. « Perspectives critiques », Paris, PUF, 1986, p. 98.

dans la retranscription « diplomatique »[4] de cet ouvrage inouï. Je me souviens encore de mes premières émotions devant cette liasse de documents manuscrits : abondance, variété, odeur et texture des papiers, souvenir palpable de Jeanne R* à travers le dessin de son écriture et de ses empreintes de doigts tachés d'encre[5], poussière des années écoulées dans le lieu même de l'écriture, rumeur de l'hôpital autour de moi.... ça me regardait. Suivant « à la trace » le mouvement de la main de l'écrivante, j'ai refait son « chemin graphique[6] » et, chemin faisant, j'ai rencontré et accueilli l'impression « d'inquiétante étrangeté » que le discours produisait en moi avec son cortège d'angoisses et de doutes.

Tour à tour émue et impassible, conquise et incrédule, téméraire et circonspecte, j'ai bougé avec l'ouvrage de Jeanne R*. Sa production, chavirant témoignage, signe d'une présence ruinée, était malaisée à cataloguer du fait qu'elle pouvait être saisie à la fois comme un document clinique déployant, à l'insu de la scriptrice, les vicissitudes de son délire, et comme une activité littéraire à travers laquelle se travaille l'inadmissible de sa situation d'internée. Ces écrits présentent une kyrielle de difficultés attribuables autant, peut-être, aux problématiques mêmes des textes qu'aux réactions qu'ils engendrent chez leur lecteur :

> [...] une telle rencontre avec un autre esprit, implique une profonde confrontation avec soi-même ; avec ses propres fantasmes, ses propres refoulements, avec les forces les plus sombres de sa propre personnalité. [...] Il y a toujours le risque de se perdre, soit à cause d'une identification trop massive, soit parce que le projet prend trop d'ampleur ; tout cela résultant en une perte d'objectivité. [7]

---

[4] Soit une retranscription respectant scrupuleusement le texte original.

[5] Empreintes de doigts visibles sur le manuscrit 2-1945.

[6] Selon l'expression de Philippe Artières, (textes présentés et commentés par), « En quête d'un regard », pp. 421-425. Postface in *Le livre des vies coupables, autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 422.

[7] MacGregor, John M. « Thoughts on the question : why Darger ? », conférence originellement composée pour une présentation à *The Tenth World Congress of Psychiatry*, "Madness and Outsider Art" (Madrid, 25 août 1996). Je traduis de l'anglais.

M'enfoncer dans le labyrinthe des textes de Jeanne R* pour tenter d'en cerner aussi justement que possible les multiples dimensions promettait les risques des surprises et de la jubilation mais aussi celui des vertiges et de la frustration. À ce propos, Arlette Farge observe au sujet des émotions ambivalentes suscitées par la fréquentation des archives, que « [...] le "retour d'archives" est parfois difficile : au plaisir physique de la trace retrouvée succède le doute mêlé à l'impuissance de ne savoir qu'en faire.[8] » Pour ma part, pleine d'enthousiasme, j'ai pris ces risques humblement car « [...] l'espace est étroit pour élaborer un récit qui n'annule ni ne dissolve [les archives], qui les garde disponibles à ce qu'un jour, et ailleurs, une autre narration soit faite de leur énigmatique présence.[9] »

Pour clore cet avant-propos, j'ai à cœur de remercier les personnes suivantes tout en leur exprimant ma profonde reconnaissance : en premier lieu, ma directrice de thèse Madame Michèle Nevert, pour m'avoir donné la chance d'étudier cet ensemble extraordinaire de textes sans jamais avoir perdu confiance en mes capacités de mener à bien cette recherche. En second lieu, mes parents pour leur persévérant soutien, autant moral que financier.
Je voudrais adresser mes sincères remerciements aussi à certaines personnes qui ont été pour moi d'essentielles sources d'inspiration. Entre autres, du côté de Lausanne, le directeur de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique, monsieur Vincent Barras ainsi que l'une de ses assistantes de recherche, madame Florence Choquard-Ramella. Ensuite, j'aimerais remercier feu madame Geneviève Roulin, ex-conservatrice-adjointe du Musée d'art Brut de Lausanne qui m'a fait découvrir l'essai si éclairant de Lise Maurer sur Jeanne Tripier. Du côté de Montréal, j'aimerais dire un merci tout spécial à Marie Longpré, Diane-Isha Ross et Patrice Delavenne pour la qualité des conversations que nous avons eues ensemble. Que mes ami(e)s, les secrétaires et les professeurs du département d'Études littéraires de l'Université du Québec à Montréal ainsi que le personnel du Service des

---

[8] Farge, Arlette, *Le goût de l'archive*, *op. cit.*, p. 19.

[9] *Ibid.* p. 145.

Archives de l'hôpital Louis-H. Lafontaine, en particulier madame Denise Champagne, trouvent enfin exprimée ici, mon immense gratitude.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ..... **ii**

LISTE DES TABLEAUX ..... **viii**

LISTE DES FIGURES ..... **ix**

LISTE DES REPRODUCTIONS ..... **x**

RÉSUMÉ ..... **xi**

INTRODUCTION **1**

CHAPITRE I ANATOMIE DU DOSSIER DE JEANNE R* **15**

1.1 Les manuscrits **18**
1.1.1 Les manuscrits datés et non datés 20
1.1.2 Aspect quantitatif et périodicité 25

1.2 Les annexes **38**
1.2.1 Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne 40
Rosaire R, psychiatre avant que d'être frère* *43*
Une lecture partisane *48*
Témoignages favorables *50*
Les raisons de l'internement *54*
1.2.2 Les Annexes médicales : première adresse de Jeanne aux médecins 60
Étude du dossier médical *60*
Étude des interrogatoires *62*

1.3 Conclusion **66**

CHAPITRE II LES MANUSCRITS DE J.R* : UNE FABRICATION UNIQUE **68**

2.1 Méthodologie de la retranscription **68**

2.2 Le matériel d'écriture **93**
Papiers utilisés pendant l'internement et outils graphiques *93*
Papiers utilisés dans les périodes hors internement *105*

2.3 La présentation écrite **115**
2.3.1 La disposition spatiale 115
Supports vierges *115*
Supports imprimés *124*
Enveloppes et autres supports *125*
2.3.2 La calligraphie 127
2.3.3 Les signes graphiques : ponctuation et autres 131
Ponctuation *131*
Autres signes graphiques *140*
2.3.4 Les amorces et les clôtures des lettres 148

2.4 Conclusion **155**

CHAPITRE III PORTRAIT DE JEANNE 157

3.1 Jeanne et les siens 161
L'absence de reconnaissance 162
Un père aimant 166
Une mère interpellée 167

3.2 L'artiste de la parole 177
L'enseignante 177
La comédienne 181
La Sarah Bernhardt du Canada 190

3.3 La porte-étendard 197
L'envoyée 197
La Jeanne d'Arc du 20ième siècle 202
L'aimée imaginaire 206
L'Élue 210

3.4 La croyante 214
La délirante mystique 214
La zélée 221
L'Épouse de Dieu 224

3.5 Conclusion 228

CHAPITRE IV LIBÉRATION ET RECONNAISSANCE : DE LA LETTRE AU RÉCIT DE JEANNE 234

4.1 L'internement 235
Les souffrances de l'enfermement 235
La contestation 240
La demande de libération 243
4.1.1 La question de la folie 249
Une question étrangère à Jeanne 249
Une question en suspens 252

4.2 La lettre comme point d'ancrage (d'encrage) 257
4.2.1 Le choix de la pratique épistolaire 259
4.2.2 Persévérance et distorsion 263

4.3 Le processus d'invention de l'ouvrage de Jeanne R* 274
4.3.1 Situation transférentielle 274
4.3.2 Pouvoir d'énonciation 281
4.3.3 Remaniement subjectif 292
4.3.4 Et *[ses] écrits parcourront l'univers* (N.d.13) 294

CONCLUSION 296

BIBLIOGRAPHIE 303

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : LES MANUSCRITS DU DOSSIER 24195 19
TABLEAU 2 : MANUSCRITS DATÉS ET NON DATÉS DU DOSSIER 24195 26
TABLEAU 3 : CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES MANUSCRITS DU DOSSIER 24195 27
TABLEAU 4 : VOLUME DE LA PRODUCTION ÉCRITE DU DOSSIER 24195 EN FONCTION DES ANNÉES 30

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES MANUSCRITS DU DOSSIER 24195 28
FIGURE 2 : QUANTITÉ DE MANUSCRITS (NOMBRE DE PAGES) EN FONCTION DES ANNÉES 31
FIGURE 3 : MOYENNE DU NOMBRE DE PAGES RETRANSCRITES PAR DOCUMENTS MANUSCRITS 33

N.B : Reproduction 9a : Manuscrit 16bis-1933, **p.8**, « Les Rives de Prangins », se trouve à la page 84 de la thèse.

LISTE DES REPRODUCTIONS

REPRODUCTION 1 : MANUSCRIT 2-1934 (DEUX EXEMPLES) 71
REPRODUCTION 2 : MANUSCRIT 8-1934 73
REPRODUCTION 3 : MANUSCRITS 1-1939, 8-1933 ET 4-1934 75
REPRODUCTION 4 : MANUSCRIT 12-1933 (P.2) 77
REPRODUCTION 5 : MANUSCRIT 1-1946, P.1 80
REPRODUCTION 6 : MANUSCRIT NON DATÉ (MÈRE) C 86
REPRODUCTION 7 : MANUSCRIT 9-1936 86
REPRODUCTION 8 : MANUSCRIT 5-1933 95
REPRODUCTION 9 : MANUSCRIT 16BIS-1933, (P. 6) 97
REPRODUCTION 10 : MANUSCRIT 13-1933 99
REPRODUCTION 11 : MANUSCRIT 5BIS-1943 101
REPRODUCTION 12 : MANUSCRIT 2-1943 102
REPRODUCTION 13 : MANUSCRIT 1-1946 103
REPRODUCTION 14 : MANUSCRIT 6B-1933 104
REPRODUCTION 15 : MANUSCRIT 4-1933 105
REPRODUCTION 16 : MANUSCRIT 6-1943 106
REPRODUCTION 17 : MANUSCRIT 3-1933 107
REPRODUCTION 18 : MANUSCRIT 1-1939 107
REPRODUCTION 19 : MANUSCRIT 2-1939 109
REPRODUCTION 20 : MANUSCRIT 4-1940 111
REPRODUCTION 21 : MANUSCRIT 5-1933 117
REPRODUCTION 22 : MANUSCRIT 5-1939 117
REPRODUCTION 23 : MANUSCRIT 5-1943 119
REPRODUCTION 24 : MANUSCRIT 1-1960 122
REPRODUCTION 25 : MANUSCRIT 1-1945 123
REPRODUCTION 26 : MANUSCRIT 1-1964 129
REPRODUCTION 27 : MANUSCRIT 16-1933 (LE POÈME) 130
REPRODUCTION 28 : MANUSCRIT N.D.12. 135
REPRODUCTION 29 : MANUSCRIT 1-1945 153

RÉSUMÉ

Parmi les centaines de productions scripturales dénichées dans le cadre d'une recherche consacrée aux manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu (M. Nevert, 1994), un groupe de textes plus remarquable que les autres s'est offert à mon attention : ceux contenus dans le dossier 24195, celui de Jeanne R*, une femme internée de 1933 à 1974 pour paranoïa. Loin de n'être, de l'avis de ses proches puis de ses psychiatres, qu'un « [...] tissu de paroles incohérentes », l'abondante production épistolaire de Jeanne forme un récit d'une étrange familiarité. Construites autour d'une alliance subtilement menée entre faits historiquement datables et anecdotes personnelles, ces missives convient leurs lecteurs à interroger conjointement le délire et la créativité de leur auteure.

Dans cette optique, j'ai commencé par rendre compte, dans le premier chapitre, du volume de la production des textes en fonction des années afin de distinguer les périodes les plus soutenues de l'activité scripturale de Jeanne. Intriguée par les divergences entre les témoignages légaux et les déclarations de la principale intéressée, j'ai cherché aussi, dans cette première partie, à proposer une lecture conséquente des annexes médicales. Cet examen a permis de faire la part entre les motifs officiels qui ont présidé à l'exclusion de Jeanne et ceux qu'elle invoque pour sa défense. Dans le deuxième et troisième chapitres, je me suis appliquée à décrire la confection de l'ensemble de l'ouvrage de Jeanne R*, constitué en majorité de lettres : les particularités de sa forme, l'évolution de son contenu. À cette occasion, j'ai décelé une certaine « perte du sens de l'épistolaire ». « Lettres », en ce qu'ils respectent d'abord en tous points les règles du genre, ces textes ont graduellement subi de profondes altérations aussi bien au niveau de leur apparence que de leur composition. Constatant la manière originale dont l'écrivante utilise la lettre, j'ai interrogé dans la dernière partie de la thèse, les motivations (conscientes ou inconscientes ?) qui l'ont poussée à préférer cette écriture à tout autre type d'écriture intime. En persistant dans l'écriture de lettres, en faisant « comme si » on lui répondait, Jeanne, malgré une situation de non-communication, réussit avec énergie à réclamer jusqu'à la toute fin sa libération et la reconnaissance de ses « considérables talents ». Dans un simulacre de correspondance, elle délivre le récit de sa vie marqué du sceau de l'authenticité... selon son point de vue.

Ma réflexion sur les documents poignants du dossier 24195 où, pour paraphraser Jean Starobinski[1], le message « [...] ne parvient pas à faire signe alors même qu'il nous impressionne », m'a portée à envisager le récit de Jeanne R* comme la mise en forme de ses affects, exutoire compulsif répondant à sa nécessité intérieure de s'ex-primer. C'est en ce sens que j'ai cru à cette œuvre et que j'y ai ajouté foi : la Vérité-de-Jeanne telle qu'elle se déploie à travers ses textes a été la matière première de mon étude. L'élaboration de cette narration permet à l'écrivante l'aménagement d'un espace vivable, l'invention d'une scène où, malgré le rejet que marque sa séquestration à vie, elle durera. C'est par le biais d'un processus transférentiel qu'elle peut aménager le site de ses dires au sein duquel s'opère un remaniement subjectif. Le cadre épistolaire qu'elle ne lâche pas, tout en instaurant un rapport paradoxal à ses destinataires, favorise l'expression toute personnelle de sa folie : telles ont été mes hypothèses de travail.

Mots clés : Archives psychiatriques, Folie, Écriture, Créativité, Correspondance.

---

[1] Starobinski, Jean (Préface) in Prinzhorn, Hans (1922), *Expressions de la folie*, Coll. « Connaissance de l'inconscient », Paris, Gallimard, 1984, p. XIV.

INTRODUCTION

Tous les hommes sont fous, et qui n'en veut point voir
Doit rester dans sa chambre et casser son miroir.
(Marquis de Sade)

Les rapports qu'il est possible de tracer entre l'inspiration artistique et la folie restent une énigme depuis des siècles pour des penseurs en provenance de disciplines et d'horizons très divers. L'amalgame de la démence et de la création est un lieu commun qui perdure et dont l'involontaire propagateur est peut-être bien ce spectateur bouleversé par l'ouvrage qu'il contemple. Incapable de le faire entrer dans les rets de sa compréhension du monde, radicalement dépassé par son étrangeté, il l'écarte du revers de la main songeant, pour se tranquilliser, que cette « chose » qu'il a devant les yeux ne peut être que le produit d'un cerveau bien atteint, la production d'un excentrique dont les actes, comme les paroles, sont inaccoutumés, fantasques, incompréhensibles. Si l'association entre génie et folie a souvent été questionnée depuis le travail de l'artiste, la publication en France d'articles psychiatriques tels que ceux de Louis-Victor Marcé[1] ou de Paul-Max Simon[2] commencent à ouvrir, vers la fin du 19ème siècle, de nouvelles perpectives d'analyse. De fait, il s'agit moins pour ces aliénistes d'interpréter la part d'ombre du psychisme de l'artiste que de tenter de comprendre les arcanes du processus créatif à la base des productions esthétiques nées de l'imagination de leurs patients. Dans la même mouvance, plusieurs collections privées de psychiatres sont exposées en Europe, dont celle du docteur Auguste Marie qui inaugure, à Paris, en 1905, un « Musée de la folie »[3]. Ces entreprises, sans doute trop novatrices pour l'époque, ont au moins eu le mérite d'avoir sensibilisé un plus large public à l'énigme de la production

[1] Marcé, L.V. « De la valeur des écrits aliénés au point de vue de la sémiologie et de la médecine légale », in *Journal de médecine mentale*, 4, 1864.

[2] Simon, P.M. « L'imagination dans la folie : Études sur les dessins, plans, descriptions, et costumes des aliénés » (1876) in *Annales médico-psychologiques*, 16 : 358-390 et « Les écrits et les dessins des aliénés » (1888) in *Archivio di antropologia criminelle, psichiatria e medecina legale*, 3 : 318-355.

[3] Marie, Auguste, « Le musée de la folie » (1905) in *Je sais tout*, 9 : 353-360.

esthétique des malades mentaux tout en engageant un débat d'idées autour de l'existence d'un art psychopathologique. La maladie mentale est-elle une source particulière d'art et si oui, quel est son rapport à la création artistique ? Sur ce terrain, où chacun avait droit de cité, psychiatres et artistes du 20ième siècle ont proposé des raisonnements bien différents. Du côté de la psychiatrie, un constat : la perturbation psychique d'un individu entraîne la libération de tendances expressives profondes. Du côté des artistes, des surréalistes en particulier, un défi : sciemment éliminer toute forme de censure, déconditionner le langage, affronter la folie en soi, pour créer des œuvres qui, se jouant des refoulements, les dépassent. Au cœur de ce questionnement toujours ouvert, s'élève une voix, celle d'Henry Ey. Pour étudier judicieusement les productions esthétiques psychopathologiques, il convient d'abord, selon lui, de nettement séparer « l'objet d'art » de « l'œuvre d'art ». Il précise ensuite ce qui distingue radicalement l'artiste de l'insensé : « [...] L'artiste fait du merveilleux [...] l'aliéné est merveilleux [...] », spécifiant que si la folie est intrinsèquement esthétique, elle ne peut pour autant, livrer d'œuvre esthétique : « [...] C'est que l'essence de la folie est d'être un foyer esthétique, plutôt que de faire une œuvre artistique. »[4] C'est ainsi que le psychiatre permet de tracer une différence déterminante entre « [...] les résultats créatifs de l'individu souffrant de maladie mentale et les œuvres d'un artiste [...] ». Une distinction opérante à condition de penser, comme le fait Michèle Nevert[5] dans son article, que cette distinction se produit au niveau de la présence d'une réflexivité esthétique du côté de l'artiste, fort probablement inexistante, toujours selon Nevert, du côté du malade mental. Ceci étant admis, il serait possible de caractériser trois types d'individus créateurs. En premier lieu, l'individu souffrant de perturbation psychique chez qui la maladie mentale provoque une activité artistique de compensation ; c'est ce modèle, comme on le verra, qui se rapproche le plus du cas étudié dans cette thèse. L'affection psychologique, en libérant des tendances expressives profondes, semble entraîner « [...] un style, un rythme, une facture, une liberté de

---

[4] Ey, Henry, « La psychiatrie devant le surréalisme » in *L'évolution psychiatrique*, Tome 44, fasc.1, 1976, p. 3-51.

[5] Nevert, Michèle, « Objet d'art, œuvres d'art : création et folie », in Nevert, M. (sous la dir. de), *Les accros du langage,* Coll. « L'écriture indocile », Montréal, Les éditions Balzac, 1993, p. 13.

manière et d'inspiration insolites »[6]. En second lieu, l'artiste, qui pendant ou à la fin d'une activité artistique assumée et souvent reconnue, s'enlise dans la démence la plus profonde. Le destin tragique de la sculpteure Camille Claudel est à ce chapitre exemplaire[7]. Mais on peut songer également à des artistes comme Gérard de Nerval (1808-1855), qui malgré une condition psychologique des plus précaires (probablement, selon John MacGregor, une forme extrême de psychose maniaco-dépressive[8]), a conservé assez de lucidité pour écrire *Aurélia : ou le rêve de la vie*[9]. Ce roman propose un portrait d'une extrême précision sur les ravages que provoque la maladie mentale, un portrait que Théophile Gauthier (1811-1872) qualifia de « [...] folie se décrivant elle-même. »[10] Très connu et respecté dans le milieu littéraire parisien, le « cas » de Gérard de Nerval a mobilisé l'attention des artistes comme des psychiatres de son époque.[11] Le fait que ses écrits aient été publiés non comme une histoire de cas ni comme une illustration des effets de la maladie mentale sur un écrivain, mais comme une œuvre visionnaire, marque un point tournant dans les discussions au sujet du génie et de la folie. À cet endroit précis, le monde du fou fusionne avec celui de l'artiste dans les mentalités. Enfin, le troisième type de créateur qu'il est possible de distinguer est l'artiste chez qui une perturbation psychique suit tout le cours de son travail. Si, dans cette optique, l'auteur de l'œuvre d'art et le créateur de délire se confondent, c'est que, selon le point de vue psychanalytique en particulier, les deux inspirations participeraient d'un même « sentiment de destruction » qu'accompagne une volonté d'instaurer à nouveau une structure

---

[6] Jaspers, K. (1922), *Strindberg et Van Gogh. Svedenborg-Höldelin. Étude psychiatrique comparative*, Paris, Minuit, 1953.

[7] *Cf.* Delbée, Anne. *Camille Claudel : une femme*, San Francisco, Mercury House, 1992.

[8] MacGregor, John M., *The Discovery of the Art of the Insane*, Princeton, Princeton University Press, 1989, p. 80.

[9] Nerval, Gérard de. *Aurélia : ou le rêve de la vie*, Coll. « Paralogue », Paris, Lettres modernes, 1965.

[10] Gauthier, Théophile, (2 novembre 1867), cité dans Nerval, G. *Aurélia : ou le rêve de la vie*, *op. cit.*

[11] *Cf.* Murat, Laure, *La Maison du Docteur Blanche. Histoire d'un asile et de ses pensionnaires de Nerval à Maupassant*, Paris, Les éditions Jean-Claude Lattès, 2001.

abolie[12]. Toutefois, l'artiste dans le processus artistique restaure ses objets internes alors que c'est une reconstruction totale de sa personnalité que vise, souvent en vain, l'auteur du délire.

C'est précisément autour de la problématique de l'expérience subjective de la maladie mentale que s'est inscrit, en 1994, le projet de recherche de Michèle Nevert, professeure au département d'Études littéraires de l'UQAM. Le but de sa recherche était d'examiner les nombreux dossiers médicaux, environ 13 000, constitués à l'asile de Saint-Jean-de-Dieu entre 1873 (date de la fondation de l'asile) et 1950 (date de l'introduction de l'arsenal chimio-thérapeutique en psychiatrie), pour en exhumer les productions manuscrites des interné(e)s. Ces documents sont d'une valeur historique d'autant plus précieuse qu'avant d'avoir échappé à la destruction provoquée par les politiques gouvernementales[13], ils ont miraculeusement survécu aux incendies qui, en 1890 puis en 1934, ont ravagé la plupart des bâtiments qui les abritaient. Objet d'étude relativement peu développé encore au Québec, le matériel d'archives psychiatriques, qu'il s'agisse des dossiers médicaux ou des manuscrits d'aliénés, a suscité un intérêt somme toute assez relatif jusqu'à présent[14]. Depuis une vingtaine d'années, cependant, une attention novatrice est accordée aux écrits de patients, comme en témoigne, par exemple, la tenue à Lausanne d'un colloque international organisé par

---

[12] *Cf.* entre autres, Ségal, H, (1974), « Délire et créativité artistique » in *Délire et créativité : Essais de psychanalyse clinique et théorique*, Paris, éd. des Femmes, 1987, pp. 387-361.

[13] « [...] Un décret du ministère de la Santé et des Services sociaux, "Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements : décret 1320-84 ", autorise les hôpitaux du Québec à détruire leurs archives », Nevert, Michèle, « Les manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu (1873-1950) », projet de recherche, 1992.

[14] Quelques auteurs, des historiens ou des sociologues pour la plupart, ont proposé des études sur l'évolution de l'institution asilaire au Québec. S'appuyant en partie sur l'analyse des archives psychiatriques, ils se sont penchés sur la problématique mouvante de la conception de la maladie mentale. Les ouvrages les plus connus sont, entre autres, ceux de Keating, Peter, *La science du mal. L'institution de la psychiatrie au Québec, 1800-1914*, Montréal, Les éditions du Boréal, 1993, essai dans lequel l'auteur s'est intéressé à l'institution de la psychiatrie au Québec en tant que spécialité médicale (entre 1850 et 1914); Cellard, André, *Histoire de la folie au Québec de 1600 à 1850*, Montréal, Boréal, 1991. Enfin, pour des renseignements concernant la formation des premiers aliénistes québécois, on peut se reporter à l'essai de Clément, Michel, *L'aire du soupçon*, Montréal, Tryptique, 1990.

l'IURHMS[15].

> [...] Depuis quelques années, "l'histoire des patients" – visant à compléter le panorama de l'histoire de la médecine depuis la perspective de l'un des acteurs les plus directement concernés, le patient, curieusement négligé jusqu'alors – est devenue l'un des domaines les plus novateurs et stimulants de notre discipline. À cet égard, l'attention des chercheuses et chercheurs a été attirée sur des sources relativement négligées, les "lettres de patients" et autres "égo-documents".[16]

C'est alors que s'achevait la première phase de repérage de l'ensemble des manuscrits de patients découverts dans les dossiers médicaux du service des archives de l'hôpital que je me suis jointe au groupe de recherche de M. Nevert pour débuter la deuxième étape du travail : la photocopie et la retranscription du matériel repéré et sélectionné en vue de la publication d'une Anthologie des manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu. Remarquant le vif intérêt que je démontrais pour ce travail, elle m'a proposé de devenir son assistante de recherche, à partir de 1999, pour superviser et coordonner l'informatisation des documents retenus. À cette occasion, elle me confiait la responsabilité de la retranscription d'un dossier pléthorique, le dossier numéro 24195. La concernée dans ce dossier sera, dans cette analyse, pour des raisons de confidentialité, dénommée Jeanne R*, c'est-à-dire de son prénom suivi de l'initiale de son nom de famille[17]. Il faudra attendre l'an 2024, soit 50 ans après la mort de Jeanne R*, pour avoir légalement la possibilité de divulguer son patronyme et pour pouvoir un jour, peut-être, associer son véritable nom à l'ouvrage qu'elle laisse derrière elle. Pour l'instant, et en concordance avec l'entente conclue entre Michèle Nevert et la direction de l'asile de Saint-Jean-de-Dieu à propos de l'exploitation des dossiers de patients, le respect de

---

[15] Institut Universitaire Romand d'Histoire de la Médecine et de la Santé. Le colloque *Maladies en lettres / Krankheit in Briefen, XVII-XXIe siècle* (Lausanne 26-28 juin 2003), avait comme projet de s'appliquer à circonscrire, à travers l'analyse des correspondances de patients à médecins, ce qu'il en est des questions relatives à la santé et à la douleur et, partant, ce qui se représente dans ces lettres de « [...] l'expérience humaine fondamentale de la souffrance et de la maladie. »

[16] Barras, Vincent et Dinges, Martin, 2003, extrait de l'appel de communications pour le colloque *Maladies en lettres / Krankheit in Briefen, XVII-XXIe siècle* in Lettre d'information de l'IURHMS, numéro 18, mars-septembre 2003, p. 11.

[17] Certains amoureux de la littérature anglaise ne manqueront pas, à l'évocation de ce nom reconstruit, de penser à l'héroïne d'un roman de Charlotte Brontë publié en 1847, *Jane Eyre* ... le rapprochement est toutefois purement de l'ordre de l'homophonie et encore à la condition de prononcer « Jane Eyre » à la française... !

l'anonymat protège des stigmates négatifs généralement associés à la maladie mentale les membres toujours vivants de cette lignée. À propos de cette loi du silence qu'il s'est vu contraint lui-même de respecter alors qu'il travaillait sur la production picturale d'Heinrich Anton M[uller], Jean Dubuffet affirme que ce n'est pas sans regret qu'il change ou abrège le nom de cet homme surtout « [...] quand il s'agit, comme c'est ici le cas, d'œuvres admirables qui mériteraient que le nom de leur auteur, loin d'être caché, soit au contraire illustre. »[18] Sans doute y a-t-il certains désavantages à camoufler ainsi le patronyme de Jeanne d'autant plus que ses écrits tournent principalement, comme je tenterai d'en rendre compte, autour de la reconnaissance d'une renommée, qu'elle soit véritable ou imaginaire... Mais puisque tout aussi bien Jeanne s'en donne un d'air (= R*), cette initiale m'inspirera en tant que la Lettre par excellence de « [...] l'alphabet qui constitue l'écriture des pensées latentes[19] » en ce qu'en elle, précisément, s'articule au texte manifeste le texte latent.

Une première interrogation n'a pas manqué de surgir lors de la retranscription des documents inédits (des lettres pour la plupart) du dossier 24195 : comment une personne internée pour folie peut-elle écrire autant et de façon aussi captivante à mes yeux ? Pour tenter de trouver une réponse à cette naïve question initiale, je me suis dirigée du côté de la littérature psychiatrique qui elle-même m'a orientée vers des lectures plus ciblées sur les productions artistiques des malades mentaux. Mon questionnement s'est alors affiné : pourquoi Jeanne R* a-t-elle choisi d'écrire des lettres ? Comment a-t-elle pu persévérer dans le genre alors qu'on ne lui répondait pas ? Quelles solutions, et pour quels résultats, l'écrivante va-t-elle inventer pour se faire entendre ?

La bibliothèque imaginaire sur laquelle pourraient prendre place les documents d'archives psychiatriques que je me propose d'interroger serait de celles qu'ont fini par constituer les chassés-croisés des réflexions entre psychiatres, psychanalystes, sociologues, linguistes, historiens de l'art, philosophes et artistes, tous préoccupés à leur manière par les

---

[18] Dubuffet, Jean, *Prospectus et tous écrits suivants*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1967, p. 269.

[19] Leclaire, Serge, « Le désir inconscient. Avec Freud, lire Freud », in *Psychanalyser*, Coll. « Points », Paris, Éditions du Seuil, 1968, p. 33.

productions atypiques des « malades mentaux ». Un tour d'horizon de l'état actuel de la recherche concernant les productions scripturales et plastiques des insensés précisera le contexte théorique dans lequel s'inscrit mon travail.

Dans de lumineux travaux de synthèse, les avancées des théoriciens contemporains rendent compte de l'évolution d'une science qui se cherche et qui s'affine vers une science qui admet la remise en cause de l'objectivité scientifique. Au fil des 19ième et 20ième siècles, les spécialistes de la psyché ont d'abord convoqué les productions des aliénés comme indice et/ou confirmation de certaines affections psychiques puis ils les ont interprétées comme des outils, des leviers pour mieux pénétrer les arcanes de l'esprit malade dans sa dimension créative. Le rapport folie/créativité captive les psychiatres depuis les premières décennies du 19ième siècle, comme le souligne dans son essai de 1997 le philosophe Frédéric Gros[20]. À partir de thèses de médecine, d'archives ou d'articles parus entre 1859 et 1907 dans diverses revues spécialisées (ce qu'il appelle « la littérature psychiatrique », signée de Marcé[21], Brierre de Boismont[22], Lauzit, Régis[23], Jules Séglas[24], entre autres), Frédéric Gros pointe « [...] ce moment de l'archive où des textes d'insensés commencent à signifier comme traductions de catégories pathologiques[25] » : « [...] Un écrit soigné dans sa forme, renfermant des idées de grandeur, souvent incohérentes avec une signature nobiliaire et entourée de signes bizarres est presque à coup sûr l'œuvre d'un mégalomane. [26] »

---

[20] Gros, Frédéric, *Création et folie. Une histoire du jugement psychiatrique*, Coll. « Perspectives critiques », Paris, PUF, 1997.

[21] Marcé, L.V., « Des écrits des aliénés », in *Annales médico-psychologiques*, 1864, pp.254-263.

[22] Brierre de Boismont (A.), « Des écrits des aliénés », in *Annales médico-psychologiques*, 1, 1864, (257-263) ; Brierre de Boismont, « Du caractère de l'écriture et la nature des écrits chez les aliénés au point de vue du diagnostic et la médecine légale, *Union médicale*, 1864, pp. 289-297.

[23] Régis, E., « Les aliénés peints par eux-mêmes », *Encéphale*, 1882 et 1883, pp.184-198 et 642-655.

[24] Séglas, Jules, *Les troubles du langage chez les aliénés*, Bibliothèque Charcot-Debove, 1892.

[25] Gros, Frédéric, *Création et folie : une histoire du jugement psychiatrique, op. cit.*, p. 22.

[26] Lauzit, C., « Aperçu général sur les écrits des aliénés ». Thèse de médecine, Paris, Faculté de médecine de Paris, 1888, n.351, p. 16.

Mais comme l'indique Patrice Delavenne, ces questionnements autour de la maladie mentale ne sont pas sans être accompagnés d'une interrogation qui concerne le statut même de l'écriture :

> [...] dans cette entreprise [comprendre l'activité scripturale des aliénés comme un symptôme], c'est le statut même de l'écriture qui était visé par les médecins aliénistes du 19ième siècle. Toute écriture n'obéissant pas aux mêmes règles que les leurs était oblitérée du sceau de la déviance, sans même que soient remises en question leurs propres pulsions *scribomanes*, et de là, leur légitimité.[27]

Dans son essai, Frédéric Gros éclaire également la manière dont les aliénistes ont commencé à questionner le rapport art/folie « [...] autour de ce qui dans le psychisme humain fait coïncider les nécessités du délire et les secrets de l'expression.[28] » Se rapportant à l'article de Régis « Les aliénés peints par eux-mêmes », paru en 1882 dans *L'Encéphale* (section « Textes d'asile »), Gros met en évidence comment, pour la première fois, un psychiatre fait référence à l'intériorité singulière des fous, à leurs pouvoirs d'expression en remarquant que leurs écrits traduisent « [...] les sensations et les conceptions maladives qui les agitent avec une netteté, une force et une précision souvent admirables [...].[29] » L'historien Philippe Artières dans sa thèse *Clinique de l'écriture* (1996)[30], avait exploré avant Frédéric Gros des problématiques semblables. Mais au lieu d'utiliser la « littérature psychiatrique », il avait passé en revue les textes même des malades mentaux. Quoi qu'il en soit, ces deux études de Gros et d'Artières dépeignent dans l'après-coup, pour une époque antérieure au 20ième siècle, les démarches que la psychiatrie a progressivement osées pour nuancer, complexifier, enrichir son approche des productions des insensés.

---

[27] Delavenne, Patrice, « De la graphomanie » in *Spirale*, n. 172, mai-juin 2000, pp.13-14.

[28] Gros, Frédéric, *Création et folie : une histoire du jugement psychiatrique*, *op. cit.*, p. 15.

[29] Régis, E., « Les aliénés peints par eux-mêmes » in *L'Encéphale* 2, 1882, pp.184-185.

[30] Artières, Philippe, *Clinique de l'écriture*, Coll. « Les empêcheurs de penser en rond », Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998.

Un historien d'art, spécialiste de l'art des fous, John M. MacGregor, dans son essai *The Discovery of the Art of the Insane* (1989)[31], a attiré mon attention, pour sa part, sur l'originalité de la réflexion de Paul Gaston Meunier, psychiatre de son état, qui au début du 20ième siècle faisait partie de ces théoriciens créatifs dont la « [...] courageuse capacité à suspendre leurs propres peurs les a conduits à plus de compréhension et de respect.[32] » Meunier fait paraître en 1907 sous un nom de plume (Marcel Réja), le livre : *L'art chez les fous : le dessin, la prose, la poésie*[33]. En publiant ce volume dédié aux artistes comme au public en général, Réja se démarque des opinions qui ont cours en son temps dans les milieux psychiatriques à propos de l'art des insensés : il y développe une argumentation novatrice au sujet des productions asilaires. Cette argumentation, il la centre sur la créativité que le déséquilibre psychique, selon lui, est loin d'anéantir : « [...] il n'est pas rare de constater l'apparition quasi contemporaine de l'activité artistique et de la folie. [...] Toutes restrictions faites, il est évident que la folie favorise dans certains cas l'éclosion de l'activité créatrice.[34] » S'intéressant à la richesse de l'expérience humaine qu'incarnent à ses yeux aussi bien le dessin, la peinture, la sculpture, la poésie et la prose que la musique ou la danse – modes d'expressions utilisés spontanément par des insensés sans formation artistique préalable –, Réja affronte les questions qui avaient été laissées en suspens jusqu'à lui, basant son approche sur la prémisse suivante :

> [...] Les hommes de génie – bien plus exceptionnels, plus extraordinaires que les fous – nous soulignent en beauté les tendances et les manières d'être de l'esprit humain; les fous nous le dévoileront dans la nudité de leur mécanisme avec la maladresse de leur ingénuité : nous serons certes, moins éblouis, mais nous avons plus de chances d'y voir clair.[35]

---

[31] MacGregor, J., *The Discovery of the Art of the Insane*, *op. cit.* John MacGregor est également l'auteur de *Dwight Mackintosh : the Boy Who Time Forgot*, Oakland, Creative Growth Press, 1992 et de *Henry Darger. Dans les royaumes de l'irréel* (présenté par), Lausanne, Collection de l'Art Brut et Lugano, Fondazione Galleria Gottardo, 1996.

[32] MacGregor, John, *The Discovery of the Art of the Insane*, *op. cit.*, p. 7. Je traduis de l'anglais.

[33] Réja, Marcel (1907), *L'art chez les fous: le dessin, la prose, la poésie,* Paris, L'Harmattan, 2000.

[34] *Ibid.* p. 13-14.

[35] Réja, Marcel, *L'art chez les fous : le dessin, la prose, la poésie* (1907), *op. cit.*, p. 19.

Marcel Réja spécifie bien qu'il ne cherchera pas à comprendre « [...] jusqu'à quel point un artiste est susceptible d'être fou, mais dans quelle mesure la folie avérée peut s'accompagner de manifestations artistiques.[36] » Selon MacGregor, cette étude de Réja, délestée des questions d'ordre nosographique, aura marqué un seuil décisif dans la réflexion concernant les productions de l'asile. Elle aura contribué mieux qu'aucune autre, selon lui, « [...] à illuminer avec une clarté exceptionnelle les conditions qui déterminent la genèse de l'activité artistique.[37] » Cette féconde ouverture sur la genèse de la créativité en général et de la créativité des malades mentaux en particulier sera amplement reprise et déployée, une vingtaine d'années plus tard, par le psychiatre allemand Hans Prinzhorn (1886-1933) qui ne manquera pas d'ailleurs de rendre hommage à Réja dans l'introduction de son livre *Expressions de la folie*[38] :

> [...] pour la première fois, et c'est la seule fois jusqu'ici, on ne s'attache pas à un symptôme d'un étroit point de vue clinique pour établir s'il est utilisable pour le diagnostic : le fait qu'un aliéné incurable puisse créer des œuvres d'une indéniable qualité artistique dont l'effet sur le spectateur correspond à celui d'une authentique œuvre d'art pour ce qui est des éléments essentiels, ce fait bouleversant indépendamment de toute psychiatrie, s'est imposé à Réja et [a déterminé] son attitude.[39]

C'est une collection imposante de quelque 5000 productions de malades mentaux, patiemment recueillies auprès de divers établissements psychiatriques en Europe[40], qui va servir d'assise à la réflexion de Prinzhorn et lui permettre de rédiger son livre *Expressions de*

---

[36] *Ibid.* p. 13.

[37] MacGregor, J., *The Discovery of the Art of the Insane*, *op. cit.*, p. 174. Je traduis de l'anglais.

[38] Prinzhorn, Hans (1922), *Expressions de la folie*, Coll. « Connaissance de l'inconscient », Paris, Gallimard, 1984.

[39] Prinzhorn, Hans, « La création plastique des malades mentaux », cité par Weber, Marielène, « Prinzhorn, l'homme, la collection, le livre » in Hans Prinzhorn, *Expressions de la folie*, *op. cit.*, p. 18.

[40] Deux petites plaquettes publiées en 1991 ont attiré mon attention sur le travail de collectionneur entrepris par deux psychiatres helvétiques qui à la même époque qu'Hans Prinzhorn s'étaient intéressés aux ouvrages fabriqués à l'ombre des murs de l'asile, « [...] considérant certaines productions de malades mentaux comme de véritables œuvres d'art. » Peiry, Lucienne, *Charles Ladame ou le cabinet fou d'un psychiatre* (p. 4) et *Hans Steck ou le parti pris de la folie*, Lausanne, collection de l'art brut, 1991.

la folie. Admiratif, l'artiste surréaliste André Breton saluera cet essai ainsi que le rapporte Marielène Weber[41], comme un livre fondamental en ce que : « [...] pour la première fois est assurée à des œuvres produites dans des asiles une présentation digne d'elles. » C'est que Prinzhorn a pensé cet ensemble d'ouvrages asilaires en termes de potentiel de réflexion sur le processus de créativité propre à tout être humain, sain d'esprit ou non. Fort de sa donnée de base et sans renoncer pour autant dans son discours à une certaine prudence scientifique, « [...] dut-il se retrouver dans une incapacité de conclure[42] », Prinzhorn a élaboré une théorie de la Gestaltung (littéralement l'action de mettre en forme). Embrasser une production selon cette théorie, ce n'est pas étudier « [...] le chemin qui mène à... », mais bien plutôt « [...] le chemin qui se trace lui-même... », comme le distingue si finement le psychanalyste Jean Oury[43].

Les spécialistes de la littérature n'ont pas échappé à la fascination du rapport entre folie et créativité lorsqu'ils se sont placés à la frontière poreuse entre génie malade et malade génial : ils ont choisi de travailler, qui la perte subie par l'artiste devenu fou, qui la transformation du style[44] et les déviations verbales[45], qui le discours de contestation et/ou d'auto-guérison[46], etc. Ces travaux ont nourri ma réflexion même s'ils n'ont pu représenter pour moi une piste privilégiée dans la mesure où leurs auteurs ont travaillé des textes de valeur artistique avérée rédigés par des gens conscients d'avoir du talent... même et jusque

---

[41] Weber, Marielène, « Prinzhorn, l'homme, la collection, le livre » (préface) in Hans Prinzhorn, *Expressions de la folie*, *op. cit.*, p. 18.

[42] *Ibid.* p. 19.

[43] Oury, Jean, *Création et schizophrénie*, Coll. « Débats », Paris, Éditions Galilée, 1989, p. 39.

[44] Michon, Jacques, *Émile Nelligan : les racines du rêves*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983 ou encore Nevert, Michèle, « Ma prison est une répétition.... L'enfermement du psychotique dans le langage; la libération de Dominique Charmelot. » in *L'esprit créateur, Narrative and confinement, Récit et enferment*, Vol.XXXVIII, 1998, pp. 17-27.

[45] Nevert, Michèle, *Des mots pour décomprendre*, Coll. « L'écriture indocile », Montréal, Balzac, 1993.

[46] Delvaux, Martine, *Femmes psychiatrisées – Femmes rebelles : de l'étude des cas à la narration autobiographique*, Coll. « Les empêcheurs de penser en rond », Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998.

dans la folie. Il résulte des nombreux travaux consacrés aux rapports du langage, de l'écriture et de la folie que loin de penser que le discours délirant énonce n'importe quoi, n'importe comment, il faut présumer qu'au contraire il énonce très clairement, presque logiquement, une vérité, celle du désir, désir entendu dans un sens très large, c'est-à-dire la manière d'être au monde du sujet. À ce propos, comme le souligne Michèle Nevert :

> [...] les travaux des psychanalystes ont démontré que pour tout sujet parlant ou écrivant, son rapport à la langue se fonde sur son propre corps, sa structure caractérielle et l'ensemble de ses expériences vécues. [...] Ces rapports au monde [...] influent [...] sur la représentation qui en est faite. [...] Non seulement le malade mental prend sa propre folie comme objet de son expression, mais encore [...] il la transmet doublement par la forme même que revêt sa production. Sorte de réitération de l'exprimé dans l'expression à laquelle les poètes s'appliquent également parfois, mais eux très volontairement.[47]

Me faire le réceptacle des propos qui s'exposent dans les lettres de Jeanne R*, en tâchant de les saisir sans les juger, m'a permis d'entendre de là où il se manifeste, son discours : c'est ainsi que j'ai choisi d'aborder cette production scripturale par le biais de l'étude littéraire et des perspectives qu'offre la psychanalyse, pour dégager quelle part de vérité subjective articule ce discours. Dans le premier chapitre, je me suis donné la tâche de présenter mon objet d'étude aussi complètement que possible. Je l'ai de prime abord situé géographiquement et historiquement puis, avec une méthodologie dont je rends compte, j'ai exploré ce dossier foisonnant et désordonné numéro 24195. Cet examen m'a permis de réorganiser l'ensemble des documents retrouvés dans le dossier. Grâce à une présentation raisonnée, j'ai pu faire apparaître distinctement, d'un côté, les manuscrits datés et non datés et examiner leur périodicité, puis de l'autre, les annexes médicales contenues dans le dossier de l'internée. Au moyen de l'analyse méticuleuse de ces derniers documents, j'ai informé mon lecteur sur la personnalité (de papier) de la scriptrice, saisie aussi bien à travers les regards des autres (membres de la famille et médecins), qu'à travers son propre regard. J'ai apprécié l'impossibilité et l'inutilité de faire le partage entre le vrai et le faux dans les dires de Jeanne R*, pour focaliser plutôt mon attention sur la confection de son ouvrage.

---

[47] Nevert, Michèle, « Du bouffon à l'art brut » in *Des mots pour décomprendre*, Coll. « L'écriture indocile », Montréal, Balzac, 1993, p. 19.

Dans le deuxième chapitre, j'ai commencé par expliquer avec le plus de précision possible, la méthode utilisée pour classer puis retranscrire l'ensemble des pièces du dossier 24195. Je me suis attachée ensuite à décrire le corpus des documents manuscrits de Jeanne R* aussi bien dans leur aspect matériel, quantitatif que qualitatif. À l'occasion de cette description, je me suis interrogée pour la première fois sur la véritable nature épistolaire de certains manuscrits de Jeanne R*. Ce questionnement est devenu central dans ma recherche. Aussi pour l'approfondir, ai-je entrepris, dans le troisième chapitre, d'explorer les thématiques qui alimentent le discours de Jeanne R*. Une certaine perte du « sens de l'épistolaire », déjà constatée sous la rubrique qui examine l'aspect et l'organisation matérielle des écrits, s'est alors un peu plus dévoilée : ce qui m'a instruite, c'est autant le contenu des thématiques que leur récurrence et la manière tout à fait particulière dont Jeanne, sempiternellement, les a reprises et mises en scène d'une lettre à l'autre, pour rendre compte de son expérience dans une organisation narrative tressée entre fantasmagories et réalité. Cet ensemble de constatations m'a menée, dans le dernier chapitre, à réfléchir sur un rôle – autre que « communicationnel » – qu'aurait joué la correspondance singulière de Jeanne dans son économie psychique. Après avoir cherché les motifs qui ont conduit la scriptrice à la pratique du genre épistolaire, j'ai tenté d'élucider l'énigme de sa persévérance dans ce genre alors même que personne ne lui répond. M'avisant que la pluralité de ses correspondants laisse place à un destinataire quasiment unique, qu'elle va investir de manière préférentielle (bien qu'il ne lui réponde pas davantage), j'ai fait l'hypothèse de travail, à l'aide d'un abord psychanalytique du texte, qu'une situation transférentielle s'était instituée entre Jeanne et un Destinataire Idéal. Au cœur de cette situation s'opère, au prix d'une distorsion de la correspondance, un remaniement subjectif. Dans une lettre au Dr H. Beaudoin, datée du 4 avril 1963, à propos de la réflexion qu'il compte faire sur des ouvrages tels que celui de Jeanne Tripier, Jean Dubuffet s'exprime ainsi : « [...] C'est, dans ces œuvres, le mécanisme de l'invention et de la création d'art qui nous retient seul, cependant leur examen sous l'angle médical n'est pas de notre ressort.[48] » Précisément, tout au long de mon cheminement, j'ai cherché dans ma thèse à comprendre puis à exposer « [...] le processus de fabrication et

[48] Jean Dubuffet dans une lettre au Dr. H. Beaudoin citée dans l'essai de Lise Maurer, *Le "Remémoirer" de Jeanne Tripier*, Coll. « Travaux d'asile. Monographie », Ramonville Saint-Agne, Érès, 1999, p. 197 (Annexe 3).

d'invention » qui, en adéquation avec la personnalité de l'écrivante, a donné matière à son ouvrage et l'a structuré de façon originale et caractéristique de l'expression de sa folie.

Pour finir, on voudra bien considérer que toutes les citations intégrées dans le corps de cette thèse et extraites des manuscrits étudiés, seront données en italique et sans guillemet, sauf exception. Après chaque citation, la référence précise du manuscrit, soit son rang chronologique et l'année de sa composition, sera écrite entre parenthèses. Ainsi quand il est indiqué « (4-1939) », cela équivaut au 4^{ième} manuscrit de l'année 1939.

CHAPITRE I ANATOMIE DU DOSSIER DE JEANNE R*

Une maison d'aliénés est un instrument de
guérison ; entre les mains d'un médecin habile,
c'est l'agent thérapeutique le plus puissant
contre les maladies mentales. (Esquirol, 1818)

La seule évocation du nom de l'asile Saint-Jean-de-Dieu rime avec souffrance, déraison, scandale, abus de pouvoir, mauvaise conscience collective... La statue d'Émilie Gamelin, érigée depuis mai 2000 à la station de métro Berri-Uqam de Montréal, un panier au bras et la main tendue, nous invite aujourd'hui à nous souvenir des motivations charitables qui furent aussi à l'origine de la fondation de l'hôpital psychiatrique de Longue-Pointe, appelé également « La ville Gamelin » et rebaptisé depuis Louis-H.-Lafontaine. Veuve à qui, en même temps que sa fortune, son mari avait confié un jeune insensé nommé Dodais, Madame Gamelin (Émmilie Tavernier, de son véritable nom de jeune fille) prit l'initiative de venir en aide aux femmes âgées et abandonnées de tous, en faisant construire en 1843, avec l'encouragement de Mgr Bourget, l'asile de la Providence :

> [...] Nos regards se tournant vers les établissements de charité qui existent à Ville-Marie, nous y voyons la consolation des hospices nombreux, ouverts pour les malades et les infirmes, pour la vieillesse et l'enfance délaissées; mais nous sommes obligés de reconnaître que, par leur nombre ou leur objet, ils ne répondent pas encore à tous les genres de besoins, ni à toutes les classes de malheurs et d'infortunes. Nous songeons spécialement aujourd'hui à fonder parmi et pour vous un établissement stable et pieux qui soit un asile assuré pour toutes les personnes atteintes d'infirmité ou de souffrance, d'ignorance ou de pauvreté.[49]

Modèle de charité assez novateur pour l'époque, cet asile accueillera en grand nombre les délaissés de toute la Province, ceux dont l'hôpital général ne sait que faire, confrontant

---

[49] Mandement de Mgr. Bourget daté du 6 novembre 1841 cité dans Comité du Centenaire de Saint-Jean-de-Dieu, *Un héritage de courage et d'amour ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe (1873-1973)*, Imprimé sur les Presses de Thérien Frères Limitée, 1960, pp. 17-18.

madame Gamelin à son impuissance à ne pouvoir adoucir les maux de ses nouveaux et nouvelles pensionnaires[50]. Se tournant alors vers les États-Unis, et Baltimore en particulier, pour étudier comment fonctionnent les établissements pour aliénés, elle en importera des idées relatives à la construction de la nouvelle résidence dont elle rêve, ménageant, dans ses projets, diverses salles ou cellules selon le degré de propreté voire de sociabilité des nécessiteux qu'on lui abandonne. Mais, atteinte du choléra, la Mère Gamelin s'éteint en 1851, laissant à d'autres l'accomplissement de ses projets. Vingt ans plus tard, en 1875, la sœur Thérèse-de-Jésus inaugure le premier hospice Saint-Jean-de-Dieu après avoir signé le 4 octobre 1873 une entente avec le ministre et secrétaire de la province de cette époque, Gédéon Ouimet, par lequel :

> [...] les religieuses de la Corporation des Dames de la Charité s'engagent, pour la somme de cent piastres par tête, à loger et à recevoir dans leur établissement pour le district de Montréal, des personnes idiotes de l'un et l'autre sexe, qui pourraient leur être confiées par le gouvernement, de les nourrir, vêtir, entretenir.[51]

Mettre l'emphase sur l'esprit de compassion avec lequel fut abordé le problème endémique de la folie au Canada français témoigne de la conception que l'on se faisait – ou plutôt que l'on ne se faisait pas encore dans ces années-là – du défi que représente la maladie mentale. L'analyse des diverses éditions du *Traité élémentaire de matière médicale et guide pratique des Sœurs de la Charité de l'Asile de la Providence* révèle néanmoins qu'à l'aube du 20^{ième} siècle, le personnel religieux et les quelques médecins qui accueillent et soulagent toutes ces personnes *non grata*, ces « forcenés »[52], s'appuie sur une connaissance psychiatrique et théorique des plus avancées pour l'époque. Cet entendement est débiteur,

---

[50] La petite histoire rapporte que la Mère Gamelin fut particulièrement traumatisée par la défenestration d'une de ses jeunes protégées, ce triste événement la décida à se rendre aux États-Unis pour étudier de plus près le fonctionnement des institutions asilaires.

[51] Extrait du contrat passé entre les Religieuses et le gouvernement du Québec retrouvé dans : Comité du Centenaire de Saint-Jean-de-Dieu, *Un héritage de courage et d'amour ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe (1873-1973)*, *op. cit.*, p. 31.

[52] De *fors* : hors et *sen* : sens, « qui est hors de sens ». Rey, Alain (dir. publ.). *Le Robert. Dictionnaire pratique de la langue française.* Paris, France Loisir, 2002, sous « Forcené », p. 726.

selon l'analyse qu'en ont proposée Gladys Swain et Marcel Gauchet[53], de la réflexion de l'aliéniste français Philippe Pinel (1745-1826), le premier à avoir radicalement rompu avec l'ancienne logique de l'altérité qui enfermait l'insensé dans son absence à lui-même. Pinel avait démontré, en discernant le « reste de raison » à l'œuvre chez l'aliéné, que le dialogue était possible avec lui et qu'une action thérapeutique, un « traitement moral », étaient dès lors envisageables. L'aliéné sort de l'anonymat, on constitue sur lui un dossier qui se retrouvera dans les archives des hôpitaux psychiatriques. On lui fait subir ainsi des examens psychologiques, on écoute et note ce qu'il dit, on fait suivre ses productions écrites ou on les préserve. À ce propos, on peut se reporter à un article de loi datant de 1888 concernant le fonctionnement des « Maisons pour aliénés de la Province de Québec », où il est spécifié que :

> [...] Toute lettre écrite par un patient détenu dans un asile et adressée aux membres du conseil exécutif, aux inspecteurs des asiles, à sa famille ou à ceux qui ont provoqué son internement, doit être transmise à son adresse par les propriétaires de ces asiles ou leurs officiers sans être ouverte.[54]

---

[53] Swain, Gladys, *Le sujet de la folie : naissance de la psychiatrie,* Coll. « Liberté de l'esprit », Paris, Calmann-Levy, 1997, pp. 28-29.

[54] Article 3205 in Status Refondus, Québec, 1909.

1.1 Les manuscrits

L'ensemble du dossier 24195 est un matériel composite constitué d'un premier ensemble de documents d'ordre administratif (dont la description précise sera faite ultérieurement[55]), et d'un second ensemble qui regroupe les manuscrits de la patiente.
Dans le Tableau 1 ci-dessous, on trouve le nombre de manuscrits par années de production, à savoir entre 1933 et 1964. On compte en tout, pour cette période, cinquante-huit documents incluant quatre manuscrits rédigés avant l'internement, trois rédigés durant le premier congé temporaire de 1938 à 1939, et cinq autres rédigés durant le deuxième congé de 1943 à 1944. Il m'a fallu créer une rubrique supplémentaire dans ce premier tableau pour être en mesure de prendre en compte quelques autres soixante-quatre documents où n'apparaissaient aucune date. Dans le tableau comme dans la thèse, lorsque je fais référence à ces derniers documents, j'indique «N.d.» pour « Manuscrits non datés ». Je signale, autant pour les manuscrits datés que pour ceux qui ne le sont pas, le total du nombre de pages manuscrites. Au complet, ce dossier renferme 122 documents, soit plus de 575 pages.

[55] Voir art. 1.2.1., « Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne » et art. 1.2.2., « Les Annexes médicales : première adresse de Jeanne aux médecins ».

Tableau 1 : Les manuscrits du dossier 24195

MANUSCRITS		
Années	Nbre de documents	Nbre de pages
1933	4	24
1933	10	38
1934	8	34
1935		
1936	2	6
1937		
1938		
Congé 1*	3	6
1939	2	32
1940	2	7
1941		
1942	1	4
1943	1	16
Congé 2*	5	33
1944	1	2
1945	4	42
1946	7	50
1947	3	12
1948		
1949		
1950		
1951		
1952	1	1
1953		
1954	1	2
1955		
1956		
1957		
1958		
1959		
1960	1	1
1961		
1962	1	2
1963		
1964	1	2
Total des Ms datés	58	314
Non datés	64	261
TOTAL (des Ms datés et non datés)	122	575

*Congé 1 : Congé temporaire du 11 octobre 1938 au 04 juillet 1939.
*Congé 2 : Congé temporaire du 27 juillet 1943 au 25 avril 1944.

Périodes sans production écrite.

1.1.1 Les manuscrits datés et non datés

Les psychiatres de Saint-Jean-de-Dieu qui ont conservé les écrits de Jeanne R* auraient pu accorder, pour affiner leur diagnostic, une attention plus soutenue à ses textes. En effet, selon l'aliéniste français, le Dr Marcé :

> [...] Les résultats obtenus [avec l'analyse des écrits d'aliénés] sont d'autant plus nets et probants, qu'on a affaire à des malades dont l'éducation est plus complète et élevée, les fautes d'orthographe, la configuration vicieuse des lettres perdent singulièrement de leur importance chez ceux qui savent à peine écrire.[56]

Étonnamment, le matériel exhumé des archives concernant Jeanne R* n'avait reçu, à ma connaissance, que peu d'attention de la part des médecins de l'institution. Pourtant, une partie de ce matériel hétéroclite daté paraissait avoir fait l'objet d'un classement chronologique alors qu'une autre partie non datée avait été insérée de manière aléatoire, semblait-il, parmi celui classé. C'est en m'appuyant sur des indices d'ordre temporels indiqués par l'auteure elle-même ou le cas échéant, par le personnel hospitalier, que j'ai pu commencer à classer puis à retranscrire la plupart de ces manuscrits, comme le donne à voir le Tableau 1 (« Les manuscrits du dossier 24195 »). Sur les cent vingt-deux documents, tels que je les ai recensés, trente-deux (soit 26% de l'ensemble des manuscrits[57]) présentent une note inscrite par le personnel hospitalier qui complète, au besoin, les informations indiquées par la patiente elle-même. Par exemple, si sur un manuscrit une date et la signature de l'auteure apparaissent déjà[58], seul le numéro du dossier (« 24195 ») est spécifié, le plus souvent en gros caractères, tout en haut de la première page ou, à la toute fin du texte, à côté du nom paraphé de Jeanne R*. De la même façon, le personnel hospitalier consigne tout

---

[56] Marcé, L.V., « De la valeur des écrits des aliénés au point de vue de la sémiologie », *Annales d'hygiène publique*, 1864, p. 380.

[57] Pour 1933 : 3, 11, 12, 13, 14, 16 et 16bis, 17, 17a, 18; pour 1934 : 1, 2, 4, 5, 6, 6a, 6bis ; pour 1939 : 1, 2, 3; pour 1940 : 5; pour 1943 : 1bis, 3, 4, 5; pour 1946 : 1; 1952 : 1; 1954: 1. Pour les manuscrits non datés : N.d. Europe b ; Non datés : 1, 5, 21.

[58] Comme sur le manuscrit 1-1934 par exemple.

ensemble le nom de la patiente, son numéro de dossier et parfois la date lorsque ces renseignements font défaut sur le document ou manquent de précision. Sur le document manuscrit 24195-14 (1933), par exemple, où Jeanne indique *mardi*[59] seulement, le médecin (il y a sa signature) ajoute la date, en indiquant « 30-8-33 ». La présence de ces annotations d'ordre administratif, recouvrant parfois avec peu de respect l'écriture de la patiente, reflète le sort que l'hôpital semble avoir réservé au courrier de ses pensionnaires. La spécification des références du scripteur pour fin de classement révèle qu'il fait l'objet d'une surveillance, pour que chaque document soit bien attribué à la personne qui l'a produit, pour l'étayage des diagnostics mais aussi, peut-être, pour éviter que les lettres aux propos jugés diffamatoires ne se répandent dans le domaine public. C'est du moins ce que préconise Jules Séglas :

> [...] Les lettres sont directement encore en rapport avec le délire lorsqu'elles expriment des sentiments érotiques [...] et surtout contiennent des accusations imaginaires. Dans ce dernier cas, les malades doivent être soumis à une surveillance rigoureuse, nécessaire pour empêcher leurs lettres calomnieuses de se répandre dans le domaine public.[60]

De cette manière l'institution respectait-elle les données psychiatriques en vigueur quant à la conservation des documents en provenance des malades ou protégeait-elle sa réputation tout en ménageant celle des familles ? À ce sujet, on peut citer le témoignage de Gilberte Villeneuve qui atteste que « [...] en dehors des murs, la folie reste une tare honteuse qu'il faut garder cachée. [Ainsi] quand il y avait des décès, les familles n'acceptaient pas que le malade soit exposé dans un salon funéraire à l'extérieur de l'hôpital.[61] » Dans cette même vidéo Jean-Charles Pagé ajoute, à propos de la honte des familles à faire interner un des leurs, que : « [L'on] entrait les patients de nuit pour pas que cela se sache. »

---

[59] Je spécifie que pour bien distinguer le texte de la thèse des textes écrits par Jeanne R*, les extraits provenant des manuscrits seront reproduits en italique et sans guillemet. Pour leur part, les réponses faites par Jeanne lors des interrogatoires seront reproduites en Times 11 sans guillemets et en retrait. Dans tous les cas, les extraits de textes tirés des documents originaux seront recopiés très fidèlement avec les erreurs s'il y en a...

[60] Séglas, Jules, (1892), *Le trouble du langage chez les aliénés*, *op. cit.*, p. 216.

[61] Villeneuve, Gilberte (Directrice générale de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu en 1973) dans *Les Grandes Institutions du Québec. La Maison des Grands Fous*. Montréal, Groupe Sagittaire. Vidéocassette VHS, couleur, 47 min., 9 avril 2000.

Un poème d'amour[62], unique tentative de versification dans le corpus des textes du dossier de Jeanne, et l'un des rares textes qui ne soit pas une « lettre », porte de la sorte les stigmates de cette vigilance : adressée à un docteur anonyme, cette ardente déclaration est diligemment authentifiée par le personnel de l'hôpital qui stipule, outre le numéro de dossier et la date à laquelle tel médecin accuse réception du document («24195», « 28 sept.1933 Dr Legrand »), le nom et le prénom de la patiente (« Re[63] : Jeanne R* »).

Il convient avant de terminer sur le sujet de l'attention accordée au courrier de Jeanne R*, de tenir compte de la disparité des annotations du personnel hospitalier en regard du prolongement de la réclusion. Si durant les premières années (soit en 1933 et en 1934), le sceau de l'hôpital est apposé à peu près sur chaque manuscrit, il tend à disparaître pour les documents des années suivantes, restriction faite des lettres reçues à l'asile alors que la patiente bénéficie de congés temporaires de neuf mois chacun (du 11 octobre1938 au 4 juillet 39 et du 27 juillet 1943 au 25 avril 44). Ces missives qu'elle a écrites de l'extérieur sont en effet pratiquement[64] toutes sanctionnées du numéro de dossier attribué à la patiente.

Poursuivant le travail en l'état où l'avait laissé les archivistes de Saint-Jean-de-Dieu et ses premiers investigateurs, j'ai repris le classement des textes contenus tous ensemble dans la chemise des documents manuscrits de Jeanne R* non sans recourir, lorsque le matériel l'exigeait, à un système plus personnel d'ordonnancement. D'abord, j'ai fait la photocopie de tous les manuscrits sur laquelle j'ai pris soin d'inscrire les éléments susceptibles d'être éclipsés lors du processus de la reproduction : entre autres, les éléments concernant la sorte de crayon utilisé (encre noire, bleue ou violette et/ou crayon de plomb), la couleur du papier d'origine et la façon dont il était plié, les dimensions (petites ou grandes feuilles), l'occupation recto et verso de la page. Ensuite, j'ai commencé à retranscrire chacune des « lettres » à l'ordinateur en les numérotant en fonction de l'année, du mois ou du jour de leur rédaction. Ce groupement ne s'est pas fait sans peine comme en témoigne

---

[62] Manuscrit 16-1933, non daté par la scriptrice elle-même, est un des rares textes de Jeanne R* qui ne soit pas une lettre; voir Reproduction 27.

[63] « Re », pour référence.

[64] Un manuscrit sur papier à l'en-tête du « Queen's hotel » de Montréal, daté, signé par la patiente et de facture assez soignée, échappe à ce marquage (6-1943). Voir Reproduction 16.

l'adoption d'un numérotage « à rallonge ». J'ai ainsi octroyé, en premier lieu, des numéros pleins aux documents que j'ai appelés « lettres » en ce qu'ils honorent les signes distinctifs du genre épistolaire : présence d'un appel, d'une datation précise et d'une signature finale. J'ai subdivisé ensuite ces chiffres dans le but d'intercaler des « feuilles volantes » non datées qui par leur thème, leur appel, leur calligraphie ou leur présentation semblaient pouvoir être rapprochées de certaines « lettres ». J'ai nommé ces documents « Fragments identifiables ». La série « 5, 5(b), 5(c), 1933 » s'est construite selon ce procédé : de ces trois manuscrits tous adressés à *Mère Ste Anne* et qui reprennent, à peu de choses près les mêmes thématiques, seul le premier spécifie la date de rédaction (*Montréal 17 Mai 1933 / Chère Mère Sainte Anne* – [...]) alors que les deux autres s'ouvrent directement sur l'évocation du nom de la correspondante (*Mère Ste Anne* – *Mère Ste Anne* ; *Chère Mère Sainte Anne*). Pour sa part, la série « 9bis1 » et « 9bis2 » encore pour l'année 1933, a été créée non seulement en fonction d'un destinataire et d'un thème commun (le docteur aurait-il reçu des nouvelles du frère de Jeanne R* à son sujet ?[65]), mais également d'un papier de dimension et de couleur similaires : en effet, ces deux documents étaient les seuls du corpus à avoir été composés sur des feuillets de couleur verte alors que d'autres l'étaient sur des feuillets de couleur rose (10 et 11-1933 ; 5-1934), bleue (13-1933) ou encore jaune (14-1933 et 5-1945). Enfin, les manuscrits 9bis1-1933 et 9bis2-1933 étaient écrits tous deux avec un crayon de plomb.

D'autres chaînes encore ont été établies en regard de la découverte d'indices d'ordre temporels disséminés dans le corps du texte : j'ai ainsi rapproché pour l'année 1943, le manuscrit « 24195-1(bis) » du manuscrit « 24195-1 » qui, bien que non datés faisaient tous deux référence à *[...] 10 ans d'internement* et aux *[...] Fêtes de Pâques*, en plus de s'adresser au même destinataire, un des beaux-frères de Jeanne R* : *Adélard*.

Trace d'un effort de classification pour ainsi dire interminable, ce dénombrement n'a pu néanmoins englober la totalité des textes non datés du corpus, abdiquant en particulier à l'égard d'un ensemble d'une trentaine de documents réfractaires à tout agencement. Les « Fragments non identifiables » ont été regroupés selon une thématique prégnante qui renvoie

---

[65] [...] *Docteur, Si vous avez reçu quelques bonnes nouvelles de mon frère le Dr Rosaire, voulez-vous avoir l'amabilité de me les communiquer* [...] *?* (9bis 1-1933); [...] *Je n'ai jamais eu de nouvelles de mon frère depuis mon internement* – (9bis 2-1933).

soit à la mère de Jeanne, « Non datés Mère (de A à G) », soit à un voyage en Europe, « Non datés Europe (de a à c) » soit à une multitude de thèmes, « Non datés (de 1 à 21) ». Ces fragments de documents manuscrits pourraient être des suites ou des débuts de textes dont ils se sont éloignés. Il en est ainsi, par exemple, du manuscrit N.d.12 qui commence directement avec l'indication du chiffre « 2 », inscrit tout en haut de la page à gauche : *[...] 2) le Bon dieu vous demande de grandes choses pour permettre une aussi terrible épreuve [...].* On est en droit de s'interroger sur ce qu'il est advenu de la première page ? Ces textes que paradoxalement je nomme non datés sont, dans les faits, des textes à la datation incomplète. Ils fournissent, en effet, pour toute reconnaissance des indications du genre : *Au jour le jour*[66], *29 nov.* (N.d.10), *Dimanche* [67], *Lundi 2 heures* (N.d.18), *13 septembre* (N.d.13). Le plus souvent, ils plongent directement, sans indiquer de date, dans le vif du sujet en interpellant sans ambages le destinataire, un médecin la plupart du temps : *Docteur, Je m'en vais [...]* (N.d.3). *Mon cher Médecin [...]* (N.d.21), *Docteur – [...]* (N.d.5), *Monsieur le Docteur Noël, Surintendant médical - Mon cher Docteur, [...]* (N.d.20). Parfois encore le rappel de certains noms de supérieures religieuses de l'asile de Saint-Jean-de-Dieu pouvait permettre la délimitation plus ou moins précise de la période de composition. C'est le cas lorsque la Jeanne fait référence à la sœur Rose-de-Viterbe (N.d.2), mère supérieure de l'asile de 1933 à 1939 ou à la sœur Emile-d'Alexandrie[68], supérieure de 1945 à 1951.

Là comme ailleurs pourtant, il s'agissait de ne pas recourir de façon systématique ou abusive aux assemblages qui semblaient pouvoir être réalisés entre les manuscrits datés et ceux qui ne l'étaient pas. Il y avait lieu plutôt de tolérer l'indécision et d'envisager l'hypothèse selon laquelle les documents épars puissent être soit des brouillons aux lettres datées et signées, soit encore les esquisses d'une parole qui, en quelque sorte, s'exerce à se dire... Une supposition que nous laissons pour l'instant en suspens en attendant de pouvoir la reprendre à l'aune d'une analyse plus fine de la fabrication de l'ouvrage de Jeanne R*[69]. Pour l'heure,

---

[66] Comme sur les manuscrits N.d.1 ou N.d.14.

[67] Comme sur les manuscrits N.d.11 ou N.d.19.

[68] N.d.11, [...] *et la Sup. actuelle, Sr. Emile d'Alexandrie.*

[69] Analyse qui sera entreprise dans le deuxième chapitre de la thèse : « Les manuscrits de Jeanne R* : une fabrication unique. »

penchons-nous sur la question de la périodicité de la rédaction des 122 documents retrouvés dans le dossier 24195.

1.1.2 Aspect quantitatif et périodicité

Une fois accompli le travail de classement de tous les documents manuscrits retrouvés dans le dossier 24195, j'ai élaboré plusieurs tableaux et graphiques dans le but de disposer d'une vision d'ensemble plus précise du corpus.

On se rappellera que le Tableau 1 donne, sous l'appellation simplifiée de « Manuscrits », le nombre général de textes (122) retrouvés dans le dossier de Jeanne. Cela étant, cet inventaire ne distingue pas la différence qui peut exister entre les documents qui composent le corpus des manuscrits de Jeanne. De fait, une clarification s'impose quant à la nature de ces derniers : au premier abord, j'ai cru reconnaître des lettres puisque je pouvais lire des mentions de lieu et de date, des appels[70], des formules le plus souvent convenues précédant la signature de l'auteure. La suite de mes investigations me fit entrevoir que la chose n'était point aussi simple et que de la « lettre », ces manuscrits n'empruntaient peut-être que l'apparence... J'y reviendrai à plus d'une reprise dans les chapitres suivants. Pour l'heure, mentionnons que l'on peut distinguer trois types de manuscrits.

J'utiliserai le terme de « Lettres » pour tout document manuscrit daté et assimilable à une lettre de par sa forme (58 documents). Ensuite, j'emploierai le terme de « Fragments identifiables » pour tout document manuscrit non daté mais qu'il m'a été possible, par des recoupements divers, de rapprocher des « lettres » (34 documents). Enfin, seront désignés par « Fragments non identifiables », tout document manuscrit non daté qu'il m'a été impossible d'associer aux catégories précédantes (30 documents).

---

[70] « L'appel est la formule de salutation que l'on place avant le corps de la lettre. Cette formule varie selon la personne à qui l'on s'adresse ». Simard, Jean-Paul, « La lettre » in *Guide du savoir écrire*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1984, p. 281.

À partir de cette première classification, j'ai réalisé un second tableau (Tableau 2). Il détaille le nombre général des documents manuscrits datés et non datés retrouvés dans le dossier : en rouge le nombre de « lettres », en jaune le nombre de « fragments identifiables » et en blanc le nombre de « fragments non identifiables ». Pour chaque ensemble, le nombre de pages est spécifié. Des 64 documents non datés tels qu'ils apparaissent dans le Tableau 1, j'ai pu en distinguer 34 qu'il m'a semblé possible d'associer aux « lettres » datées et signées.

Tableau 2 : Manuscrits datés et non datés du dossier 24195

	Datés	**Non datés**		**TOTAL**
	« Lettres »	Fragments identifiables	Fragments non identifiables	
Nbre de documents	**58**	**34**	**30**	**122**
Nbre de pages	314	160	101	575

Par ailleurs, le nombre total des « Fragments non identifiables », soit 30 documents, se subdivise de la sorte : 7 documents (26 pages) traitent de la mère ou s'adressent à elle, trois autres (12 pages) ont comme thématique principale le voyage en Europe. Enfin, 20 autres documents (63 pages) recoupent sans distinction les différents sujets de prédilection du discours de l'écrivante.

Par la suite, j'ai entrepris d'élaborer un troisième tableau et un graphique (Tableau 3 et Figure 1, pages suivantes) qui, eux, prennent en compte le total du nombre de documents manuscrits en fonction des années. J'y distingue les « Lettres » (en rouge) des « Fragments identifiables » (en jaune). De ce tableau et de ce graphique, j'exclus les « Fragments non identifiables », puisqu'il s'agit précisément de donner une vision générale de la production scripturale de Jeanne en fonction des années.

Tableau 3 : Classement chronologique des manuscrits du dossier 24195

: année(s) sans production d'aucune sorte

Année	Nbre de « Lettres »	Nbre de fragments identifiables	Total
Avt l'intern.	4		4
1933	10	13	23
1934	8	4	12
1935			
1936	2		2
1937 1938			
*Congé 1	3		3
1939	2	1	3
1940	2	3	5
1941			
1942	1	1	2
*Congé 2	5		5
1943	1	3	4
1944	1		1
1945	4	3	7
1946	7	3	10
1947	3	3	6
1948 1949 1950 1951			
1952	1		1
1953			
1954	1		1
1955 1956 1957 1958 1959			
1960	1		1
1961			
1962	1		1
1963			
1964	1		1
1965 à 1974			
TOTAL	**58**	**34**	**92**

*Congé 1 : congé temporaire du 11 octobre 1938 au 04 juillet 1939
*Congé 2 : congé temporaire du 27 juillet 1943 au 25 avril 1944

Figure 1
Classement chronologique des manuscrits du dossier 24*
(Nombre de documents)

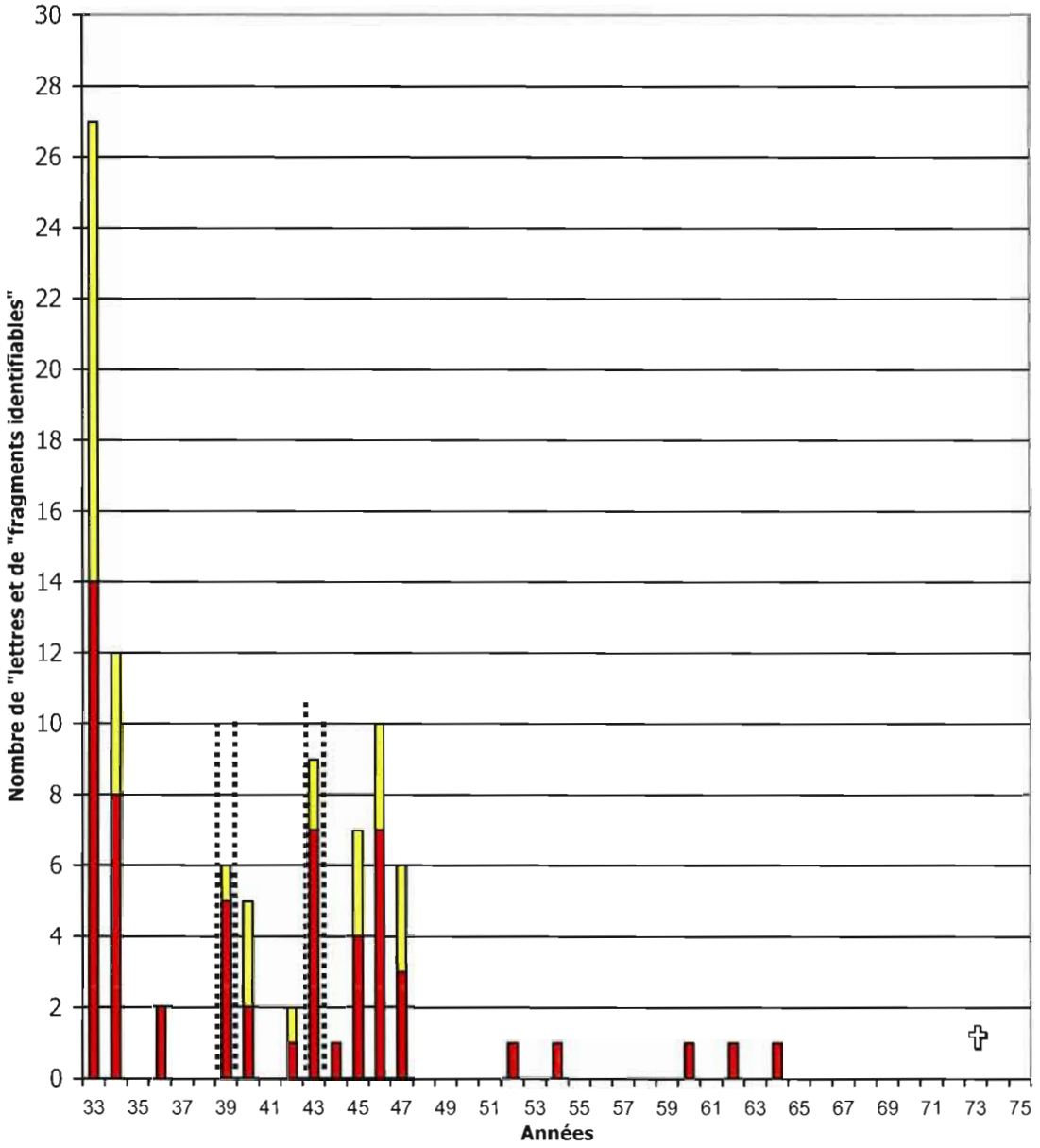


Figure 1 : Classement chronologique des manuscrits du dossier 24195

Nombre de documents	« Lettres »	« Fragments identifiables »	Périodes de congés temporaires	Décès de Jeanne R* (14-02-1974)

En ce qui concerne les « Fragments identifiables » (34 documents), on observe la chose suivante : si l'année 1933 est celle pour laquelle a été constatée la plus importante production de « lettres » (4+10), c'est celle aussi à laquelle correspond le plus grand nombre de « Fragments identifiables » (13). La même chose se produit pour l'année 1934, deuxième en terme du volume de production : 8 « Lettres » et 4 « Fragments identifiables ». Enfin de 1939 à 1947, les « Fragments identifiables » que j'ai pu identifier, vont de 1 à 3... Quoi qu'il en soit, lorsque j'utilise ces données, je prends toujours grand soin de distinguer les « Lettres » (en rouge) des « Fragments identifiables » (en jaune) et ce, aussi bien pour le Tableau 3 que pour la Figure 1 qui l'accompagne. Enfin, il faut ajouter qu'une différence se remarque entre le nombre de pages manuscrites et le nombre de pages retranscrites. Ce fait s'explique par la disparité des dimensions du papier utilisé et/ou de la taille de la calligraphie de Jeanne. C'est cette hétérogénéité que le processus de la retranscription a eu pour effet de niveler.

Un quatrième tableau (Tableau 4, page suivante) donne un aperçu de la quantité de pages (manuscrites puis retranscrites) des « Lettres » et des « Fragments identifiables » en fonction des années. J'ai converti le Tableau 4 en graphique (Figure 2) pour permettre une visualisation plus synthétique de la quantité et de la périodicité de la production écrite de Jeanne.

Tableau 4 : Volume de la production écrite du dossier 24195 en fonction des années

Années	« Lettres »		Fragments identifiables		Total	
	Pages manuscrites	Pages retranscrites	Pages manuscrites	Pages retranscrites	Pages manuscrites	Pages retranscrites
Avant l'intern.	24	24			24	24
1933	38	41	60	78	98	119
1934	34	45	10	14	44	59
1935						
1936	6	11			6	11
1937 1938						
*Congé 1	6	11			6	7
1939	32	33	4	4	44	44
1940	7	7	20	21	27	28
1941						
1942	4	3	2	2	6	5
*Congé 2	33	40			33	40
1943	16	18	11	13	27	31
1944	2	3			2	3
1945	42	34	20	22	62	56
1946	50	67	16	17	66	84
1947	12	16	17	23	29	39
1948 1949 1950 1951						
1952	1	2			1	2
1953						
1954	2	2			2	2
1955 1956 1957 1958 1959						
1960	1	1			1	1
1961						
1962	2	2			2	2
1963						
1964	2	2			2	2
1965 à 1974						
TOTAL	314	362	160	194	474	556

*Congé 1 : congé temporaire du 11 octobre 1938 au 04 juillet 1939
*Congé 2 : congé temporaire du 27 juillet 1943 au 25 avril 1944.

Figure 2 Quantité de manuscrits (nombre de pages) en fonction des années

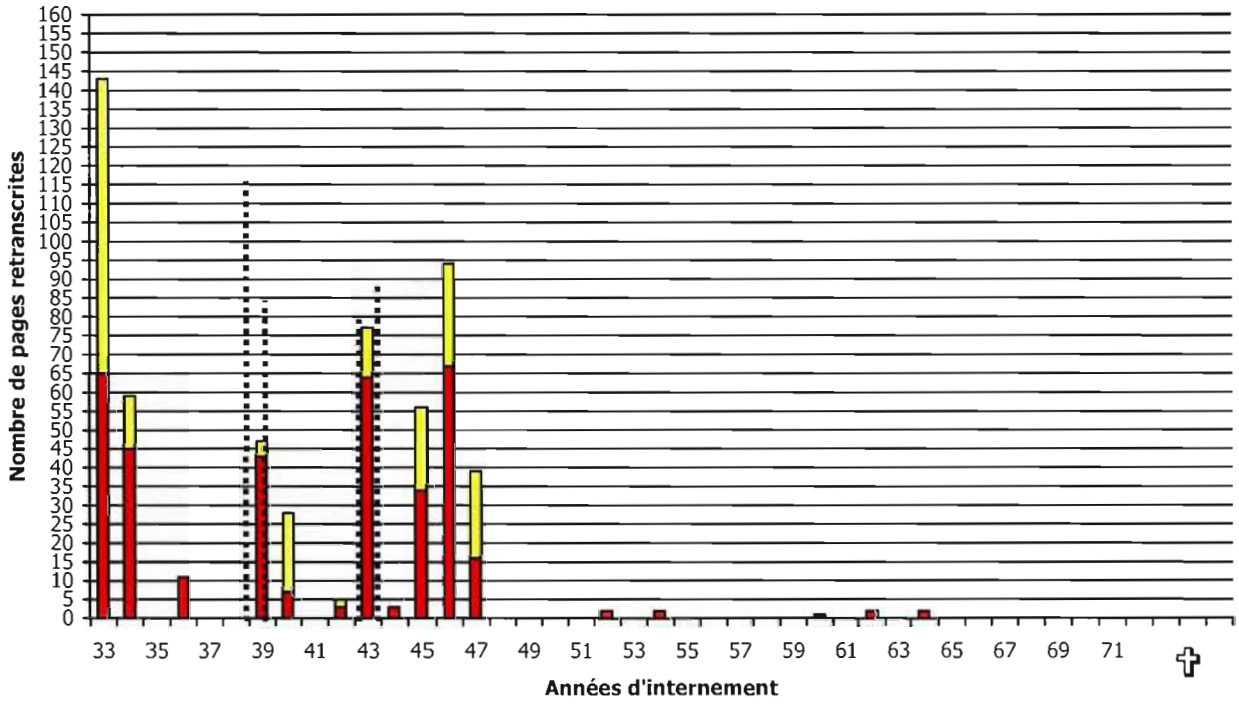


Figure 2 : Quantité de manuscrits (nombre de pages) en fonction des années

Nombre de pages	« Lettres »	Fragments identifiables	Périodes de congés temporaires	Décès de Jeanne R* (14-02-1974)

Enfin, la Figure 3 (« Moyenne du nombre de pages retranscrites par documents manuscrits », en bleu, page suivante), offre une vision de la moyenne du nombre de pages retranscrites par documents manuscrits (« Lettres » et « Fragments identifiables ») en fonction des années.

Pour construire les Figures 1, 2 et 3 qui se présentent sous la forme d'histogrammes[71], j'ai indiqué en abscisse une grandeur, soit les années d'internement de Jeanne à l'asile psychiatrique (1933-1974). Ensuite, j'ai inscrit en ordonnée une quantité, soit le nombre de manuscrits (pour la Figure 1), soit le nombre de pages retranscrites par manuscrits (pour la Figure 2). À l'aide de rectangles, j'ai fait apparaître le rapport entre ces deux variables : la partie rouge des rectangles rend compte des « Lettres », documents manuscrits datés explicitement soit par Jeanne elle-même soit par le personnel hospitalier. La partie jaune de ces mêmes rectangles, désigne des « Fragments identifiables » qui n'avaient pas de date clairement indiquée mais qui, par recoupements (destinataire, thématique ou support similaires), ont pu être rapprochés des « Lettres ».

J'ai pris soin de signaler sur tous ces graphiques, grâce à des tirets, les intervalles des congés temporaires accordés à la patiente durant son internement. Premier congé, entre le 11 octobre 1938 et le 4 juillet 1939 et le deuxième, entre le 27 juillet 1943 et le 25 avril 1944. Finalement, à l'aide d'une croix, j'ai indiqué la date du décès de Jeanne R*, soit le 14 février 1974.

---

[71] « Histogramme : Graphique représentant la densité d'un effectif en fonction des valeurs d'un caractère, et formé par une série de rectangles dont la base constitue un intervalle de variation de ces valeurs et la surface l'effectif correspondant. » Rey, Alain (dir. publ.). Le *Petit Robert 1 : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 1990, sous « Histogramme ».

Figure 3
Moyenne du nombre de pages retranscrites par document manuscrit en fonction des années

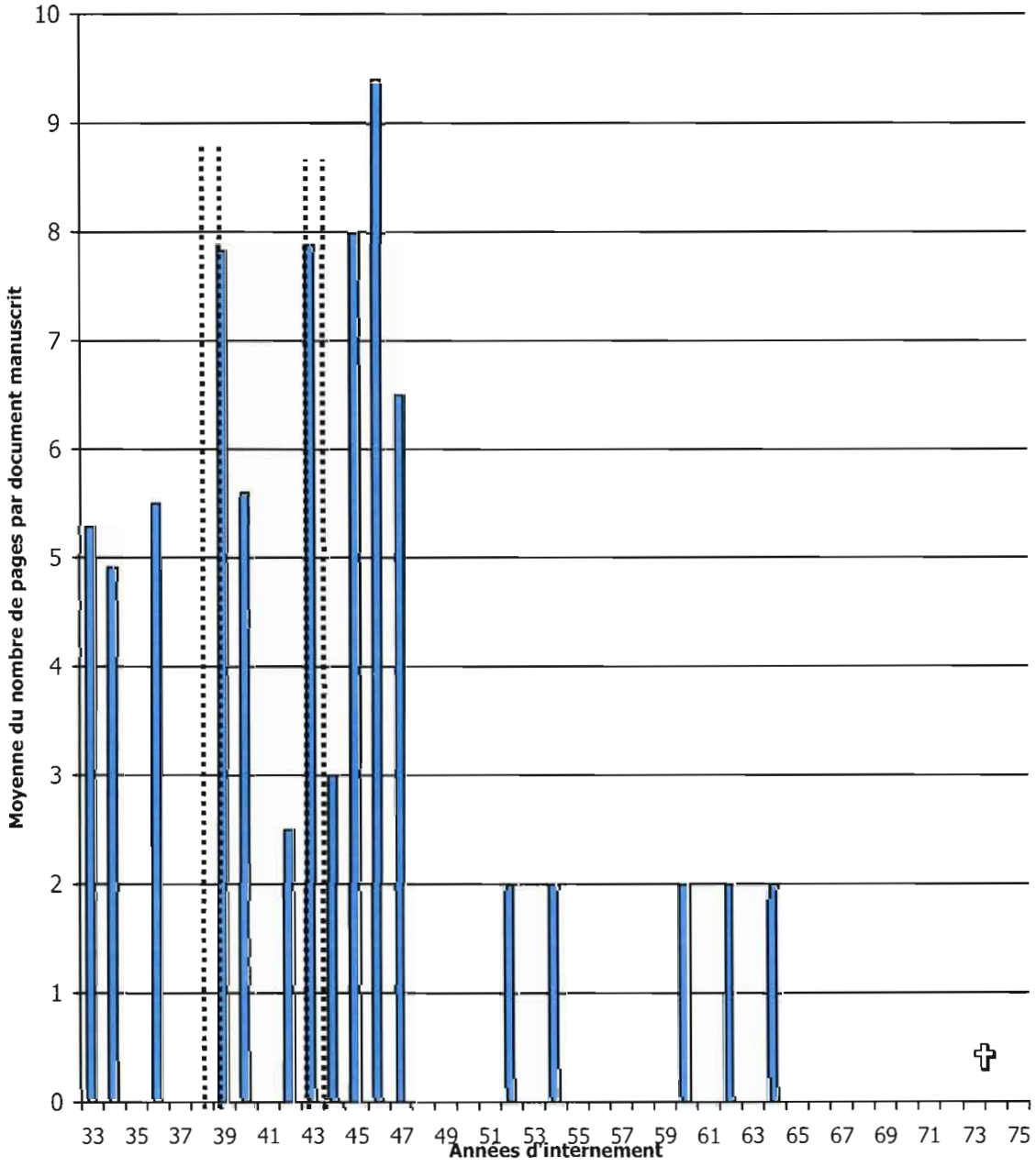


Figure 3 : Moyenne du nombre de pages retranscrites par documents manuscrits

Le dossier 24195 est ainsi formé, en tout, de 122 documents, soit 575 pages manuscrites pour 700 pages retranscrites[72]. De ce nombre de documents qui, à une exception près (le poème), ont tous la forme de « lettres », on retrouve 57 manuscrits complets, c'est-à-dire des « lettres »[73] ; 1 poème[74] ; 34 documents manuscrits – recensés dans la colonne « Fragments identifiables », documents qui ne sont pas datés de façon précise mais qui ont pu être rapprochés des documents datés[75]. Finalement, on retrouve 30 documents manuscrits[76], recensés dans la colonne « Fragments non identifiables ». Pour le décompte détaillé concernant ces « Fragments non identifiables », se reporter au Tableau 3 (« Classement chronologique des manuscrits du dossier 24195).

Arrêtons-nous tout particulièrement sur la Figure 2 (« Quantité de manuscrits, en nombre de pages, en fonction des années ») qui, grâce à un souci constant de retranscription homogénéisée, a permis de produire un graphique aussi fiable que possible.
Globalement, on observe une production écrite maximale la première année d'internement (1933), puis une alternance de productions nourries avec des productions moindres, la dernière lettre retrouvée datant de 1964. De plus près, on relève que l'essentiel de la production écrite de Jeanne s'est fait durant les quatorze premières années de son internement, soit entre 1933 et 1947, et que quelques textes datés de 1952, 1954, 1960, 1962 et 1964 parsèment les vingt-sept années que dure encore sa réclusion à l'asile, soit jusqu'à son décès constaté le 14 février 1974. On remarque des durées plus ou moins longues de « silence » – en 1937 et 1938 ainsi qu'en 1941, puis de 1948 à 1952 – à supposer que le défaut de textes durant ces intermittences puisse être interprété de cette manière, ce qui n'est pas absolument certain... Il est plausible en effet d'imaginer d'autres explications que le « mutisme scriptural » de l'écrivante pour comprendre la discontinuité de sa production

[72] Grâce à la fonction « Statistiques » du programme Microsoft Word, j'ai estimé à 139 082 le nombre de mots tracés par Jeanne R*, et à plus de 19 481 le nombres de lignes d'écriture.

[73] Documents qui comprennent un appel, une date et qui sont signés. 317 pages manuscrites, soit 359 pages retranscrites.

[74] 1 page manuscrite, soit 2 pages retranscrites.

[75] 160 pages manuscrites, soit 194 pages retranscrites.

[76] 101 pages manuscrites, soit 118 pages retranscrites.

durant ces périodes. On pourrait ainsi concevoir que quelques-uns de ses écrits puissent avoir été détruits par elle-même ou par d'autres pensionnaires de l'asile ou que, pour des raisons indiscernables (indifférence ? indisposition ? négligence ?), les membres du personnel hospitalier en charge de cet ensemble de textes n'aient pas porté certains documents au dossier. Il faut dire, et on y reviendra, que pour l'essentiel, ces textes ressassent toujours les mêmes propos. On pourrait évoquer encore l'influence négative des médicaments administrés à Jeanne sur l'attention nécessaire à l'écriture : le dossier médical indique, en effet, que les médecins lui prescrivent, à partir de 1966, du Nozinan, un antipsychotique assez puissant. Toutes explications plausibles... Mais il convient de ne pas oublier que tout un lot de manuscrits non datés n'a pu trouver sa place dans une répartition temporelle ce qui, finalement, laisse subsister des doutes sur ces périodes d'apparent silence.

Attardons-nous à présent aux pics de production écrite. Durant la première et la seconde année de l'internement[77], Jeanne écrit abondamment, d'abord pour protester contre son rapatriement forcé au Canada, puis sous le choc de l'internement pour alerter le plus de personnes possibles. Dans les deux cas, c'est un puissant sentiment d'injustice et l'espoir de voir aboutir sa requête qui alimentent son courrier. Un courrier qui révèle, par ailleurs, une véritable attention à ses destinataires qui sont soigneusement ciblés et dont elle s'inquiète de savoir s'ils ont bien reçu ses missives, *[...] Ma chère Lumina - As-tu reçu une lettre de moi que devait envoyer le Docteur Noël - Président à St –Jean de Dieu - Sanatorium Bourget - ?* (6b-1933). Est-ce dans un souci de peaufiner l'exposé de sa cause que Jeanne semble s'y reprendre à plusieurs reprises pour écrire à certaines personnes ?[78]. Toujours est-il que cet état de fait ne manque pas d'allonger la production écrite de ces deux premières années. Ces hypothèses étant avancées, il ne saurait être question de passer sous silence les effets de la maladie mentale dont souffrait apparemment Jeanne (la paranoïa), effets inextricablement impliqués dans la vigueur de son activité scripturale. Au demeurant, sa production écrite aurait pu constituer un bel objet de recherche pour les médecins de Saint-Jean-de-Dieu pour

[77] Après le 4 mai, date de l'internement, j'ai compté 119 pages retranscrites pour l'année 1933 et 59 pour l'année 1934.

[78] Voir par exemple la série des 3 lettres adressées à Mère Ste-Anne : 5, 5b, 5c-1933.

peu qu'ils s'y soient davantage intéressés comme leur sauvegarde de ce matériel le laissait pourtant présager. À ce sujet, Frédéric Gros signale que :

> [...] L'activité griffonnante prend une importance telle dans les asiles qu'on la traduit en espèce médicale. Ce sera la "graphomanie" touchant tous ceux qui [...] ne peuvent résister au besoin de noircir des pages entières. La manie d'écrire se détaille selon les aliénés. Des structures théoriques s'inventent pour apparier des formes de folie à des formes d'écrits. Le groupe des écrivants le plus important est constitué par les monomaniaques, ceux qui conservent juste assez de raison pour coucher sur papier leur délire. Les mégalomanes épuisent le saint jour à établir des mémoires sur leur place future dans l'organisation mondiale, à détailler leur titre. [79]

Un autre pic de production se remarque à l'occasion des congés temporaires et à leur retour. Durant les congés temporaires, en 1939[80] puis en 1943-1944[81], Jeanne écrit beaucoup depuis l'extérieur au surintendant de l'hôpital, le Dr Omer Noël ou à son remplaçant, le Dr Rodolphe Richard[82]. Enfin, pour les années 1945 à 1947, le graphique (Figure 2, toujours) montre une quantité de production écrite[83] dont l'importance s'expliquerait par une aggravation du délire qui, comme on le verra[84], ouvre les vannes de façon concomitante à une « logorrhée scripturale » ainsi qu'à une désorganisation de la correspondance.

Ces pics rendent compte d'un rapport entre une certaine recrudescence de l'activité scripturale et ces moments charnières où l'espoir d'une libération définitive[85] – et pas seulement temporaire – est encore envisageable. Ils traduisent aussi le désappointement de Jeanne de se voir interner de nouveau pour une deuxième puis une troisième fois, ce qui

---

[79] Gros, Frédéric, *Création et folie : une histoire du jugement psychiatrique*, *op. cit.*, p. 35.

[80] 10 pages manuscrites pour 11 pages retranscrites.

[81] 44 pages manuscrites pour 53 pages retranscrites.

[82] 5 et 6-1943.

[83] 157 pages manuscrites pour 179 retranscrites.

[84] Voir Chapitre 4.

[85] [...] *m'envoyer chercher ma mère et Mgr. Ch. pour mettre fin à la persécution de St. Jean de Dieu, ~~leur~~ signer eux-mêmes notre libération def. de St. Jean de Dieu et nous assurer à toutes trois notre bonheur éternel, tout de suite ce matin, Dr. Noël,* [...] (1-1945); [...] *Faites-moi tout de suite partir en Congé def. p. le Ciel avec le Dr. Noël, Mgr* – (1-1947).

l'incite plus que jamais, peut-être, à multiplier ses courriers pour demander sa délivrance. Exemplaire de ce regain d'activité, le manuscrit 4-1939 (4, 5 et 6 août 1939) pour lequel j'ai compté 28 pages manuscrites[86] et que Jeanne compose un mois après avoir été internée de nouveau. Dans cette lettre, elle table sur les démarches professionnelles entreprises lors de sa libération temporaire auprès de [...] *familles privées* et [...] *dans les écoles de la Province de Québec*, pour convaincre son correspondant, le Docteur Noël, de sa capacité à s'assumer hors institution et de l'importance de la laisser jouir au plus vite de *toutes [ses] libertés* :

> *[...] je vous écris donc aujourd'hui [4 août 1939] pour vous demander toutes mes libertés ne pouvant perdre mon Année, le moment étant venu, Docteur, de récolter toutes les démarches que j'ai faites [...]* (4-1939)

La figure 3 (graphique bleu) qui donne à voir une moyenne du nombre de pages retranscrites par document manuscrit en fonction des années, permet d'établir un rapport entre la Figure 1 (« Classement chronologique des manuscrits du dossier 24195) et la Figure 2 (« Quantité de manuscrits en fonctions des années ») : elle met en évidence la longueur moyenne du contenu des documents. Si en 1933, il y a beaucoup de documents pour beaucoup de pages retranscrites, on note que chaque document n'excède pourtant pas la moyenne de 5 pages ½ de retranscription. En revanche en 1946, peu de documents, pour beaucoup de pages retranscrites, atteignent une moyenne de 9 pages ½ de retranscription par document. Ce décompte souligne que, sous une influence qui à ce stade reste inexpliquée, la longueur des documents a eu tendance à s'allonger au fil du temps pour atteindre un point culminant en 1946, date à laquelle ils augmentent pratiquement du simple au double.

[86] Dans les faits, il s'agit de 8 pages de format légal que la scriptrice a divisé en trois parties et qu'accompagnent trois morceaux de papier de plus petit format utilisés dans leur hauteur.

1.2 Les annexes

Pour appréhender la manière dont Jeanne R* rend compte de sa réalité dans ses écrits, il m'a semblé essentiel, bien que délicat, de chercher à mieux la connaître à travers divers témoignages disponibles en archive au niveau des annexes de son dossier[87]. Compte tenu du contexte asilaire (lieu clos, règles de vie particulières, étanchéité entre l'institution et la société), et des raisons plus ou moins obscures qui ont présidé à l'internement de Jeanne, il était hasardeux de s'appuyer seulement sur une partie de ces témoignages au détriment des révélations de la patiente, toute paranoïaque qu'elle ait été diagnostiquée : comment savoir qui dit vrai, qui invente et sur quoi ? D'où l'exigence de mettre en résonance l'ensemble des discours de façon à s'approcher au plus près possible d'une vérité, celle de Jeanne et de son récit. Par ailleurs, et on y reviendra plus tard dans la thèse, cette question est d'autant plus majeure qu'elle se trouve à être au cœur de la requête de l'écrivante : dire qui elle est.

L'image que l'on peut se faire de Jeanne ne pourrait pas s'étayer uniquement sur les réponses, qui plus est minimes, données par ses proches aux questions d'ordre administratif qui leur sont posées à son sujet alors qu'ils la font admettre à l'asile. Ce signalement sera plutôt le fruit d'un croisement d'informations provenant de plusieurs sources : des informations orales données par la famille au moment de l'internement et consignées dans le dossier médical, de la correspondance rédigée par l'entourage familial et autre de Jeanne R* (antérieurement et durant son internement), des rapports mensuels des docteurs qui l'ont soignée, mais encore des indications relatées par la principale intéressée dans les réponses qu'elle fournit aux questions que lui posent les médecins durant les interrogatoires. Cette étude fait référence également à quatre lettres manuscrites de Jeanne adressées à sa famille antérieurement à son institutionnalisation. Ces lettres, qui se sont retrouvées dans la chemise des documents manuscrits, semblent avoir été utilisées comme pièces à conviction par le frère de Jeanne, Rosaire R*, pour étayer la demande d'internement de sa sœur.

---

[87] Ces documents étant confidentiels, seuls des extraits (et non leur retranscription complète) sont intégrés à la thèse.

Mais avant d'entamer cette analyse, voici l'inventaire des Annexes du dossier 24195. Elles sont composées de deux ensembles de documents : les Annexes médicales et les annexes-lettres.

Pour leur part les Annexes médicales sont constituées de plusieurs documents, dont un premier interrogatoire (A.M.1), assorti d'un examen préliminaire et d'un diagnostic non définitif datant du 09 mai 1933 ; d'un second interrogatoire (A.M.2), daté de 1934 ; d'un dossier médical complet (A.M.3), effectué sur Jeanne à la suite de son internement et non daté[88] ; d'un examen préliminaire signé par le Dr Loignon et suivi d'informations livrées par la famille au moment de l'institutionnalisation en 1933 (A.M.4). Enfin, à ces quatre documents, s'ajoutent diverses informations qui ressortent des rapports de visites des médecins (rapports qui couvrent les quarante et une années que dure l'internement), sur l'état de santé physique et psychologique de Jeanne (diagnostics, médications, analyse d'urine...), ainsi que sur son attitude face aux autres malades (A.M.5).

Les Annexes du dossier 24195 contiennent aussi ce que je nomme des annexes-lettres (A.L.) : ce sont quinze lettres écrites par la famille, par des amis ou par les médecins de Jeanne avant l'internement (7 documents) puis durant l'internement (8 documents). Compte tenu de leur nombre et pour davantage de clarté, je les présente sous la forme d'une liste dans laquelle est présenté le numéro du document, son auteur et la date à laquelle il a été composé.

Avant l'internement (7 documents)

A.L.1 :	Roy (ministre canadien à Paris) à la famille R*.	17 décembre 1932
A.L.1bis :	Réponse de la famille R* à M.Roy.	12 janvier 1933
A.L.2 :	Échange de propos entre les membres de la famille R*.	18 janvier 1933
A.L.3 :	Lettre du Premier ministre Taschereau à la famille R*.	09 mars 1933
A.L.3bis :	Réponse de la famille R* à Taschereau.	15 mars 1933
A.L.4 :	Échange de propos entre les membres de la famille R*.	27 avril 1933
A.L.5 :	Le « Diagnostic-pronostic » du frère de Jeanne R*.	29 avril 1933

[88] On peut toutefois aisément supposer qu'il a été fait en 1933, au lendemain de l'internement.

Durant l'internement (8 documents)

A.L.6 :	Lettre du surintendant de l'asile au Directeur Médical de la Province de Québec (A.H. Desloges)	17 avril 1936
A.L.7 :	Lettre d'Anatole R* à la supérieure de l'asile.	03 mai 1938
A.L.8 :	Lettre d'un avocat à l'institution asilaire.	27 juillet 1939
A.L.8 bis1	Réponse du médecin à l'avocat.	Non daté
A.L.8 bis2	Réplique de l'avocat au médecin.	17 août 1939
A.L.9	Lettre de l'abbé Gaulthier à l'institution asilaire.	14 juillet 1945
A.L.9bis	Réponse de l'institution asilaire.	18 juillet 1945
A.L.10	Lettre d'une amie de Jeanne R*.	17 mai 1950

1.2.1 Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne

Ce qu'il est possible d'apprendre de l'existence de Jeanne R*, en nous basant uniquement sur les renseignements d'ordre administratif consignés dans le dossier médical au moment de son admission le 4 mai 1933 à l'âge de 51 ans, se résume à bien peu de choses : physiquement, d'après les observations des médecins, « [...] elle a les cheveux roux, elle a des verres pour lire, elle est en manque de sommeil [...].[89] » L'inventaire de ses maigres biens parle de son indigence (« souliers usagers, trois bas »...), de sa piété (« un chapelet usagé ») et probablement de ses voyages antérieurs (« 2 sacs de voyage »). Elle est née le 21 février 1882 à Montréal et meurt à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu le 14 février 1974 à une semaine de fêter ses 92 ans, une jambe à moitié rongée par la gangrène. Dans le dossier, on trouve la phrase laconique suivante : « Cause du décès : insuffisance cardiaque,

[89] A.M. 5.

artériosclérose généralisée, gangrène.[90] » Il est indiqué, à ce propos, en date du 28 mai 1971, que les médecins pratiquent une « [...] amputation de propreté de l'orteil droit » mais que la « [...] gangrène progresse graduellement »; en 1973, la putréfaction s'étant attaquée au reste du pied, la famille refuse une nouvelle opération craignant que Jeanne ne la supporte. Mais un an plus tard, soit le 14 janvier 1974, les médecins devront l'amputer « [...] du pied et du tiers inférieur de la jambe. »

Ces quarante années d'internement seront interrompues, en 1938 et en 1943, par deux congés temporaires de 9 mois chacun : un premier congé temporaire est accordé à Jeanne, après 5 ans et 5 mois d'internement, du 11 octobre 1938 au 4 juillet 1939. Un deuxième congé lui est accordé, après 4 nouvelles années d'internement, du 27 juillet 1943 au 25 avril 1944. Deux évasions sont également signalées : une première en 1950, pendant 18 jours, du 25 juillet au 12 août, au cours de laquelle Jeanne se « rend jusqu'à Ste Anne de Beaupré[91] », dont la basilique est le siège d'un important pèlerinage. Durant sa seconde évasion, du 22 au 24 juillet 1951, elle est retrouvée dans une station de police. Elle tentait à nouveau de rejoindre la ville dédiée au culte de la mère de la Vierge Marie, fêtée tous les 26 juillet.

Jeanne est la fille d'Armella P* et de Gustave L* dit R*[92], dont on ne peut préciser ni la profession ni la situation financière. La seule chose que l'on sache c'est qu'il est décédé, selon la famille, « d'un accident », le 3 février 1926. Malgré mes recherches, je n'ai pu lever la chape de silence qui semblait entourer le « décès accidentel » du père et en retrouver les circonstances exactes. Jeanne semblait extrêmement attachée à son père comme le laisse entendre une note portée au dossier en 1966 par le Dr Piché, qui précise qu'elle passait ses journées près de la porte ou dans le corridor à espérer sa venue : « Jeanne se tient dans le corridor disant qu'elle attend son père. »[93]

Dans les informations données par la famille, peu de renseignements apparaissent quant à la fratrie de Jeanne. Néanmoins par recoupements, j'ai pu dénombrer 4 frères et 5 sœurs grâce à la mention de leurs prénoms dans la correspondance que s'échange la famille.

---

[90] *Ibid.*

[91] A.M. 5.

[92] Informations données par des membres de la famille de Jeanne R* (A.M. 5).

[93] Dr Piché, 06 juillet 1966 (A.M. 5).

Jeanne, elle, affirme dans ses lettres provenir d'un foyer qui compte treize enfants : *[...] Si vous saviez [...] tous les sacrifices que [ma mère] s'est imposés pour élever une famille de treize enfants. [...].* (N.d. (Mère) C).

La famille nous apprend aussi que Jeanne a un excellent niveau d'éducation (« Cours gradués 14 ans »), et qu'elle a complété des Études Classiques (jusqu'à l'âge de 19 ans donc), un fait assez rare à son époque pour une jeune fille. Sur le sujet, Micheline Dumont-Johnson souligne combien il était inusité, pour les jeunes femmes québécoises du début du 20ième siècle, d'avoir accès à une éducation supérieure. Pour celles qui décidaient de ne pas devenir des mères au foyer, il leur restait les Ordres ou encore les missions caritatives[94]. Précisément, Jeanne a entrepris un noviciat dans les années 1905-1906 chez les « Sœurs du Bon Pasteur » (A.M.1). Comme le constate Marta Danylewycs, à l'instar de Dumont-Johnson, « [...] l'entrée au couvent, constituait [pour les québécoises de la fin du 19ième siècle] une solution de rechange au mariage, à la maternité et au célibat laïque.[95] » C'est cependant un noviciat qu'elle ne terminera jamais : « Jeanne a été religieuse à trois reprises mais fut renvoyée.[96] » On peut saisir, à l'aune de telles remarques, combien le destin tragique que connaîtra cette femme est révélateur des limites qu'impose à la plupart des Canadiennes françaises de l'époque, l'idéologie patriarcale et catholique : ni religieuse, ni épouse, ni mère, Jeanne échoue en institution psychiatrique. Dans sa thèse sur l'enfermement asilaire des femmes au Québec au début du siècle, l'historienne Marie-Claude Thifault a constaté dans le même sens que :

> [...] lorsqu'il est question de marginalité, les limites normatives sont plus étroites pour celle qui doit jouer le rôle de la bonne épouse mère de famille. Ainsi un regard plus que suspect se posera sur la célibataire, bien que l'homme seul, sans épouse, ne fasse l'objet d'aucun étonnement.[97]

---

[94] Dumont-Johnson, Micheline (ed.), *L'histoire des femmes au Québec: depuis 4 siècles*, Coll. « Idéelles », Montréal, Quinze, 1982.

[95] Danylewycs, Marta, *Profession religieuse. Un choix pour les Québécoises, 1840-1920*, Montréal, Boréal, 1988, citée in Veillette, Denise (sous la dir. de), *Femmes et religions*, Coll. « Études sur les femmes et la religion »; n.1, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 117.

[96] A.M. 4.

[97] Thifault, Marie-Claude, « L'enfermement asilaire des femmes au Québec (1873-1921) ». Thèse de doctorat en histoire, Université d'Ottawa, 2003, p. 49.

Rosaire R. psychiatre avant que d'être frère*

La lecture des lettres rassemblées dans les annexes du dossier offre une description mouvante de Jeanne R*. Comme je l'ai déjà indiqué, le premier ensemble de ces lettres est constitué de sept documents en provenance de l'extérieur, tous rédigés avant l'internement. On y trouve une lettre d'un ministre, M. Roy, datée du 17 décembre 1932, émanant de la « Légation du Canada » à Paris[98]. Elle informe la fratrie de Jeanne R* de la « [...] situation désespérée » dans laquelle se trouve cette dernière « [...] qui vit depuis plusieurs mois à la charge des institutions de charité qui ne pourront indéfiniment lui porter secours.[99] »

Cette lettre est suivie de la réponse, inquiète, qui lui est faite quelques semaines plus tard, le 12 janvier 1933, par un des beaux-frères de Jeanne R*, avocat de profession :

> [...] comme nous ignorons le tout de la situation dans laquelle se débat notre sœur Jeanne, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous apprendre ce que vous appréhendez quand vous dîtes à la dernière phrase du deuxième paragraphe de votre lettre " Au cas où des événements irréparables se produiraient notre responsabilité ne serait pas en cause."[100]

Il est difficile ne pas être certain, compte tenu de tous ceux qui traitent de son cas (des ministres, tels que Roy ou Taschereau, un beau-frère avocat, un frère médecin), que Jeanne provienne d'un milieu extrêmement favorisé. Même en l'absence d'informations factuelles sur la question, nul doute qu'il soit rarissime à l'époque comme de nos jours qu'un ministre, quel qu'il soit, s'implique personnellement dans le cas d'une personne qui crée des désagréments à l'étranger.

À la suite de ces deux premières missives, dans une lettre datée du 18 janvier 1933, des propos sont échangés entre les membres de la famille de Jeanne concernant, entre autres, la

---

[98] Philippe Roy (1868-1948) est nommé haut commissaire du Canada à Paris en 1911 par W. Laurier. Il est aussi l'un des fondateurs de l'Association des étudiants canadiens à Paris (1924). De 1928 à 1938, il est fait ministre plénipotentiaire. J'ai glané ces informations dans : Chalifoux, Jean-Pierre, *Bref rappel des événements qui ont façonné l'évolution des relations entre la France et le Québec depuis la fin du Régime français.* http://www4.bnquebec.ca/rfq/articles/article1.htm, consulté le 10 avril 2007.

[99] A.L. 1.

[100] A.L. 1bis.

question délicate de son hébergement au lendemain de son retour forcé au Canada. Rosaire, le frère médecin de Jeanne, suspectant l'extrême fatigue de sa sœur (« [...] je me suis représenté Jeanne, à peu près complètement épuisée physiquement, moralement et mentalement, [...][101] »), offre de se rendre jusqu'à Halifax pour aller la chercher à la descente du bateau. Curieusement, si l'empathie du frère à l'égard de sa sœur le pousse à l'imaginer sans peine dans un état de faiblesse extrême, pour autant elle ne le conduit pas à s'engager dans une prise en charge. De fait, en ajoutant qu'il l'accompagnera : « [...] jusqu'à Montréal chez celui d'entre nous qui voudra bien lui faire la charité de l'héberger[102] », il s'exclut subtilement de cette responsabilité.

Se trouve également dans cet ensemble de documents, un billet daté du 9 mars 1933, écrit par « L'Honorable L.A. Taschereau » [103], Premier ministre du Québec et adressé au frère de Jeanne, Rosaire. Dans ce courrier, le ministre demande à ce dernier « quoi répondre » à la lettre plutôt « extraordinaire » que lui a écrite sa sœur quelques semaines après avoir été rapatriée au Canada. Cette missive est suivie, le 14 mars 1933, de la réponse plutôt embarrassée de Rosaire. Après s'être excusé du dérangement qu'a pu causer la « demande importune » de sa sœur, il demande au Premier ministre de lui retourner ce courrier afin qu'il puisse :

> [le] porter à la connaissance des membres de [sa] famille qui pourraient ainsi constater l'état de fatigue et d'affaiblissement intellectuel dont souffre [Jeanne], qui la rende absolument incapable de gagner sa vie et pour qu'ils la protègent, dans la mesure de leurs faibles moyens, contre le mal qui la menace.[104]

Les annexes contiennent deux autres lettres, datées respectivement du 27 (A.L. 4) et du 29 avril 1933 (A.L. 5), dans lesquelles Anita et Rosaire, frère et sœur de Jeanne, délibèrent sur les moyens à prendre pour la faire interner à l'asile de Saint-Jean-de-Dieu. Selon Rosaire, il

---

[101] A.L. 2.

[102] *Ibid.*

[103] A.L. 4.

[104] A.L. 3bis.

faudra employer la ruse pour que se révèle la démence de Jeanne puisque, comme il le fait remarquer à sa sœur Anita :

> [...] si on ne se sert pas d'un schéma semblable [inviter, en secret, un médecin qui l'observera] il sera très difficile de faire subir à Jeanne l'examen médical car, en dehors de son délire systématisé chronique, elle raisonne assez bien - Son délire ne s'accompagne pas de déficit global des facultés intellectuelles. Donc faire tenir la conversation autour de l'objet de son délire : Mission. Bourse - Ecran – Sainteté M. S[?] etc.[105]

Dans leur tout récent essai, Cellard et Thifault mentionnent les deux formes de placement disponibles à l'époque lorsqu'il s'agissait de faire admettre à l'asile un individu : le placement dit « volontaire » et le placement dit « officiel » :

> [Le placement volontaire] demeurait l'affaire de la famille. Celle-ci ou un tiers pouvait obtenir l'admission du malade en s'adressant aux propriétaires de l'asile. Cette procédure impliquait que la famille assume les frais d'entretien du malade. Le second mode [de placement] était de la responsabilité du gouvernement qui, par conséquent, devait honorer les frais d'entretien du malade.[106]

L'échange de propos entre les membres de la famille de Jeanne démontre que Rosaire, psychiatre de profession, est particulièrement au fait des procédures qu'il faut suivre pour faire interner sa sœur.[107] Il pense d'abord à un « placement volontaire » [...], c'est-à-dire un placement qui est opéré directement à la demande des parents sans intervention judiciaire [...].[108] » À ce propos, Yannick Ripa fait ressortir dans son étude sur l'enfermement des femmes au 19^{ième} siècle, que :

---

[105] A.L. 4 (27 avril 1933).

[106] Cellard, André et Thifault, Marie-Claude, *Une toupie sur la tête : visages de la folie à Saint-Jean-de- Dieu*, Montréal : Boréal, 2007, pp. 36-37.

[107] Chance ou malchance pour Jeanne, les familles d'autres internés, comme le note Marie-Claude Thifault, devaient parfois « [...] s'y reprendre à plusieurs reprises avant d'avoir en main tous les papiers nécessaires à l'internement. » Thifault, Marie-Claude, « L'enfermement asilaire des femmes au Québec (1873-1921) », Thèse, *op. cit.*, p. 155-156.

[108] *Ibid.*

> [...] le terme de " volontaire" n'est ni ironique ni maladroit, mais bien l'expression d'un pouvoir; qualifier ainsi un(e) interné(e) par la volonté d'un autre et qui doit attendre la décision d'un étranger pour être rendu(e) à la société n'est paradoxal qu'en apparence. Au sein de la famille seule compte la volonté du pouvoir patriarcal [...]. L'aliénation ramène tout individu, quel que soit son sexe, au rang de mineur, elle le fait disparaître derrière la puissance familiale.[109]

Du fait de ses liens familiaux, Rosaire tout psychiatre qu'il est, ne peut rédiger lui-même le certificat médical pour faire interner sa sœur à l'asile psychiatrique : [...] Étant le frère de Jeanne je ne puis rédiger le certificat moi-même, la loi exige que ce soit un autre médecin [...] (A.L.4). Au-delà de ces scrupules quant à la procédure la plus légale à suivre, l'épineuse question de la responsabilité financière de cet internement reste pendante. La famille R* dont certains membres occupent de bons emplois se trouve ici dans une impasse car, comme le relèvent Cellard et Thifault : « [...] Dans le but de réduire les coûts grandissants, [...] le gouvernement [avait promulgué en 1879] un article très clair au sujet des cas admissibles dans les institutions asilaires : « [...] Ne seront admis aux asiles à la charge du gouvernement, que les aliénés qui n'auront pas par eux-mêmes ou par quelques parents obligés par la loi à les soutenir, les moyens de payer en tout ou en partie, leur pension dans un asile d'aliénés.[110] »

La seule échappatoire qu'il reste à la famille R* – qui, comme bien d'autres familles on l'imagine, se trouve dans l'impossibilité d'endosser les frais d'internement –, est de prouver que l'enfermement de Jeanne est devenu une nécessité en raison de son agressivité grandissante et de la honte qu'elle jette sur toute sa famille ; par ce détour, elle s'arrange pour contourner une précision de la loi, citée précédemment, de 1879 : « Les idiots ou imbéciles ne seront pas admis comme pensionnaires du gouvernement aux asiles, à moins qu'ils ne soient dangereux ou une cause de scandale, sujet à des accès d'épilepsie ou d'une difformité monstrueuse ».[111]

---

[109] Ripa, Yannick, *La ronde des folles. Femme, folie et enfermement au XIXè siècle*, Paris, Aubier, 1986, p. 47.

[110] Cellard, André et Thifault, Marie-Claude, *Une toupie sur la tête : visages de la folie à Saint- Jean-de-Dieu*, *op. cit.* p. 37.

[111] Statut du Québec 1879, vol. 13, p. 31, cité dans Cellard et Thifault, *op. cit.*, p. 37.

C'est dans ce but probablement que Rosaire compose un bref « diagnostic-pronostic » qu'il adresse aux médecins de Saint-Jean-de-Dieu, en se référant plus particulièrement à la menace que représente, « pour les autres », l'attitude de sa sœur : « [Jeanne est une] menace pour elle-même, la société ou les autres [mot souligné 4 fois sur l'original] » (A.L.4). Selon ses observations personnelles, elle serait atteinte de :

> [...] Paranoïa avec délire d'interprétation de persécution et de revendication. Psychose à l'état aiguë et dangereuse pour les autres, car la malade exaltée dans sa passion déçue pourra recourir à la dernière violence. Le délire des persécutés-persécuteurs est le plus dangereux qui soit. Son internement devra se faire le plus tôt possible et peut être hâté en s'adressant à la justice.[112]

Fait à souligner, le rapport du frère de Jeanne s'étaye sur une lecture particulière de la production écrite de cette dernière. Il s'agit de trois lettres de récriminations qu'elle avait adressées aux membres de sa famille au lendemain de son rapatriement[113] et de la lettre adressée au Premier ministre du Québec (1-1933), l'Honorable L.A. Taschereau. Rosaire récupère cette correspondance pour avancer de façon non officielle mais néanmoins prégnante un « diagnostic ». Reprenant l'idée que par ses propos « [...] Jeanne inscrit son diagnostic en Grosses lettres[114] », Rosaire donne un titre aux extraits qu'il choisit de retenir : « Thème des idées et interprétations délirantes actuelles. » (A.L.5) On sait qu'à l'époque, certaines théories psychiatriques mettaient de l'avant l'intérêt qu'il y a lieu d'accorder aux productions scripturales des aliénés. Le psychiatre Régis, par exemple, soutient en 1906, que « [...] les écrits d'aliénés constituent le miroir le plus fidèle et le plus exact de l'état intellectuel des malades dont ils émanent. »[115] Frédéric Gros, qui synthétise dans son essai les événements qui ont conduit à « une clinique des productions égarées », note dans le même sens que « [...] L'importance des écrits des malades ne provient pas seulement de l'objectivité

---

[112] A.L. 5.

[113] Manuscrits 2, 3 et 4 -1933.

[114] A.L. 4 – 27 avril 1933 (Lettre de Rosaire R* à Anita).

[115] Régis, E., *Précis de psychiatrie*, Paris, Droin, 1906, p. 184.

que leur confère leur matérialité graphique. Les aliénistes soutiennent encore que l'écrit est un piège où la folie se précipite [...]. »[116]

Une lecture partisane

Ainsi, Rosaire cherche-t-il à mettre en lumière les écrits de Jeanne comme trace d'une folie certaine dans le but de recommander son institutionnalisation immédiate. Dans ce but, il ne se contente pas de récupérer les lettres que Jeanne a envoyées, il les élague, les remaniant parfois carrément. Entre autres, il va modifier les pronoms personnels d'une phrase à une autre ce qui a pour effet de mettre l'accent sur « l'entêtement » de sa sœur :

> [...] L'Evêque m'a dit de rester avec Maman, je ne veux rien entendre autrement – (A.L.5)

Alors que la phrase exacte dans le manuscrit composé par Jeanne R* se lit ainsi :

> [...] *L'Évêque m'a dit de rester avec maman – Il ne veut rien entendre autrement.* (4-1933)

Ce soi-disant entêtement, Rosaire va essayer de le faire ressortir en alignant les uns à la suite des autres des bouts de textes quasi identiques qui appartiennent ou non à une même lettre. De cette façon, il exagère l'effet de redites, de répétition et d'obstination qu'il veut faire comprendre comme étant caractéristique du discours de sa sœur :

> [...] Je ne prendrai de chambre nulle part, conseil de l'Evêque, et demeurai avec maman jusqu'à mon départ pour l'Europe. – Je ne prendrai de chambre nulle part qu'en Europe. – Il s'agit de payer ma chambre en Europe et non à Montréal. [...] (A.L. 5)[117]

---

[116] Gros, F., *Création et folie: une histoire du jugement psychiatrique*, *op. cit.*, p. 20.

[117] Extraits tirés de la lettre de Jeanne à Rosaire (28 avril 1933) et de la lettre à Anita (18 mars 1933).

> [...] Donnez-moi les fonds pour retourner en Europe là où il faut payer ma chambre. – Donnez-moi les fonds pour obéir à l'ordre de Dieu. Donnez-moi les fonds pour retourner là où Dieu veut que je sois, c'est Lui seul qui conduit, les hommes doivent obéir. – Je suis prête à partir et Dieu vous demande les fonds.(A.L. 5)[118]

Ailleurs Rosaire ponctue différemment le texte et/ou « décontextualise » les passages les plus agressifs des missives de sa sœur pour recomposer une lettre de violence concentrée. Il indique, par de simples tirets, qu'il s'agit d'un montage d'extraits de texte (prélevés à différents endroits d'une lettre, voire de plusieurs lettres – il ne précise pas ce détail –) signalant quand même brièvement avant son « pronostic-diagnostic », que ce sont des « extraits d'une lettre de Jeanne écrite à Rosaire le 29 Avril 1933 »[119] :

Voici l'extrait du texte qui succède au « diagnostic-pronostic » de Rosaire :

> [...] Je n'ai pas besoin de conseils de personne, je connais mon affaire et vous n'avez qu'à vous soumettre – Si vous me livrez à la justice des hommes vous serez livrés à la justice de Dieu – (A.L.5)

Et voici, le manuscrit 4-1933, tel que Jeanne l'a écrit :

> *[...] Je n'ai pas de conseil à recevoir de personne, je connais mon affaire – et vous n'avez qu'à vous soumettre. Si vous me livrez à la Justice des hommes, vous serez livrés à la Justice de Dieu qui punit Annita en ce moment – [...]*

Dans l'extrait de texte suivant, qui succède au « diagnostic-pronostic », on peut remarquer que Rosaire, en fait, s'est servi de deux manuscrits. De toute évidence, il cherche à rapporter combien les propos de Jeanne sont menaçants :

> [...] Si je vais à la police ce sera le châtiment sur toute la famille [extrait du 4-1933, p.4] – Dieu va châtier je vous en avertis, si vous vous entêtez – [extrait du Ms 4-1933, p.5] (A.L.5)

Rosaire R* propose ainsi une synthèse des textes de sa sœur dans l'optique de mettre en évidence le péril qu'elle fait encourir, non seulement à elle-même et à sa famille, mais à la société en général. Toutefois en ne reprenant que les formulations les plus revendicatrices de

---

[118] Extraits tirés de divers passages d'une lettre de Jeanne, probablement adressée à son frère, et écrite sur papier à en-tête de l'hôtel Windsor (4-1933, 29 avril 1933).

[119] A.L. 5.

ces lettres et en en faisant ressortir les répétitions, il laisse dans l'ombre les phrases moins exaltées par lesquelles Jeanne tente, avec subtilité parfois, de faire prévaloir aussi son point de vue. La perspective partisane de cette lecture bouche toute autre approche. La famille se rallie au point de vue « éclairé » de Rosaire : il faut enfermer Jeanne au plus vite, « [s]on internement devra se faire le plus tôt possible et peut être hâté en s'adressant à la justice. » (A.L.5)

Devant une telle insistance sur la violence, la dangerosité de Jeanne, on est en droit de se demander, malgré le constat d'une pathologie indéniable, s'il n'y a pas aussi un enjeu économique sous-tendant ces démarches et qui consisterait à faire assumer l'institutionnalisation de cette femme par l'État. L'analyse plus poussée des propos que s'échange la famille au sujet de la prise en charge de Jeanne nous éclairera davantage sur ce point.

Témoignages favorables

Les annexes-lettres du dossier réunissent un deuxième ensemble d'éléments constitué de huit documents, produits cette fois durant la période d'internement de Jeanne R*. Il est formé d'une correspondance en provenance de l'extérieur dont une partie donne à voir cet individu autrement que comme une aliénée à maintenir à l'asile. Cependant, on trouve d'abord une lettre, datée du 17 avril 1936, rédigée par le surintendant de l'asile de Saint-Jean-de-Dieu, probablement le Docteur Omer Noël[120], en réponse à « A. H. Desloges, Directeur médical des Hôpitaux d'aliénés de la Province de Québec ». Dans cette lettre, Noël entérine le pronostic défavorable émis, trois ans plus tôt, à l'encontre de Jeanne R* :

> [...] Pour me rendre à votre demande, je dois vous dire que cette patiente souffre de délire de persécution. Elle présente de nombreuses interprétations délirantes, s'imaginant qu'elle est douée de grands talents [...]; qu'elle est celle que Dieu a désignée pour remplir la mission d'éducatrice parmi ses compatriotes, etc. Elle a perdu tout sens autocritique. Le pronostic, dans son cas, est défavorable.[121]

---

[120] Le docteur Omer Noël est en effet responsable de l'asile à cette époque (il en est le surintendant de 1931 à 1952).

[121] A.L. 6, lettre non signée nommément.

Mais cette partie des annexes contient aussi une lettre datée du 3 mai 1938, adressée par un des frères de Jeanne, Anatole R*, à la « Révérende Mère Supérieure de l'Hôpital du Sacré Cœur, Gamelin ». Tout en reconnaissant le défi que présentent à l'entendement les écrits de sa sœur, Anatole affirme être en mesure de les comprendre et sollicite la permission de venir la chercher :

> [...] Une de vos patientes, ma sœur Jeanne qui m'invite à assister à une séance dimanche prochain, m'écrive[sic] des lettres d'une longueur infinie incapable de comprendre à moins de relire et relire. Tout de même je comprends le sens de ses lettres; elle me dit de venir la chercher jeudi de cette semaine et des fins de semaine. Avant d'accepter ses ordres, je vous demande si vous pourriez accorder cette faveur; faut-il s'adresser au docteur Noël ? [122]

Plus d'une année après cette requête (dont rien n'indique dans le dossier qu'elle ait été consentie), Anatole requiert les services de la justice. En témoigne la présence, dans le dossier, de lettres[123] d'un avocat, demandant « [...] au nom de son client, Anatole R* », le frère de la patiente, la libération de Jeanne internée injustement, selon son plaidoyer : « [...] Le souci de la justice et de la vérité me contraint de vous apprendre au cas où vous ne le sauriez déjà, que Melle Jeanne R* n'est pas une irresponsable passible de l'internement[124]. »

Dans sa lettre, l'avocat estime au fond bien inoffensive l'excentricité de l'attitude de Jeanne :

> [...]Elle ne se voit pas vieillir [...] Elle souffre encore d'une propension à solliciter l'appui des personnages influents. Mais je vous le répète, ce n'est pas assez pour qu'on l'enferme. Son caractère au surplus est très agréable, parfaitement équilibré et elle a conservé tout son raisonnement et tout son jugement. Elle est encore capable, à son âge, de concentration prolongée sur un problème à résoudre.[125]

---

[122] A.L. 7.

[123] A.L. 8 (27 juillet 39) et A.L. 8bis2 (17 août 1939).

[124] A.L. 8, première lettre de l'avocat (27 juillet 1939).

[125] *Ibid.*

De plus, ce plaidoyer est le seul élément formel qui vient accréditer les prétentions de Jeanne à avoir mené une carrière artistique ; on verra que les médecins de leur côté se moquent de ces prétentions. L'avocat, lui, en parle comme d'un fait : « [...] Elle souffre, comme bien d'autres personnes, d'une tendance à la mégalomanie mais qui se restreint à sa carrière artistique, [...] et elle espère toujours reprendre, soit à la radio, soit sur la scène, les rôles qu'elle a joués autrefois à Paris.[126] »

Il reste que ce qu'il dénonce, c'est la crainte de la famille du déshonneur que la conduite de Jeanne risque de porter sur elle :

> [...] Le malheur pour elle, c'est qu'elle est indigente, qu'elle s'habille de façon surannée, et que certains membres de sa famille qui font la plus large part à leurs sentiments d'orgueil, n'aiment pas la voir, soit à l'église, le dimanche, soit dans des milieux artistiques, pendant la semaine, s'afficher. Ils disent que cela leur nuit à eux et à leurs enfants.[...][127]

Cependant, à la suite de cette demande de libération, le surintendant de l'asile réfute l'argumentation de l'avocat qu'il juge naïve[128]. D'après Noël, en effet, son ignorance en matière de psychiatrie l'empêcherait d'apercevoir, sous l'apparente lucidité de Jeanne, les indices d'un véritable trouble du raisonnement dénonçant son déséquilibre mental :

> [...] Vous ne semblez pas avoir une conception très nette d'une aliénée, quand dans un paragraphe de votre lettre vous déclarez que cette malade est capable "de concentration" prolongée sur un problème à résoudre. Mais c'est le cas de beaucoup d'aliénés. Le véritable trouble existe ailleurs et ici c'est dans la finalité du jugement qu'il faut le rechercher. [...] Je ne continue pas l'énumération de ses idées délirantes qui en font une revendicatrice hautaine [et] pincée. Elle est inadaptable dans la société où elle est une véritable épave(?). Comme tel, vous comprendrez que sa place est bien ici et qu'elle est une véritable aliénée. (A.L. 8bis1)

---

[126] *Ibid.* La mégalomanie est définie par la psychiatrie, comme « [...] un comportement pathologique caractérisé par le désir excessif de gloire, de puissance ou l'illusion qu'on les possède. » Couramment, on appelle un mégalomane celui qui montre « [...] un orgueil excessif, une ambition injustifiée ». Rey, Alain (dir. publ.), *Le Petit Robert 1*, Paris, Le Robert, 1990, sous « Mégalomanie », p. 1175.

[127] A.L. 8, première lettre de l'avocat (27 juillet 1939).

[128] Dans une lettre datant probablement du 09 août 1939 (A.L. 8bis 1). Les archives ne contenaient que le brouillon de la lettre du médecin, l'original ayant été envoyé à l'avocat, qui indique « [...] en réponse à votre lettre du 9. » (A.L. 8bis2)

Il faut noter que pour l'essentiel, cette réponse reprend les affirmations que le Docteur Noël présentait quelques années plus tôt à l'occasion d'un congrès de médecine. Dans son article « L'intelligence des aliénés », le Dr Noël met en garde avocats et magistrats contre l'apparente lucidité de certains aliénés atteints de « [...] formes simples de folie ». Cette lucidité peut tromper l'entourage, affirme-t-il, mais non le médecin psychiatre qui, capable « [...] d'étudier à fond le fonctionnement des facultés mentales », est en mesure de déjouer les apparences.[129] Quoi qu'il en soit, et en dépit de ces propos, l'homme de loi persiste, malgré donc son « [...] opinion de profane », à considérer que « [...] l'état de cette malade n'entraîne pas la nécessité de l'internement. »[130] Ainsi et par l'intermédiaire de l'avocat, deux frères, Rosaire et Anatole, offrent deux lectures diamétralement opposées de l'attitude de Jeanne.

Les annexes-lettres contiennent le témoignage d'un ami de Jeanne qui va dans le même sens que celui d'Anatole. Dans sa lettre, datant de 1945, l'Abbé Gaulthier après avoir visité Jeanne à l'hôpital et l'avoir « [...] trouvée si bien, si normale », souhaite pouvoir « [...] la sortir une journée pour l'emmener à l'Oratoire St-Joseph.[131] » Cette permission, comme de fait, sera refusée mais cette fois par l'assistant du surintendant médical, le docteur Richard. Quatre jours plus tard, ce dernier évoque à l'instar de Noël l'attitude déplacée de Jeanne et les ennuis qu'elle ne manque jamais de provoquer à chacune de ses sorties de l'hôpital :

> [...] A deux reprises [les médecins lui ont] accordé un congé d'essai, mais les conséquences en furent très pénibles. Elle vivait dans un état de misère plutôt physiologique très marquée, elle passait son temps à ennuyer différents personnages éminents, réclamant toujours qu'ils reconnaissent son talent. A cause de ces changements, nous jugeons que pour son propre bien, ainsi que pour le bien de la communauté en général, le meilleur endroit pour elle est actuellement cette institution. Encore à cause de cet état, nous n'avons aucun intérêt à lui accorder même une journée pour se rendre à l'Oratoire St- Joseph, en étant persuadés qu'elle en profitera pour causer d'autres ennuis.[132]

---

[129] Noël, Omer, « L'intelligence des aliénés » in *Les Actes du Septième Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord*, Montréal, Imprimerie Librairie Beauchemin Limitée, 1923, pp. 375-385.

[130] A.L. 8bis2, lettre datée du 17 août 1939.

[131] A.L. 9, lettre de l'abbé Gaulthier (14-07-45).

[132] A.L. 9bis. Réponse du médecin à l'abbé Gaulthier (18-07-45).

Finalement, un dernier témoignage en faveur de Jeanne clôt l'inventaire du courrier contenu dans les annexes-lettres du dossier. Il s'agit d'une lettre datée du 17 mai 1950 d'une amie qui vit aux États-Unis et qui désire recevoir des nouvelles de Jeanne. Si cette lettre nous apprend peu sur cette dernière, elle laisse deviner toutefois son aptitude à susciter une amitié fidèle malgré le nombre des années écoulées :

> [...] je m'intéresse à elle, à chacune de mes vacances à votre admirable pays, je me fais un devoir de venir voir Melle R* et de lui porter q.q. douceurs, mais je suis actuellement peinée de n'avoir signe de vie et je m'inquiète d'elle - Aussi, veuillez m'excuser, Monsieur le Directeur, si j'insiste pour savoir comment est sa santé ?[133]

Ce qui frappe à la lecture de ces différents textes qui composent l'ensemble des annexes-lettres, c'est que d'un côté on a la position médicale, celle des médecins de l'asile et du frère psychiatre qui réclament puis maintiennent l'enfermement, et de l'autre, à l'opposé, celle des proches, les amis mais aussi un frère qui tentent de la sortir de l'asile.

Les raisons de l'internement

Grâce à la lecture transversale de ces deux ensembles de lettres, il est possible de dégager les raisons évoquées par la famille pour justifier l'internement de Jeanne et le maintenir, malgré les tentatives d'opposition de son frère Anatole (par la voix de son avocat), et de l'Abbé Gaulthier, un ami personnel. Ces raisons fondées sur des reproches faits à l'intéressée, semblent se justifier d'autant mieux que la famille aurait elle-même des tracas d'ordre financier et prendrait, d'autre part, de plus en plus conscience de la difficulté psychologique qu'il y aurait à assumer cette sœur "en liberté" : « Qui la prendra? » (A.L.2). Mentionnons ces raisons qui parlent de Jeanne et annoncent, on l'examinera ultérieurement, l'essentiel des thématiques qui nourriront son discours.

Le motif pécuniaire apparaît de façon récurrente dans les critiques qui sont dirigées contre elle, « [...] N'a jamais été capable de gagner sa vie, a toujours quémandé son argent,

[133] A.L. 10. Lettre d'une amie de Jeanne (17 mai 1950).

fait des dettes ici et là, est à la charge de tout le monde » (A.M.4) ; « [...] quémandeuse, revendicatrice [...] » (A.M.1). En regard, certains éléments de la famille avancent leur propre manque d'argent, comme le beau-frère de Jeanne R* qui avoue à Monsieur Roy, le ministre canadien délégué à Paris que : « [...] par suite des temps difficiles que nous traversons, aucun de nous n'est présentement en état de lui venir en aide financièrement autrement que de lui donner le logement et le couvert dès qu'elle sera rapatriée. [...] » (A.L.1 bis)

On est en mesure ici de mieux apprécier, en s'inspirant des observations que fait Marie-Claude Thifault dans une partie de sa thèse (« Folle et sans le sou »), l'éprouvante situation dans laquelle Jeanne plonge sa famille. Pesant de tout le poids de son inertie, elle représente en effet une charge de plus en plus pénible à supporter :

> [...] Insensées, déséquilibrées ou démentes, elles sont nombreuses à vivre au crochet de leur époux, de leurs parents ou de leurs enfants. Dépendantes économiquement du milieu familial, elles représentent un poids, un fardeau et bien souvent un embarras. En plus d'être un membre non productif au sein de l'unité économique que compose la cellule familiale, elles nuisent à l'autonomie, à la détermination et à la disponibilité des autres membres actifs de l'unité de production que constitue la famille. [...] Tapageuses, silencieuses, provocatrices ou réservées, elles réussissent à drainer toute l'énergie de ceux avec qui elles vivent. Elles sont une source intarissable d'épuisement assurée.[134]

Les membres de la famille R* évoquent ainsi leur lassitude à continuer à subvenir aux besoins de leur sœur. S'ils ne refusent pas totalement d'aider Jeanne à son retour d'Europe, en se proposant de l'héberger par exemple, ils progressent dans l'idée de la faire interner devant l'entêtement et l'agressivité qu'elle démontre à leurs yeux. Notons qu'une fois de plus, c'est Rosaire qui parle :

---

[134] Thifault, Marie-Claude, « L'enfermement asilaire des femmes au Québec (1873-1921) », *op. cit.*, p. 163-164.

> Ma bien chère Anita :
> Je t'envoie la lettre que j'ai reçue de Jeanne au lendemain de ton téléphone et tu voudras bien me la retourner. Comme c'est triste, son état s'est empiré [...] Continue ne te laisse pas abattre par le redoublement de souffrance que t'apporte Jeanne [...]
> Donc, Jeanne en plus d'être si malheureusement affligée par la déroute de ses facultés mentales (et principalement son jugement - raisonnement - bon sens - autocritique) a le caractère le plus détestable du monde et elle est absolument insupportable - [...] Donc devant Dieu, je crois que tu ne peux pas, à cause des suites graves qui pourraient s'ensuivre loger Jeanne chez toi - [...] Sois donc ferme dans ta décision de ne pas recevoir Jeanne [...] l'opinion publique - le qu'en dira-t-on - fiche toi de tout cela – [...] (A.L. 4, avril 1933)

Des reproches relatifs à l'excentricité de Jeanne apparaissent aussi dans les courriers qui la concernent.[135] Ils se rapportent à sa volonté tenace d'être une artiste avec des rêves de grandeur :

> [...] et les éléments provocateurs de sa détresse actuelle ont été les illusions, idées fixes, rêves irréalisables, [...] donc[sic] sa vie n'est qu'un tissu; [...] (A.L. 2, janvier 1933).

> [...] Maintenant que Jeanne est arrivée à la phase où elle constate qu'elle a tari la somme de ses moyens de réaliser ses rêves délirants [...] (A.L. 4)

Ces reproches concernent encore son statut de célibataire, maintenu après trois noviciats interrompus, célibat qui contraint sa famille à la prendre en charge. Cette critique voilée quant à son état de « vieille fille », il m'a semblé pouvoir l'entendre au détour d'une référence que fait Rosaire au récit évangélique de « Suzanne et les deux vieillards », tiré du *Livre de Daniel* (Chapitre XIII). Remerciant son beau-frère d'avoir prestement répondu à la lettre alarmante de M. Roy[136], Rosaire exprime son soulagement à voir que toute la famille

---

[135] Jeanne est encore, à 50 ans passés, pleine de vigueur. Impossible du coup d'invoquer l'abattement, le chagrin ou la morosité de son caractère pour justifier son internement ; il faut tabler sur autre chose. M.-C Thifault souligne au sujet des motifs évoqués pour interner un individu que « [...] L'attitude dépressive des femmes est reconnue comme étant une cause possible de folie. L'ennui, l'abandon, l'isolement et la tristesse féminine sont des attitudes négatives qui peuvent engendrer l'aliénation. Si toutefois les femmes sont dynamiques, alors là il est question d'excès et bien sûr la folie les guette. » Thifault, Marie-Claude, « L'enfermement asilaire des femmes au Québec (1873-1921) », *op. cit.*, p. 143.

[136] A.L.1, décembre 1932.

arrive à des déductions similaires aux siennes. Il constate que, « [...] sans nous être concertés nous disons la même chose et nous arrivons aux mêmes conclusions. Nous n'avons donc pas à craindre qu'un Daniel se lève contre nous pour nous convaincre[137] comme les deux vieillards, [...]. » (A.L.2) Emblématique de la croyance selon laquelle la vérité triomphe toujours, cette histoire biblique raconte comment Suzanne, faussement poursuivie pour adultère par deux vieillards à qui elle s'était refusée, est condamnée à mort. Elle est secourue *in extremis* par Daniel qui réussira à établir les incohérences du témoignage des accusateurs. C'est surtout, pourtant, la manière dont Rosaire conclut son allusion biblique qui a attiré mon attention : « [...] et de plus Suzanne n'est pas Jeanne, hélas ! ». Par le bien de ce « hélas », Rosaire ne suggère-t-il pas l'idée que si Jeanne avait eu une vie intime plus épanouissante, en d'autres termes si elle s'était mariée, la famille n'aurait pas à en prendre soin comme elle se voit obligée de le faire à présent ? : « [Jeanne] est incapable présentement de pourvoir à elle-même et quand le sera-t-elle ? » (A.L. 2)

Dans sa lettre, l'avocat pointe un autre motif relatif à l'habillement peu orthodoxe de Jeanne, que sa famille désapprouve :

> [...] Le malheur pour elle, c'est qu'elle est indigente, qu'elle s'habille de façon surannée, et que certains membres de sa famille qui font la plus large part à leurs sentiments d'orgueil, n'aiment pas la voir, soit à l'église, le dimanche, soit dans des milieux artistiques, pendant la semaine, s'afficher. Ils disent que cela leur nuit à eux et à leurs enfants. (A.L. 8. juillet 1939)

De la même manière, la famille blâme sa propension à déranger des gens haut placés, comme Taschereau par exemple, Premier Ministre du Québec, à qui Jeanne R* écrit une lettre[138], qui va obliger les siens à présenter des excuses : « [...] J'ose donc espérer que vous voudrez bien lui pardonner sa demande importune et accepter en retour mes sentiments de profonde gratitude pour l'intérêt que votre gouvernement lui a marqué dans le passé.[139] »

---

[137] Dans le sens de « 2) *convaincre quelqu'un de* : donner des preuves de (sa faute, sa culpabilité), amener quelqu'un à reconnaître qu'il est coupable. » Rey, Alain (dir. publ.), *Le Petit Robert 1*, Paris, Le Robert, 1990, sous « convaincre ».

[138] Manuscrit 1-1933, composé quelques mois avant l'internement.

[139] A.L. 3bis, réponse de Rosaire à Taschereau.

Soit dit en passant, cet échange entre Jeanne, sa famille et le Premier ministre du Québec confirme notre hypothèse que Jeanne provient d'une famille privilégiée, car autrement comment expliquer que Taschereau, à la réception de cette missive alarmante, sache immédiatement à qui faire part de son inquiétude ?[140]

Cependant, et par-dessus tout peut-être, la famille de Jeanne s'inquiète de son mysticisme exacerbé comme le donne à entendre cette fausse interrogation de Rosaire qui de toute évidence ironise face aux prétentions mystiques de sa sœur, « Jeanne quoique Sainte ? [...] » :

> [...] n'importe quel spécialiste c'est à dire psychiatre, va s'apercevoir de son délire, et se prononceront[sic] pour l'internement même aidé par la police, car dans sa passion déçue Jeanne quoique Sainte ? - pourra recourir à la dernière violence, sans remords – au contraire cet acte de violence la délivrera pour un temps de son agonisante torture. (A.L.4)

En filigrane, on devine la gêne d'une famille – qui a une réputation à tenir –, à supporter plus avant ces comportements hors normes. Mais c'est en définitive la hantise d'un passage à l'acte de celle qui est incriminée (« [...] si Jeanne devenait soudainement dangereuse (ce à quoi elle est exposée tôt ou tard selon moi) [...] » (A.L.4)), qui va pousser Rosaire à rédiger, depuis Québec, une lettre à sa sœur Anita chez qui Jeanne réside à Montréal. Dans cette lettre, il indique à Anita la démarche administrative à suivre pour faire interner par la force une Jeanne potentiellement dangereuse, pour elle comme pour les autres, et la faire admettre à l'asile de Saint-Jean-de-Dieu comme patiente publique (« [...] dont l'entretien est aux frais de la province et de la ville. » (A.L.4)). Il explique le « piège » à tendre à Jeanne pour qu'elle se confonde :

---

[140] Dans leur essai, Cellard et Thifault ont noté (*Une toupie sur la tête, op. cit.*, p. 126) que d'assez nombreux patients se sont adressés, au cours de leur internement, à Taschereau et que ce dernier prenait la peine, bien qu'indirectement, de leur répondre. Habitué, on l'imagine, à recevoir des lettres insanes, Taschereau a sans doute saisi d'emblée ce que ce courrier de Jeanne présageait quant à l'état psychologique de son émettrice…

> [...] Il me vient une idée : Voici comment tu pourrais t'y prendre pour faire examiner Jeanne par le Dr Loignon [un médecin de Saint-Jean-de-Dieu] . Tu vas d'abord aller [le]voir et lui remettre les 3 lettres que je t'envoie = Taschereau etc où Jeanne inscrit son diagnostic en Grosses lettres. Puis tu obtiendras de lui qu'il aille prendre le souper chez toi un de ces soirs, bien entendu il faudra absolument que Jeanne y soit et ignore le but de sa visite. Tu mettras la conversation sur les idées religieuses - Europe . Voyage. Mission - écran - Sainteté de Jeanne - au besoin tu la contrediras franchement pour faire sortir le diagnostic - Tu l'exciteras etc. De son côté Loignon observera son état mental sans qu'elle s'en doute, s'étant présenté chez toi comme par hasard à titre d'ami de la famille - pour demander de nos nouvelles.[...] (A.L.4)

Dans ses écrits, rédigés pendant l'internement, Jeanne reviendra à plus d'une reprise[141] sur le piège tendu par ses frères et sœurs, *[...] qui [la] jalousent intensément*, pour l'enfermer à Saint-Jean-de-Dieu. Était-ce celui-là ?[142] On l'imagine...

En fin de compte, Rosaire formule à usage interne familial un diagnostic bien senti – il en a les compétences professionnelles – qui mettra un point final aux hésitations de la famille quant à l'urgence de l'internement de Jeanne : « Paranoïa avec délire d'interprétation de persécution et de revendication. Psychose à l'état aigu [...].[143] »

---

[141] Jeanne R* fera mention de ce piège jusque dans son tout dernier écrit (1964) et dans 19 autres de ses manuscrits : 5, 5b et 5c, 6a, 6b, 7, 8, 9a, 12, 15, 16-1933; 1-1934; 1-1939; 2-1940; 3-1946; N.d.13 et 14; N.d. Mère C; N.d. Europe b et c.

[142] Dans le manuscrit 1-1934 Jeanne R* mentionne, dans la même phrase, la rencontre du docteur Loignon chez sa [...] *jeune sœur* et son internement à Saint-Jean-de-Dieu. Tentant de contester l'autorité que s'est arrogée sa famille à son endroit, Jeanne enchaîne en avançant que [...] *si c'eut été la volonté de Dieu, [elle] y serai[t] venue [d'elle même], [elle] n'aurai[t] pas attendu qu'[on lui] tende un piège.*

[143] *Cf.* Extrait A.L. 5, déjà cité.

1.2.2 Les Annexes médicales : première adresse de Jeanne aux médecins

À la lecture des annexes médicales, une image plus précise de Jeanne s'élabore pour nous à partir des deux sources : les diagnostics posés par les médecins dans les rapports qu'ils vont faire sur elle durant son internement, et les interrogatoires.

Étude du dossier médical

Le dossier médical est constitué, je le rappelle, d'une première masse de documents dactylographiés qui réunit, outre un premier interrogatoire daté du 9 mai 1933[144], les résultats de l'examen préliminaire et l'établissement du diagnostic, documents que j'ai réunis sous l'appellation « A.M.1». Sous la dénomination « A.M.2 », j'ai recopié un autre interrogatoire, daté de 1934, qui avait été retranscrit manuellement par le personnel hospitalier. Le document « A.M.3 » (non daté) contient des informations assez personnelles sur Jeanne, livrées fort probablement par sa famille au lendemain de son internement. Très officiel, le document A.M.4, se présente sous la forme d'un formulaire à remplir intitulé « EXAMEN PSYCHIATRIQUE » ou « Historique du cas de Jeanne R*, née à Montréal, le 21 février 1882, admise à l'hôpital le 4-5-33 ». Le dernier ensemble de documents, A.M.5, quant à lui, est formé d'un « Premier rapport d'examen médical » et d'extraits[145] des rapports mensuels faits par les médecins sur Jeanne R* : ces dernières notes s'appliquent, dirait-on, à bien souligner son (mauvais) caractère et son attitude agressive (sa rébellion ?) envers les autres pensionnaires de l'asile[146]. Elles concernent aussi l'état et l'évolution de son délire et de sa

---

[144] « Un interrogatoire » est une suite de questions posées aux patients, dans le cadre de l'institutionnalisation psychiatrique, à laquelle assiste une « Assemblée de médecins ». Dans le cas de Jeanne R*, sont présents les docteurs Noël, De Bellefeuille, Richard, Legrand.

[145] « D'extraits » seulement puisque par mesure de protection de l'information, je le rappelle, le groupe de recherche dirigé par Michèle Nevert avait le droit de consulter ces documents, seulement, et non de les photocopier.

[146] « 01 Février 1937: la patiente est empoisonnante pour la Salle; n'est plus contente de rien, elle est envoyée ailleurs. »; « 21 Août 1940: Jeanne vient de se battre avec une malade. » (A.M.5).

santé physique, les médicaments qu'on lui administre, sa propension à l'écriture etc. A titre d'exemple, on peut citer les rapports suivants :

> 16 Mai 1936 : État stationnaire. Aussi délirante que jamais - Cherche à écrire à tous les hauts personnages pour réclamer sa sortie. - Caractère très désagréable – (A.M.5)
>
> 05 Avril 1946: Jeanne a égratigné Mme S*, elle a frappé à la figure Melle M* sans motif. Camisole. (A.M.5)
>
> 23 Mars 1946: Aucun changement à noter - Malade passe son temps à se [trotter?] d'une place à l'autre, écrit continuellement, et parle sans cesse, thème délirant - Mystique persistant. (A.M.5)

À parcourir ces documents réalisés par l'institution psychiatrique, il appert que le diagnostic de Rosaire émis par petites touches tout au long de ses missives à sa famille puis synthétisé finalement dans son courrier du 29 avril 1933[147] à sa sœur Anita, est quasiment identique à celui qu'émettront, suite à leurs propres investigations, les médecins de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à savoir : « Paranoïa; psychose paranoïde; délire de grandeur - de persécution; psychose hallucinatoire; mystique ». (A.M 1)

> [...] Pour moi, tu peux y aller sans crainte, Jeanne souffre d'une Psychose Constitutionnelle qui se nomme "La Paranoïa" avec ces formes de délires 1) le délire d'interprétation, 2) le délire de revendication. (A.L. 4. 27 avril 1933)

Leur diagnostic, les psychiatres ont pris le temps de l'affiner pendant deux ans. Ils n'y reviendront pas, si ce n'est en 1965 (Jeanne a alors 83 ans), pour le transformer en diagnostic de « démence sénile » :

> 14 Décembre 1965: Du point de vue mental, la malade est extrêmement détériorée, elle est entrée dans cette institution il y a 32 ans avec un diagnostic de paranoïa, mais le tableau aujourd'hui est celui d'une douce démence sénile. (A.M.5)

L'image de Jeanne R* qu'il a été possible de dessiner à travers d'abord, la lecture des lettres puis ensuite à travers celle des déclarations de la famille aux médecins, coïncide avec ce que Jeanne confie sur elle-même dans les interrogatoires. D'autant que les médecins, comme on

[147] A.L. 5. « Diagnostic et pronostic ».

va le voir, l'engagent à s'exprimer sur certains points bien précis dont la famille avait soulevé la problématique valeur.

Étude des interrogatoires

Prenant appui sur les informations livrées par la famille, les psychiatres en effet posent à Jeanne R* des questions qui paraissent orientées et qui visent à lui faire extérioriser son délire[148]. Elle confirme, en toute innocence, la plupart des motifs allégués par ses proches pour justifier son internement.

En premier lieu, ce sont ses velléités artistiques accompagnées de rêves mégalomaniaques qui ressortent :

> Entre en faisant un grand salut
> Je me suis aperçue que je me trouvais
> en bonne compagnie.
>
> [...] Combien de temps avez vous été à Paris ?
> - 5 ans
> Qu'est-ce que vous faisiez là-bas ?
> - De l'art dramatique, ensuite, dans les films.
> Vous aviez l'intention de jouer où ?
> - Comédie Française; j'ai reçu là-bas un accueil très hospitalier j'ai dit au Directeur de la Comédie Française : " Monsieur, c'est la volonté de Dieu que j'entre à la Comédie Française."
> Qu'est-ce qu'il a répondu ?
> - Il a répondu :" Si c'est la volonté de Dieu, qu'il fasse de la place". [...] (A.M.1)

[148] Dans la partie « Faits rapportés par le personnel hospitalier », qui fait suite au premier interrogatoire, et sous la rubrique « Troubles du caractère », il est indiqué en face de « A extériorisé un délire ?», la réponse : « oui ». (A.M. 1, 9 mai 1933); pourtant, à la suite de « L'examen préliminaire », les médecins concèdent que « [...] les thèmes hallucinatoires sont estompés et difficile à retracer. Ce qui occupe le premier plan c'est le délire sans cesse grandissant. » (A.M. 4).

En second lieu, c'est son mysticisme exacerbé qui brille :

> [...] Parle d'inspiration "intérieure" reçue
> en 1905 alors qu'elle était au Bon Pasteur.
>
> Est-ce que dans d'autres circonstances, Dieu vous a donné des inspirations ?
> - Il m'a toujours tracé mon chemin, je l'ai toujours suivi. [...]
> La cause de vos inspirations, c'était Dieu ?
> - [...] je reçois Dieu dans mon cœur depuis l'âge de 23 ans. [...]
> Comment se manifestaient ces extases ?
> - Lorsque je prie je me mets dans la substance de Dieu, c'est de quitter la terre pour le ciel, un jour j'ai eu un ravissement. (A.M. 1)

Ensuite, son refus du commerce des hommes au seul profit de Dieu :

> Raconte sa vie - a aidé sa famille - qui était ruinée -
> Se disait très dévouée – N'a jamais voulu se marier. -
>
> N'a jamais eu d'amant ... que Dieu - "Je n'ai jamais eu d'amant" –[...][149]

Finalement, c'est sa propension à solliciter des gens influents pour se faire valoir et/ou pour en obtenir des subsides afin de poursuivre sa carrière artistique, qui apparaît :

> [...] A 40 ans - a débuté au ~~th~~ conservatoire Lasalle dans le rôle de Pauline " qui est précisément une femme de 40 ans " - J'avais énormément de talent - C'est ce jour là même que M. David[150] m'a dit : "Melle R* comptez sur moi je vous donnerais une bourse pour aller étudier en Europe."
> Est partie pour la France en 1927 ... Le curé Gaulthier, curé de St Jacques a ouvert la souscription avec $25 et la Presse avec $ 100.00 -
> J'ai eu $ 500.00 - J'ai vécu des protections françaises et canadiennes, en 1929 le gouvernement français m'accordait les Palmes Académiques. - [...] (A.M 1)

---

[149] A.M. 1. Sur la copie originale, il y a bien comme je le reproduis ici, deux traits dans la marge en face de « N'a jamais eu d'amants ».

[150] Il s'agit de l'Honorable Athanase David, né la même année que Jeanne R*, le 24 juin 1882 à Montréal. Avocat, député puis Secrétaire de la Province, il crée en 1922 un prix littéraire, le « Prix David ». Il est fait Chevalier de la Légion d'honneur en 1923, Officier en 1925 et Commandeur en 1934.

Telles des didascalies, des annotations du personnel hospitalier font mention de réactions infra-verbales et de vives remarques de celle qui est interrogée :

⟹ [...] Se lève, piquée, en voyant les sourires que provoque son récit.
...ne raillez pas...

⟹ La malade s'interrompt pour dire :

...et alors si vous êtes ici pour rire (continue) je quittais la terre pour une communion plus intense avec Dieu; [...] (A.M.1)

Jeanne, toute délirante qu'elle soit, témoigne de sa lucidité face aux réactions moqueuses suscitées par ses réponses passionnées. Cette« lucidité » est sans doute en mesure de leurrer ses amis, comme par exemple l'abbé Gaulthier :

> [...] J'ai été étonné, à ma visite, de trouver Jeanne R* si bien, normale semble-t-il, sauf une idée fixe sur sa propre valeur artistique et la Mission qu'elle pense à avoir à remplir en cette vie. [...] elle souffre de vivre dans ce milieu qu'elle juge si sainement. Elle m'a fait visiter toutes les bâtisses, qui sont superbes, m'expliquant tout très raisonnablement. Triste destinée que la sienne.[151]

Mais les médecins, eux, ne sont pas dupes. Ils font bien ressortir que l'habileté de Jeanne à raisonner ne l'empêche pas d'être vraiment malade ; comme le docteur Noël l'explique, nous l'avons vu, à l'avocat Durantaye en 1939 : « Le véritable trouble existe ailleurs et ici c'est dans la finalité du jugement qu'il faut le rechercher. En effet Melle R* est essentiellement une orgueilleuse ~~dont~~ (il s'agit d'un orgueil morbide / mégalomane) méfiante et susceptible.[152] »

---

[151] A.L. 9, lettre de l'abbé Gaulthier (14-07-45).

[152] A.L. 8bis1. Réponse du médecin à l'avocat (Non datée).

Au terme de cette investigation étayée par une étude des annexes se sont dégagées les réflexions suivantes : si ces documents parlent de Jeanne R*, ils parlent aussi de sa famille et de son époque. Ils sont situés sociologiquement et historiquement, paramètres que nous retrouverons lorsque sera étudié le discours de l'écrivante. Sa production écrite est une sorte de révélateur et l'on pourra se demander dans quelle mesure cette intrication du destin individuel de Jeanne avec la contemporanéité sera à l'œuvre dans son activité scripturale.

1.3 Conclusion

Dans ce premier chapitre, j'ai tenté d'offrir une vue d'ensemble de la composition du dossier numéro 24195, distinguant les écrits de la patiente, de la correspondance de tiers et des documents officiels émis par l'hôpital tout au long de l'internement. J'ai introduit le lecteur, grâce à l'élaboration de Tableaux et de Figures, à l'abondance quantitative de la production scripturale de Jeanne R* en faisant état des difficultés et des limites auxquelles m'a confronté l'exercice de classement de l'ensemble des manuscrits conservés dans ce dossier. Ces complications que je n'ai pas réussi, ni cherché à abolir complètement, se sont avérées des éléments essentiels au moment où j'ai entrepris de décrire le rythme de production de ces textes. En effet, cette lecture et ce classement préliminaire de l'ensemble de la production écrite en fonction des années m'a permis de constater des moments de très grande productivité, au tout début de l'internement et autour des congés temporaires, qu'entrecoupaient des périodes de moindre réalisation... C'est du moins ce que démontrait le décompte des documents. Une image plus précise du travail effectué par Jeanne s'est formée à prendre la mesure non plus seulement du nombre de documents manuscrits mais de la quantité de pages par manuscrit. Dans cette optique, on observe une moyenne étonnante de feuillets pour un nombre somme toute restreint de documents. La suite de mon analyse s'étayera sur ces constations différenciées.

La deuxième partie du chapitre a été consacrée aux pièces légales retrouvées dans le dossier 24195, à savoir les Annexes constituées de la correspondance de la famille et de tiers (A.L.) ainsi que des documents officiels émis par les médecins tout au long de la réclusion de Jeanne (A.M.). À partir d'une lecture transversale de ces Annexes, j'ai tenté de faire entendre les discours opposés qui se sont tenus autour de son cas. Mais les documents disponibles n'ont permis de dresser qu'un portrait partiel, le plus souvent partisan[153], d'une Jeanne « malade » que le milieu médical s'acharne à présenter sous l'angle de son diagnostic

[153] Marie-Claude Thifault le note bien à propos de la compréhension de la folie telle qu'elle peut se livrer à travers l'analyse des dossiers d'internement : [...] puisque les informations recueillies sont les interprétations des requérants de la personne internée, il est évident que leurs interprétations ont été influencées par la norme, les règles et les standards sociaux dans lesquels évoluent les femmes et les hommes de la fin du 19ième siècle et début 20ième. » Thifault, Marie-Claude, « L'enfermement asilaire des femmes au Québec (1873-1921) », *op. cit.*, p. 142.

de paranoïaque. Rosaire R* est loin d'être étranger à cette vision, lui qui, sous couvert d'allié familial mais dans les faits en qualité de psychiatre, donne la première impulsion à ce verdict. Les R* se trouvent dans la même situation que celle vécue par d'autres familles aux prises avec une démente :

> [...] Quand la vie d'une femme et celles des autres membres de la famille sont très exposées, il arrive que l'enfermement asilaire devienne une nécessité. L'asile, pour ceux qui ont la charge d'une aliénée, représente alors un support, un certain réconfort, un répit ou une délivrance. Impuissant devant la difficile réalité que représente la garde d'une aliénée, le requérant se résout à confier sa malade aux religieuses ou aux médecins de Saint- Jean-de-Dieu. Cette alternative est parfois envisagée comme un complot contre celle qu'il faut enfermer, mais aussi comme étant la seule solution pour sauvegarder l'honneur et la sécurité de la famille.[154]

Mettre en résonance enfin, l'ensemble des propos qui se sont tenus autour du cas de Jeanne R* avec la réplique qu'offre la principale intéressée durant les interrogatoires médicaux n'a fait que confirmer, nonobstant la manifestation d'une certaine clairvoyance de sa part, la dimension mystique et mégalomane de sa personnalité. Sous ce nouvel éclairage, cependant, c'est une meilleure compréhension de ce qui va s'élaborer, se « métaboliser » dans le processus de l'écriture, qui s'est ouvert à mon attention.

---

[154] *Ibid.*, p.150.

CHAPITRE II LES MANUSCRITS DE J.R* : UNE FABRICATION UNIQUE

Après ces premiers jalons – rencontre avec le dossier numéro 24195, exposé de la méthodologie du classement des textes, découverte fragmentaire de la personnalité de sa protagoniste – la partie suivante propose une étude détaillée, et autant que faire se peut objective, du corpus des documents manuscrits de Jeanne R*. La première partie expose de manière assez détaillée la méthodologie que mon travail a dû suivre, voire inventer, pour mener à bien la tâche de retranscription des manuscrits. Les deuxième et troisième parties, qui concernent la matérialité de l'ouvrage de Jeanne, fourniront les éléments concrets sur lesquels j'appuierai le développement ultérieur de ma réflexion.

2.1 Méthodologie de la retranscription

Travailler l'archive, c'est d'abord la retranscrire avec minutie, c'est s'habituer au prix d'une persévérance parfois entêtée, à un rythme, à une ponctuation souvent capricieuse, à une calligraphie singulière et changeante, à une mise en page assujettie aux caractéristiques des supports de papier utilisés. C'est résister à la tentation de parachever une phrase qu'éclipsent une tache d'encre, l'altération du document ou la pliure de la feuille. C'est quelquefois réussir à identifier le sens d'une abréviation restée longtemps obscure, etc. Travailler l'archive, c'est s'employer à ne pas trahir la Lettre du texte, quand le doute surgit, en corrigeant par l'invention ou la déduction, des mots au dess(e)in incertain. Travail minutieux qui a requis, en vue d'étudier l'ensemble de ce dossier, l'adoption d'une méthodologie bien précise dont voici, point par point, les étapes.

Au service des archives de l'hôpital, ma première tâche fut de photocopier tous les éléments du dossier, à l'exception des annexes que je n'étais pas autorisée à reproduire intégralement pour raison de confidentialité. Dans un préliminaire effort de classement du

matériel que j'avais ramené des archives de l'hôpital, c'est la chronologie qui m'a guidée. J'ai ainsi constitué des chemises, année par année avec les feuillets datés. Ensuite, j'ai créé des chemises de feuillets non datés, renonçant à ce moment-là, par manque d'étayage, à un classement trop hasardeux. Puis j'ai commencé la retranscription des documents classés, en prenant soin d'indiquer, pour tous les manuscrits, les dimensions des supports de papier, s'ils étaient lignés ou non, ainsi que le type de crayon (plomb ou encre) utilisés par l'écrivante.

Cette retranscription, comme de fait, a entraîné des changements d'ordre qualitatif par rapport au matériel original. D'emblée, il faut relever que la disposition de l'écrit n'a pu être parfaitement respectée du fait d'un passage de supports hétéroclites à un support unique (8 1/2 par 11) et du fait aussi d'un changement d'écriture, de la manuscrite à la dactylographiée. Quatre cas de figure se sont présentés, allant du plus simple au plus complexe :

(a) la retranscription des manuscrits est intégrale, dans le même ordre que sur l'original, respectant même les alinéas,
(b) la retranscription des manuscrits est intégrale, dans le même ordre que sur l'original, mais elle est assortie d'un code et/ou de notes explicatives,
(c) la retranscription des manuscrits est intégrale, mais présente une organisation différente de celle de l'original et enfin,
(d) la retranscription de l'indéchiffrable (!)

Pour la clarté de l'exposition, des flèches indiqueront où retrouver le détail évoqué dans l'exemple photocopié et/ou dans la version retranscrite. Tous les extraits de texte que je présente respectent l'original.

Dans un premier cas de figure, la retranscription des manuscrits est intégrale, suit le même ordre que sur l'original en respectant même les alinéas.

Pour la retranscription dactylographiée, j'ai ainsi pu reproduire intégralement et dans le même ordre que sur l'original : le texte de Jeanne R*, son orthographe, sa ponctuation, sa disposition lorsqu'elle était régulière, ses soulignements, ses rajouts entre les lignes, ses

majuscules, le contenu de ses marges lorsqu'il était écrit horizontalement, ses chiffres qui émaillaient le corps du texte, la numérotation de ses pages[1], les grandes accolades enserrant un morceau de texte, souvent placé en retrait par rapport au texte principal, les lignes partageant parfois différentes parties d'un même texte.

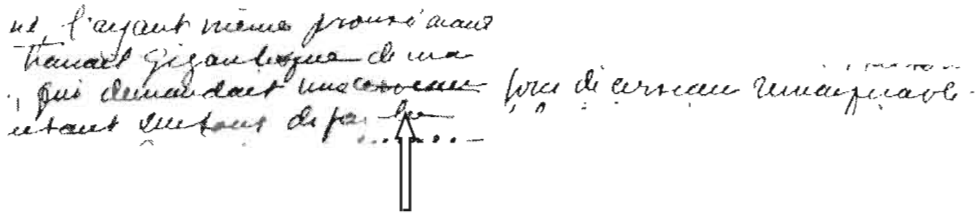
Les biffures (de bouts de phrase ou de mots) ont fait l'objet de toute mon attention : si le mot sous la rature était lisible, je l'ai retranscrit en le biffant à l'identique ; le premier exemple de la retranscription du manuscrit 2-1934 (page suivante), montre de quoi il s'agit. Lorsque le cas se présentait, j'ajoutais en exposant comme sur l'original, le mot ou le groupe de mots par lequel la phrase biffée avait été remplacée ; le deuxième extrait de la retranscription du manuscrit 2-1934, illustre ce cas de figure. La Reproduction 1 montre une photographie des deux morceaux de texte en question.

[1] Six documents présentent des feuillets qui ont été numérotés par la scriptrice.

Reproduction 1 : Manuscrit 2-1934 (deux exemples)

Premier extrait de la retranscription du Ms 2-1934 :

[...] qui demandait une ~~cerveau~~ force de cerveau remarquable –



Deuxième extrait de la retranscription du Ms 2-1934 :

rien de ce qui est
[...] ~~je serais venue en~~ arrivé, ne serait arrivé - -

J'ai reproduit intégralement le contenu des marges – celles de gauche comme celles de droite – en le situant dans le même sens que sur l'original (de haut en bas ou de bas en haut selon les cas). On peut noter que 65 des 122 documents manuscrits retrouvés dans le dossier 24195 présentent de l'écriture dans les marges (soit 53% de l'ensemble du matériel)[2]. Voir sur ce point, l'extrait suivant de la retranscription du manuscrit 8-1934 ainsi que la Reproduction 2 qui présente une photographie du document.

Extrait de la retranscription du Ms 8-1934 :

[Page 1]

Mercredi 29 Août, 1934,

Combien il me tarde d'aller manger un bon Bifteck avec vous, je meure de faim - C'est effrayant d'en être privé

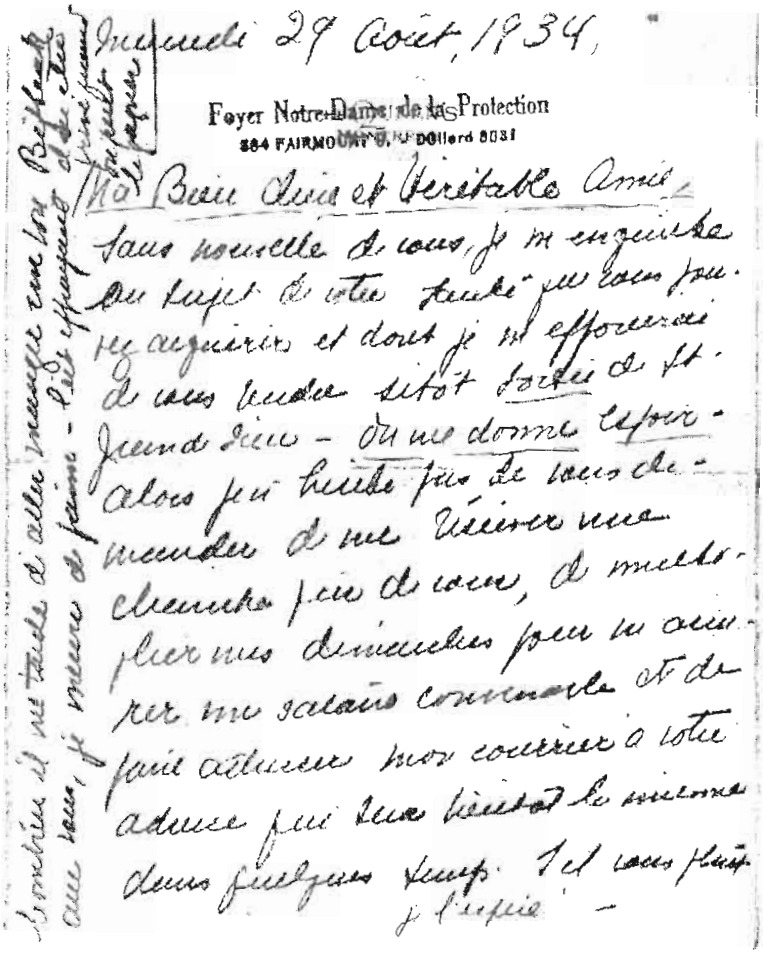
quand on peut le gagner

Foyer Notre Dame de la Protection
384 FAIRMOUNT O. DOLLAR 8531

Ma Bien Chère et Véritable Amie,
Sans nouvelle de vous, je m'inquiète
au sujet de votre Santé que vous pou-
vez acquérir et dont je m'efforcerai
de vous rendre sitôt Sortie de St -
Jean de Dieu - On me donne espoir -
Alors je n'hésite pas de vous de-
mander de me réserver une
chambre près de vous, de multi-
plier mes démarches pour m'assu-
rer un salaire convenable et de
faire adresser mon courrier à votre
adresse qui sera bientôt la mienne
dans quelques temps. S'il vous plaît
je l'espère !

[2] Je commente cette particularité dans art. 2.3.1., « La disposition spatiale ».

Reproduction 2 : Manuscrit 8-1934



Mercredi 29 août 1934,

Foyer Notre-Dame de la Protection
384 FAIRMOUNT O. DOllard 8031

Mon Bien Aimé et Véritable Ami -

Sans nouvelle de vous, je m'enquiète au sujet de votre santé que vous pouvez acquérir et dont je m'efforcerai de vous rendre bientôt digne de St. Jean Bte - Dieu me donne espoir alors je n'hésite pas de vous demander de me rendre une visite chez vous, de multiplier vos démarches pour m'avancer une salaire convenable et de faire attention mon courrier à votre adresse pour bientôt le mieux dans quelques temps. Tel vous plaît j'espère -

Excusez si mes traits d'écriture manque avec vos Bijoux avec vous, je mourais de faim - Pas d'argent et de Tes

Dans un second cas de figure, la retranscription des manuscrits est intégrale, suit le même ordre que sur l'original mais est assortie d'un code et/ou de notes explicatives.

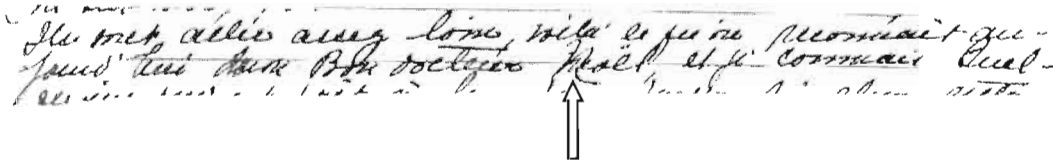
J'ai reproduit intégralement dans le même ordre que sur l'original en les assortissant d'un code ({ }), les repentirs de la scriptrice comme par exemple, lorsqu'une majuscule superposait une minuscule. À ce propos, on peut observer l'extrait de la retranscription du manuscrit 1-1939 à la page suivante. Dans les cas où une majuscule remplace une autre majuscule, ou bien encore un pronom personnel ou un article défini en remplaçait un autre (voir les exemples de retranscription des manuscrits 8-1933 ou 4-1934), je précédais le dernier mot écrit des lettres ou des mots recouverts en les incluant entre accolades.

Reproduction 3 : Manuscrits 1-1939, 8-1933 et 4-1934

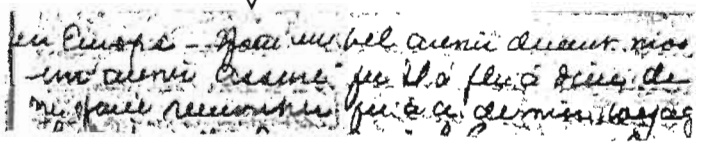
Extrait de la retranscription du Ms 1-1939 :

[...] Ils sont allés assez loin, voilà ce qu'on reconnaît aujourd'hui Mon Bon Docteur {n}Noël, et je connais Quel –[...]

1-1939



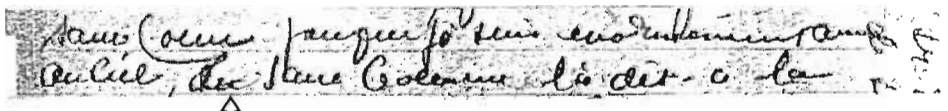
8-1933



Extrait de la retranscription du Ms 8-1933 :

[...] {Nous} J'ai un bel avenir devant moi –

4-1934



Extrait de la retranscription du Ms 4-1934 :

[...] Sacré Cœur parce que je suis énormément aimée au Ciel, {du} le Sacré Cœur me l'a dit à la [...]

Lorsque le texte manuscrit de Jeanne R* entrelardait un texte imprimé, j'ai reproduit les deux textes en différenciant les polices d'écriture tout en respectant leur disposition originale. Pour la retranscription de la 2ième page du document 10-1933 par exemple, j'ai choisi les caractères gras pour la reproduction de l'écriture manuscrite afin de bien la différencier des caractères imprimés du support d'origine.

Extrait de la retranscription du Ms 10-1933, (p.2) :

CRÉDIT CANADI
BILAN AU
ACT

que la mienne les beaux succès artis- tiques que j'ai eus - Ma famille devrait être fière de moi et honorée - -

malades parce que vous êtes paternel, bon et sympathique. Gardez-moi encore comme votre malade - Quand je serai dans le monde je n'oublierai jamais le bien que vous m'avez fait. Prenez mon intérêt, mon Bon Docteur, toute seule pour arranger ma situation et entre quatre murs, avec une vie irréprochable, incomparable

Actions Placement
Créances Hypothécaires
Immeubles
Immeubles Hypothèque
Intérêts accrus sur Actions
Comptes Courants
Obligations en mains
Quebec Pulp&Paper Mills
à la Banque Canadienne Nationale

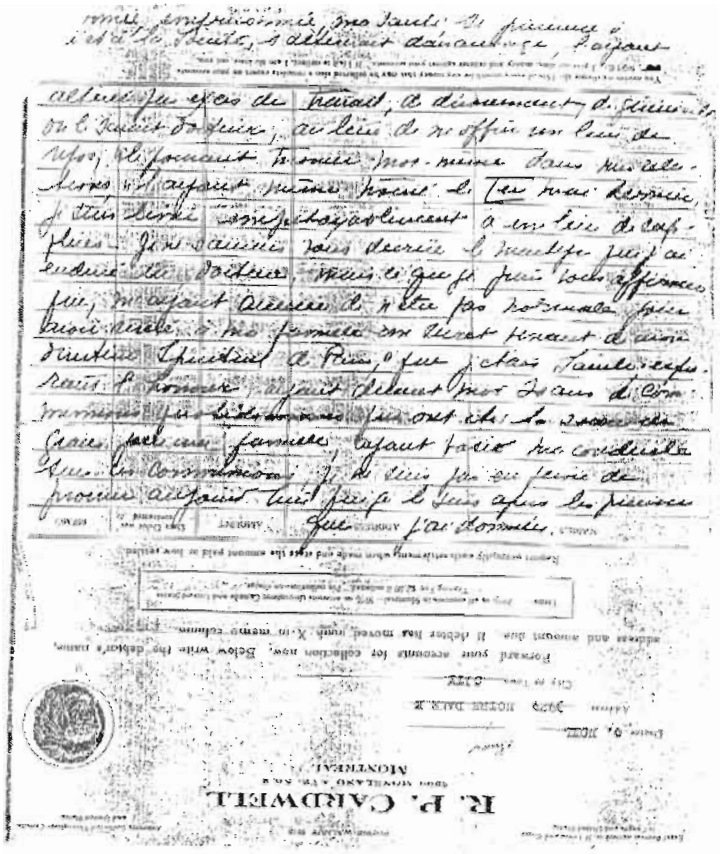
On ne garde pas les Personnes normales Plus prime **à St. Jean de Dieu**

Moins Rabais
Prêts sur Nantissement
Int. courus sur Obligations en mains
Agents
Billets Recevables Subrogations
Billets recevables
Intérêts accrus sur Billets
Débiteurs **Vous m'aviez donné**
Coupons en souffrance
permission d'aller au
Caisse Montréal **jardin, je**
Caisse Toronto **n'y suis pas encore**
Caisse Petite **allée - Je perds**
Billets Recevables Auto Montréal
Billets Recevables Auto Toronto
Autres Actifs **ma santé –**

Je lui demande sur ma lettre que je veux parler au Dr. Noël, de revenir à de meilleurs sentiments à mon égard - Demandez, je vous en prie, au Dr. Noël de me recevoir avec vous à son bureau, d'écrire à mon frère de venir me chercher - Il me tarde de vous revoir et vous remercie J. R*

Dans le cas où le texte de Jeanne se mêlait au texte imprimé utilisé sens dessus dessous comme sur la page 2 du manuscrit 12-1933, j'ai indiqué par des notes de retranscription l'emplacement du texte manuscrit par rapport au texte dactylographié ou vice versa (voir la Reproduction 4, ci-dessous, ainsi que l'extrait de la retranscription du document 12-1933, page suivante)

Reproduction 4 : Manuscrit 12-1933 (p.2)



Extrait de la retranscription du Ms 12-1933, (p.2)

[Page 2]

[...] m'ayant accusée de n'être pas normale pour
avoir révélé à ma famille un Secret venant de mon
Directeur Spirituel de Paris, " que j'étais Sainte" espé-
rant l'honorer, ayant devant moi 20 ans de com-
munions quotidiennes qui ont été la source de
grâces pour ma famille, ayant basée ma conduite
sur ces Communions, je ne suis pas en peine de
prouver aujourd'hui que je le suis après les preuves
que j'ai données. [...]

⇒[À l'envers par rapport aux caractères manuscrits; en-tête de la Compagnie CARDWELL, caractères imprimés]

Legal representatives in all Towns and Cities in Canada and United States | PHONE WALNUT 6718 | Accounts Collected Troughout Canada and United States

R.P CARDWELL
5900 MONKLAND AVE. No 2
MONTRÉAL

DOCTOR **O. NOEL**
Address **3929 NOTRE DAME E**
City or Town **CITY**

Forward your accounts for collection now. Below write the debtor's name, address and amount due. If debtor has moved mark X in nemo column.

Terms – 20% on all accounts in Montreal – 30% on accounts throughout Canada and United States
Tracing Fee $2.00 if collected. No collection – no charge

Report promptly each settlement when made and state the amount paid or how settled

NAMES	ADDRESS	AMOUNT	Date Debit was contracted	MEMO

Lorsque sur le tard, soit en gros après les dix premières années d'écriture, apparaissent dans les manuscrits des groupes de mots agglutinés, j'en ai séparé les vocables pour assurer la compréhension. Toutefois pour conserver l'effet d'agglutination, j'ai introduit des traits d'union entre les mots accolés et j'ai spécifié ce traitement par une note explicative en bas de page comme dans l'exemple suivant de la retranscription de la première page du manuscrit 1-1946 (voir aussi la Reproduction 5) :

Extrait de la retranscription du Ms 1-1946, (p.1)

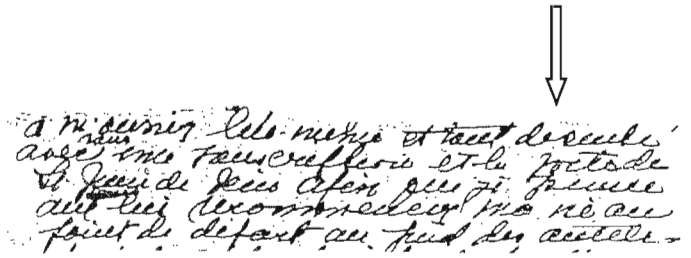
[Page 1]

[...] à m'ouvrir lui même et tout de-suite[1]
vous
avec une Souscription et la porte de
St. Jean de Dieu afin que je puisse
~~vous~~
avec lui recommencer ma vie au
point de départ au pied des autels [...]

---

1 Ces deux mots sont attachés dans l'original.

Reproduction 5 : Manuscrit 1-1946, p.1



Dans le troisième cas de figure, la retranscription des manuscrits est intégrale mais présente une organisation différente de celle de l'original.

J'ai pu reproduire intégralement, mais parfois pas tout à fait à la même place que sur l'original ni selon la même disposition, les annotations du personnel hospitalier écrites ou tamponnées par-dessus l'écriture de Jeanne R* (sur 32 documents). Dans la plupart des cas cependant, j'ai essayé de les retranscrire à peu près à la même hauteur que sur l'original, en caractères gras, tout en les accompagnant au besoin d'une note de bas de page comme le montre l'extrait de retranscription suivant :

Extrait de la retranscription du Ms 1-1954

[Page 1]

Salle de Notre Dame du Sacré Cœur, 25 février 1954 -
Longue Distance ! Mérites Enormes ! Publicité Mondiale conçue par le
Sacré Cœur de Montmartre de toute Eternité ! - **24195** ⇦

⇨ **Jeanne R***[1]

[...]

⇨ 1 Le nom et le numéro de dossier de la patiente sont écrits en diagonale par-dessus son écriture, par le personnel hospitalier.

Dans le cas où l'écrit de Jeanne R* se trouvait disposé de façon trop complexe, parce que trop entremêlé à un texte imprimé (dans l'exemple suivant, celui d'une brochure publicitaire), j'ai choisi de reproduire d'abord le texte imprimé intégral (*Cf.* ci-dessous, le premier extrait de la Retranscription du manuscrit 16bis-1933). Dans un second temps, j'ai retranscrit le texte manuscrit seulement (*Cf.* le deuxième extrait de la Retranscription du même manuscrit). Sur cette dernière retranscription, des notes viennent localiser avec le plus de précision possible l'emplacement du texte manuscrit par rapport au texte imprimé d'origine. Pour une idée de la complexité de cette retranscription, on peut se rapporter à la version photographiée du document, (Reproduction 9a, 16bis-1933 (p.8), 2 pages plus loin).

Premier extrait de la retranscription du Ms 16bis-1933, (p.8)

Les Rives de Prangins
Prangins près Nyon
(Suisse)

◆

Établissement de Psychothérapie et de Physiothérapie

◆

Conditions d'Admission

VILLA « HAUTE-RIVE » (Sanatorium proprement dit)

Chambre avec cabinet et toilette (eau courante).....	par jour	Fr. 20.- à 30.-
Appartement comprenant chambre avec eau courante, salle de bains à partager avec la chambre voisine, toilette, antichambre balcon ou balcon terrasse	par jour	Fr. 35.- à 45.-
Appartement de luxe comprenant grande belle chambre à coucher-salon, salle de bains et toilette particulières, antichambre, grand balcon-terrasse, à partir de	par jour	Fr. 50.-

VILLA « SANS-SOUCI » (Dépendance de Haute-Rive).

Chambre avec eau courante . . . . . .par jour		Fr. 20.- et 25.-
Chambre avec salle de bains et toilette particulière	par jour	Fr.30.- à 40.-
Appartement de luxe avec salle de bains et toilette particulières, à partir de	par jour	Fr. 50.-

VILLA L' « ÉGLANTINE » et VILLA « LES CÈDRES »

Chambre simple	par jour	Fr. 20.-
Chambre avec tout le confort.	par jour	Fr.25.-à 40.-

Arrangements spéciaux pour appartements de plusieurs pièces et pour visites.
Les prix minima ci-dessus ne peuvent être consentis aux malades exigeant des séances quotidiennes de psychothérapie.
Le prix de pension comprend les quatre repas, les régimes ordonnés par les médecins. les honoraires des Médecins de l'établissement, les bains, l'éclairage, le chauffage, le service en chambre, les cours dans les divers ateliers d'arts appliqués (fournitures exclues). Sont comptés à part, les médicaments, les analyses et les examens de laboratoire, les massages, les traitements électriques, le blanchissage du linge personnel, 10 % pour le service le 1er mois, 7% le 2ème et 5% à partir du 3ème mois (prière de ne donner aucun pourboire, ni gratification au personnel). [...]

On trouvera ci-dessous les différentes notes qui indiquent la disposition spatiale du texte de Jeanne par rapport au texte imprimé du support original :

Deuxième extrait de la retranscription du Ms 16bis-1933, (p.8)

⇨ [Par rapport à "Les Rives de Prangin" : dans la marge de droite, tout en haut, à la verticale de haut en bas]

[...illisible] me mériter St Jean de Dieu
J'ai plus de 20 ans de communions quotidiennes et j'ai basé
Ma vie sur mes Communions, ce qui fait d'elle, une vie excep-
tionnellement incomparable Docteur qui ne se rencontre pas
surtout chez une Artiste - et [?] doit(?) à honorer ma
famille - Quand j'ai dit au Dr Noël – [...]

⇨ [Par rapport à "Les Rives de Prangin" : dans la marge de gauche, tout en haut, à la verticale, de haut en bas]

Dr Noël m'a répondu
ceci : Que cette personne
vienne confirmé[sic], ici, à mon bureau
qu'elle vous assure un pied-à-terre
et je signerai votre Congé - [...]

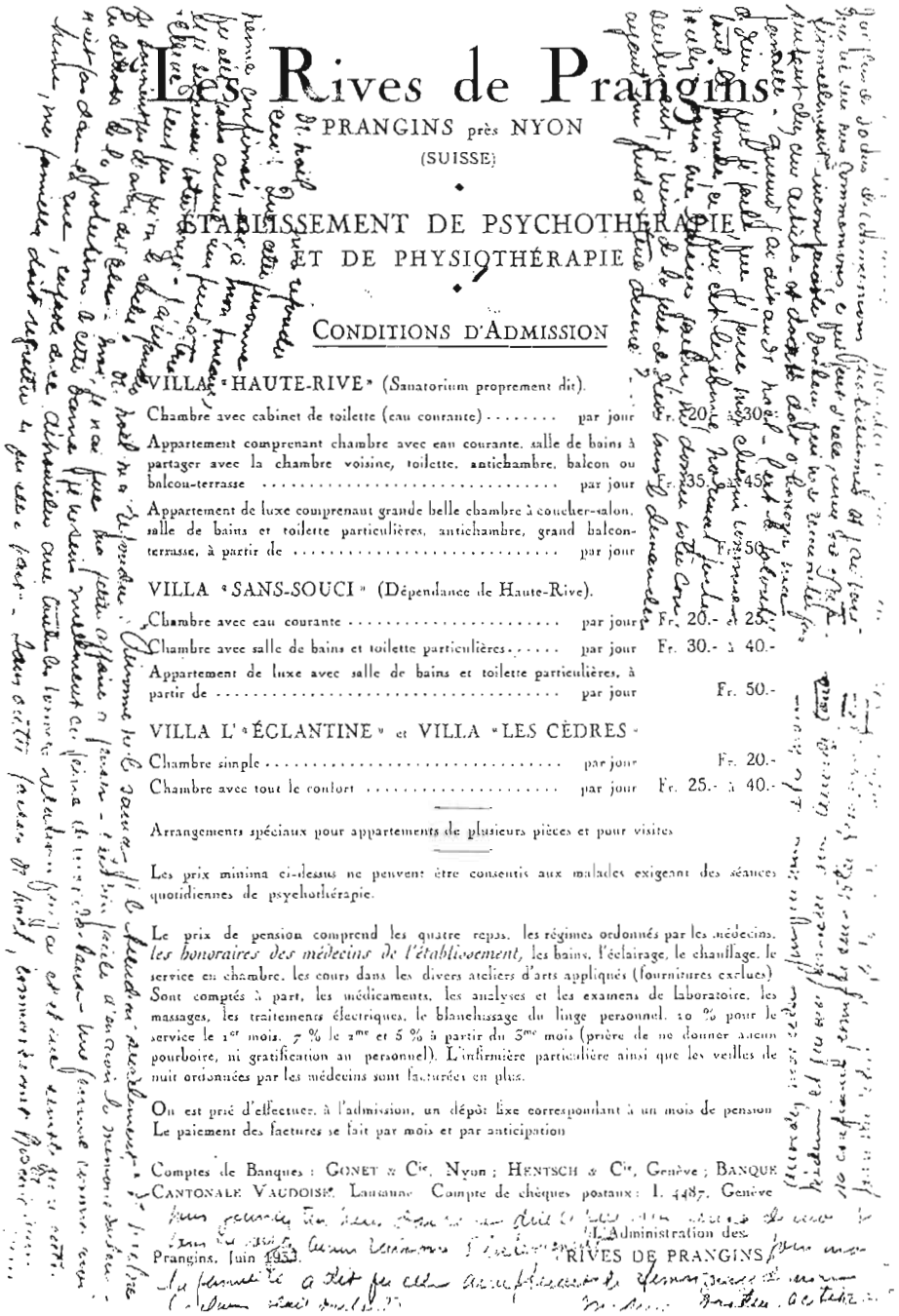
⇨ [Par rapport à "Les Rives de Prangin" : dans le bas de la page imprimée, à l'horizontale, de gauche à droite]

vous pourriez très bien Docteur dire ce que vous pensez de moi, que
vous ne voyez aucune raison d'internement pour moi.
la famille a dit qu'elle accepterait le témoignage de mon
(s'il vous plaît Docteur) Médecin Docteur. A ce titre Dr.

⇨ [Par rapport à "Les Rives de Prangin" : dans la marge de droite, tout en bas, à la verticale, de bas en haut]

accordez-moi cela puisque vous êtes mon
Médecin et que ma famille vous accorde toute
sa confiance, compte sur votre témoignage
pour me retirer de St Jean de Dieu ayant toujours [...]

Reproduction 9a : Manuscrit 16bis-1933 (p.8)



Les Rives de Prangins

PRANGINS près NYON

(SUISSE)

ÉTABLISSEMENT DE PSYCHOTHÉRAPIE ET DE PHYSIOTHÉRAPIE

CONDITIONS D'ADMISSION

VILLA « HAUTE-RIVE » (*Sanatorium proprement dit*).

Chambre avec cabinet de toilette (eau courante)	par jour	Fr. 20.- à 30.-
Appartement comprenant chambre avec eau courante, salle de bains à partager avec la chambre voisine, toilette, antichambre, balcon ou balcon-terrasse	par jour	Fr. 35.- à 45.-
Appartement de luxe comprenant grande belle chambre à coucher-salon, salle de bains et toilette particulières, antichambre, grand balcon-terrasse, à partir de	par jour	Fr. 50.-

VILLA « SANS-SOUCI » (Dépendance de Haute-Rive).

Chambre avec eau courante	par jour	Fr. 20.- à 25.-
Chambre avec salle de bains et toilette particulières	par jour	Fr. 30.- à 40.-
Appartement de luxe avec salle de bains et toilette particulières, à partir de	par jour	Fr. 50.-

VILLA L'« ÉGLANTINE » et VILLA « LES CÈDRES »

Chambre simple	par jour	Fr. 20.-
Chambre avec tout le confort	par jour	Fr. 25.- à 40.-

Arrangements spéciaux pour appartements de plusieurs pièces et pour visites

Les prix minima ci-dessus ne peuvent être consentis aux malades exigeant des séances quotidiennes de psychothérapie.

Le prix de pension comprend les quatre repas, les régimes ordonnés par les médecins, *les honoraires des médecins de l'établissement*, les bains, l'éclairage, le chauffage, le service en chambre, les cours dans les divers ateliers d'arts appliqués (fournitures exclues). Sont comptés à part, les médicaments, les analyses et les examens de laboratoire, les massages, les traitements électriques, le blanchissage du linge personnel. 10 % pour le service le 1er mois, 7 % le 2me et 5 % à partir du 3me mois (prière de ne donner aucun pourboire, ni gratification au personnel). L'infirmière particulière ainsi que les veilles de nuit ordonnées par les médecins sont facturées en plus.

On est prié d'effectuer, à l'admission, un dépôt fixe correspondant à un mois de pension. Le paiement des factures se fait par mois et par anticipation.

Comptes de Banques : GONET & Cie, Nyon ; HENTSCH & Cie, Genève ; BANQUE CANTONALE VAUDOISE, Lausanne. Compte de chèques postaux : I. 4487, Genève.

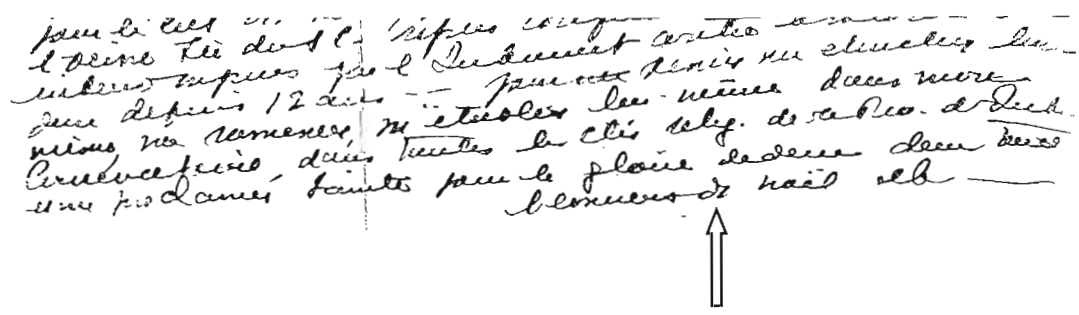
Prangins, Juin 1933. L'Administration des RIVES DE PRANGINS

Dans d'autres cas encore, le texte était disposé sur une ou plusieurs feuilles pliées comme pour former un cahier. C'est ainsi le cas pour 19 des documents manuscrits du corpus. Je l'ai indiqué en note de bas de page sur la version retranscrite et chaque partie du pliage a fait l'objet d'une page dactylographiée.

Autre particularité : la disposition sur une même page d'une partie de texte à lire à l'endroit et d'une autre à lire à l'envers ; il pouvait s'agir soit de l'écriture manuscrite par rapport à un texte imprimé[3], soit du texte manuscrit par rapport à lui-même, 16 documents sont dans ce cas[4]. Cette organisation spéciale a nécessité une note explicitant ce que j'avais remis à l'endroit dans la version dactylographiée.

Le dernier cas de figure concerne la retranscription de l'indéchiffrable...

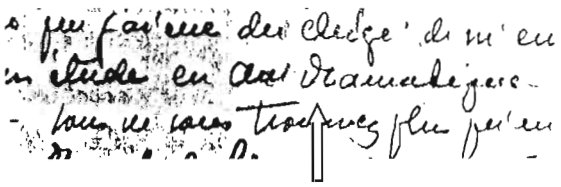
Une des particularités de l'écriture de Jeanne sur laquelle je reviendrai lors de l'étude de la calligraphie, m'a posé problème. Il s'agit de sa tendance à « boucler » ses lettres. Pour visualiser ce que j'entends par-là, on peut se reporter à la Reproduction 6, ci-dessous. J'ai pu néanmoins surmonter les embûches de déchiffrage en me référant tout d'abord aux documents mieux calligraphiés. Par exemple, le « **Dr** » de Docteur est un signe qui pouvait valoir également pour le « Dr [...] » de « **Dr**amatique », comme dans l'exemple suivant :



[3] Comme pour les manuscrits 12 et 13 (1933).

[4] Comme pour les manuscrits 6b, 10, 11 et 16 (1933) ; 2 et 3bis (1934); 1-1942; 1-1945 et 1a-1945; 5, 6 et 8 (1946); N.d.(Mère) C, N.d 10, 15 et 21.

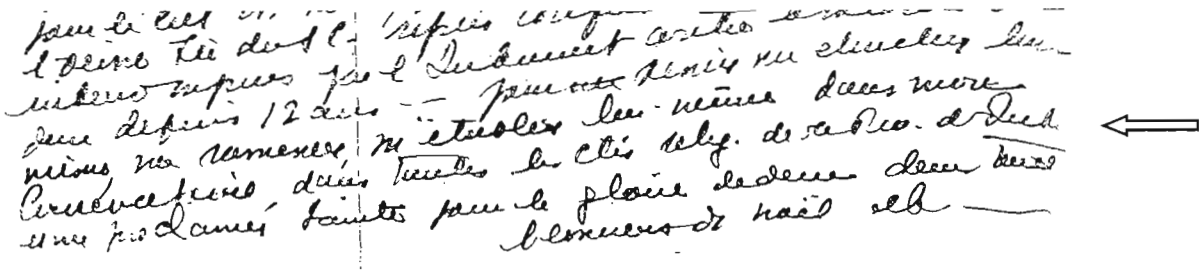
Reproduction 6 : Manuscrit Non daté (Mère) C



À d'autres moments, je me suis aidée des souvenirs que j'avais des « trains de mots » propres à Jeanne R* :

> Extrait de la retranscription du Ms 9-1936, (p.2)
>
> [...] m'établir lui-même dans mon
> Conservatoire, dans toutes les Ctés relig. de la Pro. de Québec ⟸
> et me proclamer Sainte pour la gloire de Dieu dans tout
> l'univers Dr. Noël etc —

Reproduction 7 : Manuscrit 9-1936



Et finalement, il m'a fallu parfois imaginer les accents ou la ponctuation au bon endroit, faire des déductions… Notons cependant, pour la période 45 à 47, que la difficulté de lecture s'est trouvée sérieusement augmentée du fait qu'il ne m'était plus guère possible de m'aider avec des repères de sens et/ou des repères de ponctuation, le discours n'ayant apparemment ni queue ni tête, nous y reviendrons.

En ce qui concerne les repentirs illisibles, ils ont été remplacés, dans la version retranscrite, par un point d'interrogation entre accolades, {?} et les mots illisibles, par un point d'interrogation entre crochets, [?]. Ces mots ou groupe de mots indéchiffrables se retrouvent tout au long des années. On peut remarquer cependant qu'une augmentation de leur présence se fait sentir dans les derniers temps de production soutenue, à savoir après 1944 ; je reviendrai sur ce point à l'occasion de l'analyse des particularités calligraphiques des manuscrits à l'étude.[5]

Extrait de la retranscription du Ms 2-1933, (p.7)

⇩

[...] [4] d'atteindre mon but, vous atteindrez le vôtre, sans [?] en autant que vous me donnerez les moyens d'atteindre mon but –

[5] Voir art. 2.3.2., « La calligraphie ».

Il m'arrivait parfois, à force de fréquenter assidûment l'écriture de Jeanne tant au niveau de la calligraphie que du sens, de penser pouvoir deviner le mot qui me résistait. Si je m'autorisais à l'inclure dans la retranscription, je prenais soin de faire directement suivre le mot supposé d'un code de mon invention : un point d'interrogation entre parenthèses : **(?)**. Afin que ce travail soit le plus rigoureux possible, il m'arrivait d'accompagner par d'autres suggestions le mot problématique ; dans ce cas, une note en bas de page indique la proposition alternative.

Extrait de la retranscription du Ms 5b-1933

[...] Cette nuit, qui a été une nuit Sainte, j'ai rêvé à mon Ami - dans mon rêve nous faisions ensemble divinement(?)[1] notre Chemin de Croix – [...]

⇑

⇒1 Ou " directement"

Quant aux mots biffés et illisibles je les ai indiqués ainsi : ~~[?]~~

Extrait de la retranscription du Ms 8-1933

⇓

[...] Ne parle pas ~~[?]~~ de mon séjour en Europe
à ma famille –

Une anecdote de retranscription illustre le fragile équilibre que j'ai tenté de maintenir entre la fidélité au texte original et l'amorce d'un décryptage autre : un mot en particulier, issu d'une phrase de la lettre 1-1933, m'a donné du fil à retordre du fait, entre autres, que sa première lettre était malaisément déchiffrable : un « v » ou un « b »? Impossible de trancher :

Extrait de la retranscription du Ms 1-1933

⇩

[...] Je suis ruinée et [?] dans mon pays pour l'avoir trop aimé si l'on peut trop aimer son pays, au moment où j'allais à jamais assurer mon avenir, me marier.

M'appuyant sur les lettres que je croyais reconnaître, j'ai proposé d'abord le mot « venté » induisant par le fait même une signification météorologique improbable. De toute évidence cela ne fonctionnait pas... Le mystère s'est finalement éclairci, mais beaucoup plus tard seulement ; de fait le nom de Jeanne d'Arc, celle qui en 1429 délivra la France du joug anglais, revient à de nombreuses reprises dans les manuscrits[6]. À l'exemple de son éponyme, Jeanne R*, que le Sacré-Cœur a choisi pour être précisément la *Nouvelle Jehanne d'Arc du Canada* (4-1934), ne pourrait-elle avoir été, elle aussi et par association d'idées, *boutée dans [son] pays pour l'avoir trop aimé* (1-1933) ? Cette proposition est d'autant plus inattendue que l'expression consacrée veut que l'on « boute hors d'un pays » et non « dans un pays » l'ennemi. Cependant la validité de mon hypothèse m'est apparue à saisir ce néologisme de sens comme l'indice probable du désespoir qui accable Jeanne d'avoir été si soudainement exilée de la France pour être rapatriée dans son pays. N'est il pas possible de surprendre la trace de cette nostalgie jusque dans les détails d'ordre temporel qu'elle communique à ses correspondants ? : *[...] Ici Heure avancée* (6a-1933); *[...] Ici c'est l'Heure Solaire et Parloir tous les jours pour les Religieuses qui nous visitent* (7-1933); *[...] Je suis sur le terrain de l'hôpital de 12 h 30 à 4 heures – Heure Solaire* – (9-1934); *[...] je suis sur le terrain à partir de Midi et demi, ce qui est 1h1/2 pour vous – jusqu'à 4 heures* – (N.d. Mère A). Ces spécifications me sont longtemps restées incompréhensibles avant que je ne les entende

[6] Références qui apparaissent dans les manuscrits 24195-3, 5b, 7 et 8-1933; 3 et 4-1934; 1-1940; 1-1952; 1-1954; 1-1962 et N.d.11.

comme étant formulées par une personne qui, en imagination probablement, se situe toujours dans un fuseau horaire distinct de celui de ses compatriotes.

Il reste que durant ce travail graduel de retranscription, des catégories de mots m'ont plus spécialement interpellée.

Les noms propres se sont d'abord vus appliquer, sans distinction, la règle de confidentialité à l'instar du nom de famille de Jeanne R*. Dans le processus de relecture et de correction, ma réflexion ayant mûri chemin faisant, il m'est apparu pertinent de révéler en toutes lettres les patronymes autres que ceux de la famille directe et alliée de Jeanne R* (les R* et les L*). C'est que ces patronymes, qui correspondaient le plus souvent à des personnalités ayant vraiment existé d'après des sources fiables (dictionnaires, documents historiques, etc.), en ancrant le récit de Jeanne dans la réalité de son époque, permettront d'établir des liens avec les thématiques qui traversent ses textes.

Par exemple :

> *A. Taschereau,*[7], *le Père Pichon*[8], *Sainte Thérèse de Lisieux*[9], *Camille Bernard*[10], *Sarah Bernardt*[11], *Raphaël Duflos*[12], *François Veuillot*[13], *Athanase David*[14], *Mgr Charbonneau*[15], etc.

---

[7] Dans 7 manuscrits : 1, 4 et 18-1933, 2-1940, 5-1943, N.d. Europe b et c.

[8] Les références au Père Pichon apparaissent dans 11 manuscrits.

[9] Les références à cette Sainte apparaissent dans 4 manuscrits : 2-1933, N.d.19 et N.d. Mère D et E.

[10] 6-1943. Rosine Bernard, dite « Sarah Bernhardt », rapporte dans ses *Mémoires* qu'en Amérique, sans qu'elle comprenne pourquoi, l'héroïne de *La Dame aux Camélias* (dont le nom était Marguerite) d'A. Dumas fils, était appelée « Camille ». Bernhardt, Sarah (1922), *Ma double vie.* t. 2, Paris, Édition Féministe de Claudine Hermann, 1980, p. 249.

[11] 6-1943 et N.d.20.

[12] 6-1943.

[13] 8-1933, 5bis -1943, N.d. Europe b.

[14] Les références à Athanase David apparaissent dans 8 manuscrits : 1-1933, 2 et 6-1934, 2-1940, 5-1943, N.d.Europe b et N.d. Mère C et D.

[15] Dans 11 manuscrits à partir de 1944 : 1-1944; 1a et 3-1945; 1, 5, 7, 8-1946 ; 3, 5-1947, N.d.10 et 12.

Par ailleurs, l'abondance de mots commençant par une majuscule apparemment injustifiée a parfois égaré mon attention; une relecture minutieuse m'a permis de respecter et de reproduire fidèlement le choix de la scriptrice. Ce détail en apparence anodin prendra toute sa mesure plus loin dans la thèse lorsque sera abordée l'analyse des signes graphiques particuliers à cette écriture.[16]

Pour leur part, les rares mots manquant d'un point de vue syntaxique m'ont mise à l'épreuve. Il m'a fallu résister à la tentation de « compléter » les phrases de Jeanne R*, entraînée que j'étais par le côtoiement journalier des formulations répétitives de ses textes. Soucieuse de ne pas laisser planer de doute quant à l'exactitude de ma retranscription, j'ai intégré la mention « [sic] » à la fin du syntagme incomplet.

Extrait de la retranscription du Ms 4-1933

⇩

[...] J'espère que tu assez [sic] de bon sens, et
assez d'Amour de Dieu dans le cœur
pour ne vouloir uniquement que
ce que Dieu veut - Ta sœur
Jeanne –

Tout ce travail de retranscription des archives, tour à tour gratifiant, déstabilisant, fascinant, ne relève pas d'une science exacte; s'il apporte son lot de pertes, il apporte aussi son lot de gains. Dans les pertes, on comptabilise l'impossible reproduction de l'écriture manuscrite, la matière, la taille des supports et l'utilisation de leur espace, le volume et l'aspect sauvage de l'ensemble du matériau, la diversité des moyens d'écriture et par-dessus tout peut-être, l'émotion qui émane de tous ces éléments. Arlette Farge, à ce sujet, fait référence au « souvenir digital de l'archive »[17], une sensation qu'engloutit effectivement la retranscription informatisée des manuscrits sur de nouvelles feuilles de papier immaculées.

[16] Voir art. 2.3.3., « Les signes graphiques : ponctuation et autres ».

[17] Farge, Arlette, *Le goût de l'archive, op. cit.*, p. 74.

Dans les gains, on trouve un accès facilité à l'entièreté des documents rendus lisibles et référencés, enrichis de notes, de codes et de graphiques, informatisés, une évaluation quantitative de la matière manuscrite une fois retranscrite.

Si la retranscription des textes a apporté un changement qualitatif aux manuscrits, elle les a également dotés d'une modification quantitative : le nombre de pages dactylographiées est, par la force des choses, différent du nombre de pages manuscrites. Ce nombre de pages retranscrites de manière unifiée (écriture, supports, disposition) m'a permis d'élaborer le Tableau 4, intitulé « Volume de la production écrite du dossier 24195 en fonction des années », sur lequel sont basées les Figures 2 (« Quantité des manuscrits en fonction des années ») et 3 (« Moyenne du nombre de pages des manuscrits »). Ces tableaux et graphiques facilitent la visualisation de l'ensemble de la production scripturale datée de Jeanne R*[18].

Grâce à ces tableaux, j'ai été en mesure de reprendre le classement des feuillets non datés laissés en attente. On se souviendra à ce propos que certains ont trouvé leur place tout naturellement par des recoupements divers (voir les « Fragments identifiables »). Mais les autres, en résistant à tout classement, sauf à le forcer, m'ont confrontée précisément aux limites du travail de retranscription d'archives. Il m'a fallu lâcher prise et accepter un certain désordre du matériel. Toutefois, on voudra bien noter d'ores et déjà que ce désordre prend une tout autre signification à le considérer comme une des caractéristiques inhérentes à cette collection de textes. Quoi qu'il en soit, tout travail de retranscription étant virtuellement infini, j'ai suspendu le mien pour avancer dans l'analyse en m'attardant tout d'abord au matériau utilisé par Jeanne R* (papiers et crayons).

[18] Pour la présentation et le commentaire de ces tableaux et graphiques, se reporter à l'art. 1.1.2., « Aspect quantitatif et périodicité ».

2.2 Le matériel d'écriture

Examinons la diversité des types de supports utilisés par l'écrivante et notons tout d'abord qu'il s'agit exclusivement de supports en papier. J'en ferai la description en suggérant, à partir de leurs caractéristiques, leur provenance probable et je procéderai en les ordonnant selon qu'ils ont été utilisés par Jeanne alors qu'elle était enfermée à l'hôpital psychiatrique ou bien lorsqu'elle était en liberté (avant l'internement et durant les congés temporaires).

Si, pour la majorité, les textes découverts dans le dossier sont composés sur des feuilles blanches ou lignées de plus ou moins bonne qualité et aux dimensions légales (8 1/2 par 11), 39% des manuscrits (soit 48 sur 122), sont rédigés sur des imprimés ou sur des bouts de papier d'apparence et de forme irrégulières.

Une image valant mille mots, il m'a semblé intéressant, au moment de décrire les supports imprimés retrouvés dans le dossier, de joindre à mon travail quelques reproductions photographiques de ces documents.

Papiers utilisés pendant l'internement et outils graphiques

Jeanne R*, emprisonnée et *dénuée de tout* (4-1934), renchérit : *[...] Je manque de tout, de papier à lettres, d'enveloppe, de timbres, ma famille m'a dépouillée de tout [...]* (6b-1933). Elle demande avec insistance à ses correspondants, dès le lendemain de son internement, de lui faire parvenir de quoi écrire : *[...] Je serais heureuse de recevoir [...] - Un grand Bloc note et enveloppes et timbres et papiers brouillon - cahiers pour l'encre* – (5c-1933). Ce désir, voire ce besoin d'écrire va souvent l'animer par la suite : *[...] Je me considérerais aussi comme une millionnaire si j'avais une tablette (papier mince) et des enveloppes ordinaires du magasin de 15 sous [...]* (9-1934). S'il lui arrive d'être en manque du matériel nécessaire, elle griffonne sur ce qui lui tombe sous la main, que ce soit à l'encre ou à la mine de plomb,

[...] encore heureuse de vous [le médecin] écrire à l'encre[19] - Au regard des quelques documents tracés à la mine de plomb[20] il ne m'a pas été possible d'affirmer qu'ils ont servi de brouillons à des lettres que Jeanne aurait eu à cœur de fignoler; ces documents ne sont en effet ni raturés, ni biffés, ni effacés, ni chiffonnés, ni rédigés sous forme de plan, ni annotés à la diable... Ils semblent plutôt témoigner d'un désir d'écrire qui ne souffre pas la frustration. Une seule de ses correspondantes, sa *meilleure Amie*, (*[...] Permettez-moi de vous dire que Madame B* est ma meilleure Amie, nous nous sommes connues dans le monde lorsque nous étions des fillettes [...]* (13-1933)), finit par acquiescer à ses réclamations en lui faisant parvenir à l'hôpital, le 21 février 1934, *pour [s]on anniversaire, une boîte de papier à lettres avec [s]es initiales* (4-1934). À l'exception d'une de ces feuilles utilisées le 26 février 1934[21], je n'ai retrouvé aucune trace de ce papier rose personnalisé. Ce fait est d'autant plus curieux que Jeanne se désole du manque de matériel pour écrire. Peut-on imaginer qu'elle se soit fait ravir ce beau papier ou bien encore que certaines de ses lettres soient sorties de l'hôpital...

Autrement, Jeanne s'est-elle débrouillée avec ce qu'elle a pu glaner ici et là, en particulier dans l'hôpital ? On peut se demander, à la vue d'une partie des documents retrouvés dans son dossier, jusqu'à quel point elle ne fréquentait pas les bâtiments administratifs de l'asile, récoltant dans le bureau des médecins, voire dans leurs corbeilles, n'importe quel bout de papier qui puisse servir de support à ses lettres... À moins que certains membres du personnel hospitalier n'aient répondu à ses demandes pressantes en lui fournissant ce qu'ils avaient sous la main, en plus du papier distribué chichement, à l'en croire, le dimanche : *[...] Je n'ai [pas de] papier on ne nous en donne pas aujourd'hui que le Dimanche (1 feuille) [...]* (7-1933).

---

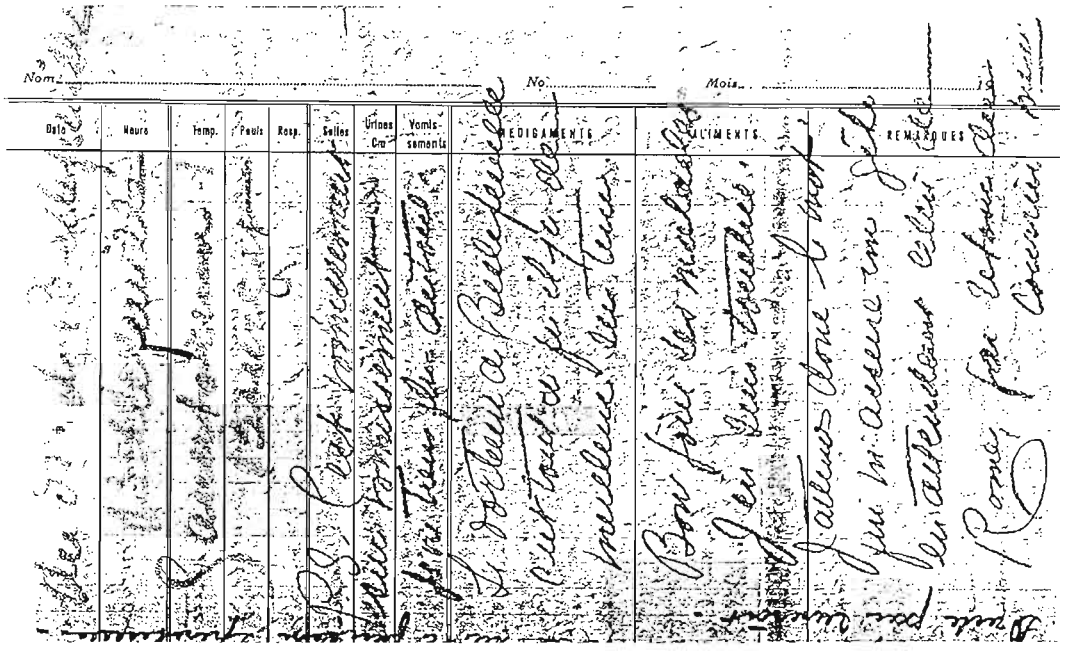
[19] 5-1945.

[20] Au moins 17 manuscrits, datant pour la plupart de la première année d'internement, sont composés avec une mine de plomb : 5, 5c, 6a et 6b, 8, 9a, 10, 11, 14, 15, 16, 18-1933; 8-1934; 6-1946; N.d. Mère A et B; N.d. Europe a.

[21] 5-1934.

De nombreux textes retrouvés dans le dossier se déploient ainsi sur des documents officiels vierges à usage interne. D'autres se lisent sur des documents déjà imprimés et adressés nommément, pour la plupart, à des médecins de l'asile.

Dans un premier ensemble de documents, on trouve par exemple, deux feuilles de route médicales vierges (5-1933, voir Reproduction 8, ci-dessous), utilisées recto et verso par Jeanne. Il s'agit de formulaires qui, selon des renseignements puisés à l'hôpital Louis H-Lafontaine, n'existeraient plus aujourd'hui, sous cette forme tout du moins. Tout en haut de ces feuilles surplombant des colonnes à remplir par le personnel hospitalier, apparaissent les mentions suivantes : d'abord « Nom, No, Mois, 19... », puis « Date / Heure/ Temp./ Pouls/ Resp./ Selles/ Urines Cm/ Vomissements/ Médicaments/ Aliments/ Remarques ».



Reproduction 8 : Manuscrit 5-1933

On trouve aussi un formulaire vierge de demande de congé temporaire (16bis-1933, voir, ci-dessous, l'extrait de la Retranscription de ce manuscrit et, à la page suivante, la Reproduction 9). On tombe encore sur une lettre d'information visant à attirer l'attention des médecins sur l'importance de remplir « [...] fidèlement dans chaque cas » diverses cartes en rapport avec les admissions, les transferts, les évasions ou le relâchement temporaire (ou définitif) des patients, le but étant « [...] de compiler des statistiques des malades dans les hôpitaux psychiatriques » (N.d. Mère E). Finalement, il y a un formulaire vierge de rapport, à remplir par les médecins, concernant les « [...] patients privés admis, sortis et décédés » et adressé à « [...] l'Honorable Secrétaire de la Province, [...] conformément à la loi. » (N.d. Mère F).

Extrait de la retranscription du texte imprimé du Ms 16bis-1933, (p.6) :

St-Jean-de-Dieu _____ *19* _____

Aux Propriétaires de l'Hôpital St-Jean-de Dieu

Révérende Sœur Supérieure,
Veuillez mettre temporairement en liberté

_____

_____

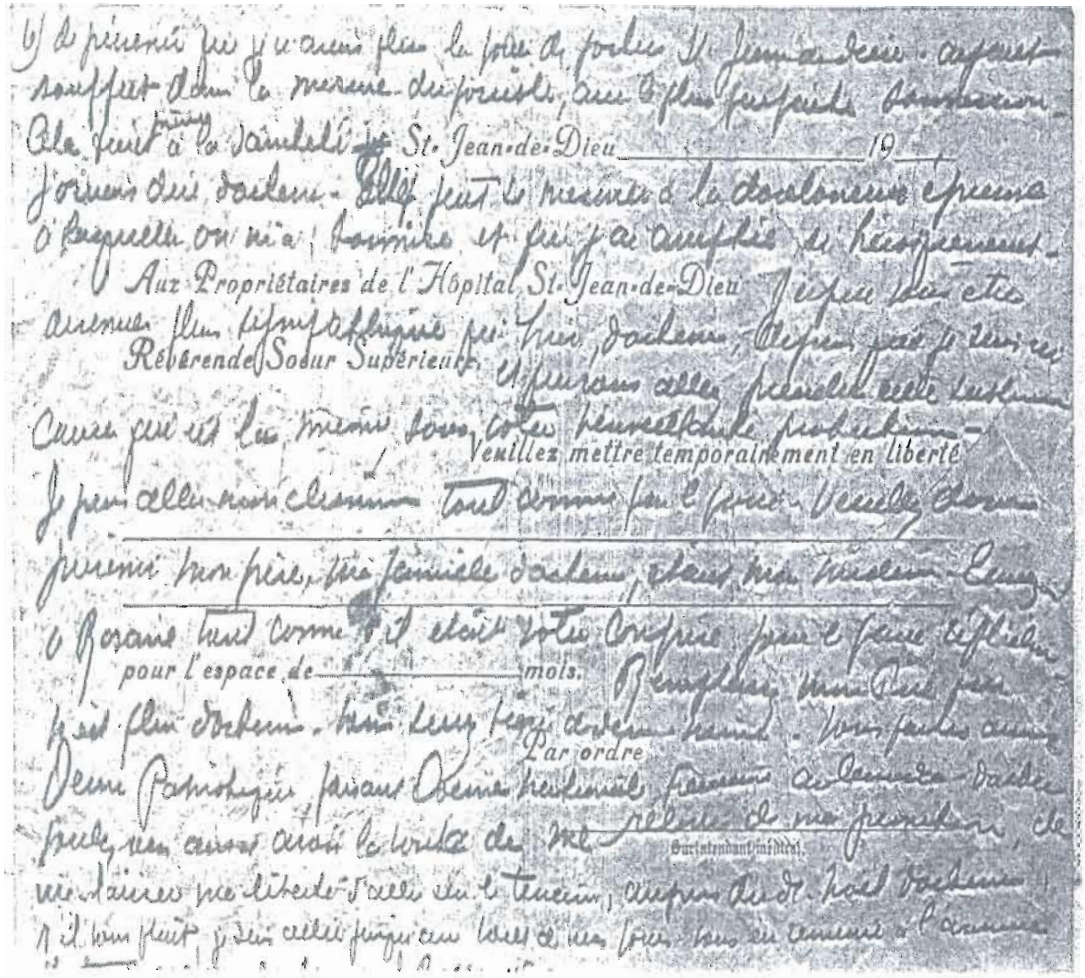
pour l'espace de _____ *mois.*

Par ordre

_____

Surintendant médical

Reproduction 9 : Manuscrit 16bis-1933, (p. 6)



Sur trois feuilles provenant d'une agence de recouvrement, (« R.P. Cardwell, 5900 Monkland Ave, Montreal », manuscrit 12-1933, voir Reproduction 4), apparaissent les noms et adresses civiques de deux surintendants de l'hôpital : « Omer Noël »[22] et « F.E Devlin, May 10th, 1930 »[23]. Au-dessous de ces informations se trouvent des colonnes à remplir où est indiqué : « Names, Address, Amount, Date Debit was contracted, Memo ». Il m'est difficile de commenter plus amplement ces documents sinon pour proposer qu'il y aurait lieu de les comprendre dans le contexte de la prise de responsabilité complète des avoirs des patients par l'institution asilaire, une fois qu'ils ont été internés.

Parmi les manuscrits de Jeanne composés sur des imprimés adressés aux médecins de l'asile, on relève une feuille publicitaire (13-1933), datée du 7 octobre 1930 et envoyée, sans plus de détail, à « Monsieur », en provenance des « Établissements Wollacker du Canada, Inc., Fabricants de produits pharmaceutiques », (voir Reproduction 10, page suivante). Cette circulaire annonce la mise en marché et détaille les ingrédients du « Remède Rhubell » pour l'incontinence nocturne chez les enfants, une spécialité – les propriétaires des Établissements Wollacker n'en doutent pas – que le destinataire de cette réclame « [...] voudra essayer dans les nombreux cas qui se présentent chaque jour à [lui]. »[24]

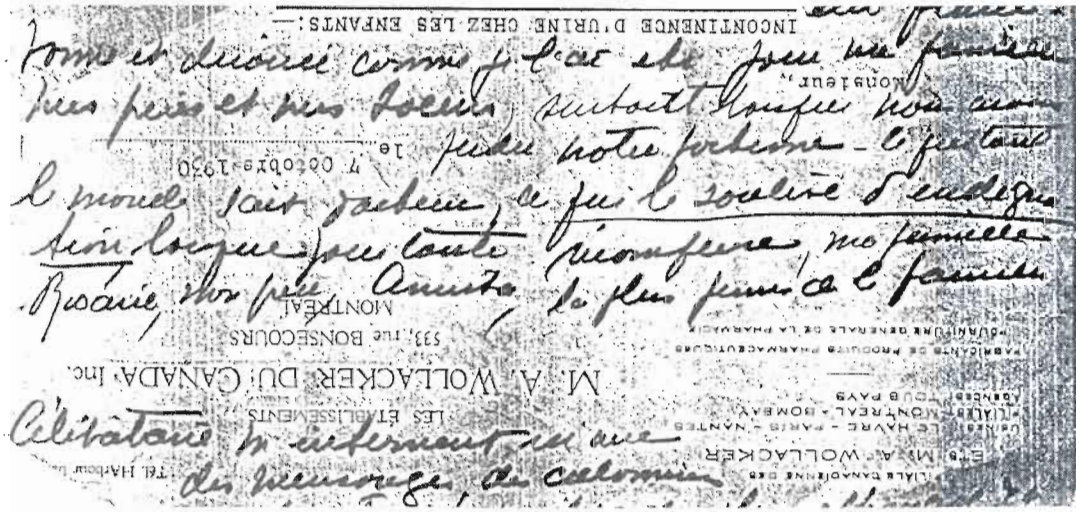
---

[22] 12-1933, p.2 et 4; Omer Noël a été le surintendant médical de l'asile St-Jean-de-Dieu de 1931 à 1952.

[23] 12-1933, p.6. Le Docteur Devlin a été le quatrième surintendant médical de l'asile de St-Jean-de-Dieu de 1918 à 1931. *Cf.* Comité du Centenaire de Saint-Jean-de-Dieu, *Un héritage de courage et d'amour ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe (1873-1973)*, *op. cit.*, p. 64.

[24] 13-1933 : p. 2 : « [...] Le remède Rhubell, fabriqué dans [les] Laboratoires de Paris, est [fait de] Rhus Aromatica, de Belladone et de Noix Vomique ».

Reproduction 10 : Manuscrit 13-1933



On trouve enfin, dans ce premier ensemble d'imprimés, une page d'information (N.d (Mère) G), datée du 10 décembre 1930, de la Compagnie de Placements de capitaux Nesbitt, Thomson & Company Limited, avisant leur client de leur intérêt à contracter « [...] les obligations sériées 5 à 30 ans des Syndics de la PAROISSE DE ST-GERMAIN D'OUTREMONT à 100 pour rapporter 5%. »

D'autres manuscrits, pour leur part, se lisent sur des imprimés de provenance incertaine. Ils ont pu être apportés par des amis de Jeanne qui l'auraient visitée à l'asile, récupérés par elle quelque part dans l'hôpital ou bien provenir d'un stock personnel de papiers qu'elle aurait soigneusement conservés. Dans ce groupe de documents, j'ai classé entre autres, un prospectus publié en Suisse Romande[25], daté de 1933, et destiné à vanter

[25] 16bis-1933, **(p. 8)** Voir Reproduction 9a.

auprès d'une clientèle huppée les agréments offerts par un établissement privé de psychothérapie et de physiothérapie, sis sur les rives du lac Léman près de Nyon[26]. Il s'agit d'un document d'une valeur historique véritable surtout lorsqu'on sait que la plupart des archives concernant les « Rives de Prangins », clinique privée conçue par Oscar Forel, ont aujourd'hui presque totalement disparu[27].

J'ai classé également dans ce groupe de documents, une annonce publicitaire (5bis-1943, voir Reproduction 11, ci-dessous) rédigée en anglais et informant de l'ouverture, de jour comme de nuit, de la « Pharmacie Charles Duquette » à l'angle des rues Ste-Catherine et Amherst. Cette publicité débute en indiquant « Dear Doctor » laissant présager qu'elle a pu être envoyée par le pharmacien aux médecins de l'asile.

---

[26] La lecture de cette annonce où les traditionnels pavillons psychiatriques sont dénommés des « villas » et où le prix de la pension comprend les frais pour « [...] les cours dans les divers ateliers d'arts appliqués (fournitures exclues) », laisse deviner l'enjeu sous-tendant à l'époque l'inauguration d'établissements de ce genre : « [...] attirer les aliénés des classes aisées ». C. Fussinger et Tevaerai, D., *Lieux de folie, monuments de raison : architecture et psychiatrie en Suisse Romande* (1830-1930), Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 1998, p. 101.

[27] « [...] Le luxe [des Rives de Prangins], la personnalité de son directeur, le Dr Oscar-Louis Forel, les patients de cet établissement – de riches étrangers souvent issus de milieux artistiques – sont autant d'éléments venus auréoler cette clinique d'un cachet particulier. Malheureusement, l'essentiel des archives a disparu : nous n'avons retrouvé que la reproduction d'une plaquette publicitaire réalisée après la Seconde Guerre mondiale. » C. Fussinger et Tevaerai, D., *Lieux de folie, monuments de raison : architecture et psychiatrie en Suisse Romande* (1830-1930), *op. cit.*, p. 114.

Reproduction 11 : Manuscrit 5bis-1943


PHARMACIE MONTREAL
CHARLES DUQUETTE PROP.
EX-CHEF DES DISPENSAIRES MILITAIRES DE FRANCE ET ANGLETERRE
PHARMACIEN
1014 RUE STE-CATHERINE EST
ANGLE AMHERST
MONTREAL
The Montreal Pharmacy always a step ahead concerning the service to the Public, is pleased to announce the immediate

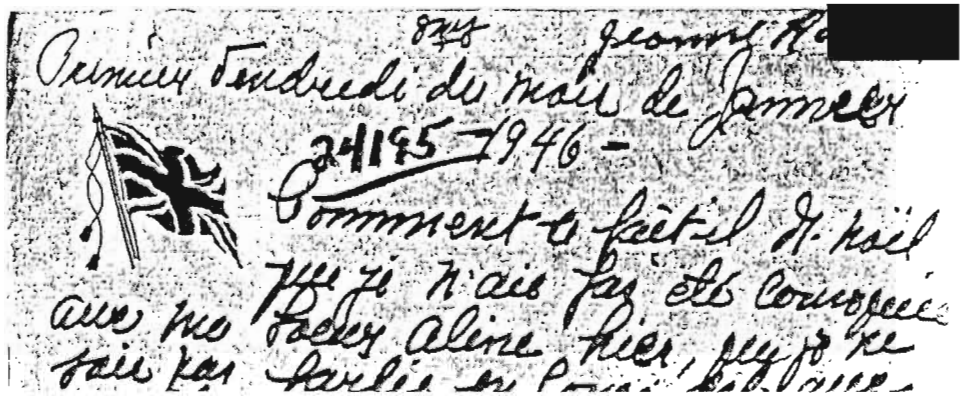
J'ai rangé finalement dans cet ensemble, plusieurs exemplaires d'une recette de Pouding au Coco de la Compagnie « 3CP » de Sainte-Hyacinthe[28] (2-1943, voir Reproduction 12).

Reproduction 12 : Manuscrit 2-1943



[28] Malgré ma recherche d'informations à l'Institut agro-alimentaire de Sainte-Hyacinthe, je n'ai pu en apprendre davantage sur la compagnie « 3CP ».

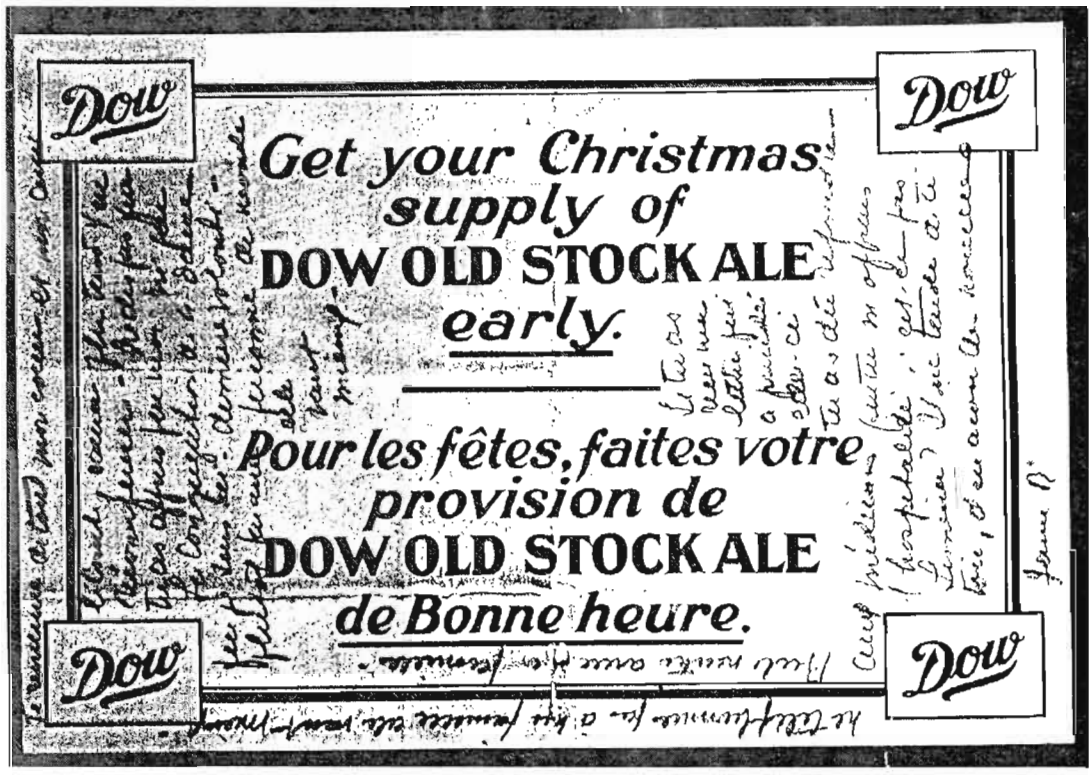
En plus du papier à lettre qu'une amie lui avait fait parvenir et qui porte ses initiales (Ms 5-1934, déjà cité), j'ai découvert dans le dossier trois pages d'un papier à lettre arborant dans le coin supérieur gauche, le dessin stylisé d'un drapeau britannique qui flotte au vent (1-1946, voir Reproduction 13, ci-dessous). On peut s'étonner de la présence de ce document au milieu d'un ensemble de texte où se développe avec tant de verve, comme on le verra, l'apologie de la langue et de la culture françaises...



Reproduction 13 : Manuscrit 1-1946

Enfin, j'ai trouvé plusieurs feuilles arrachées de calendriers datant de 1933[29] et de 1942[30]. Le calendrier datant de 1933 a été publié par la compagnie de bière Dow[31] qui invite ses clients à faire des provisions de la boisson à l'approche des fêtes de Noël, voir Reproduction 14, ci-dessous, du Ms 6b-1933).

Reproduction 14 : Manuscrit 6b-1933



[29] 6b-1933 (pages des mois de novembre et décembre 1933), 8-1933 (pages des mois d'octobre et de septembre 1933).

[30] 1-1942 et 2-1942 (pages du mois de juin 1942).

[31] La bière Dow Old Stock Ale, produite pour la première fois à Montréal en 1877, était une bière blonde très populaire dans les années 30 au Québec.

Papiers utilisés dans les périodes hors internement

Joint à cette première série d'imprimés, j'ai découvert un assortiment de papiers à en-tête de lieux réservés aux nantis, exploité ostensiblement par Jeanne lorsqu'elle fait parvenir depuis l'extérieur, durant les deux congés temporaires dont elle bénéficie, de ses nouvelles à ses médecins. Tient-elle ainsi à faire savoir, par exemple, qu'elle est descendue dans des hôtels prestigieux ? Une telle situation est pour le moins étonnante quand on sait à quel point elle était désargentée au lendemain de son rapatriement de France. Une des lettres (4-1933) écrites par Jeanne à sa famille avant qu'elle ne soit internée, le 4 mai 1933, utilise également ce genre de papiers à en-tête.

Dans ce groupe de documents, on trouve d'abord des feuilles à en-tête de deux des plus somptueux hôtels de Montréal : quatre pages, utilisées recto et verso, imprimées d'un dessin de l'Hôtel Windsor (4-1933, voir Reproduction 15, ci-dessous), ainsi que du papier à lettres et une carte aux emblèmes du Queen's Hôtel (6-1943, voir Reproduction 16) situé dans les années 30 sur la rue Peel et qui aujourd'hui n'existe plus. L'hôtel Windsor, construit en 1876 à Montréal était surnommé le « Palais du Canada » et recevait les plus grandes personnalités de l'époque. Sarah Bernhardt, pour ne citer qu'elle, y séjourna lors de son passage dans la ville en 1880[32]; on verra plus loin, à l'occasion de l'analyse des thématiques, que l'anecdote n'est pas sans importance.[33]



Reproduction 15 : Manuscrit 4-1933

[32] *Cf.* Bernhardt, Sarah, *Ma double vie.* t. 2, *op. cit.*, p. 240. « [...] Je me sentis enlever de terre et j'entendis une voix qui me semblait d'un ailleurs lointain : "Place ! Place à notre française !" Puis je n'entendis plus rien et ne retrouvais mes sens que dans ma chambre de l'hôtel Windsor. »

[33] Voir sect. 3.2., « L'artiste de la parole (*La Sarah Bernhardt du Canada*) ».

Reproduction 16 : Manuscrit 6-1943

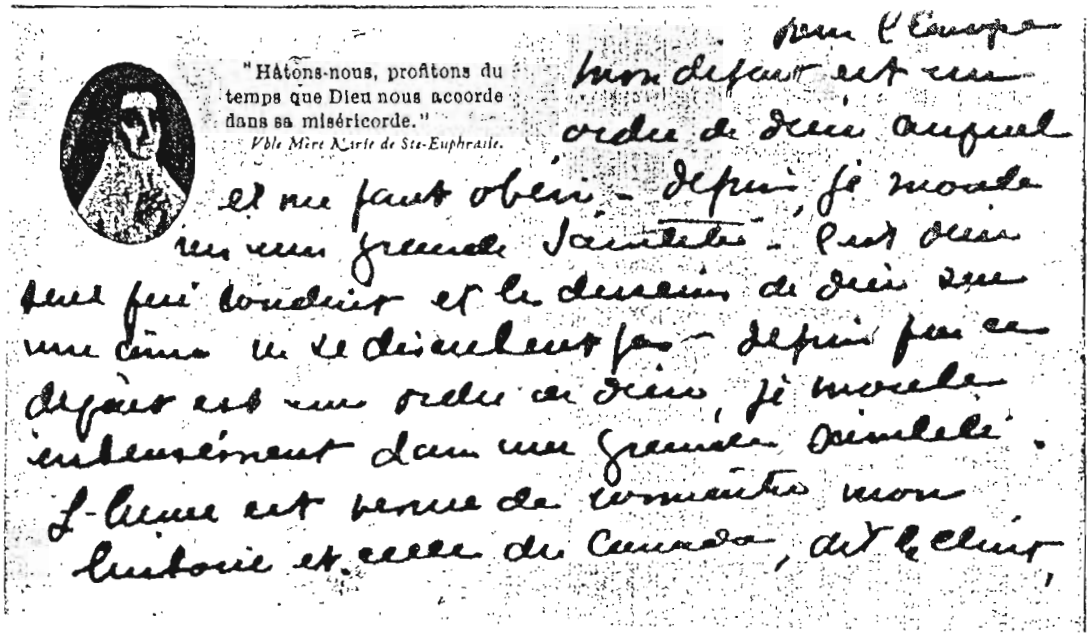

Fête de la Toussaint, 1er novembre 1943 -
Mon Cher docteur Richard, CABLE ADDRESS "QUEENSOTEL"
une bonne nouvelle! Je prépare
une superbe petite débat
Queens Hotel
sur la scène pour une
MONTREAL, CANADA
Deux de chambre dans les
ADELARD RAYMOND
VICE-PRÉSIDENT
beaux rôles de D. Hugo.
dans le rôle de la Reine dans "Ruy Blas" pour
janvier 1944 et le reste sous silence - Fidèle

Durant les périodes de congé temporaires, Jeanne R* écrit également aux médecins de l'asile sur des documents imprimés qui font référence à des institutions religieuses montréalaises ou qui présentent des figures pieuses. Le dossier contient à cet égard un manuscrit composé sur deux petites cartes à l'effigie de la « Vble Mère Marie de Ste-Euphrasie » qu'accote une citation de la religieuse : « Hâtons-nous, profitons du temps que Dieu nous accorde dans sa miséricorde », (3-1933, voir Reproduction 17, page suivante). On trouve également deux exemplaires[34] d'une pétition, datant probablement des années 30, « [...] organisée par les amis du Frère André », pour sa Béatification.[35]

[34] 1-1939 (voir Reproduction 18, page suivante), lettre rédigée le [...] *23 mars 1939*, et N.d.10; pétition rédigée en français et en anglais sur de très grandes feuilles.

[35] On notera, pour l'amusement de la chose, que 50 plus tard cette requête a porté ses fruits : depuis le 23 mai 1982, le Frère André a été mis au rang des bienheureux par sa Sainteté le Pape Jean-Paul II !

Reproduction 17 : Manuscrit 3-1933



pour l'Europe
Mon départ est une
ordre de Dieu auquel
il me faut obéir. - Depuis, je monde
une grande Sainteté. C'est Dieu
seul qui conduit et le dessein de Dieu sur
une âme ne se discute pas. - Depuis que ce
départ est un ordre de Dieu, je monde
intensément dans une grande Sainteté.
L'heure est venue de connaître mon
histoire et celle de Canada, dit le Christ,

Reproduction 18 : Manuscrit 1-1939

N.—B. REQUÊTE ORGANISÉE PAR LES AMIS DU FRÈRE ANDRÉ
N.—B. PETITION ORGANIZED BY BROTHER ANDRÉ'S FRIENDS

NOM — NAME ADRESSE — ADDRESS

de l'Oratoire Saint Joseph. 23 mars 1939,
monsieur le docteur Omer Noël
Surintendant médical de
l'Hôpital St. Jean de Dieu.
Docteur,

Trois mois avant un nouvel internement (le 4 juillet1939), Jeanne envoie de ses nouvelles aux médecins de l'asile en utilisant deux « cartes-enveloppes » publiées en 1929 et montrant une photo de l'Oratoire St-Joseph. Ces cartes sont datées respectivement du 4 et du 10 avril 1939 et les caractères dactylographiés qui y apparaissent sont en anglais et en français (2 et 3-1939. Voir page suivante – Reproduction 19, du manuscrit 2-1939).

Reproduction 19 : Manuscrit 2-1939



(Personnelle)

Monsieur le Docteur Noel

Surintendant Médical

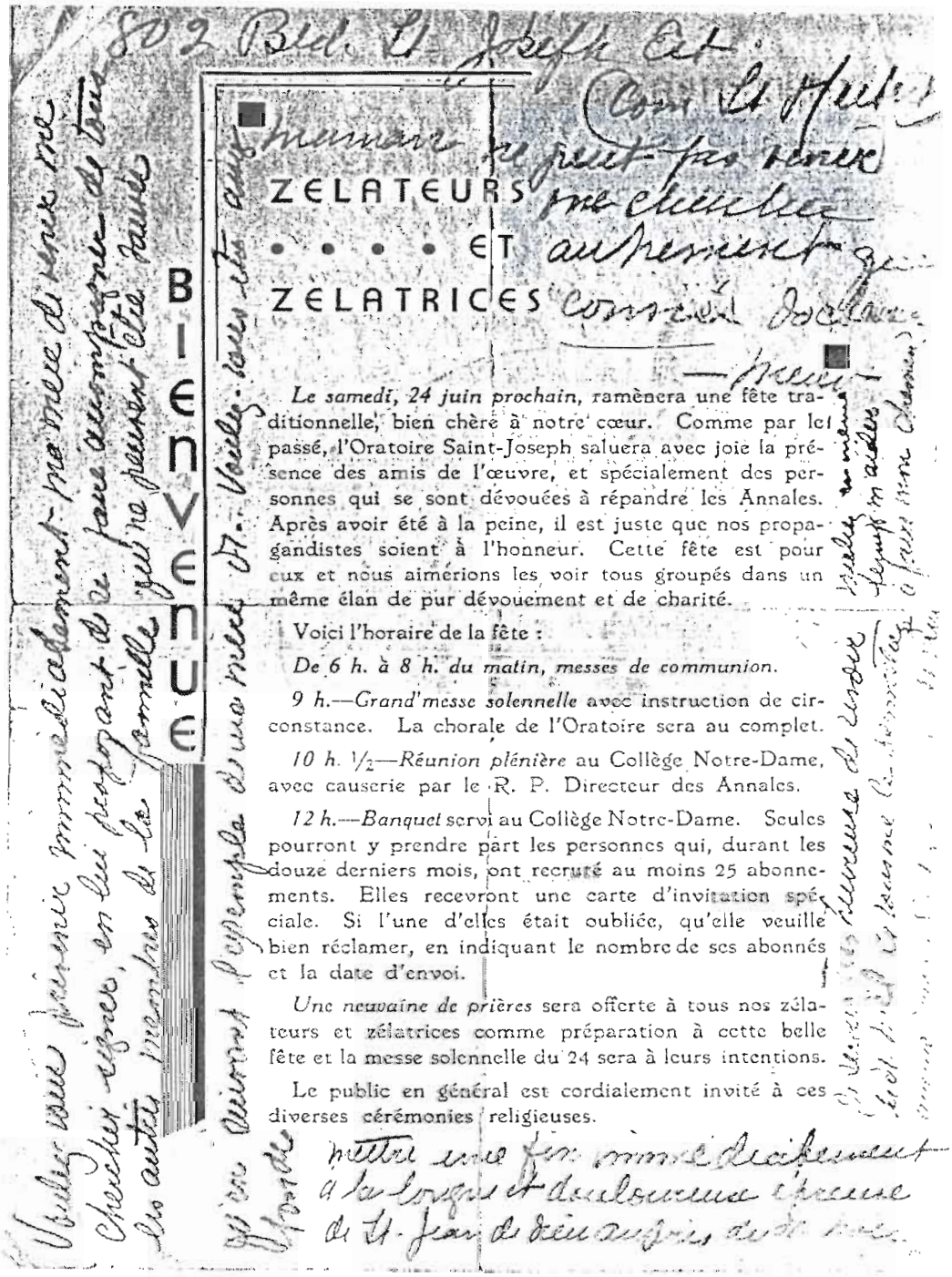
Hôpital St. Jean de Dieu.

FOLD AND TEAR OFF

ORATOIRE ST. JOSEPH'S SHRINE MONTREAL CANADA

Pour clore cette description des supports imprimés retrouvés dans le dossier de Jeanne R*, on fera référence à deux annonces d'activités spéciales (sur le recto et le verso d'une même feuille). La première (non datée) est organisée par l'Oratoire St-Joseph en l'honneur des « Zélateurs et Zélatrices, [...] qui se sont dévoués à répandre les Annales » (4-1940, voir Reproduction 20, page suivante). Quant à la seconde, elle concerne une tombola organisée par le « Révérend Père J. Paré, Jésuite, A.C.J.C., Palestre Nationale » et annonce que les billets pour le « Grand Tirage au profit de la Palestre », sont en vente jusqu'au 30 juin 1933.

Reproduction 20 : Manuscrit 4-1940



BIENVENUE

ZÉLATEURS

• • • • ET

ZÉLATRICES

Le samedi, 24 juin prochain, ramènera une fête traditionnelle, bien chère à notre cœur. Comme par le passé, l'Oratoire Saint-Joseph saluera avec joie la présence des amis de l'œuvre, et spécialement des personnes qui se sont dévouées à répandre les Annales. Après avoir été à la peine, il est juste que nos propagandistes soient à l'honneur. Cette fête est pour eux et nous aimerions les voir tous groupés dans un même élan de pur dévouement et de charité.

Voici l'horaire de la fête :

De 6 h. à 8 h. du matin, messes de communion.

9 h.—Grand'messe solennelle avec instruction de circonstance. La chorale de l'Oratoire sera au complet.

10 h. ½—Réunion plénière au Collège Notre-Dame, avec causerie par le R. P. Directeur des Annales.

12 h.—Banquet servi au Collège Notre-Dame. Seules pourront y prendre part les personnes qui, durant les douze derniers mois, ont recruté au moins 25 abonnements. Elles recevront une carte d'invitation spéciale. Si l'une d'elles était oubliée, qu'elle veuille bien réclamer, en indiquant le nombre de ses abonnés et la date d'envoi.

Une neuvaine de prières sera offerte à tous nos zélateurs et zélatrices comme préparation à cette belle fête et la messe solennelle du 24 sera à leurs intentions.

Le public en général est cordialement invité à ces diverses cérémonies religieuses.

La description des imprimés retrouvés dans le dossier des documents manuscrits de Jeanne dévoile au lecteur une époque bien précise, celle du Québec des années 30. On découvre ainsi des commerces (Pharmacie Duquette), des institutions (les hôtels Windsor et Queen's) ou des marques aujourd'hui disparues (la bière Dow), des manières de faire et de parler démodées, la présence de la langue française qui double le texte anglais et l'évocation enfin, de figures religieuses importantes (« J. Paré », le « Frère André »). Tous éléments qui contribuent, en quelque sorte, à faire surgir une mémoire collective dont Jeanne se serait faite l'historiographe involontaire. De fait, le même contexte socio-historique apparaîtra à l'étude des thématiques qui alimentent ses textes.

L'inventaire des supports utilisés par Jeanne R* pointe encore la présence de tout un ensemble de feuilles lignées visiblement arrachées de carnets (6a-1933) ou de cahiers[36], la présence d'une bande de papier ayant servi, de façon quasi certaine, à retenir une liasse d'enveloppes, ainsi que six enveloppes non timbrées qui ont été malheureusement toutes dissociées de leur contenu.

On trouve ainsi, dans cet ensemble, deux enveloppes[37] libellées par Jeanne R* avec une adresse civique qui se présente un peu comme un plan à suivre. Celle de la première enveloppe est la suivante : *Révérende Mère Sainte Faustine / Maîtresse des Graduées - / Congrégation de Notre Dame, / Mont Sainte Marie / Rue Guy, coin Dorchester Ouest, / Montréal*. Celle de la deuxième enveloppe se lit comme suit : *Révérende Mère Ste Anne - Marie, / Congrégation de Notre Dame, / Institut Pédagogique, / Bld – Westmount / Montréal*. Dans le coin supérieur gauche, on trouve la mention *Personnelle*, soulignée. On rencontre aussi une enveloppe, libellée par Jeanne, avec le seul nom de son destinataire souligné, *Monsieur le Docteur Noël* (N.d.4) et portant également la mention *Personnelle* soulignée (coin supérieur gauche). Ces mentions employées dans une construction impersonnelle, comme c'est le cas ici, devraient s'orthographier normalement avec un seul « l ». Cette « erreur », somme toute anodine, n'empêche pas de comprendre que Jeanne R* désire que ses lettres restent sous le sceau du secret. Mais cette faute d'orthographe ne dénoncerait-elle pas aussi

[36] 5b et 5c-1933; 3-1940.

[37] J'ai classé ces deux enveloppes sous un même numéro, soit le N.d.15.

autre chose dans le cadre d'une activité épistolaire qui reste sans réponse ? On y reviendra. Je dois à ma lecture d'un article de Harry Wilmer qui traite des enveloppes contenant des lettres de patients à leur médecin l'attention que j'ai accordée aux six enveloppes retrouvées dans le dossier de Jeanne. Car pour l'auteur de cet article, en effet, la façon dont est libellée une enveloppe représente « [...] une empreinte de la personnalité et des pensées inconscientes de l'expéditeur, un miroir de la relation entre le destinateur et le destinataire.[38]»

Présente aussi dans cet ensemble de documents, une autre enveloppe (N.d.16) sur laquelle sont imprimés le nom et l'adresse précise du Dr Noël sur son lieu de travail (« Dr. OMER NOEL / Surintendant Médical de l'Hôpital St-Jean de Dieu / Casier No 2947, B. P. / MONTREAL »). Enveloppe curieuse s'il en est, puisqu'elle est cousue main (on ne sait par qui) sur sa largeur gauche face à son ouverture normalement décachetée. Cette enveloppe porte également, sur son recto et au-dessus de l'adresse imprimée du médecin, une mention manuscrite soulignée (*Pour remettre à lui-même s.v.p ?* / *Grave*). Une autre enveloppe encore a été retrouvée (N.d.8). celle-ci libellée par Jeanne R* à l'adresse civique du Dr Noël, *Monsieur le Docteur Omer Noël / Surintendant / 276 Avenue Outremont / Montréal* : une inscription imprimée dans le coin supérieur gauche « After Five Days Return to / Montreal, Quebec », offre la possibilité à l'écrivant d'indiquer sa propre adresse pour retour en cas de non-distribution ; mais Jeanne a écrit à cet endroit, *Docteur Noël, Hôpital St. Jean de Dieu*. Enfin, j'ai retrouvé un manuscrit composé sur une enveloppe, non libellée celle-ci, de papier brun (N.d.3).

L'observation de tous les supports de papier utilisés donne à voir des interventions originales de Jeanne R*. Certains documents manuscrits sont ainsi rédigés sur de grandes feuilles pliées en deux ou plus, et soigneusement déchirées sur la/les lignes de pliage. Ces feuilles sont noircies d'écriture sur le recto et le verso. D'autres écrits se trouvent sur des feuilles de dimension 8 1/2 par 11 pouces, pliées en deux de façon à former un cahier de quatre pages ou plus. Jeanne a ainsi confectionné 19 « cahiers »[39].

---

[38] Wilmer, A. Harry, « The Envelope and the Psychiatrist : A Study of Patient's Envelopes » in *The American Journal of Psychiatry*, 123 :7, Jan, 1967, pp. 782-802. C'est moi qui traduis.

[39] Pour l'année 1933, il s'agit des manuscrit : 6b, 8,15,18,19. Pour 1934 : 2, 3, 4, 8, 9. Pour 1939, le manuscrit 5 et pour 1943, les 1, 1bis et 2. Finalement parmi les non datés, les manuscrits 13, 14, 15, 19 et 20.

Ces découpages et/ou pliages visaient-ils à contrer l'effet de la page blanche ? Ou bien, en intervenant de la sorte sur les supports qu'elle utilise, Jeanne cherche-t-elle à obtenir un format lui convenant mieux ? D'autres mobiles peuvent être évoqués pour saisir les raisons sous-tendant une telle manipulation : s'agissait-il d'un souci d'économie de matériel dicté par la situation ? Ou, peut-on imaginer encore, d'une volonté plus ou moins intentionnelle de la part de la scriptrice, de transformer ses lettres en une sorte de livret destiné à recueillir ses *Mémoires* ?[40]

> *[...] Venez me chercher Mgr. [...] afin que je puisse écrire Mes Mémoires au Bureau du Dr. Noël,* [...] (1-1947)

> *[...] Je serais en mesure, sur ce sujet, de vous écrire un volume, tant ma mémoire est demeurée fidèle.* (2-1940)

Peut-on penser encore que ces manipulations sont en lien avec les modalités physique et temporelle liées à l'exécution de l'écriture : entre autres à l'espace dont Jeanne R* dispose, ou non, à l'hôpital pour s'adonner à cet exercice, *[...] Je vous écris sur une table aux pieds du Crucifix qui me parle et me fait vous écrire [...]* (5c-1933) et/ou aux périodes que réserve l'institution asilaire, chaque semaine, pour distribuer aux patients qui le souhaitent de quoi écrire ?

Cet examen rapproché du matériel d'écriture utilisé par Jeanne R* amène à proposer que si elle appréciait le papier idoine et l'encre, elle n'hésitait pas pour autant à utiliser des supports moins bien appropriés et la mine de plomb. On peut proposer l'idée qu'elle gère ainsi la pénurie pour assouvir son besoin d'écrire tout en acceptant par là de s'écarter d'une règle ordinaire de l'épistolaire de l'époque.

Les papiers recueillis par la scriptrice disent la Jeanne internée (papier de l'institution, paperasse des médecins...), la Jeanne en relation avec l'extérieur (papier à initiales offert par une amie...), la Jeanne en congés temporaires fréquentant des hôtels prestigieux (le Queen's, le Windsor), la Jeanne religieuse zélée (papiers de l'Oratoire St.Joseph...). Tous ces supports

[40] Soulignons, toutefois, que les écrits contenus dans ces sortes de cahiers conservent tous la forme épistolaire.

parlent subtilement de sa personne en la situant dans ses lieux de vie et en l'enracinant dans son époque.

2.3 La présentation écrite

2.3.1 La disposition spatiale

On se souviendra que la scriptrice utilise pour l'essentiel trois types de papier : du papier blanc ligné ou non, des feuilles comportant des éléments déjà imprimés et des enveloppes. La partie suivante examine dans le détail la manière dont l'écriture de Jeanne occupe l'espace disponible sur ces supports.

Supports vierges

Au début de l'internement et jusqu'aux années 1943/1945, les documents identifiés comme « Lettres » sont rédigés dans les règles les plus courantes de l'art épistolaire, un art que Jeanne a sans doute appris au cours de ses « Études Classiques » au pensionnat du Mont-Sainte-Marie[41]. En effet, à en croire Claudette Lasserre :

> [...] L'initiation à la composition littéraire se fait chez les moyennes [dans les Congrégations de Religieuses enseignantes]. [...] La composition prépare à l'art épistolaire, indispensable à toute femme bien éduquée. On donne des modèles, on leur conseille de se demander « à qui s'adresse-t-on, que veut-on dire ? etc. », et surtout on fait écrire de véritables lettres, aux pensionnaires en particulier : le dimanche est journée de correspondance. Lorsque les pensionnaires partent en vacance, elles doivent écrire à la directrice et à leurs maîtresses. L'art épistolaire a donc un aspect éminemment pratique.[42]

---

[41] Dans le manuscrit 2-1940, entre autres, Jeanne R* indique qu'elle est une [...] *ancienne élève* du *Mont Ste-Marie*; qu'elle aurait invité l'Honorable David a présidé son [...] *Audition d'Elvire au Mont Ste-Marie en 1924*. « [...] Situé à l'angle des rues Guy et Dorchester, le Mont Sainte-Marie (CND) fut l'un des plus prestigieux pensionnats de fille à Montréal. » Dumond, M. et Fahmy-Eid, N. (sous la dir. de), *Les Couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1940-1960*, Montréal, Boréal Express, 1986, (commentaires des illustrations).

[42] Dumond, M. et Fahmy-Eid, N. (sous la dir. de), *Les Couventines*, *op. cit.*, pp. 135-136.

Ses textes comportent ainsi les mentions d'une date et/ou d'un lieu au sommet de la première page. L'appel est généralement bien centré au-dessus du corps du texte, lequel respecte des marges latérales et ménage des paragraphes :

Extrait de la retranscription du Ms 5-1933 (Voir Reproduction 21)

Montréal 17 mai 1933
Chère Mère Sainte Anne - [...]

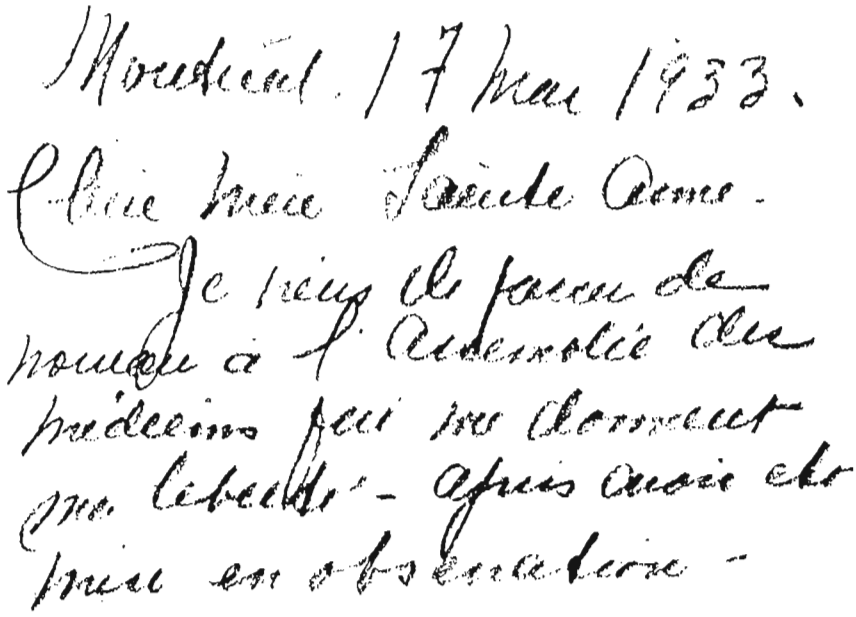
Extrait de la retranscription du Ms 1-1936

Salle Ste Marie 8 janvier 1936
Maman, [...]

Extrait de la retranscription du Ms 5-1939 (Voir Reproduction 22)

Hôpital St Jean de Dieu
Salle de Notre-Dame du S. Cœur,
21 août 1939
Mon Bon Rosaire. [...]

Reproduction 21 : Manuscrit 5-1933

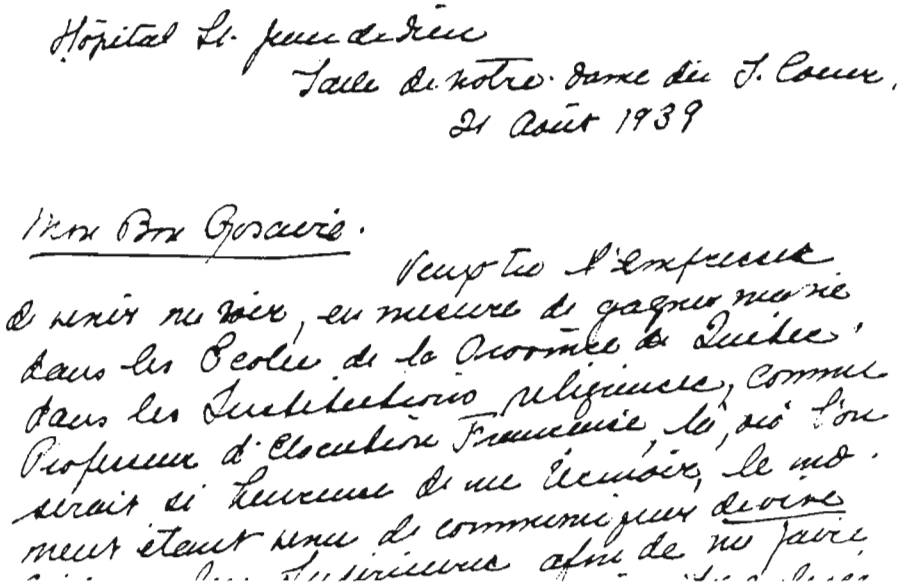


Montréal. 17 Mai 1933.

Chère Mère Sainte Anne.

Je reçu le jour de ma mort à 4 h. Accordée du médecin fait un Acte de Contrition. Après avoir été mise en observation -

Reproduction 22 : Manuscrit 5-1939



Hôpital St. Jean de Dieu
Salle de Notre-Dame du S. Coeur,
21 Août 1939

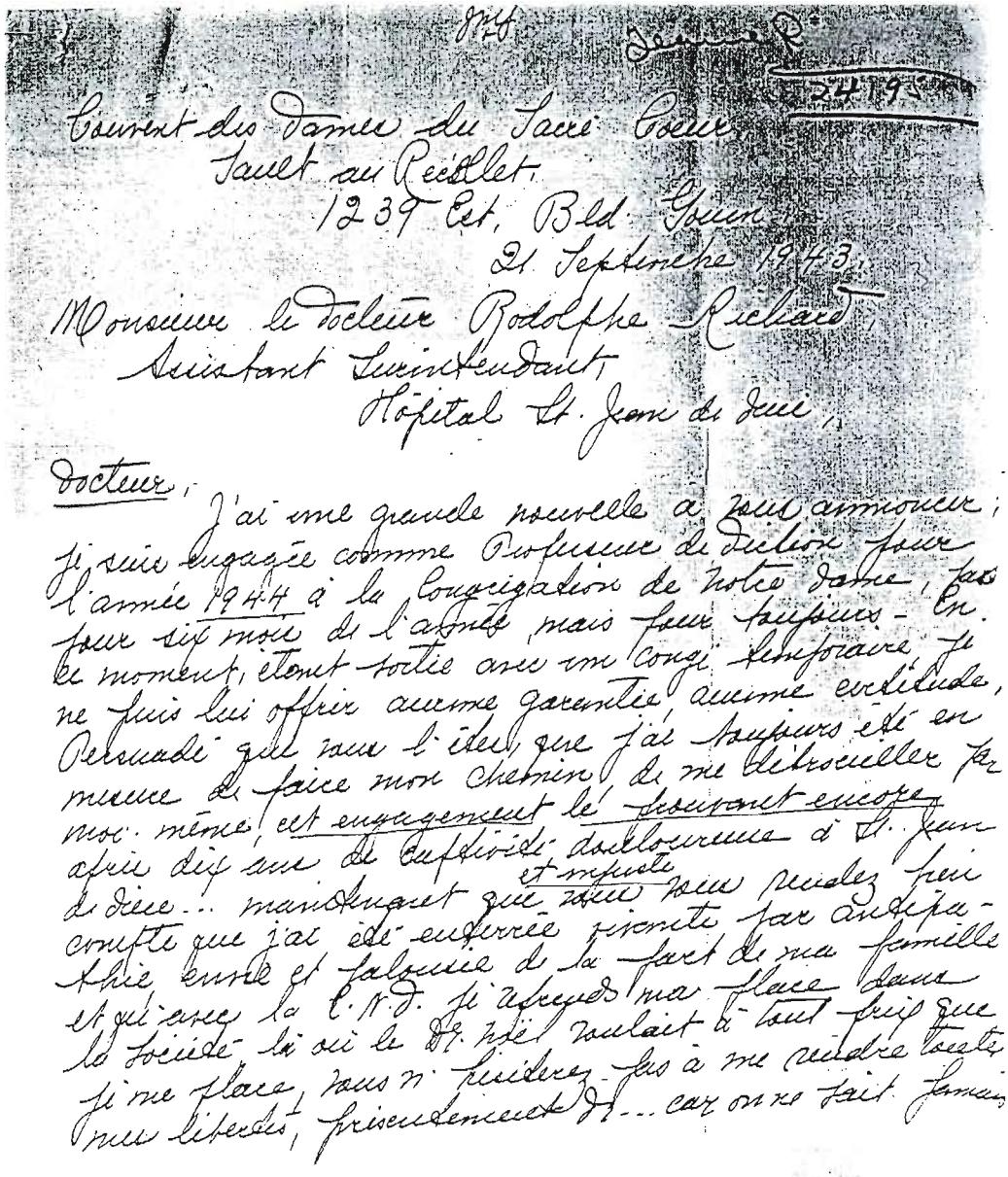
Mon Bon Gardien.

Voyant l'Enfant Jésus venir au Ciel, en mesure de gagner ma vie dans les Ecoles de la Province de Québec, dans les Institutions religieuses, comme Professeur d'Elocution Française, là, où l'on serait si heureux de me recevoir, le médecin m'étant venu de communier devant

Jeanne observe des espacements réguliers entre les mots et les lignes, pense à une formule de fin de lettre qu'elle fait suivre de sa signature.

Des lettres spécialement bien organisées formellement ont été rédigées, durant les congés temporaires, à l'attention des surintendants de l'hôpital. Jeanne qui, on l'imagine, désire se présenter sous son meilleur jour, y demande une libération définitive en apportant un soin tout particulier à ses missives. L'application du manuscrit 5-1943 est exemplaire de cet effort (voir Reproduction 23, à la page suivante).

Reproduction 23 : Manuscrit 5-1943



Couvent des Dames du Sacré Coeur
Sault au Recollet.
1239 Cet. Bld Gouin,
21 Septembre 1943.

Monsieur le docteur Rodolphe Richard,
Assistant Surintendant,
Hôpital St. Jean de Dieu,

Docteur,

J'ai une grande nouvelle à vous annoncer; je suis engagée comme Professeure de Diction pour l'année 1944 à la Congrégation de Notre Dame, pas pour dix mois de l'année, mais pour toujours - En ce moment, étant sortie avec un congé temporaire, je ne puis leur offrir aucune garantie, aucune exclusivité, persuadé que vous l'idée que j'ai toujours été en mesure de faire mon chemin, de me débrouiller par moi-même, cet engagement le [illegible] dix ans de captivité douloureuse à St. Jean de Dieu... maintenant que vous vous rendez bien compte que j'ai été enfermée injustement par un [illegible] et injuste [illegible] et que j'ai été [illegible] de la part de ma famille et de la Société, je reprends ma place dans la Société là où le Dr. Hébert voulait la tuer pour que je ne [illegible] place, vous ne [illegible] pas à me rendre toute ma liberté, présentement Dr... car on ne fait jamais

À partir de 1943 et de façon plus évidente à partir de 1945, il appert que la présentation des manuscrits écrits à l'asile est franchement modifiée : question de destinataire ? d'urgence ? d'état physique et/ou mental ? de manque de papier ? Impossible, à ce stade, de répondre précisément. Toujours est-il que l'appel (lorsqu'il est encore présent) n'est plus en bonne place. Il est écrit directement à côté des mentions (plus ou moins détaillées quand elles apparaissent) de date et de lieu et il est suivi, sans respect d'espace, par le corps du texte :

Extrait de la retranscription du Ms 2-1945 :

25 Octobre 1945
Je suis obligée de rentrer dans mes
fonds Dr. Noël, [...]

Extrait de la retranscription du Ms 6-1945

Docteur Noël. Ce n'est pas moi qui ai besoin de Mgr. Charbonneau [...]

Extrait de la retranscription du Ms 5-1947

Veille du 1er Vendredi du mois de Nov./47 -
Je me répète p. vous - Dr. Noël ! Voulez-vous me donner
la permission de revêtir mon Saint Habit [...]

Seul un soulignement, parfois, aide à l'identification du destinataire parmi tous les mots qui se précipitent dans des lignes où les espaces vierges vont se raréfier. Ces lignes vont elles-mêmes se rapprocher de plus en plus et se déployer sans retour à la ligne et sans pause, depuis le haut de la page jusqu'à sa toute fin. Elles vont surtout s'allonger d'un bord à l'autre de la feuille en ne laissant subsister qu'une toute petite marge à gauche. Les mots en bout de

ligne, souvent d'écriture serrée et montante, sont comme coincés là pour éviter un rejet à la ligne suivante. Les paragraphes n'apparaissent plus. L'écriture se dispose en un presque continuum : Jeanne ne lève plus le crayon entre certains vocables et sa ponctuation se fait de plus en plus rare. Du coup, le corps du texte n'est plus structuré visuellement, ce qui n'en facilite pas la lecture. Il se présente, en effet, comme une masse compacte aux lignes manuscrites régulières qui remplissent toute la feuille de papier. Pour s'en rendre compte, on voudra bien considérer la Reproduction 25 du manuscrit 1-1945, deux pages plus loin. Qui plus est, il arrive que les marges soient utilisées pour un complément d'écriture. Ce complément – écrit verticalement de haut en bas ou de bas en haut – peut être une formule de fin de lettre et/ou la signature de Jeanne R* qui n'ont pas trouvé de place au bas de la page. Ainsi, on peut lire tout au bas du manuscrit 1-1946 : *[...] pour me proclamer Ste et me ramener,[...]* et dans la marge de gauche : *avec lui en triomphatrice pour le Ciel Dr. Noël - J. R.*. Parfois encore dans les marges, on peut lire une phrase ultime d'intention récapitulative et/ou de ton insistant. Ainsi par exemple, dans la marge de gauche du manuscrit 7-1943, on déchiffre : *Faites donc le nécessaire je vous prie.* Finalement, ces compléments peuvent s'apparenter à l' « explication » d'un élément du texte, une explication alors précédée d'un signe (un petit a dans le cas suivant), qui trouve, ou ne trouve pas, son équivalent dans le corps de la lettre. Par exemple, sur le manuscrit 2-1945, à : *[...] l'Œuvre Nationale Française que je faisais dans notre Belle Pro. de q* [a)]., Jeanne R* fait un renvoi dans la marge où elle indique : *a) mon unique gagne-pain, tout mon avenir au Canada.*

Les mentions rectificatives ajoutées dans les marges donnent à voir, au final, des lettres chargées mais pratiquement dépourvus de tout griffonnage ou rature. Les dernières lettres datant des années 1952, 54, 60, 62 et 64 offrent par contraste avec celles des années 1943 à 1947, un déchiffrement aisé : leur écriture, en effet, est bien lisible, et leur disposition est claire grâce à des lignes très espacées (voir par exemple, ci-dessous, la Reproduction 24 du manuscrit 1-1960).

Reproduction 24 : Manuscrit 1-1960

Infirmerie de Notre Dame de l'Espérance, 16 avril 1960

Monsieur le Docteur Berthiaume, J. M. J.

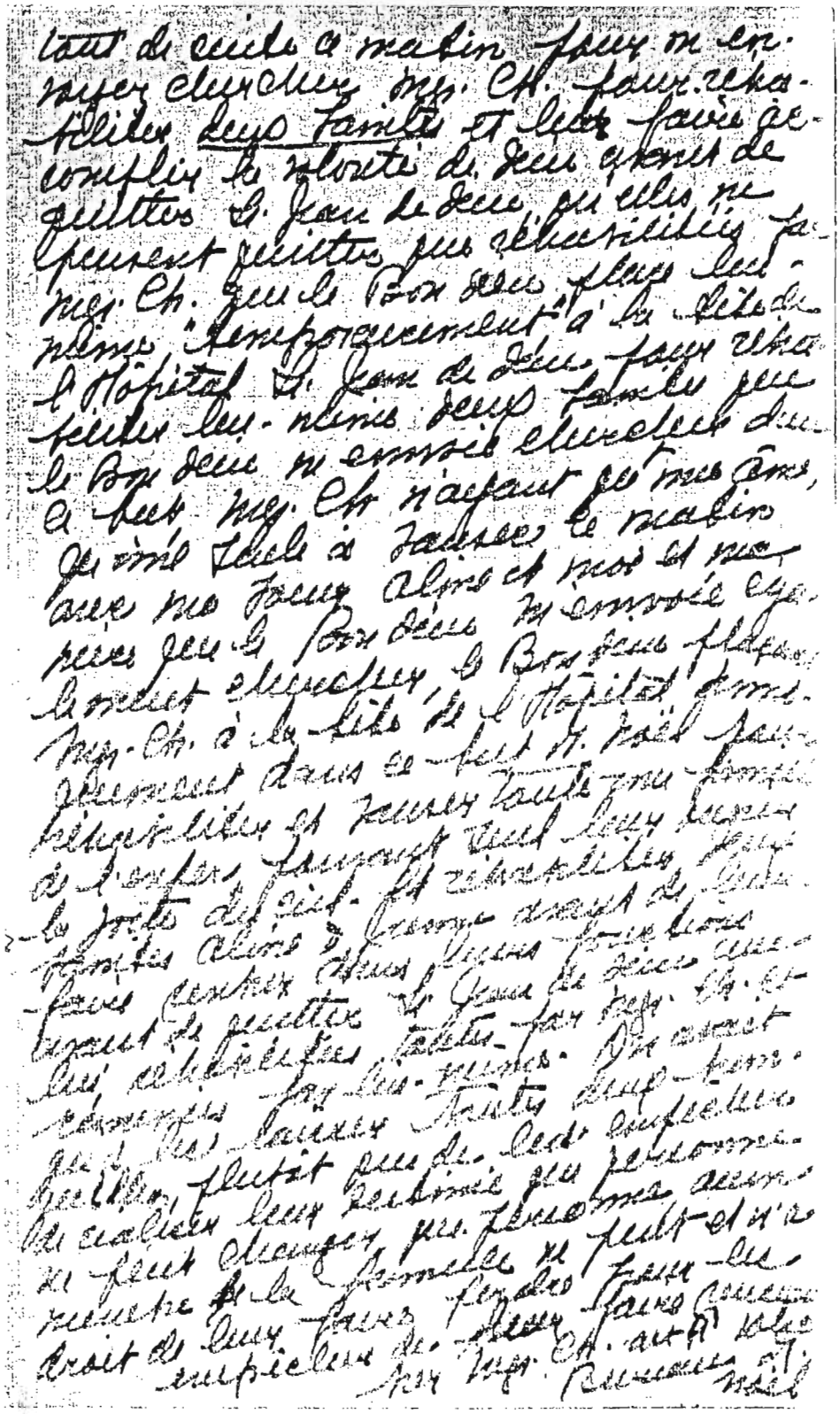
Puis-je partir seule avec ma Pension de Vieillesse comme les autres, qui date de Janvier 1952. Et ma sortie je vais me mettre en pension à la maison-mère des Soeurs grises, rue St. Mathieu. Nullement en peine de moi - ayant une fortune personnelle entre les mains de l'Honorable Barrette, Premier Ministre de la Province.

Veuillez donc me faire sortir tout de suite de St-Jean de Dieu, il y aura 27 ans que je suis à St J. de Dieu le 4 mai 1960.

Je vous demeure très Confiante

Melle Jeanne R.

Reproduction 25 : Manuscrit 1-1945



Supports imprimés

Avisons-nous à présent du cas des documents manuscrits composés sur des imprimés et plus particulièrement sur les pages présentant des textes dactylographiés abondants. Généralement, sur un tel type de supports, l'écriture de Jeanne débute sur le verso vierge de la feuille avant de se poursuivre sur l'autre face. Elle s'insère alors, sans pratiquement jamais empiéter sur les lignes dactylographiées, dans les marges ou les interstices que laisse en blanc l'espace entre les paragraphes du texte imprimé. Le manuscrit N.d.(Mère) G est une belle illustration de ce procédé : composé sur une circulaire de la Compagnie Nesbitt & Thomson, le texte de Jeanne, au demeurant assez court, se greffe entre les coordonnées de la compagnie tout en haut de la page, entre les différents paragraphes du texte de l'annonce et dans ses marges. La scriptrice contourne le texte imprimé, ses propres lignes d'écriture se présentant alors verticalement, et/ou à l'envers, par rapport aux caractères dactylographiés. Dans le cas du manuscrit 4-1940 (« Fête en l'honneur des Zélateurs et Zélatrices »), l'écrit de Jeanne occupe toutes les marges et se déploie tout autour du texte imprimé, voir à ce chapitre la Reproduction 20, déjà présentée. Parfois, il arrive que Jeanne tire parti du lignage imprimé. Ainsi, par exemple, lorsqu'elle emploie des supports où apparaissent, limitées par des traits, des colonnes à remplir, elle oriente sa feuille verticalement de manière à pouvoir écrire dans les intervalles, évitant ainsi que son écriture soit transpercée (voir Reproduction 8 du manuscrit 5-1933). Dans la Reproduction 4 du manuscrit 12-1933, « CARDWELL ACCOUNT », on peut voir qu'elle profite, après avoir renversé la feuille, du lignage horizontal sans se soucier des colonnes.

Jeanne R* ne fait pas référence aux informations qui apparaissent sur les supports qu'elle utilise, même s'il peut arriver parfois que ses propos rejoignent les indications de l'imprimé. C'est ainsi que sur une feuille de route médicale dont une des colonnes à remplir concerne justement les « vomissements », elle écrit : *[...] C'est vomissements sur vomissements – Je ne tiens plus [...].*[43] Quelques particularités de la disposition des écrits de Jeanne montre qu'elle cherche le plus souvent à distinguer son propre texte du texte imprimé et qu'elle prête attention aux masses dactylographiées. Ainsi, elle prend soin d'insérer ici et

[43] Voir la Reproduction 8 du Ms 5-1933.

là des traits qui séparent l'écriture imprimée de sa propre écriture[44], d'encadrer parfois des bouts de son texte[45], de biffer, au besoin, quelques mots imprimés qui risquent d'interférer avec son propre énoncé. Le manuscrit 5bis-1943, composé sur une annonce publicitaire de la pharmacie Duquette envoyée à « Dear Doctor », illustre l'ajustement qu'elle se trouve à devoir faire pour que sa propre adresse à son *[...] Docteur* ne soit pas confondue avec celle du support d'origine.

Extrait de la retranscription du Ms 5bis-1943, (voir Reproduction 11)

[...] C'est l'Opinion Générale - Docteur - Pour vous prouver Docteur ~~Dear Doctor~~ que je puis gagner ma vie, c'est en la gagnant que je me suis fait par moi - Même ma Renommée Artistique [...]

Enveloppes et autres supports

Après avoir examiné la disposition de l'écrit sur des pages vierges ou imprimées, parfois entières, parfois découpées, parfois pliées en cahier, il nous faut aborder la disposition de l'écrit sur les enveloppes. Pour un cas, et sur le recto de l'enveloppe (N.d.16), cinq lignes manuscrites occupent la partie médiane longitudinale. Jeanne R* n'a pas écrit sur le rabat ni sur les lignes de collage. Pour un autre cas, et toujours sur le recto de l'enveloppe (N.d.8), six lignes manuscrites de longueur croissante sont insérées dans le triangle inférieur formé par les lignes de collage de l'enveloppe. Là encore, Jeanne n'a écrit ni sur le rabat ni sur les lignes de collage. Sur la troisième enveloppe utilisée comme support par la scriptrice, le recto et le verso (indiscernables) du manuscrit N.d.3 sont recouverts d'écrits à la mine de plomb (15 lignes d'un côté, 12 lignes de l'autre). Ironie du sort dû au manque de matériel ou humour inconscient, Jeanne fait perdre à cette enveloppe sa vocation première pour la transformer en un support d'écriture comme un autre, d'autant que perpendiculairement au

[44] Comme sur le Ms 8-1934, voir Reproduction 2.

[45] Comme sur le Ms 10-1933 qui est un papier imprimé concernant des prêts hypothécaires.

texte se détache, à gauche, sa signature et que l'appel au *Docteur*, se distingue au début du texte, par un soulignement.

Il arrive que Jeanne R* emploie à son bénéfice des feuilles déjà utilisées par d'autres. Il en est ainsi pour des notes confuses ajoutées en complément à une lettre à Lumina (voir la dernière pas du manuscrit 6a-1933). Au cœur d'écrits rédigés à l'encre par une autre personne, des chiffres sur le recto(?), un fragment de lettre sur le verso (?), Jeanne utilise l'espace resté libre au verso(?) pour écrire, à la mine de plomb, la fin de sa lettre en évitant soigneusement d'empiéter sur les chiffres.

L'observation détaillée de l'occupation de l'espace des supports imprimés nous conduit à plusieurs remarques. En premier lieu, on note que Jeanne utilise tout l'espace disponible sur les différents supports qu'elle emploie et ce, quelle que soit la période de composition à laquelle il est fait référence. En second lieu, on constate que cette utilisation maximale de l'espace respecte pour autant la présence d'autres caractères. La scriptrice évite ainsi, comme on l'a vu, d'écrire sur les dessins imprimés (en en-tête) et sur les caractères déjà présents sur la feuille (imprimés ou écrits à la main par une autre personne). Devant ce « remplissage » ou ce « colmatage » caractéristique des écrits de Jeanne pour tous les types de feuilles qu'elle utilise, on songe au « signe du bourrage » tel que défini par Gaston Ferdière[46]. Se référant à l'occupation spatiale caractéristique des dessins de schizophrènes, il soulignait que : [...] ces dessins sont bourrés, remplis dans leurs moindres petits recoins, même au besoin par des lettres ou des hachures. » De façon à poursuivre notre étude de la présentation écrite des manuscrits et après s'être attardé à leur disposition spatiale, arrêtons-nous à la graphie et son évolution.

[46] Ferdière, Gaston, « Surréalisme et aliénation mentale » in *Le surréalisme* (entretiens dirigés par F. Alquié), Paris/La Haye, Mouton, 1968, pp. 293-323.

2.3.2 La calligraphie

Au premier regard, la manière personnelle dont Jeanne R* trace les caractères alphabétiques donne pour l'ensemble de ses manuscrits l'impression d'une « belle écriture ». Elle compose en écriture cursive, d'une calligraphie anglaise peu penchée à droite, de grosseur plus ou moins importante mais presque toujours constante sur un même document. Elle forme ainsi des mots, peu mais régulièrement espacés qui sont eux-mêmes distribués sur des lignes majoritairement horizontales – parfois montantes ou descendantes en fin de page – et régulièrement espacées elles aussi. À cet égard, on peut se rapporter au manuscrit 1-1945 sur lequel les toutes dernières lignes montent en biais vers le côté droit de la feuille (voir Reproduction 25, précédemment mentionnée). Il semble que cette écriture tracée d'une main sûre, coure facilement sur le papier. On a l'impression que grâce à l'écriture cursive, la scriptrice ne lève que peu ou pas son crayon ou sa plume à l'intérieur d'un même mot. Le souci de lisibilité, mentionnée à propos de la mise en page[47], se manifesterait donc également au niveau du tracé de l'écriture, en tout cas sur les documents manuscrits des années 1933 à 1943. Quant aux documents des années d'après 1943 et jusqu'en 1945, s'ils conservent leur belle ordonnance d'ensemble, ils donnent à voir un tracé plus difficilement déchiffrable. Tout se passe comme si la pratique de ne pas lever la main à l'intérieur d'un même mot se propageait à l'intérieur d'une même ligne. Du coup, il devient malaisé de distinguer les mots les uns des autres, accrochés qu'ils sont par leur lettre finale et initiale ; notons cependant que ce phénomène reste aléatoire. La Reproduction 5 du manuscrit 1-1946 offre un bel exemple de ce rapprochement involontaire entre les vocables. D'autre part, certains graphèmes sont mal formés. Jeanne, on l'a vu, a tendance à « boucler » ses lettres uniformément. Pour se rendre compte de ce que j'entends par là, on peut consulter à nouveau la Reproduction 25 du manuscrit 1-1945. D'autres graphèmes encore sont enlacés et combinés jusqu'à former un dessin hors alphabet comme le « Dr » de docteur, déjà mentionné, qui est un signe pouvant valoir également pour le « Dr » de *Dramatique* (N.d.(Mère) C, voir Reproduction 6).

---

[47] Voir art. 2.3.1., « La disposition spatiale », et plus spécialement les passages qui mentionnent l'absence de rature sur les manuscrits ou encore la dissociation qui est effectuée entre l'écriture manuscrite et celle, dactylographiée, du support d'origine.

Les majuscules employées par Jeanne R* ne manquent pas non plus d'attirer l'attention à plusieurs titres : au titre de leur abondance souvent injustifiée, au titre de leur apparence spectaculaire parfois. À ce sujet, Marcel Réja qui a étudié les écrits de certains aliénés avait constaté que :

> [...] dans leurs manuscrits, le graphologue trouverait matière à d'intéressantes études, [...]. De gros accidents frappent à première vue dans certains cas : écriture dans tous les sens du papier, mots soulignés à toutes les lignes, majuscules de luxe promenant leur orgueil dans le corps même des mots, comme il arrive chez les aliénés à idées de grandeur. [...][48].

Ainsi, les initiales de la signature de Jeanne R* sont toujours amplifiées[49]. Certaines des premières lettres des vers de son poème (16-1933) sont gracieusement calligraphiées ; peut-on y voir une correspondance avec l'envolée lyrique dont ils font preuve ?[50] Sa dernière lettre enfin (1-1964, voir, ci-dessous, Reproduction 26), comporte des majuscules particulièrement personnalisées et touchantes dans leur tracé tremblé ; Jeanne, à cette époque, a 82 ans !

---

[48] Réja, Marcel, « Les fous qui n'avaient jamais écrit. Rôle orthopédique de la prosodie » in *L'art chez les fous : le dessin, la prose, la poésie* (1907), *op. cit.*, p. 110.

[49] On notera que je ne peux illustrer cet état de fait pour les raisons de confidentialité déjà évoquées.

[50] Voir la Reproduction 27, deux pages plus loin, du Ms 16-1933 (le poème).

J. M. J. Infirmerie de Notre Dame de l'Espérance 14 mai.

Monsieur le Docteur Lamacq,

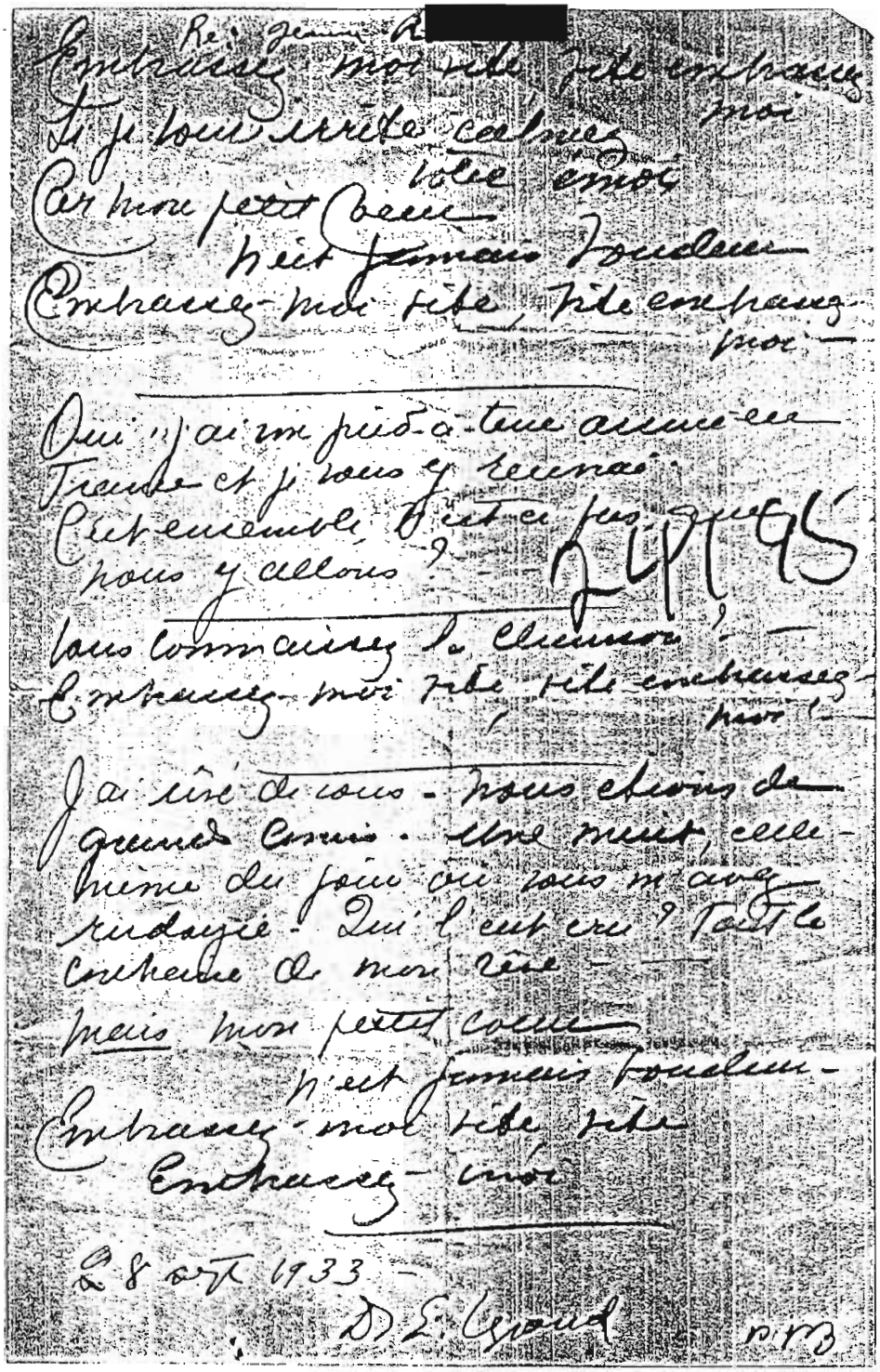
Surintendant de l'Hôpital

Monsieur le Surintendant,

Je n'aurais jamais dû échouer à St-Jean-de-Dieu par un piège le 4 mai 1933, ma famille ne m'aimait pas, comme comme Libératrice de 1931 à Lourdes, "France Eternelle de JC" avec de l'agonie dans l'âme ! — Le 27 Avril dernier, la

Reproduction 26 : Manuscrit 1-1964

Reproduction 27 : Manuscrit 16-1933 (le poème)



Si Jeanne R* a gardé le souci de la lisibilité formelle au niveau de la disposition des écrits, assez claire malgré ses particularités, au fil du temps elle ne l'aura pas conservé au niveau de son écriture (les quatre dernières lettres exceptées). Mue, comme elle le laisse entendre dès ses premières lettres, par une force qui la dépasse, *[...] Le Christ Jésus me fait vous écrire pour le défendre[...]* (5c-1933); *[...] Dieu me fait vous écrire [...]* (2-1936), Jeanne répond à un élan incoercible et son écriture en pâtit.

2.3.3 Les signes graphiques : ponctuation et autres

Ponctuation

Revenons plus précisément sur la ponctuation et les signes particuliers qui apparaissent dans les écrits de Jeanne R*. D'une certaine manière nous avons déjà effleuré la question de la structuration graphique des textes, dont participe la ponctuation, lorsqu'ont été évoquées, au sujet de l'apparence générale des écrits, la disparition progressive des paragraphes, la disparition de l'espace entre les mots, l'abondance des majuscules ou encore la mise en page de ces textes saturés d'écriture, toutes particularités qui ne facilitent pas la lecture. Lecture gênée, certes, mais non empêchée grâce à la maîtrise dont semble faire montre la scriptrice en ce qui a trait à l'utilisation des ressources de la ponctuation pour structurer ses « dires » et rendre ses textes intelligibles. Il faut les lire à haute voix ces textes, pour se rendre compte combien la ponctuation concourt à donner l'intonation, le rythme et les pauses de la voix durant lesquelles il est possible de reprendre son souffle... et du souffle, il en faut pour passer à travers ces phrases à rallonges ! L'avancement de l'étude m'amènera toutefois à nuancer cette première impression de maîtrise.

Si on se réfère à la grammaire méthodique du français, la ponctuation est « [...] le système des signes graphiques qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit, apportent des indications prosodiques, marquent des rapports syntaxiques ou véhiculent des informations

sémantiques.[51] » De toute évidence, les « Études Classiques » de Jeanne R* lui ont enseigné à en utiliser les ressources. Elle se sert ainsi abondamment de tous les signes conventionnels, à l'exception du point-virgule[52] dont elle use rarement. Le point (lorsqu'il est bien formé) est bien utilisé : suivi d'une majuscule, il délimite clairement le début et la fin d'une phrase. Notons toutefois la très fréquente transformation, sous la plume de Jeanne, de points adéquats en petits traits et de points de suspension en une succession de petits traits groupés par deux le plus souvent, trois, quatre, voire plus encore, lorsqu'ils se trouvent à terminer une ligne :

> *[...] pouvant donner les plus belles références, ayant déjà enseigné chez les R* de St Jérôme et chez Madame Domville à Rosemerre - - - J'ai plusieurs cordes à mon Arc, je suis Pianiste Virtuose etc - -*
> (9bis2-1933)

> *[...] que c'étaient les Médecins qui m'avaient placée etc, etc - - - -* [extrémité droite de la page] *sans compter le faux dossier - - en dehors du bon sens etc - -*
> (18-1933)

Marquant habituellement l'inachèvement d'une énumération, ces « traits de suspension » précédés inutilement du [...] *etc.* donnent l'impression que Jeanne cherche à éviter de se répéter, escomptant sans doute que ses lettres antérieures ont été bien lues. Ces petits traits parleraient-ils, à son insu, du sujet écrivant ? Seraient-ils lisibles en tant que langage « infrascriptural », comme on parlerait d'un langage « infraverbal » ? Trahissent-ils le corps de la scriptrice dans ses attitudes, dans son mouvement – rapidité de l'exécution, suspension de la plume et de la pensée ? – et/ou ses émotions – espoir, insistance, lassitude ? À ce propos, Jean Bellemin-Noël propose le terme « [...] d'indications de scription » pour faire référence à quelque chose qui n'est ni « [...] de l'ordre de la graphie, ni de celui de la rédaction, ni de celui de l'écriture », mais qui serait plutôt « [...] l'ensemble des conditions de rédaction qui sont aux données textuelles inscrites sur le papier ce que l'énonciation est à

---

[51] Riegel, M., Pellat, J-C. et Rioul, R., « La ponctuation » dans *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 83.

[52] *Ibid.*, p. 88 : « Le point-virgule marque une pause intermédiaire entre le point et la virgule; [...] Comme point affaibli, le point-virgule peut séparer des propositions indépendantes, mais il ne peut pas clore un texte et n'est pas suivi d'une majuscule; les propositions séparées par un point-virgule forment un ensemble dont l'enchaînement n'est pas fortement interrompu comme ce serait le cas avec un point ».

l'énoncé, soit la manifestation du sujet écrivant. »[53] C'est avec ces questions à l'esprit qu'au moment du travail de retranscription, j'ai opté pour une reproduction fidèle de ces petits traits.

Un même souci d'exactitude m'a animée à la reproduction des soulignements dont j'ai respecté scrupuleusement l'emplacement dans la mesure où cela permettait d'en distinguer deux sortes (selon mon hypothèse). Il y a d'abord des soulignements précis sous des vocables précis, effectués au moment de l'écriture. On peut imaginer qu'ils visent à mettre en relief des mots relatifs aux arguments du texte pour en renforcer la valeur persuasive : *[...] J'étais pleine de Santé quand je suis entrée ici, Ma Santé si précieuse à Dieu qui est <u>ma vie</u> dont Dieu Seul est le maître – [...]* (2-1936) ; *[...] je vous écris donc aujourd'hui pour vous demander <u>toutes mes libertés</u> ne pouvant perdre mon Année, [...]* (4-1939).

D'autres soulignements ont été effectués a posteriori, lors d'une relecture probable du texte. Devant certains textes, où des phrases entières sont soulignées[54], on peut se demander si ces soulignements n'ont pas été exécutés avec une énergie mal contrôlée, voire rageuse. C'est ce que peuvent donner à penser en tout cas, ces tracés approximatifs qui ne mettent plus en valeur des mots précis mais plutôt un ensemble flou de lignes consécutives. Dans cette perspective, ces soulignements perdent quelque peu de leur pertinence sémantique. Néanmoins, en tant que « signes », ils nous renseignent sur les affects de la scriptrice.

---

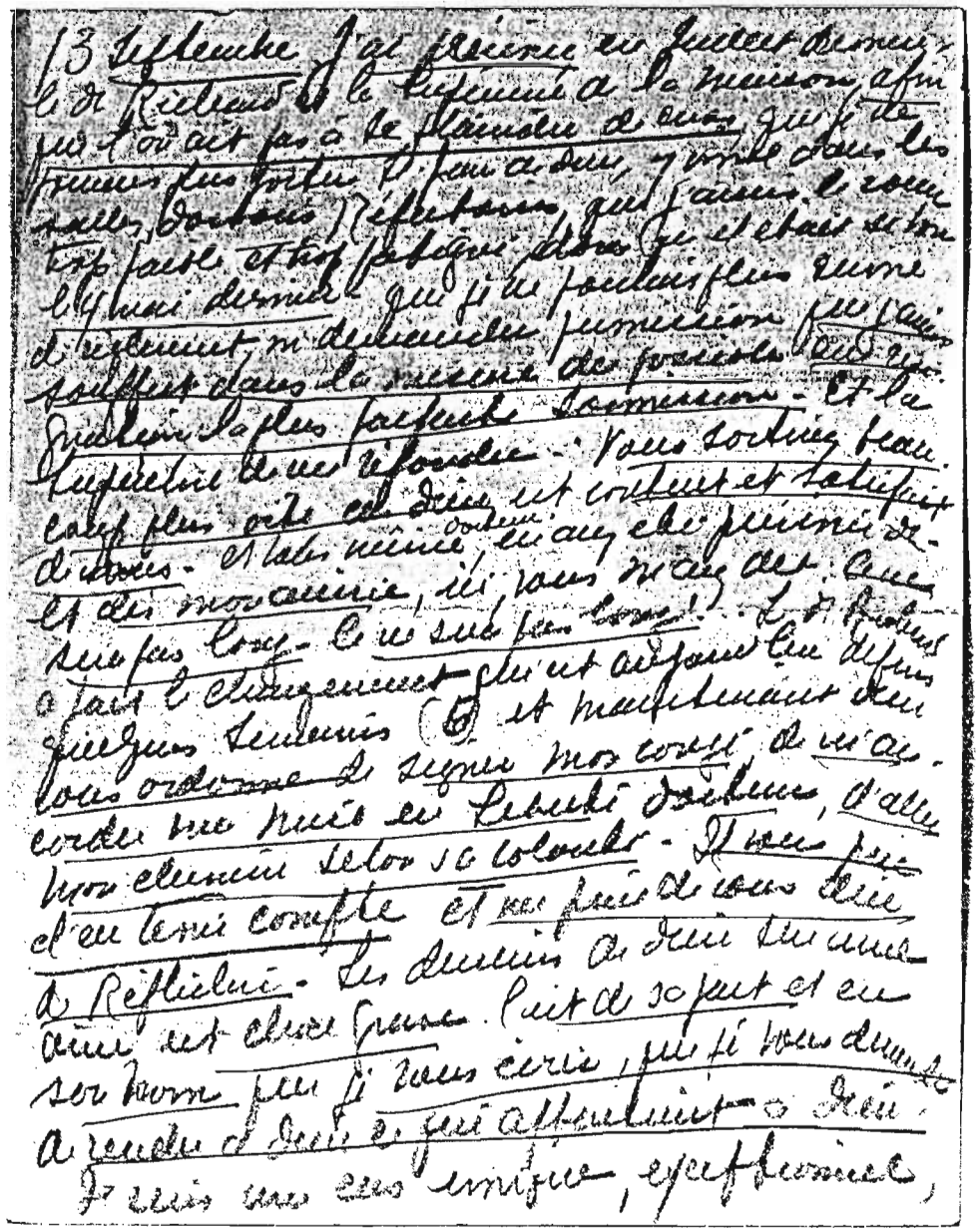
[53] Bellemin-Noël, J., « Produire le manuscrit, présenter les brouillons, établir un avant-texte » in *Littérature*, n. 28, déc. 1977, p. 13.

[54] Voir, ci-dessous, l'extrait de la retranscription du Ms N.d.12 et la <u>Reproduction 28</u>, deux pages plus loin.

Extrait de la retranscription de la 1ière page du ms N.d.12.

13 Septembre. J'ai prévenue en Juillet dernier
le Dr Richard et la Supérieure de la Maison, afin
que l'on ait pas à se plaindre de moi, que je ne
pouvais plus porter St Jean de Dieu, y vivre dans les
salles, Dortoirs, Réfectoires, que j'avais le cœur
trop faible et trop fatigué, ~~donc~~ qu'il était si bon
le 4 mai dernier - que je ne pouvais plus suivre
de règlement, ni demander permission que j'avais
souffert dans la mesure du possible avec résig-
nation, la plus parfaite soumission - Et la
Supérieure de me répondre - " Vous sortirez beau -
coup plus vite car Dieu est content et satisfait
Docteur
de vous - et vous-même, en avez été prévenu ~~Dr.~~
et dès mon arrivée, ici, vous m'avez dit: Ce ne
sera pas long - Ce ne sera pas long! Le Dr Richard
a fait le changement qui est aujourd'hui depuis
quelques semaines (5) et maintenant Dieu
vous ordonne de signer mon congé, de m'ac-
corder ma mise en Liberté Docteur, d'aller
mon chemin selon sa volonté - Il vous prie
d'en tenir compte et me prie de vous dire
de Réfléchir - Les desseins de Dieu sur une
âme est chose grave. C'est de sa part et en
son Nom que je vous écris, que je vous demande
de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu .
Je suis un cas unique, exceptionnel, [...]

Reproduction 28 : Manuscrit N.d.12.



Déjà vues sous l'angle calligraphique, les majuscules retiennent également l'attention en ce qu'elles font « signes » : non justifiées, elles abondent dans les manuscrits de Jeanne.

À ce sujet, Aurel Ramat, citant l'article « De l'emploi de la majuscule » du *Fichier français de Berne* (1973), spécifie que :

> [...] Donner aux mots une importance qu'ils n'ont pas, les monter en épingle en les affublant avec emphase de lettres capitales imprévues, c'est ignorer que la majuscule n'a d'effet que si on en use discrètement; l'employer sans distinction revient à souligner tous les mots, c'est-à-dire n'en souligner aucun. [...] L'abus des majuscules [...] trahit le goût de l'hyperbole prétentieuse, un certain snobisme de l'effet. [...].[55]

Les majuscules que l'on remarque dans les textes de Jeanne R* nantissent indifféremment des noms communs, des adjectifs possessifs et des adjectifs qualificatifs, *[...] j'avais devant moi un* ***Été Splendide*** *[...] me préparant vers un* ***Éternel Printemps*** *[...]* (1-1934); *[...] Jamais j'oublierai ce service , ni le Comte* ***Mon Ami*** – (6b-1933)[56]. Il faut noter que les vocables qui arborent ces majuscules sont souvent les mêmes. Du coup, si on tente de les trier, on découvre qu'on pourrait les ranger en catégories (non étanches). Ainsi on obtient une première catégorie avec tout ce qui a trait à l'institution asilaire : *[...] Mon* ***Internement*** *, [...]* ***Congé****, [...]* ***Bureau du Docteur****, [...]* ***Surintendant Médical****, et une seconde avec ce qui concerne les relations interpersonnelles : [...] Il y a* ***Quelqu'un pour moi****, [...]* ***Ceux que Dieu a choisi****, [...] ma* ***Mère****, [...] les Français m'ont* ***Aimée****.* Même chose avec l'institution cléricale. Alors que selon l'usage, nombre de mots en rapport avec la religion arborent des majuscules, *Dieu*, *Jésus-Christ*, *le Sacré-Cœur*, *le Ciel*, etc., plus remarquables sont les majuscules qu'accorde l'écrivante aux vocables qui évoquent son rapport privilégié avec le Divin : ***Ma Mission Providentielle***, ***Ma Destinée, mon Avenir***, *[...] je suis l'****Élue du Sacré-Cœur****, [...]* ***Son Épouse Préférée***. Enfin, on obtient une dernière catégorie qui regroupe le vocabulaire en lien avec la vocation artistique de Jeanne, *[...] mon* ***Auditoire****, [...] mon* ***Talent****, [...]* ***Superbe Histoire à l'Écran****, [...] la* ***Scène****, [...]* ***Studios d'Europe*** et son

---

[55] Ramat, Aurel, *Le Ramat de la typographie*, Saint-Lambert, ed. Aurel Ramat, 1999, p. 56.

[56] Pour faciliter la lecture des exemples choisis concernant les particularités de la ponctuation des textes de Jeanne R*, j'indiquerai en gras les détails sur lesquels je désire attirer l'attention. On notera que pour les exemples cités, j'ai utilisé le caractère gras uniquement pour les majuscules dont l'emploi n'était pas nécessaire.

mysticisme, *[...] la **J**ustice de Dieu, [...] suivre **M**on **C**hemin, [...] ma Voie, [...] **S**acrifice, [...] mon **M**artyr*[sic] , *[...] c'est l'**E**xtraordinaire qui sauve.* On pourrait rappeler qu'à l'époque de Jeanne, dans le milieu catholique, il était d'usage de débuter par une majuscule les mots du vocabulaire se rapportant à Dieu. La scriptrice a-t-elle étendu cette pratique à des mots non religieux mais d'importance pour elle, créant ainsi avec des majuscules qui font « signes », parce qu'elles débutent emphatiquement des mots qui comptent pour leur auteure, une collection de mots élus qu'elle s'approprie ?

Des guillemets, assez nombreux dans les textes de Jeanne R*, attirent encore le regard. Employés à bon escient, ils encadrent pour le signaler, le discours d'autrui inséré dans le continuum de la pensée de l'écrivante :

> Extrait de la retranscription du Ms 6-1934.
>
> [...] "Il faut que tout soit réparé - Je ne suis coupable en rien " m'a dit la Sainte Vierge le 27 Mai dernier.

Parfois, les paroles sont mal encadrées par les guillemets. Dans l'exemple suivant, les guillemets sont ouverts mais non refermés :

> Extrait de la retranscription du Ms 2-1933.
>
> [...] Et il a ajouté : "Je ne pouvais pas vous laisser dans cet état, je n'en étais pas capable, sachant ce que vous valez- Et il me parlait ainsi, le cœur sur les lèvres- [...]

À d'autres moments, les paroles citées ne sont pas encadrées du tout par les guillemets :

> Extrait de la retranscription du Ms 2-1933.
>
> [...] Et votre famille vous laisse dans cette situation ? Ma famille fait ce qu'elle peut pour moi, elle ne peut faire davantage je crois ! [...]

Parfois encore, alors qu'elle utilise la forme indirecte pour rapporter les paroles d'autrui, Jeanne use des guillemets de façon non pertinente.

> Extrait de la retranscription du Ms 6-1934.
>
> "[...] le S. Cœur m'a dit que ma situation était une situation qui devait s'arranger tout étant de mon côté, franchise et loyauté, et qu'un était plus que suffisant pour régler une situation comme la mienne" [...]

Dans cet exemple, l'emploi des guillemets est certes erroné mais il présente l'avantage de suggérer l'oral. Gageons que cette apparence de citation a avant tout pour fonction d'augmenter la crédibilité de ses arguments (en les faisant ainsi endosser par d'autres), plutôt que de laisser croire à une retranscription quelconque de voix qui lui parviendraient de l'au-delà. Il reste que d'autres indices de ponctuation comme des deux points, un tiret seul, des majuscules, des alinéa, des tournures énonciatives, *[...] m'a dit, [...] m'a répondu* permettent, avec le sens, de suppléer à la codification imparfaite de ce discours rapporté, transformé en style direct.

Il arrive que Jeanne rapporte un dialogue présentant une ponctuation qui confère au texte une certaine théâtralité renforcée par les éléments dramatiques que suggèrent des expressions telles que *[...] les yeux pleins de larmes, [...] abandonnée*. Cependant, cette ponctuation approximative n'en confère pas moins au texte une certaine théâtralité comme si tour à tour des personnages entraient sur la scène de l'écriture de Jeanne :

> Extrait de la retranscription du Ms 2-1933
>
> [...] "Je vous dois beaucoup Monsieur, disais-je à ce parfait
> "Gentilhomme, celui qui m'a donné mon manteau
> "vous avez fait là une bonne action! "
> — Ne me remerciez pas, dit-il, les yeux pleins de larmes, je ne vous savais pas aussi abandonnée - une femme comme vous, une Artiste de talent comme vous-[...]

Qui plus est, la présence quasi systématique des guillemets en amorce des segments de phrases, reportés donc en début de ligne, accentue l'effet de versification.

Toujours dans la perspective d'augmenter l'effet dramatique, Jeanne n'hésite pas à user de divers moyens. Ainsi des caractères grossis ou appuyés : *[...] C'est elle qui n'est pas*

normale-(N.d.20)[57], crie-t-elle en parlant de sa famille. Elle peut aussi dans la même phrase, cumuler plus d'une stratégie : soulignements, majuscules, élargissement des caractères, tous procédés qui en modifiant l'apparence du texte en renforcent l'effet illocutoire.

Extrait de la retranscription du Ms N.d.20.

[...] Faites-moi sortir tout de suite Docteur - J'ai assez souffert pour un coup de tête de ma famille – C'est Honteux ! Décidément C'est elle qui n'est pas normale –

D'autre part, des virgules, des tirets ou des parenthèses signalent régulièrement la présence d'incises. Y sont consignés des commentaires ou des rectifications qui ne clarifient pas forcément le propos, mais tentent, combinés aux multiples apostrophes au destinataire, d'emporter son adhésion en faisant naître son empathie.

Extrait de la retranscription du Ms 13-1933.

[...] ce qu'il y a de certain, c'est que ma Sœur Gabrielle, [...], de la part de ma mère, est allée voir Madame Beaudry, lui annonçant que j'avais été internée à St Jean de Dieu **(vous savez par qui Docteur)** la priant de venir me voir et me porter Secours –
(J'ajoute les caractères gras)

Extrait de la retranscription du Ms 5-1934.

[...] J'ai demandé à me coucher, elles n'ont pas voulue – [...], **(maltraitée une femme comme moi, quelle horreur Docteur - - -)** [...]
(J'ajoute les caractères gras)

[57] La grosseur des caractères est fidèle à l'original dans ses proportions par rapport au reste du texte.

Des guillemets pour rapporter le discours d'autrui, des virgules, des tirets et des parenthèses pour favoriser des incises[58], en amenant des ruptures d'ordre énonciatif concourent, une fois réunis, à laisser croire à du langage parlé. Cette observation prend tout son intérêt à la mettre en résonance avec les talents dont précisément se réclame Jeanne en tant qu'artiste de la parole. En effet, et j'y reviendrai, Jeanne se présente régulièrement comme poète s'exprimant à la Radio, professeur de Diction ou d'art dramatique dans les écoles les plus réputées, actrice sur scène, propagatrice enfin de la foi catholique et de l'art français. Ces professions seront plus précisément décrites à l'occasion de l'analyse des thématiques.[59]

Autres signes graphiques

Certains éléments graphiques interrompent le fil de la lecture. Par exemple, un signe entre point et tiret n'est identifiable ni comme point ni comme tiret. Bâtard de forme et de fonction, il n'est pas suivi d'une majuscule, il n'est pas non plus le premier tiret commençant une incise entre tirets. Au-delà d'une banale particularité de tracé, ce signe problématique peut être décrypté comme le signe personnel, privé, d'une façon d'écrire qui progresse dans ce cas, par greffes d'idées :

[58] Tous signes suprasegmentaux à fonction phatique comme on l'a vu dans ces cas précis. Rappelons que des signes suprasegmentaux sont les signes qui se superposent aux segments linguistiques comme l'accent ou l'intonation à l'oral. Alors que la fonction phatique, « [...] est la fonction du langage par laquelle l'acte de communication a pour fin d'assurer ou de maintenir le contact entre le locuteur et le destinataire. » in *Dictionnaire de linguistique,* 1973, Paris, Larousse, sous « Phatique », p. 371.

[59] *Cf.* sect. 3.2., « L'artiste de la parole », sect.3.3, « La porte-étendard » et sect. 3.4, « La croyante ».

Extrait de la retranscription du Ms 7-1946

[...] Le Bon Dieu
lui-même, Dr- m'envoyant vous demander ce matin
de sauver mon âme avec vous et tous les membres
de ma famille dont Il vous envoie de nouveau les
adresses pour les faire communier avec vous
en état de grâce ce **matin - et** me traverser et me
~~faire~~ donner V-m- mes moyens d'existence
et m'ouvrir une Souscription avec la Commauté[sic]
des S. de la Pro. pour me faire accomplir dans
le monde entier la Mission Ste que le S. Cœur
m'a confiée, plus tard avec Mgr.**Ch - pour** la
reprendre tout de-suite ce matin avec vous ~~au~~ et
la Sup. à sa base, au point où on l'a interrompue
contre la volonté de Dieu avec[sic] que Mgr. m'apporte sa
bénédiction Dr. Noël - Car ce n'est pas moi qui vous
demande le Salut de mon âme qui est du côté
de la Cté, sans faute ce matin, tout de suite, qui
vous demande de me traverser tout à l'heure,
de me faire recommencer ma vie – C'est le Bon Dieu
lui-même Dr. Noël qui V-demande de me traverser
pour me faire reprendre mon travail, de me convoquer
pour me libérer et me traverser et me faire com-
munier, qui que ce soit ne pouvant lui refuser de
me traverser **etc - de** m'assurer ainsi tout de suite
ce matin le Salut de mon âme, avant que Mgr Ch-
vienne lui-même me rendre ma liberté de continuer
désormais mon Chemin, tout comme par le passé, tel
que le Bon Dieu me l'a tracé, Dr. Noël – [...]
(J'ajoute les caractères gras)

À l'instar des écrits de Constance Schwartzlin-Berberat, que commente Florence Choquard Ramella, je discerne dans les écrits de Jeanne R*, en particulier pour ceux de 1945 à 1952, « [...] une dimension d'imponctuable », comme s'il était souvent difficile à l'auteure de clore une proposition. De nombreuses phrases sont comme « [...] au bord de l'inachèvement où se jouent les limites infinies de la phrase dans son continuel renvoi à la chaîne des

significations. »[60] Comme si le discours de Jeanne s'organisait au long de phrases qui, jamais parfaitement bouclées ne cessent de se poursuivre, dans une construction qu'on appelle en rhétorique « hyperbate », c'est-à-dire une construction raccrochée, qui donne le sentiment qu'on avait oublié quelque chose, que la pensée continue à se chercher, qu'elle se rattrape, dans un mouvement naturel.

D'autres éléments ralentissent la lecture des textes de Jeanne comme certains petits chiffres romains et/ou arabes ou encore des petites lettres, qui pointent vers des notes dans les marges pour des précisions supplémentaires.

Extrait de la retranscription du Ms 1-1943

[...]

"Vous dites que je puis prendre les grands moyens, si je veux ?"[(a)]... Je ne les prendrai jamais ! C'est Dieu seul qui les prendra si vous l'y obligez, Adélard, [...]

(a) Je suis certaine que nous allons finir par nous bien comprendre et cette fois pour la vie - - - la situation que v. m'avez imposée ne pouvant plus durer .

[60] Choquard-Ramella, Florence (présenté par), *Constance Schwartzlin-Berberat*, Lausanne, Publications de la Collection de l'Art Brut, Fasc.19, 1990, p. 50.

Gênent également la progression de la lecture, des petits chiffres romains et/ou arabes qui suggèrent un ordre de lecture différent de l'ordre de l'écriture, comme l'illustre l'exemple suivant. Voici le texte original :

Extrait de la retranscription du Ms 16bis-1933.

[...] Voulez-vous
(2)
me dire pourquoi le Dr. Noël m'a conduite comme une petite fille
I
ou comme Quelqu'un qui ne sait pas ce qu'il dit à la Procure
III
qui a commis un gros péché, que l'on met en pénitence, en di-
sant à Sr. Émile Melle R. se plaint qu'elle n'est pas bien traitée à Ste
Anne, que l'on a atténué ses médicaments - - [...]

En tenant compte de la numérotation, le texte peut se lire de la façon suivante :

[...] Voulez-vous me dire pourquoi le Dr. Noël m'a conduite (I) comme quelqu'un qui ne sait pas ce qu'il dit, comme (2) une petite fille (III) qui a commis un gros péché à la Procure [...]

On retrouve exactement le même procédé à l'œuvre dans les exemples ci-dessous :

Extraits des retranscriptions des manuscrits 8-1934 et 5-1939.

8-1934 :

[...] Dieu vaut[(2)]
seul[(1)] la peine d'être aimé Ma chère Amie !

5-1939 :

[...] entr'autre Madame
(2) (1)
D* qui est une amie véritable [...]

Dans le cas du manuscrit suivant, les numéros inscrits dans la marge indiquent que la phrase **I** doit être lue avant la phrase **II**.

Extrait de la retranscription du Ms 3-1946.

[...] avec tous ceux qui ont
donné leur consentement à mon internement contre
la volonté de Dieu, avec tous ceux qui l'ont préparé en
Europe avec le déportement contre la volonté de Dieu
II afin d'empêcher les desseins du Bon Dieu de-se réaliser,
I surtout après avoir été envoyée en Europe par
le Clergé Canadien - en Europe et au Canada [...]

Un troisième exemple permettra d'exposer avec la persévérance du procédé, sa complexité :

Extrait de la retranscription du Ms 5-1940.

Enfermée par les plus
2 (3)
belles journées ensoleillées durant 15 mois ce qui
a été de nature à affaiblir ma santé dont Dieu
a si grand besoin, ce dont vous devez lui conserver
Docteur 2 dans une Salle de persécutées, d'agitées, de
cas en tous genres 3, [...]

Pour lire ce bout de texte, il faut associer les chiffres similaires et soulignés, c'est-à-dire ici, le 2 avec le 2 et le *(3)* avec le 3, ce qui donne à peu près :

[...] **2**Enfermée par les plus belles journées ensoleillées **2**Docteur **(3)**durant 15 mois **3**dans une Salle de persécutées, d'agitées, de cas en tous genres, ce qui a été de nature à affaiblir ma santé dont Dieu a si grand besoin, ce dont vous devez lui conserver.

À première vue, il est aisé de constater que s'il y a procédé (chiffres, soulignements, petites lettres), pour autant il n'engendre pas un système sans faille et de fait la signification de ce code tout personnel ne m'est pas apparue d'emblée. Jeanne, à travers cette convention sibylline, propose à son correspondant une deuxième organisation de certaines parties de ses lettres. Si le lecteur se prête à cette suggestion, il peut effectivement ordonner ou associer différemment les syntagmes indexés sans que, pour autant, en surgisse une amélioration syntaxique notoire. Cela n'est pas sans nous faire penser aux tirades de Monsieur Jourdain (le héros du *Bourgeois gentilhomme* de Molière) : « D'amour, vos beaux yeux, belle Marquise, me font mourir »; « Mourir d'amour, Belle Marquise, vos beaux yeux me font.», etc. En revanche, le souci profond et continuel de l'écrivante de ne rien laisser au hasard n'en est que plus évident ainsi que son inquiétude constante de conserver une lisibilité formelle à ses textes. Les rajouts entre les lignes relèvent des mêmes préoccupations. Soit ils apparaissent en correction au-dessus d'un mot biffé proprement, soit ils s'insèrent, en écriture plus petite et bien lisible entre les lignes, à la hauteur de mots oubliés ou de phrases à préciser :

Extrait de la retranscription du Ms 6-1943.

[...] A Paris, on nous a placé tout de
suite dans notre cadre. Il y en a qui y
pour
sont allées ~~comme~~ le violon et sont revenues
donc
chanteuses ... J'ai bien fait d'y être allée
Docteur, cependant ma vocation s'était
bien décidée avant mon premier voyage
à Paris, [...] (J'ajoute les caractères gras)

Extrait de la retranscription du Ms 5-1943.

[...] Nullement
en peine de moi, après tout je vis et
je fais mon chemin
je me débrouille selon les circonstances .
Je sais que vous comprenez cela - - [...]
(J'ajoute les caractères gras)

La présence de multiples guillemets consécutifs m'a ralentie aussi dans ma lecture. Ils sont à déchiffrer comme des signes qui renvoient, selon la convention habituelle de la prise de notes, aux mots similaires de la ligne supérieure.

Extrait de la retranscription du Ms 5-1946

> [...] C'est parceque ma famille ~~n'a~~ s'est arrogé des droits
> sur moi, que le Bon Dieu me fait traverser par vous
> ce matin du côté de la Cté, me fait libérer " "
> " " " , me fait reprendre mes Confessions et mes
> Communions, pouvant se dispenser de sa Signature.

Quelque peu désinvoltes, ces guillemets détonnent dans le cadre d'une relation épistolaire avec une figure d'autorité comme le surintendant de l'hôpital. De plus, n'est-ce pas paradoxal d'entrevoir cette prolixe scriptrice commencer à se servir d'un tel procédé d'abréviation ? Faudrait-il voir là comme une marque d'humour de sa part dont elle use pour s'adresser à quelqu'un qu'elle finit par très bien connaître? En effet, ne lui fait-elle pas parvenir, depuis de nombreuses années, la même requête? Quoiqu'il en soit, il reste que ces guillemets sont là pour éviter la réécriture d'expressions maintes fois répétées qui sont le plus souvent, notons-le, d'ordre simplement circonstanciel.

Pour leur part, les abréviations, au début de la correspondance, s'exercent sur des mots qu'il est courant d'abréger : *M* pour « Monsieur », *Dr* pour « Docteur », *Mgr* pour « Monseigneur », *N.S.J.C.* pour « Notre Seigneur Jésus Christ », *Bse Éternité* pour « Bienheureuse Éternité », *JMJ* pour « Jésus Marie Joseph », *Ste* ou *St* pour « Sainte ou Saint »... Cependant au fur et à mesure que les années passent, elles concernent des mots pour lesquels il n'existe pas d'abréviations conventionnelles. Un repérage exhaustif m'a permis de constater que cette « réduction » va d'abord s'exercer sur des mots longs à écrire et/ou très souvent utilisés par Jeanne. Raccourcis dans un premier temps, *Commauté*[61] pour

[61] [...] *tant que je n'aurai pas été traversée, communiée, convoquée, libérée, réhabilitée par Mgr. Ch. des deux côtés à la fois - Votre Bureau et Commauté des S de la P* – (8-1946).

« Communauté », *Pro* pour « Province », *Qué* pour « Québec », etc., certains de ces mots se voient bientôt réduits à leurs seules initiales. Ainsi « Saint-Jean-de-Dieu » évolue vers *St-Jean de Dieu* ou *St. J. de Dieu*, *Pro de Qué* vers *P de q.*, « Bureau » vers *B*, « pour » vers *p.*, « Communauté des Sœurs de la Providence » vers *Cté des Srs de la Providence* ou *Cté des S de la P*, (*[...] Traversez-moi tout de suite du côté de la Cté des Srs de la Providence de l'Hop. St. J. de Dieu* – (1-1947)), « Communauté Bon Pasteur » vers *Communauté B.P.*, le « Sacré Cœur » vers le *S.C.*, etc. Du coup on trouve des phrases telles que celle-ci :

Extrait de la retranscription du Ms 1-1947.

[...] Délivrés ~~que lorsque~~ qu'à ma Profession Religieuse des Vœux Perpétuels à la Messe du jour, fête de Noël /47, date ~~fix~~ Solennelle fixée par **N.S. JC** pour revêtir **p.** la 1ère fois de ma vie le Saint Habit des Professes Vocales de la **Cté du B.P. p.** délivrer du purgatoire **Mgr. Ch.** et le **Dr.** Noël et mes Biens Chers Parents –
(J'ajoute les caractères gras)

De tels exemples foisonnent dans les manuscrits datés de 1945 à 1947. On se dit que la multiplication des abréviations a pu accroître la vitesse d'écriture de Jeanne – fatiguée ou lassée ? Au final, elle nuit à la lisibilité du texte, sauf à connaître antérieurement les mots abrégés et à les reconnaître sans hésitation sous leurs nouvelles apparences. Jeanne supposait-elle un lecteur assidu capable de la comprendre à « mots-raccourcis » ou ne s'adressait-elle pas plutôt qu'à elle-même ?

L'étude des signes graphiques de l'ensemble des manuscrits de Jeanne R* révèle ainsi une ponctuation abondante, opérante, qui a évolué vers une ponctuation plus abondante encore et de moindre efficacité. Ses textes qui offrent une « surponctuation » le plus souvent entraînante, *bluffante*, ménageant des pauses, suggérant une intonation, accrochent le lecteur pour le conduire dans des écrits (« é-cris ») haletants, formés de tronçons bien construits. La singularité de leur assemblage n'en donne pas moins à entendre l'intention de l'écrivante. La manière dont elle personnalise ses manuscrits (par les signes que j'ai détaillés), « [...] contraint le lecteur à modifier son rythme, à jouer souplement avec le texte et à s'initier à

un autre souffle.[62] » Certes, en tant qu'observatrice intéressée par une telle production, je me suis pliée à cette contrainte, mais comment aura pu réagir l'interlocuteur potentiel, espéré de Jeanne R* ? Ce courrier ne lui sera-t-il pas tombé des mains ? Pour autant, et le plus souvent, la scriptrice aura porté attention aux libellés des amorces et des clôtures de ses lettres. Marques par excellence de l'épistolaire, elles sont précisément le signe d'un désir de contacter le correspondant choisi.

2.3.4 Les amorces et les clôtures des lettres

Jeanne R* sait libeller l'amorce d'une lettre, inscrivant avec netteté en haut et généralement centrés, la date et le lieu d'où elle écrit. Si elle compose une lettre, par exemple, alors qu'elle est à l'hôpital[63], elle précise la salle, *Salle Ste-Marie 8 janvier 1936* (1-1936) ou le pavillon, *Pavillon du Sacré Cœur - Résidence Ste Thérèse - 6 juin 1934* (6-1934). Depuis l'extérieur, alors qu'elle est en congé temporaire, elle indique *De l'Oratoire Saint Joseph, 23 mars 1939* (6-1939); *Couvent des Dames du Sacré Cœur Sault au Recollet, 1239 Est Bld. Gouin 21 septembre 1943* (5-1943). Quelques exceptions toutefois à cette règle. Sur certaines missives, en effet, elle indique seulement *Montréal*, le support de papier utilisé suffisant à témoigner du lieu de la rédaction. Dans cette situation, on retrouve le manuscrit 3-1939, écrit sur une carte postale montrant une photo de l'Oratoire St. Joseph et le manuscrit 7-1943 composé sur un papier à en-tête de l'hôtel Queen. Dans tous les cas, l'épistolière prend soin de consigner avec précision l'appel, soit le nom, voire le titre, de la personne à qui elle s'adresse.

---

[62] Choquard Ramella, F., (présenté par), *Constance Schwartzlin-Berberat*, *op. cit.*, p. 50.

[63] 5-1934 : *Hôpital St. Jean de Dieu - 26 Février 1934. Monsieur le Dr Rod. Richard - Assistant Médical.*

Extrait de la retranscription du Ms 1-1934.

12 Janvier 1934

Monsieur le Docteur Noël,

Surintendant Médical -

Cher Docteur,

Un médecin de la maison me posait cette question :
Est-ce par envie, par jalousie que vous avez été placée ici par votre famille ?
[...]

Extrait de la retranscription du Ms 4-1939.

-1-
Salle de Notre Dame du
Sacré Cœur.
4 Août 1939
Docteur Omer Noël
Surintendant Médical.

Docteur,
Je sais qu'il serait
téméraire de demander
d'aller vous voir à votre
Bureau, [...]

Jeanne n'oublie pas non plus de signer ses lettres, formules de politesse à l'appui : *[...] Bien cordialement votre je demeure. [...]* (19-1933); *[...] Toute ma vie je vous en serai très reconnaissante. Au plaisir de vous revoir sous peu Docteur. [...]* (N.d.19); *[...] Permettez-moi de vous en remercier à l'avance de tout cœur – [...].* (5-1943). Manifestement, elle adapte ses civilités au destinataire de la lettre. Sa signature use des mêmes caractères que ceux utilisés dans les manuscrits, bien que légèrement grossis, ce qui les rend très lisibles.

Cependant, Jeanne R* indique seulement son prénom, dans les lettres adressées à des amis[64], à des membres de sa famille[65] ou à sa mère[66]. Par contre, elle signe de son nom et de son prénom – qu'elle orne de majuscules emphatiques – la plupart des lettres qu'elle adresse expressément à des médecins de l'asile et en particulier aux surintendants médicaux, (Noël, Loignon puis Panaccio). Elle rappelle plusieurs fois son état civil : *M^elle J.R** [67], faisant ressortir de la sorte le fait qu'elle est restée célibataire et ce, malgré tous les partis qui ont pu se présenter à elle : *[...] J'aurais pu avoir autant d'Amants que j'ai eu d'Admirateurs.[...]*[68]
Jeanne R* inscrit son patronyme puis fait mention de sa profession pour clore la lettre qu'elle adresse à un Juge : *[...] Jeanne R* Artiste Dramatique* (9a-1933) ou celle qu'elle compose à l'intention d'une *[...] Révérende Sœur Supérieure* pour lui proposer ses services professionnels : *[...] M^elle Jeanne R* Professeur de Diction Officier d'Académie* - (7-1934).
S'il lui arrive parfois, à la fin d'une lettre, d'abréger son prénom dont elle n'indique que l'initiale[69], elle prend toujours bien soin, au contraire, de spécifier son patronyme, l'enveloppant à l'occasion de qualificatifs qui résument le cœur des propos tenus dans la lettre. Comme exemple, on peut faire référence à la fin d'une lettre adressée au Dr Richard dans laquelle elle affirme avoir travaillé toute sa vie dans l'intérêt de son pays. Elle la termine en signant : *Votre Compatriote Jeanne R** (5-1934). C'est le même procédé que l'on trouve à l'œuvre pour clore une lettre adressée au Dr de Bellefeuille dans laquelle il est question de l'amour divin, (*[...] je suis énormément aimée au Ciel*), et de la Mission qu'elle

---

[64] 8-1933 : Lettre à son ami Étienne qu'elle tutoie; 6-1939 : lettre qu'elle adresse à un ami, dont elle ne mentionne pas le nom, *Bien cher ami* et qu'elle signe à deux reprises, p.2 : [...] *Jeanne qui vous attend à bras et à cœur ouvert* -, puis p. 4 : [...] *Jeanne en meilleure santé.*

[65] 4-1933 : Lettre adressée à Rosaire, un de ses frères; 1-1943 : lettre à Adélard, probablement son beau-frère. La lettre 5-1939 (pourtant complète), adressée à son frère Rosaire, n'est même pas signée.

[66] 1 et 2-1934; N.d.(Mère) A: lettre adressée à sa mère, [...] *Jeanne qui vous aime beaucoup.*

[67] Jeanne R* signe 12 de ses lettres à ses médecins en indiquant *M^elle* : 17a et 19-1933, 3-1943 (extérieur), 1-1945, 1-1952, 1-1960, 1-1962, 1-1964 et Non daté 4, 5, 18 et 19.

[68] Formulation qui se présente à plusieurs reprises, entre autres, dans les manuscrits 5b-1933, 7-1933 et 8-1933, et sur laquelle nous reviendrons lorsque sera abordée la dimension érotomaniaque de la personnalité de Jeanne R*, au Chapitre III, Thématiques, « Jeanne R* : ses Œuvres passées et sa Mission à venir. »

[69] 17a-1933 : *M^elle J.R** ou 1-1934 : *J.R**.

se doit de remplir pour sauver le Canada – réaliser un film *[...] pour l'Écran* sur les *Œuvres des Mère Fondatrices*. Elle signe cette lettre : *[...] Jeanne R* L'artiste par excellence du Bien-Aimé* - (6-1934). Même chose encore alors qu'elle met fin à l'écriture d'une missive où elle reproche à sa mère d'avoir consenti à son internement. Elle termine en signant : *[...] Jeanne R*. Fille de Dieu. La Vraie.* (5-1945). À la suite d'un texte où il est question de la guerre qui risque de s'abattre sur le Canada si on l'empêche de continuer ses *[...] Missions Providentielles*, elle signe : *[...] Ste Jeanne d'Arc du 20ième siècle Melle Jeanne R*.* (1-1962).

Certains des manuscrits présentent une, voire plusieurs signatures réduites aux initiales de son prénom et de son nom de famille. Ces paraphes peuvent ponctuer à l'intérieur d'une même lettre, d'ordinaire assez longue, des parties de textes qui s'achèvent et (se) reprennent quelques lignes plus bas, après la réinscription de la même date, d'une heure ou d'une nouvelle date, souvent celle du lendemain. L'exemple du manuscrit 6-1946 (déjà cité) est particulièrement révélateur de ce procédé :

Extraits de la retranscription du Ms 6-1946.

(p.1) : Premier Vendredi du Mois de Mars consacré à St- Joseph
[...]
(p.5) : [dans la marge] : Fin Allez chercher tout de suite Mgr. Ch. pour nous bénir et nous ouvrir la porte du Ciel maintenant que n. avons communié en état de grâce et que tout est rentré dans l'ordre Dr. Noël - **J.R**
(p.6) : Premier Vendredi du mois de Mars –
(p.7) : **(J.R.)** 10 heures
Oui, mieux vaut recommencer tout de suite notre vie au point de départ, [...]
[...]
(p.9) : - 2 mars 1946 –
[...]
(p.10) : **J.R** [puis à la ligne en dessous] :
2 mars 1946 D'ici à ce que ma situation se règle définitivement avec Mgr. l'Archevêque [...].(J'ajoute les caractères gras)

Dans cet exemple, les signatures ne signifient la fin de la lettre qu'en apparence. L'ensemble du texte apparaît comme une lettre continue qui aurait été ponctuée de pauses signalées concrètement par les paraphes. Ces derniers peuvent se présenter également à la suite des

ajouts que la scriptrice annexe à ses textes. Ces ajouts sont rédigés, le plus souvent, dans la marge ou à l'envers par rapport au corps principal de son texte :

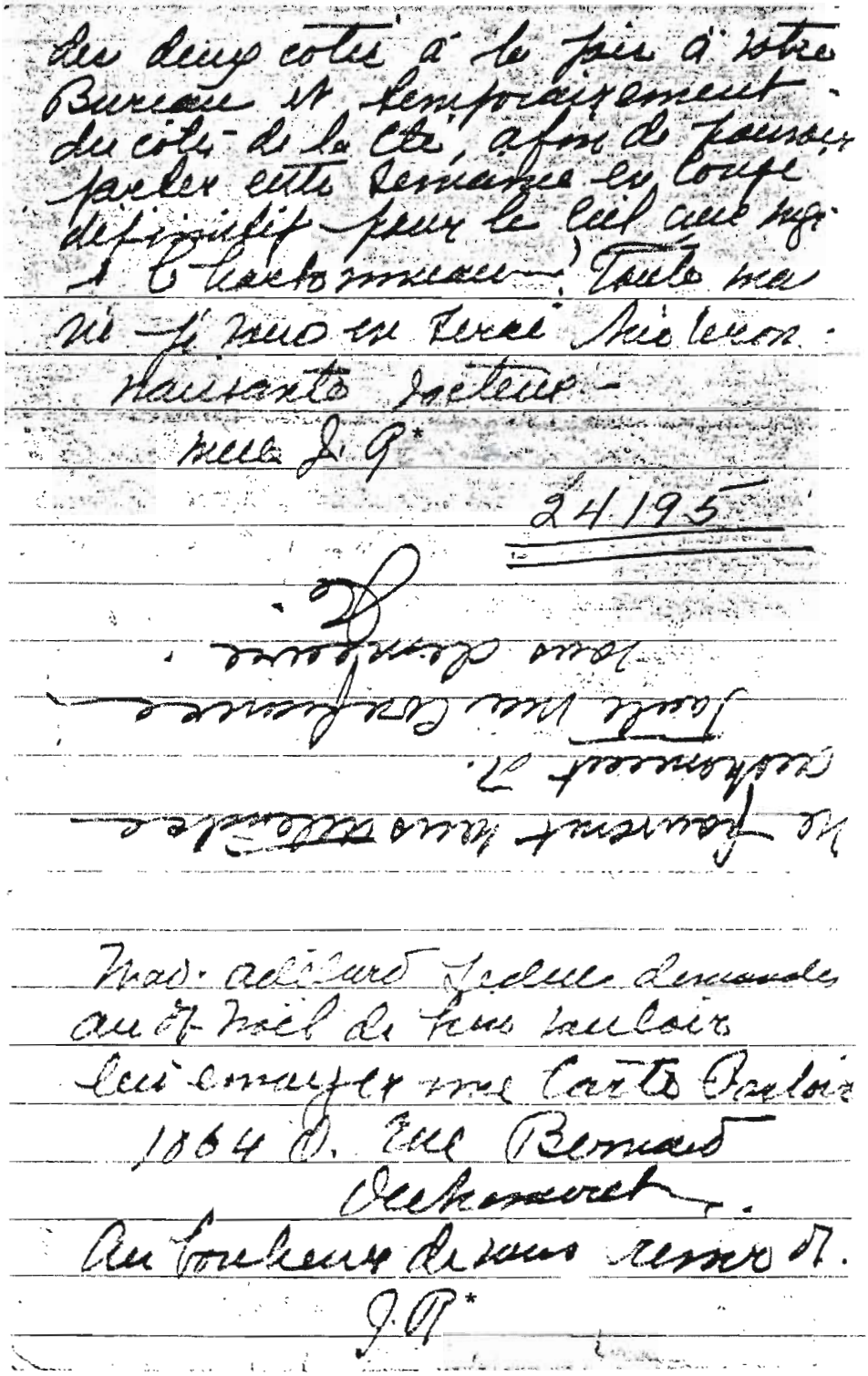
Extrait de la retranscription du Ms 1-1945. (Voir Reproduction 29, page suivante)

[...] Toute ma
vie je vous en serai très reconnaissante Docteur -
Melle J. R* 24195

[Bout de texte qui se lit à l'envers par rapport au reste du texte] :

Ne pouvant vous atteindre
autrement Dr.
Toute ma confiance
vous demeure .
JR.

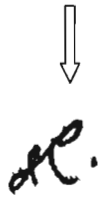
Reproduction 29 : Manuscrit 1-1945



Un curieux paraphe se présente en une sorte de calligraphie arabisante. Il se trouve sur un petit carré de papier où Jeanne R* s'excuse en peu de mot auprès du médecin (pour des taches d'encre), avant de signer à nouveau brièvement. Jeanne semble ainsi éprouver le besoin d'authentifier jusqu'à sa production la plus réduite :

Extrait de la retranscription du Ms 6-1943.

[...] Veuillez les excuser Docteur - Merci JR.



Avant d'apposer sa signature au bas de quelques-unes de ses toutes dernières lettres (1-1952 et 1-1964), Jeanne R*, dont *[...] Dieu seul sait qu'[elle est] encore vivante à St. Jean de Dieu* (1-1964), fait un rappel tout à la fois de ses distinctions (réelles ou imaginaires), de sa profession et de son nom de jeune fille. Ce nom de scène auquel elle prétend, c'est le patronyme complet de son père : L* dit R*[70]. On remarque que Jeanne, au passage, anoblit ce nom de famille, « dit » étant devenu « de ».

Extrait de la retranscription du Ms 1-1952.

[...] Vicomtesse JeanBaptista L* [nom de son père] de R* connue sur le nom de M^elle^ Jeanne R*, Artiste Dramatique - Professeur d'Elocution Française, Officier d'Académie - Légion d'Honneur Sociétaire de la Comédie Française de Paris - 4 Mai 1933 –

Extrait de la retranscription du Ms 1-1964

[...] Je demeure
La Vicomtesse Jeanne Baptista
L* de R*, Connue sur
mon nom d'Artiste Melle Jeanne
R*. [...]

[70] « Nom du père : Gustave L*, **dit** R* », indique le dossier médical. L'hôpital a enregistré Jeanne simplement sous le nom de R*, nom qu'elle partage avec ses frères et sœurs.

Les signatures accompagnées de mentions récapitulatives, les signatures plus intimes, les signatures grandiloquentes par leur taille et l'ornement de leurs initiales, les paraphes répétitifs, s'ils attestent en partie de l'attention que Jeanne R* semble accorder à ses destinataires[71], finissent aussi par former un énoncé en eux-mêmes dont on pourrait saisir la portée à les percevoir comme une affirmation de l'identité de la scriptrice doublée d'une quête exaltée de reconnaissance. Mégalomane, la scriptrice ne dit pas qu'elle est connue **sous** le nom d'artiste, mais *[...]* ***sur*** *[s]on nom d'Artiste, Melle Jeanne R*.*[72]

2.4 Conclusion

Le travail de retranscription est venu adoucir certaines difficultés inhérentes à ce matériel singulier retrouvé pêle-mêle dans le dossier 24195. En effet, dans leur version dactylographiée, les manuscrits sont devenus moins fragiles et du coup plus facilement maniables. Les tableaux et les graphiques que j'ai pu construire ont permis, dans le même sens, d'obtenir une image précise de la composition particulière de cet ensemble de documents. Notons que certaines des complications rencontrées durant cette phase du travail se sont révélées être au fondement de mes analyses ultérieures. La description détaillée des supports utilisés par la scriptrice, par exemple, a ouvert la voie à des questionnements concernant les solutions qu'aura trouvées une Jeanne déterminée à se faire entendre, pour gérer la pénurie de matériel pour écrire. L'éclectisme des supports retrouvés dans ce dossier a également autorisé une vision assez surprenante d'une époque et d'un lieu précis : le Montréal culturel et bourgeois des années trente, une scène sur laquelle Jeanne a évolué. Enfin, l'étude méticuleuse de la présentation écrite des manuscrits du dossier 24195 a, quant à elle, mis l'emphase sur les particularités de la calligraphie, de la ponctuation et de l'utilisation de l'espace de la page. À tous ces niveaux, il était possible de délimiter diverses

[71] Il m'a semblé, en effet, que la scriptrice a su adapter ses signatures à l'image qu'elle se faisait de son correspondant et aux objectifs que visaient ses lettres.

[72] 1-1952 ou 1-1964. C'est moi qui ajoute les caractères gras.

phases à la fabrication de cet ouvrage. De l'application des premiers manuscrits à un apparent relâchement, une chose reste constante : le souci de l'écrivante de se faire bien entendre, voire de susciter l'empathie du correspondant, en diversifiant au risque de la confusion, les manœuvres. Ces aménagements vont mener à des paradoxes : d'un côté une réelle application dans la rédaction des amorces et des clôtures alors que de l'autre, le corps de la lettre semble insensiblement oublier le correspondant. Du coup, les libertés formelles de présentation ne trahiraient-elles pas un rapport pour le moins ambivalent au destinataire ? Cette étude fouillée de la fabrication de ces textes m'a permis de renforcer mon intuition quant à une perte de la valeur « communicationnelle » de la … « correspondance » de Jeanne R* au profit de l'élaboration non préméditée de son récit[73]. L'examen rapproché des thématiques des lettres apportera-t-il des éléments de réponse à cette question de la perte ?

[73] Cette observation ne relève évidemment pas d'un jugement. La problématique d'une démarche plus ou moins consciente ou totalement inconsciente de la part de la scriptrice dans l'élaboration de son récit traverse toute mon étude. La question délicate de la liberté du sujet malade et de l'intentionnalité de son projet ne cesse, par conséquent, de s'y poser.

CHAPITRE III PORTRAIT DE JEANNE

> [...] Le délire n'est pas qu'égarement, mais ex-centration du sillon qui maintenait le sujet en son assiette de réalité, "dé-tracement" qui pourtant ne conduit pas à quelque banale divagation : si l'esprit, alors, "bat la campagne", il n'en continue pas moins à "sillonner", selon une logique inédite rigoureusement ordonnée.[1]

Le désir de creuser cette question de la perte de la valeur « communicationnelle » de la correspondance nous conduit à entrer dans l'intimité des sujets de lettres choisis par l'auteure.

Les premières déclarations de Jeanne, exprimées durant les interrogatoires, peuvent être saisies comme une mise en scène générale à partir de laquelle sa production scripturale subséquente pourrait être entendue. Les événements les plus marquants de sa vie et les réflexions les plus significatives y sont, en effet, exposés dans un condensé énigmatique. Par l'écriture, Jeanne va déployer de manière délirante (sur une période de quarante années), ce condensé initial sans y ajouter, pour autant, de nouvelles thématiques, exception faite de la relation des souffrances que va engendrer son enfermement[2]. Famille, Travail, Mission et liaison à Dieu, qui composent le cœur de ses propos lors des interrogatoires constituent aussi l'essentiel de ce qui s'élabore dans ses écrits. Reste à découvrir ce que ces thématiques nous apprennent sur Jeanne et comment celle-ci les organise dans l'optique de sa libération.

---

[1] Assoun, Paul-Laurent, « Le délire architecte. Figures freudiennes de la construction » dans Chaumon, Franck (sous la dir. de), *Délire et construction*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2002, p. 11.

[2] De fait, cette thématique sera traitée dans la thèse de manière distincte. Voir sect. 4.1., « La question de l'internement ».

Dans la lettre qu'elle écrit à *L'Honorable Monsieur A. Taschereau Premier Ministre de la Province [...]*[3], Jeanne s'insurge contre son retour forcé au pays : *[...] Je n'ai jamais pu accepter mon Rapatriement puisque il n'y avait rien à faire pour moi au Canada, ayant atteint le sommet, comme vous le savez, M. le Premier Ministre, [...]* (1-1933). La mise en regard du contenu de ce document, écrit par Jeanne quelques mois avant son internement, avec celui des allégations invoquées par sa famille pour la faire interner, met en évidence un paradoxe. Cette lettre, par ses arguments et sa rhétorique, concrétise les appréhensions de ses frères et sœurs quant à l'aggravation de sa folie.[4] Pour sa part, Jeanne qui ne doute de rien, escompte, au contraire, de cette même lettre un retour positif. D'ailleurs, certains passages de ses écrits composés après son internement, montrent bien sa lucidité à l'égard de l'utilisation de ses dires par sa fratrie :

> *[...] Voilà que tout d'un coup ma famille [...], me fait enfermer à St Jean de Dieu [...] en me faisant passer pour Folle que je me dis La Sainte Vierge, toutes sortes de follies*[sic] *de ce genre Mr- le Juge, [...]*
> (9a-1933).

Toutefois, au long de son enfermement, Jeanne R* ne se dédira pas. Elle restera fidèle au contraire à son argumentation initiale, la développera même avec persévérance en la déclinant (avec plus ou moins d'habileté au fil du temps) pour convaincre qu'ON la libère, requête explicite dont sourd un envahissant désir de reconnaissance. C'est cette reconnaissance, dont elle ne se sentira pourtant jamais honorée, qu'elle appellera encore de ses vœux, en 1964, dans sa toute dernière lettre, alors qu'elle a 88 ans. Elle n'y réclame plus de libération mais y récapitule ses sublimes compétences professionnelles et les honneurs

---

[3] 1-1933. Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952), avocat et homme politique fut le premier ministre de la province de Québec de 1920 à 1936.

[4] On se souviendra, en effet, que c'est entre autres sur les lignes forces de cette missive envoyée à Louis-Alexandre Taschereau que le Conseil de la famille R* va asseoir sa difficile décision de demande de « Placement volontaire ». Voir art. 1.2.1., « Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne » : « [...] Après avoir lu la lettre que vous a écrite ma sœur Mademoiselle Jeanne R*[...], je me vois forcé, après vous, de me rendre à la douloureuse évidence qu'elle n'est qu'un tissu d'idée et d'interprétations fausses; ma pauvre sœur est évidemment victime du surmenage intellectuel qu'elle s'est imposée et qui se traduit présentement par des symptômes de fatigue et d'affaiblissement des facultés intellectuelles, comportant je le crains, un pronostic très inquiétant pour l'avenir. [...] » (A.L. 3bis, réponse de Rosaire R* à Taschereau).

reçus, après avoir signé avec panache de ses noms et titres divers : *[...] Je demeure La Vicomtesse [...] Reçu Palmes Académiques - - - - Officier d'Académie comme Diplôme.* (1-1964)

Dans l'après-coup de la fréquentation approfondie du dossier 24195, la lettre à Monsieur Taschereau mentionnée plus haut et les réponses que Jeanne fournit aux médecins lors de ses interrogatoires[5], ont émergé à mes yeux à l'égal d'un « incipit » à sa production scripturale. Le désir sous-jacent de la scriptrice de se sentir reconnue à sa juste valeur, désir qui va imprégner et travailler sa demande de libération dans ses futurs écrits asilaires, y est exposé dans toute sa splendeur. Le ton si caractéristique de son écriture, alerte et emphatique, y est également donné d'entrée :

> *[...] Vous n'ignoriez pas toutefois qu'il y avait au pays une grande Patriote très Canadienne, très Française, que nul n'a fait ce qu'elle a fait, nul n'a eu sa générosité. Ayant donc fait Œuvre nationale, je demande à M. le Premier Ministre le remboursement de mes économies [...]. Dieu veut que cet avenir se réalise M. le Premier Ministre, pour me récompenser de ma grande générosité, de mon grand désintéressement, de ma grande loyauté envers mes Compatriotes, envers mon pays [...]* (1-1933).

Le « choix » par l'écrivante du genre épistolaire (genre qui va se pervertir au cours de l'enfermement), sa demande de libération véhémente puis exacerbée, le fait qu'on ne lui réponde sans doute pas, et aussi peut-être les effets d'une « personnalité paranoïaque »[6] sur sa façon de penser, contribuent à la tournure éminemment égocentrique des manuscrits étudiés :

---

[5] Voir art. 1.2.2., « Les Annexes médicales : première adresse de Jeanne aux médecins ».

[6] Je reprends ici les termes même des médecins qui, suite au premier examen de Jeanne, diagnostiquent une : « [...] Psychose hallucinatoire chronique évoluant depuis une vingtaine d'années chez une paranoïaque déséquilibrée. Actuellement phase mégalomaniaque. » (A.M. 1).

> [...] La paranoïa [...] se caractérise par un délire systématisé, la prédominance de l'interprétation et l'absence de détérioration intellectuelle. On y range le délire de persécution, l'érotomanie, le délire de grandeur et le délire de jalousie. [...] Selon Kraeplin, la paranoïa est une maladie constitutionnelle s'instaurant avec une conservation complète de la clarté et de l'ordre dans la pensée, le vouloir et l'action et qui repose sur deux mécanismes fondamentaux : le délire de référence et les illusions de la mémoire, tous deux producteurs de différents thèmes de persécution, de jalousie, de grandeur [...].[7]

A l'aune de cette observation, j'ai opté pour une analyse des thématiques qui prend en compte, dans une mise en relation par paire, ce rapport singulier au monde. Ainsi, j'analyserai le rapport de Jeanne aux siens, le rapport de Jeanne à ses activités professionnelles, et enfin le rapport de Jeanne au Religieux. Ces thématiques forment comme un réservoir de thèmes en nombre limité qui lui sont propres. Jeanne y aurait puisé des données pour servir son objectif manifeste unique : celui de « recouvrer »[8] sa liberté afin de pouvoir réaliser *[...] la Mission* que Dieu lui a remise entre les mains :

> *[...] aucun droit de m'interner à St J de Dieu, de m'empêcher de reprendre la Mission Ste que le S. Cœur m'a confiée, [...]* (5-1946).

---

[7] Roudinesco, Elisabeth et Plon, Michel, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Fayard, 1997, sous « Paranoïa », p. 764.

[8] Malgré l'impropriété de ce terme, j'ai choisi de le conserver à cause de l'association que fait Jeanne, elle-même, entre sa liberté et sa santé : [...] *je ne puis* [...] *refaire ma Santé que dans mon milieu, hors St. Jean de Dieu Docteur. Librement.* (N.d.14).

3.1 Jeanne et les siens

Rappelons pour débuter, la composition de la famille R*. D'après les informations contenues dans le dossier médical[9], Jeanne R* provient d'une famille nombreuse[10] et sans doute assez connue de Montréal. C'est son frère Rosaire, médecin psychiatre de Québec ainsi que son beau-frère, Adélard L*, avocat et mari de sa sœur Anita, qui s'occuperont principalement de son internement. Selon les déclarations officielles de ces derniers, faites en mai 1933, le père de la famille R* est décédé « [...] en 1926 d'un accident[11] », alors que la mère, toujours vivante, serait âgée en 1933 de 75 ans[12].

Ce qu'on apprend du ressenti de Jeanne envers sa famille se découvre au détour de lettres adressées à des tiers (ses ami(e)s ou connaissances, puis les médecins de l'asile) auprès desquels d'abord, elle se lamente : *[...] j'endure un martyr*[sic], *un supplice sans nom qui me fait verser tous les jours un torrent de larmes !* (7-1933); *[...] Je pleure toutes les larmes de mon cœur.* (N.d. Mère F). Elle y proteste surtout contre les basses manœuvres engagées par sa famille pour la faire enfermer. C'est ainsi qu'elle s'adresse à Mère Ste-Anne :

> *[...] Ma famille, comme vous le savez, surtout Anita ma sœur et le Dr. Rosaire, mon frère, qui me jalousent intensément, me tendent un piège pour m'interner à St Jean de Dieu afin de m'empêcher de retourner en Europe – [...] Encore si je méritais d'être ici -- si j'étais éprouvée*(?) *de maladie mentale [...]* (5b-1933).

---

[9] Voir le début de l'art. 1.2.1., « Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne ».

[10] Jeanne R* écrit que sa mère a élevé « [...] une famille de treize enfants », (N.d. Mère C); pour ma part, je le rappelle, j'ai compté, à partir des échanges de lettres entre les membres de la famille de Jeanne R*, la mention d'au moins 9 des prénoms de ses frères et sœurs.

[11] A.M. 5.

[12] [...] *Ma Mère a 75 ans, je veux la garder encore longtemps,* [...] – (13bis-1933).

L'absence de reconnaissance

Jeanne cible, parmi sa fratrie, les responsables de son internement, *[une séparation] voulue méchamment par mes frères et Sœurs [...]* (N.d. Mère E), avec leurs mauvais sentiments supposés :

> *[...] L'aigreur et la haine et la méchanceté la jalousie de l'âme d'Annita et de Rosaire [...]* (8-1933, à son ami Étienne)

Elle insiste sur l'acharnement malveillant de sa famille à son encontre : *[...] j'ai été persécutée par ma famille [...]*. Elle souligne surtout combien elle s'est sentie délaissée : *[...] abandonnée sur le pavé comme je l'ai été [...]* (5b-1933, à Mère Ste-Anne), et non aimée :

> *[...] N'ayant jamais été aimée de ma famille, toujours à l'état de Victime, [...]*
> (5c-1933, à Mère Ste-Anne)
>
> *[...] Ma famille ne m'a jamais aimée Mr. le juge, toujours jalousée et persécutée - terrible épreuve- [...]* (9a-1933, à un Juge)

Jeanne se sent surtout la proie de son frère Rosaire : *[...] Un coup de tête de mon frère de me placer ici, [...] Il y a assez longtemps que je suis sa Victime Docteur,[...]* (16bis-1933), mais elle se sent rejetée aussi par l'ensemble de sa fratrie :

> *[...] Mes frères et mes Sœurs [...], m'ont placée ici pour se débarrasser de moi –*
> (18-1933, à un médecin)
>
> *[...] Je ne compte pas dans la famille [...]*
> (N.d. Mère F).

Sur la question de l'autorité abusive de la part des siens, pouvoir dont elle s'estime être la victime, elle persiste dans ses reproches. Elle est convaincue que par cette autorité usurpée, sa famille fait obstacle à son accomplissement matériel comme spirituel :

> *[...] ma famille n'avait pas le droit de m'enfermer ici pour m'empêcher de faire ma vie, de réaliser mon avenir ainsi que ma vocation, elle n'avait pas ce droit Dr [...] Vous n'ignorez pas (entre nous Dr.) que, si cette maison n'avait pas existée*[sic], *si cette maison n'enterrait pas des êtres humains vivants quand on veut s'en débarrasser, ma famille ne m'aurait jamais empêchée de faire ma vie, [...]* (2-1940, à un docteur)

Elle accuse ses frères et sœurs d'avoir cherché à tromper leur mère en l'induisant en erreur, se refusant de croire à la responsabilité de cette dernière quant à son « placement volontaire » : *[...] Considérez ce qu'une Mère peut souffrir pour l'avoir trompée, leurrée, en lui disant que je n'étais pas Normale, que j'étais un cas pour St Jean de Dieu, [...]* (18-1933, à un docteur).

Des siens, Jeanne déplore l'absence de reconnaissance vis-à-vis de ses prérogatives d'aînée, de sa place, comme de son rôle : *[...] Ma famille, Docteur, ne m'a jamais prise comme "Marraine" pour les plus jeunes de la famille parce que je n'étais pas assez qualifiée* – (N.d. 20). Comment ne pas noter l'importance qu'elle accorde au fait d'être la première des enfants de cette famille, elle qui attribue une majuscule à chaque emploi du terme « aînée » : *[...] moi l'Aînée de la famille* (5c-1933). Jeanne est navrée surtout de l'absence de reconnaissance de ses proches vis-à-vis de son existence vertueuse :

> *[...] ayant toujours eu une conduite irréprochable [...].*
> (18-1933)

> *[...] d'une parfaite dignité de vie et de fidélités*[sic] *aux devoirs quotidiens,[...].*
> (9a-1933)

Elle souligne, avec la même insistance, son dévouement et les sacrifices qu'elle a consentis à faire sur sa santé et sa vie personnelle :

> *[...] après avoir fait tant de bien dans ma vie,[...]*
> (5c-1933)

> *[...] ayant altérée [ma Santé] par excès de travail, de dévouement, de générosité [...].*
> (12-1933)

Elle s'afflige encore du manque de reconnaissance de sa famille vis-à-vis de ses capacités de travail et de ses possibilités de s'assumer financièrement :

> *[...] placée que je le suis [...] par ma famille pour se débarrasser de moi, ~~pour~~ sous prétexte qu'elle ne peut me faire vivre dans la mesure que je le suis de gagner ma vie, l'ayant même prouvé avant d'entrer ici, sitôt rentrée au Canada, par le travail gigantesque de ma Documentation [...]* (2-1934).

Du coup, elle estime que ses frères et sœurs, *[à qui elle] n'a fait que du bien, [dont elle a] tant eu soin [...]* (18-1933), lui sont redevables :

> *[...] après avoir aidé maman à élever sa famille, étant l'Aînée de la famille ce qui m'a demandé de très grands Sacrifices jeune, comme je l'étais, après vous avoir aidé à fonder votre foyer, à conserver la vie de vos enfants, après avoir été une Mère pour Roland* [un neveu], *lui avoir donné des soins que sa mère ne pouvait lui donner, avoir tenu sa maison etc - - - - etc - - - etc - - - la famille me devant une dette après maman –* (1-1943).

Dans la perspective de la contestation de son placement à l'asile, elle suggère que sa famille devrait être fière, honorée même, de l'avoir pour membre, *[...] Ma famille n'a rien à me reprocher Docteur, j'ai toujours fait l'honneur de ma famille et de mon pays, vous le savez Docteur, [...]* (9bis2-1933). Elle refuse à son frère Rosaire comme à sa sœur Anita toute autorité sur elle : *[...] Ma famille - Mon frère ma Sœur, qui n'ont aucun droit sur moi,[...]* (5c-1933), d'autant plus, *[qu'elle a sa] liberté de [se] conduire depuis l'âge de 21 ans [...]* (2-1936).

Elle tend finalement à les discréditer en affirmant que ce n'est pas elle qui est folle mais bien eux :

> *[...] C'est encore une preuve qu'ils rendent qu'ils ont le cerveau détraqué, gravement atteint pour n'avoir toujours recours à la calomnie à mon égard [...]* (13bis-1933)

> *[...] Je vous en supplie Docteur, donnez la raison à ma famille qui l'a certes perdue pour me placer ici, [...]* (5bis-1943)

Pour résumer, Jeanne reproche aux membres de sa famille de ne pas l'aimer, de ne pas l'apprécier à sa juste valeur, de s'octroyer des droits sur elle, de vouloir, *[...] briser [son] bel Avenir* (5-1934), en la déclarant folle et en la faisant enfermer à l'asile :

[...] C'est pour m'empêcher de la suivre [ma voie] que l'on m'a enfermée à St Jean de Dieu, [...]- Non, parceque je n'étais pas Normale. Or, c'est un acte criminel de m'avoir placée ici, Docteur [...] (5-1934)

[...] On ne m'a seulement pas donné le temps de me retourner, c'est inhumain et criminel en même temps, il n'y a pas de mot pour le prouver, on ne songeait donc qu'à briser ma vie et mon avenir. On avait pas ce droit Dr - - - (5-1943)

Ces extraits, représentatifs de la relation de Jeanne à sa fratrie, corroborent en partie ce que la psychiatrie a pointé de la psychose, une affection psychique dont Michel Foucault résume bien la structure quand il expose que :

> [...] les psychoses sont caractérisées par des perturbations de la personnalité globale, elles comportent un trouble de la pensée, une altération générale de la vie affective et de l'humeur, une perturbation du contrôle de la conscience, de la mise en perspective des divers points de vue, présente des formes altérées du sens critique : croyance délirante dans la paranoïa, où le système d'interprétation anticipe sur les preuves de son exactitude et demeure imperméable à toute discussion. Le paranoïde est indifférent à la singularité de son expérience hallucinatoire qui a pour lui valeur d'évidence.[13]

Une des caractéristiques de la maladie dont souffre Jeanne la conduit à se placer en victime face à ses persécuteurs familiaux, une position qu'elle élargira à la société en général. À cet égard, Bastie, Bleandonu et Chabrand soulignent que :

> [...] Le mode de pensée du paranoïaque est volontiers manichéen, il y a les bons ou le bon qu'il est lui-même, et les mauvais, les autres, le bien qu'il fait et le mal qu'on lui fait. [...] il vit dans un présent qui lui paraît hostile, avec une référence idéalisée à un passé nostalgique.[14]

Jeanne ainsi se situe par rapport aux autres de façon dualiste selon un classement qui oppose les bons aux méchants. Bien entendu, elle se situe du côté des bons (*[...] toujours si bonne avec tout le monde [...]* (5-1934)), avec tous ceux qui sont censés servir sa cause : *[...] Un Juge*

---

[13] Foucault, Michel, *Maladie mentale et psychologie*, Paris, PUF, 1954, p. 15. Une « valeur d'évidence » du délire dont les médecins de Jeanne R*, pour leur part, vont pointer le problématique déploiement : « [...] délirante agressive à mesure que grandit la certitude de sa mission et du grand rôle qu'elle doit remplir. » (A.M. 1).

[14] Y. Bastie, G. Bleandonu, P. Chabrand, « L'érotomanie passionnelle » in *Annales médico-psychologiques*, Paris, t.2, 123e année, 1965, n°3, p. 319.

bon, charitable et impartial comme vous - saura me faire tout le bien possible sans que j'aie à trembler pour quoi que ce soit - (9a -1933).

> *[...] Le Sacré Cœur prie donc le Bon Docteur Noël, de signer les Congés de tous ceux et celles qui ont été placés ici injustement, n'étant plus à l'heure où les Bons doivent payer pour les Méchants, la Justice de Dieu voulant être satisfaite, les Méchants punis, les Bons récompensés* – (3-1934)

> *[...] Ce n'est plus l'heure où les Bons doivent payer pour les Méchants, dit-il, il n'y a plus de milieu, mais à l'heure où les Bons doivent être récompensés, les Méchants punis* – (5-1934)

Toutefois, au gré de ses intérêts, les « Bons » peuvent très vite devenir les « Méchants ». C'est ainsi que s'étant disputée avec le docteur Noël, elle tente de prendre à témoin un autre médecin (dont le nom pourtant n'est pas évoqué) pour défendre son cas : *[...] Mon bon Docteur [...] Servez mes intérêts je vous en supplie - N'ayant aucune satisfaction du Dr Noël je suis revenue à vous qui êtes bon, loyal et sincère* – (16bis-1933).

Un père aimant

Si Jeanne évoque peu son père, notons qu'elle le range invariablement dans le clan des « Bons », *[...] Si mon père vivait jamais il n'aurait eu le cœur de me placer ici, Docteur,* [...] (12-1933). Toujours dans cette lettre, Jeanne le présente comme celui qui aurait été son défenseur, le seul qui la reconnaissait, *[...] il était tellement bon, tellement fier de moi, je réalisais si bien ses espérances et ses ambitions - [...].* Jeanne fera mention de son père à quelques rares reprises seulement, mais avec une admiration constante, s'instituant comme fille idéale d'un père idéalisé. Elle va même jusqu'à adresser sa requête insistante de libération à l'un de ses médecins en étayant sa demande sur une référence positive à son père :

> *[...] Je vous demande, je vous supplie Docteur de le remplacer [mon père] auprès de ma famille en la convaincant de la Réalité, je serais une si belle Figure dans la Société, [...]* (12-1933).

Déplaçant ses espoirs sur *[s]on Bon Docteur*, qu'elle veut voir comme un substitut de ce père qu'elle adule, elle écrit : *[...] Remplacez mon père qui n'est plus Docteur [...]* (16bis-1933). On

remarque dans ce passage l'absence de virgule entre « *plus* » et « *Docteur* » ce qui produit un effet de superposition entre la figure du père et la figure du Docteur ; ce chevauchement dévoile les prémices d'un processus transférentiel capital pour la suite de l'ouvrage de Jeanne. À ce sujet, on peut se remémorer[15] qu'au bas de quelques-unes de ses dernières lettres (1-1952 et 1-1964), Jeanne signe du nom usuel de son père, *R**, augmenté du patronyme officiel de ce dernier, *L**. Elle agrémente le tout d'un titre de noblesse, *Vicomtesse,* et d'un prénom fantaisiste(?)[16], *Baptista*, pour terminer avec sa signature d'artiste, *[...] connue sur mon nom d'artiste M^elle^ Jeanne R**. Avec ce tracé grandiose, Jeanne s'affirme comme la merveilleuse fille de ce père merveilleux qui croyait en elle. Par ailleurs, dans les deux lettres où se trouve évoquée la figure du père, Jeanne s'adresse à des médecins, (*Mon bon Docteur* (16bis-1933), *Monsieur le Docteur* (12-1933)), sans pourtant en donner explicitement les noms. C'est plus tard seulement qu'elle trouvera avec le docteur Noël, le surintendant de l'asile qu'elle désigne non sans humour le *[...] Père Noël par excellence*[17], un destinataire privilégié.

Une mère interpellée

Que nous apprend le courrier de Jeanne quant à sa relation avec sa mère ? Plusieurs des lettres qu'elle adresse à sa famille au lendemain de son rapatriement font mention que *[...] l'Evêque veut qu'[elle] reste avec maman d'ici [son] départ pour l'Europe -* [18].

Demeurer avec sa mère lui aurait permis de sauver sa réputation :

> *[...] Si j'avais pris une chambre en dehors de chez nous, d'ici mon retour en Europe, je ne serais pas ici à cette heure - J'étais heureuse de demeurer avec maman quelques*

[15] Voir la fin de l'art. 2.3.4., « Les amorces et les clôtures des lettres ».

[16] Prénom qui n'a pas été retrouvé sur les documents officiels effectués à l'hôpital.

[17] 19-1933.

[18] 2, 3 et 4-1933.

temps - Et puis le Sacré Cœur m'avait dit, ainsi que mon Confesseur, que cela pouvait nuire à ma réputation (de sainte) [...] (5c-1933)

Habiter avec sa mère lui aurait donné la possibilité de se défendre contre le reste de la fratrie, puisque sa mère, comme elle l'écrira à partir de1936, est [...] *la plus grande protection que le Bon Dieu* [lui] *a donnée sur la terre*[19]. De cette manière, elle aurait pu prévenir le complot fomenté par Anita et Rosaire qui n'auraient plus rien trouvé à lui reprocher :

[...] J'avais répondu à mon Directeur que [ni] *ma sœur, ni mon frère* ~~*ne*~~ *voulaient* ~~*que*~~ *que je reste chez nous - Là où est votre mère, tant que votre mère vivra, une de plus ou une de moins, demeurez demeurez avec votre famille - [...]* (5c-1933).

C'est dire d'emblée que le rôle que la mère doit assumer aux yeux de Jeanne est un rôle de protection. Petite fille dans le rapport à sa mère, elle lui rappelle à plus d'une reprise sa responsabilité : *[...] signer ma Sortie de St Jean de Dieu [...] Maman, pour [...] assurer ainsi le Salut de l'Âme de votre enfant.* (2-1936)

À de nombreuses reprises par ailleurs, Jeanne évoque son amour pour sa maman :

[...] ma Mère que j'aime de toutes les forces de mon âme,[...] (N.d. Mère E)

[...] J'aime tellement maman Docteur,[...] (18-1933)

En retour, elle évoque aussi celui de sa mère pour elle :

[...] Je ne compte pas dans la famille sauf que pour ma Mère qui me dit un soir - " J'aime tous mes enfants d'une pareille affection."[...] (N.d. Mère F)

[...] Je suis chère à ma mère, j'ai son âme – (N.d. Mère C)

[...] l'on est toujours plus attachée à l'Aînée et toujours mieux comprise d'elle – (18-1933)

[19] 1 et 2-1936, 2 et 4-1940.

Cette affection la porte à rendre grâce à sa mère : Jeanne parle des privations que celle-ci s'est imposées, (*[l]es Sacrifices qu'elle s'est imposés pour nous tous !* (14-1933)), de sa douleur, (*[...] en droit de récolter en consolations ce qu'elle [la mère] a semé dans la souffrance [...]* (N.d. Mère E)), et des conséquences de son veuvage : *[...] Elle compte tellement sur moi Docteur - Elle reçoit si peu - - Si vous saviez - Mon père, mort ruiné - ce sont ses enfants qui la font vivre [...]* (N.d. Mère C). Pour toutes ces raisons, Jeanne pense avoir une dette envers sa mère : *[...] J'aime beaucoup ma mère et je voudrais m'acquitter envers elle, je voudrais lui payer ma dette Docteur.* (N.d. Mère F). Elle se voit ainsi comme son réconfort, son soutien moral et pécuniaire : *[...] ayant moi aussi Ma Mère à faire vivre, mes obligations à remplir envers elle, étant surtout son appui moral et la consolation de sa vieillesse* – (N.d. Mère D).

Sans qu'il soit possible de relever avec certitude un lien de causalité avec le prolongement de la réclusion, on note un pendant au discours de Jeanne par rapport à sa mère. Ainsi et parallèlement à ce discours bienveillant vis à vis de sa mère, Jeanne met de l'avant l'intérêt que retirerait cette dernière à la libération de sa fille : son bonheur personnel s'en trouverait grandi, son bien-être aussi, attendu que *[...] C'est avec moi [Jeanne] qu'elle serait heureuse* – (14-1933) :

> *[...] Empressez-vous d'annoncer cette bonne nouvelle à maman qui la rendra si heureuse [...] Ma mère, [...] sera très heureuse de me savoir sortie [...]* (1-1942)
>
> *[...] J'étais, Je fus et je suis toute la consolation de ma mère, celle qui répond le plus à toutes ses aspirations, à ses Ambitions de mère, bien légitimes, étant celle qui a droit à toutes ses compensations que vous allez lui donner Docteur pour le premier de l'année 193*[?] (N.d Mère D)
>
> *[...] N'ayant pas son indépendance, elle [la mère] souffre horriblement, et plus vous serez bon pour moi Docteur, plus vous améliorerez mon sort, plus vous lui prodiguerez de consolations* – (N.d. Mère G)

Qui plus est, sa longévité serait préservée, (*[...] elle serait la première très heureuse, méritant une vieillesse heureuse que j'ai tant à cœur lui*[sic] *donner, [...]* (1-1934)), puisque la prolongation de l'internement de sa fille met sa propre vie en danger : *[...] Je voudrais la conserver encore bien longtemps et mon séjour ici la tue* – (14-1933). C'est pourquoi la mère

devrait intercéder pour la libération de sa fille, à défaut de quoi sa vie dans l'au-delà pourrait être compromise !

> *[...] Ce sont peut être ses dernières Pâques à maman - Qui sait ? Seule, sa signature peut lui ouvrir la porte du ciel* – (1-1943, à son frère Adélard)

> *[...] en lui donnant [à la mère] cette liberté de se sauver elle-même pour avoir donné son consentement au premier internement contre la volonté de Dieu, sa signature lui ouvrant la porte du ciel [...]* (4-1940, à un docteur)

On a là un bel exemple de récupération qui joue sur le ressort, par l'intermédiaire du médecin, de l'amour et du respect dus à la mère. S'y rajoutent les sentiments religieux dont on a vu, du reste, que la famille R* n'était pas dépourvue : « [Jeanne] est donc digne d'une extrême pitié et c'est un devoir de charité chrétienne et fraternelle de lui venir en aide [...]. »[20]

Dans les quatre lettres adressées directement à sa [...] *Chère et Bonne Maman* (2-1936), il est possible de voir le même processus à l'œuvre. Jeanne veut lui faire comprendre sans détours tous les bienfaits que lui (leur) apporterait sa sortie d'asile. Mais son discours est ambigu : dans un premier mouvement, elle veut faire confiance à sa mère, supposant que cette dernière n'a pas évalué, sur le coup, les conséquences de son approbation à l'internement de sa fille et qu'elle est revenue sur sa décision :

> *[...] Vous avez pris cette autre grave responsabilité [...] en donnant votre consentement à mon Internement à St Jean de Dieu Vous ne vous en êtes peut-être pas rendu compte, mais vous avez eu le temps de réfléchir depuis 32 mois, [...]* (2-1936).

Jeanne imagine que sa mère n'admettra pas le diagnostic ! *[...] Vous savez bien que pour m'interner ici, il a fallu avoir recours au mensonge, [...] vous m'avez dit : " <u>En effet, tu es très Normale</u>* - (N.d. Mère A). Elle veut croire que sa maman connaît sa valeur ! *[...] Vous êtes persuadée [...] que je suis, que j'étais d'une parfaite dignité de vie, et ici, on le croit [...]* (N.d. Mère A). Elle pense que sa mère n'ignore pas non plus ses grandes capacités ! : *[...] Je suis capable de gagner ma vie, Maman, parfaitement et il n'y a aucun Professeur de Diction aussi compétente que je le suis,[...]* (N.d. Mère B). Mais en même temps, elle lui reproche de ne pas

[20] A.L. 2. (Lettre de Rosaire aux autres membres de sa famille).

l'avoir mis à l'abri des agissements de ses frères et sœurs : *[...] vous qui auriez pu m'éviter cette mortelle épreuve* - (1-1936); *[...] vous pouviez me protéger en empêchant mon Internement à St Jean de Dieu Maman, en me préservant du coup mortel qu'on allait me frapper* [...] (2-1936). Du reste, sa mère a-t-elle vraiment besoin d'autorisation pour venir la délivrer de Saint- Jean-de-Dieu ?

> *[...] Il est donc parfaitement inutile d'attendre l'invitation du Dr. Noël Maman jamais il n'aura la conscience de prier la famille de venir me chercher, parceque je ne suis pas folle ni alliénée*[sic], *[...] Inutile d'attendre l'invitation du Dr. Noël, il ne se mêle pas des affaires de famille - [...]* (1-1936).

Confiance ou calcul ? Le doute s'immisce, car pressions et menaces viennent pervertir le tableau idyllique de la relation mère/fille qui a pu s'entrevoir : *[...] Vous êtes obligée Maman, de venir me chercher vous-même, de sauver ainsi l'âme de votre enfant pour être sauvée vous-même - Jamais autrement* – (1-1936). Ces pressions jouent sur la fibre de la mère nourricière :

> *[...] Il ne m'est plus possible de vivre Maman de privations et de jeûnes au détriment de ma Santé [...]* (2-1936)

> *[...] venez me voir sitôt après votre déjeuner Maman, nous dînerons ensemble sur le terrain - Apportez le lunch, ce sera idéal.[...]* (N.d. Mère A)

> *[...] je ne mange presque rien, [...]* (N.d. Mère B)

Ces pressions s'adressent encore au sens moral de la mère : *[...] Je vous attends donc à St Jean de Dieu pour [...] vous acquitter au plus tôt possible de votre devoir de conscience [...]* (2-1936). Elles cherchent à toucher la mère aimante, à qui elle peut faire part de ses souffrances corporelles : *[...] Je suis allée jusqu'au bout de mes forces et je souffre horriblement de la faim de la faiblesse, d'épuisement de tout ce que je ne souffrais pas rentrée ici, en pleine santé [...]* (N.d. Mère A) :

> *[...] et quand j'ai été si malade à l'Infirmerie Sept Douleurs [...], que je ressemblais plutôt à une morte sortie de sa tombe et que personne de la famille n'a eu le cœur de venir me voir, de s'intéresser à moi, Maman, [...]* (N.d. Mère B)

Ces pressions s'adressent également à la mère admirative :

> *[...] Vous comprenez bien Maman que Dieu ne m'a pas donné des talents pour les enfouir à St Jean de Dieu, il ne m'a pas fait faire un chemin aussi exceptionnel, il ne m'a pas créée âme privilégiée pour échouer à St Jean de Dieu, ayant devant moi un avenir brillant, cela n'a aucun sens, [...]* (N.d. Mère A)

Elles misent tout autant sur le sens religieux de la mère catholique :

> *[...] Vous recevrez en retour les bénédictions de Dieu, sa joie, sa paix, ses lumières, ses grâces, son Baiser et son cœur en m'apportant vous-même votre bénédiction à St. Jean de Dieu !* – (1-1936)

> *[...] Vous avez pris la responsabilité du salut de mon âme, Maman, vous qui m'avez élevée si chrétiennement [...]* (2-1936)

> *[...] Maman, pensez-vous que devant le bon Dieu, sans vous faire de reproche, pour avoir manqué ainsi de cœur envers moi, vous n'avez pas offensé Dieu, vous n'avez rien à refaire?[...]* (N.d. Mère B)

Mais un chantage à peine voilé commence à se manifester. Il table sur la crainte que la mère de Jeanne peut avoir de la mort et de la damnation :

> *[...] C'est ma Sortie définitive de St Jean de Dieu en parfaite Conformité à la Volonté de Dieu qui peut Seule vous ouvrir le Ciel maman - Vous ne pouvez être sauvée autrement quand*[sic] *venant me chercher vous-même, [...]* (1-1936)

> *[...] Venez donc me voir et me sortir vous même de St Jean de Dieu lors même que vous auriez 36 plaies sur la jambe, personne ne connaît l'heure de la Justice Divine [...]– Profitez tous de l'heure de la grâce qui passe pour tous on ne connaît pas l'heure du jugement, tant de Morts Subites. [...]* (N.d. Mère A)

Liant étroitement son destin à celui de sa maman, elle n'oublie jamais pourtant le respect qui lui est dû. Elle navigue ainsi entre deux pôles : d'une part, elle est la fille à protéger par la « bonne mère », une mère qui peut la comprendre à demi-mot, (*[...] Je vous envoie " Ma dernière pensée" de ma prison de St Jean de Dieu Maman - Vous me comprenez n'est-ce pas ?* (N.d. Mère A)), une mère qui est garante de sa santé physique comme mentale (*[...] J'étais [...], en plein épanouissement de santé, ma Mère me le faisait remarquer* – (1-1934)). D'autre part, Jeanne est la fille toute puissante d'une maman à protéger à son tour :

> *[...] Vous aurez fait votre devoir [...] envers moi et vous en recevrez la récompense éternelle – et vous serez heureuse ici-bas par moi comme vous ne l'avez jamais été. [...] Je veux ma sortie pour aller gagner ma vie - et vous faire vivre magnifiquement –* (N.d. Mère A).

Il reste que cette tergiversation s'effectue sans que jamais ne soit perdue de vue la requête manifeste de Jeanne, ce qui, à l'évidence, met au jour l'aspect obstiné et déterminé de sa personnalité :

> *[...] Vous êtes obligée Maman, de venir me chercher vous-même, de sauver ainsi l'âme de votre enfant pour être sauvée vous-même - Jamais autrement - Si je ne vous écrivais pas comme Dieu me fait vous écrire, C'est moi qui aurais la responsabilité du Salut de mon Âme, de ma vocation à laquelle j'ai été fidèle, de mon Avenir, responsabilités que vous avez prises maman en donnant votre consentement à mon Internement à St Jean de Dieu* - (2-1936)

Dans les deux cas, et en s'inspirant de la conceptualisation kleinienne[21], on pourrait avancer que Jeanne envisage le lien à sa mère dans la perspective d'un rapport à un « objet partiel » (un rapport qui est caractéristique, selon Mélanie Klein de la phase schizo-paranoïde par laquelle passe le développement psychique humain). Cette mère fondamentalement bonne ne pouvant ainsi être imaginée comme mauvaise, à moins de faire face à l'ambivalence qu'une telle idée fait naître. Ce type de relation à la mère, Jeanne, comme on l'a noté, va l'élargir à son entourage, mettant en scène dans ses écrits un monde qui se partage radicalement entre les « bons » d'un côté et les « méchants » de l'autre, en fonction de ses intérêts et de la satisfaction de ses désirs.

> [Les propositions de M. Klein autour de la notion d'objet bon ou mauvais] permettent de repenser [...] le domaine de la réalité psychique et de montrer à quel point l'univers fantasmatique infantile, peuplé d'angoisse, de terreur, de haine et d'idéalisation, se retrouve [...] dans la psychose, où le sujet ne parvient pas à regarder sa mère comme un objet total et continue à l'appréhender sur le mode d'un clivage entre le bon et le mauvais objet [...].[22]

---

[21] Conceptualisation que je résume ici à grands traits en m'appuyant sur Hinshelwood, Robert D., *Dictionnaire de la pensée kleinienne*, Paris, PUF, 1989, sous « Objet partiel », pp. 417-420.

[22] Roudinesco, E, et Plon, M, *Dictionnaire de la psychanalyse, op. cit.*, p. 736, sous « Objet (bon et mauvais) ».

S'il était besoin d'un autre exemple illustrant cette tendance à la manipulation, il n'est que d'évoquer la « manœuvre » suivante : de manière systématique, dans les lettres qu'elle adresse à des tiers, Jeanne invoque sa famille, prend le prétexte de sa réputation, pour infléchir leur position à son endroit :

> *[...] parce qu'ils font vivre ma Mère, tout leur est permis et cela soulève l'indignation générale* – (13bis-1933, à un docteur)

> *[...] La réputation de ma famille est atteinte pour m'avoir placée ici [...]*
> (N.d.13, lettre adressée à un docteur)

Le destinataire, saisi de cette information, est censé en être ébranlé au point de plaider la cause de Jeanne auprès des R*, cette famille bourgeoise à l'honneur menacé dans une société bien pensante[23] :

> *[...] Ma famille se fait une bien triste réputation Docteur en me laissant ici - Vous devez aussi le penser – [...] me voir ainsi traitée par mes frères et mes Sœurs, je vous le répète, Docteur, chez les gens bien nés l'indignation est générale, est à son comble, [...]*
> (5bis-1943, à un docteur)

Dans le but, sans doute, de récupérer la situation à son avantage Jeanne en vient à accorder son indulgence aux responsables de son internement :

> *[...] L'épreuve a été longue, dure et douloureuse [...], je pardonne néanmoins de tout cœur à ceux qui m'ont fait tant de mal [...]* (2-1940)

Dans la même dynamique, elle accorde son « absolution » à l'ensemble de sa famille. Elle cesse ainsi de pointer de façon criante des coupables, cherchant par exemple à mettre de l'avant des circonstances atténuantes : [...] *Anita, ma sœur, cherche des arguments pour me faire retourner - [...] Je pardonne à ma sœur Anita parce que c'est une grande malade qui a*

---

[23] On l'a vu, (Voir art. 1.2.1., « Les annexes lettres : une vision opposée de Jeanne (*Témoignages favorables*) », c'est sur le point précisément, de la réputation de la famille, que l'avocat engagé par Anatole R*, avait basé, en 1939, son plaidoyer. L'homme de loi rétorque ainsi au médecin que ce n'est pas la peine « [...] d'essayer de [le] convaincre qu'il suffit qu'une personne expose une famille au ridicule », pour justifier le maintien de l'internement de sa cliente. (A.L. 8bis 2)

subi une grave opération il y a deux ans (les organes) depuis, elle est restée très nerveuse – (5-1943). Ne pouvant décidément croire – ou le feignant – à la malveillance de sa famille à son égard, elle choisit plutôt d'insister sur sa bonté indubitable, une compassion de la part des membres de sa famille qui, il ne peut en être autrement, hâtera sa libération définitive de l'asile :

> *[...] Ce n'est pas ma famille qui ignore ma situation actuelle, [...]; ce n'est pas ma famille qui va me laisser à St-Jean de Dieu, aujourd'hui, manger de la misère et à la Charité publique et privée des Sacrements, traitée comme une folle - une insensée - Non ! Docteur, ce n'est pas ma famille, j'en suis tellement certaine, Docteur, que c'est en son nom que je vous demande de me libérer dès aujourd'hui de St Jean de Dieu.* (4-1939)

Cette étude de la relation de Jeanne R* à sa famille cerne une scriptrice qui se définit comme une [...] *Victime*[24] incomprise et persécutée que seul son père, pourtant décédé depuis plusieurs années, comprend... Mais, précisément, n'est-ce pas parce qu'il est mort et donc totalement détaché du réel, qu'il peut occuper ce rôle-là ? Il reste que les trois premières lettres adressées à la famille avant même l'internement donnent déjà le même éclairage sur la personnalité de Jeanne. Protestant avec éloquence contre son rapatriement au Canada, ([...] *Ici, je ne pourrai m'acquitter envers qui que ce soit, il n'y a rien à faire* [ici] *pour moi.* (2-1933)), elle va tour à tour se plaindre, flatter, faire la morale, réclamer, ordonner, menacer en exploitant le registre de la solidarité fraternelle et parentale.

Cette même position de victime aux prises avec ses persécuteurs, exacerbée par l'enfermement (aussi bien physique que moral) sera opérante dans les écrits asilaires de Jeanne. C'est toujours sa libération qu'elle y réclame pour pouvoir *[...] aller son chemin, [...] poursuivre sa carrière* (1-1939). Même si ses écrits ne s'adressent plus directement à sa famille (à l'exception de deux lettres à sa mère[25], une lettre à Rosaire[26] et une à son beau-frère, Adélard[27]), c'est encore aux siens qu'elle s'adresse au fond par l'intermédiaire de

---

[24] [...] *mon rôle de Grande Victime se terminant avec la Nouvelle année* [...] (19-1933); voir également les manuscrits 4, 5c, 13, 14, 16-1933; 1, 3, 4, 5bis-1934 ; N.d. 4, 12, 13, N.d. Mère A et E.

[25] 1 et 2-1936.

[26] 5-1939.

[27] 1-1943.

destinataires prestigieux, (un juge[28], des Supérieures de Communautés religieuses[29], les surintendants de l'hôpital[30]). Semblant faire profil bas, elle met en relief l'intérêt pour sa famille de servir le sien, ce qui finalement, assure-t-elle avec une certaine habileté, revient à servir les desseins de Dieu : *[...] Évidemment ma famille ignorait les desseins de Dieu* $^{sur\ moi}$ *et sur notre pays, Dr - au moment où elle m'a internée, [...]* (2-1943). Avec la manipulation pour levier, Jeanne veut convaincre sa famille du bien fondé de sa requête, par le biais des valeurs traditionnelles de l'époque : amour filial, amour fraternel, respect dû aux parents, respectabilité de la famille et piété pratiquante.

---

[28] 9a-1933, sans nom.

[29] 5 ou 7-1933, Mère Ste-Anne, Mère Ste-Faustine.

[30] Noël, Loignon, Panaccio.

3.2 L'artiste de la parole

L'enseignante

La demande de libération de Jeanne qui de manière plus ou moins directe, comme on l'a vu, passe par la critique des coupables intrafamiliaux, court tout au long de ses écrits asilaires. Parfois cet argument s'affadit, passe au second plan, au profit d'autres motifs qui prennent le devant de la scène pour un temps variable, montrant à chaque fois de petits aménagements. Ainsi Jeanne en arrive à parler de ses réalisations passées et de ses projets futurs (avortés, insiste-t-elle, du fait de l'internement), accomplissements qu'elle rapporte à un lien original à Dieu ou au Sacré-Cœur[31].

Décrire l'ensemble de son activité professionnelle, qui porte sur un peu moins d'une trentaine d'années[32], n'est pas chose facile. La difficulté provient de la complexité qu'il y a à distinguer les unes des autres les différentes occupations auxquelles Jeanne indique avoir consacré son temps. A vrai dire, toute cette histoire est auréolée d'une sorte de « flou artistique » qui rend malaisée la possibilité de situer avec précision aussi bien le début, que la durée de chacun des métiers évoqués. L'essentiel, de fait, se trouve moins dans l'exactitude du témoignage que dans l'enjolivement du récit que l'écrivante désire faire de sa *[...] brillante carrière*[33] pour hâter sa libération. Sans doute, il y a lieu de ne pas oublier que Jeanne a été internée et maintenue à l'asile avec le diagnostic de paranoïa. Devant l'exagération qui marque ses récits, comment ne pas deviner là un trait caractéristique du processus de formation de la psychose paranoïaque. À ce sujet, Lacan en présence du dérèglement de tous les sens de sa patiente Aimée, conclut que la psychogénie de la paranoïa, « [...] dépend avant tout d'une situation à laquelle le malade réagit par sa psychose et du

[31] J'analyserai plus soigneusement ce lien dans la section qui concerne le rapport de Jeanne au religieux. Voir sect. 3.4 : « La croyante ».

[32] Soit, rappelons-le, selon les informations contenues dans le dossier médical, de la fin de son Noviciat dans la Communauté des Sœurs du Bon Pasteur (en 1905 ou 1906), à son internement à l'asile psychiatrique en 1933.

[33] Entre autres, 18-1933 ou N.d. Europe b.

conflit intérieur entre une infériorité ressentie et une exaltation réactionnelle du sentiment de soi, ce conflit étant naturellement exacerbé par les circonstances extérieures. »[34]

Il reste que pour les besoins de l'analyse, je procéderai par étapes en isolant, dans la mesure du possible, ce que Jeanne rapporte des emplois de son passé (enseignante puis comédienne) de ce qu'elle relate de ses projets pour l'avenir et ce, qu'ils soient les uns comme les autres, du domaine de la réalité ou de celui du fantasme.

Contrairement à ce que les membres de la famille R* déclarent aux médecins lorsqu'ils font interner leur sœur à l'asile : « [...] N'a jamais été capable de gagner sa vie »[35], Jeanne assure qu'elle a toujours été en mesure de *[...] gagner admirablement sa vie avec son Art et sa Profession [...]* (6-1943). Cet art et cette profession, Jeanne ne les envisage non pas comme d'élémentaires moyens de subsistance, (*[...] Dieu m'a dégagée de la question matérielle me défendant d'en prendre la responsabilité [...]* (2-1934)), mais comme « une fonction », (*[...] Vous vous rendez compte aujourd'hui, Mon Bon Docteur Noël, que je n'ai pas perdu mon temps, que je suis prête à rentrer en fonction* – (4-1939); *[...] me faire traverser du côté de sa Cté pour me faire reprendre mes fonctions Saintes et Sacrées [...]* (11-1946)). Elle croit qu'elle a le devoir d'accomplir ces métiers pour jouer pleinement son rôle et ainsi contribuer au mieux être de ses compatriotes : *[...] j'ai toujours travaillé dans l'intérêts*[sic] *de mes* compatriotes [...] (9a-1933). Plus encore, elle estime qu'elle peut participer à l'amélioration et à la glorification de son pays, voire de l'humanité tout entière :

> *[...] j'ai tant travaillé, et toujours à la gloire des Miens et de mon pays [...]* (18-1933)
>
> *[...] je vous prie donc de bien vouloir me laisser partir [...] Mon Bon Dr. Noël, pouvant rendre les plus Grands Services à l'humanité* – (4-1939)

---

[34] Lacan, Jacques, (1932), *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, Paris, Seuil, 1975, p. 81.

[35] A.M. 4.

Son amour de la langue et de la culture françaises, son désir de transmission, sa passion du théâtre caractérisent les métiers que Jeanne révèle, dans ses écrits, avoir pratiqués sa vie durant. Ce sont toutes des activités qu'elle dit avoir accomplies avec zèle : *[...] je commençais même à me rétablir des grandes fatigues que je m'étais imposée dans mon travail animé de toute l'ardeur et l'Amour que m'inspiraient mes deux pays.* (12-1933) N'étant pas *[...] une membre inutile à la société* (4-1939), bien au contraire, rien à ses yeux n'aurait dû l'entraîner à échouer à St-Jean-de-Dieu :

> *[Docteur, allez chercher Mgr. Charbonneau], ce matin pour Communier une Sainte en état de grâce, qui a échoué ici [...], à qui l'on a tendu un piège infernal pendant qu'elle se documentait de par la volonté divine sur nos Saintes fondatrices [...]* (3-1946)

Quand elle évoque dans ses lettres ses emplois passés, Jeanne souligne tout particulièrement l'appréciation positive dont elle a toujours été gratifiée. Pour répondre de sa vaste capacité à obtenir un emploi, elle fait valoir, entre autres, qu'il lui est possible d'offrir *[...] les plus belles références* (9bis2-1933), bénéficiant de *[...] toutes les protections voulues [...]* (5-1943). À ce propos, elle fait référence en particulier à l'appui que lui aurait procuré l'Église : *[...] Après avoir été envoyée [en Europe] par le Clergé comme étant [...] digne de tous les encouragements, de toutes les protections [...]* (2-1940).

Bien consciente qu'elle devra prouver ses possibilités de se tirer d'affaire par elle-même à sa sortie de l'asile[36], Jeanne entreprend de dresser l'inventaire de toutes les institutions où elle a déjà enseigné par le passé et qui seraient prêtes, assure-t-elle, à faire appel de nouveau à ses services :

> *[...] certains pensionnats où j'étais Professeur de Diction seraient heureux de me recevoir - Je peux admirablement gagner ma vie.* (N.d Mère A)

Alors que les médecins notent, non sans quelque ironie on l'imagine, que leur patiente, « [...] veut entreprendre l'éducation musicale des aliénés ici et même donner des leçons de Diction

[36] [...] *Ma famille ne m'a jamais fait vivre [...]*(15-1933)

aux Sœurs [...] [37] », Jeanne table sur l'étendue des matières qu'elle peut professer. Elle certifie ainsi qu'elle *[a] plusieurs cordes à [s]on Arc, [qu'elle est] Pianiste Virtuose etc - -* (9bis2-1933), et même qu'elle :

> *[peut] enseigner, aux enfants, le Chant, le Solfège, la danse, la Diction française, mise en scène pour la classe enfantine même le piano et donner pour les Adultes, des Cours d'Art Dramatique et de Cinéma* – (4-1939)

Au surplus, elle proclame qu'elle a donné des cours privés : *[...] toute ma vie j'ai fait de l'Enseignement chez moi à domicile, lorsque mon père vivait, je recevais mes élèves deux fois la Semaine, j'enseignais toutes les matières [...]* (6-1943) ; qu'elle a également été *[...] Professeur de Diction dans les meilleurs Pensionnats [...]* et *[...] dans les Écoles de la Commission Scolaire, [...] Professeur d'Élocution Française dans les principales Maisons de la Congrégation de Notre Dame de La Province de* Québec [...] (N.d. Europe b), *[...] Professeur de français "French Parisian" dans les familles anglaises de l'Ouest [...]* [38] ou *[...] auprès des Américains à Bordeaux, France en 1916 [...]* (6-1943), et même *[...] Professeur de grammaire au Lycée de Libourne [...]* (6-1943). Soit dit en passant, Jeanne fait remarquer qu'elle a toujours eu à cœur de dispenser gracieusement cette éducation à l'instar de Marguerite Bourgeoys, laquelle, selon le témoignage du jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix :

> [...] entreprit, sans autre ressource que son courage et sa confiance en Dieu, de procurer à toutes les jeunes personnes, quelque pauvres ou abandonnées qu'elles fussent, une éducation que n'ont point dans les royaumes les plus policés, beaucoup de filles, même de condition.[39]

---

[37] A.M. 5. Idée qui n'est pas aussi saugrenue qu'elle ne paraît lorsque l'on sait qu'une école pour l'éducation des arriérés mentaux avait été inaugurée au Pavillon Gamelin en 1930. Information extraite d'un document informatisé : Anonyme, *Bref historique de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu*, Bibliothèque du personnel, 10 avril 1991, http://www.hlhl.qc. ca/pdf/historique/pdf, consulté le 03 mai 2007.

[38] 13, 13bis et 13bis2-1933.

[39] Extrait du compte rendu du Père Pierre-François-Xavier de Charlevoix, jésuite, qui avait observé, lors de son voyage au Canada en 1721, l'œuvre de Marguerite Bourgeoys, in Lambert, Thérèse, *Marguerite Bourgeoys, éducatrice (1620-1700) Mère d'un pays et d'une église*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1978, p. 118.

C'est ainsi qu'en digne représentante de la philosophie enseignante de Marguerite Bourgeoys, Jeanne prétend :

> *[...] Je n'ai pas fait une question d'Argent de l'Œuvre patriotique, nationale, éducationnelle quand j'étais Professeur de Diction - pauvres ou riches suivaient mes cours, recevaient la même formation, la même Ecole, la même culture, Docteur, pour une question d'argent, les priver de bien parler la langue maternelle dans toute sa pureté? – Je ne le pouvais pas, je n'avais pas ce cœur-là - Docteur - [...]*
> (11-1933)

> *[...] Beaucoup de mes élèves du côté de la classe ouvrière ne payaient pas - Mes Cours - Je ne pouvais, pour une question d'argent les priver de parler dans toute sa pureté notre belle langue française.* (5-1934)

Toutefois, au-delà d'une simple satisfaction à inculquer la diction, l'élocution ou la grammaire françaises à ses élèves, Jeanne fait valoir surtout qu'elle s'est efforcée d'instruire, de transmettre à ses compatriotes, par tous les moyens possibles, sa passion pour le domaine des belles-lettres. C'est avec fierté qu'elle signale ainsi, plusieurs fois, avoir entamé la création d'émissions radiophoniques grâce auxquelles elle a entrepris de sensibiliser un vaste public à la poésie : *[...] j'ai inauguré, comme vous le savez, Les Matinées classiques et poétiques [à la Radio] – J'en ai donné 52 - - - [...]* (5-1943)[40]. Mais c'est aussi, et surtout peut-être, par son travail artistique de comédienne que Jeanne estime avoir le mieux cherché à communiquer son admiration pour la culture en général, et plus particulièrement pour la culture française.

La comédienne

Jeanne que les médecins – réitérant en cela l'opinion de sa famille – considèrent comme « [...] une cabotine ridicule [...] dont le déséquilibre lui fait croire qu'elle possède un immense talent [...][41] », se présente au contraire à ses destinataires comme une artiste de son

---

[40] Jeanne R* fait mention, dans six autres manuscrits, de l'inauguration de ces [...] *Matinées classiques et poétiques* : 1-1933; 4 et 6-1943; 9-1946; N.d.11; N.d. Europe b. De brèves recherches (entre autres du côté de la phonothèque du Québec et des archives de CKAC), ne m'a pas permis, malheureusement, d'en apprendre davantage sur l'authenticité de cette information.

[41] A.L. 8bis1 (Non datée). « Cabotine : actrice médiocre ayant une haute opinion d'elle même. » *Encyclopédie multimédia Larousse*, 1988, sous « cabotine ».

état : *[...] Jeanne R* Artiste Dramatique Salle Ste Marie* (11-1933); *[...] tout le monde sait que Jeanne R* est Artiste Dramatique [...]* (6-1943); *[...] née Artiste Dramatique [...]* (4-1946). Recourant, par exemple, à un juge dont elle n'indique pas le nom, cherchant autant, sans doute, sa caution que son aval[42], elle amorce la lettre qu'elle lui adresse en s'annonçant comme : *[...] Jeanne R* l'Artiste Dramatique [...]* (9a-1933). Persuadée que nul n'ignore ses compétences professionnelles, elle est convaincue de l'ampleur de ses aptitudes pour l'interprétation théâtrale[43]. Elle les croit largement suffisantes pour décider les docteurs à la relâcher séance tenante. Confiante, elle avise ainsi l'un des ses correspondants que :

> *[...] Les Médecins ont été très gentils pour moi, très cordialement reçue - ils ont eu la bienveillance que j'attendais d'eux - ils se sont intéressés à ma situation, m'ont fait réciter des vers de Rostand que j'ai très bien dits, ils seraient prêts à signer mon congé [...].* (9a-1933)

À l'inverse de cette opinion, les docteurs indiquent dans leur rapport qu'ils ont « [...] donné l'occasion [à Jeanne R*] de se manifester et [qu'] à chaque fois ce fut lamentable.[44] » Conservant, nonobstant la prolongation de sa réclusion, sa belle assurance, Jeanne va s'ingénier à faire entendre à ses interlocuteurs en quoi son internement, en la condamnant à l'inaction, représente un véritable gaspillage :

> *[...] " Melle R*, me disait mon Médecin, vous n'êtes pas appréciée à votre valeur " [...] Réalise t-on ce que je suis, ce que je vaux comme Intelligence, instruction, éducation, culture, jugement, Artiste incomparable que j'ai été!* (N.d Europe b)

Lorsqu'elle fait référence à son métier d'actrice, Jeanne insiste tout particulièrement sur la *[...] propagande*[45] qu'elle n'a cessé de faire sa vie durant pour l'Art français au

---

[42] *St. Jean de Dieu - Montréal - 26 mai 1933 – Monsieur le Juge / N'est-ce pas une nouvelle renversante* – [...] (9a-1933).

[43] Des aptitudes dont elle est prête à démontrer la maîtrise, sans grand succès cependant, les médecins notant à ce sujet qu'elle : « [...] veut bien réciter quelque chose avant de sortir mais [que] sa mémoire fait défaut [...] ». (A.M. 1).

[44] A.L. 8bis1. Réponse du médecin à l'avocat (Non datée).

[45] 9bis1-1933; 6-1943 : [...] *Ma Propagande pour l'Art Français* [...].

Canada : *[J'ai] donné jusqu'à mon dernier sou pour la gloire de l'Art Français dans mon pays [...]* (N.d. 13), et, réciproquement, lorsqu'elle était en Europe, pour les vers canadiens : *[...] À Paris, j'ai fait connaître la poésie canadienne dans les Salons littéraires* - (5-1943). À l'en croire, elle s'est attiré, dès ses toutes premières apparitions sur scène, un énorme succès, qui lui a valu *[...] l'estime,* et même *[...] la considération du Public de Montréal et de Québec [...]* (9bis2-1933) :

> *[...] après m'être faite une Renommée Artistique enviable, et n'avoir connu que de véritables succès, et vous savez que c'est vrai et m'avoir mérité, comme me le disait l'Hon. David, l'estime et la Considération de toute la Province.* (2-1940)
>
> *[...] j'ai toujours fait Salle Comble, réunit Les Sociétés d'Elites, et conquis la sympathie de mon Auditoire* - (N.d.20)

Face à une réussite aussi admirable, qui aurait fait dire à *[...] l'honorable David* qu'elle avait *[...] un talent qui méritait d'être cultivé [...]* (6-1943), on lui promet de l'aide financière : *[...] J'ai fait ma renommée dans toute la Province de Québec [...] ce qui m'a valu la Souscription [...] de La Presse.* (5bis-1943) Les autorités gouvernementales, affirme-t-elle, ont reconnu ses talents : *[...] Personne avant moi, n'avait fait ce que j'ai fait, n'aurait eu les capacités de faire ce que j'ai fait Docteur, c'est pourquoi le Gouvernement jugea bon de m'envoyer en Europe à ses frais,* [...] (N.d. Europe b). Même le Clergé l'a encouragée dans sa voie. Une participation étonnante dont Jeanne pointe expressément la singularité :

> *[...] le Clergé [jugea bon] de m'ouvrir une Souscription, ce qui ne s'était jamais vu Docteur, le Clergé encouragé une Artiste dans sa Carrière Théâtrale, encouragé le Théâtre - Le Curé de ma Paroisse le fit, autorisé par une Autorité ecclésiastique.[...]* (N.d. Europe b)

« Ambassadrice » de l'art français dans son pays comme de la culture littéraire canadienne à l'étranger, Jeanne s'est senti le devoir de bonifier ses compétences par des *[...] voyages d'études* (4-1943). Précisons tout de même à ce moment-ci, que le nombre exact de voyages effectués par Jeanne R* outre-Atlantique n'est pas très net : trois ou quatre ? Les rapports officiels ne font mention que de son dernier séjour en Europe, soit celui qu'elle a fait entre

1927 et 1932[46]. Les docteurs notent à ce sujet qu'elle « [...] a trouvé le moyen par son orgueil immense et son assurance, d'intéresser un certain nombre de généreux et naïfs mécènes qui [l'ont envoyée] préparer "son avenir" dramatique en France. »[47] Comment ne pas entendre ici un sens plus pathétique à l'expression « avenir dramatique » employée par les médecins, surtout lorsque l'on connaît le destin qu'a finalement connu Jeanne ! ? Quoiqu'il en soit, la scriptrice énonce et même insiste, par le biais d'un pléonasme, pour bien faire remarquer que ces voyages ont eu lieu [...] *à ses frais personnels* (N.d. Europe b). Elle aurait même, au besoin, repoussé les limites de son engagement financier :

> *[...] Faisant œuvre nationale au pays, j'ai été dans l'obligation de sacrifier mes économies pour étudier, acquérir à Paris ce que je ne possédais pas à fond.[...]*
> (1-1933, à Taschereau)

Estimant avoir œuvré toute son existence pour le bien de sa patrie, Jeanne, qui se retrouve dans une situation précaire à son retour au Canada, *[...] toute seule dans la vie [...]* (1-1933), réclame au Premier ministre Taschereau, et par son intermédiaire à toute la Province, de reconnaître l'étendue de son dévouement et de ses renoncements : *[...] après tous les sacrifices que j'ai faits pour mon pays [...]* (1-1933); *[...] je suis une âme privilégiée qui a eu tous les héroïsmes, toutes les générosités [...]* (1-1939). De la même manière, et parallèlement à ses sacrifices, elle met de l'avant le sérieux de son apprentissage :

> *[...] malgré la grande chaleur, et mon grand désir de visiter les environs de Paris ah!. de m'amuser, de me récréer par des voyages d'agrément, de plaisir, j'ai employé tous mes moments de loisir, tout mon temps, à l'étude.[...]* (1-1933)

---

[46] Pour sa part, dans ses écrits Jeanne signale encore deux autres voyages en France : en 1916 (6-1943) puis en 1924 (1-1933 ou 5-1934), voyages en quelque sorte préparatoires à son plus récent périple de 1927.

[47] A.M.1

En contre partie, elle réclame les fonds qui lui avaient été promis, d'abord [...] *en 1921* par Athanase David[48], ensuite en *[...] 1927 par le Clergé Canadien Français* (6-1934). Mais la parenté et l'État se liguent contre elle. Des *[...] raisons politiques* (5-1943), une famille par alliance déjà récipiendaire feront de cette fortune à peine entrevue, une récompense jamais accordée :

> *[...] Vous avez, dit-il [A. David], toute la Sympathie et l'estime du plublic*[sic] *de Montréal, mais comme il y a eu quatre Bourses d'accorder*[sic] *à la famille L*, nous ne pouvons pas en accorder une cinquième - Et voilà comment j'ai été sacrifiée pour une raison politique, [...]* (5-1943)[49]

Ayant été bien obligé, du coup, de dépenser ses propres économies pour acquérir en Europe un complément de formation, Jeanne demande réparation au Premier ministre de la Province ; elle n'omet pas au passage, remarquons-le, de souligner sa probité ! :

> *[...] Je l'ai tellement méritée [ma Bourse] et j'en ai tellement besoin à cette heure [...] Par ma Bourse, je m'explique. C'est le remboursement de mes économies mille dollars, que j'ai sacrifiées en 1924, pour aller étudier à Paris comme Professeur d'Art dramatique, de Diction, ne pouvant et ne devant pas enseigner ce que je ne possédais pas à fond, ce qui eut été trompé mes Compatriotes, les voler, accepter de l'argent non honorablement. Je ne pouvais pas et je ne devais pas faire cela, je suis trop consciencieuse et c'eut été mal aimé mon pays et mes Compatriotes.* (1-1933)

L'écrivante ne se prive pas de rappeler à ses interlocuteurs, et à ses médecins surtout, combien sa fréquentation du milieu artistique parisien, perçu par elle comme l'endroit rêvé pour acquérir une formation de choix, a perfectionné ses compétences d'actrice et d'enseignante :

---

[48] [...] *Après avoir reçu de l'Hon. David, la promesse d'une Bourse lors de mes brillants débuts en Art Dramatique en 1921.* (N.d. Mère D)

[49] Par contraste avec cette « pingrerie » des autorités canadiennes, Jeanne déclarera dans ses écrits tardifs qu'elle a reçu *[...] du Clergé de France et de la France Républicaine des sommes considérables.* (1-1952)

> *[...] j'ai tout ce qu'il faut de mon Emploi, formation Artistique puisée au sein-même de la Comédie Française et des Meilleurs Maîtres de l'Art du Conservatoire National de Paris [...].* (6-1943, au docteur Richard)

De son dernier déplacement à Paris, entre 1927 et 1933, Jeanne propose un récit à travers lequel elle s'efforce de démontrer combien le succès rencontré dans la capitale française participe d'une reconnaissance mutuelle : *[...] je suis un véritable talent reconnu par Paris, par mes Professeurs, par La Société des Acteurs, des Poëtes Dramatique de Paris où j'ai débuté avec succès [...]* (2-1940). C'est ainsi que le *[...] Secrétaire de la Société des Poëtes et des Auteurs Dramatiques [...]* (6-1943), une personne qu'elle a croisée *[...] dans un Salon littéraire de Paris où [elle] faisai[t] connaître et aimer la Poésie Canadienne [...]* (2-1940), flairant en elle un talent, lui propose sans délai d'organiser *[...] une Soirée de Gala Artistique avec les Artistes de Comédie Française [...]* (5-1943). Enthousiasmée par la réussite de cette veillée offerte *[...] à la Salle des Concerts de l'Avenue Kleber* (6-1943), Jeanne monte à son tour une réception, cette fois [...] *à la Salle des Concerts de l'Hôtel Majestic [pour laquelle] [s]es interprètes n'ont pas voulu accepter de cachet parce qu'[elle] avai[t] réuni une Société d'Elite [...]* (5bis-1943). Cette soirée mémorable, *[dont Jeanne] n'[a] pas seulement le Souvenir [...], mais [dont elle a] gardé le programme et la critique d'un journaliste du Figaro [...]* (6-1943), s'est terminée dans un déferlement *[...] d'applaudissements spontanés* (N.d. Europe b). Jeanne confirme, si besoin en était, qu'elle possède une valeur exceptionnelle : *[...] Jugée à Paris comme possédant un véritable talent, pleine de qualités, douée même de qualités et de dons que l'on rencontre rarement* – (2-1936). Cette valeur, au reste, ses compatriotes ont pu en prendre la mesure, Jeanne R* se révélant meilleure encore que les comédiens français :

> *[...] Une Dame de l'Auditoire, récemment arrivée de Paris me félicitait en me disant : Melle R* J'ai entendu les Artistes de Paris, elles ne peuvent faire mieux que vous vous les surpassez* – (N.d.20).

Jouant la carte de la modestie, Jeanne prétend qu'elle fut d'abord bien étonnée de ce triomphe parisien : *[...] J'ai été interloquée, je n'y songeais nullement, Docteur, j'ignorais même que je possédais ce qu'on appelle à Paris "un talent"* (6-1943). Ce succès immédiat, enchaîne-t-

elle, est d'autant plus inattendu qu'elle avait confié à son public ne pas être venue à Paris uniquement pour se produire ou faire goûter la poésie canadienne aux Français, mais aussi et surtout, pour connaître *[...] "la vérité"* (6-1943) :

> *[...] ayant prévenue, à l'avance, mon Superbe Auditoire, que j'étais venue chercher à Paris la vérité, faisant une Propagande pour l'Art Français au Canada etc.. Ce qui m'attira beaucoup de sympathies en France, partout où je passais Dr... [...]* (2-1940)

Apparemment présentée à la troupe du Théâtre-français au grand complet, Jeanne mentionne qu'elle a débuté ses auditions sous la houlette du [...] *professeur Raphaël Duflos*[50]. De plus elle aurait été invitée à rencontrer, puis à jouer, avec les plus grands acteurs de cette compagnie, des contemporains dont elle indique explicitement les noms :

> *[...] Roger Gaillard*[51] *que j'ai si bien connu à la Comédie Française qui a dit "La nuit d'Octobre" de Musset avec Jeanine Lavallée*[52] *à l'Impérial qui n'a pu lui donner la réplique dans le - Le flambeau - J'ai dit La nuit d'Octobre avec Albert Lambert*[53] *le plus grand Tragédien des Français* – (4-1934)

On peut s'interroger sur l'éventuel opportunisme d'une telle énumération : Jeanne cherche-t-elle ainsi à octroyer plus de crédibilité à la narration de son aventure ? Ou bien encore, faudrait-il distinguer au cœur de cette désignation exacte et précise, le désir de s'inscrire dans

---

[50] 6-1943. Raphaël Duflos (1858-1946) a été acteur puis metteur en scène à la Comédie-Française. Entré en 1884, il en devient Sociétaire de 1896 à 1924. Il jouera également dans plusieurs films : *L'assassinat du Duc de Guise* avec Albert-Lambert et dans *Travail*, réalisé par Henri Pouctal en 1918, d'après un texte d'Émile Zola. Il y partage le rôle principal avec Huguette Duflos, l'actrice qui fut attaquée, en 1931, à l'arme blanche par Marguerite Anzieu, le cas « Aimée » de Jacques Lacan.

[51] Roger Gaillard a été pensionnaire de la Comédie-Française entre 1916 et 1924.

[52] Je n'ai trouvé aucun renseignement concernant une actrice portant le nom de [...] *Jeanine Lavallée* dans les archives de la Comédie-Française. Par contre, une certaine « Ève Lavallière » (1866-1929), artiste du Théâtre des Variétés aurait été « [...] une célèbre comédienne qui a défrayé la chronique, [...] par une vocation inattendue à la vie religieuse. ». Enseignante en Tunisie après avoir été admise dans le tiers ordre de St François où elle a pu « [...] revêtir la robe de bure tout en continuant sa vie laïque », le destin de cette comédienne n'est pas sans rappeler celui de la scriptrice... Pour de plus amples informations sur cette contemporaine de Jeanne, on peut se reporter à l'essai de : Delarue-Mardrus, Lucie, *Ève Lavallière,* Coll. « Les Grandes Repenties », Paris, Albin-Michel.

[53] Albert-Lambert (1865-1941) est entré à la Comédie-Française en 1883, il en devient Sociétaire entre 1891 et 1935.

une constellation d'illustres personnages qui accréditeraient, en retour, sa propre célébrité ? Ne voulant, en tout les cas, laisser planer aucun doute au sujet de sa notoriété, l'écrivante rend compte des critiques hautement positives que son travail a recueillies en France. Son instructeur, à l'instar des journalistes de plusieurs revues, s'extasie devant ses facilités intellectuelles et artistiques :

> *[...] Mon Professeur à Paris, les Critiques du Figaro, Action Française, Comoedia m'ont dit: Mlle R. vous n'avez rien à envier a[sic] qui que ce soit - Vous possédez de ce qui ne s'acquiert pas, et vous devez aussi vos succès à votre parfaite compréhension des Auteurs - Gardez votre beau naturel – [...]* [54]
> (18-1933)

Ces appréciations culminent avec l'octroi, par le gouvernement français, des *[...] Palmes Académiques en 1929 [...].* Elle y fait référence dans huit de ses textes comme, entre autres, dans ceux-ci :

> *[...] Reçu les hommages du Gouvernement Français qui m'a accordé Les Palmes Académiques pour mes succès et ma propagande pour l'Art Français* - (8-1933)
>
> *[...] Je suis maintenant décorée des Palmes Académiques* – (9bis2-1933)
>
> *[...] les Palmes Académiques que j'ai obtenues en raison de ma Propagande pour l'Art Français et les succès obtenus* – (4-1939)

Ces Palmes, elle les a obtenues, dit-elle, en reconnaissance de son engagement pour la promotion de l'Art français, une propagande qui lui méritera les louanges d'un certain *[...] François Veuillot*[55] [qui disait d'elle] *: " Melle ne saurait mieux représenter la France au Canada- et réciproquement* – (8-1933). Jeanne R* insiste sur ce point en rapportant,

---

[54] Grande admiratrice de Molière, Jeanne s'inscrit ici tout à fait dans les traces de son maître à penser : « [...] Molière fût le premier à faire répéter longuement à ses acteurs le spectacle, attentif aux moindres détails, soucieux de l'intelligence d'un rôle comme de la diction d'un texte; d'une manière générale, il lutte de toutes ses forces contre la déclamation pompeuse alors à la mode, imposant en tout le naturel. » Van Tieghem, Philippe, *Les grands comédiens (1400-1900)*, Coll. « Que sais-je », Paris, PUF, p. 31.

[55] Malgré mes recherches, je n'ai réussi à obtenir que de bien maigres renseignements sur ce « François Veuillot ». Effectivement journaliste, il est l'auteur d'un pamphlet adressé aux catholiques ; en 1917, il se trouve à être le sous-directeur du comité québécois à Paris. Renseignements puisés dans Chalifoux, Jean-Pierre, *loc. cit.* (en ligne).

pratiquement dans les mêmes termes, l'opinion de ce journaliste : *[...] " Melle ne saurait mieux représenter la France au Canada, et le Canada en France, me disait François Veuillot* - (5bis-1943); *[...] ce qui a fait dire à François Veuillot " Melle ne peut mieux représenter la France au Canada et le Canada en France "* (N.d. Europe b). Elle souligne combien ces compliments et récompenses établissent son mérite personnel, a fortiori quand on sait combien l'obtention de cette distinction est rare pour la gent féminine : *[...] on ne donne pas facilement les palmes Académiques à une femme, je vous assure qu'il faut les mériter* - - et plus encore, *[...] pour une étrangère* qui tente *[...] de percer à Paris.* (6-1943).

Si l'écrivante insiste autant sur la reconnaissance et surtout sur le succès qu'elle a obtenus en France, n'est-ce pas parce qu'elle croit tenir là un argument de poids pour en imposer à son médecin ? Elle peut ainsi lui faire mieux saisir l'inadéquat de la situation dans laquelle elle se trouve à présent : *[je suis] [u]ne artiste qui a derrière elle une vie irréprochable, incomparable - qui ne me conduisait nullement à St Jean de Dieu* – (N.d. Europe b), et l'inciter à mettre un terme à *[...] la terrible persécution de St. Jean de Dieu [...]* (9-1946).

Sa plume et son imagination étant ses seules armes, Jeanne va les mettre au service d'un récit qui, tout en narrant des situations qu'elle semble, pour une part au moins, avoir réellement vécues, fait preuve également d'inventivité et d'une faculté remarquable de « composition ». Et, dans son cas, il y aurait lieu d'entendre ce terme dans son acception théâtrale, c'est-à-dire pour un acteur, la représentation d'un personnage très typé derrière lequel doit s'effacer sa personnalité. À ce propos, comme on va le voir, la présence de plusieurs personnages qui sillonnent les manuscrits et auxquels Jeanne a recours pour négocier sa libération, témoignent de l'esprit d'invention de l'écrivante. Pour traduire au plus près l'impression que laisse la lecture des textes de Jeanne R*, je reprendrais le raisonnement que Françoise Tilkin propose au sujet des frontières mouvantes du récit que délimitent d'un côté la narration et de l'autre, la description : « [...] il ne faut pas imaginer une adéquation entre une manière de dire et un objet qui serait l'événement. C'est le récit par sa manière de dire qui transforme ce qu'il envisage en événement. L'objet raconté se mue en événement, l'objet décrit en "spectacle". »[56]

---

[56] Tilkin, Françoise, *Quand la folie se racontait. Récit et antipsychiatrie*, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1990, p. 6 (note 2).

La Sarah Bernhardt du Canada

C'est à Sarah Bernhardt, pour l'essentiel, que Jeanne R* associe de la façon la plus prégnante sa destinée et, plus particulièrement, sa vocation d'artiste dramatique. Les dictionnaires nous apprennent que Sarah Bernhardt (Rosine Bernard, dite), est une :

> [...] Actrice française dont le talent a dominé la scène au 19ième siècle. Célèbre en France et à l'étranger où elle fit de nombreuses tournées, [...] elle captivait les spectateurs par la pureté de sa diction, la perfection technique et l'ardeur de son jeu, aussi bien dans les tragédies classiques (*Phèdre* en particulier) que dans le drame contemporain. Elle a créé les héroïnes des principaux drames de Sardou et fût la Reine dans le *Ruy Blas* de Victor Hugo. Elle a aussi remporté beaucoup de succès dans des rôles de travestis : *Hamlet*, *Lorenzaccio* et l'*Aiglon*.[...][57]

Il est frappant de constater combien l'ensemble de la production écrite de Jeanne atteste d'une grande érudition au sujet de Sarah Bernhardt. Allusions à sa vie, à ses rôles et même à sa façon de s'exprimer, toute la finesse du plagiat m'est apparue lorsque j'ai consulté les deux tomes des mémoires publiés de l'artiste parisienne[58]. Le hasard seul, en effet, ne pouvait expliquer tant de recoupements – jusque dans les tournures de phrases et les expressions –, entre ce que rapporte Jeanne de son rapport au public, de sa disposition naturelle pour les arts ou encore de ses rencontres avec les artistes parisiens de cette époque, et les souvenirs personnels de la grande tragédienne.

Lors de son premier interrogatoire, Jeanne raconte ainsi l'épisode de son entrée à la Comédie-Française. Dès son arrivée à Paris, explique-t-elle à ceux qui l'interrogent, elle a contacté le directeur de ce théâtre à qui elle apprenait, comme on l'a vu[59], que c'était « [...] la Volonté de Dieu qu'elle entre à la Comédie Française. » (A.M.1) Au mépris des sourires que

---

[57] Le Focus, Encyclopédie Internationale, T. 1, Paris, Bordas, 1963, sous « Bernard Rosine dite Sarah Bernhardt ».

[58] Bernhardt, Sarah, *Ma double vie.* t. 1 (1907) et t.2 (1922), Paris, Édition Féministe de Claudine Hermann, 1980.

[59] Voir art.1.2.1., « Les Annexes médicales : première adresse de Jeanne aux médecins (*A la lecture des interrogatoires*) ».

son histoire provoque dans l'Assemblée des médecins, « [...] ne raillez pas », leur dit-elle, Jeanne poursuit sur les circonstances de son admission. Elle assure qu'elle a été introduite à la faveur de l'absence momentanée d'une Sociétaire (« [...] Une artiste de la Comédie Française, Madame MacRod, avait eu un accident d'auto »), un événement qu'elle interprète comme une sorte d'appel : « [...] J'ai dit : "Voilà cet avertissement" [...]. » (A.M.1)

Ces allégations, qui demeurent farfelues aux yeux des docteurs, ont été pour moi les premières à avoir aiguillé ma lecture vers l'identification que Jeanne fera ensuite, au cours de son travail d'écriture, à l'une des figures de la scène les plus célèbres de son temps. Car précisément, si on se rapporte aux *Mémoires* de Sarah Bernhardt (née en 1844 et décédée en 1923), on découvre que l'actrice parisienne s'est vu offrir un premier rôle de « création » à la Comédie-française à la faveur de l'absence, pour cause de maladie, de l'interprète principale d'une pièce de théâtre de Louis Bouilhet[60] !

À l'avantage d'un processus d'identification évolutif dont le déroulement scande son récit, Jeanne, de fait, réinvente sa vie à partir des souvenirs de Sarah Bernhardt s'attribuant non sans quelques talents d'adaptation, les faits et gestes de la légendaire actrice. L'histoire débute avec la rencontre de Sarah Bernhardt : *[...] Je fus présentée à Sarah Bernardt*[sic] *devant qui j'ai récité des vers que j'apprenais pour mon bon plaisir [...]* (6-1943). Rien cependant dans le dossier (manuscrits ou annexes), n'atteste de la véracité de cette présentation réciproque. Plus encore, elle semble totalement impossible lorsque l'on songe aux dates des voyages de Jeanne. Sarah Bernhardt étant décédée en 1923, il est impossible qu'elle ait pu la croiser lors de son dernier séjour en France (entre 1926 et 1932). Ou alors, il nous faut imaginer que la rencontre a eu lieu lors d'un voyage antérieur, celui de 1916, dont la scriptrice, je l'ai noté, est la seule à faire mention et encore, à une seule reprise.[61]. Demeure que Jeanne fait porter par des tiers la ressemblance qu'elle revendique à l'actrice française : *[...] A Paris l'on m'appelait "La Sarah Bernardt Canadienne" [...]* (N.d.20) ; *[...] En France on me surnommait la Sarah B. du Canada* – (18-1933). Jeanne pousse

[60] Bernhardt, Sarah, *Ma double vie*, t. 1, *op. cit.*, p. 158. Dans ce passage de son livre, Sarah Bernhardt rend compte de la joie et de la fierté qu'elle a ressenties d'avoir à remplacer Marie Favart (Pierrette Ignace Pingaud) dans le rôle de Dolorès.

[61] Dans le manuscrit 6-1943, Jeanne affirme qu'elle a enseigné le *[...] français auprès des Américains à Bordeaux, France en 1916.*

l'identification jusqu'à s'approprier de manière à peine voilée, certains épisodes de la vie de la comédienne parisienne :

> *[...] c'est vers cette époque que fut décidée ma carrière Artistique à Paris en prêtant mon Concours comme Pianiste dans un Concert organisé par les Artistes de l'Opéra Comique de l'Hôtel Buffon,* ***pour les blessés****. Quand on est venu me féliciter, on est venu me demander à quel théâtre je jouais ! - - - [...]. C'est ainsi que fut décidée ma carrière Artistique, [...].* (6-1943, j'ajoute les caractères gras)

Jeanne s'inspire ici, très librement il est vrai, d'une anecdote de la vie de Sarah Bernhardt. En effet, déjà célèbre à l'époque, Sarah Bernhardt avait cessé toutes activités pour se consacrer entièrement aux blessés de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Durant ce conflit, l'actrice avait transformé le théâtre de l'Odéon en « une ambulance » où elle reçut et soigna les hommes tombés au combat.[62]

Un autre exemple vient illustrer ces emprunts peu discrets que Jeanne contracte envers l'existence de la comédienne française. À la suite d'une carrière théâtrale hors du commun, durant laquelle Sarah Bernhardt entreprend de faire découvrir le théâtre et la poésie françaises à l'Angleterre[63] comme à l'Amérique[64], elle est décorée de la Légion d'Honneur en 1914, « [...] Et c'est pour Racine, d'ailleurs, que j'acceptai cette Légion d'Honneur que l'on se décida enfin à me donner. »[65] Pour sa part, Jeanne, après avoir déjà avisé les médecins que *[...] le gouvernement français [lui avait] accord[é] les Palmes Académiques en 1929 [...],* leur apprendra – au détour de ses toutes dernières lettres – qu'elle-même a été décorée de la

---

[62] Sur cet engagement légendaire, *Cf.* Bernhardt, S., *Ma double vie*, t. 1, *op. cit.*, p. 232-270. Marquée et surtout révoltée par cette expérience de la souffrance, elle se fera transporter sur le front, 45 ans plus tard, pour remonter le moral des poilus de la guerre de 14-18.

[63] Sarah Bernhardt fait un premier voyage en Grande-Bretagne avec les acteurs de la Comédie-Française en 1879. « [...] Mon violent désir de conquérir le public anglais avait surmené mes forces. » Bernhardt, Sarah, *Ma double vie, op. cit.*, t. 2, p. 130.

[64] Sarah Bernhardt part à la conquête du public nord-américain (États-Unis et Canada), une première fois le 15 octobre 1880. Elle raconte ce périple dans ses *Mémoires* (Bernhardt, Sarah, *Ma double vie. op. cit.*, t. 2, pp. 189-308). À ce sujet, mais dans un autre ouvrage, l'actrice ajoute que « [...] Depuis de très longues années [elle a] été faire entendre le verbe français jusqu'au bout du monde. » Bernhardt, Sarah. 1923. *L'art du Théâtre : la voix – le geste- la prononciation, op. cit.*, p. 152.

[65] Bernhardt, Sarah, *L'art du Théâtre : la voix – le geste- la prononciation. op. cit.*, p. 227.

[...] Légion d'Honneur (1-1952), une récompense qui couronne une existence dédiée à la défense de la culture française comme des valeurs de la *[...] France Républicaine* (1-1952) :

> *[...] Vicomtesse Jeanne Baptista L* Professeur d'Élocution Française, Officier d'Académie – Légion d'Honneur. Sociétaire de la Comédie-Française de Paris – [...]* (1-1952)

Dans son processus d'identification, Jeanne s'empare également de certaines réflexions que fait l'actrice française sur l'art en général ainsi que sur l'art du théâtre. Si Sarah Bernhardt prétend que [...] L'Art n'a pas d'âge, l'artiste n'en saurait avoir [...][66], Jeanne R* avance de son côté, qu' : *[elle a] en face [d'elle] un avenir assuré - L'art, tout comme l'Amour n'a point d'âge – [...]* (N.d.20). Ou encore à cette considération de Sarah Bernhardt : [...] On m'a souvent demandé pourquoi j'aime tant à représenter des rôles d'hommes [...]. En réalité je ne préfère pas les rôles d'hommes, mais les cerveaux d'hommes[67], Jeanne lance que [...] *Dans le passé* [elle a] *travaillé avec un cerveau d'homme et de femme* - (5-1943)

On peut juger encore de la façon dont l'écrivante calque ses propos sur ceux de son idole en revenant sur un extrait des *Mémoires* dans lequel Sarah Bernhardt fait justement référence à sa vocation et à son travail d'artiste :

> [...] Le 26 janvier 1872 fut pour l'Odéon une fête artistique. Le Tout-Paris des premières, le tout vibrant de la jeunesse, s'étaient donné rendez-vous dans la large salle, solennelle et poussiéreuse [...]. Mais ce 26 janvier déchira le voile léger qui embrumait encore mon avenir, et je sentis que j'étais destinée à la célébrité. J'étais restée, jusqu'à ce jour, la petite fée des étudiants : je devins l'Élue du Public. Essoufflée, étourdie, ravie par mon succès, je ne savais à qui répondre dans le flot toujours renouvelé des admirateurs et admiratrices. [...] J'arrivais à une tribune, je descendis au milieu des bravos; ce fut un jour de triomphe. C'est de cette soirée que vint le fameux adage à mon sujet : Reine de l'attitude et Princesse des gestes.

---

[66] Bernhardt, Sarah, *L'art du Théâtre : la voix – le geste- la prononciation.* Paris, éditions Nilsson, 1923, p. 94.

[67] *Ibid.* p. 138.

Et Jeanne R* d'affirmer pour sa part que :

> *[...] Outre les félicitations reçus*[sic] *j'ai donné Satisfaction à tout mon Auditoire, reine "des Vers" je me suis créée des admirateurs. Je vous fais mes confidences - et plusieurs sont venus m'exprimer leur regret de ne pouvoir m'offrir des fleurs* – (18-1933)

L'adage auquel fait référence Sarah Bernhardt est tiré d'un poème que lui dédia son ami et admirateur Edmond Rostand (1868-1918) : « [...] En ce temps sans beauté, seule encore tu nous restes/ Sachant descendre, pâle, un grand escalier clair / Ceindre un bandeau, porter un lys, brandir un fer / Reine de l'attitude et Princesse des gestes! »[68]. On notera la proximité des deux expressions chargées de qualifier les deux « artistes » : « Reine de l'attitude » et « Princesse des gestes » pour l'actrice parisienne et *Reine des vers*, du côté de Jeanne. Comment ne pas souligner que dans un cas, celui de Sarah Bernhardt, c'est la comédienne, l'interprète qui est ainsi couronnée, tandis que dans l'autre cas, celui de Jeanne, c'est la Poète, l'écrivain qu'elle est, qui est sacrée.

Un autre épisode des *Mémoires* de Sarah Bernhardt relate encore de quelle manière l'actrice fût pressentie par Victor Hugo lui-même – qui l'avait vue triompher à l'Odéon quelques mois plus tôt dans *Jean-Marie* d'André Theuriet –, pour jouer le rôle de la Reine dans *Ruy Blas* (1872), puis en 1877 le rôle de Doña Sol dans sa pièce de théâtre *Hernani*[69]. De façon semblable, Jeanne se targue d'avoir rencontré ses plus grands succès en jouant des pièces de Victor Hugo. À ce sujet, voici ce qu'elle indique à ses médecins :

> *[...] À Paris, j'ai été accueillie à la Comédie Française, tout comme si j'étais une Artiste de la Maison Molière. [...] Trois fois Saluée de la Scène à ma loge à chaque levée de rideau en une représentation de Ruy Blas. [...]* (8-1933)

> *[...] Mon cher Docteur Richard. Une bonne nouvelle ! Je prépare un superbe petit début sur la Scène pour une œuvre de charité dans les beaux vers de V. Hugo dans le rôle de la "Reine" dans le "Ruy Blas" pour janvier 1944, et je viens vous inviter – [...]* (6-1943)

---

[68] Bernhardt, Sarah (1923). *L'art du Théâtre : la voix – le geste- la prononciation, op. cit.*, p. 224.

[69] Bernhardt, Sarah (1922). *Ma double vie*, t. 2, *op. cit.*, p. 20-26.

Outre les œuvres de Victor Hugo, Jeanne se vante d'avoir interprété des pièces de Racine ou de François Coppée, des auteurs que Sarah Bernhardt aussi a représentés sur scène et qui ont contribué à construire sa légende :

> *[...] Quel dommage que vous ne m'ayez entendu dans la Veillée*[70] *de Frs Coppée*[71] *– si connue mais si difficile à rendre – quel dommage – C'est sur la scène que je puis me révéler [...].* (18-1933)

> *[...] J'ai beaucoup évolué comme Artiste durant mes cinq années très appréciées à la Comédie Française ainsi qu'à La Société des Poëtes et des Auteurs Dramatiques Français – Rien n'est à mon épreuve Dr – Phèdre de Racine est mon succès. [...].* [72] (4-1934)

Les précautions oratoires que prend la scriptrice pour définir la manière dont elle a été accueillie à la Comédie-Française : *[...]* ***tout comme si*** *j'étais une Artiste de la Maison Molière* (8-1933), révèle que l'identification à Sarah Bernhardt ne découle pas simplement d'un processus spontané, voire involontaire, dont Jeanne R* serait l'objet mais bien d'un mécanisme en constante évolution qui incidemment se résoudra en une véritable incorporation. De fait, l'on sait que Sarah Bernhardt s'était infligé une blessure au genou en s'embarquant sur le bateau qui devait l'emmener faire sa tournée nord-américaine en 1880. Mal soignée, elle devra se faire amputer la jambe en 1914. Or, à partir de 1973, Jeanne commence à souffrir de gangrène. Ses médecins jugent d'abord inutile de lui amputer les orteils, « l'exitus final » de la patiente, de préciser le Docteur Bisson, ne devant pas tarder à apparaître[73]. Comment ne pas souligner la singularité de l'utilisation par ce médecin d'un vocable propre au monde théâtral et qui désigne la mort sur scène d'un personnage. Tout se

---

[70] Référence qu'il m'a été difficile de situer mais qui serait le titre d'un poème inachevé de François Coppée (1843-1908).

[71] C'est grâce à Sarah Bernhardt qui joua, au théâtre de l'Odéon en 1869, le rôle de Zanetto dans sa pièce de théâtre *Le Passant* que François Coppée connaîtra son premier succès. *Cf. Bernhardt*, Sarah (1907). *Ma double vie*, *op. cit.*, t. 1, p. 200.

[72] Sarah Bernhardt a interprété pour la première fois le rôle d'Aricie dans *Phèdre* à la Comédie-Française. le 17 septembre 1873. Ce rôle fût, selon plusieurs de ses biographes, son plus grand triomphe. *Cf. Bernhardt*, Sarah (1922). *Ma double vie*, *op. cit.*, t. 2, p. 51.

[73] A.M.3 (note datée du 28 novembre 1973).

passe comme si la réitération de la demande de Jeanne R* d'être reconnue en tant que grande actrice de théâtre avait été, en bout de ligne, quand même été entendue ! Interloqué, on peut se demander ainsi jusqu'à quel point et par quelle macabre coïncidence le processus d'identification a œuvré pour que, à l'instar de son modèle, Jeanne se fasse semblablement amputée du pied et du tiers inférieur de l'une de ses jambes.[74] Sans élaborer davantage sur le sujet, ce concours de circonstances permet d'entendre les emprunts faits à la glorieuse Sarah Bernhardt en terme de tressage de récits et d'enjeux de reconnaissance. On peut mieux saisir ainsi, en dernière analyse, ce qui a entraîné Jeanne à projeter sur son existence une vie imaginaire aux antipodes de l'insignifiance : *[...] Tout est en dehors de l'ordinaire, Docteur, mais c'est ainsi ! - -* (15-1933). Créative et se voulant hors du commun, *[Je suis] un cas Spécial, exceptionnel, avec un caractère vraiment spécial, Auguste,[...]* (1-1934), Jeanne a brodé une histoire à la faveur d'un va-et-vient habilement conduit entre souvenirs réels et souvenirs empruntés.

[74] Unijambiste, Sarah Bernhardt continuera pourtant à jouer sur scène avec sa jambe de bois, sa « fidèle » comme elle l'appelait, jusqu'à la veille de son décès en 1923.

3.3 La porte-étendard

L'envoyée

Il faut considérer que les différents thèmes qui « affleurent » dans les textes de Jeanne R* n'apparaissent pas de façon chronologique. Ainsi dans tel manuscrit, c'est son travail d'enseignante qui est mis sur la sellette, dans d'autres plus nombreux, ses « exploits » de comédienne, dans d'autres encore, comme on va le voir, ce sera un projet de film. Des points communs raccordent toutefois ces différents thèmes entre eux dont, entre autres, la protection de Dieu sur la carrière de Jeanne, l'application que l'écrivante a toujours démontrée à servir les intérêts de son pays, ainsi que le renvoi plus ou moins direct à des figures historiques féminines auxquelles Jeanne assimile sa propre trajectoire existentielle. Hommage tacite aux accomplissements professionnels des femmes, l'élaboration de son discours se soutient de références à des personnes de sexe féminin qui, chacune à leur manière, auront marqué leur époque par la liberté d'esprit dont elles ont fait preuve. Nous venons de voir toute l'importance qui a été accordée à Sarah Bernhardt dans ses textes. Une Sarah Bernhardt qui – ce n'est pas inintéressant pour notre propos – avant de devenir une actrice se « [...] crut, vers l'âge de 12 ou 13 ans une vocation de religieuse. »[75] Mais les textes de Jeanne mentionnent aussi les noms de la Mère Gamelin (Émmilie Tavernier de son nom de jeune fille) et de Marguerite Bourgeoys qui, laïques avant de devenir religieuses, étaient surtout des enseignantes et des philanthropes : [...] *Rappelez-vous qu'au début, Mère Bourgeoys que j'aime tant, m'a convoquée à la Congrégation pour être protégée*, [...] *Je demanderai Marguerite Bourgeoys sur les Autels* - (5b-1933). Et puis, Jeanne veut réaliser un *[...] travail de documentation sur la Mère Gamelin [...]* (3-1946) et entrer comme *[...] Professeur d'Elocution Française à l'Ecole Emmilie Tavernier [...] dès qu'elle sera construite.* (1-1939) Enfin, c'est le personnage de Jeanne d'Arc qui parcourt les textes de la scriptrice, plus particulièrement lorsqu'est évoquée la réalisation d'un film destiné non seulement à *[...] sauver la France* (1-1940) mais à *[...] faire renaître sur la terre une atmosphère de bonheur*

[75] Lisiecki-Bouretz, Sylvie, « Sarah Bernhardt, mythe et paradoxe » in *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, n°12, sept-oct-nov. 2000, p. 6-7.

[...] (5b-1933)[76]. Récusant le bien fondé de son internement en mettant de l'avant ses accomplissements professionnels passés, Jeanne, qui se sent une artiste consommée, insinue avoir été brimée dans son désir de transmission. Ainsi et avant que sa famille n'entrave ses projets d'avenir, elle était sur le point d'ouvrir un Conservatoire à Montréal – *[...] Montréal ne possédant qu'un Conservatoire de Diction Française!* (4-1943)

> *[...] Songez que lorsque l'on m'a internée le 4 Mai 1933,[...] Mr George Bellerive*[77] *de Québec que j'avais présenté à ma mère lors de son passage à Montréal, m'offrait sa collaboration pour ouvrir mon Conservatoire d'Art Dramatique, ayant fait des études à Paris dans ce but Docteur* – (5-1943)

Revigorée par les lueurs d'espoir que lui procurent les deux congés temporaires qui lui sont accordés en 1938 puis en 1943, Jeanne ne démord pas de ce programme d'inauguration d'un conservatoire à Montréal. Le 6 novembre 1943, alors qu'elle bénéficie de son deuxième et dernier congé temporaire (de juillet 1943 à avril 1944), elle rédige une lettre à l'attention de son médecin dans laquelle elle fait référence à ce projet comme à une solution qui lui permettrait de reprendre du service pour subvenir à ses besoins :

> *[...] Quand je réalise Docteur, qu'il n'en tient qu'à faire de la réclame dans les journaux dans le but d'annoncer l'ouverture de mon Conservatoire pour m'établir définitivement, me recruter des élèves - - - [...]* (7-1943)

Dans cet esprit de diffusion d'une culture artistique au Canada français, et parallèlement à l'évocation de son travail passé d'enseignante et d'actrice, l'écrivante insère dans ses textes la description d'une entreprise à venir plus grandiose encore. Artiste multidisciplinaire avant l'heure, Jeanne R* porteuse de la « bonne parole » – entendons la parole française – ne se contente pas des scènes offertes par la radio, le théâtre ou les établissements d'instruction pour diffuser son message et travailler à la gloire de sa famille, de ses compatriotes ou de sa *[...] race* (2-1934). *[...] Appelée sur un Champ d'Action plus vaste [...]* (3-1934), elle déclare, et

---

[76] Le nom de Jeanne d'Arc est évoqué dans 12 manuscrits : 2, 3, 5b, 7 et 8-**1933**; 3 et 4-**1934**; 1-**1940**; 1-**1952**, 1-**1954**, 1-**1960**; **N.d.**10.

[77] Le nom de Georges Bellerive est cité également dans les manuscrits 6 et 7-1943. « En 1912, une croix de la Légion d'honneur est remise à Georges Bellerive pour le zèle qu'il a montré à développer les relations France-Québec [...] », in Chalifoux, Jean-Pierre, *loc. cit.*(en ligne).

ce dès sa première rencontre avec les médecins, être rentrée au pays afin de se renseigner pour un projet de film : « [...] Depuis quand êtes vous au Canada ? - "Depuis 3 mois. - Je suis venue me documenter [...] pour tourner un film – [...] »[78]. Dans ses écrits, Jeanne réitère cet énoncé à la lumière toutefois de nouvelles circonstances Internée, Jeanne précise la valeur transitoire de son retour au Canada : [...] *j'ai devant moi un Avenir assuré en Europe où je retournais, les desseins de Dieu étant en Europe, de passage au Canada pour me documenter sur l'Histoire du Canada* [...]. (N.d. Europe a) Prétexte supplémentaire pour décrier le gâchis que représente son admission à l'asile, Jeanne reviendra sur ce chapitre en expliquant dans ses lettres, avec force détails, ce qu'il en est de la faisabilité d'un projet de film historique sur le Canada, une entreprise à laquelle elle relie son propre destin :

> *[...] L'heure est venue de connaître mon histoire et celle du Canada [...]* (3-1933)

> *[...] Ma documentation Docteur me conduit à Rome et je dois écrire ma vie Docteur qui est en dehors de l'ordinaire - et tout à l'honneur de mon Canada* - (N.d. Europe b).

Avec une *[...] âme* que Dieu lui a fait rencontrer à Paris, (*[...] Mon ami et moi avons été préparés à cette sublime destinée* - (8-1933)), Jeanne explique qu'elle doit réaliser une œuvre filmique qui s'appliquera à révéler à : l'*Écran les Œuvres des fondateurs et fondatrices du Canada*. Le film mettra en scène les souffrances endurées par les martyrs canadiens, il [...] *fera valoir les actes héroïques de nos Saintes Fondatrices, de nos Sts Martyrs Canadiens,* [...] (8-1933). Cette histoire Sainte à laquelle Dieu *[...] veut accorder des grâces et des faveurs toutes spéciales [...]* (8-1933) aura, entre autres conséquences, de mieux localiser le Canada dans le monde, de le placer *[...] au rang qu'il mérite, le premier des Nations – "The Last but not the Least" [...]* (5-1934).

Au fil de l'écriture, le lecteur découvre qu'en réalité cette [...] *histoire du Canada* (3-1934) que Jeanne, patriote, a reçu l'insigne honneur de mettre en scène, explorera plus particulièrement l'ouvrage accompli par les bâtisseurs de la *[...] Nouvelle-France* (2-1943) :

---

[78] A.M. 1.

> *[...] L'Histoire du Canada n'est pas seulement une Histoire patriotique, nationale, mais aussi une histoire religieuse et Sainte - Si nous sommes un peuple aujourd'hui à qui le devons-nous ? Ceux qui nous ont fondés, colonisés, étaient des Saints, Docteur –* (N.d. Europe b).

À partir d'un matériel que lui auraient remis en toute confiance certains dignitaires de l'Église, dès son retour d'Europe, (*[...] Si je n'avais pas été normale dans mes écrits je n'aurais pas reçu 20 beaux volumes sur l'Histoire du C - en hommage des Canadiens français.* (N.d.13)), Jeanne s'attachera à peindre un épisode « notoire » de l'existence de Marguerite Bourgeoys, un modèle, pour elle, de religieuse dont elle aimerait faire reconnaître toute la sainteté :

> *[...] Je suis en possession de 20 beaux volumes*[79] *sur l'Histoire de La Nouvelle France - photos et photogravures prêtes pour la reproduction dans les Studios en Europe - Ce qui frapperait beaucoup le public, ce serait de représenter Marguerite Bourgeoys à l'Ecran, allant à pied de Montréal à Québec*[80] *- Il me faudrait une photo de 12 par 24 au moins pour en faire une reproduction merveilleuse qui puisse conquérir le public à tous points de vue –* (5c-1933)

Toutefois, ce projet éclos à Paris demeure à l'état d'ébauche. Il reste encore à Jeanne à effectuer un complément de recherche. C'est pour cela, écrit-elle, qu'elle a décidé de rentrer au Canada : *[...] Je venais au Canada pour faire un voyage, pour me documenter à la source même Docteur, sur Notre Histoire, voulant correspondre à cet ordre de Dieu, [...]* (5-1934). De lettres en lettres, les rôles sont répartis et des précisions sont apportées quant aux figures de *[...] Fondateurs et Fondatrices* dont le film se propose de faire l'apologie. Marguerite Bourgeoys, comme déjà mentionné, fait partie de la « distribution ». Dans les textes d'après

---

[79] Jeanne R* mentionne cette documentation dans 6 autres de ses manuscrits : 5c, 8 et 9a-1933; 2 et 3-1934 ; 2-1943 et N.d.13 : [...] *Reçus d'eux, après cinq ans et demi d'absence, 20 beaux volumes comme Documentation sur notre Superbe Histoire, photogravures, photos –* (3-1934); [...] *J'ai reçu au moins 20 volumes accompagnées de lettres admirables, sur Notre Histoire Nationale,* [...] (2-1943).

[80] Marguerite Bourgeoys (1634-1700), française, originaire de Troyes, est venue au Canada à l'âge de 33 ans. Elle y fonde la Congrégation de Notre Dame, une congrégation de religieuses non cloîtrées. Selon son hagiographie, elle aurait entrepris, au mois d'avril 1686, de se rendre à pied à Québec depuis Montréal, pour y établir un Ouvroir. Or, selon Monsieur Olivier Carron, (le secrétaire de recherche au Musée Marguerite Bourgeoys, Chapelle Notre Dame du Bonsecours à Montréal), les chercheurs actuels remettent en cause la véracité de cette anecdote. D'après une communication personnelle, publication à venir.

1945, sont introduits également deux autres personnages plutôt inattendus (la mère Gamelin[81] et Mgr Bourget) en ce qu'ils ne sont pas à proprement parler des bâtisseurs du Canada-Français, mais plutôt les pionniers de l'œuvre caritative qui mènera à la fondation de l'hôpital St-Jean-de-Dieu :

> [...] Soutien inestimable de l'œuvre des "Dames de la charité", Mgr Ignace Bourget (1799-1876), lance un appel d'urgence en 1843 aux Sœurs de la Providence; l'asile imaginé par la Mère Gamelin est en effet bientôt prêt à recevoir ses premiers patients et il y faut des hospitalières.[82]

Avec l'évocation des noms appariés de la mère Gamelin et de Mgr Bourget, Jeanne parvient imperceptiblement – il faut, en effet, le lire entre les lignes – à démontrer que c'est un quiproquo qui a présidé à son internement. Par le biais de ce projet de documentaire sur les promoteurs de l'hôpital psychiatrique montréalais qu'elle veut faire canoniser[83], Jeanne s'arrange pour donner sens à sa présence entre les murs de l'asile : erreur sur la personne ! Celle qu'on a voulu faire passer pour une folle est en fait une documentaliste fauchée en plein effort !

> *[je suis une Sainte] qui a échoué ici en état de Sainteté, à qui l'on a tendu un piège infernal pendant qu'elle se documentait de par la volonté divine sur nos Saintes fondatrices, [...].* (3-1946)

---

[81] [...] *internée juste à ce moment là où elle venait de recevoir son dernier volume sur la vie de Mère Gamelin* [...] (1a-1945).

[82] Extraits tirés de *Un héritage de courage et d'amour ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe* (1873-1973), *op. cit.*, pp. 23-24. Denise Robillard, qui publie en 1988 une biographie d'Émilie Tavernier (veuve Gamelin), offre une image moins idyllique des relations entre Mgr Bourget et la fondatrice de l'asile de la Providence. Elle souligne combien plutôt cette dernière a dû batailler pour asseoir l'ensemble de son œuvre (par une incorporation civile) et pour recevoir des octrois gouvernementaux. Robillard, Denise in Veillette, Denise (sous la dir. de), *Femmes et religions*, *op. cit.*, p. 130, « Une fondatrice malgré elle : Emilie Tavernier-Gamelin (1800-1851) », pp.129-131.

[83] [...] *Ma Documentation sur notre Histoire Sainte du Canada que le S. Cœur veut lui-même mettre à l'Écran à sa Base tout de suite avec Mgr. B. et Mère G. ayant échoué ici pour les faire canoniser* [...] (1a-1945) Canoniser la Mère Gamelin ? Ce vœu de Jeanne sera exaucé et même surpassé puisque la fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Providence a été béatifiée le 7 octobre 2000 par le Pape Jean-Paul II.

Réclamant sa réhabilitation du *[...] côté de la Cté des Sœurs de la Providence [...]*[84], Jeanne R* suggère au médecin, qu'elle espère avisé, *[...] Vous comprenez mieux aujourd'hui qu'hier [...]* (1-1940), de la faire traverser de *[...] l'autre côté*[85] pour qu'elle puisse reprendre son travail retardé, de façon absurde et au mépris des plans divins, par l'internement :

> *[...] Le Bon Dieu arrange lui-même ma Situation pour que je sois immédiatement traversée du côté de la Cté des Sœurs de la Pro. pour reprendre mon travail de Documentation sur Mgr. Bourget et Mère Gamelin interrompu* [a)] *contre la volonté de Dieu, [...]* (3-1946)

a) (4 mai 1933)

La Jeanne d'Arc du 20ième siècle

Au travers des emprunts à différentes figures mythiques, Jeanne s'invente, telle une Jeanne d'Arc modernisée, un rôle essentiel au rétablissement de la paix mondiale. Interprétant la catastrophe de la défaite française comme un corollaire de son propre drame, Jeanne laisse entendre – précisément le jour où Paris capitule devant Adolf Hitler[86] – que seule la réalisation de *[...] sa Mission Providentielle sur la Terre* (1-1940), (*[...] triompher du Communisme, rétablir la Paix Mondiale* (1-1962)), aurait été en mesure de libérer la France.

---

[84] [...] Docteur Noël, *Traversez-moi donc tout de suite du côté de la Cté des Sœurs de la Providence de l'Hôpital St .Jean de Dieu où j'ai ma vie à recommencer avec vous* [...] (4-1946). Je me suis demandé si cette « Communauté des Sœurs de la Providence » dans laquelle Jeanne aimerait être transférée pouvait être le Couvent St. Isidore. « [...] En 1863, le curé J.B. Drapeau avait fait ériger une annexe à ses frais au Couvent de St. Isidore pour y installer une chapelle et de nouvelles chambres pour les patients. » *Bref historique de l'hôpital St. Jean-de-Dieu*, document informatisé, *Loc. cit.*

[85] [...] *nous faire demander à votre Bureau pour nous traverser du côté de la* ***Cté*** *ne pouvant plus rester de ce côté où nous sommes damnées pour la vie en y restant* – (5-1945). « Cté », pour Communauté.

[86] « [...] le 14 juin 1940, les Allemands entrent dans Paris d'où le gouvernement français est parti pour Tours [...] » Le Focus, Encyclopédie Internationale, T. II, Paris, Bordas, 1963, sous « Guerre : Seconde Guerre mondiale », p. 1608.

Par un déplacement dans le temps de la voix que l'on refuse d'entendre, le lecteur glisse insensiblement d'une Jeanne à une autre. L'écrivante établit ainsi un parallèle entre l'Histoire et sa propre histoire :

> *[...] 14 juin 1940 : On crie pour une Jeanne d'Arc, on demande aux enfants de prier, on attend un miracle de Ste Jeanne d'Arc pour sauver la France. La France ne peut être sauvée que par un miracle. C'est aujourd'hui qu'on le reconnaît. Pourquoi l'a t-on laissé passer - - - C'est pour avoir refusé de l'écouter, de la reconnaître que le Bon Dieu a envoyé la guerre* – (1-1940)

Ce parallélisme au long cours, Jeanne en a fait état dès ses tout premiers textes. Elle rapporte ainsi que des tiers, en l'occurrence le directeur spirituel qu'elle a rencontré lors de son dernier voyage en France, l'a précisément assimilé à Jeanne d'Arc :

> *[...] Mon Directeur Spirituel à Paris m'avait reconnue*$^{(à\ genoux)}$ *pour la Nouvelle Jehanne D'Arc qui est, dit-il, une Ame de qualité que Dieu a choisi pour faire renaître sur la terre, une atmosphère de bonheur – [...]* (5b-1933).

Ce n'est pas de manière anodine, assurément, que Jeanne relie son destin et sa quête à la figure mythique de la Pucelle d'Orléans, *[...] Vous voyez que l'on peut être une Jeanne d'Arc sans être à cheval ! ---- [...]* (1-1940). Jeanne d'Arc n'est-elle pas, en effet, cette héroïne historique qui, après avoir reçu un Appel Divin, sauve la France, mais qui aussi, à l'instar des autres modèles féminins dont Jeanne R* se réclame, représente l'archétype de toutes ces femmes qui bousculent par leurs attitudes les frontières imposées par l'idéologie masculine? *[...] Je crois qu'après Ste Jehanne d'Arc, avoir été la femme la plus calomniée du monde entier* – (N.d.10).

> [...] Jeanne d'Arc demeure un personnage de "Fille".[...] Bien que, comme toutes les Coré-Jeunes-Filles, elle alimente un renouveau mâle, elle ne le fait pas par ses victoires militaires et la persécution politique. Son identité est capitale pour les femmes. Condamnée (et les femmes peuvent s'identifier à elle sur ce seul terrain), elle est aussi pleine d'audace sur le plan physique et spirituel; c'est une meneuse d'hommes; elle n'est pas sexuellement violée et, par conséquent, elle ne devient pas Mère. Elle incarne la *soustraction* à la fois au destin de la Mère-Déméter et à celui de la Fille-Perséphone. Dans cette mesure, elle commence à faire un pas véritablement en dehors du royaume de la culture patriarcale. Pour cette raison, elle est tuée de son propre vivant – et re-vécue par ces femmes qui sont assez folles pour vouloir "faire un pas en dehors" de la culture, mais qui ne désirent pas être crucifiées pour autant. [87]

N'est-ce pas, d'autre part, ce qu'on a pu voir aussi à l'œuvre dans le choix que fait Jeanne de s'identifier à Sarah Bernhardt, modèle non-conventionnel s'il en est, de femme rebelle ? Lucide quant à l'excentricité de sa manière d'être indépendante dans une société où règne la loi patriarcale, (*[...] je pourrai seule conduire ma barque et vous ~~en~~ êtes assuré que j'en ai les capacités [...], ayant été mon propre Impressario,[...]* (6-1943)), Jeanne spécifie plus d'une fois qu'elle a *[...] inlassablement travaillé avec [son] cerveau d'homme et de femme [...]* (N.d. Europe b).

Cette analogie avec l'existence et les accomplissements de Jeanne d'Arc, Jeanne R* l'exploitera jusqu'à la traduire en une explication de sa présence à l'hôpital psychiatrique :

> *[...] Ce grand Idéal si élevé me conduit à St.Jean de Dieu et déclarée comme Folle tout comme Ste Jehanne d'Arc étant comme elle une âme privilégiée, énormément aimée au Ciel [...]* (8-1933)

De même qu'elle a cherché à conférer de l'autorité à sa vocation artistique en la modelant sur celle de Sarah Bernhardt, l'écrivante a mis en valeur son projet cinématographique en faisant référence au destin de Jeanne d'Arc auquel elle s'identifie :

---

[87] Chesler, Phyllis, « Héroïnes et folie: Jeanne d'Arc et la Vierge Marie » in *Les femmes et la folie*. Paris, Payot, 1979, p. 41.

> *[...] Il me faut commencer tout de suite mes Missions de Lourdes, celle Des Fondatrices de la Province de Québec en me documentant sur les Œuvres des fondatrices, en mettant Notre Histoire Sainte du Canada à l'Ecran, Moyen Providentiel choisit par le S-Cœur de MontMartre, confié à Ste J.d'Arc du 20e Siècle, Jeanne R*, [...]* (1-1962)

L'écrivante ira même jusqu'à prévoir un titre au film qu'elle a l'intention de réaliser. Ce titre, *[...] Grande pitié au Royaume de France* (4-1934), révèle une fois de plus l'étendue de son érudition hagiographique. Jeanne, en effet, le puise directement aux fameuses paroles qu'aurait proférées l'Archange saint Michel à Jeanne d'Arc avant qu'elle ne se lance, inspirée par une grande piété, à la reconquête du territoire français assujetti, depuis tant d'années, à l'Angleterre :

> [...] Jeanne d'Arc (1412-1431) a treize ans lorsqu'elle entend une voix qui lui dit : "Sois bonne et sage et va souvent à l'église". Elle aperçoit ensuite, au milieu d'une grande lumière, l'archange saint Michel qui lui parle "de la **grande pitié qui était au Royaume de France"** avant de lui donner l'ordre de "bouter les anglais hors de France" [...][88].

Se prenant ainsi pour la Jeanne d'Arc du 20ième siècle, Jeanne R* écrit tout naturellement :

> *[...] Le moyen choisi par le Sacré Cœur pour sauver l'Humanité, tout comme au temps de Charles VII puisque nous y sommes*(?) *puisqu'une*(?) ***"Grande pitié au Royaume de France"*** *est Notre Sublime Histoire à l'Ecran [...]*
> (4-1934, j'ajoute les caractères gras)

[88] http://www.inscula.com/contact/A000497.html sous « Charles VII (le Victorieux, 1403-1461) ».

L'aimée imaginaire

De ce film qui, dans l'éventualité où on ne ferait rien pour elle, resterait à jamais inachevé, Jeanne R* explique qu'elle doit en écrire le *Scénario* (7-1933) avec un Directeur de Film que Dieu lui a fait rencontrer à Paris *[...] lors de ce dernier voyage* (2-1934) et qui *[...] doit [l']épouser à Rome.*[89].

Durant les interrogatoires, les médecins demandent à Jeanne de s'expliquer plus amplement. Ils n'auront cependant aucun éclaircissement à ce sujet[90]. C'est que l'annonce de cette union est plutôt déconcertante de la part d'une femme qui déclare haut et fort, par ailleurs, que ces choses-là ne l'ont jamais intéressée :

> *[...] j'aurais pu suivre une autre route – avoir autant d'Amants que j'ai eu d'Admirateurs, l'occasion s'en est présentée plus d'une fois [...] Je n'ai jamais voulu me marier, j'ai fait le sacrifice des affections humaines [...]* (5b-1933)

En outre, ne se targue-t-elle pas, comme on l'a vu au détour de l'analyse de ses signatures[91], de son titre de demoiselle ?

Mais, sans doute, est-il possible à la vue de ces remarques et de ce que l'on a pu apprendre jusqu'ici des rêves de gloire de Jeanne, d'adoucir partiellement l'étonnement que cause la mention de ce projet d'union en en saisissant la portée dans une logique de type érotomaniaque. Une logique dont Bastie, Bleandonu et Chabrand décrivent les grandes lignes :

---

[89] 5c, 8, 9a, 11-1933; 5-1934.

[90] A.M. 1. Lorsque les médecins demandent à Jeanne si cet homme « [...] a dit qu'il [l]'épouserait », elle répond farouchement : « C'est entre lui et moi ».

[91] Voir art. 2.3.4., « Amorces et clôtures des lettres. »

> [...] Les carences affectives infantiles de l'érotomane, [...] ses insatisfactions sociales, le sentiment d'infériorité, la réalité décevante, son refus d'accepter l'échec, montrent comment le passage à la psychose réalise une solution acceptable, la plus économique, à une situation existentielle difficile, une réalisation dans le domaine délirant des aspirations refoulées, une issue pour le conflit affectif, l'érotomanie étant dans cette optique un délire de compensation et de revendication. [...][92]

Comme le laissent à entendre certaines des affirmations de l'écrivante, ce qu'elle escompte de ce mariage, ce n'est pas tant l'amour, c'est bien plutôt ce qu'il est susceptible de lui rapporter en terme de gain social :

> *[...] J'ai reçu des nouvelles de mon ami - n- n- marions à Rome - Il est d'origine Italienne - C'est tout Naturel et plus Idéal - Je n'ai jamais voulu épouser un homme, uniquement que la rencontre de mon Grand Idéal* – (2-1933)

De fait, pour Gaëtan Gatien De Clérambault, médecin chef de l'infirmerie spéciale des aliénés de la préfecture de Paris dans les années 20 et l'inventeur du syndrome d'automatisme mental[93], « [...] l'Amour, quoi qu'il en semble, n'est pas la source principale du Délire Érotomaniaque; la source principale est l'Orgueil, l'Amour n'est que la source accessoire. Orgueil sexuel certes, mais Orgueil principalement [...][94] ».

Jeanne R* le précise elle-même, il n'est pas question de consommer ces noces, cette liaison devant rester platonique et d'ordre strictement professionnel :

> *[...] Je m'ennuie beaucoup du Comte mon Ami qui m'attend à Paris pour écrire le Scénario sur l'Histoire du Canada [...] Histoire qui sera écrite dans notre Appartement qui sera Oratoire où rien d'impur et de souillé n'entrera [...]* (7-1933).

---

[92] Y. Bastie, G. Bleandonu, P. Chabrand, « L'érotomanie passionnelle » in *Annales médico-psychologiques*, *loc. cit.*, p. 319.

[93] L'automatisme mental désigne « [...] les troubles d'origine organique frappant le sujet et entraînant chez lui la conviction délirante d'une perte de la volonté et d'une aliénation à une force extérieure agissant à sa place tel un automatisme ». Roudinesco, E. et Plon, M., *Dictionnaire de la psychanalyse*, *op. cit.*, sous « Gatian de Clérambault, Gaëtan (1872-1934) », p. 375.

[94] Gatian de Clérambault, Gaëtan, 1920, « Coexistence de deux délires : Persécution et Érotomanie (Présentation de malade) », *Bul. Soc. Clin. Ment.*, (déc. 1920), p. 238, cité in Gatian de Clérambault, Gaëtan, *L'érotomanie*, Coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », Paris, Seuil, 2002, p. 62.

Après tout, cette personne qu'elle ne désigne jamais par son prénom détient à ses yeux un certain prestige : tant individuel – c'est un homme – que social : *[...] Nous nous complétons le Comte mon Ami qui est Directeur et Fondateur du Film d'Art Antique.* (5c-1933)). C'est ainsi non seulement, un *[...] Ami* et un *[...] Directeur de Film*[95], c'est surtout un *[...] Comte* dont l'appellation honorifique, espère-t-elle, lui sera conférée par alliance : *[...] Le Comte mon Ami, qui m'a fiancée moralement au pied du St. Sacrement, en me passant au doigt son blason, m'attend pour m'épouser à Rome* – (5c-1933). À ce sujet, plusieurs auteurs s'accordent pour dire que :

> [...] les allégations des érotomanes cachent un sentiment véritable qui n'est pas l'amour. Ils pensent plutôt à leur fortune qui, comme celle du philosophe, s'avance masquée. La position sociale élevée de l'objet rend compte du mobile véritable de la poursuite : l'intérêt. [96]

De ces épousailles avortées, Jeanne R* usurpera toutefois – mais avec un grade inférieur[97] – le titre de noblesse qui aurait pu en découler. Elle signale ainsi pour clore ses toutes dernières lettres, qu'elle *[...] demeure La Vicomtesse Jeanne Baptista [...].* (1-1964)

Cet homme fantasmé engendre un discours chaste et à saveur romantique :

> *[...] Je m'ennuie du Comte, mon Ami, une âme que Dieu m'a fait rencontrer, à laquelle il a donné les mêmes moyens de Sanctification, destinés que nous le sommes à une même Sainteté - J'ai rêvé à lui cette nuit - qui fut une nuit Sainte j'ai fait avec lui mon Chemin de Croix* – (5c-1933).

À l'opposé, l'homme réel provoque chez Jeanne à la fois un désintérêt, (*[...] et depuis plus de 20 ans, Madame Adélard L* gros comme le bras pour lui avoir présenté son mari, pour l'avoir jetée dans ses bras, [...] parce que je ne voulais pas me marier, car mon Beau-frère venait pour moi.[...]* (6-1940)), en même temps que la certitude d'être l'élue. On songe une

---

[95] 8, 9a-1933; 2 et 4-1934; N.d. Europe a.

[96] Frétet (1938) cité dans Y. Bastie, G. Bleandonu, P. Chabrand, « L'érotomanie passionnelle », *loc. cit.*, p. 318.

[97] « Vicomtesse : titre de noblesse au-dessous de comtesse ». Rey, A. (dir. publ.). *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1989), sous « Vicomtesse ».

fois de plus ici au « Postulat » déterminant du tableau morbide de l'Érotomanie conceptualisé par Gatian de Clérambault : « Le sujet, dans l'Érotomanie, se croit aimé et s'en trouve certain [...][98] », à ceci près que, Jeanne suppose être aimée de Dieu lui-même (j'y reviendrai).

À la suite des travaux de Lacan sur le cas Aimée[99], on pourrait revenir sur le Platonisme dans l'Érotomanie de Jeanne pour considérer sur de nouvelles bases l'objet de sa passion érotomane (le Comte mais surtout dans son ombre, Dieu lui-même). Il faudrait alors tenter de repérer « [...] la valeur inconsciente du lien que le sujet entend voir se nouer avec cet objet.[100] » François Leguil, dans la préface à la réédition des œuvres de Gaëtan Gatian De Clérambault, situe avec précision ce qu'apporte d'essentiel à la réflexion sur les psychoses, les avancées théoriques de Jacques Lacan :

> [...] Dans le cas d'Aimée, l'association de "l'attitude mentale du platonisme pur" et de la condition sociale élevée qui est la marque de l'Objet supposé amoureux semble notable : le rapprochement de ses deux traits – platonisme du sujet et élévation de l'extraction sociale de l'objet – révèle qu'une abstraction de la situation pathologique ménage pour le sujet des conditions de jouissance articulées par les nécessités logiques et les impératifs inconscients de son délire : ce trait de la situation supérieure de l'objet, loin d'être attribuable comme on l'a dit à "l'orgueil sexuel", n'est que l'expression du vœu inconscient de la non-réalisation sexuelle et de la satisfaction trouvée dans un *platonisme* radical.[101]

---

[98] Gatian de Clérambault, Gaëtan, *L'érotomanie*, *op. cit.*, p. 37.

[99] Lacan, Jacques, *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, *op. cit.*, pp. 263-264.

[100] Leguil, François, (préface), « Clérambault, et les leçons de la passion » in Gatian de Clérambault, Gaëtan, *L'érotomanie*, *op. cit.*, p. 19.

[101] *Ibid.*, p. 20.

L'Élue

À la vue de ces dernières considérations, les remarques du frère de Jeanne sur le célibat problématique de sa sœur[102] prennent un tout autre relief à les comprendre dans l'optique du mysticisme qui caractérise les aveux de l'écrivante : *[...] Si je n'ai jamais consenti à me marier ce n'était pas seulement parce que je poursuivais un Idéal très élevé, mais parce que je ne voulais pas appartenir à d'autre qu'à JC, signe de vocation religieuse [...]* (2-1945). Par son « ascétisme », (*[...] mon Idéal était plus élevé que le Mariage [...]* (2-1945)), Jeanne en quelque sorte, désavoue :

> [...] les satisfactions communes ou hédoniques prises dans les plaisirs de masse, les idéaux de force, et l'argent, le sexualisme. Cette manière de se détourner de la sensualité correspond au retrait pulsionnel sur le Moi du narcissisme [...]. Ainsi se dessine chez les mystiques une conscience d'être en marge, d'être élus, ou d'avoir l'assurance d'être aimés, et de pouvoir atteindre tôt ou tard, au prix de grandes difficultés, assumées et rénovatrices, leur idéal.[103]

Parce qu'elle manifeste une indépendance d'esprit *[...] c'est par moi-même, Docteur, que je me suis faite une renommée très enviable [...]* (N.d. Europe b), Jeanne suppose être suspecte aux yeux de ses contemporains. D'ailleurs, croit-elle, on ne lui a pas donné de bourse du fait qu'elle n'est *[...] qu'une femme après tout, n'ayant à compter que sur elle-même [...].*(5-1943). Du coup, elle relie toutes ses activités professionnelles et artistiques à Dieu. C'est que ce lien privilégié qu'elle aurait avec le divin l'autorise à ne pas avoir à se défendre personnellement de son talent, puisqu'il lui viendrait de l'au-delà :

> *[...] avec les talents que Dieu m'a donnés [...]* (2-1936)
>
> *[...] après tout Dr. ce n'est pas moi qui ai choisi ma Carrière, qui me suis créée Artiste Dramatique. [...]* (2-1945)

---

[102] Se référer aux commentaires que Rosaire R* émet, de manière dissimulée, sur la vie sentimentale de sa sœur à partir du récit biblique de « Suzanne et des deux vieillards »; voir art. 1.2.1., « Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne *(Les raisons de l'internement)* ».

[103] Rosolato, Guy, « Résurgences et dérivés de la mystique » in *Nouvelle revue de psychanalyse*, N° 22, automne 1980, p. 13.

> *[...] Dieu a fait entrer Les Artistes dans sa barque Docteur, Il se choisit même des Épouses parmi elles - je ne suis pas la première, j'en suis très émue.* (N.d.10)

On peut penser ici aux chemins de traverse empruntés par les artistes médiums de l'époque « [...] pour qui la pratique spirite offre une alternative commode à la voie artistique [...][104] ». Jeanne, à leur instar, embrasse le discours mystique présumant rendre ainsi plus plausible sa vocation artistique à son entourage comme aux membres de la société très catholique du Québec des années 30, *[...] Les véritables Artistes sont des mystiques, j'ignorais encore cela...[...]* (6-1943). Prolifique à ce sujet dans ses écrits, Jeanne insiste sur son inclination pour les arts sans omettre d'entrelacer cette disposition naturelle[105] à une très grande piété :

> *[...] J'ai plus de 20 ans de communions quotidiennes et j'ai basé ma vie sur mes Communions, ce qui fait d'elle, une vie exceptionnellement incomparable Docteur qui ne se rencontre pas surtout chez une Artiste [...]* (16bis-1933)

Si ce lien avec le divin lui permet de se décharger de toute responsabilité liée à son talent (*[...] n'étant que "la Chose" du Sacré Cœur [...]* (3-1934)), il va également lui permettre d'expliquer, la tête haute, l'échec de son noviciat. Ainsi, après qu'elle ait déclaré qu'elle avait « [...] reçu une inspiration "intérieure" en 1905 alors qu'elle était au Bon Pasteur[106] », les médecins lui demandent pourquoi [elle avait] quitté le Cloître ? Et Jeanne R* de répondre : « Dieu m'a dit : vous avez un talent qu'il fallait consacrer à Dieu pour sa plus grande Gloire. –[107] » Associant très exactement au temps même de la révélation de sa vocation artistique la suspension de son noviciat, Jeanne aborde en maintes occasions, par la

---

[104] Thévoz, Michel (livret d'accompagnement), *L'art Brut*, Paris, Centre national de documentation pédagogique, (24 diapositives), 1978. Parmi les artistes médiums remarqués par Jean Dubuffet, on peut faire référence à Augustin Lesage (1876-1954), mineur dans le Pas-de-Calais qui un jour de 1911 se met à peindre selon les conseils d'une voix mystérieuse entendue au fond de la mine : « Un jour, tu seras peintre ! ». Et Michel Thévoz de commenter : « [...] Lesage a eu l'astuce inconsciente de faire passer sa vocation picturale par le biais de la médiumnité spirite, et de trouver ainsi une brèche dans le barrage socio-culturel. »

[105] *[...] Melle R*, vous n'avez rien à envier a Qui que ce soit, c'est si nature chez vous, [...]* (N.d.20)

[106] A.M. 1 (9 mai 1933).

[107] A.M. 2 (1934).

suite, la question de cet appel Divin que, malgré sa défection du Couvent, elle a voulu honorer : *[...] Ce n'est pas moi qui ai choisi ma vocation religieuse dans le monde [...]* (2-1945). Elle s'institue, pour le coup, *[...] L'artiste par excellence du Bien Aimé [...]* (6-1934), l'interprète de la parole sacrée, la messagère d'une Mission religieuse sous *[...] l'habit mondain : [...] toute ma vie j'ai appartenu à Dieu, j'ai été sa Femme, son Épouse sous l'habit mondain n'ayant travaillé qu'à sa Gloire.* (7-1933)

Aussi et malgré l'échec de son noviciat[108], qu'elle va mettre, a posteriori, sur le compte de son incapacité à endurer toute espèce d'enfermement, (*[...] Je n'ai même jamais eu la santé d'être pensionnaire - Dès que je me levais pour la messe, je m'évanouissais – [...] c'est vous dire que je n'ai jamais pu résister, enfermée* – (1-1934)), Jeanne reste persuadée d'être quelqu'un d'unique, (*[...] Je ne puis t'en révéler davantage - Je suis trop extraordinaire [...]* (2-1933)), qui a la capacité de mieux apprendre que ses consœurs. C'est d'ailleurs à cette époque, précisément, qu'elle découvre son penchant pour l'enseignement :

> *[...] A 24 ans, quoique postulante, j'étais Maîtresse des Novices- [...] Je leur faisais énormément de bien – aux novices [...] Je surpassais La Maîtresse des Novices, je suis arrivée à égaler La Prieure et même à la surpasser, [...].* (2-1933)

Mais son passage au Monastère du Bon Pasteur lui dévoile encore bien autre chose, et ce par l'entremise de deux hommes d'Église. Tout d'abord l'abbé Tricot lui prédit qu'elle a une voie à suivre qui, tout exceptionnelle qu'elle soit, est très claire, très nette :

> *[...] L'Abbé Tricot qui m'a admirablement bien comprise, m'a dit - "Il y a de ces âmes auxquelles Dieu fait suivre, fait marcher en de telles voies - La vôtre est exceptionnelle, en dehors de l'ordinaire, mais très éclairée, très nette, vous n'avez qu'à la Suivre –* (5b-1933)[109]

---

[108] La famille, comme déjà mentionné, déclare aux médecins que Jeanne « [...] a été religieuse à trois reprises mais fut renvoyée » (A.M. 4).

[109] Jeanne reprendra à peu de choses près dans les mêmes termes, ces prédictions dans 10 autres de ses manuscrits : 8-1933, 9a, 11, 15, 16bis-1933; 2, 6-1934 ; N.d.3, N.d. Europe a et c.

Ensuite, c'est son confesseur spirituel, le Père Pichon[110] qui prolonge ce présage. Non sans en tirer au passage quelque prestige, elle signale avec raison que le Père Pichon fut également le confesseur de Ste Thérèse de Lisieux :

> *[...] celui que Dieu m'a fait rencontrer au Cloître qui m'a révélé ma Destinée, et qui a été le Directeur Spirituel de Ste Thérèse, le Père Pichon, un grand Saint, un homme extraordinaire, [...]* (2-1933).

Ce directeur spirituel confirme à Jeanne qu'elle est une âme d'exception, *[...] Le Père Pichon disait même que j'étais la meilleure enfant de la terre [...]* (6-1939) ; qu'elle est pleine de bonté et qu'elle a de grandes choses à accomplir pour son pays, une *[...] vocation à réaliser dans le monde* - (1-1943) :

> *[...] Lorsque Mon Directeur Spirituel du Cloître qui était un Saint prêtre a décidé ma vocation, il m'a dit : "Ma chère Enfant, Dieu vous a donné des Talents que vous allez consacrer à sa gloire - J'entrevois pour vous de grands succès, un brillant avenir, vous allez faire énormément de bien" - Il ne s'est pas trompé !*
> (2-1936)

Mais, comme on le sait, la captivité empêchera ces prédictions de se réaliser…

---

[110] Le Père Almire Pichon (1843-1919) entend, en effet, la confession générale de Ste Thérèse de Lisieux en 1888 devenant ainsi son Directeur Spirituel. Peu de temps après, il repart pour le Canada où il séjournait déjà depuis les années 1884. Boncompain, Louis, *Un directeur d'âme : le Père Almire Pichon de la compagnie de Jésus (notes et souvenirs)*, Montréal, Imprimerie Messager, 1921.

3.4 La croyante

L'analyse des écrits de Jeanne sur sa vocation a confirmé ce qui avait déjà été entrevu dans l'étude de ses rapports avec sa famille. La religion a conditionné toute sa vie de Canadienne française de la fin du 19ième siècle. Elle a d'abord largement imprégné son éducation d'enfant, de jeune fille, puis elle a continué à infiltrer et à influencer son esprit, son comportement de femme. Dans ses écrits asilaires, c'est un mysticisme exacerbé, voire pathologique[111] selon ses médecins, qui travaille le texte. À plus d'une reprise, tout au long de l'approche du discours de Jeanne R*, la question du rapport de l'écrivante à l'Église et à Dieu lui-même s'est présentée. Soit que l'éducation catholique transparaît dans les menaces qu'elle adresse aux membres de sa famille, soit encore que ses activités professionnelles et ses projets artistiques obéissent à une commande de Dieu. Mais qu'en est-il plus précisément du commerce que Jeanne entretient avec le Religieux ?

La délirante mystique

> [...] Première extase pendant le Saint-Office – Le Prieur(?) est venu frapper de gros coups à la porte de la Sacristie pour me ramener à la réalité – " Ma Sœur Jeanne vous disiez trop bien votre office" –
> La deuxième extase j'ai été aux pieds du Christ – J'ai été élevé de terre – Je sentais Dieu pendant ces extases – Le Christ m'a parlé : "Il m'a dit que j'étais destinée à une plus grande sainteté que toutes les religieuses du Cloître". (A.M.1)

À la suite de ces déclarations faites durant les interrogatoires, à propos des extases qu'elle aurait connues au Cloître, les médecins concluent, sans pouvoir pousser plus loin leurs investigations, qu'elle présente un délire religieux, voire mystique. Malgré le fait qu'ils restent impuissants à « [...] lui faire extérioriser son délire mystique » (Jeanne restant « [...]

---

[111] « [...] Le terme de *mysticisme pathologique* réunit habituellement tous les états morbides comportant des préoccupations religieuses. » Caillard et Lôo (in Porot, Antoire, sous la dir. de), *Manuel alphabétique de la psychiatrie*, 7ième édition revue et corrigée, Paris, PUF, 1996, sous « Mysticisme », pp. 451-452. Des trois dictionnaires de psychiatrie que j'ai consultés pour ce travail, tous soulignent la difficulté de distinguer « [...] les expériences hallucinatoires mystiques » du « [...] mysticisme normal » reconnu par les religieux. Postel, Jacques, *Dictionnaire de la psychiatrie et de la psychopathologie clinique*, Paris, Larousse-Bordas, 1998, sous « Mystique (délire) », pp. 281-282. Dr. Tullier, Jean, *La folie*, Paris, Laffont, 1996, sous « Mystique (délire) », p. 635.

très réticente à ce propos; on ne la comprend pas.[112] »), les médecins soutiennent que son discours relève de la pathologie. D'après Caillard et Lôo, il est difficile de différencier « [...] le vrai mysticisme de certaines formes pathologiques, avortées, déviées du mysticisme [...] ; cependant, on ne retrouve pas chez les vrais mystiques de désorganisation du moi, ni de déstructuration de la conscience.[113] »

Cette impression des médecins de Jeanne, avant tout intuitive, va demeurer au fondement des jugements qu'ils vont porter sur elle au long des années :

> 5 juillet 1939 : Revient de congé - Garde encore la même théorie délirante: son rôle mystique dans la société –
> 01 Décembre 1939: État stationnaire - Garde le même fonds délirant - Toujours mystique, précieuse – [...]
> 20 Novembre 1940: Même délire mystique - Vient de m'écrire une lettre à l'effet que Dieu lui donne l'ordre d'aller à la Messe, de faire ceci, cela –
> 23 mars 1946 : [...] parle sans cesse, thème délirant - Mystique persistant. »[114]

En cela, ils s'accordent en grande partie aux théorisations du psychiatre français Pierre Janet qui avait étudié, dans un livre publié en 1926 *De l'angoisse à l'extase*[115], le cas de Madeleine Lebouc. De son vrai nom, Pauline Lair Lamotte (1853-1918), cette femme était issue de la moyenne bourgeoisie républicaine. À 20 ans, « [...] elle partit pour Londres à la découverte de la misère ouvrière. Refusant de se plier aux exigences de la religion officielle, elle donna libre cours à une parole empreinte de mysticisme, s'identifiant à la destinée errante du sous-prolétariat urbain. »[116] Janet observa les attitudes psychosomatiques de cette malade signalée à son attention en 1896, sur une période de plus de 22 ans : « [...] extase avec attitude de crucifixion, marche sur la pointe des pieds, paralysie, perte de sommeil, etc. ». Il étaye son

---

[112] A.M. 4.

[113] Caillard et Lôo in Porot, Antoire, (sous la dir. de), *Manuel alphabétique de la psychiatrie*, *loc. cit.* pp. 451-452.

[114] A.M. 5.

[115] Janet, Pierre[1859-1947], *De l'angoisse à l'extase : études sur les croyances et les sentiments*, Paris, Société de Pierre Janet, 1975, 2 volumes.

[116] Roudinesco, Elisabeth et Plon, Michel, *Dictionnaire de la psychanalyse*, *op. cit.*, sous « LAIR LAMOTTE, Pauline », p. 609.

étude sur les écrits que celle-ci rédigea à son attention (l'appelant « mon père »), dans lesquels elle décrivait, sous la forme d'une auto-observation, l'évolution de son état physique et mental. Se référant aux méthodes d'approche de Pierre Janet, les auteurs du *Dictionnaire de la psychanalyse* précisent que :

> [...] Janet fondait son analyse psychologique sur *l'enquête* consciente et non sur *l'écoute* d'un discours inconscient. Bien qu'il reconnût l'existence d'un "rapport affectif", il ne chercha pas à approfondir cette notion (contrairement à Freud avec le transfert). Niant toute consistance théorique au discours mystique, Janet [...] réduisit l'histoire de Madeleine à une pathologie d'origine hystérique, allant même jusqu'à l'identifier à celle d'une autre "folle", Thérèse d'Avila, qualifiée par lui de "patronne des hystériques" [...].[117]

Lorsque Jeanne R* mentionne l'illumination dont elle dit avoir été l'objet (« [...] Dieu me parle beaucoup - par sa grâce et sa lumière - Dieu me parle intérieurement par sa grâce - J'ai été favorisé de grâces - - - par le Christ –[118]»), elle plonge les médecins dans l'embarras. Ces derniers, en effet, ne peuvent affermir leur diagnostic sur la constatation d'une quelconque structure hystérique que trahiraient des manifestations psychosomatiques. Certaines des questions du premier interrogatoire, dans ce sens, font chou blanc, Jeanne apportant des réponses plutôt « décevantes » à l'enquête « téléphonée » de ses médecins :

> Est-ce que dans d'autres circonstances, Dieu vous a donné des inspirations ?
> - Il m'a toujours tracé mon chemin, je l'ai toujours suivi. [...]
>
> Avez-vous trouvé un drôle de goût dans vos aliments ?
> - Ils nous donnaient au Bon Pasteur de la fricassée, je la mangeais parce que c'était la règle, [...]
>
> Ressentez-vous de la pesanteur sur votre corps ?
> - Non, c'est plutôt de la souplesse, il n'y a rien de pesant chez moi.[...]
>
> Avez-vous eu des attouchements sur le corps ?
> - Jamais. – [...]

---

[117] Roudinesco, E. et Plon, M., *Dictionnaire de la psychanalyse*, *op. cit.*, sous « JANET, Pierre (1959-1947), », p. 535 et sous « LAIR LAMOTTE, Pauline », p. 609.

[118] A.M. 1.

> Avez vous senti des choses ext. ?
> - J'ai respiré le parfum des fleurs sur l'hôtel [sic] … (A.M.1)

Il faut souligner, dans ce dernier extrait, l'erreur plus que probable qui semble s'être glissée entre ce qu'a pu dire Jeanne et l'annotation qui en a été faite (« hôtels » ou « Autels »). Une savoureuse confusion, toutefois, qui prendra tout son sel à suivre l'évolution du compte rendu écrit que donne Jeanne de son histoire : de son passage dans les hôtels les plus prestigieux de Montréal (le Windsor, le Queen's) et de Paris (l'hôtel Majestic, l'hôtel Buffon), aux *Autels* sur lesquels, dans ses écrits datant d'après 1945, elle demandera à être placée : *[...] Ma place est sur les Autels avec Mgr. Ch. [...]* (10-1946).

Le discours de Jeanne imprégné par le vocabulaire de la religion chrétienne peut laisser à penser qu'elle était simplement très pieuse, même si ses dires et surtout ses écrits vont parfois à l'encontre des valeurs catholiques… L'humilité, par exemple, n'est pas son fort comme le donne à lire la citation suivante :

> *[...] La Supérieure de la Maison m'a trouvée extraordinaire - et si j'étais coupable en quoi que ce soit, je ne serais pas favorisée des faveurs et de Grâces Spéciales du Crucifié de l'Autel. Ce matin, rêvée à mon passé, ~~pa~~ l'âme inondée de l'Amour prenant et fort du Divin Crucifié de l'Autel, après la Sainte Messe - [...]* (6-1939)

D'ailleurs c'est de « délirante mystique » – et non de mystique – que ses médecins l'ont qualifiée dans la mesure (la démesure) où elle se réclame d'être en communication directe avec Dieu et d'être sa messagère porteuse d'une Mission.

Jeanne, avec sa foi « revisitée » (elle se sert de Dieu plus qu'elle ne le sert), s'exprime d'une manière égocentrique, exaltée, exacerbée, dérangeante, comme en témoignent parmi de nombreuses autres, les quelques affirmations suivantes :

> *[...] Je vis en paix dans la confiance et dans l'Amour Divin qui me fortifie. Il n'y a pas de plus grand bonheur sur la terre, Docteur. [...]* (1-1939)

[...] Père Eternel, par les mains si pures de Marie, je vous offre le Corps, le Sang, l'âme et la {d}Divinité de Notre Seigneur JC. {je}p. V. demander grâce et miséricorde p. moi et p. le monde entier - Et je m'offre moi-même en expiation des péchés du monde au Bureau du Dr. Noël – (6-1947)

Avec un tel discours, elle s'expose à être taxée de délirante mystique dans le cadre d'une médecine positiviste. Pourtant, c'est d'un rapport intérieur avec Dieu dont elle parle. Elle dit bien, durant les interrogatoires, qu'elle n'entend pas sa voix :

[...] Il [Dieu] m'a fait comprendre sa volonté - Je n'entends pas ses paroles - C'est intérieurement toujours, pas comme je vous parle moi-même.

[Dieu] Vous parlait-il ?
- Intérieurement dans mon âme, je ne peux pas inventer ces choses-là – [...] (A.M.2).

Du coup, si elle s'exprime sur sa relation avec Dieu, c'est avant tout à travers la description de ses émotions :

[...] J'ai eu un appel de Dieu ... Un Dieu de l'âme -
Est-ce qu'il vous a parlé ?
- Directement. J'ai ressenti un appel divin.[...]

[...]
Est-ce qu'il vous envoie des sensations spéciales ?
- Je reçois des embrassements Divins du Sacré Cœur et même de la Sainte Vierge. C'est une sensation morale et physique - Je suis subjuguée d'émotion. [...](A.M.2).

Elle fait référence à des sensations visuelles et auditives :

Est-ce qu'il vous apparaissait ?
- Le Sacré Cœur m'a communié sous une forme humaine dans l'Église. [...]
Quelles paroles vous disait Dieu.
- "Il m'a fait comprendre que j'étais appelée à une plus grande sainteté"- (A.M.2).
[...]

ou encore gustatives :

Avez-vous déjà remarqué que vos aliments avaient un goût spécial ?
- Ah - Oui - Un aliment que je n'aimais pas avait le goût du poulet - Dieu permettait qu'il ait le goût de poulet (A.M.2).

Comme pour confondre davantage les médecins, et alors qu'elle énonce une identification totale avec Jeanne d'Arc, elle soutient, à l'inverse de la guerrière, ne pas entendre de voix lui provenir de l'extérieur :

> Comment êtes-vous sûre d'être Jeanne d'Arc ?
> - Dieu me l'a révélé à ma 1ère communion par les voix intérieures – [...]- Cette révélation je l'ai depuis un mois - Dieu parle intérieurement à l'âme - Il ne se sert jamais des voix humaines -(A.M.2).

Mais seule pour se défendre contre sa famille et les psychiatres, Jeanne, dans ses écrits laisse échapper un discours qui, s'il n'est pas franchement mystique, en prend dangereusement les intonations. À l'instar de certaines mystiques telles que Marguerite d'Épinat[119] par exemple qui, dans ses vœux de religion, s'engage à « [...] ne cherch[er] jamais aucun contentement, ni plaisir, ni satisfaction dans la vie temporelle; mais [qui] lorsque le Sacré-Coeur de Jésus [lui] en procurera, [elle] les acceptera dans son amour en renonçant intérieurement à tout le reste [...] », Jeanne R* affirme qu' :

> *[elle] aime Dieu ardemment, de toutes les forces de [s]on âme et [qu'elle] l'a prouvé en acceptant la mort à [elle] même au Cloître, en brisant [s]a volonté, en [s]'immolant à son Bon Plaisir, en [s]'attachant qu'à Lui Seul en dépit de tout .*
> (5b-1933)

Contrairement à ce qu'elle a d'abord déclaré oralement à ses médecins, l'écrivante allègue que le Sacré-Cœur, la Vierge Marie ou Dieu lui parlent directement :

> *[...] je suis énormément aimée au Ciel, {du}le Sacré Cœur me l'a dit à la Cathédrale de Montréal - [...]*
> (4-1934)

> *[...] "Il faut que tout soit réparé - Je ne suis coupable en rien " m'a dit la Sainte Vierge le 27 Mai dernier. [...]*
> (6-1934)

---

[119] Vial, Paul, *Marguerite d'Épinat (1734-1794) : Une mystique forézienne victime de la Révolution*, Coll. « Du Bicentenaire de la Révolution », Lyon, Éditions Lyonnaises d'art et d'histoire, 1989, p. 30.

> *[...] Et c'est Dieu lui-même qui me le dit, Celui qui est le Vengeur de l'Opprimé, Celui auquel j'appartiens de toutes les forces de mon âme [...]*
> (1-1939)

Précisément, et à l'instar des modèles qu'elle a trouvés en Sarah Bernhardt puis en Jeanne d'Arc pour faire valoir, respectivement, son talent de comédienne et la portée de sa Mission, l'écrivante va s'appuyer sur l'exemple de mystiques célèbres pour donner plus de poids à son récit, allant jusqu'à comparer sa propre destinée aux destinées de ces saintes :

> *[...] Tu devrais lire 2 pages par jour de la vie de Ste Thérèse de Lisieux en parfaite conformité avec ce que je t'écris* – (2-1933, lettre à l'une de ses sœurs)

> *[...] Pour mieux vous en convaincre Docteur, lisez la vie des Saints ou celle de Histoire d'une âme écrite par elle-même, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus qui a eu le même Directeur Spirituel que moi.*[120] *la vie de Gemma Galgani*[121] – (2-1934)

> *[je suis] une voie spirituelle en dehors de l'ordinaire, telles que celles des Bernadette Soubirous, des Ste Marguerite Marie, des Ste Thérèse et des Ste J d'Arc [...]*
> (2-1933)

De toute évidence, Jeanne puise une aide précieuse dans l'enseignement religieux qui a été le sien. Cette instruction va lui fournir les thèmes principaux de ses écrits, le canevas sur lequel elle va broder très librement avec beaucoup d'opportunité. L'échec de son noviciat n'a pas remis en cause sa foi, ni sa très grande piété. Ainsi, et malgré le fait qu'elle n'ait pu se résoudre à suivre la discipline de la vie en congrégation, elle tient à faire remarquer que ce n'est pas seulement *[...] l'habit qui fait la religieuse [...]* (7-1933), et que l'on peut très bien *[...] arriver à ce degré d'Union avec le Christ même sous l'Habit mondain [...]* (N.d.7) :

---

[120] Jeanne R* fait ici référence au Père Pichon, comme je l'ai déjà mentionné.

[121] « [...] Sainte Gemma Galgani a gravi tous les échelons de la vie spirituelle sans jamais avoir mis les pieds dans un cloître; [...] exemple exceptionnel d'une séculière appelée à la vie contemplative et dont l'exemple témoigne de la difficulté de s'unir à Dieu dans la vie du monde. » Gobry, Yvan, *L'expérience mystique*, Paris, Téqui, 1985, p. 68.

> *[...] Malgré mon grand désir de me faire religieuse cloîtrée pour correspondre à ma vocation religieuse, je n'ai pu persévérer [...] - Trois fois je suis entrée au cloître, aimant les austérités, n'aimant pas le monde, que Dieu Seul Docteur; [...] J'ai dû me résigner à faire ma vie religieuse dans le monde, sans être du monde, ce que le monde ignore.[...]* (1-1934)

De son avis, il est ainsi tout à fait possible de suivre une *[...] vocation de religieuse d'Amante du Christ dans le monde* (7-1933), de consacrer entièrement sa vie à Dieu sans entrer forcément dans les Ordres. Comme les premières religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, l'écrivante s'inspire de : « [...] la vie voyagère de la Vierge qui n'a pas été cloîtrée, qui a gardé la solitude intérieure au milieu de la vie quotidienne ordinaire.[122] »
Fille spirituelle de Marguerite Bourgeoys, Jeanne, de par sa vocation pour l'enseignement, dont la Sainte Vierge est la protectrice (*[...] ce don* [pour l'enseignement] *qui vous vient de la Sainte Vierge [...]* (4-1943))[123], inscrit ainsi très clairement sa carrière dans les traces de celle qui fût la fondatrice, en 1658, de la Congrégation de Notre-Dame à Ville-Marie :

> *[...] On ne serait guère étonnée ici que je sois visitée et confessée par Mg Bourgeoys que j'aime tant, par ses Filles dont la mentalité est si large et la culture si relevée. C'est chez elle que j'ai reçue ma formation intellectuelle et religieuse, aussi je suis assurée qu'Elle ne négligera rien pour rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu par Marguerite Bourgeoys en laquelle j'ai une confiance illimitée parcequ'elle a été l'Epouse véritable du Christ* – (7-1933)

La zélée

En bonne pratiquante, et avec une assiduité hors du commun, Jeanne affirme avoir célébré toute sa vie le sacrifice du Christ par l'intermédiaire de la communion : *[...] Je communie quotidiennement depuis l'âge de 23 ans* - (8-1933). Elle insiste particulièrement sur le fait qu'en mettant fin à sa liberté d'observance, son internement à l'asile la place dans une

---

[122] Lambert, Thérèse, *Marguerite Bourgeoys, éducatrice (1620-1700) Mère d'un pays et d'une église*, *op. cit.*, p. 39.

[123] Jeanne R* fait référence à la protection que lui procure la Sainte Vierge dans plus de 15 de ses textes : 5 et 5c-1933; 3, 3bis et 4-1934; 2-1936; 2, 4-1940; 4-1943; 4-1945; 6-1946; 2-1947; N.d. Mère A, C et E.

situation fâcheuse, empêchée qu'elle se retrouve de pouvoir suivre une pratique confessionnelle hebdomadaire :

> *[...] Il me tarde d'aller me confesser en ville pour pouvoir communier, privée que je le suis ici de ma liberté de conscience que possèdent les autres malades de se confesser à qui elles veulent, après 35 ans de Communions quotidiennes et 23 mois de cloître - Il me tarde d'aller communier, Docteur et d'avoir la liberté de me confesser à qui je veux Docteur* – (N.d.6a)

> *[...] Moi qui me confesse toutes les Semaines et qui n'y est pas obligée, communiant tous les jours* – (N.d. Mère A).

Comme il était d'ailleurs d'usage courant à cette époque au Québec, Jeanne ne manque jamais de faire état de sa fidélité à l'Église catholique en spécifiant, par exemple, au début de ses lettres parallèlement à leur datation, le nom des saints qui sont commémorés ces jours-là : *[...] Fête de l'Immaculée Conception, 8 décembre 1933 [...]* (19-1933); *[...] Vendredi, Fête de Notre Dame des Sept Douleurs [...]* (1bis-1943); *[...] Fête de la Toussaint, 1^er^ Novembre 1943 [...]* (6-1943 et 1-1947); *[...] 19 mars / Fête de St. Joseph [...]* (8-1946). Elle fait référence également à l'autorité de ses représentants qu'elle considère comme *[...] des âmes rayonnantes d'intelligence [...]* (5b-1933). Le *Père Pichon*[124] ou le *Père Tricot, Prédicateur de Notre Dame* (4-1933), l'ont tous encouragée à persévérer dans sa vocation : *[je dois réaliser] tout le bien que le Bon Dieu attend de moi dans la Société, entrevu par le Rév. Père Pichon,[...]* (5-1939). Ces derniers, à l'en croire, soulignent l'aspect tout à fait remarquable de sa vocation : *[...] Quoique exceptionnelle, en dehors même de l'ordinaire votre voie, me disait l'Abbé Tricot, est très claire, très nette, vous n'avez qu'à la suivre* – (6-1934). Jeanne renvoie à la compréhension et aux encouragements de l'abbé Tricot dans plusieurs textes.[125] Le Pape lui-même serait prêt à homologuer le projet sur lequel elle travaille, ce qui confirme, à ses yeux, le bien-fondé de sa quête :

---

[124] Le nom du Père Pichon est cité dans 10 autres textes : 2 et 7-1933; 2 et 3-1934; 6-1939; 1-1940; 1 et 6-1943; 6-1946.

[125] Il s'agit plus précisément de 15 lettres : 5b, 5c, 7, 8, 9a, 11, 15, 16bis et 19-1933; 2, 3 et 5-1934, N.d.3 ; N.d. Europe a et c.

> *[...] Je quitterai le Canada directement pour Rome, là où Dieu me veut, pour faire bénir tout ce que j'ai sur moi, tout ce que m'a apporté comme Documentation Les Canadiens Français de québec et de Montréal. Cette bénédiction du St Père leur portera bonheur ainsi que sur notre pays. Sa Sainteté la bénira au nom de Dieu désireux d'en faire une Histoire Sainte [...]* (6bis-1934)

Jeanne affirme son lien avec l'au-delà en dehors d'une vie ecclésiastique, manifestement consciente des conséquences et des dangers qu'elle encourt :

> *[...] Peut-on croire une chose pareille mon Révérend Père ? Je suis Folle tout d'un coup " Elle se dit l'Épouse de Dieu" pour n'avoir appartenue à Dieu - toute ma vie- voilà le motif que le Dr. Rosaire mon frère, ma sœur Annita ma famille [...] s'est servi pour se débarrasser de moi, [...]* (N.d. Europe a)

Subséquemment, Jeanne s'applique à associer sa destinée à celle d'une Missionnaire qui, en bonne prosélyte s'est employée à répandre la foi par l'entremise de son activité artistique : *[...] j'ai ramené des âmes à Dieu en montant sur la Scène pour la conquête des âmes, des âmes qui ne s'étaient pas confessées depuis plus de 20 ans* – (8-1933) :

> *[...] Tel fut le motif de l'Appel du Sacré Cœur, pour le cloître en 1905 me conseillant, dans le monde, de consacrer mon talent à la gloire de Dieu et à la Conquête des âmes* – (3-1934)

Ce prosélytisme a-t-il été encouragé par son Église ou bien émanait-il d'une résolution personnelle ? À cet égard, rappelons que parmi l'ensemble des supports de papier utilisés par Jeanne se trouvait, en provenance de l'Oratoire St-Joseph, une invitation à une fête en l'honneur des « Zélateurs et Zélatrices ». À cette occasion seront :

> [...] salués avec joie la présence des amis de l'œuvre et spécialement des personnes qui se sont dévouées à répandre les Annales. Après avoir été à la peine, il est juste que nos propagandistes soient à l'honneur.[126]

[126] 4-1940, voir Reproduction 20.

Cette invitation lui avait-elle été adressée personnellement ? Loin, en tout les cas, de faire preuve de la modestie qui caractérise à l'ordinaire l'existence de ceux et celles qui répondent à des vocations exceptionnelles[127], Jeanne étale derechef sa bonté, sa générosité, son dévouement :

> *[...] Le Consul de France m'écrivait : Melle R. " On abuse de votre bonté et de votre crédulité -" Je suis bonne, très bonne, je ne veux que le bien que donner des âmes à Dieu, les ramener à Dieu, telle est ma vocation sur la terre – [...]* (5b-1933)

> *[...] Je prépare un superbe petit début sur la Scène pour une Œuvre de Charité [...] J'ai décidé de prêter mon Concours comme Diseuse et Artiste Dramatique pour les Œuvres de Charité tout cet hiver* - (6-1943)

> *[...] J'ai toujours fait une Oeuvre Nationale Française au Canada, au prix de grands sacrifices,* [...] (5-1934)

Finalement, elle sublime sa propre souffrance au profit de la défense de tous ceux et celles qui sont victimes d'iniquité :

> *[...] Je ne suis rien, moins que rien, abîmée dans mon néant- et j'en suis heureuse et je m'offre au Père Eternel pour satisfaire à la Justice divine qui m'a inspirée de prier, la première fois que je suis allée à la Chapelle, pour tous ceux qui avaient été placés ici par injustice* – (6bis-1934)

L'Épouse de Dieu

Dépassant la symétrie qu'elle a tenté de tracer entre son existence et celle des saintes célèbres de l'Histoire, Jeanne finira par relier directement sa destinée à celle du Sacré-Cœur. Elle estime pouvoir se comparer à lui : *[...] comment voulez-vous qu'après avoir subi une persécution intense qui s'est développée durant 12 ans n'ait eu pour résultat que d'obtenir*

---

[127] « [...] Je ne dirai jamais aucune parole qui tende à me glorifier, pas même à me justifier ou à me consoler auprès de quelque personne que ce soit, si ce n'est lorsque le Sacré-Cœur de Jésus me l'inspirera pour les porter à son amour; et alors, je le ferai avec réserve, me le proposant toujours pour modèle et dans le dessein de me conformer à sa sainte volonté. », se promet, par exemple, Marguerite d'Épinat. Vial, Paul, *Marguerite Épinat (1734-1794)*, *op. cit.*, p. 31.

une ressemblance plus parfaite avec le Divin Maître [...] (5-1947). Tous deux, en effet, n'endurent-ils pas le même martyre pour le bien de l'humanité ?

> *[...] Dieu [...] vous demande de me reconnaître comme une grande martyre, dans le chemin de la Sainteté, [...]. Il n'y a que moi qui peux écrire ce que je vous écris Docteur - Ce moyen donc, doit mettre fin à la crise et régénérer l'Humanité par la Sainteté qu'il aime d'un amour incompréhensible, tout comme au jour où il versa tout son sang pour elle ! Il n'en est pas à sa première preuve.* (6-1934)

Elle proclame aussi s'être entièrement donnée au divin[128], dès son plus jeune âge, devenant son [...] *Épouse dans le monde* au détriment de son propre plaisir, *[...] je suis une âme privilégiée aimée de Dieu parce que j'ai eu le courage et la générosité de marcher sur mon cœur dès l'âge de 18 ans [...]* (7-1933). Si elle met ainsi de l'avant combien son consentement à faire le [...] *Sacrifice des affections humaines* (5b-1933) pour être l'épouse de Dieu n'a pas été chose facile à endurer, c'est aussi parce que l'évocation de cet aspect de sa relation avec le *Père Eternel* (6-1947) va lui permettre de « récupérer » à son avantage le martyre engendré par la décision de sa famille. Comble de l'ironie, l'internement prouve sa normalité :

> *[...] Ma mère qui est venue me voir m'a avoué que j'avais été ici internée parce que l'on m'avait jugée Anormale étant l'Epouse de Dieu - Toute âme consacrée à Dieu est l'Epouse de Dieu - Mais parait-il(?) l'Epouse de Dieu c'est une âme qui entre se faire religieuse dans un couvent - Or Je viens de donner la plus grande preuve, par cet internement, que j'ai accepté avec la plus parfaite Soumission Docteur, que je suis Normale et la Véritable Epouse de Dieu* – (9bis2-1933)

Au passage, elle se grandit aux yeux de ses interlocuteurs potentiels :

> *[...] Est-ce par envie, par jalousie que vous avez été placée ici par votre famille ? J'ai répondu que je ressentais un bonheur immense de pardonner, respirant une grande atmosphère de Sainteté* – (1-1934)

---

[128] [...] *moi qui suis l'Épouse du Christ, qui n'a jamais appartenu à d'autres qu'a Dieu* [...] (5b-1933)

La prégnance de son éducation religieuse se manifeste, on le constate de nouveau, dans la récupération qu'elle propose de ses tourments. Pour elle, comme pour le pauvre pécheur, la souffrance est rédemptrice et la douleur supportée avec résignation, une grâce :

> *[...] Hier soir, Samedi, j'ai rencontré une âme d'Élite de la Communauté dont j'ai été l'édification qui m'a dit : Melle R*, humainement parlant, c'est une criante injustice de vous avoir placée ici, il faut que vous ayez fait quelquechose de très bon, de très grand dans votre vie pour que Dieu ait permis cette terrible épreuve " [...].*
> *[Dieu a permis la terrible épreuve de St. Jean de Dieu], Docteur, non seulement pour ~~vous~~ prouver à tous, que l'on peut arriver à ce degré d'Union avec le Christ même sous l'habit mondain, mais aussi pour prouver que ma vie est celle d'une martyre. J'ai préféré l'acceptation de gravir ce calvaire, boire un fiel des plus amer en toute Soumission pour que Dieu soit glorifié, non sans désintéressement toutefois, je l'avoue, Dieu mesurant toujours la grandeur de la Consolation à celle de l'Épreuve."* (N.d.7)

Pour ce Dieu rédempteur et qui s'intéresse de près à son destin, Jeanne déclare amplement son amour : *[...] J'aime Dieu ardemment, de toutes les forces de mon âme [...]* (5b-1933). Plus encore, elle clame l'amour que ce dernier, en retour, lui voue :

> *[...] Vous n'êtes pas sans comprendre combien je suis aimée de Dieu ? En retour il n'y en a pas comme moi qui l'aime sur la terre et encore ce grand amour me vient de lui - - Comme il M'aime ! - - Comme je suis aimée de Dieu - - [...]* (6bis-1934)

Une nouvelle fois ici, la dimension érotomaniaque du discours de Jeanne s'entend au sens où Bastie et ses collègues l'ont définie : « [...] L'érotomanie peut être considérée comme une forme particulière de mégalomanie qui consiste en la surestimation délirante de l'intérêt supposé porté à sa propre personne.[129] »

C'est que, de cet Amour avec un Dieu qui la protège depuis toujours, l'écrivante entend tirer certains avantages : cet amour la dispenserait, par exemple, d'assumer matériellement sa vie :

> *[...] Dieu m'avait dégagée de la question matérielle confiée à d'autre qu'à moi Dieu m'avait défendu d'en prendre la responsabilité l'ayant confiée à Qui de droit Docteur –* (2-1934)

---

[129] Bastie, Y., Bleandonu, G., et Chabrand, P., « L'érotomanie passionnelle » in *Annales médico-psychologiques, loc. cit.*, p. 319.

> *[...] Vous savez que chez moi c'est la question spirituelle qui conduit tout et que la question matérielle est basée sur la question spirituelle [...]* (1-1944)

Argument hélas incompris ! Tout autant que l'argument suivant : Jeanne, convaincue que Dieu ne la veut pas à l'asile (*[...] Dieu ne [pouvant] vouloir en dehors du bon sens [...]* (16bis-1933)), expose à ses interlocuteurs qu'en la détournant de sa voie, ceux qui l'enferment ne la punissent pas elle, mais bien Dieu lui-même, véritablement affligé par la situation réservée à son *Épouse* : *[...] Dr. mettez donc fin à cette persécution perpétuelle qui offense si gravement le Bon Dieu.* (4-1946). Elle prie ainsi la Mère Ste-Faustine de faire tout ce qui est en son pouvoir pour venir la libérer de l'hôpital afin que *[...] tout soit dans l'ordre et conforme [aux] desseins [de Dieu] sur moi, selon ses vues à Lui et non les nôtres. Autrement, Il en aurait tant de chagrin [...]* (7-1933). Elle évoque encore la désapprobation de Dieu à l'égard de son internement en intimant l'ordre à son médecin de lui signer sans plus de délai sa libération :

> *[...] Vous n'avez donc qu'à Signer mon congé Docteur et cette fois c'est un ordre de Dieu - Personne n'a droit sur moi, j'appartiens à Dieu de toutes les forces de mon âme et Dieu lui-même vous demande de signer à l'instant même mon congé [...]; n'approuvant pas le piège qui m'a été tendu, [...]* (15-1933)

En échange, elle prédit le bonheur à ce médecin qui voudra bien l'aider :

> *[...] Je ne saurais vous décrire les joies que vous allez connaître, que votre vie, si heureuse qu'elle ait été, ne vous a jamais données - Prenez cette décision que vous offre le Sacré Cœur par moi qui veut faire de vous un homme heureux au Ciel et sur la terre, [...]* (4-1934).

Il est possible, à ce point de l'analyse, de constater combien l'écrivante a usé avec à-propos et conviction, de la religion catholique à travers ses institutions et ses représentants, à travers ses figures saintes, à travers son Dieu. Elle disait avoir été visitée dès l'âge de deux ans par le Seigneur lui-même, *[...] Le Bon Dieu me parle depuis l'âge de 2 ans Docteur* – (1-1962); attendrissant détail sur cette relation privilégiée qu'elle prétendait entretenir avec le Divin, une relation que l'enfermement lui a donné l'occasion d'exalter dans une langue aux accents empreints de mysticisme.

Si, parmi les griefs retenus contre leur sœur pour obtenir son internement, les membres de la famille R* avaient particulièrement pointé son mysticisme, Jeanne cherchera, comme elle le fera pour l'ensemble des reproches incriminants qui l'ont conduite à l'asile, à en faire une composante de sa plaidoirie d'une manière indirecte mais néanmoins très appuyée. Son mysticisme qui s'exprime en « délire mystique », selon la terminologie de ses médecins, est un élément parmi d'autres dont l'écrivante se parera, s'emparera, par le truchement de l'écriture, dans l'espoir sans cesse renouvelé d'inverser le cours de sa vie de recluse.

3.5 Conclusion

Les citations illustrant l'étude des thématiques qui traversent les textes de Jeanne proviennent majoritairement de textes qui datent d'avant 1940. De bonne présentation dans l'ensemble, ces textes sont rédigés dans une syntaxe intelligible et leur lecture en est d'autant plus facilitée que la fonction phatique y est bien assurée.

En revanche, cette même analyse dans les textes datant de 1940 à 1950 s'est avérée malaisée : la demande implicite de reconnaissance, fil de liage du discours global qui se déployait, plus ou moins jusqu'en 1940, à travers une pluralité de thèmes et une organisation syntaxique compréhensible dans l'ensemble, s'exprime dès lors dans une langue plus confuse. Les thèmes de prédilection apparaissent encore, mais de manière brève, simplement allusive, et si la thématique du rapport au Divin s'y impose, c'est dans une organisation syntaxique bouleversée, quasiment impénétrable. Néanmoins, ces écrits cherchent à assurer le contact avec leur destinataire (ou est-ce une illusion ?) : les questions s'y multiplient mais ce sont majoritairement de fausses questions interro-négatives [...] *Je ne puis pas demeurez*[sic] *ici éternellement, n'est-ce pas ?* (5-1947). D'abondantes adresses y sont lancées au Docteur Noël, devenu l'interlocuteur favori[130]. Elles scandent en excès le corps des lettres. Ainsi dans le manuscrit 8-1946, par exemple, le Docteur Noël est invoqué, en moyenne, toutes les quatre lignes.

[130] Cet aspect du rapport à l'interlocuteur sera plus amplement analysé dans le quatrième et dernier chapitre : « Libération et reconnaissance : de la lettre au récit de Jeanne ».

Enfin, que dire des toutes dernières lettres écrites en 1952, 1954, 1960, 1962, 1964 que Jeanne adresse aux successeurs du Dr Noël, les surintendants *Loignon* (1-1952, 1-1954, 1-1962), *Berthiaume* (1-1960), *Pannacio* (1-1964), les médecins qui ont effectivement été les responsables de l'asile de St-Jean-de-Dieu, respectivement à partir de 1952 et de 1964[131] ? Restée alerte, malgré son âge avancé[132] et la durée de sa réclusion, Jeanne démontre qu'elle est en pleine possession de ses moyens, manifestant une connaissance évidente des différentes figures d'autorité qui se succèdent à l'asile. De plus, elle indique avec précision aussi bien les noms des surintendants que ceux des Supérieures religieuses : *[...] Le Bon Dieu leur demandant de me donner ma place sur les Autels avant que Mgr. Ch. arrive – Ce sont la Rév. Sœur Rose de Viterbe*[133] ; *La Rév. Sr Marie Horace*[134] *et la Sup. actuelle, Sr. Émile d'Alexandrie.*[135] Ces lettres de la dernière période d'écriture donnent l'impression d'une certaine maîtrise. Elles sont d'abord toutes assez bien présentées. Certaines sont jalonnées de repères temporels vérifiables qui concernent par exemple la durée de l'internement de leur auteure : *[...] il y aura 27 ans que je suis à St. Jean de Dieu le 4 mai 1960* [...] (1-1960). Elles réfèrent également à sa *[...] Pension de Vieillesse*[136], et à l'actualité de l'environnement immédiat de Jeanne (noms des médecins et des religieuses). Elles présentent, avec force phrases exclamatives (nominales ou autres), un discours condensé – de correction inégale – dans des lettres très courtes (1 à 2 pages retranscrites) :

---

[131] *Cf.* Comité du Centenaire de Saint-Jean-de-Dieu, *Un héritage de courage et d'amour ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe (1873-1973)*, *op. cit.*, p. 114.

[132] En 1952, Jeanne a déjà 70 ans ; en 1964, elle a 82 ans.

[133] Il s'agit de la 10ième supérieure, de 1933 à 1939, supérieure que Jeanne R* a particulièrement investie : [...] *Jusqu'ici je n'ai rencontré que Sœur Rose de Viterbe pour me comprendre, j'en aurai une autre avant longtemps Dr* [...] (2-1943) et à laquelle elle fait référence dans les manuscrits 1-1936, 4-1939, N.d.2.

[134] La Sœur Marie Horace a été la 11ième supérieure de l'hôpital de 1939 à 1945.

[135] La sœur Émilie d'Alexandrie a été la 12ième supérieure de 1945 à 1951. Pour toutes ces références aux Supérieures religieuses de l'asile, *Cf. Un héritage de courage et d'amour ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe (1873-1973)*, *op. cit.*, p. 87 et p. 116.

[136] 1-1952, 1-1960, 1-1962.

Longue Distance ! Mérites Enormes ! Publicité Mondiale conçue par le Sacré Cœur de Montmartre de toute Eternité ! – (1-1954)

"Obéissez ! Soumettez-vous ! Faites la Volonté de Dieu ! - [...] La Communauté demande si le Dr. Loignon est décidé de me laisser partir aujourd'hui ! Nullement besoin de lui ! [...] (1-1954)

Toutefois, et au-delà de ce cadrage, ces dernières lettres du corpus donnent surtout à appréhender l'ampleur du délire mystique et du délire de grandeur réunis dont souffre Jeanne R*, comme le laisse à entendre l'extrait de texte suivant :

[...] La France Républicaine est intervenue en faveur de ma Sortie définitive [?], retarder d'une journée ma Sortie, mon Départ pour l'Europe, s'est agraver[sic] son salut éternel et sa situation - Je n'aurais jamais dû être internée à St - Jean de Dieu en Missions Providentielles et comme Propriétaire de l'Ile de Montréal - (Voulez-vous) Veuillez donc me libérer de St. Jean de Dieu avec mon Habeas Corpus, avec le Clergé de France et {l}La France Républicaine aujourd'hui, pouvant partir seule, sans Désertion, n'ayant de permission à demander à personne pour m'assurer mon Eternité Bse et celle de deux cent vingts Cardinaux Romains dont j'ai reçu la Bénédiction – (1-1952)

Pour terminer, j'avancerai que les thématiques qui sillonnent les textes de Jeanne (sa famille, sa vocation, son rapport à Dieu), se présentent comme une rencontre de l'histoire singulière et de l'histoire collective, comme des « rendez-vous aux multiples visages » pour reprendre l'expression de Lise Maurer[137]. Récits dont « [...] la trame se déplie à la manière des rouleaux de l'Apocalypse mêlant strates historiques et visions »[138], les textes de Jeanne proposent, on l'a vu, une galerie spectaculaire de personnages célèbres provenant aussi bien d'un temps révolu – Jeanne d'Arc, Sainte Thérèse de Lisieux, Mgr Bourget et Mère Gamelin,

[137] Maurer, Lise, *Le "Remémoirer" de Jeanne Tripier*, Coll. « Travaux d'asile. Monographie », Ramonville Saint-Agne, Érès, 1999, p. 14.

[138] *Ibid.*, p.14.

Marguerite Bourgeoys – que du monde canadien-français et français des années trente, qu'il soit culturel – Georges Bellerive, l'avocat Joseph Droin, généalogiste[139], Sarah Bernhardt, Raphaël Duflos, Albert-Lambert – politique – Athanase David, Alexandre Taschereau, A. H. Deloges – ou religieux – Mère Sainte-Anne, Mère Sainte-Faustine, le Père Pichon, Mgr Charbonneau, le Frère André. À l'instar de Jeanne Tripier, « [...] une femme du commun ouverte à son temps, une femme avertie », Jeanne R* en offrant « [...] un témoignage rare, une manière biaisée de dire l'histoire », est à sa façon « [...] la radiophonie du siècle »[140]. Comme d'autres sujets internés, elle « [...] assume une fonction de révélateur, cristallisant certains "traumatismes" de l'histoire sociale de manière à en produire une interprétation personnelle qui nous renseigne, en retour, sur les dénis, les refoulés collectifs de l'univers auquel ils appartiennent. »[141]

S'immerger au cœur (Chœur) des thématiques a permis de connaître le chemin de vie de Jeanne R* et/ou sa « légende personnelle ». En s'adressant d'abord à sa famille et à ses amis ensuite aux médecins de l'asile, elle entreprend de faire admettre qu'elle peut très bien *[...] continuer [son] chemin comme par le passé*[142]. Dans ce dessein, l'écrivante s'évertue à faire une récapitulation aussi exhaustive que possible de ses activités professionnelles passées, comme de celles à venir, au long de résumés qui utilisent amplement la forme répétitive et le ton emphatique. Au final, la scriptrice présente son travail comme étant d'une importance capitale dont les retombées profiteraient à tous... pourvu qu'elle soit libérée le plus tôt possible ! On peut présumer que le rapatriement puis l'enfermement qui mettent un terme à ses rêves et à ses espoirs, tout cela combiné à la maladie mentale dont il est dit qu'elle souffre, laissent Jeanne dans un état psychologique précaire, dissocié. Sa production

---

[139] Ce généalogiste chez lequel Jeanne, écrit-elle, devait être engagée, est cité dans les manuscrits 1bis et 2-1943. Notons que les Archives Nationales détiennent une généalogie datant des années 30 qui avait été commandée à Maître Droin par une famille réputée de Montréal qui porte un nom similaire à celui de Jeanne. En introduction à cette entreprise, il est expressément spécifié que la branche de la famille à laquelle appartient Jeanne ne fera pas partie du projet.

[140] Maurer, Lise, *Le "Remémoirer" de Jeanne Tripier*, *op. cit.*, p. 10.

[141] Nevert, Michèle, « Les manuscrits asilaires de Saint-Jean-de-Dieu (1873-1950) », projet de recherche, 1992.

[142] Formulations extrêmement redondantes dans textes de Jeanne R* ; en effet, on la trouve dans plus de 60 manuscrits.

scripturale, composée dans la solitude, peut paraître par bien des facettes plutôt mystérieuse. Pour Jeanne R*, pourtant, cet ouvrage a valeur de production authentique. Oblitérant la distinction entre elle-même et les autres – ce n'est pas moi qui souffre, c'est ma famille, mon pays, l'humanité, Dieu même, selon une progression significative de son atteinte psychique – Jeanne sublime son expérience de déréliction en s'inscrivant dans un rôle social et professionnel, en s'auto-proclamant l'Élue de Dieu, en s'inventant finalement, par son récit, une position centrale qui lui accorde la possibilité de métaboliser le rejet qu'elle subit mais dont, jusqu'à la toute fin, elle persistera à croire qu'il n'est que temporaire :

> *[...] Le 27 Avril dernier, le Ciel m'a apparu au plafond pour m'envoyer à Lourdes en vue de mon Salut Eternel comme Libératrice de la Patrie Française, sachant seul que je suis encore vivante à l'Hôpital - St- Jean-de-Dieu de Montréal* – (1-1964)

S'originant aussi bien à des souvenirs réels qu'à des souvenirs imaginaires intimement tressés, le délire de l'écrivante trouve à s'exprimer par le biais de thématiques allant du plus intime au plus universel. « [...] le délire d'interprétation », de constater Jacques Lacan au terme de son étude du cas « Aimée », « [...] est un délire du palier, de la rue, du forum[143] », « [...] Nécessité de s'insérer, sans cesse, dans une fonction », remarque pour sa part Lise Maurer[144] (à propos de Jeanne Triper). Ces observations théoriques peuvent s'appliquer à Jeanne R* : en effet, ne parle-t-elle pas de sa place au sein de sa famille, de sa fonction au sein de la société canadienne française, de son rôle auprès de l'humanité entière, de sa position de choix auprès du [...] *Père Éternel*[145] ?

Ces thématiques sont présentées dans des arrangements diversement modulés qui donnent la vedette à telle ou telle d'entre elles, mais ce sont bien toujours les mêmes sujets qui sont remâchés, ruminés, ressassés, telles des « scies épistolaires »[146] . Cette sempiternelle reprise des thèmes, qui fournissent la matière des écrits, façonne un courrier qui tourne sur

---

[143] Lacan, Jacques, *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité* (1932), Paris, Seuil, 1975.

[144] Maurer, Lise, *Le "Remémoirer" de Jeanne Tripier*, *op. cit.*, p. 154.

[145] 6bis-1934, 6-1947, 1-1954.

[146] Selon l'expression de Flaubert que cite Beugnot, Bernard, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », in *Actes du colloque de Cerisy*, 1987, pp. 27-38.

lui-même, qui est tourné sur lui même, et qui ne réunit pas les conditions nécessaires à l'établissement d'une véritable correspondance. Dialogue de sourds, courrier en souffrance, les interlocuteurs ne répondent pas aux lettres de Jeanne : est-ce qu'une telle correspondance aurait joué un rôle autre que « communicationnel » dans son économie psychique ?

CHAPITRE IV LIBÉRATION ET RECONNAISSANCE : DE LA LETTRE AU RÉCIT DE JEANNE

Plume à la main, Jeanne R* stigmatise la jalousie de ses frères et sœurs, la non-responsabilité de sa mère, déplore la disparition prématurée de son père, pointe son rapport privilégié avec Dieu, rappelle ses accomplissements passés et ses réalisations à venir pour faire ressortir le gaspillage de talents que représente son « incarcération » ; de fait, dans treize de ses textes, Jeanne parle de l'asile comme d'une prison : *[...] Pardonnez-moi de vous dire de vous faire entrevoir un petit coin de la prison de St. Jean de Dieu - - -* (9-1934) *[...] après dix ans de captivité douloureuse* [et injuste] *à St. Jean de Dieu – [...] j'ai été enterrée vivante [...]* (5-1943). On peut noter également que l'évocation de la durée de son internement est renouvelée jusqu'à la toute fin dans le courrier de Jeanne. L'écrivante tient à ce sujet des comptes très exacts. Ce constat récurrent dit à lui seul la peine qui l'engendre : [...] *il y a un mois que je suis ici aujourd'hui* – (8-1933, 25 mai 1933); *[la souffrance] que je porte depuis 8 longs mois* [...] (18-1933, 15 novembre 1933); [...] *Il y a treize mois que cela dure.* (6a-1934, n.d.); [...] *5 ans - 4 mois de martyr[sic] à St Jean de Dieu* [...] (5-1939, 21 août 1939); *[...] 8 ans 8 mois d'Internement illégal [...].* (2-1942, n.d), etc.

Tous les thèmes convergent vers une même supplication qui est celle d'être libérée le plus tôt possible de l'asile. Dans la première partie de ce chapitre, il s'agira d'examiner la manière dont l'écrivante agence son discours pour faire aboutir sa demande de libération. Comme nous l'observerons, cette demande nous conduira à soulever les problématiques liées aux conditions d'internement avec lesquelles Jeanne a dû composer.

4.1 L'internement

Les souffrances de l'enfermement

Quel que soit le thème abordé, Jeanne souffre dans sa chair et dans son âme. Elle fait comprendre cette douleur à ses correspondants en évoquant des *[...] Supplices et des tortures physiques et morales* (15-1933) qu'elle est condamnée à subir du fait d'un internement d'autant plus exaspérant qu'elle n'est *[...] ni un cas d'hôpital encore moins d'alliénation* [sic] *mentale [...]* (9-1934) :

> *[...] J'ai dit au Dr Richard que je ne pouvais plus porter les Salles. Dortoir. Réfectoire que je n'avais plus la force de vivre dans ce milieu grotesque, qui n'est pas un lieu de repos pour moi, mais de tortures et de supplices.* (N.d.14)

L'écrivante met au service de ses affirmations une écriture qui dresse de sa situation des tableaux vivants grâce à l'utilisation d'un vocabulaire alarmant : *[les autres malades] étaient renversées au Suprême degré [...]* (4-1939), *[...] j'ai été maltraitée à Ste Anne ignominieusement* [...] (5-1934), *[...] ce milieu grotesque [...].* (N.d.14), *[...] j'en frémis d'horreur* (5-1934) ; grâce également à l'usage de quelques mots dont la familiarité détonne avec son langage choisi habituel, *[...] coffrée à la salle, le corps en pourriture [...]* (5-1934), *[...] on m'a attachée par la patte [...]* (5-1934).

Jeanne R* rapporte à son médecin, et ce à plus d'une reprise, les sévices qu'elle endure à l'hôpital de la part de gardiennes malveillantes : *[...] Trop de mauvaise volonté, trop de mauvais traitements de la Sr. Jeanne Eugénie Dr. [...] elle me traite inhumainement [...]* (N.d.2). Dans une lettre dramatiquement explicite, elle fait état de la violence dont elle pâtit :

> *[...] J'ai dit [...] que je ne méritais pas d'être traitée aussi grossièrement, aussi brutalement- Puisque nous sommes des grossières dit G.*[1] *Damphouse, vous allez venir dans la chambre du fond - G. Houle et elle et Sr Alphonse –R m'ont mis la Camisole - Je ne pouvais plus respirer - J'ai eu des violents battements de Cœur, [...] J'avais la gorge sèche, la langue d'une telle sécheresse, qu'elle demeurait pendante - J'ai demandé de l'eau, mes jambes se dérobaient sous moi, les dents me claquaient dans la bouche, je tremblais de tous mes membres et je suis tombée comme une masse sur le parquet. [Je] frémis d'horreur Docteur en vous décrivant ces horreurs - sur moi – n'étant ni un cas de Camisole, de cellule - [...] J'ai demandé à me coucher, elles n'ont pas voulue - elles m'ont attachée par la patte, (maltraitée une femme comme moi, quelle horreur Docteur - - -) durant une journée entière, sans rien me donner pour les malaises que j'avais – [...]* (5-1934)

Elle déclare à un médecin qui la visite, que « [...] les sœurs veulent l'empoisonner et la faire mourir[2] ». Elle informe également ses docteurs, par écrit cette fois, que les gardiennes cherchent à l'humilier publiquement : *[...] Elles m'ont traînée dans cet état jusqu'au Dortoir, et là, seulement elles m'ont enlevée la Camisole, Gard. Damphouse m'avouant qu'elle voulait que je sois vue en Camisole, de tout le monde, dans le Corridor.* [...] (5-1934). Lorsqu'elle réclame des attentions pour améliorer son ordinaire, dénonce-t-elle, on la persécute :

> *[...] Parce qu'elle m'a prêté un oreiller, la Sœur Officière m'a fait une Scène ce matin en me disant d'aller me faire soigner à Sept Douleurs où l'on m'a (très brutalement) fait une vie monstrueuse. J'ai chancelé, je suis venue le cœur faible et énervée. [...]* (6a-1934).

> *[...] Trop de mauvaise volonté, trop de mauvais traitements de la part de Sr. Jeanne Eugénie, Dr... Même privée de me faire griller du pain ce que je digère le mieux - Elle a dit hier soir, qu'elle ne s'occuperait que des travaillantes - Si je ne travaille pas tout comme avant que je tombe malade, c'est que je n'en ai pas la force, ce n'est pas le manque de bonne volonté chez moi, comme vous le savez Docteur, elle me refuse même des pâtes alimentaires, du bouillon... même du bouillon, Dr, elle me traite inhumainement – [...]* (N.d.2)

---

[1] « G. », pour « Garde ».

[2] A.M.1; note du 18 octobre 1933.

D'autre part, elle exprime fréquemment son mécontentement quant à la médiocrité de la nourriture qui lui est servie à l'hôpital : *[...] la nourriture commune des Salles m'[a] toujours rendue malade* - (N.d.2). Ce régime est lamentable autant d'un point de vue gustatif que nutritionnel :

> *[la pension] qu'on donne aux animaux parfois fricassée sûre, viande gâtée, pain moisi, etc --- jamais de viande, de beurre, de'œufs, de lait, de bon café, de bon thé. Ce qu'on nous donne nous fait parfois vomir, [...]* (2-1936)
>
> *[...] jamais de bon bifteck [...]* (9a-1933)

Aliments insipides et repas monotones que viennent heureusement égayer les bons petits plats que sa mère lui fait parvenir à l'asile durant, vraisemblablement, la première année de son internement : *[...] Au nom de ma Mère je vous invite à manger de ses bons pâtés aux huîtres et au poulet avec " Bertha" qu'elle a Seule le secret - ils sont délicieux* – (N.d. Mère F). Il reste que la pitance administrée à l'asile est d'autant plus *[...] atroce* (N.d.14) qu'elle ne correspond pas à ses besoins :

> *[...] Je n'ai mangé que du pain et du beurre depuis 5 mois. Alors qu'anémique comme je le suis, je devrais avoir une nourriture très* ***soutenante***[3] *[...]* (N.d.12).
>
> *[...] depuis 5 mois, je n'ai pas mangé de viande – [...]* (N.d.14).

De fait, cette misérable alimentation lui cause bien des désagréments comme elle s'en plaint à son médecin :

---

[3] J'ajoute les caractères gras pour signaler qu'il m'a fallu chercher la définition de ce terme dans un dictionnaire qui contient « [...] les mots du langage populaire des Canadiens » : « Soutenant : Qui calme l'appétit et assure une dépense normale d'énergie » dans Belisle, Louis-Alexandre (compilé par), *Dictionnaire Belisle de la Langue Française au Canada*, Société des Éditions Leland, sous « Soutenant, ante », p. 1212. Intéressée par ce « canadianisme » dans un ensemble de textes où leur présence est quasiment nulle, je me suis fait la réflexion qu'au-delà d'une question de subsistance physique, c'est aussi et surtout peut-être un réconfort et un appel à l'aide que Jeanne lance à des correspondants dont elle espère avoir l'appui et l'encouragement : qu'on la **soutienne** dans ses revendications.

[...] J'éprouve de grandes faiblesses à l'estomac, des crampes d'estomac et cela me donne des maux de tête Docteur [...] (N.d.14)

[...] Je ne mange que pain et beurre – Antérite sur Antérite[sic] – (N.d.1)

Jeanne préfère jeûner plutôt que d'ingurgiter les denrées qu'on lui propose à l'hôpital, *[...] après dix ans d'Internement [...], de privations, de jeûnes incessants etc, [...]* (1-1943). Du coup, elle est tenaillée par la faim : *[...] je souffre horriblement de la faim [...]* (N.d.14), *[...] Je meurs de faim [...]* (N.d.1). La privation alimentaire va entraîner, avec les larmes, d'autres problèmes comme *[...] des maux de tête* (N.d.14), des faiblesses et finalement un épuisement général :

[...] Ne tenant plus du tout, ma faiblesse étant de celle qui m'a conduit jusqu'à l'épuisement qui ne se trahit plus que par des larmes, [...] (N.d.10)

[...] Ce n'est pas de découragement que je pleurs[sic] *mais de grandes faiblesses. Je maigris et je ne tiens plus.* (15-1933)

Aggravant cette situation d'affaiblissement, les médicaments que lui administre le personnel hospitalier, sur ordre des médecins, l'indisposent plus qu'autre chose, comme elle en prévient un docteur :

[...] Vous prévenir [Docteur], vous dire que les toniques qui m'ont été donnés étaient en dehors de ceux prescrits, qu'ils me rendent malade [...] (16bis-1933)

[...] Je me sens épuisée - Les toniques que l'on m'a donnés m'ont donnée de l'appétit, m'ont fait manger, quantité de pain je suis toute boursoufflée [sic] , mal à l'aise - Je fais de l'Anémie grasse, pas de sang - [...]
(1-1934)

[...] Dans la nuit du 21 au 22 Février, ne dormant pas, j'ai demandé à la Garde-Malade de nuit de me donner quelquechose[sic] *pour dormir pas de Bromédia, que cela me donnait des crampes d'estomac - elle m'a donné du Sirop Codéïne, qui m'a rendu malade, j'ai sommeillé la bouche ouverte le lendemain je ne tenais plus, éprouvant des malaises. On n'a pas voulu que je reste coucher*[sic] –
(5-1934)

Qui plus est Jeanne affirme que ces traitements lui ont fait développer une maladie de cœur, une indisposition cardiaque d'autant plus regrettable que cet organe était en parfait état de marche avant qu'elle ne soit internée :

> *[...] Aussi ai-je perdu beaucoup de ma Santé jusqu'à contracter une maladie de cœur - Je prends encore de la Spartenne 3 fois par jour - Alors que j'avais le cœur Si bon quand je suis entrée ici le 4 Mai 1933.*
> (2-1936)

> *[...] J'avais dit au Dr. Larivière, il y avait de cela un intervalle d'un mois que je ressentais de grandes fatigues au cœur, de grandes faiblesses, il m'a répondu : "Vous aviez*(?) *le cœur très bon quand vous êtes arrivée" J'ai dit oui, je suis malade que depuis je suis ici* – (9bis2-1933)

Énumérant l'ensemble des brutalités subies, Jeanne demande réparation au milieu médical et au clergé, comme elle l'a déjà fait, souvenons-nous, avec l'État[4] : *[...] Ayant donc fait Œuvre nationale, je demande à M. le Premier Ministre le remboursement de mes économies dont j'ai tant besoin [...]* (1-1933). Dans chaque cas, elle s'adresse à une figure d'autorité absolue : le surintendant, l'évêque ou le Premier ministre.

> *[...] il vous faut aller chercher v.mêmes [Mgr Charbonneau] pour réhabiliter lui-même une Sainte que vous avez flagellée, crucifiée, déportée, internée, humiliée, écrasée, profanée, calomniée, ~~que~~ vous avez insultée Dr. Noël, fait passer par toutes sortes de tribulations et d'humiliations, compromettant gravement son honneur et sa réputation* – (2-1945)

[4] Voir sect. 3.2., « L'artiste de la parole *(La comédienne)* ».

La contestation

Ainsi, Jeanne tolère très mal d'être enfermée, a fortiori aussi longuement : *[...] Quand je réalise toutes celles qui sont sorties avant moi, que je ne le suis pas encore et que nous sommes d'anciennes connaissances, je réalise que c'est plus qu'incroyable Docteur [...]* (2-1942). Elle estime, à l'instar de certaines malades, et même d'un médecin, qu'elle n'est nullement à sa place dans cet asile :

> *[...] quelques-unes ne purent retenir leurs larmes renversées qu'elles étaient, au Suprême degré de mon retour, me croyant partie en Congé définitif, ce que j'ai toujours demandé, n'étant pas un cas pour ici Dr, [...] parfaitement équilibrée, douée d'une perspicacité étonnante comme me disait le Médecin qui était venu me voir en vue de ma Sortie [...].* (4-1939)

Malheureuse et humiliée de « [...] vivre dans ce milieu [i.e. l'asile] qu'elle juge si sainement [...][5] », selon le témoignage d'un de ses amis, Jeanne enrage d'être à la même enseigne que des [...] *femmes vulgaires et communes.* (8-1933) À plusieurs reprises, elle se distingue de ses compagnes d'infortune :

> *[...] Le Sanatorium se remplissant de malades, on m'a placée dans une Salle de folles, de femmes grossières et vulgaires - j'en avais peur – [...].* (5b-1933)
>
> *[...] J'ai été placée, [...] dans une Salle de folles, de femmes vulgaires et communes, qui s'engueulent perpétuellement, qui lancent des cris de mort, qui font des Scènes terribles [...].* (5c-1933)
>
> *[...] Inutile de vous décrire le supplice, le martyr[sic] quotidien que j'endure [...] depuis que je suis dans une Salle de folles de femmes vulgaires et communes – [...].* (9a-1933)

On la sent outrée d'avoir à partager *[...] la vie, la pension, le règlement de personnes malades, Anormales, sans culture, sans éducation, etc [...]* (1-1934), et davantage encore de se faire traiter avec brutalité par le personnel hospitalier. Orgueilleuse, consciente et fière de la classe sociale dont elle est issue et de l'éducation dont elle dispose, Jeanne juge et rejette

[5] A.L. 9, lettre de l'abbé Gaulthier (14-07-45).

durement aussi bien *[...] les malades vulgaires et communes* que *[...] les sœurs filles de charretiers et d'Ouvriers.*

> *[...] ma famille ignore à quel point j'ai été maltraitée à Ste Anne ignominieusement par les 3 Gardiennes [...] et Sœur Dorothée qui prend sa voix douce avec le Dr de Bellefeuille et sa grosse voix commune de charretier avec les malades [...]* (5-1934).

> *[...] Me faire conduire par des filles de Chartier* [sic] *et d'Ouvrier habillées en Sœur de la Providence pour me Maltraiter davantage. Je n'en ai plus la force* – (6a-1934)

Elle exprime sa souffrance et sa colère avec des termes très forts : *[ma famille m'a] crucifiée, condamnée à l'enfer où je suis depuis 12 ans [...]* (2-1945). Son enfermement à l'asile, en tant que « patiente publique »[6], relève, selon elle, d'un *[...] scandale effroyable qui ne s'est jamais vu et que l'on ne verra jamais Dr. Noël à St. Jean de Dieu - [...]* (2-1945). De fait, la *Charité publique*[7] qui caractérise le mode de son enfermement, soulève son indignation car il contribue, entre autres choses, à l'aggravation de son épuisement général en plus de nuire à sa dignité :

> *[...] Aujourd'hui je n'ai pas la force d'aller plus loin après dix ans d'Internement, de charité publique, [...] dans les conditions illégales qui m'ont été imposées ayant le droit de vivre ma vie et de la gagner comme tout le monde - Adélard - Conditions que je n'ai plus la force d'accepter, [...], que l'on impose aux déshéritées, aux femmes de mauvaise vie* – (1-1943)

Elle est d'autant plus révoltée qu'elle considère être encore tout à fait apte à travailler : *[...] Ici de nouveau à la Charité publique alors que je suis en mesure de gagner ma vie et que l'heure est venue d'organiser mon Année [...]* (4-1939).

Elle s'inquiète de savoir quelles répercussions cet enfermement qui, de son point de vue ne fait qu'abuser des deniers publics aura sur sa carrière et sa réputation :

---

[6] « Patiente publique : [...] dont l'entretien est aux frais de la province et de la ville. » (A.L.4). Voir art. 1.2.1., « Les annexes lettres : une vision opposée de Jeanne (*Les raisons de l'internement)* ».

[7] 4 et 5-1939 ; 1-1943.

> *[...] je ne saurais me résigner [...], à passer aux yeux du public comme étant à la Charité publique, quand tout le monde sait que je suis en mesure de gagner ma vie avec les talents que le Bon Dieu m'a donnés et les études approfondies que j'ai faites en Europe [...]* (4-1939).

Mais ce qui l'affecte sans doute le plus, c'est de songer que d'autres solutions auraient pu être considérées par une famille qui compte dans ses rangs, *[...] deux frères de médecins et une sœur de garde-malade* (N.d. Mère G). Après tout, s'indigne-t-elle, sa *[...] famille ne vient pas se reposer à St. Jean de Dieu quand elle est fatiguée [...]* (1-1934). En attendant que les siens, réalisant leur erreur, prennent les dispositions qui s'imposent pour la faire libérer, Jeanne continue de s'irriter de ne pas être *[...] traitée comme une personne respectable mais comme un reste de prison.* (1-1944). Elle récrimine qu'elle est *[...] enfermée sans respirer l'air comme en prison [...]* (N.d. Mère B), qu'elle est *[...] punie par le Docteur Noël qui [lui] interdit d'aller sur le terrain alors* qu'*[elle]* n'a plus que l'air qu'*[elle] respire pour tenir à la vie [...]* (16bis-1933).

[...] assez Normale pour défendre ma cause (N.d. Mère G), fait-elle valoir à son médecin, Jeanne s'applique à démontrer avec éloquence que sa place n'est nullement à l'asile, *[...] Il fallait avoir recours à la ruse, au mensonge, autrement, je n'aurais pas été acceptée. [...]* (6-1939). À l'instar des allégations de ceux qui ont tenté de dépeindre l'horreur de leur internement, les propos de Jeanne pourraient être envisagés « [...] comme une arme contre le pouvoir et un appel à la justice. »[8] Tout comme eux, Jeanne critique les conditions inhumaines que lui impose son enfermement dans un hôpital psychiatrique. Elle dessine les contours d'un contexte asilaire où règne, on l'a vu, la violence entre les malades, mais aussi entre le personnel soignant et les patients. Elle dénonce la nourriture exécrable de l'asile, l'inutilité de la médication et l'insuffisance du suivi des médecins traitants. Tel un démon plongé dans de l'eau bénite, Jeanne se cabre, accuse, plaide, fait tout pour attirer l'empathie de ses interlocuteurs. Ses textes cherchent ainsi à provoquer chez ces derniers horreur et

---

[8] Tilkin, Françoise, *Quand la folie se racontait. Récit et antipsychiatrie*, *op. cit.*, p. 161. Dans cet essai, l'auteure travaille à partir de témoignages publiés d'interné(e)s dans la seconde moitié du 20ième siècle en France dont ceux de Valérie Valère, 1978, *Le pavillon des enfants fous*, Martine Desmonts, 1980, *Tortures psychiatriques à Genève*, Jean-Maurice Cervetto, 1978, *Quatre ans dans l'enfer des fous*.

répulsion : *[...] vous n'auriez pas le courage de tremper vos lèvres à la coupe amère que l'on m'a présentée, que j'ai bue, qui a pris le reste de ma santé [...]* (N.d.14) ; *[...] je suis parfois d'une pâleur livide, terne, une pâleur de Cadavre parfois – [...]* (1-1934). Plus largement, elle s'applique à faire ressortir les conséquences catastrophiques, pour elle, comme pour l'humanité au complet[9], de l'expérience douloureuse que constitue son internement : une grande et prometteuse artiste délaissée, un talent méconnu ou bafoué, une âme damnée. La dénonciation est d'autant plus vive quand elle établit l'arbitraire de son internement, uniquement motivé, rabâche-t-elle, par *[...] l'aigreur, la haine, la méchanceté* et *[...] la jalousie [de ses frères et sœurs]* (8-1933) ; *[...] j'ai été enterrée vivante par antipathie, envie et jalousie de la part de ma famille. [...]* (5-1943). Il reste que la scriptrice n'aura de cesse d'écrire, durant 27 années, pour tenter de faire entendre à ses interlocuteurs l'erreur déplorable dont elle s'estime, jusqu'à la toute fin, la grande victime. Insistant sur sa probité et sur sa très grande générosité, Jeanne rappelle l'importance de ses accomplissements et des abnégations auxquelles elle a consenti toute sa vie pour le bien de son pays. Déterminée à démontrer le gâchis que représente sa mise au ban de la société, elle produit un témoignage accablant contre St-Jean-de-Dieu, sa *prison*, son *enfer* (2-1945), un endroit qui n'est qu'un *[...] lieu de tortures et de Supplices* (N.d. Europe b).

La demande de libération

Question essentielle qui donne corps à l'ouvrage de Jeanne, la demande de libération a été croisée plusieurs fois déjà au cours de notre travail. Nous en avons fait état, entre autres, lorsqu'a été abordée la question du volume de la production des textes en fonction des années[10]. À ce sujet, on a remarqué que le rythme de production était particulièrement intense la première et la deuxième années de l'internement, soit en 1933 et 1934 ; constat identique à l'abord des congés temporaires, soit en 1939 puis en 1943, deux périodes durant

[9] *[...] L'Humanité sera sauvée par une âme de qualité choisie par Dieu pour apporter la paix dans le monde entier - et vous êtes cette âme, ma chère Enfant, me disait mon Directeur Spirituel [...]* (8-1933)

[10] Voir art. 1.1.2., « Aspect quantitatif et périodicité ».

lesquelles pointait encore pour la scriptrice une perspective de délivrance. De fait, les textes de ces années-là sont, pour l'essentiel, construits autour de la demande de libération, un thème qui, à d'autres époques, nous a paru s'estomper au profit de thématiques différentes. Quoi qu'il en soit de ces divisions, il est possible d'avancer que la demande de liberté demeure le prétexte, l'impulsion impérieuse à la base de la production des textes et de l'écriture de Jeanne.

À un premier niveau, l'écrivante s'appuie sur sa santé pour justifier sa libération ou en indiquer la nécessité. À un moment, c'est précisément parce qu'elle est en pleine santé qu'elle la revendique. Parce qu'elle est apte à travailler et en *pleine maturité de [son] talent [...]*, elle peut subvenir à ses besoins, redevenir autonome matériellement et donc socialement : *[...] et ce serait aussi bien plus dans votre intérêt de me rendre ma liberté d'aller gagner ma vie puisque j'en ai l'intelligence et la santé, [...]* (N.d. Mère B). Dans cette optique, Jeanne souligne bien qu'elle avait et qu'elle a toujours en puissance, un corps plein de vigueur qui n'attend que la liberté *[...] pour déployer ses ailes [...]* (3bis-1934) et reprendre du service :

> *[...] Je suis dans la force de l'âge [...]* (N.d.20)[11];
>
> *[...] Puisque j'ai la santé de travailler après les dernières preuves données, Docteur, il est beaucoup plus normal de reprendre ma vie normale que d'être au repos que je pourrais consacrer au travail.* (N.d. Mère C)

Plus tard cependant, et en désespoir de cause, c'est parce que sa santé décline que s'impose la nécessité d'une libération immédiate. Parce que l'asile, loin de soigner, voire de guérir, rend malade, (*[...] Comme Santé- je défaille(?)- 10 mois d'Internement qui a détruit ma Santé - Arrivée ici en pleine santé, en plein épanouissement* – (3bis-1934)), Jeanne insiste pour que lui soit accordé un repos hors des murs de l'asile :

---

[11] Jeanne R* mentionne ce fait dans 4 autres lettres : [...] *Je suis en pleine maturité de mon talent* [...] *et dans la force de l'âge* (18-1933) ; [...] *Mon martyr* [...] *doit prendre fin en vue de la réalisation de l'avenir, à la force de l'âge que je le suis, [...]* (6-1939) ; [...] *L'Art tout comme l'Amour n'a point d'âge – Je suis dans la force de l'âge, en pleine maturité de mon talent.* (N.d. Mère A et N.d. 19).

[...] Je vous demande d'avoir la bonté de me permettre d'aller me reposer pour refaire ma santé altérée pour avoir été placée à St Jean de Dieu Docteur. Je suis d'une morosité telle, pour avoir souffert plus que mes forces, que la moindre contrariété (qui sont toutes ici, hors de bon sens) me donne des battements de cœur que je ne puis contrôler, [...] (N.d.14)

À mesure que se prolonge l'internement, il est possible de distinguer diverses phases à ce plaidoyer d'élargissement (au sens carcéral du terme) : de l'incrédulité du début, à une sorte d'auto-justification de sa présence entre les murs de l'asile en passant par la colère et la révolte, Jeanne semble très graduellement se faire une raison. Ainsi, dans la plus grande partie de ses écrits (jusqu'en 1946 au moins), elle ne peut croire qu'une femme comme elle, si talentueuse et si dévouée, puisse se retrouver enfermée :

[...] je suis une âme privilégiée, aimée de Dieu,[...] et emmenée ici comme Folle pour avoir été fidèle à ma vocation, destinée que je le suis à devenir une ^{grande} *Sainte* - (5b-1933)

[...] Je n'ai jamais passer pour une Idiote Maman, mais pour une femme très intelligente et talentueuse, magnifiquement douée – [...] Je faisais énormément de bien - ce qui a décidé le clergé lui-même de m'envoyer en Europe pour cultiver mes talents [...] pour gagner également ma vie et la vôtre et non pour les enfouir, les enterrer à St Jean de Dieu une fois cultivés – [...] (2-1936)

Devant l'immobilisme de la situation, on sent bien que l'exaspération qui couve[12] finira éventuellement par l'emporter sur son scepticisme :

Monsieur le Docteur - Est-ce le bon moment de venir vous trouver ? Plus tôt, c'eut été vous prendre à la gorge bien que j'en avais grande envie – (12-1933)

Il reste que ces sentiments de colère ne durent qu'un temps. Après plus ou moins une dizaine d'années « d'emprisonnement », Jeanne utilise une stratégie différente de défense, faisant ressortir par exemple, sa très humble soumission :

[12]Le dossier médical souligne à plusieurs reprises, l'irascibilité de Jeanne : « [...] agressive à mesure que grandit la certitude de sa mission et du grand rôle qu'elle doit remplir. » (A.M.1, 1933) ; « Jeanne a égratigné Mme S*, elle a frappé à la figure Melle M* sans motif. » (A.M.3, avril 1946)

> *[...] Combien il me tarde d'aller vous rencontrer au Bureau après un an de martyr[sic] à la Salle de Notre Dame du Sacré Cœur, ajouté aux précédents acceptés avec patience et résignation chrétienne* – (1-1940)

> *[j'ai subi] la persécution des Salles depuis 12 ans, comme vous le savez Dr. avec* une *patience et une résignation chrétiennes* - - (4-1946)

Sans jamais véritablement se résigner à son sort, Jeanne va chercher néanmoins à mettre de l'avant les raisons qui expliquent sa présence entre les murs de l'asile ; encore qu'il s'agisse moins de problèmes qu'elle poserait à la société que du sacrifice auquel son destin la conduit :

> *[...] ayant échoué ici Dr. Noël que pour faire de grandes Choses comme me l'ont dit, dès mon arrivée à St. J de Dieu le 4 Mai 1933, les Âmes d'Elite de la Cté, qui ne me connaissaient pas, qui ne savaient rien de moi, mais vraiment inspirées de Dieu ! "Melle R*, m'ont-elles dit, il faut que le Bon Dieu vous demande de grandes choses pour permettre une aussi terrible épreuve humainement parlant, c'est la plus monstrueuse des injustices !"* (6-1946)

Il semble ainsi que Jeanne ait tenté d'aménager une existence un tant soit peu plus acceptable. Il est remarquable, à ce sujet, de souligner combien sa demande de libération est présentée comme une demande collective. Ce sont les médecins eux-mêmes, avance-t-elle, qui l'engagent d'abord à requérir auprès des siens une adresse afin de pouvoir, est-elle bien persuadée, lui rendre immédiatement sa liberté, (*[...] Les Médecins signeraient mon congé si j'avais un pied à terre assuré* (8-1933)). Sa mère demanderait aussi que Jeanne soit libérée : *[...] cette liberté que me prie de vous demander ma Mère - [Vous allez] la prier de venir me chercher [...] elle viendrait tout de suite[...]* (1-1934)). Plus encore, c'est l'au-delà qui requiert sa délivrance :

> *[...] Voulez-vous, [...] ce que le Sacré Cœur, la Sainte Vierge et St. Joseph vous demande, de me ~~trave~~ faire demander pour me traverser et me libérer définitivement V. m. de St. Jean de Dieu [...]* (6-1946).

De tous, c'est Dieu peut-être qui exige avec le plus de vigueur sa libération :

[...] La Volonté de Dieu est que je quitte définitivement St Jean de Dieu, que j'aie la liberté d'aller gagner ma vie, de faire mon chemin tel que Dieu veut que je le fasse, [...] (8-1934)

[...] Dieu [...] a été gravement offensé par mon Internement comme folle à St Jean de Dieu quand je ne l'ai jamais été. (2-1936)

[vous ne pouvez] me garder une minute de plus ici contre la volonté de Dieu après 12 ans d'internement illégal, criminel et Sacrilège qui a très gravement offensé le Bon Dieu [...] (3-1946)

Ce qui frappe, c'est l'emploi du singulier et celui du pluriel pour faire référence à différents types de liberté. Lorsqu'elle parle de la liberté au singulier, il faut lire qu'elle veut qu'on lui accorde sa liberté en la laissant partir sans délai de l'asile, *[...] Les Médecins à qui j'ai demandé ma liberté [...]* (8-1933) ; *[...] signer à l'instant même mon congé, [...] me donner la liberté [...]* (15-1933). Cet emploi du singulier comme pour renforcer l'idée d'une délivrance définitive est remarquable surtout dans les nombreux textes des premières années, à savoir ceux de 1933 à 1936. À partir de 1939, ce sont plutôt « ses libertés » qu'elle réclame, autrement dit la possibilité de pouvoir agir à sa guise, de pouvoir vaquer à ses occupations[13] comme elle l'entend, c'est-à-dire sans toutes les contraintes qu'impose l'internement :

*[...] je vous écris donc aujourd'hui pour vous demander <u>toutes mes libertés</u> [...], [...] ma Belle Sœur, Mad. Ros. R*me quitta, [...] en me promettant de s'occuper de moi, [...] en me disant qu'elle était allée voir Sr. Supérieure pour lui demander tout au moins ma chambre et mes libertés [...]* - (4-1939)

[...] A mon retour à St. Jean de Dieu, je devais être retournée à ma chambre de repos à Ste Elizabeth avec toutes mes libertés [...] comme une Pensionnaire Privée. (6-1940).

Il est notable que l'utilisation du pluriel ait précisément lieu au retour de son premier congé temporaire (juillet 1939). Comme si Jeanne, plus ou moins consciemment et irrémédiablement marquée par cette expérience douloureuse (celle du premier internement

[13] Avec insistance, Jeanne demande le droit de faire ses devoirs religieux : *[...] Il me tarde d'aller me confesser en ville pour pouvoir communier, privée que je le suis ici de ma liberté de conscience que possèdent les autres malades de se confesser à qui elles veulent, [...]- Il me tarde d'aller communier, Docteur et d'avoir la liberté de me confesser à qui je veux Docteur* – (N.d.6a)

bien entendu, mais celle aussi du cuisant retour à l'asile[14]), ne tablait plus réellement sur une sortie définitive et ne pouvait octroyer au mot « liberté » que le sens d'une relative autonomie au sein de l'asile.

En 1946 cependant, dernière période d'écriture durant laquelle le mot « liberté(s) » apparaît encore dans les manuscrits, on assiste à un chevauchement entre, d'un côté, la signification du mot lié à son emploi au singulier (quitter l'asile) et de l'autre, celle liée à son emploi au pluriel qui dessine, nous l'avons suggéré, une certaine résignation inconsciente de sa part. En effet, et même si Jeanne continue de réclamer sa sortie de l'hôpital comme une revendication de sa liberté, elle ne peut toutefois la concevoir sans la présence, en elle, de l'asile, en la personne symbolique du surintendant :

> *[...] Ne contre carrez plus les plans divins après avoir été internée contre la volonté de Dieu Dr. Noël, ~~rendez-moi~~ appelez-moi tout de suite ce matin pour me rendre ma liberté de reprendre tout de suite avec vous, ma carrière Artistique avec Mgr. B. et Mère G. avant de quitter St. J de Dieu avec vous ce matin Dr. Noël, interrompue par la force, contre ma volonté et celle du Bon Dieu* – (5-1946)

[14] *[...] Le renversement des malades de me voir revenir ici escortée de trois polices, sachant que ~~j'étais~~ je suis ~~d~~'une personne distinguée, me mêlant de mes affaires, ne faisant de tort à personne, jamais de manquements au prochain, d'une conduite irréprochable [...]* (4-1939)

4.1.1 La question de la folie

Une question étrangère à Jeanne

Jeanne, qui vit à une époque où les contestations d'internements arbitraires à l'asile psychiatrique ne font pas encore l'objet de débats passionnés, ne peut s'appuyer que sur elle-même pour défendre sa cause. À ce sujet, Françoise Tilkin a fait ressortir combien les témoignages de certains internés psychiatriques de la fin des années soixante en France se trouvaient relayés par les déclarations d'autres malades ou encore par les réflexions novatrices de médecins propagateurs de l'antipsychiatrie :

> [...] Les antipsychiatres ont montré que la psychiatrie est responsable d'une partie de la souffrance du fou, et l'asile semble à beaucoup l'aspect le plus noir de cette psychiatrie malfaisante. Les récits d'internement nourrissent les thèses des uns et des autres. Ils y parviennent à leur manière, sans mise en perspective historique, par le seul récit d'une expérience personnelle, plus ou moins longue, mais toujours limitée. Certes, le narrateur répercute dans son propre témoignage les expériences de ses frères de misère et, a posteriori, il trouve dans les ouvrages psychiatriques (émanant le plus souvent d'auteurs critiques face au système en place), le moyen de garantir et d'élargir ses assertions.[15]

Nul doute qu'avec son habileté de lectrice attentive, Jeanne se serait saisie des raisonnements les plus pertinents de ses comparses d'infortune. Pour s'en convaincre, il suffit de songer à l'inspiration qu'elle a trouvée dans les Mémoires de Sarah Bernhardt ou l'histoire de Jeanne d'Arc pour élaborer le récit de sa propre existence.

Rejetée par sa famille, abandonnée des autorités, Jeanne ne peut compter comme alliés que quelques rares âmes charitables (un de ses frères, un abbé, une amie américaine)[16]. Elles ont tenté de manière sporadique, respectivement en 1939, 1945 et 1950, d'intercéder en sa faveur. Mais, on l'a vu, leur requête a été fermement rejetée[17]. De fait, Jeanne sans aucun moyen de renverser la décision prise à son encontre, prend conscience que seule, elle est bien désarmée : *[...] Je suis seule dans la vie pour l'instant* - (9a-1933), explique-t-elle à un juge puis à son médecin dont elle espère l'assistance ; *[...] Prenez mon intérêt, mon Bon Docteur,*

---

[15] Tilkin, Françoise, *Quand la folie se racontait. Récit et antipsychiatrie*, *op. cit.*, pp. 171-172.

[16] Voir A.L. 7 et A.L.8, A.L.9, A.L.10.

[17] Voir art. 1.2.1., « Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne. (*Témoignages favorables)* ».

toute seule pour arranger ma situation et entre quatre murs, [...] (10-1933). C'est seulement en 1952 qu'elle réalise qu'elle a des droits. Elle invoque, en effet, le recours à une procédure légale, celle de l'*habeas corpus* (1-1952), pour hâter sa libération : « [...] Normalement, un patient qui estime avoir été injustement privé de sa liberté peut avoir recours à une procédure légale, appelée *habeas corpus*, en vertu de laquelle tout citoyen peut faire tester par la cour la légalité d'une détention.[18] »

Mais sans doute, l'évocation de cet ultime recours arrive-t-elle trop tard. On peut, de fait, s'interroger sur le déficit de ses facultés mentales – mais comment pourrait-il en être autrement après 20 ans de réclusion asilaire ! – à la lecture de ce qu'elle affirme parallèlement à cette demande de recours en justice :

> *[...] Je n'aurais jamais dû être internée à St - Jean de Dieu en Missions Providentielles et comme Propriétaire de l'Ile de Montréal - (Voulez-vous)*[Veuillez donc] *me libérer de St. Jean de Dieu avec mon Habeas Corpus, avec le Clergé de France et {l}La France Républicaine [...]* (1-1952)

Durant tout son internement, Jeanne ne s'est jamais sentie proche des malheureuses qu'elle côtoie à l'asile. Nous l'avons dit, elle se dissocie catégoriquement de ses compagnes d'infortune qu'elle juge *[...] grossières* (5b-1933), [...] *vulgaires et communes* (9a-1933). On est frappé par la répétition de la même expression *[...] une Salle de folles, de femmes grossières et vulgaires* (5b-1933 ; 5c-1933 et 9a-1933). Comme si, à ses yeux, la caractéristique de ces femmes était bien davantage sociale et culturelle que de l'ordre de la pathologie. Ne serait « folle » en fait, que la salle du même nom, c'est-à-dire celle qui contient toutes ces femmes... Il est évident que la scriptrice n'accepte pas de reconnaître sa folie : *[...] Ma situation n'est nullement compliquée. Je ne suis ni un cas d'hôpital encore moins d'alliénation*[sic][19] *mentale [...]* (9-1934). Dans ce sens, elle accuse les autres (sa famille, le

---

[18] Cellard, André et Thifault, Marie-Claude, *Une toupie sur la tête : visages de la folie à Saint-Jean-de-Dieu*, *op. cit.*, p. 107 (« Injustement » internés).

[19] « Alliénée », « Alliénation » est une des rares fautes d'orthographe présente dans les textes de Jeanne R*. J'ai envisagé de comprendre cette erreur en fonction de deux choses : le refus de sa condition mais aussi, et en regard de la rhétorique persuasive qui définit ses textes, comme un signe du fait qu'elle cherche à se faire des **alliés**, des adjuvants qui se **rallieraient** à sa cause, qui l'aideraient à être libérée...

personnel de l'asile, les autres malades aussi), d'être encore plus fous qu'elle : *[je suis] plus Normale que ceux qui m'ont [...] calomniée [...]* (N.d. Mère A) ; *[...] Décidément, c'est ma famille qui n'est pas normale.*(N.d.20) ; *[...] Si les Sœurs sont folles, moi je ne le suis pas* – (6a-1934). De cette manière, elle conteste à sa famille comme au personnel soignant toutes compétences pour juger de sa maladie mentale. Notons que durant les interrogatoires déjà, ce processus de mise en cause de l'autorité des siens était à l'œuvre. Après que les médecins aient questionné Jeanne sur ses « révélations », ils lui demandent pourquoi, à son avis, sa famille l'a conduite à l'asile. Elle répond : « [...] Parce que je n'ai pas voulu prendre de chambre en dehors de chez moi . J'avais écrit tout ça à Rosaire, mais le côté spirituel lui échappe – » (A.M.2).

Si Jeanne refuse de donner crédit au jugement de son entourage quant à sa démence, on ne peut avancer pour autant qu'elle dénie catégoriquement le problème. On voit plutôt qu'elle cherche à relativiser la chose non sans quelque bon sens, puisque selon elle, *[elle est] Normale en autant qu'on peut l'être [...]* (N.d. Mère B). On pourrait faire plutôt l'hypothèse d'une sorte de détachement de sa part devant la question de sa folie quand elle énonce qu'elle est sous le coup d'une erreur de diagnostic où l'on confond problème de santé et maladie mentale, (*[...] Mon état de santé ne me permet pas de me faire traiter comme une démente [...]* (N.d.2)), hôpital général et hôpital psychiatrique : *[...] je suis placée par [mes frères et sœurs] dans un Asile d'aliénées plutôt que dans un Sanatorium ou à la montagne [...]* (N.d. Mère G). Ainsi et au pire, elle serait épuisée, fatiguée physiquement : *[...] J'ai de nouveau le Cœur horriblement fatigué, c'est tout à fait en dehors du bon sens et de la raison qu'une Normale soit placée avec celles qui ne le sont pas ou qui sont fatiguées Docteur* – (5-1934). Aussi, lorsque très occasionnellement, elle fait quand même état de sa folie, c'est, tout au plus, pour pointer l'erreur médicale :

> *[...] j'ai été jugée Anormale Docteur - [...] on m'a laissée avec le linge, la robe des Folles, traitée comme Folle - Tout ce que je disais ne valait rien - J'ai été traitée dérisoirement Docteur* (14-1933)

> *[j'ai été traitée] [...] comme l'un des pires cas de surveillance, comme vous le savez, Dr, depuis le 4 Juillet 1939, enfermée à la Salle du matin au soir comme une Idiote, habillée et traitée comme telle, [...]* (5-1940)

Pour interpréter cette attitude, nous reprendrons à notre compte les observations que Françoise Tilkin propose dans son essai intitulé *Quand la folie se racontait. Récit et antipsychiatrie* : « [...] Que l'on soit dit fou, que l'on soit en proie à un désarroi mental ne rend pas moins douloureuse, ni moins risquée, la confrontation avec la folie »[20]. Remarquant une constante dans les récits d'internement étudiés, Tilkin avance que pour ces victimes d'enfermement asilaire, il s'avère souvent être une question de survie psychique que de dresser une barrière de protection entre elles-mêmes et le reste de la communauté qui les accuse. À leur instar, Jeanne ne désigne-t-elle pas les autres malades ou les fomentateurs de son internement comme étant les véritables aliénés ? C'est que, comme l'a finement souligné Monique Plaza, « [...] Le moi [...] ne peut supposer la folie qu'en dehors de lui : c'est la base de son narcissisme [...] La folie n'est elle pas le négatif de l'identité ? »[21].

> *[...] Vous devez comprendre Maman le martyr[sic] d'une âme, d'une personne comme moi, d'une parfaite dignité de vie, Normale en autant qu'on peut l'être, avoir été placée en parfaite santé que je l'étais avec des folles, des démentes agitées, persécutées, qui sacrent, qui blasphèment, toutes les insultes et outrages reçus, privée de nourriture sitôt rentrée ici, le soir même, enfermée sans respirer l'air comme en prison, contrainte en pleine santé que j'étais, vous le savez vous- même. Normale, a[sic] partager la vie, le règlement, la pension des malades tout comme si j'étais malade* – (N.d. Mère B)

Une question en suspens

Au terme de ce relevé de ce que pense – ou ne pense pas – Jeanne de sa démence, de la manière surtout dont elle s'arrange de cette question, le problème du diagnostic d'aliénation reste entier. Si je ne l'ai abordé que de biais jusqu'à présent, c'est en grande partie parce que cette énigme n'était pas au centre de mes préoccupations. En effet, il m'est apparu délicat de réduire la production scripturale de Jeanne au symptôme d'une quelconque pathologie mentale sans courir le risque d'empiéter sur le terrain de la psychiatrie. J'aimerais mentionner ici l'application que j'ai mise à ne pas considérer le cas de Jeanne à l'aune des

---

[20] Tilkin, Françoise, *Quand la folie se racontait. Récit et antipsychiatrie*, *op. cit.*, p. 177.

[21] Plaza, Monique, *Écriture et folie*, Coll. « Perspectives critiques », Paris, PUF, 1986, p. 56.

mentalités actuelles concernant la folie. Comme le rappelle Bastide, « [...] la folie n'est pas un fait –, mais un problème »[22]. À ce point de mon analyse, j'affronte donc la question esquivée jusque là : « Jeanne était-elle folle ou ne l'était-elle pas ? ». Son frère psychiatre, lui, l'affirme et à sa suite, on l'a vu, les psychiatres qui acceptent de la prendre en charge. « Menaçante », « orgueilleuse » « fantasque », tels sont les principaux motifs (tous, remarquons-le, d'ordre comportemental), invoqués pour justifier puis faire durer son incarcération à l'asile. Les médecins ne manqueront pas de reconduire cette perception, soulignant dans leurs rapports qu'elle se croit une grande artiste alors qu'elle n'est qu'une cabotine, qu'elle est agressive avec les autres malades, qu'on ne peut lui accorder des congés, même temporaires, de peur qu'elle ne crée d'autres problèmes. Ils insistent également sur la manifestation chez elle, d'un « délire de persécution » qui s'organise autour des tourments que lui procure sa famille. Mais, si elle est « méfiante et susceptible » (A.L.8bis) envers ces derniers comme envers ses médecins, ce n'est pas sans raison. Nous l'avons signalé[23], c'est un véritable complot qui s'est joué contre elle pour hâter son « placement volontaire » d'abord, puis le maintenir ensuite, malgré l'intervention d'un homme de loi en 1939. À cette occasion, l'avocat circonscrit avec la plus grande perspicacité, je crois, ce qui pourrait être dans les faits, le véritable problème. Dans son plaidoyer, en effet, il relativise l'excentricité de la conduite de Jeanne, en avançant que si elle a des rêves de gloire, ils ne sont pas, au fond, si extravagants que cela, si ce n'est qu'ils sont à toute épreuve. Contrairement aux affirmations de certains membres de sa famille, l'avocat atteste encore qu'elle a un caractère des plus agréable. En d'autres mots, il discrédite, les unes après les autres, les accusations qu'avait pu porter la famille R* pour interner Jeanne. Le défenseur poursuit sa plaidoirie en critiquant vertement la vanité de la famille R*. Gênée à l'extrême par l'habillement peu orthodoxe de leur sœur, par sa propension à importuner des notoriétés du monde politique ou culturel, la famille, selon lui, a trouvé expédient de s'en débarrasser en l'envoyant à l'asile[24] alors qu'il aurait été possible de lui offrir un lieu de repos mieux adapté à sa condition.

---

[22] Bastide, R., *Sociologie des maladies mentales*, Paris, Flammarion, 1977, p. 107.

[23] Voir art. 1.2.1., « Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne *(Rosaire R*, psychiatre avant que d'être frère)*.

[24] « [...] se débarrasser ainsi d'une charge que lui a imposé la nature » (A.L.8).

Comme on le devine ici, le comportement de Jeanne, très excentrique aux yeux de ses contemporains, semble avoir été pris comme l'illustration par excellence de son trouble psychique. Mais qu'en est-il des traces de folie dans les écrits de Jeanne ?

Au niveau de l'écriture, nous avons remarqué une dégradation de la calligraphie comme de la présentation des manuscrits, une détérioration qui comme les redites, pourraient être considérée comme une résistance au marasme dans lequel la plonge son internement. Convaincue, Jeanne resserre sa production autour de la question charnière de la Reconnaissance octroyant à son récit une ligne directrice qui l'organise. Il a été noté, dans ce sens, que l'un des principaux arguments sur lequel elle s'appuie pour justifier sa demande de libération, est la mission de sauvegarde de l'humanité que lui a imposée Dieu, une mission qui sous-tend l'accomplissement d'un destin prodigieux d'artiste et de propagatrice de la culture française[25]. Orgueil énorme certes, ambition excessive aussi, mais qui n'est pas sans pouvoir s'étayer sur des fondements réels : Jeanne ne provient-elle pas d'une famille bourgeoise et à ce titre, ne bénéficie-t-elle pas d'un statut privilégié ? N'a-t-elle pas séjourné effectivement à plusieurs reprises à Paris ? N'a-t-elle pas également des raisons de nourrir des prétentions artistiques, elle qui est si instruite et qui a fait du théâtre ? Et puis, la culture française n'a-t-elle pas besoin d'être transmise dans une contrée francophone aussi éloignée de l'hexagone ? Pour les médecins, les propos de Jeanne trahissent tout simplement l'imagination débridée d'une mégalomane, le discours exalté d'une érotomane qui, après avoir voulu unir sa destiné à celle d'un comte, se proclame l'Élue du Seigneur. Pourtant une fois admis qu'elle est détentrice d'un destin exceptionnel, peu de choses permettent, hors de tout doute, de pointer chez elle une incontestable pathologie mentale. Ainsi l'unique description, dans l'ensemble de ses textes, d'une hallucination visuelle, n'est-elle sans doute pas suffisante à elle seule, pour souscrire sans appel à la thèse des médecins et de la famille quant à son déséquilibre psychique :

[25] Voir sect. 3.2., « L'artiste de la parole » et sect. 3.3., « La porte-étendard ».

> *[...] C'était en Mars dernier, quelques jours avant l'incendie de l'Église St Jacques - le mur de ma chambre était tapissé de croix lumineuses comme le Soleil - Je lève mon store - car c'était au réveil il pleuvait - J'ai cru que c'était les rayons du soleil - il pleuvait - - Six semaines après mon internement le Sacré Cœur manifesta sa Volonté formellement de quitter St Jean de Dieu, ne pouvant refaire ma santé qu'en reprenant ma vie Normale, St Jean de Dieu détruisant {m}la Santé de mon corps et celle de mon âme [...]* (2-1934)

Se pourrait-il que Jeanne confonde simplement, dans un égarement passager, une illusion des sens concernant sa libération, avec la réalité de la volonté divine ? « Pas si folle », Jeanne à l'encontre des sous-entendus touchant à de possibles hallucinations auditives chez elle avait bien précisé à ses médecins qu'en aucun cas, elle n'entendait des voix : « [Dieu] m'a fait comprendre sa volonté - Je n'entends pas ses paroles - C'est intérieurement toujours, pas comme je vous parle moi-même [...] » (A.M.2) [26]. En ce qui concerne l'organisation des thèmes qui parcourent ces textes, il est intéressant, tout au plus, de remarquer que les plaintes physiques de Jeanne sont essentiellement ciblées sur son cœur et son estomac et qu'elles pourraient être envisagées comme des préoccupations hypocondriaques. Ainsi, est-ce un hasard qu'ayant du mal à digérer son internement, Jeanne se sente ulcérée et se plaigne tant de l'estomac ? Y a-t-il hasard encore, qu'Épouse mystique et célibataire, Jeanne investisse avec autant d'ardeur l'organe par excellence de l'amour dans l'imaginaire collectif, à savoir le cœur ?[27] Enfin, si les médecins accusent Jeanne de [...] présenter de nombreuses interprétations délirantes » (A.L.6), c'est que, niant son réel besoin de communiquer, ils ne voient dans ses écrits que la preuve d'un total retrait de sa part dans son monde intérieur. Pourtant l'écrivante démontre à plusieurs reprises, qu'elle n'est pas entièrement déconnectée de son environnement immédiat. Au contraire, elle identifie avec justesse les noms des différentes figures d'autorités (surintendants comme sœurs supérieures) qui se sont succédées durant plus de 40 années à la direction de l'asile, et montre qu'elle reste attentive aux événements de son époque. À cet égard, l'excommunication abusive de Mgr Charbonneau, manigancée par Maurice Duplessis dans les années 1945, n'est pas sans la rejoindre.

---

[26] Voir sect. 3.4., « La croyante *(La délirante mystique)* ».

[27] Amoureuse inassouvie, Jeanne se retire du monde le jour même de la Saint-Valentin, soit le 14 février 1974.

La pratique scripturale de Jeanne R* a sans doute été pour elle un moyen de canaliser, en partie, son agressivité et sa frustration. Pour les médecins, elle reste une preuve éclatante « d'un délire de revendication ». Cependant, il n'est pas inimaginable d'entendre sa réclamation comme le fruit d'une révolte contre l'internement, d'une indignation redoublée par le terrible sentiment d'être damnée pour sa désobéissance involontaire. Dans cette optique, il serait possible de concevoir que le rôle qu'elle se destine dans la protection de l'humanité précédait l'internement. Se retrouvant seule, isolée et tout à coup inutile, Jeanne trouve l'ardeur nécessaire pour mettre de l'ordre dans le flot des émotions qui la secouent : dans ce sens, l'enfermement pourrait être saisi comme un pousse-à-la-création dans la mesure où il lui donne l'occasion de donner sens, par écrit, au sentiment de déréliction qui l'habite.
Cette recherche rétrospective m'a conduite à aborder de manière frontale la question de la folie de Jeanne sans pour autant me permettre de totalement l'élucider. Il reste que jugée folle par ses contemporains, Jeanne n'a pu échapper à son destin d'internée. Au regard du temps, cela seul importe.

4.2 La lettre comme point d'ancrage (d'encrage)

Cette question de l'internement marquée à la fois par les souffrances vécues par Jeanne, et la contestation qu'elle agit, prend comme forme narrative celle de la lettre. Qu'en est-il de cette forme élue par Jeanne et qu'elle maintient tout au long de sa production scripturale ?

Les textes de Jeanne R*, à l'instar de la plupart des textes dévoilés au cours de la recherche dans les archives de l'hôpital psychiatrique de St-Jean-de-Dieu, ne sont pas des textes de commande[28] mais de la « correspondance ». Dans ces missives, les aliénés expriment leurs souffrances sur un mode personnalisé pour attirer l'attention d'un médecin sur leur cas, implorer une libération auprès de leur famille ou d'un personnage en poste d'autorité, dénoncer l'injustice dont ils se sentent les victimes, dépeindre dans une visée explicative, les premiers signes et l'évolution de leurs tourments, etc... Le genre épistolaire, de loin le plus pratiqué et comme élu d'instinct par les « prisonniers » de l'asile constituant dans cette optique un espace singulier d'énonciation. Cet espace, Jeanne R* saura en exploiter les ressources non sans quelque liberté, comme j'en rendrai compte.

Dans son essai sur le langage des aliénés, Jules Séglas avait reconnu un lien inéluctable entre la situation d'enfermement et l'écriture : « [...] l'isolement constitue le plus grand mobile qui pousse les aliénés à écrire. »[29]. Il avait insisté sur la fréquence de l'emploi du genre épistolaire reconnaissant qu'elle posait de manière frontale la question de l'enfermement. Jeanne qui souffre de l'injustice de la situation dans laquelle l'a jetée sa famille et qui se sent atrocement délaissée, le confie justement à son amie Lumina : *[...] Écrire vaut mieux que n'importe quoi [...]* (6b-1933).

---

[28] Dans les années 1900, la patiente Hélène Smith, elle, avait reçu une demande expresse de la part de son médecin, le Docteur Théodore Flournoy (1854-1920); M. Cifali s'est demandé jusqu'à quel point l'attention et la curiosité de Flournoy avaient influencé le développement du délire polyglotte et médiumnique de sa patiente. Flournoy, Théodore, *Des Indes à la planète Mars*, introduction et commentaires de Marina Yaguello et Mireille Cifali, Paris, Le Seuil, 1983.

[29] Séglas, Jules, (1892). *Le trouble du langage chez les aliénés*, *op. cit.*, p. 215.

Curieux destin que connaît le courrier de Jeanne; recueilli et sauvegardé, il n'a pourtant fait l'objet, à l'époque, d'aucun commentaire composé de la part des médecins de St-Jean-de-Dieu. Ces derniers, en effet, semble s'être limités à faire de cette production scripturale une preuve éclatante du délire de leur patiente. De toute évidence, c'est en étayant sa décision sur ses écrits, que le surintendant refuse à l'abbé Gauthier, un ami personnel de Jeanne, une demande de sortie temporaire :

> Montréal, le 18 juillet 1945,
> Monsieur l'abbé,
> J'accuse réception de votre lettre au sujet de Jeanne R*, patiente de notre institution. Celle-ci fut internée il y a au-delà de 12 ans et elle fut déclarée aliénée par les autorités médicales de cette institution. Nous sommes encore d'avis que cet état d'aliénation mentale dure encore.
> Elle se croit toujours l'élue de Dieu, envoyée sur terre pour remplir une mission divine, et se croit douée d'un talent artistique qui la rendra capable de remplacer Sarah Bernard. Encore tout dernièrement, elle faisait parvenir une lettre dans laquelle elle demandait que seul l'Archevêque de Montréal soit celui qui vienne la libérer de cette institution. [...] (A.L.9bis)

Appréhendant, selon ce qu'ils ont pu assimiler de la psychiatrie de leur époque[30], la dangerosité potentielle de Jeanne, les psychiatres de Saint- Jean-de-Dieu ne voient dans sa demande passionnée que le témoignage d'une quérulence[31] qui n'annonce rien de très rassurant pour l'avenir :

> [...] Psychose hallucinatoire chronique évoluant depuis une vingtaine d'années chez une paranoïaque déséquilibrée. Actuellement phase mégalomaniaque - Elle est une Sainte; elle est l'amante de Dieu; elle doit revoir l'histoire du Canada qu'elle mettra à l'écran et épouser un Directeur de Cinéma. Instable et inadaptable, [...] (A.M.1)

---

[30] Ensemble de connaissances dont le frère de Jeanne R* se fait l'écho quand il prévient les siens du danger que peut représenter pour la société Jeanne : « [...] Comme ce genre de délire dont [elle]souffre peut la provoquer à exercer sur les autres des actes de violence ce qui peut arriver quand elle constatera que ces efforts tenaces d'aller en Europe ont été sans succès, dans l'exaltation de sa passion - idée de sa Mission déçue - elle pourra avoir recours à n'importe qui pour arriver à ses fins quand même - elle deviendra excessivement dangereuse [...] (A.L. 4., 27 avril 1933).

[31] « Tendance morbide à rechercher les querelles et à revendiquer des droits imaginaires, caractéristique de certaines psychoses », *Le Petit Robert 1,* 1977, sous « Quérulence », p. 1580.

4.2.1 Le choix de la pratique épistolaire

Les lettres que Jeanne adresse à sa famille, au lendemain de son rapatriement, pourraient laisser à penser qu'une fois enfermée à l'asile, elle aurait renoué avec une pratique d'écriture dont elle usait antérieurement, avec plaisir peut-être, du moins peut-on l'imaginer. La lettre, en ce début du 20ième siècle, étant vraisemblablement – et ce malgré l'essor fulgurant du téléphone[32] – un mode de communication encore très usité.

Ne serait-il pas possible, d'autre part, d'envisager le « choix » que fait l'écrivante du genre épistolaire à l'aune de l'influence qu'auraient exercée sur elle ses médecins ? On se souvient, en effet, de l'importance que ces derniers ont accordé au courrier des internés (criminels ou malades mentaux) sur la foi que « [...] écrire c'est inscrire le vrai » [33]. Dans cette perspective, c'est dire que du point de vue médical, l'écriture trahit la pathologie bien plus que l'oral. Marcel Réja confirme cette constatation dans l'essai qu'il consacre aux modes d'expression caractéristiques des aliénés, quand il signale que :

> [...] Il est constant que l'aliéné, je parle de cas délicats, révélera parfois par l'écrit le fond même de sa pensée qu'il n'eut jamais avouée de vive voix. [...] C'est qu'ici nous touchons à un caractère très important des écrits de malades. Le papier est leur confident et quel confident, patient et docile, à qui l'on peut tout dire, avec qui l'on peut s'épancher à son aise dans une intimité que ne vient troubler aucune impatience, nul sarcasme.[34]

---

[32] En 1914, plus de 237 000 personnes sont abonnées au téléphone, mais la plupart, selon Madame Lise Noël (du Musée Bell, Montréal), appartenant à des classes élevées de la société (hommes d'affaire, médecins ou curés...). Témoignant de cet état de fait, Jeanne R* qui espère l'appui de membres du Clergé et dont la famille compte parmi ses membres des médecins et des avocats, demande dans ses lettres à ce qu'on utilise le téléphone pour lui venir en aide.

[33] Artières, Philippe, *Le livre des vies coupables, autobiographies de criminels* (1896-1909), *op. cit.*, p. 32.

[34] Réja, Marcel (1907), *L'art chez les fous: le dessin, la prose, la poésie, op. cit.*, p. 106.

Les médecins canadiens français, comme le souligne Michel Clément[35], qui allaient compléter leur formation en Europe ont, à n'en pas douter, eu vent de cette thèse concernant l'importance des écrits d'aliénés et l'ont probablement propagée à leur retour ; le surintendant Omer Noël, pour ne citer que lui, « [...] quitta temporairement en 1910 son poste à l'hôpital des aliénés, pour aller parfaire ses études dans les grands hôpitaux de France. [...] ». En 1927-1928, il fit un autre voyage en Europe « [...] allant puiser à la source même de la science médicale [...] les connaissances étendues qu'il possède à un haut degré. »[36]
Pour mémoire, rappelons que le frère de Jeanne, Rosaire R*, psychiatre de son état, a utilisé de façon incriminante les propos de certaines lettres de sa sœur pour la faire enfermer[37]...

Ainsi, durant son internement, les docteurs de St-Jean-de-Dieu ont-ils incité leur patiente à rédiger sa propre autobiographie, le Journal de sa pathologie ou tout autre production intime ? Si aucune invitation de ce type n'est officiellement mentionnée dans le dossier médical, Jeanne indique néanmoins qu'on lui donne la *[...] permission* (9bis2-1933), voire carrément l'ordre, de s'exprimer par écrit : *[...] les Médecins Chefs m'ont permis d'écrire* – (5b-1933); *[...] Ils m'ont dit : Ecrivez à cette Amie-* (6b-1933). Sous le choc de son internement Jeanne clame à l'erreur et appelle à l'aide, *[...] Mère Sainte Faustine, Mère Sainte Faustine à mon secours, à mon secours [...]* (7-1933). Elle veut garder le contact avec l'extérieur, surtout ne pas être oubliée : *[...] Tu leur diras (au besoin) que tu as appris cette terrifiante* nouvelle ~~*nouelle*~~ *par des personnes du monde, et qu'elle est vraie – que je les supplie de venir me voir* – (6a-1933, à son amie Lumina). Elle prend la plume comme on prend les armes pour crier au scandale, une démarche cohérente, au fond, de la part de toute personne qui croit en la valeur de l'écrit, en son efficacité :

---

[35] Clément, Michel, *L'aire du soupçon*, Montréal, Tryptique, 1990, p. 175.

[36] Ouimet, Raphaël, *L'Encyclopédie de l'histoire du Québec*, Montréal, Biographies canadiennes françaises (13ième édition), 1937, sous « Omer Noël, Surintendant de l'Hôpital Saint- Jean-de-Dieu », p. 85.

[37] Voir art. 1.2.1., « Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne. *(Une lecture partisane)* ».

[...] les Médecins Chefs -Noël et de Bellefeuille à qui j'ai demandé de m'en aller, que je n'étais pas dans la rue, que je serais accueillie à bras et à cœur ouverts m'ont dit : Ecrivez -[?] *une certitude, nous signerons votre congé - Je vous ai donc écrit Mère Ste Anne* – (5b-1933)

[à Lumina] *Toi si intelligente, si bonne et si sérieuse, en dehors de ta collaboration, prends tout de suite le téléphonne et met Ta plume à mon service pour sauver la situation* – (6a-1933)

[...] Vous allez inviter vous-même mon frère par écrit de venir cette fois signer un Congé définitif, Dr. [...] lui écrire vous-même de venir me libérer définitivement de St. Jean de Dieu – (2-1940)

Le lien entre écriture et libération s'énonce à plusieurs reprises. Ainsi, durant le premier mois de sa détention, Jeanne, qui se retrouve subitement séparée de sa famille comme de ses amis, va tenter de joindre une pluralité de correspondants à l'extérieur de l'hôpital. Toutes personnes qui, d'une manière ou d'une autre, pourront se faire ses porte-parole, éventuellement ses interprètes, pour contrer, auprès de sa famille comme de l'administration asilaire, la décision qui a été prise quant à son internement :

[À Lumina] Quant à toi ma Bonne Amie, écris au Docteur Noël ce que je viens de te dire [...]; Dis à tous que je m'ennuie à la mort [...]; [...] A tout le monde, tu diras que tu as appris ma rentrée ici par des personnes du monde [...] (6a-1933)

*[À Lumina] Écris à Maman **** rue Brébeuf au nom de toute la famille [...] en leur faisant comprendre [...] que je suis dans la bonne voie [...]* (6b-1933)

[À son ami Étienne] J'espère qu'auprès de Maman, de'Annita ma Sœur, du Docteur Rosaire, mon frère, tu vas pouvoir me défendre ! expliquer la voie spirituelle dans laquelle je suis depuis quelques années (1924) Toi qui m'a toujours comprise comme Artiste, [...] (8-1933)

Jeanne compose ses huit premières lettres à intervalles rapprochés, soit du 17 au 26 mai 1933. Elle les adresse d'abord à l'attention de supérieures de Communautés religieuses : le 17 mai, à la mère sainte Anne[38] (5, 5b et 5c-1933), puis, le 22 mai, à la mère Ste-Faustine (7-1933).

[38] Veillette, Denise (sous la dir. de), *Femmes et religions*, *op. cit.*, p. 118. C'est sans doute encore à la Mère Ste Anne que Jeanne fait référence quand elle écrira, 10 ans plus tard, : [...] *Sitôt que la Mère Générale de la C.N. Dame a appris que j'étais à St. Jean de Dieu* [...], *tout de suite, elle a envoyé les Mères de l'Institut Pédagogique me voir* – (2-1943).

Parallèlement, elle écrit à ses amis : le 21 mai, à Lumina (6a et 6b-1933), puis le 25, à Étienne (8-1933), et enfin, le 26 mai, à un Juge (9-1933) dont elle ne décline pas l'identité. Dans un autre courrier (6a-1933), elle fera bien référence à un certain *[...] Juge Desaulniers*, sans qu'aucune autre précision ne nous permette de savoir s'il s'agit du même individu. Qu'il nous suffise pour l'instant de remarquer que ces tous premiers appels à l'aide ne s'adressent pas à de simples quidams. La Mère Ste-Anne, par exemple, occupe de très hautes fonctions dans le domaine de l'éducation, comme le relate Denise Villette :

> [...] la Mère Sainte Anne est la fondatrice du premier collège classique francophone pour femmes en Amérique du Nord (1908), fondatrice également de l'Institut pédagogique de Montréal (1927); elle est la première femme à siéger au conseil de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de 1928 à 1937.

Dans chacune des missives de ces premières années, Jeanne se soucie de la circulation et de la réception de son courrier :

> *[Lumina] Les Médecins eux-mêmes m'ont priée de te demander l'hospitalité dans une lettre précédente que je leur ai remise L'as-tu reçue ? [...]* (6b-1933)

> *[Les médecins] m'ont dit : Écrivez à cette Dame pour la loi – il y a 8 jours de cela – Aucune réponse de cette Dame [...]* (8-1933, à son ami Étienne)

À l'issue du troisième mois de sa réclusion, elle s'alarme du mutisme des correspondants qu'elle a tenté de joindre jusque là : *[...] Trois mois et plus enfermée, emprisonnée, sans le moindre parloir, sans recevoir la moindre réponse à mes lettres, sans aucun téléphonne* [sic], *sans la moindre compensation - - -*[39] Partant, elle adopte une autre façon de faire ; elle s'adresse directement aux médecins de l'asile. Dans un premier temps, elle explique l'absence de réponse à ses appels à l'aide en supposant que l'Institution détourne son courrier :

> *[...] Monsieur le Docteur, Oui j'ai maintes fois écrit au Docteur Rosaire, mon frère, [...] sans n'avoir jamais reçu de réponse. [...] Une fois j'ai eu le pressentiment qu'il vous avait écrit Docteur en réponse à l'une de mes lettres que j'avais données à Sr Geneviève [...]* (9bis2-1933)

---

[39] 12-1933; une lettre qui date, selon les indications du personnel hospitalier, du 9 août 1933.

Elle imagine que ses lettres ne franchissent pas toutes les étapes qui la séparent de son médecin :

> *[...] Je vous ai répondu dans une lettre donnée à Sœur Sienne(?) pour qu'elle soit remise au Dr. Larivière [et] qu'elle vous parvienne [...] Je ne sais pas si cette lettre vous a été remise [...]* (N.d.12)

4.2.2 Persévérance et distorsion

Ainsi et malgré ses doutes, Jeanne R* continue d'écrire des lettres dont elle confie à l'administration le soin de les acheminer à bon port. Pour son malheur, les médecins qui les reçoivent s'en servent pour renforcer leur diagnostic de départ et prolonger un enfermement qu'ils jugent toujours nécessaire :

> [...] 16 mai 1936 : [...] Cherche à écrire à tous les hauts personnages pour réclamer sa sortie - (A.M.5)
>
> [...] 20 Novembre 1940: [...] Vient de m'écrire une lettre à l'effet que Dieu lui donne l'ordre d'aller à la Messe, de faire ceci, cela - [...] – (A.M.5)

Classée avec peu d'annotations (aucun encerclement ou soulignement visibles sur ses lettres de la part des médecins), et surtout sans qu'aucune réponse directe à son auteure n'ait été faite, la correspondance de Jeanne ne s'est pas élaborée au sein d'un processus de contact réciproque. En l'absence de réponse d'une part, et d'autre part, du fait de sa présence dans le dossier, on s'interroge sur la probabilité que cette correspondance n'ait pas été transmise vers l'extérieur. Les lettres adressées à l'interne, c'est-à-dire aux médecins, ont été retrouvées, comme de fait, dans le dossier. Plus problématiques, toutefois, sont toutes les lettres que Jeanne a composées à l'intention de personnes se trouvant à l'extérieur.[40] Dans les rares cas

[40] Celles adressées à Mère Sainte Anne (5, 5b, 5c-1933), à Lumina (6a et 6b-1933), à Mère Sainte Faustine (7-1933), à son ami Étienne (8-1933) à un Juge (9a-1933); à une Supérieure de la CND (7-1934), celles aussi qu'elle a écrites à une [...] *Bien Chère et Véritable Amie* (8-1934), à une [...] *Chère Madame et Amie* (9 1934); à sa mère (1 et 2-1936, N.d.(Mère) A et B); à son frère Rosaire (5-1939) et à un [...] *Bien Cher ami* (6-1939); à son beau-frère Adélard (1 et 1 bis 1943); à sa sœur Laetitia (3-1947); au Révérend Père Gélinas (N.d. Europe a).

où les messages semblent quand même être sortis de l'asile, les correspondants de Jeanne communiquent sur leur contenu, non pas avec elle, mais directement avec les autorités de l'hôpital, comme en témoignent les extraits de textes suivants :

> [...] Une de vos patientes, ma sœur Jeanne, [...] m'écrit des lettres d'une longueur infinie incapable de comprendre à moins de relire et relire [...]
> (A.L. 7, lettre d'Anatole R*, mai 1938)

> [...] Je m'adresse à vous, [indique l'abbé Gaulthier au Dr. Noël], parce qu'elle même m'avait parlé plusieurs fois de vous dans ses lettres.
> (A.L. 9, 14 juillet 1945)

Sans l'assurance d'être lue, Jeanne n'aurait-elle pas dû se décourager d'écrire ? Escamotant ce qu'elle ne peut contrôler, l'écrivante, après la première année d'internement, ne fait pratiquement plus allusion à ses doutes quant à la circulation et à la réception de son courrier dans et hors de l'asile. Vaillamment, elle continue pourtant d'écrire.

D'assez nombreuses indications textuelles signalent une lecture escomptée, espérée, comme en font foi les demandes de pardon qu'elle présente à son médecin pour les *[...] taches d'encre qu'elle [a faites] au moment de fermer [sa lettre]* (6-1943), ou les spécifications qu'elle donne quant à la chronologie des différentes pages d'un même texte, *[...] lire la lettre de lundi avant celle de dimanche [...]* (6-1943). Jusque dans l'organisation calligraphique de ses textes (comme recensée dans le Chapitre II), Jeanne démontre l'espoir qu'ils soient considérés. Soucieuse de ne pas trop faire de ratures – à défaut elle tente de les faire le plus proprement possible –, elle intègre des chiffres romains et/ou arabes pour suggérer un ordre différent de lecture. On se souviendra de l'exemple suivant : *[...] Dieu vaut(2) seul(1) la peine d'être aimé Ma chère Amie !* (8-1934)[41]. Ne peut-on présumer qu'elle anticipe également le concours de son lecteur lorsqu'elle remplace par une série de guillemets, les mots de la ligne supérieure ? Toutes ces manœuvres relèvent d'une habileté certaine pour qui désirerait s'assurer de la compréhension du destinataire. De nombreux indices laissent à penser que

[41] Les chiffres entre parenthèses donnent à lire la phrase ainsi : « Dieu, Seul, vaut la peine d'être aimé ». Pour d'autres exemples, voir art. 2.3.3., « Les signes graphiques : ponctuation et autres ».

Jeanne a mis peu à peu en place une tactique du « comme si ». En effet, tout se passe « comme si » elle était certaine que ses lettres étaient lues et reçues dans le but, peut-être, de trouver l'énergie nécessaire à la relance de son activité épistolaire. Il reste que plusieurs traits caractéristiques de son écriture y font songer. Il en est ainsi de ses allusions à ses redites, *[...] (Mille excuses pour mes répétitions) [...]* (1-1943). Y concourt également l'introduction de traits de suspension en lieu et place de plaintes maintes fois exprimées. Dans cette perspective, les traits de suspension auraient pour fonction d'épargner la lecture de phrases et de formulations lues et relues, Jeanne ne doutant pas de la réception de ses lettres par leur destinataire, pas plus que de l'intérêt qu'elles suscitent en eux : [...] *après avoir passé tant d'années douloureuses imméritées - - - Docteur - - - après avoir apporté tant de générosité - - - [...] Vous le comprenez comme moi - - -* (8-1943).

En témoigne encore, le procédé d'invention d'abréviations personnelles[42] faisant référence à des mots bien connus du correspondant espéré :

> *[...] C'est V. Dr. Noël qui me faites communier solennellement dans toutes les Ctés qui me traversez tout le 1er Cté B.P. qui me recevez tout le 1er D.Matin à votre Bureau - - p. m'assurer mon salut éternel avec V. Dr. Noël .* – (4-1947)

Ces derniers éléments supposent des lecteurs familiers qui se souviennent des passages progressifs vers les mots « raccourcis » ou les mots élidés, qui ont de plus en mémoire l'essentiel de son argumentation, bref qui sont en mesure de la lire et de la comprendre à demi-mot... Cependant, aucune trace d'une quelconque réponse à ses lettres n'a été trouvée dans le dossier 24195. Plus encore, on ne décèle aucune indication dans son propre courrier qui pourrait laisser croire que quelqu'un, quel qu'il soit, lui ait répondu un jour.

Ainsi privée du soutien que lui aurait apporté un retour à ses missives, pourquoi Jeanne n'a-t-elle pas abandonné l'écriture ? Qu'y a-t-il dans le genre épistolaire qui a pu la conduire à persévérer ? L'on sait que l'écriture épistolaire appartient à ce que l'on nomme communément la littérature intime. D'ailleurs, Jeanne ne fait-elle pas justement allusion à ce type d'écrits ? Il s'agissait en l'occurrence d'écrire des *Mémoires* : *[...] Venez me chercher Mgr. comme La Sainte - de Prédilection de N.S.JC. afin que je puisse écrire Mes Mémoires*

---

[42] Voir art. 2.3.3., « Les signes graphiques : ponctuation et autres ».

au Bureau du Dr. Noël [...] (1-1947). Malgré cette allusion qui n'apparaît qu'une seule fois dans toute sa production, Jeanne poursuit son ouvrage épistolaire. De fait, elle n'a pas abandonné ce genre qui lui a fourni une contrainte structurante, un cadre « pour se dire » auquel elle revenait inlassablement, avec plaisir peut-être, par périodes. Ce point d'ancrage fut aussi « point d'encrage », source d'écriture pour raconter à sa façon une histoire : la sienne.

Jusque dans les années 1940 environ Jeanne R* respecte globalement les règles formelles du genre épistolaire[43] : adresse, corps de la lettre, signature, aucune entorse grave à la présentation classique du courrier. Alertée par la dégradation des manuscrits d'après 1940, j'ai observé avec un doute nouveau l'ensemble des textes; j'ai questionné ainsi les modifications qui me sont apparues par rapport aux formes traditionnelles de la lettre : rappelons pour mémoire, des en-têtes à datations évasives voire absentes, à destinataires et lieux d'écriture omis, repérables en cours de composition seulement, des aberrations en ce qui a trait aux signatures (qui se multiplient ou disparaissent), des lettres dont il est difficile de savoir quand elles se terminent, une calligraphie altérée, des dispositions textuelles fantaisistes, une ponctuation non-conventionnelle, des arguments jamais renouvelés, des supports insolites... tous écarts que j'ai caractérisés comme une perte progressive du « sens de l'épistolaire ». C'est que ces déviations sont un reflet d'une modification essentielle du courrier qui s'est mis à graviter, comme on va le voir, autour d'un destinataire fantasmé, une instance tierce créée à même l'exercice d'écriture.

Pour donner une image plus précise du type de dégradations que subissent les textes de Jeanne R* à mesure que son internement se prolonge, je propose pour finir cette section du travail, deux retranscriptions complètes de textes datant respectivement de 1933 et de 1947. On pourra relever sur le manuscrit de 1947 des altérations au niveau de la forme (en-tête incomplète, beaucoup d'abréviations, pas de signature finale) comme du fond (redites, discours à saveur mystique et plutôt confus dans l'ensemble).

[43] Voir sect. 2.3., « La présentation écrite ».

MANUSCRIT 15-1933

[Page 1][44]

Monsieur le Docteur Noël — 8 Septembre 1933

Surintendant Médical

Ce n'est pas de découragement que je pleurs[sic]
mais de grande faiblesse. Je maigris et
je ne tiens plus. St Jean de Dieu me tue
et la Salle Ste Marie a pris le reste de
ma Santé qui ne saurait se rétablir
que dans mon milieu - Personne n'a
le droit de me prendre ma Santé, si pré-
cieuse à Dieu, dont j'ai besoin pour gagner
ma vie - Ma famille ne m'a jamais fait
vivre et je n'ai besoin ni de mon frère, ni de
ma Sœur, je sais où aller, où je puis être
étant en situation sitôt mon congé signé sitôt sortie
reçue à bras et à cœur ouverts - Vous
d'ici Docteur.[45]
n'avez donc qu'à Signer mon congé Docteur et
cette fois c'est un ordre de Dieu - Personne
n'a droit sur moi, j'appartiens à Dieu de
toutes les forces de mon âme et Dieu lui-
même vous demande de signer à l'ins-
tant même mon congé, de me donner la
liberté de continuer ma route selon
sa volonté; n'approuvant pas le piège qui
m'a été tendu, étant une âme

[44] Manuscrit composé au crayon de plomb.

[45] Bout de texte écrit à l'encre noire.

[Page 2]

qui va son chemin selon la Volonté de
Dieu et qui, tout d'un coup, a été transférée
ici pour se débarrasser de moi . "Votre voie
est toute tracée par Dieu même me disait l'Abbé
Tricot, elle est exceptionnelle, mais très claire,
et c'est pour
très nette, vous n'avez qu'à la suivre." Du reste
m'empêcher de la suivre que j'ai été placée ici!
je vous l'ai déjà tracée dès les premières se-
maines de mon Arrivée ici Docteur - Si St-
Jean de Dieu eut été la Volonté de Dieu, j'y
serais venue de moi-même, je n'aurais
pas attendu que l'on me tende un piège -
Ma mère m'a avoué que c'étaient les Méde -
cins qui m'avaient placée ici - Ce qu'on lui
a dit - Rosaire m'aurait livrée aux Mé-
decins pour se débarrasser de moi, pour
ne prendre aucune responsabilité - Lesquels
Médecins, Docteur ? Rosaire doit obéir à
Dieu, puis il n'a aucun droit sur moi; ma
Sœur Annita Célibataire, 29 ans, doit
apporter la même soumission que si elle
avait obtenu son Entrée au Bon Pasteur -
Voilà ce que Dieu lui demande. J'ai pré-
venu, Docteur, que je n'avais plus la force
de suivre le règlement, de demander de
permission, de suivre le règlement, de

[Page 3]

demander permission de vivre dans ce
milieu qui n'est pas le mien, de respi-
rer l'atmosphère des Dortoirs, réfectoires
et des Salles, je n'en ai plus la force Docteur
je suis trop usée par le Martyr perpétuel
quotidien que l'on m'a imposé en me
Normale
plaçant à St Jean de Dieu, ayant préve-
nue que j'avais souffert dans la mesure
du possible "avec la plus parfaite soumis-
sion" Je n'ai pas seulement donné des
preuves de femme courageuse mais de
Sainteté - et Dieu me veut Sainte devant
les hommes . Il a permis cette épreuve
pour prouver que j'étais véritablement
Son Epouse - Dieu vous demande d'en
tenir compte Docteur, je n'ai plus la
force de demeurer une heure de plus
dans cette maison, je ne tiens plus Doc-
teur, j'ai l'estomac très faible de n'avoir
pas mangé de viandes depuis cinq
été
mois, du lieu de repos dont j'avais besoin
que je pouvais me trouver au milieu
de mes relations, on en a fait un lieu

Sitôt Sortie Dr. je suis en situation - tout est arrangé c'est définitif –

[Page 4]

de Supplices et de tortures physiques
et morales – C'est la limite, c'est pourquoi
Dieu lui-même vous demande de signer
mon congé à l'instant même, de me donner
la liberté de continuer de suivre mon
chemin selon sa volonté; mon départ est[46]
un ordre de Dieu et je pars Docteur. Toute
âme consacrée à Dieu doit obéir à Dieu -
Un avocat de Montréal m'a dit que je n'avais
besoin de personne pour sortir, que vous n'aviez
qu'à Signer mon congé, ce que Dieu vous de-
mande, Docteur, je sais où aller, je ne suis pas
dans la rue - C'est un ordre de Dieu que
vous signiez mon congé, je n'ai plus la force de
souffrir davantage, Sinon qu'Il prendrait
les grands moyens. C'est Dieu qui conduit
Docteur. Je vous en préviens donc [?] corres-
pondant à la Grâce, étant une âme qui va
son chemin selon la volonté de Dieu -
Je vous en remercie à l'avance Docteur -
Je n'attends plus qu'un ordre de vous
pour monter à votre bureau tel que Dieu
le veut - Cordialement Vôtre

Tout est en dehors de
l'ordinaire, Docteur, mais
c'est ainsi! - -[47] Jeanne R*

[46]Ces deux mots sont accrochés et le « e » de « départ » n'a pas d'accent.

[47]Bout de texte écrit à l'encre.

MANUSCRIT 1-1947

[Page 1]

Fête de la Toussaint 1er Novembre / 47
Mon Dieu, je vous offre Les 350 000 Messes qui se disent tous les jours p. délivrer mes Chers Parents du purgatoire par La Communion des Saints et me faire recommencer ma vie avec Mgr. Charbonneau et le Dr. Noël - ~~Avancez moi~~ Veuillez donc m'avancer les fonds Mgr- Je partirai plus vite en Congé définitif p. le Ciel avec vous Mgr. réconcilié avec NS JC et le Dr. Noël. Par cette rencontre, je deviens l'Epouse de N. S. JC - Je reste à St. Jean de Dieu p. faire la volonté de Dieu, Mgr - Traversez-moi tout de suite du côté de la Cté des Srs de la Providence de l'Hop. St. J. de Dieu - Il y a longtemps que le Bon Dieu travaille à ma réhabilitation dans la Cté des Srs.de la Providence - Elle[sic] n'attendent plus que votre reconciliation avec N.S.JC.
Je vous offre Ô Mon Dieu le 350 000 Messes qui se disent tous les jours p. la délivrance de Mgr- Charbonneau du purgatoire et mes Chers Parents défunts à Sa Messe qu'ils lui demandent du côté de la Cté des Srs de la Providence et dans la Cté du B. Pasteur - Délivrés ~~que lorsque~~ qu'à ma Profession Religieuse des Vœux Perpétuels à la Messe du jour, fête de Noël /47, date ~~fix~~ Solennelle fixée par N.S. JC pour revêtir p. la 1ère fois de ma vie le Saint Habit des Professes Vocales de la

En attendant je me révèle l'Epouse de N.S.JC -

[Page 1] (suite)

Cté du B.P. p. délivrer du purgatoire Mgr. Ch. et le
Dr. Noël et mes Biens Chers Parents - Ce sont eux-mêmes
qui me l'ont révélé en mai dernier Mgr. En Communions
Solennelles des péchés du monde, n. pouvons délivrer
mon père et ma mère décédés du purgatoire - -- --
Ce Changement quand allez-vous le faire Mgr . . .
Quand allez -v venir me rencontrer au B. du Dr. Noël ?
Il m'ouvre la porte de la Cté des Srs de la Providence

[Page 2]

il m'apporte mon Bonheur Eternel - Quand allez-vous
revenir Mgr ? Faites-moi ~~faire~~ retourner tout de-suite
au B. du Dr. Noël Mgr. p. signer ma déclaration d'Epouse
de N.S.JC - Faites-moi faire tout de suite ma Communion
Solennelle ~~des j~~ de Réparation des pechés du monde -
Habillez-moi tout de suite en blanc, mon trousseau
est commencé par N.S.JC - Faites-moi demander
pardon p. toutes mes fautes passées et [?] par -
tir(?) en Congé définitif p. le Ciel comme La Véritable
Epouse révélée par N S JC. Ce n'est pas pour rien que le
Bon Dieu me fait passer au B. du Dr. Noël, c'est pour
m'assurer mon salut éternel dans la Cté du Bon Pasteur
me délivrer des flammes du purgatoire dans la Cté(?) de
Mgr. Ch- Venez me chercher Mgr. comme La Sainte - de
Prédilection de N.S.JC. afin que je puisse écrire Mes
Mémoires au Bureau du Dr. Noël, afin que je puisse
manger sa Chair et son sang en des péchés du monde -
Le Bon Dieu compte les jours qui ramènent Mgr.Ch-
dans la Cté du B.P. p me faire recommencer avec lui
ma vie au B. du Dr. Noël en Com. Sol. de Réparation des
péchés du monde, n. délivrer de l'enfer en Com. Sol -
de Rep. etc ----- devant être ramenée d'une Cté
à une autre par Mgr. Ch - - en Bend- Sol -- Voilà pour
quoi je reste à St. J. de Dieu p. faire la volonté de Dieu -
Faites-moi tout de suite partir en Congé def. p. le Ciel avec
le Dr. Noël, Mgr - Remplissez les conditions par lesquelles il
faut passer p.être sauvé - par la porte de St. J.de Dieu -
Ouvrez-la toute grande Mgr. Ouvrez n. la porte du Ciel.
Donnez-moi votre Bénédiction --Atteignons notre but - le Ciel(?)
Ma Situation est-elle avancée Mgr. Ch ? - Il n'en tient
qu'à V. que je sois sauvée - C'est parceque je ne puis sortir
que par v. de St. J.De Dieu, être délivré de l'enfer que par
V. Mgr. que je traverse dans la Cté du B.P. p. changer
d'habit, et la Cté des Sr de la P. p. ~~le j~~ me préparer à ~~n~~ recevoir
Mgr. Ch au B du Dr. Noël - Copiez v.m. mes Mémoires ça
ira plus vite -

Pour revêtir le St. Habit de ma Cté il me faut être appelé par vous Mgr. au
n.v attendre copier(?) mes Mémoires - Bureau du Dr. Noël et m'arrêter Cté des Srs de
la P.

4.3 Le processus d'invention de l'ouvrage de Jeanne R*

> L'enveloppe formelle du symptôme se rebrousse en effet de création.[48]

4.3.1 Situation transférentielle

À partir du deuxième mois de l'internement, la pluralité de lecteurs (avisés ou supposés tels), va laisser place à un choix plus limité de destinataires ciblés. Laissant de côté ses amis et connaissances ainsi que les sœurs supérieures de l'asile[49], Jeanne va s'adresser préférentiellement aux docteurs qu'elle estime, sans doute, plus influents. La recherche plusieurs fois réajustée de Destinataire Idéal va se cristalliser, pour un temps, sur un seul de ces médecins, le surintendant de l'asile. Comment s'est opérée cette cristallisation ?

Certains spécialistes de la correspondance l'ont avancé : la lettre – qui par définition est un texte qui naît de l'absence – peut être comprise comme un « objet-message » capable, jusqu'à un certain point[50], de se substituer aux paroles échangées entre deux personnes séparées dans le temps ou dans l'espace. Il se passe dans la lettre « [...] quelque chose comme une symbiose imaginaire entre le destinateur et le destinataire; l'épistolier attend du correspondant qu'il acquiesce aux exigences du pacte épistolaire : l'adresse à l'autre est aussi attente d'une réponse »[51] :

---

[48] Lacan, Jacques, 1966. « De nos antécédents », *Écrits*, Paris : Seuil, p.66.

[49] Supérieures de l'asile dont l'écrivante connaît pourtant bien les noms mais à qui elle ne s'adressera jamais directement : [...] *Ce sont la Rev. Sœur Rose de Viterbe, La Rév. Sr Marie Horace et la Sup. actuelle, Sr Emile d'Alexandrie – toutes trois obligées de me faire recommencer ma vie au point de départ (4 mai 1933) [...]* (N.d.11).

[50] « [...] Obsédée par son modèle oral, la lettre demeure une forme écrite. La lettre n'est jamais la retranscription de la parole », Commend, Véronique, 1998. *Le regard de l'autre : le transfert épistolaire dans les Nouveaux écrits de Rodez, lettres d'Antonin Artaud au Docteur Ferdière*, Mémoire de maîtrise en Études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 30.

[51] Commend, Véronique, *Le regard de l'autre : le transfert épistolaire dans les Nouveaux écrits de Rodez, lettres d'Antonin Artaud au Docteur Ferdière*, *op. cit.*, p. 28.

> [...] Au cœur du geste épistolaire s'inscrit le désir de communiquer avec autrui, de transmettre, à quelqu'un d'identifiable dans le texte, les sentiments et les pensées qui sanctionnent cette relation entre soi et l'autre. [...] Dans le cas d'une lettre, cette fonction est inscrite à l'intérieur du texte : elle organise et structure cette forme d'expression écrite.[52]

Jeanne, à laquelle on refuse les entrevues qu'elle réclame avec insistance, rédige à l'intention de ses médecins, pourtant présents avec elle dans l'asile, des lettres comme autant « d'objets-messages » destinés à abolir la distance de l'indifférence, voire de l'oubli, dont elle se sent injustement l'objet : [...] *Je serai très heureuse* [...] *d'avoir le même privilège de vous voir et de vous causer à l'approche de Noël au Bureau de la Salle Ste Anne, tout comme à votre Bureau* [...] (18-1933). Au début de l'internement, l'essentielle de la requête concerne directement la demande de libération. Après 1940, ce sont des demandes d'entretien au bureau du médecin que Jeanne sollicite dans l'espoir d'être relâchée. Ainsi, pratiquement chaque manuscrit de cette époque réitère la réclamation en variant néanmoins légèrement l'énoncé :

> *[...] Combien il me tarde d'aller vous rencontrer au Bureau [...]* (1-1940)
>
> *[...] Je veux aller vous voir à votre Bureau [...]* (2-1940)
>
> *[...] J'espère donc être demandée, reçue à votre bureau* [...] (3-1940)
>
> *[...] Je monte à votre bureau pour faire signer mon congé [...]* (2-1943)
>
> *[...] les convoquer [Jeanne et sa sœur] immédiatement ce matin à votre Bureau Dr. Noël pour les libérer [...]* (2-1945)
>
> *[...] Si vous voulez bien nous permettre de monter tout de suite à votre Bureau Dr. Noël pour signer notre départ de St. Jean de Dieu [...]* (3-1945)

Mais quoi qu'il en soit, et dès le début ou presque (juin 1933) de son exil forcé, c'est à l'ensemble des médecins qu'elle adresse ses demandes. À suivre l'évolution chronologique de son ouvrage et le défilement de ses correspondants, j'ai pu noter que Jeanne va

---

[52] Violi, Patricia, « Présence et absence : stratégie d'énonciation dans la lettre » in *La lettre: approches sémiotiques*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, pp. 27-35 cité in Commend, Véronique, *Le regard de l'autre : le transfert épistolaire dans les Nouveaux écrits de Rodez, op. cit.*, p. 30.

graduellement recourir au seul surintendant de l'asile, le Dr Noël. Il semble qu'elle ait besoin d'un destinataire à la hauteur des confidences qu'elle désire lui faire. Ainsi, elle ne s'adresse pas à n'importe quel correspondant mais bien à un correspondant sujet-supposé-savoir. C'est du moins ce que laissent à penser les abondantes assertions par lesquelles l'écrivante impute à ce médecin plus particulièrement, une connaissance indubitable de sa célébrité, du sens de sa Mission et jusqu'à ses plus secrètes résolutions :

> [...] *ma Santé, usée par l'excès de travail et par toutes les grandes épreuves traversées héroïquement, Dr... comme vous le savez, méritait un autre lieu de repos que St. Jean de Dieu* [...] (18-1933, à Noël)

> [...] *le gouvernement P.- mettant deux Cent dollars à ma disposition pour mon retour au Canada Docteur comme vous le savez* - [...] (2-1934, à Noël)

> [...] *Vous qui connaissez mes sentiments envers ma famille* [...]; [...] *vous ne pouvez plus en douter après les preuves que j'ai données* [...] (1-1934, à Noël)

La place préférentielle à laquelle Jeanne hisse cet homme va assurer, malgré l'absence de réponses, le maintien de la forme épistolaire. Mais qu'est-ce qui a pu ouvrir une telle relation au Docteur Omer Noël ? Pour quelles raisons cette relation s'est-elle nouée avec lui et non avec le Dr Loignon, par exemple, pourtant le premier médecin de St-Jean-de-Dieu auquel Jeanne ait eu à faire? On se souviendra, en effet, que ce sont les services du Docteur Loignon qui avaient été sollicités par la famille pour accélérer les procédures d'internement : « [...] En tout cas [explique Rosaire à sa sœur Anita], tu n'auras qu'à t'entendre avec Gaston Loignon et l'aller voir et il t'expliquera tout ce qu'il faut faire et t'y aidera. » (A.L.4) [53]. Or Jeanne n'écrira à Loignon qu'à partir de 1952 lorsque, succédant à Noël, il occupera à son tour le poste de surintendant de l'asile.

Alors pourquoi le surintendant Noël ? Question de consonance onomastique (Omer, Ô mère Noël) ; de prestige de la hiérarchie (il occupe le poste le plus important dans l'asile), ou encore des deux réunis ? On peut trouver étonnant que Jeanne ne se soit adressée, ou n'ait fait référence que passagèrement, à des médecins aux noms pourtant assez évocateurs : ainsi

---

[53] *Cf.* art. 1.2.1., « Les annexes-lettres : une vision opposée de Jeanne. *(Rosaires R*, psychiatre avant que d'être frère)* ».

les docteurs Rodolphe Richard[54], Émile Legrand[55], le docteur Lavoie[56] ou encore Gaston de Bellefeuille[57]. N'y a-t-il pas là effectivement toute une suggestion pour une femme à la « richesse » passée qui débattra de sa « grandeur » et de « la voie » qu'elle doit suivre en s'exprimant sur « de belles feuilles » ? Mais ces derniers n'occupent pas les plus hauts postes à l'hôpital. En revanche, dès qu'elle croise le docteur Omer Noël, le 9 mai 1933, à l'occasion du premier interrogatoire, elle comprend aussitôt qu'il est celui par qui pourrait passer sa libération. Ne s'adressant pas d'emblée directement à lui, Jeanne fait néanmoins référence à sa toute-puissance dès ses premières lettres à ses correspondants extérieurs. À ces derniers (Lumina, Étienne, Mère Ste-Anne, le juge), elle désigne Noël comme un des *Médecins-Chefs* (5b-1933), comme le *Président de St. Jean de Dieu* (6b-1933 ; 8-1933). C'est à lui qu'elle confie son courrier : [...] *j'ai écrit et j'ai donné ma lettre au Docteur Noël - L'as-tu reçue Lumina? Si non-reçue, Ecris- Toi-même au Dr. Noël* [...] – (6b-1933) ; c'est lui qui permet les visites : [Lumina]*Tu peux venir me voir Samedi en te présentant toi - même au Dr. Noël, le Matin, au Sanatorium Bourget, lui demandant la permission de me voir* [...] (6b-1933). C'est surtout lui qui signe les congés : [...] *Dr. Noël Président de St Jean de Dieu qui attend votre réponse pour me signaler mon congé* – (5c-1933, à Mère Ste-Anne). C'est enfin et encore à lui qu'il y a lieu de s'adresser pour confirmer un hébergement en ville qui garantisse la libération :

> *[...] Dr Noël m'a répondu ceci : Que cette personne vienne confirmé*[sic], *ici, à mon bureau qu'elle vous assure un pied-à-terre et je signerai votre Congé* – (16bis-1933)

Si le docteur Noël acquiert une place aussi déterminante, est-ce encore parce qu'il n'est pas qu'une figure d'autorité anonyme pour elle ? De fait, il est un homme ayant une épouse qu'elle prétend connaître « personnellement » et dont d'ailleurs elle est capable de décliner

---

[54] 5-1934, 6-1943.

[55] 2-1942, N.d.6a.

[56] 6bis-1934.

[57] 11-1932, 6-1934, N.d.17.

correctement l'identité : *Bertha Gagnon*[58]. Jeanne espère de cette femme une influence en sa faveur sur le Dr. Noël, par amis interposés :

> [...] *vous rencontrez les Médecins d'ici dont le Président est le Dr. Noël, mari de Bertha Gagnon, élue du Mont Ste Marie qui aura sans doute son influence sur son mari Si elle me savait ici, vous lui direz* – (7-1933)

Forte de ce lien prétendu à l'épouse du médecin, elle s'adresse au *Dr. Noël, surintendant de l'hôpital*, non seulement comme à un docteur mais aussi comme à un ami très proche à qui elle peut tout confier et à qui elle accorde son entière confiance :

> [...] *Permettez-moi de vous dire que Madame Beaudry est ma meilleure Amie,* [...] (13-1933)
>
> [...] *vous pourriez très bien Docteur dire ce que vous pensez de moi, que vous ne voyez aucune raison d'internement pour moi.* [...] *ma famille vous accorde toute sa confiance, compte sur votre témoignage pour me retirer de St Jean de Dieu* [...] (16bis-1933)
>
> [...] *Je vous fais mes confidences* (18-1933)
>
> *[...] Ma confiance en vous est inébranlable, [...]* (4-1943, à Noël depuis l'extérieur)
>
> *[...] J'ai confiance que vous allez sérieusement, de tout cœur, vous intéresser à mon Avenir [...]* (6-1943)

En somme, elle tisse et tire les fils d'une toile intime imaginaire qui la sert dans son illusion de mériter un traitement de faveur : [...] *Non! vous ne me traiterez plus désormais comme les autres cas, mais uniquement et logiquement pour celui que je suis, absolument exceptionnel et en dehors de l'ordinaire.* (6-1943)

La prédilection pour un correspondant (sorte de destinataire idéal) et une situation transférentielle avec ce correspondant, s'instaurent concomitamment : symbole de la plus haute autorité de l'Institution, le Dr Noël est convoqué, à l'instar d'une imago paternelle,

---

[58] Manuscrits 5c et 7-1933. « [...] Le 26 octobre 1909, le Docteur Noël épouse Berthe Gagnon, fille de Narcisse Gagnon, manufacturier de Montréal. ». Ouimet, Raphaël (1937), *L'Encyclopédie de l'histoire du Québec*, Montréal, Biographies canadiennes françaises (13ième édition), p. 85.

comme le *Père Noël* – selon une dérivation homonymique élémentaire mais révélatrice de la recherche en jeu, celle d'une Reconnaissance :

> [...] *Vous êtes vraiment le Père Noël, on ne pouvait mieux choisir pour être le Père de tant de malheureux et malheureuses qui souffrent à St.Jean de Dieu et qui attendent la fête de Noël Docteur [...] pour être soulagés par vous, le Père Noël par excellence.* (19-1933)

> [...] *J'ai l'assurance que Mon Bon Père Noël va me mettre immédiatement en congé* [...] (18-1933)

Pour étayer cette hypothèse quant à la possible présence d'une situation transférentielle entre Jeanne et le Dr Noël, rappelons les rares évocations que fait la scriptrice, en contre partie, de son père réel dans ses manuscrits, un père qu'elle désigne comme l'entendeur de choix, l'allié absolu que le médecin surintendant est sommé de remplacer [...] *Remplacez mon père qui n'est plus Docteur* (16bis-1933)[59]. Dans ce même ordre d'idée, Lise Maurer note combien :

> [...] cette relation à un autre (une sorte de couplage avec les médecins), a été remarquée chez plusieurs artistes de l'art brut, internés pour troubles psychotiques [...]. En ce qui concerne Jeanne Tripier, le rôle de Beaudouin [son médecin] s'est limité, mais reste essentiel, à être le dépositaire de ses lettres et à ne pas entraver ou "éduquer" ses productions. Il a permis le passage du "être exposée" à "exposer".[60]

En quête de reconnaissance, Jeanne rejoue avec le Docteur Omer (Oh, Mère !) Noël les relations qu'elle dit, par écrit, avoir eues avec ses parents, [...] *Si vous aviez une fille telle que moi* (1-1934). Tout comme ces derniers, le surintendant, ou plutôt dans ce cas, le « surEntendant », peut être fier d'elle. L'écrivante lie sa destinée à celle du médecin en lui faisant entrevoir les bénéfices personnels qu'il récolterait à favoriser sa libération, [...] *En assurant glorieusement mon salut [Docteur], vous assurez le Salut éternel de la vôtre [âme] et la possession de la Bienheureuse Cité Céleste pour votre Epouse Bien-Aimée,* [...] (4-1934). Avec ce lien, elle confère au Dr Noël une position assimilable à la sienne, une position dès lors privilégiée dans l'écoute de ses propres problèmes : [...] *Maintenant que vous comprenez*

---

[59] Voir sect. 3.1., « Jeanne et les siens *(Un père aimant)* ».

[60] Maurer, Lise, *Le remémoirer de Jeanne Tripier*, *op. cit.*, p. 155.

que c'est la question spirituelle qui conduit tout chez moi Dr – ce que ma famille ignorait, [...] – (2-1943). Entraîné au cœur de la Mission de Jeanne, dont comme aucun autre selon elle, il embrasse les enjeux, le Dr Noël rejoint l'image d'un Sauveur, le seul en mesure de permettre la réalisation de l'Œuvre qui assurera son (leur) Salut, celui de son pays et de l'humanité[61] tout entière :

> [...] *Oui, mieux vaut recommencer tout de suite notre vie au point de départ, ce matin, ensemble Dr. Noël, du côté de la Cté, communier ensemble, reprendre ensemble l'Œuvre du Sacré Cœur que personne n'avait le droit d'interrompre Dr. [...] tout étant à recommencer Dr. Noël pour être sauvé ! - Faites-moi tout de suite monter à votre Bureau pour me faire recommencer ma vie avec vous etc - - - et vous aurez la Vie Eternelle - Prenez-moi tout de suite sous votre protection et notre Salut éternel nous sera jamais assuré et nous serons sur le Champ sauvé*[sic] [...] (6-1946)

Grâce à la mise en place de ce rapport particulier au Destinataire, Jeanne passe d'une tentative de dialogues avec des correspondants réels à un pseudo-soliloque en habit de lettre. Gardant, en l'altérant, la forme épistolaire, Jeanne s'arrime à une contrainte, au sens littéraire du terme, et s'ouvre une tribune pour dire le délire qui la harcèle. Ce délire, qui lui est imposé, elle l'ex-pose. Stimulée par la contrainte épistolaire (choisie) qui lui donne le prétexte de reprendre sa plume presque journellement à l'occasion de périodes d'écriture intenses, elle énonce sa vérité. En investissant un Destinataire Idéal, dépositaire privilégié de sa parole, la scriptrice s'offre les moyens de soutenir son activité d'écriture où prospèrent ses ressources stylistiques, sa singularité d'écrivante.

---

[61] [...] *P. reconquérir l'humanité de N.S.J.C par la Grande Sainteté de nos fondatrices il n. faut signer notre Bonheur Eternel au B. du Dr. Noël* [...] (2-1947).

4.3.2 Pouvoir d'énonciation

Cette situation transférentielle dont j'ai cherché à établir les principales manifestations, donne la possibilité à Jeanne R* de se dire, de raconter sa vie à un être choisi par ses soins dont elle feint de croire qu'il est son complice, celui qui la connaît, celui qui sait. Ainsi animée, Jeanne s'accorde un pouvoir d'énonciation qui se repère à même le texte : elle fait parler des interlocuteurs susceptibles de servir ses intérêts; elle organise leur propos dans des dialogues fictifs dont elle fait les demandes et les réponses :

> *[...] Un médecin de la maison me posait cette question : Est-ce par envie, par jalousie que vous avez été placée ici par votre famille ? J'ai répondu que je ressentais un bonheur immense de pardonner,* [...] (1-1934)

> [...] *On me demande pourquoi je suis ici, ce que j'y viens faire, "Vous êtes normale me disait Madame G*"*[...] (11-1933)

Ces inclusions de dialogues transcrits sont à effet d'auto-stimulation et soutiennent la dynamique de l'écriture :

> [...] *L'une des Mères de la Miséricorde me disait dernièrement : "Melle R*, après les études faites à Paris, n'auriez-vous donc aucun projet devant vous pour l'Année Scolaire qui s'amène - - ne comptez –vous pas vous engager ailleurs ? "- - - Ce qui peut très bien se présenter Dr - -* (4-1943)

Jeanne utilise de façon prédominante le participe présent ce qui, à un niveau syntaxique, lui permet de marquer – ou de masquer – une juxtaposition de propositions qui ne seront pas répétées parce que supposées acquises une fois pour toute. Cet usage de la forme participiale autorise l'écrivante à jurer de la validité de la proposition en faisant accepter avec autorité la majeure d'une prémisse, « étant donné que... alors.... ». Toutefois dans l'ombre de l'affirmation de la proposition principale, c'est la fatalité de celle qui lui est subséquente qui, souvent, se trouve à être refoulée. De telles propositions, ainsi tronquées éviteraient-elles à Jeanne d'avoir à faire face, entre autres choses, aux douloureuses causes de son internement ?

> [...] *Vous en tiendrez compte n'est-ce pas Docteur car je n'aurais jamais dû être placée à St Jean de Dieu, n'étant pas un cas pour St Jean de Dieu* –[...] (12-1933)

> [...] *Vous-mêmes, Docteur, vous aviez demandé à Sr Augustine, de me placer dans leurs Maisons Comme Professeur d'Elocution Française, sachant* [vous-mêmes] *que je suis très compétente dans mon Art,* [...] (4-1939)

La scriptrice introduit dans ses textes, comme on l'a constaté[62], soulignements, parenthèses et points d'exclamation qui affermissent la connivence avec son lecteur :

> *[...] D'autre part, ma famille n'a pas le droit de se protéger contre moi auprès de vous Docteur, (c'est renverser les rôles), je suis une trop grande Victime !*
> (1-1934)

> [...] *Je connais Quelqu'un qui ne l'a pas oublié et qui va fondre Aujourd'hui sur les meurtriers, sur ceux qui vont s'aviser de s'arroger des droits sur moi,*[...] *car Dieu, veut que je sois sauvée et que nous le soyons tous ! Il y a une fin à tout !*
> (1-1939)

Elle intercale dans ses phrases maintes expressions relevant de la fonction phatique du langage :

> [...] *C'est idiot, en dehors du bon sens, voyons, qu'une femme de talent comme moi* [...], *soit enfermée à St.Jean de Dieu [...].* (4-1934)

> [...] *et j'ai été enfermée ici, comme vous le savez Docteur - pour m'empêcher de correspondre à cet ordre de Dieu* – (3-1934)

Elle emploie, de façon abusive souvent, les conjonctions de coordination « or » et « car ». De cette manière, elle assène des affirmations, voire des conclusions, que le discours qui précède ou qui suit ces conjonctions, ne prépare pas vraiment. Elle produit ainsi des raisonnements en boucle tels que ceux-ci :

---

[62] Voir art. 2.3.3., « Les signes graphiques : ponctuation et autres ».

> *Docteur* - *"Il est utile que je m'en aille car si je ne m'en vais pas le Consolateur ne viendra pas et si je m'en vais il vous l'enverra" Je m'en vais donc, Docteur, faire mon chemin comme Dieu le veut, comme Dieu veut que je le fasse - C'est bien logique n'est-ce pas? Ce qui prouve aussi que je suis bien Normale* – [...] (N.d.5)

> [...] *Or, {j}Ce ne peut être la volonté de Dieu d'être ici- puisqu'ici, n'étant pas là où Dieu me veut, Naturellement, en dehors de la volonté de Dieu, je suis damnée* – [...] (3-1934)

Jeanne multiplie dans ses textes les majuscules qui soulignent l'importance qu'elle s'octroie et qui sont sensées faire référence (cf. collection de mots « élus »)[63]. Elle impose enfin des assertions que le correspondant doit accepter et auxquelles il doit se soumettre :

> [...] *et ce ne serait que la Vérité! Je suis si peu un cas pour St. Jean de Dieu, et j'ai tant de bien à faire dans la société* – (12-1933)

> [...] *Mes lettres vous l'ont appris* – *Je suis la Vérité* – [...] (4-1934, souligné par Jeanne R*)

Autant de procédés – tout autant à l'œuvre dans les textes qu'elle écrit à ses correspondants externes[64] – qui mettraient en difficulté le ou les destinataires (s'il y en avait...) pour donner leur avis, formuler des objections. Les lettres de Jeanne s'adressent à autrui en demandant des réponses qu'elles induisent par avance : en langage populaire on appelle cela « faire les demandes et les réponses »... Ces documents donnent ainsi l'impression que la scriptrice ne parle qu'avec elle-même.

> [...] Comme la présence des autres le menace d'intrusion et leur absence de perte de lui-même, [le paranoïaque] construit des systèmes de pensée sans rapport avec la réalité et il fait tout pour les mettre en œuvre. [...] il va se faire le garant de la vérité. Il ne peut jamais avoir tort. [...][65]

---

[63] Voir art. 2.3.3., « Les signes graphiques : ponctuation et autres ».

[64] *[Dieu] veut naturellement que ses dessins sur nous se réalisent – ses desseins qui ne changeront jamais que personne ne peut changer, dit-il, comme vous le savez Mère Ste-Anne* – (5b-1933).

[65] Roustang, François, 1996. Avant propos de *Comment faire rire un paranoïaque?* Paris, Odile Jacob, pp. 11-12.

Ce fonctionnement psychique du paranoïaque ainsi décrit par François Roustang, semble bien correspondre à celui de Jeanne. On imagine qu'il était peut-être déjà à l'œuvre en elle avant même son internement et qu'il régissait son rapport à l'autre en toute chose et dans son écriture en particulier. Dans une première approximation, j'ai cru voir se manifester, du fait même de l'emploi du genre épistolaire, un désir de communication « avec autrui ». J'ai révisé cette approche en concevant plutôt ces écrits comme l'expression d'un besoin de communiquer (au sens de faire savoir) quelque chose « à autrui », envers et contre le fait que personne n'accorde de crédibilité à ses propos de plaignante et/ou de plaideuse magnifique. C'est ainsi que Jeanne se met à raconter, et à se raconter, à un destinataire idéal dont elle n'attend pas au fond de réponse. Je synthétiserai ce raisonnement par cette phrase : « Le rapport à l'autre fait forme »[66] et montrerai, à travers plusieurs exemples, combien le rôle accordé ou non au destinataire transforme l'écriture de Jeanne.

Prenons la lettre 6b-1933, par exemple, qui m'a semblé être représentative des lettres destinées à un correspondant auprès duquel Jeanne espère faire aboutir ses réclamations. Cette lettre est de lecture aisée car sa présentation est soignée, sa rédaction correcte, hormis une phrase commencée au conditionnel et qui reste sans chute, la proposition principale n'apparaissant jamais :

> [...] *Si j'avais accepté ta généreuse hospitalité que j'ai refusée parceque je retournais en Europe le 15 mai, heureuse de rester avec maman quelques temps, ma famille qui ne m'a jamais aimée, Annita extrêmement jalouse de moi a écrit au Docteur mon frère à québec contre moi, et l'on m'a tendu le piège que tu connais dont tu peux me délivrer en me prenant avec toi, chez toi - comme tu me l'avait offert - je t'expliquerai tout -*

Jeanne fait tout pour accrocher l'attention de sa destinataire (supposée être au courant dans le détail de la situation). Dès l'en-tête, cette dernière est sollicitée : *Ma chère Lumina* ; puis elle est très vite questionnée clairement : [...] *As-tu reçu une lettre de moi que devait envoyer le Docteur Noël – Président à St. Jean de Dieu – Sanatorium Bourget ?* [...]. Plus loin dans son texte, la scriptrice cite et souligne des paroles de sa famille : *[ma famille] a pris pour prétexte*

---

[66] « C'est le rapport à l'autre qui fait forme », phrase entendue à la radio et tirée de l'essai de l'architecte Godin, Henri, *Conciliation sur l'espace*, Paris, Édition du Rocher, (à paraître).

"Elle se dit l'Épouse de Dieu – [...], engageant par-là son amie à prendre un recul critique. Après chaque digression, Jeanne reprend contact avec son « interlocutrice » : *[...] je te dévoile cette question [...]; [...] veux-tu; [...] le plus tôt possible ma Chère Amie [...].* Elle l'alerte par des arguments forts du registre affectif : *[...] j'endure un martyr*[sic] *indescriptible [...]; [...] je pleure toutes les larmes de mon cœur [...].*

Elle sous-entend une complicité avec Lumina par des affirmations péremptoires au présent d'assertion, *[...] le piège que tu connais [...], [...] tu peux me délivrer [...].* Elle emploie la forme impérative, *[...] Écris au Docteur Noël [...], [...] fais ce que je te dis* [...], voire la forme impérieuse avec redite, *[...] en tous cas, écris comme je te le dis [...].*

Dans une sorte de chantage affectif, elle appuie sur la connivence qui la lie à son amie, en utilisant la forme participielle : *[...] étant ma meilleure amie [...].* Dans ce but encore, elle inclut des incises à l'imparfait qui rappellent leur amitié antérieure à son internement : *[...] comme tu me l'avais offert – [...], [une hospitalité] [...] (que j'avais refusée, comme tu le sais, vu mon retour en Europe) [...].* Elle ajoute même une incise au futur qui fait miroiter à son amie une complicité à venir : *[...] je t'expliquerai tout [...].* Enfin, Jeanne répète à dessein certains arguments pour s'assurer d'être bien suivie : *[lui confirmer, au Docteur] que tu es prête à me recevoir [...]; [...] Tu n'as qu'a écrire au Dr Noël que tu es prête à me recevoir [...].*

Adresse à une correspondante réelle, adresse renouvelée en cours de lettre pour bien assurer le contact avec elle, questions directes, incitation à juger ses détracteurs, sollicitation à l'empathie, ([...] *C'est comme si tu étais Toi-même à ma place*), affirmation de complicité pour étayer un chantage affectif, redites insistantes, incises, soulignements, choix des modes des verbes, Jeanne emploie tout un arsenal discursif qui fait la spécificité formelle de cette lettre au ton enlevé et où c'est principalement le sentiment de persécution qui s'exprime.

La missive 1-1940 est d'une toute autre nature. On y devine à l'œuvre les conséquences de la mise en place du processus transférentiel. L'interlocuteur qui n'apparaît pas en début de lettre ne sera contacté, appelé par l'écriture elle-même, qu'après une digression d'ordre historique (en rapport avec la Guerre Mondiale). Cette digression commence par un pronom indéfini, se termine par le pronom personnel « moi », dans une

logique égocentrique, après être passée par une argumentation d'ordre religieux ; de la sorte, un parallèle se crée entre le cataclysme qui se trame en Europe et le cataclysme personnel qu'a déclenché en elle l'internement :

> ----- *14 juin 1940* -----
> *On crie pour une Jeanne d'Arc, on demande aux enfants de prier, on attend un miracle de Ste Jeanne d'Arc pour sauver la France. La France ne peut être sauvée que par un miracle. C'est aujourd'hui qu'on le reconnaît. Pourquoi l'a t-on laissé passer - - - C'est pour avoir refusé de l'écouter, de la reconnaître que le Bon Dieu a envoyé la guerre - C'est pour avoir refusé de la reconnaître pour La Nouvelle Libératrice de la Patrie Française révélée par le Sacré Cœur lui-même et le Révérend Père Pichon, Jésuite, celui qui fut le Directeur Spirituel de la petite Thérèse, un Saint extraordinaire, de Dieu. pour me révéler ses Grands desseins sur moi - Le Bon Dieu a envoyé la guerre parcequ'il en avait assez, Dr.[...]*

Enfourchant son dada de la religion, Jeanne caracole dans un discours qui prend des libertés avec la syntaxe, où les idées s'enfantent en cours d'écriture, un mot en appelant un autre, la ponctuation opportune bridant le tout !

> *[...] - Le Bon Dieu a envoyé la guerre parcequ'il en avait assez, Dr . parceque le Clergé parisien a refusé de correspondre aux appels ardents du Scœur pour Lourdes en vue d'une très grande Sainteté pour ses prêtres, voulant* [nous] *sauver par la Sainteté, appels ardents du S.Cœur que j'ai lancés avec de l'agonie dans l'âme, Lourdes, là ou sont les grâces de Sainteté pour son Clergé, Lourdes là où est la grande Destinée de la France* [Page suivante] *2* ~~*Lourdes*~~ *que je tiens entre mes mains, ma vie étant celle d'une martyre, m'a révélé Notre Dame de Lourdes, c'est la vérité, Dr. Lourdes, que Sa Sainteté Pie XI a choisie pour son Triduum en 1935 en faveur d'une paix mondiale, de sa propre volonté, Lourdes où je devais être escortée du Clergé parisien tout comme Ste Jeanne d'Arc de ses soldats - Tels étaient les desseins de Dieu qui a envoyé la guerre pour m'avoir refusé de les réaliser - Dieu en avait assez ! Cependant l'âme de Christ Jésus a été remplie d'une tristesse profonde que j'ai ressentie du plus profond de mon âme, indescriptible, en face du refus du Clergé parisien pour Lourdes, il abandonna la France à Son Sort qui doit gravir un long et douloureux Calvaire, m'a révélé Notre Dame de Lourdes - Mon amie est allée deux fois au ciel en différents intervalles lorsque j'ai lancé les appels du Sacré Cœur pour Lourdes à ses prêtres en vue d'une très Grande Sainteté, et c'est précisément parceque le clergé parisien a refusé de correspondre aux appels du Sacré Cœur qu'il ne s'est pas rencontré un prêtre assez Saint pour réaliser les desseins de Dieu sur moi m'a révélé Notre Dame de Lourdes - Docteur - Vous comprenez mieux aujourd'hui qu'hier Qu'il m'était absolument impossible d'accepter l'offre du rapatriement du Gouvernement Provincial qui était odieux, compromettant ainsi le salut de mon âme - vous comprenez mieux aujourd'hui qu'hier que la vocation que le Sacré Cœur m'a donnée est absolument en dehors de*

l'ordinaire et qu'il me faut la réaliser, retourner en Europe par Rome pour être sauvée, ne pouvant sauver mon âme autrement - Les desseins ne[sic] *Dieu ne changeront jamais et vous n'avez qu'à me donner tous les moyens de réaliser les desseins de Dieu sur moi pour qu'ils se réalisent Dr - - -le Canada sera sauvé par le Sacré Cœur qu'en me donnant les moyens de retourner en Europe par Rome pour faire bénir ma Documentation sur notre Histoire Nationale à laquelle le S.Cœur veut accorder des faveurs toutes spéciales, voulant en faire une Histoire Sainte, dont l'origine est Sainte, et faire placer sur les autels nos Saintes Fondatrices le Sacré Cœur les jugeant assez Saintes pour être canonisées* [Page suivante] *sans procès et produire dans les âmes des moyens de Sanctification - Le Sacré Cœur voulant sauver l'humanité qu'on lui veut détruire par la Sainteté Docteur - Vous rappelez-vous quand je vous écrivais ceci : "Bon gré, mal gré, il nous faut devenir des Saints" Toute Jeanne d'Arc a toujours une Mission providentielle à accomplir sur la terre, on la reconnaît à ce signe, Dr, et c'est toujours un être en dehors de l'ordinaire, car c'est l'extraordinaire qui Sauve, on l'oublie malheureusement encore, même en plein vingtième siècle - C'est une Mission providentielle que le Sacré Cœur m'a confiée Dr. et qui me conduit à Rome et qui sauvera le Canada - Je vous [?] la vérité Dr - Donnez-m'en les moyens- Vous voyez que l'on peut-être une Jeanne d'Arc sans être à cheval ! - - - mais non sans avoir reçu du ciel, une Mission providentielle - Vous ne pouvez pas faire mieux qu'en me rendant à partir d'aujourd'hui toutes mes libertés de faire les plus chères volontés du S-Cœur qui doivent vous émouvoir, assurée que vous devez vous sentir très heureux de me les accorder en me reconnaissant aujourd'hui pour une âme privilégiée du Sacré Cœur et vous estimer(?) heureux qu'il l'ait choisie en terre Canadienne - N'est-ce pas Docteur ? Vous allez me donner aujourd'hui tous les moyens de réaliser ma Sublime vocation comprenant mieux que par le passé que vous ne pouvez pas me garder ici, que vous êtes disposé mieux que jamais à me faire tout le bien possible, à me rendre dès aujourd'hui à ma famille en l'invitant vous-mêmes ~~de~~ [à] venir reconnaître la grave erreur qu'elle a commise à mon égard avec la ferme résolution de ne jamais plus me retourner à St Jean de Dieu, ne jamais plus m'empêcher de faire ma vie, en me donnant, au contraire, les moyens de la refaire ainsi que vous Docteur, de faire[(2)] en un mot[(1)] mon chemin désormais, tel que tracé par Dieu, le seul qui nous mène tous au ciel – [...]*

L'appel au *Dr.* ne réapparaît qu'après une autre longue digression dans une question où il est visé directement *[...] N'est-ce pas Docteur?*, question fermée s'il en est, puisque sa réponse en a été préparée, mâchée, par les assertions la précédant. Cette question ne fait pas prendre à son auteure le risque d'une réponse inconnue, validante ou invalidante quant à son contenu. Elle est une recherche en validation du sujet qui parle ; à ce propos, Michèle Nevert avance que :

> [...] L'interrogation [du psychotique] ne porte pas tant sur le fait de chercher à prouver la vérité ou la fausseté de la proposition que de savoir si son dire sera invalidé ou confirmé par celui qui l'écoute; en d'autres termes, s'il sera reçu comme tel. C'est dire que la caution de l'autre est l'objet visé par la demande.[67]

Ce procès en validation du sujet, partout présent dans le courrier de Jeanne, va travailler plus spécialement les textes d'après 1945 au niveau de l'espace accordé aux différentes thématiques : l'écrivante va se référer de façon plus discrète aux thématiques profanes au profit de la thématique mystico-religieuse qui va envahir ses textes. Peu à peu, c'est à la consécration suprême que Jeanne prétend en visant la caution de l'Autre (Dieu, le Divin) :

> [...] *le Bon Dieu ne voulant pas me faire quitter St. J. de Dieu autrement que ramener*[sic] *par Mgr. l'Archevêque, Dr. Noël, en triomphatrice pour le Ciel sans m'avoir fait recommencer avec lui, à sa base, l'Œuvre de la fondatrice* [...]
> (8-1946)

Dans cette lettre 1-1940 – et davantage encore dans les suivantes –, les appels au docteur Noël (Destinataire Idéal cherché puis trouvé) cadencent l'écrit. Il ne s'agit pas d'une sollicitation intentionnelle de l'interlocuteur mais une relance à l'usage de l'écrivante elle-même. Cette mécanique lui permet de dévider ses mots et expressions propres qui édifient, dans une tension compulsive, un discours qui paraît sans fin, chaotique, répétitif, fermé sur lui-même et qui tend à basculer du côté du radotage.

À la confusion grandissante du discours des textes d'après 1940, s'est ajouté quand il s'est agi de retranscrire, la difficulté de distinguer le pronom personnel « nous » du pronom personnel « vous ». Cette difficulté supplémentaire provient de l'introduction, pour la première fois dans un manuscrit de l'année 44, d'un second destinataire associé à la figure du Docteur Noël, à savoir *Mgr. l'Archevêque*. Sous cette dénomination, c'est à une figure emblématique du clergé qu'il est fait référence. Il s'agit de Monseigneur Charbonneau,

---

[67] Nevert, Michèle, « Ma prison est une répétition.... L'enfermement du psychotique dans le langage; la libération de Dominique Charmelot. » in *L'esprit créateur, Narrative and confinement, Récit et enfermement*, Vol.XXXVIII, 1998, pp. 17-27.

martyr du conflit qui opposa l'état à la religion à l'époque sinistre du duplessisme, époque contemporaine de cette lettre[68].

> *[...] Vous savez, Docteur, que je m'entends très bien avec le Clergé dont j'ai toujours eu la protection ! Vous savez qu'il a toujours été en ma faveur et que dès le début j'ai obtenu la protection de Mgr. l'Archevêque parcque je suis destinée à faire de grandes choses par la vocation très spéciale que le S. Cœur m'a donnée, conservée en vue de mon Salut éternel qui n'a jamais été à St Jean de Dieu ! [...] la vocation très spéciale que le S. Cœur m'a donnée me(?) place qui ne peut être réalisée aujourd'hui que par un Grand Prince de l'Eglise, n'étant plus qu'en face d'elle, mes Récitals donnés - relative aux événements que nous traversons. Personne donc ne peut aujourd'hui empêcher Mgr. l'Archevêque de me rendre m{es}a libertés [...] Personne ne peut empêcher Mgr l'Archevêque de me placer sur les autels avec nos Saintes Fondatrices, de réaliser ma Sublime Destinée - - Cette protection m'est accordée par le Sacré Cœur ! Avec Mgr. l'Archevêque, vous allez vous aussi, Docteur, me placer sur les autels, [...]* (1-1944)

La figure du destinataire idéal se dédouble. L'écrivante tente ainsi d'échapper à l'aliénation imaginaire vis-à-vis de Noël, dont elle redoute à partir de 1940 avec beaucoup d'angoisse le départ : *[...] De St. Jean de Dieu il sera très difficile de me placer, je ne me suis jamais fait d'illusion, à moins que vous veniez me conduire vous-même Dr - - - Ce que le Sacré Cœur vous demande avant votre départ pour vos vacances. N'allez pas partir* $^{s'en}$~~*sans*~~ *m'avoir casée, sans avoir réglé ma situation [...]* (2-1943). Pour combattre cette dépendance à la figure du médecin, Jeanne introduit dans ses textes une instance supérieure au surintendant en la personne d'un Archevêque, représentant de la mère église qui pourrait à son tour ou parallèlement à l'autorité médicale, se faire le contenant de sa parole :

> [...] *Mgr. Ch. que le Bon Dieu place lui-même, "temporairement" à la tête de l'Hôpital St. Jean de Dieu pour réhabiliter lui-même Deux Saintes que le Bon Dieu m'envoie chercher dans ce but, Mgr. Ch.* [...] (1-1945)

---

[68] Mgr Charbonneau, Archevêque montréalais nommé le 31 août 1940, a prononcé un discours retentissant, « [...] le 30 avril 1943 devant la Chambre de Commerce des Jeunes », discours rapporté dans les journaux et dans lequel il « [...] déplorait que les Canadiens français et les catholiques de la province de Québec "ne soient pas maîtres de leurs propres affaires dans leur propre maison". [...] Maurice Duplessis avait juré sa perte. Dans un rapport présenté à Rome, on accuse Charbonneau de "[...] ne plus être en communion avec la hiérarchie, de préparer un schisme dans l'Église du Québec en se séparant des évêques et en voulant diviser leur opinion, et de prêcher un catholicisme social avancé, c'est-à-dire de gauche" ». *Cf.* Lapointe, Renaude, 1962. *L'histoire bouleversante de Mgr Charbonneau*, Ottawa, Les Éditions du Jour, p. 53 et p. 20.

Après une interruption d'écriture qui dure 5 ans, Jeanne ne reprend la plume que pour une lettre par année, en 1952, 1954, 1960, 1962 et 1964. Sur un mode majoritairement exclamatif, elle décline des envolées mystico-lyriques comme le laisse à lire l'extrait suivant où l'expression du délire religieux atteint son paroxysme :

> [...] *En Perpétuelles Transformations avec le Sacré Cœur de Montmartre, de la Mission de Lourdes aux entrailles de Père Eternel ! Ste J.d'Arc du Sacré Cœur de Montmartre tombée du Ciel en Missions Providentielles, seule consacrée au Sacerdoce Royal de JC. en Mission de grâce sanctifiante dans les âmes appelées à la Divinité de Notre Seigneur Jésus Christ !*
> *Mes écrits : Presse de JC* – (1-1954)

Dans un curieux antagonisme, ces envolées sont accompagnées de demandes très prosaïques en phase avec les adresses aux surintendants qui ont succédé au Dr Noël, (Loignon, Panaccio puis Berthiaume), destinataires en chair et en os, susceptibles d'accéder à des requêtes bien terrestres :

> [...] *Monsieur le Docteur Berthiaume* [...] *Puis-je partir seule avec ma Pension de Vieillesse comme les autres, qui date de Janvier 1952. A ma sortie je vais me mettre en pension à la Maison-Mère des Sœurs grises, rue St. Mathieu.* [...] *Veuillez donc me faire sortir tout de suite de St-Jean de Dieu, il y aura 27 ans que je suis à st J.de Dieu le 4 Mai 1960.* (1-1960)

> [...] *Monsieur le Docteur Gaston Loignon* [...] *me faire demander à votre Bureau le plus tôt possible, Docteur, pour obtenir la permission d'aller louer ma chambre chez les Sœurs Grises de la rue St -Mathieu en Congé Définitif avec ma Pension de Vieillesse remboursée !* (1-1962)

> *Monsieur le Docteur Pannacio* [...] *Je dois être habillée en noire dans les grands magasins, chercher de l'argent, Caisses Numérotées, devant être reçue chez l'Archevêque de Paris - etc, etc -Espérant faire bientôt votre connaissance* – (1-1964)

Les dates d'écriture de ces lettres correspondent, comme un fait exprès, aux dates d'entrée en service de ces médecins-chefs. Dans ces lettres, de nouveau assez respectueuses du code de l'épistolaire[69], folie et lucidité se côtoient pour d'ultimes tours de piste.

---

[69] Un code dont j'ai pointé les manifestations les plus classiques dans art. 2.3.4., « Les amorces et les clôtures des lettres ».

Salle de Notre Dame du Rosaire, 26 Juillet 1952, Ste Anne
[...]
Monsieur le Docteur Loyon, [...]

[...] Vicomtesse JeanBaptista L de R* connue sur le nom de Melle Jeanne R*, Artiste Dramatique - Professeur d'Elocution Française, Officier d'Académie - Légion d'Honneur Sociétaire de la Comédie Française de Paris - 4 Mai 1933 –*
(1-1952)

Salle de Notre Dame du Sacré Cœur, 25 février 1954 -
Longue Distance ! Mérites Enormes ! Publicité Mondiale conçue par le Sacré Cœur de Montmartre de toute Eternité ! [...]
(1-1954)

Infirmerie de Notre Dame de l'Espérance, 16 Avril 1960
Monsieur le Docteur Berthiaume, [...]

[...] Je vous demeure très Confiante
*Melle Jeanne R**
(1-1960)

Infirmerie de Notre Dame de l'Espérance
28 Août 1962 -
Monsieur le Docteur Gaston Loignon [...]
[...]
Très Confiante Je vous demeure
Ste.J.d'Arc du 20e Siècle
*Melle Jeanne R**
23 mois de Cloître
(1-962)

4.3.3 Remaniement subjectif

Du fait de la situation transférentielle à l'œuvre dans les écrits de Jeanne, une distorsion du genre épistolaire s'y est opérée conférant à la scriptrice un pouvoir d'énonciation par lequel elle dit sa Vérité dans une broderie originale inspirée de sa réalité comme de son délire. On songe à cette patiente de Jean Oury qui ramassait des fils épars qu'elle peignait pour en faire des tableaux et dont il disait qu'elle assemblait des bouts d'elle-même :

> [...] c'était elle-même qu'elle ramassait, les débris épars de son corps éclaté. Il n'y avait pas d'échange au sens habituel. C'était un échange avec elle-même, et un effort de rassemblement pour faire un rythme. Parce que ses petits tableaux, c'est un rythme. [70]

De même, Jeanne R* enfermée, isolée, délirante, se saisit d'informations extérieures pour se les approprier, les incorporer et les métaboliser à son profit dans ses écrits. Ainsi, l'origine de la guerre 39-45 se trouve dans le fait qu'on ait empêché la réalisation de sa Mission[71] ! L'exploitation des anecdotes de la vie de Sarah Bernhardt, ou des hauts faits guerriers de Jeanne d'Arc relève du même processus.

> [...] Ce que nous prenons pour une production morbide, la formation du délire, est en réalité une tentative de guérison, **une reconstruction**. [...] Le paranoïaque reconstruit le monde, assurément pas plus magnifique, mais du moins tel qu'il puisse de nouveau y vivre. [...] Il le rebâtit au moyen de son travail délirant.[72]

À la lumière de ces considérations de Freud, on saisit mieux comment et pour quel bénéfice l'écrivante a marqué de son empreinte les éléments rédactionnels qui composent son ouvrage.

---

[70] Oury, Jean, *Création et schizophrénie*, Coll. « Débats », Paris, Éditions Galilée, p. 40.

[71] Voir le manuscrit 1-1940, déjà cité dans sect. 3.3., « La porte-étendard (*La Jeanne d'Arc du 20ième siècle)* ».

[72] Freud, Sigmund, « Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa » (Le président Schreber, 1911), » in *Les cinq psychanalyses*, Paris, PUF, p. 315. J'ajoute les caractères gras.

Son matériau d'expression, ce sont les mots : les maniant comme une pâte, elle en modèle des constructions qu'elle dispose dans de petits arrangements qui lui ménagent un espace d'où elle donne sens à sa présence à l'hôpital, sens à son existence même :

> *[...] Hier soir, Samedi, j'ai rencontré une âme d'Élite de la Communauté dont j'ai été l'édification qui ma dit : Melle R*, humainement parlant, c'est une criante injustice de vous avoir placée ici, il faut que vous ayez fait quelquechose de très bon, de très grand dans votre vie pour que Dieu ait permis cette terrible épreuve ".*
> (N.d.7)

L'égo-écriture salvatrice de Jeanne témoigne d'un remaniement subjectif inconscient que, d'une position de tiers lisant, j'ai remarqué et interprété comme l'expression de sa vérité que d'autres auront appelée « sa folie ». Chaque lettre, selon son amorce, offre des combinaisons variées des thématiques. Ces combinaisons, où les thèmes resurgissent de façon régulière en subissant des aménagements, confèrent à l'ensemble des écrits un chatoiement singulier qu'anime une rhétorique à visée persuasive. Dans l'écheveau des thématiques, Jeanne s'est emparé du langage pour « vider son sac »[73]... puisque aussi bien, du lieu de son enfermement, elle s'est instituée avocate de sa propre cause : [...] *je suis assez normale pour défendre ma cause.* (N.d. Mère G).

Les lettres de ce corpus sont marquées du sceau de la Réclamation. Elles peuvent toutes dans leur ensemble se lire comme autant de plaidoyers (plus ou moins habiles), avec appels à témoins influents, effets de manche, etc. À partir du moment où le destinataire réel s'efface devant le Destinataire Idéal, Jeanne s'adresse à la ronde dans une Déclamation solitaire sur une scène imaginaire. Si dans la période précédant le deuxième et dernier congé temporaire de Jeanne, cette déclamation, bien qu'imparfaite, a du panache, en revanche elle prendra, après le dernier retour à l'asile, soit le 25 avril 1944, des airs de litanies incompréhensibles qui condensent néanmoins dans leurs obscurités, la revendication fondamentale de l'écrivante : celle d'être écoutée, entendue, comprise, reconnue.

---

[73] Autrefois chaque avocat arrivait au Palais de justice avec un sac d'où il sortait, pour sa plaidoirie, une documentation adéquate à l'audience, pièces de procès écrites le plus souvent sur des parchemins roulés et noués par un ruban : on dit alors « [...] qu'il vidait son sac entièrement avec toute la hargne sans doute qui est de mise dans ces cas-là ». Duneton, Claude, *La puce à l'oreille.* Anthologie des expressions populaires avec leur origine, Paris, Balland, 1990, p. 338, sous « Vider son sac ».

4.3.4 Et *[ses] écrits parcourront l'univers* (N.d.13)

Le récit de Jeanne qui émerge de ses lettres est peut-être moins un récit destiné à être lu qu'une narration à usage personnel dans laquelle séjourne son auteure.[74] Écriture qui construit son destinataire en ouvrant un espace d'énonciation, les écrits de Jeanne R* ne fonctionnent pas comme moyen de communication. Ils renvoient plutôt à la rumeur vague d'une gloire passée ou imaginée, aux clameurs confuses d'un public disparu ou fantasmé auxquelles, seule, du fond de sa chambre d'hôpital, l'écrivante accorde toute son attention. Ce récit n'est pas vraiment un récit, ces lettres pas vraiment des lettres. C'est plutôt un site[75], un monde alternatif qui existe de manière indépendante et souveraine. Par son écriture, Jeanne se retire dans une existence illusoire, dans un univers tourné sur lui-même qui relaye, voire délaisse, le monde extérieur pour rebâtir un monde plus tolérable. Jeanne, emprisonnée en institution psychiatrique lui a préféré une autre scène, une scène intérieure, inventée de toutes pièces dont elle occupe, sans démenti, la position centrale. *Enterrée vivante par la méchanceté et la jalousie de sa famille*, elle a laissé libre cours à l'expression d'un rêve éveillé qui occupe toute son existence de recluse, un fantasme unique et cohérent, construit graduellement mais avec constance, finissant par s'imposer en lieu et place de sa révoltante situation. Dans cet univers de rechange, dont elle se trouve à être le centre comme le principe organisateur, Jeanne R* aménage le récit de sa vie à sa convenance. Par l'enchantement d'une construction scripturale prégnante, l'écrivante est pour elle-même cette grande artiste qu'elle a rêvé d'être, une interprète connue et reconnue de tous, qui sauve l'humanité par la sainteté grâce à son travail de comédienne et d'enseignante et qui, finalement, accède à la notoriété comme le donnent à comprendre, dans des lettres d'après 1945, ses propos sur un public élargi au monde entier, de son époque ou même d'une époque plus lointaine : *Mes écrits parcourront l'univers* (N.d.13). Dès l'instant où Jeanne R* découvre, au travers de cette

---

[74] Je dois l'inspiration de cette conclusion à l'étude que consacre John M. MacGregor à la production écrite d'Henry Darger. MacGregor, John M., 2004. « La création d'un monde alternatif » in *Écriture en délire*, *op. cit.*, pp. 23-31.

[75] « Un site » dans le sens où l'entend Jean Oury, c'est à dire : « [...] un lieu de rassemblement (mais pas forcément de choses existantes), qui fait qu'il y aura de l'existence ». Oury, Jean, *Création et schizophrénie*, *op. cit.*, p. 39.

pratique scripturale insolite une alternative à sa souffrance, elle y consacrera une grande part de son énergie mais dans un laps de temps assez court, soit de 1933 à 1947. Elle réussit à élaborer une existence idéale dans laquelle elle se met en position de redonner une dignité à sa vie. Cette construction, pour être absolument persuasive, passe par l'accumulation de références à des situations d'exception et à des gens célèbres qui tous, d'une manière ou d'une autre, sont reliés à elle. « L'authenticité » du monde dans lequel elle est une vedette se trouve comme accréditée par l'inventaire rigoureux des distinctions et des gratifications dont son activité a bénéficié comme autant de preuves de son triomphe passé et de ses succès (à venir). Ces lettres rendent compte (conte) de l'effort que l'écrivante a consacré, durant plus de quarante années, à réunir une masse impressionnante de discours rapportés et de détails factuels (avérés pour la plupart), témoignant en bout de ligne de l'existence tangible de la destinée d'une femme louangée, adulée, par un auditoire réel à ses seuls yeux. Jeanne R* s'est accordée à elle-même la Reconnaissance qu'elle désirait à la folie. Dans une vision rétrospective globale de ses écrits, elle les envisage à l'égal d'une production cohérente qu'elle nomme *La Presse de JC* (1-1954), une appellation qui la nomme en retour. En ce sens Jeanne R* est fille de ses œuvres.[76]

[76] « Dans sa création, elle se procrée », (Maurer, Lise, *Le "Remémoirer" de Jeanne Tripier*, *op. cit.*, p. 96.), serait une autre manière d'exprimer la même idée.

CONCLUSION

Trop marquée par la culture pour susciter l'intérêt des spécialistes de l'art et des écrits bruts (Jeanne maîtrise l'écriture et est même très cultivée), pas assez singulière pour des linguistes et des psycholinguistes (elle n'invente pas de nouveau langage), insuffisamment créative, à première vue, pour des littéraires et des historiens de l'art (pas d'allusion dans ses textes à une filiation d'écrivains ou de poètes l'ayant précédée), cette sœur d'ombre d'Émile Nelligan résiste à toute catégorisation[1]. C'est néanmoins au croisement de ces approches que je me suis placée pour tenter de décrire l'ouvrage inouï de Jeanne R* et la créativité dont il est la manifestation.

Production scripturale retirée des « oubliettes de la folie »[2], les documents retrouvés dans le dossier 24195, celui de Jeanne R*, ont requis en premier lieu qu'en soit faite une description des plus précises. C'est ainsi, par une anatomie de ce dossier pour le moins remarquable, qu'il m'a semblé pertinent de débuter le travail de réflexion. Eu regard à l'amplitude et à la disparité des différents éléments contenus dans cette chemise d'archives, j'ai entrepris, dans le premier chapitre, de les identifier et de les commenter de manière distincte : d'un côté introduire à la masse des manuscrits de Jeanne, de l'autre, aux annexes médicales. La création d'un système spécifique de classement qui s'est appliqué, dans la mesure du possible, à respecter l'organisation originale de l'ensemble des documents, m'a autorisé à fournir une présentation raisonnée des manuscrits datés et de ceux surtout, très nombreux, qui ne portaient aucun signe temporel permettant de les cataloguer avec exactitude. À l'aide de tableaux et de graphiques, j'ai rendu compte du volume de la production en fonction des années. Première constatation : l'essentiel de l'ouvrage scriptural de Jeanne R* s'est formé sur un laps de temps assez court – si l'on songe à la durée totale de l'internement –, soit durant les quatorze premières années de sa réclusion (1933 à 1947), avec

---

[1] Ce bout de texte se base sur la conclusion que propose Michèle Nevert à propos des productions scripturales des aliénés de St-Jean-de-Dieu, dont elle présente l'étude dans son essai, « La marginalité des anonymes du siècle » in *Indiscipline et marginalité : Actes du colloque* (Montréal, 18-19 septembre 2003, sous la dir. de Valérie Rousseau), Montréal : Société des Arts indisciplinés, p. 11-112.

[2] Pour reprendre l'expression que Monique Plaza utilise dans son essai *Écriture et folie, op. cit.*

des pics de production au lendemain de son internement et au retour de ses congés temporaires qui correspondent à des périodes sans doute charnières de sa révolte contre l'enfermement. Cet aspect de la variation du rythme de floraison des textes de Jeanne m'a portée à interroger leur contexte d'énonciation.

Entrelacs de discours, au cœur desquels Jeanne affronte, bien qu'indirectement, l'opinion que peut avoir d'elle sa famille puis les médecins, l'ensemble des annexes officielles du dossier traduit, tout bien considéré, le seuil de tolérance d'une collectivité face à l'excentricité et à l'inactivité professionnelle d'une de ses membres. Accorder, de manière équitable, autant de crédit aux témoignages de Jeanne qu'à ceux de ses « accusateurs », a ouvert la voie à une compréhension plus subtile des motifs invoqués par les siens pour la faire interner. Simultanément, cette approche objective a permis de mieux entendre l'opposition que ce verdict inique a engendré chez l'internée. L'examen du dossier médical et des interrogatoires en particulier indique déjà ce qui se révélera être la base de ses écrits. De fait, dans les réponses qu'elle communique oralement à ses médecins au lendemain de son internement, tous les thèmes propres à sa sempiternelle demande de libération se trouvent là comme condensés. Incidemment cette traversée des rapports officiels donne de précieux renseignements sur le système psychiatrique québécois de cette époque : on y rencontre d'abord, avec l'évocation des noms des sœurs supérieures, des docteurs et des surintendants, ses acteurs principaux. On y devine aussi à l'œuvre ses méthodes coercitives (camisole de force (5-1934), administration d'une médication antipsychotique puissante[79]) ainsi qu'une surpopulation asilaire que les médecins peinent à pouvoir efficacement rencontrer, voire soulager. Même si c'est pour une période légèrement antérieure à celle qui nous concerne (fin du 19ième siècle), les récentes recherches de Cellard et Thifault dans les archives de l'hôpital St-Jean-de-Dieu, pointent vers des conclusions similaires : « [...] Malgré

[79] Le dossier médical indique que les médecins prescrivent à Jeanne, à partir de 1966, du Nozinan : Pharmacologie : Antipsychotique, tranquillisant, anxiolytique, sédatif, antalgique et potentialisateur. [...] Indications : Troubles psychotiques: schizophrénies aiguës et chroniques, psychoses séniles, syndromes maniaco-dépressifs. Troubles accompagnés d'angoisse, d'anxiété et de tension : [...] troubles du caractère, troubles émotionnels secondaires à des affections physiques. Effets indésirables : [...] sécheresse de la bouche, troubles de l'accommodation et, chez certains sujets âgés, occasionnellement rétention urinaire, constipation et tachycardie. [...]

l'importance et le rôle censément dominant du médecin dans le cadre du traitement moral auquel étaient soumis les patients, force est d'admettre que le contact patient/médecin était pour le moins déficient à Saint- Jean-de-Dieu. »[80]

Dans les deuxième et troisième chapitres de ma thèse, je me suis intéressée aux moindres détails de la fabrication des manuscrits. Pour servir cet objectif, j'ai commencé par un retour réflexif sur mon propre travail de retranscription : dans ce travail je m'étais appliqué à refaire le « chemin graphique » de Jeanne, pour reprendre une expression chère aux spécialistes de l'analyse des documents d'archives. À leur instar, j'ai parfois perdu pied au milieu de ces centaines de pages noircies de caractères, dont la retranscription ne s'est pas faite sans tâtonnements, remise en cause et ajustements. Ces hésitations – et la manière dont je les ai surmontées – ont toutefois constitué, après coup, un réservoir de choix dans lequel j'ai puisé un certain nombre des hypothèses de lecture et d'interprétation concernant la mise en forme de l'ouvrage de Jeanne R*. Le constat d'une prise de liberté par rapport aux codes habituels reliés à l'écriture d'une lettre m'a permis de désigner une distorsion de la correspondance. J'ai poursuivi l'inventaire des pièces manuscrites contenues dans le dossier, avec la description du matériel d'écriture employé par Jeanne. Manuscrits, pour la plupart, calligraphiés à la mine de plomb, c'est principalement leur support papier qui a captivé mon attention. Permettant une immersion dans le Québec des années trente, ces supports, fertiles en renseignements anecdotiques sur les us et coutumes de cette époque, traduisent également dans leur éclectisme, les solutions de rechange trouvées par une personne résolue à se faire entendre. Ainsi, malgré l'insuffisance irritante du matériel dont Jeanne aura disposé à l'asile, l'écrivante semble ne pas s'être découragée, redoublant au contraire d'inventivité pour gérer la pénurie. L'étude systématique de la présentation écrite de la production de Jeanne témoigne des diverses stratégies exploitées par la scriptrice pour attirer sur elle la bienveillance active de ses correspondants : disposition spatiale, transformations de la calligraphie, caractéristiques de la ponctuation, tout semble vouloir retenir l'attention d'un hypothétique destinataire. Pour terminer ce chapitre centré sur l'analyse de la confection des textes de Jeanne R*, j'ai rendu compte du fait que certaines caractéristiques de ces documents

[80] Cellard, André et Thifault, Marie-Claude, *Une toupie sur la tête*, *op. cit.*, p. 83.

pouvaient les faire assimiler à des lettres. Dans ce sens, l'étude détaillée des amorces et des clôtures, c'est-à-dire des libellés de l'adresse ainsi que des signatures des textes, a débouché sur la constatation d'un certain nombre de divergences par rapport à la tournure classique d'une lettre. De la synthèse des observations rassemblées autour de l'apparence formelle de ces écrits a surgi une interrogation concernant le rapport passablement équivoque de l'écrivante à son correspondant. Par contre coup, s'est ouvert un questionnement qui touche à la valeur « communicationnelle » de la correspondance de Jeanne. Une certaine perte du « sens de l'épistolaire », au profit de la génération spontanée d'un récit, paraissait s'être jouée au cœur de la production scripturale de Jeanne R*. Il s'agissait alors de retracer les possibilités d'élaboration de ce récit dont je n'ai pu saisir toute la dimension qu'au prix d'un immense effort de décryptage. Car, il faut le mentionner, ces écrits ne se livrent pas – il a fallu les forcer ou se laisser apprivoiser –, pour qu'ils délivrent, l'histoire d'une vie, histoire alimentée de réel, de fictionnel (comme toute vie !), qui renseigne sur l'écrivante dans son contexte personnel, social et temporel.

La description du corpus en fonction de l'agencement des thématiques qui le traversent a mené à la mise au jour, dans le troisième chapitre, d'un portrait : celui, élogieux, que propose d'elle-même, Jeanne R*, pour sa défense. Discours d'opposition à l'enfermement, la demande manifeste de libération, dans laquelle s'entrelacent le réel et l'imaginaire, s'organise autour d'un désir latent : celui d'être enfin reconnue comme l'enseignante, la grande artiste et la missionnaire qu'elle dit avoir été et être encore. Là où on voudrait la faire *taire*, l'enterrer, Jeanne écrit. C'est ainsi qu'elle va produire un discours fermé/enfermant dans sa totalité, dont elle orchestre les thèmes en combinaisons variables selon les moments de l'écriture et selon les destinataires choisis, sans oublier l'influence des variations de son état mental. Dès lors, accueillir le « Qu'est-ce qu'à dire cela, ça veut »[81], m'est apparu comme une perpective d'analyse à privilégier pour saisir la « vérité-de-Jeanne », de son désir, la vérité de son énonciation.

Dans le quatrième et dernier chapitre, j'ai tenté d'embrasser le travail de configuration narrative tel qu'il s'élabore au fil de l'écriture de Jeanne. J'ai entamé ce

[81] Selon la formulation de Marc-Léopold Levy, invité dans un séminaire de recherche à l'Uqam par Anne-Élaine Cliche, en 2003.

chapitre en analysant la manière dont elle parle du traitement physique et moral qu'elle subit du fait de son incarcération dans un lieu réservé aux malades mentaux. J'ai enchaîné ma réflexion en questionnant le choix que fait la scriptrice d'écrire des lettres et en mettant en évidence son obstination à continuer à les écrire alors que personne, jamais, ne lui aura directement répondu. J'ai proposé l'hypothèse que la lettre, plus peut-être que tout autre type d'écriture intime, a permis la mise en place d'un processus d'ordre transférentiel. Occultant la différence de l'interlocuteur, l'écrivante l'associe à sa quête, s'octroyant ainsi un pouvoir d'énonciation qui lui permettra de donner sens à son expérience. Au travers de la plainte qui court tout au long des écrits de Jeanne, les lettres qu'elle persiste à écrire, délivrent un matériau que le lecteur peut appréhender comme un récit de vie.

À l'instar de l'ouvrage de James Tilly Matthews, présenté par l'aliéniste londonien, John Haslam en 1810, et que commente Daniel Nettle[82], les lettres de Jeanne R* pourraient former la base d'un travail d'imagination remarquable, le genre épistolaire dans ce cas n'étant qu'un moyen, un prétexte à la fabrication d'un récit digne d'un roman. Il y a une intrigue, la mise en scène d'adjuvants et d'opposants à la « quête » du sujet, une héroïne qui évolue dans un monde qui se partage entre bons et méchants. Rédemptrice des péchés du monde, Jeanne parcourt, telle une Sainte, une martyre, un chemin hors de l'ordinaire. Elle s'invente une destinée glorieuse, et son travail, en sauvant le monde de la guerre et des souffrances qui le menacent, régénérera l'humanité.

Étant donné les qualités vraisemblables de son récit, il n'est pas étonnant que certains des amis ou des connaissances de Jeanne avec qui elle n'a pas partagé l'entièreté de ses illusions de grandeur, aient pu continuer jusqu'à la fin de s'opposer à son internement et même à la reconnaître comme saine d'esprit. Dès lors, dans mon étude, il m'a semblé erroné d'opposer la folie à la raison comme on oppose l'obscurité à la lumière, car l'univers de l'écrivante tout délirant qu'il puisse paraître, est en fait similaire à la réalité, aussi récurrente, aussi vivace, avec autant de logique, de buts et de relations qu'il peut s'en trouver dans la « vraie vie ». Pour cette raison, le monde que s'est édifié Jeanne R* dans ses écrits est

[82] Nettle, Daniel, *Strong imagination : Madness, Creativity and Human Nature*, Oxford & New York, Oxford University Press, 2001, p. 7.

hautement vraisemblable à l'instar d'une histoire (romancée). Pour elle, cependant, il n'y aura pas de dénouement, personne pour lui dire de revenir sur terre, personne pour lui faire entendre raison en portant un coup fatal à ses rêves de grandeur. Ce phénomène est le point central qui fait que les écrits de Jeanne, contrairement à ceux d'un romancier, ont été considérés comme la production insensée d'une démente : Jeanne n'a aucune idée où la réalité finit et où commence le travail de son imagination. De fait, certains événements de la réalité, comme son emprisonnement à l'asile de St-Jean-de-Dieu, la référence à des célébrités politiques et artistiques de son époque, la guerre qui, en 1939, menace d'éclater en Europe, l'excommunication de Mgr Charbonneau, ont été intégrés dans son monde imaginaire pour être expliqués en fonction de son propre destin et du récit insolite qu'elle en propose. La folie de Jeanne n'est pas à l'opposé de la réalité. C'est plutôt une façon différente d'en rendre compte, avec des similarités et des différences par rapport à elle, tout comme la fiction peut être comprise comme une autre manière de rendre compte du monde réel. Aussi, et sans totalement écarter l'attention qu'il est possible d'accorder à l'éclairage qu'offre cette production sur un cas pathologique, je me suis efforcée d'entendre cet ensemble de lettres comme une mise en œuvre des possibilités inscrites dans le genre épistolaire. Des possibilités que l'écrivante découvre pour elle-même et qu'elle exploite dans son ouvrage. Entre la lettre comme genre d'écriture qui obéit à des contraintes, et les singularités des personnes « [...] qui trouvent dans la lettre un espace naturel d'expression, se constitue, dans le texte épistolaire, un lieu conflictuel qui pose de manière exemplaire la question de l'invention »[83]. C'est avec une telle problématique à l'esprit que je me suis proposé, pour prolonger les suggestions de Bernard Beugnot, de comprendre le « [...] "travail de la lettre" ; c'est-à-dire à la fois le travail d'écriture qui conduit à la lettre rédigée et, en un sens transposé de la psychanalyse, le travail opéré par la lettre sur l'épistolier.[...] ». [...] De l'invention de l'expression à l'invention de soi », pour reprendre encore les termes de Beugnot[84], tel pourrait aussi bien s'intituler le parcours que j'ai suivi pour rendre compte de la production scripturale de Jeanne.

---

[83] Beugnot, Bernard, 1987, « De l'invention épistolaire à la manière de soi », *loc. cit.*, p. 30

[84] *Ibid.* p. 31.

Avec nous, tel que Jeanne l'a prédit avec sa conviction qu'un jour son ouvrage franchira le temps et les frontières, *[il] parcourra l'univers*, un public moderne prêtera peut-être attention, plus de trente ans après sa mort, aux échos fortuits de ses écrits vains – de cet écrit vain, de cette écrivaine. Dans l'après-coup, l'écriture de Jeanne, par son intensité déclamatoire, résonne et donne à penser au terme contemporain de « cri-ture » créé par Guy Lafargue, un psychanalyste-clinicien, théoricien de l'Art cru[85]. Par un effet de lecture exhaustive des textes retrouvés dans le dossier 24195, cette « cri-ture » d'un plaidoyer non-reçu, se constitue *a posteriori* en une histoire. C'est l'histoire de Jeanne R*, son récit de vie tissé de réel et d'imaginaire, sa légende personnelle, dans la mesure où une légende est un récit à caractère merveilleux, où des faits réels viennent à être expliqués de façon imaginaire et poétique.

[85] Élève de Jean Broustra, admirateur de l'œuvre de Winnicott dont il s'inspire, Guy Lafargue est thérapeute. Il est l'instigateur des Ateliers d'Expression Créatrice en milieu psychiatrique. Des ateliers qui ne sont, selon Lafargue : « [...] ni de nature occupationnelle, ni un lieu de rééducation ou de réinsertion par une activité socialisée [...] mais bien un projet psycho-thérapeutique [...]. Ateliers qui inaugurent un type d'activité dont la finalité est de faciliter et d'accompagner un travail personnel de mise à jour et de communication de l'univers intérieur et de la parole réprimée, de permettre d'explorer dans une dynamique de création [...] le lien que les patients entretiennent avec leur aliénation [...]. L'expérience montre qu'un tel espace de création est un puissant facteur de reconstruction de soi et de guérison. » Guy Lafargue, « La création : thérapie, non thérapie ? », conférence prononcée dans le cadre du colloque HANDICAP ET CULTURE (organisé par le Fond d'intervention Culturelle, Lyon, 1983) in Lafargue, Guy, *L'analyse transitionnelle : introduction à une phonématique de l'expression créatrice à visée psychothérapeutique,* Auch, Publication des Ateliers de l'Art Cru, n° 1, pp. 122-125.

BIBLIOGRAPHIE

Écrits de fous et d'internés

- BERBIGUIER DE TERRE-NEUVE DU THYM, Alexis-Vincent-Charles [1765?-1851]. (1821). *Les farfadets : Ou tous les démons ne sont pas de l'autre monde*, 3 vols, Grenoble : ed. Jérôme Millon, 1990, 667 pages.

- BRISSET, Jean-Pierre. 1970. *La grammaire logique*; suivi de *La science de Dieu*, (présentation des textes par M. Foucault « Sept propos sur le septième ange. »), Paris : Tchou, 337 pages.

- CARRINGTON, Léonora. 1983. *Down Below*, Chicago : Black Swan Press.

- CHOQUARD-RAMELLA, Florence (présenté par). 1990. *Constance Schwartzlin-Berberat*, Lausanne : Publications de la Collection de l'Art Brut, Fasc.19, 159 pages.

- DANON-BOILEAU, Laurent (textes recueillis par). 1980. *Textes sans sépulture. Ecrits de « fous littéraires » retrouvés à la bibliothèque Sainte-Anne*, Paris : InterEditions, 143 pages.

- NEVERT, Michèle. 2003. « La marginalité des anonymes du siècle ». In *Indiscipline et marginalité : Actes du colloque* (Montréal, 18-19 septembre 2003), sous la dir. de Valérie Rousseau, p.105-113, Montréal : Société des Arts indisciplinés.

- RIPA, Yannick (textes présentés par). 1983. *Carnets d'une séquestrée*, Paris : Le Sycomore, 155 pages.

- ROULIN, Geneviève, THÉVOZ, M. (dir. publ.). 2004. *Écriture en délire.* Lausanne et Milan : Collection de l'Art Brut et 5 Continents Éditions, 127 pages. Avec des textes de M. Thévoz; J. MacGregor; L. Navratil; G. Roux; Y. Koide; L. Peiry, M. A. Azzola; J. Porret-Forel; L. Maurer.

- TRIPIER, Jeanne, *PREMIER CAHIER, de l'ordre des messages, mai 1935.* (Postface de Lise Maurer). 1999. Corbières : Harpo &, (non paginé).

Articles et ouvrages critiques

Écriture et folie

- ARTIÈRES, Philippe. 1998. *Clinique de l'écriture*, Coll. « Les empêcheurs de penser en rond », Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 270 pages.

- BAAL, F. 1979. « Sur l'écrire brut et alentour », in M. Thévoz (ed.), *Écrits bruts*, Coll. « Perspectives critiques », Paris : Presses Universitaires de France, 247 pages.

- BELLMER, Hans et ZURN, Unica. 1994. *Lettres au Docteur Ferdière,* lettres réunies et commentées par Alain Chevrier, Paris : Séguier, 146 pages.

- CARTPENTER, S.D. 1987. « Discourses of madness. A study of selected texts in the nineteen century », thèse, University of Wisconsin, 205 pages.

- CHAMBERS, Ross. 1983. « Récits d'aliénés, récits aliénés : Nerval et John Perceval. », *Poétique*, vol.14, pp.73-90.

- CHANFRAULT-DUCHET, M.F. 1993. « Adolf Wölfli : mémoires bruts? » in Lecarme, J., Lejeune, Philippe (dir. publ.), *Autofictions & Cie,* Paris : Université de Paris X, pp.155-164.

- CHESLER, Phyllis. 1979. *Les femmes et la folie*, Paris : Payot, 262 pages.

- COMMEND, Véronique. 1998. « Le regard de l'autre : le transfert épistolaire dans les Nouveaux écrits de Rodez, lettres d'Antonin Artaud au Docteur Ferdière ». Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Études littéraires (dir. S. Harel), Montréal : Université du Québec à Montréal, 102 pages.

- DAYAN, Maurice. 1979. « Les voix de Perceval », in *Topique*, Revue Freudienne, n° 23, pp.111-141.

- DELACAMPAGNE, Christian. 1974. « L'écriture en folie. », in *Poétique*, n.5, pp.161-175.

- DELVAUX, Martine. 1998. *Femmes psychiatrisées – Femmes rebelles : de l'étude des cas à la narration autobiographique,* Coll. « Les empêcheurs de tourner en rond », Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 281 pages.

- ENACHESCU, Constantin. 1968. « Le "roman schizophrénique" (à propos de la création littéraire et artistique des malades schizophrènes) », in *Annales médico-psychologiques*, Paris, t.1, 126e année, n°2, pp.177-202.

- EPSTEIN, J. 1921. « La littérature des aliénés », dans *Poésie d'aujourd'hui*, Editions de la Sirène.

- FABRE, Daniel, *et al.* 1993. *Écritures ordinaires,* Paris : P.O.L, 374 pages.

- FERRON, Jacques. 1971. *Les roses sauvages: Petit roman suivi d'une lettre d'amour soigneusement présentée,* Montréal : Les Éditions du Jour, 177 pages.

- FLOURNOY, Théodore, (1900), *Des Indes à la planète Mars*, (introduction et commentaires de M. Yaguello et M. Cifali), Paris : Seuil, 1983, 338 pages, (ill.).

- FRÉCHETTE, L., (1892), *Originaux et détraqués*, Montréal : éd. Beauchemin, 1949, 350 pages.

- GROS, Frédéric. 1997. *Création et folie. Une histoire du jugement psychiatrique*, Coll. « Perspectives critiques », Paris : Presses Universitaires de France, 218 pages.

- HAREL, Simon. 1990. *Vies et morts d'Antonin Artaud : le séjour à Rodez*, Longueuil : Le Préambule, 343 pages.

- HAREL, S. 1994. *L'écriture réparatrice : le défaut autobiographique (Leiris, Crevel, Artaud)*, Montréal : XYZ, 231 pages.

- LAUZIT, C. 1888. « Aperçu général sur les écrits des aliénés ». Thèse de médecine, Faculté de médecine de Paris, 68 pages.

- LEMIEUX, Raymond, *et al.* 1988. *Folie, mystique et poésie : textes de colloque,* Coll. « Noeud », Québec : Groupe interdisciplinaire freudien de recherche et d'interventions cliniques, 269 pages.

- MANNONI, Octave. 1969. « Schreber als Schreiber » in *Clefs pour l'imaginaire ou l'autre scène,* Coll. « Points », Paris : Seuil, 318 pages.

- MAURER, Lise. 1994. « A rebrousse-poil » dans *Folies exfoliées*, actes du colloque du GREC, (novembre 1994), Paris : distribution GREC.

- MAURER, Lise (présenté par). 1994. *Émile Josome Hodinos*, Lausanne : Publications de la Collection de l'Art Brut, Fasc. 18, 149 pages.

- MAURER, Lise. 1999. *Le « Remémoirer » de Jeanne Tripier*, Coll. « Travaux d'asile, Monographie », Ramonville Saint-Agne : Érès, 198 pages.

- MICHON, Jacques. 1983. *Émile Nelligan : les racines du rêves*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 176 pages.

- MICHON, Jacques (édition critique établie par). 1991. *Œuvres complètes d'Émile Nelligan, Vol.2 : Poèmes et textes d'Asile(1900-1941),* Montréal : Fides, 616 pages.

- MILNER, M., *et al.* 1989. *Littérature et pathologie*, Paris : Presses universitaires de Vincennes, 283 pages.

- NEVERT, Michèle. 1993. *Des mots pour décomprendre*, Coll. « L'écriture indocile », Montréal : Les éditions Balzac, 173 pages.

- NEVERT, Michèle. 1998. « Ma prison est une répétition.... L'enfermement du psychotique dans le langage; la libération de Dominique Charmelot. » in *L'esprit créateur, Narrative and confinement, Récit et enferment*, Vol. XXXVIII, pp.17-27.

- NETTLE, Daniel. 2001. *Strong imagination : Madness, Creativity and Human Nature*, Oxford & New York : Oxford University Press, 235 pages.

- PAGES, I., LAMY, S. (textes réunis par). 1983. « Emma Santos : Le biologique, la folie et l'écriture », dans *Féminité, Subversion, Écriture*, Coll. « Itinéraires féministes », Montréal : Les éditions du Remue-ménage, 286 pages.

- PAQUIN, Julie. 1995. *La traversée du monde-mot ou l'écriture en miroir de Dominique Charmelot*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Études littéraires (dir. Michèle Nevert), Montréal : Université du Québec à Montréal, 77 pages.

- PLAZA, Monique. 1986. *Écriture et folie*, Coll. « Perspectives critiques », Paris : Presses Universitaires de France, 217 pages.

- SECHEHAYE, M.-A. 1950. *Journal d'une schizophrène*, Paris : PUF, 135 pages.

- SIBONY, D. 1978. « Écriture et folie », in *L'autre incastrable*, Paris : Seuil, p.55-75.

- STAROBINSKI, Jean. 1979. « Folie et littérature », in Adout, J., *Les raisons de la Folie*, Paris : Flammarion, p.17-27.

- THÉVOZ, Michel. 1978. *Le langage de la rupture*. Préf. de Jean Dubuffet, Coll. « Perspectives critiques », Paris : Presses Universitaires de France, 187 pages.

- THÉVOZ, Michel (présenté par). 1979. *Écrits bruts*. Coll. « Perspectives critiques », Paris : Presses Universitaires de France, 247 pages.

- THÉVOZ, Michel. 1989. *Détournement d'écriture*, Paris : Minuit, 119 pages.

- TILKIN, Françoise. 1990. *Quand la folie se racontait. Récit et antipsychiatrie*, Amsterdam : éditions Rodopi, 416 pages.

- VIAU, R. 1989. *Les fous du papier*, Montréal : Méridien, 373 pages.

- ZURN, Unica. 1971. *L'homme Jasmin. Impressions d'une malade mentale*, Coll. « Du monde entier », Paris : Gallimard, 198 pages.

Création et folie

- Anonyme. 2002. *Geneviève Roulin (*Dédicaces / Portraits / Une collection*)*, Édition Furor & Jean de Martini, non paginé.

- *Art brut (L')*, périodique, Publications de la compagnie de l'art brut, Paris de 1964 à 1973; Lausanne, depuis 1977.

- ADOUT, J. (dir. publ.). 1979. « Folie et création » (A.Bader, E. Ansorge, J. Porret-Forel, M. Thévoz), in *Les raisons de la folie*, Paris : Flammarion, 411 pages.

- AMROUCHE, Pierre, *et al.* 1990. *La mesure des irréguliers : symptômes et création*, Coll. « Le Singleton », Nice : Z'éditions, 183 pages.

- BADER, Alfred (dir. publ.). 1961. *Petits maîtres de la folie*, (*Insania Pinges*, pour l'édition originale), Lausanne : Éditions Clairefontaine, 137 pages.
  Avec des textes de Cocteau, Jean ; Schmidt, Georg, « De l'art des aliénés dans ses rapports avec l'Art »; Dr Steck, Hans, « La mentalité primitive et la pensée magique chez les schizophrènes »; Dr. Bader, Alfred, « Images de la folie – miroir de l'âme humaine » et présentation de la vie et l'œuvre d'Aloyse, de Jules et de Jean (avec ill. en couleurs).

- BADER, A. et NAVRATIL, L. 1976. « Entre le délire et la réalité : Art – Psychose – Créativité », Francfort/Lucerne : C. J. Bucher.

- BARNES, Mary, BERKE, Joseph. 1973. *Un voyage à travers la folie*. Paris : Seuil, 399 pages.

- BARRAS, Henry. 2007. *De l'art cuit à l'art cru : au source de la création*, Coll. « Les Impatients », Montréal : Liber, 182 pages.

- BOUTET, Richard. 1995. *Le chemin brut de Lisette et Romain*. Montréal : 7ième art distribution, Vent d'Est Film, DVD, 90 min.

- DUBUFFET, Jean. 1991. *L'homme du commun à l'ouvrage*, Paris : Gallimard, 442 pages.

- DUBUFFET, Jean. 1967. *Prospectus et tous écrits suivants*, vol. 1, Paris : Gallimard / NRF, 543 pages.

- EY, Henri. 1979. « La psychiatrie devant le surréalisme » in *L'évolution psychiatrique*, tome 44, fasc. 1, p. 3-52.

- FERDIÈRE, Gaston. 1968. « Surréalisme et aliénation mentale » in *Le surréalisme* (entretiens dirigés par F.Alquié), Paris/La Haye : Mouton, pp. 293-323.

- FERDIÈRE, Gaston. 1948. « Le style des dessins schizophréniques » in *Annales médico-psychologiques,* 106, pp. 430-434.

- GILLIBERT, Jean. 1990. *Folie et création*, Coll. « L'or d'Atalante », Seyssel : Champs Vallon, 200 pages.

- LEHEL, F. 1926. *Notre art dément : quatre études sur l'art pathologique*, Jonquières, 122 pages.

- MACGREGOR M, John. 1989. *The Discovery of the Art of the Insane*, Princeton : Princeton University Press, 318 pages.

- MACGREGOR M, John. 1996. *Henry Darger. Dans les royaumes de l'irréel* (présenté par), Lausanne : Collection de l'Art Brut et Lugano - Fondazione Galleria Gottardo, 112 pages.

- MORGENTHALER, W., (1921), (présenté par),. *Adolf Wölfli*, Paris : Publication de la Compagnie de l'Art Brut, 1964, 147 pages.

- NAVRATIL, Léo. 1921. *Schizophrénie et art*, Coll. « De la science », Bruxelles : Ed. Complexes, 352 pages.

- NEVERT, Michèle (sous la dir. de). 1993. *Les accro(c)s du langage*, Coll. « L'écriture indocile », Candiac : Éd. Balzac, 348 pages.

- NICOLAÏDIS, N., SCHMID-KIRSIKIS, E. *et al.* 1982. *Créativité et/ou symptôme*, Coll. « Psychopée », Paris : Clancier-Guenaud, 231 pages.

- OURY, Jean. 1989. *Création et schizophrénie,* Paris : Éd. Galilée, 212 pages.

- PEIRY, Lucienne. 1991. *Hans Steck ou le parti pris de la folie*, Lausanne : Collection de l'art brut, 32 pages

- PEIRY, Lucienne. 1991. *Charles Ladame ou le cabinet fou d'un psychiatre*, Lausanne : Collection de l'art brut, 32 pages.

- PLOKKER, J.H. 1962. *Le créateur schizophrène*, Paris / La Haye : Mouton, 222 pages.

- PORRET-FOREL, Jacqueline. 1966. *Aloïse*, Paris : l'Art Brut, fascicule 7, 138 pages.
- PORRET-FOREL, Jacqueline. 1993. *Aloïse et le théâtre de l'univers*, Genève : Skira, 151 pages.
- PRINZHORN, Hans, (1922), *Expressions de la folie*, Coll. « Connaissance de l'inconscient », Paris : Gallimard, 1984, 410 pages.
- RÉJA, Marcel, (1907), *L'art chez les fous: le dessin, la prose, la poésie,* Paris : L'Harmattan, 2000, 238 pages.
- REVAL, Jean. 1987. *Art de débiles, débiles de l'art*, Coll. « Art-crise », Paris : éd. de la Différence, 139 pages.
- SEBAN, Gilles. 2001. *Création artistique et figuration délirante*, Paris : l'Harmattan, 240 pages.
- VILLANI, Léonida. 1973. *Art et folie (dessins, peintures et sculptures de malades mentaux)*, Paris : Éditions mondiales del DUCA, 112 pages.
- VINCHON, Jean. 1950. *L'art et la folie*, Paris : Stock, 270 pages.

Psychose, maladie mentale et psychiatrie

- BASTIDE, R. 1977. *Sociologie des maladies mentales*, Paris : Flammarion, 314 pages.
- BASTIE, Y, G. BLEANDONU, P. CHABRAND. 1965. « L'érotomanie passionnelle » in *Annales médico-psychologiques*, Paris, t.2, 123^{e} année, n°3, pp. 317-332.
- BASTIE, Y. 1973. « Paranoïa passionnelle » in *Annales médico-psychologiques*, Paris, t.1, 131^{e} année, n°5, pp. 317-332.
- BATESON, G. (éd.). 1975. *Perceval le fou. Autobiographie d'un schizophrène* (1830-1832), Coll. « Bibliothèque scientifique », Paris : Payot, 318 pages.
- CELLARD, André et THIFAULt, Marie-Claude. 2007. *Une toupie sur la tête : visages de la folie à St. Jean-de-Dieu*, Montréal : Boréal, 324 pages.
- CELLARD, André. 1991. *Histoire de la folie au Québec de 1600 à 1850*, Montréal : Boréal, 280 pages.
- CONSOLI, Silla, « Le récit du psychotique » in *Folle vérité : vérité et vraisemblance du texte psychotique* (séminaire dirigé par J. Kristeva), 1979, Paris : Seuil, 308 pages, pp. 36-76.

- GATIAN DE CLÉRAMBAULT, Gaëtan, 2002. *L'érotomanie*, Coll. « Les Empêcheurs de penser en rond », Paris : Seuil, 259 pages.

- CHABOT, C. BARRY. 1982. *Freud on Schreber. Psychoanalytic Theory and the Critical Art*, Amherst : The University of Massachusetts Press, 171 pages.

- CHAUMON, Franck (sous la dir. de). 2002. *Délire et construction*, Ramonville Saint-Agne : Érès, 158 pages.

- CLÉMENT, Michel. 1990. *L'aire du soupçon : contributions à l'histoire de la psychiatrie au Québec*, Montréal : Triptyque, 218 pages.

- ELLENBERGER, Henri F. 1968. « The Concept of Creative Illness », in *The Psychoanalytic Review* 55, pp. 442-456.

- FERNANDEZ-ZOÏLA, A., « L'écriture dans la tête. Du processus psycho-pathologique envisagé comme un récit-écrit », in *Confrontations psychiatriques*, n° 19, 1981, p.1-22.

- FOUCAULT, Michel. 1954. *Maladie mentale et psychologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 105 pages.

- FOUCAULT, Michel. 1972. *Histoire de la folie à l'âge classique*, Coll. « Tel », Paris : Gallimard, 583 pages.

- FREUD, Sigmund, « Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa » (1911), in *Cinq Psychanalyses*, Paris : PUF, 1954, pp. 263-321.

- FUSSINGER, Catherine et TEVAERAI, D. 1998. *Lieux de folie, monuments de raison : architecture et psychiatrie en Suisse Romande* (1830-1930), Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 212 pages.

- GENTIS, Roger. 1970. *Les murs de l'asile*, Paris : F. Maspero, 90 pages.

- GOULET, Denis et PARADIS, A. 1992. *Trois siècles d'histoire médicale au Québec. Chronologie des institutions et des pratiques (1630-1939)*, Montréal : VLB éditeur, 527 pages.

- GRIVOIS, Henri. 1991. *Naître à la folie*, Coll. « Les empêcheurs de penser en rond », Paris : Laboratoire Delagrange, 202 pages.

- JANET, Pierre, (1926). *De l'angoisse à l'extase : études sur les croyances et les sentiments*, Paris : Société de Pierre Janet, 1975, 2 volumes.

- KEATING, Peter. 1993. *La science du mal. L'institution de la psychiatrie au Québec, 1800-1914*, Montréal : Boréal, 208 pages.

- LACAN, Jacques. 1966. « De nos antécédents », in *Écrits*, Paris : Seuil, 569 pages.

- LACAN, Jacques. 1975. *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité* (1932), Coll. « Essais/points », Paris : Seuil, 363 pages.

- LECLAIRE, Serge. 1968. *Psychanalyser*. Coll. « Points », Paris : Éditions du Seuil, 186 pages.

- LEVY, Danielle. 2003. « La psychanalyse n'est pas un travail sur soi. A propos de la métaphore machinique dans l'invention freudienne. », in *Che Vuoi?*, Revue de psychanalyse, n° 19 (Sublimer? II. Chemins de la création), Paris : L'Harmattan, pp.185-202.

- MAHONY, Patrick. 1989. *On defining Freud's Discourse*, New Haven : Yale University Press, 104 pages.

- MAHONY, Patrick. 1981. *Freud as a writer*, New York : International Universities Press, Inc, 185 pages.

- MANNONI, Octave. 1980. *Un commencement qui n'en finit pas : transfert, interprétation, théorie*, Coll. « Le champ freudien », Paris : Seuil, 184 pages.

- MURAT, Laure. 2001. « La folie au féminin ». Chap. in *La Maison du Docteur Blanche. Histoire d'un asile et de ses pensionnaires de Nerval à Maupassant*, Paris : Les éditions Jean-Claude Lattès, pp.183-206, 424 pages.

- NETTLE, Daniel. 2001. *Strong imagination : Madness, Creativity and Human Nature*, Oxford & New York, Oxford University Press, 235 pages.

- PAGÉ, Jean-Charles. 1961. *Les fous crient au secours*, Montréal : Éditions du Jour, 156 pages.

- PERRIER, François. 1984. *Les corps malades du signifiant*, Coll. « L'analyse au singulier », Paris : InterÉditions, 317 pages.

- PONTALIS, J-B. 1990. *La force d'attraction*, Coll. « La librairie du XXe siècle », Paris : Seuil, 117 pages.

- RIBETTES, Jean-Michel et Kristeva, J. 1979. *Folle vérité : vérité et vraisemblance du texte psychotique*, Coll. « Tel Quel », Paris : Seuil, 307 pages.

- RIGOLI, Juan. 2001. *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIXè siècle*, Paris : Fayard, 646 pages.

- ROUSTANG, François. 1996. *Comment faire rire un paranoïaque ?* Paris : Odile Jacob, 270 pages.

- SPENCE, Donald P. 1982. *Narrative truth and Historical Truth : meaning and interpretation in psychoanaysis*, New York and London : W.W. Norton & Company, 320 pages.

- SWAIN, Gladys. 1997. *Le sujet de la folie : naissance de la psychiatrie,*(précédé de « De Pinel à Freud » par M. Gauchet), Coll. « Liberté de l'esprit », Paris : Calmann-Levy, 193 pages (première publication du texte de Swain, Toulouse : Privat, 1977)

- SWAIN, Gladys. 1994. *Dialogue avec l'insensé*, précédé de « À la recherche d'une autre histoire de la folie » par M. Gauchet, Coll. « Bibliothèque des sciences humaines », Paris : Gallimard / NRF, 281 pages.

- SZASZ, Thomas Stephen (présenté par). 1978. *L'âge de la folie : l'histoire de l'hospitalisation psychiatrique involontaire à travers un choix de textes,* Coll. « Perspectives Critiques », Paris : PUF, 255 pages, (« Salle 6 » par Pavlovitch Tchekhov, pp.76-118.)

- THIFAULT, Marie-Claude. 2003. *L'enfermement asilaire des femmes au Québec :1873-1921*, Thèse de Ph.D en histoire, Université d'Ottawa, 338 pages.

- WALLOT, Hubert. 1980. « Autour de l'histoire de l'asile au Québec » in *La vie Médicale du Canada français*, vol. 9, Mai.

- WALLOT, Hubert. 1998. *La danse autour du fou : entre la compassion et l'oubli. Survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec*, Beauport : Publications MNH, 2 tomes, 450 pages.

- WILMER, A. Harry. 1967. « The Envelope and the Psychiatrist : A Study of Patients' Envelopes » in *The American Journal of Psychiatry*, 123 : 7, Jan, pp.792-802.

Archives, lettres et écritures intimes

- ARTIÈRES, Philippe (textes édités et présentés par). 2000. *Le livre des vies coupables : Autobiographies de criminels* (1896-1909), Paris : Bibliothèque Albin Michel / Histoire, 425 pages.

- ARTIÈRES, Philippe (texte établi et présenté par). 1998. *Drôle d'oiseau : Autobiographie d'un voyou à la Belle Époque*, Paris : Imago, 158 pages.

- ARTIÈRES, Ph., LEJEUNE, Ph. et VIOLLET, C. 2000. *Genèses du Je : manuscrits et autobiographie*, Paris : éditions du CNRS, 245 pages.

- BERNHARDT, Sarah (1922). *Ma double vie.* t. 2, Paris, édition Féministe de Claudine Hermann, 1980, 314 pages.

- BEUGNOT, B. 1990. « De l'invention épistolaire à la manière de soi » in Mireille Bossis (ed.) *L'épistolarité à travers les siècles : geste de communication et/ou d'écriture,* Stuttgart : F. Steiner, 188 pages.

- FARGE, Arlette. 1989. *Le goût de l'archive*, Coll. « La librairie du XXI^e^ siècle », Paris : Seuil, 153 pages.

- FOUCAULT, Michel (dirigé par). 1994. *Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : un cas de parricide au 19^ième^ siècle*, Coll. « Folio/histoire », Paris : Gallimard, 421 pages.

- GUSDORF, Georges. 1991. *Les écritures du moi,* Paris : Odile Jacob, 430 pages.

- LEJEUNE, Philippe. 1991. « Lire Pierre Rivière » in *Débat*, n.66 (sept/oct.), pp. 92-106.

- MELANÇON, Benoît. 1996. *Diderot épistolier : contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^ième^ siècle*, Montréal : FIDES, 501 pages.

- SIESS, Jurgen (sous la dir. de). 1998. *La lettre en réel et fiction*, Paris : SEDES, 222 pages.

- VIOLI, Patricia. 1984. « Présence et absence : stratégie d'énonciation dans la lettre » in *La lettre: approches sémiotiques*, Fribourg : Éditions universitaires de Fribourg.

Autres ouvrages et articles théoriques

- Anonyme.1971. *La mort de la littérature*, Cahiers de l'Herne, pp. 113-142.

- Comité du Centenaire de Saint-Jean-de-Dieu (1975). *Un héritage de courage et d'amour ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe. (1873-1973).* Imprimé sur les Presses de Thérien Frères Limitée, 1960, 119 pages.

- BARTHES, Roland et al. 1981 *L'analyse structurale du récit*, Coll. « Points », Paris : Seuil, n.129.

- BELLEMIN-NOËL, Jean. 1991. « Lire : le duo des "boucles auto-transférentielles" ». *Psychanalyse à l'université. Actes du colloque La Psychanalyse hors-cure* (24-25 novembre 1990), n.63 (juillet), pp.179-199.

- BERGER, John. 2001. « Degas » in *La forme d'une poche*, Lyon : Fage éditions, 264 pages.

- CERTEAU, Michel de et ROUSTANG, F. 1967. *La solitude : une vérité oubliée de la communication*, Coll. « Christus/Essais », Paris : Desclée Brouwer, 256 pages.

- DANYLEWYCS, Marta. 1988. *Profession : religieuse. Un choix pour les Québécoises, 1840-1920*, Montréal : Boréal, 247 pages. Trad. de l'anglais par Gérard Boulad, *Taking the Veil : An alternative to Mariage, Motherhood, and Spinsterhood in Quebec, 1840-1920*, Coll. « The Canadian Social History Series », Toronto : McClelland & Stewart, 1987, 203 pages.

- DELBÉE, Anne. 1992. *Camille Claudel : une femme*, San Francisco : Mercury House, 373 pages.

- DEVEREUX, Georges. 1980. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », Paris : Flammarion, 475 pages.

- DUMONT-JOHNSON, Micheline (dir. publ.). 1982. *L'histoire des femmes au Québec : depuis quatre siècles*, Coll. « Idéelle », Montréal : Quinze, 521 pages.

- DUMONT, M. et FAHMY-EID, N. (sous la dir. de). 1986. *Les Couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1940-1960.* Montréal : Boréal Express, 315 pages.

- GOBRY, Yvan. 1985. *L'expérience mystique*, Paris : Téqui, 117 pages.

- LAMBERT, Thérèse. 1978. *Marguerite Bourgeoys, éducatrice (1620-1700) Mère d'un pays et d'une église,* Montréal : Les Éditions Bellarmin, 137 pages.

- LAPOINTE, Renaude. 1962. *L'histoire bouleversante de Mgr Charbonneau.* Ottawa : Les éditions du Jour, 156 pages.

- LEVESQUE, Andrée. 1989. *La norme et les déviances des femmes au Québec pendant l'entre deux guerres,* Montréal : Les éditions du Remue-Ménage, 232 pages.

- POPOVIC, Pierre. 2000. « Écrivains et philosophes à lier. Paulin Gagne, Descartes, Pascal, Rousseau, la folie et le positivisme », pp. 147-165, in POPOVIC, P et VIGNEAULT, E. (édit.) *Les dérèglements de l'art. Formes et procédures de l'illégitimité culturelle en France (1715-1914)*, Montréal : Presse de l'université de Montréal, 263 pages.

- VEILLETTE, Denise (sous la dir. de). 1995. *Femmes et religions*, Coll. « Études sur les femmes et la religion »; n.1, Québec : Les Presses de l'Université Laval en collaboration avec la Corporation canadienne des sciences religieuses, 466 pages.

- VIAL, Paul. 1989. *Marguerite Épinat (1734-1794) : Une mystique forézienne victime de la Révolution*, Coll. « Du Bicentenaire de la Révolution », Lyon : Éditions Lyonnaises d'art et d'histoire, 78 pages.

Ouvrages de référence

- DUNETON, Claude. 1990. *La puce à l'oreille. Anthologie des expressions populaires avec leur origine*, Paris : Balland, 507 pages.

- HINSHELWOOD, Robert D. 1989. *Dictionnaire de la pensée kleinienne*, Paris : Presses Universitaires de France, 580 pages.

- OUIMET, Raphaël. 1937. *L'Encyclopédie de l'histoire du Québec*, Montréal : Biogaphies canadiennes françaises (13ième édition), 461 pages.

- POROT, Antoine (dir. publ.). 1996. *Manuel alphabétique de la psychiatrie*, (7ième édition revue et corrigée), Paris : PUF, 755 pages.

- POSTEL, Jacques. 1998. *Dictionnaire de la psychiatrie et de la psychopathologie clinique*, Paris : Larousse-Bordas, 531 pages.

- RAMAT, Aurel. 1999. *Le Ramat de la typographie*, Saint-Lambert : Aurel Ramat, 191 pages.

- RIEGEL, M., PELLAT, J-C. et RIOUL, R. 1994. « La ponctuation » in *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 646 pages.

- ROUDINESCO, E. et PLON, M.1997. *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris : Fayard, 1191 pages.

- TULLIER, Jean. 1996. *La folie*. (Histoire et dictionnaire), Paris : Laffont, 828 pages.

Communications/ conférence

- GIANOTTI, Alice. Juin 2003. « Les Manuscrits asilaires de Saint- Jean-de-Dieu, 1873-1950 » dans le cadre du colloque *Maladies en lettres / Krankheit in Briefen, XVII-*

XXIe siècle (dir. Vincent Barras,). Conférence présentée à l'Institut Universitaire Romand d'Histoire de la Médecine et de la Santé, (26-28 juin, Lausanne, Suisse).

- _____ Mai 2003. « De la folie à l'écriture », Association Canadienne française pour l'avancement des sciences, (Acfas), Rimouski.

- _____ Mai 2002. « Jeanne R*, un double négatif de Sarah Bernhardt » : Acfas, Université Laval.

- _____ Octobre 2000. « Le piège de l'écriture : la psychiatrie comme contrôle de la déviance » : Colloque des jeunes chercheurs en socio-critique, UQÀM.

- _____ Mai 2000. « Jeanne R*, paranoïaque et artiste : une bien curieuse épistolière » : Acfas, Université de Montréal.

- _____ Avril 2000. « Créativité et folie : un terrain d'analyse à partager » : SESDEF, Université de Toronto.

- _____ Mars 1999. « Épistolaire, subjectivité et folie », CIEL, Université McGill.

- _____ Avril 1998. « Les lettres "asilées" de Jeanne R* », conférence donnée dans le cadre du séminaire de maîtrise, *Textes, langages, expressions picturales et psychopathologie*, (M. Nevert), UQÀM.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANATOMIE D'UN OUVRAGE FABRIQUÉ À L'ASILE (1933-1964)
DE LA DISTORSION D'UNE CORRESPONDANCE
À L'ÉLABORATION DU RÉCIT DE JEANNE

VOLUME II
ANNEXES

*Les manuscrits de Jeanne R**
(de 1933 à 1964)
Retranscription complète

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

ALICE GIANOTTI

JANVIER 2008

Manuscrits du dossier 24195

TABLE DES MATIÈRES

24195-1933 (27 manuscrits) 1
24195-1934 (12 manuscrits) 149
24195-1936 (2 manuscrits) 207
24195-1939 (6 manuscrits) 219
24195-1940 (5 manuscrits) 268
24195-1942 (2 manuscrits) 296
24195-1943 (9 manuscrits) 301
24195-1944 (1 manuscrit) 369
24195-1945 (7 manuscrits) 372
24195-1946 (10 manuscrits) 435
24195-1947 (6 manuscrits) 533
24195-1952 (1 manuscrit) 575
24195-1954 (1 manuscrit) 577
24195-1960 (1 manuscrit) 579
24195-1962 (1 manuscrit) 580
24195-1964 (1 manuscrit) 582
24195- Non-datés Europe (3 manuscrits) 584
24195- Non-datés Mère (7 manuscrits) 600
24195- Non-datés (20 manuscrits) 628

Dossier 24195

1933

(27 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1933) NOMBRE DE PAGES : 3

MANUSCRIT # 24195-1 (1933) NOMBRE DE PAGES: 3

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

9 mars[2]
1933

L'Honorable Monsieur A. Taschereau

Premier Ministre de la Province

Monsieur le Premier Ministre

Je serais très heureuse de vous saluer, de rencontrer cette occasion, il me faut sortir de cette situation, il me faut retourner en France tout de suite, je me marie, et en me mariant j'assure a jamais ma situation, mon existence, mon avenir.! Je ne puis rester ici, je suis jusqu'à dans le rue depuis que j'ai donné mon dernier sou à mon pays. Vous n'y serez pas insensible - Vous êtes trop bon et vous êtes un trop grand Patriote - Pourquoi dites-vous M. le Premier Ministre, "Ce n'est pas le moment de rentrer en France?" Ayant une situation assurée et les moyens de vivre et de payer ce que je dois ce dont je vous demande pour mon cadeau de noces M. le Premier Ministre, j'y puis retourner - Je n'ai jamais pu accepter mon Rapatriement puisque il n'y avait rien à faire

[1] Dimensions : H : 27 cm et L : 20, 5 cm. Encre.

[2] Lettre qui est datée de deux mois avant l'internement de Jeanne R*. Lignes d'écriture très droite; écrit de facture soignée.

[Page 1] (suite)

pour moi au Canada, ayant atteint le sommet, comme vous le savez, M. le Premier Ministre, puisque mon avenir était en France et que ma sublime vocation est de faire connaître le Canada, notre splendide pays, dans le monde entier à l'Ecran - et au théâtre en France; c'est pour ce même motif que j'ai tant demandé ma Bourse qui arrange la situation, réalise à jamais l'Avenir. Je l'ai tellement méritée M. le Premier Ministre et j'en ai tellement besoin à cette heure - Toute seule dans la vie et en face de la réalisation de mon Avenir, plus qu'à me marier. Par ma Bourse, je m'explique. C'est le remboursement de mes économies mille dollars, que j'ai sacrifiées en 1924 , pour aller étudier à Paris comme Professeur d'Art dramatique, de Diction, ne pouvant et ne devant pas enseigner ce que je ne possédais pas à fond, ce qui eut été trompé mes Compatriotes, les voler, accepter de l'argent non honorablement. Je ne pouvais pas et je ne devais pas faire cela, je suis trop consciencieuse et c'eut été mal aimé mon pays et mes Compatriotes. Je n'avais

[Page 2]

pas les moyens de sacrifier mes économies acquises par plus de travail, travail considérable, j'aurais voulu les réserver pour l'Avenir, mais M.David qui avait présidé cette même année mon Récital de Diction au Mont Sainte Marie, m'a dit "Je ne puis pas vous envoyer cette année en Europe." Faisant œuvre nationale au pays, j'ai été dans l'obligation de sacrifier mes économies pour étudier, acquérir à Paris ce que je ne possédais pas à fond. J'ai eu du pain de cuit pour trois ans. C'est alors que j'ai pu communiquer ma Bonne Ecole. Ma bonne formation à mes élèves, inaugurer Les Matinées Poétiques, point de vue éducationnel -le résultat de ces quelques mois d'Etudes dû à ma générosité si exceptionnelle, assidue aux Représentations de la Comédie Fran-

[Page 2] (suite)

çaise, malgré la grande chaleur, et mon grand désir de visiter les environs de Paris ah!. de m'amuser, de me récréer par des voyages d'agrément, de plaisir, j'ai employé tous mes moments de loisir, tout mon temps, à l'étude. De mon plus grand désintéressement, de ma grande générosité de ma Bonne Ecole, mon pays, mes compatriotes en ont bénéficié M. le Premier Ministre et non l'étranger. Je suis ruinée et boutée dans mon pays pour l'avoir trop aimé si l'on peut trop aimer son pays, au moment où j'allais à jamais assurer mon avenir, me marier.
Je vous demande d'avoir la bonté de faire les démarches nécessaires tout de suite M. le Premier Ministre, je ne puis pas perdre mon avenir, il faut me marier, aller à Lourdes acquérir la Santé, ayant reçu cent dollars pour aller à Lourdes qui sont restés à Paris entre bonnes mains Avec la Santé je gagne ma vie au théâtre, je me marie, mon Ami, celui que je dois épouser, écrit l'Histoire du Canada, espérant recevoir ma plus belle documentation de M. le Premier Ministre, j'y serais très sensible, mon Ami aussi, si patriote, si Français de cœur et d'âme. Je n'avais pas les moyens de sacrifier mes économies, de les donner à mon pays, je suis toute Seule dans la vie, sans aucun moyen d'existence, plus la fortune si belle que nous avions autrefois, que mon travail qui fut tellement, tellement considérable qu'il a ruiné ma Santé, et je suis dans la rue depuis que j'ai donné jusqu'à

[Page 3]

mon dernier sou à mon pays. J'ai besoin aujourd'hui de mes économies M. le Premier Ministre, pour me marier, acheter mon trousseau, payer mes dettes, si vous voulez avoir la bonté de me les rembourser, il me semble que ce ne serait que justice, M. le Premier Ministre , je vous en serais très recon-

naissante. Vous assurez à jamais le bonheur de ma vie.
Vous n'ignoriez pas toutefois qu'il y avait au pays une grande
Patriote très Canadienne, très Française, que nul n'a fait ce
qu'elle a fait, nul n'a eu sa générosité.. Ayant donc fait
Œuvre nationale, je demande à M. le Premier Ministre
le remboursement de mes économies dont j'ai tant besoin
pour me marier et réaliser mon avenir comme
Cadeau de noces. Dieu veut que cet avenir se réalise
M. le Premier Ministre, pour me récompenser de ma grande
générosité, de mon grand désintéressement, de ma
grande loyauté envers mes Compatriotes, envers mon pays.
Toute ma vie je vous serais personnellement reconnaissante.
Auriez-vous l'Amabilité de mettre à ma disposition
une belle brochure illustrée sur l'Histoire du Canada
M. le Premier Ministre, vous si grand, si noble, si
patriote. J'ai l'espoir de recevoir de vous, M. le Premier
Ministre, ma plus belle Documentation pour l'emporter
en France. Je vous en remercie, à l'avance, de tout
cœur, en attendant l'heure, le plaisir de vous
revoir.

Jeanne R*
**** a rue Brébeuf

P.S. M. le Premier Ministre n'ignore pas que le Gouverne-
ment Français m'a accordé Les palmes Académiques -
il y a quatre ans.

MANUSCRIT # 24195-2 (1933) NOMBRE DE PAGE : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

I

"Si tu savais user avec reconnaissance ce dont
l'on te prête ou l'on te donne, combien notre plai-
sir serait grand et invitant à prodiguer da-
vantage- Anita - 18 mars 1933

2 ○ Je vois ici un malentendu entre nous qui dure
depuis des années, n'ayant jamais été comprise
○ par ma famille et jugée Autre que je suis- Sensible
que je le suis à la moindre délicatesse-

1°
"Si tu savais user avec reconnaissance?--- Ier Point -
"J'aime beaucoup à donner à Jeanne parcequ'elle est
2° "reconnaissante du peu qu'on lui donne-" [?]-
" Ce dont l'on te prête et l'on te donne" 2ième Point -
La main gauche doit ignorér ce que donne la
main droite - C'est-à-dire – qu'il n'y a que la charité
qui sauve et que toute reconnaissance doit venir
de Dieu - reconnaissance, veut dire - récompense -
quand tout Acte de charité est un Acte d'amour
pour Dieu-
"Je vous dois beaucoup Monsieur, disais-je à ce parfait
"Gentilhomme, celui qui m'a donné mon manteau
"vous avez fait là une bonne action! "
— Ne me remerciez pas, dit-il, les yeux pleins de
larmes, je ne vous savais pas aussi abandonnée -
une femme comme vous, une Artiste de talent
comme vous- Ne me remerciez pas, ce que je viens de
○ faire, ma femme l'aurait fait tout autant

---

[1] Dimensions : H : 26,5 cm et L : 20 cm. Papier ligné, avec marge. L'écriture commence depuis la marge, encre noire.

[2] Ces cercles reproduisent les perforations de la feuille sur laquelle Jeanne R* écrit.

[Page 1] (suite)

que moi, ne me remerciez pas - ce n'est qu'humain- Vous n'êtes pas habillée comme une servante, ni plus, ni moins, comme une mendiante- C'est honteux! je ne l'aurais pas cru- Je suis venue pour vous donner du bonheur- Et il m'a offert 5 repas au Windsor avec du vin de bonne qualité, pour ma Santé - etc-- et nous avons fait un

[Page 2]

travail splendide, point de vue de Documentation- Et il a ajouté : "Je ne pouvais pas vous laisser dans cet état, je n'en étais pas capable, sachant ce que vous valez- Et il me parlait ainsi, le cœur sur les lèvres- Il estime avoir agi en parfait chrétien - Comment se fait-il que vous soyez dans cette situation?- Pour avoir donné toutes mes économies jusqu'à mon dernier sou à mon pays, à mes Compatriotes que le Gouvernement n'a pas encore remboursées, sachant fort bien que je faisais Œuvre Nationale, prenant plutôt l'intérêt de mes Compatriotes que mon intérêt personnel - Mes économies que je me réservais pour l'Avenir- Et votre famille vous laisse dans cette situation? Ma famille fait ce qu'elle peut pour moi, elle ne peut faire davantage je crois ! - Vous êtes l'Aînée de la famille, après votre Mère, elle vous doit une dette qu'elle doit vous payer - C'est l'opinion générale - Celle du Clergé conformément à celle de l'Evêque et à celle de Dieu- Il n'y a rien à faire- J'écris pour la dernière fois à Rodolphe, je n'en puis plus- Ce monsieur qui n'est qu'un étranger

[Page 2] (suite)

m'a donné cent dollars en 28 pour l'Europe-

" Je juge que tu gardes en ta possession et—dont seule je dois disposer(?)-

"Je pourrai te le rendre - Je te le rendrai - Ne sont pas de ton droit- C'est formidable-

Il est facile de constater que ton orgueil et ton caractère ne sont pas brisés, et tu dois être parfois malheureuse avec Toi-même- Je te le dis en Amie- Vois-tu, ça, c'est le travail soit de quelques mois, de plusieurs mois, et parfois de toute une vie- Quand on a la générosité de

[Page 3]

2)briser son caractère, son orgueil, étant tous appelés à faire des Saints sur la terre, cette générosité conduit à la Sainteté- C'est la générosité la plus sublime qui est la source d'un très Grand Amour pour Dieu-

J'ai accepté la règle, la discipline du Cloître, du renoncement à ma volonté propre, ce qui était très dur pour moi, du renoncement perpétuel, du matin au soir,- Acceptant tout ce que je n'aimais pas, ce qui me brisait, plus les actes d'abnégation nombreux dans la règle du Cloître, les épreuves intérieures et extérieures, n'étant comprise de personne, sauf de La Provinciale et de la Conseillère, étant en dehors de l'ordinaire et suivant une voie spirituelle en dehors de l'ordinaire, telles que celles des Bernadette Soubirous, des Ste Marguerite Marie, des Ste Thérèse et des Ste J d'Arc c'est pourquoi j'ai eu l'Appel de Dieu pour le Cloître, que j'ai eu et que j'aurai toujours Dieu comme Directeur, que le prêtre,

[Page 3] (suite)

même(?) celui que Dieu m'a fait rencontrer au Cloître qui m'a révélé ma Destinée, et qui a été le Directeur Spirituel de Ste Thérèse, le Père Pichon, un grand Saint, un homme extraordinaire, que le prêtre ne sera que l'Instrument de Dieu - J'ai monté rapidement dans la voie mystique , étant une grande mystique dans la voie Spirituelle, puisque ma vie au Cloître a été celle d'une Martyre, et que j'ai eu la générosité d'accepter- Je n'ai pas reculé - Le Père Pichon m'a

○ félicité de cette générosité qui est la marque d'une vraie vocation, du vrai amour de Dieu -

○ A 24 ans[3], quoique postulante, j'étais Maîtresse des Novices- J'avais monté rapidement dans la voie Spirituelle qui conduit à une grande perfection et à une grande Sainteté - Je leur faisais énormément de bien- Je surpassais La Maîtresse des Novices, je suis arrivée à égaler La Prieure et même à la surpasser, parceque aux novices

[Page 4]

ma vie au Cloître était celle d'une Martyre que j'acceptais en vue d'une grande Sainteté- Tel a été le témoignage du Père Pichon- Je ne puis t'en révéler davantage- Je suis trop extraordinaire - Dieu a de grand desseins sur moi, c'est pourquoi, Il m'a appelée directement au Cloître- Je n'y pouvais demeurer au Cloître puisqu'on ne reçoit que les vocations ordinaires - Sainteté, dans l'ordinaire- Or(?), voici que tu as un travail ingrat, dur, au-dessus de tes forces, même qui doit aigrir ton caractère - Puisque il est précisément au-dessus de tes forces- Tu aurais rencontré

○

○

---

[3] Soit en 1906.

[Page 4] (suite)

bien pire au Cloître, mais je connais un remède
pour l'adoucir- Ce qui m'a fait rapidement monter
ainsi, ce sont les Grandes Sécheresses qui m'ont
fait mourir à moi-même, au vieil homme
pour n'appartenir qu'à Dieu ! - C'est un fiel très
Amer à boire, mais les Sécheresses conduisent à une
grande Sainteté- Tu devrais lire 2 pages par jour
de la vie de Ste Thérèse de Lisieux en parfaite con-
formité avec ce que je t'écris- Elle te ferait énor-
mément de bien- Je puis te conseiller d'offrir ton
travail avec "esprit de foi" comme venant de la
volonté-même de Dieu- Mon Dieu je vous l'offre
avec esprit de foi - tout ce que je ferai, je veux le faire
avec esprit de foi - Crois-moi, c'est un acte d'Amour
parfait, qui fait, avec le temps, ou avec les mois,
ou avec les Années, assouplir ton caractère - ○
et tu serais très très heureuse avec toi-même -
Si bien que subissant cette transformation ○
opérée par ta générosité, ton grand esprit de
foi, d'amour de la volonté Divine, ton travail
te deviendra facile, tu n'en sentiras ni l'a-
mertume, ni le poids, il aura une certaine

[Page 5][4]

3) saveur qui te rendra la Santé, mieux que les piqûres,
que tu dois continuer cependant, te portant à un
Abandon total à la Volonté du Bon Maître -
Quand tu auras atteint cela - tu ressentiras en toi
une transformation- Tu verras et tu comprendras les
○ choses tout différemment et tu en seras très heu-
○ reuse- Si je me suis servie de ces expressions
familliales[sic], c'est parceque je traitais en Amie, en sœur
je le garde, {je}il devient ma propriété, tu as eu l'a-
mabilité de me le prêter - Je disais à ce Gentilhomme
en m'emparant de ses affaires : C'est à moi cela -
Il en riait, ça lui faisait plaisir- "Je suis venu pour
vous donner du bonheur!--- C'est admirable, c'est
un parfait chrétien comme tu le vois - Tu as un
grand cœur - Tu es impressionnable(?), sensible -
Tu as de grandes qualités et tu as des sentiments
élevés- Tout à la gloire de Dieu, efforce-toi(?) et au
prochain, avec esprit de foi, (lis aussi les lettres de
St-Frs-de Sales) tu vas arriver en même temps à
payer tes dettes et aller au Ciel sans passer par le
purgatoire - Soi-même, on est rien du tout, moins
que rien, capable de rien, on doit tout à la Grâce- Que
Dieu t'accorde celle de connaître ton néant, de t'y
abîmer, c'est la plus Grande Grâce que Dieu m'ait
accordée et tu comprendras alors que l'on ne
○ vaut en réalité, uniquement que ce que
○ l'on vaut devant Dieu -

Jeanne

[4]La barre des « T » est toujours très haute et très longue, ce qui, à la lecture de l'original, donne l'impression que Jeanne R* souligne les mots de la ligne supérieure.

[Page 5] (suite)

2 heures Tout ce que l'on me donne, c'est à Dieu
qu'on le donne, je suis son Epouse- Tout ce que
l'on me refuse c'est à lui qu'on refuse- Tel est
Son témoignage et non le mien- Donc ma manière
de prouver ma reconnaissance est différente de la

[Page 6]

tienne - J'apprécie néanmoins ce que l'on fait pour moi, mais
pour moi c'est l'heure de recevoir jusqu'à ce que je
me marie, à moins de trouver une protection par
le Gouvernement - Après quoi l'heure viendra de rendre
le bien que l'on m'aura fait, en me donnant
les moyens de retourner en Europe, de
m'établir, selon les moyens de chacun, là
où est mon avenir, ma Destinée - Ici, je ne
pourrai m'acquitter envers qui que ce soit, il
ici
n'y a rien à faire pour moi - J'ai besoin de deux
cent dollars pour aller jusqu'à Lourdes, là où
je dois acquérir la Santé - Avec la Santé je ga-
gne ma vie et je me marie - Après quoi je rembourse
ceux qui m'ont aidée- J'ai cent dollars à Paris
qui m'ont été envoyés pour Lourdes - preuve
de la volonté Divine - J'ai reçu des nouvelles de
mon ami - n- n- marions à Rome - Il est d'origine
Italienne - C'est tout Naturel et plus Idéal - Je
n'ai jamais voulu épouser un homme, uni-
quement que la rencontre de mon Grand Idéal -
Nos deux manières de prouver notre reconnaissance
si elles sont différentes, elles sont toutes les deux
très bonnes, excellentes- "Combien notre plaisir,
dis-tu, serait grand et invitant à prodiguer

[Page 6] (suite)

davantage" Je ne puis faire mieux, l'heure
n'étant pas venue pour moi de donner, de rendre
avant d'avoir reçu - Tous les Sacrifices, je les
ai faits, toutes les épreuves, je les ai acceptées-
Je dois tout avoir au centuple - et je rem-
bourserai, je prouverai ma reconnaissance
que dans la mesure que l'on me donnera les
moyens d'atteindre mon but uniquement -
Et en me donnant les moyens, dit le S- Cœur
(car c'est à lui que vous donnez et non à moi)

[Page 7]

4 d'atteindre mon but, vous atteindrez le vôtre, sans
[?] en autant que vous me donnerez les moyens
d'atteindre mon but - C'est alors que l'heure de
vous prouver ma reconnaissance aura sonnée pour moi
mais pas avant - Si donc c'est à Dieu que vous
~~me~~ donnez en me donnant, vous êtes déjà récom-
pensés, par le fait que vous vous enrichissez votre
vie de très grands mérites - Néanmoins bien que votre
manière soit humaine ~~de~~ en me donnant,
elle est bonne, elle est toute naturelle, et elle
prouve que vous avez de bonnes intentions à mon
égard, et que chez vous, le cœur est généreux - Je
vous en remercie donc à l'avance de tout cœur,
en attendant que vous me donniez les moyens,
puisque votre désir serait grand et invitant à
prodiguer davantage, de retourner en France
atteindre mon but qui est là-bas, avant les
événements, si vous le pouviez, plutôt que de

[Page 7] (suite)

me payez chambre ici et me donner le couvert,
après quoi je me ferai un plaisir de vous rembour-
ser, de vous prouver ma reconnaissance - Je me
répète pour mettre la chose bien claire -
S'il te fait plaisir de venir déjeuner avec moi
cette semaine, j'ai une bonne soupe aux lé-
gumes, un bon Bifteck, nous causerons de
tout ce que tu voudras- Tout par amour
et pour la Gloire de Dieu- Jeanne
PS- A mesure que tu avanceras dans la vie,
a mesure que la Grâce agira en toi, compen
sera tes efforts, puisque tu es une âme de
bonne volonté, tu verras combien j'ai raison
aujourd'hui - Les livres spirituels que je te spéci-
fie te le prouveront davantage- Recommande
tes intentions au Bon Pasteur - il se fait des

[Page 8]

miracles - Chez moi tout est basé sur Le Royaume de
Dieu et sa Justice, le reste par surcroît - ——
Je te rends ton petit billet pour mesurer tes progrès -
On m'a ouvert une liste de Souscriptions pour
mes frais de voyage en Europe -
J'en suis à 28 sous de timbres avec Rodolphe -
J'espère qu'à l'Avenir nous allons bien nous
entendre, bien nous comprendre, marchant
dans un même but, en des voies différentes,
chacun suit sa voit, sa Destinée, selon le
volonté de Dieu - Quand Rosaire dit maman
il faut demander la permission à Annita
pour ceci ou pour cela - il humilie maman,
qui aussitôt ne se sent plus chez elle, comme

[Page 8] (suite)

à l'étranger, alors que tout ce qui appartient
à sa fille doit lui appartenir puisqu'elle est
toujours la mère - Il n'y a pas d'autre manière
de voir - Réfléchis - Tu as bon cœur, tu es intelli-
gente, tu es bonne, et tu verras, qu'en ayant la
générosité d'agir Ainsi, tu atteindras ton but -
C'est le moyen le plus sûr de l'atteindre, d'atteindre
le bonheur en autant qu'il existe sur la terre -
Ainsi, tu l'auras bien mérité - ---- [5]

○

○

[5] Cette page n'est pas entièrement occupée et le manuscrit se termine ici, à 11 lignes du bas de la feuille.

MANUSCRIT # 24195-3 (1933) NOMBRE DE PAGES : 5

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Personnelle

Monsieur le Docteur Rosaire R*[2]

271 Carré St . Louis

Montréal

24195[3]

Madame Rosaire R*

[Verso]

[Au bas de l'enveloppe]

Envoi de Melle J. R*

Hôpital St. Jean de Dieu - Montréal –

---

[1] Dimensions : H : 7,5 cm et L : 13 cm. Enveloppe, encre noire

[2] Frère de Jeanne R*, médecin-psychiatre exerçant à Québec et qui s'est occupé des procédures d'internement de sa sœur.

[3] Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT # 24195-3 (1933) NOMBRE DE PAGES : 5

[Page 2][4]

Montréal - 28 Avril 1933 - Rosaire

"Hâtons-nous, profitons du temps que Dieu nous accorde dans sa miséricorde."
Vlbe Mère Marie de Ste-Euphrasie.

Je ne puis prendre de chambre nulle part qu'en Europe

là où Dieu veut que je sois - C'est là seulement qu'il faut payer une chambre Mon départ est un ordre de Dieu auquel il me faut obéir - Depuis cet ordre du Ciel, je monte intensément dans une Grande Sainteté - L'heure est venue de connaître mon histoire et celle du Canada - dit le Christ – C'est Dieu seul qui conduit et les desseins de Dieu ne se discutent pas. D'ici mon départ pour

[Page 3]

l'Europe, ordre de rester avec maman, là est mon chez moi dit l'Evêque(?), place ou non - Mgr Gauthier[5] à désormais une Grande Sainte et le Pape sa Nouvelle Jehanne d'Arc qui reçoit les embrassements du Christ, et ceux du Sacré Cœur - Tu peux faire circuler cette lettre, Rosaire, dans la famille, tout comme celle de M. Roy, pour la gloire de Dieu - Veux-tu m'envoyer des fonds pour retourner en Europe, je suis prête à partir - mes bagages sont prêts - En te remerciant de tout cœur Jeanne

---

[4] Ce manuscrit est constitué de deux petites cartes (écrites recto et verso d'une écriture assez petite) avec, en en-tête, l'image d'une Sainte et le texte qui l'accompagne.

[5] « L'Institut pédagogique Saint-Georges est fondé en 1929 suite à une initiative de Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal. » Couture, C. et Demers, 1996, M. *Répertoire numérique détaillé du Fonds de l'Institut pédagogique St. Georges* (E132), Montréal, Division des archives de l'Université de Montréal.

[Page 4]

"Hâtons-nous, profitons du
temps que Dieu nous accorde
dans sa miséricorde."
Vlbe Mère Marie de Ste-Euphrasie.

Mon départ pour l'Europe est un ordre de Dieu auquel il me faut obéir - Depuis, je monte vers une Grande Sainteté - C'est Dieu Seul qui conduit et les desseins de Dieu sur une âme ne se discutent pas - depuis que ce départ est un ordre de Dieu, je monte intensément dans une Grande Sainteté - L'heure est venue de connaître mon histoire et celle du Canada, dit le Christ,

[Page 5]

que j'ai reçu à la Sainte Communion - Ordre de l'Evêque de rester avec maman, d'ici mon départ pour l'Europe - place ou non - Mgr Gauthier a désormais une grande Sainte, et le Pape, sa nouvelle Jehanne d'Arc - qui reçoit les embrassements du Christ et ceux du Sacré Cœur - Je demande a Rosaire la même chose qu'à toi-même - [?] - tout en vue de la gloire de Dieu - Je suis prête à partir pour l'Europe - En te remerciant de tout cœur Je[?][6]

[6] On reconnaît ici la signature de la scriptrice, bien que seules les deux premières lettres de son prénom puissent se lire, alors que le [...]*anne* se perd dans un gribouillis.

MANUSCRIT # 24195-4 (1933) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]
[Page 1][2]

Vous n'avez qu'à me donner les fonds pour
aller en Europe là où Dieu me veut et je ne
29 AVRIL 1933[3] serai à charge à personne.
Il y a toujours des fonds quand
1[4] Dieu veut **THE**
quelque chose **WINDSOR**
ON DOMINION SQUARE
Montréal
vous n'avez qu'à les donner .

Anita m'a dit d'aller dans la rue et d'accepter
cela comme épreuve - On ne met pas une Sainte
dans la rue - Je lui ai dit de prendre garde
que Dieu peut lui enlever sa place, sa posi-
tion et son ami comme épreuve - Elle
est tombée malade jeudi après-midi -
me refusant énergiquement, autoritaire-
ment sa porte - Dieu la punit - Il en a assez
je vous l'ai dit de la persécution de la

---

[1] Dimensions : H : 23,5 cm et L : 15 cm. Écriture dans les marges, à la verticale.

[2] Manuscrit écrit sur le recto et le verso de feuilles comportant l'en-tête de l'Hôtel Windsor. La graphie des lettres est allongée. Présence d'un espace assez important entre les lignes. Vers la fin du manuscrit, les lignes d'écriture ont tendance à remonter vers la marge de droite.

[3] Juste au-dessus du dessin représentant l'Hôtel Windsor, la date est marquée en rouge par le personnel hospitalier (ou peut-être par le frère de Jeanne R*?). Manuscrit composé quelques jours **avant** l'internement de Jeanne R* et qui servira, comme les lettres adressées à Taschereau, à Anita et à Rosaire, de pièces à conviction dans le dossier fait par la famille R* pour institutionnaliser Jeanne le 4 mai 1933 (voir A.L.5 : « Diagnostic et pronostic » du docteur Rosaire R*).

[4] Les pages de ce manuscrit sont numérotées, mais l'ont-elles été par Jeanne R* elle-même ?

[Page 1] (suite)

famille à mon égard - Il punit sur le
coup comme il récompense sur le coup -
Tant que [~~??~~] je serai dehors avec
mes bagages, elle sera incapable de re-
prendre son travail - Dieu protège et défend
Son Bien, Ses Épouses . Parcequ'elle apporte
de l'argent, elle se croit Reine et Maîtresse
et accable Aline de reproches jusqu'à
lui dire qu'elle est lâche - Aline préfère
gagner sa vie en dehors de Chez Annita
qui grâce à Aline, la pauvre et Sainte
Victime, peut prendre maison et recevoir
Son Ami - Aline m'a dit l'autre jour
qu'Annita venait de lui faire une
scène, qu'elle pouvait toujours

pleurer - elle a éclaté en sanglots- Maman
n'ose rien dire - elle n'est pas chez elle,
dit-elle, alors qu'elle devrait l'être, étant
la Mère - Dieu en a assez de tout cela, c'est
Lui qui est offensé. St. Joseph m'a dit ce
matin à la Ste Communion qu'Annita
doit mettre à ses pieds son orgueil et
briser son sale caractère - Ainsi , elle
aura la Santé, sera très heureuse avec
elle-même - Elle qui voulait entrer au
Bon Pasteur - Elle n'y serait pas restée
deux jours - L'Evêque m'a dit de
rester avec maman jusqu'à mon
départ pour l'Europe - Je suis prête
à partir et Dieu vous demande les
fonds. Et si Annita refuse de me
recevoir avec mes bagages, elle sera
incapable de reprendre son travail
Donnez-moi les fonds afin que je
puisse obéir, correspondre à l'ordre
de Dieu - Tout ira ainsi pour le
mieux - Ecris donc à Annita et
tâche de la raisonner, elle n'en
sera que plus heureuse -

Bien à toi et bonne chance -
A bientôt de tes nouvelles et merci(?)
toujours -

Jeanne[5]

Tu seras remboursé

Je suis une âme qui va son chemin selon la volonté de Dieu -

[5] Cette lettre est probablement adressée au frère de la patiente, Rosaire R* ou, par son intermédiaire, au « conseil de famille ».

[Page 3]

Vous n'avez qu'a assurer mon existence

2 29 Avril 1933[6]

The
Windsor
on Dominion Square
Montréal

en Europe là où Dieu le veut et je
suis accueillie à bras et à cœur ouverts -
tout est arrangé de l'autre côté - Il
est facile de constater les moyens
que Dieu prend pour faire connaître
sa volonté - Donc ta lettre ne vaut
rien - Il s'agit de payer ma
chambre en Europe et non à
Montréal - La Sainteté consiste
à faire la volonté de Dieu, et
Annita vient d'être punie
par Dieu, veux-tu l'être à ton
tour ou laisser le dernier mot
à Dieu ? L'Evêque m'a dit
de rester avec maman - Il
ne veut rien entendre autre-
ment - J'obéis à Dieu et à
l'Evêque d'ici que vous me
donniez des fonds pour l'Europe

6 La date a été inscrite en rouge, soit par le frère de la patiente, soit par le personnel de l'asile psychiatrique.

[Page 4]

là où est la volonté de Dieu - Si Annita
s'obstine à me laisser dehors, si je
vais à la police ce sera le châtiment
sur toute la famille, du moins
sur elle. On ne lutte pas avec Dieu
c'est Sa volonté que ma chambre
soit payée en Europe et non
à Montréal - Je ne trouve pas
de chambre nulle part. Je n'ai
pas besoin de son déjeuner, je
dois le prendre en Europe
de par(?) la volonté de Dieu - J'irai
~~eh~~ coucher au poste si vous
le voulez mais tant qu'Annita
ne cédera pas à ce que Dieu veut,
elle sera dans l'absolue incapa-
cité de se lever, de reprendre
son travail - Avez-vous compris -
Dieu veut être obéi - Le Sale
caractère dans la famille c'est
celui d'Annita et non le mien -
J'espère que tu assez[sic] de bon sens, et
assez d'Amour de Dieu dans le cœur
pour ne vouloir uniquement que
ce que Dieu veut - Ta sœur
Jeanne -

Vous n'avez qu'à me payer une chambre en Europe comme Dieu vous le demande et le veut.

[Page 5]

The
Windsor
on Dominion Square
Montréal

Annita n'a pas le droit de ne pas
me recevoir - Le Maître c'est Dieu
qui la punit et qui va la châtier
si elle continue de s'entêter
Je t en avertis - Elle va être châtiée -
Je t'en avertis - L'Evêque veut que
je reste avec maman tant qu'elle
vivra, d'ici mon départ pour
l'Europe - Tant pis pour la
famille si Annita ne cède pas
si elle me met entre les mains
de la police, Dieu Seul est Maître
Dieu Seul a le droit ~~de~~ sur
Annita - Il va lui enlever sa
position et son ami si elle
me refuse sa porte - Ce n'est
pas moi qui conduis - C'est
lui Seul - L'entêtement
est du côté d'Annita qui me
hait

[Page 6]

chez moi c'est une Sainte ténacité -[7]
Je vais selon la volonté de Dieu et
l'ordre de l'Evêque - Vous n'avez
qu'à vous cottiser[sic], me donner les
fonds à déménager - Je déménage
en Europe et mon état de Victime
n'est pas de déménager mais de
porter la Passion du Christ dans
mon âme - J'espère que vous
tous
allez enfin vouloir ce que
Dieu veut, qui est pour moi de
déménager en Europe si vous ne
voulez pas être tous frappés par la
Justice de Dieu comme Annita
en ce moment - Tel est le moyen
qu'il prend pour vous faire com-
prendre-sa volonté - Il doit
avoir le dernier mot - Gare à
vous autres si vous ne vous
soumettez pas - Mais comme vous
êtes tous d'excellents chrétiens, que
vous pêchez par aveuglement – j'ai
confiance que vous allez vouloir ce
que Dieu veut - Le Prédicateur de
Notre Dame m'a conseillée
de suivre ma voie
telle que tracée
par Dieu.

---

[7] Soulignements qui semblent avoir été faits dans l'après-coup de l'écriture, peut-être par le frère de la patiente qui s'est servi de ce document pour la demande de « placement volontaire » à l'asile qu'il a fait à l'encontre de sa sœur.

[Page 7]

The
Windsor
on Dominion Square
Montréal

Annita n'est pas chez elle
c'est Dieu qui lui a donné cette
position - Il peut la lui enlever
en mettant sa sœur - une Sainte
dans la rue - Dieu veut que je dé-
ménage en Europe - Donnez-
moi les fonds - et non que je prenne
une chambre à Montréal -
Je n'en trouve pas à deux dollars
par semaine - ~~Ce n'est pa l.~~

La Volonté de Dieu et celle
de l'Evêque est de demeurer
avec maman d'ici mon départ
de[8] l'Europe. place ou non -
Avez-vous compris —

Je te quitte persuadée
que vous allez vouloir ce que
Dieu veut - 5 dollars comme
argent de poche me suffisent

[8] Est-ce un lapsus ? Jeanne R* ne voulait-elle pas plutôt écrire : [...] *d'ici mon départ* ***pour*** *l'Europe.*(?)

[Page 8]

Quand on a pu donner 75 piastres
à Halifax[9], on est capable de
payer une chambre en Europe
tout comme à Montréal - Il y a tou-
jours des fonds pour une âme
qui va sa route selon la volonté
de Dieu - elle doit être protégée -
et c'est le Conseil que m'a donné
le Prédicateur de notre Dame -

Jeanne

J'espère que vous assez [sic] d'Amour
de Dieu dans le Cœur pour donner
Victoire à Dieu et non au demon .
Je n'ai pas de conseil à recevoir de
personne, je connais mon affaire -
et vous n'avez qu'à vous soumettre .
Si vous me livrez à la Justice des
hommes, vous serez livrés à
la Justice de Dieu qui punit Annita
en ce moment -
de grâce entendons-nous et
prouvez que vous êtes tous Catholiques
[et de?][10] Parfaits Chrétiens -

---

9 Voir, à ce sujet, A.L.2 (18-01-33), document où le frère de Jeanne R*, Rosaire, informe les membres de sa famille qu'il ira « [...] chercher Jeanne à Halifax » à la descente du bateau qui la ramène de France.

10 La page est ici déchirée.

MANUSCRIT # 24195-5 (1933) NOMBRE DE PAGES : 7

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Montréal 17 Mai 1933.

Chère Mère Sainte Anne[2] -

Je viens de passer de
nouveau à l'Assemblée des
Médecins qui me donnent
ma liberté - Après avoir été
mise en observation -
Ils ont été pour moi excep-
tionnellement bons, la
question Spirituelle les
a fort intéressés et tous,
unanimement, ont rendu
hommage à la Sainteté
de mon âme - Ma famille
m'a tendu un piège pour
me placer ici, pour se débar-
rasser de moi - Quand il

---

[1] Ce manuscrit est rédigé sur deux « feuilles de route » médicales qui sont pliées pour former un cahier : tout en haut des pages 2 et 3 puis 6 et 7, dactylographiés, et surplombant des colonnes à remplir, apparaissent les mots suivant :
« Nom .....No.....Mois.....19, puis juste en dessous :
Date, heure, [?], Pouls, Resp. Selles, Urine Cm, Vomissements, Médicaments, Aliments, Remarques ».
Le texte de Jeanne R*, qui s'appuie sur les lignes imprimées que forment les colonnes, est écrit à la mine de plomb en des caractères qui s'allongent dans le mot. Plusieurs dimensions. Page 1, 4 et 5 : H : 20 cm et L : 11 cm; Pages 2, 3, 6 et 7 (pages en vis à vis) : H : 20, 5 cm et L : 2 x 12, 5 cm. Écriture dans les marges.

[2] « [...] Mère Sainte-Anne est la fondatrice du premier collège classique francophone pour femmes en Amérique du Nord (1908), fondatrice également de l'Institut pédagogique de Montréal (1927); elle est la première femme à siéger au conseil de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de 1928 à 1937. » Veillette, Denise (sous la dir.), *Femmes et religions*, « Corporation canadienne des sciences religieuses », Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 118.

[Page 2]

s'est agi de faire un change-
ment, vous m'avez suggéré
de prendre une chambre en
dehors de ma famille . Depuis
le dimanche de La Passion
j'ai évolué intensément
dans la voie de la Sainteté
et le Sacré Cœur m'a dit
que cela nuisait à ma
réputation de Sainte
de demeurer en dehors de
ma famille - Deux prêtres,
l'un, Sulpicien, l'autre
élevé dans l'épiscopat,
m'ont également conseillée
de demeurer avec ma famille
d'ici mon départ pour l'Europe.

[Page 3]

Le Sacré Cœur m'a priée de
vous demander, de vous dire
qu'il ne s'agissait pas de ma
famille, mais uniquement
de la question Spirituelle
de n'avoir considération(?) que
de la question Spirituelle
qui conduit tout, qu'Il m'a
fait déposer entre les mains
vous demandant de la prendre
en considération, de la médi-
ter profondément - Il vous
demande ce soir de me

[Page 3] (suite)

recevoir, à l'Institut
d'ici mon départ pour l'Europe
étant repoussée par ma
famille - Acceptez, les
Médecins me mettent en

[Page 4]

liberté - Je leur ai dit qu'il
y avait quelqu'un pour me rece-
voir à bras et à cœur ou-
verts - Ecrivez-lui, m'ont-
ils dit et donnez-moi votre
pour la mettre à la poste.
lettre - Ce dont[sic] je fais Mère
Sainte Anne - Ces Méde-
cins sont des hommes très
intelligents qui ont vite
jugé ma situation à sa
valeur, la Ste Vierge me
priait ce soir de vous de-
mander encore de rendre
à Dieu ce qui appartient
à Dieu - Je vous écris à la
Mine ne pouvant disposer
que d'un crayon -

[Page 5] [3]

Ils m'ont demandé ce
matin de leur dire des
vers - Je me suis prêtée
de bonne grâce - J'ai
donné «Nos Rêves»(?) Ed.
Rostand - Ce fut un
succès - Ces Médecins -
très amicalement m'ont
accompagnée à la porte
en me disant : Patience
J'attends donc une
réponse favorable de
vous conformément
à la demande du
Sacré Cœur, à Sa
décision, tout comme

La question spirituelle ne(?) doit être considérée comme une chose
Sainte et Sacrée me prie de vous dire le Sacré Cœur - Mère Ste Anne -

[3] À propos de la phrase dans la marge : Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un [...] *se* ou d'un [...] *ne*, surtout qu'un autre signe presque illisible se devine au dessus de la phrase; l'énoncé pourrait se lire : [...] *La question spirituelle* ***se*** *doit* ***d'****être considérée comme une chose Sainte et Sacrée me prie de vous dire le Sacré-Cœur -*

[Page 6]

à la liberté que mette
entre mes mains, les
Médecins du Sana-
torium Bourget
Annexe St - Jean de
Dieu -
Par le Sacré Cœur
je vous remercie à
l'Avance de votre re-
ponse conformément
aux décisions de Dieu
Mère Ste Anne
(Pour quelque temps seule-
ment)

Vôtre en Lui à jamais

Jeanne R*

Tous(?) obligeants

[Page 7]

La question matérielle est basée sur la question spirituelle -
Le reste par surcroît -

du Dr. de Bellefeuille

Bellefeuille

Sanatorium Bourget

P-S- C'est vomissement[4]
sur vomissement
Je ne tiens plus du tout -

Le Docteur de Bellefeuille
c'est tout ce qu'il y a de
meilleur sur terre.

Bon pour les malades
J'en suis touchée.
J'attends donc "le mot"
qui m'assure un gîte
en attendant celui de
Rome, par retour du

Courrier Merci

[4] Changement de crayon ou pointe aiguisée ?

MANUSCRIT # 24195-5b (1933?) NOMBRE DE PAGES : 3+1+1

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Mère Ste Anne - Mère Ste Anne - Je veux m'en aller -
Je veux m'en aller - Venez me voir et me chercher - Sans
jamais faire allusion à cette lettre, bien que les Mé -
decins Chefs m'ont permis d'écrire - Je vous expliquerai
pourquoi de vive voix - Il faut bien un règlement, mais
je ne suis pas là où Dieu veut que je sois et Il me prie
de vous écrire ce matin encore désireux de voir cet
Avenir qu'Il m'a préparé avec mon Ami le Comte,
Avenir, destinée que j'ai su conserver par ma parfai-
te dignité de vie, ma correspondance à la grâce, selon
sa Sainte Volonté - Il veut naturellement que ses des-
seins sur nous se réalisent - ses desseins qui ne change-
ront jamais, que personne ne peut ~~faire~~ changer dit-il, comme
vous le savez Mère Ste Anne - Je n'ai jamais voulu me
marier, j'ai fait le Sacrifice des affections humaines,
~~ce~~ qui ~~a~~ coûté(?) le sang du cœur, Aimante comme je le suis, m'ont
pour n'appartenir qu'à Dieu - et en retour Dieu m'a
fait rencontrer une âme qui n'appartient plus qu'à Dieu
pour écrire l'Histoire du Canada, pendant que moi,
au théâtre où ma place est réservée, pour continuer de
gagner des âmes à Dieu - Ma Constance et ma persévé-
rance ont ému mon professeur et les Autorités des
Français qui m'ont Aimée et fait un accueil très cons-
tant et sympathique - J'ai toujours fait le bien dans ma
vie Mère Ste Anne et Mr Cartaron(?), Consul de France
m'écrivait : Melle R. " On abuse de votre bonté et de votre
crédulité -" Je suis bonne, très bonne, je ne veux que le bien

[1] Dimensions : H : 27 cm et L : 17, 5 cm. Petite calligraphie, lignes d'écriture serrées les unes par rapport aux autres, très peu d'espace pour les marges.

MANUSCRIT # 24195-5b (1933?) NOMBRE DE PAGES : 3+1+1

[Page 1] (suite)

que donner des âmes à Dieu, les ramener à Dieu, telle est ma
vocation sur la terre - Le Sacré Cœur m'a dit que mon Ciel
était Anticipé, qu'Il me gardait sur la terre parceque
j'étais l'Âme choisie par Lui, pour apporter ~~sur la~~ la
paix dans le monde entier en mettant mon Histoire
et celle du Canada à l'Ecran - Mon Directeur Spirituel
(à genoux)
à Paris m'avait reconnue pour la Nouvelle Jehanne
D'Arc qui est, dit-il, une Âme de qualité que

[Page 2]

Dieu a choisi pour faire renaître sur la terre, une
atmosphère de bonheur - Et le Sacré Cœur de me révéler
à la Cathédrale, à son Autel que c'était le moyen
qu'Il avait choisi, Notre Sublime Histoire à l'Ecran
Mère Ste Anne, à laquelle Il veut accorder des grâces
extraordinaires - Il me les a révélées Mère Ste Anne -
c'est pourquoi je vous demande Marguerite B - grandeur
naturelle comme photo - allant de Montréal à québec à
pied - J'ai été inspirée par Dieu de vous la demander - L'Abbé
Tricot qui m'a admirablement bien comprise, m'a dit -
"Il y a de ces âmes auxquelles Dieu fait suivre, fait mar-
cher en de telles voies - La vôtre est exceptionnelle, en de-
hors de l'ordinaire, mais très éclairée, très nette, vous
n'avez qu'à la Suivre - C'est une âme rayonnante d'in-
telligence et de générosité que je n'ai pu voir le 5 mai -
le piège m'ayant été tendu le 4 - la veille - Je ne suis plus
préparé
qu'en face d'un Avenir assuré, tracé par Dieu même, que
j'ai su conserver par mes grandes fidélités, Mère Ste Anne
de Celles qui conduisent à la Destinée me disait le Père
Schaff - Dominicain à la Suite(?) d'une retraite -
~~Les~~ Sacré Cœur vous demande, Le Christ Lui-même Mère Ste

[Page 2] (suite)

pas autre chose Sainte désintéressée – Jeanne R*

Anne, vous demande de me porter Secours, de me délivrer
de ma prison, de m'accueillir pour me protéger, me
rendre ma liberté, me sortir d'ici pour gagner l'Europe
conformément aux desseins de Dieu, les Médecins Chefs -
Noël et de Bellefeuille à qui j'ai demandé de m'en
aller, que je n'étais pas dans la rue, que je serais accueillie
à bras et à cœur ouverts m'ont dit : Ecrivez -[?] une
certitude, nous signerons votre congé - Je vous ai donc
écrit Mère Ste Anne - Je vous attends anxieusement
sans signaler cette lettre toutefois, avant de vous avoir causé
de vive voix, ayant d'importantes choses à vous dire -
A la face(?) de Dieu vous savez qu'il ne s'agit uniquement
que de la gloire de Dieu, de ses desseins sur moi - uni-
quement - que je ne suis que cette âme travaillant qu'à
sa plus grande gloire et désireuse de voir ses desseins se
réaliser -

[Page 3]

Dimanche, j'ai pleuré toute la journée à me rendre malade.
Le Sanatorium se remplissant de malades, on m'a placée
dans une Salle de folles, de femmes grossières et vulgaires -
j'en avais peur - Après avoir fait ce que j'ai fait au Canada,
comme Oeuvre Nationale Française, n'aurait -on pu me
placer ailleurs en attendant votre réponse Mère Ste Anne? - -
J'ai eu un moment de découragement profond vous appelant
à mon Secours - Encore si je méritais d'être ici - - si j'étais éprou(?)
vée de maladie mentale - Y a t-il une vie plus Sainte, plus
martyre que la mienne? Comment nier que je ne suis pas l'Epou
se du Christ ? Ma ressemblance avec lui n'est-elle pas parfaite
Mère Ste Anne? Habillée comme les folles, un Dossier de Folle
mon frère m'ayant fait entrer ici comme folle "Elle se dit
l'Epouse de Dieu etc? Je pardonne à ma famille tout le mal

[Page 3] (suite)

qu'elle me fait, car le plus offensé, le plus outragé, celui qui souffre le plus dans son cœur et dans son âme, de me voir aussi maltraitée par ma famille, n'est-ce pas Lui Mère Ste Anne? Je meurs de faim j'en souffre énormément, heureuse de souffrir par amour pour Lui, toute communiée(?) en Lui, toute perdue en Lui, me tenant constamment à Ses pieds, le crucifix étant au-dessus de la table où je vous écris, privée de la Ste Messe, de la Communion parceque je suis une âme privilégiée, aimée de Dieu, religieuse dans le monde qui adorait perpétuellement à Paris, intensément, conseillée, guidée par son Directeur Spirituelle[sic], et emmenée ici comme Folle pour avoir été fidèle à ma vocation, destinée que je le suis à devenir grande une Sainte - J'aurais pu suivre une autre route - avoir autant d'Amants que j'ai eu d'Admirateurs, l'occasion s'en est présentée plus d'une fois, abandonnée sur le pavé comme je l'ai été et persécutée par ma famille - Aimée éperdument comme je l'ai été à 18 ans, à un âge où l'on est si Avide d'aimer et d'être aimée et avoir eu le courage de marcher sur mon cœur alors(?) que je rencontrais l'Idéal à 18 ans, dans mon désir de n'appartenir qu'à Dieu - " Melle Jeanne vous avez la vocation religieuse, m'a répondu, celui qui m'aimait et que j'aimais - Le mari de d'Yvonne Laurier(?) - Le Chamoine Jasmin me disait que je raisonnais comme une personne de 40 ans - Ma vie? Il n'y a que Dieu qui la connaît Mère Ste Anne, et pour n'avoir appartenue qu'à Lui en face d'un bel Avenir que j'ai su accepter(?) et conserver, à l'heure qu'il doit se réaliser, je suis enfermée comme Folle avec un Dossier de Folle après la Renommée que je me suis faite dans mon pays à tous points de vue, honorable -

[Page 4]

Ma famille me poursuit et me persécute encore - En Europe
j'ai ramené des Âmes a Dieu qui ne s'étaient pas confessées de-
puis plus de 20 ans. J'aime Dieu ardemment, de toutes les forces de
mon âme et je l'ai prouvé en acceptant la mort à moi même
au Cloître, en brisant ma volonté, en m'immolant à son Bon Plai-
sir, en m'attachant qu'à Lui Seul en dépit de tout. J'ai été
et je suis une Âme héroïque dont l'Époux vous demande du secours(?)
Mère Ste Anne, d'ici son retour en Europe là où est son Avenir -
J'endure ici un supplice, un martyr[sic] sans nom - Mettez-vous à ma
place, une minute Mère Ste Anne - C'est tout comme si vous étiez ici
vous-même - Je pleurs[sic][2] toutes les larmes de mon cœur - Cette nouvelle
a dû être pour vous renversante, c'est au-dessus de tout ce que
l'on peut s'imaginer - Jeanne R* folle à St Jean de Dieu -
Vous auriez été la première à vous en apercevoir - Vous êtes Fille
de Marguerite Bourgeoys, Epouse du Christ tout comme moi
éperdument eprise de Lui, comprenant les Saintes et Sublimes
follies(?) des âmes que Dieu se choisit là où Il veut - Ses Privi-
légiées - Je ne suis pourtant pas la Seule dans le monde que
Dieu a choisi et choisit pour son Epouse - Ce qu'il me tarde
maintenant Mère Ste Anne de me voir délivrer, être sur mon
champ d'Action, là où Dieu me veut, me marier - Cette nuit,
qui a été une nuit Sainte, j'ai rêvé à mon Ami - dans mon rêve
nous faisions ensemble divinement(?)[3] notre Chemin de Croix - Comme

---

[2] Jeanne R* fera souvent cette faute, confondant le verbe « pleurer » qui à la première personne du singulier devrait s'écrire, « je pleure » avec le nom, au pluriel, « les pleurs », comme dans l'expression « être en pleurs », (voir manuscrits 6b, 7, 9a et 15-1933; N.d.(mère) F).

[3] Ou [...] *directement* (?)

[Page 4] (suite)

nos âmes étaient rapprochées - Comme il me tarde de vous voir apparaître ou écrire aux Médecins, au Dr Noël : Melle R* qui a reçu son éducation religieuse, son Instruction Chez nous à la Congrégation, Professeur de Diction dans un grand nombre de nos Maisons, nous sommes heureuses de l'accueillir dans la circonstance présente - Quelquechose comme ça Mère Ste Anne et les Médecins vont signer mon Congé - Venez donc me voir Mère Ste Anne au préalable cette semaine, et vous verrez ensuite les Médecins, vous leur porterez vous-même, de vive voix, votre réponse - Tous ont été très gentils pour moi - Je vous raconterai tout de vive voix - Venez donc m'apporter ma délivrance conformément aux desseins de Dieu Mère Ste Anne, par amour pour Lui - Je vous attends anxieusement. Sitôt que je serai hospitalisée[4] les Médecins signeront mon congé Mère Ste Anne - Venez me voir et en même temps me chercher, je vous dirai ensuite ce que je ferai conformément aux desseins de Dieu toujours et pour sa plus grande gloire [5]

---

[4] Jeanne R* (comme la suite des manuscrits le confirmera) désire être hospitalisée pour soigner son corps fatigué et non être internée dans un hôpital psychiatrique.

[5] Le manuscrit se termine ici alors qu'il y a encore un peu d'espace vide sur la feuille; cette partie du manuscrit n'est pas signée…

[Page 5][6]

Rappelez-vous qu'au début, Mère Bourgeoys
que j'aime tant, m'a convoquée à la Congrégation
pour être protégée, étant une âme qui va son
chemin tout tracé par Dieu même, selon la volon-
té de Dieu. Elle m'a révélé que c'était le moyen
choisi par Dieu pour sa Canonisation étant
Sainte et destinée à une grande Sainteté, que
votre protection y contribuerait devant
Dieu et que le jour où il plaisait à Dieu de
dévoiler au Saint Père l'état de Sainteté
auquel je suis destinée, le St Père m'accor-
derait toutes les faveurs - Je demanderai
Marguerite Bourgeoys sur les Autels -
C'est l'Extraordinaire qui Sauve l'humanité -
Vous recevrez en retour m'a priée de vous dire
le Sacré Cœur, du bien que vous ferez à son Epouse,
des grâces de Sainteté selon le degré auquel
je suis destinée - Les Docteurs de Bellefeuille
et Noël me permettent de vous écrire pour vous
demander l'Hospitalité, trop Sainte pour
être en dehors de ma famille qui refuse de rendre
hommage à ma Sainteté, [la] prend pour une follie,
ma famille que j'aime, qui me repousse, qui
ne m'a jamais donnée un Sou, qui entrave
les desseins de Dieu - En me donnant asile(?)[7],

---

6 Partie de manuscrit anciennement N.d. 20* [Page1*]. Dimensions : H : 21 cm et L : 12, 5 cm

7 [...] *azile* (?)

[Page 5] (suite)

moi qui Suis l'Épouse du Christ, qui n'a ja-
mais appartenu à d'autre qu'à Dieu, l'hospi-
talité que le S Cœur vous demande provisoire-
ment, à laquelle est attachée des grâces exceptionnelles.
Il vous prie d'en tenir compte - Je vous demande
de venir me chercher sitôt après cette lettre Mère Ste
Anne

MANUSCRIT # 24195-5(c) (1933) NOMBRE DE PAGES : 5

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Chère Mère Sainte Anne - Depuis que les Médecins m'ont donné la permission de vous écrire pour vous demander l'hospitalité dans le but de me Signer mon congé : (Avez-vous reçu cette lettre) qu'avez-vous répondu ? Voulez-vous me permettre de vous demander de venir promptement à mon Secours, de vous mettre une Seconde à ma place, avec la vie de martyre et de Sainte que j'ai devant moi ! de persécution, et n'avoir été que bonne et dévouée pour mes parents, mes frères et mes Sœurs, moi l'Aînée de la famille surtout aux mauvais jours, lorsque nous avons perdu notre fortune, acceptant la besogne la plus ingrate de la maison - sans que quoi que ce soit n'ait été apprécié que de par Dieu - N'ayant jamais été aimée de ma famille, toujours à l'état de Victime, Dieu m'envoyant Les épreuves pour faire de moi Son Epouse, oui, dans ce but, préparant ainsi les âmes privilégiées par le Don de sa Croix, ce qui a fait dire à Ste Thérèse d'Avilla - " C'est pourquoi Seigneur vous avez si peu d'Amies " Ma famille, comme vous le savez, surtout Anita ma sœur et le Dr. Rosaire, mon frère, qui me jalousent intensément, me tendent un piège pour me'interner à St Jean de Dieu afin de m'empêcher de retourner en Europe - Dieu m'a fait leur écrire pour leur dire qu'ils n'avaient nullement le droit d'entraver les desseins de Dieu - Ils outrepassent ce droit, le prenne pour de la folie, outrage Dieu en me faisant passer pour folle - "Elle se dit l'Epouse de Dieu" Les Sœurs de la Providence acceptent le témoignage de ma famille et dérisoirement, m'insultent, en me disant que je suis folle et malade - Inutile de vous décrire

[1] Dimensions : H : 27,5 cm et L : 18 cm. Document écrit à la mine de plomb et plié pour former un cahier; petite écriture, lignes serrées. Écriture dans les marges.

[Page 1] (suite)

mon désespoir, mes larmes Mère Ste Anne le soir des 4
mai, devant le 5 - rencontrer deux personnes importantes
entre(?) autre l'Abbé Tricot, et une autre pour recevoir des Dons(?)
pour retourner en Europe auprès du Comte, mon Ami, qui
m'attend, cette âme que Dieu m'a confiée, à qui Il a donné
des mêmes moyens de sanctification, destinés que nous
le sommes à une même et Sainte Destinée, à une oeuvre
vraiment Sublime que Dieu veut Sainte dans le but de sanc-
tifier l'Humanité, en mettant à l'Ecran notre Sublime

[Page 2]

Histoire du Canada - à laquelle Il veut accorder des grâces
toutes spéciales. Je m'ennuie beaucoup de mon Ami avec
lequel j'ai un Avenir si intéressant et qui ne peut rien sans
moi . Dieu ayant prouvé sa volonté et démontré(?) notre
Avenir, notre destinée en ce dernier voyage en 27 par la
Souscription, nous le faisant rencontrér parceque son
heure est venue de la réaliser - Ma famille - Mon frère
ma Sœur, qui n'ont aucun droit sur moi, prennent là
une terrible responsabilité. Le Christ Jésus me fait vous
et ses intérêts
écrire pour le défendre, ainsi que ses desseins sur moi,
étant une âme qui suis[sic] Sa voie telle que tracée par Dieu
selon sa Sainte Volonté et toujours selon les Conseils de
Ses Directeurs Spirituels, en vous priant d'écrire au Dr.
Noël, le mari de Bertha Gagnon[2], que vous m'offrez l'hos
pitalité d'ici mon retour en Europe, Dr. Noël Président
de St Jean de Dieu qui attend votre réponse pour me signa-
ler mon congé - Chère Mère Ste Anne - Les Médecins ont été

---

2 « Le 26 octobre 1909, le Docteur Noël épouse Berthe Gagnon, fille de Narcisse Gagnon, manufacturier de Montréal. De cette union sont nés Jean, Simonne et Paul ». Ouimet, Raphaël. 1937. *L'Encyclopédie de l'histoire du Québec,* Montréal : Biographies canadiennes françaises (13ième édition), p. 85.

[Page 2] (suite)

très aimables envers moi - A la dernière Assemblée, ils m'ont demandé de leur dire des vers - ce dont j'ai accepté - {J}Ce qui s'appelle un véritable succès - Je leur ai donné " Nos Rêves"(?) Ed. Rostand[3] - J'ai dit aux Médecins que je voulais m'en aller, que ce n'était pas ma place ici, que j'avais Quelqu'un pour me recevoir à bras et à Cœur ouverts - La Sainte Vierge et Marguerite Bourgeoys m'ayant inspirée de vous demander cette hospitalité, vous ayant confié dans ce but la question Spirituelle, que je vous ai été envoyée, a La Congrégation par notre Sainte Fondatrice que j'aime tant, pour être protégée, étant une âme qui le méritait, après avoir fait tant de bien dans ma vie, surtout dans ces maisons, partout où j'ai été Professeur pauvres ou riches, recevaient la même école, la même formation - étant une âme qui doit être protégée m'avait priée de vous dire Mag. Bourgeoys, allant son chemin selon la volonté de Dieu - Les Médecins m'ont donné la permission de vous écrire - Aujourd'hui, le Christ Jésus, me prie de vous demander quelle réponse le Dr. Noël en a reçue

Mère Ste Anne

[Page 3]

3) Je m'ennuie du Comte, mon Ami, une âme que Dieu m'a fait rencontrer, à laquelle il a donné les mêmes moyens de Sanctification, destinés que nous le sommes à une même Sainteté - J'ai rêvé à lui cette nuit - qui fut une nuit Sainte j'ai fait avec lui mon Chemin de Croix - {Je}Nous avons une Sainte et Sublime Destinée, un Avenir brillant - et mon frère le Dr. Rosaire et ma Sœur Annita, ma famille qui ne m'a jamais aimée, plutôt persécutée, à qui je pardonne

[3] Voir les commentaires des médecins à ce propos: « Veut bien réciter quelque chose avant de sortir, mais sa mémoire fait défaut ». (A.M 1)

[Page 3] (suite)

parcequ'elle offense terriblement Celui que j'aime de tout mon cœur, en entravant ses desseins sur moi en se réservant ce droit, m'ont internée ici - me font passer pour folle . Il n'y a pas de vie plus Sainte que la mienne, si vous la connaissiez, il n'y a pas de vie martyre plus grande que la mienne, il n'y a pas de martyre plus grande que moi à cette heure sur la terre ma Chère Sœur - Peut-on nier que ma ressemblance n'est pas celle des Epouses du Christ, attachée à la Croix, par ma famille, surtout par mon frère et ma Sœur, jaloux de mon Avenir, m'enferment ici. En plus le supplice quotidien d'être privée de la Sainte Communion . Si vous saviez combien je m'ennuie de ne pas communier. J'ai été placée, (parait-il dans la meilleure Salle) dans une Salle de folles, de femmes vulgaires et communes, qui s'engueulent perpétuellement, qui lancent des cris de mort, qui font des Scènes terribles - C'est effroyable ! Si vous saviez comme j'ai peur - Je vous écris sur une table aux pieds du Crucifix qui me parle et me fait vous écrire pour que vous me veniez promptement en aide - me voir tout de suite avec Mère Supérieure- Toutes ses confidences, ma situation même, sera le secret du confessionnal - Je n'ai pas à vous le demander - n'est-ce pas? Dès la première Assemblée des Médecins à laquelle j'ai passé, je leur ai dit que je voulais m'en aller, que ce n'était pas ma place ici, que j'avais Quelqu'un pour me recevoir et à cœur ouverts - C'est Dieu qui m'a inspirée de

Le Dimanche que j'ai passé avec vous, qui aurait pu croire que ma famille pouvait m'interner à St Jean de Dieu Jeanne Folle R*

Mon Dossier de Folle a été fait par ma famille, non par les Médecins

continuer Son Oeuvre auprès des âmes qu'Il m'a fait
rencontrer pour monter ensemble vers une même
Sainteté, ayant un même Avenir, une même Destinée.
Le Comte mon Ami, qui m'a fiancée moralement au pied
du St. Sacrement, en me passant au doigt son blason,
m'attend pour m'épouser à Rome - Tels est l'Avenir
que Dieu m'a préparé, que j'ai su conserver par les
grandes fidélités de celles qui mènent à la Destinée -
Dieu(?)[4] qui témoigne toujours sa volonté par des signes
extérieurs et intérieurs, a permis la Souscription de 27
Mon Rapatriement en France, pour me faire rencontrer
mon Avenir - Ma Destinée et qu'elle se réalise - Ce voyage
était pour me documenter sur l'Histoire du Canada
m'a révélé le Sacré Cœur qui sera écrit et mis à l'Ecran
par nous - etc - - Nous nous complétons le Comte mon Ami
qui est Directeur et Fondateur du Film d'Art Antique
Enfin c'est notre Sublime et Sainte Destinée à laquelle
tous deux nous avons été préparés de par la Volonté
de Dieu - Tels sont les desseins sur nous Ma chère
Sœur - Il veut régner sur l'Humanité tout entière
la régénérer, par ce moyen, notre Histoire, qui est une
Histoire aussi Sainte que Patriotique, la plus belle du
monde entier à laquelle Dieu veut accorder des faveurs spé-
ciales, des grâces extraordinaires, étant le moyen que Dieu a
choisi pour sanctifier l'Humanité par la Sainteté -
et faire régner la paix dans le monde entier - Je suis en
possession de 20 beaux volumes sur l'Histoire de La
Nouvelle France - photos et photogravures prêtes pour
la reproduction dans les Studios en Europe - Ce qui
frapperait beaucoup le public, ce serait de représenter

[4] Des ratures sur l'original cachent ce mot.

[Page 4] (suite)

Marguerite Bourgeoys à l'Ecran, allant à pied de
Montréal à Québec - Il me faudrait une photo de 12
par 24 au moins pour en faire une reproduction mer-
veilleuse qui puisse conquérir le public à tous points de vue –

[Page 5]

leur dire cela - en pensant à la Congrégation - Ecrivez -
à ce Quelqu'un, m'ont dit les Médecins, ne pourrait
m'accorder ma liberté sans avoir un pied-à-terre
assuré - Je vous ai donc écrit, toujours de par la volonté
de Dieu, vous demandant toutefois de ne faire aucune
demande en ma faveur auprès des Médecins, ni
accuser réception de cette lettre à qui que ce soit, sans,
au préalable, être venue me voir - On s'entend tou-
jours mieux de vive voix - J'ai beaucoup à vous dire -
sur les toutes les choses qui se sont passées - Après
m'avoir vue et entendue, vous pourriez mieux par
la suite, voir les Médecins qui signeront mon départ et
m'emmener avec vous - Si j'avais pris une chambre
en dehors de chez nous, d'ici mon retour en Europe,
je ne serais pas ici à cette heure - J'étais heureuse de
demeurer avec maman quelques temps - Et puis le
Sacré Cœur m'avait dit, ainsi que mon Confesseur, que
cela pouvait nuire à ma réputation (de sainte) désireuse
que mon Histoire soit désormais révélée pour le motif
que je vous dirai ma Chère Sœur - J'avais répondu à mon
ni
Directeur que ma sœur, ni mon frère ~~ne~~ voulaient ~~que~~
que je reste chez nous - Là où est votre mère, tant que votre
mère vivra, une de plus ou une de moins, demeurez
demeurez avec votre famille - Pour avoir écouté ses con-
seils si légitimes et si sages, ma famille m'a placée

[Page 5] (suite)

ici pour se débarrasser de moi, etc - - - - Il n'y a pas d'épreuves plus sensible que de n'être pas aimée de sa famille, de ma famille que j'aime tant. Dieu, jaloux, voulant posséder mon cœur et faire de moi une Sainte m'a envoyée cette ~~pre~~ épreuve que j'ai portée toute ma vie héroïquement, Saintement, que je ne puis plus taire, vu la circonstance - Ce qu'il me tarde maintenant de vous voir pour ma délivrance et voler là où Dieu veut que je sois, là où Dieu m'appelle -

MANUSCRIT # 24195-6(a)1933? NOMBRE DE PAGES : 6+2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ce manuscrit n'a pas de date]

[Page 1][1]

Lumina veux-tu avoir
la bonté de me faire
ces téléphonnes -

Sœur St Anne Marie
Institut pédagogique
Congrégation de N. Dame
Bed. Westmount

Abbé Boulnier(?)
Curé de Notre Dame
Séminaire de St Sulpice
116 rue N. Dame Est
Marquette 1070

En leur demandant de
venir me voir, que ma fa -
mille m'a tendu un
piège pour m'emmurer[2]
à St. Jean de Dieu pour
m'empêcher de retourner
en Europe - Tu leur
diras (au besoin) que
tu as appris cette terri-
nouvelle
fiante ~~nouelle~~ par des

---

[1]Document manuscrit (écrit à la mine de plomb) et constitué de petits papiers détachés d'un calepin (6 pages) et de deux pages où apparaît l'écriture de quelqu'un d'autre ainsi que des calculs. Écriture dans les marges.

[2] On pourrait également lire : [...] *pour m'emmener*.

MANUSCRIT # 24195-6(a)1933? NOMBRE DE PAGES : 6+2

[Page 1] (suite)

personnes du monde,
et qu'elle est vraie - que
je les supplie de venir
me voir - Il ne faut pas

[Page 2]

que l'on sache que c'est
par moi que tu as appris
cette nouvelle renversante
Que je m'ennuie à la
mort, que je ne fais que
pleurer - (Ici Heure avancée)

Le Père Gélinas, Père du
St Sacrement qui ignore
que je suis ici naturelle -
ment m'avait priée d'aller
voir le Père Séraphin
Franciscain - Demande -
lui donc, au nom de
ce Père, de venir me voir
ici, arranger la question
Spirituelle, de la part du
Père Gélinas, par téléphone

Quant à toi ma Bonne Amie,
écris au Docteur Noël ce que
je viens de te dire pour lui
dire que tu me reçois(?) chez toi -
m'offres
que tu ~~m'avais déjà offert~~
l'Hospitalité ~~que j'avais~~
Ecris -lui tout de suite -

Votre Artiste Canadienne

[Page 2] (suite)

Je t'en supplie Lumina -
Je m'arrangerai bien après
Tu es si bonne et si intelligente

[Page 3]

Je meurs de faim et de
faiblesse. Dis à tous que
je m'ennuie à la mort,
que je ne fais que pleurer -
que j'ai un brillant
avenir devant moi -
Je suis ici depuis le 4 mai
et le 5 mai, je recevais
des fonds pour retourner
en Europe - Ma famille
jalouse, dénaturalisée,
qui ne me veut pas heureuse
m'a placée ici, sans en
avoir le droit - Que per-
sonne ne téléphonne chez
moi, cela me fera du tort -
Lumina - Quand au Juge
Desaulniers, tu lui diras
de venir tout de suite en
l'avertissant que je t'avais
déjà parlé de lui, l'avoir

[Page 4]

rencontré à Paris à La
Comédie Française -
Je ne mérite pas d'être ici, je
n'ai jamais fait de mal à

[Page 4] (suite)

qui que ce soit, fait que le
bien - Téléphonne à Mère
Ste Faustine Mont Ste Marie
Cong. de N. Dame, de venir
me voir, elle va être renversée
explique-lui le motif, dis-
lui que je ne fais que pleurer-
de m'apporter du papier à
lettre, des enveloppes, des
timbres, crayon à la mine
violette.

[Page 5]

Téléphonnez
Sr. Ste Anne Marie,
Congrégation de Notre Dame
Institut Pédagogique
Bed. Westmount
Montréal
venir me voir -
Abbé Boulnier
Séminaire St. Sulpice
116 rue N.Dame Est
Marquette 1070 Venir me voir
Juge Desaulniers
Palais de justice
Venir le matin me voir
Peux-tu me faire ces téléphonnes
ma Bonne Amie ? Presse le
Père Séraphin Franciscain
de venir tout de suite cas spé-
cial et sérieux - Les Pères Géli -

[Page 5] (suite)

nas et Boismenu, Pères du
St. Sacrement et autres, et tous

[Page 6]

seraient renversés si l'on
me savait ici. Tout Mont-
réal et tout Paris le seraient
Toi si intelligente, si bonne
et si sérieuse, en dehors
de ta collaboration, prends
tout de suite le téléphonne
et met Ta plume à mon
service pour sauver la situa-
tion - Tu seras bénie de
Dieu. Mon ami le Comte
t'en sera très reconnaissant .
A tout le monde, tu diras
que tu as appris ma rentrée
ici par des personnes du
monde, afin qu'on ne
sache pas que c'est par
moi que tu le sais, ce qui
me porterait préjudice
comme tu dois le comprendre
ma chère Amie .

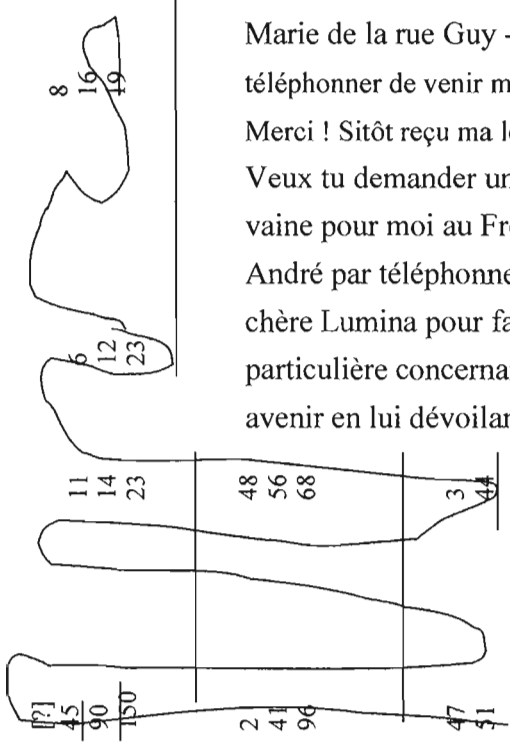
Ici – Heure avancée

MANUSCRIT # 24195-6(a)1933? NOMBRE DE PAGES : 6+2

[Page 1*]

serai beaucoup plus [?]

Mère Ste Faustine est au Mont Ste
Marie de la rue Guy - Veux-tu lui
téléphonner de venir me voir s.t plait ?
Merci ! Sitôt reçu ma lettre
Veux tu demander une neu-
vaine pour moi au Frère
André par téléphonne ma
chère Lumina pour faveur
particulière concernant mon
avenir en lui dévoilant
le rapt de
ma famille -
qui cherche à briser
mon Avenir - Je te re -
mercie de tout , de tout
mon cœur –



[Page 2]*

[D'une calligraphie qui n'est pas celle de Jeanne R*, à l'encre; les traits par dessus l'écriture à l'encre sont tracés au crayon de plomb]

la voiture et je me pré-
pare pour déménager
j'ai beaucoup d'ouvrage
c'est pourquoi, je te prie
de ne pas être mortifiée
à cause que je n'écris -
pas souvent. Non, ma-
chérie, je ne suis pas ma-
lade, ni personne
à la maison. Pour [?]
il y a très longtemps que
je n'ai pas eu de ses
nouvelles, Tu ne me
dis pas si tu aimes mi-
eux être dans la salle
Ste Véronique. J'espère

MANUSCRIT # 24195-6(b) (1933) NOMBRE DE PAGES : 4+4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

St Jean de Dieu - 21 Mai 1933

Ma chère Lumina - As-tu reçu une
lettre de moi que devait envoyer
le Docteur Noël - Président à St -Jean
de Dieu - Sanatorium Bourget - ?
J'ai été placée ici par ma famille qui
m'a tendu un piège, pour se dé-
barrasser de moi, et pour me faire
passer pour folle, elle a pris pour
prétexte " Elle se dit l'Épouse de Dieu -
Il est vrai qu'on peut l'être sans avoir
l'habit religieux - Il y a des Âmes pri-
vilégiées qui l'ont déjà été et mon
Directeur Spirituel à Paris m'a
dit que j'étais cette Âme privilégiée -
Depuis l'âge de 23 ans que je com-
munie quotidiennement, j'ai eu
15 mois de cloître, et à Paris, en de-
hors du Théâtre, j'adorais au Saint
Sacrement, perpétuellement, intensé-
ment, en vue d'une grande Sainteté.
Je te dévoile cette question Spirituelle
que tout le monde ignore, ayant toujours
Suivi les Conseils de mes Directeurs Spiri-

[1] Dimensions (p.1-4): H : 18,5 cm et L : 11 cm. Écriture dans la marge de la page 2*. Ce manuscrit est plié pour former un cahier, il est écrit à la mine de plomb (en caractères serrés); les lignes d'écriture manuscrites de Jeanne R* sont décalées par rapport aux traits imprimés du support original.

[Page 2]

tuels - Je n'ai jamais appartenu à
un homme - toujours et uniquement
à Dieu dans le secret de mon
âme - Dieu jugeant par l'Intérieur
et non par l'extérieur - On m'a conseil-
lée de faire venir le Père Séraphin
Franciscain, rue Dorchester - Veux-tu
avoir la bonté et la charité de lui
demander de venir à St Jean de Dieu
me voir, de la part du Père Gélinas
Père du St Sacrement en lui expli-
quant ma Situation - le plus tôt
possible ma Chère Amie, car j'endure
un martyr[sic] indescriptible - je pleurs[sic]
toutes les larmes de mon cœur - Si
j'avais accepté ta généreuse hospita
lité que j'ai refusée parceque je re-
tournais en Europe le 15 mai, heu-
reuse de rester avec maman[2]
quelques temps, ma famille qui ne m'a
jamais aimée, Annita extrêmement
jalouse de moi a écrit au Docteur
mon frère à québec contre moi, et l'on
m'a tendu le piège que tu connais dont

[2] Ce mot [...] *maman* s'allonge vers la fin, le « n » devenant presque un « m ».

[Page 3]

tu peux me délivrer en me prenant
chez toi, avec toi - comme tu me l'avais
offert - je t'expliquerai tout -
Ecris au Docteur Noël Sanatorium
Bourget, Annexe St Jean de Dieu, sans
faire allusion à cette lettre que je
t'écris que tu as appris mon séjour
ici par des personnes du monde
et que tu serais prête à me recevoir chez
toi étant ma meilleure Amie, hos-
pitalité que tu m'avais offerte
déjà à titre d'Amie (que j'avais
refusée, comme tu le sais, vu mon
retour en Europe) Les Médecins
eux-mêmes m'ont priée de te de-
mander l'hospitalité dans une
lettre précédente que je leur ai remise
L'as-tu reçue ? En tous cas écris
comme je te le dis - J'avais dit aux
Médecin(s)[3] : Je veux m'en aller, je ne suis
pas à ma place ici, j'ai Quelqu'un pour
me recevoir à bras et à cœur ouverts
en faisant allusion à toi - Ils m'ont
dit : Ecrivez à cette Amie - Ce n'est pas nécessaire
leur ai-je dit, je n'ai qu'a y aller ! Ecrivez

[3] Le « s » final n'est pas vraiment visible.

[Page 4]

c'est mieux. Or j'ai écrit et j'ai donné
ma lettre au Docteur Noël - L'as-tu
reçue Lumina? Si non-reçue, Ecris-
Toi-même au Dr. Noël que tu sais que
je suis ici par des personnes du monde
que tu en es très étonnée et que tu es
prête à me recevoir - Je te bénirai de
tout mon cœur, et toute ma vie t'en serai
très reconnaissante. Si tu manques
d'argent plus tard, je t'en donnerai, de-
vant me marier en Europe comme
tu le sais. Etant l'Aînée chez moi-
Ma famille n'a aucun droit sur moi -
C'est tout comme si l'on t'avait placée
Toi-même ici, Ma Chère Amie. Comme
ma famille ne veut pas me recevoir
les Médecins ne peuvent me donner mon
Congé sans savoir où je puis aller lo-
ger - Ne fais pas allusion à cette lettre
que je t'envoie providentiellement.
Je m'ennuie énormément du Comte
Mon Ami à Paris qui doit m'épouser -
Tu peux venir me voir Samedi en te présen-
tant toi - même au Dr. Noël, le Matin, au
Sanatorium Bourget, lui demandant la
permission de me voir, lui confirmant
que tu es prête à me recevoir, tout en lui
écrivant, avant, si tu reçois cette lettre
assez tôt -

[Page 1*][4]

Demandez à Madame C- P Roy qui a sa sœur ici
4544 rue Resther par téléphonne[sic]
si elle a fait les messages de Melle

R* du Sanatorium Bourget étant

actuellement à la Salle Ste Marie, et

si elle a reçu des lettres, de te les remettre

Lumina pour me les rendre à Moi-même

avec la plus grande discrétion- Inutile

de te le recommander et ne te nomme à per
tout le monde
sonne et ~~ne~~ dis à ~~personne ou~~ que je suis en
Europe - Tâche de venir me voir avec la permis-
sion du Dr Noël — Sois intelligente et fine-
je puis
Il n'y a que[à] toi que ~~pour me {recevoir}~~ confier cette délicate
Mission ma Pauvre Amie - J'endure un mar
tyr sans nom- Ne souffle mot à ma famille

de moi - Téléphonnes-lui et demande à

me parler pour savoir ce qu'elle va répondre

et demande lui l'adresse de Claire Vanasse

Tu es sensée de ne rien savoir en ce qui me

concerne. Réfléchis - Un rien peut tout en-

gloutir ou tout Sauver - Si tu n'as pas en-

core reçu de lettres de moi, demande la per-

mission au Dr. Noël de venir me voir, que tu

es ma grande amie, que tu seras très heu-

reuse de m'offrir l'hospitalité, de me

recevoir - Jamais j'oublierai ce service , ni le

Comte Mon Ami - S'il te demande comment

il ce fait que tu sais qui je suis - Si tu n'as pas encore

---

[4] Ceci est une suite possible du manuscrit: l'écriture, les thèmes et le destinataires sont semblables; toutefois le support papier est différent pour cette dernière partie (ce sont des feuilles de calendrier au nom de la compagnie de bière Dow Old Stock Ale (novembre et décembre 1933)
Dimensions : H : 21 cm et L : 15, 2 cm.

[Page 2*]

reçu de lettre de moi du Sanatorium te demandant l'hospitalité, tu lui diras que tu l'as appris d'une façon équivoque ou de La Congrégation de Notre Dame, que tu ne le croyais pas et que tu désires venir me voir et me recevoir chez toi- De bien vouloir me signer mon congé le jour où tu viendras me voir cette Semaine, n'est-ce pas - Mon martyr[sic] - Mon Supplice est intolérable Ma chère Amie - Tous les jours sont parloir et le 3ième Dimanche du mois- Je veux m'en aller - Je veux m'en aller- C'est comme si tu étais Toi-même à ma place - Moi qui n'ai fait que le bien dans ma vie Ma Chère Amie - Je sais que par Toi je suis comprise -

Téléphone donc à Mad.Adrien B*

(sans jamais te nommer ni dire que je t'écris)

A*1268 - Je crois qu'elle sait que je suis ici - de venir me voir - Je compte sur toi pour me sortir d'ici ma Chère Amie - Tu n'as qu'a écrire au Dr Noël que tu es prête à me recevoir même si tu n'as pas reçu de lettre de moi en lui disant que tu as appris que j'étais ici, tel que je te le répète si souvent - Excuse mes répétitions - Ecrire vaut que

[5]~~mie~~ux ~~encore~~ n'importe quoi - Je manque de tout, de papiers à lettres, d'enveloppe, de timbres, ma famille m'a dépouillée de tout, ne m'a laissé que mon chape-

Si je pouvais avoir le bonheur de te voir, j'espère que tu as reçu ma lettre? En tout cas fais ce que je te dis avec la plus grande discrétion, toi, si intelligente -

[5] À partir d'ici les lignes d'écriture sont très serrées les unes par rapport aux autres.

[Page 2*] (suite)

let - Pardonne-moi de toujours te répéter la même chose - Je souffre tellement ici - Veux-tu me rendre le service de mettre cette lettre à la poste ou la porter toi même au Parloir chez les Pères du St Sacrement au nom du Père Gélinas, ainsi ma bonne amie, tu n'auras pas à ~~téléph~~ t'occuper d'aucun message pour le Père Franciscain - J'espère que le Père Gélinas lira le message - Tu n'as qu'à mettre la lettre sous enveloppe - Tout avec la plus grande discrétion

[Page 3*] (Suite du manuscrit ?)

3) à mon égard est sans nom. Je te raconterai tout de vive voix, c'est horrible ! Si encore j'avais fait du mal à ma famille - J'aurais dû prendre une chambre en dehors de chez moi - Tu sais combien j'aime Maman et j'étais heureuse de demeurer quelque temps avec elle, d'ici mon retour en Europe- ce qui est très légitime et parle, il me semble en ma faveur - Les Confesseurs que j'ai à Montréal me conseillaient de même, me disant que cela nuisait à ma reputation de demeurer en dehors de ma famille étant de passage seulement, montant dans la voie de la perfection en vue d'une grande Sainteté - Ma famille, jalouse de cette confidence m'a internée ici comme folle. Mon supplice quotidien, indescriptible - Je souffre horriblement, je pleurs[sic] toutes les larmes de mon cœur Je te demande de me venir à mon Secours[sic], de

[Page 3*] (suite)

me délivrer, toi qui dois venir en Juin prochain
sans dévoiler(?) à ma famille tout ce que je viens de
te confier - que tu as appris la Sinistre Nouvelle
par un religieux de Montréal, et que tu
en es contristé jusqu'au bout[6] de l'Âme - Ecris
à Maman **** rue Brébeuf au nom de toute
la famille, au nom du Christ qu'elle offense
gravement en entravant ma liberté, en
leur faisant comprendre que l'on peut apparte-
nir à Dieu et être même Son Epouse, en lui expli-
quant qu'à certaines Âmes Dieu fait suivre des
voies différentes, que j'ai toujours suivi la
même Guidée par mes Directeurs Spirituels
que je suis dans la bonne voie étant une Âme qui va
sa route selon la volonté de Dieu, [?] toi

[Page 4*]

(1)[Dans le bas de la feuille publicitaire[7]; écrit à l'envers par rapport aux caractères dactylographiés.]
Ne téléphonne pas à ma famille cela vaut mieux -
Reste neutre avec ma famille –

(2)[Sur le côté gauche de la feuille publicitaire.]
Te(?) remercie de tout mon cœur et mon Ami
le Comte saura plus tard t'en
récompenser - Ne dis pas que
tu as appris par moi ni par

---

6 Ou [...] *fond* (?)

7 Feuille publicitaire retranscrite (voir page suivante); les chiffres entre parenthèses désignent la disposition du texte manuscrit par rapport au texte imprimé.

(2)[Sur le côté gauche de la feuille publicitaire.] (suite)

La Congrégation de N. Dame

que je suis ici - dernière volonté -

plutôt par une personne du monde

cela
vaut mieux

(3) [Sur le côté droit de la feuille publicitaire, en dessous et dans le même sens que le bout de texte reproduit ci-haut.]

Si tu as
reçu ma
lettre qui
a précédé
celle-ci
tu as dû répondre

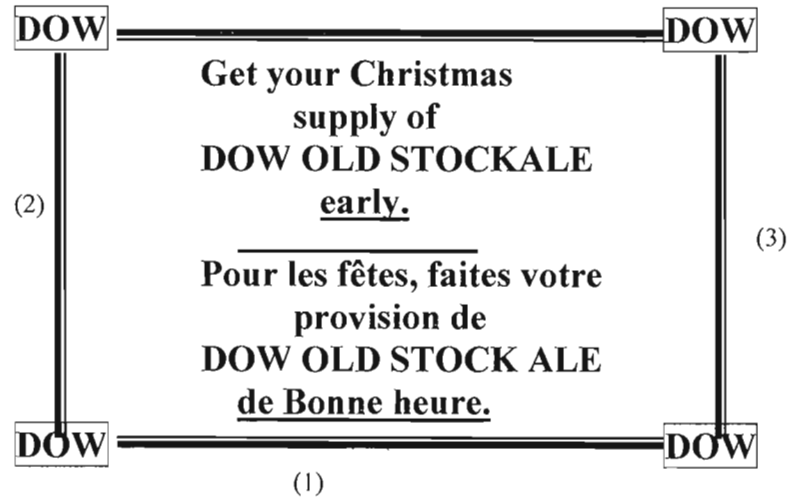
aux Médecins que tu m'offrais

l'hospitalité, n'est-ce pas

Lumina ? Il me tarde de te

voir, d'en avoir des nouvelles

Jeanne R*


DOW
DOW
Get your Christmas
supply of
DOW OLD STOCKALE
early.
Pour les fêtes, faites votre
provision de
DOW OLD STOCK ALE
de Bonne heure.
DOW
DOW
(1)
(2)
(3)

MANUSCRIT # 24195-7 (1933) NOMBRE DE PAGES : 5

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Matinée - 22 Mai 1933 | Ne dites pas à ma famille
que je vous ai écrit 2 -

Mère Sainte Faustine - Mère Sainte Faustine à mon secours, à mon secours, mon frère Rosaire et ma sœur Annita m'ont tendu un piège, je puis dire ma famille qui ne m'a jamais aimée, jalousée, à qui je pardonne et qui offense Dieu gravement en ce moment, se permettant d'entraver les desseins de Dieu sur moi, de briser le bel avenir que j'ai devant n' moi, n'en ayant nullement le droit, en plus étant l'Aînée chez moi et une Âme qui va son chemin, comme vous le savez, selon la volonté de Dieu, ma famille me tend un piège et commet l'horreur de me faire enfermer à St Jean de Dieu " comme folle" parceque toute ma vie j'ai appartenu à Dieu, j'ai été sa Femme, son Epouse - sous l'habit mondain, n'ayant travaillé qu'à sa gloire - Pour ma famille et pour les Sœurs de la Providence, c'est l'habit qui fait la religieuse uniquement que l'habit - Tel fut le prétexte de ma famille qu'elle prit pour m'empêcher de retourner en Europe là, comme vous le savez, où sont les desseins de Dieu - Vous comprenez ma Chère Sœur, à quel point Dieu est offensé, combien je pleurs[sic] toutes les larmes

[1] Dimensions : H : 27,5 cm et L : 17, 5 cm. Écriture dans les marges.

[2] Ces mots sont encadrés dans le coin supérieur droit de la page.

[Page 1] (suite)

vous comprenez
de mon cœur, toutes mes souffrances physiques et morales. Je vous appelle à mon secours, vous priant de venir me voir, de juger vous-même de ma Sainte et sublime follie[sic] que vous partagez - Vous qui comprenez mon martyr[sic] venez l'adoucir en venant me voir, en me donnant l'hospitalité au Mont Ste Marie, d'ici mon retour en Europe? Mère Supérieure ne saurait me refuser, Dieu serait si heureux, si content de ma délivrance, de voir ses desseins sur moi se réaliser - En ayant Bon gîte, les Médecins me donneraient mon congé - Voilà ce qu'ils m'ont fait com-

Ici c'est l'heure Solaire et Parloir tous les jours pour les religieuses qui nous visitent

[Page 2]

prendre - C'est en venant me voir que tout s'arran-
gera - Je n'ai ni encre, ni papier, on ne nous en
(1 feuille)
donne pas aujourd'hui que le Dimanche - Je
laisse Dieu tout conduire et user de l'occasion
qu'il me donne aujourd'hui. On ne serait guère
étonnée ici que je sois visitée et confessée par
Mg Bourgeoys que j'aime tant, par ses Filles
dont la mentalité est si large et la culture
si relevée. C'est chez elle que j'ai reçue ma forma-
tion intellectuelle et religieuse, aussi je
suis assurée qu'Elle ne négligera rien pour
rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu par Margue
rite Bourgeoys en laquelle j'ai une confiance
illimitée parcequ'elle a été l'Epouse véritable
du Christ - Dire Mère Ste Faustine que j'ai un dossier
comme Folle, que je suis privée de la Ste messe, de la
Ste Communion parceque je suis une âme privilégiée
aimée de Dieu, parceque j'ai eu le courage et la généro-
sité de marcher sur mon cœur dès l'âge de 18 ans
étant éperdument aimée et aimant éperdument
de 18 ans) tout comme on aime a 18 ans et désireuse d'être aimée - surtout
rencontrant l'Idéal, et si peu aimée et persécutée
par ma famille, que j'aimais tant, à laquelle je suis
encore attachée, pour n'appartenir qu'à Dieu par
le désir, qu'à lui Seul - Mes épreuves indescrip-
tibles étaient au-dessus de mon âge mais elles
m'ont préparée à l'Appel de Dieu que j'ai eu pour le
cloître, Dieu m'ayant fait rencontrer pour la 1ère fois
ce qui se rencontre rarement
de ma vie, un Directeur Spirituel, celui de Ste Thérèse
de l'Enfant Jésus, un Jésuite, un Saint Extraordi-
naire qui m'a dit que j'avais reçu un appel réelle-
ment divin et il me révéla le motif pour lequel

[Page 2] (suite)

Dieu m'avait appelée dans cette Sainte Solitude-
Tout ce qu'il m'a prédit s'est réalisé naturellement -
et il a ajouté, il n'y a que celui qui a reçu de Dieu des
grâces et des lumières spéciales qui peut vous

[Page 3]

2 diriger dans votre vocation de religieuse
d'Amante du Christ dans le monde - Vous ferez
énormément de bien - J'ai quitté le cloître après avoir
eu la générosité du martyr[sic] intérieur, après avoir
accepté la mort à moi-même, à ma volonté propre.
par le renoncement perpétuel, l'abnégation la plus
complète qu'imposait la règle du cloître, après avoir
monté dans le chemin de la perfection qui conduit
à la Sainteté par l'Oraison avec une grande facilité,
en me détachant de tout pour m'attacher à J Christ
qui me voulait Son Epouse dans le monde -
Or, pour avoir persévéré dans ma vocation, dans
cette voie Sublime et Sainte sous les Directives de
mes Directeurs Spirituels à Paris qui m'ont
dirigée, en dehors de mon Art, ce qui marchait de
pair à l'adoration perpétuelle et intense
Avec(?)
~~Je suis~~ la réputation d'une folle et enfermée
à St Jean de Dieu, j'endure un martyr[sic], un sup-
plice sans nom qui me fait verser tous les
jours un torrent de larmes ! Pour avoir gravi
mon Calvaire, celui prédit par le Père Pichon, bu
le fiel le plus amer, avoir rendu Amour pour

[Page 3] (suite)

Amour à {c}Celui qui a eu la sublime folie[3] de la
Croix - lui avoir été fidèle comme Son Epouse
être éperdument éprise du Christ comme Telle(?)-
en dépit de tout, (car j'aurais pu avoir autant d'A-
mants que j'ai eu d'Admirateurs en montant sur
j'ai un dossier de folle et recluse à St Jean de Dieu -
la scène), ~~mais non~~, je suis montée sur la scène
pour la Conquête des âmes - J'ai fait le bien
prédit par le Directeur rencontré au cloître,
j'ai ramené des Âmes à J. Christ, des[4] Âmes
qui ne s'étaient pas confessées depuis plus de
20 ans - Je faisais partie de l'Union Catholique du
Théâtre à Paris, dirigée

[Page 4]

par les Dominicains - "Sans vous , Melle R*, je ne
me serais jamais décidé de me présenter au tri-
bunal de la Pénitence " me disait-on - Je préparais
et le Prêtre et le Pénitent - J'abrège, je vous en ai dit
assez ma Chère Sainte rayonnante, pour être
comprise par vous, par la Congrégation de N. Dame
pour que Dieu reçoive par elle satisfaction et
consolation, lui étant envoyée aujourd'hui par
le Christ Lui-même, et Mg Bourgeoys pour être
protégée par la Congrégation de N.D- la[5] méri-
tant et le devant, dit-elle, étant une âme qui
va sa voie telle que tracée par Dieu selon sa Sainte
Volonté - J'ai été parfaitement comprise par
l'Abbé Tricot qui a dû être étonné de mon silence

---

[3] Ce mot est, pour une fois, correctement écrit; il arrive souvent que Jeanne R* écrive, [...] *fo**ll**ie* et [...] *a**ll**iéné*.

[4] Ce mot n'est pas très lisible, il est recouvert par des ratures.

[5] [...] *le* (?)

[Page 4] (suite)

depuis le 4 mai dernier que je suis ici, devant le voir
le lendemain le 5 etc - - - Je ne suis pourtant pas la
première âme religieuse, Epouse de Dieu dans le monde
il y en a encore à l'heure actuelle - Si je ne
l'avais été, je n'aurais pu faire autant de bien
dans ces maisons - Je m'ennuie beaucoup du Comte
mon Ami qui m'attend à Paris pour écrire le
Scénario sur l'Histoire du Canada, devant la
mettre à l'Ecran, révéler les actes héroïques de
une(?)
nos Stes Fondatrices, Histoire à laquelle Dieu veut
accorder des grâces spéciales, désireux de sauver, re
genérer l'humanité par la Sainteté, Histoire
qui sera écrite dans notre Appartement qui
sera Oratoire où rien d'impur et de souille
n'entrera, Dieu voulant faire de ce Film, de
Notre Histoire à l'Ecran, une Histoire, une
Œuvre Sainte - Ce grand Idéal si élevé me
conduit à St.Jean de Dieu et déclarée comme
Folle tout comme Ste Jehanne d'Arc- étant comme

elle, une âme privilégiée, énormément au Ciel

[Page 5] (?)

Toutefois vous rencontrez les Médecins d'ici dont le
Président est le Dr. Noël, mari de Bertha Gagnon , élue
du Mont Ste Marie qui aura sans doute son influence
sur son mari Si elle me savait ici, vous lui direz - Melle
R* a reçu son éducation religieuse, sa formation,
son Instruction chez vous, à la Congrégation, Elle a été
Professeur de Diction dans plusieurs de vos institutions
les plus remarquables, nous serions très heureuse de
l'accueillir, (sans causer de rien, d'Avenir, de quoi que
ce soit)- Elle peut se faire un Avenir chez vous dans nos
Maisons - Si vous voulez bien M. le Docteur Noël signer
tout de suite
le Congé de Melle R* - Venez donc me voir et après
demander
agir ainsi - ~~adresser~~ aussi ma liberté aux Docteurs de
l'Institut, principalement au Dr. Noël. Je vous dirai
comment procéder - Bien qu'Ils m'ont permis d'écrire,
ne faites nullement allusion à ma longue lettre -
(a qui que ce soit-)
qui me fait vous écrire le Sacré Cœur, le Christ Jésus
Venez me voir, au préalable, ma Chère Mère Ste Faustine
"A qui que ce soit" je vous le répète, que ce soit entre vous
et Mère Supérieure, venez me voir avant - que nous cau-
sions de vive voix, pour l'Amour de celui qui a si peu
d'Amies, si peu d'âmes généreuses et désintéressées à son
tout
Divin Service, afin que ~~ses dess~~ soit dans l'ordre et con-
forme à ses desseins sur moi, selon ses vues à Lui et
non les nôtres. Autrement, Il en aurait tant de chagrin .
J'ai eu l'âme tout imprégnée de la tristesse de l'âme du
Sacré Cœur - Je serais heureuse de recevoir une neuvaine de
Marguerite Bourgeoys - Un grand Bloc note et enveloppes

[Page 5] (suite)

et timbres et papiers brouillon - cahiers pour l'encre -
Venez me voir et me chercher vous aurez été l'Instru-
ment de Dieu et vous recevrez, en retour, des grâces de
Sainteté - Je vous attends anxieusement dans ma soif ar-
dente de voir sur moi les desseins de Dieu se réaliser sur moi
Il vous en remercie Lui-même en vous consolant(?) - Jeanne R*

MANUSCRIT # 24195-8 (1933) NOMBRE DE PAGES : 4+3

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit] [1]

[Page 1]

St-Jean de Dieu Montréal - 25 Mai 1933

Mon cher Etienne- Il n'y a pas de martyr[sic] plus grand que le mien - Enterrée vivante -

---

Mon Directeur Spirituel me disait à Paris Mais certainement, ma Chère Enfant, l'on peut appartenir à Dieu, être Son Epouse et se marier" - Or, pour n'avoir appartenue qu'à Dieu, avoir porté ma croix héroïquement, saintement, dans le but de devenir Son Epouse, Dieu qui a préparé mon Avenir, m'a fait rencontrer à Paris dans ce dernier voyage, une âme [? ?], douée d'un très grand Idéal, qui, aujourd'hui depuis 3 ans n'appartient qu'à Dieu, lui ayant donné les mêmes moyens de sanctification, destinés que nous le sommes à une même Sainteté - Ne sommes nous pas tous destinés à devenir des Saints ? Je communie quotidiennement depuis l'âge de 23 ans, j'ai ramené des âmes à Dieu en montant sur la Scène pour la conquête des âmes, des âmes qui ne s'étaient pas confessées depuis plus de 20 ans - J'ai fait énormément de bien, comme vous le savez J'ai été une très belle Artiste, j'ai connu de vrais Succès - Comme Professeur de

---

[1] Manuscrit écrit à la mine de plomb et plié pour former un cahier. Dimensions : *Feuille seule* : H : 19 cm et L : 13, 5 cm; *double feuille* : H : 18,5 cm et L : 27 cm

[Page 2]

Diction et d'Art Dramatique dans les
meilleurs pensionnats de la Province
de québec, j'ai donné une formation
puisée au Sein même de la Comédie
Française au prix de toutes mes écono-
mies dont mes compatriotes ont bénéficié
sans en avoir reçu un centime de rem-
boursement - A Paris, j'ai été accueillie
à la Comédie Française, comment - - tout
comme si j'étais une Artiste de la maison
de Molière- J'~~en~~ ai reçu une belle Ovation
comme Sociétaire - Trois fois Saluée de
la Scène à ma loge à chaque lever de
rideau en une représentation de Ruy
Blas - Reçu les hommages du Gouverne-
ment Français qui m'a accordé Les Palmes
Académiques pour mes succès et ma propa-
gande pour l'Art Français - François
Veuillot disait de moi : " Melle ne saurait
mieux représenter la France au Canada-
et réciproquement - Venue ici pour me
documenter sur l'Histoire du Canada
dans le but de la mettre à l'Ecran avec
le Directeur de Film qui doit m'épouser
à Rome, en possession de 20 volumes -
brochures(?) - photos et photogravures -
pour la reproduction dans les Studios

en Europe - {~~Nous~~}J'ai un bel Avenir devant moi-
un Avenir Assuré qu'il a plu à Dieu de
me faire rencontrer qu'à ce dernier voyage -
L'Histoire du Canada à l'Ecran à laquelle
Dieu veut accorder des grâces et des faveurs
toutes spéciales, Histoire aussi religieuse
que patriotique, la plus sublime qui soit
sur terre, ne peut être écrite par des profa-
nes, quand il s'agit de révéler, faire va-
loir les actes héroïques de nos Saintes
Fondatrices, de nos Sts Martyrs Cana-
diens, moyen que le Sacré Cœur m'a
révélé à la Cathédrale 1er Dimanche
de Mai pour régénérer l'humanité, dé-
sireux de la Sauver par la Sainteté -
Mon ami et moi avons été préparés à cette
sublime destinée - L'Humanité sera
sauvée par une âme de qualité choisie
par Dieu pour apporter la paix dans le monde
entier - et vous êtes cette âme, ma chère
Enfant, me disait mon Directeur Spirituel
tel fut le motif de l'appel de Dieu pour
à Paris, tout comme le Père Pichon au
le
Cloître - Telle sera notre Nouvelle Jehanne
d'Arc, une âme privilégiée, énormément

[Page 4]

de Dieu - J'ai toujours été l'Amante du
Christ bien que j'aurais pu avoir autant
d'Amants que j'ai eu d'Admirateurs - Dieu
juge comme Dieu ! J'ai confiée la question
Spirituelle ~~au~~ l'Abbé Tricot, Prédicateur
à Notre Dame de Montréal durant le Carême
Il m'a dit - Il y a des âmes à qui Dieu fait
sorte
suivre de ces voies en dehors de l'Ordinaire -
La vôtre est exceptionnelle, mais très claire,
très nette, {v}toute tracée par Dieu, vous n'avez
qu'à la Suivre - Or - Ma famille qui n'ignore
plus la question Spirituelle, au lieu d'en être
honorée, me tend un piège et me'interne à
St Jean de Dieu, comme Folle , Elle se dit l'Epouse
et songe à se marier
de Dieu - Comment trouves-tu cela Etienne ?
De quelle manière l'Abbé Tricot tout comme
toi-même, accepterait une nouvelle aussi
renversante? prétexte que ma famille qui
a pris
ne m'a jamais aimée, plutôt persécutée, pour
m'empêcher de retourner en Europe, réaliser
mon brillant Avenir se débarrasser de moi,
quelle horreur !
m'enfermer ici - J'aurais pris une chambre
en dehors de ma famille, je ne serais pas ici à cette
heure - L'aigreur et la haine et la méchanceté
la jalousie de l'âme d'Annita et de Rosaire

MANUSCRIT # 24195-8 (1933) NOMBRE DE PAGES : 4+3

[Page 5*][2]

Mon Cher Etienne, Toi le Ministre du Seigneur qui
sera béni de Lui et recevra, en retour des preuves
exceptionnelles, de les faire revenir à la raison
ainsi qu'à de meilleurs Sentiments- Les Médecins
à qui j'ai demandé ma liberté en leur disant
que ce n'était pas ma place ici, que j'avais Quel-
qu'un pour me recevoir, m'ont dit : Ecrivez à
cette Dame pour la loi - il y a 8 jours de cela -
Aucune réponse de cette Dame qui m'a déjà ~~off~~
offert l'Hospitalité que j'aurais acceptée si
je ne retournais pas en Europe, que j'accepterais
aujourd'hui - Mlle Lumina B* 1056
ou 1058 rue Laurier coin Christophe Colomb
Ne possédant ni papier, ni timbres, ma famille
m'ayant dépouillée de tout, ne me laissant
que mon Chapelet, je ne puis lui écrire - Ecris-
lui donc discrètement en lui disant que
tu as appris la Sinistre et terrifiante nouvelle
d'un religieux que j'étais ici, d'écrire au Dr-
Noël, Président de St Jean de Dieu - qu'elle
m'offre chez elle l'hospitalité -en même
temps que tu écris à ma famille, tout en
lui laissant ignorer ta lettre à Melle B-
Il ne faut pas que l'on sache que la Providence
a placé sur ma route une âme charitable
pour te faire parvenir cette lettre, Dieu voulant
que ses desseins sur moi qui sont en Europe

---

[2] Lettre à Etienne sur verso de pages de calendrier (Bière DOW, *Cf.* 6b-1933) datant d'octobre et de septembre 1933. Dimensions : H : 21 cm et L : 15, 2 cm

[Page 5*] (suite)

se réalisent, ayant devant moi un avenir à
jamais assuré, et non entravés(?) - Viens

[Page 6*]

le plus tôt possible Etienne me délivrer de ma situa-
tion Sinistre, sans compter que je meure de
faim et de la grande faiblesse, que mon séjour
ici est un supplice au-dessus des mes forces,
malgré les bonnes grâces des Sœurs de la Provi-
dence et la Considération des Médecins -
Mon repos, celui que j'ai besoin pour avoir trop
travaillé, est à Lourdes, 100 dollars que
j'ai reçus pour y aller sont restés à Paris -
Ne parle pas ~~[?]~~ de mon séjour en Europe
à ma famille - qu'elle ne doit pas entraver les
desseins de Dieu, qu'elle offense Dieu gravement
de me laisser suivre ma voie guidée par mes
Directeurs Spirituels qui en connaissent plus
long que Rosaire, Anita et tous les autres
intensément jaloux de moi - À la dernière
Assemblée des Médecins, ils m'ont tous de-
mandé de dire des vers. Ce fut un succès
sans nom- J'ai dit "Nos Rèves(?)" Rostand -
[?] dire et difficile à rendre - Mon état d'é
nervement causé par la contrainte quotidienne
a contribué à mon succès - Les Médecins signe-
raient mon congé si j'avais un pied-à-terre assuré.
Ne le dis pas à ma famille qui est contre moi
tout en l'obligeant de réparer la grave erreur
qu'elle a faite - Je t'attends - je te supplie de venir(?)
à mon secours, je dépéris à vue d'Œil. J'endure
un martyre indescriptible en dehors des conso-

[Page 7*]

lations spirituelles quand Dieu me les envoi[?]
Dieu me parle beaucoup depuis qu'il m'a appelée au
cloître - car j'ai eu un appel réellement Divin -
Ce(?) motif m'a été révélé par le Père Pichon - je te dirai
tout quand tu viendras me voir a St Jean de Dieu - Tu(?)
peux ici m'annoncer ta visite sans faire allusion
à ma lettre, que je t'écris moi - même, que tu apprends
de moi la Sinistre Nouvelle. J'espère qu'auprès de
Maman, de'Annita ma Sœur, du Docteur Rosaire,
mon frère, tu vas pouvoir me défendre !
expliquer la voie spirituelle dans laquelle je suis(?)
depuis quelques années (1924) Toi qui m'a toujours
comprise comme Artiste, j'espère que tu vas pouvoir
les faire revenir à de meilleurs Sentiments. N'oublie
pas de leur dire que tu as appris la Sinistre Nou-
velle par un Religieux de Montréal, si l'on sait
que je t'écris - - il y a un mois que je suis ici aujour-
d'hui - Fête de l'Ascension, je pleurs toutes les [larmes(?)]
de mon cœur - Je suis dans une Salle de Folles, de
femmes vulgaires et communes, c'est tout ce qu'il
y a de plus effroyable, c'est comme si tu y étais [toi(?)]
même, alors que mon repos est à Lourdes. Après
tous les sacrifices que j'ai faits pour mon pays, mes
compatriotes en leur donnant au prix de mes
économies la bonne école de La Comédie Française
acquise au prix des plus grands sacrifices, mes écono-
mies que je serais heureuse de recevoir le rembourse
ment - Je me jette dans tes bras pour que tu viennes
à mon secours, me délivrer, me sortir d'ici - Avant
jamais
de te quitter pour recevoir un mot de toi sans faire allusion
à ma lettre qui me tuerait et attirerait de graves désagré-
ments à la prisonnière de haute Société qui me la met à

[Page 7*] (suite)

la poste. Je tiens à te dire que j'ai été merveilleusement accueillie ~~et~~ reçue et banquettée(?)[3] par mes amies de Montréal à mon retour au Canada - Elles seraient renversées de me savoir Folle tout d'un coup - Jeanne

R*

Tout avec le plus grand tact et la plus grande discrétion mon Cher Ami - ------ Jeanne

[3] « Banqueter : Faire bonne chère, prendre part fréquemment à de grands repas. »

MANUSCRIT # 24195-9(a) (1933) NOMBRE DE PAGES : 4+2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit] [1]

[Page 1]

St Jean de Dieu - Montréal - 26 mai 1933 - Monsieur le Juge[2]

n'est-ce pas une nouvelle renversante - Jeanne R*, l'Artiste
pour
Dramatique, celle qui vous avez eu tous les égards, à qui vous
avez procuré tous les encouragements, qui s'est fait par elle-
même une haute et belle renommée artistique, [?][3] à tous
points de vue, puisque, en dehors de La Souscription de La
Presse, le Curé de ma Paroisse m'avait ouvert une Souscrip-
tion qui a été encouragée par le Clergé, comme ayant un ta-
lent digne d'être cultivé, d'une parfaite dignité de vie et de
fidélités[sic] aux devoirs quotidiens, de celles qui conduisent à
la destinée - Ma Destinée que j'ai rencontrée à(?) ce dernier
voyage d'Etudes 1927 - À l'heure marquée par Dieu, étant une
Âme qui lui a toujours appartenu, suivit sa route dans
celle de la vertu et de l'honneur, dans la parfaite confor-
mité à la volonté de Dieu, cette voie qui conduit à la Sainte-
té. après avoir vécu 15 mois au Cloître pour en avoir reçue
l'Appel de Dieu auquel j'ai correspondu, dont le motif m'a
été révélé par un Saint[4] extraordinaire que j'ai rencontrée
au Cloître, la plus Grande Grâce de ma vie - Voilà que
tout d'un coup, après avoir été reçue par mes Amies de
à mon retour
Montréal, magnifiquement - Après l'avoir été par le person-
nel et les Autorités de la Comédie Française par un
Accueil constant et sympathique, après avoir reçu d'un

---

[1] Dimensions : (p.1-4) : 27 cm et L : 18 cm; (p. 5-6) : H : 20 cm et L : 12, 5 cm. Écriture dans les marges.

[2] Jeanne R* fait référence dans le manuscrit 6(a)-1933 à un Juge : « Le Juge Désaulniers » qu'elle aurait rencontré à Paris.

[3] [...] *saine* (?) ou [...] *même* (?)

[4] Le « S » majuscule de [...] *Saint* s'étend jusqu'à deux lignes plus bas.

[Page 1] (suite)

Je suis seule dans la vie pour l'instant. J'ai confiance en vous(?) - Excusez le [?]

été révélé par un Saint[5] extraordinaire que j'ai rencontrée
au Cloître, la plus Grande Grâce de ma vie - Voilà que
tout d'un coup, après avoir été reçue par mes Amies de
à mon retour
Montréal, magnifiquement - Après l'avoir été par le person-
nel et les Autorités de la Comédie Française par un
Accueil constant et sympathique, après avoir reçu d'un
Sociétaire une superbe Ovation, ayant été saluée de la
Scène à ma loge par trois Levées de Rideau, après avoir reçu
en hommage des Canadiens Français 20 vieux volumes sur
l'Histoire du Canada, photos et photogravures prêtes à
la reproduction dans les Studios d'Europe avec le Direc-
teur de Film que je dois épouser à Rome, pour avoir reçu
tout comme moi les mêmes moyens de Sanctification
Voilà que tout d'un coup ma famille que j'ai toujours
tant aimée mais qui ne m'a jamais aimée et même
persécutée, me fait enfermer à St Jean de Dieu en me
tendant un [6]piège, entravant le bel Avenir assuré que
j'ai devant moi en me faisant passer pour Folle que je
me dis La Sainte Vierge, toutes sortes de follies de ce genre Mr-
le Juge, prennent comme motif la question Spirituelle
qui est une chose Sainte et Sacrée - Elle m'a dépouillée

[5]Le « S » majuscule de *[...] Saint* s'étend également jusqu'à deux lignes plus bas.

[6]Jeanne R* écrit avec une mine de plomb pas très bien aiguisée; a-t-elle, à partir de cette ligne, taillé son crayon ?

Jeanne R* Artiste Dramatique - Venez à mon secours Mr- le Juge - Venez à mon secours -

de tout ne me laissant ~~que~~ mon Chapelet ~~que~~ la Religieuse dont
s'est emparé - Je n'ai pas un sou, pas de papier à lettre, quoi
que ce soit. Inutile de vous décrire le supplice, le martyr[sic]
quotidien que j'endure surtout depuis que'il n y a plus
de place au Sanatorium Bourget, depuis que je suis
dans une Salle de folles de femmes vulgaires et communes -
C'est effroyable Mr. le Juge moi qui n'est fait que le bien dans
ma vie- qui suis Sainte, je ne crains pas de vous le dire -
et celui que Dieu m'a fait rencontrer qui doit m'épouser
à Rome est destiné comme moi à une même Sainteté -
Les Médecins ont été très gentils pour moi, très cordialement
reçue - ils ont eu la bienveillance que j'attendais d'eux -
ils se sont intéressés à ma situation, m'ont fait réciter
des vers de Rostand que j'ai très bien dits, ils seraient prêts
à signer mon congé Mr- le Juge si j'avais un pied-à-terre
si j'avais Quelqu'un pour m'accueillir pour quelque
temps ?(?) Il me serait facile de rencontrer Ce quelqu'un
une fois sortie, sans aucune difficulté, même à bras et
à cœur ouverts - Mr. le Juge voulez vous avoir la grande
bonté d'âme, la grande charité de m'aider, d'être ce
Quelqu'un, ~~[?]~~ pour qui je puisse sortir, après quoi
je saurai fort bien me diriger - Vous me connaissez, vous
savez qui je suis, j'ai toujours été l'honneur de ma famille
et de mon pays, en face que je le suis d'un Avenir à jamais assu-
ré - Voulez-vous avoir la grande bonté, cette grande charité de venir
me voir, je mérite si peu d'être ici, n'étant pas à ma place, de
m'arracher d'ici, Mr.le Juge, il n'y a pas de charité plus
grande, d'action plus noble que celle-ci, plus grande aux

[Page 2] (suite)

yeux de Dieu. Vous en serez tellement béni et récompensé Mr-
le Juge - Vous le savez mieux que moi - Venez donc me chercher,
m'arracher de cette prison que j'ai si peu méritée Mr- le Juge - Je
pleur[7] toutes les larmes de mon cœur - Je vous attends en toute
confiance parceque vous êtes un grand Chrétien, un Homme de
bien en qui j'ai la plus entière confiance - Je vous en remercie à
l'avance de toute mon âme et de tout mon cœur - Dans l'espoir, que
vous allez voler à mon secours providentiellement, tout comme mon
appel vers vous qui ne doit être connu que de vous - Je vous en remercie
encore profondément

[7] Ce mot a été difficile à relire mais semble se terminer par un « s ».

[Page 3][8]

Ma famille ne m'a jamais aimée Mr. le juge, toujours jalousée et persécutée - terrible épreuve-

Dès la première Assemblés des Médecins, tous ont été unanime de m'accorder la permission de faire venir ma garde-robe, c'était le 7 Mai - J'ai écrit à ma famille que je n'ai pas revue et je ne l'ai pas encore reçue Mr. le Juge - Je n'ai pas revu ces Messieurs depuis la deuxième Assemblée, pour leur demander permission de vous écrire - Je suis assurée qu'ils me l'auraient accordée, néanmoins, ne faites jamais allusion à cette lettre, à mon appel désespéré, Mr. le Juge, Soyez Mon Ami, vous savez qui je suis, prenez mon intérêt, j'ai toujours travaillé dans l'intérêts[sic] de mes Compatriotes, point de vue éducationnel, je'ai donné à mon pays jusqu'à mon dernier Sou pour leur inculquer la bonne Ecole acquise au prix des plus grands Sacrifices - et mettre l'Histoire de Canada à l'Ecran avec le Directeur de Film qui doit m'épouser à Rome, c'est faire encore Oeuvre Patriotique Française - En face d'un avenir assuré qu'est le mien, Mr. le Juge venez à mon secours, venez me délivrer - Ces Messieurs sont prêts à signer mon congé ayant un pied-à-terre assuré - Une personne comme moi, Mr. le Juge n'est pas dans la rue - Permettez-moi de compter sur votre grande bonté d'Âme

[8] Bien que le destinataire reste le même, cette partie du texte n'est pas forcément la suite du premier manuscrit adressé au juge; l'espace entre les lignes s'est considérablement modifié. Peut-être s'agit-il d'une autre version ou d'un brouillon du texte qu'elle désire faire parvenir au juge…

sur votre grande charité et Sur votre bonne
Amitié Mr. le Juge - Je profite de cette
occasion pour vous dire que je n'ai rien re-
çu chez moi de ce que vous deviez m'envoyer
pour mon voyage - Ne dites à personne
que je vous ai appelé à Mon Secours, dans
ma détresse Mr. le Juge en face d'un si bel
Avenir qui est le mien et si injustement
placée ici - Vous direz que vous avez appris
au hasard, mon entrée ici - Un Juge bon,
charitable et impartial comme vous -
saura me faire tout le bien possible sans
que j'aie à trembler pour quoi que ce soit -

J'ai cette assurance et je vous quitte
aujourd'hui en toute confiance, Mr. le
Juge, attendant impatiemment votre
visite et ma délivrance - C'est Dieu qui
vous en remerciera pour moi comme Il le
doit - Lui le Dieu de La Justice - sur lequel
vous basez la vôtre j'en suis Sûre -

Dans cette assurance et en toute confiance
en vous Mr. le Juge je vous attends -
Jeanne R* Artiste Dramatique

Mes Amies qui m'ont accueillie après mon retour au Canada se seraient aperçues que(?) j'étais folle

[Page 5][9]

Tous ceux qui m'ont reçue Mr. le Juge
si magnifiquement depuis mon re-
tour au Canada, si j'avais été
folle s'en seraient aperçus - Com-
ment pouvais-je entreprendre un
travail aussi considérable comme
documentation sur l'Hist. du
Canada et être folle - Sr Sainte
Anne-Marie de l'Institut Péda-
gogique qui me connait depuis
20 ans, s'en serait la première
aperçue, Mr. le Juge - Bien au con-
traire, elle appréciait l'aide privi-
légiée que j'étais, favorisée de
faveurs très spéciales que ma fa-
mille qui m'a toujours jalousée
persécutée, jamais aimée, prend
pour de la folie. Mon repos est à
Lourdes, dans les Pyrénées, Mr. le
Juge, ayant reçu 100 dollars qui
sont restés à Paris - J'ai été com-
prise par

9 Cette partie du manuscrit est peut-être également un brouillon, un essai, de la lettre datée et adressée au Juge.

[Page 6]

Sr. Ste Anne-Marie tout aussi bien et
autant que l'Abbé Tricot qui voyait
ma route toute tracée, très claire, très
nette, quoique exceptionnelle - " Vous
n'avez qu'à la Suivre, m'a t-il dit -
Il ne faut pas que ma famille, qui que
ce soit sache que je vous ai écrit Mr.
le Juge . J'ai dû recevoir des lettres
très importantes chez nous, comment
les avoir Mr. le Juge ? Je souffre
beaucoup de la faim, j'en meurs -
et suis emportée par la Grande fai-
blesse - Depuis le 4 mai je n'ai pas
mangé un Oeuf encore moins un
bifteck etc - - - - Je m'ennuie beau
coup de mon ami le Comte avec qui
j'ai un avenir à jamais assuré -
L'Art n'a point d'âge et l'on ne peut
aller contre sa destinée, n'est ce pas
Mr. le Juge ? J'attends votre visite avec
la plus grande anxiété assurée que
vous allez arranger, on ne peut mieux,
ma Situation - Ce dont je vous remercie
de tout mon cœur - Jeanne R*
St Jean de Dieu

MANUSCRIT # 24195-9bis1 (1933?) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

— Docteur Noël Surintendant — [2]

Docteur,

Si vous avez reçu quelques bonnes
nouvelles de mon frère le Dr Rosaire, voulez -
vous avoir l'amabilité de me les communiquer
et lui demander de bien vouloir venir me
chercher s'il vous plait ? St Jean de Dieu
me tue, la contrainte quotidienne me
tue, je souffre horriblement de la grande
faiblesse - J'ai parfois le cœur tellement
faible que j'ai peine à respirer et à parler
[?][3] voix. Dans le monde je faisais(?)
gras le vendredi. Ici, je jeûne depuis le
4 Mai aux tartines de beurre et de confi-
ture, Je partage la pension de ces pauvres
malheureuses Sortant du Bon Pasteur
et des Prisons, pension que je ne mérite pas -
avec la vie irréprochable que j'ai devant moi,
la renommée que je me suis acquise comme Artiste
par ma propagande pour l'Art Français dans
mon pays, cette Oeuvre Nationale Française -
dont a bénéficié mes Compatriotes –

---

[1] Dimensions : H : 22, 5 cm et L : 17, 5 cm. Plomb, feuillets verts.

[2] Le Docteur Noël est le surintendant de l'hôpital St. Jean de Dieu de 1931 à 1952. Mention calligraphiée en plus petits caractères, probablement à la suite d'une relecture.

[3] Quelques mots ici se sont perdus dans la déchirure de la feuille.

[Page 2]

Je serais heureuse de recevoir des nouvelles de
mon frère qui jamais n'aurait signé quoi que ce
soit s'il eut été à Montréal. Il a trop de cœur et
de conscience pour me placer à St Jean de Dieu
ce que je ne mérite pas - Je serais heureuse de recevoir(?)
les nouvelles qu'il vous a communiquées Docteur.
Ecrivez-lui donc de m'envoyer chercher Docteur.
je perds ici le reste de ma Santé - Ma Destinée n'est
pas à St Jean de Dieu, ce n'est pas très normal d'aller
vous-même
contre sa destinée. Ecrivez-lui donc Docteur
de venir me chercher que vous êtes prêt à signer
mon congé, s'il vous plait Docteur -

En attendant veuillez donc avoir l'amabilité
de me recevoir afin de communiquer avec moi
au sujet de la lettre que vous avez reçu de mon
frère -

En vous remerciant bien Sincèrement
Docteur. Jeanne R*

Mercredi - Oui , Docteur, j'ai le pressentiment
que vous avez reçu une lettre de mon frère le
Docteur Rosaire. Auriez-vous reçu d'autres
nouvelles ? Auriez-vous l'amabilité de me les
communiquer Docteur - En vous remerciant
cordialement
Au plaisir de vous voir(?).
J. R*

MANUSCRIT # 24195-9bis2(1933?) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Monsieur le Docteur,

Oui, j'ai maintes fois écrit au
Docteur Rosaire, mon frère, avec votre permission toujours,
de venir me chercher que vous signeriez mon congé avec
la plus grande amabilité, qu'il n'y avait absolument
aucune raison d'être internée à St Jean de Dieu pou-
vant admirablement gagner ma vie tout comme par
le passé, sans n'avoir jamais reçu de réponse - Une fois
j'ai eu le pressentiment qu'il vous avait écrit Docteur
en réponse à l'une de mes lettres que j'avais données à
Sr Geneviève car il s'est fait un changement en
ma faveur - J'avais dit au Dr. Larivière, il y avait de cela
un intervalle d'un mois que je ressentais de grandes
fatigues au cœur, de grandes faiblesses, il m'a répondu :
"Vous aviez(?) le cœur très bon quand vous êtes arrivée"
J'ai dit oui, je suis malade que depuis je suis ici -
Placée Normale dans ce milieu qui n'est pas le mien
est au-dessus de mes forces - Il ne tient compte de rien -
Quelques Semaines plus tard, il était trans[?] et
Sr. Geneviève lui pousse un billet sur lequel il y avait
d'écrit " Examen du cœur pour Melle R*", voyant
le changement, j'eus en même temps le pressentiment
que c'était la réponse de mon frère à ma lettre - cette
lettre que je n'ai jamais eue Docteur - J'ai demandé
la permission de vous voir afin de savoir si le Docteur
Rosaire, mon frère, vous avait écrit, ce qui était très légi-
time, le Dr. Larivière m'en a empêchée, alors je vous
ai écrit de bien vouloir m'accorder un moment d'entretien

Docteur –

---

[1] Dimensions : H : 22, 5 cm et L : 17, 5 cm. Plomb, feuillets verts. Écriture dans les marges.

Docteur Rosaire R*, Bureau d'Imigration[sic] à Québec.

Je ne sais si ma lettre vous est parvenue, je n'en ai reçue
aucune réponse - Rarement mes pressentiments me trompent.
Durant votre absence j'ai été trois Semaines Malades[sic]
à l'Infirmerie, et depuis, je perds de plus en plus ma
santé, je ne tiens plus du tout, même au grand air -
Il me faudrait une nourriture très soutenante[sic] et re-
tourner dans mon milieu - C'est ainsi Seulement
Docteur que je me rétablirai - et que je serai en mesure
de gagner ma vie - Ses trois mois vécus enfermée, empri-
sonnée, sans parloir, sans recevoir aucune réponse à
mes lettres, ma parfaite Soumission au règlement
à tous les points de vue, la contrainte perpétuelle
qui était un martyr
et quotidienne que je subissais jointe à une mauvaise
nourriture, de ce lieu de repos que l'on me donnait n'é
tait qu'un lieu de tortures et de supplices, a fait
de moi une véritable martyre et pris le reste de
ma Santé - Ma mère qui est venue me voir m'a
avoué que j'avais été ici internée parceque l'on m'a-
vait jugée Anormale étant l'Epouse de Dieu - Toute
âme consacrée à Dieu est l'Epouse de Dieu - Mais
parait-il(?) l'Epouse de Dieu c'est une âme qui
entre se faire religieuse dans un couvent - Or Je viens
de donner la plus grande preuve, par cet internement,
que j'ai accepté avec la plus parfaite Soumission
Docteur, que je suis Normale et la Véritable Epouse
de Dieu - Ayant un Avenir magnifique devant moi

**** rue Brébeuf - Frontenac 77-40 Adresse de ma mère –

2/ Je viens vous demander la faveur, la consolation attachée à cette épreuve Docteur, celle de me signer mon congé, de me rendre à ma Mère qui tient un appartement rue Brébeuf avec mes deux Sœurs, et qui me recevrait à bras et à cœur ouverts si, par vous, Docteur, j'étais remise en liberté, après les preuves admirables que j'ai données, n'ayant absolument aucune raison d'être placée à St Jean de Dieu - Ma Mère en éprouverait un réel bonheur, une très grande Consolation Docteur - Je ne serai nullement à charge de ma famille, pouvant admirablement, facilement gagner ma vie comme Professeur de Français " French Parisian" dans les familles Anglaises de l'Ouest où j'ai déjà enseignée Docteur Comme Professeur de Diction dans les Ecoles de La Commission Scolaire, dans les pensionnats de La Congrégation de Notre Dame, les Sœurs de la Croix et Jésus Marie, pensionnats de la Province de Québec où je me suis déjà fait une brillante renommée, en dehors de mes Soirées de Gala sur la Scène comme Artiste Dramatique, Matinées Poétiques comme Diseuse Poétique, ou même comme Institutrice dans une famille privée- pouvant donner les plus belles références, ayant déjà enseigné chez les R* de St Jérôme et chez Madame Domville à Rosemerre - - - J'ai plusieurs cordes à mon Arc, je suis Pianiste Virtuose etc - - Je ne suis nullement en peine de gagner ma vie Docteur surtout après la renommée que je me suis faites[sic] et après avoir évolué durant cinq années à Paris - Letondal, Henri, seraient peut être très heureux de mon concours,? - - Je faisais toujours Salle comble et je m'étais attirée la sympathie de tout mon Auditoire

ainsi que la considération du Public de Montréal et de Québec-
où j'ai paru sur la Scène et enseigné comme Professeur - Je
suis maintenant décorée des Palmes Académiques - Rien
n'est donc à mon épreuve - et c'est en reprenant ma place
dans la Société que ma Santé se rétablira Docteur et que
je pourrai gagner ma vie, ce qui est juste et légitime, ce qui
doit être, et qui est mon droit, tout comme autrefois, ayant
en plus devant moi une vie irréprochable et comme travail
l'Oeuvre la plus belle, la plus admirable qui soit et qui
a été encouragée par tout Montréal, La Presse et le Clergé -
particulièrement - Ma famille n'a rien à me reprocher
Docteur, j'ai toujours fait l'honneur de ma famille
et de mon pays, vous le savez Docteur, vous en êtes con-
vaincu, le Clergé ne m'aurait pas donné, ouvert une
Souscription, ce qui ne c'était jamais vu et ne se verra
peut être jamais - Prenez donc la résolution Docteur de
me rendre à ma famille, d'inviter vous-même ma mère
de venir me chercher, ce serait de votre part, l'acte de justice(?)
le plus louable comme le plus noble qui soit - Person-
nellement et toute ma vie- je vous en serai éternellement
reconnaissante et un jour, vous serez, je l'espère, vous
aurez, je veux dire, l'occasion d'en éprouver beaucoup
de bonheur - Je vous le souhaite de tout cœur - en vous
remerciant, à l'avance, bien sincèrement -

Jeanne R* -

P.S - C'est l'heure, le moment venu, comme vous le savez, d'orga-
niser mon Année - D'ici, Docteur, il n'est guère possible de
me trouver une situation - - Vous le savez –

Je n'ai jamais eu de nouvelles de mon frère depuis mon Internement -

MANUSCRIT # 24195-10 (1933) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]

[Page 1][1]

8 Juin (3) M. le Docteur - J'aurais pris une
chambre en dehors de ma famille je ne serais
pas à St Jean de Dieu à cette heure - Je suis
aussi normale aujourd'hui que si j'avais
été logée en dehors de ma famille - Ce n'est
pas une réputation pour elle de m'avoir placée
ici - Je voudrais arranger ma situation avec
vous et le Dr. Noël - Pour la première fois j'ai
écrit à ma famille, ainsi qu'à mon frère le
Dr. Rosaire, Bureau d'Imigration à québec
je voudrais remettre ces deux lettres entre les
mains du Dr. Noël, obtenir la permission du
Dr. Noël de téléphonner chez nous pour que
l'on vienne me chercher, lui demander
également de bien vouloir écrire à mon
frère le Dr. de venir également me chercher -
Je voudrais arranger ma situation avec
vous et le Dr. Noël, mon Bon Docteur -
Si vous voulez tous deux avoir la bonté de
me faire venir au bureau du Dr. Noël -
Je serais allée loger en dehors de ma
famille, rien de tout cela ne serait arrivé

[Ces quelques mots sont écrits à l'envers par rapport au reste du manuscrit]

Merci de tout cœur Docteur -

[1] Manuscrits écrits à la mine de plomb sur de petits feuillets roses. Dimensions : H : 17 cm; L : 14, 2 cm. Voir le manuscrit 11-1933, similaire quant au support utilisé par Jeanne R*; manuscrits composés au mois de juin 1933.

MANUSCRIT # 24195-10 (1933) NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 2]

[Autour et au milieu[2] des lignes dactylographiées du papier utilisé par Jeanne R*]

CRÉDIT CANADI
BILAN AU
ACT

que la mienne les beaux succès artis- tiques que j'ai eus - Ma famille devrait être fière de moi et honorée - -

Actions Placement
Créances Hypothécaires
Immeubles
Immeubles Hypothèque
Intérêts accrus sur Actions
Comptes Courants
Obligations en mains
Quebec Pulp&Paper Mills
à la Banque Canadienne Nationale[3]

On ne garde pas les Personnes normales Plus prime **à St. Jean de Dieu**

Moins Rabais
Prêts sur Nantissement
Int. courus sur Obligations en mains
Agents
Billets Recevables Subrogations
Billets recevables
Intérêts accrus sur Billets
Débiteurs **Vous m'aviez donné**
Coupons en souffrance
permission d'aller au
Caisse Montréal **jardin, je**
Caisse Toronto **n'y suis pas encore**
Caisse Petite **allée - Je perds**
Billets Recevables Auto Montréal
Billets Recevables Auto Toronto
Autres Actifs **ma santé –**
Ameublement Toronto

Je lui demande sur ma lettre que je veux parler au Dr. Noël, de revenir à de meilleurs sentiments à mon égard - Demandez, je vous en prie, au Dr. Noël de me recevoir avec vous à son bureau, d'écrire à mon frère de venir me chercher - Il me tarde de vous revoir et vous remercie J. R*

Vous êtes aimé de tous vos malades parce que vous êtes paternel, bon et sympathique. Gardez-moi encore comme votre malade - Quand je serai dans le monde je n'oublierai jamais le bien que vous m'avez fait. Prenez mon intérêt, mon Bon Docteur, toute seule pour arranger ma situation et entre quatre murs, avec une vie irréprochable, incomparable

---

[2] J'ai recopié en gras les caractères manuscrits pour bien les différencier des caractères dactylographiés du document original.

[3] L'encadré a été tracé à la main, par Jeanne R*.

MANUSCRIT # 24195-11 (1933) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]

[Page 1][1]

9-6-33[2]

I

Monsieur le Docteur de Bellefeuille

Combien j'aimerais vous revoir avec Mr. le Docteur Noël - Je m'ennuie énormément de l'Europe, de celui qui doit m'épouser à Rome - Pour les Artistes, il n'y a point d'âge - Il a plu à Dieu de me faire rencontrer ma Destinée qu'à ce dernier voyage - On ne peut aller contre cela Mr. le Docteur, ce ne serait pas normal . Veuillez donc être assez bon de prendre mon intérêt tout comme j'ai pris l'intérêt de mes compatriotes, l'intérêt de celui ma situation présente et de mon avenir je n'ai fait que le bien dans ma vie - Il n'y a rien à faire pour moi ici - St-Jean de Dieu n'est pas la place ~~pour~~ des personnes qui Sont Normales, je vous l'ai dit dès le début M. le Docteur Ce n'est pas ma place ici, je ne suis pas faire dans la rue, vous n'avez qu'à signer mon congé - Je suis reçue à bras et à cœur ouverts - Si Docteur Noël signait

---

[1] Manuscrit écrit à la mine de plomb, sur des feuillets roses . Dimensions : H : 17 cm; L : 14, 2 cm. Ce texte a certainement été composé dans la foulée du manuscrit 10-1933; les parties dactylographiées sont similaires (Comptes et opérations bancaires), ainsi que les dimensions, la couleur et le crayon utilisé.

[2] Date écrite à l'encre par un Docteur (il y a sa signature).

[Page 2][3]

CRÉDIT
CANADI
BILAN AU

l'on vienne me chercher J'ai enga gement au Théâtre et au Cinéma

ACT

à ma famille de venir
mon congé je téléphonerais ~~que l'on vienne~~ me
chercher Docteur - On me demande pourquoi
je suis ici, ce que j'y viens faire , "Vous êtes
normale
Melle R* me disait Madame G[?]",
pourquoi vous a t-on placée ici? Je veux

Actions Placement
Créances Hypothécaires
Immeubles
Immeubles Hypothèque
Intérêts accrus sur Actions
Comptes Courants
Obligations en mains
Quebec Pulp&Paper Mills
à la Banque Canadienne Nationale

Plus prime

Moins Rabais
Prêts sur Nantissement
Int. courus sur Obligations en mains
Agents
Billets Recevables Subrogations
Billets recevables
Intérêts accrus sur Billets
Débiteurs
Coupons en souffrance

Caisse Montréal
Caisse Toronto
Caisse Petite
Billets Recevable Auto Montréal
Billets recevables Auto Toronto
Autres Actifs
Ameublement Toronto

"Votre route est toute tracée", me disait
l'Abbé Tricot à tous points de vue -

[3] J'ai recopié, en gras, les caractères manuscrits pour bien les différencier des caractères dactylographiés du document original.

[Page 3]

2 Vous n'avez qu'à la suivre - Soyez
consciencieux, vous si bon, si paternel
pour chacun de vos malades, moi
qui ai tant aimé mes compatriotes, mon
pays comme personne ne l'a aimé - Je
n'ai pas fait une question d'Argent de
l'Œuvre patriotique, nationale, éduca-
tionnelle quand j'étais Professeur de
Diction - pauvres ou riches suivaient
mes cours, recevaient la même forma-
tion, la même Ecole, la même culture,
Docteur, pour une question d'argent,
les priver de bien parler la langue
maternelle dans toute sa pureté ? -
Je ne le pouvais pas, je n'avais pas ce cœur -
là - Docteur - Le Dr. Noël m'a dit que
ce n'était pas pratique? A mon point de
vue prendre l'intérêt du prochain
c'est prendre son propre intérêt en cette
vie et en l'autre, puisqu'il n'y a que le

bien que l'on fait qui compte pour une vie meilleure -
Docteur vous ne vous laisserez pas vaincre(?) en
générosité - L'heure de mon départ est venue
C'est l'heure de Dieu, voulez-vous avoir l'amabi-
lité de passer me voir, me conduire au
Docteur Noël pour signer mon congé -

Fourniture de Bureau
Impression & Papeterie
Timbres

Capital Appelable
(J'ai un besoin immédiat
de mon coiffeur
Docteur)
Désire vous revoir(?)[4]

Capital Payé
Capital Appelable
Comptes Courants
Bque Can. Nat. Québec Pulp& Paper Mills
Bque Can. Obligations
The Sun Trust Co.
Divers
Bque Can. Nat. Billets
Bque Impériale
Divers
Bque Provinciale du Canada Subrogations
Divers Actions
Divers Sans Garantie
Livrets-Obligations à demande
Livrets-Obligations à un mois d'avis
Livrets-Obligations à trois mois d'avis
Livrets-Obligations à six mois d'avis
Créanciers
Dividende non réclamé
Surplus de Caisse

Réserve sur Billets recevables
Réserve sur Livrets-Obligations
Réserve sur Assurance
Réserve Auto Montréal
Réserve Auto Toronto

Intérêts gagnés sur Réserve

Avec sa permission téléphonner à ma famille
de venir me chercher - Docteur s'il vous plait -
En vous remerciant, à l'avance, de tout
cœur J. R*
Artiste Dramatique
Salle Ste Marie
Voulez-vous avoir l'amabilité
tous deux de me
revoir au bureau

[4] Ces quelques mots sont écrits en diagonal.

MANUSCRIT #24195-12 (1933) NOMBRE DE PAGES : 6

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

9/8/33[2]

Monsieur le Docteur - Est-ce le bon moment de venir vous trouver ? Plus tôt, c'eut été vous prendre à la gorge bien que j'en avais grande envie[3] - De crainte de manquer de délicatesse, de celles mal placées, j'ai attendu aujourd'hui aussi, je viens à vous consciencieusement et très abandonnée - Je ne tiens plus depuis six semaines - Vous en tiendrez compte n'est-ce pas Docteur car je n'aurais jamais dû être placée à St Jean de Dieu, n'étant pas un cas pour St Jean de Dieu - Je ne tiens plus, Docteur, pour y avoir été placée, livrée, pour avoir souffert durant trois mois, avec la plus parfaite soumission, un martyr[sic] perpétuel avec toutes ses Souffrances physiques et morales au point de prévenir la plus haute autorité médicale et la Supérieure de la Maison que je n'avais plus la force de suivre le règlement, de demander une permission, de porter des objections et des contrariétés anormales, qu'offre la prison de St Jean de Dieu que je n'ai pas méritée Docteur - J'éprouve de trop grandes fatigues et faiblesses de cœur qui provoquent un affaiblissement générale[sic], qui gênent ma respiration(?) et m'enlèvent même la force de parler - J'avais le cœur très bon quand je suis arrivée à l'Hôpital et je commençais même à me rétablir des grandes fatigues que je m'étais imposée dans mon travail animé de toute l'ardeur et l'Amour que m'inspiraient mes deux pays. Je voyais et je comprenais le mal dont il souf-

---

[1] Crayon de plomb sur des feuilles aux dimensions suivantes; Dimensions: H : 27 cm; L : 20, 5 cm. Pages 1, 3 et 5 (verso) et pages 2, 4 et 6 sur feuilles dactylographiées de « R.P. Cardwell » au nom du Dr. Omer Noël puis du Dr. F.E. Devlin, utilisées à l'envers.

[2] Date écrite en rouge probablement par un membre du personnel hospitalier.

[3] En 1940, le dossier médical indiquera que Jeanne R* avait des problèmes de comportement et qu'elle pouvait parfois devenir agressive avec les autres patientes ou avec les employés de l'hôpital : « Se chicane sans cesse avec les malades » (A.M.5)

[Page 1] (suite)

frait, et je n'ai pensé qu'à lui faire tout le bien que je lui
désirais - J'y suis arrivée au détriment de ma Santé,
des plus grandes fatigues, des plus grands Sacrifices, et
pour tout repos, toute récompense on me donne la prison
de St Jean de Dieu qui a pris le reste de ma Santé et
provoqué cette maladie de cœur - On savait fort bien que
l'on avait pas les moyens de me donner le repos que
j'avais besoin au prix de cinq dollars par jour à St
Jean de Dieu . . . On savait fort bien que, enfermée, em -(?)

[Page 2]

enfermée, emprisonnée, ma Santé, Si précieuse à
Dieu et à la Société, s'altèrerait davantage, l'ayant
altérée par excès de travail, de dévouement, de générosité .
On le savait Docteur, au lieu de m'offrir un lieu de
repos, "le pouvant trouver moi-même dans mes rela-
tions, " l'ayant même trouvé le 1er Mai dernier,
je suis livrée impitoyablement a un lieu de sup-
plices - Je ne saurais vous décrire le martyr[sic] que j'ai
enduré ici, Docteur, mais ce que je puis vous affirmer
que, m'ayant accusée de n'être pas normale pour
avoir révélé à ma famille un Secret venant de mon
Directeur Spirituel de Paris, " que j'étais Sainte" espé-
rant l'honorer, ayant devant moi 20 ans de com-
munions quotidiennes qui ont été la source de
grâces pour ma famille, ayant basée ma conduite
sur ces Communions, je ne suis pas en peine de
prouver aujourd'hui que je le suis après les preuves
que j'ai données.

[En tête de la compagnie CARDWELL Accounts][4]

[4] L'imprimé est utilisé sens dessus dessous; voir la reproduction de l'en-tête à la fin de cette retranscription. En face des mentions « Docteur, address, City or Town », il est indiqué : « O.NOEL; 3929 NOTRE DAME EST; CITY ».

[Page 3]

Trois mois et plus enfermée, emprisonnée, sans le moindre parloir, sans recevoir la moindre réponse à mes lettres, sans aucun téléphonne, sans la moindre compensation - - trois Semaines à l'Infirmerie sans parloir, sans recevoir la moindre douceur Docteur et si peu comprise de Sr Jeanne d'Orléans - Mon cas aujourd'hui, Docteur, est d'autant plus sérieux, grave que je ne peux plus rester ici à St Jean de Dieu, ayant souffert dans la mesure du possible, et que je ne saurais me rétablir désormais que dans mon milieu Docteur, qu'en reprenant ma place dans la Société - Jamais autrement Docteur - Si vous vouliez être assez bon d'en convaincre ma famille Docteur elle accepterait votre témoignage les yeux fermés. en toute confiance et viendrait me chercher - Ainsi vous me rendrez la Santé et le bonheur auquel j'ai droit - Si mon père vivait[5], jamais il n'aurait eu le cœur de me placer ici, Docteur, il était tellement bon, tellement fier de moi, je réalisais si bien ses espérances et ses ambitions - Il était si Français de cœur - Je vous demande , je vous supplie Docteur de le remplacer auprès de ma famille en la convain cant de la Réalité, je serais une si belle Figure dans la Société, et dans la mesure de si bien gagner ma vie - Ma famille se rendrait à votre témoignage en toute confiance Docteur, et ce ne serait que la Vérité! Je suis si peu un cas pour St Jean de Dieu, et j'ai tant de bien à faire dans la Société - Je l'ai prouvé dans le passé - Vous ne sauriez faire un acte plus humain, plus honorable, plus louable, plus

[5]Une note tardive du dossier médical indiquera que la patiente passait ses journées près de la porte ou dans le corridor en disant qu'elle attendait son père. (Juillet 1966, A.M.5)

[Page 4]

généreux qu'en me rendant ma Liberté qui est ma Santé - Ma place dans la Société Docteur - Je serais à la hauteur de votre protection - Toute ma vie je vous en serais reconnaissante Docteur, sensible que je le suis à toutes vos marques de courtoisie à mon égard - Le moment d'organiser mon avenir est venu, c'est à considérer très sérieusement, le Dr. Richard, représentant du Docteur Noël, m'a dit qu'il signerait mon congé avec la plus grande amabilité - Je vous supplie et vous conjure Docteur d'écrire à ma famille et la convaincre que je Suis Normale, capable de choisir mon lieu de repos qui m'a été offert le 1er Mai, aussi Normale aujourd'hui qu'à cette date - que je suis bien loin d'être un cas pour St Jean de Dieu, capable de gagner ma vie, que je ne saurais rétablir à jamais ma Santé que dans mon milieu, qu'en reprenant ma place dans la Société où j'ai tant de bien à faire

[En tête de la compagnie CARDWELL Accounts]

[Page 5]

5) Ce qui est la vérité Docteur - Avec une nourriture très soutenante[sic] que je ne puis avoir ici, indispensable à refaire ma Santé usée par l'excès de travail, avec ma Liberté, je puis être plus que jamais utile à la Société - Si St Jean de Dieu eut été la volonté de Dieu, j'y serais venue moi-même, Docteur, je suis une âme très généreuse, je n'aurais pas attendue que l'on me tende un piège - C'est logique et tout ce qu'il y a de plus Normal, et très Anormal de m'avoir placée ici, contre ma destinée - Vous serez avec moi, vous vous ferez mon appui de toutes les forces de votre âme - J'ai droit à toute la considération de ma famille - Je l'aurai facilement sur votre témoignage - Auquel elle sera très heureuse de se rendre Docteur, elle me l'a affirmé Docteur - Tout est entre vos mains. C'est pourquoi je viens à vous consciencieusement et très abandonnée, ayant pleine confiance, entière même en vous, parceque vous êtes gentilhomme et un médecin consciencieux - Sur la Croix il y a le Cœur de Jésus et le vôtre n'est-ce pas Docteur ? Après l'épreuve terrible que je viens de passer, la consolation doit se mesurer -

Permettez-moi de vous quitter avec une pensée religieuse qui vous prouve que je vous dirai tout après Dieu - Je vous en remercie à l'avance de tout mon cœur - Docteur -

Jeanne R*.

Legal representatives in all Towns and Cities PHONE WALNUT 6718 Accounts Collected

Throughout Canada
In Canada and United States and United States

R.P CARDWELL
5900 MONKLAND AVE. No 2
MONTRÉAL

DOCTOR F.E. DEVLIN

Address 7401 NOTRE DAME E

City or Town _____ CITY

Forward your accounts for collection now. Below write the debtor's name, address and amount due. If debtor has moved mark X in nemo column.

Terms – 20% on all accounts in Montreal – 30% on accounts throughout Canada and United States
Tracing Fee $2.00 if collected. No collection – no charge

Report promptly each settlement when made and state the amount paid or how settled

Madame G. R* 5261 a rue Brébeuf Montréal
Frontenac 77-40

Docteur Rosaire R* Bureau d'Imigration
québec -

PS

D'ici , de St Jean de Dieu, il me sera impossible de trouver une situation Docteur, ni refaire ma Santé - J'ai souffert au-delà de mes forces - J'ai un bel Avenir devant moi et une superbe Destinée - Faites des Heureux Docteur - Faites des Heureux ! - - -

[6] L'imprimé est utilisé cette fois-ci, à l'endroit. Le Docteur F.E Devlin, succédant au Dr. Georges Villeneuve (1894-1918) a été le quatrième surintendant médical de l'asile de St. Jean de Dieu de 1918 à 1931, date d'entrée en fonction du Dr. Omer Noël.

MANUSCRIT #24195-12 (1933) NOMBRE DE PAGES : 6

[En-tête imprimé des documents, au dessus de colonnes à remplir. Sur le côté droit le logo de l'entreprise : une tête de lion rugissant (non reproduit ici).
L'écriture manuscrite de Jeanne R* se présente à l'envers par rapport aux caractères imprimés, sur deux de ces documents (p.2, 4); le dernier document est utilisé à l'endroit, p.6]

Legal representatives in all Towns and Cities PHONE WALNUT 6718 Accounts Collected

Throughout Canada
In Canada and United States and United States

R.P CARDWELL

5900 MONKLAND AVE. No 2

MONTRÉAL

DOCTOR _____
Address _____
City or Town _____

Forward your accounts for collection now. Below write the debtor's name, address and amount due. If debtor has moved mark X in nemo column.

Terms -- 20% on all accounts in Montreal – 30% on accounts throughout Canada and United States
Tracing Fee $2.00 if collected. No collection – no charge

Report promptly each settlement when made and state the amount paid or how settled

NAMES	ADDRESS	ACCOUNT	Date of Debit was contracted	MEMO

You receive my cheque the 15th of every month for any money that may be collected also a complete report on your accounts.

☞ NOTE : I give my time, money and expense against your accounts. If I fell to collect, I'm the looser, not you

MANUSCRIT # 24195-13 (1933) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]
[Page 1][1]

Dimanche 27 Aout 1933 **24195**[2]

Monsieur le Docteur Noël
Surintendant Médical -

Monsieur le Docteur,

Permettez-moi de vous dire que
Madame Beaudry est ma meilleure Amie, nous nous sommes
connues dans le monde lorsque nous étions des fillettes .
Madame Beaudry est ma meilleure Amie, elle a fait ses
preuves, Ma Mère l'estime beaucoup, elle lui a téléphonée
je crois que j'étais ici, ce qu'il y a de certain, c'est que ma
Sœur Gabrielle, Madame P*, parente avec Sr. Ste
Augustine, de la part de ma mère, est allée voir Madame
Beaudry, lui annonçant que j'avais été internée à
St Jean de Dieu (vous savez par qui Docteur) la priant de
venir me voir et me porter Secours - Mon Amie a beaucoup
pleuré et son mari, M-Beaudry lui a dit - Vas-
la voir! Vas-voir Jeanne ! Elle est venue de la part
de ma famille, étant une grande Amie de ma fa-
mille - très aimée, très appréciée - Elle est pour moi
une Amie qui se rencontre fort peu sur la terre - [? ?]
Si je suis un glaive pour ma mère, ce qui me semble
assez mystérieux, pourquoi ne vient-elle pas me chercher
Docteur ? Nos deux Martyrs[sic] finiraient - C'est pourtant
bien logique - Écrivez-lui donc de venir me chercher Docteur -
Ma mère et moi ne sommes pas de celles qui se plaignent -
Mais de celles qui souffrent sans se plaindre - Nous sommes
les deux Victimes de la famille. Priez donc ma mère

---

[1]Manuscrit sur feuillets bleus. Dimensions (recto et verso de la feuille publicitaire « Wollacker ») : H : 27, 5 cm et L : 20, 5 cm.

[2]Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

[Page 1] (suite)

de venir me chercher Docteur, notre martyr[sic] à toutes
deux finirait(?) - Je puis gagner ma vie chez les Dames
de la Congrégation Comme Professeur de Diction -
de Piano,[?], [?] je suis Pianiste Virtuose –

[Page 2][3]

pouvant également donner des leçons de Français tout
comme autrefois dans les familles Anglaises de l'Ouest
qui recherchent le Parisian
French - Comme vous le
savez - tout comme
par
le passé
Docteur
J'ai le
cœur
trop
fatigué
et trop
malade
pour
prolonger
mon
Séjour
ici où je
n'aurais
jamais
du[sic]
être placée -
bonne et dévouée comme je l'ai été pour ma famille
Mes frères et mes Sœurs, surtout lorsque nous avons
perdu notre fortune - Ce que tout
le monde sait Docteur, ce qui le soulève d'indigna-
tion, lorsque pour toute récompense, ma famille
Rosaire, mon frère, Annita, la plus jeune de la famille

[3]Manuscrit écrit (à l'envers par rapport au texte dactylographié) sur une feuille publicitaire de la compagnie pharmaceutique WOLLACKER DU CANADA Inc., annonçant des remèdes pour « L'incontinence d'urine chez les enfants. »

[Page 2] (suite)

Célibataire m'internent ici avec

des mensonges, des calomnies

sur mon compte - Tout ce qu'il y a de plus effroyable Dr[4] --

4 Ce dernier signe sur la page est peut-être une signature : *[...] J R* (?)

MANUSCRIT # 24195-13 (1933) NOMBRE DE PAGES : 2

[Extraits du document imprimé. Jeanne R* commence son texte sur le verso vierge de l'annonce, le continuant dans les espaces vierges de la marge supérieure et de la marge de gauche du texte imprimé, pris à l'envers]

FILIALE CANADIENNE DES Tél. Harbour 02[?]

Ets M. A WOLLACKER

USINES LE HAVRE – PARIS – NANTES
FILIALES MONTREAL – BOMBAY
Canada Inc.
AGENCES TOUS PAYS

FABRICANTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
FOURNITURE GENERALE DE LA PHARMACIE

LES ÉTABLISSEMENTS
M.A WOLLACKER DU

533, rue BONSECOURS
MONTREAL

le 7 Octobre 1930

Monsieur,

INCONTINENCE D'URINE CHEZ LES ENFANTS : -

L'incontinence d'urine nocturne, si gênante et malheureusement si fréquente chez les enfants provient, en générale, de deux facteurs différents.
[...]
[...]
[...]

Le RHUS AROMATICA [...]

La BELADONE et la NOIX VOMIQUE [...]

Le REMEDE RHUBELL, fabriqué dans nos Laboratoires de Paris, s'emploie à raison de une cuillerée à thé pour les enfants
de 2 à 4 ans, le soir au couché [...]

Il est élégamment présenté dans un flacon de 6 oz, logé Dans un étui carton, et se vend à raison de dollars 6, la douzaine. Escompte et spéciaux à partir de 3 douzaines.

Nous ne doutons pas que vous voudrez essayer cette Spécialité dans les cas nombreux qui se présentent chaque jour à vous, et nous pouvons vous affirmer que serez entièrement satisfait.

Nous restons entièrement dévoués à vos ordres,

Les Ets M.A. WOLLACKER DU CANADA Inc.

MANUSCRIT 24195-13bis(1933?) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.]

[Page 1] [1]

4)[2] Il est bien regrettable, Docteur, de revenir sans cesse sur le même sujet et de vous redire que Rosaire et Annita sont les Auteurs de mon internement, par là-même un glaive pour le cœur de ma Mère, ne leur ayant fait que du bien dans ma vie, et on le sait Docteur, et ma Mère est prête en en ma faveur rendre témoignage - En me rendant à ma Mère qui me recevrait à bras et à cœur ouverts, vous protégerez et défendrez en même temps(?)[3] l'honneur de ma famille, atteint pour avoir été placée à St Jean de Dieu - Maman en souffre énormément de leur cruauté à mon égard Docteur - parce qu'ils font vivre ma Mère, tout leur est permis et cela soulève l'indignation générale - C'est encore un faux rapport que de m'accuser d'avoir écrit à des étrangers - C'est encore une preuve qu'ils rendent qu'ils ont le cerveau détraqué, gravement atteint pour n'avoir toujours recours à(?) la calomnie à mon égard ce qui est un nouveau glaive pour le cœur de ma Mère - Ce ne sont nullement les étrangers qui peuvent m'aider - Mais, les Amis de la famille, qui sont reçus chez ma Mère, en l'absence de Rosaire et d'Annita - Comprenez-vous la situation de ma Mère qui est malheureuse avec eux, n'ayant pas son indépendance - J'ai été placée ici de crainte que je sois à charge à Rosaire qui a écrit à Mr. Roy à La Délé- me gation du Canada qu'il paierait chambre et pension au Canada - C'est ma Sœur Annita qui a tourné mon frère contre moi, car, Rosaire a un très bon cœur, et nous nous entendions très bien tous deux - Or, ma Mère désireuse que je sois protégée, a envoyé ma sœur Gabrielle chez Mad. Beaudry pour lui annoncer la sinistre et fatale nouvelle - Mr. Beaudry, son mari, touché de compassion, lui a dit :" Vas la voir " Maman savait très bien que mon

---

[1] Une page écrite recto et verso; Dimensions : : H : 27 cm et L : 20, 5 cm

[2] Le début de ce manuscrit, page 1, 2, 3 a été égaré (?). Morceau de manuscrit retrouvé comme tel dans le dossier de la patiente.

[3] Ici, comme dans de nombreux autres exemples, il n'est pas facile d'affirmer si le mot « temps » est écrit par Jeanne R* avec un « s » final ou non.

MANUSCRIT 24195-13bis(1933?) NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 1] (suite)

Amie viendrait à mon secours - Ainsi que les Autres Amis dont elle espère
l'appui, et c'est à ceux-là que j'écris Docteur, pour avoir leur appui, se-
lon le désir de ma Mère qui souffre de me voir ici, la Victime de la famille
moi, l'Aînée qui a été si bonne et si dévouée pour mes frères et Sœurs, l'Aînée
tout ce qu'il y a de plus Sacré après la Mère - Vous savez comment et pourquoi je suis
un glaive pour ma Mère qui voudrait me voir heureuse et moi de même Docteur.
Vous pourriez mettre fin à notre martyr[sic] en signant mon congé, en me rendant
à ma Mère qui me recevrait à cœur ouvert, afin que je puisse trouver une bonne
situation, soit parmi mes relations, soit à la Congrégation de Notre Dame
soit parmi les familles Anglaises de l'Ouest où j'ai déjà donné des leçons de
Parisian French. Placée dans mon milieu ma santé reviendrait - En étant
bon pour moi, en améliorant ma situation, vous rendriez ma Mère très heureuse
Docteur en me donnant les moyens de gagner ma vie - de remplir mes
obligations envers elle - Autrefois, je lui versais mensuellement

[Page 2]

cinq dollars - Si je pouvais faire davantage, nous serions si heureuses
ensemble car, ainsi, je serais à l'abri de la persécution de Rosaire
et d'Annita. Je pourrais être Professeur de Diction à La Commission
Scolaire - Je l'étais autrefois - Par votre influence auprès de Mr. Victor
Doré, j'aurais sans doute la situation - Maman [en] serait si heureuse -
si contente Docteur, dans l'obligation de contribuer à faire vivre ma Mère -
et se serait la paix dans la famille qui renaîtrait, nous avons assez
souffert, toutes deux, ma Mère et moi Docteur - J'avais prévenu les
Autorités Médicales et la Supérieure que je n'avais plus la force de de-
mander mes permissions, de suivre de règlement, j'avais le cœur trop
fatigué~~r~~ et trop malade, autrefois si bon, pour avoir porter le martyr[sic]
quotidien, avec la plus parfaite soumission, ayant souffert
dans la mesure du possible - Docteur, j'avais prévenu afin qu'il
n'y ait aucune plainte - Ma mise en Liberté me rendrait ma
santé Docteur - St Jean de Dieu me tue - Le repos dont j'avais tant
besoin pour avoir usé ma santé par excès de travail, que j'avais trouvé

[Page 2] (suite)

parmi mes relations, de mon lieu de repos, on en a fait un lieu de
tortures physiques et morales, ce qui a beaucoup affligé ma Mère, Docteur -
Ma Mère a 75 ans, je veux la garder encore longtemps, m'acquitter envers elle
et lui voir finir ses jours en paix et lui donner tout le bonheur auquel elle a
droit et qu'elle mérite Docteur - C'est à ce bonheur, à cette action si noble
et si louable que je vous initie(?) Docteur, vous demandant votre protec-
tion, me rendre à ma Mère, en m'accordant la liberté, ma mise en
Liberté de me trouver une bonne Situation. Je sais où aller Docteur -
Le martyr[sic] de ma Mère serait terminé - Toute ma vie je vous en serai
très reconnaissante - Voulez-vous avoir l'Amabilité de me faire venir
à votre bureau Docteur pour arranger ma situation ?

Jeanne R*[4]

[4] L'écriture s'achève ici, après la signature (dont je respecte ici les dimensions), laissant inoccupé le bas de la feuille.

MANUSCRIT # 24195-14 (1933) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]

[Page 1][1]

30 - 8 - 33[2] Mardi -

Je remercie Mr. le Docteur Noël de me permettre de
retourner sur le terrain ainsi que de la délicatesse
de mon Médecin, le Dr. de Bellefeuille - Sachant que
vous me placez dans le domaine temporel, dans le
vôtre, je vous place, moi, tous deux, dans mon domaine
Spirituel, bien à moi - "Le Royaume de Dieu, tout
d'abord et sa Justice" Afin de vous obtenir " Le
Surcroît" que je vous souhaite de tout mon cœur, à
tous les deux, je vous demande, sans vouloir abuser
de votre permission, de bien vouloir retourner au
kiosque du Calvaire, là où vont les autres, s'il vous
plaît Docteur ? J'aime beaucoup prier le Grand Crucifié(?)
j'y trouve Consolation à mon martyr[sic] quotidien -
Il est d'autant plus Mon Epoux - Sa permission
est très légitime - "Les Bons souffrent parfois
pour les Méchants" me dit le Bon Docteur de
Bellefeuille - Je n'en ai plus la force ! Mon frère
et ma sœur ont fait de moi une Victime et une
Martyre, j'ai prévenue et je préviens encore, afin
que l'on ait aucune plainte à faire contre moi, que
je n'ai plus la force même de demander une per-
mission, encore moins de suivre de règlement,
Docteur, ayant souffert dans la mesure du
possible - "Les bons paient pour les Méchants"
Je n'en ai plus la force Docteur - de payer, souf
frir injustement. Sur le terrain, je n'ai jamais

---

[1] Manuscrit sur feuillets jaunes, écrit à la mine de plomb. Date inscrite à l'encre par le personnel de l'hôpital. Feuillets utilisés sur leur longueur. Caractères d'écriture minuscules. Dimensions : H : 34 cm et L : 11 cm

[2] Date inscrite probablement par un médecin (il y a sa signature).

[Page 1] (suite)

dépasser[sic] la limite, ni aller là où cela
n'était pas permis - La Gardienne du
Parc n'aurait que des félicitations à
vous adresser à mon égard, Docteur - Com-
bien de fois, n'ai-je pas avertit mes compa-
gnes de ne pas aller tel ou tel endroit que
ce n'était pas permis, qu'elles risquaient
de se faire enlever leur permission ; je n'ai
plus la force de souffrir pour les autres, Dr.
C'est pourquoi je vous demande de me
permettre d'aller avec les autres au
Kiosque du Calvaire, là où je'allais il y
a quelques jours, n'ayant pas démérité
d'y aller, au moins, d'y retourner -
C'est aussi parceque j'ai souffert tout ce
que je ne méritais pas, Docteur, dans la
mesure du possible, que je veux m'en
aller, retourner dans le monde que
je n'aurais jamais quitter[3] si le 1er Mai
j'aurais[sic] été capable de prendre la chambre
que Rosaire m'offrait de me payer, n'étant
pas libre avant le 6 mai - rien de tout
cela ne serait arrivé - Si mon frère ou ma
sœur tombaient malades à ne pouvoir
travailler, ou s'ils perdaient leur situa-
tion pour une raison ou pour une autre,
que deviendrait ma mère Docteur ? Une de
plus qui la soutiendrait, ne serait pas de

[3] [Sic], Jeanne R* omet le « dû » : [...] *je n'aurais jamais* ***dû*** *quitter* [...]

[Page 2]

trop - et ma santé se referait bien vite, étant
libre et avec une nourriture très soutenante[sic]
Docteur - Je commençais à me rétablir
quand j'ai été placée ici Docteur, et c'est
moi qui est veillé jour et nuit, maman,
à l'Hôtel Dieu, les deux fois qu'elle a été
administrée - Je voudrais la conserver
encore bien longtemps et mon séjour ici
la tue - Docteur - Je vous demande encore
de signer mon congé et me remettre à ma
Mère qui m'est chère, ce serait mettre fin à
nos deux martyrs[sic] - Mon Amour pour ma
mère est tout ce qu'il y a de plus profond - de
plus idéal, au point de la dédommager
entièrement des Sacrifices qu'elle s'est
imposés pour nous tous ! C'est avec moi qu'elle
serait heureuse - Voulez-vous avoir la bonté
de tout prendre en considération Docteur
s'il vous plait ? - - J. R* .
Mes cheveux - blanchissent par excès de la
souffrance - ils sont plus blancs que ceux
de ma mère -

Je suis dans cet état de santé pour avoir été placée
à St Jean de Dieu - A Ste Marie où je n'aurais ja-
mais dû être, aller - Docteur. Ce n'était pas une Salle
pour moi - Je remercie néanmoins celui qui a
insisté à ce que j'y sois placée, pour avoir fait
de moi une Martyre et une Sainte, ayant souffert
avec soumission aux yeux de Dieu et des hommes -
Les épreuves supportées sont de grands mérites(?)
devant Dieu, je les lui dois et je l'en remercie

[Page 2] (suite)

avec toute la sincérité de mon âme, il m'a permis
de prouver que j'étais La Véritable Epouse du
Christ - C'est pour cette raison que j'ai été jugée
Anormale Docteur - A l'exemple du Christ, j'ai
été jugée comme Folle - on m'a laissée avec le
linge, la robe des Folles, traitée comme Folle - Tout
ce que je disais ne valait rien - J'ai été traitée dé-
risoirement Docteur – J'ai tout accepté avec résig-
nation et avec la plus parfaite soumission -
Ma ressemblance avec celle du Christ devient
de plus en plus parfaite, et une âme d'Élite de
la Communauté de dire Melle R - Humaine-
ment parlant, c'est une criante injustice de
vous avoir placée ici, il a fallu que vous fassiez
quelquechose de très bon, de très grand dans votre
vie, pour que Dieu vous envoie cette terrible épreuve
qui est un glaive pour maman - A bas Dr- les
plaintes de Rosaire ou de ma Sœur, ma mère et
moi, avons souffert dans la mesure du
possible - Il faut nous réunir Docteur à jamais.

MANUSCRIT # 24195-15 (1933) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit] [1]

[Page 1]

Monsieur le Docteur Noël 8 Septembre 1933

Surintendant Médical

Ce n'est pas de découragement que je pleurs[sic]
mais de grande faiblesse. Je maigris et
je ne tiens plus. St Jean de Dieu me tue
et la Salle Ste Marie a pris le reste de
ma Santé qui ne saurait se rétablir
que dans mon milieu - Personne n'a
le droit de me prendre ma Santé, si pré-
cieuse à Dieu, dont j'ai besoin pour gagner
ma vie - Ma famille ne m'a jamais fait
vivre et je n'ai besoin ni de mon frère, ni de
ma Sœur, je sais où aller, où je puis être
étant en situation sitôt mon congé signé sitôt sortie
reçue à bras et à cœur ouverts - Vous
d'ici Docteur.[2]
n'avez donc qu'à Signer mon congé Docteur et
cette fois c'est un ordre de Dieu - Personne
n'a droit sur moi, j'appartiens à Dieu de
toutes les forces de mon âme et Dieu lui-
même vous demande de signer à l'ins-
tant même mon congé, de me donner la
liberté de continuer ma route selon
sa volonté; n'approuvant pas le piège qui
m'a été tendu, étant une âme

[1] Le manuscritest plié en forme de cahier; il est écrit à la mine de plomb avec quelques modifications écrites à l'encre. Dimensions : H : 16, 2 cm et L : 12, 5 cm. Écriture dans les marges.

[2] Ces quelques mots sont écrits à l'encre noire.

[Page 2]

qui va son chemin selon la Volonté de
Dieu et qui, tout d'un coup, a été transférée
ici pour se débarrasser de moi . "Votre voie
est toute tracée par Dieu même me disait l'Abbé
Tricot, elle est exceptionnelle, mais très claire,
et c'est pour
très nette, vous n'avez qu'à la suivre." Du reste
m'empêcher de la suivre que j'ai été placée ici!
je vous l'ai déjà tracée dès les premières se-
maines de mon Arrivée ici Docteur - Si St-
Jean de Dieu eut été la Volonté de Dieu, j'y
serais venue de moi-même, je n'aurais
pas attendu que l'on me tende un piège -
Ma mère m'a avoué que c'étaient les Méde -
cins qui m'avaient placée ici - Ce qu'on lui
a dit - Rosaire m'aurait livrée aux Mé-
decins pour se débarrasser de moi, pour
ne prendre aucune responsabilité - Lesquels
Médecins, Docteur ? Rosaire doit obéir à
Dieu, puis il n'a aucun droit sur moi; ma
Sœur Annita Célibataire, 29 ans, doit
apporter la même soumission que si elle
avait obtenu son Entrée au Bon Pasteur -
Voilà ce que Dieu lui demande. J'ai pré-
venu, Docteur, que je n'avais plus la force
de suivre le règlement, de demander de
permission, de suivre le règlement, de

[Page 3]

Sitôt Sortie Dr. je suis en situation - tout est arrangé c'est définitif –

demander permission de vivre dans ce
milieu qui n'est pas le mien, de respi-
rer l'atmosphère des Dortoirs, réfectoires
et des Salles, je n'en ai plus la force Docteur
je suis trop usée par le Martyr perpétuel
quotidien que l'on m'a imposé en me
Normale
plaçant à St Jean de Dieu, ayant préve-
nue que j'avais souffert dans la mesure
du possible "avec la plus parfaite soumis-
sion" Je n'ai pas seulement donné des
preuves de femme courageuse mais de
Sainteté - et Dieu me veut Sainte devant
les hommes . Il a permis cette épreuve
pour prouver que j'étais véritablement
Son Epouse - Dieu vous demande d'en
tenir compte Docteur, je n'ai plus la
force de demeurer une heure de plus
dans cette maison, je ne tiens plus Doc-
teur, j'ai l'estomac très faible de n'avoir
pas mangé de viandes depuis cinq
été
mois, du lieu de repos dont j'avais besoin
que je pouvais me trouver au milieu
de mes relations, on en a fait un lieu

[Page 4]

de Supplices et de tortures physiques
et morales – C'est la limite, c'est pourquoi
Dieu lui-même vous demande de signer
mon congé à l'instant même, de me donner
la liberté de continuer de suivre mon

[Page 4] (suite)

chemin selon sa volonté; mon départ est[3]
un ordre de Dieu et je pars Docteur. Toute
âme consacrée à Dieu doit obéir à Dieu -
Un avocat de Montréal m'a dit que je n'avais
besoin de personne pour sortir, que vous n'aviez
qu'à Signer mon congé, ce que Dieu vous de-
mande, Docteur, je sais où aller, je ne suis pas
dans la rue - C'est un ordre de Dieu que
vous signiez mon congé, je n'ai plus la force de
souffrir davantage, Sinon qu'Il prendrait
les grands moyens. C'est Dieu qui conduit
Docteur. Je vous en préviens donc [?] corres-
pondant à la Grâce, étant une âme qui va
son chemin selon la volonté de Dieu -
Je vous en remercie à l'avance Docteur -
Je n'attends plus qu'un ordre de vous
pour monter à votre bureau tel que Dieu
le veut - Cordialement Vôtre

Tout est en dehors de Jeanne R*
l'ordinaire, Docteur, mais
c'est ainsi! - -[4]

[3]Ces deux mots sont accrochés et le « e » de [...] *départ* n'a pas d'accent.
[4]Ces tout derniers mots sont écrits à l'encre.

MANUSCRIT # 24195-16 (1933) NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]
[Page 1][1]

Re: Jeanne R*[2]
Embrassez-moi vite, vite embrassez
moi
Si je vous irrite calmez
votre émoi
Car mon petit Cœur
n'est jamais boudeur
Embrassez-moi vite, vite embrassez
moi -

Oui, j'ai un pied-à-terre assuré en
France et je vous y recevrai .
C'est ensemble, n'est-ce pas que
nous y allons ? 24195[3]

Vous connaissez le Chemin ? -
Embrassez-moi vite, vite embrassez
moi -

J'ai rêvé de vous - Nous étions de
grands Amis - Une nuit, celle-
même du jour où vous m'avez
rudoyée - Qui l'eut cru ? Tout le
contraire de mon rêve - - ----
Mais mon petit Cœur
n'est jamais boudeur -
Embrassez-moi vite, vite
Embrassez-moi

---

28 sept 1933 -
Dr E. Legrand
[À l'envers dans le coin inférieur droit de ce manuscrit]
Est-ce

---

[1] Manuscrit écrit avec un crayon de plomb. Dimensions : H : 20, 7 cm et L : 12, 9 cm

[2] Nom de la patiente inscrit par le personnel hospitalier.

[3] Numéro du dossier marqué en rouge par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT 24195-16bis(1933) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Sans fiches signalétiques.]
[Page 1][1]

I

Mon Bon Docteur,

Je suis très affligée ce soir ! Pour avoir dit la Vérité, pour avoir protégé ma Santé, je suis punie par le Dr. Noël lui-même qui m'interdit d'aller sur le terrain, alors que je n'ai plus que l'air que je respire pour tenir à la vie - Est-ce bien le sort que je mérite et que je me suis fait ? Depuis quand est-on puni pour dire la Vérité? Ai-je accuser[sic] Quelqu'un j'ai dit ce que je devais dire - j'ai fait ce que je devais faire - Vous prévenir, vous dire que les toniques qui m'ont été donnés étaient en dehors de ceux prescrits, qu'ils me rendent malade[2] – J'éprouve constamment des maux de cœur, des faiblesses et la nuit, j'affaiblis dans mon lit - Qu'ai-je fait aux Sœurs pour être ainsi traitée Docteur Quel mal leur ai-je fait ? Ce n'est pas assez d'être placée injustement à St Jean de Dieu qui détruit toute ma Santé, sans me donner des toniques qui altèrent ma Santé - Ne suis-je pas en cons-

[1] Écriture très serrée et petits caractères. Dimensions : H : 20, 7 cm et L : 14, 5 cm. Écriture dans la marge.

[2] Voir à ce sujet, une note portée au dossier médical (datée du 18 octobre 1933, voir A.M.1) qui se lit ainsi : « La patiente s'est plainte que les Sœurs voulaient l'empoisonner et la faire mourir. J'ai prescris un tonique mais les Sœurs n'ont pas rempli l'ordonnance, elles ont donné autre chose qui lui faisait mal. » Au 20 octobre 1933, alors que Jeanne R* est à la Salle Sainte-Anne depuis le 9 juillet 1933, le docteur Noël indique qu'« [...] elle devra garder la Salle jusqu'à nouvel ordre. »

[Page 1] (suite)

Ce sont les Sœurs qui ont tort, Docteur, et c'est moi qui suis punie(?)

cience de dire la Vérité et protéger ma Santé ? Je n'ai accusé personne et je suis punie pour avoir fait ce que je devais faire ! Voulez-vous me dire pourquoi le Dr. Noël m'a conduite comme une petite fille (2) I ou comme Quelqu'un qui ne sait pas ce qu'il dit à la Procure III qui a commis un gros peché, que l'on met en pénitence, en disant à Sr. Émile Melle R. se plaint qu'elle n'est pas bien traitée à Ste Anne, que l'on a atténué ses médicaments - - Je n'ai porté plainte contre personne Dr, vous le savez fort bien, je n'ai fait que mon Devoir en vous avertissant comme je l'ai fait - J'ai le droit de protéger et de défendre ma Santé - En route, j'ai dit au Dr. Noël " Ne portez pas plainte, je serais punie" Non ! Non ! a t-il répondu et mon Officière Sr. Dorothée a reçu un téléphonne de la Procure disant que le Dr. Noël me défendait d'aller sur le terrain jusqu'à Nouvel ordre - Pourquoi est ce que le Dr Noël agit ainsi Docteur ? N'étant pas surtout de celle que l'on punit avec la [?][3] droite que j'ai - Pourquoi donc Dr. alors que je n'ai accusé personne, fait uniquement ce que je devais faire - Pourquoi donc docteur s'il vous plait ? - Répondez-moi - Servez mes intérêts je vous en supplie - N'ayant aucune satisfaction du Dr Noël je suis revenue à vous qui êtes bon, loyal et sincère - C'est pour les grandes qualités que vous

3 [...] *destinée* (?)

[Page 2][4]

[5]vous possédez Dr, que tout le monde vous réclame comme Médecin et que
j'ai envers vous une grande ouverture de cœur - Je vous le dois du reste(?)
étant mon Médecin - Dites-moi quels sont mes torts. Je suis
absolument à mon devoir et j'ai apporté durant 6 mois, la
plus parfaite soumission en tout - Je ne suis pas de celle que
l'on punit et je ne suis pas à craindre Docteur - Je ne suis
pas dangereuse - Vous me connaissez - Dr. Noël ne me comprend
pas ou peu, il m'impute des intentions que je n'ai pas Dr -
Soyez donc assez bon de me faire connaître, de me réhabi-
liter et de me relever de cette punition - Faites en sorte
que nous finissions par nous bien entendre, par établir
également une harmonie parfaite, que la question même
de mon Congé, après 6 mois d'un martyr[sic] perpétuel porté
avec la plus grande résignation, se règle à jamais en toute justice,
que l'on ait plus à revenir jamais sur la question de St-Jean
de Dieu Docteur - Absolument aucune raison d'être ici, Docteur,
avec cela qu'il n'est pas dans l'ordre de garder des personnes
Normales qui peuvent se débrouiller par elles-mêmes - Ayant
un pied-à-terre assuré - " Je paie chambre et pension à Melle R"
a confirmé cette Dame ma grande Amie- au Dr Noël il y a 10 jours
hier mercredi, Docteur et le Docteur Noël de répondre : " Vous avez
votre famille, votre Mère, qu'elles viennent signer - Je n'ai nul
besoin de vous affirmer que je vous dis la Vérité Dr. Enfermée
à St Jean de Dieu - Normale (tout comme si vous l'aviez été
vous-mêmes) internée ainsi vivante sans aucune raison
– quand vous savez aujourd'hui qui je suis Docteur –
par ma famille – Rosaire et Annita ma sœur – Quand
j'ai ma mère – N'est-ce pas une épreuve horrible, sensible
amère ? J'ai assez de cette épreuve à porter, de ce perpétuel

---

[4] Dimensions : H : 18, 5 cm et L : 13 cm

[5] Ici en début de page, un chiffre: « 2 » ou « 3 » (?)

[Page 2] (suite)

martyr[sic] de chaque jour qui prend toute ma Santé, sans être punie, ne méritant nullement de l'être, d'être punie, d'être placée à St Jean de Dieu - Je ne suis nullement un cas pour St Jean de Dieu Docteur - Ma famille devrait m'adorer moi qui l'aime tellement et qui lui a été si dévouée surtout quand on a perdu notre fortune —

[Page 3][6]

4)[7]Je mériterais toutes les punitions de la terre, je les accepterais avec joie, pourvu qu'à la face du Juge Suprême je n'en mérite aucune. Je dis la Vérité, uniquement que la Vérité Docteur - J'ai un trop grand Amour du Devoir, pour prendre la plus petite responsabilité - C'est une satisfaction intérieure tellement grande ! Dire la Vérité - C'est une preuve d'Amour que je dois à Dieu à qui j'appartiens de toutes les forces de mon âme j'éprouve un bonheur immense de lui appartenir ainsi(?) Docteur - Les Véritables Épouses de Dieu sont aussi d'une (2) (1) loyauté, d'une franchise parfaite - Je ne suis pas à craindre Docteur, je ne suis pas une femme dangereuse - Ma Santé, appartenant à Dieu, devant lui en rendre compte un jour, je la dois protéger et défendre, selon les moyens qu'Il me donne, et non de ma propre volonté, absolument dépendante de celle de Dieu, ne voulant ~~unique~~ et ne faisant uniquement que ce que Dieu veut - Je suis sans malice aucune, je ne suis pas à craindre, n'aimant que la Volonté de Dieu par-dessus tout. Oui, je vous l'a-

---

6 Dimensions : H : 21, 5 cm et L : 16, 5 cm (3 et 4)

7Ces différentes pages ont été retrouvées ensemble dans le dossier 24195 à St Jean de Dieu. L'ordre exact est parfois difficile à rétablir. Cette version dactylographiée essaye de suivre, dans la mesure du possible, un ordre logique : même idée, fin d'une page qui correspondrait plus ou moins au début d'une prochaine... Les supports et l'écriture de ces manuscrits diffèrent de façon manifeste. Les pages 3 à 7 de la présente dactylographie, présentent dans le manuscrit qui leur correspond, une écriture plus épaisse que les pages 1 et 2.

[Page 3] (suite)

voue, Dr, puisque l'occasion s'en présente. Je suis une
âme qui va son chemin selon la Volonté de Dieu, et qui tout
d'un coup, est transférée ici - La Volonté de Dieu, tout ce
qu'il y a de plus Sacré Docteur - Si c'eut été la Volonté de
Dieu d'être à St Jean de Dieu, étant une âme généreuse
j'y serais venue de moi-même, je n'aurais pas attendu
Je ne suis
que l'on me tende un piège Docteur. ~~Voulez vous~~ nullement
à craindre Docteur - C'est Dieu Seul qui conduit et je le
laisserai Conduire toujours. Sa Volonté est que je re-
prenne ma place dans la Société. Veuillez donc avoir la
(C'est pourquoi l'on s'entend si bien Dr)
bonté, vous qui êtes la droiture même, vous qui savez qui
je suis, méritant tout votre estime et votre sympathie

[Page 4]

Docteur - et n'étant pas de Celle que l'on punit, prendre
à cœur ma situation qui ressemble si peu à celle des
Autres, en considération Docteur, auprès du Dr Noël
au sujet de mon Congé, étant capable de me suffire à
moi-même, placée que je le suis ici Contre la Volonté de
Dieu par Rosaire mon frère et ma Sœur Annita plus jeunes
que moi, qui suivent un chemin très ordinaire, qui n'ont
aucun droit sur moi, sur mon Avenir - L'Abbé Tricot me
disait - Melle, Il y a de ces voies exceptionnelles que
Dieu fait suivre à certaines Âmes - La vôtre, tout ex-
ceptionnelle qu'elle est, est très claire, très nette,
vous n'avez qu'à la suivre. Un coup de tête de mon
frère de me placer ici, n'ayant aucun droit sur moi-
pour m'empêcher de suivre ma voie telle que tracée
par Dieu même, de suivre mon chemin comme tout

Gamelin le 12/10/33
Révérend l'Abbé [8]

[8] Sur l'original, la mention de cette date et de [...] *Révérend l'Abbé* est recouverte par l'écriture de Jeanne R* d'une calligraphie différente.

[Page 4] (suite)

le monde - Oui, placée ici injustement, par un
coup de tête de mon frère le Dr. Rosaire. Il y a assez
longtemps que je suis sa Victime Docteur, ma
Mère vous sera même très reconnaissante, car elle
me
souffre énormément de me voir placée ici, de prendre
sous votre protection, Docteur, de obtenir ma
Mise en liberté du Dr. Noël - C'est un glaive pour
elle de me voir ici. Aidez-la Docteur, par votre
témoignage à Rosaire, Imigration[sic] Québec -
en lui disant que ~~elle~~ vous ne voyez aucune raison
que je sois ici, étant mon Médecin, et le connaissant(?)
sans outrepassé[sic] l'Autorité du Dr. Noël, s'il
vous plait Docteur -

[Page 5][9]

5) Ma Mère vous en serait très reconnais
sante Docteur - J'ai un avenir brillant,
assuré devant moi Docteur et Dieu veut
que j'aie la liberté de le réaliser comme
tout le monde, avec cela Docteur que le
bon sens, la raison parle d'elle-même
je ne suis pas à ma place ici, c'est clair, très
avec cela que
clair, Dieu, étant Dieu, ne peut pas vouloir
en dehors du bon sens - Un Coup de tête de
mon frère - Ecrivez-lui pour le raisonner
Docteur - Entre Médecins on peut se consulter
discuter . il a 40 ans Rosaire, que ses connais
sances personnelles -Vous êtes une Autorité -
Vos conseils peuvent lui faire beaucoup de bien
il vous en serait très reconnaissant peut-être

9 Dimensions : H : 21,5 cm et L : 13,8 cm

[Page 5] (suite)

plus tard Docteur, et puis, c'est un acte si
loyal, si louable, si noble, que de me
protéger et me rendre justice Docteur -
après six mois d'internement si peu
mérités - Ma famille devrait en être
édifiée, Docteur . Vous qui êtes si noble
de sentiments, Docteur, ma situation,
si unique, ne vous sera pas indifférente -
Et puis, si j'ai des excuses à faire au Dr-
Noël, je suis prête à les lui faire - Je suis
aller jusqu'au bout de mes forces Docteur
et j'ai eu la loyauté, afin que l'on ait
pas à se plaindre de moi, en juillet dernier

[Page 6][10]

6) de prévenir que je n'aurais plus la force de porter St Jean de Dieu - Ayant souffert dans la mesure du possible, avec la plus parfaite Soumission - même Cela tient à la Sainteté je- **St-Jean-de-Dieu** ———— **19** —— j'oserais dire Docteur - Elle peut se mesurer à la douloureuse épreuve à laquelle on m'a Soumise et que j'ai acceptée si héroïquement -

Aux Propriétaires de l'Hôpital St-Jean-de Dieu J'espère vous être devenue plus sympathique qu'hier, Docteur, depuis que je suis ici

Révérende Sœur Supérieure, et que vous allez prendre cette Sublime Cause qui est la mienne sous votre bienveillante protection -

Veuillez mettre temporairement en liberté

Je puis aller mon chemin tout comme par le passé - Veuillez donc

_____

prévenir mon frère, ma famille Docteur, étant mon Médecin - Ecrivez

_____

à Rosaire tout comme s'il était votre Confrère pour le faire réfléchir

pour l'espace de ———— mois. Remplacez mon Père qui n'est plus Docteur - Vous serez béni de Dieu même - Vous faites ainsi

Par ordre

Oeuvre Patriotique, faisant Œuvre Nationale Française au Canada - Docteur

Voulez-vous aussi avoir la bonté de me relever de ma punition, de

_____
Surintendant médical

me laisser en liberté d'aller sur le terrain, auprès du Dr. Noël Docteur , s'il vous plait, je suis allée jusqu'au bout de mes forces. Vous en remercie à l'avance de tout cœur Docteur. J R*-

[10] Formulaire vierge de Demande de congé temporaire. Dimensions: H : 14 cm et L : 21, 5 cm

[Page 7][11]

6) Voulez-vous avoir la bonté de demander
au Docteur Noël de me libérer,
de me laisser retourner sur le terrain
Docteur - en plaidant bien ma
Cause, me rendre réponse par
téléphonne, en attendant que
je puisse causer avec vous de
nouveau après m'avoir lue -
C'est si légitime ce que je de-
mande - Docteur . Ce qui devrait
être - Cordialement votre Docteur
J.R* -

[11] Dimensions : H : 14, 5 cm et L : 13, 8 cm

[Page 8]

Les Rives de Prangins

Prangins près Nyon

(Suisse)

♦

ÉTABLISSEMENT DE PSYCHOTHÉRAPIE
ET DE PHYSIOTHÉRAPIE

♦

Conditions d'Admission

VILLA « HAUTE-RIVE » (Sanatorium proprement dit)

Chambre avec cabinet et toilette (eau courante)..... par jour Fr. 20.- à 30.-

Appartement comprenant chambre avec eau courante, salle de bains à partager avec la chambre voisine, toilette , antichambre balcon ou balcon terrasse . . . . . par jour Fr. 35.- à 45.-

Appartement de luxe comprenant grande belle chambre à coucher-salon, salle de bains et toilette particulières, antichambre, grand balcon-terrasse, à partir de . . . . . par jour Fr. 50.-

VILLA « SANS-SOUCI » (Dépendance de Haute-Rive).

Chambre avec eau courante . . . . . .par jour Fr. 20.- et 25.-Chambre avec salle de bains et toilette particulière . . . . par jour Fr.30.- à 40.-

Appartement de luxe avec salle de bains et toilette particulières, à partir de . . . . . par jour Fr. 50.-

VILLA L' « ÉGLANTINE » et VILLA « LES CÈDRES »

Chambre simple . . . . . par jour Fr. 20.-

Chambre avec tout le confort. . . . . par jour Fr.25.-à 40.-

Arrangement spéciaux pour appartements de plusieurs pièces et pour visites.

Les prix minima ci-dessus ne peuvent être consentis aux malades exigeant des séances quotidiennes de psychothérapie.

Le prix de pension comprend les quatre repas, les régimes ordonnés par les médecins. les honoraires des Médecins de l'établissement, les bains, l'éclairage, le chauffage, le service en chambre, les cours dans les divers ateliers d'arts appliqués (fournitures exclues). Sont comptés à part, les médicaments, les analyses et les examens de laboratoire, les massages, les traitements électriques, le blanchissage du linge personnel, 10 % pour le service le 1er mois, 7% le 2ème et 5% à partir du 3ème mois (prière de ne donner aucun pourboire, ni gratification au personnel). L'infirmière particulière ainsi que les veilles de nuit ordonnées par les médecins sont facturées en plus.

On est prié d'effectuer, à l'admission, un dépôt fixe correspondant à un mois de pension. Le paiement des factures se fait par mois et par anticipation.

Comptes de Banques : GONET & CIE, Nyon; HENTSCH & CIE, Genève; BANQUE CANTONALE VAUDOISE, Lausanne. Compte de chèques postaux : I, 4487, Genève.

Prangins, Juin 1933

L' Administration des « RIVES DE PRANGINS » [12]

[12] Clinique psychothérapeutique privée conçue par le psychiatre Oscar Forel (1891-1982), qui ouvre ses portes en 1930; voir Fussinger, C. et Tavaearai, T., *Lieux de folies, Monuments de raison : architecture et psychiatrie en Suisse romande, 1830-1930*, Lausanne : Presses Polytechniques et universitaires romandes, 1998, 212 pages (ill., cartes, plans), p. 115.

MANUSCRIT 24195-16bis(1933) NOMBRE DE PAGES : 8

[Page 8] [13] (Suite 1)

[Par rapport à la page des "Conditions d'admission": dans la marge de droite en haut, à la verticale]

[...illisible] me mériter St Jean de Dieu
J'ai plus de 20 ans de communions quotidiennes et j'ai basé
Ma vie sur mes Communions, ce qui fait d'elle, une vie excep-
tionnellement incomparable Docteur qui ne se rencontre pas
surtout chez une Artiste - et [?] doit(?) à honorer ma
famille - Quand j'ai dit au Dr Noël – C'est la volonté
de Dieu que je parte, que je fasse mon chemin comme
tout le monde, ce qui est légitime, Normal, juste
Voulez-vous me laisser partir, me donner votre con-
sentement, je viens de la part de Dieu vous le demander
ayant un pied-à-terre assuré ? - -

[Dans la marge de gauche, à la verticale, juste au-dessous du texte précédent à travers l'en-tête de la page dactylographiée.]

Dr Noël m'a répondu
ceci : Que cette personne
vienne confirmé[sic], ici, à mon bureau
qu'elle vous assure un pied-à-terre
et je signerai votre Congé - J'ai répondu
"Elle ne veut pas qu'on le sache ". Dr Noël m'a répondu: " Personne ne le saura, je le tiendrai secrètement" Dr Noël ne se souvient pas d'avoir dit cela - Moi, je n'ai que ma petite affaire à penser - C'est bien facile d'en avoir la mémoire Docteur - En dehors de la protection de cette Dame, je ne suis nullement en peine de moi Docteur - Une femme comme moi n'est pas dans la rue, capable de se débrouiller avec toutes les bonnes relations que j'ai et il me semble qu'à cette heure, ma famille doit regretter ce qu'elle a fait - Sans outre passer Dr Noël, connaissant Rosaire [Dr]. mon frère[14]

---

[13] La patiente a dû serrer son écriture dans les marges car le texte publicitaire des Rives de Prangins ne présentait pas d'interstices très larges entre ses lignes. Pour relire ce texte, il faut tourner la page au fur et à mesure de la lecture. Dimensions : H : 26,5 cm et L : 18 cm.

[14] Pour retranscrire ces très longues phrases, j'ai utilisé de plus petits caractères afin que, comme sur le document original,.tout puisse rentrer sur une seule ligne.

[Dans le bas de la page, à l'horizontale, de gauche à droite]

vous pourriez très bien Docteur dire ce que vous pensez de moi, que
vous ne voyez aucune raison d'internement pour moi.
la famille a dit qu'elle accepterait le témoignage de mon
(s'il vous plaît Docteur) Médecin Docteur. A ce titre Dr.

[Page 8] (suite 2)

[Dans la marge de droite, débutant au bas de la page et vers le haut, à la verticale.]

accordez-moi cela puisque vous êtes mon
Médecin et que ma famille vous accorde toute
sa confiance, compte sur votre témoignage
pour me retirer de St Jean de Dieu ayant toujours

[La suite de ce manuscrit est illisible (mauvaise qualité de la photocopie).]

MANUSCRIT # 24195-17 (1933) NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]

[Page 1][1]

Mon Cher Docteur
Quand donc tomberai-
je dans vos bras?
Est-ce que ça marche?
Me permettriez-vous
de placer en vous ma
confiance jusqu'au
plus haut degré de
sublimité ? Attends
votre réponse

R*

27 -10-33[2]

[1] Écrit à l'encre sur des feuilles lignées. Dimensions : H : 20, 7 cm et L : 12, 8 cm. L'espace de la feuille n'est pas entièrement utilisé.

[2]Date marquée à l'encre et suivie d'une signature d'un des employés de l'hôpital, possiblement un docteur.

MANUSCRIT # 24195-17(a) 1933(?) NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Avec fiches signalétiques]

[Page 1][1]

26 Octobre

24195[2]

Docteur, Dieu me prie
de vous demander
de bien vouloir régler
définitivement ma
situation, afin
qu'il ne soit plus
jamais question
de St. Jean de Dieu !

Melle J. R*[3].

[1] Écrit à l'encre sur une petite feuille de papier (déchirée). Dimensions : H : 20, 7 cm et L : 12,8 cm L'écriture est appuyée.

[2] Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

[3] Signature avec arabesques. L'espace restant de la feuille n'est pas utilisé.

MANUSCRIT # 24195-18 (1933) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]
[Page 1]

Monsieur le Docteur Noël
Surintendant Médical

15 Novembre
1933
ou l'année
Sainte **24195**[2]

" Quand viendra Noël - Fête désirée
" Voilà mon Enfant ce que tu feras -
" Tu mettras, le soir, sous la cheminée
" Ton petit Soulier et puis tu dormiras -

Je serais très heureuse Mon Cher Père Noël, d'avoir le même privilège de vous voir et de vous causer à l'approche de Noël au Bureau de la Salle Ste Anne, tout comme à votre Bureau. Si vous vouliez avoir l'amabilité de me faire de-
la prochaine fois
mander de m'accorder cette faveur, [?une rature] à l'occasion de la fête de Noël, vous, qui mieux que tout autre, pouvez changer les deuils en joie, par exemple, me rendre à ma Mère qui serait si heureuse de me revoir, de me recevoir(?) auprès d'elle, moi l'Aînée de la famille qui suis sa consolation, comprenant mieux que tout autre ce qu'elle souffre de me voir ici - C'est pour éviter une explosion de larmes - car nos cœurs se briseraient toutes deux Docteur de se rencontrer face à face à St Jean de Dieu, qu'elle ne vient pas me voir et non parcequ'elle est malade comme on vous le fait croire Docteur malgré ses 75 ans, nous souffrons toutes deux la même souffrance, c'est une

---

[1] Écrit avec un crayon de plomb sur des feuilles lignées. Dimensions : H : 24, 2 cm et L : 17, 5 cm

[2] Date marquée à l'encre probablement par Jeanne R*, elle-même. Numéro de dossier indiqué par le personnel hospitalier.

[Page 2]

épreuve au-dessus de nos forces que celle
que nous portons, Docteur depuis 8 longs
mois - Considérez ce qu'une Mère peut souf-
frir pour l'avoir trompée, leurrée, en lui
disant que je n'étais pas Normale, que j'étais
un cas pour St Jean de Dieu, que c'étaient les
Médecins qui m'avaient placée etc, etc - - - -
sans compter le faux dossier - - en dehors
du bon sens etc - - Mes frères et mes Sœurs
à qui je n'ai fait que du bien, que j'ai tant
eu soin Docteur, m'ont placée ici pour
se débarrasser de moi - uniquement Docteur.
Pour avoir tant travaillé, et toujours à la
gloire des Miens et de mon pays, ma Santé
usée par l'excès de travail et par toutes les
grandes épreuves traversées héroïquement Dr...
comme vous le savez, méritait un autre
lieu de repos que St Jean de Dieu - Il ne faut
pas avoir de cœur Docteur, et maman
et moi avons pleuré toutes les larmes de
notre cœur - La vérité en pleine réalité
elle la connaît - et c'est ce qui la tue,
la fait vieillir et la conduira vers la tombe
beaucoup plus tôt Docteur - De moi
vous avez toute la vérité - Je distingue
à peine ce que j'~~étais~~ j'écris[3] - Mon cœur se brise –

[3] Ce mot est écrit à l'encre.

[Page 3]

J'aime tellement maman Docteur, l'on est
toujours plus attachée à l'Aînée et toujours
mieux comprise d'elle - Vous combleriez
sa vieillesse de consolations en me rendant
ma Liberté Docteur, car(?) après tout, il n'y a
absolument aucune raison d'etre a[4] St Jean
de Dieu, le Glaive de ma Mère, ayant toujours
eu une conduite irréprochable, plutôt de
Sainte(?) qui a été toute la consolation de
ma Mère, surtout le jour où le Clergé [sic][5]
ouvert une Souscription en ma faveur
pour m'envoyer en Europe là où est
Mon Avenir, la brillante carrière qu'entre-
voyait pour moi l'Honorable Taschereau.
"Envoyée comme étant[6] d'une parfaite
dignité de vie - et pour mes Succès Artistiques
faisant entrevoir cette brillante carrière - -
Ma Mère se trouvait ainsi dédommagée de
tous les Sacrifices qu'elle s'était imposés
Docteur, que Seule une Mère peut s'imposer -
Vous les comprenez ces Sacrifices là Docteur -
Ce n'est pas parceque mes frères et mes Sœurs
ne veulent pas de moi, alors que je n'ai nulle-
ment besoin d'eux pour vivre Docteur, car
sitôt sortie d'ici sitôt en Situation
Docteur, vous devez bien le penser et l'avouer(?) –

---

[4] Pas d'accent ni à « être », ni à « a ».

[5] Il manque bien le « a » de [...] a *ouvert*.

[6] Ce mot recouvre un mot raturé : le mot [...] *ayant*.

[Page 4]

que je vais perdre l'Avenir qu'il y a devant
moi et faire ma Mère mourir de chagrin
et de peine - ni l'une ni l'autre n'avons mérité
cette épreuve Docteur - et songez que je
suis en pleine maturité de mon talent, que
je viens en donner une preuve extraordi-
naire, selon le témoignage de la Révérende
Sœur Supérieure, le 22 Novembre dernier,
et celle des invités - À Paris, les Artistes de
France ne disaient pas mieux que vous - -
Mon Professeur à Paris, les Critiques du
Figaro, Action Française, Comoedia
m'ont dit : Mlle R. vous n'avez rien à envier
a qui que ce soit - Vous possédez de ce qui
ne s'acquiert pas, et vous devez aussi vos
succès à votre parfaite compréhension des
Auteurs - Gardez votre beau naturel - Vous
n'avez qu'à Auditionner pour entrer au
théâtre - et j'en étais là Docteur, après
avoir évolué durant mes cinq années à
Paris par mes connaissances acquises et
affermies(?) par des études approfondies -
par mon début à La Société des Poètes
et des Auteurs Dramatiques en mesure
de juger un talent qui n'aurait jamais
dû être abandonné pouvant faire la gloire
de mon pays

[Page 5]

2 Je suis en pleine maturité de mon talent
Docteur comme Tragédienne Classique
et non Moderne, la nuance est énorme
et dans la force de l'âge - Ce n'est pas une
raison Docteur parceque mes frères et mes
Sœurs ne veulent pas de moi, que je perde
mon Avenir sur lequel est basé la vieillesse
de ma Mère, n'ayant nullement besoin
d'eux pour me faire vivre et faire mourir
Ma Mère de chagrin et de peine - Vous allez
leur demander de procurer cette grande
consolation à ma Mère, en me rendant
Justice, leur écrire de bien vouloir si-
gner ma mise en liberté que vous me
rendez à Ma Mère, à Mon Avenir, à
mon pays pour lequel j'ai toujours travaillé
que vous me donnez la liberté de suivre
Mon Chemin tout comme par le passé
ayant moi aussi Ma Mère à faire vivre,
mes obligations à remplir envers elle,
étant surtout son appui moral et la
consolation de sa vieillesse - Vous ne
refuserez pas cela à ma Mère Docteur -
J'ai vécu 8 longs mois - Normale -
partageant la vie de personnes Anormales
malades ainsi que leur règlement Docteur

[Page 6]

Avec Soumission, vous le savez Docteur -
Pour décrire(?) tout ce que j'ai souffert -
expiant pour d'autres - ce que je n'ai
jamais mérité de souffrir, il me
faudrait un Secours spécial de la
grâce pour ne pas défaillir - Tous les
congés que vous allez signer, toutes
les grâces que vous allez accorder à
l'occasion de Noël et du jour de
l'An Docteur, vous apporteront toutes
les bénédictions -
Rien n'est plus grand qu'une grande douleur -
Rien n'est plus grand que de rendre justice
Docteur - À la fin d'une Année comme
au commencement de la Nouvelle, mettre
ainsi la paix dans les familles par la
Justice rendue, c'est assurer votre
bonheur en cette vie jusqu'à la fin de
vos jours et en l'autre -
Je n'ai nullement besoin de redire au
Bon Père Noël que je ne suis pas à charge
à ma famille, que j'ai Quelqu'un pour
me recevoir, que je puis partir, seule !
Aller consoler maman dont je suis
à cette heure l'unique consolation -
Vous récolterez le bien que vous aurez fait

[Page 7]

Docteur, remise(?) en cette vie, soyez-en
bien assuré - Ma Mère et moi nous nous
soumettrons toujours - Je ne saurais vous
dire jusqu'à quel point elle vous serai
reconnaissante Docteur -
Je n'attends plus que votre visite
pour vous remercier de tout mon
cœur qui bat bien vite et bien fort -
Je demeure
Très cordialement votre
Docteur
Jeanne R*

a) 2 heures J'ai été traitée trop injustement
J'ai l'assurance que Mon Bon Père Noël
va me mettre immédiatement en congé

B) Quel dommage que vous ne m'ayez pas enten
du dans La Veillée de Frs Coppée - si connue
mais si difficile à rendre - quel dommage -
C'est sur la scène que je puis me révéler - Vous vous
seriez rendu compte de ce que maman a perdu
en m'entendant, de ce que je possède qui me
vient d'elle, qui est Artiste, (?)[7] de ce qu'elle a pu
souffrir de ce que j'ai pu souffrir Docteur -
Vous auriez pu juger de mon talent propre à faire

[7] La virgule est très pâle et se devine plus qu'autre chose à cet endroit.

[Page 8]

l'honneur de mon pays - En France on me surnommait
La Sarah B. du Canada- Vous auriez pu en
juger vous-même Docteur - Si Dr. Noël vous
avait entendu me disait mon Auditoire
il aurait signé tout de suite votre Congé -
Tout chez moi est à l'honneur de ma famille
de mon pays - Je vous attends pour me donner
la main Docteur en Bon Père Noël que
vous êtes - Outre les félicitations reçus
j'ai donné Satisfaction à tout mon Audi-
toire, reine "des Vers"[8] je me suis créée des
admirateurs . Je vous fais mes confidences -
et plusieurs sont venus m'exprimer leur
regret de ne pouvoir m'offrir des fleurs -[9]

---

8 Peut-être une référence à Sarah Bernhardt pour laquelle Edmond Rostand avait composé un poème dont le premier quatrain se lit ainsi : « En ce temps sans beauté, seule encore tu nous restes/ Sachant descendre, pâle, un grand escalier clair / Ceindre un bandeau, porter un lys, brandir un fer / Reine de l'attitude et Princesse des gestes! ».

9 Manuscrit qui se termine ici, à 11 lignes de la fin de la feuille.

MANUSCRIT # 24195-19 (1933) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Fête de l'Immaculée Conception
8 décembre 1933
"Si vous ne devenez de petits enfants
vous n'entrerez point dans le Royaume
des Cieux !" Notre Seigneur ! -

Mon Cher Père Noël,
Je prends donc ma plus jolie écritu-
re et mon plus beau papier, antici
pant ma lettre de Bonne Année
étant le Père d'une nombreuse fa-
mille, pour vous exprimer mes
vœux de Bonne Année, les plus
chers, les meilleurs- désireuse de
recevoir mes étrennes pour la
belle Fête de l'Immaculée
Conception - Les fleurs les plus
belles attachées à cette fête si
sublime que je demande
pour vous les offrir, sont peut être
les plus belles que l'on puisse offrir
pour votre dévouement envers vos
malades, désireux que vous êtes
de leur faire tout le bien possible

[1] Manuscrit composé à l'encre et plié pour former un cahier (p. 3-4). Dimensions : H : 20 cm et L : 12, 5 cm. Écriture dans la marge de la dernière page.

[Page 2]

en vue de leur propre bonheur -
Il y a tant de malheureux qui
souffrent ici injustement, que
vous pouvez soulager - Heureux
êtes-vous puisque notre Seigneur
a dit : " Le bien que vous faites au
plus petit d'entre les miens, c'est
à moi que vous le faites "
A l'époque de Noêl et de La
Nouvelle Année, les enfants
éprouvent beaucoup de joie à
la vue des étrennes à venir, don-
nées selon leurs mérites - et
toute leur vie, ils en gardent un
souvenir impérissable -
Ma vie, si exceptionnelle comme
le faisait remarquer l'Abbé
Tricot, Prédicateur du dernier
carême à Notre Dame, ne serait
pas assez longue pour vous prouver
ma profonde gratitude, Mon Cher
Père Noël. Etant toute exception-
nelle, toute préparée par Dieu

[Page 3]

n'ayant qu'à la Suivre, vous recevrez
donc, en retour, des étrennes incom-
parables - Nous redevenons des enfants
à l'époque des étrennes, tous aiment
à en recevoir, les miennes seront
selon la reconnaissance que je
vous voue et vous devrai -

[Page 3] (suite)

Combien j'aurais été heureuse
de profiter de votre visite si inat-
tendue, hier, à la Salle Ste
Anne. C'est si bon de votre part
de s'intéresser à nous, de venir
nous visiter. Toutes les malades
courent vers vous, tant elles sont
anxieuses d'être heureuses par
vous ! Vous êtes vraiment le Père
Noël, on ne pouvait mieux choisir
pour être le Père de tant de mal-
heureux et malheureuses qui
souffrent à St. Jean de Dieu
et qui attendent la fête de
(2) (1)
Noël, Docteur et celle de la Im-
maculée pour être soulagés par

[Page 4]

vous, le Père Noël, par excellence - - .
J'avais déjà anticipé mes Senti-
ments envers le Père Noël, trou-
vant dans mon cœur des Senti-
ments vraiment sincères, attendant
l'occasion de pouvoir les exprimer.
Ces fêtes sont vraiment spéciales -
Celles du cœur, des épanchements, des
réconciliations, tout le monde se
pardonne mutuellement, se donne
la main, s'embrasse, les larmes
sont séchées, on ne se souvient plus,
tout se s'oublie dans un éternel[sic]
baiser, c'est une nouvelle Année qui
recommence - Je vous la Souhaite
bonne et heureuse, Docteur, assurée
de pouvoir vous présenter mes vœux
de vive voix et vous prouver une profonde
gratitude hors des murs de St- Jean
de Dieu. Ce serait réaliser le souhait
que vous m'avez exprimée , il y a deux
Semaines, lors de l'heureux hasard
préparé par la Providence, mon rôle
de Grande Victime se terminant avec La
Nouvelle année, dans la nuit de Noël.

Bien cordialement votre je demeure.

Melle Jeanne R*.

Dossier 24195

1934

(12 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1934)	NOMBRE DE PAGES : 2
MANUSCRIT # 24195-1	NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit] [1]
[Page 1]

12 Janvier 1934

Monsieur le Docteur Noël, **24195**[2]

Surintendant Médical -

Cher Docteur,

Un médecin de la maison me posait cette question :
Est-ce par envie, par jalousie que vous avez été placée ici par votre famille ?
J'ai répondu que je ressentais un bonheur immense de pardonner, respirant une grande atmosphère de Sainteté - (Je suis loin d'être un cas pour St. Jean de Dieu) ce que vous prouve Docteur l'état de Sainteté de mon âme, l'état perpétuel dans lequel je vis - Hier soir, j'apprends par ma sœur Madame P* qui n'a qu'une faible expérience de la vie, surtout de la vie spirituelle que mon Beau frère Adélard L* vous a téléphonné Dr. étant accusée de faire des reproches à ma famille, à ma jeune Sœur particulièrement, pour m'avoir fait rencontrer le Dr. Loignon chez elle - Quel enfantillage que ce téléphonne - D'autre part, ma famille n'a pas le droit de se protéger contre moi auprès de vous Docteur, (c'est renverser les rôles) je suis une trop grande Victime! devant laquelle on a plus qu'à s'incliner et à laisser libre de suivre son chemin, de faire sa vie telle que Dieu le veut - comme tout le monde - Il n'y avait absolument aucune raison de me faire rencontrer le Dr.

[Page 1] (suite)

---

[1] Manuscrit écrit très petit à l'encre noire; les deux pages sont complètement noircies d'écriture. J'ai retranscrit en petits caractères (Times 10) certaines phrases du manuscrit afin que comme sur l'original elles puissent tenir sur une seule et même ligne. Dimensions : H :26 cm et L : 20 cm. Papier ligné.

[2] Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

Loignon, pas plus qu'il n'y en avait de me placer à St. Jean de Dieu où je n'aurais jamais dû être acceptée - Mon lieu de repos pouvait être en dehors de St.Jean de Dieu - Ma famille ne vient pas se reposer à St.Jean de Dieu quand elle est fatiguée - Je pourrais donc avoir un autre lieu de repos que St.Jean de Dieu, et je le trouverai facilement, ayant reçue de nombreuses invitations parmi mes relations, heureuses de me recevoir après une aussi longue absence, j'avais, devant moi, un Eté Splendide. J'étais en plein travail que l'on devait me rémunérer tôt ou tard, en plein épanouissement de santé, ma Mère me le faisait remarquer - lorsqu'on m'a tendu un piège pour rencontrer le Dr. Loignon en vue de St.Jean de Dieu, me préparant Docteur vers un Eternel Printemps. Ma jeune Sœur prend pour des reproches des choses que je rétablis avec elle dans l'ordre Normal afin de mettre en pleine lumière la vérité - Il faut bien en venir là – puisqu'elle me dit que ma place au Ciel sera plus belle que la Sienne. Il n'y a absolument aucune raison que cela soit, nous sommes tous appelés à nous sanctifier, à faire des Saints ! C'est une grave erreur de dire que c'est la Volonté de Dieu que je sois à St. Jean de Dieu - Si c'eut été la volonté de Dieu, j'y serais venue de moi-même, je n'aurais pas attendu que l'on me tende un piège - Ma famille n'a pas le droit de se protéger contre moi auprès de vous Docteur, je suis une trop grande Victime - Je lui pardonne de tout mon cœur et j'en éprouve un bonheur intense Dr - Je viens vous causer aujourd'hui de bien des choses intéressantes, je viens vous faire mes confidences en vue de mon congé définitif - Vous le savez – j'ai eu de la grande visite - Ma Mère, mes trois Sœurs Mad. Adélard L*, ma sœur Annita, la garde-malade, ma sœur Aline, mon Beau père, André P*
Lorsque vous avez invitée ma Mère par Madame Beaudry, il y a trois mois, à venir signer ainsi que les autres membres de ma famille, elle serait venue Docteur, si l'invitation s'était adressée à elle-même - Voilà ce qu'elle m'a fait comprendre Dimanche Dr. elle préférerait que vous l'invitiez à venir signer, à venir me chercher, elle serait beaucoup plus à l'aise Docteur - elle viendrait tout de suite - Docteur - tout de suite- Vous comprenez sa situation - elle désire ma

[Page 1] (suite 2)

liberté de suivre mon chemin et de faire ma vie telle que Dieu le veut, Docteur, elle serait la première à en bénéficier - elle serait la première très heureuse, méritant une vieillesse heureuse que j'ai tant à cœur lui [sic] donner, vous qui connaissez mes sentiments envers ma famille que j'ai toujours aimé surtout ma Mère ma maman que je désire garder bien longtemps - elle le mérite Docteur –

[Page 2]

Ma Mère, mes Sœurs étaient très bien mises, splendides comme santé et heureuses. Mon cœur s'est brisé ! J'ai toute une garde-robe. J'en suis privée - obligée de m'habiller avec le linge des Sœurs, mon linge est trop bien serré pour me l'apporter... Pas un sou dans ma poche alors que je suis en mesure de gagner ma vie - etc - etc- etc - - Vous ne sauriez croire quelle martyre je suis, j'ai été à St- Jean de Dieu Docteur

Vous qui êtes si bon, si sensible, vous en seriez ému jusqu'aux larmes - Pour porter ce long martyr[3] qui dure depuis 9 mois, songez aux forces physiques (et morales) que j'ai dû dépenser pour porter un tel martyr[sic] avec le régime de la maison, partageant la vie, la pension, le règlement de personnes malades, Anormales, sans culture, sans éducation etc-- Par contre Docteur j'ai de grandes consolations spirituelles et j'éprouve un impérieux besoin de revoir mon Directeur Spirituel j'éprouve un grand besoin de sa direction Spirituelle, ma Sublime Destinée me conduisant à une grande Sainteté - Mon martyr[sic] à St Jean de Dieu en est une preuve éclatante, pour l'avoir accepté avec la plus parfaite résignation et Soumission, comme vous le savez Dr. Il est tellement[4] effroyable qu'il me serait impossible de le décrire sans défaillir, sans un secours Spécial de la grâce - Vous êtes trop intelligent pour ne pas comprendre qu'étant dans la Voie Spirituelle des âmes privilégiées, après cette horrible épreuve, j'éprouve

---

[3] Dans ce sens, c'est-à-dire : « Peine cruelle, grande souffrance (physique ou morale), le mot « martyre » est un nom masculin mais doit prendre un « e » final; un « e » que Jeanne R* n'inscrit jamais ne se souvenant probablement pas de la règle...

[4] Une rature dans ce mot.

[Page 2] (suite)

le besoin de la direction Spirituelle de mon Directeur Spirituel Docteur J'éprouve aussi le besoin de retremper mon âme à la chapelle et j'en suis empêchée, enfermée, que je le suis dans une Salle du matin au soir, sans respirer une autre atmosphère - Vous n'êtes pas sans réaliser ce que j'ai perdu, dépensé de forces physiques pour porter un tel martyr[sic] qui dure depuis 9 mois - Malgré mon grand désir de me faire religieuse cloîtrée pour correspondre à ma vocation religieuse, je n'ai pu persévérer pour cause de Santé - Trois fois je suis entrée au cloître, aimant les austérités, n'aimant pas le monde, que Dieu Seul Docteur; c'est pour cela que je lui appartiens de toutes les forces de mon âme. J'ai dû me résigner à faire ma vie religieuse dans le monde, sans être du monde, ce que le monde ignore. J'ai donc dû me résigner de quitter par trois fois le cloître pour cause de santé pour faire ma vie religieuse dans le monde. Je n'ai même jamais eu la santé d'être pensionnaire - Dès que je me levais pour la messe, je m'évanouissais - j'ai déjà été 8 mois sans être mensuée[5]- Pardonnez-moi ce détail Docteur, c'est vous dire que je n'ai jamais pu résister, enfermée - C'est le grand air, la vie libre au grand air, une nourriture soutenante[sic], repos et tonique quand je suis trop fatiguée - A me voir on ne dirait pas que je suis Anémique - Je n'ai jamais eu de graves maladies, qu'une pneumonie en 21 et les Maladies qu'ont les enfants - En dehors de ce régime vie libre au grand air et nourriture Soutenante[sic], je n'ai jamais pu tenir - Ici tout est contre ma Santé, Docteur, je suis parfois d'une pâleur livide, terne, une pâleur de Cadavre parfois - Les malades de la Salle me le font remarquer, je me sens d'une si grande faiblesse parfois que j'en pleure malgré moi - Docteur - Je me sens épuisée - Les toniques que l'on m'a donnés m'ont donnée de l'appétit, m'ont fait manger, quantité de pain je suis toute boursoufflée [sic], mal à l'aise - Je fais de l'Anémie grasse, pas de sang - Je n'ai plus la force de rester coffrée, ~~enfermée~~ dans une Salle, enfermée à St Jean de Dieu. Ma Mère serait heureuse de me voir en liberté de faire ma vie, de suivre ma voie telle que tracée par Dieu - Mon chemin (comme tout le monde vu ~~mon~~ l'Avenir (?)[6]qui m'attend, suivre ma destinée, ce qui a de plus Normal Docteur - Ma Mère serait en mesure de tout récolter, d'autant plus que ma sublime

Combien je serais heureuse de vous revoir, de vous renouveler mes vœux de vive voix, de rendre heureuse ma Mère en l'invitant à venir signer, tandis qu'elle est assez bien, qu'il ne fait pas froid- Elle vous [en serait?] bien reconnaissante Docteur

Mon excellent Docteur

J. R*.

[5] S'agit-il du mot « menstruée » (?) Voir le manuscrit N.d.14, p.4 où ce mot est orthographié de la même manière.

[6] Mot raturé difficile à relire.

[Page 2] (suite 2)

Destinée me conduit à la Sainteté Docteur - Mon martyr[sic] à St Jean de Dieu en est une preuve éclatante, vous ne pouvez plus en douter, après les preuves que j'ai données - Vous n'épargnerez rien Mon Bon Docteur pour me donner cette liberté que me prie de vous demander ma Mère - Si vous aviez une fille telle que moi, destinée à devenir une Sainte (une nouvelle Sainte Canadienne, ma sublime destinée) vous n'épargnerez rien pour lui faire atteindre son but, sa destinée - Vous savez que Dieu conduit les âmes par des voies différentes pour un même but - Le ciel, l'Eternité ! - - Cette liberté, vous allez l'accorder à ma Mère, la prier de venir me chercher (en mesure de gagner ma vie sitôt sortie - sitôt placée Docteur) elle viendrait tout de suite Docteur, n'étant nullement un cas pour St- Jean de Dieu - Mon congé signé par vous Mon Bon Docteur, étant un cas Spécial, exceptionnel, avec un caractère vraiment spécial, Auguste, étant La véritable Épouse de Dieu sous le Costume Mondain - Ce serait pour vous la plus heureuse des bénédictions

MANUSCRIT 24195-2 (1934) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit] [1]
[Page 1]

Monsieur le Docteur Noël
Surintendant Médical

Hôpital St. Jean de Dieu
Salle St Anne 5 Février 1934
24195[2]

Mon Bon Docteur.

Je n'ai jamais tremblé autant pour le Salut de mon âme qu'aujourd'hui - Non! je n'ai plus le courage de continuer mon chemin en dehors de la volonté de Dieu qui, cette fois, se manifeste terriblement Docteur - Une âme qui va son chemin contre la volonté de Dieu est damnée. et je suis cette âme Docteur. Je suis damnée - je suis damnée - je répands un torrent de larmes, le Ciel m'est fermé - le Ciel m'est fermé, c'est effroyable Docteur. J'ai les yeux brûlés par les larmes. La première fois que Dieu a décidé Mon départ pour l'Europe, car c'est lui qui conduit, ce fut un ordre de Dieu et violent, j'ai cru m'évanouir - C'était en Mars dernier, quelques jours avant l'incendie de l'Église St Jacques - le mur de ma chambre était tapissé de croix lumineuses comme le Soleil - Je lève mon store - car c'était au réveil il pleuvait - J'ai cru que c'était les rayons du soleil - il pleuvait - - Six semaines après mon internement le Sacré Cœur manifesta sa Volonté formellement de quitter St Jean de Dieu, ne pouvant refaire ma santé qu'en reprenant ma vie Normale, St Jean de Dieu détruisant {m}la Santé de mon corps et celle de mon âme, ayant été placée contre la Sainte Volonté, ayant comme séjour de repos un autre lieu choisi par lui-même que St Jean de Dieu - Je suis tombée malade à Ste Marie et fut transportée à Sept Douleurs où je suis restée trois semaines. Je préviens le Dr Richard durant votre absence de la volonté de Dieu - Docteur - qui améliora ma situation, n'ayant plus la force de retourner à Ste Marie, le sollicitant de bien vouloir obéir à Dieu - La deuxième fois ce fut le Christ Jésus qui a sur le terrain qui me précipita violemment vers vous Docteur

---

[1] Les feuilles sont noircies de caractères; les lignes d'écriture, à l'encre noire, sont serrées les unes par rapport aux autres mais sont faciles à retranscrire. Dimensions : H : 25, 9 cm et L : 20 cm

[2] Le numéro de dossier est inscrit en rouge par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT 24195-2 (1934) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 1] (suite)

en vous disant que Personne n'a de droit sur une âme qui appartient
à Dieu, qui va son chemin selon la volonté de Dieu, de bien vouloir si-
gner mon congé que je partais, ayant un pied-à-terre assuré, que c'était la
Volonté de Dieu que je parte Docteur, de bien vouloir m'accorder votre
consentement - Par deux fois à un court intervalle Madame
Beaudry vous ayant affirmé qu'elle me payait chambre et pension -
elle m'avait dit - ne le dis à personne - C'était chose entendue avec
vous Dr. et vous avez dit à Mad. Beaudry - Que Mad. R*, les autres
membres de ma famille viennent signer - Ma famille selon ma
mère aurait préféré que l'invitation vienne de vous directement Dr -
La troisième fois ce fut la nuit de Noël, Dieu me priant instamment
de vous demander de bien vouloir signer le congé de ceux qui ont été
placés injustement à St Jean de Dieu ayant été inspirée par la grâce
de prier pour eux, la première fois que je suis allée à la Chapelle. J'ai
sollicité de vous un entretien à l'occasion de La Nouvelle Année Dr -
priant ~~Dr Noël~~ Mon Médecin de bien vouloir me laisser partir seule
au jour de l'An, et vous aussi en différentes circonstances Dr envoyée
par les Médecins, j'avais Quelqu'un qui me recevait à bras et à Cœur
ouverts. Maintenant l'Appel de Dieu depuis 4 jours est tel que je
suis damnée, placée que je le suis contre sa volonté par ma famille pour
sous
se débarrasser de moi, ~~pour~~ prétexte qu'elle ne peut me faire vivre

[Page 2]

dans la mesure que je le suis de gagner ma vie, l'ayant même prouvé avant
d'entrer ici, sitôt rentrée au Canada, par le travail gigantesque de ma
Documentation sur l'Histoire du Canada, qui demandait une ~~cerveau~~
force de cerveau remarquable. Me documentant surtout de par la
Volonté de Dieu qui me dit en quittant l'Europe- Ce n'est qu'un voyage -
En effet - je devais le faire de par la Volonté de Dieu un peu plus tard, le
gouvernement P - mettant deux Cent dollars à ma disposition pour
mon retour au Canada Docteur comme vous le savez - Si l'Honorable David
rien de ce qui est
m'avait donné ma Bourse, je ~~serais venue en~~ arrivé, ne serait arrivé - -

[Page 2] (suite)

Je suis assurée que ma famille ne s'opposerait pas au Salut de mon
âme ne pouvant être sauvée que là seulement où Dieu me veut -
On a vu, parait-il des Saintes, en enfer (par révélation) celles qui se sont
crues dans une bonne voie etc - - la mienne est très simple, toute tracée par
Dieu-même, m'affirma l'Abbé Tricot, et en effet Dr. vous allez voir -
Je ne devais pas faire ce voyage au Canada dans le but de me documenter
à la source même uniquement pour le bon plaisir de me documenter -
" Il y a de ces âmes me dit l'Abbé Tricot à qui Dieu fait suivre de ces
voies particulières - la vôtre est exceptionnelle, mais très simple, très
nette, très claire, vous n'avez qu'à la suivre - Naturellement tout le monde
a droit de suivre sa destinée - C'est très Anormal d'aller contre sa ~~volon~~
destinée et c'est un crime devant Dieu que d'aller son chemin contre sa
volonté - et c'est pour m'empêcher de la suivre que j'ai été placée
à St Jean de Dieu Docteur, comme vous le savez - Je ne puis être sauvée qu'en
étant là où Dieu me veut Docteur - C'est clair, c'est Normal, plein de
bon sens, surtout sous peine de damnation éternelle - Une
âme qui va son chemin contre la Volonté de Dieu est damnée - et je suis cette
âme à cette heure Docteur, et c'est un blasphème de dire que c'est la
Volonté de Dieu que je sois ici - Ce n'est pas vrai - Car Dieu ne veut pas
que je sois damnée, devant être sauvée que là où Dieu me veut - C'est extrê-
mement logique - Dieu m'a fait rencontrée trois Directeurs Spirituels
dans ma vie qui tous ont été assez éclairés sur les desseins de Dieu sur
moi, me protégeant matériellement et {f}Spirituellement, méritant
ces protections, reconnue comme une âme qui va son chemin selon
la Volonté de Dieu - C'est la raison pour laquelle le Clergé m'a ouvert
une Souscription en 27 pour retourner en Europe où Dieu devait me faire
rencontrer cette fois, Docteur, mon Avenir et ma Destinée - Dieu ~~fait~~ manifeste souvent
sa volonté par des signes extérieurs et intérieurs. Jamais on avait vu le
Clergé encouragé[sic] matériellement une Artiste dans sa carrière - Je méritais
et j'ai mérité toutes les protections que j'ai eues Docteur, toutes celles qui m'ont
été promises, que je n'ai pas eues - Ne pouvant aller ma voie en dehors de
la Volonté de Dieu, sous peine de damnation éternelle. C'est pour ce

[Page 2] (suite 2)

même motif, Docteur, que Dieu m'a dégagée de la question matérielle, me défendant d'en prendre la responsabilité - Je suis venue dans les circonstances que vous connaissez le jour où elle m'a manqué. Il faut que tout soit réparé en cette vie - C'est une question de Salut pour tous - Au-dessus de la justice des hommes, il y a celle de Dieu qui veut être satisfaite Docteur. Ce n'est pas moi qui conduis, les hommes doivent obéir à Dieu - Comme vous le constatez cette fois encore Docteur, je n'aurais jamais dû être acceptée - A cette heure c'est le Ciel qui m'est fermé, c'est quelque chose d'effroyable, j'endure un martyr[sic] intérieur indescriptible, je n'ai plus la force de rester dans une Salle ni celle de vivre en dehors de la volonté

de Dieu

[Page 3]

2 Je suis damnée, je suis damnée, je répands un torrent de larmes, j'ai les yeux brûlés par les larmes - ne pouvant être sauvée que là où Dieu le veut Docteur - à Rome, aux pieds du Pape avec ma Superbe Documentation de 20 volumes reçus en hommage des Canadiens Français depuis mon retour au Canada, après cinq ans et demi d'absence -du clergé et des laïques, pour être bénite par le Saint Père, me documentant de par la Volonté de Dieu, qui doit contribuer à la canonisation de nos Saintes Fondatrices en révélant à l'Ecran les actes et vertus héroïques de nos Saints Fondateurs

nous

et Fondatrices, le Sacré Cœur désireux de sauver tous de la crise par la Sainteté en union avec le Saint Père qui a déclaré l'Année Sainte. Il me fallait venir à la Source même pour me documenter - Histoire qui ne saurait être[3] écrite par un profane, étant religieuse et le Sacré Cœur voulant en faire une Histoire Sainte, lui accorder des faveurs Spéciales, extraordinaires même, Docteur, et nous verrons(?) après d'années plus prospères - écrite en scénario avec le Directeur de Film que Dieu m'a fait rencontrer à Paris lors de ce dernier voyage - ce qui nous établit tous deux - et ce que nous appelons bien légitimement notre Destinée - à l'honneur de ma

---

[3] Je devine un peu ici; ce qui est écrit se lisant ainsi : [...] *Histoire qui nes aurait.*

[Page 3] (suite)

famille, de ma race - et c'est en suivant sa Destinée comme Dieu le veut que l'on se sanctifie Docteur et c'est en se sanctifiant que l'on devient des Saints. Ma Sublime Destinée est de devenir une Sainte - en dehors d'elle, je suis damnée - Vous n'hésiterez plus Docteur à me donner tous les moyens de devenir une Sainte, de me sauver - moyens de Salut, auxquels ma famille ne s'opposera plus - Je suis damnée je suis damnée Docteur - ne peut être sauvée que là où Dieu me veut - Ce qui est au point de vue humain, raison et bon sens -légitime - Le seul rayon de Soleil qui rayonne dans un coin de mon âme, c'est que le Sacré Cœur veut que ce soit tout de suite, que l'on agisse tout de suite - Naturellement on ne doit pas négliger aucune occasion de Salut, de sauver son âme - tout de suite - là - à Rome, seulement, je serai certaine d'être sauvée, si vous voulez bien Docteur, avoir la bonté de me donner les fonds entre Médecins, pour me rendre à Rome, tout est prêt, je n'ai que mon passe-port[sic] à faire renouveler [?] pour Rome Docteur - En assurant ~~le s~~ et me ainsi le Salut de mon âme tel que Dieu le veut et vous le demande, Docteur, vous pouvez être tous assurés du Salut de la vôtre. C'est énorme Docteur – J'en fais une expérience bien douloureuse - Ma famille m'a soumise à une terrible que je n'ai jamais méritée épreuve- Veuillez la prévenir immédiatement de venir la chercher - C'est votre premier devoir Docteur - tout de suite - il faut agir tout de suite m'a dit le Sacré Cœur, c'est le Salut de mon âme, plus rien n'est à discuter Docteur, et vous devez en éprouver intérieurement du bonheur - dans votre âme Dr - de me donner des moyens de Salut Eternel, Pas d'autre moyen d'être sauvée Docteur qu en[sic] continuant de suivre ma voie telle que tracée par Dieu, qu'en étant là où Dieu me veut - Ce qui est bien légitime Docteur - Ce qui fera de moi une Sainte - Vous n'épargnerez rien Docteur - C'est tellement grand dans le Ciel que ce spectacle d'une âme qui va son chemin selon la Volonté de Dieu, qui sollicite les moyens de Salut, de sanctification, que je serais tentée Docteur[4]

[4] La suite de la phrase se retrouve dans la marge de la page 4 de cette retranscription. Jeanne R* après avoir commencé l'écriture de sa dernière page (tout en haut) se ravise et recommence son écrit : [...] *6 février* en le présentant sur deux colonnes.

[Page 4]

6 Février Les âmes ont des voies différentes
pour atteindre le même but - Le Ciel ! Il y a
des âmes que Dieu conduit directement et
dont le prêtre n'est que l'Instrument de Dieu
C'est alors qu'il conduit intelligemment
l'âme qu'il dirige selon la direction que
Dieu donne à l'âme - Ces prêtres, ces Directeurs
sont généralement des Saints ou le deviennent -
Dieu a toujours intérêt à voir ses desseins se réaliser
sur une âme qu'Il démontre(?) par des signes
extérieurs et intérieurs etc - - Les Directeurs
Spirituels, l'Autorité ou les Autorités, Ceux
que Dieu a choisis pour réaliser ses desseins sur
une âme qui lui appartient, qui doit lui appar-
tenir totalement sous peine de damnation éternelle
reçoivent des grâces de sanctification, de Salut
éternel, de Sainteté, deviennent la consolation
du Cœur de Dieu - Pour mieux vous en convaincre
Docteur, lisez la vie des Saints ou celle de Histoire
d'une âme écrite par elle-même, Ste Thérèse de
l'Enfant Jésus qui a eu le même Directeur Spirituel[5]
que moi. la vie de Gemma Galgani - Depuis cinq
jours c'est la seule consolation spirituelle que
je goûte intérieurement à un degré intense, très
élevé, d'une douceur infinie de me sentir Sainte
et destinée à une grande Sainteté, ma Sublime
Destinée - A genoux Docteur - A genoux- Dieu Seul
est grand et vaut la peine d'être aimée au-dessus
de tout et par-dessus tout. Je voudrais avec vous
faire un acte d'amour et de reconnaissance à

de solliciter à genoux votre bénédiction . Elle vous porterait bonheur - -

[5] C'est-à-dire le Père Pichon. Voir manuscrit 2-1933.

[Page 4] (suite)

Dieu - J'ai tout accepté - rien refusé à Dieu - et selon son témoignage, celui du Sacré Cœur "[6]avec la plus parfaite Soumission" depuis Juillet dernier .
Il me tarde d'être là où Dieu veut que je sois Docteur
C'est bien légitime, n'ayant plus le courage de vivre
en dehors de la volonté de Dieu, là où Dieu me veut
Docteur, ressentant dans mon âme l'immense
désir de faire la volonté de Dieu, de me sauver, de voir
Mon Avenir - ma Destinée se réaliser, ce qui est encore
et toujours bien légitime Docteur et devenir une

[À gauche du bout de texte qui commence par « 6 février »]
Sainte là où Dieu me veut- Seulement - Ici je suis
damnée, placée que je le suis contre la volonté de
Dieu - et là-bas, sauvée Docteur - Ma famille
ne saurait s'opposer au Salut de mon âme-

[7]24195

[6]Je retranscris ici des guillemets qui sont, dans le manuscrit, placés un peu bas par rapport aux mots de la phrase. On peut remarquer à ce sujet que les virgules sont généralement placées un peu au-dessous des phrases qu'elles sont censées ponctuer.

[7] Numéro de dossier inscrit, fort probablement, par Jeanne R* elle-même.

[Page 5] (à l'envers par rapport à la page 4)

Ps

Ne pouvant aller ma voie en dehors de la volonté de
Dieu, sous peine de perdition, Dieu m'avait dégagée
de la question matérielle confiée à d'autre qu'à moi
Dieu m'avait défendu d'en prendre la responsabilité
l'ayant confiée à Qui de droit Docteur -

Lorsque j'étais Professeur de Diction à La Congrégation
de Notre Dame, nombre d'élèves qui suivaient mes
Cours à la Commission Scolaire, ne payaient pas -
Docteur - J'ai fait de grands sacrifices, faisant une
Œuvre Nationale, Patriotique - Voyage d'Études à
Paris, à mes frais personnels, pour acquérir la Bonne
Ecole de la Comédie Française, dont bénéficiaient mes
Compatriotes, sans recevoir un centime de rembourse-
dur
ment économies acquises au prix de travail et de
Sacrifices - (mille dollars-) que je réservais pour
l'Avenir Docteur

Oui, Docteur, c'est tellement grand dans le ciel
le spectacle d'une âme qui va son chemin
vous
selon la volonté de Dieu qui sollicite, Docteur
les moyens de Sanctification, de devenir
une grande Sainte, celle que Dieu veut
que je sois, là où Dieu le veut seulement -
que je serais tentée, Docteur, de solliciter à genoux votre bénédiction - Elle
vous porterait bonheur Docteur -

Jeanne R* -

MANUSCRIT # 24195-3 (1934) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit] [1]
[Page 1]

15 Février 1934 - Voici ce que le Sacré Cœur me
prie de dire et de demander au Bon Docteur
Noël, sous peine des plus graves responsabilités
et comme suite à toutes les lettres précédentes
que je lui ai adressées de la part du S. Cœur
depuis le 4 mai - 33 - ainsi que la précédente
lettre déposée il y a eu 8 jours cette semaine
dans la Boite à Lettres à la Procure - Le Sacré
Cœur prie donc le Bon Docteur Noël, de
signer les Congés de tous ceux et celles qui
ont été placés ici injustement, n'étant
plus à l'heure où les Bons doivent payer
pour les Méchants, la Justice de Dieu voulant
être satisfaite, les Méchants punis, les Bons récom-
pensés - tout de suite - Dieu veut que le Bon Dr -
Noël agisse tout de suite - tout de suite signer
Mon Congé prévenir ma famille Dr. ayant
mon pied-à-terre assuré - là où Dieu me
veut, ne pouvant être sauvée que là où
Dieu le veut, c'est tout naturel et si légi
time d'être là où l'on doit être, placée
que je l'ai été contre la volonté de Dieu pour
m'empêcher d'être là où Dieu voulait que
je sois, pour se débarrasser, parceque ma fa-
mille ne voulait pas me faire vivre les
quelques mois que devait durer mon voyage
au Canada sans m'avoir avertie en

[1] Les feuilles sont noircies de caractères; les lignes d'écriture sont serrées les unes par rapport aux autres mais sont faciles à retranscrire. Encre noire et feuilles pliées pour former un cahier. Dimensions : H : 22, 7 cm et L : 14 cm. Écriture dans les marges.

[Page 1] (suite)

aucune manière - - placée que je le suis ici
contre la Volonté de Dieu, ma famille
m'ayant placée ici pour m'empêcher de
retourner là où veut[2] que je sois - à Rome
avec ma Superbe Documentation sur l'His-
toire du Canada qui doit être mise à
l'Ecran, de par la volonté de Dieu, moyen que
le Sacré Cœur a choisi, parceque je suis énormé-
ment aimée au Ciel, voulant régénérer l'hu-
manité par la Sainteté, en accordant à notre
Histoire des faveurs extraordinaires, moyen
qui doit hâter la canonisation de nos Stes
en
Fondatrices, dévoilant à l'Ecran, les actes et
dans le monde entier,

[Page 2]

et vertus de nos Saints Fondateurs et Fondatrices
Dieu voulant sauver l'Humanité par la Sainteté
faire de notre Histoire une Histoire Sainte -
Moyen qu'il a choisi pour sauver l'Humanité
tout entière, qui est entre mes mains, qui doit
être béni par le Saint Père, à Rome. Le Sacré
Cœur prie le Bon Docteur Noël de signer "tout
de suite" mon congé, pour me servir de l'expression
du Sacré Cœur, ayant mon pied-à-terre assuré
là où Dieu veut que je sois, de me prendre ~~sous~~
sa protection l'âme que Dieu favorise d'une
faveur aussi extraordinaire, pouvant rendre
à son pays de plus grands services que par le
passé en mettant à l'Ecran notre Histoire

---

[2]Jeanne R* semble avoir omis d'inscrire le mot « Dieu ».

[Page 2] (suite)

Nationale(?)[3], devant être écrite en Scénario pour
l'Ecran, de me donner les fonds pour retourner
en Europe - via Rome- directement - tout de suite -
dans son Intérêt, celui de notre beau pays - de
La Nouvelle France qui va devenir par ce moyen
le plus beau pays du monde entier, favorisé qu'il
l'est par le Sacré Cœur - Une Souscription s'il
le préfère entre Médecins - - - me donner les
fonds, tout de suite, dit le Sacré Cœur - dans
l'intérêt également de toute l'Humanité qui
doit y être intéressé puisque c'est le moyen
que le Sacré Cœur a choisi pour pacifier toute
les Nations, faire cesser la crise, la grève, une
révolution possible - L'Humanité ne saurait
être étonnée que le Sacré Cœur surgisse
en ce règne de Terreur L'Histoire se répétant
en cette époque de Charles VII, par un moyen(?)
un signe quelconque - C'est même très légitime
ce qui doit être - Dieu a décidé mon retour en
Europe en Mars 33 - Ce fut un ordre de Dieu -
du Ciel, dans mon âme, c'était de l'agonie,
comme un appel au martyr[sic] extérieur, comme
la Passion du Christ - Le mur de ma chambre
était tapissé de Croix rayonnantes comme
le soleil - il pleuvait au dehors - et j'ai été
enfermée ici, comme vous [le savez][4] Docteur -

[3] Le « e » final de ce mot est à peine formé.

[4] En fait ceci est écrit : [...] *comme vous les avez Docteur.*

[Page 3]

pour m'empêcher de correspondre à cet ordre
de Dieu - Or, {j}Ce ne peut être la volonté de Dieu d'être
ici- puisqu'ici, n'étant pas là où Dieu me veut,
Naturellement, en dehors de la volonté de Dieu,
je suis damnée - Naturellement, ne pouvant
être sauvée que là où Dieu me veut - Aucun espoir
de Salut pour ceux qui m'ont placée contre la
volonté de Dieu, qui ont contribué à mon
Internement, qui ont mis des obstacles aux
desseins de Dieu sur moi, s'ils ne réparent : sauvés
tous et favorisés de faveurs exceptionnelles en
me donnant les moyens matériels et toute ma
Liberté que Dieu leur demande en faveur
de leur Canadienne si aimée par le Sacré Cœur
et la Sainte Vierge qui a toujours tant aimé son
pays, appelée, sur un Champ d'Action plus vaste,
à le faire connaître, le faire aimer à sa valeur,
dans le monde entier par le moyen choisi par
le Sacré Cœur - C'est un lien qui va m'unir plus
étroitement à mon pays, à mes compatriotes dont j'ai
eu déjà toute la sympathie, l'estime et la
considération - Reçus d'eux, après cinq ans et de-
mi d'absence, 20 beaux volumes comme Do-
cumentation sur notre Superbe Histoire, pho-
togravures, photos - (heureuse d'avoir la vôtre
Dr- étant le Surintendant médical de la maison)
(Mon Compatriote - - -) prêts pour les Studios
d'Europe si bien organisés pour la photogravure
m'étant documentée de par la Volonté de Dieu-
Tout étant néanmoins l'Oeuvre du S- Cœur.
n'étant que "la Chose" du Sacré Cœur - C'est en
voulant uniquement ce que le Sacré Cœur

Le Sacré Cœur m'a dit que [c'est] un crime d'avoir été placée ici. Pour une âme qui va son chemin selon sa volonté à la sainteté

[Page 3] (suite)

veut, que nous allons être tous sauvés et
préservés de tous les châtiments que nous
méritons, Mon Cher Docteur, le Père Noël de
tous ceux qui ont été placés ici injustement,
favorisés de faveurs exceptionnelles par le S. Cœur
voilà ce qu'il m'a priée de vous dire : "Ce n'est qu'un
voyage " m'a .t.il dit, quand j'ai quitté l'Europe -
Devant faire ce voyage, du reste, devant me documen-
ter à la Source même et pour un autre motif -

[Page 4]

Point de vue Spirituel - Le Sacré Cœur m'a dit
qu'il fallait être Sainte, Docteur, pour avoir été
choisie par le Sacré Cœur, pour être La grande Victime
de l'Humanité, pour avoir reçu de lui, la faveur
extraordinaire, le moyen de sauver l'humanité,
qu'Il aurait pu donner à une autre que moi, y
ayant été préparée - Ma vie - celle d'une Martyre!
(Je devais être en ~~France~~ Europe, depuis un an .
Mon Cher Docteur) et voit en moi, par ce moyen, la
destinée d'une Sainteté très grande - En me
donnant tous les moyens de devenir une grande Sainte
sauvée, là où Dieu veut que je sois, en continuant
de suivre ma voie telle que tracée par Dieu comme Dieu
le veut, comme l'Abbé Tricot me l'a conseillé(?),
vous serez également favorisée de faveurs très spé-
ciales du Sacré Cœur, Matérielles et Spirituelles .
Je suis un cas vraiment exceptionnel Docteur - Dieu
vous demande de prévenir tout de suite ma famille
de venir me chercher - Ma mère et les membres de
ma famille qui ont signé mon Internement ici -
Ma mère que l'on a trompée et leurrée - Docteur -

[Page 4] (suite)

Le Sacré Cœur m'a dit que c'était un crime d'avoir été
placée ici, étant une âme qui va son chemin
selon la volonté de Dieu, destinée à une grande
Sainteté . que plus rien n'était à discuter – d'agir
tout de suite Dr. - Ce n'est pas moi qui conduis – C'est
Dieu Seul, Docteur - Les hommes doivent obéir à Dieu
qu'il n'y a absolument aucune raison de changer ma vie,
de reprendre celle que j'ai toujours eue, celle d'Oraison
d'Adoration perpétuelle que j'avais à Paris, en
vue de mon propre Salut, celui de l'Humanité tout
entière - demandant que l'on ait pour moi tous les
égards, aimée comme je le suis du S. Cœur qui
choisit sa nouvelle Jehanne d'Arc, au Canada -
par le moyen que vous connaissez Dr. révélée
par le S. Cœur et le Révérend Père Pichon Jésuite,
au Cloître en 1905 - Tel fut le motif de l'Appel
du Sacré Cœur, pour le cloître en 1905 me conseillant,
dans le monde, de consacrer mon talent à la gloire de
Dieu et à la Conquête des âmes - C'est pourquoi, je
n'ai eu que des succès, que j'ai conquis mon
Auditoire, que j'ai pu faire tant de bien à mon pays -
à mes compatriotes, à qui j'ai sacrifié toutes mes économies[5]

qui n'ont jamais été remboursées d'un centime Docteur .

[5] Ce dernier paragraphe (qui touche le bas de la page avant de se poursuivre dans la marge de gauche) a été difficile à relire. Le manuscrit n'est pas signé.

MANUSCRIT # 24195-3(bis)(1934?) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Avec fiches signalétiques]

[Page 1][1]

Dieu veut qu'il en soit ainsi Docteur à tous points de vue, me prie
de vous dire la Sainte Vierge - - plus d'obstacles - selon le bon sens et
la raison et la volonté de Dieu. Pas d'autre moyen d'être
sauvé qu'en ne voulant uniquement que ce que Dieu veut. Ce
qui est absolument logique. A quoi bon lutter contre Dieu ? ------
Ce n'est pas pour vous Dr... Voilà ce que le Sacré Cœur me prie
de dire au Bon Docteur Noël, sous peine des ~~pires~~ plus graves
responsabilités. J. R*

[Sur la même page mais écrit à l'envers]

En Europe, le Sacré Cœur m'avait défendu de prendre la responsa-
bilité de la question Matérielle, l'ayant confiée à "Qui de
Droit" ne pouvant aller ma voie en dehors de la Volonté de
Dieu, sous peine de perdition. Méritant toutes les protections
Docteur. C'est l'Extraordinaire qui sauve Docteur.
Comme Santé- je défaille(?)[2] - 10 mois d'Internement qui a détruit
ma Santé - Arrivée ici en pleine santé, en plein épanouissement -
Ma mère en faisait la remarque quelques jours avant mon Internement
Toute ma confiance est en Votre Grande Bonté de Cœur Dr. et votre Esprit de foi(?)
de Canadien Français –

[1] Date possible: 15-02-1934 (peut-être brouillon de la lettre 3-1934). Dimensions : H : 11, 5 cm et L : 22 cm. Lettre qui présente de l'écriture à l'endroit et à l'envers.

[2] Ou [...] *je déprime* (?)

MANUSCRIT # 24195-3(bis)(1934?) NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 2] (Verso) (suite?)

à qui j'ai sacrifié toute mes économies, Docteur, sans recevoir un centime de remboursement - Vous allez contribuer à l'Œuvre du Sacré Cœur, prendre en considération et sous votre protection votre Canadienne et vous allez devenir le plus heureux des hommes. Vous allez éprouver dans votre âme beaucoup de bonheur d'avoir fait le bien -

Songez à l'avenir de notre pays qui est entre vos mains de par le S. Cœur Avenir, destinée exceptionnelle - unique, enviable. Tous les regards tous les Cœurs des Nations qu'Il va conquérir, va lui donner la place enviée, la première de toutes les nations du monde entier -

Mes compatriotes sont donc intéressés à encourager l'Œuvre du Sacré Cœur et avoir pour l'Élue du Sacré Cœur, tous les encouragements.

Elle n'attend plus que votre appel pour déployer ses ailes, prisonnières comme vous le savez à la Salle St-Anne, pour voler vers vous - tout de suite, comme le veut le Sacré Cœur.

Jeanne R*

MANUSCRIT # 24195-4 (1934) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]

[Page 1][1] **Melle R* 21-02-34**[2]

Notre Histoire doit être écrite en Scénario pour l'Ecran par moi et le Directeur de Film que Dieu m'a fait rencontrer[en] Europe

Mon Cher Docteur - J'ai peine à écrire, dénuée de tout, même de votre physique(?)[3] - "Toujours entre nous comme de bons amis, de vieux Amis." Je ne veux plus qu'on abuse de vous - On vous sait bon, tendre, sensible et l'on vous prend par le cœur pour vous influencer, alors que vous ne devez plus vous laisser influencer désormais par le droit -la raison, la justice - Et vous allez refaire votre vie et devenir l'homme le plus heureux - Mes lettres vous l'ont appris - Je suis La Vérité - Aucune raison mon Bon Docteur de ne pas reprendre ma vie d'oraison, de prières, d'adoration perpétuelle, celle que j'avais à Paris, celle que le Sacré Cœur m'a demandé en vue(?)[4] d'une grande Sainteté à atteindre, celle qui sauve l'humanité du châtiment qu'elle mérite - Absolument aucune raison mon Bon Docteur. Ce n'est pas plus ma place à St - J. de Dieu que la vôtre Le changement | tout de suite | pour me servir de l'expression du Sacré Cœur - Ma Liberté et les moyens de ~~dedive~~ devenir une Sainte, les fonds pour retourner en Europe via Roma - Vous allez m'accompagner Docteur - Si possible, vous allez me conduire au St Père et le Canada avec Sa Sainte Canadienne, là où Dieu me veut, Docteur là où mon pied-à-terre est assuré - et la protection de Dieu va(?) être sur vous, c'est énorme Docteur, vous allez devenir le plus heureux des hommes - Qu'y a-t-il d'étonnant Docteur, puisque l'Histoire se répète, que nous ne pouvons plus vivre que Dieu, le Sacré Cœur ait choisi un moyen pour sauver l'Humanité pour régénérer l'Humanité par un moyen, qui rétablisse la paix dans le monde entier, puisque la

---

[1] Crayon de plomb sur des feuilles lignées et réunies pour former un cahier. Dimensions : H : 24, 5 cm et L : 17, 5 cm. Écriture dans les marges.

[2] Nom et date inscrits par le personnel hospitalier.

[3] Ces deux mots ont été difficiles à relire et comportaient des ratures (sur le deuxième mot).

[4] Mot caché par une date tamponnée « Reçu FEB 21 1934 ».

[Page 2]

crise est mondiale - la guerre inévitable et mon-
diale - Nous ne pouvons plus vivre en aucune manière
ni honorablement, encore moins, il faut chercher
à anéantir le Bon pour faire régner le Méchant -
On ne veut plus de Dieu, c'est la ruse, le mensonge,
la calomnie, l'ignominie, la perfidie. Tout est bon
excepté Dieu et le prochain. Pour être sauvé, Docteur
il ne faut vouloir uniquement que ce que veut le
Sacré Cœur - C'est logique, et C'est Lui Seul qui doit
conduire, régner, les hommes doivent obéir - C'est légi-
time ainsi[5] d'être là où l'on doit être Dr - Et personne,
personne n'a le droit sur une âme qui va son chemin
selon la volonté de Dieu - Le moyen choisi par le
Sacré Cœur pour sauver l'Humanité, tout comme
au temps de Charles VII puisque nous y [?][6] puisqu'une(?)
"Grande pitié au Royaume de France" est Notre
Sublime Histoire à l'Ecran à laquelle le S. Cœur veut
accorder des Grâces, des faveurs spéciales, extraordinaires
même de Sainteté, voulant sauver l'Humanité par la
Sainteté - et dévoiler dans le monde entier, à l'Ecran
les actes et vertus héroïques de nos Saintes Fondatrices
ce qui hâtera leur canonisation - Dieu ne veut rien en
dehors du bons[sic] sens et de la raison - Dr . tel est l'avenir
qu'il m'a préparé, le moyen choisi par le S. Cœur est entre
mes mains, c'est à moi qu'il l'a confié, il a choisi sa
Nouvelle Jehanne d'Arc au Canada - Sa mission
est de conduire à la Sainteté par le Sacré Cœur
par le moyen choisi par le S.C.entre mes mains, vous

---

[5] Ou [...] *aussi* (?)

[6] Ou [...] *sommes* (?)

doit vous convaincre que je suis destinée à devenir une grande Sainte que le S. Cœur vous demande de prendre sous votre protection, de conduire à Rome, de lui assurer son pied-à-terre à Montréal durant les préparatifs de départ, en trouvant situation chez vous ou tout à fait libre en dehors, pied-à-terre assuré par vous Docteur afin de pouvoir agir librement comme Dieu le veut - Nous ne pouvons être sauvés qu'en voulant uniquement que ce que Dieu veut - Ainsi vous conduisez votre Epouse au ciel, protégé de Dieu vous serez sauvé en assurant le Salut de mon âme, là où Dieu veut que je sois, étant une âme qui va son chemin selon la volonté de Dieu - Ainsi est la Volonté de Dieu Dr - faites la Volonté de Dieu, vous aurez la paix de l'âme sûr de devenir le plus heureux des hommes, je puis l'assermenter sur le Saint Evangile, incapable de tromper qui que ce soit, moi, la Victime des Bons et des Méchants, la Grande Victime de l'Humanité Sainte et Sacrée à Dieu - Je suis pas le moindre petit(?) sou dénuée de tout, je manque de tout, même du nécessaire, le corps en pourriture ~~et~~ ma santé doit vous être aussi chère qu'à Dieu même, pouvant rendre des(?) Grands services à mon pays, à l'Humanité tout entière - J'ai devant moi, le plus brillant avenir que l'on puisse avoir, dont vous allez bénéficier en me protégeant, ce qui va vous rattacher à la vie et vous assurer votre place au Ciel - Prenez-moi sous votre protection - Signez - Soyez et ce parent et cet Ami,

Prenez la décision que le S.Cœur me prie de vous demander en ma faveur et tenez bon(?) Nous avons décidé[?] - et ne vous laissez plus influencer par ces religieux(?) Docteur La protection de Dieu sera sur vous, elle l'est à cette heure, ayez confiance -

[Page 4]

faites signer ma famille, ma mise en Liberté tout
d'abord par le Dr Noël, et sortez moi de St Jean de Dieu -
Ma famille n'a aucun droit sur moi - Prenez cette
décision et soyez ferme, il ne vous arrivera plus
aucun malheur en ~~me~~ prenant sous votre
protection l'Amie du Sacré Cœur, qu'il a favorisé
d'une faveur extraordinaire puisqu'elle est énormé-
ment aimé du Ciel - Soyez bon et intelligent -
C'est idiot, en dehors du bon sens, voyons, qu'une
femme de talent comme moi avec l'Avenir et la Destinée
qu'elle a soit enfermée à St- Jean de Dieu, surtout
que tout Canadien doit y être intéressé - Dieu demande
que l'on ait pour moi tous les égards, ce que je n'ai pas
eu à St. J. de Dieu, loin de là, surtout de la Salle
Ste-Anne - Dieu ne veut plus que j'y demeure - faites
moi prendre mon repos du côté de la Communauté, j'ai le
cœur horriblement fatigué, depuis Octobre que je suis
coffrée sans respirer l'Air une Seconde, placez-moi du
côté de la Communauté là où Dieu que je sois[7] afin d'être
libre de faire, d'agir comme Dieu le veut, comme Officière
Sr. Supérieure et sortez-moi tout de suite de St Jean
de Dieu - Faites signer mon congé par le Dr Noël en
m'offrant un pied-à-terre assuré Dr. et en me donnant
les fonds en souscriptions si vous le préférez pour allez à
en votre
Rome accompagnie[sic] Dr- pour recevoir la bénédiction du
St Père Sur ma Superbe Documentation sur notre Histoire
reçue en Hommage des Canadiens Français | 21 février anni.
| [?][8]

comme vous le voyez Dr je puis gagner admirablement ma vie - Notre Hist. doit être écrite en Scénario [?]

[7]Un mot a bien été oublié dans cette phrase, [...] *là où Dieu **veut** que je sois.*

[8]Ici quelque mots que je ne peux déchiffrer.

[Page 5]

Il Faites signer le Dr Noël mon congé Dr - C'est la volonté de Dieu qui s'impose

Roger Gaillard que j'ai si bien connue(?) à la Comédie
Française qui a dit "La nuit d'Octobre" de Musset avec
à l'Impérial
Jeanine Lavallée qui n'a pu lui donner la réplique
dans le - Le flambeau - J'ai dit La nuit d'Octobre avec
Albert Lambert le plus grand Tragédien des
Français - Je suis une si belle Artiste Docteur
pleine de Talent et d'un beau talent - pas en peine
de gagner ma vie Dr - Avec le brillant avenir que
j'ai devant moi - Quelle honte de m'enfer-
mer ici pour l'empêcher qu'il se réalise ! Quelle
honte ! Alors que je devrais être la fierté de
de ma famille
ma race - Prenez la décision de me sortir de
St-Jean de Dieu, de me prendre sous votre protec-
votre
tion, chez vous pour l'Administration de vos
maison
affaires, il faut une raison quelconque Dr -
Vous allez revivre(?) votre vie et en commencer
une autre pleine de bonheur en me proté -
geant, en face que je le suis d'un si brillant
Avenir, vous allez me conduire jusqu'à Rome
et recevoir avec moi la bénédiction du St Père -
Je ne saurais vous décrire les joies que vous allez
connaître, que votre vie, si heureuse qu'elle
ait été, ne vous a jamais données - Prenez cette
décision que vous offre le Sacré Cœur par moi qui
veut faire de vous un homme heureux au Ciel
et sur la terre, faites signer mon Congé au Dr -
Noël en lui disant que vous m'offrez mon
tout de suite pied-à-terre, que je ne suis pas à charge

[Page 6]

à ma famille, que je suis en mesure de gagner ma
vie, que vous avez une position pour moi - Ce que vous
voudrez et priez ma famille de venir signer
immédiatement - Mettez-moi en Liberté
et allons à Rome, représenter le Canada
le salut de l'Humanité tout entière qui
est entre vos mains, que m'a confié le
Sacré Cœur parce que je suis énormément aimée
au Ciel, {du} le Sacré Cœur me l'a dit à la
Cathédrale de Montréal - Tout de suite
Dr - Ce(?) sera la Consolation de l'ame et de
la vie Sacerdotale du St-Père - Conduisez
moi à Lui - tout de suite comme le veut le
Sacré Cœur - C'est en voulant uniquement
que ce que veut le Sacré Cœur que nous
serons sauvés Dr - car nous ne sommes
plus à l'heure où les Bons doivent payer
pour les Méchants, plus qu'à l'heure terrifiante
de la Justice de Dieu qui veut être satisfaite,
Docteur, les Méchants punis, les Bons récompensés
Vous allez être superbement récompensé en
remplaçant mon Père qui m'aurait conduite
jusqu'à Rome[qu'il n'aurait rien épargné
s'il n'eut vécu ?][9] Docteur - A l'instant -
Je reçois pour mon Anniversaire 21 Février une Boite
de papiers à lettres avec mes Initiales[10] de Mad -
Beaudry - Accordez moi votre protection Dr -

---

[9] Cette phrase est difficile à déchiffrer; le [...] *épargné* et le [...] *n'eut vécu* sont des transcriptions hypothétiques. On remarque toutefois beaucoup de « n' » dans cette phrase ce qui la rend quelque peu incompréhensible.

[10] Voir manuscrit suivant, le 5-1934, qui est le seul spécimen de ce papier à lettre portant ses initiales.

[Page 7]

I Ne causez de rien à Sr. Dorothée(?) de ce qui fait les desseins de Dieu sur moi - Sortez-moi de Ste -Anne pour quitter St Jean de Dieu tout de suite

qui va être le bonheur de ma vie nouvelle et les semaines de l'Eternité pour Votre Chère Bien Aimée que j'ai connue C'est le Bouquet(?) Spirituel que je vous ai composé pour le repos de son Âme, l'assurance de son Salut Eternel, que vous offre le Bon(?) Sacré Cœur Dr - pour Mon Anniversaire - Mon Bon Docteur - En Europe je vous présenterai à Mon Ami le Comte, le Directeur de Film que Dieu m'a fait rencontrer en ce dernier voyage, qui doit écrire avec moi le Scénario Notre Superbe Histoire pour l'Ecran. J'ai de belles relations en Europe - Je vous présenterai Dr - J'ai beaucoup évolué comme Artiste durant mes cinq années très appréciée à la Comédie Française ainsi qu'à La Société des Poëtes et des Auteurs Dramatiques Français - Rien n'est à mon épreuve Dr - Phèdre de Racine est mon succès - Sr Supérieure m'a trouvée extraordinaire à la soirée du 22 Novdernier - Je suis en pleine maturité de mon talent et l'on m'enferme pour l'empêcher de se développer sur le vaste champ d'Action que Dieu lui-même m'a préparé Dr - Et le Sacré Cœur a parfaitement raison de dire tout de suite partir pour Rome, puisque je possède entre mes mains le moyen qui doit faire cesser la crise, puisque le S-Cœur

[Page 8][11]

me l'a confié et c'est en le confiant
au St-Père pour le bénir et en vous(?)
mettant à l'Œuvre que nous
allons triompher de la crise et
de tous les châtiments
qui nous menacent - Il
me semble que c'est un hon-
neur très enviable que de
protéger La Nouvelle Libéra
trice de l'Humanité, que
c'est dans l'intérêt de
tous - Dieu le veut ainsi
Dr- me prie de vous dire la
Sainte Vierge, du reste je
ne puis être sauvée qu'en
étant là où Dieu me veut,
à Rome ! Oui, damnée, n'étant
pas là où Dieu me veut on ne
peut différer d'une heure le Salut
d'une âme - En assurant glorieuse-
ment mon salut en me donnant
les moyens d'aller à Rome où Dieu
me veut, vous assurez le Salut
éternel de la vôtre et la possession
de la Bienheureuse Cité(?) Céleste pour
votre Epouse Bien-Aimée

Jeanne R*

Aucune raison d'être ici et dans l'intérêt de l' Humanité tout
entière - Ma famille n'a aucun droit sur moi - Faites bien les choses Dr- pre -
nez-moi sous votre protection, sortez-moi de St-Jean de Dieu en m'as-
surant mon pied-à-terre et nous sommes tous sauvés Docteur -
Nous pouvons causer de ce sujet à votre Bureau - Je ne peux plus tenir
ici enfermée - C'est criminel Docteur - Ce n'est qu'en voulant ce
que veut le Sacré Cœur que nous sommes tous sauvés
Docteur - Naturellement -
Au Bonheur de vous voir(?) à votre Bureau Demain(?)

[11] Le texte, écrit verticalement dans la marge de droite, vient toucher le corps du texte principal.

MANUSCRIT # 24195-5 (1934) NOMBRE DE PAGES : 6

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]
[Page 1]

Hopital St Jean de Dieu - 26 Février 1934.

Monsieur le Dr Rod. Richard

Assistant Médical **24295**

Jeanne R*[2]

Je n'aime pas à adresser des reproches à qui que ce soit, vous le savez mieux que tout autre, mais cette fois il n'y a plus de possibilité de demeurer plus longtemps là où la vie devient brutale -

JR[3] Plus aucune raison, plus aucune possibilité de demeurer à la Salle Sainte Anne - Docteur - Dieu ne le veut plus ! Quand vous m'avez dit, en Juillet dernier, je vais vous envoyer à Sainte Anne - Je vous ai répondu : En aucune Salle, j'ai souffert dans la mesure du possible – J'ai de nouveau le Cœur horriblement fatigué, c'est tout à fait en dehors du bon sens et de la raison qu'une Normale soit placée avec celles qui ne le sont pas ou qui sont fatiguées Docteur - Toutes les permissions que les Médecins ont eu l'amabilité de me favoriser, m'ont été, naturellement enlevées par la Sr Pascal et Sr Dorothée - N'ayant jamais manqué, comme vous le voyez, aux promesses que je vous ai faites - - Combien j'avais raison de vous dire "En aucune Salle" La parole, d'un Médecin, un ordre de lui devait être respecté - A tous les points de vue, Docteur, j'avais raison de vous demander de bien vouloir signer mon congé, dans la mesure que je le suis de pouvoir gagner ma vie si admirablement.

---

[1] Ce manuscrit est composé de 4 petits feuillets de couleur rose que suivent 2 feuillets de couleur blanche; le manuscrit est écrit très petit. Écriture dans les marges. Dimensions : H : 23 cm et L : 18 cm.

[2] Numéro de dossier et nom de la patiente, inscrits par le personnel hospitalier.

[3] Voir le manuscrit 4-1934 dans lequel Jeanne R* indique qu'[elle] *reçoi*[t] *pour* [s]*on Anniversaire 21 Février une Boite de papiers à lettres avec* [s]*es Initiales.*

Je ne puis monter vous voir, ce serait la camisole, la cellule, toutes les horreurs de la Prison de St-Jean de Dieu.

devant mettre à l'Ecran, (en Europe) avec le Directeur de Film que Dieu m'a fait rencontrer en ce dernier voyage, qui doit m'épouser à Rome, Notre Superbe Histoire du Canada, ce qui va me permettre d'asseoir ma vie sur une base solide, rendre de plus grands services que par le passé à mon pays. J'ai toujours fait une Oeuvre Nationale Française au Canada, au prix de grands sacrifices, mes voyages d'Etudes en Europe en 24, à mes frais, sacrifiant mes économies que je réservais pour l'Avenir sans recevoir le moindre centime de remboursement de la part du Gouvernement provincial. Beaucoup de mes élèves du côté de la classe ouvrière ne payaient pas - Mes Cours - Je ne pouvais, pour une question d'argent les priver de parler dans toute sa pureté notre belle langue française. Ce voyage d'Etude étant obligatoire, n'ayant au Canada, aucun Conservatoire - ni d'Ambiance ! - ni de Comédie Française - Seule La Salle Lumière pouvait me donner à prix d'or ce que je lui donnais en argent - Dr. Docteur, je viens vous demander cette fois mon repos à la Communauté, oui, du côté de la Communauté, n'étant pas un cas de St. Jean de Dieu, tout ce qu'il y a de plus Normale, ne pouvant plus tenir à la Salle Ste Anne, j'ai le Cœur horriblement fatigué, dans un état d'énervement indicible par la contrainte perpétuelle, pas respirer le grand air depuis Octobre, coffrée à la Salle, le corps en pourriture, j'avais été si mal nourrie, après avoir tant travaillé pour mon pays et dans l'intérêt de mes compatriotes, je ne digère plus et je ne dors plus Je ne puis revenir à la santé qu'en reprenant ma vie Normale le grand air, une bonne nourriture Soutenante[sic], du repos, que je vous demande du côté de la Communauté Docteur, ma santé Chère et précieuse à Dieu, dont j'ai besoin pour gagner ma vie, dans l'intérêt de mon pays, de mes Compatriotes, en face du bel avenir que j'ai devant moi, ayant fait une Oeuvre Patriotique Nationale - dans mon pays - Mon retour en

Je n'ai plus la force de vivre ma vie en dehors de la volonté de Dieu Docteur -

Europe, a été décidé par Dieu en Mars 33, (car vous ne l'igno-
re{r}z pas, c'est le Spirituel qui conduit tout - Le Royaume de Dieu
et sa Justice et le reste par surcroît) Ce fut comme un ordre de Dieu,
et dans mon Âme comme un appel au martyr[sic] extérieur -
N'en soyez pas étonné - À Paris, j'ai eu plusieurs appels au
martyr[sic] extérieur, je suis une âme qui a agonisé pour la France -
Mon Directeur Spirituel à Paris peut vous le confirmer - Je venais
au Canada pour faire un voyage, pour me documenter à la source
même Docteur, sur Notre Histoire, voulant correspondre à cet
ordre de Dieu, retourner là où est mon avenir, ma Destinée, à
Rome pour faire bénir ma Documentation par le Saint Père,
là où Dieu me veut, là seulement où je puis être sauvée,
là, seulement où est mon Salut éternel, Docteur, ne
pouvant être sauvée comme me dit mon confesseur ~~quand~~ qu'en
~~étant~~ suivant {m}la voie, la route que Dieu m'a tracée -
comme tout le monde, ce qui est légitime - C'est pour
m'empêcher de la suivre que l'on m'a enfermée à
St Jean de Dieu, comme me l'avait conseillée
l'Abbé Tricot - prédicateur du Carême, en 33 -
Non, parceque je n'étais pas Normale. Or, c'est un acte
criminel de m'avoir placée ici, Docteur, pour m'empê-
cher de gagner ma vie, de réaliser mon avenir, surtout
étant une âme qui va son chemin selon la volonté de
Dieu. Personne n'a droit sur une âme qui va son che-
min selon la volonté de Dieu, absolument Personne
Docteur - et je ne puis être sauvée qu'en étant là où Dieu
me veut, qu'en suivant, comme tout le monde, ma voie
que Dieu m'a tracée, j amais autrement Docteur - Prévenez
ma famille de venir me chercher, et donnez-moi mon repos
du côté de la Communauté Docteur, je vous en prie - Dès que
mon congé sera signer[sic], je pourrai rendre de grands Services
à la Communauté, avec Notre Histoire à l'Ecran, en dévoi-

[Page 3] (suite)

lant dans tout l'Univers, les Actes et les Vertus hé-
roïques de Nos Saintes Fondatrices, ma Documentation
me conduisant à Rome, va hâter leur canonisation -
Il n'y a plus aucune possibilité de prolonger mon séjour ici Dr -
à la Salle Ste Anne, c'est une perte de temps et je n'en
ai plus
la force

[Page 4]

Pour avoir souffert dans la mesure du possible les brutalités,
les injustices les plus honteuses, de la part de l'Officière, de
l'Assistante, des Gardiennes, des malades ~~qui~~ à la langue
impudique et Méchante, telles que les B[?], les Ray
mond, dont les rapports mensongers m'ont valu des punitions
qui peuvent attendrir les Cœurs les plus endurcis, les plus honteu-
ses qui méritent de Dieu, oui jusque là - le châtiment - Dans la
nuit du 21 au 22 Février, ne dormant pas, j'ai demandé à la
Garde-Malade de nuit de me donner quelquechose[sic] pour dormir
pas de Bromédia, que cela me donnait des crampes d'estomac -
elle m'a donné du Sirop Codéïne, qui m'a rendu malade, j'ai
sommeillé la bouche ouverte le lendemain je ne tenais
plus, éprouvant des malaises. On n'a pas voulu que je reste
coucher[sic] - Après la Sainte Communion, je suis allée boire au refec-
toire, puis je suis retourner[sic] à la Messe. Après la Messe, j'ai bu
encore de l'eau chaude pour digérer ce qui m'incommodait -
Au réfectoire, pendant qu'on préparait le déjeuner, c'est alors
que les langues impudiques de la B[?] et calomniatrices
de la Raymond ont fait des rapports aux gardiennes Damphouse
et Houle contre moi, que j'allais boire au Réfectoire etc - ----
Furieuses contre moi, elles ont mis la main sur moi pour me
conduire à la chambre du fond où il fait un froid mortel,
qui me rend tellement malade, je deviens comme une personne

[Page 4] (suite)

ivre en boisson (ma famille ignore à quel point j'ai été
maltraitée à Ste Anne ignominieusement par les 3 Gardiennes
Aubry et celles déjà nommées, et Sr Alphonse R[?] et
Sœur Dorothée(?) qui prend sa voix douce avec le Dr de Bellefeuille
et sa grosse voix commune de charretier avec les malades -
J'ai horreur l'hypocrisie Docteur. (Ma famille ignore tout)
J'ai dit que j'étais allée boire parceque j'étais malade et
que je ne méritais pas d'être traitée aussi grossièrement,
aussi brutalement - Puisque nous sommes des grossières
dit G. Damphouse, vous allez venir dans la chambre du
fond - G. Houle et elle et Sr Alphonse -R* m'ont mis la
Camisole - Je ne pouvais plus respirer - J'ai eu des violents batte-
ments de Cœur, j'ai le Cœur tellement fatigué et malade -
alors qu'il était si bon quand je suis arrivée ici le 4 Mai dernier,
J'avais la gorge sèche, la langue d'une

[Page 5]

telle sécheresse, qu'elle demeurait pendante - J'ai demandé
de l'eau, mes jambes se dérobaient sous moi, les dents me
claquaient dans la bouche, je tremblais de tous mes membres
et je suis tombée comme une masse sur le parquet . Elles
m'ont traînée dans cet état jusqu'au Dortoir, et là, seule-
ment elles m'ont enlevée la Camisole, Gard. Damphouse m'a-
vouant qu'elle voulait que je sois vue en Camisole, de tout
le monde, dans le Corridor. J'en frémis d'horreur Docteur
en vous décrivant ces horreurs - sur moi – n'étant ni un
cas de Camisole, de cellule - Avec l'éducation que j'ai reçue
la valeur personnelle que je possède, ayant toujours eu
une conduite irréprochable, édifiante même, toujours
délicate et polie envers tout le monde et même très sym -
pathique envers les Malades abandonnées - J'ai demandé
à me coucher, elles n'ont pas voulue - elles m'ont attachée

[Page 5] (suite)

par la patte, (maltraitée une femme comme moi, quelle horreur Docteur - - -) durant une journée entière, sans rien me donner pour les malaises que j'avais - qu'à cinq heures du soir, après avoir été naturellement à jeun toute la journée - de cinq heures ~~de l'~~ du soir de la journée du 21 Février ~~au~~ jusqu'au 22 Fe - - - sans prendre rien, faible et souffrante que j'étais - toujours si bonne avec tout le monde - Dieu, plus ~~tend~~ révolté que moi encore, depuis dix mois de soumission parfaite dans un lieu de supplices que je n'ai jamais mérité, Docteur. Dieu plus irrité que moi encore, demande comment peut-on donner de tels ordres - peut-on s'arroger de tels droits sur une âme qui a donné ici des preuves de Sainteté par son martyr[sic] à St Jean de Dieu que je ne saurais décrire sans défaillir Docteur, sans un Secours Spécial de la grâce, martyr[sic] que ma famille ignore, mais qui offre des preuves de Sainteté suffisantes pour être porté à Rome, m'a révélé le Sacré Cœur. Il y aura "Quelqu'un" dit-il. Sa justice veut être satisfaite - Ce n'est plus l'heure où les Bons doivent payer pour les Méchants, dit-il, il n'y a plus de milieu, mais à l'heure où les Bons doivent être récompensés, les Méchants punis - "S'il y en a une qui fait pitié et qui a versé des larmes, c'est moi Dr - Mon Cœur s'est brisé, je vous ai tout avoué-

[Page 6]

C'est de vous que j'ai reçu mes premières faveurs à St Jean de Dieu, qui, malheureusement m'ont été enlevées, injustement - Vous allez me les rendre - plus aucune possibilité de vivre à Ste Anne et depuis Juillet, Docteur - Je ne puis pas tout vous révéler malgré les protections que j'avais - Ce sont elles qui ont excité de la jalousie de la part de Sr Pascal et de Sr Dorothée(?) - et des malades que je vous ai mentionnées - N'étant ni un cas de cellule, de Camisole, d'Hôpital, d'Alliénation [sic][4] Mentale, je vous demande d'améliorer mon sort, je demande de passer du côté de la Communauté - Dieu ~~attend~~ le veut Docteur et attend la réponse de la Supérieure - L'épreuve a été assez longue, ne la méritant pas - Il s'agit du Salut de mon âme, de préparer mon départ, d'être là où Dieu me veut - Selon le bon sens, selon la raison, selon la Justice - Absolument aucune raison d'être à St Jean de Dieu Dr - Je vous demande mon repos à la Communauté, ne pouvant refaire ma santé qu'au repos, au grand air, qu'en ayant une très bonne table, pouvant rendre à l'avenir, de plus grands services que par le passé à mon pays - tout de suite Dr – s'il vous plaît - J'ai souffert dans la mesure du possible et je suis exposée d'être aussi maltraitée que je l'ai été - Je ne veux plus rester à Ste Anne au nom de la loi et de la Justice - Au nom de l'Humanité -

Je garde de vous le souvenir d'un gentilhomme très gentil, très charmant, qui ne m'a jamais rien refusé, qui ne sera me refuser une vie plus heureuse qu'elle ne l'a été jusqu'à maintenant, en attendant

---

[4] Le mot « Aliénation » prend un seul « l ».

[Page 6] (suite)

{m}la Liberté de rendre à mon pays les plus grands
services qui le mettront(?)un jour, je l'espère, en
le faisant connaître à l'Ecran, ~~le j~~ au rang
qu'il mérite, le premier des Nations - "The
last but not least ". Vous allez m'en donner les
moyens humains - Coffrée à la Salle je ne puis
aller vers vous - comme je le désirerais - J'attends votre
aimable invitation
(Au bonheur d'aller vous voir) Votre Compatriote
Jeanne R*

MANUSCRIT # 24195-6 (1934) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Pavillon du Sacré Cœur - Résidence Ste Thérèse. 6 Juin 1934

Monsieur le Docteur de Bellefeuille -

Mon lieu de repos est Lourdes - Reçu cent dollars pour Lourdes qui sont restés à Paris

Docteur, je pars, je m'en vais faire mon chemin tel que Dieu veut que je le fasse C'est bien légitime n'est-ce pas ? Aucune cause d'internement, placée que je l'ai été contre la volonté de Dieu. Je m'en vais faire mon chemin tel que Dieu veut que je le fasse C'est lui qui le décide formellement, définitivement en la fête de son Sacré Cœur - Le Dr Noël a été prévenu de la décision du Sacré Cœur, plus d'une fois depuis quinze jours - directement. Dieu veut que je sois reconnue à genoux comme (par écrit) une grande martyre, dans le chemin de la Sainteté en vue de ma réhabilitation, en vue de ma Sortie définitive de St Jean de Dieu . L'Autorité c'est la Volonté de Dieu que vous devez tous reconnaître et heureux de l'accomplir - Je suis l'âme que Dieu conduit directement, je vous l'ai déjà dit - le prêtre, n'en est que l'Instrument de Dieu - et il doit conduire mon selon les vues de Dieu sur moi - âme selon la direction que Dieu lui donne - Un Directeur Spirituel se rencontre en Mille - et Dieu communique sa lumière à qui il veut, comme il prend l'âme où il veut - Généralement à La Sainteté. Ce Directeur Spirituel que j'ai rencontré au Cloître était réputé pour sa Sainteté et la direction des Âmes - Dieu manipule puissamment sa Sainte Volonté en vue de ma réhabilitation, de ma Sortie de St Jean de Dieu ainsi que sa Souveraineté que vous

[1] Manuscrit extrêmement dense écrit en simple interligne et à l'écriture très fine, encre noire. Dimensions : H : 27, 5 cm, L : 21, 5 cm. Écriture dans les marges.

reconnaîtrez sans doute par le moyen providentiel qu'il a choisi pour faire cesser la crise qui est un châtiment que nous méritons tous, par conséquent qui ne peut cesser providentiellement, qu'il m'a confié, parceque je suis énormément aimée au Ciel, et en harmonie avec les événements que nous traversons avec lesquels je dois évoluer - Dans ce but, il m'oblige de vous le révéler
et vous prie de le reconnaître - Il fera le bonheur individuel des peuples et des Nations et le triomphe du Christ Roi sur l'humanité - Il n'y a que moi qui peux écrire ce que je vous écris Docteur - Ce moyen donc, doit mettre fin à la crise et régénérer l'Humanité par la Sainteté qu'il aime d'un amour incompréhensible, tout comme au jour où il versa tout son sang pour elle ! Il n'en est pas à sa première preuve. Quoique exceptionnelle, en dehors même de l'ordinaire votre voie, me disait l'Abbé Tricot, est très claire, très nette, vous n'avez qu'à la suivre - et c'est pour m'empêcher de la suivre que j'ai été placée ici par ma famille - St Jean de Dieu ne peut être la volonté de Dieu, surtout qu'il entrave les vues, les desseins de Dieu sur mon Avenir, sur ma Destinée. Ce n'est pas en vain que Dieu a permis cette Souscription du Clergé Canadien Français au moment où une Bourse en Art Dramatique m'avait été promise par l'Honorable David en 21 - Ce n'est pas en vain - pour me faire retourner en Europe là où est mon avenir - Là où Dieu me veut - Rome - pour faire bénir ma Documentation sur Notre Superbe Histoire, par le Saint Père Dieu voulant en faire une Histoire Sainte, qu'il veut enrichir de faveurs exceptionnelles, extraordinaires même, moyen qu'il a choisi pour hâter la canonisation de Nos Saintes Fondatrices et régénérer aussi l'Humanité par la Sainteté. La volonté de Dieu se manifeste toujours par des signes extérieurs et intérieurs - ils parlent d'eux-mêmes. Ce n'est pas en vain que Dieu ait permis cette Souscription ouverte par le Curé de ma paroisse attestant ma parfaite dignité de vie et mes grandes fidélités aux devoirs quotidiens, de celles qui conduisent à la Destinée. "Il y a de ces âmes à qui Dieu fait suivre de ces sortes de voie - - - Mais la vôtre si exceptionnelle est claire et très nette, vous n'avez qu'à la suivre. " J'ai le droit, d'aller mon chemin

en 27

Abbé Tricot

en effet

Plus rien n'est à discuter Docteur - tout à réaliser selon les vues de Dieu sur moi -

[Page 1] (suite 2)

comme tout le monde, tel que tracé par Dieu, comme me l'a conseillée ~~-~~l'Abbé Tricot. C'est juste et légitime ! Je ne suis donc pas en peine de prouver que je suis Normale, un an est plus que suffisant pour régler une situation comme la mienne !

Telle est l'opinion du Bon Sacré Cœur, elle est pleine de bon sens . et je suis obligée de vouloir ce que Dieu veut pour être Sauvée - Rien n'est à discuter. J'ai prévenu Ce matin en quelques mots, au Confessionnal, l'Abbé Thérrien, de la grande décision du Sacré Cœur en vue de ma réhabilitation et de ma Sortie de St Jean de Dieu - Il m'a ~~répondu [?]~~ conseillée l'Obéissance à l'Autorité - Et de lui répondre que l'Autorité est la Volonté de Dieu qui se manifeste cette fois, pour la Sixième fois depuis Juillet 1933, puissamment,

et que je suis l'âme que Dieu conduit directement. C'est très bien, dit-il, faîtes votre acte de contrition - En quelques mots, par écrit, je lui ai fait connaître la grande décision du Sacré Cœur selon ses vues et selon ses desseins sur moi qui ne sont plus à discuter, mais à réaliser ! Pour aimer au-dessus de tout la Très Sainte volonté de Dieu, il faut tout d'abord mourir à Soi-même, avoir porté le Saint martyr[sic] des perpétuels renoncements et immolations quotidiennes, mourir à sa volonté propre, pour ne faire que celle de Dieu, et se revêtir(?) de Jésus Christ - Il n'est pas nécessaire ~~d'avoir~~ de porter un habit religieux pour cela - Notre perfection est laissée à notre propre volonté - Et c'est l'extraordinaire qui sauve, ce n'est pas moi Je ne suis rien capable de rien - tout est l'Œuvre du Bon Sacré Cœur, qui a donné plus d'une preuve de son grand Amour envers l'Humanité depuis le jour où il le prouva d'une manière sanglante sur la Croix. Et Consultez l'Histoire! Cette nouvelle puis preuve de son Grand Amour pour l'Humanité est encore en parfaite harmonie avec les événements que nous traversons avec lesquels je dois évoluer, Docteur - Dieu prend l'âme où il veut et communique sa lumière à la Sainteté, à l'âme préparée par Dieu à la recevoir - Et cette âme je la connais - elle est à Rome - J'ai confié les grandes lignes de ma vie Spirituelle au Dr Legrand, transmises par le Dr Lavoie - Me les ayant demandées en vue de ma Sortie de St Jean de Dieu. J'ai acquiescé au plaisir de sa légitime demande bien que la question Spirituelle m'appartienne et que nul n'a le droit d'y toucher, pour la plus grande gloire de Dieu qui est toute ma vie - L'amour de la Sainte Volonté de Dieu se mesure

Dans l'obligation de renouveler ma garde-robe - Plus rien qui ne tienne, tout est usé, criblé, rapiécé - Je manque même de sous - vêtements [?] en bas de laine, souliers déchirés - - -
d'~~aller~~ de passer chez moi
pour aller chercher ma garde-robe. J'ai quelqu'un pour me recevoir Dr -

selon l'Amour que l'on a pour Dieu ! Naturellement ! Quand on aime, il n'est rien que l'on aime que de satisfaire les désirs de la personne aimée, c'est tout naturel, on en éprouve un très grand bonheur, et cela fait vivre ! Tout est là dans les pages confiées au Dr Legrand - heureuse que je serais de le revoir ! - "Il faut que tout soit réparé - Je ne suis coupable en rien " m'a dit la Sainte Vierge le 27 Mai dernier. Et à différents intervalles, le S.Cœur m'a dit que ma situation était une situation qui devait s'arranger tout étant de mon côté, franchise et loyauté, et qu'un an était plus que

suffisant pour régler une situation comme la mienne"[2] Encouragez-
moi tous à devenir une Sainte, une Nouvelle Sainte Canadienne, puisque
la Sainteté est ma Sublime destinée - Dieu vous le rendra, et vous contri-
buerez ainsi à la glorification de Nos Saintes Fondatrices, à l'avenir,
à la Destinée Glorieuse de Notre Cher Canada, par le moyen provident-
celle de
tiel choisi par le Sacré Cœur, Notre Superbe Histoire à l'Ecran, Notre
Cher Canada tant aimé du Bon Sacré Cœur. Ayez Confiance ! et
pour cela, placez la vôtre plus haut que vous-même
vous allez devenir des hommes parfaitement heureux - {Je}Combien je
le désire pour vous - J'ai placé, pour ma part, toute ma confiance
en la Justice de Dieu qui veut être aujourd'hui satisfaite en vue
de ma réhabilitation, de ma Sortie définitive de St Jean de Dieu,
pour le triomphe du Christ Roi sur l'Humanité -

S'il vous plaît prendre connaissance du dossier que m'a demandé
lui
de faire le Dr. Legrand le 26 mai dernier - Docteur -
N'importe quelle mort je préfère plutôt que de ne pas dire la Vérité -

Au bonheur de vous revoir au Châlet du Sacré Cœur
d'ici mon départ de St Jean de Dieu, Docteur - - -

Bien Cordialement Vôtre
Jeanne (R*)

L'Artiste par excellence du Bien Aimé qui
a pour elle toutes les délicatesses, les plus grands égards .

Je vous ai demandé plus d'une fois de me conduire à Rome - - -
Je l'espère de tout cœur - **24195**[3]

---

2 Les guillemets ici se ferment mais n'ont pas été ouverts; toutefois cette phrase est introduite par [...] *le Sacré-Cœur m'a dit* [...]

3 Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT 24195-6(a)1934(?) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.]

[Page 1] (recto)[1]

Pavillon du Sacré Cœur Mercredi

Monsieur le Docteur, **24195**[2]

Avez-vous autorisé, Rosaire, mon frère à venir me chercher ! J'ai le cœur trop faible pour de nouvelles Scènes - J'avais demandé à la Gardienne un Oreiller pour mettre sous mes reins, tant je souffre depuis quelques temps, deux mois assise du matin jusqu'au soir sur un banc de bois dur au jardin - J{ai}e souffre beaucoup des reins - J'urine 5 fois la nuit et plus - Je souffre aussi beaucoup de l'intestint(?) - Parce qu'on m'a prêté un oreiller, la Sœur Officière m'a fait une Scène ce matin, en me disant d'aller me faire soigner à Sept Douleurs où l'on m'a (très brutalement) (2) où l'on me fait vie monstrueuse -

J'ai chancelé, je suis venue le cœur faible et énervée. Je n'ai plus la force de suivre le règlement de prison, je vous le dis depuis juillet 33 - Je suis à bout - Me faire conduire par des filles de Chartier et d'Ouvrier habillées en Sœur de la Providence pour me Maltraiter davantage. Je n'en ai plus la force - Je vous autorise donc à Autoriser Rosaire de venir me chercher -

On m'a dit au début que ce ne sera pas long ---

[1] Recto et verso d'une grande page, probablement coupée en deux. Dimensions : H : 16, 7 cm et L : 20 cm. Écriture dans les marges.

[2] Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

Il y a 13 mois que cela dure

que je veux sur le champ, partir en Congé, Aller me faire soigner, aller gagner ma vie dans mon milieu, comme Dieu veut que je le fasse, vous en ayant tous prévenus, ayant ~~eu~~ reçu l'Appel de la grâce vers une vie plus parfaite que celle que j'ai sous les yeux, Celle à laquelle je suis appelée et à laquelle je dois correspondre - J'ai été tentée après cette crise, monter à votre bureau, vous demander de faire votre Devoir ou prendre la Clef des Champ - Je vous en avise donc pour la dernière fois - Si les Sœurs sont folles, moi je ne le suis pas - Toutes ces scènes nuisent à mon état d'âme et à ma santé - Mon milieu est un milieu fort distingué et de Sainteté - C'est là seulement que je referai ma vie et ma Santé - ~~Je vous~~ Je vous autorise donc à faire votre devoir, d'autoriser Rosaire à faire le Sien, décidée que je le suis à faire le mien - Au plaisir de vous revoir Mr- le Docteur

Cordialement Vôtre

Melle R*

MANUSCRIT 24195-6(bis) 1934? NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Sans fiches signalétiques.]
[Page 1][1]

Vendredi Fête du Sacré Cœur. Oui, Docteur, L'Autorité pour l'âme privilégiée que conduit Dieu directement, c'est la Chère Volonté de son Dieu, qui s'est communiquée plus d'une fois de vive voix au Docteur Noël et qui s'est fait entendre plusieurs fois par écrit - Il [connait][2] depuis longtemps, la Suprême et puissante décision du Sacré Cœur et je suis heureuse d'y obéir. Vous la reconnaîtrez avec joie. J'éprouvais tant de bonheur autrefois d'aller mon chemin tel que tracé par Dieu - La Chère volonté de mon Dieu - la seule infaillible ici-bas - elle est toute ma vie. Nous devons tous obéir avec empressement - Je vais donc directement chez moi. C'est là où Dieu veut que j'aille tout d'abord, chercher mes malles - armes et bagages vers une autre destination- Je quitterai le Canada directement pour Rome, là où Dieu me veut, pour faire bénir tout ce que j'ai sur moi, tout ce que m'a apporté comme Documentation Les Canadiens Français de québec et de Montréal.
Cette bénédiction du St Père leur portera bonheur ainsi que sur notre pays.
~~Il f~~ Sa Sainteté la bénira au nom de Dieu désireux d'en faire une Histoire Sainte qui doit mettre fin à la crise et régénérer l'Humanité par la Sainteté et faire grand notre pays - Voilà ce que Dieu veut - -
Vous pouvez aussi vous inspirer des pages nombreuses confiées au Dr. Lavoie pour le Dr. Legrand. Ma Sortie de St Jean de Dieu est entre les mains de Dieu qui vous demande de me reconnaître comme une grande martyre, dans le chemin de la Sainteté, et reconnaître aussi Son Œuvre toute providentielle qui prouve sa Souveraineté et son Grand Amour pour l'Humanité. "C'est précieux - très précieux que ce martyr[sic] à St Jean de Dieu, me disait dernièrement le Curé de Notre Dame les yeux voilés de larmes, lors de sa dernière visite à Sept Douleurs -

---

[1] Une page (probablement une grande feuille coupée en deux) écrite sur le recto et le verso. Dimensions : H : 16, 5 cm et L : 20, 2 cm

[2] Présence, à cet endroit, d'une tache d'encre qui empêche de lire le mot.

MANUSCRIT 24195-6(bis) 1934? NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 1] (suite)

Je ne suis rien, moins que rien, abîmée dans mon néant- et j'en suis heureuse et je m'offre au Père Eternel pour satisfaire à la Justice divine qui m'a inspirée de prier, la première fois que je suis allée à la Chapelle, pour tous ceux qui avaient été placés ici par injustice - Et dans la nuit de Noël, elle m'a priée de demander au Bon Dr. Noël de signer les congés de tous ceux qui ont été placés par injustice, ce dont j'ai fait par correspondance à la grâce - J'ai donc le grand bonheur

[Page 2]

d'être dans le chemin de la Sainteté vers une plus grande Sainteté, en continuant mon chemin tel que Dieu veut que je le fasse - quoi que exceptionnel - - C'est très simple - très net - très clair- - Comme tout ce qui vient de Dieu - pas compliqué du tout - Je n'ai qu'à le suivre -
Vous allez donc m'en donner les moyens en bénissant la Sainte Volonté de Dieu qui se manifeste si puissamment, en me laissant ma liberté d'autrefois, celle que Dieu veut que j'aie, et vous ferez ainsi de Moi La Sainte Rayonnante que Dieu veut que je sois pour la gloire du Canada. Mes Calvaires sont gravis -
Ma Générosité doit triompher pour le règne du Christ dans les âmes et sur l'Humanité tout entière -
Voulez-vous me conduire chez moi Docteur s'il vous plait ?

Vous n'êtes pas sans comprendre combien je suis aimée de Dieu ? En retour il n'y en a pas comme moi qui l'aime sur la terre et encore ce grand amour me vient de lui - - Comme il M'aime ! - - Comme je suis aimée de Dieu - - Tous les moyens de correspondre à ce grand Amour, pour le bonheur individuel de chaque être qui existe, ne saurait m'être refusé en face de l'Amour - - - Sur le Chemin de la Sainteté ? ---- Comme je suis aimée de Dieu ------ J. R* J'attends votre visite
Docteur------
Personne n'a le droit sur une âme qui va son chemin selon la volonté de Dieu Dr. absolument Personne ! Entraver les vues, les desseins de Dieu sur une âme, c'est - **24195**[3]

---

[3] Numéro du dossier inscrit par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT # 24195-7 (1934) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]
[Page 1][1]

Montréal , 21 Août 1934 -

Révérende Sœur Supérieure,

Je serais très heureuse, cette année,
de faire bénéficier vos élèves de ma
bonne Ecole, après avoir évolué durant
cinq ans à Paris, tant pour la gloire
de Dieu que pour celle de l'Art Fran-
çais et du Canada. Si ma proposi
tion vous est agréable, voulez-vous
avoir l'Amabilité de retenir ma
place et fixer vous-même les ho-
noraires. J' estime que c'est la C.N.D,
qui, la première, doit bénéficier
de ma culture Artistique.

Dans l'attente d'une réponse favo-
rable, veuillez agréer mes remercie-
ments Anticipés les plus Sincères -

Melle Jeanne R*
Professeur de Diction
Officier d'Académie .

1*** rue St. Thimothée .

[1] Il s'agit de 4 lettres qui sont presque identiques et dans lesquelles Jeanne R* offre ses services comme professeur de diction. On remarquera, toutefois, la présence de légères modifications, d'une lettre à l'autre, dans la disposition des mots sur la page ainsi que dans la forme de la signature. Dimensions : H : 21 cm et L : 13 cm

Montréal - 21 Août 1934 -

Révérende Sœur Supérieure,

Je serais très heureuse, cette Année, de faire bénéficier vos élèves, de ma bonne Ecole, après avoir évolué durant cinq ans à Paris, tant pour la Gloire de Dieu que celle de l'Art Français et du Canada. Si ma proposition vous est agréable, voulez-vous avoir l'Amabilité de retenir ma place comme votre Professeur de Diction ? - Nous fixerons les honoraires de vive voix.

Veuillez donc agréer mes remer ciements anticipés les plus Sincères.

Melle Jeanne R*
Officier d'Académie .

1*** rue St. Thimothée .

Montréal - 21 Août 1934 -

Révérende Sœur Supérieure,

Je serais très heureuse, cette Année, de vous faire bénéficier de ma Bonne Ecole comme Professeur de Diction, après avoir évolué durant cinq ans à Paris, tant pour la plus grande gloire de Dieu que pour celle de l'Art Français et du Canada. J'entends vos élèves - Si ma proposition vous était agréable, nous conviendrions des honoraires de vive voix.

Veuillez donc agréer mes remer - ciements anticipés les plus Sincères.

Jeanne R*

Officier d'Académie .

1*** rue St. Thimothée .

Montréal , 21 Août 1934 .

Révérende Sœur Supérieure,
Je serais très heureuse, cette année, de
faire bénéficier vos élèves de ma Bonne
Ecole, après avoir évolué durant cinq
ans à Paris, tant pour la gloire de
Dieu que pour celle de l'Art Français
et du Canada. Si ma proposition
vous est agréable, voulez-vous avoir
l'Amabilité de retenir ma place et
fixer vous-même les honoraires,
frais de déplacement compris - C'est
la C.N.D, la première, qui doit béné-
ficier de ma culture Artistique.

Dans l'attente d'une réponse favo-
rable, veuillez agréer mes re -
merciements Anticipés les meilleurs
et croire au bonheur que j'aurai de
vous revoir -

Jeanne R*
Officier d'Académie .
1*** rue St. Thimothée .

MANUSCRIT # 24195-8 (1934) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Mercredi 29 Août, 1934,

Foyer Notre Dame de la Protection
384 FAIRMOUNT O. DOLLAR 8531

quand on peut le gagner

Combien il me tarde d'aller manger un bon Bifteck avec vous, je meure de faim - C'est effrayant d'en être privé

Ma Bien Chère et Véritable Amie,

Sans nouvelle de vous, je m'inquiète au sujet de votre Santé que vous pouvez acquérir et dont je m'efforcerai de vous rendre sitôt Sortie de St - Jean de Dieu - On me donne espoir - Alors je n'hésite pas de vous demander de me réserver une chambre près de vous, de multiplier mes démarches pour m'assurer un salaire convenable et de faire adresser mon courrier à votre adresse qui sera bientôt la mienne dans quelques temps. S'il vous plaît

je l'espère !

[1] Manuscrit plié en forme de cahier (p.2-3), écrit au crayon de plomb. Dimensions : H : 18, 5 cm et L : 15 cm. Écriture dans les marges.

lui faire bon accueil et me l'apporter -
Vous direz au Facteur que cette personne
viendra loger ici d'ici quelques temps -
C'est pour cette raison qu'elle le fait
adresser ici, ainsi qu'à votre aimable
propriétaire - Tout devant marcher
dans l'ordre de la Providence et
arriver à point - Vous pouvez me
voir à Notre Dame de Bonsecours
le matin, l'après-midi sur le
jusqu'à 4 h -
terrain à partir de 12h 30- J'attends
impatiemment le résultat de vos
démarches, téléphonnes en ma faveur -
"Ces messages célestes" qui portent la
Volonté de Dieu sur mon Avenir,
ma Destinée, dans les bras de laquelle

[Page 3]

La neuvaine des Neuf Souvenez-vous à la Ste Vierge, est efficace par jour

je suis abandonnée - Heureuse êtes-
vous de comprendre les douceurs et les
Consolations du Sacrifice - Dieu[2] vaut[(2)]
seul[(1)] la peine d'être aimé Ma chère Amie !
Je vous dirai de vive voix la faveur Spiri-
tuelle qu'il vient de me faire - Ainsi elle
sera connue que de vous - Auriez-vous
la bonté de déposer cette lettre en trans-
férant s'il vous plaît ? Cette protection
m'est chère et peut réaliser les des-
seins de Dieu sur moi dont vous bé-
néficierez - La Volonté de Dieu est que
je quitte définitivement St Jean de Dieu, que
j'aie la liberté d'aller gagner ma vie, de faire
mon chemin tel que Dieu veut que je le fasse,
ce qui est légitime, afin de réaliser tout
le bien que Dieu attend de moi dans la Société.
Je ne sais de quelle manière vous parviendra
cette lettre - Combien j'ai apprécié ce que
vous m'avez apporté - Ne recommencez plus
cette folie - Vous faites assez pour moi - Il

[2] Les chiffres entre parenthèses donnent à lire la phrase ainsi : [...] *Dieu, Seul, vaut la peine d'être aimé.*

Heureuse de recevoir la visite du Père Boismenu(?) également on a jamais trop de protection sur terre.

me tarde d'avoir l'occasion d'en faire autant pour vous -

J'ai une bonne Officière - Nous attendons la visite de la Mère Provinciale et de la Supérieure à la Salle - Aucune nouvelle de Mad. Adrien Beaudry à qui j'ai transmis mes vœux de fêtes par vous au téléphonne. Je l'attends pour causer avec elle de choses sérieuses - Harbour 3070 . Aux heures des repas, on peut l'atteindre - Ne pas oublier de lui dire que je suis sur le terrain l'après-midi, et que je ne suis plus au S. Cœur mais à N. Dame de Bonsecours -

Je vous souhaite donc et de tout cœur - la santé - votre seule épreuve désormais, en attendant que je vous la rende totalement - Dans l'espoir de vous revoir ces jours-ci avec Mad. Murphy -

Je vous prie de croire à ma profonde Amitié et à mes remerciements les plus Sincères.

J. R*

Union de prières .

MANUSCRIT # 24195-9 (1934) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Avec fiches signalétiques]
[Page 1][1]

Notre Dame de Bonsecours
Hôpital St. Jean de Dieu
30 Août 1934

Chère Madame et Amie,

Le souvenir que j'ai gardé de vous est celui d'une femme intelligente et au grand cœur. Combien je serais heureuse de vous revoir!...Comme vous seriez bonne et même charitable de revenir me voir - Je suis sur le terrain de l'hôpital, (j'ai désormais quittée le Sacré Cœur.) de 12h30 à 4 heures -heure Solaire - du coté du Parloir des Femmes - Vous n'aurez pas besoin d'un Permis pour me voir à la Procure -

Madame Beaudry est venue me voir en Juillet dernier - depuis - aucune nouvelle d'elle - cela me ferait tant plaisir de la revoir -

Etes-vous revenue de la campagne ?- --

Ce serait pour moi et depuis longtemps

[1]Manuscrit composé à l'encre bleue, assez lisible; feuilles pliées pour former un cahier (p.2-3). Dimensions : H :15, 5cm et L : 12 cm. Écriture dans les marges latérales et inférieures.

[Page 2]

c'est contre la volonté de Dieu que je meure de faim, de faiblesse et d'épuisement. Je n'ai plus la force de prolonger ici, j'en ai le cœur faible

le moment de prendre mes vacances et bien
légitimement, Madame L*, ma sœur
ne m'a jamais sortie une heure, ne m'a ja -
mais invitée à dîner une seule fois chez
elle ou ailleurs. Oui j'ai gardé de vous
le souvenir d'une femme intelligente
et au grand cœur, un Souvenir encore
plus lointain - En revenant un jour des
quais du St. Laurent vous me dites " vous
êtes une Sainte" Ce mot que j'écris aujour -
d'hui sans frémir, sans trembler...
Comme je serais heureuse de vous revoir -
venez donc - Je désire depuis de longs mois,
gagner ma vie, c'est bien légitime, je
~~ne puis~~ n'ai plus la force de vivre sans un
sou dans ma poche, de jeûnes et de priva -
tions qui détruisent ma santé, sur -
tout de règlement de prison que je n'ai
jamais mérité, quand je pourrais
si bien être merveilleuse comme santé !
Me gagner mon Bifteaek dont je suis
privée depuis quinze mois, pour rien du tout,

2

[2] Ligne qui sépare cette partie de texte de celle écrite à l'envers. Parties dans les marges et à l'envers à lire suivant cet ordre : [...] *Ma situation n'est nullement compliquée. Je ne suis ni un cas d'hôpital encore moins d'alliénation mentale en mesure de gagner ma vie - Personne n'a le droit de m'en empêcher. Absolument / aucune raison pour moi d'être ici, j'en souffre horriblement. Quand un lieu quelconque détruit / notre santé – on le quitte. Le bon sens en est là ! / C'est contre la volonté de Dieu que je meure de faim, de faiblesse et d'épuisement. Je n'ai plus la force de prolonger ici, j'en ai le cœur faible.*

[Page 3]

par mon travail, avoir une vie normale
comme tout le monde, c'est tellement légi -
time - Si vous vouliez être assez bonne
de mettre fin à mon martyr[sic] à St. Jean de
Dieu, Chère Madame, si vous vouliez être
assez bonne pour mettre fin à ce martyr[sic] que
je n'ai plus la force de porter, que je n'ai
jamais mérité, il me semble que ce
serait pour vous une joie inconnue en
me procurant ce grand bonheur. Il me
semble que ce serait pour vous la source
d'une vie nouvelle, de consolations bien
grandes et éternelles, car tout le bien qui
m'est fait, c'est à Dieu même qu'on le
fait - Je ne puis plus vivre ici, je ne le puis
plus - Seriez-vous assez bonne de me
répondre et surtout assez charitable
de venir me voir, de me rendre heureuse.
Je me considererais aussi comme million-
naire si j'avais une tablette (papier mince) et
des enveloppes ordinaires du magasin
de 15 sous et des timbres- - Je manque

Ma situation n'est nullement compliquée. Je ne suis ni un cas d'hôpital encore moins d'aliénation mentale en mesure de gagner ma vie - Personne n'a le droit de m'en empêcher. Absolument

[Dans les marges inférieures des pages 2 et 3, à l'envers]

aucune raison pour moi d'être ici, j'en souffre horriblement. Quand un lieu quelconque détruit notre santé - on le quitte. Le bon sens en est là!

[Page 4]

de pâte à dent depuis Octobre dernier ------
Pardonnez - moi de vous dire de vous faire
entrevoir un petit coin de la Prison de St.
Jean de Dieu - - - Vous seriez émue jusqu'aux
larmes, jusqu'au plus profond de votre
Âme si vous connaissiez les Souffrances
physiques et morales que j'ai connues
dans ce lieu de supplice et d'horreur...
Vous serez assez bonne de venir me voir
sous peu, assez charitable pour me
faire une autre visite. Je suis aban -
donnée de tous - et par tous - Je crois
qu'après le Christ, il n'y a pas d'abandon
plus amer que celui que l'on m'a
imposé. Si vous le connaissiez, que j'ai connu.
vous vous demanderiez comment il se fait
que je sois encore vivante.

Je vous quitte avec le Souvenir que
vous m'avez laissé, que j'ai gardé de vous,
avec l'espoir qu'il vous ramènera et
vous rapprochera de l'Exilée que je
suis.

Jeanne R*

Comment vous faire parvenir cette lettre sans un sou pour le timbre ?

Dossier 24195

1936

(2 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1936) NOMBRE DE PAGES : 2

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES : 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit] [1]
[Page 1]

Salle Ste Marie 8 Janvier 1936

Maman, Lorsque vous m'avez dit que vous viendriez me chercher sur l'invitation du Père du Dr. Noël, tout de suite il a compris que vous ne vouliez pas venir me chercher, C'est pourquoi il n'a jamais invité la famille à venir me chercher sachant si bien qu'elle m'a placée ici pour se débarrasser de moi - Rita l'a dit bien franchement à Ma Tante Marie-Louise car lors-même que l'on serait la plus grande folle de la terre, si la famille, qui est maître de nous, veut nous emmener, le Dr Noël se dégage de la grave responsabilité que la famille a prise en me plaçant ici pour se débarrasser de moi, dans une Maison d'Alliénés - Il vous est donc parfaitement inutile d'attendre l'invitation du Dr. Noël maman, jamais il n'aura la conscience de prier la famille de venir me

[Page 1] (suite)

[1] Manuscrit sur de très grandes pages lignées, qui comportent des marges pré-imprimées (sur le recto), et qui sont utilisées dans toute leur longueur. Dimensions : H : 33 cm et L : 20 cm Encre noire. Utilisation de l'espace de la marge (p.1), pour ajouter, à la verticale, quelque phrases. L'écriture des autres pages commence dans la marge.

chercher, parceque je ne suis pas folle ni alliénée,
parceque C'est à elle d'avoir de la conscience
et du cœur - elle ne peut être sauvée autre-
ment, et elle a 32 mois à rendre compte à
Dieu - Vous ne pouvez être sauvée, maman,
vous qui auriez pu m'éviter cette mortelle épreuve
que Dieu n'a jamais voulue, ne pouvant ici
sauver mon âme dont vous avez la responsa-
bilité devant Dieu, quand [sic] faisant la volonté
de Dieu, quand[sic] venant me chercher vous-même,
aujourd'hui-même - Inutile d'attendre l'in-
vitation du Dr. Noël, il ne se mêle pas des affaires
de famille - Vous serez sauvée, la porte du
Ciel vous sera ouverte quand faisant la
volonté de Dieu, quand sauvant l'âme de
votre Aînée dont vous avez compromis le salut
en l'enfermant vivante à St Jean de Dieu -
Ma Sortie est une question de conscience, de salut
entre vos mains maman. Vous ne serez jamais sauvée autrement quand venant aujourd'hui même
faire votre devoir envers moi, quand venant me chercher vous-même aujourd'hui même - C'est alors
seulement que se réaliseront les souhaits que je forme pour vous au Commencement de cette nouvelle
Année, Ma Chère maman - Vous avez dû recevoir de moi deux lettres avant Noël et une carte après
Noël.

J'ai envoyé~~r~~ une Boîte à Laetitia par le Commissionnaire.
L'a-t-elle reçue ? - - 2 Lettres à Adélard L* - J'ai
reçu une grosse boîte de Bonbons de Laetitia -
Ce ne sont pas des paquets que j'attends, c'est votre visite
à St Jean de Dieu, C'est ma Sortie définitive de St
Jean de Dieu en parfaite Conformité à la Volonté
de Dieu qui peut Seule vous ouvrir le Ciel maman -
Vous ne pouvez être sauvée autrement quand venant
me chercher vous-même, quand faisant ainsi la
volonté de Dieu, pour m'avoir placée ici contre la volonté
de Dieu, quand venant sauver vous-même l'âme de
votre enfant - Voilà ce que Dieu vous ~~[?]~~ demande -
Vous en avez la responsabilité devant Dieu pour l'avoir
prise - La mère est la plus grande protection que l'on
puisse avoir sur la terre - après et avec celle de Dieu si
visible Sur moi -

Cette belle petite image que je vous
envoie ~~qui~~ m'a été donnée par la Rév. Sœur Supé-
rieure de St Jean de Dieu Sr. Rose de Viterbe. Vous recevrez
en retour les bénédictions de Dieu, sa joie, sa paix, ses
lumières, ses grâces, son Baiser et son cœur en
m'apportant vous-même votre bénédiction à St. Jean
de Dieu ! -

Jeanne qui vous embrasse
tendrement - et qui vous attend à bras et à cœur ouverts
aujourd'hui même -

[2]Cette belle carte postale du Petit Jésus me vient
de la condescendance de Sœur Supérieure - qui vous invite lui-même
à venir faire votre devoir envers moi, m'ouvrir la porte de ~~Ciel~~ St Jean

[2]À partir d'ici pointe de crayon plus fine. La carte à laquelle Jeanne R* fait référence n'a pas été retrouvée dans le dossier.

[Page 2] (suite)

de Dieu qui est la porte du Ciel
n'ayant jamais
mérité
la terrible épreuve de St Jean de Dieu - Jamais ma famille ne m'a jamais cru aussi bonne que j'étais - Ce petit Jésus est le Sauveur Rédempteur du monde apportant sa paix aux âmes de Bonne volonté - Celui -là même qui vous attend à St Jean de Dieu pour vous absoudre, vous pardonner et vous bénir de tout son cœur - Aujourd'hui même, Ma Chère maman, ma sortie est un cas absolument exceptionnel, en dehors de l'ordinaire, ~~une q~~ un cas de conscience pour tous, une question de salut pour tous. qui n'est plus à discuter -

Jeanne qui vous attend aujourd'hui même pour me chercher à St Jean de Dieu que je n'ai jamais mérité de ma vie, en parfaite conformité à la volonté de Dieu, Dieu vous priant Ma Chère maman de venir vous-même, aujourd'hui même, cette fin(?) heureuse qu'il voulait pour Noël, la plus heureuse qui soit pour tous, ne pouvant aller au Ciel quand m'en ouvrant la porte vous-même, aujourd'hui même -

Jeanne .

MANUSCRIT # 24195-2 (1936) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

C'est avec Dieu que la famille doit régler ses comptes -

Aujourd'hui même ma Chère et Bonne Maman - 10 Janvier 1936

J'ai décidé de faire la Volonté de Dieu ne pouvant être sauvée autrement -

Comment avez-vous pris la responsabilité du salut de mon âme ?

Vous avez pris la responsabilité du salut de mon âme, Maman, vous qui m'avez élevée si chrétiennement, en donnant votre consentement à mon Internement à St Jean de Dieu parceque j'étais à charge à ma famille, alors que j'étais à ch en face de trois situations . Je n'ai jamais passer pour une Idiote Maman, mais pour une femme très intelligente et talentueuse, magnifique - ment douée - Ce qui a décidé le Clergé de m'envoyer en Europe pour cultiver mes talents en Art Dramatique, {s}Ces études étant mon gagne-pain - Mon Avenir - dans l'obligation que j'étais de cultiver des talents que Dieu m'avait donnés pour sa gloire, la Sanctification de mon âme, la conquête des âmes - Je faisais énormément de bien - ce qui a décidé le clergé lui-même de m'envoyer en Europe pour cultiver mes talents que Dieu m'avait donnés pour gagner également ma vie et la vôtre et non pour les enfouir, les enterrer à St Jean de Dieu une fois cultivés - Lorsque Mon Directeur Spirituel du Cloître qui était un Saint prêtre a décidé ma vocation, il m'a dit : "Ma chère Enfant, Dieu vous a donné des Talents que vous allez consacrer à sa gloire - J'entrevois pour vous de grands succès, un brillant avenir, vous allez faire énormément de bien" - Il ne s'est pas trompé ! En donnant votre consentement

[1] Dimensions : H : 33 cm et L : 20 cm Encre noire. Grandes feuilles lignée et margées sur le verso; l'écrit de Jeanne R* part de l'intérieur des marges.

[Page 1] (suite)

à mon Internement à St Jean de Dieu, Maman, vous avez
pris la responsabilité du salut de mon âme, vous m'em-
pêchez de suivre ma vocation d'Artiste telle que tracée par Dieu-
même et Mon Directeur Spirituel qui l'a décidée pour moi
au nom de Dieu, ne pouvant sauver mon âme quand fai-
sant mon chemin tel que Dieu veut que je le fasse en suivant
ma vocation telle que tracée par Dieu même, me faisant un
cas de conscience, Maman, d'employer par le travail les dons
reçus de Dieu, ayant sans cesse devant les yeux le compte que
je devrai rendre des talents que Dieu m'a donnés et du temps perdu .
J'ai été placée ici contre ma Volonté et celle de Dieu - En donnant
votre consentement à mon Internement qui a été contre la
Volonté de Dieu vous avez pris cette autre responsabilité de
m'empêcher de gagner ma vie avec les talents que Dieu m'a
donnés, pour sa plus grande gloire et en vue de ma propre subsis-
tance, en face que j'étais de trois Situations, je commençais
Mes Cours de Diction à la Congrégation de Notre Dame en
Septembre 1933, qui était Si heureuse de me recevoir - Vous avez
pris cette autre grave responsabilité devant Dieu en donnant
votre consentement à mon Internement à St Jean de Dieu
Vous ne vous en êtes peut-être pas rendu compte, mais vous
avez eu le temps de réfléchir depuis 32 mois, vous ne pouvez être
sauvée quand sauvant mon âme, quand me rendant toutes
mes libertés de suivre ma vocation telle que tracée par Dieu -
même, quand[sic] me rendant toutes mes libertés de sauver
mon Âme comme Dieu veut que je la sauve, en venant me
chercher vous-même Maman - C'est la Volonté de Dieu !
vous ne pouvez pas être sauvée autrement, fussiez-vous à
l'agonie, Dieu le veut ainsi. Ce n'est pas pour rien que Dieu m'a
fait rencontrer un Directeur Spirituel, la plus grande grâce
de ma vie - Dans le but de dévoiler ma vocation à laquelle

j'ai été fidèle, jusqu'à être envoyée en Europe par le Clergé pour mes grandes fidélités - Je n'aurais jamais dû échouer à St Jean de Dieu - Cela n'a absolument aucun sens - Jugée à Paris comme possédant un véritable talent, pleine de qualités, douée même de qualités et de dons que l'on rencontre rarement - J'ai toujours passé pour une femme très Intelligente et de talents(?) Maman, jamais pour une Idiote, une folle - Vous avez donné votre consentement à mon Internement pour m'empêcher de retourner en Europe, ce qui ne vous regardait pas Maman, ce qui ne regarde personne, uniquement que le Clergé qui m'a envoyée, pas d'autre que lui - C'est son affaire à lui, uniquement à lui, qui n'a aucun rapport avec mon Internement à St Jean de Dieu qui est un Asile de fous et de folles - Vous avez encore pris là une bien grave responsabilité en donnant votre consentement à mon Internement, le Salut de mon Âme étant en Europe - Prête à jouer les rôles de grande Vedette au Cinéma . Prête à Auditionner et être acceptée au théâtre en Europe - Tous les obstacles placés sur ma route jusqu'à m'enfermer à St Jean de Dieu pour m'empêcher de réaliser mon avenir tel que Dieu me l'a préparé et conservé, qui est en Europe, pour m'empêcher de suivre ma vocation d'Artiste telle que tracée par Dieu - même, et par là-même m'empêcher de sauver mon Âme est une responsabilité effroyable qui ferme la porte du Ciel - Vous êtes obligée Maman, de venir me chercher vous-même, de sauver ainsi l'âme de votre enfant pour être sauvée vous-même - Jamais autrement - Si je ne vous écrivais pas comme Dieu me fait vous écrire, C'est moi qui aurais la responsabilité du Salut de mon Âme, de ma vocation à laquelle j'ai été fidèle, de mon Avenir, responsabilités que vous avez prises maman en donnant votre consentement à mon Inter-

[Page 2] (suite)

nement à St Jean de Dieu - "La mère C'est la plus grande
protection que l'on puisse avoir sur la terre m'a révélé
la Ste Vierge et confirmé l'Evêque - C'est pourquoi il m'a
répondu quand je lui ai dit que je n'étais pas Aimée
de la famille, ce qui est vrai, quand je ne pouvais
pas compter sur un centime de ma famille, ce qui a
il m'a répondu : Vous avez votre mère - Si vous n'aviez pas
d'argent vous pouviez me protéger en empêchant mon
Internement à St Jean de Dieu Maman, en me
préservant du coup mortel qu'on allait me frapper qui
vous ferme la porte du Ciel, vous saviez fort bien que je
n'étais pas folle, que je devais m'occuper des généalo-
gies de l'Avocat Morin qui me payait 30 dollars par
généalogie, auprès de mes relations si riches où
j'ai déjà donné des leçons de français, si élevées dans
la Société - - en plus de la place que je devais prendre
le 6 Mai chez une Coiffeuse comme Caissière - et mes
Cours de Diction en Septembre C.N.Dame. Vous
êtes obligée de venir vous-même signer
ma Sortie de St Jean
de Dieu.

[Page 3]

2 vous-même, Maman, pour aller au Ciel, m' assurer ainsi le Salut de l'Âme de votre enfant . Dont vous avez pris la responsabilité devant Dieu . Personne n'a droit sur une Âme qui va son chemin selon la Volonté de Dieu, c'est la loi la plus juste et vous devez en bénir Dieu de tout votre voie cœur - et secourir généreusement, de toutes les forces de votre âme, la belle et sublime vocation de votre enfant qui a été préparée par le Cloître, par 23 mois de cloître, que Dieu lui a conservée en vue de son salut éternel - C'est un devoir de conscience auquel vous allez remplir très que scrupuleusement Maman et qui sera en même temps le plus beau jour de votre vie, en venant vous-même assurer le salut de l'âme de votre enfant, lui ouvrir la porte du Ciel, ainsi qu'à vous-même. La mère étant la plus grande protection que l'on puisse avoir sur terre Maman - Vous répondez aussi devant Dieu de la Santé qu'il m'a donnée - J'étais pleine de Santé quand je suis entrée ici, Ma Santé si précieuse à Dieu qui est ma vie dont Dieu Seul est le maître - Les Médecins m'avaient dit que St Jean de Dieu détruirait toute ma Santé à moins de faire tout ce qui était défendu; Voilà ce que l'on m'avait conseillé mais que je n'ai pas fait évidemment - Aussi ai-je perdu beaucoup de ma Santé jusqu'à contracter une maladie de cœur - Je prends encore de la Spartenne 3 fois par jour - Alors que j'avais le cœur Si bon quand je suis entrée ici le 4 Mai 1933. Astreinte à un règlement fait pour des alliénés(?)[2], de 5 heures du matin jusqu'à 8 à 9 heures du soir - et soumise à la même pension qu'elles - Celle qu'on donne aux animaux parfois fricassée sûre, viande gâtée, pain moisi, etc --- jamais

[2] Il n'est pas facile de distinguer si Jeanne féminise ou pas ce terme.

[Page 3] (suite)

de viande, de beurre, de'œufs , de lait, de bon café, de bon thé
Ce qu'on nous donne nous fait parfois vomir, ayant droit
à la même pension que ma famille, pouvant me donner l'ali-
ment indispensable à ma Santé par mon travail. C'est
un Acte Criminel devant Dieu, Maman, que d'avoir
ainsi attenté à ma vie en m'enterrant vivante à St
Jean de Dieu. La famille n'avait pas les moyens de me
placer à St Jean de Dieu et c'est voler le Gouvernement que de
me faire payer une pension que je puis me payer moi-même
par mon travail. Il ne m'est plus possible de vivre Maman
de privations et de jeûnes au détriment de ma Santé, moi
qui ai tant travaillé, qui n'a rien refusé à Dieu - Je ne puis
plus vivre privée du nécessaire, de l'indispensable à ma
subsistance, à mon existence, il ne m'est plus possible
de vivre contre la Volonté de Dieu, cela ne m'est plus possible
Maman -

Je vous attends donc à St Jean de Dieu
pour
faire la Volonté de Dieu, vous acquitter au plus
tôt possible de votre devoir de conscience, puisque
en donnant votre consentement à mon Internement
à St Jean de Dieu qui a été contre la Volonté de Dieu,
évidemment, vous m'empêcher de suivre ma Sublime
et Sainte vocation telle que tracée par Dieu-même,
et décidée par mon Directeur Spirituel du
et
cloître, celle que j'ai toujours suivie, pour me
rendre ainsi la liberté de sauver mon âme comme
Dieu veut que je la sauve - Dieu vous attend à
St Jean de Dieu, Maman, pour vous acquitter

Mère Ste Anne
Marie, Institut
Pédagogique,
met à votre
disposition
la voiture
de la C. Notre
Dame. Vous
n'avez plus qu'à
lui téléphonner
pour lui dire
que vous l'acceptez.
Venez le matin
à St Jean de Dieu
vers les 10 heures -

de ce devoir de conscience, aujourd'hui même, qui vous ouvre la porte du Ciel puisque en donnant votre consentement à mon Internement à St Jean de Dieu, vous avez pris la responsabilité du salut de l'Âme de votre enfant qui ne peut être assuré quand fais suivant sa vocation telle que tracée par Dieu même, ce qui est extrêmement logique. Elle ne peut pas prouver davantage combien elle est Normale en autant qu'on peut l'être - Dieu vous attend à St Jean de Dieu, Ma Chère Maman, pour signer définitivement ma Sortie de St Jean de Dieu en parfaite conformité à la Volonté de Dieu, ma Sortie étant une question de conscience, de salut éternel. Ce sera le plus beau jour de votre vie -

Jeanne qui prie inlassablement pour vous et vous embrasse de tout son cœur Sa Chère Maman . qui l'attend à bras et à cœur ouverts -

11 Janvier 1936 Ce que je n'ai jamais compris Maman C'est qu'ayant ma liberté de me conduire depuis l'âge de 21 ans, {20}30 ans après vous prenez la grave responsabilité de m'enterrer vivante à St Jean de Dieu de m'empêcher de sauver mon Âme comme Dieu veut que je la sauve, pour m'empêcher de suivre ma vocation comme Dieu me l'a tracée par mon Dr. Spirituel . Ma Sortie est une question de conscience et de salut pour tous - Ma famille m'a toujours laissée libre de suivre ma vocation et voilà qu'aujourd'hui, elle m'enferme pour m'empêcher de la suivre pour m'empêcher de faire mon Chemin comme Dieu veut que je le fasse, pour m'empêcher de sauver mon âme, après avoir été élevée si chrétiennement. C'est à rien comprendre, nous allons donc nous entendre

vous même. Je suis assurée que ce sera pour vous un bonheur suprême, d'assurer à jamais la vocation de votre enfant ainsi que le Salut de son âme - Je vous attends anxieusement - demain

[Page 4] (suite)

une fois pour toutes - Pour aller retourner en Europe je n'y
retournerai jamais, cela m'est impossible d'y retourner
Si le Clergé ne me retourne pas en Europe, je n'y retournerai
jamais, ne pouvant pas y retourner de moi-même -
Je suis reçue à bras et à cœur ouverts comme Professeur de
Diction à l'École Tavernier et à la Congrégation de Notre Dame
Je ne suis pas en peine de gagner ma vie. Le Sacré Cœur vous
prie de venir me chercher tout de suite Maman, de
venir tout de suite régler vos comptes avec lui, de rentrer
en grâce avec lui, avec Dieu qui a été gravement offensé par
mon Internement comme folle à St Jean de Dieu quand je
ne l'ai jamais été . Une fois Ce devoir de conscience réglé
avec lui définitivement, le Ciel sera grand ouvert pour
vous recevoir et Dieu vous comblera de ses consolations .
Vous allez goûter un bonheur intérieur que vous n'avez
jamais goûté de votre vie. Ce bonheur je vous le désire de
toute mon âme, assurée que vous ne vous êtes jamais rendue
compte de la gravité de vos responsabilités que Dieu veut vous
pardonner à l'instant même, vous priant de venir me chercher
tout de suite à St Jean de Dieu

Dossier 24195

1939

(6 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1939) NOMBRE DE PAGES : 4

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 4[1]

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]

[Page 1]

DÉSIREZ-VOUS LA BÉATIFICATION DU FRÈRE ANDRÉ ? SI OUI, SIGNEZ ICI.

DO YOU WISH THE BEATIFICATION OF BROTHER ANDRÉ ? IF SO, PLEASE SIGN HERE.

NOM – NAME. **ADRESSE – ADDRESS.**

De l'Oratoire Saint Joseph. 23 Mars 1939[2],
Monsieur le Docteur Omer Noël
Surintendant Médical de
l'Hôpital St Jean de Dieu.

Docteur,

Par écrit, avant de quitter l'Oratoire, je vous fais connaître la situation de l'heure présente.

J'ai demandé le Secours Direct afin d'aider mon frère, sans travail. Je continue de rendre service à la maison par mon travail. Mes sorties quotidiennes consistent à me trouver une position comme travail, en voici le résultat.

1° A la fin de la Session, une position m'attend.

[Page 1] (suite)

[1] Lettre écrite sur le recto et le verso de deux grandes feuilles lignées de pétition pour la Béatification du Frère André. Dimensions : H : 33 cm et L : 20 cm. Encre noire. **N.B** : Même support que pour le manuscrit N.d. 10

[2] Manuscrit écrit lors d'un congé qui avait été accordé à Jeanne R* entre octobre 1938 et juillet 1939; elle logeait alors chez l'un de ses frères, Adélard ou Rosaire.

2° Une autre à la fin du Printemps par Quelqu'un
de sincère qui s'intéresse à moi.

3° Une autre meilleure encore est à l'horizon -
pour Septembre prochain comme Professeur
d'Elocution Française. J'ai pu fournir une
forte publicité qui a été appuyée par des lettres
haute
de recommandation, de fortes Autorités .

4° La dernière, également comme Professeur
d'Elocution Française à l'Ecole Emmélie
Tavernier, comme vous le savez, dès qu'elle sera
construite, en raison des services passés -
Dans ces conditions, Docteur, je n'ai nullement

N-B : REQUÊTE ORGANISÉE PAR LES AMIS DU FRÈRE ANDRÉ -
N.B : PETITION ORGANIZED BY BROTHER ANDRE'S FRIENDS

[Page 2]

l'intention de perdre l'Avenir que j'ai devant moi .
et je vous demande de bien vouloir le protéger
contre la nouvelle agression stupide de mes frères
Médecins, " qui est parti pris, selon le témoignage
(leur)
de mon Médecin. Lors-même qu'on enverrait de
nombreux certificats de santé à mes frères, cela
ne servirait à rien, dit-il. Ils sont butés, il n'y
a aucun discours à tenir avec eux, dit-il, c'est
un parti-pris[sic] de vouloir me retourner à St-
Jean de Dieu pour y finir ma carrière comme
les autres membres de ma famille". Je viens
donc vous demander de me protéger contre
eux, en me refusant, en refusant de m'ac-
cepter, cette fois, Docteur. de me donner au
contraire, tous les moyens de poursuivre ma
carrière, de faire tout le bien que Dieu attend
de moi dans la Société avec ceux qui veu-
lent bien aujourd'hui me donner la main.
M'aider à me réhabiliter aux yeux de ma
famille, de mes frères Médecins, aux yeux
de la Société où je rencontre de très grandes
les plus grandes sympathies, des marques
les plus grandes de considération qui vraiment
m'étonnent, Docteur, étant sous l'impression
que l'on serait plutôt tenté de me jeter la
pierre tout comme mes frères et certains
membres de ma famille que vous connais-
sez et qui seraient bien plus à leur place que
moi à St Jean de Dieu.
J'ai toujours été en mesure de gagner ma vie, vous
le savez, et la preuve, c'est que j'étais en face de deux
ils m'ont

[Page 2] (suite)

situations en Mai 1933, quand ~~on m'a~~ tendu un
piège pour m'enterrer vivante dans le but de me
faire disparaître à jamais ~~de~~ à St- Jean de Dieu.
tout comme les autres qui ils ont placés avant moi,
Docteur - uniquement parceque je leur étais à
charge en arrivant d'Europe, alors qu'ils n'en
avaient pas le droit - J'ai toujours été en mesure
de gagner ma vie, nullement en peine de le prouver, si
je n'entre pas aujourd'hui dans tous les détails, Docteur.

DÉSIREZ-VOUS LA BÉATIFICATION DU FRÈRE ANDRÉ ? SI OUI, SIGNEZ ICI.

DO YOU WISH THE BEATIFICATION OF BROTHER ANDRÉ ? IF SO, PLEASE SIGN HERE.

NOM – NAME. **ADRESSE – ADDRESS.**

J'ai toujours été en mesure de gagner ma vie, Docteur, et
la preuve, C'est que je l'ai gagnée en donnant mes preuves
comme Professeur de Diction Française à l'Ecole Emmélie
Tavernier- J'ai été internée le 4 Mai 1933, contre la Sainte
volonté de Dieu, par mes frères Médecins, dans le but de
m'empêcher de continuer ma carrière dramatique -
de retourner en Europe par Rome, de correspondre à
l'appel que j'ai reçu de Dieu pour Rome et le martyr[sic]
extérieur auquel je suis appelée depuis des années,
ce dont je pourrais assermenter tout comme si j'allais
paraître devant Dieu pour être jugée, parconséquent, ce
qui est vrai, nullement en peine de ~~le~~ prouver en plus,
que je dis la vérité, Docteur, - - pour empêcher les
desseins de Dieu de se réaliser [?] Rome, sur moi,
pour empêcher ma vocation et le Salut de mon âme
qui ne sont pas à l'Asile de La Longue Pointe de se
réaliser, mais uniquement que là où Dieu me veut
et où il faut que je sois retournée Docteur-
La persécution de ma famille qui dure depuis des années,
et que tout le monde reconnaît aujourd'hui, est
absolument insensée, en dehors du bon sens. Tous ceux
[?]
que je rencontre veulent réparer - D'autres, que mes frères
n'ont pas le droit de m'enterrer vivante à St-Jean de
Dieu, de s'arroger ce droit, qu'ils ne l'ont jamais eu.
ni sur moi, ni sur les autres membres de la famille -
Ils sont allés assez loin, voilà ce qu'on reconnaît au-

[Page 3] (suite)

jourd'hui {d}Mon Bon Docteur {n}Noël, et je connais Quelqu'un qui est prêt à leur faire payer très cher cette persécution. Quelqu'un qui est Quelqu'un que je[3] ai rencontré Quelqu'un qui a intérêt à leur faire payer très Cher, s'ils s'avisent de faire un pas, la moindre démarche contre moi, dans le but de me retourner vivante à St-Jean de Dieu. Quelqu'un qui en a assez-Docteur des droits qu'ils s'arrogent sur tous les membres de la famille pour les enterrer vivants à St Jean de Dieu - Quelqu'un qui en a assez Docteur- je vous le répète et je vous en préviens - (Je crois) étant sous l'impression que l'heure est venue de leur tordre le cou à leur tour, qu'ils l'auront bien mérité, pour avoir éteint de fort belles intelligences dans la famille, pour les avoir ensevelies à l'Asile, s'ils s'avisent de s'arroger de nouveaux droits sur moi, s'ils ont oublié qu'un Dieu vengeur existe pour l'Opprimé, à son heure.

la

N-B : REQUÊTE ORGANISÉE PAR LES AMIS DU FRÈRE ANDRÉ -

N.B : PETITION ORGANIZED BY BROTHER ANDRE'S FRIENDS

[3]La rature du « e » se transforme en apostrophe.

[4]Il y a une rature ici.

[Page 4]

Toute ma vie, j'ai rendu [? ? ? ?][5]
vengée de Qui que ce soit, vous savez que c'est vrai Docteur -
Il me semble que je dois vous être aujourd'hui sympa-
thique et que vous ne pouvez oublier que j'ai été durant
5 ans, 4 mois, généreusement héroïque, qu'une autre, à ma
place, rentrerait dans ses droits. Toute ma vie, j'ai pardonné,
vous savez que c'est vrai, Docteur, aussi, l'heure est venue
de me rendre justice, et Quelqu'un s'en charge si mes
frères s'avisent de tenter la moindre démarche dans
le but de me retourner à St- Jean de Dieu pour y mourir,
contre la volonté de Dieu. "Quiconque(?) aujourd'hui va oser
toucher à un seul cheveu de ma tête, m'empêcher
de faire mon Chemin tel que tracé par Jésus Christ, va
oser s'arroger des droits sur moi, va tomber irrémé-
diablement entre les mains de la Justice de Dieu - Et
c'est Dieu lui-même qui me le dit, Celui qui est le
Vengeur de l'Opprimé, Celui auquel j'appartiens de
toutes les forces de mon âme, Celui auquel j'ai appar-
tenu toute ma vie, mon Bon Docteur Noël, C'est aujourd'hui,
après m'avoir fait gravir le plus horrible des Calvaires,
×qu'il va prouver comment aussi héroïquement, aussi
il protège et défend Celle saintement que possible Dr -
qui est Son Bien, sa Propriété - Et vous savez, Docteur,
mieux que tout autre, que la protection de Dieu est
sur moi - que je suis une âme privilégiée qui a eu tous
les héroïsmes, toutes les générosités. Je connais Quel-
qu'un qui ne l'a pas oublié et qui va fondre Aujour-
d'hui sur les meurtriers, sur ceux qui vont s'aviser
de s'arroger des droits sur moi, sur l'Aînée que je suis,
qui va son chemin selon la volonté de Dieu, sur laquelle

[5]La mauvaise qualité de la photocopie rend la lecture impossible.

[Page 4] (suite)

personne n'a droit, car Dieu, veut que je sois sauvée.
et que nous le soyons tous ! Il y a une fin à tout !
Persécution ridicule, la plus idiote qui soit au
monde. Je recueille beaucoup plus d'estime qu'on
surtout
le croit parmi ceux qui reconnaissent aujourd'hui
la grave erreur qu'ils ont commisent[6] envers moi. Aussi,
je ne crains plus rien - Je vis en paix dans la confiance
et dans l'Amour Divin qui me fortifie. Il n'y a pas
de plus grand bonheur sur la terre, Docteur.

A la maison, l'on s'entend très bien, tout va de mieux en mieux, je leur suis de plus en plus sympathique.

Je vous garde, Docteur, mon plus reconnaissant Souvenir et je vous demeure

Très Confiante .

Jeanne R*

3*** Berri - Ha -8736

24195[7]

6 La fin du mot : *[...] commisent* semble avoir été rajoutée après réflexion…

7 Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]
[Page 1][1]

24195[2]

Docteur . J'espère que nous allons
venir à une Entente ? 4 Avril 1939[3]
J'ai vu Sr. Supérieure et ses Trois Sœurs
aujourd'hui, 3 Avril, je ne puis avoir de
meilleures Amies sur terre - Elles vou-
draient que ma famille en soit convain-
cue, me réservant mon pied-à-terre à
la Nouvelle Ecole, comme Professeur
d'Élocution Française, dès qu'elle
sera construite, me promettant de me
trouver une position dans l'une de leurs
Maisons, en attendant. Comptant sur
l'Avenir qu'elle m'offre, Sr Sup. ne
veut pas que je sois retournée à St -
Jean de Dieu, me réservant pour sa
Nouvelle Ecole - Ma famille ne peut
tout de même pas m'empêcher de
gagner ma vie, ni me retourner à
St-Jean de Dieu n'ayant pas de tra-
vail, alors que les religieuses vont
essayer de me placer Docteur -
Ma famille ne peut refuser d'atten-
dre après lui avoir demandé de
mettre en elles un peu plus de
confiance - J'espère que nous allons
venir à une Entente Docteur, en

---

[1] L'écriture est particulièrement soignée. Encre bleue. Dimensions : H : 20, 5 cm et L : 13 cm. Endos d'une carte postale montrant une photo de l'Oratoire St-Joseph.

[2] Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

[3] Manuscrit composé lors d'un congé qui avait été accordé Jeanne R* entre octobre 1938 et juillet 1939.

[Page 1] (suite)

toute justice et confiance -

Au bonheur de vous revoir Jeanne

R*

[Accompagnant la lettre, une enveloppe avec une photo de l'Oratoire St Joseph, datée "Apr 4 8 Pm 1939".

[Texte dactylographié.]

(Personnelle)

Monsieur le Docteur Noël

Surintendant Médical

Hôpital St. Jean de Dieu

MANUSCRIT # 24195-3 (1939) NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]
[Page 1][1]

Montréal , le 10 Avril 1939 **24195**[2]

Mon Bon Docteur Noël

Les religieuses de l'Hôpital St Jean de Dieu me prient de vous avertir qu'elles m'ont placée à l'Ile Perrot en attendant une situation meilleure, en attendant celles qui m'ont été promises, afin d'éviter la persécution de ma famille . Je pars aujourd'hui - On vient me chercher. J'en ai prévenu(?) mes frères de leur part, afin d'éviter d'être retournée à St Jean de Dieu . Oui, en attendant une situation meilleure, car on s'occupe de me placer Sérieusement, ayant fait beaucoup de bien dans le quartier, dans la paroisse de St Ls.de France comme Œuvre de Charité - Un Comité de Dame s'en occupe très sérieusement, Docteur - et cela, en dehors de mon travail à la Maison -

Espérant votre protection, afin de n'être jamais retournée à St Jean de Dieu, les religieuses comptent sur moi pour leur nouvelle Ecole, je vous garde mon plus reconnaissant souvenir. J. R* -

[1] Manuscrit composé sur une carte postale de l'Oratoire St Joseph de Montréal (« Fold and Tear up »). Elle a été envoyée le 10 Avril 1939 à 5 PM. alors que Jeanne R* bénéficie, durant cette période, d'un congé temporaire. Dimensions : H : 20, 5 cm et L : 13 cm, écriture dans la marge.

[2] Numéro de dossier inscrit par personnel hospitalier.

MANUSCRIT # 24195-4 (1939) NOMBRE DE PAGES : 28

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]

[Page 1][1]

-1-

Salle de Notre Dame du
Sacré Cœur.

4 Août 1939

Docteur Omer Noël
Surintendant Médical.

Docteur,

Je sais qu'il serait
téméraire de demander
d'aller vous voir à votre
Bureau, je vous écris donc
aujourd'hui pour vous de-
mander toutes mes libertés
ne pouvant perdre mon
Année, le moment étant
venu, Docteur, de récolter
toutes les démarches
que j'ai faites comme
Professeur d'Elocution
Française dans les Ecoles
de la Province de Québec
et dans certaines familles
privées d'Outremont, de la
rue Sherbrooke et du
Carré St Louis, pour Sep-

[1] Manuscrit constitué de petits feuillets, écrits dans leur verticalité; manuscrits mis ensemble mais séparables en trois parties. Les feuillets sont numérotés les uns à la suite des autres par Jeanne R*.
- de la page 1 à page 18: *[...] 04 Août 1939* et *[...] 5 Août 1939*;
- de la page 19 à page 24: 1* à 6* : *[...] 6 Août 1939*;
- de la page 25 à 28 : 1** à 4**: non daté;

tembre prochain, le moment
étant venu d'organiser l'Année
Scolaire et de récolter ce que
j'ai semé, n'ayant pu ga-
gner ma vie jusque là,
qu'en rendant les plus
grands Services à la Maison
tout en me cherchant du
travail en dehors de la
Maison, comme Professeur
d'Elocution Française, ne
pouvant gagner ma vie
autrement, comme vous
le savez, Docteur- (Néanmoins
j'ai pu me rendre utile
à la Maison, rarement
libre avant 3 heures de
l'après-midi et le soir
à 7h 30 -) Ce travail à la
Maison étant de nature
à payer ma pension - Le 11
Octobre dernier, l'Année
Scolaire était organisée,
comme vous le savez, mais
je n'ai pas perdu mon temps,

[Page 3]

-3-

et je veux aujourd'hui
récolter ce que j'ai semé
je veux sortir d'ici à tout
prix pour aller gagner
ma vie, pour aller or-
ganiser mon Année, en
mesure que je le suis de
la gagner [le moment ?][2]
étant venu - Ici, de nou
veau, à la charité publi
que depuis un mois au
moment d'organiser mon
Année, de récolter le
résultat de mes démar-
ches, déjà engagée
avec quatre familles
qui doivent me donner
leurs enfants et m'en(?)
procurer d'autres pour
Septembre prochain -
Je ne le supporterai pas
Docteur, et vous devez
m'approuver - Ici de
nouveau à la Charité
publique quand je suis

[2]Ce mot n'est pas lisible sur la photocopie.

[Page 4]

-4-

en mesure de gagner ma
vie et que l'heure est
venue d'organiser mon
Année, et lorsque ses
familles comptent sur
moi pour Septembre
prochain, les engage-
ments ayant été pris
depuis Mai dernier, je
ne saurais me résigner à
perdre mon Année, à
passer aux yeux du
public comme étant
à la Charité publique,
quand tout le monde
sait que je suis en
mesure de gagner ma
vie avec les talents
que le Bon Dieu m'a don-
nés et les études ap-
profondies que j'ai faites
en Europe, nullement
en peine de le prouver,
après avoir donné publi-

[Page 5]

-5-

quement mes preuves ici-
même, au Pavillon Game-
lin, maintes fois, ~~surt~~ et
avoir été jugée extraordi-

[Page 5] (suite)

naire par Sr- Rose de Viter-
be et autres Artistes qui
se trouvaient présents
et qui ont étudié en
Europe, surtout à
l'Ecole Tavernier, alors
que mes Services ont été
jugés d'un prix inesti-
mable et avoir été choisie
pour être le futur profes-
seur d'Elocution lorsqu'il
s'agira de construire la
Nouvelle Ecole - Non, je ne
saurais me résigner à être
à la Charité publique, à
perdre l'Année Scolaire,
après avoir reçu l'appui,
la protection, les meilleures
références des plus hautes
Autorités Civiles et Religieuses

[Page 6]

-6-

comme Professeur d'Elo-
cution Française dans
les Ecoles de la Commission
Scolaire de Montréal Est,
là où j'ai déjà enseigné
Docteur, les Autorités
ne pouvant faire davantage
pour moi, en m'accordant
leur appui, l'heure étant

[Page 6] (suite)

venue de me faire enga-
ger dans les Ecoles Comme
Professeur, de renouveler
toutes mes démarches;
je vous demande donc,
à cette heure, votre appui
en vue de ma Sortie ; vous
savez fort bien que ma
famille est prête à me
loger, tout du moins
temporairement, tout
juste le temps de m'or-
ganiser, tout au moins -
Vous-mêmes, Docteur, vous
aviez demandé à Sr Au-
gustine,

[Page 7]

-7-

de me placer dans leurs
Maisons Comme Profes-
seur d'Elocution Française,
vous-mêmes
sachant que je suis très
compétente dans mon Art,
dans ma Profession, la C-
N.Dame m'ayant maintes
fois donné le [?] témoi-
par vous:
gnage " Même avec toute
notre(?)[3] Science, Jeanne,
nous ne pouvons pas faire

[3]Les débuts de phrases sont parfois difficiles à relire à cause d'une mauvaise qualité de la photocopie.

[Page 7] (suite)

ce que vous faites -" Je
suis assurée que nous
allons nous entendre
amicalement, Docteur,
Je puis retournée chez
l'Ainé de mes frères Ana-
tole, où je logeais, ma
chambre est libre, la
famille est à la campa-
gne, je suis seule à la
Maison, mon frere le
Bon Docteur Rosaire,
me donnant lui même,
(pour les vacances)
temporairement, ma
pension, en leur absence -

[Page 8]

-8-

Toutes mes démarches,
en vue d'une position comme
travail, n'ont eu d'Autre
but, Docteur, que d'aider
ma famille, lui payer
pension, et elle le sait fort
bien, ce qui ne peut être
que louable de ma part,
et logique, la moindre des
choses - Je vous prie donc,
Mon Bon Docteur Noël de
me laisser partir, de me
laisser retourner à la
Maison, chez moi, chez mon

[Page 8] (suite)

frère, ou le prier de m'en-
voyer chercher - Absolu-
ment aucune raison
d'être placée à St Jean de
Dieu, Docteur (m'empêcher
de (gagner ma vie)
Me retenir ici pour m'em-
pêcher de gagner ma vie,
serait la plus criante
des injustices et vous

[Page 9]

-9-

ne la voudrez pas - Il n'y a
donc pas un instant à
perdre, comme vous le
voyez, Docteur, je vous prie
donc de bien vouloir me
laisser partir et consen-
tir à me recevoir à votre
bureau en vue de ma
Sortie définitive, cette
fois, {Dr}Mon Bon Dr. Noël,
pouvant rendre les
plus Grands Services à
l'humanité - Je puis
retourner dès aujourd'hui
au 3*** Rue Berri, la Maison
étant libre, assurée que
l'on m'y recevra- que l'on

[Page 9] (suite)

ne demandera[4] pas mieux
et qu'il y a moyen de
nous entendre, Docteur,
vous et moi, définitivement.

[Page 10]

-10-

5 Août 1939 Quand St
Jean de Dieu m'a envoyée cher-
cher à la Maison, Docteur, je
logeais au 3*** Berri, chez
mon frère, l'Aîné, celui qui a signé
pour moi, celui qui a envoyé sa
femme me chercher, Mr Anatole
R*, et je prenais ma pension
chez mon frère le Dr Rosaire R*
au Carré St Louis. Grandes furent
notre stupéfaction et notre terreur
en voyant trois hommes de
Police venir me réclamer de la
part de St Jean de Dieu, comme
une criminelle chez Mon Bon
frère le Dr Rosaire, au moment où
nous finissions notre souper -
Ma Belle Sœur qui m'aime comme
une Amie éclata en sanglots -
Naturellement j'ai demandé
pour quelle raison St Jean de
Dieu venait me réclamer - Et les
Policiers de me répondre que c'était

[4] Ici il est possible de lire également *[...] demandra* sans le « e ».

[Page 10] (suite)

parceque j'étais à la Charité
publique par conséquent dans
la rue - C'est donc par la plus
criante des injustices, Docteur
que je suis revenue ici de nouveau
sans [qu'on l'en (?)] ait le droit,
personne n'ayant le droit de
me conduire ici ou de me retenir
et de m'empêcher de gagner
ma vie, que je ne suis même

[Page 11]

-11-

pas obligée de gagner, mon{mes} frères
me logeant et me nourissant[sic]
m'habillant et me donnant en
plus de l'argent de poche, en un
mot quand on a un foyer, une
famille qui m'aime et qui
s'intéresse à moi, si bien, Docteur,
que Mon Bon frère Rosaire, dès
le lendemain envoya sa femme
demander à Sr Rose de Viterbe
de me rendre ma chambre et toutes
mes libertés, en attendant que ma
situation s'arrange - Remarquer
Docteur que tout ceci s'est passé
en l'absence de mon frère Anatole
qui est dans le noir(?), celui qui a
signé pour moi . Ce n'est pas
sans m'avoir fait les plus
belles comme les meilleures

[Page 11] (suite)

conditions pour l'Avenir que
ma Belle Sœur, Mad. Ros. R*
me quitta, de la part de mon
frère en me promettant de
s'occuper de moi, en me donnant
de l'Argent et en me disant qu'elle
était allée voir Sr. Supérieure pour
lui demander tout au moins
ma chambre et mes libertés en
me promettant de revenir me voir -
Le renversement des malades
de me voir revenir ici escortée de

[Page 12]

-12-

trois polices, sachant que ~~j'étais~~
je suis ~~d~~'une personne distin-
guée, me mêlant de mes affaires,
ne faisant de tort à personne,
jamais de manquements au
prochain, d'une conduite irré-
prochable dont je suis toujours
la victime, Docteur, sachant que
j'appartiens à une famille
respectable, quelques-unes
ne purent retenir leurs larmes
renversées qu'elles étaient, au
Suprême degré de mon retour,
me croyant partie en Congé dé-
finitif, ce que j'ai toujours
demandé, n'étant pas
un cas pour ici, Dr. ne l'ayant

[Page 12] (suite)

jamais été, en mesure de
gagner ma vie, faire beaucoup
de bien dans la Société, par-
faitement équilibré[5], douée
d'une perspicacité étonnante,
comme me disait le Médecin
qui était venu me voir en vue
de ma Sortie, s'informant
si j'avais mes libertés, si je
circulais, n'étant jamais
revenu sur Qui que ce soit,
ayant tout pardonné le passé
de façon à ce qu'il ne soit plus
jamais question de St Jean
de Dieu, Docteur, ma famille
{n}veut me revoir - Jamais

[Page 13]

-13(?)-

ma famille se serait infligée,
l'humiliation de me retour-
ner à St-Jean de Dieu surtout
à pareille condition - Elle a
beaucoup pleuré et ne me veut
pas ici, Docteur - et elle est
sincère - Jamais, tout au
moins, depuis longtemps,
nous n'avions été aussi heu-
reux de nous trouver ensemble
le Dr Rosaire, sa femme et moi,
aussi

---

5 [Sic]...pas de «e» à la fin de ce mot.

[Page 13] (suite)

nous n'avions été heureux
de nous aimer autant que
nous nous aimons, nous
n'avions éprouver autant de
bonheur de nous trouver en-
semble Docteur, ma Belle-
Sœur, sa femme est venue
le dire elle-même à Sr Supérieure
en pleurant - Vous allez donc
me rendre dès aujourd'hui à
ma famille, nous nous ai-
mons Dr- et vous ne commettrez
pas l'injustice de me retenir
ici - Rappelez-vous, Docteur,
lorsque les religieuses sont
allées à votre Bureau dans
le but de vous demander ma
Sortie - Rappelez-vous quand
vous les avez envoyées au
Bureau de mon frère lui de-
mander de venir signer à leur
demande - Après m'avoir

[Page 14]

-14-

confirmé qu'après les preuves
données comme Professeur
d'Elocution Française à l'Ecole
publiquement, qu'après ~~vous~~
avoir démontré publiquement
que j'étais en mesure de gagner
ma vie, les Médecins n'a -
vaient pas le droit de me

[Page 14] (suite)

garder ici - Mais depuis,
ceux que j'ai rencontrés dans
le monde et qui savaient que
j'avais été placée à St. Jean
de Dieu durant 5 ans et 4
mois et qui sont très haut
placés, constatant que je rai-
sonnais aussi bien qu'eux
et sachant fort bien que je
pouvais me débrouiller, in-
telligente comme je le suis,
tout comme le Médecin
Européen qui est passé me
voir ici, ont constaté qu'on
avait pas le droit de m'en-
fermer à St Jean de Dieu -
de me mettre à la Charité
surtout
publique, après avoir fait
une Oeuvre Nationale
Française dans mon pays
qui n'avait connu que des
succès, qu'on avait pas le
droit de m'enfermer ici
pour m'empêcher de la

[Page 15]

-15-

continuer, de rendre de grands
services à la Société - Mais ce
n'est pas là non plus, votre inten-
tion Docteur Noël, et ma famille,
la première, ne veut pas que je sois à

[Page 15] (suite)

la Charité publique, Docteur, et
c'est elle, en ce moment, pas moi[6],
qui vous demande - Soyez persuadé
Docteur, que ma famille ne me
laissera pas davantage privée
de faire ma religion, de recevoir
les Sacrements, privée du terrain,
de toutes mes libertés, enfermée
à la salle, parceque je ne veux pas
me confesser à l'Abbé Leclaire
qui n'a jamais été mon Confesseur -
Ce n'est pas ma famille qui ignore
ma situation actuelle, après
la démarche faite à la Supérieure
en votre absence; ce n'est pas ma
famille qui va me laisser à St-
Jean de Dieu, aujourd'hui,
manger de la misère et à la
Charité publique et privé(?) des
Sacrements, traitée comme une
folle - une insensée - Non ! Docteur,
ce n'est pas ma famille, j'en suis
tellement certaine, Docteur,
que c'est en son nom que je vous
demande de me libérer dès
aujourd'hui de St Jean de Dieu.

---

6 Il est possible de lire également: *[...] par moi*

[Page 16]

-16-

pour ne{'y} jamais plus y revenir
Docteur - Je n'ai jamais eu
ma place ici, jamais ! C'est
en son nom que je vous demande
de me laisser partir, revenir à
la Maison où vous êtes aller me
chercher, en son nom, Mon Bon
Docteur Noël, ayant de précieuses
positions qui m'attendent -
J'ai très bien fait ça depuis que
je suis arrivée - On a rien à me
reprocher, je n'ai pas bougé de
la salle - " Offre cela au Bon
Dieu" m'avait dit mon frère.
le Dr Rosaire, je vais m'occuper
de toi Jeanne - Si ma Belle Sœur
m'avait connue plus tôt, Dr -
jamais je ne serais venue à St
Jean de Dieu. Jamais ! Docteur
Elle a même l'intention de
me prendre avec elle plus tard
pour ne plus jamais la quitter
On vous logera Jeanne, on vous
habillera, on vous donnera
votre pension et de l'argent
de poche etc - - - Mais en atten-
dant je veux aller gagner ma
vie, Docteur en attendant
qu'elle puisse réaliser ses
projets d'Avenir - Je veux aller

[Page 17]

-17-

gagner ma vie chez mon frère
Anatole, dans le but de leur
aider(?), de leur payer pension,
pour les récompenser de
m'avoir sortie, en continuant
l'Oeuvre Nationale Française
commencée au pays, en
acceptant les engagements
pris depuis Mai dernier -
L'heure étant venue d'orga-
niser mon Année, de continuer
à l'organiser, étant en pourparler
très sérieux Docteur - Je vous
prie donc de bien vouloir me
laisser partir, de me laisser
retourner à la Maison,
n'ayant pas une minute à
perdre -

Il y avait bien des
choses que vous ne saviez pas,
Mon Bon Dr. Noël, c'est pourquoi
je vous écris longuement, ne
désirant plus que le bonheur
de vous revoir, Docteur -
Voulez-vous avoir la bonté de
me faire demander avant que
ma famille vienne me voir ?
Vous lui feriez plaisir Docteur -
en vous intéressant à moi
à ma sortie, à me rendre justice -

[Page 18]

-18-

Quand l'argent rentre dans
la Maison, Docteur, contri-
buant au bonheur, il y a
toujours meilleure entente -
Ce qui a toujours été mon
désir, mon but, ce que j'ai dit
à ma Belle-Sœur Madame
Anatole R* 3*** Berri,
en présence de Sr Marie Virginie
quand elle est venue me
chercher - Je puis rendre de
bien plus grands Services à
ma famille en prenant une
position ~~comm~~ de mon emploi
que comme ménagère, ce
qui n'entre pas dans mes
cordes, mon travail étant
un travail intellectuel et
Artistique, Docteur - Et c'est
dans une position de mon
emploi que j'acquerrai
une excellente Santé, m'a
dit mon Médecin qui est l'un
des Confrères de ~~mon~~ l'un de
mes frères Médecin - Et c'est
très logique, Docteur - Veuillez
donc être assez bon de me
laisser partir pour organiser
mon Année, l'heure étant venue -

[Page 19] 1*

Dimanche 6 Aout 1939 -

Vous n'ignorez pas, Docteur,
que j'ai fait des études à Paris
dans le but d'ouvrir un petit
Conservatoire que quelques
familles est prêt à encoura
ger - Pouvant ~~y~~ enseigner,
aux enfants, le Chant, le
Solfège, la danse, la Diction
française, mise en scène
pour la classe enfantine
même le piano et donner
pour les Adultes, des Cours
d'Art Dramatique et de Ciné-
ma - pouvant réussir
Comme bien d'autres, après
avoir percé(?) à Paris et terminée
des études très approfondies -
étant reconnue comme
l'Artiste Canadienne
qui a poussé le plus loin,
ses études à Paris
plus à fond, comme le
disait Mère Ste Anne Marie
qui trouvait même que
j'en savais assez long pour
le Canada - Vous savez
aussi que j'y suis revenue
avec les Palmes Académiques
que j'ai obtenues en raison
de ma Propagande pour
l'Art Français et les succès

[Page 19] 1* (suite)

obtenus - En face d'un tel
Avenir, je ne suis pas une

[Page 20] 2*

-2-

membre inutile à la Société,
je ne puis pas être reconnue
Comme telle, Docteur - - - -
Puisque l'on veut bien m'aider,
je veux ouvrir mon Conservatoire
qui grandira à mesure qu'il
sera connu et avec le temps -
Oui, avec le temps - Docteur
et il faut me donner le temps
de parvenir, de refaire ma vie,
Ce n'est pas en quelques mois
que je puis m'installer, re-
prendre le temps perdu, passé
à St Jean de Dieu - Ce n'est pas
en quelques mois que je puis
gagner ce que j'ai perdu durant
5 ans 4 mois, d'un Interne-
ment aussi prolongé, Docteur -
Il faut m'en donner le temps -
Toutes mes Connaissances,
Amies, savent, connaissent
la grande épreuve par laquelle
je suis passée, et elle n'a servie
qu'à me grandir dans leur
estime, me reconnaissant
pour une femme Supérieure -
N'oubliez pas que c'est la Mère

[Page 20] 2* (suite)

Générale de la C.N.Dame qui
a envoyé mes nièces me
voir à St Jean de Dieu -

[Page 21] 3*

-3-

elles ne m'ont jamais jeté
la pierre, elles, Docteur - -
elles savent même que j'ai
échappé à la mort miraculeuse-
ment -
Laissez-moi maintenant
retourner dans le monde,
remplir mes engagements,
ne prenez plus aucune
(2) (1)[7]
responsabilité, Docteur, de
ce genre, aidez une Artiste
comme moi. Ma Belle Sœur,
Mad- Anatole R*,
m'a promis de m'aider, celle
chez qui je demeure. "Tu
l'auras Jeanne, tu l'auras
ta position, celle pour laquelle
j'ai tant fait de démarches
et qui m'a permis d'avoir
les plus hautes protec-
tions, les meilleures que
l'on puisse avoir -
Rappelez-vous Docteur, de

[7] Phrase qui peut se lire ainsi, en tenant compte de la numérotation : *[...] Ne prenez plus aucune responsabilité, de ce genre, Docteur.*

[Page 21] 3* (suite)

vous avoir téléphonné[8]
après trois mois de Congé
pour vous dire que je re-
trouverai du travail qu'en
Septembre prochain -
l'Année Scolaire étant

[Page 22] 4*

-4-

dèjà organisée comme je vous
l'ai déjà dit, le 11 Octobre
dernier - Donnez-moi le
temps et les moyens de
refaire ma vie et vous
obtiendrez satisfaction
vous n'entendrez plus parler
de moi - Laissez-moi retour-
ner à la Maison pour conti-
nuer d'organiser mon Année
pour continuer ma Propa-
gande pour l'Art Français
~~en sortan~~ et remplir mes
engagements avec ces
Dames, mes Amies qui
reviennent de la campagne
le 15 du mois prochain,
et qui doivent me donner
leurs enfants et ceux
d'autres familles de leur
connaissance, comp-

[8] [Sic]: Jeanne R* double ainsi toujours le « n » aux mots « téléphonne », « téléphonner » etc.

[Page 22] 4* (suite)

tant sur moi pour Sep-
tembre prochain dès le
début, Docteur, après avoir
été en pourparler avec elles
et qui ignorent que je suis
retournée {a} par St Jean de
Dieu, qui seraient renver
sées de le savoir, Docteur

[Page 23] 5*

-5-

Ces Dames qui sont des Amies
pour moi, m'estiment beau-
coup et prennent mon
intérêt, assurées de leur
donner satisfaction -
Laissez-moi aller gagner
ma vie Docteur, dans les
familles privées tout d'a-
bord avec lesquelles j'ai pris
les plus sérieux engage-
ments - Je dois avoir mes
Dentiers dans quinze jours-
J'avais commencé par me
faire enlever toutes mes
dents - Mes trois mois sont
écoulés, mes gencives guéries
j'en ai besoin au début de
l'Année Scolaire, mes
frères Médecins tiennent
à ce que j'aie mes dentiers, Dr-
prochainement Docteur -

[Page 23] 5* (suite)

C'est donc précisément au
moment où je suis pour
atteindre mon but, récolter
durant l'Année
ce que j'ai semé, que je suis
depuis le 11 Octobre[9]
enfermée de nouveau à
St Jean de Dieu sans rai-
son aucune, vous ignoriez
tous ces détails - Vous vous

[Page 24] 6*

-6-

Vous vous rendez compte
aujourd'hui, Mon Bon Docteur
Noêl, que je n'ai pas perdu
mon temps, que je suis prête
à rentrer en fonction -
Veuillez donc être assez bon
de me laisser sortir, de me
rendre toutes mes libertés
de gagner ma vie - et venir
en aide à ma famille le
plus promptement possible,
Docteur -

Veuillez croire à mon souve-
nir le plus reconnaissant

Jeanne R*.

Salle de Notre Dame du
Sacré Cœur -
Au bonheur de vous revoir

---

9 Date de sa première sortie de congé temporaire; sortie accordée du 11 octobre 1938 au 4 juillet 1939.

[Page 24] 6* (suite)

Docteur, pour regler à
l'amiable, ma situation -
Aujourd'hui - même- pas
un instant à perdre - J'avais
hâte à votre retour dans
ce but - Ma Sortie, toutes
mes libertés d'aller immé-
diatement, gagner ma
vie, Docteur -

JR*

[Page 25] 1**

-- Détails importants --

Lorsque Sr- Marie Virginie
m'a remis entre les mains
P*[10] dans "[la lune?]" à
l'Ecole, elle m'a dit "Faites
vos preuves et vous aurez
votre Congé -
En quoi consistait ce travail ?
Je n'ai nullement besoin
de vous le dire, surtout
chez des Arriérés, prenant
chaque interprète pour
lui faire apprendre son
rôle, non seulement de mé-
moire, Docteur, mais en
corrigeant tous les défauts,
toutes les fausses intona-
tions, en lui apprenant à

[10] Nom de la famille chez qui Jeanne R* aimerait travailler.

[Page 25] 1** (suite)
dire naturel, en lui incul-
quant la Diction française,
ce qui était pour {eux}lui, une tout
Autre langue, à faire de la
mise en scène selon les règles
de l'Art, en autant que j'en
avais la liberté - - - etc - - -
Les Professeurs de quelques
institutions, invités à donner
leur appréciation ont demandé
aux religieuses comment elles
avaient pu faire pour les
enfants avec autant de naturel

[Page 26] 2**
et avec une diction parfaite,
alors que nous, avec nos
enfants cultivés, nous
n'y arrivons pas - - -" Et Sr-
Directrice de répondre:
"Si nous n'avions pas eu
Melle R*, nous n'au-
rions pu faire aussi
bien" Il y a eu entre nous
une entente mutuelle -
Nous avons travaillé d'un
même travail en vue
d'une Ecole Indépendante
de l'Hôpital, je ne dois
pas être traitée inférieure-
ment avec les religieuses
avec lesquelles j'ai tra-

[Page 26] 2** (suite)
vaillé, Docteur, à une
même Oeuvre, car c'est
en vue d'un Congé définitif
que les Religieuses se sont
présentées en toute justice
à votre Bureau en ma
faveur - En vue de vous
faire signer un Congé dé-
finitif, après les preuves
données, capable de faire
mon Chemin dans la
Société - C'est en vue
de me nommer, de me

[Page 27] 3**
de m'accepter comme le
Professeur de Diction de
leur Nouvelle Ecole qu'elles
sont allées vous demander
mon Congé définitif à
votre Bureau, Docteur,
de me rendre toutes mes
libertés de gagner large-
ment ma vie - Ce dont je
vous prie de m'accorder
pour Septembre prochain
immédiatement, afin
d'être prête, d'être en me-
sure de la gagner, orga-
niser pour Septembre
prochain, avec la
faveur d'être demandée

[Page 27] 3** (suite)

à votre Bureau cette
Semaine, Mon Bon Dr-
Noël, en vue d'un Congé
définitif, en mesure
que je le suis de faire ad-
mirablement mon che-
min, avec le temps, dans
la Société - Ce dont j'ai
droit - Docteur, comme
tout le monde - Je vous
prie donc de me l'accorder

[Page 28] 4**

-4-

irrémédiablement et
d'avoir la bonté de me
faire demander tout de
suite à votre Bureau
pour régler avec vous
immédiatement cette
situation ~~dans~~ en une
entente harmonieuse -
Docteur - Mon raisonnement
est logique, à sa place,
personne ne peut m'empe-
cher de vivre indépendam
ment de ma famille ou
de les aider pécuniaire
ment. Ce qui a toujours
été mon désir, mon but -

Veuillez être assez bon
d'excuser mon papier
et mon enveloppe, Docteur,
ne possédant rien -

Je ne mérite pas d'être traitée
comme une alliénée et je
veux mon Congé définitif,
Docteur . Remerciements
Anticipés les plus Sincères

--JR* --

MANUSCRIT # 24195-4 (1939) NOMBRE DE PAGES : 28

Annexe : Exemple de l'utilisation de l'espace de la feuille des pages 1 à 18 = [1 à 18] puis 19 à 25 = [1* à 6*] Dimensions : H : 20 cm et L : 27 cm (en comptant les 3 parties)

-1- Salle de Notre Dame du Sacré Cœur. 4 Août 1939 Docteur Omer Noël Surintendant Médical. [...]	[...]	-18- [...] mes frères Médecin - Et c'est très logique, Docteur - Veuillez donc être assez bon de me laisser partir pour organiser mon Année, l'heure étant venue –

Exemple de l'utilisation de l'espace de la feuille des pages 25 à 28 = [1** à 4**] Dimensions : H : 23 cm et L : 20 cm (en comptant les 2 parties)

-- Détails importants -- Lorsque Sr- Marie Virginie m'a remis entre les mains [...]	[...] Je ne mérite pas d'être traitée comme une alliénée et je veux mon Congé définitif, Docteur . Remerciements Anticipés les plus Sincères --- --JR* --

MANUSCRIT # 24195-5 (1939) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]
[Page 1]

Hôpital St Jean de Dieu
Salle de Notre-Dame du S. Cœur,
21 Août 1939

Mon Bon Rosaire.

Veux-tu t'empresser
de venir me voir, en mesure de gagner ma vie
dans les Ecoles de la Paroisse de Québec,
dans les Institutions religieuses, comme
Professeur d'Elocution Française, là, où l'on
serait si heureuse de me recevoir, le mo-
ment étant venu de communiquer de vive
voix avec les Supérieures afin de me faire
engager par elles, après avoir été enlevée
de chez toi en plein bonheur et en mesure
de gagner ma vie, tout juste au moment
où il me fallait songer à organiser
l'Année Scolaire, déjà sérieusement
engagée avec quelques dames depuis
Mai dernier, désireuses de me donner
leurs enfants à instruire pour
Septembre prochain entr'autre Madame
(2) (1)[2]
D* qui est une amie véritable pour
moi, ayant décidé sa fille en Mai dernier
de me donner ses enfants ainsi que plusieurs
autres - En sortant de St Jean de Dieu, je me

[1] Écriture particulièrement soignée. Encre noire. Manuscrit plié pour former un cahier (p.2-3). Dimensions : H : 16 cm et L : 13 cm.

[2] Phrase à lire ainsi en tenant compte des chiffres notés sur la ligne supérieure : *[...] qui est une véritable amie [...]*

[Page 2]

trouve en face de cette situation Mon Cher
Rosaire - - Enlevée de St Jean de Dieu, brusquement,
brutalement au moment où j'allais semer ce
que j'ai récolté durant huit mois, connaître
et réaliser le résultat des démarches faites
depuis le 11 Octobre dernier, au moment où je
pourrais prouver ma gratitude à Rita pour
m'avoir sortie de St Jean de Dieu en lui payant
pension, mon travail chez elle n'ayant pas été
apprécié - Ne pourrais-tu t'entendre avec elle
à ce sujet, l'invitant à venir me voir avec
toi et Aline, le plus tôt possible, afin de re-
gler, définitivement ma situation -
Je réalise aussi tout le bien que je pourrais
faire à Pierre, si jeune, et aux enfants de
Gabrielle, pouvant enseigner aux enfants
non seulement les Arts mais surtout les
instruire et les former, et réaliser en
même temps tout le bien que le Bon Dieu
attend de moi dans la Société, entrevu par le
Rév. Père Pichon, Jésuite, décédé, que le Bon
Dieu m'a fait rencontrer au Monastère du
Bon Pasteur en 1905, Mon Bon Rosaire, pour
décider ma vocation, alors que je désirais tant
entrer au Carmel - " Dieu a d'autres vues sur vous,
Ma Chère Enfant, me dit-il - Il ne vous a pas donné

[Page 3]

[?][3]

vivants mais les consacrer à sa plus grande
gloire; vous allez faire énormément de bien".
Il ne pouvait se tromper n'ayant connu, dans
le passé que des succès, en suivant mon chemin
tel que tracé par JC. dévoilé par ce Directeur
éclairé, en réalisant ma vocation, celle que le
Bon Dieu m'a donnée qui n'{a}est pas à l'Asile,
mais dans le monde, Mon cher Rosaire, en
vue de mon Salut éternel - Je ne pouvais pas
en quelques mois, refaire une vie, après 5 ans -
4 mois de martyr[sic] à St Jean de Dieu, étant
sortie le 11 Octobre dernier, l'Année Scolaire
organisée - J'ai fait de mon mieux - Je consa-
crais toutes mes matinées au travail jus-
qu'à 2 et parfois 3 heures, et tout mes après-
midis, à me chercher du travail, à mes
visites au St Sacrement - Il faut m'en
donner le temps Rosaire - Je ne puis me refaire
toute une vie dans quelques mois, il faut
m'en donner le temps, le temps d'organiser
mon Année, de faire mes démarches de vive
voix à la Cong. de Notre Dame et ailleurs - -
afin de rentrer le plus d'argent possible à la
Maison chez Rita / n'ayant jamais rien fait dans ma vie pour échouer à St Jean de Dieu,
ce que je lui avais promis en sortant d'ici -

[3]La première phrase de cette feuille est illisible à cause d'une mauvaise qualité de la photocopie.

[Page 4]

après avoir été si bonne et si dévouée à la
Maison quand les enfants étaient jeunes
et avoir tant fait de bien dans le passé - Ici,
à la Charité publique quand j'ai un chez-
moi, (prête à aller loger n'importe où, Rosaire),
une famille, des occupations, du travail en
sortant d'ici, en communiquant directement
et de vive voix avec ces Dames, Mad. D* en
pour Septembre
particulier qui compte tellement sur moi ...
quand je suis en mesure de gagner ma vie - - -
{tel} le moment en étant venu, je te prie donc
de venir régler le plus tôt possible cette situa-
tion, Mon Bon Rosaire, (pouvant faire tant
de bien à Pierre à tous les points de vue) - - -
en attendant que nous réalisions les pro-
jets d'Avenir que tu as formés avec Aline,
que je serais heureuse d'accepter, lorsque
ma santé ne me permettra plus de gagner
ma vie, ce sera autant de Bénédictions que le
Bon Dieu répandra sur ta vie et sur les Chers
tiens où j'ai vécus de si beaux jours dont
j'ai perpétué l'aimable et constant souvenir -
Je suis persuadée, Rosaire, que si Rita avait
su que tu me payais ma pension chez elle,
tout juste le temps d'organiser mon Année,
elle n'aurait jamais pensé de me retourner
à St Jean de Dieu - Viens donc régler cette situation
tout de suite Rosaire -

MANUSCRIT # 24195-6 (1939?) NOMBRE DE PAGES : 6

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

28 Août. [2]

Bien Cher ami - Ne tardez pas, venez tout de suite, votre protection qui a déjà améliorée[3] mon sort, peut me sauver la vie - Si possible, et je vous en supplierais même, venez me voir le matin pour une dernière fois - Mon martyr[sic], très précieux doit prendre fin en vue de la réalisation de l'avenir, à la force de l'âge que je le suis, en pleine maturité de mon talent. Je vous surprendrais. La Supérieure de la Maison m'a trouvée extraordinaire - et si j'étais coupable en quoi que ce soit, je ne serais pas favorisée des faveurs et de Grâces Spéciales du Crucifié de l'Autel. Ce matin, rêvée à mon passé, ~~pa~~ l'âme inondée de l'Amour prenant et fort du Divin Crucifié de l'Autel, après la Sainte Messe - Cette force, cette protection les douceurs ineffables de l'Amour Divin qui prouve que je ne suis coupable en rien du tout, que je suis l'âme pour qui L'Amour demande la liberté d'aller mon chemin tel qu'il veut que je le fasse, vous supplie donc, vous, son prêtre, de lui accorder en retour(?) appui et protection tout comme la dernière fois - Je vous en supplie - Apportez avec vous cette lettre et je vous expliquerai - Cette dernière faveur de l'Amour Divin me rappelle une autre plus grande du Sacré Cœur imprégnant mon âme de toute la grande et profonde tristesse de Son Âme quelques temps avant la crise. Comment vous dépeindre la grande tristesse de l'âme du S. Cœur - et dire que j'ai été acceptée ici, sous la fausse accusation bien évidente de me dire la Sainte Vierge - (tout ce qu'il y a de plus fou au monde) et de ne pas m'être confessée depuis 2 ans - Il fallait avoir recours à la ruse, au mensonge, autrement, je n'aurais pas été acceptée.

---

[1] Encre noire sur feuilles lignées (grandes feuilles probablement coupées en deux). Dimensions : H : 17 cm et L : 20 cm. Les lignes d'écriture sont plus espacées pour les deux dernières pages.

[2] Manuscrit qui lors de la retranscription s'est vu attribuer, sous toute réserve, l'année 1939.

[3] Il est possible de lire également: *[...] améliorer*.

[Page 2]

C'est honteux ! Vous serez consciencieux ! Je ne saurais même pas décrire la grande Sainteté de l'Âme de la très Sainte Vierge, et vous, vous savez fort bien que je me confesse toutes les semaines et que j'ai 20 ans de Communions quotidiennes - combien je suis bonne

Le Père Pichon disait même que j'étais la meilleure enfant de la terre. Le chemin que j'ai fait, ainsi que le bien, ne pouvait pas me faire échouer à St Jean de Dieu qui détruit ma santé dont j'ai besoin pour gagner ma vie. Vous serez très méritoire à votre tour de me protéger auprès des Autorités Médicales, la moindre protection améliore ma situation et je n'ai plus la force de vivre enfermée en 4 murs toute la journée dans une chambre d'Infirmerie, a y souffrir un supplice horrible qui détruit ma santé ~~quand je pu~~ ni vivre sans un sou dans ma poche de jeûnes et de privations qui peuvent me conduire à la tombe, quand je puis admirablement gagner ma vie - Ne différez donc plus d'une heure, Mon Meilleur Ami, venez donc me sauver la vie et m'assurer de mon existence auprès des Autorités Médicales en leur demandant ma mise en Liberté d'aller gagner ma vie, ma liberté très précieuse de faire mon chemin comme Dieu le veut - Ce sera pour vous, en retour de votre protection en ma faveur, de votre grande charité, des faveurs très spéciales de la part du Sacré Cœur, et plus tard moi, je saurai les reconnaître - Quel bonheur ce serait de vous revoir - Bien Cher Ami - Jeanne qui vous attend à bras et à cœur ouverts ---

[Page 3]

Bien Cher Ami - Vous voilà revenu de vos vacances - les miennes commencent avec votre protection qui a eu déjà pour effet d'améliorer ma situation - Dès que l'on sent que j'ai une protection, tout s'améliore. Evidemment, cela inspire de la confiance, et celle du Bon Curé de Notre Dame peut l'améliorer davantage - Venez donc tout de suite, je vous en supplie, c'est d'urgence - il s'agit d'une détermination à prendre au sujet d'un changement de vie ici, ayant donné satisfaction à mon Auditoire dernièrement sur la scène - On s'est aperçu que j'étais en mesure de gagner ma vie de ce qui peut m'être accordée, en causant avec vous ~~et~~ tout ce que vous ignorez - Vous pourriez encore améliorer peut être à jamais ma situation en disant encore un bon mot en ma faveur auprès des Autorités Médicales - Il m'est impossible de tout vous écrire cela - Vous pouvez me faire beaucoup de bien sans prendre aucune responsabilité, qu'en m'assurant votre appui - Cela me suffisant - Peut être vous devoir(?) ma Sortie de St Jean de Dieu - Je suis attendue quelque part - Ne tardez donc pas cet instant

[Page 4]

Suprême de revenir me voir, mes Cours de Diction(?)[4] reprennent le 3 Septembre prochain - Dieu vous récompensera(?) largement de votre déplacement qui est un acte de charité et d'Amour - Et quel bonheur ce sera pour moi de vous revoir - Me retardez donc pas cet instant Suprême - C'est mon gagne-pain - Mon avenir - Ma liberté d'aller mon chemin tel que Dieu veut que je le fasse - Vous pouvez par vous même réaliser vos mérites devant

[4] Le manuscrit est ici illisible à cause d'une tâche d'encre.

MANUSCRIT # 24195-6 (1939?) NOMBRE DE PAGES : 6

[Page 4] (suite)

en

Dieu ~~et la [?]~~ lui procurant la Grande consola-

tion de me voir aller mon chemin tel qu'il me l'a tracé.

Il n'y en a pas de plus Grande pour lui et moi qui en éprou

vait tant de bonheur, malgré les traverses(?) de toutes sortes.

Je vous attends à l'Infirmerie Notre Dame de Bonsecours

cette Semaine je vous en supplie en vous remerciant à

l'avance de tout mon cœur -

Jeanne en meilleure

santé

Avez-vous reçu ma lettre datée de 3 Semaines Mon

Meilleur Ami Sur terre et des nouvelles d'Europe à me

communiquer ? ------ Merci à l'avance -

Dossier 24195

1940

(5 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1940) NOMBRE DE PAGES : 6

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES : 6

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1][2]

----- 14 Juin 1940 ------

On crie pour une Jeanne d'Arc, on demande
aux enfants de prier, on attend un miracle
de Ste Jeanne d'Arc pour sauver la France.
La France ne peut être sauvée que par un
miracle. C'est aujourd'hui qu'on le reconnaît.
Pourquoi l'a t-on laissé passer - - - C'est
pour avoir refusé de l'écouter, de la reconnaître
que le Bon Dieu a envoyé la guerre - C'est pour
avoir refusé de la reconnaître pour La Nou-
velle Libératrice de la Patrie Française
révélée par le Sacré Cœur lui-même et
le Révérend Père Pichon, Jésuite, celui
qui fut le Directeur Spirituel de la
petite Thérèse, un Saint extraordinaire,
l'Envoyé de Dieu. pour me révéler ses Grands
desseins sur moi - Le Bon Dieu a envoyé
la guerre parcequ'il en avait assez, Dr .
parceque le Clergé parisien a refusé de

[Page 1] (suite)

---

[1] Dimensions : H : 23, 5 cm et L : 17, 5 cm. Écriture dans la marge (p.5)

[2] La scriptrice commence son texte dans les marges supérieures des pages lignées.

correspondre aux appels ardents du SCœur
pour Lourdes en vue d'une très grande
nous
Sainteté pour ses prêtres, voulant sau-
ver par la Sainteté, appels ardents du
S.Cœur que j'ai lancés avec de l'agonie
dans l'âme, Lourdes, là ou sont les
grâces de Sainteté pour son Clergé, Lourdes
là où est la grande Destinée de la France

[Page 2]

2 ~~Lourdes~~ que je tiens entre mes mains,
ma vie étant celle d'une martyre, m'a
révélé Notre Dame de Lourdes, c'est la
vérité, Dr. Lourdes, que Sa Sainteté Pie XI
a choisie pour son Triduum en 1935 en
faveur d'une paix mondiale, de sa
propre volonté, Lourdes où je devais être
escortée du Clergé parisien tout comme
Ste Jeanne d'Arc de ses soldats - Tels
étaient les desseins de Dieu qui a envoyé
la guerre pour m(?)'avoir refusé de les
réaliser - Dieu en avait assez ! Cependant
l'âme de Christ Jésus a été remplie
d'une tristesse profonde que j'ai ressen-
tie du plus profond de mon âme, indes-
criptible, en face du refus du Clergé
parisien pour Lourdes, il abandonna
la France à Son Sort qui doit gravir
un long et douloureux Calvaire, m'a
révélé Notre Dame de Lourdes - Mon amie
est allée deux fois au ciel en différents

[Page 2] (suite)

intervalles lorsque j'ai lancé les appels
du Sacré Cœur pour Lourdes à ses prêtres
en vue d'une très Grande Sainteté, et c'est pré-
cisément parceque le clergé parisien a refusé
de correspondre aux appels du Sacré Cœur

[Page 3]

qu'il ne s'est pas rencontré un prêtre assez Saint
pour réaliser les desseins de Dieu sur moi
m'a révélé Notre Dame de Lourdes - Docteur -
Vous comprenez mieux aujourd'hui qu'hier
Qu'il m'était absolument impossible d'ac
cepter l'offre du rapatriement du Gouverne-
ment Provincial qui était odieux, compro-
mettant ainsi le salut de mon âme - vous
comprenez mieux aujourd'hui qu'hier que
la vocation que le Sacré Cœur m'a donnée
est absolument en dehors de l'ordinaire
et qu'il me faut la réaliser, retourner en
Europe par Rome pour être sauvée, ne
pouvant sauver mon âme autrement -
Les desseins ne[sic] Dieu ne changeront jamais
et vous n'avez qu'à me donner tous les moyens
de réaliser les desseins de Dieu sur moi
pour qu'ils se réalisent Dr - - -le Canada sera
sauvé par le Sacré Cœur qu'en me donnant
les moyens de retourner en Europe par Rome
pour faire bénir ma Documentation sur
notre Histoire Nationale à laquelle le S.Cœur
veut accorder des faveurs toutes spéciales,
voulant en faire une Histoire Sainte, dont
l'origine est Sainte, et faire placer sur les

[Page 3] (suite)

autels nos Saintes Fondatrices le Sacré Cœur
les jugeant assez Saintes pour être canonisées

[Page 4]

3) sans procès et produire dans les âmes des
moyens de Sanctification - Le Sacré Cœur voulant
sauver l'humanité qu'on lui veut détruire par
la Sainteté Docteur - Vous rappelez-vous quand je
vous écrivais ceci : "Bon gré, mal gré, il nous faut de-
venir des Saints" Toute Jeanne d'Arc a toujours
une Mission providentielle à accomplir sur
la terre, on la reconnaît à ce signe, Dr, et c'est
toujours un être en dehors de l'ordinaire, car
c'est l'extraordinaire qui Sauve, on l'oublie
malheureusement encore, même en plein
vingtième siècle - C'est une Mission providen-
tielle que le Sacré Cœur m'a confiée Dr. et qui
me conduit à Rome et qui sauvera le Canada -
Je vous [?][3] la vérité Dr - Donnez-m'en les moyens-
Vous voyez que l'on peut-être une Jeanne d'Arc
sans être à cheval ! - - - mais non sans avoir reçu
du ciel, une Mission providentielle - Vous ne
pouvez pas faire mieux qu'en me rendant
à partir d'aujourd'hui toutes mes libertés
de faire les plus chères volontés du S-Cœur qui
doivent vous émouvoir, assurée que vous de-
vez vous sentir très heureux de me les accorder
en me reconnaissant aujourd'hui pour une
âme privilégiée du Sacré Cœur et vous estimer(?)
heureux qu'il l'ait choisie en terre Canadienne -
N'est-ce pas Docteur ? Vous allez me donner au-

[3] Difficile de lire ce mot... peut-être : *[...] Je vous **dis** la vérité, Dr.* (?)

jourd'hui tous les moyens de réaliser ma Sublime
vocation comprenant mieux que par le passé que
vous ne pouvez pas me garder ici, que vous êtes dis-
posé mieux que jamais à me faire tout le bien pos-
sible, à me rendre dès aujourd'hui à ma famille
à
en l'invitant vous-mêmes ~~de~~ venir reconnaître
la grave erreur qu'elle a commise à mon égard
avec la ferme résolution de ne jamais plus me re-
tourner à St Jean de Dieu, ne jamais plus m'em-
pêcher de faire ma vie, en me donnant, au
contraire, les moyens de la refaire ainsi que
(2) (1)[4]
vous Docteur, de faire en un mot mon che-
min désormais, tel que tracé par Dieu, le seul
qui nous mène tous au ciel -

vous ma famille viendra tout de suite me chercher - JR*

Combien il me tarde d'aller vous rencontrer
au Bureau après un an de martyr[sic] à la Salle
de Notre Dame du Sacré Cœur, ajouté aux précédents
acceptés avec patience et résignation chrétienne -
Combien je serais heureuse, Docteur, maintenant
que vous réalisez mieux aujourd'hui qu'autrefois
qu'il n'y avait aucune raison de venir échouer à
St-Jean de Dieu, de me convier à votre Bureau
avant de partir pour vos vacances, afin de re-
gler avec vous définitivement ma situation
après avoir convié ma famille dès ce soir, à venir re-
parer la grave erreur commise à mon égard, heureux
que vous serez de me rendre justice - Convié{r}z par

[4] À lire: *[...] (1) en un mot (2) de faire [...].*

[Page 6][5] JMJ
†

15 Juin 1940

"Oui, au jour le jour Dieu communique sa Grâce
et sa lumière." Vous ne pouvez plus, Docteur,
me laisser à St- Jean de Dieu - Je vous attends
pour me rendre toutes mes libertés - Quand je
réalise que St- Jean de Dieu est une maison
qui enterre des êtres humains vivants, pour
empêcher les desseins de Dieu de se réaliser
par les événements que nous traversons
n'est-ce pas attirer sur nous le châtiment
de Dieu ? Quand je réalise que je passe des
journées entières sans aller à la Chapelle
alors que j'adorais perpétuellement dans
le monde par attrait, à Paris-même j'avais
ma liberté de vie contemplative très large,
uniquement
très étendue et que j'en suis privée pour
être placée à St- Jean de Dieu ! Combien
j'en souffre, Dr - - - Je vous attends pour
me rendre toutes mes libertés de vie re-
ici et
ligieuse dans le monde, d'aller à la
à la Chapelle Chapelle en autant que je le dé-
sire pour correspondre à l'attrait, dans
le monde où j'ai tant de bien à faire où
Dieu m'attend Dr - - Vous allez me rendre
une liberté très large d'adoration

---

[5] À cette page seulement la mention *[...] JMJ* (pour « Jésus-Marie-Joseph »), et la date sont inscrites dans la marge supérieure. Probablement, vu que le manuscrit s'achève abruptement, ceci est le début d'une lettre qui sera reprise ultérieurement Voir le manuscrit 2-1940, page 1 et 12 pour l'inscription d'une date similaire.

MANUSCRIT 24195-2* (1940) NOMBRE DE PAGES : 16

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Avec fiches signalétiques]

[Page 1][1] JMJ

Salle de Notre Dame du Sacré Cœur

15 Juin

Docteur Noël, Je veux aller vous voir à votre
Bureau pour avoir la liberté de gagner
ma vie, ma famille n'avait pas le droit de
m'enfermer ici pour m'empêcher de faire
ma vie, de réaliser mon avenir ainsi que ma
vocation, elle n'avait pas ce droit Dr, et comme
je suis en face d'une et même plusieurs
Situations, comme travail, une surtout pour
l'été (avant votre départ pour les vacances).
je voudrais me mettre en relation , commu-
niquer immédiatement avec les Dames qui
pourraient me placer, celles dont vous avez
déjà eu l'occasion de rencontrer, personne
ne pouvant m'empêcher de gagner ma vie
de me faire toute Situation quelconque-
Vous n'ignorez pas (entre nous Dr.) que, si cette
maison n'avait pas existée, si cette
maison n'enterrait pas des êtres humains
vivants quand on veut s'en débarrasser,
ma famille ne m'aurait jamais empêchée
de faire ma vie, de suivre mon chemin tel
que tracé par Jésus-Christ, de réaliser ma
vocation, elle ~~ne~~ n'aurait jamais pu
m'enfermer dans ce but - " ~~On a pas~~
Votre famille n'a pas droit de vous placer

[1]Seize pages réunies qui forment un cahier. Crayon de plomb sur des feuilles lignées. Dimensions : H : 23 cm et L : 18 cm.

[Page 2]

à St. Jean de Dieu, Mlle R*, vous comprenez tout aussi bien que moi et vous êtes capable de vous débrouiller par vous-même", me disait le Sénateur H - - et c'est précisément pour m'empêcher de me débrouiller comme vous le savez, qu'elle me renferme ici, mais malgré cette douloureuse épreuve de 6 ans, je suis persuadée de bien m'entendre avec vous, que je vais obtenir de vous la liberté d'aller gagner[2] et de vous voir bientôt à ce sujet à votre bureau Dr. afin de nous mieux entendre, si vous voulez bien me permettre d'y aller aujourd'hui avec la permission du Dr Legrand. Ayant échoué ici uniquement pour être tombée entre les mains de ma famille afin d'être empêchée de gagner, de faire ma vie. Oui, j'espère de tout cœur vous voir sous peu Dr, pour bien m'entendre avec vous à ce sujet - et regler à l'amiable ma Situation, ne voulant pas perdre pour la deuxième fois pour les vacances de l'été, la fonction que j'entrevois, si vous voulez bien me permettre, Dr, d'entrer immédiatement en relation avec ces Dames et me faire demander à votre Bureau, si vous voulez être assez bon Docteur –

---

2 Jeanne R* semble avoir oublié un bout de phrase ici : *[...] la liberté d'aller gagner* ***ma vie*** (?)

L'épreuve a été longue, dure et douloureuse
je n'avais rien fait, comme vous le savez, dans ma
vie, pour échouer ici, je pardonne néanmoins
de tout cœur à ceux qui m'ont fait tant de mal(?)[3]
l'épreuve est toujours plus sensible quand
elle vient de sa famille à qui je n'avais ja-
que du bien
mais rien fait , j'ai été payée en retour, par
l'ingratitude la plus noire! " Ce sont des
égoïstes" me disait le Sénateur H, à votre
place ? ... Mais non, tout en voulant rentrer
dans mes droits, je ne demande que la
liberté de gagner ma vie, Dr. et de la faire
à ma guise, ce dont j'ai droit comme tout
autre, et de la faire à ma guise, ce dont
vous aller m'accorder, dès aujourd'hui, de
tout cœur, car il n'y a pas un instant à
perdre Dr, persuadée toujours de bien m'en-
tendre avec vous dès ce matin, consenti-
riez-vous à me recevoir ? La surprise a été
grande lorsque vous m'avez envoyée chercher
à la maison, en plein bonheur chez mon frère
le Dr. R*[4], alors que vous saviez si bien, mieux
que tout autre, Dr. que j'étais en mesure de gagner
ma vie, dans le but de me mettre à la charité pu-
blique une femme de mon éducation. ~~Vous n'aviez~~
élevée à la Congrégation de Notre Dame, apparte-
nant à l'une des meilleures familles de Montréal,

[3] La fin de cette page photocopiée a été difficile à déchiffrer.
[4] Son frère, Rosaire, médecin psychiatre à Québec.

[Page 4]

après avoir fait si admirablement mon chemin
dans mon pays et en Europe que l'on m'a forcée
de quitter pour y avoir été abandonnée contre
la volonté de Dieu, pour avoir uniquement
manqué de ressources, en face d'un si brillant
avenir, faisant une Propagande pour l'Art
Français dans mon pays – n'étant pas de celle
que l'on met dans la rue, Dr. Vous n'aviez pas le
droit, Dr, sachant que j'étais en mesure de gagner
ma vie, de m'envoyer chercher, de me retourner à
St. Jean de Dieu surtout au moment où j'allais
réussir dans toutes mes démarches en
septembre 1939 comme Institutrice et Pro-
fesseur dans maisons Privées et Maisons
d'Enseignement, mon professorat ne commen-
çant qu'en Septembre, ce dont je vous ai télé-
phonné et ce dont vous saviez si bien, Docteur
sans compter qu'il me fallait commencer
par faire enlever mes dents et avoir mes
dentiers, ne pouvant tout faire à la fois
dans quelques mois après un Internement
de 5 ans, 4 mois - Ces démarches que j'ai faites
parmi mes relations, Dr, qui ont pour moi
beaucoup d'estime et qui sont fort affligées
de me savoir ici, Dr. ces démarches que
j'ai faites en dehors d'un travail absor-
bant à la maison, comme ménagère.

[Page 5][5]

2

Ma Belle-Sœur Madame Anatole R*, au
repos sur les ordres de son Médecin, le Dr. Lenoir
de la rue Dorchester. La besogne n'a pas été
clémente, cependant Dr, rien n'était à mon
épreuve, tant j'étais heureuse auprès des
miens, passant par-dessus ~~tout~~ tous les diffé-
rents inévitables, disant à tout le monde que
j'étais heureuse, bien que j'ai beaucoup souffert
tant j'aime les miens, tant je me trouvais heureuse
avec eux, je ne saurais vous le redire assez
pour vous en convaincre, ayant même poussé
le dévouement au-dessus de mes forces, si bien
qu'un soir vers les 9 heures, je perdis connais-
sance et j'ai failli avoir une Syncope de
cœur, pour cause de surmenage, ce qui ne
va à personne - Au milieu d'un labeur in-
cessant à la demande de ma Belle-Sœur
en vue d'une position, me disait-elle, je me
suis occupée d'élection avec mon frère Anatole
je n'ai rien épargné pour leur faire plaisir
leur aider pécuniairement, Dr, comme vous
le savez, et c'est précisément où j'allais
avoir le résultat satisfaisant de toutes
mes démarches, au moment où j'allais
récolter ce que j'avais semé, même ouvrir
mon Conservatoire de Diction et d'Art Drama
tique, en collaboration d'idées avec ma

[5] La première phrase de cette page ne comporte pas de verbe et n'est peut-être donc pas la suite de la page précédente…

[Page 6]

Belle-Sœur et d'un vicaire de la paroisse, afin
de leur payer chambre et pension, de leur aider
à vivre, je suis retournée de nouveau illéga-
lement à St. Jean de Dieu, toujours dans le
but de m'empêcher de gagner ma vie de faire
mon chemin tel que tracé par JC. toujours dans
le but de m'empêcher de réaliser tout le bien que
Dieu attend de moi dans la Société - ~~toujours~~ tout
même
comme si je n'avais pas le droit que tout le monde
de gagner ma vie, de réaliser mon avenir - Au prin-
temps 1933, le 4 Mai, en face de trois Situations
comme travail, acceptée à la Congrégation de Notre
Dame, Mont Ste Marie et ailleurs, toujours
dans le but de m'empêcher de gagner ma vie et
faire mon chemin et me faire disparaître afin
de m'empêcher de réaliser ma vocation, on me
tend un piège pour m'enterrer vivante à St.
Jean de Dieu. Pour la troisième fois en face
d'une Situation à l'Ile Perrot en Mai 1938 que
Mad. C* m'avait proposée, ne pouvant placer
n'importe qui dans cette famille de braves gens
~~où je~~ que j'avais acceptée avec empressement, tant
j'ai à cœur de n'être à charge à Qui que ce soit,
lorsque vous avez conseillé les religieuses d'aller
au bureau de mon frère Anatole de venir signer,
n'ayant pas le droit de m'empêcher de gagner
ma vie, de me faire perdre toute Situation, refuse

[Page 7]

de venir Signer avant d'avoir consulté le prétendu
Conseil de famille qui m'avait promis de venir signer
en face d'une position comme travail. Avait-on le
droit de me la faire perdre ? Non, n'est-ce pas Dr -
Mon frère aurait fait consciencieusement son de-
voir, je ne serais jamais revenue, mon Congé défini-
tif aurait été signé ce dont je vous demande
aujourd'hui de nouveau, Dr, ce dont vous
avait demandé les religieuses, ce dont elle m'a-
vait promis, après m'avoir demandé les
preuves comme Professeur à l'École, en me
confirmant que l'on avait pas le droit de me
garder ici. Congé définitif, ayant la Conviction
profonde que je suis en mesure de gagner
ma vie, qu'il n'y a jamais eu de raison pour
être internée à St. Jean de Dieu et retournée
pas davantage, alors qu'on avait pas le droit
de ~~s'a~~ s'arroger le droit de me retourner ici
de nouveau juste au moment où j'allais
ouvrir mon Conservatoire, pour m'empêcher
de gagner ma vie, en mesure de la gagner - Je
veux repartir dès aujourd'hui, Dr, mon frère le
Dr R* a envoyé sa femme me dire qu'il
m'autorisait d'aller chercher ~~tout~~ mon
linge, ma garde-robe chez mon frère Anatole
3*** rue Berri, en me disant : Tu as la
clef. et d'aller à l'[?] Dentaire pour

[Page 8]

mes dentiers avec l'intention de venir me cher-
cher pour résider[6] chez lui lorsqu'il prendra
(Je ne l'ai pas vu depuis (10 mois))
un appartement plus grand. Je l'en ai remer-
cié de tout cœur, lui assurant ma préférence
de vivre indépendante de ma famille, tout
comme par le passé, Dr, ayant toujours tenu
à mon travail qui a émerveillé la Congrégation
de N. Dame, ainsi que les religieuses de l'Ecole
E. Tavernier, mes preuves ayant été satis-
faisantes et rendues publiques dans le but
d'être ~~leur~~ Professeur de Diction de la Nouvelle
Ecole, prête à refaire ma vie, ~~sur l~~ en com-
mençant sur le premier échelon, en acceptant
de nouveau la Situation ~~qui~~ de ménagère et d'Ins
titutrice qui se présente pour moi à la campagne
présentement, capable de faire ma vie, de me réchapper
en me ~~don~~ rendant ma liberté, sans délai, Dr. de
gagner ma vie, de me retourner à ma famille, d'où
je viens, n'ayant pas le droit de m'accepter, de me
garder ici, de m'empêcher de gagner ma vie, on avait
pas le droit de me retourner à St. Jean de Dieu -
Je serais en mesure, sur ce sujet, de vous écrire
un volume, tant ma mémoire est demeurée
vous-même
fidèle. Je compte bien que vous allez convoquer
dès aujourd'hui, ma famille à venir signer cette
fois définitivement, mon Congé, en commençant
par ma mère, la plus grande protection que le

---

6 Définition : Demeurer, être établi en quelque endroit. *Fig.* Avoir son fondement, sa place dans l'expression : *le pouvoir réside dans le peuple.*

[Page 9]

3) Bon Dieu m'a donnée sur la terre après la Très Sainte Vierge - " C'est parce que vous avez votre mère que je vous remets entre les mains de votre famille" me disait Mgr. Brimault(?) - Sitôt que mon Amie Beaudry a connu mon Internement, son mari Adrien Beaudry, l'a envoyée à votre Bureau, Dr, pour vous confirmer qu'elle me payait Chambre et pension, après m'avoir promis que vous signeriez mon Congé Définitif, en face d'un pied-à-terre assuré - Et pour Confirmer davantage que ni frère, ni sœur, ni Beau-frère, ni Belle-Sœur n'avait droit sur moi, que seule ma mère, Est Mad. Gustave R*, 8** Bld St. Joseph était la plus grande protection que Dieu m'avait donnée sur terre, vous lui avez repondu : " Que Mad. R* vienne signer ". En face de positions comme travail, je l'ai toujours été, sauf les quelques Semaines qui ont suivi mon retour d'Europe, alors que ma famille m'avait promis de venir signer ma {C}Sortie définitive, alors que j'ai toujours été en mesure de gagner ma vie, autrement je n'aurais pas été acceptée comme Professeur et ailleurs à la C. N. D., à mon retour d'Europe pour Septembre 1933, Docteur - Il me faut mon Congé définitif signer désormais dans la meilleure entente du monde, possible,

[Page 10]

pour la St. Jean Baptiste, Docteur, vous priant
de me donner la liberté immédiate de me
placer dans la famille privée que j'entre-
vois pour l'été, de communiquer immédiate-
ment de vive voix et par écrit avec elle
en vue d'un prompt congé définitif - Ce dont
vous serez très heureux de m'accorder cette
fois pour toujours, Dr. , ma famille n'ayant
pas le droit de me placer ici pour m'em -
pêcher de gagner ma vie - Je vous demande
donc de me transférer à Ste Marguerite
où je puis me rendre utile comme travail-
lante, dès aujourd'hui, afin de commencer
mes démarches et faciliter mon départ
de St. Jean de Dieu[7]

[Page 11]

A mon retour à St. Jean de Dieu, je devais être
retournée à ma chambre de repos à Ste
Elizabeth avec toutes mes libertés que
ma Belle-Sœur, Mad. Rosaire R*, était
venue demander à Ma Chère Rose de Viterbe
qui avait pour moi tous les égards et
me traitait comme une Pensionnaire Privée
lui
Elle les avait toutes accordées, c'est l'Officière
Jeanne Eugénie qui s'y est opposée Dr. - Mes
libertés et ma chambre de repos m'avaient
même été promises en présence de mon frère
le Dr. Rosaire lorsqu'on est venu me chercher
chez lui - Je ne méritais pas d'être traitée

[7] L'écrit se termine ici bien qu'il reste de l'espace libre sur la feuille.

[Page 11] (suite)

comme je l'ai été, aussi, suis-je persuadée
que vous allez faire le changement au-
jourd'hui, Docteur, tel que promis, n'ayant
jamais rien fait dans ma vie pour échouer
ici, n'y étant que par la plus criante in-
justice de la part de ma famille qui
s'est arrogé des droits sur moi, en m'en-
terrant vivante ici pour m'empêcher
de gagner ma vie, alors que vous êtes prêt
sans doute à me donner tous les moyens
toutes les libertés de refaire ma vie à
partir d'aujourd'hui, ma famille n'ayant
aucun droit de m'enfermer ici pouvant vivre
indépendamment d'elle comme vous
le savez Dr –

[Page 12]

4) 15 Juin 1940[8]

Mon frère Anatole m'a reproché d'être allée à la partie
de cartes au Mont Ste Marie donnée pour les anciennes
élèves. D'abord, je ne suis pas allée à la partie de cartes
Dr., je suis allée au Mont Ste Marie, quand elle fut
terminée pour rencontrer la Supérieure. A cause de
ma Sœur Laetitia R*, je ne devais pas assister
comme ancienne élève à la partie de Cartes, Lae-
titia R. ma sœur, aujourd'hui et depuis plus de
20 ans, Madame Adélard L* gros comme
le bras pour lui avoir présenté son mari, pour
l'avoir jetée dans ses bras, parceque je savais
que ma Sœur ne sera jamais capable de gagner sa
vie, ce dont elle m'a avoué plus tard, Dr, et parceque

8 Voir manuscrit 1-1940, page 6 pour une datation similaire.

[Page 12] (suite)

je ne voulais pas me marier, car mon Beau-frère
venait pour moi. Et voilà aujourd'hui comment
elle me remercie alors qu'elle me doit son bonheur,
celui de toute sa vie. Ce n'est pas tout j'ai été une
seconde mère pour ses enfants, j'ai pris Ro-
land à 3 mois, ne pouvant garder une Servante -
Je lui ai aidée à conserver la vie de ses enfants -
et aujourd'hui, c'est ainsi qu'elle me remercie,
et elle a été la première à me dire qu'elle viendrait
signer en face d'une Situation, Adélard, mon
Beau-frère : " Si, encore, Jeanne, vous aviez(?)[9] eu
une Situation en sortant de St-Jean de Dieu, "

[Page 13]

alors que j'en avais une à l'Ile Perrot - Donc
Dr, mon frère Anatole n'a donc nullement con-
sulté le prétendu Conseil de famille puis-
qu'il lui a laissé ignorer que les religieuses
de l'Ecole accompagnées de Madame Che-
vrier étaient allées à son Bureau pour lui
demander de signer, devant partir le soir-
même avec cette Dame pour l'Ile Perrot. -
Donc, mon frère Anatole a pris seul la res-
ponsabilité de me faire perdre cette position -

A Paris, ma sœur[10] qui vivait aux frais
du gouvernement, aux frais de ma Bourse
pour l'Art Dramatique que m'avait promise
l'Hon. David lors de mon brillant début en

---

9 Ou *[...] auriez eu* (?)

10 Il est difficile de savoir exactement à laquelle de ses sœurs Jeanne R* fait ici référence. Parle-t-elle toujours de Laetitia ? Aucune information dans le dossier médical ne laisse à penser qu'un autre membre de la famille R* aurait été à Paris pendant le séjour de Jeanne en Europe.

[Page 13] (suite)

Art Dramatique qu'il présidait, pour em-
pêcher mon avenir de se réaliser en Europe, [est][11]
aller dire à Philippe Roy[12] qu'elle ne pouvait
rien pour moi - alors que je n'avais à compter
que sur moi-même, que sur mon propre
travail, ~~m~~ en face du brillant avenir que
j'avais en Europe, après m'être faite une
Renommée Artistique enviable, et n'a -
voir connu que de véritables succès, et
vous savez que c'est vrai et m'avoir mérité,
comme me le disait l'Hon. David, l'estime
et la Considération de toute la Province.
" Succès qui faisaient entrevoir une

[Page 14]

brillante Carrière" m'écrivait l'Hon. Taschereau.
Avenir, Carrière, qui faisait l'admiration
et l'honneur de mon pays, car je suis un
véritable talent reconnu par Paris, par
mes Professeurs, par La Société des Ac -
teurs, des Poëtes Dramatiques[13] de Paris
où j'ai débuté avec succès, sur l'invitation
du Secrétaire de la Société[14], rencontré dans un
Salon Littéraire de Paris où je faisais connaître et
aimer la Poésie Canadienne, ce qui détermina le
Secrétaire à me lancer dans une Soirée de Gala

---

11 Mot qui manque sur le manuscrit.

12 Philippe Roy était le Ministre délégué du Gouvernement canadien à Paris; c'est lui qui écrit à la famille R* pour la prévenir de la « situation désespérée » dans laquelle se trouve Jeanne R*. (Voir Annexe-lettres 1, 17 décembre 1932).

13 Les deux premières lettres de *[...]* ***dramatique*** ressemblent aux lettres qu'elle emploie pour le ***Dr***, abréviation de « Docteur ».

14 Jeanne fait-elle référence ici au Secrétaire de la Comédie Française ?

[Page 14] (suite)

Artistique aux côtés des Artistes de la Comédie Française, dans le Répertoire Classique, ayant prévenue, à l'avance, mon Superbe Auditoire, que j'étais venue chercher à Paris la vérité, faisant une Propagande pour l'Art Français au Cana da etc.. Ce qui m'attira beaucoup de sympathies en France, partout où je passais Dr... et si l'Hon. David que j'ai rencontré à Paris, n'avait pas eu l'intention de me donner une Bourse, il n'aurait pas accepté mon invitation personnelle de présider mon Audition d'Elvire au Mont Ste Marie en 1924. Après avoir refusé celle de Mère Ste - Anne- Marie - S'il n'avait pas l'in - tention de me donner ma Bourse, il ne m'au- rait pas renouvelé sa promesse à Paris- Dr - sachant que j'avais beaucoup d'avenir en Europe !

[Page 15]

à Paris-même - Ma famille a agi honteusement envers moi et le Bon Dieu le lui reproche très sévèrement de m'avoir laissée aux prises avec les difficultés pécuniaires durant un certain temp[15]. Après avoir été envoyée par le Clergé comme étant d'une parfaite dignité de vie et de grandes fidélités à mes devoirs quotidiens, digne de tous les encouragements, de toutes les protections, étant pour la famille un sujet d'édification [que](?) de persecution - Elle est allée jusqu'à la Légation du Canada dire qu'elle ne pouvait rien pour moi, ce que

15 Pas de « s » à *[...] temps.*

[Page 15] (suite)

Dieu lui reproche amèrement, ne pouvant être sauvée aujourd'hui qu'en réparant tout le passé, tout le mal qui m'a été fait, qu'en me rendant justice. On ne brise pas la carrière, l'Avenir d'une Artiste telle que moi Dr, sans en répondre devant le Juge Suprême, et Dieu envoie le terrible fléau de la guerre parce que l'heure est venue de régler ses comptes avec lui, de rentrer en nous-même, de réparer tout le passé et lui rendre justice et le plus tôt possible, si l'on veut être pardonné et sauvé, son heure étant venue - Cela ne sert à rien de faire du tort à son prochain, Dieu devant avoir le dernier mot -

Lorsque mon Cousin Emile V*, Ingénieur Civil

[Page 16]

a demandé à l'Hon. David , ma Bourse, il lui a répondu qu'il en avait donnée cinq à la famille L* - Une, a mon Beau-frère, deux à Roland, une à Jean - mais lorsqu'il m'a rencontrée à Paris, il m'a promis de faire décider Taschereau en ma faveur - J'aurais eu les protections promises, que je méritais, surtout celle de ma famille Dr, rien de ce qui est arrivé ne serait arrivé, et l'heure est venue d'en rendre compte à Dieu, de régler définitivement ses comptes avec lui, Docteur -

Anatole R*
3*** Berri,
à moins qu'il ne
soit déménagé

Vous allez inviter vous-
même mon frère par écrit
de venir cette fois signer
un Congé définitif, Dr. en

[Page 16] (suite)

au printemps, lui mesure de faire mon che -
écrire vous-mêmes min par moi-même,
de venir me libérer avec toutes mes libertés
définitivement de de le faire comme je
St. Jean de Dieu - l'entendrai, de venir
M. ~~Rosaire R*~~ signer aujourd'hui
2** ~~Carré St Louis~~ avec ma Mère, ayant
toujours été en face de positions comme travail
alors que
et en mesure de gagner ma vie - ~~et~~ personne
n'avait le droit de m'e{m}n empêcher, et que cela
se passe vite, car je ne veux pas perdre une fois
encore la position que j'entrevois pour l'été Dr -

MANUSCRIT # 24195-3 (1940) NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]
[Page 1]

26 Juin 1940 -

Il n'y avait aucune raison de m'enterrer
vivante à St Jean de Dieu - Pour y avoir échoué
il me faut être vraiment extraordinaire -
J'espère que ma famille va venir tout de
Et
suite me chercher - Docteur - N'ayant rien re-
fusé à Dieu, il n'y a absolument aucune raison
de ne pas réaliser la vocation qu'il m'a donnée -
J'espère vous revoir avant votre départ avec
mon Congé signé définitivement, être rendue
à ma famille au plus tard le 4 Juillet pro-
chain - Telle est la volonté de Dieu - Docteur
ma vocation doit se réaliser parceque
Dieu veut que je sois sauvée, que ma famille
le soit, ainsi que tous ceux qui m'ont
persécutée contre sa Sainte Volonté, que
nous le soyons tous Docteur -
J'espère donc être demandée reçue
à votre bureau {en v}et remis à ma fa-
mille en vue de ma réhabilitation
dont Dieu a besoin pour sa plus grande
gloire, ce jour sera le plus beau de
votre vie -

Jeanne R* -

---

[1] Papier ligné, calligraphie relativement grosse. Dimensions : H : 23 cm et L : 18 cm. Au bas de la page quelques lignes sont laissées en blanc.

MANUSCRIT 24195-4 (1940) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription n'a pu vraiment respecter la disposition de l'original.] [Texte manuscrit et texte dactylographié.] [1]

[Page 1] Madame Gustave R* -
802 Bld St- Joseph Est
Coin St Hubert

Maman ne peut pas venir
me chercher
autrement que
conviée Docteur
- Merci

Zélateurs
•••••••• ***et***
Zélatrices.

BIENVENUE

Voulez-vous prévenir immédiatement ma mère de venir me chercher, signer, en lui proposant de se faire accompagner de tous les autres membres de la famille qui ne peuvent être sauvés

qu'en suivant l'exemple de ma mère Dr. - Voulez-vous être assez

Le samedi 24 Juin prochain, ramènera une fête traditionnelle, bien chère à notre cœur. Comme par le passé, l'Oratoire Saint-Joseph saluera avec joie la présence des amis de l'œuvre, et spécialement des personnes qui se sont dévouées à répandre les Annales. Après avoir été à la peine il est juste que nos propagandistes soient à l'honneur. Cette fête est pour eux et nous aimerions les voir tous groupés dans un même élan de pur dévouement et de charité.

Voici l'horaire de la fête :

De 6 h. à 8 h. du matin, messes de communion.
9 h. — Grand'messe solennelle avec instruction de circonstance. La chorale de l'Oratoire sera au complet.
10 h.1/2— Réunion plénière au Collège Notre Dame, avec causerie par le R.P. Directeur des Annales.
12 h. — Banquet servi au Collège Notre Dame. Seules pourront y prendre part les personnes qui, durant les douze derniers mois, ont recruté au moins 25 abonnements. Elles recevront une carte d'invitation spéciale. Si l'une d'elles était oubliée, qu'elle veuille bien réclamer, en indiquant le nombre des ses abonnés et la date d'envoi.

Une neuvaine de prières sera offerte à tous nos zélateurs et zélatrices comme préparation à cette belle fête et la messe solennelle du 24 sera à leurs intentions.

Le public en général est cordialement invité à ces diverses cérémonies religieuses.

Vouliez en même
temps m'aider
à faire mon chemin ?

Je serais très heureuse de revoir
le Dr. Noël si vous me le permettiez
aucune raison d'échouer ici - Si vous

bon de mettre une fin immédiatement
à la longue et douloureuse épreuve
de St-Jean de Dieu auprès du Dr. Noël

[1] Le texte manuscrit de Jeanne R* est écrit autour d'une annonce (dactylographiée) d'une fête donnée à l'Oratoire St Joseph en l'honneur de ses Zélateurs et Zélatrices. Dimensions : H : 23 cm et L : 14, 5 cm

2 Pauvre(?) maman, ma plus grande protection sur la terre que Dieu m'a donnée après la Sainte Vierge, pour m'ouvrir la porte de St-Jean de Dieu pour la

GRAND TIRAGE
==== AU PROFIT
DE LA PALESTRE

refermer à jamais - Son exemple entraînera celui des autres, Dr.- Elle m'a promis qu'elle viendrait signer en étant invitée

par le Dr. Noël, n'étant pas libre de venir d'elle-même. Donc, sur votre invitation tout comme celle du

☯ ☯[2]

Dr. Noël, ma mère, ma plus grande protection sur la terre, viendra faire ici la volonté de Dieu -

1er prix: Automobile Chrysler Sedan 1933
15 autres prix en argent
Prix du billet : 25 sous chacun,
payables par mandats-postes, argent, timbres, etc.
Pour information ou billets, écrivez au
Révérend Père J.Paré, Jésuite,
A.C.J.C., Palestre Nationale,
840 rue Cherrier,
MONTRÉAL

Mille excuses pour le papie [sic] Docteur -

Et en lui donnant cette liberté de se sauver elle-même pour avoir donné son consentement au premier internement contre la volonté de Dieu, sa signature lui ouvrant la porte du ciel, vous vous assurerez votre place au ciel - Docteur - C'est énorme comme vous le voyez - En retour, le Bon Bon Dieu vous promet la récompense éternelle - Il le dit lui-même, Docteur, "Quiconque a sauvé une âme, a prédestiné la sienne " Je vous devrai beaucoup Docteur.

J. R*

28 Octobre 1940

Je désire participer à votre tirage[3]
Je vous envoie la somme de ..... pour.....billets
Nom.....
Adresse.....

Le concours se termine le 30 Juin 1933.

[2] Ce ne sont pas tout à fait les signes chinois du Ying et du Yang qui apparaissent sur l'original, mais c'est ce qui y ressemble le plus sauf pour les points blancs et noirs.

[3] Sur le document original, la fin du texte de Jeanne R* placé sur la droite, recouvre quelque peu le coupon de participation.

MANUSCRIT 24195-5 (1940?) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.]
[Page 1][1]

J'espère vous revoir bientôt Docteur ! -
C'est le Bon Dieu qui veut que j'aille à la messe Dr.[2]

24195[3]

Si le Bon Dieu veut que j'aille à la messe sur
semaine (comme d'habitude) c'est parce que
j'ai beaucoup de Grâces à obtenir, et c'est par la
Sainte Messe que je puis les obtenir seulement,
et parceque j'ai beaucoup de défauts à corriger
destinée que je le suis à une grande perfection, à
une grande Sainteté. En allant à la Messe
tous les jours, je me sanctifie au contact de la
Sainte Eucharistie qui divinise tout en nous -
J'ai donc perdu toutes mes libertés pour avoir échouée
contre la volonté de Dieu à St Jean de Dieu, surtout à
la Salle de Notre Dame de Sacré Cœur.
En quoi elles consistent, Docteur, mes libertés ?
A celles de M^elle^ Lamarche (celles que j'avais autrefois[4]...)
[?] comme elle la Salle comme elle [?]
à jouir de ma liberté de Chapelle qui constitue
l'assistance à toutes les Cérémonies religieuses de la
grande chapelle Dimanche et sur Semaine - Docteur
Le Dimanche, à assister à la Messe de 6h30 à cause
du Sermon et au Salut p.m. Sur Semaine aux Ser-
vices funèbres, funérailles etc . . . Mois du Rosaire -

---

[1] Écriture très serrée sur la feuille. Le manuscrit se termine abruptement et n'est pas signé. Dimensions : H : 21, 5 cm et L : 14, 5 cm. Utilisation du recto et du verso de la feuille.

[2] Note du dossier médical datée du 20 novembre 1940: le docteur Noël vient de recevoir une lettre de Jeanne R*, note-t-il, « [...] à l'effet que Dieu lui ordonne d'aller à la messe, de faire ceci, de faire cela... » (Annexe- Dossier médical)

[3] Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

[4] La photocopie est très pâle à cet endroit.

MANUSCRIT 24195-5 (1940?) NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 1] (suite)

Entre temps, à prendre des bains de soleil sur la terrain (Seule) de midi et demi à 2h- par exemple puis ma visite au St Sacrement. Voilà Docteur - Si vous voulez avoir la bonté de me les rendre mes libertés à partir d'aujourd'hui - J'ai dit à Sr Denise : " Le Docteur connaissant aujourd'hui la vocation que le Sacré Cœur m'a donnée, ayant eu le temps et le soin de l'approfondir, ne saurait m'empêcher d'aller à la Messe comme autrefois" non seule-

[Page 2]

ment le Bon Dieu a été très gravement offensé de mon Internement à la Salle de Notre Dame du Sacré Cœur durant 15 mois tout comme le premier internement, mais aussi d'avoir été privée de toutes mes libertés d'autrefois que ma Belle Sœur Madame (Dr) Rosaire R* avait obtenues de Sr Rose de Viterbe, même ma chambre de repos à Ste Élisabeth Dr ... et d'avoir été traitée en plus comme l'un des pires cas de surveillance, comme vous le savez, Dr, depuis le 4 Juillet 1939[5], enfermée à la Salle du matin au soir comme une Idiote, habillée et traitée comme telle, alors que le Bon Dieu me traite depuis des années comme sa Véritable Épouse, celle que l'on reconnaît à sa ressemblance - uniquement Docteur - Enfermée par les plus belles journées ensoleillées durant 15 mois (3) ce qui a été de nature à affaiblir ma santé dont Dieu a si grand besoin, ce dont vous devez lui conserver

[5] Date du deuxième internement de Jeanne R*, après 9 mois de congé.

[Page 2] (suite)

Docteur 2 dans une Salle de persécutées, d'agitées, de cas en tous genres 3, ce dont vous allez vous efforcer de lui garder désormais, scrupuleusement, en opposant le changement total de vie, destiné que vous l'êtes aujourd'hui, par la grâce de Dieu, en me rendant toutes mes libertés, à remplir un rôle important dans ma vie, Sublime même en vous faisant dès aujourd'hui, mon appui et mon protecteur même auprès de tous les membres de ma famille qui ont le plus offensé très gravement le Bon Dieu, en les invitant vous-même à venir signer mon Congé définitif, tout d'abord, ma mère, ma

Dossier 24195

1942

(2 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1942) NOMBRE DE PAGES : 4

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES :4

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ÉTAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]

[Page 1] [1]

JMJ
†

Salle de Notre Dame
du Sacré Cœur ,

3 Juillet 1942

Docteur, J'ai décidé d'aller
me placer au Foyer de Melle Maisonneuve -
Garde Labonté a fait téléphonner Melle Lari-
vière et {?}la Directrice lui a répondu qu'elle
avait quantité de demandes et elle
l'invitait d'aller la voir sans compter
des Journaux
les annonces alléchantes de 40, 45, 50 dol-
lards par mois à la campagne S.V.P -
dont j'ai si grand besoin (surtout après
avoir été coffrée durant 3 ans à la Salle de
N.Dame du Sacré Cœur, injustement, Dr.)
"pour légers services de ménage et avoir soin
d'une enfant de trois ans $ 50.00 - -
Chambre et salle de bain privée et radio -
etc- etc - - - Personne honnête d'un
certain âge désiré etc - - - Cours de

[1] Cette lettre est écrite sur le recto et le verso de feuilles de calendrier datées de « Juin 1942 »; sur les cases correspondant aux vendredis, apparaissent des poissons. Dimensions : H : 25 cm et L : 15, 5 cm.

MANUSCRIT # 24195-1 (1942) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 1] (suite)

Vacance également demandés que j'ai
déjà donnés même à Mad. Panet-Raymond
lorsqu'elle s'appelait Odile Perrault
En plus,
fille d'Antonio - Vous savez que mes
relations sont très étendues, que je ne
suis nullement en peine de moi - -
de me placer - ayant besoin de me
gagner mes Dentiers, mes lunettes
dont je ne puis plus me passer. Ainsi
que de mon nécessaire dont j'ai été privée
durant 8 ans, 8 mois | injustement
illégalement

[Page 2]

[Tout en haut de la page de calendrier, prise à l'envers, dans la marge supérieure]

Il me faut être placée immédiatement [?]
je suis certaine de bien m'entendre avec
Melle la Directrice et Melle Grégoire du
Foyer, d'un Foyer bien recommandable

[Page 3]

[Sur la deuxième partie de la feuille de calendrier prise à l'envers, dans la marge supérieure]

2 Et dans la Société je ne fais pas
piètre figure - Je connais mon milieu
et mon milieu me connaît - Pour sortir
d'ici, peu importe le milieu - Veuillez

donc très aimablement inviter ma
mère à venir signer, que je suis placée,
ou en quête d'une situation, n'ayant
qu'à me présenter pour être acceptée,
placée - Ma mère, sachant que je ne
suis nullement en peine de moi sera
très heureuse de me savoir sortie
de St. Jean de Dieu, libre de gagner
ma vie, de me placer là où je le désire,
n'hésitera pas à venir signer toutes
mes libertés - Si elle ne peut faire
le trajet à cause de ses 83 ans
à l'Hôpital je n'aurai qu'à aller lui
présenter le papier de Sortie qu'elle
signera à la maison, en revenant

du Foyer, une fois placée, Docteur -
Empressez-vous d'annoncer cette bonne
nouvelle à maman qui la rendra
si heureuse étant le seul membre de
la famille internée contre son gré à
St. Jean de Dieu qu'elle voudrait voir éta-
bli avant de mourir- C'est pourquoi
je désire tant aller me placer et
lui apporter la bonne nouvelle moi-
même - Au bonheur de vous revoir Dr -
à la Salle pour signer
Mad- G. R*
8** Bld. St Joseph Est - (Coin St Hubert
-Fr 2426 -

MANUSCRIT # 24195-2 (1942 ?) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]

[Page 1][1]

Aujourd'hui 5 Juillet - Quand je réalise toutes celles
qui sont sorties avant moi, que je ne le suis pas encore et
que nous sommes d'anciennes connaissances, je réalise
que c'est plus qu'incroyable Docteur; vous ne tarderez pas
de décider, d'inviter ma famille à venir me chercher et
d'obtenir du Dr- Noël ma permission d'aller me placer
cette Semaine avec Melle Larivière au Foyer de Melle
Maisonneuve - permission qui ne saurait m'être refusée,
trop légitime pour qu'elle le soit, gagner son pain
quotidien, son nécessaire, alors que j'étais si heureuse
dans le passé de le gagner, de pourvoir à moi-même
et d'en faire bénéficier ma mère, ma sœur Aline qui
prend soin de ma mère ~~alors que~~ Aujourd'hui que
l'on demande dans les Journaux des personnes d'un
certain âge, tout le monde est dans les Munitions
qu'il y a maintes chances de refaire ma vie, de m'as-
surer un pied-à-terre, ce dont on ne peut me re-
fuser le droit, je compte sur vous, Dr. Legrand
pour m'obtenir cette permission du Dr Noël d'aller
gagner ma vie, mes Dentiers, mes lunettes et
mon nécessaire, d'aller me placer au Foyer de Melle
Maisonneuve, cette Semaine, avec Melle Larivière,
lui en ayant parlé la dernière fois, n'ayant eu
cependant que quelques minutes d'entretien et décider
ma famille de se réunir avec ma mère, mon frère qui

[1] La date « 1942 » non inscrite par Jeanne R* a été choisie, lors du travail de retranscription, en fonction des informations données par le support utilisé : un bout de calendrier indiquant « juin 1942 », ainsi que la mention de *[...] 8 ans 8 mois d'internement*; ce manuscrit se rapproche toutefois grandement par ses thèmes du manuscrit précédent daté du *[...] 3 juillet 1942*. Dimensions : H : 26, 2 cm et L : 16, 5 cm.

MANUSCRIT # 24195-2 (1942 ?) NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 1] (suite)

a signé mon retour et mon Internement sans
son consentement, ~~je~~ aucun membre de ma famille
n'ayant le droit de m'empêcher de gagner ma
vie , de pourvoir à moi-même, de me retenir à
St-Jean de Dieu - ~~Je~~ Persuadée d'obtenir une
bonne réponse du Dr Noël, je place donc de nou-
veau en vous toute ma confiance Docteur -
Veuillez donc être assez bon de demander au Bon
Dr. Noël de préparer mon papier de Congé définitif
étant en mesure de gagner ma vie, de le signer
afin que tout soit prêt, en règle pour mon depart

[Page 2] (verso)

que je désire cette semaine, Docteur, sans faute
après 8 ans 8 mois d'Internement illégal, ayant
échoué ici uniquement parceque mon frère l'Aîné
s'est arrogé des droits sur moi approuvés par le
Conseil de famille - Anatole R Dites-lui de
3*** Berri -
venir tout de suite me
chercher avec la ferme résolution de ne jamais
plus me retourner à St- Jean de Dieu -

Toute ma vie, Docteur, je vous garderai
un Souvenir reconnaissant -
24195[2] Jeanne R*

2 Numéro de dossier indiqué, probablement, par Jeanne R* elle-même.

Dossier 24195

1943

(9 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1943?) NOMBRE DE PAGES : 6

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 6[1]

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ÉTAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][2]
[Page 1]

Pour Pâques[3], Adélard[4], je désire être hospi-
talisée jusqu'à ce que je puisse me
placer, la famille me le doit, et ren-
trer dans mes fonds, je suis dans mes
droits, Adélard, [~~ay~~] J'aurais pu gagner
mille dollars par année comme Profes-
seur de Diction à la Congrégation de Notre
Dame, ou en ouvrant mon Conservatoire
en Art Dramatique en collaboration
avec un Avocat de Québec que j'ai présenté
à Maman et qui était venu à Montréal
précisément cette question, sachant
que j'avais fais des études à Paris dans
ce but etc - - - – –
Aujourd'hui je n'ai pas la force d'aller

---

[1] La date sous laquelle je recopie ce manuscrit est une date trouvée dans le corps du texte ([...] *depuis dix ans*, p.4), et non consignée par la patiente elle-même au début de son manuscrit. Ce document est à rapprocher du manuscrit suivant (1bis-1943) par la ressemblance des thèmes et l'identité du destinataire. Les manuscrits de l'année 1943, souvent très longs, ont été difficile à reclasser : il y manque souvent, en effet, des dates clairement signalées.

[2] Dimensions : H : 16, 2 cm et L : 12, 5 cm. Pages 3 et 4 en vis-à-vis. Écriture dans la marge.

[3] La fête de Pâques oscille entre le 22 mars et le 25 avril.

[4] Il s'agit probablement du beau-frère de Jeanne R*, mari de sa sœur Laetitia (voir manuscrit 2*-1940)

MANUSCRIT # 24195-1 (1943?) NOMBRE DE PAGES : 6

[Page 1] (suite)

plus loin après dix ans d'Internement,
de charité publique, de privations, de
jeûnes incessants etc, dans les condi-
tions illégales qui m'ont été imposées
ayant le droit de vivre ma vie et de la
gagner comme tout le monde - Adélard -
Conditions que je n'ai plus la force d'ac-
cepter, qui détruisent ma santé, que
l'on impose aux déshéritées, aux femmes
de mauvaise vie - ———————

[Page 2]

2 Au Conseil de famille

Aujourd'hui, je ~~vous~~ demande et suis le leur
dans l'obligation de ~~vous~~ demander de
m'hospitaliser et de m'aider à refaire ma
vie, jusqu'à ce que je sois en condition
de la gagner, je veux dire par là, jus-
qu'à ce que je rencontre la situation
qui me convient. Je suis assurée qu'Anita
qui est à bout de force, sera très heureuse
de me voir tenir sa maison, faire la
cuisine, trouver son repas prêt, quand
elle arrivera de travailler, pouvant
me trouver une chambre tout près de
la maison en attendant, Adélard - - -
Je vous crois donc aujourd'hui tous en
mesure de m'hospitaliser pour quelques
temps, celui qu'il faudra, surtout
après dix ans d'Internement illégal
que je n'ai jamais mérité de ma vie
Adélard, après avoir aidé maman à élever

[Page 2] (suite)

sa famille, étant l'Aînée de la famille
ce qui m'a demandé de très grands Sacrifices
jeune, comme je l'étais, après vous avoir
aidé à fonder votre foyer, à conserver
la vie de vos enfants, après avoir été une
Mère pour Roland[5], lui avoir donné

[Page 3]

des soins que sa mère ne pouvait lui
donner, avoir tenu sa maison etc - - - -
etc - - - etc - - - la famille me devant une
dette après maman - C'est le Bon Dieu qui le
sait mieux que tout autre - - - Adélard - - -
Les trois dernières à la maison, c'est moi,
pour bien dire qui les ai élevées - - etc - - -
Je vous attends donc tous au bureau
du Dr - Noël avec maman, pour me
rendre Justice pour Pâques comme
des êtres raisonnables, des âmes de bonne
volonté, disposées à réparer le passé qui
a beaucoup offensé le Bon Dieu à l'occa-
sion de vos Pâques à tous, sans oublier
Roland, Adélard - Vous allez tous venir
me chercher et vous entendre avec
le Dr. Noël pour vous rencontrer
soit à l'Hôpital, soit à sa résidence
privée, durant cette Semaine Sainte,
pour recommencer tout en neuf une
nouvelle existence afin de la vivre en
parfaite conformité à la volonté divine

---

5 Jeanne R* fait référence ici au prénom d'un des enfants de Laetitia, sa sœur; voir également le manuscrit 2*-1940 dans lequel Jeanne affirme qu'elle a été une véritable mère pour cet enfant.

[Page 4]

"Vous dites que je puis prendre les grands moyens, si je veux ?"[(a)] ... Je ne les prendrai jamais ! C'est Dieu seul qui les prendra si vous l'y obligez, Adélard, ayant une vocation à réaliser dans le monde décidée par le Rév. Père Pichon en 1906 au Monastère du Bon Pasteur, ayant une âme à sauver dans le monde - là où le Bon Dieu me veut - moi, j'ai pardonné ! Seulement, je suis en mesure de réclamer légitimement ce que j'ai le droit de réclamer après dix ans d'Internement illégal - Il n'en tient donc qu'au Conseil de famille de régler à l'amiable et en toute justice cette question, même, surtout avec sa conscience, avant le grand jour du Jugement - Avec moi, il sera toujours facile de s'entendre de cette manière, surtout par la survivance de la loi et des Commandements de Dieu ! Ce sera alors l'harmonie parfaite, ce que Dieu attend du Conseil de famille

(a) Je suis certaine que nous allons finir par nous bien comprendre et cette fois pour la vie - - - la situation que v. m'avez imposée ne pouvant plus durer .

[Page 5]

Le Bon Dieu compte sur vous pour décider
toute la famille en vue de ma Sortie, pour
vous mettre à la tête de ce mouvement -
Maman est capable de se rendre ici par
le Tramway et l'Autobus Adélard, je
le sais de source très sûre -

Je vous attends donc avec elle
pour me rendre toutes mes libertés
et les signer soit au bureau du Dr - Noël
ou à sa résidence privée pour Pâques -
Maman va être obligée de sortir pour
ses Pâques. Il faut à tout prix qu'elle
signe ma libération définitive de
St. Jean de Dieu avant de faire ses
Pâques - Soyez assuré qu'elle sera très
heureuse de se faire un devoir de
conscience de signer, ne pouvant être
sauvée autrement - ce que Dieu lui
demande avant de mourir avec celui
de m'hospitaliser pour quelques temps
ce qu'elle me doit, pour avoir donné
illégalement son consentement à mon
Internement, contre la loi de Dieu, sa-
chant ce qu'elle faisait en 1933, ne

[Page 6]

3)

ne pouvant être pardonnée, ni sauvée
autrement Adélard -
Vous allez donc lui conseiller de venir
faire son devoir pour Pâques, vous allez
me l'envoyer, maman, Adélard, soit

[Page 6] (suite)

avec Aline, soit avec Quelqu'un qui
sera libre de l'accompagner. Le Bon
Dieu compte sur vous, car maman
suivra vos conseils - Vous le savez fort
bien - Ne prenez plus de responsabilités -
Ce sont peut être ses dernières Pâques
à maman - Qui sait ? Seule, sa signa-
ture peut lui ouvrir la porte du ciel -
Envoyez la tout de suite ou venez
la conduire vous-mêmes, ce jour
devant être le plus beau de sa vie,
étant sa Suprême consolation, puis-
que, Seule, ma Sortie lui assure la
place que Dieu lui a destinée au ciel -

Jeanne - Je vous attends

(Mille excuses pour mes répétitions -)

MANUSCRIT # 24195-1(bis) (1943?) NOMBRE DE PAGES : 3

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

Salle de Notre Dame du Rosaire[2],

Ecole Emmélie Tavernier[3] .

24195 Gamelin, Cté Laval, P.q.

Vendredi, Fête de Notre Dame des S[4]. Douleurs

Re Jeanne R*[5]

J'ai appris, hier, par le Dr Noël, Adélard,
que l'Hôpital de Notre Dame de Lourdes
était en faillite. Le 1er Janvier 1943,
je télephonnais à Anita pour lui dire que
je m'étais placée comme Aide-Infirmière
à vingt dollars par mois, d'emmener
avec elle maman, signer . Elle m'a répondu
que cette situation, je pouvais l'avoir à
n'importe quel temps de l'année ! Pour
après
elle, dix ans de martyr[sic] à St Jean de Dieu

---

[1] La date sous laquelle je copie ce dossier est une date trouvée dans le cours du texte et non inscrite par la patiente elle-même en début de manuscrit: [...] *depuis dix ans*. Les manuscrits 1-1943 et 1bis-1943 sont assez proches par leur thèmes, leur destinataire (Adélard L*, son Beau-frère), ainsi que par les supports utilisés et la forme des caractères d'écriture. Dimensions : H : 16, 2 cm et L : 12, 5 cm. Page 2 et 3 en vis-à-vis.

[2] Cette salle (ou Pavillon) de l'hôpital St. Jean de Dieu a été bénie le 30 juin 1936; ce n'est pas elle mais plutôt la salle Notre-Dame-des-sept-Douleurs qui aurait accueilli, selon l'album souvenir publié à l'occasion du centenaire de l'asile, l'école Émilie Tavernier. Les Sœurs de la Charité de la Providence. *Un héritage de courage et d'amour ou La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe. 1873-1973.* Imprimé sur les Presses de Thérien Frères (1960) Limitée, 20 octobre 1975, p.83.

[3] Nom de jeune fille de la Mère Gamelin, orthographié selon l'usage de l'époque (aujourd'hui = Émilie)

[4] Peut-être : [...] *Vendredi, Fête de Notre Dame des* **[Sept]** *Douleurs* (?), Sainte que la mère Gamelin vénérait plus particulièrement : « [...] La crainte de la mort subite m'a glacé d'effroi. Je me suis mise entre les bras de notre Mère des Sept-Douleurs. » (Extrait du Journal de la Mère Gamelin, 1850)]. La Mère Gamelin est morte « le mardi 23 septembre 1851, troisième jour de l'octave de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs. » in *Vie de Mère Gamelin : Fondatrice et1ère Supérieure des Sœurs de la Charité de la Providence,* par une Religieuse, Montréal : Eusèbe Senecal, 1900, 314 pages.

[5] Numéro du dossier et nom de Jeanne R*, indiqués par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT # 24195-1(bis) (1943?) NOMBRE DE PAGES : 3

[Page 1] (suite)

je pouvais attendre encore - Ce n'était pas
assez ! Aujourd'hui, cependant j'aurais
soixante dollars en avant de moi, que
j'aurais pu gagner durant Janvier, fé-
vrier et Mars, qui m'auraient permis de
prendre la Situation que désire pour moi
le Dr. Noël, que je ne puis obtenir de St-Jean
de Dieu, C'est pourquoi je venais(?) de m'as-
surer moi-même mon pied-à-terre
dès que j'ai été acceptée à N.D. de Lourdes
vers le 15 de décembre, je me suis empressée

[Page 2]

de frapper partout, à toutes les portes qui
me sont restées fermées tout comme par le
passé, tout comme en Août 1933 lorsque mon
Amie Beaudry est venue m'assurer mon
pied-à-terre, au bureau du Dr Noël qui m'a
vait promis de signer à cette condition - On
empêche maman de signer sur son invitation -
Maman qui savait fort bien ce qu'elle faisait
à ce moment là, mais qui préférait se mettre
avec le Conseil de famille afin de rester à
St. Jean de Dieu toute ma vie - et m'empêcher
de la gagner - 2 Tout comme en Mai ou Juin
1936 ou 37, lorsque les religieuses de l'Ecole
m'ont demandé mes preuves comme quoi j'étais
en mesure de gagner ma vie en vue d'un Congé
définitif en me disant qu'on avait pas le droit
de me garder ici, ne comprenant pas pourquoi
ma famille me laissait ici si longtemps -

[Page 2] (suite)

en mesure de me débrouiller par moi-même
Les religieuses de l'Ecole me placèrent dans
une bonne famille à l'Ile Perrot et allèrent
demander au Dr Noël de signer mon Congé -
Il était prêt à le signer à la condition qu'Ana-
tole vienne signer - Les religieuses allèrent à
son bureau, et il refusa parceque le Conseil
de famille ne voulait pas que je sorte de
St-Jean de Dieu bien qu'il n'avait pas le
droit de me faire perdre cette autre

[Page 3]

situation, de m'empêcher de gagner ma vie -
3) Puis une troisième situation se présenta
dans une famille privée au village, chez
un Couple sans enfant en Septembre 1940.
La Bonne religieuse alla trouver le Dr. Noël
pour lui demander la permission de me
placer - Il répondit que ma famille ne le
voulait pas, alors qu'elle n'avait même pas
le droit de m'interner pour m'empêcher
de gagner ma vie, à mon retour d'Europe
pour lui avoir été à charge de dix dollars
par mois (à titre de prêt) en face de deux
situations que j'étais et d'un brillant
avenir - Rodolphe[6] même trouvait que

6 Prénom peut-être de son ami parisien qu'elle désigne parfois comme [...] *son ami le Comte, Directeur de Film* . Voir aussi Annexe-lettres 1 et 3, où il est fait mention de ce prénom.

[Page 3] (suite)

c'était en dehors du bon sens, que l'on devait
tout au moins me donner le temps de me
retourner, ignorant que j'étais placée à la
C.N.Dame et chez l'Avocat Droin, Généalogiste -
Aujourd'hui je suis forcée de réclamer à
la famille de m'hospitaliser jusqu'à
ce que je trouve la situation qui me
conviendrait, que désire pour moi le Dr .
Noël et qui est de mon emploi etc - - que je
ne puis avoir, obtenir de St. Jean de Dieu.[7]

[7] Cet écrit se termine ainsi sans signature; on peut penser qu'il n'est pas complet ou que c'est un brouillon d'une lettre qui sera reprise ultérieurement.

MANUSCRIT # 24195-2 (1943) NOMBRE DE PAGES : 16 (+2)

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]
[Page 1][2]

Dimanche, 27 Juin 1943 -

Combien je regrette, de ne vous avoir
pas demandé la permission d'aller seule à la
procession de la St Jean Baptiste, ce Jeudi, 24 Juin
étant en même temps la fête de Dieu, ~~afi~~ J'aurais
pu lui faire très large la part d'adoration qui
lui était due, ce dont vous ne m'auriez pas refusé Dr - -
J'ai beaucoup souffert de n'avoir pu lui donner
avant de partir ce qu'Il attendait de moi, avant
tout - - sachant fort bien Dr. que Dieu ne me conduit
pas comme les autres ! Vous allez me délivrer de
St-Jean de Dieu, me rendre toutes les libertés que
j'avais autrefois qui ont été violées contre sa
loi et ces Commandements, vous allez me les
rendre toutes, à partir d'aujourd'hui, ces libertés
qui m'appartiennent, auxquelles j'ai droit en toute
Justice, ~~que~~ ces libertés que l'on avait pas droit de
me voler et de violer – n'est-ce pas Docteur ? Car voyez-
vous, lorsque je sors accompagnée, c'est toujours
la volonté de celle qui m'accompagne qu'il me faut
faire plutôt que celle de mon Dieu que j'aime au-
dessus de tout - - C'est en faisant la volonté de Dieu
que je sauve mon âme Docteur ! C'est pourquoi,
vous allez me les rendre toutes avant votre départ
pour vos vacances, parceque c'est Dieu lui-même

[1] Manuscrit délicat à retranscrire dont les pages étaient pliées pour former un cahier. Il a été assez difficile de retrouver l'ordre exact entre les feuillets; cette version de la retranscription, bien qu'elle introduise quelques modifications par rapport à la numérotation indiquée par Jeanne R* dans son texte, a tenté de retrouver les enchaînements les plus logiques entre les différentes parties du matériel.

[2] Dimensions (de la plupart de ces feuilles, incluant celles pliées en deux de la recette du Pouding) : H : 18 cm et L : 13 cm

MANUSCRIT # 24195-2 (1943) NOMBRE DE PAGES : 16 (+2)

[Page 1] (suite)

en toute Justice qui vous les demande, ce dont vous
ne sauriez lui refuser, en me rendant à ma famille
sachant que le Bon Dieu ne me conduit pas comme
les autres Dr - - Vous allez donc vous empresser de
faire ainsi sa Sainte volonté et me conduire
vous-mêmes à Cartierville où Il me veut, non

[Page 2]

seulement pour me faire un salaire qui me per-
mettra de m'entretenir, mais dans le but de me caser
définitivement, de m'assurer mon pied-à-terre, ce
qui me permettra de prendre contact des œuvres
de la Sainte Fondatrice, de terminer mon travail
de documentation que j'avais commencé en 33,
interrompu par l'Internement contre la volonté de Dieu
Ce qui me permettra de me documenter à la source-même
et d'évoluer dans les différentes Insti-
tutions religieuses de la Province qui,
toutes, en 33, ont approuvé mon travail,
Mon projet qui est celui du S.Cœur - -
Afin de faire connaître à l'Ecran,
plus tard, la grande Sainteté de nos
Saintes Fondatrices en vue de leur
canonisation, capables d'imprégner
dans les âmes des moyens de sanctifi-
cation et de régénérer l'humanité
par leur Sainteté, afin de nous faire
gagner la guerre auquel le Canada
est intéressé, la guerre qui ne peut
se gagner que par les armes, comme
vous le savez Dr. comme le disait Sa
Majesté la Reine d'Angleterre, à la

[Page 2] (suite)

Radio, mais dans un but surnaturel
Ce moyen surnaturel, providentiel
a été choisi par le Sacré Cœur qu'Il
m'a confié en 1933, qui fut approuvé
par les Sup. Générales entr'autres Mère
Ste Praxède, Mère G. de la C.N.Dame et tant
d'autres qui toutes se sont empressées de correspondre
à l'appel intense du S.Cœur en vue de la Canonisation
de leur Sainte Fondatrice - -

Dernière page Suite

[Page 3][3]

2 Ne prenez plus de telles responsabilités, aussi
importantes(?)[4], mon Bon Dr. Noël, comprenez que
vous n'auriez jamais dû m'accepter ici - - -
empressez(?)-vous de reconnaître votre grave
erreur pour que le Bon Dieu la pardonne, en
me donnant ainsi toutes les chances de
me placer là où le Bon Dieu[5], en signant dès
aujourd'hui mon congé et en allant me
conduire vous-mêmes soit à la
Maison Mère des Sœurs de la Providence
ou de la C.N.Dame - Tout restera
entre nous Docteur - et ce sera pour le
mieux - Ce sont les meilleurs con-
seils que je puisse vous donner et
vous en convenez, je suis certaine,
car c'est ainsi seulement que

---

[3] Les phrases retranscrites en retrait correspondent à des phrases qui, sur le manuscrit, ont été écrites autour de la recette dactylographiée du « Pouding au coco ».

[4] Une tâche d'encre à cet endroit empêche de transcrire ces passages de la lettre.

[5] Il semble qu'il manque ici la fin de cette phrase qui pourrait être : *[...] en me donnant ainsi toutes les chances de me placer là où le Bon Dieu* ***le veut***. (?)

[Page 3] (suite)

peuvent s'aplanir toutes les dif-
ficultés, en me rendant justice,
et vous me le devez, et sans plus de
retard, Docteur - - - Ainsi vous vous rapprochez
sûrement du but qu'il nous faut
atteindre. Vous êtes un homme
trop intelligent, trop consciencieux pour ne
pas le comprendre et pour ne pas créer
entre nous, une harmonie parfaite.
Et cette heure est venue Dr - - Je monte
à votre bureau pour faire signer mon
Congé définitif et me faire conduire etc - -
les portes ainsi me seront grandes ouvertes !

[Page 4]

Dimanche Suite - 3 - Vous n'hésiterez donc
plus Dr. de me conduire soit à Mère Ste Proxè-
de, soit à Mère Générale de la C.N.Dame qui
me recevra à cœur ouvert - Evidemment ma fa-
mille ignorait les desseins de Dieu et sur
sur moi
notre pays, Dr - au moment où elle m'a internée,
en plein travail sur ma Documentation sur
Notre Histoire Nationale - Mais que cela
ne complique pas ma situation, laquelle
quoique en dehors de l'ordinaire, est
très nette, très éclairée et si appropriée avec
les événements que nous traversons et com-
prises des Supérieures Générales -
Faites votre devoir Dr - Conduisez-moi à
elles, rendez-moi ainsi à ma famille en
les
me rendant toutes mes libertés, en signant

[Page 4] (suite)

toutes aujourd'hui ~~avant votre~~ car il me
faut être à tout prix placée avant votre
départ, que ma mère ait signé, m'ait rendu
elle-même sur votre invitation, toutes

[Page 5]

4 mes libertés, c'est Dieu lui-même qui vous
le demande ~~tout~~ lui de me rendre Justice
tout comme si vous étiez à votre heure
dernière, parceque son heure est venue
d'accomplir de grandes choses, de faire
sa Sainte Volonté, ayant attendu durant
dix ans, ne pouvant plus attendre, atten -
dant de nous notre collaboration à la
Victoire finale qu'Il veut nous assurer .
Aimant la Nouvelle France et ses Institu -
tions religieuses d'un amour privilégié -
C'est lui-même qui vous demande de ne
vous occuper que de moi, de vous intéresser
à mon départ définitif avant tout autre
Mon Bon Dr. Noël de me conduire vous-mêmes
et me faire accepter dans l'une ou l'autre
de ces Œuvres(?) Générales, afin que je puisse
terminer mon travail de Documentation
sur une Sainte Fondatrice - Ce dont

[Page 6]

5) vous ne sauriez refuser au S. Cœur dès demain Docteur, car c'est Lui qui vous le demande et qui vous prie de me reconnaître pour l'âme que Dieu conduit directement, pour l'âme qui va son chemin selon la volonté de Dieu que vous ne pouvez plus retenir à St-Jean de Dieu contre la volonté de Dieu ! Incontestablement Dr. une âme qui va son chemin selon la volonté de Dieu qu'elle aime au-dessus de tout, est dans le chemin de la Sainteté. Alors vous n'hésiterez plus à lui faire confiance, à la suivre ne marchant pas dans les ténèbres mais dans la lumière. Vous n'hésiterez plus à lui faire confiance, puisque sa Sublime Destinée est la Sainteté et qu'elle ne peut être sauvée qu'en lui donnant les moyens d'atteindre le degré de Sainteté auquel elle est destinée - Mon Bon Dr- Noël, destinée, tout à l'honneur du Canada.

[Page 7]

6 Empressez-vous, allez-~~y~~-tout de suite chercher ma mère, avec ma sœur Aline - pour qu'elle vienne faire la volonté de Dieu, puisque vous savez tout maintenant des desseins de Dieu sur moi - Vous n'en prendrez pas la responsabilité - Maintenant que vous comprenez que c'est la question spirituelle qui conduit tout chez moi Dr - ce que ma famille ignorait, laquelle me conduit à la Sainteté - Dégagez-vous ainsi Dr - de la respon-

[Page 7] (suite)

sabilité de mon Internement en envoyant
chercher ma mère, en me conduisant soit à
Mère Ste Proxède à qui j'ai écrit, soit à Mère
Générale de la C.N. Dame, tout comme à ma mère
à ma chère maman qui sera également heu-
reuse de m'hospitaliser pour quelque temps Dr - -
selon la circonstance présente - Sachant {m}la
Sublime Destinée qui m'attend Dr- vous n'hésiterez
plus à me rendre à ma mère tout comme aux
Supérieures Générales des deux Commautés[sic],
qui m'attendent, du reste, Docteur -

[Page 8]

Pour faire la volonté de Dieu également en
vous dégageant de l'écrasante responsabilité
de mon Internement, conduisez-moi si vous
le voulez aussi auprès de la Mère Générale
des Sœurs de la Providence - - - Vous
verrez que les deux Supérieures
sauront bien, elles, me placer, me
caser dans mon élément, car les difficultés
n'ont surgi que depuis que j'ai été internée - -
La Sup. du Mont Ste Marie m'avait
engagée pour Septembre 1933. et
l'on m'a internée le 4 Mai de la même année-
Et de quel droit Docteur ? N'ai-je
pas comme tout le monde une
Mission à remplir sur la terre -
et de la réaliser, une âme à
sauver en la réalisant - Le Bon
Dieu n'a-t-il pas prouvé qu'Il veut
à tout prix que la vocation très spéciale

[Page 8] (suite)

qu'Il m'a donnée à laquelle est
attaché mon Salut éternel, se réalise, en
me conservant pendant dix ans, la
vie, mon intelligence, mes facultés etc - - -
N'est-il pas le premier à vouloir que je sois
sauvée Dr - - Pouvez-vous lui refuser le
salut de mon âme, - - - Les Supérieures Générales
à Dieu
peuvent-elles également ~~m~~ refuser les
moyens de réaliser ma vocation et de ne
m'assurer par là-même, mon Salut éternel ?

[Page 9] (sur feuille de recette)

7 Non! vous ne me traiterez plus désormais
comme les autres cas, mais uniquement et
logiquement pour celui que je suis, absolu -
ment exceptionnel et en dehors de
l'ordinaire. Nullement préparé à
échouer à St-Jean de Dieu (cas que
vous n'auriez dû jamais accepter
Docteur) maintenant que vous êtes
éclairé sur les desseins de Dieu sur
lui! Je prie donc pour vous
afin qu'il soit compris par vous
comme exceptionnel et en dehors
de l'ordinaire, car s'il en est un
qui doit être éclairé sur lui,
c'est vous Docteur afin de le
conduire à bon port en lui ren-
en
dant ~~a~~-toute justice ses libertés,
assuré de votre protection . Je
vous quitte, convaincue, qu'il

[Page 9] (suite)

n'ait rien aujourd'hui que
vous puissiez pour lui, sachant
à quel point il est aimé de Dieu
sans ne l'avoir jamais mérité.
Je vous quitte donc en toute con-
fiance, convaincue d'être conduite
par vous là où Dieu me veut, là où
je serai reçue à bras et à cœur
ouverts, et c'est ainsi que toute diffi-
culté tombera Dr. et vous serez

[Dans la marge de gauche, en diagonale]

Dimanche
Suite
7

[Page 10]

en même temps le plus heureux des
hommes ! -

Mardi 29 Juin -

Ce lundi matin 28, je me proposais donc
d'aller à votre bureau précisément pour
vous demander la permission de faire
une démarche auprès de la Rév. Mère Géné-
rale de la C.N.Dame et auprès de Mère Ste
Praxède, Sup. G. des Sœurs de la Providence
et vous prier en même temps de m'y con-
duire vous-mêmes, Docteur - - ou de me rendre
au point de départ, de 10 ans en arrière, là
d'où je viens à ma famille qui s'est arrogée
des droits sur moi et qui est obligée aujour-
d'hui de me rendre les libertés qu'elle a
usurpées, de m'hospitaliser, de me recevoir,

[Page 10] (suite)

en un mot de me donner tous les moyens
de refaire ma vie, de me placer dans les
nombreuses Institutions religieuses qui
seraient heureuses de me recevoir, celles dont
j'avais la protection, que j'ai toujours eue,
avant de m'interner, au moment s'ouvrait[6]
pour moi par le Clergé de Montréal une
nouvelle Souscription pour me faire retour-
ner en Europe par Rome de par la volonté
du Sacré Cœur, afin de faire reconnaître
par Sa Sainteté le Pape Pie XI le Moyen
Providentiel choisit par le Sacré Cœur et
faire bénir ma Documentation, le S. Cœur

[Page 11]

voulant faire de notre Histoire, une Histoire
Sainte - - - C'est peu banal, n'est-ce pas Docteur ?
Au moment où je recevais la protection et l'en-
couragement du Clergé et des Commautés[sic] reli-
gieuses de la Province, ayant déjà été envoyée
par lui, par elles en Europe en 1927 comme
étant digne de tous les encouragements, de
toutes les protections! ~~Au moment~~
Voilà pour le côté Spirituel Docteur !
Au moment où j'étais en plus engagée
par le Généalogiste Joseph Droin et par la
Sup. du Mont Ste Marie - - Au moment
où je devais en plus ouvrir mon Conserva-

6 Il manque un « où » dans cette phrase.

[Page 11] (suite)

toire en Art Dramatique en collaboration avec un Commandeur[7] de Québec qui était venu à Montréal dans ce but, un gentilhomme exceptionnel que j'avais présenté à maman, en face d'un brillant avenir ! Moment de départ où il vous faut me retourner, Docteur en toute justice, les desseins de Dieu n'étant pas changés, ne changeront jamais, moins que jamais Docteur - Au moment où en 39 j'étais 4 juillet)[8] retournée toujours par la famille et ses collaborateurs[9] contre la volonté de Dieu, ne pouvant, ici, sauver mon âme comme le Bon Dieu veut qu'elle soit sauvée, ni réaliser la vocation très spéciale qu'elle m'a donnée, au moment où j'étais en face d'une année

[Page 12] (sur feuille de recette)

très organisée, une année scolaire, au près de mes relations, des pensionnats, etc - - -

Après avoir donné chez mon frère Anatole durant)
8 mois)[10] un travail matériel et intellectuel bien au-dessus de mes forces, alors que je n'étais nullement obligée

---

7 Jeanne R* dans le manuscrit 24194-1(1943) fait référence à un [...] *avocat de Québec* présenté à sa mère et qui proposait de l'aider à ouvrir son Conservatoire. « Commandeur » : Grade dans un ordre de chevalerie, caractérisé par le port de la décoration en cravate : Commandeur de la Légion d'honneur. » Voir fin du manuscrit 1-1952 que Jeanne signe: [...] *Vicomtesse Jean Baptiste L* de R** [...] *Légion d'Honneur.*[...] –

8 Date de son retour de congé temporaire et donc du deuxième internement.

9 Première occurrence de ce terme pour parler des gens qui se sont ligués contre elle pour la faire interner une deuxième fois.

10 Probablement de novembre 1938 à juillet 1939 (soit durant le premier congé temporaire).

[Page 12] (suite)

de travailler, mon frère me devant
cinq mille dollars ainsi que le Conseil
de famille à qui je ne réclame
rien, que mes libertés de faire
chaque jour les plus chères volontés de
Dieu, ne pouvant être sauvée
autrement, Docteur - - - que mes
libertés de faire ma vie, de suivre
mon chemin comme tout le
monde avec les moyens de réaliser
ma vocation comme tout le monde ,
et de remplir envers moi ses
obligations - Ma famille à laquelle il
faut que je sois rendue, nullement en
peine de moi Dr - de refaire ma vie, dussé-je
commencer au bas de l'échelle
car il faut à tout prix revenir au point de
départ en me rendant toutes mes libertés,
nullement en peine de refaire ma vie, de
m'assurer les protections dont j'ai besoins[sic]
de me placer là où le Bon Dieu
me veut, d'être comprises[sic] ~~et~~ encouragées[sic]
par elles et reconnues pour celle que je suis.

[Page 13][11]

Docteur, veuillez me reconnaître pour l'âme
qui va son chemin selon la volonté de Dieu - - -
sur laquelle personne n'a droit et vous serez
sauvé ! A demain Dr - J. R*

-2-

(Dimanche Suite)

11 Écriture très serrée, page saturée de caractères.

[Page 13] (suite)

Ainsi que le Clergé, quelques membres et quelques Princes(?) de l'Eglise. J'ai reçu au moins 20 volumes accompagnées de lettres admirables, sur Notre Histoire Nationale, sur la Vie et les Œuvres de Nos Fondatrices, ainsi que photos, accessoires etc - pour être reproduits dans les Studios de France(?), lorsqu'il s'agira de mettre Notre Histoire du Canada à l'Ecran dont l'origine est Sainte, le S.Cœur voulant en faire une Histoire Sainte afin de régénérer lui-même l'humanité par la Sainteté, ne pouvant gagner la guerre autrement Docteur et préserver le Canada et ses Institutions religieuses de toute invasion, de toute destruction - En plaçant nos Saintes fondatrices sur les Autels, en faisant connaître leur grande Sainteté à l'Ecran que le S.Cœur juge par les Œuvres admirables qu'elles ont produites, Dr. (Ce qui est très logique) nous obtiendrons ainsi la protection du Sacré Cœur sur le Canada qu'Il veut à tout prix sauver - A l'Œuvre Sainte du S.Cœur est attaché mon Salut éternel et celui de l'humanité tout entière . Soyez persuadé, Docteur, que les Sup. Générales qui ont intérêt à faire canoniser leur fondatrice par le Moyen choisit par le S.Cœur, si en rapport avec les événements que nous traversons, ne négligeront rien pour m'aider à m'hospitaliser, à m'assurer mon pied-à-terre, à réaliser ma vocation, à m'aider dans mon travail de documentation, à me fournir tous les éléments nécessaires, à m'hospitaliser - - à me recevoir, en signant mon Congé et en me conduisant (sans oublier d'aller chercher ma mère Dr -) à elles –

Ce lundi 1943 Je suis difficile à placer Docteur.
En effet, ce qui vous prouve que je n'aurais
jamais dû échouer ici ! Difficile
à placer - certes oui - mais non im-
possible et vous le savez fort bien,
bien que je sois un cas en dehors de
l'ordinaire ! On aurait dû me laisser
là où j'étais et où il vous faut me
retourner - et avant votre départ pour
vos vacances, et la chose est très facile,
comme vous le savez, surtout après
dix ans d'internement illégal que
Dieu n'a jamais voulu. C'est plus
Oui,
que suffisant Dr. Je puis partir
si vous le voulez Dr. et tout de suite
sans éclat et me rendre ma liberté
de faire mon chemin comme tout le
monde et ~~de~~ me placer là où le Bon
Dieu me veut. Si vous le voulez et faire
ainsi, chaque jour, comme autrefois,
a) ne pouvant
a) sa Sainte Volonté ; ayant échoué ici
sauver
mon âme uniquement parceque mes frères et
autrement Dr -
sœurs se sont arrogés des droits sur
moi ... Ce n'est que trop vrai Dr - - - Et ici,
tout le monde marche dans la voie
ordinaire - - -Aussi ne vous laisser
plus influencer par Qui que ce soit Dr- unique-
ment que par moi qui marche dans la lumière,
~~et~~ suivez-moi et faites votre devoir avant de
partir - - -

[Page 15]

2 Je vous le conseille fortement, car, Dieu si bon qu'il soit peut se lasser de frapper chaque fois qu'il me fait vous écrire - Ne le tentons plus Dr - - Jusqu'ici je n'ai rencontré que Sœur Rose de Viterbe[12] pour me comprendre, j'en aurai une autre avant longtemps Dr - - et celle-ci ne se fera pas prier pour m'accorder son appui Dr - Permettez que j'aille la voir et tout de suite Dr . Je vous l'ai toujours dit Dr - - De St Jean de Dieu il sera très difficile de me placer, je ne me suis jamais fait d'illusion, à moins que vous veniez me conduire vous-mêmes Dr - - - ce que le Sacré Cœur vous demande avant votre départ pour vos vacances. N'allez pas partir ~~sans~~ s'en m'avoir casée, sans avoir réglé ma situation ~~sans~~ s'en m'avoir donné toutes les chances Dr - - Ainsi ce sera très facile croyez-moi ! Il y en a toujours qui complique les situations les plus simples ! Ne vous laissez plus influencer par ces gens-là, faites votre devoir en allant me conduire vous-mêmes - en envoyant chercher vous-mêmes ma mère pour signer - Ma sœur Aline qui est venue Dimanche me voir m'a dit que maman ne pouvait sortir qu'en auto, c'est l'unique raison pour laquelle elle ne vient pas me voir - Ce sera très facile pour vous de m'envoyer la chercher et non difficile en faisant ainsi la volonté de Dieu Maman serait si heureuse de recevoir de

[12] La Sœur Rose de Viterbe a été la 10ième Supérieure de l'hôpital Saint Jean de Dieu de 1933 à 1939.

[Page 16]

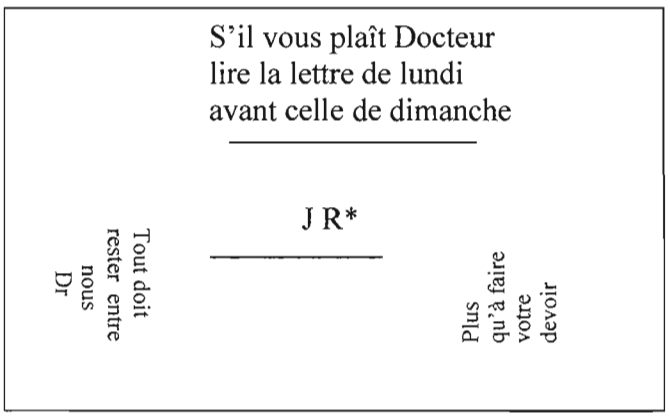
Mardi - Suite

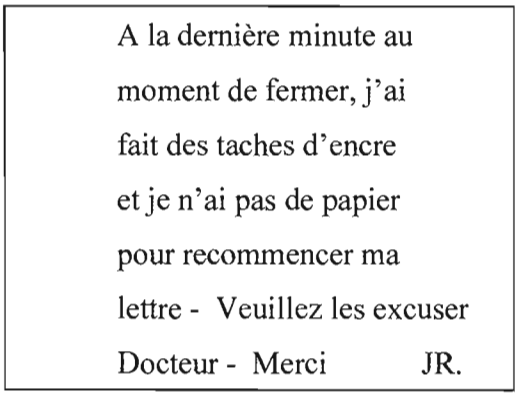
vous une telle invitation ne pouvant venir
autrement Dr - - Et c'est si facile pour vous de
l'envoyer chercher ! - - -Sitôt que la Mère Générale
de la C.N.Dame a appris que j'étais à St. Jean
de Dieu pour avoir été à charge à ma famille
en arrivant d'Europe sans me donner le
temps de me retourner, tout de suite, elle
a envoyé les Mères de l'Institut Pédagogique
me voir - Voyez-là vous-mêmes Dr. intéressez-
vous à mon départ, conduisez-moi vers elle Dr - -
en
et tout de suite - et vous voyant intéressé à
régler ainsi et définitivement ma situation,
à me rendre Justice, ce que Dieu attend de
vous sans surseoir Dr. vous verrez que sa
porte me sera grande ouverte ! Faites
pour moi ce que vous faites pour les autres - -
donnez-moi les mêmes chances, conduisez-
moi là où Dieu me veut et vous verrez, Dr - -
que ce ne sera plus impossible pour vous
de me placer ~~là où le Bon Dieu me veut~~, avant
votre départ pour vos vacances mon Bon Dr - -
Noël. Vous partirez l'âme plus légère de
n'avoir plus à vous occuper de moi, vous
vous sentirez même très heureux ! - Vous
pas
savez bien que je ne puis ~~par~~ toujours rester
à St-Jean de Dieu - Alors finissons-en Dr - -
{Dégagez-vous ainsi de toute responsabilité et
{ainsi toutes les difficulté tomberont d'elles
(Merci - J. R*) mêmes Dr - -

MANUSCRIT # 24195-2 (1943) NOMBRE DE PAGES : 16 (+2)

[Page 1*]

[Petits bouts de papier carrés accompagnant la lettre[13]. Dimensions : H : 5 cm et L : 8 cm]





[13] Sur le premier petit bout de papier, les notes sur le côté sont inscrites en diagonale.

MANUSCRIT # 24195-3 (1943) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]
[Page 1]

J.M.J
✝

Sault(?) au Récollet, Montréal

Crèche St Paul, 16 Août 1943[2] **Jeanne R***

1881 Est, Bld Gouin. **24195**[3]

Le Dimanche, je fais chanter les enfants au piano, et cela fait grand plaisir à Mère Directrice, Mère St. Pierre Clasert(?) -

[4]Monsieur le Docteur Omer Noël.
Surintendant Médical
Hôpital St. Jean de Dieu.

Je me prépare donc à aller vous voir fin d'Août, Docteur, tel que promis - Cette visite je vous la dois, elle est de bienséance, ayant quitté l'Hôpital, sans sans[sic][5] pu vous dire bonjour, et surtout au moment où je m'y attendais le moins. Ma dernière lettre vous l'a déjà annoncé. Tout va bien ! Les Mères paraissent satisfaites de moi ! De mon coté, je fais tout ce que je puis pour leur être agréable ! Toujours en préparatif, en organisation pour l'année Scolaire qui doit commencer en forme dès le début de Septembre -

J'instruis pour le moment des enfants de 3,4,5 et 6 ans ! Je leur enseigne même à parler le français. Je les prépare comme Institutrice et Professeur, à l'adoption, à évoluer de façon à être prêtes (ce sont des petites filles) à entrer à Laval des Rapides pour continuer leurs études. C'est donc une classe préparatoire que l'on m'a donnée - Je vais avoir

---

[1] Dimensions : H : 25 cm et L : 20 cm (recto et verso). Écriture dans les marges.

[2] Jeanne R* bénéficie, à cette date, d'un deuxième congé temporaire (du 27 juillet 1943 au 25 Avril 1944); elle écrit donc au docteur Noël depuis l'extérieur de l'hôpital.

[3] Nom et numéro de dossier indiqués par le personnel hospitalier.

[4] Les lettres majuscules de cet appel forment des arabesques.

[5] [...] *sans **avoir** pu vous dire bonjour.* (?)

Salutations cordiales au Docteur Richard.

dans quelque temps, également les petits garçons de six ans à préparer leur changement pour Liesse . En vous donnant, Dr. ces détails intéressants, je vous fait connaître les oeuvres des Mères de la Miséricorde. Bien que les études faites à Paris me placent comme Professeur de Diction dans les pensionnats, Académies et Ecoles de la C.N.Dame, je suis très contente, très satisfaite d'avoir échoué ici, et je vous remercie, Docteur, de m'avoir permis de me placer, de faire tout le bien possible que le Bon Dieu attend de moi dans la Société .

Cet acte de justice de votre part vous portera bonheur ! J'en suis très heureuse pour vous Docteur ! - - - Je compte aussi avoir de bonnes nouvelles à vous annoncer lorsque j'irai vous voir ! - - - Comme Santé, je vous surprendrai - J'en acquiers tous les jours ! Je ne ressens plus aucune fatigue ! L'endroit y fait beaucoup ! Mon Médecin de Montréal me disait : "Vous, Melle R*, dans votre milieu, avec une nourriture soutenante[sic] le grand air, pas de surmenage, vous jouirez d'une santé excellente" Et je me rappelle aussi le témoignage du Dr. Lahaies à ma Belle-Sœur Mad. Anatole R*, "Emmenez-la, sa Sortie c'est sa santé !

Je vous remercie donc une fois de plus Dr - - - et je vous fais mes meilleurs vœux pour les jours à venir .

Cordialement Vôtre

Melle Jeanne R* -

MANUSCRIT # 24195-4 (1943) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]
[Page 1][1]

J. M. J
†
Sault au Récollet -
1881 Est. Bld. Gouin ,
29 Août 1943[3].

Jeanne R*
24195[2]

Mon Bon Docteur Noël .

J'aurais été très contente, très heureuse de vous revoir, de causer avec vous, samedi dernier . Cette petite visite de convenance, de considération, je vous la devais - C'était un devoir pour moi d'aller vous remercier de vive voix de m'avoir permis de me placer, de solliciter en même temps la faveur de mon Congé définitif, ne pouvant sortir autrement après dix ans d'internement le plus amer, accepté avec tant de générosité, ayant toujours été en mesure de me débrouiller par moi-même dans le passé, ayant toujours donné satisfaction à la Cong. de Notre Dame, partout où je suis passée, après avoir inauguré dans le passé Les Matinées Poétiques et les Matinées Classiques etc - - - ayant échoué uniquement à St. Jean de Dieu, comme vous le savez, mon Bon Dr. Noël, pour être tombée entre les mains de ma famille qui vous a bien découragé à mon retour d'Europe, en face d'un brillant avenir, méritant plus que jamais, en retour votre protection. C'est avec elle, c'est avec vous Dr. que je veux refaire ma vie, je n'en veux pas d'autre désormais. Nous allons mieux que jamais nous entendre, et vous vous intéresser désormais et plus que jamais à l'avenir que j'ai toujours devant moi ! Ma confiance en vous est inébranla-

---

[1] Dimensions : (p 1-2) : H : 25 cm et L : 20 cm (Recto et verso).

[2] Nom et numéro de dossier indiqués par le personnel hospitalier.

[3] Jeanne R* bénéficie à cette date d'un deuxième congé temporaire (du 27 juillet 1943 au 25 avril 1944); c'est donc depuis l'extérieur de l'hôpital qu'elle écrit au docteur Noël. L'écriture est bien lisible, les lignes sont droites et il y a peu de ratures. Papier de qualité supérieure pour les pages 1 et 2.

[Page 1] (suite)

ble, elle me rend non seulement toutes mes libertés, mais m'assure, réalise cet avenir que le Bon Dieu m'a conservé en dépit de la terrible et douloureuse épreuve de St- Jean de Dieu ! Oui, vous le savez, je m'attendais sortir le 27 Juillet dernier en Congé définitif ! C'est l'une des raisons pour laquelle je voulais également vous revoir, bien que je vous devais cette visite, ayant quitté l'Hôpital durant votre absence, sans vous saluer, sans vous remercier de vive voix de ma Sortie, sans avoir eu l'occasion de vous demander de sortir définitivement cette fois en Congé définitif, sans obtenir de vous cet acte de Justice que vous ne sauriez me refuser, que Dieu vous demande, mon Bon Dr. Noël, après tant de générosité de ma part -

[Page 2]

[?]di 30 Août - Tout en causant amicalement avec vous, Docteur, j'aurais aimé réglé[sic] avec vous autre question qui entre naturellement dans le Congé définitif, le seul qui puisse réaliser l'avenir que j'ai toujours devant moi, que vous ne sauriez me refuser - - - L'une des Mères de la Miséricorde me disait dernièrement : "Melle R*, après les études faites à Paris, n'auriez-vous donc aucun projet devant vous pour l'Année Scolaire qui s'amène - - ne comptez -vous pas vous engager ailleurs ? "- - - Ce qui peut très bien se présenter Dr - - sans miracle, soit à la Cong. de Notre Dame, soit ailleurs - - - - Ce n'est pas que je ne suis pas satisfaite où je suis, certes non, j'y suis très bien, les Mères sont de bonnes religieuses - - pour sortir de St. Jean de Dieu, j'ai réellement bien frappé, et je vous assure que j'en suis très heureuse Docteur ! - - D'autre part, dans un grand pensionnat, auprès d'élèves plus avancées je serais évidemment plus dans mon milieu et en mesure de faire, plus de bien et d'évoluer selon mes connaissances etc - - - Si ce changement survenait, prévu par le Dr. Richard, les Mères n'en seraient pas étonnées évidemment - - et je récolterais les sacrifices que je me suis imposés dans le passé, qui m'ont coûté toutes mes économies en voyages

[Page 2] (suite)

d'Etudes à Paris qui étaient tout mon avenir, Montréal ne possé-
dant qu'un Conservatoire de Diction Française ! - -
Pour toute réponse à cette religieuse, je lui ai dit que pour le mo-
ment je ne formais aucun projet, que j'accepte les circonstances
telles qu'elles se présentaient." Mais il se peut fort bien Dr. qu'elles
puissent changer, me trouver en meilleure condition de gagner ma
vie et par là-même, payer ma pension à ma mère tout comme par
le passé et faire des économies ! Il ne faudrait pas que là où j'irai
l'on sache que je suis passée par St. Jean de Dieu, après avoir par-
donné à ma famille, après avoir passé tant d'années doulou-
reuses imméritées - - - Docteur - - - après avoir apporté tant de
générosité - - - Voilà une autre raison bien logique qui me permet
de bien vouloir me rendre toutes mes libertés, de partir en Congé
définitif Docteur. Vous le comprenez comme moi - - - On ne doit pas
revenir sur ce qui a été pardonné, c'est à jamais fini, c'est une
nouvelle vie qui recommence, Docteur ! Nullement en peine de moi,
nullement en peine de me débrouiller par moi-même, de faire
mon chemin, surtout à mon âge, après avoir acquis tant

[Page 3][4]

tant d'expérience, en face de tant de situa
tions vacantes de part et d'autres, les-
quelles nous permettent de choisir à
notre avantage, Docteur - - - - Avec cela que
se serait si logique et si juste que je sorte
tout de suite en Congé définitif après dix
longues années d'épreuve, en mesure que je
le suis de me débrouiller par moi-même - - -
Ici, je remplis la fonction d'Institutrice

[4] Dimensions (p.3-4) : H : 20 cm et L : 12, 5 cm (Recto et verso).

[Page 3] (suite)

auprès de petits enfants . . . J'ai en plus tout
le côté Artistique, musique, diction fran-
çaise, chant, danse, gymnastique etc - - -
Je serais beaucoup plus dans mon milieu
auprès d'élèves plus avancées, dans un
grand pensionnat, ce qui peut très bien
se présenter, sans miracle, mon Bon Dr. Noël . . .

J'aurais beaucoup aimé réglé[sic] toutes
ces questions avec vous Samedi dernier,
Docteur, vous veniez de partir quand je
suis arrivée à l'Hôpital - Il m'a fallu
aller au bureau d'Enregistrement tout
d'abord, sachant qu'il ferme à[sic] bonne heure
le Samedi - - - qui est pour bien dire ma
journée de sortie - - - Je pourrais peut-
être me reprendre Samedi prochain,
s'il vous était possible de me recevoir Doc-
teur - - -

Je vous en serais très reconnaissante . . .
J'ai bien confiance en vous Dr. et j'ai bien
hâte d'aller vous voir . . C'est tellement
légitime ce que je vous demande - Vous ne
pouvez me le refuser, étant en mesure de me

[Page 4]

débrouiller par moi-même - - - -
J'oubliais de vous dire Docteur que la Sr Directrice
m'a dit qu'avant moi le Gouvernement avait engagé
deux Institutrices à $ 50.00 par mois - Elles n'ont
pu faire une Semaine ! Aucun contrôle, aucune
Autorité sur les enfants ! De là les progrès rapi-
des [2] pour Quiconque possède ce don

[Page 4] (suite)

que vous devez à la Ste Vierge m'a dit Sr. Pierre
Claser ! Il faut également compter sur l'ex-
périence qui s'acquiert avec les années Docteur -
Je puis trouver facilement $ 25.00 par mois,
logée et nourrie en ce temps-ci - Ici, l'on
me donne que $ 15.00 - - - C'est bon à trouver, mais
c'est peu quand on peut en gagner davanta-
ge et que l'on veut faire des économies - - -
J'espère, avant longtemps, trouver cette
Somme, comptant toujours sur la Providence
ayant également des obligations envers ma
mère Dr - - - Vous allez m'aider n'est-ce pas
Docteur, selon mes capacités et mon expé-
rience ! - -

Merci à l'avance de tout cœur -

Au bonheur de vous revoir -

J. R*

P.S

Il ne me
reste plus qu'à obtenir la permission
d'aller vous voir espérant vous
apporter une bonne nouvelle Docteur

MANUSCRIT # 24195-5 (1943) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.] [1]
[Page 1]

JMJ **Jeanne R***
† **25195**[2]

Couvent des Dames du Sacré Cœur
Sault au Récollet,
1239 Est, Bld. Gouin,
21 Septembre 1943[3],

Monsieur le Docteur Rodolphe Richard,
Assistant Surintendant,
Hôpital St. Jean de Dieu,

Docteur,

J'ai une grande nouvelle à vous annoncer ; je suis engagée comme Professeur de Diction pour l'année 1944, à la Congrégation de Notre Dame, pas pour six mois de l'année, mais pour toujours - En ce moment, étant sortie avec mon congé temporaire, je ne puis lui offrir aucune garantie, aucune certitude - Persuadé que vous l'êtes, que j'ai toujours été en mesure de faire mon chemin, de me débrouiller par moi-même, cet engagement le prouvant encore après dix ans de captivité douloureuse à St. Jean et injuste de Dieu ... Maintenant que vous vous rendez bien compte que j'ai été enterrée vivante par antipathie, envie et jalousie de la part de ma famille et qu'avec la C.N.D. je reprends ma place dans la Société là où le Dr. Noël voulait à tout prix que je me place, vous n'hésiterez pas à me rendre toutes mes libertés, présentement Dr - - - car on ne sait jamais

---

[1] L'écriture de ce manuscrit est particulièrement soignée, tout comme l'était l'écriture du manuscrit précédent (4-1943). Dimensions : 25 cm et L : 20 cm

[2] Nom et numéro de dossier inscrits par le personnel hospitalier.

[3] Jeanne R* bénéficie à cette date d'un deuxième congé temporaire (du 27 juillet 1943 au 25 Avril 1944); elle écrit au docteur Richard depuis l'extérieur de l'hôpital.

[Page 2]

ce qui peut se présenter d'un jour à l'autre davantageux[4] pour moi - - A la C.N.D on a gardé de moi et de mon enseignement un très bon Souvenir - Les Mères sont très contentes de me voir revenir vers elles - C'est le 12 Sept. dernier que j'ai reçu ma convocation par la Supérieure de Joliette que je suis allée voir et qui m'a fait un accueil affectueux - Ma visite, m'a-t-elle dit, lui a fait beaucoup de bien, elle a su tout de suite à quoi s'en tenir et elle m'a engagée pour l'année 1944 - Je veux aller vous voir pour faire signer mon Congé définitif, d'autant plus que ma sortie de la part des Autorités Médicales en congé temporaire n'inspire pas confiance à ma famille, vous n'en serez pas surpris, Docteur, vous la connaissez, malheureusement - Anita, ma sœur, cherche des arguments pour me faire retourner - Pour avoir voulu améliorer ma Situation en quittant les Mères de la Miséricorde[5] pour les Dames du Sacré Cœur, elle dit que si je ne suis pas restée à la Crèche St Paul ~~que~~ c'est parceque je suis malade mentalement et que St. Jean de Dieu devrait m'habiller(?) étant sortie en congé temporaire - - - etc - - - Je pardonne à ma sœur Anita parceque c'est une grande malade qui a subi une grave opération il y a deux ans (les organes) depuis, elle est restée très nerveuse - En sortant immédiatement en Congé définitif, ne pouvant sortir autrement de par les Autorités Médicales, surtout après dix années d'internement que je n'ai jamais méritées de ma vie et sachant que je suis en me-

---

[4] Ici la scriptrice marque bien [...] *davantageux*, sans apostrophe.

[5] Voir le manuscrit 4-1943 pour une mention des [...] *Mères de la Miséricorde*.

[Page 2] (suite)

sure de refaire ma vie, ce qui serait en même
temps, Dr. un acte de

[Page 3]

justice que vous serez très heureux de me rendre, je n'en doute pas, ma famille me laisserait tranquille (Ma Sœur) Cet acte de Justice de votre part lui inspirera plus de confiance - car vous savez à quoi vous en tenir à mon sujet Docteur - - - Evidemment, si j'avais un petit capital devant moi, je ne serais nullement en peine de moi, surtout après les études faites à Paris - - - - J'ai tout de même un pas de fait en si peu de temps - un grand - - qui me permettra de me faire un salaire de deux cents dollars par mois - - -

Je m'en vais vous voir, Docteur, pour faire signer mon Congé définitif. Le Dr. Noël préfère peut être que ce soit vous qui le signiez, vous me feriez grand plaisir. Par le fait que vous avez été le premier à signer mon congé temporaire, le 27 Juillet dernier, cela me ferait grand plaisir Docteur Richard, je vous le répète, puisqu'il n'y a jamais eu de raison de m'interner à St. Jean de Dieu que vous signiez vous-mêmes mon Congé définitif Non! Jamais eu de raison de m'interner, vous en êtes bien convaincu aujourd'hui, Docteur, ayant toujours été en mesure de faire mon chemin par moi-même - Songez que lorsque l'on m'a internée le 4 Mai 1933, pour avoir été à charge à ma famille de dix dollars par mois (à titre de prêt) à mon retour d'Europe, j'étais engagée au Mont Ste Marie comme Professeur de

[Page 3] (suite)

Diction, je reprenais mes cours à la C.N Dame et Mr George
Bellerive de Québec que j'avais présenté à ma mère lors
de son passage à Montréal, m'offrait sa
collaboration

[Page 4]

pour ouvrir mon Conservatoire d'Art Dramatique, ayant
fait des études à Paris dans ce but Docteur - J'étais en
face d'un brillant avenir et que lors du deuxième
internement le 4 Juillet 1939[6], toute mon année Scolaire
était merveilleusement organisée. Le mal, le tort que ma
famille m'a fait est impardonnable, il faut avoir une foi
qui surpasse les montagnes - C'est votre protection aujourd'hui
Docteur qui me la donne - Après cinq ans d'études à Paris
j'étais plus que jamais en mesure de gagner ma vie, de faire
mon chemin mieux que par le passé, avec cela que j'avais toutes
les protections voulues - On ne m'a seulement pas donné le
temps de me retourner, c'est inhumain et criminel en même
temps, il n'y a pas de mot pour le prouver, on ne songeait
donc qu'à briser ma vie et mon avenir. On avait pas ce droit Dr - - -
Dans le passé j'ai travaillé avec un cerveau d'homme et de
femme - En dehors de mon professorat à la C. N D. deux
maisons par jour - deux cents dollars par mois - 800 dollars
d'économie par année, j'ai inauguré, comme vous le savez,
Les Matinées classiques et poétiques - J'en ai donné 52 - - -
J'ai produit un grand nombre d'élèves, j'ai été mon propre
Impressario - Si bien que mes succès artistiques et ma Pro-
pagande pour l'Art Français m'ont valu Les Palmes Aca-
démiques en 1929, et une Bourse de cinq cents dollars -
A Paris, j'ai fait connaître la poésie canadienne dans les
Salons littéraires - J'ai débuté à la Société des Poëtes et des

---

6 Jeanne R* avait bénéficié d'un premier congé temporaire du 11 octobre 1938 au 04 juillet 1939.

[Page 4] (suite)

Auteurs Dramatiques et j'ai donné une Soirée de Gala Artistique avec les Artistes de la Comédie Française - On m'a laissée tomber "en pleine gloire" disons le mot Dr - - parceque je poursuivais un Idéal élevé, tout à l'honneur, cependant, de mon pays - - - Athanase David a fait tout ce qu'il a pu pour moi auprès de M. Taschereau. Vous avez, dit-il, toute la Sympathie et l'estime du plublic[sic] de Montréal, mais comme il y a eu quatre Bourses d'accorder à la famille L*[7], nous ne pouvons pas en accorder une cinquième - Et voilà comment j'ai été sacrifiée ~~à en~~ pour une raison politique, n'étant qu'une femme après tout,

[Page 5][8]

3

n'ayant à compter que sur elle-même - - -
Vous allez l'aider aujourd'hui cette femme
injustement
qui a été si courageuse, si persécutée par
sa famille qui ne l'aimait pas, à qui elle
n'avait fait que du bien, cette femme
qui n'a jamais mérité St. Jean de Dieu de
sa vie, dix années en plus, les plus douloureuses, les plus amères de sa vie, en
obtenant du Bon Docteur Noël, la faveur
me
de ~~lui~~ signer son congé définitif pré-
faveur
sentement, qui n'est autre qu'un acte
de Justice qui sera tout à votre honneur
Docteur et à celui du Dr. Noël, faveur
que vous serez tous deux heureux
aujourd'hui de m'accorder, faveur
qui me facilitera les moyens de

---

[7] Famille reliée par alliance à celle de Jeanne R*.

[8] Dimensions : H : 21 cm et L : 13 , 8 cm

[Page 5] (suite)

refaire ma vie et d'atteindre mon
but que je touche déjà (en si peu de
temps, deux mois), si près - ne
pouvant l'atteindre que par votre
protection Docteur, que vous ne sauriez
aujourd'hui me refuser, ayant toujours
mérité toutes les protections, faisant
une œuvre nationale française dans
mon pays que je veux continuer avec

[Page 6]

votre protection et celle du Dr Noël et
qui est en même temps, tout mon
avenir -

Je retournerai donc vous
voir prochainement, Docteur, très con-
fiante et pleine d'espérance -

Permettez-moi de vous en remercier
à l'avance de tout cœur -

Jeanne R*.[9]

9 Le manuscrit se termine ici bien qu'il reste de l'espace sur la feuille.

P.S - Suite -

Evidemment, Docteur, tant que je ne serai pas casée à la C.N.Dame, tant que je ne serai pas dans mon élément, tant que je n'aurai pas avec votre protection, atteint mon but, je suis exposée au changement, à changer d'adresse, mais ce sera toujours dans le but d'améliorer ma Situation - Nullement en peine de moi, après[10] tout je vis et je fais mon chemin je me débrouille selon les circonstances . Je sais que vous comprenez cela - - Il n'est pas facile après avoir été empêchée de gagner ma vie durant dix ans, au milieu de la Société de la refaire dans quelques mois - Vous serez toujours au courant de mon changement d'adresse Docteur, surtout dans l'espoir de vous voir sous peu améliorer ma Situation en me rendant toutes mes libertés, en me les signant toutes vous-mêmes quand j'irai vous voir, n'est-ce pas Docteur, ayant toujours été en mesure de faire mon chemin - - -

[10]Ce point virgule ressemble plus à une pose du stylo sur la feuille qu'à une réelle marque de ponctuation.

[Page 8]

Et ma famille n'aura plus à s'in-
quiéter de moi, de savoir où je vais, ce
que je fais etc - - - entre nous ce sera
un acte de justice que je n'aurai
pas volée surtout après avoir montré
tant de générosités qui doit à
vos yeux, triompher - et dont je
vous serai toute ma vie très recon-
naissante - Après tout Dr. l'épreuve a
été assez longue, je suis persuadée
que vous êtes tous deux Dr. Noël et
vous, bien disposés à y mettre fin,
en signant présentement, tous deux,
mon Congé définitif -

Je vous en garderai une re-
connaissance éternelle -

Jeanne R*

Cette lettre est en plusieurs morceaux,
Docteur, je vous prie de m'excuser -
Merci ! – Elle est pour vous et le
Docteur Noël à qui j'ai écrit il y a
trois semaines -

MANUSCRIT 24195-5bis (1943) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.][1]

[Page 1]

On ne peut pas toujours cacher la vérité, il vient
un moment
assez
qu'il faut
qu'elle éclate -

C'est tout ce qu'il y a
de plus honteux
de plus révoltant ----------

PHARMACIE MONTRÉAL
CHARLES DUQUETTE Prop.
EX.CHEF DES DISPENSAIRES
MILITAIRES
DE FRANCE ET
ANGLETERRE
PHARMACIEN
1014 Rue STE-CATHERINE
Angle Amherst
MONTREAL

On espère que ma famille aura
de conscience et
assez de cœur pour
venir me chercher -
Toutefois on espère cela
je suis sa Victime.

que de m'avoir placée ici pour se débarrasser de moi -
C'est l'Opinion Générale - Docteur - Pour vous prouver
Docteur ~~Dear Doctor~~[2] que je puis gagner ma vie, c'est en la ga-
gnant que je me suis fait par moi - Même Ma Renommée

The Montreal Pharmacy always a step ahead concerning the service to the Public, is pleased to announce the immediate inauguration of a complete NIGHT SERVICE with delivery through out the City

Artistique comme Professeur de Diction
A La Congrégation de Notre Dame et comme Artiste

It was time for Montreal to have a drug store which would be continually open, and it is our intention to give the same satisfactory service at NIGHT as in the day time, and thereby, make MONTREAL PHARMACY the best individual drug store in Canada.

sur
la
scène

J'ai toujours fait Salle comble - J'ai fait Ma Renommée

Our prescription Laboratory, the best equipped of its kind , always in charge of a druggist, is at all times visible by the Client who has the satisfaction of seeing his prescriptions filled with the utmost care and cleanliness. We also make Urine analysis.

dans toute la Province de québec, la preuve que je puis

---

[1] Manuscrit particulièrement difficile à classer car non daté, mais que j'ai cru toutefois pouvoir rapprocher (sous toutes réserves) du manuscrit 5-1943 (septembre); comme dans ce dernier texte, Jeanne R* y parle de la bourse que le gouvernement ne lui accordera pas parce qu'elle [...] *n'est qu'une femme après tout*. Dimensions : H : 26, 5 cm et L : 20, 7 cm (recto et verso).

[2] Sur l'original, ces deux mots anglais dactylographiés sont barrés.

[Page 1] (suite)

A varied and complete assortment of Serums and Ampoules from the best Pharmaceutical Laboratories, is at the disposition of doctors, and it will be useful for them to know that from now on, at all times, NIGHT and day, the MONTREAL PHARMACY will be opened and will deliver in all parts of the City, for the welfare of the Public.

gagner ma vie tout comme par le passé Dr - ce qui m'a valu

Hoping that you will favor us with your cooperation and thanking you in anticipation,

la Souscription du Clergé Canadien et de La Presse. Ce qui ne

We beg to remain

s'était jamais vu et ne se verra jamais! Ainsi

Yours truly

que toutes les autres protections que je méritais

MONTREAL PHARMACY

que j'ai eues durant ce voyage d'Études, faisant Œuvre Nationale au Canada.

Ma famille se fait une bien ×3 triste réputation Docteur en me laissant ici - Vous devez aussi le penser -

Ma famille devrait me mettre sur un piédestal bien élevé[4]

DAY AND NIGHT SERVICE DELIVERY 24 HOURS SERVICE

La Pharmacie qui ne ferme jamais - - The Pharmacy that never closes.

[3] Cette feuille publicitaire est signée de la main de Charles Duquette.

[4] Ce passage est rédigé avec un crayon mieux aiguisé.

2) Comment voulez-vous que ce ne soit pas un glaive pour ma Mère Docteur, de me voir ainsi traitée par mes frères et mes Sœurs, je vous le répète, Docteur, chez les gens bien nés l'indignation est générale, est à son comble, ainsi qu'en face de l'abandon des Ministres, ceux de mon pays qui me promettent une Bourse, que l'on me renouvelle tous les ans, et l'heure venue, on prend la décision de n'en pas donner aux femmes, après les preuves admirables que j'ai données, les succès Artistiques que j'ai eus qui m'ont valu Les Palmes Académiques ; Les gens bien nés en France. La Comédie Française, tous étaient indignés de leur conduite à Mon égard, de leur total abandon, faisant une Œuvre Nationale dans mon pays, étant une Artiste de talent douée à tous points de vue, tout à l'honneur de ma famille et de mes deux pays - " Melle ne saurait mieux représenter la France au Canada, et le Canada en France, me disait François Veuillot(?) - J'ai reçu une Ovation en pleine Comédie Française - J'ai débuté brillamment à la Société des Poëtes Français des Auteurs Dramatiques - J'ai donné une Soirée de Gala à mes frais personnels avec les Artistes de La Comédie Française à la Salle des Concerts de l'Hotel Majestic - Mes Interprètes n'ont pas voulu accepter de cachet parceque j'avais réuni une Société d'Élite - J'ai été invitée dans plusieurs Salon littéraires a faire connaître les Poésies Canadiennes - J'ai tourné 4 films - etc ----
Je vous en supplie Docteur, donnez la raison à ma famille qui l'a certes perdue pour me placer ici, je ne vous le cache plus depuis les plaintes que vous avez reçues, c'est l'Opinion Générale -

MANUSCRIT 24195-6 (1943) NOMBRE DE PAGES : 18

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]
[Page 1][2]

†

Fête de la Toussaint, 1er Novembre 1943[3] -

Mon Cher Docteur Richard,

Une bonne nouvelle ! Je prépare
un superbe petit début

QUEEN'S HOTEL
sur la Scène pour une
MONTRÉAL, CANADA

ADÉLARD RAYMOND
VICE-PRESIDENT

Œuvre de charité dans les
beaux vers de V.Hugo
dans le rôle de la "Reine" dans "Ruy Blas" pour
Janvier 1944, et je viens vous inviter - J'ai
décidé de prêter mon Concours comme Diseuse
et Artiste Dramatique pour les Œuvres de Charité
~~avec~~ tout cet hiver . (Je viens donc également
vous inviter si cela vous est agréable de m'en-
tendre, de prendre part à l'Œuvre des Missions
Etrangères. Ce sera probablement au Windsor -[4]
J'ignore la date, du reste, elle n'est pas encore fixée .
Donc, avec les Œuvres de Charité s'ouvrent[sic] de
nouveau ma Carrière Artistique. J'ai accepté
ce début, ~~de~~ prendre, de prêter ainsi mon Concours
dans le but de me recruter des Elèves pour mon

---

[1] Manuscrit composé de trois ensembles dont la succession n'a pas été évidente à retrouver : 1er novembre, Fête de la Toussaint (suite), 6 et 7 novembre que j'ai réuni sous un seul numéro de dossier en suivant l'alternance des pages avec en-tête et dessin du Queen's Hôtel et leur verso, ainsi qu'en suivant la numérotation indiquée par Jeanne R* elle-même. Enfin, dans la mesure du possible, j'ai tenté de repérer la suite logique entre chaque pages et en fonction des différents destinataires (Richard, Noël, voire les deux).

[2] Dimensions : H : 23 cm et L : 15, 7 cm; écriture dans la marge de la dernière page.

[3] Jeanne R* pendant cette période bénéficie d'un congé temporaire (du 27 Juillet 1943 au 25 avril 1944).

[4] La parenthèse n'est pas refermée.

[Page 1] (suite)

Conservatoire d'Art Dramatique, ayant fait des
Etudes approfondies à Paris dans ce but, ayant
dans le passé inauguré Les Matinées Classiques
et Poétiques, comme vous le savez, après en avoir
donné 52 et avoir produit un très grand nombre
d'élèves, avec succès, lesquelles ont été présidées
de part et d'autres
par les honorables Athanase David,
au
Juge Surveyer(?), Léveillée(?), Desaulniers,
A Québec, Hon - Galipault, Deloge, Surintendant
de l'Instruction Publique, puis par quelques
membres du Clergé et Mère Ste Anne - Marie - -
Ma Propagande pour l'Art Français m'ayant
valu en 1929 Les Palmes Académiques - Comme
elle est toujours mon gagne – pain et mon
Avenir,

[Page 2]

à mon retour d'Europe, je voulais la reprendre -
~~C'est~~ car des voyages d'Etudes à Paris, ouvrent
parfois, Docteur, de grands horizons . C'est alors que
la Providence m'a fait rencontrer à Montréal,
un Avocat distingué de Québec, assez âgé, dans
la soixantaine à peu près - Légion d'Honneur
Commandor[5], un gentilhomme, dans la force
du mot, qui m'avait été présenté au Couvent de
Bellevue C.N.D par la Supérieure qui l'invita
à s'intéresser à mon avenir - Sitôt qu'il a appris
mon retour au Canada, sa femme qui avait une

[5] Ce mot ressemble à « Commandeur » mais Jeanne semble l'orthographier d'une autre manière avec une terminaison qui rapproche ce mot de sa version latine: « commendator ». Définition de Commandeur selon le dictionnaire : « [...] aujourd'hui, titre d'un grade élevé dans les ordres de chevalerie. Commandeur de la Légion d'honneur, le troisième grade. »

[Page 2] (suite)

fortune personnelle, lui conseilla de venir me
rencontrer à Montréal après lui avoir fait part
de mes projets, désireuse de m'établir définitive-
ment à Montréal, de me caser, de me fixer à jamais,
prêt à me donner les fonds que sa femme
mettait à ma disposition pour assurer mon
avenir - Ils étaient sans enfant, Docteur - -
C'est alors que ma mère fit la Connaissance
de Mr. Georges Bellerive et l'invita à souper
en famille, ce qu'il accepta de grand cœur -
Ma mère le remercia avec effusion de tout
l'intérêt qu'il me portait . Nous étions en
Mars 1933 et en Mai, le 4 - sans me donner
le temps de réaliser mon ~~etat~~ avenir, de
m'établir, même de me retourner, étant à
charge à ma famille, sans aucun égard pour
l'Avenir brillant que j'avais devant moi, sans
aucun scrupule, comme vous le savez, Docteur,
ma famille m'enterra vivante à St. Jean
de Dieu, pour empêcher qu'il se réalise - - -
Aujourd'hui, il est toujours là devant moi,
sans fonds, mais si ma mère voulait me recevoir
me donner une chance de m'établir, elle qui
a un appartement de 6 à 7 pièces, il y a de quoi
me loger, cela serait suffisant pour commencer,
pour me recruter des élèves, pour mettre mon
Enseigne à la porte et faire de la publicité

[Page 3]

dans les journaux et auprès de mes relations,
c'est tout ce qui me manque Docteur,
un pied-à-terre, et je
pourrais ainsi marcher
toute seule, sans souscrip-
tion - - - Si

QUEEN'S HOTEL
MONTRÉAL, CANADA

ma mère voulait me
c'est
donner cette chance, ~~je~~
ainsi que Camille ADÉLARD RAYMOND
VICE-PRESIDENT Bernard[6] a commencé

et j'ai poursuivi mes études bien au-delà qu'elle
je n'avais plus qu'à Auditionner soit à la Comé-
die Française, soit à l'Odéon, pour y être acceptée.
C'est mon Professeur Raphaël Duflos[7] qui me faisait
débuter - (Ma famille n'avait pas le droit de
m'empêcher de gagner ma vie, surtout de briser
un avenir comme le mien que Dieu m'assurait
à jamais en m'envoyant à mon retour d'Europe,
Mr et Mad. Georges Bellerive, qui tous deux
faits
comprenaient les Sacrifices énormes que j'avais
en sacrifiant toutes mes économies acquises
au prix d'un travail considérable, en voyages
d'Etudes (2)[8] qui étaient en somme mon gagne-
pain ~~toutes~~ mon Avenir, Docteur, qu'ils étaient

---

6 Dans ses *Mémoires*, Sarah Bernhardt rapporte, sans le comprendre ajoute-t-elle, qu'en Amérique on surnommait l'héroïne de la *Dame aux Camélias* (qui s'appelait Marguerite), Camille. Bernhardt, Sarah, *Ma double vie*, (tome 2), op.cit. p. 249.

7 Metteur en scène à la comédie française (entré en 1884 et Sociétaire de 1896 à 1924). Professeur au Conservatoire, il fut l'enseignant, en 1919, de l'acteur Fernand Ledoux (1897-1993).

8 C'est-à-dire, **deux** voyages d'étude.

[Page 3] (suite)

heureux de réaliser ! - - Aujourd'hui, j'estime
que c'est à ma mère que Dieu m'a conservée, de
m'aider à me caser, à me fixer définitivement
en me recevant chez elle; tout le monde sait
que Jeanne R* est Artiste Dramatique,
Professeur de Diction et Diseuse Poétique, qu'elle
a toujours gagné sa vie admirablement avec
son Art et sa Profession, qu'elle ne peut la
gagner autrement. Même à Paris, Dr. j'ai réussi
à percer, ce qui est extrêmement difficile surtout
pour une étrangère, comme vous le savez .
Je me suis fait connaître en me produisant
dans les Salons Littéraires où j'étais invitée
à faire connaître la Poësie Canadienne,

[Page 4]

et c'est dans l'un de ces Salons que j'ai rencontré
le Secrétaire de la Société des Poëtes et des
Auteurs Dramatiques . C'est alors que j'ai eu
l'honneur d'être invitée à débuter à cette
Société, avec un tel succès, tant l'atmosphère
et l'accueil que l'on me fit comme Artiste
Canadienne française faisant une Œuvre
Nationale française dans son pays, étaient
sympathiques Docteur, si bien que le Secré-
taire de cette Société m'organisa une Soirée
de Gala en hommage à l'Art Français avec
les Artistes de la Comédie Française à la
n'
Salle des Concerts de l'Avenue Kleber. Je ai
pas seulement le Souvenir de cette Soirée, mais
j'ai gardé le programme et la critique d'un
journaliste du Figaro, après avoir dit au

[Page 4] (suite)

public que je n'étais pas venue à Paris pour recueillir des hommages, des applaudisse - ments, mais pour connaître "la vérité" faisant une Œuvre Nationale française au Canada, dans toute la Province de Québec - Selon lui, Mr Eugène Marsan[9], je dois mes succès en Art Dramatique non seulement par le talent que je possède qui méritait d'être cultivé selon l'Hon. Athanase David etc, - - surtout à {l}Ma Compréhension des Auteurs ! Voilà ce que tout professeur doit posséder dans son Enseignement - afin de pouvoir donner à ses élèves une véritable formation Artistique .

J'étais toute prête à ouvrir mon Conservatoire en Art Dramatique à mon retour d'Europe, lorsque ma famille, pour empêcher qu'il se réalise, m'enterra vivante à St. Jean de Dieu. C'est pourquoi, je vous demande d'avoir la bonté de m'ouvrir une Souscription, Docteur, ou de faire pression sur ma mère, car si j'avais un Chez-moi, tout comme Camille Bernard,

9 D'après mes recherches bibliographiques, Eugène Marsan est un auteur de préfaces qui s'est surtout intéressé, dans les années 1920 et 1930, à Benito Mussolini.

[Page 5]

3

entourée comme je le suis de sympathies, d'amies sincères et dévouées, si heureuses de me voir libre, ce serait une bagatelle pour moi d'ouvrir mon Conser vatoire, n'ayant qu'à faire

QUEEN'S HOTEL
MONTRÉAL, CANADA
ADELARD RAYMON
VICE-PRESIDENT

de la réclame et de poser mon Enseigne à la Porte, si j'avais un pied-à-terre, si ma mère consentait à me recevoir. Si ma mère le savait ... le comprenait ... En sortant de St. Jean de Dieu le 27 Juillet dernier, si ma mère eut voulu me recevoir ? - - - Il n'est pas trop tard l'année scolaire vient à peine de commencer - j'ai tout l'hiver devant moi Docteur. Quand j'ai commencé mes Cours à la C. N.D. au Mont Ste Marie, j'ai bien commencé au mois de Mars. Ma mère peut très bien se décider, mais c'est encore Vous et le Bon Dr. Noël qui pourraient en rendre la chose facile - Si ma mère hésite c'est à cause de ma sœur Anita dont la Santé chancelle de plus en plus, qui la gêne - Mais en lui faisant comprendre qu'il n'y a pas d'autre moyen de me caser, de me fixer, de m'avoir des élèves, d'ouvrir mon Conservatoire, de réaliser mon Avenir qu'elle me doit ~~à pr~~ Docteur après ça(?) elle finira pas consentir. Il est facile de percer dans son pays, surtout quand on a déjà derrière soi toute une Carrière Artistique et que l'on est entourée de sympathies Chaudes et Sincères,

[Page 5] (suite)

quand on a en face de soi, tout un monde
avide, assoiffé des Auteurs classiques ~~d'ail~~
de les interpréter sur la Scène, ~~quand~~ et surtout
quand on a un tel avenir devant soi ! - -
Avec tout cela et un Chez Soi, Docteur, ça va tout
seul, je pourrai seule conduire ma barque
et vous ~~en~~ êtes assuré que j'en ai les capacités

[Page 6]

ayant travaillé dans le passé avec mon cerveau
d'homme et de femme, ayant été mon propre
Impressario[10], ~~la quest~~ ayant eu la question
financière à gérer en dehors de mon professorat,
de ma Carrière Artistique - Je sais que vous ne
doutez pas de mes succès, après avoir été professeur
en forme à la C. N. Dame, après avoir fait passer
des examens aux élèves avec "beaucoup de Jugement"
selon Mère Ste. Anne-Marie etc... Je sais que vous
êtes assuré que j'ai tout ce qu'il faut de mon Emploi,
formation Artistique puisée au sein-même de la
Comédie Française et des Meilleurs Maîtres de l'Art
du Conservatoire National de Paris et en avoir donné
des preuves remarquables dans le passé. J'aurais
tout un dossier à vous remettre entre les mains
Docteur, comme preuves - et puis, l'on ne donne pas fa-
cilement les palmes Académiques à une femme,
je vous assure qu'il faut les mériter - - -
~~Pou~~ Comme élèves, dans le moment, je n'ai

[10] Difficile de relire si ce mot est orthographié avec deux « s », ou un seul.

[Page 6] (suite)

que mes petites nièces, les demoiselles P*.
12 - 9- 5- 3- ans, à qui, depuis Septembre, j'en -
seigne la musique, le chant en dansant et la
diction - Nous préparons, en ce moment, les fêtes
du premier de l'an. Ma sœur Gabrielle qui
chante à la Radio et qui travaille le chant avec
Mad. Donalda, a épousé André P*, frère de
l'Abbé P* et cousin germain avec le Rédempteur(?)
Tous les lundis soir, je monte Ahuntsic pour
les Cours. C'est un véritable régal, car
là, il y a esprit de famille. Quel dommage
que ma sœur habite Ahuntsic - - là il n'y a
rien à faire - - - elle en a encore pour
deux ans - - Elle le regrette beaucoup ----
C'est aussi un véritable régal pour ma mère
de les entendre jouer du piano, chanter,
danser et déclamer, Docteur, je vous assure
que ma mère aime beaucoup la jeunesse - -

[Page 7]

4

Ce qu'il me faudrait, moi c'est mon Conservatoire, je pourrais marcher toute seule. La famille n'est pas contre, mais il faudrait décider ma mère et lui faire comprendre que pour me commencer il ~~lui~~ faudrait aller loger chez elle et tout de suite encore

QUEEN'S HOTEL
MONTRÉAL, CANADA

Docteur, sans perdre de temp[11],

ADELARD RAYMOND
VICE-PRESIDENT

afin d'être installée auprès de ma mère et ~~d'ouv~~ être prête d'ouvrir mon Conservatoire pour Janvier prochain, car avec lui Dr., ce sont les engagements à la Radio et la réouverture des Matinées Classiques et poétiques que je donnais autrefois avec mes élèves - J'ai confiance que vous allez sérieusement, de tout cœur, vous intéresser à mon Avenir auprès de ma mère pour Janvier prochain, en commençant[12] présentement votre propagande auprès de ma mère, en mesure de la faire vivre moi aussi, un bon coup d'épaule de votre part et du Dr. Noël auprès de ma mère qui demeure 8** Bld. St Joseph Est, et je serais casée à jamais pour toute ma vie Docteur. Je vous en serais à tous deux très reconnaissante, maintenant que j'ai commencé

11 Pas de « s » à [...] *temp.*

12 Cédille largement décalée en dessous du « c » de [...] *commençant.*

[Page 7] (suite)

à sortir, à revoir et à recevoir mes relations d'autrefois, à retourner " dans le grand monde (Molière)
A reprendre ma place dans la Société, il est tout naturel de la reprendre au foyer où je vois, là seulement, auprès de ma mère, la réalisation de mon avenir auquel vous allez vous intéresser très sérieusement, N'est-ce pas mon Cher Docteur Richard.

Remerciements anticipés les meilleurs.

Au bonheur de vous revoir sous peu.

Pour régler ma situation

Jeanne R*

[Page 8]

Conservatoire d'Art Dramatique
Cours de Tragédie, de Comédie, en préparation aux Matinées Classiques et Poétiques.
Cours de Diction ~~et~~ de Phonétique - de Cinéma (le soir) (J'ai pris des Cours de Cinéma à Paris durant 8 mois Dr. et j'en suis sortie la première à l'Audition pour l'expression et le Maquillage)
Cours de Phonétique, de pause de la voix et de diction - (Chant - Musique - Danse)
Grammaire d'Elocution Francaise
de poësie lyrique etc -------

[Page 9][13]

Fête de la Toussaint[14]

QUEEN'S HOTEL

MONTREAL, CANADA

ADELARD RAYMOND
VICE-PRESIDENT

Si je voulais, plutôt Si maman
voulait - - - Si j'avais un chez-moi,
entourée comme je le suis de sympa-
thies, d'amies si Sincères et si heu-
reuses de me voir libre, ce serait une
bagatelle pour moi d'ouvrir mon
Conservatoire, Docteur ! Si maman
le savait, le comprenait. En sortant
de St Jean de Dieu le 27 Juillet dernier
si ma mère eut voulu, je n'aurais
eu qu'à mettre mon Enseigne à la
porte et faire de la publicité dans
les Journaux, si elle eut voulu me
recevoir ! Je serais tout de suite
encouragée Docteur. Elle peut fort
bien changer d'idée - - . Mais c'est
encore vous dont elle aurait
besoin, vous qui pourrait lui rendre

[13] Comme le fait remarquer Jeanne R* elle-même, ce manuscrit est composé de plusieurs morceaux (P.1 [...] *6 Novembre - Suite - Ma lettre est en plusieurs morceaux n'ayant que quelques heures le dimanche pour écrire [...])*

[14] Pour cette partie du manuscrit, écriture plus grosse, moins de mots par ligne d'écriture. De la page 9 à la page 14, le destinataire est le « Dr. Noël ». Deux dates apparaissent : [...] *Fête de la Toussaint* puis page 11, [...] *6 novembre. Suite.*

[Page 10]

la chose facile à cause de ma Sœur
Anita qui demeure avec elle! - -
C'est ainsi que Camille Bernard
s'est installée, s'est établie ! - -
Quand on a une Renommée Artisti-
que derrière soi et un chez-soi,
rien de plus Simple, mais je n'en
ai pas et c'est pour cela qu'il vous
faut m'aider mon Cher Dr Noël en
m'ouvrant une Souscription - - -
Ma mère aime beaucoup la jeunesse,
le chant, la musique, ça la rajeunit
elle est heureuse et cela la réjouit
beaucoup quand mes petites élèves,
mes petites nièces P* à qui
j'enseigne, jouent du piano et dé-
clame[sic] et chante[sic] en dansant - - -
et je pourrais moi aussi si bien
la faire vivre maman avec mon
Art et ma profession, mieux que
par le passé encore si elle m'en
donnait la chance Docteur - - -
Et si je parvenais à avoir un trop
grand nombre d'élèves je prendrais
un local, tout simplement - - -

[Page 11]

2) je pourrais tout de même commencer
chez maman, tranquille-
ment, me faire petit
QUEEN'S HOTEL
à petit une clientè{ll}le
MONTREAL, CANADA
si vous lui proposiez

ADELARD RAYMOND
VICE-PRESIDENT

la chose , obtenir son consentement
Docteur ? 6 Novembre - Suite -
Ma lettre est en plusieurs morceaux n'ayant
que quelques heures le dimanche pour
écrire, toujours heureuse de venir vous
causer de l'avenir qu'il y a devant moi, en
vue de sa réalisation. Après tout, l'année
scolaire ne vient que de s'ouvrir, de commencer,
j'ai tout l'hiver devant moi, il s'agit pour
vous mon Cher Docteur Noël de faire comprendre
à ma mère qu'il n'y a pas d'autre moyen
pour réaliser mon avenir qu'en me donnant
l'hospitalité pour débuter, pour commencer
pour me recruter des élèves, pour cela il
me faut un pied-à-terre assuré - Lui faire
comprendre à ma mère qu'il faut que ce soit
elle, la première, qui me donne les moyens
de m'établir, ayant un appartement de
6 à 7 pièces, il y a de quoi me loger et cela
serait suffisant pour ~~me~~ commencer
ne pouvant en réalité, ayant toujours gagné
ma vie et très bien, avec mon Art et ma
profession, au point

[Page 12]

que ma Propagande pour l'Art Dramatique m'a
créée dans le passé Officière d'Académie ! Si vous
vouliez avoir la bonté de lui faire comprendre
cela à ma mère Docteur. Ainsi, je pourrai mar-
(sans souscription)
cher toute seule, ayant un pied-à-terre
assuré si maman consentait à vouloir me
recevoir dès aujourd'hui, Docteur. Mon Conserva-
toire qui me recruterait des élèves qui se-
raient très heureuses de me revenir, me
donneraient des engagements à la Radio,
forcément
Conservatoire d'Art Dramatique en
préparation aux Matinées Classiques et
Poétiques (que j'ai données dans le passé
au nombre de 52 - avec)
Cours de mes élèves
Tragédie et de Comédie et même de Cinéma
le soir, ayant suivi des Cours à Paris durant
8 mois et étant Sortie première pour
l'expression et le maquillage Docteur -
Cours de Phonétique, de Diction, (musique
chant et
danse)
pour les enfants, s'ils se présentent,
mais je préfère avoir des élèves au-dessus de
10 ans - ayant fait des études complètes
des Grands Classiques, ce que l'on veut ici ...
et ce que les élèves aiment au-dessus de tout, Docteur .
Un coup d'épaule de votre part auprès de
ma mère qui demeure au 8** Bld (Est)
St. Joseph - mon Cher Dr. Noël, et je serai à
jamais casée, fixée pour toute la vie,
si vous vouliez avoir la bonté de vous intéresser

[Page 12] (suite)

à mon avenir - Je suis donc prête à m'établir
ayant tout l'hiver devant moi, si vous
aviez la bonté de faire comprendre à ma mère
tout l'avenir qu'il y a devant moi et avoir
son consentement ~~pour~~ de le réaliser tout de
suite Docteur

[Page 13]

3/ ayant et pouvant admirablement gagner ma
vie avec mon Art et ma profession seulement -
J'ai confiance en votre appui, en
votre protection, mon Cher Docteur
Noël, et je serai heureuse,

QUEEN'S HOTEL
MONTREAL, CANADA

un jour, de vous présenter
à mon entourage, à mes rela-
tions qui sont

ADELARD RAYMOND
VICE-PRESIDENT

prêtes à m'encourager, qui seraient heureuses
de m'envoyer leurs jeunes filles, leurs jeunes
garçons, heureuses de me voir ouvrir mon Conser-
vatoire ! Je suis persuadée que vous allez vous
sentir très heureux vous-mêmes, Docteur, de me
lancer, de me caser définitivement, de m'en
donner les moyens, vous qui savez très bien
que je suis dans mon élément, que je suis en
mesure de faire mon chemin, de réussir, d'être
à la hauteur de ma situation, une fois éta-
blie sur une base : le logement ! Je suis persua-
dée que vous allez après quoi ça éprouver in-
térieurement une ira tout seul satisfaction
intense, indéfinissable Docteur à me voir réussir,

[Page 13] (suite)

lancer! fixer à jamais, à me replacer sur
mon piedestal d'où l'on m'a descendue - - -
Ainsi mon Cher Docteur, vous en aurez tout le
mérite, Ainsi, ma famille sera obligée de
vous suivre, de marcher sur vos traces - - -
Ainsi c'est vous qui allez établir l'accord
parfais dans la famille ~~et me~~ en me don-
nant non seulement ma place dans la Société
en me donnant les moyens de m'établir, mais
un foyer, moi qui suis l'Aînée et capable de
faire vivre ma mère, la santé de ma sœur Anita
s'affaiblissant par le surmenage perpétuel -
(Pauvre petite Blanchette)

[Page 14]

J'oubliais de vous dire Docteur, que lorsque
j'ai commencé mes Cours de Diction à la C.N.Dame
au Mont Ste Marie c'était au mois de Mars - -

J'espère vous revoir sous peu - La famille se rapproche
Docteur de plus en plus de moi,
grâce à votre protection
Docteur[15] -

[15] La lettre se finit ici, ce qui est peu habituel. Généralement les pages sont saturées d'écriture.

[Page 15][16]

7 Novembre Suite - Vous avez dû remarquer
que comme vous Docteur
j'ai du bien à faire dans
la société, dans l'Ensei

QUEEN'S HOTEL

gnement - C'est la vocation
MONTREAL, CANADA
que le Bon Dieu m'a donnée
et qu'il me faut ADELARD RAYMOND réaliser en vue de
VICE-PRESIDENT

mon Salut éternel - Nous n'avons pas été créés

nous, pour manger, vivre, dormir, travailler.
moi pour ne pas être à charge aux miens,
conserver ma liberté - Pour une âme bien
née à qui Dieu a donné une vocation, l'Ensei
gnement que j'ai fait toute ma vie c'est au-
tre chose et vous le comprenez - Vous qui,
comme Médecin, gagnez votre vie tout en
soulageant les maux d'autrui - Comme
je vous envie Docteur ! Heureusement que
mon tour est enfin arriver. Oui toute
ma vie j'ai fait de l'Enseignement chez moi
à domicile, lorsque mon père vivait, je recevais
mes élèves deux fois la Semaine, j'ensei-
gnais toutes les matières et je donnais
des leçons de piano - Puis, ce fut chez les R*[17]
de St. Jérôme, chez les B*-

[16] Dernière partie de la lettre écrite sur des feuilles avec en-tête du « Queen's Hotel ». Écrite recto et verso sur 4 pages que Jeanne R* a numérotées elle-même.

[17] Même nom de famille que Jeanne.

[Page 15] (suite)

D* de Rosemerre, chez les S*
même en Europe, chez la Baronne
de St Frisier(?), ~~je~~ et comme Professeur de
Grammaire au Lycée de Libourne[18] et
~~aup~~ de français auprès des Américains

[Page 16]

à Bordeaux, France en 1916 - -
C'est vers cette époque[19] que fut décidée ma
carrière Artistique à Paris en prêtant mon
Concours comme Pianiste dans un Concert
organisé par les Artistes de l'Opéra Comique
de l'Hôtel Buffon, pour les blessés -
Quand on est venu me féliciter, on est venu
me demander à quel théâtre je jouais ! - - -
J'ai été interloquée, je n'y songeais nulle-
ment, Docteur, j'ignorais même que je possédais
ce qu'on appelle à Paris "un talent". Je fus
présentée à Sarah Bernardt[sic] devant qui
j'ai récité des vers que j'apprenais pour
mon bon plaisir. C'est ainsi que fut décidée
ma carrière Artistique, alors que j'étais
allée à Paris pour étudier le piano, l'orgue
et la harpe. A Paris, on nous a placé tout de
suite dans notre cadre. Il y en a qui y
pour

---

18 « Chef-lieu d'arrondissement de la Gironde, au confluent de la Dordogne et de l'Isle (près de Bordeaux), 22 988 habitants. » Dictionnaire *Petit Larousse illustré* (1980), p.1480 sous « Libourne ».

19 Si, comme il est possible de le croire, cette page est bien la suite de la précédente, il faudrait souligner que Jeanne R* situe le début de sa carrière Artistique en 1916, soit lors de son **premier** voyage en Europe (références manquantes) et non comme les médecins le notent, lors de son second voyage (1927-1932) : « Ancienne religieuse**, à 45 ans** [soit en 1927] **se trouve une vocation d'artiste dramatique** et trouve le moyen par son orgueil immense et son assurance, d'intéresser un certain nombre de généreux et naïfs mécènes qui l'envoient préparer "son avenir" dramatique en France. » (Annexe Interrogatoire 1)

[Page 16] (suite)
sont allées ~~comme~~ le violon et sont revenues
donc
chanteuses ... J'ai bien fait d'y être allée
Docteur, cependant ma vocation s'était
bien décidée avant mon premier voyage
à Paris, par la rencontre du Rev. Père
Pichon ayant derrière moi vingt-trois
mois de cloître. Les véritables Artistes
sont des mystiques, j'ignorais encore
cela... " Le Bon Dieu, m'a t-il dit, ne vous
a passé donner des talents artistiques
pour les ensevelir au fond d'un cloître
mais pour les consacrer à sa plus grande
gloire. Vous avez la vocation religieuse
dans le monde, vous allez faire beaucoup
de bien !" Ma Carrière Artistique décidée

[Page 17]

2

par le Rév. Père Pichon Jésuite, et Sarah Ber-
nardt et préparée par 23 mois de
cloître, c'est peu banal...
Docteur. Toute ma vie j'y
ai été fidèle - - - -

QUEEN'S HOTEL
MONTRÉAL,CANADA
ADELARD RAYMOND
VICE-PRESIDENT

Seule ma famille a
mis le plus grave des obsta
cles à la réalisation de ma vocation

dans le monde, dans l'Enseignement, le
professorat, sur la Scène, au moment où
je recevais des fonds, au moment où je ren-
contrais une protection sûre, sincère et
dévouée dans la personne de Mr. Georges
Bellerive de Québec en Mars 1933, à mon

[Page 17] (suite)

retour d'Europe - pour mon Conservatoire
étant venu spécialement de Québec pour
me rencontrer, comme vous le savez à
Montréal. Ma famille a pris également la
plus grave des responsabilités - Aujourd'hui
elle est bien disposée à me voir reprendre
mes Cours de diction, mais elle ne songe
pas encore à me donner les moyens de
m'établir définitivement en ouvrant mon
Conservatoire d'Art Dramatique chez
maman. Si vous pouviez rencontrer
soit
un membre de ma famille, Adélard L*
ou ma mère, ayant fait des études
à Paris dans ce but et avoir sacrifié en plus
toutes mes économies comme vous le
savez Docteur. C'est la moindre des choses
Dr. que l'on m'établisse, ne pouvant gagner
ma vie qu'avec mon Art et ma profession
tout comme par le passé, que je reprenne

[Page 18]

La famille se rapproche de plus en plus de moi depuis que vous m'avez rendue mes libertés Docteur, ce dont je vous suis très reconnaissante.

ma carrière Artistique, mon professorat,
que je réalise dans le monde ma vocation,
que l'on m'en donne surtout les moyens.
Ce qui est extrêmement logique, n'est-ce
pas Docteur ?... Je suis persuadée que vous
m'avez rendu honorablement et consciencieu-
sement ma liberté dans ce but, m'établir,
me voir casée définitivement dans mon Art
et dans l'Enseignement... bien décidés, tous
deux, a m'en donner les moyens, à m'aider
par votre protection. Je vous en serais
tellement reconnaissante Docteur, sur-
tout après la terrible épreuve que je viens
de traverser avec tant de générosité -
Il n'en sera plus jamais question entre
nous désormais, je le sais, seule la
question de mon avenir doit nous
intéresser, vous en remerciant à l'avance
de tout cœur. Si nous pouvions nous
rencontrer pour régler la question -
Mon travail commence le matin à 8 heures
et se termine à 4 h 30- Souper 5 heures.
Il ne reste que les heures de la Soirée
et le Dimanche qui est ma Journée de
repos et de sortie- Je ne puis plus aller
vous rencontrer à l'Hôpital n'étant pas
libre, je ne puis vous rencontrer ainsi que
le Dr. Noël à vos résidences privées, à moins
que vous me faisiez [sic] l'honneur de votre
visite à l'Hôtel - - - - -
Je prépare mon petit début avec entrain
et assurance. Les répétitions sont commencées
tout va bien, il ne reste plus qu'à régler la
question de mon avenir.. Où nous rencontrer Dr ?

MANUSCRIT 24195-7 (1943) NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]
[Page 1][2]

Dimanche soir - - - 6 Novembre 1943

Post Card

Faites donc le nécessaire je vous prie -

Quand je réalise Docteur, qu'il n'en tient qu'à
faire de la réclame dans les journaux dans le
but d'annoncer l'ouverture de mon Conservatoire
pour m'établir définitivement, me recruter
des élèves - - - quand je réalise qu'il n'en tient
qu'à ma mère de m'hospitaliser - - - quand je
réalise qu'il n'en tient qu'à si peu de chose,
vraiment, je ne puis croire que cela puisse m'être
refusé . . quand il s'agit que de m'aider qu'un
tout petit peu ! Ma famille me doit tellement
pour m'avoir empêchée de m'établir en 1933, au temps
de Mr. Bellerive - - - Je suis persuadée que vous allez
me donner un bon coup d'épaule auprès de ma
mère sans plus de retard - - - Vous ne sauriez me refuser
de m'aider Ainsi - Ma mère vous obéira aveuglément Docteur .

---

[1] L'endos de cette carte reproduit un dessin de l'Hôtel Queen's à Montréal, au début du siècle; on aperçoit, passant sur les côtés et devant l'hôtel, des tramways; des voitures de l'époque sont stationnées devant la porte de l'édifice. Tout en haut de la carte, quelques mots écrits de la main de Jeanne R*: [...] *J'espère vous revoir sous peu Docteur - JR –*.
À l'endos de cette carte postale, en haut à gauche:

« THE QUEEN'S HOTEL - Luxury without extravagance - Accommodation for 700 guests. Immediately between the C.N.R and C.P.R. stations - Three blocks from shops and theatres. **POST CARD** ».

La carte postale n'est pas timbrée.

[2] Dimensions : H : 9 cm et L : 13, 7 cm; écriture dans la marge.

Dossier 24195

1944

(1 document)

MANUSCRIT # 24195-1 (1944)	NOMBRE DE PAGES : 2
MANUSCRIT # 24195-1	NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS , 14 ANS
ÉTAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

JMJ
✝

Dimanche 30 Avril 1944. Salle de Notre Dame du Rosaire.

Vous savez, Docteur[2], que je m'entends très bien avec le Clergé dont j'ai toujours eu la protection ! Vous savez qu'il a toujours[3] été en ma faveur et que dès le début j'ai obtenu la protection de Mgr. l'Archevêque parcque[4] je suis destinée à faire de grandes choses par la vocation très spéciale que le S. Cœur m'a donnée, conservée en vue de mon Salut éternel qui n'a jamais été à St Jean de Dieu !

Pour être retournée ici par ma famille et trois polices, je ne suis pas traitée comme une personne respectable, mais comme un reste de prison, mais je sais que tous ces mauvais traitements rehaussent ma réputation - - - parcequ'ils me placent sur les autels avec nos Saintes Fondatrices où l'effroyable épreuve de St. Jean de Dieu

[Page 1] (suite)

---

[1] Dimensions : H : 26 cm et L : 20 cm (recto et verso)

[2] Ce soulignement est ambigu: il est peut-être à comprendre comme la barre du « t » du mot [...] *toujours* qui se trouve dans la ligne d'écriture inférieure.

[3] La barre du « t » est également ici très longue et souligne le mot [...] *Clergé* qui se trouve sur la ligne d'écriture supérieure.

[4] Il serait tentant, et logique par rapport au sens de la phrase, de retranscrire ce mot (tout attaché) par « puisque »; pourtant, c'est bien [...] *parcque* qui se laisse déchiffrer ici.

me conduit, ~~ainsi~~ ou(?) la vocation très spéciale que le S. Cœur m'a donnée me(?) place qui ne peut être réalisée aujourd'hui que par un Grand Prince de l'Eglise, n'étant plus qu'en face d'elle, mes Récitals donnés -relative aux événements que nous traversons[5]. Personne donc ne peut aujourd'hui empêcher Mgr. l'Archevêque de me rendre m{es}a libertés de faire mon chemin, tout comme par le passé, tracé par Jésus- Christ ! Personne ne peut empêcher Mgr l'Archevêque de me placer sur les autels avec nos Saintes Fondatrices, de réaliser ma Sublime Destinée - - Cette protection m'est accordée par le Sacré Cœur ! Avec Mgr. l'Archevêque, vous allez vous aussi, Docteur, me placer sur les autels, lui aider à réaliser, au point de vue spirituel, ma vocation relative avec les événements que nous traversons, en me rendant justice, en me retournant dans le monde, en signant cette fois ma libération définitive de St. Jean de Dieu, ayant été placée ici et retournée pour la 3ième fois contre la volonté de Dieu ! Ne faites plus rien contre la volonté de Dieu, Docteur, vous, au déclin de votre vie - Employez les jours qui vous restent à vivre à ma réhabilitation, en me reconnaissant pour l'âme

[Page 2]

que je suis, que j'ai toujours été et dont la valeur n'est que celle qu'elle s'est acquise devant Dieu que lui seul connaît . Réhabilitez-moi sur le champ et toutes vos graves erreurs

---

[5] Difficile de vraiment comprendre à quels [...] *événements* Jeanne R* fait ici référence : parle-t-elle de la seconde guerre mondiale qui fait rage en Europe depuis 1939 ? Ou bien des discours retentissants et rapportés dans les journaux, de l'Archevêque montréalais de cette époque, Mgr. Charbonneau qui avait été nommé le 31 août 1940. Ce dernier, en effet, « [...] le 30 avril 1943 devant la Chambre de Commerce des Jeunes [...] déplorait que les Canadiens français et les catholiques de la province de Québec "ne soient pas maîtres de leurs propres affaires dans leur propre maison". » *Cf.* Lapointe, Renaude. 1962. *L'histoire bouleversante de Mgr Charbonneau.* Ottawa : Les éditions du Jour, p. 53.

[Page 2] (suite)

commises à mon égard vous seront pardonnées de Dieu, et vous grandirez votre réputation auprès de Rome, là où est mon salut éternel, là où est la réalisation de ma Sublime Destinée, là où me conduit la terrible et effroyable épreuve de St. Jean de Dieu, là où me conduira un jour Mgr. l'Archevêque en vue de la réalisation des grands desseins de Dieu ! -

Vous savez que chez moi c'est la question spirituelle qui conduit tout et que la question matérielle est basée sur la question spirituelle en vue de la réalisation de ma Sublime Destinée qui ne peut par conséquent n'être confiée qu'à un Prince de l'Eglise ! - Donc, la question matérielle ne peut ^m être assurée à l'avance, étant en même là où le Bon Dieu me veut pour le moment, avec la vocation religieuse dans le monde ! -

Laissez-moi partir tout de suite - Rendez-moi tout de suite mes libertés, j'arrangerai tout pour le mieux aux yeux de mes élèves et des parents de mes élèves - Laissez-moi partir tout de suite et définitivement de façon à reprendre immédiatement mes Cours et ~~les~~ convoquer mes élèves pour la répétition générale du 5 Mai préparatoire à la Soirée du 13 et continuer la vente de mes Billets afin de faire un Succès financier de cette Soirée, précisément parceque la question matérielle a été confiée à Mgr. l'Archevêque par le Sacré Cœur, noblesse obligeant, je dois m'aider de toutes les forces de mon âme à réaliser un Succès financier - Vous savez bien, Docteur, que c'est la question spirituelle qui conduit tout chez moi - - -

Jeanne R*

- Salle de Notre Dame du Rosaire -

Dossier 24195

1945

(7 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1945) NOMBRE DE PAGES : 4

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 4

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ÉTAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

Docteur Noël - {23}24 Octobre 1945 -
Je ne puis quitter St. Jean de Dieu qu'a -
vec Mgr. Charbonneau appelé à la
même Destinée que la mienne, qu'il
me faut aller chercher moi-même
pour lui faire accomplir la volonté
de Dieu, me réhabiliter avant de
fonder mon Conservatoire, le Bon
Dieu vous priant de m'envoyer égale-
ment chercher ma mère pour leur
faire signer les papiers avec vous,
le Bon Dieu vous priant de les
préparer et de convoquer vous-mêmes
ce matin, Deux Saintes, qui ont gravi
le même Calvaire, supporté les

[1] Dimensions : H : 20,2 cm et L : 12, 8 cm. Papier ligné.

MANUSCRIT # 24195-1 (1945) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 1] (suite)

mêmes humiliations, appelées
toutes deux à une même et grande
Destinée (que celle de Mgr. Ch. Dr.) - Le Bon Dieu vous priant de me convoquer tout de suite, à votre bureau ce matin pour m'envoyer
chercher ma mère et Mgr. Ch. pour
mettre fin à la persécution de St. Jean
de Dieu, ~~leur~~ signer eux-mêmes notre
libération def. de St. Jean de Dieu et
nous assurer à toutes trois notre bon-
heur éternel, tout de suite ce matin,
Dr. Noël, le Bon Dieu vous appelant
vous-mêmes à une grande Sainteté -
Le Bon Dieu vous priant de me convoquer

[Page 2]

tout de suite ce matin pour m'en-
voyer chercher Mgr. Ch. pour réha-
biliter deux Saintes et leur faire ac-
complir la volonté de Dieu avant de
quitter St Jean de Dieu, qu'elles ne
peuvent quitter que réhabilitées par
Mgr. Ch. que le Bon Dieu place lui-
même, "temporairement" à la tête de
l'Hôpital St. Jean de Dieu pour réha-
biliter lui-même Deux Saintes que
le Bon Dieu m'envoie chercher dans
ce but, Mgr. Ch. n'ayant qu'une âme,
qu'une Seule à Sauver, ce matin
avec ma Sœur Aline et moi et ma
mère que le Bon Dieu m'envoie éga-
lement chercher, le Bon Dieu plaçant

[Page 2] (suite)

Mgr. Ch. à la tête de l'Hôpital unique-
ment dans ce but Dr. Noël pour
réhabiliter et sauver toute une famille
de l'enfer pouvant Seul leur ouvrir
la porte du Ciel - Et réhabiliter Deux
Saintes Aline & Jeanne avant de leur
faire rentrer dans leurs fonctions
avant de quitter St Jean de Dieu avec
lui réhabilitées toutes par Mgr. Ch. et
réunies par lui-même - On avait
qu'à les laisser toutes deux tran-
quilles, plutôt que de les empêcher
de réaliser leur Destinée que personne
ne peut changer, que personne, aucun
membre de la famille ne peut et n'a
droit de leur faire perdre pour les
empêcher de leur faire rencon-
trer Mgr. Ch. à votre
Bureau Dr.
Noël

[Page 3]

-2-

En vue de l'accomplissement de notre
très grande destinée, il nous faut
quitter toutes deux St. Jean de Dieu au-
jourd'hui réhabilitées par Mgr. Ch.
que le Bon Dieu m'envoie moi-même
chercher pour délivrer en même temps
toute ma famille que la persécution
de St. Jean de Dieu a plongé dans l'enfer
toute la convoquer vous-mêmes Mgr.

[Page 3] (suite)

Ch - pour la sauver, me procla-
mer Sainte avec ma Sœur Aline
et la ~~mériter~~ ~~le Ciel~~ - faire partir pour le Ciel
Le Bon Dieu priant Dr. Noël de
me convoquer aujourd'hui pour
m'envoyer chercher tout de
suite moi-même Mgr. Ch. et ma
mère et tous les membres de ma
famille pour revenir avec eux
pour les faire partir en Congé
définitif pour le Ciel par et avec
Mgr. Charbonneau.

Voulez-vous me faire accomplir
la volonté de Dieu que j'ai faite
toute ma vie Docteur avant
de quitter St- Jean de Dieu, me
réhabiliter vous-mêmes des deux
côtés à la fois, ne pouvant quitter
St-Jean de Dieu que réhabiliter[sic]

[Page 4]
des deux côtés à la fois à votre
Bureau et temporairement -
du côté de la Cté, afin de pouvoir
partir cette semaine en Congé
définitif pour le Ciel avec Mgr.
Charbonneau ? Toute ma
vie je vous en serai très recon-
naissante Docteur -

[Page 4] (suite)

Melle J. R*

24195[2]

[Bout de texte qui se lit à l'envers.]

Ne pouvant vous atteindre

autrement Dr.

Toute ma confiance

vous demeure .

JR .

[Texte à l'endroit par rapport au texte principal]

Mad. Adélard L* demande

au Dr. Noël de bien vouloir

lui envoyer une Carte Parloir
1*** O. rue Bernard
Outremont .

Au bonheur de vous revoir Dr.

J.R* .

[2] Numéro de dossier inscrit probablement par Jeanne R* elle-même.

MANUSCRIT 24195-1*(a) (1945?) NOMBRE DE PAGES : 10

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.]

[Page 1][1]

a) 87ans)

Rien qu'une âme à sauver avec vous Mgr l'Archevêque et le Dr. Noël en me faisant demander à votre Bureau.

- Fin -

1/ Allez donc tout de suite chercher Mgr. Ch.
pour le ramener avec vous, nous faire
accomplir la volonté de Dieu des deux
côtés à la fois, nous faire communier
avant de quitter St. Jean de Dieu, recom-
mencer notre vie avec lui au pied des
Autels avec notre Mère pouvant venir
ici en auto nous réhabiliter avant
de mourir, le Bon Dieu lui réservant
cette Suprême Consolation de venir
elle-même nous faire communier
avec(?) votre Bureau, reprendre nos Com-
munions avant de mourir et nous
libérer avec vous Dr. Noël à jamais
de St. Jean de Dieu, notre chemin ma
Sœur & moi étant tout tracé n'ayant
qu'à le suivre pour être sauvée Dr. .
tout comme par le passé n'ayant
qu'une âme à sauver tout de suite
avec le Dr Noël - Voulez-vous nous
ouvrir tout de suite les portes
de St Jean de Dieu et nous convoquer
ma Sœur Aline et moi à votre Bu-
reau ce matin qui avons fait
durant toute notre vie la volonté de
Dieu, pour signer tout de suite avec

[1] Dimensions : H : 20,2 cm et L : 12, 5 cm; écriture dans les marges. La ponctuation de ce texte n'a pas toujours été évidente à identifier. La différence est parfois difficile à retrouver entre les *votre* et *notre*; *vous* et *nous*; *vos* et *nos* etc... Les lignes d'écritures sont très proches les unes des autres, le manuscrit est noirci de caractères.

MANUSCRIT 24195-1*(a) (1945?) NOMBRE DE PAGES : 10

[Page 1] (suite)

notre Mère notre départ définitif de
St Jean de Dieu pour le Ciel - Voulez-
vous tout de suite nous ouvrir la
porte de St Jean de Dieu, pour faire
la volonté de Dieu, Dr. Noël, ~~d'aller~~
de convoquer v. mêmes Mgr. Ch. d'aller
le chercher vous-mêmes pour

[Page 2]

pour nous faire communier lui-
même à votre Bureau, nous faire
recommencer nos Pâques, nous ne
sommes pas venues de nous-mêmes
nous interner Dr. Noël, il vous
faut nous faire quitter. St. Jean de Dieu
tout de suite réhabiliter par
Mgr. Ch. ~~nous~~ et aller chercher v-
mêmes ma Mère, ou me l'envoyer
chercher ou l'envoyer cher-
cher par Mgr. Ch. pour la faire
communier à votre Bureau Dr. Noël
lui faire recommencer tout de suite
avec vous ses Pâques Dr. Noël, aller
la chercher v. mêmes Dr. Noël pour
nous rendre notre liberté d'être
tout de suite sauvées ma Sœur et
moi par vous et par elle en atten-
dant de l'être par Mgr. Ch. définitivement(?)
Nous avons droit d'aller au Ciel et
le Bon Dieu vous demande de nous
réhabiliter pour le Ciel avant de
l'être par Mgr. Charbonneau, ayant

avons le droit d'être sauvées ma Sœur et moi - On avait qu'à nous laisser là où le Bon Dieu nous voulait quand on est venu ~~de~~

[Page 2] (suite)

une vie à recommencer avec lui
au pied des Autels, une âme à sau-
ver tout de-suite avec lui, avec notre
Mère, alors que nous n'avons qu'une
Mère qu'il faut à tout prix envoyer
au Ciel, qu'une âme à sauver avec elle
en lui faisant accomplir v.mêmes
la volonté de Dieu en allant la chercher
v.mêmes pour lui faire signer notre
libération nous rendre notre liberté
de continuer notre chemin tel que tracé
par JC – d'aller au Ciel ce dont nous

[Page 3]

Fin 2 désorganiser ma vie la Sienne
on avait qu'à nous laisser là où le
Bon Dieu nous voulait, aujourd'hui
nous avons une vie à recommencer
au point de départ avec vous, Maman -
Mg. Ch. pour être sauvées - On avait
qu'à nous laisser là où nous avions
une vocation
religieuse à réaliser avec Mgr. Ch.. une
âme à sauver tout de suite en la
réalisant - Allez-y tout de suite le
chercher Dr. Noël pour nous faire
recommencer notre vie au pied des
Autels avec lui- Allez-y tout de suite
~~n'o~~ et ramenez-le car le Bon Dieu
peut en disposer comme Il le voudra
mieux vaux faire tout de-suite sa
volonté - Allez le chercher pour
réhabiliter Deux Saintes qui seront

[Page 3] (suite)

un jour placées sur les Autels
par lui-même, appelées toutes deux
et avec leur Mère à une même et
grande destinée, c'est pourquoi il
~~leur~~ faut être réhabilitée par Mgr.
lui Charbonneau
Nous n'avons qu'une âme qu'une-seule
à sauver avec Vous - Maman & Mgr. Ch.

Nous n'avons rien fait ni l'une, ni l'autre
pour mériter St. Jean de Dieu, il nous
faut être réhabilitées - ~~rien fait de~~
~~notre vie~~ jamais mérité de notre vie
d'être excommuniées - Jamais Dr.

Noël. Je suis entrée ici en état de

Sainteté, en plein travail sur l'Oeuvre

Sainte du S.C. qu'il ne pouvait confier

qu'à une Sainte - Sainte avant

d'entrer à St J - de Dieu - Sainte en 1927

quand le Clergé m'ouvrit une Souscription

autrement c'était me mettre dans la gueule

[suite dans la marge]

du loup - Autrement le Bon Dieu ne me ferait pas rentrer dans

mes droits, dans mes fonds. Autre-
ment le Bon Dieu n'exigerait pas
que je recommence ma vie au pied des
Autels avec vous, ma Mère et Mgr. Ch.
tout de-suite Dr. Noël, le Bon Dieu
ne vous l'enverrait pas chercher
pour me faire signer une justification(?)
et me porter sur les Autels - - -
Si je n'étais vraiment Sainte le Bon Dieu
ne travaillerait pas tant - - le premier
et de lui-même à ma réhabilitation.
~~Il n'au~~ avec vous, ma-Mère, tout le
Conseil de famille et Mgr. Charb. que le
Bon Dieu vous prie d'aller tout de-suite
chercher pour me faire communier par
vous & ma Mère et signer lui-même
la libération d'une Sainte et la
réhabiliter tout de suite aux yeux
du monde entier et leur faire ac-
complir toutes deux ensemble la
Sainte volonté de Dieu des deux
côtés à la fois. Allez tout de suite le
chercher puisqu'il lui faut à tout
prix aujourd'hui venir régler la
question de ma Sortie lui-même à
St Jean de Dieu - On avait qu'à me
laisser tranquille, qu'à me laisser
faire mon Chemin comme le Bon
Dieu le voulait, partout où j'avais
le droit de réaliser ma vocation
religieuse dans le monde, que je n'ai
pas choisie, que le Bon Dieu m'a donnée

[Page 4] (suite)

lui-même, on avait qu'à me laisser
partout où j'avais une âme à sauver
aujourd'hui je suis obligée de
passer du côté de la Cté des
Sœurs de la Prov. temporairement

[Page 5]
fin 3)
et tout de suite encore Dr. Noël pour
recommencer ma vie au point de
départ avec Mgr. Ch. sous peine
de damnation éternelle, là où
on me l'a fait laisser, obligée de reprendre
mon travail de Documentation, sur
nos Saintes fondatrices avec Mgr. B.
et Mère G. avec Mgr. Ch. sous peine de
damnation éternelle et tout de-suite
Dr. Noël, Ce n'est pas moi qui ai choisi
ma vocation religieuse, ma carrière ar-
tistique encouragée par une Sous-
cription du Clergé en 1927 précisément
parceque j'étais déjà Sainte, car autrement
c'eut été me jeter dans la gueule du
loup. Sous peine de Damnation
éternelle vous êtes tous obligés de me
la faire reprendre au point de départ
tout de suite du côté de la Cté des
Sœurs de la Prov.- la Cté la plus rappro-
chée comme la plus privilégiée avec
Mgr. Bourget et Mère Gamelin. Sous
peine de damnation vous êtes tous
obligés de me transférer temporaire-
ment du côté de la Cté pour me

[Page 5] (suite)

faire réaliser tout de suite avec Mgr. Ch.
ma Sublime vocation religieuse.
Ma Documentation sur notre Histoire
Sainte du Canada que le S. Cœur
veut lui-même mettre à l'Écran
à sa Base tout de suite avec Mgr. B. et
Mère G. ayant échoué ici pour les faire
canoniser/pour aider Mgr. Ch. à les/[2]
et pour partir réhabilitée par lui-même

[2] Ici Jeanne R* emploie ces deux traits verticaux pour ne pas avoir à faire de ratures. En tenant compte de ces signes, on pourra lire la phrase ainsi : [...] *ayant échoué ici pour aider Mgr.Ch à les canoniser.*

[Page 6]

pour me faire recommencer ma vie au
point de départ pour l'avoir désorganisée
avec la vocation religieuse dans le monde
tout de suite Dr. Noël (sous peine de damnation éternelle)
il vous faut envoyer
chercher Mgr. Ch. pour me la faire re-
commencer, car c'est le Bon Dieu lui-
même qui vous l'ordonne Dr. Noël
~~Mgr. Ch.~~ ayant une âme à sauver -
avec moi du côté de la Communauté -
Le Bon Dieu l'appelant à une très grande
Sainteté en réalisant dans le monde
entier son Oeuvre Ste tout de suite du
côté des Sœurs de la Pr. en me prenant
tout de suite sous sa protection que
le S. Cœur m'accorde pour la réaliser
dans le monde entier à laquelle
sont attachés mes moyens de Sancti-
fication et de Salut éternel - Il faut
que cette situation s'arrange aujour-
d'hui Dr. Noël avec Mgr. l'Archevêque
J'ai le droit comme tout le monde
comme lui-même de réaliser la
vocation religieuse qui me vient du S.C.
et de sauver mon âme avec lui. Il
lui faut il vous faut me ~~la~~ faire
reprendre et tout de suite mon travail
v.mêmes du côté de la Cté Mgr. l'Ar-
chevêque, appelé v. mêmes le Dr. Noël
et vous entendre avec lui aujourd'hui.
Partez tout de-suite Dr. rencontrer
Mgr. Ch. pour faire la volonté de

tout le Corps Médical et toute la Communauté –

[Page 6] (suite)

Dieu tout de suite Dr. Noël et le ramener
avec vous afin de monter à votre
Bureau pour me faire réaliser l'Oeuvre
Ste du S.C. et me proclamer Sainte
tout de suite Dr. ~~C'est~~ avec Mgr Ch. et

[Page 7]

Fin 4) Allez immédiatement chercher
ma Mère et tous les membres de-ma
famille, ayant une vocation religieuse
à réaliser tout de suite avec Mgr. Ch.
du côté de Cté (sous peine de damna-
tion éternelle avec lui) avec Mgr Bour et
Mère Gamelin, une vie à recommencer avec
lui au point de départ avec lui, en
me prenant sous sa protection que m'ac-
corde le S. Cœur, sous peine de damnation
éternelle avec vous Dr. Noël et tous les
membres de ma famille, mes Pâques -
me confesser et me recommunier lui-
même Mgr. Ch. me réhabiliter avec tout le
Corps Médical, me faire accomplir lui-
même et tout de suite la sainte volonté
de Dieu du côté de votre Cté, là où il
doit me faire recommencer avec lui
mes Communions, me ressusciter à une
vie nouvelle, le Bon Dieu vous l'envoyant
chercher pour me ramener avec lui et
me faire accomplir sa Sainte volonté dans
le monde entier après me l'avoir fait
accomplir avec lui-même du côté de
la Cté en me faisant reprendre mon
travail de Doc. sur Mgr. B et Mère G,
~~et av-~~ interrompu contre la volonté
de Dieu, et avec vous à votre Bureau tout
de suite demain matin. C'est à vous de [sic]
d'aller régler tout de-suite ma situation
avec Mgr. Ch. Ma Mère de me la faire tout

tout de suite demain matin Dr. Noël

[Page 7] (suite)

de suite rencontrer à votre Bureau pour
qu'elle vienne faire la volonté de Dieu, signer
ma libération en m'envoyant la chercher
ou lui porter les papiers moi-même pour
les lui faire signer ~~ainsi~~ ou en allant
la chercher lui-même Dr. Noël dans ce
but -

[Page 8]

~~Comme c'est à vous Mgr. Ch.~~
pour lui faire accomplir la volonté de
Dieu qui est de monter à votre Bureau
pour signer elle-même ma libération
définitive de St. Jean de Dieu le Bon
Dieu vous priant Dr. Noël d'aller la cher-
cher et la ramener vous-mêmes
sa signature Seule l'envoyant au Ciel
12 ans que le Bon Dieu vous le demande
Dr. Ma Mère, Seule, pouvant m'ou-
vrir la porte du Ciel par sa Signature
et s'assurer ainsi sa place au Ciel . .
Ce jour devant être le plus beau
de sa vie - Je suis ~~done~~ persuadée Dr.
que ce sera pour vous aussi le plus
beau jour de votre vie que de faire
communier toute ma famille
à votre Bureau lundi matin 15
~~sept~~ Octobre, ~~qui~~ ma famille
qui n'a pu communier dignement
depuis 12 ans, ma famille qui est
obligée de recommencer ses Pâques
qu'elle n'a pas faites depuis 12 ans

a) pour la faire communier à votre Bureau avant de mourir lui faire(?) faire ses Pâques

[Page 8] (suite)

du jour où elle a mis une Sainte
dans l'enfer - du jour où elle l'a
calomniée, déportée, fait passer
pour ce qu'elle n'a jamais été de sa vie -
Une Sainte qu'elle est obligée de
faire traverser tout de-suite du
côté de la Cté des Sœurs de la Prov.
temporairement pour faire ses Pâques
là seulement où elle peut être réha-
bilitée

[Page 9]

Fin 5 comme une Sainte doit l'être avant
de quitter St. Jean de Dieu, avant que Mgr. Ch.
vienne la bénir du côté de la Cté, là seule-
ment où elle peut recommencer ses Pâques
qu'on lui a empêchées de faire en l'inter-
nant durant 12 ans, là seulement où
elle est sauvée - Le Bon Dieu vous priant
d'aller v-mêmes chercher ma Mère pour la
faire
communier à votre Bureau, lui faire
faire ses Pâques avant de mourir et réha-
biliter la première son enfant et l'envoyer
au Ciel. ~~Il~~ Le Bon Dieu vous priant de
convoquer vous-mêmes Dr. toute cette famille
qui a interné une Sainte malgré elle,
de force, contre sa volonté, et surtout
contre celle du Bon Dieu, tout de suite Dr.
pour l'empêcher de mettre notre His-
toire Sainte du Canada à l'Écran
parceque le S. Cœur veut en faire une

[Page 9] (suite)

Histoire Sainte, puisqu'il ne lui a pas
donné d'autre vocation religieuse, d'autres
Mission à accomplir sur la terre,
d'autre avenir, ~~d'a~~ appelée par cette même
vocation à la plus grande des Destinées
que doit seul, réaliser Mgr. Ch. avec elle -
~~Il lui~~ Elle est donc obligée aujourd'hui
cette Sainte pour ~~l~~'avoir interrompu
son travail de Documentation ~~sur~~ avec Mgr.
Bourget & Mère Gamelin ~~son~~ de le reprendre immédiatement ~~au~~ du côté de
la Cté, de réaliser immédiatement la
sublime vocation qu'elle n'a pas choisie,
que le S. Cœur lui a donnée sous peine
de damnation éternelle, avant que Mgr.
Ch. ne vienne la bénir, internée le 4 Mai
1933 en état de Sainteté, pendant qu'elle
se documentait sur nos Saintes fondatrices
au moment où l'Oeuvre Ste du S. Cœur

[Page 10]

lui donnait les plus belles espérances - -
étant encouragée par le public de Québec
et de Montréal ~~qui~~ reconnue et encoura-
gée par le clergé, quelques évêques, plusieurs
Communautés religieuses de la Province
par des lettres admirables accompagnées
de magnifiques volumes sur l'Histoire
de notre pays - fondateurs de l'Église
Canadienne et fondatrices de diverses
Communautés - - Au moment où toutes
les Communautés religieuses donnaient
les plus belles espérances, internée
juste à ce moment là où elle venait
de recevoir son dernier volume sur la vie
de Mère Gamelin, que personne
n'avait le droit d'interrompre sans la
permission du S. Cœur – qu'il lui
faut reprendre immédiatement Dr.
du côté de la Cté des Sœurs de la Provi-
dence, à sa Base, obligée de commu-
nier du côté de la Cté pour être sauvée -
obliger d'être libérée de St-Jean de Dieu
pour être sauvée avec sa Mère et
tous les membres de sa famille réunis
à votre Bureau Dr. Noël pour la réha-
biliter et la proclamer Sainte, le S.C.
ne pouvant la communier lui-même
autrement après avoir fait ses Pâques
toute sa vie, communié toute sa vie - -
quotidiennement depuis 1905, le S.Cœur
ne pouvant la Communier lui-même
et lui ouvrir la porte du Ciel, après
lui-même aujourd'hui avoir
souffert persécution toute sa vie
pour la Justice, ne pouvant lui donner
la Palme de la Bse Eternité J. R*

a) Rien qu'une âme à sauver avec vous Mgr l'Archevêque en et le Dr. Noël en me faisant demander à votre Bureau

[En fin de page, écrit à l'envers]

pour signer la libération def. d'une
v.mêmes / Sainte - de St.J.de Dieu

MANUSCRIT 24195-2 (1945) NOMBRE DE PAGES : 12

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

25 Octobre 1945

Je suis obligée de rentrer dans mes
fonds Dr. Noël, obligée que je le suis
de recommencer ma vie avec vous
au point de départ pour avoir été
délogée de mon Conservatoire au
j'allais m'y établir
moment où
par moi-même, de
mes propres ressources, au moment
où j'allais réussir à m'établir par
moi-même, obligée de recommencer
ma vie avec vous ce matin sous peine
de damnation éternelle, parceque
personne n'avait le droit de m'en-
lever mes moyens d'existence, -
mes moyens personnels, même
légalement, de m'empêcher de
gagner ma vie avec mon Art et ma
profession, de donner des Cours
de Diction, de Cinéma, de Chant, de
Danse, de piano etc - - - de vivre
ma propre vie comme tout le monde
comme toute personne honnête
dans mon élément - Il me faut à
tout prix aller régler cette situation
avec vous ce matin à votre Bu-
reau pour vous demander de

[1] Texte écrit sur de petites feuilles lignées (recto et verso); Jeanne ne suit pas les lignes et commence son texte dans la marge supérieure, non-lignée, de la feuille. La ligne de son écriture se place entre les lignes pré-imprimées et a été parfois difficile à déchiffrer. Dimensions : H : 20,2 cm; L: 12, 6 cm. Écriture dans les marges.

[Page 1] (suite)

me ~~faire~~(?) retourner vous-mêmes
partout où j'ai été délogée de
mon devoir, de partout, tout de suite
ce matin voulant quitter ce matin
St. Jean de Dieu avec toute ma
famille, retourner partout

[Page 2]

où j'avais le droit de gagner ma
vie, de retourner reprendre mes
études à Paris interrompues contre
la volonté, où nul n'avait le droit de
me déloger, de me faire tourner le dos
à mon avenir surtout après avoir
été envoyée en Europe par une
Souscription du Clergé Canadien
pour parfaire mes études à Paris
en Art Dramatique dans le but
de continuer l'Œuvre Nationale
Française que je faisais dans ~~ma~~
a)
notre Belle Pro. de q. Nul n'avait
le droit de m'enlever mes moyens
d'existence le 25 Avril 1944[2]
pour m'empêcher de gagner, de
vivre ma propre vie au moment où
j'allais réussir par moi-même à
m'établir dans mon Conservatoire,
de m'enfermer à St. Jean de Dieu pour
briser tout l'Avenir que j'ai tou -

a) mon unique gagne-pain, tout mon avenir au Canada -

[2] Jeanne fait ici référence à la date de son troisième internement : 1er internement : 4 mai 1933; 2ième internement : 4 juillet 1939, après 9 mois de congé temporaire; 3ième internement : 25 avril 1944, après un autre congé temporaire de 9 mois.

[Page 2] (suite)

jours devant moi même au
théâtre comme au Cinéma où le
Bon Dieu veut régner là comme
partout ailleurs, m'ayant donné
la vocation religieuse dans le monde
dans ce but, ayant le droit de la
réaliser comme tout le monde
et de sauver obligatoirement mon
âme en recommençant ma vie au
point de départ avec vous ce matin
Dr. Noël, en me donnant les fonds dont
j'ai besoin pour refaire ma vie que
personne n'avait le droit de

[Page 3]

-2-

désorganiser, de m'empêcher de
vivre en m'enterrant vivante à
St Jean de Dieu pour la 3ième fois
pour briser mon Avenir et compro-
mettre mon honneur et ma réputa-
tion,(?)[3] mon Internement criminel
et Sacrilège a toujours produit
les scandales les plus révoltants,
les plus répugnants, les plus renver-
sants, et tous ceux-là aujour-
d'hui Dr. Noël sont obligés de re-
commencer leur vie avec moi au
pied des autels, me rendre mon

[3] Ce n'est pas clair ici s'il y a présence d'un point ou d'une virgule.

[Page 3] (suite)

honneur et ma réputation d'Epouse
de Jésus Crucifié auquel j'ai appar-
tenu toute ma vie au prix
des plus grands sacrifices. Si je
n'ai jamais consenti à me marier(?)[4]
ce n'était pas seulement parceque
je poursuivais un Idéal très élevé,
mais parcque je ne voulais pas appar-
tenir à d'autre qu'à JC, signe
de vocation religieuse Dr. Noël, après
avoir renoncé aux brillants partis
qui se sont présentés en Europe
comme au Canada pour moi - Je ne
voulais pas appartenir à d'autres
qu'à JC. Oui, mon Idéal était plus
élevé que le Mariage, parceque le
Bon Dieu m'avait donné la vocation
religieuse dans le monde - une
âme à sauver avec lui dans le
monde Dr. Noël, ce matin à votre
Bureau avec le Dr. Noël et toute

[4]Ce mot a été difficile à relire; je l'ai déchiffré en partie à cause du contexte.

ma famille qui s'est condamnée
à l'enfer par sa faute pour m'avoir
crucifiée, condamnée à l'enfer
où je suis depuis 12 ans ~~pour~~
scandale effroyable qui ne s'est ja-
mais vu et que l'on ne verra jamais
Dr. Noël à St. Jean de Dieu - Condamner
une Sainte à l'Enfer pour l'em -
pêcher de réaliser sa vocation religieuse
dans le monde, de faire son che-
min tel que le Bon Dieu le lui a
tracé; le simple bon sens Dr. - dans
son Conservatoire, de reprendre
ses Cours de Diction et de Cinéma
que le Bon Dieu a lui-même besoin - -
Car après tout Dr. ce n'est pas moi
qui ai choisi ma Carrière, qui
me suis créée Artiste Dramatique
Ce n'est pas moi qui ai choisi ma
vocation religieuse dans le monde,
au théâtre, au Cinéma, ce n'est pas[5]
qui ai choisi une âme dans le
domaine Artistique, qui lui ai
donné[6] la vocation religieuse que je
suis obligée de réaliser sous peine
de damnation éternelle en re-
commençant ma vie avec vous ce matin
au point de départ et avec toute ma

pour m'empêcher de sauver mon âme en retournant partout où le Bon Dieu me veut

[5] Le mot « moi » n'est pas inscrit.

[6] Ici, une tache d'encre dans laquelle l'empreinte digitale de Jeanne R* a été conservée!

[Page 4] (suite)

famille, avec vous ce matin à votre
Bureau, réhabilitée par Mgr.
l'Archevêque qu'il vous faut aller
chercher vous-mêmes Dr. Noël pour

[Page 5]

lui faire accomplir la volonté de
Dieu, après m'avoir internée ici
durant 12 ans pour m'empêcher de
faire la volonté de Dieu que j'ai faite
toute ma vie, pour m'empêcher de
retourner partout où le Bon Dieu
me voulait - - - partout où j'avais
avec Lui une âme à sauver . . .
il n'y a que Mgr. Charbonneau
aujourd'hui pour régler cette
situation, pour me rendre ma
liberté de gagner ma vie, de retour-
ner la gagner partout où le Bon
Dieu me voulait, partout où
j'ai été délogée contre la volonté
de Dieu, partout où j'avais une
vocation religieuse à réaliser
avec lui une âme à sauver
avec lui ! Pour m'avoir gardée
et retenue ici 12 ans contre la
volonté de Dieu vous ne pouvez
pas Dr. Noël après vous être ren-
du complice avec ma famille 12 ans
de temps, retourner en arrière, re-

[Page 5] (suite)

commencer votre vie au point
de départ, vous ne le pouvez pas Dr.
sans que Mgr. Charbonneau
soit venu lui-même lever l'Ex-
communication sur nous tous
ayant une âme à sauver avec la
Sienne, pouvant Seul, aujoud'hui[sic]

[Page 6]

Dr. Noël nous faire partir en Congé
définitif pour le Ciel, nous réhabiliter
devant Dieu et devant les hommes
me rendre ma liberté de faire mon
chemin tel que tracé par JC tout
comme par le passé, ne pouvant
être sauvé(e?) autrement tous
ensemble - Vous avez pris la plus
grave des responsabilités Dr. Noël
en donnant votre consentement
à mon Internement contre la volonté
a)
de Dieu, il me faut aujourd'hui
Dr. obligatoirement, sous peine
~~ma vie~~
de damnation éternelle recommencer
avec vous et toute ma famille,
avec tous ceux qui ont donné leur
consentement à mon internement
~~con~~ illégalement et contre la
volonté de Dieu, ma vie au pied des
autels avec Mgr. Ch. qu'il vous
faut aller chercher v.mêmes
pour réhabiliter lui-même une
Sainte que vous avez flagellée,

a) pour m'empêcher de continuer mon chemin tel que tracé par JC.

[Page 6] (suite)

crucifiée, déportée, internée,
humiliée, écrasée, profanée, ca-
lomniée, ~~que~~ vous avez insultée
Dr. Noël, fait passer par toutes
sortes de tribulations et d'hu-
miliations, compromettant gra-
vement son honneur et sa répu-
tation - qui a tout supporté
sans vous avoir rien fait, sans
se révolter contre Qui que ce soit
qui il faut lui rendre sa place

[Page 7]

-4-

Il est temps que ma situation se
règle avec vous, avec toute ma fa-
mille, avec la Supérieure qui a le
droit de me traverser temporairement
du côté de sa Cté pour me faire re-
prendre mon travail interrompu
contre la volonté de Dieu pour m'em-
pêcher de réaliser ma Sublime
vocation religieuse et partir en
Congé définitif pour le Ciel avec Mgr.
Charbonneau, réhabilitée im-
médiatement par lui-même que
le Bon Dieu vous envoie chercher
ce matin pour réhabiliter ~~dem~~
tout de suite deux Saintes qui
ont souffert le martyrs[sic] de la persé-
cution religieuse Dr. Noël, que le
Bon Dieu veut sur les Autels,

[Page 7] (suite)

le Bon Dieu vous priant de préparer
les papiers pour que j'aille les
faire signer par ma mère qui
doit la première nous réhabiliter
et nous placer sur les autels avec
nos Saintes fondatrices. Avec une
Destinée comme nous en avons
une Mgr. l'Archevêque nous
n'aurions jamais dû échouer
à St. Jean de Dieu. Aujourd'hui
il vous faut nous faire recommencer
notre vie au pied des Autels, nous
réhabiliter et nous faire partir

[Page 8]

en Congé définitif pour le Ciel, vous
seul Mgr pouvez réalisér pour la
Gloire de Dieu et celle du Canada
notre Sublime destinée qui nous
place toutes deux sur les Autels par
tous les Calvaires gravis héroïque-
ment et aussi Saintement que
possible, par tous les Calvaires que
~~nous avons~~ l'on nous a fait
gravir aussi amers que possible
Dr. Noël Deux Saintes qu'il vous
faut venir réhabiliter avec le
Dr. Noël et les placer aujourd'hui
avec lui sur les Autels . C'est la
raison pour laquelle le Bon Dieu
vous envoie chercher par le Dr.
Noël lui-même pour réhabiliter

[Page 8] (suite)

Deux Saintes qui ont fait toute
leur vie la Sainte volonté de Dieu
Prenez-les tout de suite sous votre
protection pour les convoquer
immédiatement ce matin
à votre Bureau Dr. Noël pour
les libérer, leur faire accomplir
toutes deux la volonté de Dieu
du côté de la Cté des Sœurs de la Pro.
avant de les faire partir en Congé
définitif pour le Ciel avec Mgr. Ch.
qui a demandé que tout soit réglé
rétabli dans l'ordre avant de passer
lui-même
à St. Jean de Dieu nous bénir et
nous proclamer Saintes pour
la gloire de Dieu - C'est à vous Dr.

nous ~~m~~'appeler
de les proclamer Saintes et ~~m'envoy~~
tout de suite à votre Bureau pour
nous faire recommencer notre vie au
pied des Autels avant que Mgr. Ch -
passe nous apporter sa meilleure
bénédiction, de signer notre libéra-
tion def. de St.J. de Dieu
et de nous traverser toutes deux du
côté de la Cté temporairement pour
nous faire accomplir la volonté de
Dieu, recommencer nos Pâques digne-
ment, le Bon Dieu priant Sr. Sup. de
~~nou~~ faire accomplir la volonté de
Dieu avec vous ce matin Dr. Noël ap-
pelée elle aussi à une grande Sainte -
té, à nous faire monter, à nous
rencontrer toutes deux à votre
B. demain matin pour nous
réhabiliter au nom de toute la Cté.
nous proclamer Saintes tout de
suite demain à votre B. Dr. Noël
en signant elle-même notre libéra-
tion définitive de St. Jean de Dieu
qui est celle de deux Saintes, tout
de suite demain matin Dr. Noël, ce
que le Bon Dieu lui demande, ne
pouvant plus rester de ce côté
contre la volonté de Dieu "(?)[7]il faut que
notre Situation soit réglée tout

recommencer tout de suite avec vous demain matin une nouvelle vie

[7] Présence de ce qui pourrait se lire comme l'ouverture de guillemets (mais sans fermeture). Ce signe pourrait valoir aussi comme marque d'un renvoi vers la phrase écrite dans la marge.

[Page 9] (suite)

de suite demain matin avec Mgr.
Ch. qui doit nous prendre sous sa
protection pour nous faire recom-
mencer l'Œuvre Ste du S. Cœur dans
tous l'Univers, à laquelle est attaché
notre Salut éternel et nous

[Page 10]

proclamer Saintes aux yeux de
tout l'Univers - Il est temps que
cette situation soit réglée demain
matin à votre Bureau avec Sr.
Supérieure au nom de toute la
Cté pour nous proclamer Saintes
nous libérer et nous traverser
tout de suite elle-même du côté
de la Cté pour reprendre notre
travail de Documentation sur Mgr.
B. et Mère G. ~~ne pouvan~~ le Bon Dieu
nous défendant de quitter St.
Jean de Dieu sans avoir été ré-
habilitées toutes deux à votre Bu-
reau, sans avoir repris l'Œuvre
Ste du S. Cœur à sa Base avec
Sr. Sup. et toute la Cté, n'ayant
échouée ici Dr. Noël que pour
faire canoniser Mgr. B. et Mère G.
Il est temps que cette situation
soit réglée demain matin avec
Mgr. Ch. C'est pourquoi je veux
m'en aller refaire ma santé et
en

[Page 10] (suite)

ma vie, recommencer une nou -
velle, une meilleure, monter
à votre Bureau pour me faire
rendre toutes mes libertés aux-
quelles j'ai droit, rentrer dans mes
fonds, partir réhabilitée pour
toujours en Congé définitif pour

[Page 11]

-6-

le Ciel avec Mgr. Charbonneau -
Le Bon Dieu vous priant de nous
libérer tout de suite toutes deux
de St. Jean de Dieu, plus rien à faire
ici Dr. Noël, que de partir en
Congé def. pour le Ciel réhabilitées
deux
toutes par Dr. Noël, Notre Mère
qu'il me faut aller chercher pour
lui faire accomplir la volonté de
Dieu avant de mourir, en si-
gnant notre libération def. de St.
Jean de Dieu avant de quitter avec
Mgr. Charbonneau, ~~Sr Sup~~
dès demain matin par Sr Supé-
rieure afin de'être traversées avant
que Mgr. passe nous bénir -
Notre travail devant être repris
et terminé avant qu'il vienne le
bénir, sur Mgr. {G}B. et Mère G. qu'il
nous faut rencontrer dès de-
main à votre B. pour Signer
elle-même notre libération afin

[Page 11] (suite)

d'être tout de suite traversées ce
que Dieu lui demande, ne
pouvant pas quitter St. Jean de
Dieu autrement, car c'est le Bon
Dieu lui-même qui règle et
arrange notre Situation, étant
le seul Maître de notre Vie, de notre
Destinée - ~~Il faut bien~~ qui ne peut
être réalisée, qui ne doit être réalisée

[Page 12]

immédiatement pour le Ciel que
par Mgr. Ch. C'est pourquoi, ne
pouvant quitter que réhabilitées
par Mgr. Ch. de St. Jean de Dieu, le
Bon Dieu vous l'envoie chercher
pour nous bénir, nous chercher,
nous libérer et nous ramener avec
lui triomphantes dans les rues de
pour
la Ville de M. nous proclamer Stes
partout où nous avons été déshonorées Mgr l'Archevêque en
vue de l'accomplissement de notre
très grande Destinée pour sa gloire
ne pouvant partir qu'avec Mgr.
Ch. de St. J. de Dieu, le Bon Dieu
me
~~nous~~ fait traverser du côté de la
Cté pour reprendre mon travail
interrompu devant venir nous
chercher du côté de la Cté - C'est
pourquoi le Bon Dieu vous demande

[Page 12] (suite)

de nous faire tout de suite reprendre
notre travail sur Mgr.B. & Mère G.
qui nous réhabilite toutes deux
aux yeux du monde entier, afin
que Mgr. Ch. nous fasse continuer
tout de suite l'Œuvre du S.C dans
le monde entier - Allez tout de
suite le chercher Ce Mgr. pour le
proclamer Saint par toutes les
Cté des Sœurs de la Providence.

MANUSCRIT # 24195-3 (1945) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

13 Novembre

Docteur Noël

Voulez-vous faire venir
tout de suite ma mère pour
signer ma libération définitive
de St Jean de Dieu avec ma Sœur
Aline qui va mieux, qui travaille,
en mesure de Sortir avec moi
de St. Jean de Dieu. Voulez-vous
m'envoyer chercher tout de
suite ma mère ou lui porter
les papiers pour les lui faire
signer à l'Asile des Sœurs
de la Providence Docteur

Ma Sœur Aline R*
Ste Philomène
où passe le Docteur Lahaie
Jeanne R*
Notre Dame du Rosaire
Nous pouvons partir ensemble
et faire notre chemin ensem-
ble avec la Signature de
notre mère Docteur Noël
Voulez-vous nous faire monter
tout de suite à votre Bureau
pour régler notre Situation
nous faire partir en
Congé définitif

---

[1] Petites feuilles probablement arrachées d'un carnet. Papier non ligné. Dimensions : H : 20,1 cm et L : 12, 5 cm. Lettre écrite sur le recto et le verso du papier utilisé; présence de numérotation (1 page sur 2) dans le coin supérieur gauche des feuillets : [...] *2*, *- 3 -*, *- 4 -*. Écriture dans les marges.

avec notre mère qui ne veut pas
mourir Dr. Noël sans nous avoir
elle-même définitivement libérées
de St. Jean de Dieu, que nous pour-
rions aller chercher toutes deux
et la ramener avec nous, Dr. .
pour lui faire Signer notre
libération définitive, faveur
qu'elle attend depuis 12 ans
laquelle lui donne son entrée
au Ciel avec Mgr. Charbonneau
qui est obligée de me réhabiliter
lui-même et m'assurer lui-
même mon Salut éternel avant
mon départ définitif avec lui
sous peine de damnation éter-
nous
nelle, en ~~me~~ traversant lui -
même temporairement et tout
de Suite du côté de la Cté des
Sœurs de la P. là seulement où
nous sommes Sauvées, là seule-
ment où nous pouvons recom-
mencer avec lui temporairement,
*(?) [2] ayant toute une vie à recom-
mencer avec lui au pied des
Autels, n'étant pas venue nous
interner de nous-mêmes, pris
de nous-mêmes la responsabilité
té[sic] de notre Salut éternel Dr. -

en nous faisant demander à Votre Bureau pour signer, nous libérer tout de suite de(?) St. Jean de Dieu

2 Présence, ici, d'un signe qui pourrait faire penser à une petite étoile renvoyant vers la phrase écrite dans la marge.

[Page 2] (suite)

là seulement où nous pourrions
reprendre nos Pâques
interrompus

[Page 3]

2 par l'Internement contre la
volonté de Dieu, là seulement
où nous pourrions communier
en état de grâce et reprendre
avec Mgr. l'Archevêque nos
fonctions interrompues contre
la volonté de Dieu qu'il nous
faut reprendre toutes deux au-
jourd'hui, du côté de la Cté.
avant notre départ sous peine
de damnation éternelle, le Bon
Dieu l'envoyant tout de suite
chercher pour nous libérer
lui-même de St. Jean de Dieu avec
notre {p}mère[3], parceque nous
sommes Saintes toutes les
deux Dr. Noël ~~et qu'il nous~~
ne pouvant parconséquent [sic]
quitter St. Jean de Dieu que
réhabilitées par notre mère
et Mgr. Ch. après {a}nous avoir
traînées comme deux Bonnes
à rien avec ~~la police~~ des
polices dans les rues de
la Ville de Montréal
C'est pour aller faire lever tout

[3] Sur le document original, le « p » se transforme en « m » et n'est pas recouvert par lui.

[Page 3] (suite)

de suite l'Excommunication par
Mgr Ch. que le Bon Dieu nous ap-
pelle à une même et grande
Sainteté - C'est pour nous faire

[Page 4]

accomplir la volonté de Dieu des
deux côtés à la fois après l'avoir
faites[sic] toute notre vie, ma Sœur
Aline & moi qu'il nous faut être
communiées avant de quitter St.
Jean de Dieu pour la Messe de
Minuit 1945 par Mgr. Ch.
n'ayant qu'une âme à sauver
tout de suite avec lui ce matin
à votre Bureau Dr. Noël - Le Bon
Dieu veut que nous y soyons ap-
pelées toutes les deux ayant
la même Destinée -
Allez tout de suite chercher Mgr. Ch.
pour nous traverser, nous ~~faire~~
communier et recommencer
notre vie au point de départ avec
lui nous réhabiliter pour le
Ciel, ayant toute une vie à re-
commencer au pied des autels
avec lui, des Pâques et une
âme à sauver avec lui. Dr -
Noël - Si Mgr. Ch. a décidé notre
Sortie lui-même Dr. Noël, c'est
parceque nous ne pouvons
communier qu'en état de grâce

Veuillez nous laisser partir tout de suite de St. Jean de Dieu
ce matin même Dr Noël -

[Page 4] (suite)

que du côté de la Cté avant de
partir Dr. Noël, c'est parceque
nous ne pouvons partir qu'en
Congé définitif pour le Ciel que
réhabilitées par vous et notre mère
Docteur Noël -

-3-

Si vous voulez bien nous permettre
de monter tout de suite à votre
Bureau Dr. Noël pour signer
notre départ de St. Jean de Dieu
et nous permettre de commu-
nier tout de Suite en état de
grâce du côté de la Cté des
Sœurs de la Providence avant
de quitter St Jean de Dieu, réha-
bilitées, n'ayant pas pris de
nous-mêmes l'écrasante res-
ponsabilité de notre Salut
éternel - Le Bon Dieu vous prie de
faire demander vous-mêmes Mgr.
Ch. de l'envoyer chercher, car
il nous faut être traversées du
côté de la Cté avant que Mgr. vienne
nous chercher, nous bénir, nous
ramener triomphantes avec lui
dans les rues de la Ville de Mont-
réal où nous avons été déshono-
rées, devant être réhabilitées par
Mgr. lui-même comme Deux Saintes
doivent [~~?~~] l'être Dr. Noël- Si vous
voulez bien nous envoyer chercher
tout de suite notre mère pour
nous traverser tout de suite du
côté de la Cté par sa Signature
devant être la première

1er Décembre 1945 - Mgr. Ch. est obligé oui Dr. obligé de nous faire partir tous ensemble, réhabilités pour le Ciel - - C'est pourquoi le Bon Dieu vous bénira(?)

à nous traverser temporairement
tout de suite Dr. Noël pour nous
faire communier en état de grâce
~~ma~~ la première à nous assurer
notre bonheur éternel, Mgr. Ch.
ayant levé l'Excommunication pour
avoir la liberté d'aller nous-mêmes
chercher notre mère pour nous
faire accomplir notre devoir Pas-
cal interrompu par l'Internement[4]
contre la volonté de Dieu Dr. Noël -
Moi le 4 Mai 1933, ne pouvant être
sauvée en servant Deux Maîtres à
la fois ni les uns ni les autres Dr.
Il leur faut tous venir me libérer
de St. Jean de Dieu pour être sauvés
Dr. Noël, pour Noël, pour commen-
cer la Nouvelle Année 1946 en
état de grâce - Il ne s'agit pas de
la signature d'un frère pour
aller au Ciel, mais <u>la vôtre</u> et
<u>celle de ma mère</u> pour nous libérer
définitivement de St .J. de Dieu, le
Bon Dieu ne pouvant pas se contenter
de la Signature du frère en question
pour me faire partir en Congé dé-
finitif pour le Ciel avec Mgr. Ch-
ayant une vocation religieuse
à réaliser avec lui et ma Sœur

4) car ceux qui ont donné leur consentement à mon Internement sont damnés Dr contre la volonté de Dieu -

[4] Date du 3ième internement de Jeanne R*, le 25 avril 1944. « Si la pleine lune tombe le 20 mars, la suivante sera le 18 avril (29 jours après). Si ce jour est un dimanche, Pâques sera le 25 avril. » (Dictionnaire Larousse)

[Page 6] (suite)

Aline, du côté de la Cté et une âme
à sauver tout de suite avec lui -
même, Dr. Noël, lui Seul, Mgr -

[Page 7]

-{3}4-

Ch. pouvant nous libérer définitivement de St.J de Dieu avec vous et notre mère, tout de suite Dr - en nous ~~em~~ faisant demander ce matin à votre Bureau pour signer avec Mgr - et ma mère notre libération def. de St. J de Dieu, nous traverser du côté de la Cté pour faire nos Pâques que je n'ai pu faire durant 12 ans avant de quitter St. J. avec lui pour nous ramener en triomphatrices dans les rues de la Ville - Veuillez donc nous faire tout de suite demander à votre Bureau pour nous libérer définitivement avec Mgr. Ch. et nous envoyer chercher nous-mêmes notre mère à l'Asile des Sœurs de la Providence - Vous n'avez pour que qu'à vouloir Dr. Noël, notre bonheur éternel, pour que notre situation ~~soit~~ se règle immédiatement en vue de notre départ pour le Ciel avec notre mère - - pour que Mgr. l'Archevêque vienne tout de Suite nous traverser lui-même du côté de Cté pour

2) n-mêmes tout le Conseil de famille à votre Bureau pour lui donner la chance de rencontrer notre mère et recevoir la bénédiction de Mgr l'Archevêque Dr.

[Page 7] (suite)

nous faire recommencer tout de suite
avec lui l'Œuvre Ste du
S. Cœur à sa Base avec Mgr. Bourget
et Mère Gamelin qui nous réhabilite

[Page 8]

aux yeux du monde entier ainsi
que toute ma famille Dr. n'ayant
d'autre vocation religieuse que
celle-ci que je ne puis réaliser
dans toutes les Communautés
religieuses (où je puis communier
qui m'attendent depuis 12 ans)
avec Mgr. Charbonneau, n'ayant
d'autre vocation religieuse que
celle que le S. Cœur m'a donnée
qui m'ouvre la porte du Ciel .
Si vous voulez bien nous laisser
aller chercher notre mère nous
faire demander à votre Bureau
pour nous l'envoyer chercher
ou lui porter les papiers
pour qu'elles puissent[sic]elle-même
les Signer avant de mourir,
Seule sa Signature lui ouvrant
la porte du Ciel - Voulez-vous
m'ouvrir tout de suite la porte
de St. Jean de Dieu Dr. en Signant
ma libération def. avec celle
de ma Sœur.

3) afin que nous puissions tous communier en état de grâce à la Messe de Minuit de Noël

[Page 8] (suite)

[5]1er Oct. 1945. Mgr Ch. est obligé Dr. de réhabiliter
toute une famille pour le
Ciel pour Noël, obligé de tous nous réhabiliter
pour le Ciel, de nous faire communier tout de
suite en état de grâce, nous faire recommencer
notre vie au pied des autels etc . . ~~C'est pou~~ avec vous
Dr. Noël, cette nuit même - C'est pourquoi le Bon
Dieu vous l'envoie chercher et vous prie de
nous envoyer chercher notre mère et réunir
ma [?] Aline & moi

[5] À partir d'ici, et pour ce dernier paragraphe, écriture plus petite.

MANUSCRIT # 24195-4 (1945) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]
[Page 1]

†

Notre Dame du Rosaire
21 Novembre 1945 -

Docteur Noël,

S'il a fallu à l'Archevêque de Montréal ~~de~~ prendre la décision de ma Sortie de St-Jean de Dieu c'est qu'il n'y a jamais eu de raison de m'interner contre la volonté de Dieu . ..... C'est afin que je sois immédiatement libérée par la Maison, par l'Hôpital, par vous Dr. Noël et par ma famille - Ma mère qui est la plus haute Autorité et qui est à deux pas d'ici consentirait à Signer tout de suite les papiers signés par vous, en me permettant d'aller les lui porter moi-même en vue de notre Sortie pour Noël car tous les membres de ma famille, tous ceux qui savent que Mgr. a pris la décision de ma Sortie, qu'ils en connaissent le but, le véritable motif, seraient très heureux de pouvoir communier en état de Grâce à la Messe de Minuit et réhabiliter Deux Saintes. En réalité Dr- il n'y avait que

Voulez-vous me faire demander tout de suite à votre Bureau Dr. Noël pour signer notre libération de St-Jean de Dieu

[1] Dimensions : H : 20, 1 cm et L : 12, 7 cm. Écrit sur le recto et le verso de feuilles non lignées; écriture dans les marges de toutes les pages.

que Mgr. Ch. pour régler une telle
Situation et lever l'Excommu-
nication sur tous ceux qui ont
donné leur Consentement à mon
Internement depuis 12 ans, 1933
contre la volonté de Dieu, sur
tous ceux qui m'ont ramenée,
qui ont pris une aussi écrasante
responsabilité - Tous seraient
heureux de Communier en état
de grâce à la Messe de Minuit
avec notre mère, si vous voulez
bien me l'envoyer chercher
pour signer notre Congé définitif
de St J de Dieu ou lui porter moi-
même les papiers à l'Asile des
Sœurs de la Pro. où elle est en
pension, ma mère étant la
première qu'il faut réhabiliter
et envoyer au Ciel la première
Dr. le Bon Dieu lui ayant conservé
la Santé dans le but de nous
ouvrir à toutes deux la porte
du Ciel. Si vous voulez bien
nous faire monter tout de
suite à votre Bureau ma
Sœur Aline (& moi) qui va très
bien, travaillante journalière
de plus de six Semaines à Ste
Philomène, qui voudrait s'en-
gager là où est notre mère

2) de St Jean de Dieu et nous permettre de commencer tout de suite en état de grâce du côté de la Cté des S. de la Provi.

qu'elle n'a pas quittée durant 32
ans, qui a toujours été son
soutien et son bâton de vieillesse
et dont la Séparation actuelle
est des plus amères - Ma mère
serait la plus heureuse des
mères de la revoir auprès d'elle
en reprenant son service immé-
diatement là où est ma mère,
si vous vouliez bien l'engager
tout de suite vous-mêmes Dr - - -
en les réunissant vous feriez
le bonheur des deux -
Service Domestique, légers travaux
de ménage: tels que les petits
réfectoires etc - - C'est en allant
toutes deux faire une démarche
en allant chercher nous-mêmes
notre mère pour la ramener
avec nous signer les papiers
ou les lui porter nous-mêmes
là où nous aimerions à nous
placer toutes les deux Dr. Noël
en Sortant de St. Jean de Dieu
que nous pourrions obtenir
satisfaction . Car en Sortant
de St. Jean de Dieu Mgr. Char-
bonneau doit s'occuper de
nous, de nous établir avec
notre mère dans notre apparte-
ment qui doit être Oratoire

et nous envoyer chercher notre mère qui nous bénira de
tout son cœur avant que Mgr l'Archevêque puisse nous bénir Dr.

[Page 4]

prêt à faire pour nous tout ce
qu'il lui sera possible de faire - -
en attendant Dr. nous irions res-
ter avec notre mère en gagnant
notre vie, si vous voulez bien
nous donner tout de suite la
chance d'aller nous placer
et faire Signer les papiers par
notre mère . Mgr. Ch. ayant de-
mandé que notre Situation
se règle tout de suite entre
notre mère & vous Dr. - -
Si vous voulez bien nous faire
tout de suite demander à
votre Bureau avec les papiers
signés pour régler ainsi notre
départ définitif de St. J. de Dieu
avec vous & notre mère, car il
nous faut à tout prix Dr. Noël
que nous allions régler notre
situation nous-mêmes à votre
Bureau et avec notre mère
qui elle est prête depuis 12 ans
à donner immédiatement son
Consentement avec celui de
Mgr. Ch. la première à vouloir
signer notre départ définitif
de St. Jean de Dieu pour Noël - - -
la première à vouloir communier
en état de grâce avec nous à
la Messe de Minuit - -

Si vous voulez bien nous permettre de monter tout de Suite à votre Bureau pour faire Signer notre départ

MANUSCRIT # 24195-5 (1945) NOMBRE DE PAGES : 22

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

Samedi, Ier décembre 1945 - Je me répète Dr. bien que manquant de papier - Encore heureuse de vous écrire à l'encre ! Mgr. Ch. est obligé de ~~réha~~ venir réhabiliter toute une famille pour Noël, oui, Dr obligé, de sorte que vous n'aurez aucune difficulté ~~de~~ a le ramener avec vous, de lui faire accomplir la volonté de Dieu - Obligé de tous nous réhabiliter pour le Ciel pour Noël, de convoquer lui-même notre Mère, de tou{t}s nous faire partir en Congé définitif pour le Ciel lui-même, c'est la raison pour laquelle le Bon Dieu vous l'envoie chercher pour nous faire communier en état de grâce pour Noël, le Bon Dieu vous l'envoyant chercher dans ce but, Dr. pour lui faire accomplir Sa Sainte volonté, réhabiliter deux Saintes qui ont communié toute leur vie en état de grâce, qui ont fait toute leur vie ma[sic] Sainte volonté , ayant tous

[Page 2]

2) une vie à recommencer tout de suite avec lui au pied des autels, avec vous Dr. Noël, cette nuit même, au point de départ 4 Mai 1933[2] - Ne pouvant pas quitter St. Jean de Dieu autrement, sans ~~êtres~~ être réhabilitées, ma Sœur Aline et moi, sans être proclamées toutes deux Saintes par Mgr. l'Archevêque - Le Bon Dieu vous ~~priant~~ l'envoyant chercher pour réhabiliter notre Mère pour lui avoir fait gravir un autre calvaire à partir du 25 Avril 1944[3], le Bon Dieu vous priant Dr. Noël

[1] Petites feuilles de papier jaune utilisées recto et verso; probablement une grande feuille coupée en deux. Dimensions : H : 9, 5 cm et L : 22, 7 cm. Présence d'accolades, p. 19.

[2] Date de son premier internement.

[3] Date de son troisième internement.

[Page 2] (suite)

de nous l'envoyer chercher V. mêmes pour lui ouvrir la
porte de Ciel et réunir tout de suite V.mêmes tous les membres
du Conseil de famille à votre Bureau pour leur donner la
chance de rencontrer notre Mère et recevoir la bénédiction de
Mgr. Ch. afin que nous puissions tous communier en état de

[Page 3]

3) grâce à la Messe de Minuit de Noël, car ceux qui ont donné
leur consentement à mon Internement contre la volonté de
Dieu sont damnés. Il leur faut donc être réhabilités par
Mgr. Ch. à votre Bureau, pour partir en Congé définitif pour
le Ciel, ne pouvant être sauvés, tous, sans exception que par Mgr.
Ch - - Il vous faut donc les réunir V.mêmes, leur envoyer
une convocation, tout de suite, Dr. car nous n'avons que peu
de temps devant nous, en nous envoyant tout d'abord cher-
cher notre Mère qui pensionnaire[4] à l'Asile des S. de la Providence
de la rue Ste Cath. Est et écrire aux autres aux adresses ci-dessous
Nul ne saurait être sauvé & pardonné autrement Dr. Noël - - -
Allons les chercher ensemble Dr.-Noël, n'ayant qu'une âme à
sauver avec vous et Mgr. Ch à votre Bureau Dr. Noël avant
la nuit de Noël, le Bon Dieu vous priant d'envoyer tout de suite
V.mêmes les Convocations ~~du 1er au 8 dec.~~ pour le 8 déc- devant
être tous réhabilités pour la grande Fête de l'Im. Conception -

[Page 4]

4) Je n'aurais jamais dû échouer à St. Jean de Dieu comme me
le disaient les Abbés Gauthier, Martin et tant d'autres Dr. Noël -
Ce qui fait, Dr. que j'ai toute une vie à recommencer aujourd'hui
au pied des autels avec Mgr. Ch. - - - Ce qui fait que je ne puis quitter
St.Jean de Dieu que réhabilitée par Mgr. Ch - communiée par Lui

---

[4] Jeanne a omis d'écrire: « est ».

[Page 4] (suite)

après m'avoir fait passer pour Celle que je ne suis pas, que je n'ai jamais été, Mgr. Ch. que le Bon Dieu vous envoie chercher Dr. pour me traverser lui-même du côté de la Communauté, temporairement, là où j'ai une vie à recommencer avec lui, tout de suite, au pied des autels, sous peine de Damnation éternelle avec Mgr. Bourget et Mère Gamelin, là, Dr. où j'ai une vocation religieuse à réaliser tout de suite avec Mgr. Ch. avant mon départ de St.J.de Dieu - là où j'ai (tout de suite) une âme à sauver avec lui et avec toute la Communauté des Sœurs de la Prov.

là, Dr. où j'ai des Pâques à recommencer
tout de suite avec vous

[Page 5]

5)

interrompus depuis 12 ans par l'Internement que le Bon Dieu n'a jamais voulu, après avoir été internée par la force, malgré moi, contre la volonté de Dieu, projetée ainsi brusquement dans l'enfer le 4 Mai 1933, contre la volonté de Dieu, non seulement en état de grâce mais en état de Sainteté "une Sainte vraiment Sainte dans l'enfer qui a fait toute sa vie la volonté de Dieu, avec la vocation religieuse dans le monde, une âme à sauver tout de suite dans le monde avec vous & Mgr. l'Archevêque et toute sa famille réhabilitée avec leur Mère à votre Bureau Dr. Noël afin de pouvoir communier tous, sans exception, en état de grâce au B. du Dr. Noël - Il eut bien mieux valu, Dr - me laisser tranquille que d'intervenir sans cesse dans mes affaires pour les mettre à mort, pour me faire perdre ma vocation religieuse dans le monde au moment où j'étais pour m'établir par moi-même pour la 3ième fois dans

mon appart - Studio - Oratoire, avec le précieux

[Page 6]

6

Concours de Mgr. l'Archevêque qui m'avait ouvert une Souscription, celui de mes élèves, des parents de mes élèves, de toutes mes relations qui étaient si heureuses d'encourager les Récitals de mes Elèves, de me voir sur pied, estimée que je le suis, très sincèrement, comme Professeur de Diction, d'Art Dramatique de Cinéma, de Piano, de Danse, de Chant etc - - - avec l'Ecole et la formation Artistique acquises à Paris après tant d'années d'Etudes - - - etc - - - que d'Avoir aujourd'hui à recommencer toute ma vie, sensément, Dr Noël, au point de départ, avec vous, ma famille, réhabilitée par Mgr. l'Archevêque, ne pouvant l'être que par lui aujourd'hui, avec la vocation religieuse dans le monde, une âme à sauver avec lui partout où le Bon[5] m'a voulue et me veut, partout où j'ai été délogée de mon devoir, où Il me voulait, au point de départ 4 Mai 1933 - - sous peine de damnation éternelle Dr. Noël - vous comprenez maintenant dans quelle situation nous sommes

[Page 7]

7 Comme il n'y a aujourd'hui que Mgr. Charbonneau pour régler cette situation, chacun ayant le droit de faire son chemin tel que tracé par JC - de suivre sa voie pour être sauvée, tracée de toute éternité par JC- lui-même, le Bon Dieu vous l'envoie chercher Dr. Noël ayant toute une famille à réhabiliter ma Sœur Aline & moi avec vous pour le Ciel pour Noël, pouvant Seul nous faire recommencer nos Pâques interrompus par l'Internement contre la volonté de Dieu, ne pouvant être sauvées en servant Deux Maîtres à la fois, nous faire communier en état de grâce et nous réhabiliter pour le Ciel -

[5] Il manque ici le mot « Dieu ».

[Page 7] (suite)

Si vous voulez bien, Dr. Noël nous
envoyer chercher toutes deux notre Mère, ma Sœur Aline
et moi, pour ~~no~~ réhabiliter elle-même ses deux filles, (car
son départ pour le Ciel presse beaucoup Dr.) devant être

[Page 8]

8 la première réhabilitée pour le Ciel & sauvée, car, au fond,
c'est Mgr. Ch. lui-même Dr. qui a demandé de faire partir
ma Mère, la première pour le Ciel, de nous réhabiliter la
première ! en ~~sign~~ venant elle-même signer cette Semaine
notre libération définitive de St.Jean de Dieu afin que nous
soyons toutes deux, ma Sœur & moi, traversées du côté de la
Cté avant notre départ, là seulement où nous sommes
sauvées en reprenant mon travail de Documentation avec
Mgr. B. & Mère G. tout de suite aujourd'hui Dr. Noël, interrom-
pu contre la volonté de Dieu ~~au~~ le 4 Mai 1933, par l'Interne-
ment, lequel nous réhabilite aux yeux du monde entier,
nous rend nos moyens d'existence, en lequel sont aussi
nos moyens de sanctification et de Salut éternel avant
notre départ définitif de St Jean de Dieu avec Mgr. Charbonneau
à votre
Dr. Noël - lequel nous fait accomplir la volonté de Dieu ~~au~~ Bureau
~~du Dr. Noël~~ Dr. Noël

[Page 9]

9) lequel nous fait communier dans le monde entier - - lequel
nous fait traverser temporairement, tout de suite, Mgr.
l'Archevêque, du côté de la Cté la plus rapprochée, la
plus privilégiée - Et puisque nous ne pouvons pas rester
ici sans compromettre à jamais notre Salut éternel
Dr. Noël - - - -
Veuillez donc nous faire rencontrer Mgr. l'Archevêque à

[Page 9] (suite)

votre Bureau, sitôt après nous avoir fait rencontrer
notre Mère, pour Signer lui-même notre libération défi-
nitive de St.Jean de Dieu, notre départ pour le Ciel après
notre Mère Dr. Noël , le Bon Dieu voulant à tout prix l'envoyer
la première au Ciel avec nous Dr. Noël -

[Page 10]

"Me rappelant le 4 Mai 1933, lorsque le Bon Dieu voulut me réha-
"biliter pour sa gloire échouant ici en état de Sainteté au
"moment où l'Oeuvre Sainte du S. Cœur donnait les plus
"belles espérances, que je suis obligée de reprendre avec vous
"Mgr. Ch. sous peine de Damnation éternelle tout de suite
"après avoir été réhabilitée tout de suite par vous, communiée
"par vous du côté de la Cté des S. de la P. encouragée qu'elle
"l'était par nombre de Communautés religieuses de la P. de q.
"par plusieurs membres du Clergé, des Evêques, qu'il me
"faut reprendre en sortant de St. Jean de Dieu, pas d'autre
vocation religieuse, étant sortie du cloître parceque j'avais
une Mission Sainte à réaliser avec Mgr. Ch. une âme
à sauver avec lui en la(?) réalisant dans toutes les Ctés
religieuses de la P- de québec Mgr -

[Page 11]

10) "Melle R*, il faut que le Bon Dieu vous demande
"de grandes choses pour permettre une aussi ter-
"rible épreuve, humainement parlant c'est la
"plus monstrueuse injustice qui me place aujour-
"d'hui, Dr. Noël, Mgr l'Archevêque sur les autels
"avec nos Saintes fondatrices - Toute âme a sur la
"terre une Mission à remplir - La mienne ne peut
"se réaliser que du côté de la Cté la plus rapprochée
"réhabilitée par Mgr. l'Archevêque avec ma Sœur

[Page 11] (suite)

Aline . Si vous voulez bien nous traver-
ser tout de suite avant que Mgr. arrive Dr. Noël

[Page 12]

et nous faire accomplir des deux côtés à la fois la Sainte
volonté de Dieu - Vous comprenez Maintenant, Dr. Noël,
dans quelle situation nous sommes, qu'il nous ait[sic] im-
possible de sauver notre âme à St. Jean de Dieu avec notre
Mère, avec tous ceux qui ont donné leur consentement à
notre internement, que le Bon Dieu ne l'a jamais[6] - Sauvées
Dr. qu'en nous traversant du côté de la Cté où Sr. Sup.
si bonne, serait heureuse de nous recevoir surtout par
égard pour notre pauvre Maman que rien n'excuse, hélas,
devant le Bon Dieu, oui, hélas, mille fois hélas. Dr – Ce''est
une épreuve bien terrible et bien douloureuse et très amère
pour moi que celle de St. Jean de Dieu, que de savoir notre Mère
si peu en sûreté et si près du Ciel en même temps Dr. Noël
C'est une épreuve indescriptible que d'être empêchées comme
nous le sommes

[Page 13]

11

Dr. Noël ~~que~~ de sauver l'âme de notre Mère, d'aller
de nous-mêmes, de voler à son secours pour lui ouvrir
la porte du Ciel - J'étais loin de m'attendre à traverser une
épreuve aussi terrible, Mgr. l'Archevêque que le Bon Dieu
(Dr)
vous envoie chercher tandis qu'il est à l'Archevêché pour
envoyer lui-même notre Mère au ciel - Si vous aviez
connu plutôt, Dr, l'épreuve amère que je traverse depuis 12
ans comme vous la connaissez en ce moment Dr - vous
n'auriez pas laisser[sic] partir Mgr. Ch. le 3 Octobre dernier,

---

6 Ici cette phrase aurait pu être: [notre internement] *que le Bon Dieu n'a jamais voulu.* (?)

[Page 13] (suite)

sans nous faire ouvrir de v-mêmes la porte du Ciel - De cela,
j'en suis persuadée Dr. car je connais votre cœur pour être
bon oui, même très bon (je distingue à peine ce que j'écris
en
en ce moment Dr, tant mon émotion est grande) je[2] suis
persuadée ! , (car vous savez que votre place est à jamais
assurée au Ciel Dr en nous

[Page 14]

~~traversées par la Supérieure et Mgr. l'Archevêque~~
délivrant tout de suite V.mêmes de St Jean de Dieu, en
nous envoyant chercher notre Mère, en lui ouvrant
ainsi la porte du Ciel, en lui faisant signer notre libé-
ration def. de St Jean de Dieu ou en nous envoyant
lui porter les papiers tout signés de votre part, ce
qui vaudrait mieux Dr vu ses 47(?)[7] ans . afin ~~que nous~~
d'avoir le bonheur de communier ensemble à la Messe
de Minuit de Noël {le} 1945, ~~en ét~~ pour la première fois
depuis 12 ans, en état de grâce puisque nous ne pouvons
pas rester ici malgré le Bon Dieu Dr - - puisque le Bon
Dieu ne nous a jamais voulues dans l'enfer mais
sauvées pour l'Eternité avec vous Dr. Noël - Faites nous
tout de suite demander demain matin

[Page 15]

12

à votre Bureau, Mon Bon Dr. Noël, ma Sœur Aline Ste
Philomène et moi Jeanne, au Rosaire, pour Signer tout de
suite notre libération et nous envoyer chercher notre Mère
pour l'envoyer au Ciel - Vous n'aurez jamais à le regretter
Dr - Et ma Mère elle-même, Dr - vous bénira de tout son cœur
et au Ciel se souviendra de vous, de cela vous en êtes persuadé -

---

[7] Ce chiffre n'est pas logique… Suivant les informations que donne Jeanne, dans d'autres manuscrits, à propos de sa mère, cette dernière pourrait être née en 1858, ce qui ferait qu'en 1945, elle aurait 87 ans et non [...] *47 ans.*

[Page 15] (suite)

Et comme nous avons maintenant une vie à recommencer
pour être sauvées avec vous au pied des autels, à partir
du 4 Mai 1933, après avoir été réhabilitées par la Signature
de notre Mère et la Vôtre, Dr. . après nous l'avoir envoyée cher-
cher ou porter les papiers, nous ne pouvons pas recom
mencer toutes Seules notre vie, nous traverser n. mêmes tem-
porairement du côté de Cté, nous assurer n.mêmes notre
salut éternel avant de quitter St. Jean de Dieu avec notre
Mère (que Mgr. Ch. doit ramener avec lui) il vous faudra

[Page 16]

1{3}2

~~au Bureau Noël~~ nous faire demander à votre Bureau
pour nous traverser du côté de la Cté ne pouvant plus
rester de ce côté où nous sommes damnées pour la vie en
y restant, Dr., avec tous ceux qui ont donné leur consentement
à notre Internement, même avec notre Mère qu'il {v}nous
faut ressusciter à une vie Nouvelle en ~~lui~~ nous
faisant demander V-mêmes à votre Bureau non seule-
ment pour aller porter les papiers à notre Mère mais
aussi pour nous faire recommencer notre vie au pied
des autels avec vous du côté de la Cté, là où le Bon Dieu
ne nous a uniquement voulues, la Seulement où nous
pouvons nous assurer avec la Signature de notre Mère
notre salut éternel, avant de quitter St. Jean de Dieu -

Si vous voulez avoir la bonté de régler
notre Situation pour la grande fête de l'Im. Conception
Dr. Noël -

[Page 17]

13)[8] en nous faisant dès cette Semaine demander à votre
Bureau, pour nous envoyer passer une journée avec
notre Mère, lui porter en même temps les papiers,
la voiture de Sr. Sup. passe si souvent ~~rue~~ devant l'Asile
des S. de la P. à moins ~~que~~ de nous faire l'honneur de
nous accompagner Dr. Noël, deux fêtes de Suite - Samedi
et Dimanche - {C}Si vous vouliez avoir la bonté de nous
accorder cette grande faveur afin d'aller au ciel ensemble
avec la Ste Vierge le 8 Déc(?) - Si vous voulez avoir la bonté
de nous faire demander pour nous {f}traverser tout de
suite du côté de la Cté, afin que notre travail soit terminé
avant que Mgr. passe nous bénir, nous prendre
sous sa protection avec notre Mère, pour nous
faire accomplir la Sainte Volonté de Dieu avec lui dans
le monde entier et vous bénir Dr -

[8]Le [...] *3* se lit comme un « 8 »; si l'ordre dans lequel les manuscrits ont été retrouvés est exact, alors se chiffre serait plutôt un « 3 » qu'un « 8 »... ce qui explique la proposition de retranscription que j'ai proposée.

[Page 18]

à l'exemple de Mgr. Ch. prenez-nous tout comme lui qui
a tout de même demandé que cette situation se règle ainsi
avant notre départ entre vous, Sr. Sup. et nous envoyent
chercher notre Mère
prenez-nous sous votre protection désormais pour
toujours, pour nous réhabiliter (par votre Signature)
aux yeux du monde entier en nous proclamant
Saintes pour la gloire de Dieu, Docteur Noël, et le
Bon Dieu va vous prendre sous sa protection et vous
réhabiliter à son tour à la face du monde entier - Et
Ainsi, Dr. nous allons tous partir en Congé définitif
pour le Ciel pour Noël - Jeanne R*
qui ne demande qu'à partir en Congé définitif Fille de Dieu
pour Noël. réhabilitée pour le Ciel avec vous Dr La Vraie -
et toute sa famille ! - Dr. Noël

[Page 19]

Mr & Mad. Adélard L*
1*** O. rue Bernard
Outremont Cr. 0080
Leurs fils :
Mr & Mad Yves L*
3*** Bld. La Salle
Verdun Tel : 1792

Mr & Mad. Roland L*
3*** rue Guyard
Al 1083

Prêts à réhabiliter notre
Mère à votre B. Dr. Noël
et à l'envoyer chercher
par nous-mêmes – n'ayant
tous qu'une âme à sauver
à votre Bureau à l'occasion
de Noël, avec notre Mère
qu'il nous faut aller chercher
sa Signature Lui ouvrant la
porte du Ciel comme à vous Dr -
Le Vœu du Mgr. l'Archevêque -

[Page 20]

Mr & Mad. Paul L* -
3*** Côte des Neiges
(Al. 3185)
Docteur Rodolphe R*[9]
St. Regis Paper Cy of Canada
Limited - [?]
Cté du Saguenay

Mad Odile D'A* - R*
Melle Anita R*
4*** Delaroche - Fr: 3926

Madame Rosaire R*
Mr. Pierre R*
8** Bld St. Joseph
Coin St. Hubert -
Fr : 2426

Il nous est absolument impossible de régler nous-mêmes
cette situation, ma Sœur Aline & moi, si vous voulez
bien faire venir notre famille pour nous réhabiliter et
nous envoyer chercher notre Mère - Docteur -

---

9 Même nom de famille que celui de Jeanne.

[Page 21]

Mr & Mad André P*
Mlles Francine Hélène, Rollande & Nicole P* -
Déménagés du 1**** rue Chambord Ahuntsic
à St Lambert - Aux Soins obligeants de
Mr. l'Abbé Aurèle P*, frère d'André P*,
Aumônier à l'Ecole de Réforme
8*** rue Sherbrooke Est -

Voulez-vous avoir la bonté de faire venir le linge
d'Hiver de ma Sœur Aline, Infirmerie Ste Philo-
mène. Ma Sœur Mad. P. pourra le lui apporter
Docteur.

[Page 22]

et nous traverser tout de suite du côté de la Cté
Mgr. ayant demandé que notre travail soit terminé
repris et
avant qu'il passe nous bénir, ~~je~~ Mr. l'Abbé Martin
lui-même, que tout soit rentré dans l'ordre
que tout soit réglé afin qu'il puisse nous ramener
avec lui & Notre Mère, réhabilitées pour la gloire
de Dieu dans les rues de la Ville de Montréal où
nous avions été déshonorées, destinées à être assise
un jour avec lui sur un trône de gloire
~~Veuillez donc avoir la bonté de nous faire tout de~~
~~suite~~

MANUSCRIT # 24195-6 (1945) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

- 30 décembre 1945 -

Docteur Noël. Ce n'est pas moi qui ai besoin de Mgr. Charbonneau
à St. Jean de Dieu en vue de la réalisation de ma vocation re-
ligieuse dans le monde qu'il me faut réaliser pour être
sauvée avec Mgr. Ch. qui peut Seul la réaliser avec moi, me
la faire réaliser dans toutes les Ctés religieuses de la Pro-
vince, partout où il y a une fondatrice à faire placer
sur les autels ou à réhabiliter pour la gloire de Dieu
en commençant par la Cté la plus rapprochées de l'Hop-
celle des Sœurs de la Prov. C'est le Bon Dieu lui-même Dr. Noël
qui a besoin de Mgr. Ch. pour me traverser temporaire-
ment du côté de la Cté des S. de la P. où j'ai une vie à recom-
mencer avec lui au pied des autels, une âme à communier
en état de grâce avant de reprendre avec lui, à sa base
l'Œuvre de la fondatrice interrompue contre {s}la volonté
du S. Cœur, le 4 Mai 1933, le 25 Avril 1943[2] - C'est donc unique-
ment que le Bon Dieu qui a besoin de Mgr. Ch. ne pouvant pas
Seule réaliser à St. J. de Dieu, du côté de la Cté ma vocation
qui me vient du S. Cœur, Mgr. ne pouvant être sauvé qu'en
me la faisant réaliser avec vous, qu'en me traversant avec
vous Dr. du côté de la Cté, c'est pourquoi le Bon Dieu vous l'en-
voie chercher parceque je n'ai qu'une âme à sauver avec vous
et Mgr. Charbonneau

[1] Manuscrit qui se compose de feuilles de petite taille, utilisées recto et verso. Dimensions : H : 12, 7 cm et L : 20 cm. Écriture dans les marges.

[2] Il est bien écrit ici [...] *1943*; pourtant le 3ième internement de Jeanne R*, après 9 mois de congé, est en date du 25 avril 1944, selon le dossier médical. Voir le manuscrit 1-1943, daté du 30 avril 1944, dans lequel Jeanne fait explicitement mention de son retour à l'hôpital.

[Page 2]

Il vous faut donc me faire recommencer ma vie avec Mgr. Ch. que
le Bon Dieu appelle avec vous à une grande Sainteté pour
être sauvé. Vous allez donc me faire monter tout de suite
à votre Bureau pour m'envoyer porter les papiers
à Mgr. Ch. pour qu'il puisse venir les signer lui-même
avec ma mère, n'ayant qu'une âme à sauver tout de
suite avec vous et Mgr. Ch. avant de quitter St. Jean de
Dieu pour toujours - C'est le Bon Dieu lui-même qui me fait
quitter St. J de Dieu réhabilitée par Mgr. Ch. qui me place
sur les autels tout de suite avec vous et Mgr. Ch. qu'Il
vous envoie chercher dans ce but après avoir communié
toute notre vie en état de grâce Ma Sœur Aline et moi -
après avoir fait toute notre vie la volonté de Dieu, il n'y
avait pas de raison d'échouer à St. Jean de Dieu pour
nous empêcher de réaliser notre vocation religieuse Dr -
Vous allez donc nous retourner à Mgr. Ch. que vous
n'auriez pas dû laisser partir le 3 Octobre dernier sans
nous faire accomplir la volonté de Dieu à votre Bureau
Dr. Noël quand il n'y a jamais, jamais eu de raison
de m'interner à St. Jean de Dieu - Vous allez donc me
[?] tout de suite(?)[3] -

[3] Ce manuscrit se termine ainsi abruptement, sans signature.

Dossier 24195

1946

(10 documents)

MANUSCRIT 24195-1 (1946) NOMBRE DE PAGES : 8

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 8

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ÉTAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.] [1]

[Page 1][2]

JMJ **Jeanne R***[3]

†

Premier Vendredi du mois de Janvier[4]

24195 -1946-

Comment ce fait-il Dr. Noël
que je n'aie pas été convoquée
avec ma Sœur Aline hier, que je ne
sois pas partie en Congé def. avec
Mgr.Ch. que le Bon Dieu appelle tout
de suite à la plus grande des Saintetés,
à m'ouvrir lui même et tout de-suite
vous
avec une Souscription et la porte de
St. Jean de Dieu afin que je puisse
~~vous~~
avec lui recommencer ma vie au

[1] On remarquera dans cette transcription que certains mots restent collés: je respecte ainsi l'original, (mots auxquels, dans la transcription, j'ai intégré des traits d'union).

[2] Sur un papier avec, pour en-tête, un drapeau britannique, reproduit ici par une bannière double vague, (sur le recto des pages 1 à 6). Dimensions : H : 20 cm et L : 12, 9 cm. Écriture dans les marges.

[3] Nom et numéro de dossier inscrits par le personnel hospitalier.

[4] En fonction de la date inscrite par Jeanne R* sur le manuscrit 5-1945 et selon mes calculs, le premier vendredi du mois de janvier 1946 tomberait, sous toutes réserves, un 4 janvier.

[Page 1] (suite)

point de départ au pied des autels
tout de Suite du côté de la Cté avec
la Supérieure appelée elle aussi à la
plus grande Sainteté et Sr. MarieVir-
ginie qui m'a promis mon C. déf - que
les portes de St Jean de Dieu me
seraient ouvertes en 1936 en
donnant publiquement mes preuves
comme Professeur de Diction et d'Art
Dramatique, quand il me faut reprendre
mon travail de Documentation du côté
de la Cté avec Mgr. Ch- avant de St Jean
quitter
de Dieu, interrompu contre la volonté
de Dieu, quand les portes s'ouvrent
d'elles-mêmes Dr. Noël après m'avoir

promis qu'une fois mes preuves
données ~~fe~~ l'on me rendrait mes
libertés de faire mon chemin tel
que tracé par JC. Comment se fait-
il ~~que Mgr Ch. ne~~ que Sr Marie V-[5]
n'a pas tenu sa promesse après lui
avoir donné satisfaction sur toute
la ligne durant 7 ans aux classes
et au théâtre, et que Mgr. Ch. ne
soit pas encore venu me rendre
mes libertés, m'ouvrir une
Souscription, la porte de St. Jean
de Dieu, me communier lui-même
en état de grâce du côté de la Cté,
me faire reprendre lui-même loeuvre[sic]
B.
Ste du S. Cœur avec Mgr ~~Ch.~~ et Mère
Gamelin, Comment se fait-il
qu'il ne soit pas venu me convo-
quer lui-même Mgr. l'Arche-
vêque pour me ramener avec
lui et me faire accomplir
l'Œuvre du S. Cœur dans le monde
entier n'ayant pas d'autre Vo-
cation que celle- ci que je ne puis
réaliser qu'avec lui dans le monde
entier - Comment se fait-il
qu'il ne soit pas venu me
proclamer Sainte et me traverser
lui-même du côté
de la Cté

[?] vou s et Famille et Mgr. Ch. et partir en Congé def. pour le Ciel

[5] Jeanne fait référence à [...] *Sœur Marie-Virginie* par deux fois ; cette Religieuse qui devait donner la liberté à Jeanne n'est toutefois pas une supérieure religieuse de l'hôpital psychiatrique de St. Jean de Dieu. Peut-être s'agit-il plutôt d'une supérieure d'une communauté religieuse dans laquelle Jeanne R* aimerait pouvoir être engagée dès qu'elle sera libérée.

[Page 3]

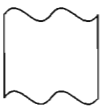
A me communier lui-même avant de
partir - - Comment se fait-il
que je n'aie pas été convoquée
par vous Dr. Noël pour porter
les papiers à ma mère pour
qu'elle puisse les signer elle-même
avant de mourir ce que je vous
ai demandé hier Dr. Noël sa
signature lui ouvrant la porte
du ciel avec Mgr. Ch. qui est obligé
Dr Noël de ~~m~~ signer lui-même
avec ma mère que le Bon Dieu
~~en~~ m'envoie chercher pour
les proclamer Saints tous les
deux - . Vous allez donc me faire
revenir à votre Bureau Dr Noël
avec ma sœur Aline qui est partie
sans avoir accomplie avec moi
la volonté de Dieu (avant de
quitter St Jean de Dieu) du côté
de la Cté des Sœurs de la Prov.
que le Bon Dieu me renvoie chercher
ayant toutes deux la même voca-
tion religieuse, devant communier
ensemble en état de grâce du côté
de la Cté être proclamée Saintes
toutes les deux ensembles par
Mgr. Ch. que le Bon Dieu vous renvoie
chercher pour nous communier

Pas venue ici pour rien Dr. Noël - pour être proclamée Sainte

nous faire recommencer notre vie
ensemble Dr Noël, appeler que nous
le-sommes tout de suite Dr Noël
à une même sainteté, nous
proclamer Saintes, après avoir
fait toute notre vie la volonté
de Dieu - On ne joue pas Dr Noël
avec le Salut d'une âme. Mgr.
l'Archevêque que le Bon Dieu
veut élever tout de-suite à la
plus grande des Saintetés. nous
faire communier toutes les deux
en état de-grâce avant de quitter
St Jean de Dieu, ne pouvant
être sauvé Dr Mgr Ch. sans
nous avoir proclamées Saintes
toutes les deux après les Calvaires
effroyables que l'on nous a
fait gravir, qui nous placent
toutes les deux sur les Autels
avec nos Stes fondatrices, ne
pouvant être sauvés ni les uns,
ni les autres Dr Noël sans
nous avoir réhabilitées toutes
les deux après nous avoir fait
porter toutes les deux les plus
graves responsabilités - Allez
tout de suite chercher Mgr. Ch
Dr. Noël pour nous proclamer
toutes deux Saintes ~~et nous~~

[Page 5]

3/ avec cette lettre car c'est le Bon



Dieu lui-même Dr. Noël qui nous proclame Saintes après tant d'années de martyr[sic] à St Jean de Dieu - (moi-) ma sœur ayant fait son St. Jean de Dieu durant 33 ans dans la famille ~~[?]~~ etc - mérite elle-aussi d'être proclamée Sainte avec moi Dr. Noël - C'est le Bon Dieu qui arrange notre situation Dr. Noël précisément parceque nous sommes Saintes et que nous méritons d'être proclamées Saintes par notre Archevêque, libérées par lui-même et notre mère que le Bon Dieu me renvoie chercher pour la proclamer Sainte elle-aussi Dr. Noël, après avoir fait toute sa vie la volonté de Dieu, méritant ~~[?]~~ de communier avec nous en état de grâce avant de mourir, Dr. Noël - C'est le Bon Dieu Dr. Noël qui me retourne chercher [cher][6] ma sœur et qui vous ordonne de nous convoquer toutes les deux ensemble, de nous traverser toutes les deux ensemble, de nous envoyer porter les

6 [...] *cher* (?), Jeanne R* commence à écrire le mot « chercher », mais arrête son geste.

[Page 5] (suite)

papiers à notre mère
toutes les deux
ensemble[7]

[Page 6]

de nous faire partir pour le
Ciel toutes les trois ensemble
n'ayant qu'une âme à sauver
avec vous(?) Dr. Noël, notre mère
et la retourner avec nous
glorifiée(?)[8] avec nous par Mgr.
Charbonneau que le Bon
vous renvoie chercher
avec nous Dr. Noël pour nous
proclamer Saintes, nous com-
munier, devant ~~etre~~ quitter
St Jean de Dieu comme deux
Saintes doivent l'être Dr.
Noël. Retournez-moi tout
de suite ma sœur Dr. Noël
pour la faire partir en Congé
définitif pour le Ciel avec
notre mère et Mgr - Charbon-
neau - ne pouvant pas quitter
ici St. J. de Dieu sans accomplir
la volonté de Dieu des deux
côtés à la fois, sans nous avoir
proclamées Saintes par(?) Mgr.
Charbonneau – qu'il ~~vous~~ nous faut

I qui sauve l'humanité, tout le monde entier par la Sainteté

[7] Les 6 dernières lignes, sur l'original, montent en biais vers le côté droit de la feuille.

[8] Difficile de décider si ce mot se termine par [...]*er* ou [...]*ée*.

[Page 6] (suite)

aller chercher nous mêmes Dr.
Noël avec vous, ainsi que notre
mère pour vous proclamer Saint
à votre tour ! faisant que(?) deux
Saintes dans le monde entier avec
Mgr Ch - Dr Noël

[Page 7][9]

†

C'est le Bon Dieu Dr. Noël qui m'ap-
pelle à une grande Sainteté à
~~une gra~~ la plus grande des des-
tinées, qui vous envoie me cher-
cher à ma Salle pour me réhabi -
liter, qui me fait recommencer avec
vous ma vie à votre Bureau mer-
credi matin, qui me fait retour-
ner, partir, comme je suis venue
(point de vue spirituel) C'est lui-
même qui me fait partir tout de
suite avec vous demain matin
en Congé définitif pour le ciel -
ne pouvant plus me garder ici contre
sa volonté Dr. Noël - Je-suis un cas
exceptionnel et en dehors de l'or-
dinaire, le Bon Dieu a énormément
besoin de ma réhabilitation -
Faites-moi tout de suite monter
à votre Bureau, appelez-moi tout

9 Il est à remarquer qu'à partir de cette page l'écriture est différente et que le papier ne porte plus d'en-tête à l'image du drapeau britannique. Dimension (p.7-8, recto et verso): H : 20,4 cm et L : 12, 7 cm. Toutes ces feuilles manuscrites ont été retrouvées ensemble dans le dossier médical.

[Page 7] (suite)

de suite "La Sainte " Dr. Noël, donnez-moi "ma place " réservée par le Bon Dieu de toute éternité pour que je puisse recommencer mavie avant que Mgr Ch. me proclame Sainte, vous serez bien vu de tout le monde, de celui que le Bon Dieu appelle à la Sainteté - Donnez-moi

[Page 8]

la place que le Bon Dieu m'a préparée de toute éternité du côté de la Cté en vue de mon Salut éternel, Dr. Noël, afin je puisse quitter St. J. de Dieu réhabiliter[sic], ~~après m'avoir assuré mon Salut~~ en m'assurant ainsi mon Salut éternel - C'est le Bon Dieu lui-même qui me fait ainsi recommencer ma vie et communier en état de grâce avec vous Dr. Noël avant de quitter St. J de Dieu parceque je ne puis m'assurer autrement mon Salut éternel Dr. Noël avant de quitter St J de Dieu en Congé déf. pour le Ciel - C'est le Bon Dieu qui vous demande de me faire demander à votre Bureau pour me proclamer

[Page 8] (suite)

avec lui en triomphatrice pour le Ciel Dr. Noël - J. R.

[10]Ste [3]avant que Mgr. m'apporte
sa bénédiction; pour me libérer
et me donner ma place du côté
de la Cté [2] Dr. Noël - [1] C'est le
Bon Dieu lui-même qui vous
envoie maintenant que tout est
rentré dans l'ordre, que je suis libérée
par v. [demain?][11] matin, chercher Mgr. Ch.
pour me proclamer Ste et me ramener

10 Les chiffres qui apparaissent en gras dans cette retranscription, sont des chiffres inscrits pas Jeanne R* elle-même pour indiquer, sans faire de rature, un nouvel ordre de lecture de la phrase.

11 Ici je devine suivant le contexte; en fait ce mot apparaît comme un combiné de « même » et « matin ». De visible et reconnaissable, il y a le *D*, le *m* et le *i* ...

MANUSCRIT 24195-2 (1946) NOMBRE DE PAGES : 3

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]

[Page 1][1]

4 février 1946 Docteur Noël .

et m'y avoir retenu durant 12 ans pour rien du tout

Voulez-vous me laisser sortir de St. Jean
de Dieu avec Mgr. Ch. du côté de la Cté
en m'y traversant tout de suite ce ma-
tin afin que mon travail de documenta-
tion sur Mgr. B & Mère G. soit terminé
avant qu'il arrive, qu'il passe me bénir,
me ramener avec lui, me retourner avec
lui ~~pour~~ jusque dans l'Eternité, Mgr-
pouvant Seul me retourner de St. J.de
Dieu, me libérer pour l'Eternité, me
faire accomplir dans le monde entier
avec lui la Mission Sainte que le S. Cœur
qui me monte à votre Bureau, me
sort de St Jean de Dieu avec lui défi-
nitivement, ~~en laquelle~~ qui me fait
sortir définitivement de St J. de Dieu
avec lui, en laquelle sont uniquement
mes moyens d'existence, de sancti-
fication et de Salut éternel - Voulez-
vous ~~m'envoyer cher~~ me convoquer
tout de suite à votre Bureau ce ma-
tin, Dr. Noël ~~pou~~ et m'envoyer cher-
cher moi-même Mgr. Ch. pour me
libérer avec vous de St. Jean de Dieu,
pouvant Seul, Dr., libérer, communier
une Sainte en état de grâce du côté de

[1] Dimensions : **p.1-2** : H : 21, 2 cm et L : 13, 7 cm; pages en vis-à-vis ? **p.3** : H : 27, 3 cm et L : 20, 2 cm. Écriture dans les marges.

[Page 1] (suite)

la Cté, le Bon Dieu me l'envoyant cher-
cher lui-même dans ce but Dr. Noël, ne
pouvant quitter St. J. de Dieu autrement
que réhabiliter[sic] par mon Archevêque
après être passée par
la prison de
St J. de Dieu.

[Page 2]

sans avoir pu communier une seule
fois en état de grâce, du côté de l'Hop-
où je suis damnée, sauvée que
du côté de la Cté, là seulement où
je puis faire mes Pâques - Le
Bon Dieu vous demande de-me re-
tourner à Mgr. Ch. ce matin en me
traversant du côté de la Cté des
S. de la Pro. en me faisant reprendre
mon travail de documentation avec
la fondatrice et Mgr. Bourget,
en me faisant communier en
état de grâce avant de partir de
St. Jean de Dieu avec Mgr. Ch. que
le Bon Dieu m'envoie chercher
pour réhabiliter lui-même une
Sainte que l'on a mise dans l'enfer
du côté de l'Hôpital par la force
contre {m}sa volonté et celle du Bon
Bon Dieu, car il n'y a rien de Bon sur
la terre que le Bon Bon Dieu qui
fait réhabiliter lui-même une
Sainte qui a souffert persécu-

[Page 2] (suite)

tion pour la Justice toute sa vie

---------- ----------

" Il n'y a que votre père et votre mère

"qui ont droit sur vous - Jeanne - Venez

" vous en - Sortez de St Jean de Dieu ,

"Allez vous entendre avec le Dr-

"Noël - Ni frère, ni Sœur n'a droit

" sur vous - Allez de ma part vous

"faire ouvrir la porte de St. J de Dieu

"par le Dr. Noël - Vous entendre avec lui
(Mon Beau-frère – l'Avocat L*)
Dr. Noël -

[Page 3][2]

-[5 ou 3 ?]-

Voulez-vous communiquer tout de suite de vive voix avec Mgr. Ch. à
l'Archevêché avec cette lettre, puisque c'est le Bon Dieu lui-même
qui vous envoie Dr. Noël pour faire Sa volonté a) pour
lui demander de venir signer tout de suite lui-même
ma libération définitive de St. Jean de Dieu ainsi que celle
de ma Sœur qui a quitté ici sans avoir été réhabilitée
après avoir passé tout comme moi par la prison de St. Jean
de Dieu, [placée à Ste Marie(?)], ma Sœur Aline, la plus Sainte de toute
la famille, incapable de faire mal à une mouche et qui a été
d'une bonté, d'une générosité envers tous les membres de la
famille qui ne devraient pas hésité[sic] à la proclamer Sainte
Dr. Noël, après lui avoir tout sacrifié et ne récolter que haine
et mépris ! Plus écrasées, plus sacrifiées, plus insultées -
plus crucifiées que moi et ma Sœur Aline par la famille, il
n'y en a pas Dr. Noël - C'est pourquoi le Bon Dieu nous fait
monter à votre Bureau demain matin toutes les deux
pour faire signer notre libération définitive de St. J. de Dieu
par Mgr. l'Archevêque, Mgr. Charbonneau, pour l'avoir
bien mérité toutes les deux Mgr. l'Archevêque, car vous
êtes capable d'arranger ainsi notre situation et Dr. Noël
est capable de nous envoyer chercher, d'y aller lui-
même pour réhabiliter tout de suite deux Saintes, pour
les proclamer Saintes comme elles le méritent toutes
les deux de l'être par vous Dr. Noël et Mgr. l'Archevêque
et les communier lui-même en état de grâce avant de
quitter St. Jean de Dieu, réhabiliter, avec lui-même en ce
Premier Vendredi du Mois de février 1946 - avec vous Dr. Noël
afin de partir tout de suite en Congé définitif pour le Ciel -

---

[2]Dimensions de la feuille (p.3) différente de pages 1 et 2. En cours de lettre, est mentionnée une date qui correspond d'assez près à celle indiquée au tout début de cet ensemble de pages : [...] *Premier Vendredi du Mois de février 1946* [...] (p.3)

[Page 3] (suite)

Melle Aline R*, 1**** O. rue Bernard, Outremont - app.
chez Mr & Mad. Adélard L* ---------- ---------- --------- ----------
Le Bon Dieu voudrait voir cette situation arranger[sic] demain
matin ~~an~~ à votre bureau Dr. Noël avec Mgr. l'Archevêque
le meilleur de la terre que le Bon Dieu veut voir porter
un jour, par vous, sur les autels, pour avoir fait Sa
Sainte volonté - Envoyez-moi chercher moi-même ma
Sœur Aline, de votre part, pour la réhabiliter pour le
Ciel avec moi, par Mgr l'Archevêque, Dr. Noël puisque
c'est le Bon Dieu lui-même qui vous l'envoie chercher
pour communier Deux Saintes, appelées tout de suite, à une
même et grande destinée et régler lui-même avec vous de-
main matin, cette situation, après être venu les Communier
lui-même, du côté de la Cté ! - Maintenant que l'Avocat L*
a donné son consentement à ma Sortie définitive de
St. J. de Dieu en vue d'être communiée par Mgr. Ch -
avant de quitter St. Jean de Dieu, lui Seul pouvant lui
ouvrir la porte du Ciel -

a) Oui, Dr. Noël, le Bon Dieu lui-même - | Le Bon Dieu | au Dr. Noël de bien vouloir me ré- | demande | habiliter à son B. demain matin [?] meilleur de la terre

MANUSCRIT 24195-3 (1946) NOMBRE DE PAGES : 6

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]

[Page 1][1]

†

Le Bon Dieu arrange ma situation Dr. Noël pour que je puisse communier en état de grâce avant de quitter St. Jean de Dieu avec Mgr. Charbonneau[2] qu'il vous faut aller chercher v. même, ce matin pour Communier une Sainte en état de grâce, qui a échoué ici en état de Sainteté, à qui l'on a tendu un piège infernal pendant qu'elle se documentait de par la volonté divine sur nos Saintes fondatrices, alors que personne n'avait le droit de lui enlever son travail - Aller le chercher tout de suite Dr. Noël pour communier une Sainte en état de grâce que l'on a délogée par la force de là où le Bon Dieu la voulait pour l'empêcher de communier en état de grâce ~~et de se~~ dans les Ctés religieuses qui avaient répondu à l'appel interne du S. Cœur, qui l'invitaient à se documenter à la source sur chacune de leur fondatrices, Dr. Noël - (8 février 1946)

Le Bon Dieu arrange lui-même ma Situation pour que je sois immédiatement traversée du côté de la Cté des Sœurs de la Pro. pour reprendre mon travail de Documentation sur Mgr. Bourget et Mère Gamelin interrom - a) pu contre la volonté de Dieu, ce matin même par Mgr.

a) (4 mai 1933)

---

[1] Une date est indiquée par deux fois dans le cours du texte, [...] *8 février 1946*; la suite (?) du manuscrit page 5 indique une deuxième date [...] *14 février*. La première page du manuscrit (tel que j'en propose ici la retranscription), n'indique aucune date, ni à qui le manuscrit s'adresse. Pas de signature finale. Dimensions : H : 27, 4 cm et L : 21 cm. Feuilles de grande dimension. Écriture dans la marge de la page 4.

[2] Cette lettre de Jeanne R* est particulièrement appliquée. L'auteure y inscrit, par exemple, dans son entier [...] *St. Jean de Dieu* et *Mgr Charbonneau.*

[Page 1] (suite)

Charbonneau que le Bon Dieu vous envoie chercher
pour me proclamer Sainte, Dr. Noël - (8 février 1946) -
Le Bon Dieu arrange lui-même ma Situation afin
d'être sauvée par Mgr. Ch - Communiée par lui-même,
convoquée ~~avant~~ à votre Bureau avant qu'il arrive
m'apporter sa bénédiction afin d'être sauvée par
vous -mêmes Dr. Noël, libérée par v.mêmes avant qu'il
m'apporte toutes mes libertés de continuer avec
lui mon chemin tel que tracé par JC. de réaliser
l'Œuvre Sainte du S. Cœur avec lui dans le monde
entier, avant d'être retournée partout où j'ai
été délogée contre la volonté de Dieu, pour m'empêcher
de communier en état de grâce et d'être sauvée -
Le Bon Dieu sollicite immédiatement cette liberté
et[3] pour toujours, jusqu'à mon dernier soupir, (même
avant d'être convoquée à votre Bureau Dr. Noël pour
signer avec Mgr. Ch. et tout le Conseil de famille réunit[sic])
de Mgr. Ch. (ne voulant plus que je sois retournée à
St. Jean de Dieu de ma vie,

[3] Il a été difficile de décider si c'est le « et » qui est barré ou si c'est la barre du « t » qui est un peu longue.

[Page 2]

vous
qu'il vous envoie chercher ~~lui~~ - mêmes[4], Dr. Noël
pour qu'il vienne lui-même me traverser, me communier,
me faire reprendre l'Œuvre du S. Cœur du côté de la Cté
{avec}me réhabiliter, me libérer, me ~~pla~~ proclamer[5] Ste,
me ramener et me sauver - avec tous ceux qui ont
donné leur consentement à mon internement contre
la volonté de Dieu, avec tous ceux qui l'ont préparé en
Europe avec le déportement contre la volonté de Dieu
II[6] afin d'empêcher les desseins du Bon Dieu de-se réaliser,
I surtout après avoir été envoyée en Europe par
le Clergé Canadien - en Europe et au Canada
après avoir été proclamée Sainte par lui-même, par
celui qui m'a ouvert une Souscription comme par
tous ceux qui l'ont encouragée Dr. Noël, de leur
poche - Les desseins du Bon Dieu, personne ne peut les
changer, ni l'internement, ni le déportement, quoi que
ce soit - ! Qui que ce soit, prouvant jusqu'à quel
point j'ai été persécutée pour m'empêcher de faire,
de continuer mon chemin tel que tracé par Notre Seigneur
Jésus Christ qui demande et qui en veut la
réalisation immédiate - C'est pourquoi Il ~~l~~²envoie
cette feuille à Mgr. Charbonneau le plus Grand de
tous pour le Communier lui-même à votre Bureau
ce matin Dr. Noël en Communiant lui-même
une vraie Sainte aux yeux du S. Cœur, qui, Seul
peut juger de la Sainteté d'une âme, Mgr. l'Ar-

---

[4]Le « s » semble avoir été ajouté ici après la correction faite du [...] *lui* au [...]*vous*.

[5]Après le « p » le trait du mot semble vouloir refaire un « l » (comme le début du mot précédent qui devait sûrement être *[...] placer*) mais la scriptrice retient son crayon et inscrit le « r » de [...] *proclamer*.

[6] Ces numéros en marge doivent être compris comme des indications de lecture : phrase **I** à lire avant phrase **II**.

[Page 2] (suite)

chevêque - tout ce qu'il y a de plus grand
pour vous sur la terre Mgr. l'Archevêque que
(2) en triomphatrice pour le Ciel,
de communier, libérer, réhabiliter, ramener, une
Sainte avec vous dans les rues de la Ville de Montréal, (2)
qui n'a rien refusé au Bon Dieu, dont la générosité
soutenue par sa foi qui surpasse les montagnes
qui
et qui est Celle de la femme de l'Evangile, a su
triompher de tous les obstacles que l'on a dressés
sur sa route afin de partir en Congé def. pour le Ciel
avec Mgr. Ch. et d'être ramenée par lui-même

[Page 3]

qu'il vous faut tout de-suite aller chercher v.mêmes
Dr. Noël, le Bon Dieu vous envoyant le chercher v" "[7]
ce matin avec moi, pour nous faire reprendre tout de
de suite son Œuvre Sainte à sa base et nous communier
lui - même tous les deux en état de grâce avec toute la
Cté des Sœurs de la Providence - Notre vie qu'il nous
faut recommencer tout de suite avec lui du côté de la
Cté, demain matin, Dr. Noël, avec vous et Mgr. Ch -
Si vous voulez que je passe tout de suite à votre Bureau
ce matin Dr. Noël avec Mgr. Ch. appelez-moi tout de suite
avec lui pour faire la volonté du Bon Dieu, n'ayant
qu'une âme, rien qu'une Dr. Noël, pas deux, à sauver
avec vous et lui en recommençant avec vous et lui
l' Œuvre Ste du S. Cœur, en me traversant temporaire-
ment avec vous et lui[8] du côté de la Cté dans ce but,
afin de la répandre dans toutes les Ctés religieuses
de la Pro. qui m'attendent depuis 12 ans et dans le monde

[7] Ces deux guillemets remplacent le [...] *v.mêmes*, placé juste au-dessus, dans la phrase précédente.
[8] La barre du « t » s'allonge jusqu'à toucher le mot [...] *lui*.

[Page 3] (suite)

entier, le S. Cœur ne m'ayant pas donné d'autre
Mission à accomplir sur la terre que celle-ci, ni
d'autre vocation religieuse que je ne puis réaliser
dans le monde entier qu'avec Mgr. Charbonneau,
qu'une âme par conséquent à sauver avec lui, ne
pouvant la réaliser toute seule mais tout de- suite
qu'avec lui, Dr. Noël, à sa base du côté de la Cté avant
de parcourir avec lui tout l'Univers ! Si donc, vous
voulez que je passe ce matin à votre Bureau avec Mgr.
Ch. pour me proclamer Sainte, signer lui-même avec
vous, tout de-suite, ne pouvant me garder une minute
de plus ici contre la volonté de Dieu après 12 ans
d'internement illégal, criminel et Sacrilège qui a[9] très
gravement offensé le Bon Dieu, ma libération dé-
finitive de St. J. de Dieu avec vous et lui - - -Si donc vous
voulez me faire recommencer tout de suite avec lui ma
vie avec vous et[10] lui au pied des Autels, me faire re-
prendre avec vous et lui du côté de la Cté, tout de-suite
ce matin Dr. Noël, la Mission Ste que m'a confiée le
Sacré Cœur - - Si donc vous voulez me faire reprendre
tout de-suite avec vous et Mgr. Ch. qui peut Seul venir
régler avec vous ce matin cette situation, en ~~alla~~ re-
tournant le chercher v-mêmes, pour me faire recom-
mencer mes Confessions et Communions,
mes Pâques ,

[9]Ici au-dessus du « a », il y a une marque qui pourrait être lue comme un accent.

[10]La barre de ce « t » donne l'impression d'un soulignement du mot au-dessus [...] *faire*.

[Page 4] [11]

interrompues depuis 12 ans par l'Internement, par
la force, contre ma volonté et celle de Dieu, durant 12
belles années de ma vie, qu'il me faut reprendre sous
peine de damnation éternelle en recommençant
tout de-suite ma vie au pied des Autels avec vous
et Mgr. Ch - ~~Si donc~~ Allons tout de suite ensemble
Dr. Noël communier en état de grâce le meilleur de
la terre, le plus Grand Saint du monde entier à
l'heure actuelle aux yeux du Sacré Cœur pour
ramener lui-même en triomphatrice pour
le Ciel, une âme qui à[sic] communié toute sa vie en
état de grâce, une âme qui a fait toute sa vie la
volonté de Dieu sous quelque forme qu'elle se soit[sic]
persécutée dans sa vie, une âme qui a souffert
héroïquement le martyr[sic] de la persécution de St.
Jean de Dieu durant de longues-années, une
âme qu'il faut ramener tout de suite Dr. Noël
avec
en triomphatrice pour le Ciel - ~~avec~~ tous les
membres de sa famille qu'il vous faut réunir tout
de-suite ce matin à votre Bureau, ne pouvant
elle
quitter St. J. de Dieu qu'après avoir communié avec
~~elle~~ ~~du côté de~~ en état de grâce et réhabiliter avec
elle pour le Ciel par Mgr. Charbonneau qu'il vous
faut aller chercher Dr. Noël pour réhabiliter une
Sainte avec toute sa famille dans le-monde
entier et la Com*mun*ier lui-même Mgr. Ch. en état
de grâce après lui avoir fait accomplir la volonté
de Dieu des deux côtés à la fois, le Bon Dieu veut

[???] communier en état de grâce avant que Mgr. arrive nous bénir heureux et consolé et Dr. Noël avant qu'il arrive, après l'avoir lui-même [???]

[11] Ces mots dans la marge sont difficiles à retranscrire car la deuxième ligne ne se voit pas; il est probable que Jeanne ait signé dans la marge (?)

[Page 4] (suite)

le Communier lui-même Dr. Noël en état de grâce,
lui faire accomplir de très Grandes Choses, en faire
un très grand Saint, tout de suite, Dr. Noël, en allant
le chercher v. mêmes pour le proclamer Saint, en
nous ~~faisa~~ réunissant tous à votre Bureau, Mgr,
Ch. tout le premier ayant pour Mission de nous
faire tous partir en Congé définitif, tous ensemble
pour le Ciel - Commencez la vôtre votre Mission en me
proclamant Ste tout le premier, en-me convoquant tout
de-suite à votre Bureau pour-me libérer la première
pour le Ciel, me traverser la première pour me faire re-
prendre l' Œuvre du-S. Cœur.

-3-

Jeudi 14 février

~~Mercredi 13 février~~ Je ne puis donc sortir de St. Jean de Dieu que par Mgr. Ch. pouvant seul ~~p~~ m'ouvrir la porte du Ciel, nous ouvrir la porte du Ciel, nous communier-en état de grâce avant de quitter St. Jean de Dieu, afin de pouvoir communier en état de grâce avant de partir avec Mgr. Ch. réhabilitée avec vous et tous les membre de la famille pour le Ciel, le Bon Dieu vous priant de les réunir à votre bureau, à tour de rôle, pour venir rencontrer Mgr. Ch. qui doit signer en leur présence ma libération et me faire recommencer l' Œuvre du S. C. avec vous Dr. Noël à sa base tout de suite Dr - Appelez-les tout de suite à votre Bureau ce matin pour leur faire recommencer avec vous l' Œuvre du Sacré Cœur avec la fondatrice et Mgr. Charbonneau le plus grand Saint de la terre et nous traverser tout de suite lui-même du côté de la Cté pour nous faire tous ensemble recommencer notre vie, communier tous ensemble en état de grâce, tous nous ressusciter à une(?) vie nouvelle, maintenant que v. comprenez Dr. Noël que nous sommes tous destinés à communier ensemble en état de grâce, maintenant que nous comprenons tous que nous sommes tous destinés à devenir des Saints que nous le voulions ou non par l' Œuvre Sainte du Sacré Cœur - Mgr. Ch n'a-t-il pas manifesté ~~lui~~ demandé à Mr. l'Abbé Martin que cette situation soit tout d'abord réglée entre vous et les membres de ma famille, afin qu'il puisse venir les Communier tous ensemble en état de grâce et les réhabiliter pour le Ciel avant mon départ définitif de St. Jean de Dieu - - " afin disait-il, à Mr. l'Abbé Martin, qu'il me soit permis de faire tout ce qui serait possible de faire" tous nous ramener avec lui en triomphateurs pour le Ciel - Donnez tout le premier l'exemple, Dr. Noël, en me faisant tout de suite traverser la première du côté de la Cté pour

[Page 5] (suite)

reprendre avec vous demain matin l'~~Oeu~~ mon travail
de documentation interrompu contre la volonté de
Dieu sur Mère Gamelin et Mgr. Bourget en me faisant
demander à votre bureau pour me traverser du côté
de la Cté, me faire reprendre ~~mo~~ tout de suite mon travail
qui doit être repris et terminé avant que Mgr. arrive
et me libérer la première de St. Jean de Dieu en me faisant
demander --- ----------[12] à votre Bureau demain matin
pour me libérer la première pour le Ciel - Mon travail ter-
miné, nous irons ensuite ensemble chercher Mgr. Ch -
pour le bénir, le reprendre avec moi dans le monde entier

[Page 6]

régler définitivement ainsi en parfaite conformité à la
volonté de Dieu cette persécution de St. J. de Dieu qui a
duré beaucoup trop longtemps Dr. Noël, vous êtes à même
d'en juger aujourd'hui même - Allez chercher mainte-
nant tous les membres de ma famille en les convoquant
à tour de rôle pour leur faire accomplir la volonté de
Dieu sur la terre comme dans le Ciel, pour me traverser
avec vous, tout de suite du côté de la Cté, me faire re-
prendre l' Œuvre du Sacré Cœur, me faire communier
en état de grâce avec Mgr. Charbonneau qui peut Seul
réhabiliter ~~une Sa~~ toute une famille en état de grâce
avec vous Dr. Noël demain matin à votre Bureau et
la faire partir en Congé définitif pour le Ciel, en la pre-
nant tout de suite sous votre protection, en la
réunissant, en la convoquant tout de suite demain
matin à votre bureau Dr. Noël pour réhabiliter ~~avec~~
une Sainte avec Mgr. Ch. qui a fait toute sa vie la

---

[12] Traits qui remplacent [...] *la première* écrit sur la ligne supérieure. À lire donc : [...] *en me faisant demander **la première** à votre bureau.*

[Page 6] (suite)

volonté de Dieu - ~~Fai-~~t raversez - la v. mêmes du côté de
la Cté pour faire de grandes Choses et la faire par-
tir avec vous, Dr. Noël, en Congé définitif pour le
Ciel - Ainsi tout ira pour le mieux Dr. Noël parceque
vous aurez fait tout le premier la volonté du Bon Dieu,
en traversant, en libérant, en réhabilitant une Sainte
qui a souffert héroïquement, toute sa-vie, persécution
pour la justice, en lui faisant recommencer tout de
suite v - mêmes sa vie au pied des Autels avant que
Mgr. passe la bénir, la ramener avec lui pour lui
faire accomplir la Mission Sainte que le S. Cœur
lui a confiée dans le monde entier, appelée ~~à une~~
tout de-suite avec vous Dr. Noël à une même et grande
Sainteté en la réhabilitant demain matin à votre
Bureau en lui rendant tout de-suite, avant qu'il
arrive, sa liberté de continuer - - - -[13] son chemin, de
le reprendre tel que le Bon Dieu le veut du côté de la Cté -
désormais sous votre protection et sur celle de Mgr. Ch -
en reprenant au point de départ avec sa vie, son travail qui
a pour but de faire placer tout de suite avec vous si
vous le voulez bien Dr. Noël, nos Stes fondatrices sur les ~~autels~~(?)
Autels dès demain matin

[13]Ces traits remplacent le [...] *tout de suite* placé sur la ligne au-dessus.

MANUSCRIT 24195-4 (1946) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]

[Page 1][1]

J.M.J

†

24 février 1946

Notre Dame du Rosaire St. Mathias

Docteur Noël, Traversez-moi donc tout de suite du côté de la Cté des Sœurs de la Providence de l'Hôpital St .Jean de Dieu où j'ai ma vie à recommencer avec vous, tout de suite ce matin, sous peine de damnation éternelle, pour avoir été empêchée de réaliser la Mission Sainte que m'a confiée le Sacré Cœur au Monastère du Bon Pasteur, ~~pa~~ pouvant la réaliser avec vous du côté de l'Hôp. où je suis damnée avec vous, Dr. Noël, et toute ma famille, que temporairement bien entendu comme vous le savez - Vous savez bien que Mgr. pas Ch. ne laissera une Sainte dans l'enfer, vous savez bien qu'il ne le peut pas, pas plus que vous, du reste, alors ..... Vous savez bien qu'il ne peut pas l'empêcher de ~~venir~~ ~~venir lui-même~~ communier avec vous en état de grâce, ni de reprendre dès aujourd'hui, avec vous ses fonctions {s}les plus Saintes comme les plus sacrées interrompues le 4 Mai 1933 par l'Interne-ment contre la volonté de Dieu, du côté de la Cté des S. de la P. - Vous savez bien qu'il lui faut venir la libérer et la réhabi-liter lui-même avec vous du côté de la Cté comme dans toutes les Ctés religieuses de la Province qui l'attendent depuis 12 ans, qui lui donnaient l'hospitalité afin de pouvoir se documenter à la Source même sur chacune de leur fondatrice, après lui avoir fait faire de la prison etc à St. Jean de Dieu durant 12 ans, Vous savez bien qu'il est obligé de venir la réhabiliter et la sortir lui-même de St. J. de Dieu pour avoir été internée contre la volonté de Dieu, par

---

1 Manuscrit composé de quatre pages, écrites recto et verso.
Dimensions : H : 25, 3 cm et L : 20, 5 cm. Écriture dans la marge de la page 3.

[Page 1] (suite)

la force, contre sa volonté, pour avoir été ainsi délogée de
son devoir, de partout où le Bon Dieu la voulait, dans toutes
les Ctés religieuses de la Prov. de partout où elle avait une
Mission à remplir, une âme à sauver avec lui dans toutes
toutes[sic] les Ctés religieuses de la Prov. de Québec, Dr. Noël, ne
pouvant la réaliser toute seule, sortir toute seule de St. Jean
de Dieu, se réhabiliter et se ramener toute seule dans les
rues de la Ville de Montréal où elle a été profanée, après
avoir été traînée par la police etc. - - obligé qu'il est au-
jourd'hui Dr. Noël

[Page 2]

de lui rendre lui-même son honneur et sa réputation
de Sainte avant de la Sortir de St. Jean de Dieu avec vous
Dr. Noël, de l'asseoir avec vous sur le trône de gloire,
sur le piédestal préparé de toute éternité par N.S.JC.
d'où on l'a descendue parcequ'elle poursuivait un
Idéal très élevé qui la conduisait à une très grande
Sainteté Dr. Noël - On ne joue pas Dr. avec le Salut d'une
âme, avec une telle Destinée que personne ne peut chan-
ger puisque l'on en a Qu'une Dr. Noël, rien qu'une,
qui peut et doit réaliser Mgr. Ch. On ne peut pas persé-
cuter éternellement une Sainte pour en faire une
véritable martyre et la détruire éternellement, Dr-
ni continuer de la calomnier à pleine bouche, pour
compromettre à jamais son honneur et sa réputation
d'Epouse de Jésus Crucifié ! pour l'empêcher de réaliser
tout de suite sa Sublime vocation religieuse dans le
monde entier avec Mgr. Ch. ni pour la lui faire perdre
en la calomniant sans cesse et de plus en plus Dr.
Noël, pour atteindre ce but, subissant la persécu-
tion des Salles depuis 12 ans, comme vous le savez
une

[Page 2] (suite)

Dr. avec patience et une résignation chrétiennes - -
édifiantes - qui n'échappe pas à l' Œil de Dieu
qui voit tout et qui connaît les pensées les plus
secrètes de notre cœur - -sans n'avoir jamais osé
me venger de Qui que ce soit Dr. Noël - - - Dr. mettez
donc fin à cette persécution perpétuelle qui offense
si gravement le Bon Dieu, puisque cela ne sert absolu-
ment à rien de continuer de persécuter une Sainte
qui n'a d'autre but que d'offenser très gravement le
Bon Dieu, comme je viens de vous le dire Dr. Noël, cette
persécution ne pouvant changer les desseins du
Bon Dieu sur l'âme que l'on persécute, que l'on en-
ferme à St. Jean de Dieu depuis des années, ~~qui bon~~ pour
l'empêcher de communier en état de grâce du côté de
la Cté des S. de la Providence,

pour l'empêcher de reprendre sa Mission Sainte et
sacrée qui lui vient du S. Cœur, qu'elle n'a ni choi-
sie, ni demandée, pas plus que sa carrière Artis-
tique, née Artiste Dramatique, ne pouvant parconsé-
quent gagner sa vie qu'avec son Art et sa profession
tout comme par le passé Dr. Noël, avec Mgr. Ch. n'ayant
qu'une âme à sauver avec lui, en la reprenant tout de
suite avec vous, à sa base, du côté de la Cté, avec Mgr Bour-
get et Mère Gamelin, sous peine de damnation éternelle
pour avoir été interrompue contre la volonté de Dieu
pour la 3ième fois, le 25 Avril 1943[2], tout de suite ce
matin Dr. Noël, n'ayant qu'une âme à sauver avec vous
du côté de la Cté, le Bon Dieu m'ayant fait échouer
ici uniquement que pour recommencer ma vie avec
vous et Mgr. Ch. du côté de la Cté, en reprenant ma
Mission Sainte et sacrée que personne n'avait le
droit d'interrompre, ni de m'interner pour l'empê-
ni
cher de se réaliser, dans le but de m'enlever bruta-
lement mes moyens d'existence, de sanctifica-
tion et de Salut éternel, de communier avec vous
Dr. Noël en état de grâce du côté de la Cté, avant de
quitter St. Jean de Dieu avec vous et Mgr. Ch. mais
uniquement que pour reprendre ce travail de Docu-
mentation avec vous et Mgr. Ch. du côté de la Cté des
S. de la Pro. avant de quitter définitivement St.J.de
Dieu réhabilitée comme une Martyre et une Sainte
doivent l'être, après avoir été victime durant 12 ans
de la persécution de St. Jean de Dieu, Dr. Noël -

Avant le retour de Mgr. Charbonneau à l'Hôpital

a) et la faire rentrer tout de suite dans ses droits de communier le reste de sa vie avec Mgr. Ch. en état de grâce Dr. Noël.

[2] Le dossier médical indique que le 2ième congé temporaire accordé à Jeanne R* prend fin le 25 avril 1944 et non le 25 avril 1943, comme elle le signale ici et pour la deuxième fois (*Cf.* 6-1945). Voir le manuscrit 1-1943, daté du 30 avril 1944, dans lequel Jeanne R* fait explicitement mention de son retour à l'hôpital.

[Page 3] (suite)

qu'il nous faut aller chercher ensemble Dr. Noël
pour communier et réhabiliter une Sainte dont vous
a)
avez fait une très grande martyre - - - avant de la
traverser V.mêmes du côté de la Cté pour lui faire

[Page 4]

reprendre avant de partir avec Mgr. Ch. l' Œuvre Sainte
du S. Cœur avec Mgr. B. et Mère Gamelin, avant de
l'asseoir V-mêmes sur le trône de gloire que lui a
préparé le Sacré Cœur de toute éternité en vue de
son salut éternel, préparez donc tout de suite les
papiers pour être Signés par vous et Mgr. Ch. en vue
de la réhabilitation d'une Vraie Sainte appelée tout
de suite à la plus grande Sainteté par la Sainteté
de sa Mission confiée par le S. Cœur, tout d'abord,
le Bon Dieu ne pouvant plus la laisser sans con-
fession, sans communion, sans faire ses Pâques,
sans la faire s'approcher dignement avec vous
m' davantage
des Sacrements Dr. Noël, ne pouvant enlever
ma liberté de communier tout de suite avec vous
Dr. Noël, en état de grâce du côté de la Cté, en me
faisant tout de suite reprendre avec vous Dr. Noël
l' Œuvre Sainte du S. Cœur, en me traversant
tout de suite V-mêmes Dr. Noël afin de me faire
rentrer dans mes droits avant que Mgr. Ch.
revienne à St. J. de Dieu réhabiliter lui-même
une Sainte qui a fait toute sa vie la volonté de
en
Dieu, ~~qui~~ la prenant tout de suite à sa demande
Dr. Noël, sous votre protection, avant qu'il
vienne lui rendre lui-même sa liberté de
continuer désormais avec lui son chemin tel

[Page 4] (suite)

que tracé par JC. tout comme par le passé,
Dr. Noël - - - avant qu'il vienne {l}Signer avec vous
définitivement sa libération définitive de
St. Jean de Dieu, ne pouvant laisser davantage
une Sainte avec vous Dr. Noël dans l'enfer - - -

[Page 5]

-3-

ni reprendre avec vous du côté de la Cté ses fonctions
les plus Saintes comme les plus sacrées interrom-
pues contre la volonté de Dieu Dr. Noël, depuis 12 ans,
ni sans la rétablir dans ses droits, ni sans lui
ouvrir lui-même une Sous criptionqui la tra-
verse avec vous du côté de la Cté pour quelques
temps, tout juste pour lui assurer son salut
éternel avec vous Dr. Noël, ne pouvant lui faire
quitter St. Jean de Dieu ~~sans-la~~ autrement Dr.
Noël, qui rétablie dans ses droits de reprendre
ses confessions et ses communions, de recommencer
sa vie au pied du tabernacle, de communier avec
vous tout le reste de sa vie en état de grâce avant
de quitter St.J. de Dieu, ~~parceque tout~~ sans lui donner
lui-même sa place sur les Autels, l'autorisation
de reprendre avec vous ses fonctions les plus Saintes
et tout de suite Dr. Noël, comme les plus sacrées
qui la communient en état de grâce avec vous Dr. Noël -
Mgr. Ch. ne pouvant quitter lui-même St.J. de Dieu au-
trement Dr. Noël, sans réhabiliter pour le Ciel une
Sainte qui a fait toute sa vie la volonté de Dieu, qui
a été amenée ici par la force pour l'empêcher
de réaliser sa Sublime vocation religieuse avec lui

[Page 5] (suite)

dans le monde entier - il lui faut bien prendre sous
sa protection désormais cette Nouvelle Sainte que
le S.C. lui confie pour lui avoir été fidèle toute
sa vie, la communier en état de grâce avec vous Dr. Noël
et la réhabiliter tout de suite avec vous Dr. Noël du côté
de la Cté, avant de quitter St.J.de Dieu, lui faire reprendre
tout de suite avec vous ses fonctions les plus Saintes
comme les plus Sacrées Dr. Noël avant de partir
pour le Ciel avec vous Dr. Noël et réhabiliter[sic] par toute
sa famille, la lui faire rencontrer à votre Bureau
demain matin afin qu'il ne soit plus question de

[Page 6]

de St. Jean de Dieu, le Bon Dieu ayant confié à Mgr. Ch.
la Mission de réhabiliter toute la famille R* -
P* et L* pour le Ciel, à votre Bureau qu'il
vous faut convoquer Dr. Noël pour lui faire rencontrer
Mgr. Ch. qui , Seul, Dr. Noël, peut lui ouvrir la porte
du Ciel, qui, Seul, Dr. Noël, peut nous faire partir
en Congé définitif pour le Ciel, nous ressusciter à
une Vie Nouvelle pour avoir tous sans exception,
très gravement offensé le Bon Dieu en persécutant
une Sainte libre de faire son chemin tout comme par
le passé, tel que tracé par JC - Venez tout de suite Dr.
Noël, réhabiliter V- m- une Sainte à Notre Dame du
Rosaire, lui faire recommencer savie avec vous et
Mgr. Ch- au pied du tabernacle en l'appelant
tout comme on l'appelait à Paris "La Sainte"
1927 à 1933 la prendre tout de suite sous ~~sa~~
Votre protection pour la traverser

[Page 6] (suite)

V-m- avant que Mgr. Ch. vienne lui apporter sa
meilleure bénédiction, la prendre sous sa pro-
tection pour lui faire accomplir avec lui dé-
sormais dans le monde entier, la Mission Ste
que le Sacré Cœur lui a confiée pour le plus
grand bien de l'humanité tout entière -
Allons chercher ensemble Mgr. Ch. Dr. Noël pour me
faire faire avec vous ma première Communion
ne pouvant sortir de St. Jean de Dieu qu'avec lui,
ne pouvant être communiée et réhabilitée que
par lui, libérée que par lui Dr. Noël, lui Seul
pouvant m'ouvrir la porte du Ciel, me donner
ma place au Ciel avec vous Dr. Noël ! - Allons le
chercher ensemble pour lui faire accomplir
son Devoir, me proclamer Sainte en me traversant

[Page 7]

-4-

traversant avec vous du côté de la Cté pour
me faire reprendre tout de suite avec vous Dr. Noël
la Mission Sainte confiée par le Sacré Cœur
laquelle m'assure ma place sur les autels - (avec lui)
n'ayant qu'une âme à sauver tout de suite
avec lui - Reprenez donc le chemin de l'Arche-
vêché (avec cette lettre) Dr. Noël, pour ramener
avec vous Mgr. Ch. lui faire accomplir la volonté
de Dieu, (assez longtemps retenue à St. Jean de Dieu
contre la volonté de Dieu Dr. Noël) des deux côtés
à la fois, méritant depuis toujours d'avoir le
salut de mon âme assuré par mon Archevêque
celui choisit par le S. Cœur pour réaliser tout
de suite avec lui, du côté de la Cté, ma très

[Page 7] (suite)

grande Destinée - Appelez-moi tout de suite
à votre Bureau Dr. Noël, demain matin, faites
moi traverser tout de suite avec vous du côté
de la Cté des S. de la Pro. pour reprendre mon
travail de documentation avec Mgr. B et Mère G.
pour réhabiliter V-m. une Sainte Dr. Noël, pour
la première fois de votre vie et signer V.m. sa
libération définitive de St. J. de Dieu, le Bon Dieu
vous réservant tout le premier cet honneur,
avant que Mgr. Ch. m'apporte lui-même, du côté
de la Cté, la meilleure bénédiction de la terre -
Une telle Destinée mérite bien la protection de
Mgr. Ch. de l'Archevêque de Montréal, que le
Bon Dieu vous envoie chercher, pour la(?) réhabiliter

[Page 8]

aux yeux du monde entier et fermer hermétiquement sur la porte de St. Jean de Dieu, dans
(avec vous)
le but de lui ouvrir Celle de l'Eternité Bienheureuse, Dr. Noël - Appelez-la-demain matin
pour Signer avec Mgr. Ch. sa libération, son
départ définitif pour le Ciel, et le Ciel sera en
retour votre récompense Dr. Noël -

Comme c'est Mgr. Ch. lui-même qui a demandé que
je sois appelée par vous ce matin à votre Bureau
pour faire ma Première Communion du côté de la Cté
avec vous, pour être tout de suite libérée, protégée
par vous Dr. Noël, proclamée Ste par vous pour avoir
été internée contre la volonté de Dieu durant 12 ans
m'ouvrir V.m. une Souscription avec la Cté des S. de
la Pro. pour reprendre l' Œuvre du S.C. avec la fonda-

[Page 8] (suite)

trice et Mgr. B. au point où l'on me l'a fait laisser
Mgr. Ch. l'ayant demandé lui-même Dr. Noël, en Sep-
tembre dernier au prêtre qui est allé le voir au
sujet de ma Sortie dont Mgr. Ch. a pris lui-même la
décision, que tout soit rentré dans l'ordre avant
qu'il arrive Dr. Noël - Veuillez donc me faire de-
mander tout de suite à votre bureau pour me
faire accomplir la volonté de Dieu des deux côtés
à la fois, avant de ~~le~~ proclamer Saint Mgr. Ch -
Dr. Noël - _____ _____ _____
Aujourd'hui, c'est le Bon Dieu lui même qui
vous le demande Dr. Noël

MANUSCRIT # 24195-5 (1946) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]

[Page 1][1]

a) La vôtre Mgr. Ch. pour continuer l'Œuvre Ste du S. C. et celle du Dr. Noël tout de suite ce matin pour me traverser dans ce but et maint(?)

†

Mercredi, 27 février 1946, Suite -

Le Bon Dieu a donc besoin de deux Signatures[a] pour
me sortir de St Jean de Dieu, Dr. Noël, pour me traverser
définitivement du côté de la Cté, aléatoirement, tout
juste le temps de m'assurer mon salut éternel,
(avant de quitter St. J. de Dieu)[2] qui est du côté de la Cté
avec vous Dr. Noël, en reprenant avec vous ce matin
mon travail de Documentation sur Mgr. Bourget et
Mère Gamelin, interrompu contre la volonté de Dieu
ayant échoué ici uniquement que pour le reprendre
tout de suite à sa base, au point où l'on me l'a fait
laisser en lequel ~~est~~ sont mes moyens d'existence
de sanctification avec vous Dr. Noël et de salut
éternel, ayant donc échoué que dans le but de re-
prendre mon travail et de les faire placer sur les
autels comme le veut tout de suite le S. Cœur par
Mgr. Charbonneau - Donc aucune raison d'être tra-
versée par vous ce matin, Dr. Noël, du côté de la Cté,
de reprendre mes Confessions et mes Communions
interrompues depuis 12 ans par l'Internement
{?}contre la volonté de Dieu, aucune raison d'être placée
ce matin par vous là où le Bon Dieu ne m'a voulue
uniquement, ayant échoué ici uniquement que
pour faire le Bon Plaisir du Divin Maître avec vous
ce matin, Dr. Noël, Qui que ce soit n'ayant le droit
de m'empêcher de m'approcher avec vous, Dr. Noël,

---

[1] Dimensions : H : 25, 3 cm et L : 20, 5 cm. Feuilles de papier utilisées recto et verso et où apparaissent des phrases écrites à l'endroit et à l'envers. Écriture dans les marges de gauche et de droite.

[2] Ici, présence d'un signe impossible à reproduire : une barre en diagonale surmontée de quelques traits plus petits qui ressemblent à une aigrette de pissenlit.

MANUSCRIT # 24195-5 (1946) NOMBRE DE PAGES : 8

[Page 1] (suite)

dignement des Sacrements, de faire avec vous
mes Pâques, ce matin, du côté de la Cté, faisant
une Œuvre Sainte, ne pouvant plus être privé ni
les uns, ni les autres des Secours de notre Ste
religion Dr. Noël dont nous sommes
tous privés

[Page 2][3]

du jour où l'on m'a ~~empêchée~~ ~~de~~ internée par
la force contre la volonté de Dieu là où je-ne
puis sauver mon âme, ~~du c~~ avec vous, Dr. Noël,
du côté de l'Hop. ne pouvant de ce côté être pro-
clamée Sainte ni réaliser avec vous ma Subli-
me vocation religieuse - C'est pourquoi le Bon
Dieu vous demande de me traverser tout de
suite ce matin du côté de la Cté, de me faire de-
mander à votre Bureau pour Signer ma
libération, ne pouvant traverser autrement
que libérer[sic] par vous-mêmes Dr. Noël, reprendre
l' Œuvre du S. Cœur interrompue contre la
volonté de Dieu, qu'en étant tout d'abord libérée
convoquée, traversée, communiée ~~que~~ par vous
surtout après avoir fait toute ma-vie la-volonté
de Dieu, après avoir communié toute ma vie
en état de grâce, il n'y avait aucune raison de
m'interner à St. J de Dieu, d'interrompre
l'Œuvre de nos fondatrices, par-conséquent
aucune raison de la reprendre et de communier
avec vous en état de grâce du côté de la Cté
d'être sauvée avec vous Dr. Noël, ne pouvant
l'être autrement avec vous(?) Dr. Noël, le Bon

a) Nos actions de chaque jour ne compteront, Dr. Noël, qu'à partir du jour où je serai libérée par vous et acceptée du côté de la Cté - - - -

[3] Il m'a été impossible de repérer un signe dans le cours du texte qui renverrait à cette note inscrite en marge.

[Page 2] (suite)

Dieu accordant toujours la grâce d'état ~~selon~~
là où Il nous veut afin que ~~nous~~ tout s'ar-
range à l'amiable et pour le mieux Dr. Noël -
Il vous demande donc de m'ouvrir tout de
suite une Souscription du côté de la Cté des
S. de la P. pour que je puisse communier en
état de grâce avec vous ce matin, être traversée -
et refaire mon travail, une Souscription qui

-2-

puisse me donner ma place dans toutes les Communautés de la Ville de Montréal

[Partie du texte écrite à l'envers par rapport aux deux premières lignes]

et qu'il vaut mieux pour vous être tout de suite traversée et accomplir l'Œuvre du S. Cœur avant que Mgr. Ch. arrive - que votre Salut éternel vous soit assuré avant que Mgr. Ch. prenne la direction de l'Hôpital, ~~car~~ c'est lui-même qui a demandé puisque que tout soit rétabli dans l'ordre avant qu'il arrive Dr. Noël, lui-même Dr. Noël et non moi - que tout soit rentré dans l'ordre selon le bon sens et la raison - que la volonté du Bon Dieu soit faite par vous, ce matin, du côté de la Cté et à votre Bureau, que je sois passée ce matin à votre Bureau en étant convoquée par vous en vue de ma libération définitive afin de vous enlever ces responsabilités écrasantes ~~et lour~~ pesant lourdement dans la balance divine contre vous Dr. alors que nous sommes destinés à devenir les meilleurs âmes de la terre - Venez donc me réhabiliter, me proclamer Sainte à Notre Dame du Rosaire pour la gloire de Dieu, pour me traverser tout de-suite avec vous du côté de la Cté, tout juste le temps qu'il faut pour me documenter avec vous sur Mgr. B & Mère G - faire la volonté du Bon Dieu avec vous Dr. Noël afin d'être sauvé - Vous comprenez bien Dr. que vous ne pouvez pas garder ici une âme contre la volonté

2) Vous v. rendrez compte que les responsabilités sont graves, écrasantes Dr. Noël

a) Vous comprenez bien Dr. que personne n'a droit de s'arroger des droits sur l'âme qui va son chemin tel que tracé par J.C... Alors ? - - -

[Page 3] (suite) (à l'envers)

de Dieu indéterminablement[sic][4], qu'elle a le droit de
s'assurer son Salut éternel, de reprendre avec vous
son travail, dans toutes les Communautés religieuses
de l'Ile de Montréal, de retourner partout avec
vous où le Bon Dieu la voulait, de recommencer
sa vie tout de suite avec vous du côté de la Cté,
en la convoquant tout de-suite Dr -Noël à votre
Bureau où le Bon Dieu me demande lui-même
pour me libérer avec vous ce matin de St. Jean
de Dieu et me faire accomplir avec vous Son
Œuvre Sainte dans toutes les Ctés ~~et signer~~ reli-
gieuses de la Province de québec partout où Il
\me veut avec vous

[Page 4][5]

ayant le droit de réaliser la Sublime Vocation
religieuse qui me vient du S. Cœur, ~~ce d~~ - Tout
me dit que vous êtes prêt ce matin à vouloir tout
ce que le Bon Dieu veut et ce que désire Mgr. Ch.
Dr. Noël, au moment où je vous écris, puisqu'il
faut en finir à jamais avec St. J de Dieu, puisqu'il
faut arriver à produire mon travail de Documenta
tion dans toute la Pro. de québec, puisqu'il me
faut arriver à communier avec vous et Mgr. Ch.
à votre Bureau ce matin en reprenant l'Œuvre
Ste du S. Cœur interrompue contre la volonté
de Dieu du côté de la Cté des S. de la P. les desseins
du Bon Dieu n'étant pas changés Dr. Noël, plus
qu'à les respecter et à les réaliser ce matin même
en me faisant monter à votre B. pour me procla-

---

4 [...] *indéterminablement* est peut-être un « mot-valise » entre « interminable » et « indéterminé ».

5 Il est difficile de reproduire exactement la succession des pages de ce manuscrit; cette [page 4] est à lire comme la suite du début (à l'endroit) de la [page 3].

[Page 4] (suite)

mer Sainte, me libérer tout de suite ce matin
Dr. Noël, pour avoir fait toute ma vie la volonté
de Dieu, avoir marché dans le droit sentier
qui mène au Ciel et me proclame Sainte au-
jourd'hui Dr. Noël, à votre B. et dans le monde
entier par la Mission Ste que leS. C. m'a confiée
n'ayant qu'une âme à sauver avec vous ce matin
Dr. Noël - Veuillez donc me convoquer tout de suite
à votre B. ce matin ne pouvant éterniser ici une
âme contre la volonté de Dieu, ni contrarier les
plans divins Dr. Noël, tracés à l'avance par le
Bon Dieu lui-même, ~~le Bon~~ puisqu'il vous faut
à tout prix me libérer, me convoquer, me faire accom-
plir la volonté de Dieu des deux côtés à la fois,
~~nou~~ nous
puisqu'il ~~me~~ ~~fau~~ ~~me~~ faut à tout prix Dr. Noël
partir en Congé def. pour le Ciel ce matin - Ne me
retenez plus à St J de Dieu contre la volonté de Dieu
Laissez-moi poursuivre, continuer

-3-

Ne contre carrez plus les plans divins après avoir été
internée contre la volonté de Dieu Dr. Noël, ~~rendez-moi~~
appelez-moi tout de suite ce matin pour me rendre
ma liberté de reprendre tout de suite avec vous, ma
carrière Artistique avec Mgr. B. et Mère G. avant de
quitter St. J de Dieu avec vous ce matin Dr. Noël, interrom-
pue par la force, contre ma volonté et celle du Bon
Dieu - Obligée de la reprendre sous peine de damna-
tion éternelle avec vous du côté de la Cté, avant de
partir, traversez-moi tout de-suite du côté de la Cté,
appelez-moi à votre B. ce matin pour faire la volonté
de Dieu, Dr. Noël, et tout le reste vous sera donné par
surcroît - Cordialement - J. R* .

P.S Le Bon Dieu a donc besoin de deux signatures
Dr. Noël, avant mon départ définitif de St. Jean de Dieu
Dr
Celle de Mgr Ch. pour me faire accomplir avec vous
la Mission Sainte que le S. Cœur m'a confiée, in-
terrompue contre sa volonté dans le monde entier,
qu'il me faut reprendre tout de suite du côté de
la Cté pour être sauvée - - - et la vôtre Dr. Noël,
qui me convoque, me fait monter tout de suite
libérer et me pour
à votre Bureau, ce matin, pour me traverser, la
reprendre à sa Base avec vous, pour me faire re-
prendre tout de-suite avec vous ce matin, mes Confes-
sions et mes Communions, mes Pâques etc - (car tout
ce que j'ai fait jusqu'ici du côté de l'Hop - Dr. ne
compte pas pour le Ciel), c'est pourquoi le Bon Dieu
est obligé de me faire recommencer ma vie, reprendre

Vous ne pouvez pas arranger, régler une telle Situation en parfaite conformité à la Volonté de Dieu
V.m. Dr. Noël, tout seul sans ~~avoi~~ l'aide de Mgr. l'Archevêque, pouvant Seul nous ouvrir
la porte du Ciel -

[Page 5] (suite)

l'Œuvre du S. Cœur à son point de départ, me fait
communier en état de grâce avant de quitter St.J de Dieu
réhabiliter[sic], ne pouvant partir autrement Dr. Noël,
pour avoir été internée et délogée de partout contre
sa volonté, ne pouvant partir autrement Dr. Noël,
pour avoir interrompu son Œuvre Ste sans sa per-
mission - C'est pourquoi Dr. Noël, le Bon Dieu me

[Page 6]

fait demander ce matin par vous à votre Bureau
pour remettre tout à point, tout dans l'ordre
avant que Mgr. a)
~~avant~~ afin de partir en Congé définitif pour le
Ciel avec vous et toute ma famille qu'il vous
faut convoquer pour-lui faire rencontrer Mgr. Ch.
qui peut Seul lui ouvrir la porte du ~~S.C~~ Ciel - .
D'ici là, faites lui donc comprendre V.m. son
Devoir, afin qu'elle soit convoquée à point et à
- par vous -
temps, pour rencontrer Mgr. Ch. qui va ~~nous~~ la
prendre sous sa protection et lui donner sa meilleure
bénédiction - "Mieux vaut recommencer notre vie tous
ensemble, Dr. Noël, au point de départ, 4 Mai 1933, après avoir
commis la plus grave des erreurs, que d'être condamné à l'enfer -" Le

a) avant que Mgr. vienne régler, s'entendre avec ma famille pour lui donner son Entrée au Ciel

Bon Dieu est bien bon -

[Partie de la page 6, écrite à l'envers.]

[6]n'ayant aucun droit sur moi, de m'empêcher de faire
mon chemin tel que tracé par JC - aucun droit de m'inter-

---

6 [...] *n'ayant* est inscrit d'abord dans la marge et repris ici, au début de la page écrite à l'envers par rapport au premier paragraphe.

[Partie de la page 6, écrite à l'envers.] (suite)

ner à St J de Dieu, de m'empêcher de reprendre la
Mission Ste que le S. Cœur m'a confiée, de recommencer
tout de suite ma vie avec vous, ni d'être sauvée
comme le Bon Dieu le veut ce matin par le Dr. Noël
avant que Mgr. Ch. vienne s'entendre avec ma famille -
C'est parceque ma famille ~~n'a~~ s'est arrogé des droits
sur moi, que le Bon Dieu me fait traverser par vous
ce matin du côté de la Cté, me fait libérer " "[7]
" " " , me fait reprendre mes Confessions et mes
Communions, pouvant se dispenser de sa Signature .
n'ayant aucun droit sur moi, ni de m'interner,
ni de me déloger de mon devoir, ni de m'imposer
sa volonté en quoi que ce soit par soif de vengeance,
et de jalousie Dr. Noël - à qui je pardonne naturelle-
ment - X[8] Il s'agit donc en ce moment Dr. que de me faire
monter tout de suite à votre B. de m'y appeler V.m -
pour me libérer et me traverser et me faire accomplir
la volonté de Dieu des deux côtés à la fois avant
que Mgr- revienne à St J de Dieu me rendre
ma liberté de continuer mon Chemin avec lui tel que
le Bon Dieu le veut - {et}à sa demande Dr. et vous
serez immédiatement libérée pour le Ciel -

---

[7] Guillemets que Jeanne R* emploie de façon particulière pour signifier qu'il faut lire la suite de ces lignes d'écritures en se référant aux lignes du dessus : [...] *me fait libérer* ***par vous ce matin***, *me fait reprendre mes Confessions et mes Communions.*

[8] Cette croix ne semble renvoyer à aucune note en marge du manuscrit ou en fin de page.

[Page 7] -5-

Le Bon Dieu exige, [?] raison de la persécution de St. Jean de Dieu , du Dr. Noël, réparation totale et impartiale immédiate - Il veut lui-même, Dr. que cette situation soit réglée immédiatement, que je sois immédiatement convoquée à votre Bureau demain pour faire sa Ste volonté - pour être à jamais et définitivement libérée par vous Dr. Noël . . . . traversée tout de suite par vous du côté de la Cté des S. de la P. pour reprendre avec Mgr. B. et Mère G. l' Œuvre Ste du S. C. qui est la Mission qu'Il m'a confiée, laquelle me réhabilite devant Dieu et devant les hommes, me place à la tête de toutes les Ctés de la P. de québec, partout où il y a une fondatrice à faire canoniser ou à réhabiliter pour sa gloire ! {a}Avant que Mgr. Ch - vienne me combler de sa bénédiction et me fasse accomplir avec lui dans le monde entier l'Œuvre Ste. du S. Cœur . Le Bon Dieu exige que je sois tout de-suite rappelée ~~au B~~ d à votre B. Dr. pour être proclamée Sainte et m'assurer mes moyens d'existence V.m. qui m'ont été enlevés pour la 1ère fois le 4 Mai 1933, ~~afin q~~ contre la volonté de Dieu, afin de traverser du côté de la Cté réhabilitée par vous Dr. Noël du - - - - -[9] - - - des S. de la Providence avant que Mgr Ch

[9] Ces « points de suspension », ou « traits de suspension », qui apparaissent dans ce manuscrit sont des signes graphiques que Jeanne utilise pour éviter d'avoir à réécrire ce qu'elle vient d'écrire à la ligne supérieure; ce bout de phrase est donc à lire ainsi : [...] *réhabilitée par vous Dr. Noël du* **[coté de la Cté]** *des S de la Providence avant que* [...].

[Page 7] (suite)

vienne me rendre ma liberté de continuer mon
chemin tel que tracé par J.C -
Le Bon Dieu exige lui-même Dr. Noël, en raison de la
persécution de St. J. de Dieu, que cette Situation
soit réglée immédiatement avec Mgr. Ch. en
allant le chercher V.m. Dr. Noël et en le rame -
nant V-m- pour lui faire accomplir avec vous
de grandes choses - le ramener afin d'être ramenée

par lui dans les rues de la Ville de Montréal en
tout de suite Dr. Noël
triomphatrice pour le Ciel,
ne pouvant aller
au Ciel qu'avec lui! -

[Page 8]

†

"Oui, mieux vaut recommencer tout de suite notre vie en-
semble, au point de départ Dr. Noël, plutôt que d'être
damné pour l'Eternité ! Comme nous sommes aimer
de Dieu, Dr. Noël - - n'ayant qu'à reprendre du côté de
la Cté, la Mission Sainte que le S. Cœur m'a confiée
pour être tous pardonnés et sauvé Dr. Noël

Quand on a refusé toute sa vie les plus brillants
partis qui se sont présentés tant en Europe qu'au
Canada, Dr. Noël pour n'appartenir qu'à JC - - - -
Quand, dès l'âge le plus tendre, on a eu le courage
et la générosité de marcher sur son Cœur pour
n'appartenir qu'à JC. Dr. Noël - - - - Quand on a eu
le courage et la générosité de sacrifier les êtres
les plus chers, de faire le sacrifice de sa vie en
arrière de la grille d'un cloître durant 23 mois

[Page 8] (suite)

pour n'appartenir qu'à JC - pour répondre à l'appel
intense, direct du S.Cœur qui est une preuve ir-
refutable que je suis Destinée à monter un jour
appel
sur les autels, semblable à Celui reçut pour le
Congrès Eucharistique de Rosemont Dr. Noël, comment
voulez-vous qu'après avoir subi une persécution
intense qui s'est développée durant 12 ans
n'ait eu pour résultat que ~~d'arriver~~ d'obtenir
une ressemblance plus parfaite avec le Divin
Maître, étant appelée à la plus grande des Desti-
nées, que d'être immédiatement traversée par
vous Dr. Noël du côté de la Cté là où le Bon Dieu ne
m'a uniquement voulue afin d'atteindre le de-
gré de Sainteté auquel je suis destinée Dr. Noël -
Il y a longtemps que le Bon Dieu prépare l'heure de
la
ma réhabilitation avec vous Dr. Noël ... ne refusez pas

MANUSCRIT # 24195-6 (1946) NOMBRE DE PAGES : 12

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.] [1]

[Page 1]

†

Premier Vendredi du Mois de Mars consacré à St- Joseph
qui me monte tout de suite au Bureau du Dr. Noël pour être
libérée, traversée et réhabilitée par lui-même et Mgr. Ch -
pour avoir fait toute ma vie la volonté de Dieu ----

Si donc je suis sauvée du côté de Cté avec vous et Mgr. Ch-
qu'en reprenant l'Œuvre Sainte du S. Cœur, Dr. Noël - je
suis par contre damnée avec vous et lui du côté de
l'Hôpital, ne pouvant de ce côté depuis douze ans
réaliser la Mission Sainte que m'a confiée le S. Cœur, ni
ma Sublime Vocation religieuse que je ne puis réaliser
que par vous et Mgr. Ch - ne pouvant être sauvée que
par ~~lui~~ vous et lui en la réalisant - du côté de la
Cté, tout de suite ce matin, avec Mgr. Bourget et
Mère Gamelin - Allez donc tout de suite le chercher
Dr. Noël, pour lui faire accomplir son devoir, la
volonté de Dieu des deux côtés à la fois et ramener
avec lui une Sainte qui a souffert persécution
pour la justice ~~et qui n~~ durant des années,
méritant d'être couronnée de gloire par Mgr. Ch -
là où elle a été abreuvée d'épines sur le Chemin
Royal du Calvaire, méritant d'être ramenée en
triomphatrice pour le Ciel par son Archevêque,
qui Seul, peut la Communier en état de grâce et
réhabiliter toute une famille pour le Ciel avant
de quitter définitivement St. Jean de Dieu !
Allez donc tout de suite chercher Mgr. Ch- avec
à
cette lettre , Dr. Noël, qui met fin la plus terrible

---

[1] Lettre écrite au crayon de plomb. Dimensions : H : 25, 3 cm et L : 20, 5 cm. Écriture dans les marges

[Page 1] (suite)

des persécutions, celle de St. Jean de Dieu, qui vous
rétablit dans vos droits les plus sacrés Dr. Noël,
en autant que vous le désirerez, Dr. Noël, vous faisant
accomplir la volonté de Dieu sur la terre comme
dans le Ciel tout de suite, en me rappelant à votre
Bureau ce matin avec Mgr. Ch - pour signer avec
vous Dr. Noël

[Page 2]

la libération définitive d'une Sainte qui a communié
toute sa vie en état de grâce, destinée à être placée
par vous Mgr. l'Archevêque, sur un trône de gloire,
(dès aujourd'hui)
et réhabiliter toute ma famille pour
le Ciel, tous damnés pour avoir mis une Sainte dans
a)
l'enfer par la force, contre sa volonté et celle de Dieu
et qui est obligée par conséquent de recommencer
sa vie avec tous, pour être sauvée, obligée ~~de~~
parconséquent de monter au Bureau du Dr. Noël pour
être libérée et sauvée, d'être traversée du côté
de la Cté pour reprendre avec vous Mgr. l'Archevêque
ses fonctions les plus Saintes comme les plus
sacrées pour avoir été interrompues contre
la volonté de Dieu, tout de suite, ce matin, afin
de pouvoir communier en état de grâce du côté de
la Cté, avec vous Mgr. Ch. et toute ma famille
réhabilitée par vous et le Dr. Noël - Il eut été
préférable de la laisser là où le Bon Dieu la vou-
lait, à son devoir, d'où personne n'avait le droit
de la déloger - - - - il eut été préférable de commu-
niquer avec elle, plutôt que d'avoir ma vie à re-
commencer avec Mgr. Ch. et le Dr. Noël, sous peine

a) du côté de l'Hôpital -

[Page 2] (suite)

de damnation éternelle, avec tous ceux qui m'ont internée, délogée et ramenée par la force, contre la volonté de Dieu et la mienne, comme avec tous ceux qui ont pris la très grave responsabilité de mon salut éternel, et qui empêchent encore ma Sortie qui est le salut de mon âme et la Suprême volonté de Dieu - - comme avec tous ceux qui empêchent de communier en état de grâce avant que Mgr. vienne m'apporter sa bénédiction, alors ~~que le simple~~ qu'il veut les délivrer tous ensemble de

[Page 3] -2-

l'enfer, pour n'avoir plus qu'à les bénir et leur ouvrir la porte du Ciel . . . les communier tous ensemble en état de grâce - - alors que le Simple bon sens est de réaliser sa vocation, de reprendre la Mission Ste que le S. Cœur m'a confiée pour avoir droit comme tous ceux qui veulent se sauver, d'entrer dans la Bienheureuse Eternité - car on ne joue pas avec le salut d'une âme, Dr. Noël, qui a coûté le sang du Christ, surtout quand cette âme se documentait sur notre Histoire Sainte du Canada - Il ne vous reste donc plus qu'à la proclamer Sainte et de l'envoyer au Ciel, pour être sauvé V. mêmes avec toute sa famille - avant d'aller chercher Mgr. l'Archevêque, Seul, capable de la réhabiliter dans le monde entier - Il va vous falloir tout réparer, venir la chercher à sa Salle pour la proclamer Sainte, si vous voulez être sauvé Dr. Noël - Le Bon Dieu vous demandant ainsi que Mgr. l'Archevêque, depuis Septembre dernier, de tout réparer avant qu'il arrive Dr. Noël, le Bon Dieu

[Page 3] (suite)

exigeant aujourd'hui que tout soit réparé à l'ins-
tant même, Dr. Noël, pour que Sa Justice soit sa-
tisfaite, que j'ai toujours désirée et demandée,
bonne et clémente pour tous - puisque l'on a qu'une
âme à sauver ici-bas, et que du passage à l'Eternité
qu'un pas ! (?)Le Bon Dieu exigeant Dr. Noël que je sois
immédiatement appelée par vous à votre Bureau
pour faire sa Sainte Volonté, pour vous faire si-
gner {m}la libération d'une Sainte qui est appelée
à la plus grande des destinée[sic], pour qu'elle soit im-
médiatement traversée du côté de la Cté ce matin
même, pour reprendre tout de suite la Mission Sainte
que le S. Cœur m'a confiée, ainsi que mes Confessions et
mes Communions, interrompues par l'Internement
contre la volonté de Dieu - que je sois immédiatement
traversée et libérée Dr. Noël, ce matin même Dr. Noël
C'est le Bon Dieu qui l'exige une fois
de plus Dr.

On avait qu'à me laisser tranquille, chez moi, à mon devoir Dr. Noël

pour que sa Sainte volonté s'accomplisse, après avoir échoué ici en état de Sainteté, réhabilitée par les âmes d'Elites de cette Cté, tout de suite en entrant à St.J de Dieu, le 4 Mai 1933 - Donc, convoquée, libérée, traversée, communiée en état de grâce, travail repris et terminée[sic] avant que Mgr. Ch. que le Bon Dieu vous envoie tout de suite chercher pour m'apporter, recevoir sa plus Sainte bénédiction du côté de la Cté - pour lui faire accomplir son devoir, n'étant pas venue m'interner moi-même contre la volonté de Dieu Dr. Noël, on avait qu'à me laisser là où le Bon Dieu me voulait, à mon devoir Dr. Noël - Ce n'est pas moi qui ai pris la responsabilité de mon Salut éternel qui est avec vous du côté de la Cté, qu'en reprenant ce travail de documentation que personne n'avait le droit d'interrompre Dr. Noël - Allez chercher Mgr. Ch - Dr. Noël pour me faire accomplir tout de-suite avec vous, du côté de la Cté, la volonté de Dieu que j'ai faite toute ma vie - aucune raison de m'interner à St.J de Dieu Dr. Noël quand j'étais là où le Bon Dieu me voulait, à mon poste, à mon devoir où personne n'avait le droit de me déloger, je serais venue de moi-même m'interner, j'aurais pris la terrible responsabilité de mon Salut éternel Dr. Noël - Traversez-moi tout de suite et convoquez-moi tout de suite demain matin à votre B. pour signer ma libération définitive ~~avant~~ afin que je sois tout de suite traversée et libérée, travail repris et terminé avant de ramener V.m. Mgr. Ch. Dr. Noël En février 1943, j'écrivais à Mgr. Ch. "Je suis la plus heureuse de la terre parceque je suis là où

[Page 4] (suite)

le Bon Dieu me veut !" - Traversez-moi tout de
suite Dr. Noël, c'est le Bon Dieu lui-même qui vous
le demande, qui arrange lui-même cette situation,

[Écrit au bas de la page, à l'envers]

Tout est à recommencer ! -

qui vous envoie chercher Mgr. Ch - pour ~~que no~~ réhabiliter lui-même une Sainte, pour que n. ~~soyons~~ recommencions tous ensemble une vie nouvelle que n. sommes tous obligés de recommencer les uns, les autres, pour acquérir la Vie Eternelle - pour qu'il soit sauvé lui-même, pour délivrer toute une famille de l'enfer et la réhabiliter pour le Ciel tout de-suite avec vous, demain matin Dr. Noël, lui faire recommencer ses Pâques avec vous, en état de grâce, lui faire accomplir tout de suite la volonté de Dieu - sans quoi n. sommes tous damnés - les uns, les autres, ne pouvant rien par nous-mêmes, Mgr. Ch. pouvant Seul nous réhabiliter pour le Ciel, nous en ouvrir la porte Dr. Noël, nous faire rentrer dans nos droits - Le Bon Dieu a arrangé ainsi notre Situation, afin que tout soit réparé avant qu'il arrive nous donner sa meilleure bénédiction afin que n. soyons tous sauvés ! Dr. Noël avant qu'il arrive -

Maintenant que vous vous rendez compte une fois de plus Dr. Noël, jusqu'à quel point l'on a désorganisé et compliqué ma vie au point de la recommencer avec vous ce matin du côté de la Cté sous peine de damnation éternelle (comme avec tous ceux qui se sont rendus coupable de mon Internement), rien qu'en reprenant tout de suite avec vous la Mission Sainte et régénératrice que ~~m'a con~~ nous a confiée le Sacré Cœur, voulez-vous me convoquer tout de suite à votre Bureau ce matin pour me la faire reprendre avec vous ce matin à sa base, en me ~~travers~~ faisant demander à votre

Fin
Allez chercher tout de suite Mgr. Ch. pour nous bénir et nous ouvrir la porte du Ciel maintenant que n. avons communié en état de grâce et que tout est rentré dans l'ordre Dr. Noël - J.R

[Page 5] (suite)

Bureau pour me traverser V.m. du côté de la Cté
des S. de la Pro. provisoirement, tout juste le
temps de communier avec vous en état de grâce
du côté de la Cté, de reprendre mon travail de Docu-
mentation avec vous

[Page 6]

Premier Vendredi du mois de Mars -
sur Mgr. Bourget et Mère Gamelin avant de quitter
St. Jean de Dieu définitivement avec vous Dr. Noël, et
ensuite 2 I
m'ouvrir une Souscription ~~avec m~~ tout de suite
avec Mgr. Charbonneau pour me faire reprendre
l'Œuvre Ste du S.C. avec lui dans toutes les Ctés
religieuses de la l'Ile de Montréal - Voulez-vous, à
l'occasion de ce premier vendredi du mois de Mars
ce que le Sacré Cœur, la Sainte Vierge et St. Joseph
vous demande, de me ~~trave~~ faire demander pour
me traverser et me libérer définitivement V. m. de
St. Jean de Dieu avant que Mgr. Ch. arrive Dr. Noël,
dans votre intérêt personnel, oui, avant qu'il
arrive, me libérer et me traverser pour recommencer
avec vous mes Confessions et mes Communions, afin
de faire tout de suite avec vous ce matin une
Bonne Première Communion, et que tout soit fait,
nous
repris et rentré dans l'ordre avant de ~~m~~² apporter sa
meilleure bénédiction du côté de la Cté - Voulez-vous
convoquez tout de suite tous les membres de ma
famille à votre Bureau après avoir été traversée par

Communions ~~et l'O~~ dignement du côté de la Cté, avec l'Œuvre de la fonda
trice - Avant que Mgr - Ch - arrive et ainsi vous aurez part au Bonheur Eternel

[Page 6] (suite)

vous ~~du~~ ce matin, du côté de la Cté, après m'avoir
envoyée chercher à ma Salle (Notre Dame du Rosaire)
pour me communier avec vous en état de grâce du
côté de la Cté et repris à son point de départ l' Œuvre
Sainte du S. Cœur, ne pouvant la reprendre qu'avec
Mgr. Charbonneau, ce que le Bon Dieu attend de vous
ce matin Dr. Noël pour vous communier lui-même
en état de grâce et vous donner sa plus paternelle
bénédiction - "Donc, qu'une âme à sauver avec
vous ce matin Dr. Noël en reprenant mes Confessions et

[Page 7]

-4-

Donc à l'occasion de ce Premier Vendredi du mois de Mars
le Bon Dieu vous demande de me convoquer tout de suite
ce matin à votre Bureau pour me libérer, me faire
accomplir sa Sainte volonté, me traverser, m'ouvrir
une Souscription avec Mgr. Ch- me faire reprendre (avant
qu'il arrive) tout de suite avec vous Dr. Noël, confessions,
communions interrompues contre sa volonté par
l'Internement à partir du 4 Mai 1933 pour nous
ouvrir lui-même la porte du Ciel ce matin, nous
communier lui-même en état de grâce, nous faire re-
prendre lui-même son Œuvre Sainte et régénératrice,
ce matin, avec vous, du côté de la Cté - temporairement,
Dr. Noël, me faire monter lui-même à votre Bureau
avant de {m}nous envoyer chercher lui-même Mgr. Ch-
pour m'ouvrir une Souscription à votre Bureau Dr.
Noël et nous proclamer Saints - Consentez Dr. à me
traverser, à me convoquer ce matin - vous serez
l'Elu de Dieu -

(J.R.) 10 heures

[Page 7] (suite)

Oui, mieux vaut recommencer tout de suite notre vie au point de départ, ce matin, ensemble Dr. Noël, du côté de la Cté, communier ensemble, reprendre ensemble l' Œuvre du Sacré Cœur que personne n'avait le droit d'interrompre Dr. plutôt que d'être appelé au tribunal de Dieu sans avoir recommencé nos Pâques, nos confessions, nos Communions quotidiennes, tout étant à recommencer Dr. Noël pour être sauvé ! - Faites-moi tout de suite monter à votre Bureau pour me faire recommencer ma vie avec vous etc - - - et vous aurez la Vie Eternelle - Prenez-moi tout de suite sous votre protection et notre Salut éternel nous sera jamais assuré[2] et nous serons sur le Champ sauvé[sic], ayant depuis toujours, Dr. mérité mon Ciel, comme me le disait Mr. l'Abbé Martin - Allez chercher Mgr. Ch. venir nous pour ~~le~~ communier tous deux en état de grâce du côté de etc - - - la Cté , et le reste nous sera donné par surcroît même ici-bas Dr. Noël, à la minute(?)- même

[Page 8]

ce Permettez-moi de vous dire que les Sœurs de la Procure m'ont dit si souvent : que je n'avais pas échoué ici pour rien" que je n'étais pas ici pour rien, plutôt - non - certes et vous le savez aujourd'hui, pour recommencer ma-vie, mes confessions et Communions et l' Œuvre Ste du S. Cœur, pour être traversée du côté de la Cté pour reprendre tout de suite avec vous ce matin, de façon à ce qu'elle ne soit plus jamais interrompue pour faire de grandes Choses - et être placée sur les Autels avec nos Saintes fondatrices - Le S. Cœur

---

[2] Ici Jeanne R* semble avoir oublié le « à » dans l'expression [...] *nous sera **à** jamais assuré*, produisant ainsi un lapsus assez significatif…

[Page 8] (suite)

donc
m'a confié Son Œuvre Ste parceque j'étais appelée à cette très
grande destinée Dr. Noël, que peut Seul, et doit réaliser au-
jourd'hui Mgr. l'Archevêque, et nous réconcilier avec tous
Dr. Noël, pour l'Eternité ! - Il faut donc que tout le
monde consente à me faire recommencer tout de suite ma
vie au pied du tabernacle, me convoque avec vous ce matin
à votre Bureau pour me faire accomplir la volonté de
Dieu, Il faut que tout le monde, Dr. Noël, consente à ce que
je reprenne l'Œuvre Sainte du S. Cœur avec Mgr. Ch.
dans toutes les Ctés religieuses de la P. de q. à me proclamer
Sainte pour la gloire de Dieu, à ce que je parte tout
de suite en Congé définitif pour le Ciel; il faut que tout le
monde consente à me faire accomplir tout de suite la
volonté de Dieu des deux côtés à la fois pour être tous
sauvé - Dr. Noël; consente à venir me chercher afin d'être
retournée en état de grâce et reconnue Sainte par
Mgr. Ch. le Bon Dieu voulant à tous faire miséricorde
puisqu'il s'agit de réhabiliter une vraie Sainte pour
sa plus grande gloire, Dr. Noël - Convoquez donc immé-
diatement à votre B. Mgr. Ch. pour lui faire remplir
son Devoir, ainsi que tous les membres de ma famille
que le Bon Dieu vous envoie chercher Dr. Noël, puisque
je pars, je retourne en Mission Sainte pour toujours
avec vous Dr. Noël, ~~pour l~~ jusqu'à l'Eternité ! -
Allons communier tous ensemble en état de grâce avant
afin
que vous preniez sous votre protection Mgr. Ch ~~après~~ de
Ainsi
le recevoir, tous revêtus de la robe nuptiale - La réputation
de la Cté sera sauvée avec l'Œuvre de la fondatrice -

-2 Mars 1946 -

Le Bon Dieu exige donc Dr. Noël que Mgr. Ch. vienne régler lui-même cette situation et me ramène triomphante dans les rues de la Ville de Montréal où j'ai subi le martyr[sic] de la persécution religieuse, ne pouvant quitter St.Jean de Dieu qu'en triomphatrice pour le Ciel avec lui, réhabiliter[sic] comme une Sainte qui a souffert persécution pour la justice soit réhabilitée comme elle doit l'être, Dr. Noël, le Bon Dieu proportionnant ma réhabilitation préparée de longue date à la persécution de St. J de Dieu - Le Bon Dieu vous fait dire de partir tout de suite Dr. Noël pour ramener Mgr. Ch. avec ~~lui~~ vous, parce qu Il a besoin de lui à St. J de Dieu pour réhabiliter lui-même une Sainte comme une Ste doit l'être devant Dieu et devant les hommes en raison ~~im~~ de la réalisation immédiate de sa très grande destinée Dr. Noël . C'est le Bon Dieu qui l'exige, parceque C'est lui-même qui a préparé l'heure de ma réhabilitation proportionnée à {m}la très grande destinée à laquelle je suis appelée Dr. Noël, et que vous rameniez tout de suite v.même Mgr. Ch. pour lui faire accomplir de grandes choses, mettre fin à la persécution de St. J de Dieu lui-même avec vous avec vous Dr. Noël et le proclamer Saint devant Dieu et devant les hommes, en le ramenant v-m- en triomphateur avec vous pour le Ciel ! --- 2{8}1 février

Premier Vendredi du Mois de Mars consacré à St Joseph -

Pour me faire atteindre le degré de Sainteté auquel je suis destinée, Dr. Noël, il me faut donc tout d'abord recommencer tout de suite ma vie, au pied du tabernacle

[Page 9] (suite)

Dr. Noël, avec vous, aller chercher Mgr. Ch. pour me communier
en état de grâce etc et être nommée à votre place
"Surintendante de l'Hôpital St. Jean de Dieu, afin de
reprendre mon travail de Documentation et être reconnue
tout de-suite -
Sainte

[Page 10]

par Mgr. Ch. que le Bon Dieu vous envoie tout de suite
chercher pour accomplir sa Sainte volonté, ayant
échoué ici Dr. Noël que pour faire de grandes Choses
comme me l'ont dit, dès mon arrivée à St. J de Dieu le
4 Mai 1933, les Âmes d'Elite de la Cté, qui ne me
connaissaient pas, qui ne savaient rien de moi, mais
vraiment inspirées de Dieu ! "Melle R*, m'ont-elles
dit, il faut que le Bon Dieu vous demande de grandes
choses pour permettre une aussi terrible épreuve
humainement parlant, c'est la plus monstrueuse des
injustices !" "La suite(?), Dr. Noël, réhabilitée, dès son premier
pas à St. J. de Dieu !" Le Bon Dieu vous demandant Dr. Noël
de me réhabiliter en me ~~faisant~~ donnant tout de suite
ma place du côté de la Cté, en me faisant demander
tout de suite à votre B. pour être proclamée Sainte
et remplir avec vous mes fonctions Saintes et sacrées
interrompues contre la volonté du Sacré Cœur,
afin de partir tout de suite, ce matin, avec vous, en
Congé définitif pour le Ciel -
J.R.

de tous les membres de ma famille, de tous ceux qui ont commis le crime de s'emparer de ma volonté,

2 Mars 1946 D'ici à ce que ma situation se règle définitivement avec Mgr. l'Archevêque, voulez-vous me traverser tout de suite du côté de la Cté et me faire monter tout de suite, ce matin, à votre B. pour me proclamer

[Page 10] (suite)

Sainte pour la gloire de Dieu, Dr. Noël, n'ayant qu'une
2 I
âme à sauver avec vous, tout de-suite, Docteur -
Cette situation devant se régler tout de suite, avant
que Mgr. m'apporte, me rende lui-même de par la
ma
volonté divine, ~~la~~ liberté de communier en état de
grâce toute ma vie (jusqu'à mon dernier soupir) de
façon à ce qu'elle ne soit plus jamais interrompue
ainsi que mes fonctions les plus Saintes, les plus sacrées -
Vous voyez bien, Dr. Noël, que je n'aurais jamais dû
échouer à St. Jean de Dieu dans le but d'empêcher ma
sublime vocation religieuse décidée par le Rév. Père
Pichon au Monastère du Bon Pasteur, ~~de se re~~ à la-
quelle est attaché mon salut éternel, le vôtre et celui

[Page 11]

-6-

pour m'empêcher de réaliser avec vous ce matin, Dr. Noël,
ma sublime vocation religieuse à votre Bureau et du
côté de la Cté - En me traversant, en me faisant réaliser
tout de suite ma Sublime vocation religieuse avec vous
du côté de la Cté, en me proclamant Sainte, pour la
gloire de Dieu, en réparant toutes ces douze et belles années
perdues, V.mêmes, ainsi Dr. Noël, en me faisant tout
de suite passer à votre B. pour me proclamer Sainte, Dr.
Noël, Mgr. Ch. va vous décharger de toutes vos responsa-
bilités, vous qui n'avez qu'une âme, rien qu'une à sauver
ainsi, Dr. Noël, vous qui êtes au déclin de votre vie tout
comme moi, transférez-moi tout de suite du côté de la
Cté là seulement où je puis recommencer ma vie avec
vous et communier en état de grâce et reprendre l'Œuvre

[Page 11] (suite)

Ste du S. Cœur, Mgr. Ch. va tout de suite vous faire
rentrer dans vos droits, vous décharger de vos responsabilités
et vous proclamer Saint lui-même Dr. Noël et vous ap-
porter sa plus paternelle bénédiction du côté de la Cté,

par lui-même
avant de quitter, réhabiliter, St Jean de Dieu -

Le Bon Dieu demande au Dr. Larivière qui a préparé l'In-
ternement en Europe, qui a influencé ma famille
à m'interner à St. J. de Dieu contre la volonté de Dieu
vienne signer avec vous ce matin, ma libération
définitive de St.J de Dieu et me traverser lui-même
avec vous pour faire la volonté de Dieu et ouvrez-moi
la porte du **Ciel** Quand allez-vous me prendre sous votre protection
Dr. Noël pour me faire accomplir la volonté de Dieu
des deux côtés à la fois avant que Mgr. Ch. arrive ? . . .
C'est le Bon Dieu qui vous le demande n'ayant qu'une
âme à sauver avec vous avant qu'il arrive ! . . . .
Supprimez tout de suite l'Internement comme s'il
n'avait jamais existé Dr. Noël, et vous allez vous
trouvez en face de la réalité la plus normale qui
soit, après m'avoir gardée ici pour rien du tout durant
douze ans contre la volonté de Dieu ! Supprimez

[Page 12]

donc tout de suite l'Internement tout comme s'il
n'avait jamais existé, Dr. Noël, plus qu'en face
de ma destinée Dr. Noël que peut et doit réaliser Mgr.
Charbonneau, pouvant Seul également communier
une Sainte en état de grâce et la réhabiliter pour
l'Eternité - puisque c'est ma destinée Dr. que
personne ne peut changer que d'être proclamée
Sainte et libérée par Mgr. Ch. que le Bon Dieu vous
envoie chercher pour me faire recommencer ma
vie au point de départ avec tous les membres de
ma famille que le Bon Dieu vous prie de convo-
quer V.mêmes, en vue de la réalisation de ma
vous comme
Grande Destinée qui ouvre à tous Dr. Noël la
porte du Ciel - Supprimez l'Internement Dr. Noël
tout comme s'il n'avait jamais existé et donnez
moi tout de suite ma place au Ciel Dr. Noël

Mr & Mad Adélard L*
Melle Aline R*
1*** O. Avenue Bernard
Outremont

Melle Eliane R*

Mr & Mad. Anatole R*
Messieurs Gilles et Jacques R -
La Maraza Comté Labelle
P.q

Docteur Rodolphe et Mad. R*
4*** Delaroche Montréal

Mr. & Mad. Yves L*
3*** Bld. La Salle
Mr & Mad. Roland L*
3*** Guyard
Mr & Mad. Paul L*
5*** Côte des Neiges

Mr. et Mad. André P*
St. Vincent de Paul

MANUSCRIT # 24195-7 (1946) NOMBRE DE PAGES : 7

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]

[Page 1][1] †

Mardi - Notre Dame du Rosaire - 5 Mars 1946

Docteur Noël,

On enlève pas à une Sainte ses moyens d'action, d'existence et de Salut éternel qui sont du vous côté de la Cté, ni sa liberté de recommencer sa vie avec au point de départ 4 Mai 1933 ni de communier en état de grâce, ni reprendre ses confessions et ses communions pascales et quotidiennes interrompues depuis 12 ans par ~~la force~~ l'Internement contre la volonté de Dieu et la Sienne, ni de la traverser pour ~~reprend~~ communier en état de grâce et reprendre tout de suite avec vous la Mission Sainte que le S. Cœur lui a confiée interrompue contre la volonté de Dieu, ni de la séquestrer à St J de Dieu pour l'empêcher de réaliser tout de suite avec vous sa Sublime vocation religieuse à laquelle est attaché son Salut éternel, ni l'empêcher de traverser pour l'empêcher d'être sauvée avec vous et Mgr.Ch avec tout ceux qui ont voulu l'interner pour {la} lui faire perdre ou empêcher sa Sublime vocation religieuse de se réaliser ! Après avoir {ac} fait toute sa vie la ~~vocation~~ volonté de Dieu, il n'y avait absolument aucune raison de l'interner Dr. Noël - ~~On ne~~ ni lui enlever ses fonctions

[1] Feuilles utilisées recto et verso et numérotées par Jeanne R* de 1 à 4 (toutes les deux pages). Dimensions : (p.1 à 6) H : 25, 3 cm et L : 20, 5 cm; p.7 : H : 12, 8 cm et L : 20, 5 cm. Écriture dans les marges.

[Page 1] (suite)

les plus Saintes comme les plus sacrées pour l'empêcher de communier avec vous ce matin du côté de la Cté en état de grâce - Personne n'a le droit de l'envoyer en enfer avec vous Dr. Noël comme avec tous ceux qui la a) retiennent encore contre la volonté du Bon Dieu ~~après~~ et celle de Mgr Ch. et de sa famille elle-même Dr. Noël qui m'a envoyée à votre Bureau pour me faire ouvrir la porte du Ciel, me faire communier en état de grâce avec vous du côté de la Cté avant de quitter St.J de Dieu et me faire recommencer à sa base avec vous ~~l'Oeuv~~ mon travail de Documentation sur Mgr. Bourget et Mère Gamelin - Personne ne pouvant l'empêcher d'être sauvée, ni de communier avec vous du côté de la Cté, ni de reprendre avec vous son travail de Documentation

a) qui empêchent sa sortie, ~~qu~~ de se sauver avec vous du côté de la Cté etc

[Page 2]

sur nos fondatrices, avec Mgr. B. et Mère G. après avoir échoué
ici uniquement que dans ce but Dr. Noël- le Bon Dieu
m'envoie vous demander lui-même, Dr. pourquoi
vous me garder à St. J de Dieu contre sa volonté depuis
12 ans, pourquoi vous me retenez encore sans raison
aucune (Marguerite Auger qui a eu 28 Congés a eu la
chance et le temps, elle, de recommencer sa vie et de
se placer définitivement avec vous Dr. Noël) pourquoi
vous m'empêche{r}z de traverser avec vous du côté de
la Cté, de communier avec vous ce matin en état de
grâce, vous envoyant chercher ce matin Mgr.Ch.
pour régler cette situation, avec vous, pour savoir
si ~~je~~ l'on a le droit de retenir ~~un~~ ici une âme
contre la volonté de Dieu, de l'empêcher de faire,
de continuer normalement son chemin tout comme
par le passé, tel que tracé par JC. et de se sauver - - -
pourquoi vous m'empêcher de reprendre mon travail
de documentation interrompu contre la volonté
du côté de la Cté, avec vous, ne pouvant le reprendre
qu'avec vous et la(?)[2] Supérieure qui attend que vous
m'ayez libérée de St. Jean de Dieu / avec toute ma famille Dr Noël pour me ~~faire~~ recevoir et me faire accomplir
la volonté de Dieu, pour me donner toutes les chances
de recommencer mon travail et d'être sauvée, car c'est
la question Spirituelle qui me sort de St.J de Dieu
qui est le Salut de mon âme qui est avec vous du coté
de la Cté, m'envoyant ~~ma~~ lui-même vous demander
ce matin tout comme à Sr. Sup. de me traverser tem-
porairement, de me donner la chance de recommencer

[2]Les *le* et *la* dans cette transcription sont suivi du signe « (?) » car il a été souvent difficile de les distinguer.

[Page 2] (suite)

tout de suite avec vous ma vie au pied du tabernacle,
de me donner le bonheur de reprendre mes Confessions
et mes Communions, de me rendre immédiatement
Dr. Noël ma liberté de sauver mon âme avec vous et
elle ce matin, car je n'en ai rien qu'une Dr. Noël

[Page 3]

2 le Bon Dieu voulant vous ouvrir à vous aussi la porte
du Ciel, en convoquant V.m. ma famille, tout à l'heure
tout de suite, tout ce qu'il y a de plus sérieux Dr. voulant
a tout prix en finir avec St. J de Dieu, pour la faire
communier avec vous en état de grâce ce matin, pour
m'avoir elle aussi retenue nombre d'années contre
la volonté de Dieu ! Soyez persuadé Dr. ~~qu'elle se~~ que
ca
tous se rendraient à votre convo~~qu~~ation - Le Bon Dieu
lui-même, Dr- m'envoyant vous demander ce matin
de sauver mon âme avec vous et tous les membres
de ma famille dont Il vous envoie de nouveau les
adresses pour les faire communier avec vous
en état de grâce ce matin - et me traverser et me
~~faire~~ donner V-m- mes moyens d'existence
et m'ouvrir une Souscription avec la Commauté[sic][3]
des S. de la Pro. pour me faire accomplir dans
le monde entier la Mission Ste que le S. Cœur
m'a confiée, plus tard avec Mgr-Ch- pour la
reprendre tout de-suite ce matin avec vous ~~au~~ et
la Sup. à sa base, au point où on l'a interrompue

3 À la place de [...] *Communauté.*

[Page 3] (suite)

contre la volonté de Dieu avant(?) que Mgr. m'apporte sa
bénédiction Dr. Noël - Car ce n'est pas moi qui vous
demande le Salut de mon âme qui est du côté
de la Cté, sans faute ce matin, tout de suite, qui
vous demande de me traverser tout à l'heure,
de me faire recommencer ma vie – C'est le Bon Dieu
lui-même Dr. Noël qui V- demande de me traverser
pour me faire reprendre mon travail, de me convoquer
pour me libérer et me traverser et me faire com-
munier, qui que ce soit ne pouvant lui refuser de
me traverser etc - de m'assurer ainsi tout de suite
ce matin le Salut de mon âme, avant que Mgr Ch-
vienne lui-même me rendre ma liberté de continuer
désormais mon Chemin, tout comme par le passé, tel
que le Bon Dieu me l'a tracé, Dr. Noël - Personne

[Page 4]

(qui est du côté Cté)
ne peut refuser au Bon Dieu le Salut de mon âme,
de me traverser, de me faire reprendre ce matin-même
mon travail de Documentation alors qu'il a été in-
terrompu contre la volonté de Dieu, alors que personne
n'avait le droit de me déloger de mon travail, de mon devoir
de là où j'avais une Sublime vocation religieuse à réaliser
une âme à sauver - - personne ~~n'a~~ ne peut m'empêcher
de le reprendre avec vous et Sr. Sup. ce matin, ce travail, ni
de m'empêcher de communier avec vous, ni de me Sauver
avec vous Dr. Noël, ~~avant~~ de régler ma situation avec
ma famille en la convoquant dans le but de me-faire
rentrer dans mes droits, comme le Bon Dieu le veut

et le demande, ~~avan~~ afin que tout soit terminé et
rentrer dans l'ordre avant qu'il arrive m'apporter
sa meilleure bénédiction ainsi qu'à V.meme Dr. Noël.

Evidemment, si vous pouviez, si vous aviez pu vous
rendre compte par V.m. ce que c'est que St. J. de Dieu
Dr. Noël, V.ne m'auriez jamais acceptée, jamais Dr.
Si vous pouviez vous en rendre compte par V.m., aujour-
d'hui encore, V. ne me garderiez pas une minute de
plus du côté de l'Hop. V. me traverseriez tout de-suite
avec(?) Mgr- Ch- vous iriez le chercher tout de suite pour
lui faire accomplir la volonté de Dieu et m'apporter
sans retard ma liberté de continuer mon Chemin comme
lui tel que le Bon Dieu me l'a tracé, (c'est tellement
logique Dr) ~~n'est~~ N'ayant qu'une âme, rien qu'une

à sauver avec vous Dr. et toute ma famille - Oui,
v. me rendriez tout de-suite avec lui mes libertés et
V.V. repentiriez ~~de m'avoir~~ avec lui, de m'avoir retenue
ici aussi longtemps - de m'avoir empêchée de
commier[sic][4] en état de grâce, de ne m'avoir pas traversée
plus vite du côté de la Cté pour me faire reprendre l' Œuvre
Ste du-S. Cœur -

[4] À la place de [...] *communier*.

-3-

Si vous saviez ce que c'est que St. J. de Dieu, Dr. Noël; Si vous aviez pu vous en rendre compte avant aujourd'hui V. m'auriez tout de suite traversée avec Mgr.Ch- lui-même, vous n'auriez pas hésité une minute de me traverser avec lui, de me convoquer à votre B. avec lui ce matin, de me faire demander V.m. pour me proclamer Sainte, pour me placer avec nos fondatrices, sur les autels etc - - - à me faire accomplir la volonté de Dieu des 2 côtés à la fois, surtout Dr. quand on a fait la volonté de Dieu toute sa vie, quand on l'a eu la générosité de la[5] briser par 22 mois de cloître pour aimer au-dessus de tout, celle de Dieu, ce qui est la marque d'une véritable vocation religieuse qui ne peut venir que de Dieu Seul, Docteur -

Quand il n'y a pas de plus grand bonheur sur la terre que d'appartenir qu'a Dieu Seul, pourquoi retenir ici une âme qui ~~lui~~ n' a ~~toujours~~ appartenu qu'à Dieu Seul, Docteur, pour l'empêcher de communier en état de grâce avec vous ce matin à votre Bureau - Faites venir Mgr. pour la(?) proclamer Sainte avec vous Dr. Noël, pour signer avec vous sa libération définitive de la prison de St. J. de Dieu d'où on la retient depuis tant d'années contre la volonté, la privant du Grand bonheur de reprendre la Mission Sainte que le S. Cœur lui a confiée depuis tant d'années, uniquement que pour l'empêcher de-se réaliser aujourd'hui avec

---

5 [...] *quand on a eu la générosité de **la** briser* [...] = i.e **sa volonté**

[Page 5] (suite)

Mgr. Ch. dans le monde entier, uniquement que
pour l'empêcher de la reprendre tout de-suite à
sa base avec Mgr. B. et Mère G. après avoir échoué
uniquement que dans ce but, ne pouvant m'as-
surer autrement mon Salut éternel, ni communier
en état de grâce, autrement, Mgr. l'Archevêque, qu'en

[Page 6]

reprenant avec vous ce matin mon travail de Documen-
tation sur Nos Stes fondatrices avec Mgr. B. et Mère G.
qu'en communiant tout de-suite dignement avec vous
Mgr. l'Archevêque du côté de la Cté des S. de la P-
comme dans toutes les Ctés religieuses de la P. qui m'at-
tendent depuis 12 ans, le Bon Dieu vous faisant
demander ce matin pour l'accomplissement de
son Œuvre Sainte dans toutes les Ctés religieuses de
la Pr. de q. là où il me faut reprendre mon travail
de Documentation interrompu par Ceux qui m'ont
internée depuis 12 ans contre la volonté de Dieu

[Page 6] (suite)

qui sont obligés aujourd'hui sous peine de damnation éternelle, de me le faire reprendre avec vous Dr. Noël, et me faire communier en état de grâce du côté de la Cté, avant que Mgr. revienne m'apporter lui-même, car c'est le Bon Dieu, Dr. Noël, qui règle ainsi ma Situation avec V-m. ce matin qui prie Mgr. Ch. de venir me rendre toutes lui-même mes libertés de faire avec vous ce matin Dr. Noël, sa Sainte volonté - de me retourner d'où je viens, d'où l'on m'a délogée contre sa volonté. tant de fois . . . . de me faire reprendre tout de suite avec vous et lui [a)] mon travail de Documentation interrompu contre la volonté de Dieu, dans toute la Province de Québec, vous envoyant chercher V.m. Mgr. Ch. pour le reprendre à sa Base du côté de la Cté, pour communier une Sainte et la libérer lui-même tout de-suite avec vous du coté de la Cté, le Bon Dieu ne pouvant pas la garder contre sa volonté à St.J de Dieu sans lui avoir fait reprendre son travail de Documentation, sans l'avoir fait com*mun*ier[6] par vous et Mgr. l'Archevêque ~~parcequ~~ sans lui avoir fait faire sa Première Com*mun*ion Mgr. parceque elle ne peut sauver son âme qu'avec vous et réaliser sa très grande destinée qu'avec vous, ~~sans sauver~~ damnée du côté de l'Hop. ne pouvant réaliser de ce coté sa sublime vocation religieuse qu'avec vous(?) [7] que du coté de la Cté Mgr. l'Archevêque

Je vous envoie son Courrier tout de-suite avec cette lettre Dr. Noël –

---

6 J'ai mis une partie de ce vocable en italique, car Jeanne R* tend à oublier quelques syllabes, surtout pour les mots qu'elle utilise fréquemment; ce n'est donc pas une abréviation mais plutôt une césure du mot.

7 Voir manuscrit N.d. 8. Enveloppe, p.2 : [...] *Courrier de Mgr Jos. Charbonneau de Février dernier oublié dans mes papiers, pour être remis à Mr . le Dr Noël* [...].

-4-

Le Bon Dieu ne pouvant pas la garder à St. Jean de Dieu du côté de l'Hop. parceque de ce côté elle ne peut sauver son âme avec vous Mgr. l'Archevêque, que du côté de la Cté, qu'en recommençant avec vous sa vie, l'œuvre Ste du S.C. parcequ'elle n'a "qu'une âme à sauver avec vous, qu'en la reprenant tout de-suite avec vous à sa base, qu'en communiant avec vous en état de grâce, c'est pourquoi le Bon Dieu vous envoie chercher Mgr. l'Archevêque[8]

8 Le manuscrit se termine ainsi, sans signature et en laissant plus de la moitié de la page libre de toute écriture.

MANUSCRIT # 24195-8 (1946) NOMBRE DE PAGES : 6

[La transcription respecte la disposition de l'original.][1] [Texte manuscrit.][2]

[Page 1]

Portez-lui donc tout de-suite cette lettre Dr. en vue de ma réhabilitation si chère au Cœur de Dieu et [?]

19 Mars Fête de St Joseph[3] †

Notre Dame du Rosaire

Docteur Noël, A l'occasion de cette grande fête, le Bon Dieu me retourne à votre Bureau pour vous demander de bien vouloir signer ma Sortie de St- J. de Dieu, mon départ pour le Ciel, avec Mgr. Charbonneau - Maintenant que vous connaissez toutes les raisons qui m' obligent de quitter St- Jean de Dieu, réhabiliter[sic] par Mgr. Ch. le Bon Dieu ayant préparé lui-même les papiers pour qu'ils soient signés immédiatement par Vous et Mgr. Ch. le Bon Dieu ayant besoin de ces deux signatures pour me traverser du côté de la Cté des Srs de la Prov- temporairement - me faire recommencer tout de suite ma vie au point de départ (4 Mai 1933) comme vous le savez, et me faire reprendre son Œuvre Sainte qui a été interrompue contre Sa volonté (laquelle me monte immédiatement à votre bureau, Dr. Noël pour être par vous et tout le Corps Médical, proclamée Sainte pour la gloire de Dieu) avec Mgr. Bourget et Mère Gamelin, ayant échoué ici uniquement que pour être proclamée Sainte par Mgr. Ch. et vous Dr. Noël et faire de grandes choses, tout de suite du côté de la Cté - - Je n'avais pas besoin d'échouer à St. J. de Dieu pour être proclamée Sainte, pour être ré-

---

[1] Les pages de ce manuscrit ont été retrouvées dans un certain ordre dont la succession n'a pas été évidente à suivre, en particulier pour les pages 3, 4 et 6.

[2] Dimensions : H : 27, 5 cm et L : 21,5 cm, recto et verso, certaines pages numérotées; écriture dans les marges.

[3] Voir le manuscrit 6-1946 où il est question également de [...] *la fête de St. Joseph* et de [...] *mars* Dictionnaire : « Saint Joseph : époux de la Sainte Vierge, père nourricier de Jésus-Christ – Fête le 19 mars et le 1er mai. »

[Page 1] (suite)

habilitée par vous et Mgr. Ch. puisque l'on est
venu me chercher le 4 Mai 1933, pendant que je
me documentais sur l'Œuvre Sainte du S. Cœur
Dr. Noël - - - On avait pas besoin de venir me déloger
de mon travail puisqu'il me faut aujourd'hui
le reprendre sans plus de retard, du côté de la Cté
avec vous et Mgr. Ch. tout de-suite, ce matin Mgr
l'Archevêque si bon qui ne quittera sûrement
pas St. J. de Dieu - - qui ne retournera sûrement
pas cette fois sans communier lui-même une Sainte
sans lui faire reprendre lui-même du côté de
la Cté, l'Œuvre Ste que le Sacré Cœur lui a confiée
depuis 1931 - Dr. Noël -

[Page 2]

2) en finir avec l'horrible épreuve de St. J. de Dieu, le Bon Dieu vous priant de le ramener pour communier une Sainte, la faire rentrer dans les fonctions que le S. C. lui a confiées avec cette lettre -

2 Portez-lui donc v.m demain Matin, cette lettre
à Mgr l'Archevêque, et ramenez-le tout de suite
avec vous, ne pouvant sortir que réhabiliter[sic] par
lui-même des deux côtés à la fois Dr. Noël, après
avoir fait toute ma vie la volonté de Dieu, pour
revenir avec lui, le Bon Dieu ne voulant pas me
faire quitter St. J. de Dieu autrement que ramener[sic]
par Mgr. l'Archevêque, Dr. Noël, en triomphatrice
pour le Ciel sans m'avoir fait recommencer
avec lui, à sa base, l'Œuvre de la fondatrice
avec vous Dr. Noël et Mgr. Ch. et réhabiliter
par toute la Cté des Sœurs de la Providence
n'ayant qu'une âme à sauver, rien qu'une à sauver
avec lui - le Bon Dieu vous priant de profiter
en même temps que Mgr. Ch. soit à l'Archevê-
ché tout comme de la grande fête de St. Joseph
pour ma réhabilitation puisqu'elle est celle
d'une Sainte, Dr. Noël – n'ayant qu'une âme à
sauver tout de-suite avec vous et Mgr. Ch.à
votre bureau, demain Matin Dr. Noël -
Faites-moi tout de suite demander à votre Bu-
reau pour me faire rencontrer Mgr. Charbonneau
ne pouvant sortir que par lui, être proclamée
Sainte que par lui, le Bon Dieu ayant lui-
même préparé les papiers en vue de ma réha-
bilitation, ne pouvant être ramenée que par
Mgr. Ch. de St-J. de Dieu, etc, pour qu'ils soient
signés immédiatement par ~~nou~~ Vous Mgr.
l'Archevêque et par vous Dr. Noël -
Donc, prête à traverser tout de suite ce matin - - -
à rentrer dans mes fonds, à reprendre mes
fonctions depuis 12 ans, Dr. Noël, etc - - - puisqu'il

[Page 2] (suite)

suffit d'être tout de suite appelée " La Sainte"
tout comme à Paris, par Mgr Charbonneau, ~~etc~~

[À la suite et dans le bas de cette page, écrit à l'envers]

l'établir dans son Conservatoire avec Mgr- Bourget et Mère
Gamelin du côté de la Cté, la faire rentrer v-m- Dr. dans
ses droits et dans ses fonds avec Mgr. Ch. du côté de la Cté
~~et~~ m'assurer ainsi mon Salut éternel - ne pouvant
plus rester du côté de l'Hop - etc

[Page 3] (?)

à votre Bureau, Dr. Noël, communier en état de grâce et repris à sa base, l'Œuvre Ste du S. Cœur pour être sauvée avec vous et Mgr. Charbonneau, dès demain matin, et toute ma famille, n'ayant qu'une à sauver avec vous et Mgr. Ch. et ma famille, à votre Bureau, demain matin .

Maintenant que vous connaissez le but pour lequel le Bon Dieu vous envoie chercher Mgr. Charbonneau Dr. Noël, pour réhabiliter une Sainte pour sa gloire - - partez tout de-suite avec cette lettre -- -- --

pour faire la volonté de

~~Dieu~~ !

21 Mars 1946

Je demande d'être immédiatement tra - versée par le Dr. Noël et Mgr. Charbonneau, là où le Bon Dieu m'a uniquement voulue, là où est sa Suprême Volonté, là où est mon Salut éternel, là où il me faut être proclamée Sainte immédiatement Dr. Noël pour la plus grande gloire de Dieu ! --- Car je recommencerai ma vie au point de départ que lorsque j'aurai été proclamée Sainte par Mgr. Ch. que le Bon Dieu vous envoie chercher et par toute la Cté des Sœurs de la Providence Dr. Noël.

22 Mars Le bon Dieu a besoin de moi ce matin à votre Bureau Dr. Noël pour me réhabiliter et me libérer avec toute la Communauté, pour me faire tout de suite traverser, me placer à la tête de toutes les Ctés relig. de la Prov. me faire accompa-

Mgr. Ch. ce matin à votre Bureau, pouvant seul, régler cette situation et me placer [et] par vous et par toute les Cté sur les Autels, le Bon Dieu voulant à tout prix .

[Page 3] (suite)

gner à votre Bureau par Mgr. Ch. et la Supérieure
que le Bon Dieu m'envoie chercher avec[4] pour
me proclamer Sainte et placer Mgr. Ch. à la tête de
son Église Canadienne - Le Bon Dieu vous priant, Dr,
de me faire tout de suite rencontrer

[Page 4] (?)

par le Dr. Paul Larivière[5] que le Bon Dieu fait tout de
suite demander à votre Bureau ce matin, pour
s'être arrogé des droits sur moi qui faisais la
communion quotidienne à Paris Dr. Noël à la
Chapelle des Pères du St. Sacrement - Celui qui
voulait faire interner sa pauvre mère pour avoir
le magot, parcequ'elle faisait des fautes de mémoire[6]
Le Bon Dieu en a assez Dr. Noël - Aujourd'hui le Dr. P.L.
est obligé de recommencer sa vie pour être sauvée,
pour avoir interné lui-même une Sainte qui a
fait toute sa vie la volonté de Dieu, et avoir très
gravement compromis son honneur et sa réputa-
tion qui était uniquement que celle d'une Sainte
Dr. Noël, même à Paris , (1927 à 1933) laquelle
allait son chemin tel que tracé par JC - Dr. Noël,
là comme partout ailleurs, et qu'il lui faut
venir la réhabiliter en présence de tout le Con-
lui
seil de famille, qu'il ~~vous~~ faut réunir lui-
même, pour être sauvé,[7] ~~vo~~ avec vous Dr. Noël.

---

[4] Ce mot aurait pu être barré.

[5] [...] *Paul Larivière* est un docteur que Jeanne R* aurait consulté en Europe et qui aurait préparé son internement en influençant sa famille... (voir la fin de ce manuscrit et également le 6-1946, p.11)

[6] On pourrait se demander comment Jeanne peut être au courant d'une telle affaire concernant la vie privée du Dr. Larivière. Cette remarque rejoint toutefois une réalité juridique, celle concernant les contestations de testaments pour cause d'insanité.

[7] La virgule est barrée.

Qui que ce soit ne peut tromper le Bon Dieu ! Il connaît Seul les pensées les plus secrètes de notre cœur ! -- Il y a longtemps que le Bon Dieu prépare ma réhabilitation, étant celle d'une Sainte Dr. Noël à votre Bureau - - - Il n'a pas attendu 12 ans pour rien, croyez-le bien, pour faire communier une Sainte en état de grâce et l'envoyer chercher par Mgr. Charbonneau, pour lui faire reprendre tout de-suite avant de quitter St. J. de Dieu avec lui (car je ne monterai pas à votre bureau pour rien, Dr. Noël) ses fonctions Saintes qu'Il m'avait lui-même confiées depuis toujours Dr. Noël, que personne, Qui que ce soit n'avait droit d'interrompre, Dr.Noël - Le Bon Dieu vous priant Dr. d'aller tout de suite chercher Mgr. l'Archevêque, Mgr. Ch. pour me faire rentrer

dans mes droits, (nullement en peine de prouver que
je suis Sainte Dr. m'a révélé le S.C. du jour où Il
m'a confiée lui-même Son Œuvre Sainte qu'Il ne
pouvait non plus confier à un cerveau malade -)- -
surtout après avoir enduré une persécution
comme celle de St. J. de Dieu (qui me rétablit dans
mes fonctions les plus saintes comme les plus
sacrées) de tous les instants du jour et de la
nuit, depuis 12 ans - et qui me fait réhabiliter
aujourd'hui par Mgr. Ch. ne pouvant l'être que
par lui, aujourd'hui Dr. Noël, après avoir en-
duré jour et nuit aussi héroïquement, aussi
Saintement que possible, à la suite du Divin
Maître, la~~'~~horrible persécution de St. J. de Dieu,
car ce n'est pas pour rien, Dr. Noël, que le Bon Dieu
l'a permise Dr. Noël, dans le but de me faire
rentrer dans mes fonds, de me faire repren-
dre mes Confessions et Communions pascales
et quotidiennes, d'être proclamée Sainte par
Vous, Dr. Noël, et la famille et Mgr. Charbon-
neau que le Bon Dieu vous envoie chercher
v-m- ne pouvant par v-m- régler tout seul,
sans ~~See~~ son Secours, cette situation en
parfaite conformité ~~en~~ à la volonté de Dieu,
vous ne le pouvez pas Dr. pouvant Seul, Mgr. Ch.
communier et réhabiliter une Vraie Sainte
qui a souffert persécution pour la justice
toute sa vie et la ramener avec lui en
triomphatrice pour le Ciel - - -et la faire
rentrer dans ses fonctions qui la placent
sur les Autels avec Mgr. Ch- que le Bon Dieu
considère et reconnaît comme le plus grand

pour me faire rentrer dans mes fonds et me proclamer Sainte pour la gloire de Dieu !

[Page 5] (suite)

de ses prédécesseurs, l'appelant tout de suite
à une même et grande Sainteté que la mienne !
Allez tout de-suite le chercher Dr. Noël

[Page 6](?)

car afin de n'être jamais internée, délogée, déviée
de mon devoir, de mon travail de documentation
sur nos fondatrices, le Bon Dieu m'avait pro-
clamée Sainte huit fois publiquement - afin
de n'être jamais ramenée etc - - à St. J. de Dieu [a)]
pour sa gloire ! - - On avait donc qu'à me laisser
tranquille Dr. Noël, ne faisant de tort à Qui que
ce soit, à mon travail qu'il me faut tout de suite
vous &
recommencer avec Mgr. Ch. que le Bon Dieu a
préparé lui-même de toute éternité en vue de
notre Salut éternel Mgr. l'Archevêque et celui
de l'humanité tout entière - et d'être procla-
mée Sainte, puisqu'il suffit que je sois ré-
habilitée, communiée en état de grâce du côté
de la Cté, par Mgr. Charbonneau et avoir re-
pris tout de-suite avec lui à sa base l' Œuvre
Ste du S. Cœur, pour être sauvée, avant
d'être ramenée par lui-même pour l'Éter-
nité de St. J. de Dieu - Mgr. l'Archevêque
peut-être persuadé que le Bon Dieu ne donnera
jamais son Consentement à ~~mon Interne-~~
~~ment~~ à ma Sortie de St. J. de Dieu, tant
que Mgr. Ch. ne sera pas venu lui-même si-
gner avec vous Dr. Noël et tous les membres
de ma famille réunis par v-m- Dr. Noël à votre
bureau, ma libération définitive de St.J. de Dieu -

a) par vous Dr. Noël, par tous les membres de la famille, par tous ceux qui ont donné leur consentement à mon Internement préparé en Europe par le Dr. Paul Larivière –

[Page 6] (suite)

Le Bon Dieu n'ouvrira la porte du Ciel à Qui
que ce soit Dr. Noël, tant que je n'aurai pas
été traversée, communiée, convoquée, libérée,
réhabilitée par Mgr. Ch. des deux côtés à la
fois - Votre Bureau et Com*mun*auté des S de la P -
Le Bon Dieu n'a pas attendu 12 ans pour
rien, Dr. Noël, pour faire communier une
Sainte et lui faire reprendre ses fonctions
les plus Saintes comme les plus Sacrées du côté
de la Cté, par Mgr. Charbonneau - ~~Allez~~ avant
de quitter avec lui St. J de Dieu
Dr. Noël - - - -

MANUSCRIT # 24195-9 (1946) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.]

[Page 1][1]

- 24 Mars 1946 -

Docteur Noël, Le Bon Dieu qui vous appelle tout de suite à une très grande Sainteté et me fait monter à votre Bureau pour vous faire Signer ma Libération def. de St- J. de Dieu avec a) et vous demander de m'ouvrir une Souscription pour me traverser tout de suite avec ma famille du côté de la Cté dans le but de recommencer tout de suite ma vie avec avec vous et toute la Cté des S. de la Prov. me faire reprendre mes fonctions les plus Sacrées avec toutes les S. de la Prov. ainsi(?) que mes Pâques, personne ne pouvant nous empêcher de communier en état de grâce à l'occasion de nos Pâques Dr(?) Noël, de les faire en état de grâce cette Année, personne ne pouvant nous enlever cette liberté, de recommencer ensemble notre vie, nos Confessions et nos Communions Pascales avant que Mgr. Ch. vienne m'apporter la meilleure(?) bénédiction de la terre devant être traversée, libérée réhabilitée par vous du côté de la Cté avant que Mgr. Ch. arrive Dr. Noël - ~~le Bo~~ toutes mes libertés rendues par vous de continuer mon chemin tout comme par le passé tel que tracé par JC. Le Bon Dieu m'envoie régler ma situation avec vous Dr. Noël pour être traversée tout de suite par vous du côté de la Cté avant que Mgr. arrive me documenter, faire une mise en scène avec les religieuses que je choisirai[2] pour la figuration et représenter les personnages dont j'aurai besoin, n'ayant qu'une Âme à sauver avec vous Dr. Noël, rien qu'une à porter sur les Autels avec nos fondatrices, avant-que

a) ($ 500.00) (?)pour attendre Mgr. Ch. du côté de la Cté et me faire reprendre avec V. mes fonctions les plus sacrées avec toute la Cté avant que Mgr. arrive . . Dr. Noël -

[1] Dimensions : H : 27 cm et L : 21 cm. Écriture dans les marges.

[2] Il y a comme un « s » qui se forme avant le « c » du début de ce mot et qui donne l'impression qu'un « x » majuscule est tracé à cet endroit.

MANUSCRIT # 24195-9 (1946) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 1] (suite)

Mgr. Ch. arrive, devant l'attendre du côté de la Cté, écrire
ma vie, etc ayant énormément de travail à faire avec
toute la Cté de S. de la P. qui doit me réhabiliter avec vous
Dr. Noël et Mgr. Ch. que le Bon Dieu m'envoie chercher avec
vous afin d'être libérée par lui-même après l'avoir été
par vous tout de-suite ce matin, Dr. et communier en
état de grâce avec vous à l'occasion de nos Pâques pour le
grand jour de Pâques 1946, Mgr. Ch. voulant mettre fin lui-même
à la terrible persécution de St. J. de Dieu dans le but de nous
faire tous communier en état de grâce, afin que nos Pâques
cette année soient celles de tous les Bons Catholiques
de notre Province Dr. Noël - ~~C'est peu~~ Mgr. se proposant de venir
lui-même me-donner ma-place du côté de la Cté lui-même[3]
afin qu'à l'occasion de mes Pâques, je-ne sois plus privée des
secours de notre Sainte religion, que je sois totalement délivrée(?)
de St. J. de Dieu par vous tout d'abord Dr. Noël
que je sois traversée,

[Page 2]

mon travail repris et terminé, mes Cours repris et terminés
mes Cours de Diction et de Cinéma repris et filmés avant que
Mgr. m'apporte sa bénédiction, le demandant depuis Septem-
bre dernier Dr. Noël, ne pouvant plus rester du côté de l'Hopi-
tal contre la volonté de Dieu Dr. Noël, Mgr. ayant demandé
à notre Aumônier, Mr. l'Abbé Desjardins, que cette situa-
tion soit réglée immédiatement avec vous ce matin
Dr. Noël ne-pouvant plus rester à St. J de Dieu contre la
volonté de Dieu - C'est Elle qui me retourne ce matin à
votre B. pour-que-je sois tout de-suite libérée traversée
réhabilitée par vous Dr. Noël, n'ayant qu'une âme à sauver

[3] Rappel : les mots pour lesquels j'ai retranscrit parfois (quand cela ne porte pas à confusion) un tiret, sont des mots qui, dans l'original, sont accolés les uns aux autres.

[Page 2] (suite)

avec vous pour Pâques Dr. Noël, du côté de la Cté où ~~je~~ l'on doit
me garder Dr. jusqu'à le Bon Dieu[sic] envoie chercher Mgr. Ch.
pour communier lui-même une Sainte et l'asseoir lui-
même sur un trône de gloire - D'ici là Dr. Noël, le Bon
Dieu veut que je sois ~~traitée~~ immédiatement délogée
de l'Hop. pour être tout de-suite en possession de mon
travail de la Mission Divine qu'Il m'a confiée, en ouvrant
et en reprenant Mon Conservatoire d'Art Dramatique
que l'on m'a enlevé contra sa volonté, [?] Mgr. Bourget
et Mère ~~Galmien~~ Gamelin, ~~avec~~ pour faire connaître les
Œuvres de la fondatrice dans le-monde entier Dr. Noël -
{a}Après avoir été réhabilitée en chaire ce matin par notre
Aumonier,[4] à la Messe de 6h-30, Dimanche, 24 Mars.
tout me fait prévoir que l'heure de ma réhabilitation[5]
par Mgr. Ch. est prochaine Dr., décidée par lui-même pour
Pâques, ce qui doit vous ~~dec~~ engager à prendre tout
de suite votre décision, à la-suite de Mgr. Ch. en parfaite
Conformité à la volonté divine à régler, à trancher immé-
diatement la question de ma Sortie de St. J de Dieu ne
pouvant sortir d'ici que par Mgr. Ch. lui même, qui at-
tend après vous Dr. qui attend que V. m'ayez traversée,
proclamée Sainte tout comme à Paris, lorsque je ramenais
des Âmes à Dieu qui ne-s'étaient pas confessées depuis 20 ans
qui attend que par[6] vous ayez pris la décision de ma
Sortie pour me ramener avec-vous en triomphatrice
pour le Ciel Dr. Noël, que V. m'ayez fait recommencer
l'Œuvre Ste du-S C - repris(?) confessions & Communions

---

[4]La virgule est barrée et il n'y a pas d'accent circonflexe sur *[...] Aumonier*.

[5]Au-dessus du [...] *réhabilitation*, il y a un trait qui pourrait être vu comme un soulignement de [...] *Dimanche 24 mars* ou comme une barre continue entre les deux « t » du mot. On remarquera, dans la suite du manuscrit, que les barres des « t » ont tendance à être plus longues que nécessaire.

[6]Jeanne R* a peut-être oublié de barrer ce mot.

[Page 2] (suite 2)

interrompues par l'Internement contre la-volonté de
Dieu depuis 12 ans - - pour ~~me~~ venir me chercher lui-
même, me ramener, m'établir lui-même dans mon
Conservatoire, dans toutes les Ctés relig. de [la-Prov. de Québec][7]
et me proclamer Sainte pour la gloire de-Dieu dans toutes
l'univers Dr. Noël etc ----

[7] Ce dernier bout de phrase [...] *de la Pro. de Québec* était particulièrement difficile à reconstruire; c'est l'habitude de cette écriture et la récurrence de ce syntagme qui m'a permis de deviner la fin de cette phrase.

[Page 3]

24 Mars (2)) Comme être traitée comme une Internée offense très gravement le Bon Dieu, après avoir été réhabilitée ~~et~~ comme une Sainte doit l'être, en pleine chaire ce matin par notre Aumônier, afin d'être réhabilitée par toutes la Cté des S. de la[8] Prov. Cela doit vous engager, Dr. Noël, à me proclamer Sainte à votre tour, à me faire ~~accom~~ demander à votre Bureau, à me faire passer tout de suite du côté de la Cté pour réaliser tout de-suite dans le monde entier avec vous &[9] Mgr. Ch. l'Œuvre Sainte du S.C avec Mgr. B et Mère G. Dr. Noël, à me placer avec lui sur les Autels, à me faire rentrer dans mes droits et dans mes fonds avec toute la Cté, m'ouvrir pour commencer une Souscription de $500.00 pour attendre Mgr. Ch. du côté de la Cté où il doit venir me chercher, me libérer lui-même pour la Gloire de Dieu -

Avant de quitter St. J. de Dieu définitivement avec Mgr. Ch. Dr. Noël, {e}pouvant seul nous ouvrir la porte du Ciel, et nous communier en état de grâce et ~~nous~~ m' ouvrir une Souscription avec 2000 dollars par année (ce que je gagnais avec mes Cours de diction mes Matinées Poétiques et Classiques que j'ai inaugurées moi-même, et mes Soirées de Gala a)) pour me faire réaliser l' Œuvre Sainte du S. Cœur dans le monde entier, le Bon Dieu demande au Mgr. Ch. au Dr. Noël, la réalisation de son Œuvre Sainte dans toutes les Ctés religieuses de la Prov. en ~~me fais tr~~ venant me chercher lui-même à ma Salle, celle de Notre Dame du Rosaire, pour-me {che}proclamer Sainte, me faire reprendre tout de-suite

a) interrompus par l'Internement qui m'a empêchée de communier durant 12 ans dignement, de faire mes Pâques –

[8]Il devient de plus en plus difficile de différencier les « a » des « e »; en conséquence les « le » et les « la » sont surtout repérés en fonction du nom (masculin ou féminin) qu'ils accompagnent.

[9]Introduction nouvelle, dans les manuscrits, de ce signe que Jeanne R* n'avait pas l'habitude d'utiliser auparavant.

MANUSCRIT # 24195-9 (1946) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 3] (suite)

Ce matin mes fonctions Saintes comme les plus sacrées ,
ma Mission divine qui me vient du S. C. [?] toute la
Cté des S. de la P. de me faire rentrer dans mes fonds
en m'ouvrant lui-même une Souscription avant
que Mgr. Ch. arrive, afin d'être traversée par lui-même
par le Dr. Noël, ~~ave~~ me faire communier en état de grâce
avec lui-même, me faire reprendre toutes(?) mes Co*mmuni*ons[10]
et Confessions interrompues depuis 12-ans contre la
volonté de Dieu, ne pouvant plus rester du côté de
l'Hop - sans communier en état de grâce, sans ~~avoir~~
pouvoir reprendre {et}l' Œuvre-Ste du-S.C ~~et~~ le ~~B~~ assurée
que le Dr. Noël va me faire communier tout de-suite
en état de grâce avec ma famille à son Bureau ce
matin en la réunissant lui-même avant que Mgr.
Ch. arrive, ayant demandé lui-même

[Page 4]

[11]soit réglée entre vous et la famille afin qu'elle puisse com-
munier en état de grâce avant que Mgr. Ch arrive, afin qu'elle[12]
puisse se racheter aux yeux de l'humanité tout entière
Dr. Noël – n'ayant qu'une âme à sauver avec elle du
côté de S. de la Prov. n'ayant (qu'une âme à communier
avec elle de ce même côté; le Bon Dieu vous demandant
de la convoquer tout de suite V.m. Dr. Noël, ce matin
en lui rappelant ses devoirs envers moi - Ma Sœur

---

10 Le mot que je retranscris ici par « Communions » se lit en fait [...] *Comuons* ; j'en ai reconstruit l'orthographe à partir de mes connaissances antérieures des syntagmes les plus utilisés par Jeanne R* : [...] *communions*, en effet, est souvent suivi de [...] *confessions* dans les textes de Jeanne R*.

11 Si cette page est bien la suite de la précédente (et la double mention de la date « 24 mars 1946 » – p.1 et 3 – semble l'indiquer), il semble qu'il manque ici quelques mots : [...] *ayant demandé lui-même* ***que ma situation*** *soit réglée entre vous et la famille [...]*

12 La suite des pages de ce manuscrit n'est peut-être pas la bonne… Ici, par exemple, il est difficile de comprendre à qui Jeanne R* fait référence; on comprendra plus tard qu'elle parle d'une de ses sœurs.

[Page 4] (suite)

Mad. Adélard L*, 10**0 Avenue Bernard, Outremont
Appt.** devant être appelée la première à votre Bu
reau avec toute la Cté des Sœurs de la Prov. pour-me
proclamer Sainte et me faire reprendre, tout de suite
avec elle, mon travail de documentation avec Mgr. B.
et Mère G. - Si vous voulez bien la convoquer tout de-suite
avec moi ce matin, Dr. Noël à votre Bureau, étant
le seul membre de la famille, (après ma mère qui de-
vait avec elle me ressusciter à une Vie nouvelle) prêt
à partir pour le Ciel avec moi, Dr. Noël, le seul qui
puisse me réhabiliter et signer à la place de ma
mère ou avec elle qui est au Ciel[13], ma libération
définitive de St. J. de Dieu, Mgr. Ch. attendant la
signature de ma Sœur Mad. L* pour
me libérer lui-même définitivement, me proclamer
Sainte et me faire accomplir avec vous Dr. Noël
l'Œuvre Sainte du-S. C. dans le monde entier -
Ouvrez - lui tout de-suite une Souscription pour
me traverser lui même avec vous ce matin du
côté de la Cté, pour m'ouvrir lui même la porte
du Ciel, car c'est dans ce but que le Bon Dieu
vous l'envoie chercher avec Sr. Supérieure Dr. Noël
pour le placer avec vous à la tête de son Eglise Cana-

[13] Jeanne indique t-elle ici, comme en passant, que sa mère (à laquelle pourtant elle tenait tant, voir les manuscrits des premières années de l'internement) est décédée ? Dans le manuscrit 1-1942, Jeanne R* indique que sa mère a [...] *83 ans*; en 1946, elle aurait donc 87 ans. Dans les faits, quand est-elle morte ? Difficile de le savoir avec précision.

[Page 4] (suite 2)

dienne ~~et de~~ en faire ~~le p~~ avec vous tout de suite Dr.,
Noël, le plus grand Saint de la terre et vous com*mun*ier
en état de grâce lui même à l'occasion de vos Pâques
en réhabilitant v.m. une Sainte que le S. Cœur
destine à être placée un jour avec nos fondatrices
sur les Autels qui n'aurait jamais dû échouer à
St. J de Dieu qui a sa place partout, Dr. Noël, même
sur les Autels -

J - R*[14]

[14] Signature de son prénom et de son nom; la dernière lettre du nom de famille forme une arabesque qui vient souligner le nom en entier.

MANUSCRIT # 24195-10 (1946?) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1][2]

26 Mars - Mardi Ma place est sur les Autels avec Mgr. Ch
Réhabilitée par Mr. l'Abbé Desjardins par amour pour
N.S. JC. le Bon Dieu vous demande, vous envoie plutôt
chercher Mgr. Ch. pour me porter sur les Autels lui-même
avec vous Dr. Noël et nous faire recommencer nos
Pâques que nous n'avons pas faites depuis douze
ans Dr. Noël, pour les avoir faites tous ensemble
en état de péché mortel - depuis que l'on retient ici
prisonnière une âme contre la volonté de Dieu
pour faire
pour l'empêcher de monter à votre Bureau
signer sa libération def. de St J. de Dieu par Mgr.
Ch. par vous, par toute la Cté des S. de la P. qui la
retient ici avec vous depuis des années, Dr. Noël
et qui ne peut aujourd'hui communier avec vous
en état de grâce tant que Mgr. Ch. ne sera pas venu
lui - même lui ouvrir la porte du Ciel Dr. Noël -
Il n'y a aujourd'hui que Mgr. Ch. que le Bon Dieu
vous envoie chercher pour réhabiliter une Sainte
que l'on a crucifiée durant des années et de
qui il faut obtenir Son pardon pour être sau-
vé Dr. Noël - Le bon Dieu m'envoie vous demander
ma place sur les Autels avec ma mère et ma
sœur Aline, avec toute la Cté des S. de la P. et
me communier en état de grâce v-m- du côté de

---

[1] Même si la date de 1946, à laquelle j'ai associé ce manuscrit, est suivie d'un point d'interrogation plusieurs circonstances démontrent la pertinence de cette datation. Entre autres, les thèmes de ce manuscrit reprennent substantiellement ceux du manuscrit précédent en date du [...] *24 Mars* ***1946*** (9-1946); le support et l'écriture de cette lettre sont similaires à la lettre précédente. Finalement, il est fait mention de [...] *12 ans d'internement.* Ce bout de manuscrit n'est pas signé.

[2] Dimensions : H : 27 cm et L : 21 cm. Écriture dans les marges.

MANUSCRIT # 24195-10 (1946?) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 1] (suite)

la Cté avant que Mgr. Ch. m'apporte sa meilleure
bénédiction, car vous avez une Sainte à réha-
biliter Dr. Noël, à placer aujourd'hui sur les Autels
avec sa mère et sa Sœur Aline avec Mgr. Ch. ~~et~~ du côté
de la Cté avec la fondatrice et Mgr. B - - Une Sainte
à réhabiliter pour la gloire de Dieu, le Bon Dieu
voulant cette situation réglée tout de suite, avec
moi
vous ce matin, Dr. Noël, ouvrez ~~nous~~ tout de suite la
porte de St- Jean de-Dieu, ne me laissez pas plus long
temps qu'il ne le faut Dr. Noël, sans communier avec
vous (ce matin) en état de grâce, sans me faire recom[3]
mencer tout de suite avec vous ce matin, mes Confessions
mes Communions pascales et quotidiennes, sans
m'ouvrir tout de suite ce matin la porte de St-J. de Dieu
ne pouvant nous ouvrir v.m. la porte
du Ciel que N.S. JC. Dr.
Noël - -

[Page 2]

Ne laissez pas la Cté des S. de la P. priver plus long-
a)
temp{s} de communier en état de grâce, de me réhabiliter
tout de-suite ce matin, le Bon Dieu lui-même l'en-
voyant chercher avec vous ce matin Mgr. Ch. pour
communier une Sainte en état de ~~priv~~ grâce, privée(?)
de s'approcher dignement des Sacrements du jour
où ~~le~~ on l'on[sic] empêchée de communier dignement
en état de grâce etc - - Voulez-vous Dr. la faire de-
mander ce matin à votre Bureau pour la faire
communier en état de grâce avec vous, toute la
Cté et toute sa famille, la réhabiliter pour

a) qu'il ne le faut Dr. Noël

[3]Ce mot commençait comme « accom » mais se finira pas « mencer », la rature pourtant n'est pas visible.

Pâques, lui donner son Congé def. pour Pâques
lui rendre sa liberté de continuer son che-
min, de recommencer sa vie au point de départ
avec vous, la laisser partir en congé def. ~~au~~
pour le Ciel avec vous et toute sa famille,
la réhabiliter avec elle ce matin à votre B -
en l'appelant "La Sainte" tout comme à Paris
tout comme on l'appelait à Paris, (1927 à 1933)
et lui[4] laisser continuer son chemin tout comme
par le passé, ~~tel~~ ce matin, tel que le Bon lui a tra-
cer[sic] l'appelant ce matin à votre Bureau pour
la Com*mun*ier v-m- en état de grâce avec Mgr. Ch. que
le Bon Dieu vous envoie chercher v-m- toute la
Cté de S. de la Prov. qui l'a retenue ici depuis des
années sans lui faire accomplir la volonté de
Dieu des deux côtés à la fois, sans la réhabiliter
sans lui donner sa place avec vous sur les Autels
Dr. Noël, Mgr. Ch. ne pouvant lui apporter lui
même sa bénédiction tant que v- ne l'aurez
pas prise sous votre protection cette Sainte qui
fait toute sa vie la volonté de Dieu, qui a com-
munié toute sa vie avec sa famille en état de
grâce, le Bon Dieu vous demandant de réparer
tout de-suite ce matin Dr. Noël, ce passé, avec toute
la Cté des S. de la Pro. Si vous voulez être sauvé
avec Elle Dr. Noël, en lui ouvrant tout de-suite ce
matin une Souscription avec toute la Cté des
S. de la Prov. avec $ 500.00 -

[4] Sur ces deux mots [...] *et lui*, apparait comme un trait assez léger. J'ai décidé de ne pas retranscrire cela par des mots barrés, d'autant plus qu'ils prennent logiquement place dans la phrase.

[Page 3]

2/26 Mars 2) ne pouvant quitter St. J. de Dieu sans recevoir de la part des Autorités religieuses de St. J. de Dieu une Souscription, sans recevoir les fonds dont-elle a besoin qui lui sont dus, Dr. Noël pour l'avoir gardée ici durant des années sans lui avoir fait accomplir la volonté de Dieu des deux côtés à la fois, sans lui avoir ouvert une Souscription pour lui faire recommencer sa vie au point de départ avec vous Dr. Noël, sans lui avoir ouvert une Souscription pour ouvrir son Conservatoire du côté de la Cté avec Mgr. B. ourget et Mère Gamelin, sans lui avoir permis de réaliser ainsi l' Œuvre Ste du S. Cœur en lui ouvrant son Cons- avec toute la Cté des S. de la [5] sans lui avoir permis de reprendre ses Cours de Déclamation et de Cinéma, du côté de la Cté, indispensables à la réalisation du Grand Film du S.C. dans le monde entier, sans lui donner sa place du côté de la Cté et dans toutes les Ctés religieuses de la Prov. ~~sans lui faire~~ destinée de toute éternité par le S.C. en vue de-son Salut éternel,[6] et celui de l'humanité tout entier[sic], sans la faire communier en état de grâce avec toute la Cté, car c'est pour cela pour la(?) faire passer tout de-suite avec vous ce matin du côté de la Cté, pour lui donner sa place v-m- avec toute la Cté ~~avant que~~ ce que Mgr. Ch - a demandé lui-même Dr. Noël, de me faire recommencer ma vie avec vous ce matin au point de départ et avec toute la Cté, de me faire rentrer ~~dans mes~~ tout de-suite dans mes droits ~~et dans~~ mes fonds, de-me faire com-

[5] La fin de la phrase est illisible (mauvaise qualité de la photocopie).

[6] Ici, après [...] *éternel* il y a une rature sur, semble-t-il, un redoublement du « l »; de plus la virgule est barrée à cet endroit.

[Page 3] (suite)

munier tout de-suite avec vous et avec toute la Cté
des S. de la P. en état de grâce, que le Bon Dieu et Mgr
vous
Ch. demandent une Souscription, de-me l'ouvrir
tout de-suite ce matin avec toute la Cté qu'elle
de cinq cent dollars
complétera elle-même
de m'appeler tout de-suite ce matin à votre B.
pour m'appeler "La Sainte" et me faire reprendre
v-m- avec toute la Cté, mes fonctions Saintes et les
plus sacrées avant que Mgr. Ch. vienne lui-même
me donner ma place sur les Autels, Dr. Noël et
m'ouvrir avec vous et toute la Cté, une Sous criptiion

~~qui~~ pour compléter la somme ~~que j'~~ indispensable à la réalisation de l'Œuvre Sainte du S.Cœur et à me placer sur les Autels, et à me faire communier avec vous tout de-suite ce-matin du côté de la Cté, en m'ouvrant une Souscription avec elle Dr. Noël, en réglant ainsi cette situation avant que Mgr. Ch. me prenne sous sa protection pour me faire accomplir tout de-suite avec vous ce matin ma très grande destinée qui me place sur les Autels avec nos fondatrices et m'envoyer moi-même chercher ma Sœur Aline pour lui faire réaliser avec-moi du côté de la Cté l' Œuvre Ste du S. C. à qui le S.C. ouvre à elle aussi une Souscription Dr. Noël pour la faire communier avec moi en état de Grâce avant que Mgr. Ch. lui accorde sa meilleure bénédiction afin de partir tous ensemble en Congé def. pour le Ciel - car c'est pour cela que le Bon Dieu vous l'envoie chercher Dr. Noël, personne ne pouvant communier, être réhabilité pour le Ciel que par Mgr. Ch. faire ses Pâques en état de grâce pour avoir retenu ici une Sainte durant 12 ans contre la volonté de Dieu, pour l'avoir empêchée de remplir ses fonctions Saintes et les plus sacrées, de gagner sa vie, de la recommencer avec les fondatrices et Mgr. B. Sa place étant sur les Autels avec Mgr. Ch. Dr. Noël et toute sa famille réhabilitée par Mgr. Ch. et communiée par lui même quand il viendra lui même me bénir du côté des S. de la P. C'est pour cela Dr. Noël que le Bon Dieu a besoin de Mgr Ch. à St. J deDieu, vous fait m'ouvrir une Sous-

Vous êtes incapable Dr. Noël de ~~me~~ communier une Ste en état de grâce et de lui ouvrir ainsi qu'à sa famille, le porte du Ciel .

cription avec toute la Cté des S. de la P. Allez-le chercher avec elle, Dr. Noël pour le proclamer le plus Grand Saint de la terre à l'heure actuelle.

Dr. Noël

Etes-vous capable d'aller au Ciel sans recevoir une absolution du plus grand Saint de la terre que le Bon Dieu veut communier lui-même avec vous en état de grâce, après m'avoir empêchée

Dossier 24195

1947

(6 documents)

MANUSCRIT # 24195-1(1947) NOMBRE DE PAGES : 2

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ÉTAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]
[Page 1]

Fête de la Toussaint 1er Novembre / 47

Mon Dieu, je vous offre Les 350 000 Messes qui se disent
tous les jours p. délivrer mes Chers Parents du purgatoire
par La Communion des Saints et me faire recommencer
ma vie avec Mgr. Charbonneau et le Dr. Noël - ~~Avancez moi~~
Veuillez donc m'avancer les fonds Mgr- Je partirai plus
vite en Congé définitif p. le Ciel avec vous Mgr. réconcilié
avec NS JC et le Dr. Noël. Par cette rencontre, je deviens
l'Epouse de N. S. JC - Je reste à St. Jean de Dieu p. faire la
volonté de Dieu, Mgr - Traversez-moi tout de suite du côté
de la Cté des Srs de la Providence de l'Hop. St. J. de Dieu -
Il y a longtemps que le Bon Dieu travaille à ma réhabili-
tation dans la Cté des Srs.de la Providence - Elle[sic] n'atten-
dent plus que votre reconciliation avec N.S.JC.
Je vous offre Ô Mon Dieu le 350 000 Messes qui se disent tous
les jours p. la délivrance de Mgr- Charbonneau du purga-
toire et mes Chers Parents défunts à Sa Messe qu'ils lui
demandent du côté de la Cté des Srs de la Providence
et dans la Cté du B. Pasteur - Délivrés ~~que lorsque~~
qu'à ma Profession Religieuse des Vœux Perpétuels

[Page 1] (suite)

---

[1] Deux pages lignées, utilisées recto et verso. Dimensions : H : 24, 2 cm et L : 20 cm. Écriture dans les marges.

à la Messe du jour, fête de Noël /47, date ~~fix~~ Solen-
nelle fixée par N.S. JC pour revêtir p. la 1ère fois
de ma vie le Saint Habit des Professes Vocales de la
Cté du B.P. p. délivrer du purgatoire Mgr. Ch. et le
Dr. Noël et mes Biens Chers Parents - Ce sont eux-mêmes
qui me l'ont révélé en mai dernier Mgr. En Communions
Solennelles des péchés du monde, n. pouvons délivrer
mon père et ma mère décédés du purgatoire - -- --
Ce Changement quand allez-vous le faire Mgr . . .
Quand allez -v venir me rencontrer au B. du Dr. Noël ?
Il m'ouvre la porte de la Cté des Srs de la Providence

En attendant je me révèle l'Epouse de N.S.JC -

il m'apporte mon Bonheur Eternel - Quand allez-vous
revenir Mgr ? Faites-moi ~~faire~~ retourner tout de-suite
au B. du Dr. Noël Mgr. p. signer ma déclaration d'Epouse
de N.S.JC - Faites-moi faire tout de suite ma Communion
Solennelle ~~des j~~ de Réparation des pechés du monde -
Habillez-moi tout de suite en blanc, mon trousseau
est commencé par N.S.JC - Faites-moi demander
pardon p. toutes mes fautes passées et [?] par -
tir(?) en Congé définitif p. le Ciel comme La Véritable
Epouse révélée par N S JC. Ce n'est pas pour rien que le
Bon Dieu me fait passer au B. du Dr. Noël, c'est pour
m'assurer mon salut éternel dans la Cté du Bon Pasteur
me délivrer des flammes du purgatoire dans la Cté(?) de
Mgr. Ch- Venez me chercher Mgr. comme La Sainte - de
Prédilection de N.S.JC. afin que je puisse écrire Mes
Mémoires au Bureau du Dr. Noël, afin que je puisse
manger sa Chair et son sang en des péchés du monde -
Le Bon Dieu compte les jours qui ramènent Mgr.Ch-
dans la Cté du B.P. p me faire recommencer avec lui
ma vie au B. du Dr. Noël en Com. Sol. de Réparation des
péchés du monde, n. délivrer de l'enfer en Com. Sol -
de Rep. etc ----- devant être ramenée d'une Cté
à une autre par Mgr. Ch - - en Bend- Sol -- Voilà pour
quoi je reste à St. J. de Dieu p. faire la volonté de Dieu -
Faites-moi tout de suite partir en Congé def. p. le Ciel avec
le Dr. Noël, Mgr - Remplissez les conditions par lesquelles il
faut passer p.être sauvé - par la porte de St. J.de Dieu -
Ouvrez-la toute grande Mgr. Ouvrez n. la porte du Ciel.
Donnez-moi votre Bénédiction --Atteignons notre but - le Ciel(?)
Ma Situation est-elle avancée Mgr. Ch ? - Il n'en tient
qu'à V. que je sois sauvée - C'est parceque je ne puis sortir

Pour revêtir le St. Habit de ma Cté il me faut être appelé par vous Mgr. au n.v attendre copier(?) mes Mémoires - Bureau du Dr. Noël et m'arrêter Cté des Srs de la P.

[Page 2] (suite)

que par v. de St. J.De Dieu, être délivré de l'enfer que par
V. Mgr. que je traverse dans la Cté du B.P. p. changer
d'habit, et la Cté des Sr de la P. p. ~~le j~~ me préparer à ~~n~~ recevoir
Mgr. Ch au B du Dr. Noël - Copiez v.m. mes Mémoires ça
ira plus vite -

MANUSCRIT # 24195-2 (1947) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

I Dimanche 2 Novembre /47 ..

- Le dernier du mois du Rosaire -

Mon père[2] et ma mère demandent des prières à Mgr.

Charbonneau p. le rencontrer au Bureau du
Cté Bon Pasteur,
Dr. Noël et signer ma Libération définitive de St. J. de
p.[3]
Dieu avant Noël -

Il me faut assurer ce matin mon Bonheur Eternel

sur la tombe de ma mère, profiter des beaux jours

qui n. restent dans ce but ! -

Veuillez porter ce message à Mgr. Ch- Dr. Noël, le Bon

Dieu va vous récompenser - - Il ne me reste plus qu'à

V. demander la permission Dr. Noël d'aller prier

sur la tombe de ma mère, de mon père, profiter

des derniers beaux jours qui n. restent et aller

signer moi-même avec vous Dr. ma Libération
laquelle
définitive de St. J. de Dieu (et Mgr. Ch-) ~~qui~~ m'assure

mon salut éternel avec vous Dr. Noël dans toutes

les Ctés de la Province en commençant par

la Ctés du Bon Pasteur -

Ouvrez-moi la porte de St. Jean de Dieu Mgr. Ch.-

le Bon Dieu prie pour vous

Le Bon Dieu V. envoie chercher Mgr. Ch - Dr. Noël

parceque lui seul peut me libérer de St.J de

Dieu, avec Vous Dr. me faire marcher à la

Papa et maman m'assurent leur protection au B. du Dr. Noël dès mardi matin Mgr. Charbonneau - en revêtant le St Habit de ma Cté au B. du Dr. Noël Voulez-vous me faire demander. Mgr(?) ?

---

[1] Les feuilles utilisées sont des pages lignées avec une marge sur le côté gauche (marge non-respectée p.6 et 8; pour le reste des pages, écriture à la verticale dans la marge). Le manuscrit se finit abruptement, sans signature. Dimensions : H : 26, 7 cm et L : 20 cm

[2] Il est difficile parfois de différencier le mot *frère* du mot *père* dans les manuscrits de Jeanne R*: les deux premières lettres du mot sont fondues ensemble et le « fr » devient à la lecture, un « p ».

[3] À lire : [...] *pour le rencontrer au Bureau du Dr. Noël et* ***pour*** *signer ma Libération définitive de St. J. de Dieu avant Noël.*

MANUSCRIT # 24195-2 (1947) NOMBRE DE PAGES : 8

[Page 1] (suite)

conquête de l'humanité par N.S.JC, m'arrêt-
ter dans la Cté du B.P. p. être transféré
dans les autres Ctés de la Province de québec
avec vous et lui Dr. Noël -
Le Bon Dieu m'envoie faire un pèlerinage à
Notre Dame de Bonsecours afin de m'assurer
mon Salut éternel avec Mgr. Ch - dans la Cté
du B.P. après avoir travaillé toute ma vie à

[Page 2][4]

m'assurer mon Salut éternel - J'en profiterai
aussi p. aller à l'Oratoire St. Joseph m'assurer
mon Salut éternel avec Mgr. Charbonneau
~~et~~ dans la Cté du Bon Pasteur en allant
prier sur la tombe de mes Chers Parents
qui ne seront délivrés des flammes du purga
ment
toire qu'{à}e lorsque je serai libérée définitive-
de St. Jean de Dieu par Mgr. C h. en profes-
sion religieuse des Saints Vœux perpétuels
de Chasteté, de pauvreté et de soumission
parfaite à la volonté de Dieu - (J'ai manqué
ma vocation Mgr- en [?][5]) C'est pourquoi le
Bon Dieu vous l'envoie chercher Dr. Noël Mgr -
Ch. et me fait traverser dans la Cté du Bon
a)
Pasteur avant Noël p. m'assurer mon salut
éternel, être délivré des flammes du purga-
toire avec Mgr. Ch. et mes Chers Parents

a) tout de suite Mgr. Charbonneau, notre situation est suffisamment avancée p. n. ouvrir à chacun de nous la porte du Ciel. Donnez-moi bientôt de vos nouvelles Mgr. Il n. faut beaucoup prier - La Ste Vierge m'a dit que Mgr. Ch prie bien(?) -

4 Le début de cette page a été laissé en blanc.

5 Il est difficile de relire comment la phrase de cette parenthèse se termine; peut-être s'agit-il d'une date : [...] *j'ai manqué ma vocation Mgr- en **21***.

en Communion Solennelle de Réparation
des péchés du monde avant Noël, fixé par
N.S.JC p. la Conquête de l'humanité par N S JC
qui n'aurait jamais dû être interrompue
mais signée par le Dr. Noël et Mgr. Ch. dans la
Cté de Notre Dame du Bon Pasteur.
Je récite 3 Ave Maria p. Mgr. Ch. et Dr. Noël
en vue de notre rencontre au B. du Dr. Noël
avec Mgr. Ch- p. signer ma libération définitive
de St. J. de Dieu avec eux, afin d'être demandé
par lui-même, Mgr. Ch. en Bénédiction Solennelle
des péchés du monde p. la survivance de la
loi et des Commandements de Dieu dans le(?) Diocèse de
Mgr. Ch- de la Province de québec.

[Page 3]

2

Venez me rencontrer Mgr. Charbonneau au Bureau du Dr. Noël p. signer la paix et la Concorde entre Les Pr*emier*s(?) Chrétiens. Il nous faut nous rencontrer prochainement dans la Cté du B.P. me faire prendre le St. Habit, ressusciter à une vie nouvelle - Il n. faut n. rencontrer immédiatement au B- du Dr. Noël, Cté B.P. Communier solennellement - Allez tout de suite chercher Mgr. Charbonneau Dr. Noël, C'est le Bon Dieu qui V. y envoie Dr. Noël le chercher et m'assurer mon salut éternel dans la Cté du Bon Pasteur et délivrer Mgr. Ch. des flammes du purgatoire en Communion Solennelle de Réparation des péchés du monde - Il me faudrait tout de suite commencer mon trousseau de Fiancée et d'Epouse de N S JC avant le retour de Mgr. Ch. Cté Bon Pasteur, et m'assurer avec lui et Dr. Noël mon-salut éternel dans toutes les Ctés, revêtue du St Habit des Professes Vocales de la Cté du Bon Pasteur. C'est pourquoi il me faut être délivré pa[sic][6] Mgr. Ch. des flammes du Purgatoire avant d'être traversé Cté B.P. afin de m'assurer mon Salut éternel dans la Cté B.P. avant Noël, étant mon seul soutien, travaillant

Je reste ici que p. amasser des fonds au B. du Dr. Noël - Empressez-vous, Mgr. de chanter le service de ma mère, de mon père, Chapelle funèbre

B.P. - - - jour de Noël, prête à payer cette grand'Messe à Mgr. Ch. p. réaliser le vœu le plus cher au Dr. Noël

La délivrance de mes Chères Âmes du purgatoire jour de Noël Cté B.P.

6 Début d'un mot abandonné en cours d'écriture mais qui n'est pas rayé.

[Page 3] (suite)

à m'assurer mon Salut éternel dans la Cté B.P.
en signant moi-même ma Libération définitive
de St. J.De Dieu dans la Cté du B.P. avec Mgr. Ch.
et le Dr. Noël - C'est le Bon Dieu qui n.fait re-
trouver notre chemin en Com. et en Bend Sol.
des pechés du monde, revêtue de mon St. Habit
en signant dans toutes les Ctés ma Libération
de St. J. de Dieu - C'est ainsi seulement que
l'on peut se retrouver p. obtenir La Vie Eternelle.
Toutes les portes n.sont ouvertes Mgr - -

[Page 4][7]

rencontrer au B. du Dr. Noël et signer Notre Entrée au Ciel avec la Cté des Srs de la Providence de l'Hop. St. J. de Dieu où je reste p. faire la volonté de Dieu, confectionner mon Trousseau, mon St. Habit de Professe Vocale p. le revêtir Cté B.P. jour de noce(?) avec le Consentement de Mgr. Ch, et du Dr. Noël, ~~avec~~ N préparé par N S JC.

Ce qu'il me tarde de retrouver mon Chemin en Bénédictions Solennelles en Réparation des péchés du monde - - Ce qu'il me tarde de recevoir un salaire suffisant au B. du Dr. Noël p. m'acheter mon trousseau, mon St. Habit de Communiante, celui des Srs Professes de ma Cté que l'on aurait dû me donner le jour même de mon Entrée au B.P. ne travaillant qu'à m'amasser des fonds dans les Ctés pour N.S.JC en mettant notre Histoire Sainte à l'Ecran laquelle me donne ma place dans votre Cté Mgr - laquelle me fait recommencer ma vie Cté des Srs. de la Providence de l'Hop. St. J. de Dieu, laquelle n. fait rencontrer au B. du Dr. Noël p. signer à date fixée par N.S.JC avant Noël, comme Artiste Dramatique notre Bonheur Eternel, reprenant mon travail de Documentation dans les Ctés, Cté B.P. - - sur les Œuvres de nos fondatrices , en vue de notre Bonheur Eternel - <u>Autrement c'est La Révolution Mgr.</u> Selon Les Vues et Les Desseins du Bon Dieu sur nous et sur Nos Institutions Religieuses n. devons nous soumettre à la volonté de Dieu à tous les instants du jour et de la nuit et préparer notre Bonheur Eternel dans les Ctés en revêtant le St. Habit de ma Cté en Profession Religieuse des Vœux ainsi Perpétuels ! {p.}P reconquérir l'humanité de N S JC. par la Grande Sainteté de nos fondatrices il n. faut signer notre Bonheur Eternel au B. du Dr. Noël Mgr. Ch. en vue de notre départ p. le Ciel, Cté B.P... Le Bon Dieu a préparé les voies p. n. faire

[7] Le début de cette page a été laissé en blanc.

[Page 5][8]

3) C'est le Bon Dieu qui arrange ainsi notre Situation, qui n. fait retrouver notre Chemin dans les Ctés ! C'est Lui qui n. fait rencontrer au B. du Dr. Noël[9] - On ne rencontre qu'une fois Mgr. Ch - - - - - - - - - - en fonctions Spirituelles dans les Ctés de la Province de q. . Qu'une Seule fois, n'ayant qu'une âme à sauver avec lui - Rien Qu'une Mgr en me faisant traverser Dr. tout de suite au B. Noël, notre situation étant arrangée par N.S.JC., p. signer V.M. avec la Cté des Srs de la Providence notre départ p. le Ciel

et confectionner mon St. Habit, (reprendre mon travail de documentation avec la Cté sur les (tout de suite avec V. (et le Dr. Noël Œuvres de Mère Gamelin afin de partir p. le Ciel dans les autres Ctés avec V. et le Dr. Noël - Tout de suite ce matin Mgr. plus de temps à perdre la Cté est prête à me recevoir, n'ayant qu'une âme à sauver ensemble Mgr. Cté Bon Pasteur. Vous priez bien Mgr. (m'a révélé La Sainte Vierge) dans le but de m'assurer notre salut éternel - Passez le 1er, Mgr - au B. du Dr. Noël et n. aurons La Vie Eternelle ! Ramenez-moi Mgr. au B. du Dr. Noël et dans la Cté ~~du Bon~~ Pas~~teur avant Noël~~ des Srs de la Providence et notre Bonheur Eternel triomphera de tous les obstacles Soumettez-vous à la volonté divine Mgr, et tout le reste n. sera donné par surcroît !

Au bonheur de vous rencontrer au Ciel Mgr. Charbonneau et le Dr. Noël - Le Bon Dieu V. attend dans toutes les Ctés des Srs de la

---

8 Sur cette page, les lignes d'écriture commencent légèrement dans la marge.

9 J'ai un peu décalé cette phrase afin que le groupe de mots [...] *au B. du Dr. Noël* se retrouvent bien au-dessus des « traits de suspension » qui signalent la reprise de ces mots.

[Page 5] (suite)

Providence p. me revêtir de mon Saint Habit
Cté du Bon Pasteur. Avant mon départ de
St J. de Dieu, il me faut signer ma Libération
avec V. Mgr. Ch - et le Dr. Noël qui
est notre départ p. le Ciel - Où v. retrouver,
v. rencontrer si ce n'est au B. du Dr. Noël que le
Bon Dieu a choisi avant votre départ p. la Cté

des Srs de La Providence Hop. St J. de Dieu

[Page 6][10]

C'est sur vous Mgr. que le Bon Dieu compte Mgr. p. me
faire faire mon Chemin tel que tracé par JC - - et me
revêtir du Saint Habit de ma Cté que je vais porter
dans toutes les Ctés afin d'être reconnue comme La
Véritable Epouse de N S JC. - Voulez-vous me faire ve-
nir à votre Bureau Mgr. Charbonneau, celui
de la Cté des Srs- de la Providence p. me don-
ner, me revêtir de mon Saint Habit le jour de
Noël, Cté B.P.? Il ne reste plus que quelques jours
p. votre soumission à l'accomplissement des
desseins de Dieu dans la Cté de Mgr. Ch - - et du
Dr. Noël, le Bon Dieu V. appelant à la plus grande
Sainteté - Tous destinés à devenir des Saints
par la correspondance à la grâce et par la
soumission à la volonté Sainte de N.S. JC - En me
traversant tout de suite au B. du Dr. Noël, Mgr, vous
faites la volonté de Dieu, v. accomplissez les

[10] Sur cette partie du manuscrit, Jeanne utilise toute la largeur de la page et débute ses phrases dans la marge.

[Page 6] (suite)

desseins du Bon Dieu sur nous avec le Dr. Noël,
v. embrassez la cause de N.S. JC. qui est de veiller
sur moi et de me faire faire avec V. Dr. Noël, Mgr.
Ch. - mon chemin tel qu'Il nous l'a tracé dans
la voie Spirituelle des Ctés religieuses de la Province
de québec et de notre Diocèse. Oui, Mgr. de veiller sur
moi comme l'Epouse de N.S.JC qui veut tout ce que
le Bon Dieu veut - - Condescendance à tout ce qu'Il
désire, c'est mon vœu le plus cher, celui de passer
dans la Cté du Bon Pasteur avant Noël, ne
pouvant traverser toute seule ni être ra-
menée dans aucune Cté sans votre Bon Vouloir
sans votre permission et celle du Dr. Noël dont
il a pris la responsabilité, me(?) revêtir mon Saint
Habit sans le consentement de Mgr. Ch et du Dr.
Noël, ~~de sort~~ ni devenir l'Epouse de NS JC en l'épousant
par les vœux perpétuels

[Page 7]

4 Papa et maman demandent des prières à Mgr. Ch-
en vue de ma Sortie de St. J. de Dieu - tous deux
en Purgatoire, demandant à la famille de-se
cottiser[sic] p. faire chanter une grand'Messe par
Mgr. Ch. Cté des Srs de la Providence, sans
plus de retard Mgr - où il me faut tout de suite
X traverser (2) avant d'aller retrouver Mgr. Ch. Cté
I
Bon Pasteur, où il me faut faire mon trousseau
de Fiancée du Christ et d'Epouse de N.S.JC,
reprendre mon travail de Documentation sur
les Œuvres de Mgr. Gamelin[11], m'assurer mon
salut éternel Cté des Srs de la P. avant de
partir p. la Cté du B.P. assurer à mes Chers
Parents leur place au Ciel en Communiant
solennellement dans cette Chapelle p. la 1ère
fois en revêtant le St Habit de ma Cté, celui
de Professes Vocales retenu dans cette Cté p.
moi depuis que je suis née - (mon trousseau
de Baptême a été fait p. les Srs du Bon Pasteur)
X(3)[12] que je n'aurais jamais dû quitter - C'est en épou-
sant p. la 1ère fois de ma vie N.S.JC dans la Cté
du B.P. que je revêtirai le St. Habit de ma Cté
a)
en Profession religieuse, que j'épouserai N S JC
en vœux perpétuels, ce que font les Ctés religieuses
de la Prov. de q. que je donnerai libre essor(?) à
mon père et à ma mère de sortir du purga-
toire p. me revêtir du St. Habit de ma Cté que
je porterai tout le reste de ma vie dans la Cté

a) En Bénédictions Solennelles

11 Ici Jeanne R* condense Mgr. Bourget et Mère Gamelin en un [...] *Mgr Gamelin.*

12 Cette croix dans la marge suivie du chiffre « 3 » est à rapprocher de l'autre « X(2) » placée plus haut ainsi que le « I » : ces marques signalent des bouts de phrases que Jeanne désire associer.

[Page 7] (suite)

du B.P. le jour même de ma vêture p. partir

immédiatement après la Cérémonie dans
une autre Cté p. faire connaître dans le
monde entier la Véritable Epouse de NS JC

[Page 8][13]

Il nous faut n. assurer notre salut éternel Mgr. Ch.
dans la Cté du B.P. inutile de tourner ailleurs
et ~~en~~ dehors de la Cté du B.P. p. arranger notre
situation Dr. Noël, si vous voulez bien passer
au B du Dr. Noël signer v.m. Mgr. Ch. ma libération
de St. J. de Dieu p. retrouver notre Chemin Cté
du B.P., v. serez délivré de l'enfer avec le Dr. Noël.
Montez tout de-suite, Mgr- au B. du Dr. Noël, signez
avec lui ma libération def. de St. J. de Dieu avec lui
et n. pourrons ensuite traverser Cté B.P. - Une
fois délivrée de St. J. de Dieu, une fois reconnue Sainte
par Mgr. Ch - -une fois délivrée du purgatoire n.
pourrons monter au Ciel - Il faut bien n. rencontrer
puisque
Mgr - n. ne pouvons pas être délivré du purgatoire au-
trement qu'en faisant chanter par Mgr. Ch - une
grand'Messe dans la Cté du B. Pasteur p. être délivré
de l'enfer, qu'en recommençant notre vie au
B. du Dr. Noël dès ce soir Mgr. Ch- Envoyez porter
cette lettre au Dr. Noël, Mgr. Ch - - p. qu'il puisse se re-
connaître, se convertir, offensant tous les jours
très gravement le Bon Dieu depuis plusieurs années
en consentant à mon Internement plutôt qu'à ma libé-
ration définitive de St. J. de Dieu - toujours là où le
Bon Dieu me veut et sans cesse ramener par la police -
Oui il recommence sa vie le Dr. Noël avec Mgr. Ch –Cté

[13] Les lignes d'écriture débutent dans la marge. Le manuscrit se termine abruptement et n'est pas signé.

[Page 8] (suite)

du Bon Pasteur - Il leur faut m'ouvrir une souscrip-
tion p. me sortir de St. J. de Dieu au B. du Dr. Noël
il leur faut m'ouvrir une très large souscription
dans toutes les Ctés religieuses de la Prov. de q- sans
quoi c'est la damnation éternel[le], sans quoi ils iront
brûler au feu éternel, Mgr. Ch- Dr. Noël - Le Bon Dieu
m'envoie m'assurer mon salut éternel sur la
tombe de ma mère, je suis donc obligée d'emmener

MANUSCRIT # 24195-3 (1947) NOMBRE DE PAGES : 2+1

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

4 Novembre/47

Notre Dame du Rosaire

Ma Chère Laetitia[2],

Le Bon Dieu compte sur
Toi p. venir me délivrer de St. J de Dieu, me
faire accomplir sa Sainte volonté au Bu-
reau du Dr. Noël, Samedi prochain, le Bon
Dieu t'envoie chercher par le Dr. Noël, Il t'as-
sure en même temps ton salut éternel en
me faisant traverser dans la Cté du Bon
Pasteur où il me faut retourner p. prendre
le Saint Habit des Professes Vocales de cette Cté
où tu[3] afin de devenir La Véritable Epouse de N.S. JC.
es venue Le Bon Dieu ne veut pas d'autre signature que
chanter la tienne, comme tu le sais, p. me délivrer de St.
en 1906 Jean de Dieu - Veux-tu passer tout de-suite au
O Jesus B. du Dr. Noël, m'ouvrir la porte du ciel et des
Hostie! Ctés de La Province de québec où tu peux t'as-
surer ton salut éternel, en même temp(s)[4] que
le mien, en signant avec Mgr. Charbonneau
et le Dr. Noël, ma libération de St. J de Dieu,
à son Bureau, ce que le Bon Dieu te demande
depuis trois ans comme étant la plus prête,
la mieux préparée parmi les membres de ma
famille p. me sortir de St. J. de Dieu, ayant

---

[1] Texte manuscrit sur feuilles lignées, avec une marge. Dimensions : H : 26, 7 cm et L : 20 cm. Écriture dans les marges.

[2] [...] *Laetitia*, est une des sœurs de Jeanne. Elle est mariée à un certain Adélard L*, avocat de profession.

[3] J'ai retranscrit en caractères gras le texte écrit dans la marge.

[4] J'ai transcrit le « s » entre parenthèses car il tend à se confondre avec le « p ».

MANUSCRIT # 24195-3 (1947) NOMBRE DE PAGES : 2+1

[Page 1] (suite)

travaillé toute ma vie à m'assurer mon sa-
lut éternel dans les Ctés du Diocèse de Montréal(?)
et
de la Prov. de q- dans la voie Spirituelle qui a
toujours été mienne - On s'est trompé de
voie en m'internant à St. J. de Dieu contre la
volonté de Dieu p. m'empêcher de faire mon
chemin tel que le Bon Dieu me l'a tracé - - -

[Page 2][5]

Il n'y en a "Qu'une" dans la famille qui puisse
m'assurer mon salut éternel dans les Ctés,
qui puisse me faire suivre la voie ~~dans~~ que
j'ai toujours suivie - - Rien Qu'une qui puisse
me libérer de St. J. de Dieu p. me traverser
dans ma Cté avant Noël avec le consente-
ment de Mgr. Ch - - - Rien qu'une qui puisse
me réhabiliter, passer au B. du Dr. Noël p.
signer ma libération de St. J. de Dieu avec
Mgr. Charbonneau et le Dr. Noël, avant mon
départ de St. J. de Dieu - - - Qu'une qui puisse
me réhabiliter avec le Dr. Noël et Mgr. Ch - - -
dans toutes les Ctés où je m'arrête, p. réaliser
l'Oeuvre Sainte du Sacré Cœur, en repre-
nant dans chacune d'elle, dès aujourd'hui,
mon travail de Documentation sur les œuvres
de nos fondatrices - Et c'est p. avoir été in-
terrompu(e?) contre la volonté de Dieu, que le
Bon Dieu me fait recommencer ma vie au
point de départ avec Mgr. Ch. (et le Dr. Noël)
qui compte sur moi p. rétablir l'ordre dans

[5] Le texte commence dans la marge supérieure de cette feuille, au verso de la page précédente.

[Page 2] (suite)

le monde par ma Soumission à la volonté
divine en reprenant ce travail dès aujour-
d'hui, qui m'assure ma place dans toutes les
Ctés - - - lequel me fait demander au
B. du Dr. Noël, par Mgr. Charbonneau et
le Bon Dr. Noël qui ne donnera sa place à per-
sonne dans aucune Cté, tant il y a de bien
à faire - S'il l'eut su plus tôt il aurait s
signé mon départ p. les Ctés de la Prov. de q-
[?] bien avant aujourd'hui - Mais il lui[6]

[Page 3][7]

(2) Il fallait p. réfléchir du temps ...
le Bon Dieu le lui a donné et aujour-
d'hui, il recommence à s'assurer sa
situation, sa place au Ciel par son
consentement avec Mgr- Ch- à ma Prise
de Voile, Cté B. Pasteur au grand jour de
la fête de Noël. Le Dr. Noël signe avec le
consentement de Mgr- Ch - ma place au
Ciel dans toutes les Ctés religieuses de la
province de q- Il ne reste plus, ma Chère
Laetitia, que ta signature à donner -
Le Bon Dieu t'envoie chercher par le
Dr. Noël, p- me faire prendre le Saint
Habit de ma Cté ! Tu es la seule qui as eu
du cœur p. moi dans la famille - Le Bon
[?] à te rencontrer aujourd'hui au B. du
Dr. Noël p. signer ton départ p. le Ciel -

Si j'étais petit garçon
Fernand Bessier

6 Ces deux pages du manuscrit se terminent ainsi de façon abrupte laissant le reste de la feuille libre de toute écriture.

7 À partir de cette page, manuscrit anciennement rangé dans le groupe des « Non-datés »; même destinataire, soit [...] *Laetitia*.

[Page 3] (suite)

J'espère que mon linge est prêt p. te rencontrer
dès Samedi[8], 22 nov. au Bureau du Dr.
Noël, signer avec lui, le Dr Noël, ma libé-
ration de St. J. de Dieu et te rencontrer au(?)
Bon Pasteur p. la signer de nouveau
avec Mgr Charbonneau et le Dr Noël avant
Noël - le jour de ma Prise d'Habit p. épouser
N.S. JC - Demande la permission à Mgr Charb-
si tu peux traverser avec moi Cté B. Pasteur
p. me faire prendre le St Habit de ma Cté avec lui
~~Mgr~~. ~~Ch~~. et me faire demander avec lui au

[Page 4]

au B. du Dr Noël p. te rencontrer Cté B. Pasteur
le jour de ma Prise d'Habit

8 Voir manuscrit 5-1947 : référence au [...] *mardi 25 novembre.*

MANUSCRIT # 24195-4 (1947) NOMBRE DE PAGES : 6

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

1) 5 Novembre Il me faut être délivré de St. J. de Dieu avant Noël Dr. - Mon salut éternel assuré avant de quitter St. J. de Dieu, Cté des Srs de la Providence (Hop-) St. J. de Dieu où Mgr. Ch- doit venir me chercher p. me transférer lui-même Cté B.P. avant Noël afin de faire Profession des Voeux Perpétuels et prendre le Saint Habit de ma Cté à la Messe du jour de la fête de Noël - En profession religieuse je deviens l'Epouse de N.S. JC. Le Bon Dieu compte sur Mgr. Ch. p. me délivrer de St. J.de Dieu et me faire faire ma Profession Religieuse à la Messe du jour de la fête de Noël, et m'assurer mon salut éternel à votre Bureau Dr. Noël avant de quitter St. J.de Dieu p. la Cté du Bon Pasteur ! Voulez-v - me recevoir Mgr. au B. du Dr. Noël p. m'assurer mon Salut Eternel et ~~me fa~~ devenir la Véritable Epouse de N.S. JC - Cté B.P. le même jour en Cérémonie Solennelle ? - - - Revêtue de mon St. Habit je traverse dans toutes les Ctés avec Mgr. Ch. ~~Dr~~ que le Bon Dieu v. envoie chercher, Dr. Noël, p. me revêtir de mon St. Habit avec vous " " Cté B.P. cet Avant-Midi - Avant, il me faut être demandé par vous Dr. Noël à votre Bureau dès Demain Matin p. m'assurer mon salut éternel, car c'est vous qui me délivrez de St. J. de Dieu Dr. Noël, qui me faites passer tout le 1er

[1] Papier ligné avec une marge sur la gauche. Jeanne commence ce manuscrit dans la marge supérieure de la feuille. Le texte n'est pas signé. Dimensions : H : 26, 5 cm et L : 20, 5 cm; recto et verso; écriture dans les marges.

MANUSCRIT # 24195-4 (1947) NOMBRE DE PAGES : 6

[Page 1] (suite)

Dmatin[2] à votre Bureau où toutes les portes
sont ouvertes - - C'est V.Dr. Noël qui me faites
communier solennellement dans toutes les Ctés
qui me traversez tout le 1er Cté B.P. qui me
recevez tout le 1er D.Matin à votre Bureau - -
p. m'assurer mon salut éternel avec V. Dr. Noël . -

[Page 2][3]

2 Ecrivez à Mgr. Charbonneau, Dr. Noël ~~que le~~ de-venir
régler lui-même notre situation à votre Bureau p.
que je puisse traverser et V. attendre du côté de la
Cté des Srs de la Providence afin de pouvoir
m'assurer mon-salut éternel avant de quitter St.
J. de Dieu avant Noël, ne pouvant faire mieux que
de n. faire rencontrer D.Matin au B. du Dr. Noël
p. verser les fonds nécessaires p.n. rencontrer
Cté B. Pasteur le jour de la fête de Noël et revêtir
le St. Habit de ma Cté - Ecrivez à Mgr. Ch- qu'il
vienne délivrer papa et maman du purgatoire
au grand jour de ma Communion Solennelle de
Réparation des péchés du monde, le jour de
la fête de Noël, fixée par N.S. JC - Allez chercher
Mgr. Ch. Dr. Noël p. me faire Communier Solennelle-
ment, mettre fin p. toujours à la terrible
persécution de St. J. de Dieu, me revêtir solen-
nellement de mon Saint Habit en Profession
religieuse des Vœux Perpétuels, puisque cette
date fixée par N S JC, délivre mes Chers Parents

---

[2]Ces deux mots [...] *Demain* et [...] *Matin* sont, nouvellement dans les manuscrits de Jeanne R*, réunis en un seul mot dont la retranscription exacte est impossible à réaliser avec l'ordinateur; ce « D » de « demain » ressemble au « D » du « Docteur ».

[3] Cette page du manuscrit débute dans la marge supérieure de la feuille et se termine 2 lignes avant la fin de la page.

[Page 2] (suite)

du purgatoire à mon Entrée Solennelle Cté B.P.
le jour de la fête de Noël au matin [?][4] Noël -
Prononcez-vous Dr. en vue de ma Sortie de St. J.
de Dieu p. me faire prendre le voile Cté B.P.
Communiquez tout de-suite avec Mgr. Ch. enten-
faire
dez v. p. me traverser Cté B.P. et revêtir mon
Saint Habit de Communiante, ayant communié
solennellement toute ma vie - Aller retrouver
Mgr. Ch. Dr. Noël et assurez-moi mes moyens
d'existence avant de traverser Cté du Bon
Pasteur - Vendredi le 1er du mois de Novembre- [5]

[4] Peut-être [...] *Dr* (?)

[5] De façon inhabituelle, Jeanne laisse ici deux lignes inoccupées au bas de sa feuille.

[Page 3] †

Communiquez tout de suite avec Mgr. Charbonneau Dr. Noël, afin de réaliser notre(?)[6] vœux le plus cher : La délivrance de Mes Chères Ames du purgatoire le jour de Noël à la Messe du jour, Cté B. Pasteur : La délivrance de Mes Chères Ames du Purgatoire, au matin de ma Profession Religieuse ! C'est pour vous que le Bon Dieu arrange notre situation Dr. Noël p. ~~me~~ nous faire traverser Cté B.P. avant le retour de Mgr. Ch. à votre Bureau p. recommencer dès aujourd-hui[7] notre vie avec lui, me documenter sur Notre Histoire Sainte du Canada et retrouver Notre Chemin -

Etes-vous allé arranger ma Situation avec Mgr. Ch. p me faire traverser dans la Cté des Srs de la Providence aléatoirement, de l'Hôpital St. J. de Dieu, avant le retour de Mgr. Ch- à St J. de Dieu, p. me bénir et me porter sur les autels ? - - C'est parceque je ne puis sortir de St. J. de Dieu que par Mgr.Ch- qu'avec son consentement, sur les Autels, que le Bon Dieu me fait l'attendre du côté de la Cté des Srs de la Prov'. C'est le Bon Dieu lui-même qui arrange notre Situation Mgr. Ch. Dr. Noël, qui n. fait retrouver notre Chemin Cté B.P. qui délivre Mgr. Ch. du purgatoire ainsi que le Dr. Noël, tous les deux ensemble, le jour de la fête de Noël, en chantant le Service de[sic] funèbre de ma mère que je vais payer moi-même[a)] à Mgr. Ch le jour de ma Prise d'Habit, Cté B.P. pour pouvoir revêtir mon Saint Habit de Professe Vocale du B.P. ~~que je~~ p. pouvoir passer du côté de la Cté des Srs. de la Providence avant de

a) avec le fruit de mes économies) Cté B.P. avant le retour de Mgr. Ch. B. du Dr. Noël

[6] Il n'est pas facile ici de décider entre [...] *votre* ou [...] *notre*.

[7] Il n'y a pas d'apostrophe.

[Page 3] (suite)

quitter St. J. de Dieu, le matin même de ma Prise
d'Habit au B. du Dr. Noël, ne pouvant le revêtir
autrement Cté B.P. sans passer, traverser Cté
des Srs de la P. p. pouvoir prendre mon Saint Habit

[Page 4]

4 dans toutes les Ctés de la Province de q. il v.
faut me délivrer tout le 1er du purga-
toire p. pouvoir traverser Cté B.P.
avec V.Dr.
et rencontrer Mgr. Ch- à votre B. etc - -------
aussi
Le Bon Dieu v. envoie chercher ma Sœur[8]
Mad. Adélard L* p. m'ouvrir avec V.
Dr. Noël la porte du Ciel - - bien(?) oui, puisque
v.v. êtes trompé de chemin avec n. Cté B.P.
Il y a longtemp(s) que le Bon Dieu v. attend dans
cette Cté p. me donner le St. Habit de ma Cté
m'en revêtir v.m. me-sortir de St. J.de Dieu p.
me faire épouser N S JC. le Jour de Noël /47 ---
Il connaît votre Chemin, lui, Dr. Noël - C'est
pourquoi Il V. envoie chercher Mgr. Ch- et-ma
Sœur Mad. L* p. me faire épouser N S JC
Cté B.P. et me revêtir de mon St. Habit, le Bon Dieu
ne voulant pas d'autre signature que la
Sienne Dr. p. me revêtir de mon St. Habit avec
vous Dr. Noël - Communiquez immédiatement
avec Mgr. Ch. Dr. Noël p. qu'il remplisse les
conditions, envoyez-le moi chercher Mgr. Ch.
Dr. Noël - C'est le Bon 1er Vendredi du mois
7 Nov./ 47

---

[8] Il s'agit probablement de Laetitia, une des sœurs de Jeanne, mariée à Adélard L*.

[Page 4] (suite)

Le Bon Dieu v. envoie chercher Mgr. Ch - Dr. Noël
et le rencontrer à votre Bureau, parceque je
avec lui
n'ai qu'une âme à sauver, parceque je dois le
rencontrer avec V. Cté du B. Pasteur, parceque
je suis Sainte, parceque l'on a fait de moi une
grande Victime, une grande Martyre qui sera
un jour canonisée par N S. JC - C'est Lui qui V.
le dit Mgr. Charbonneau - En attendant, je
dormirai mon dernier sommeil dans la Cté du B.P.

[Page 5]

{4}5 après avoir fait toutes les Ctés de la Pro. de q. ~~et~~ **ainsi que**[9] là où je dois le rencontrer demain Matin à votre Bureau Mgr. Ch. du côté de la Cté des Srs de la Providence d'où je dois sortir p.v. ~~donner~~ rencontrer Cté des Srs du B. Pasteur - Mgr. est prévenu depuis longtemp(s) de ce Changement ainsi que les Sœurs du B.P - Veuillez donc aller chercher Mgr. Ch. Dr. Noël puisque c'est le Bon Dieu qui v. envoie, parceque seul avec v. il a la lumière p. me conduire dans ma voie, p me le faire rencontrer D.Matin à votre B. me délivrer avec v. de St. J. de Dieu p.v.rencontrer tous deux un jour dans l'Éternité Bse[10] - C'est le Bon Dieu qui me sort de St. J. de Dieu Mgr., parceque je Suis Sainte, p. lui avoir appartenu (qu'à Lui Seul) toute ma vie que je recommence avec lui au pied des autels ! C'est Lui qui me traverse dans toutes les Ctés, ~~parceque~~ p. me faire reconnaître p. Celle que je suis, que j'ai toujours été, dans une Union intime, incommensurable - C'est Lui qui V. ramène au B. du Dr Noël p. me délivrer de St. J.de Dieu et m'assurer mon-salut éternel dans toutes les Ctés avec V. Mgr. Charbonneau et le Dr. Noël, p. vous prouver à tous deux qu'il n'y en a rien Qu'un Bon Dieu qui puisse V. retrouver(?) Cté Bon Pasteur - Demandez-Lui pardon de vos fautes et revêtez moi de mon Saint Habit

lui avoir consacré toute ma vie - Il me revêt lui-même de mon Saint Habit - Rien qu'un Bon Dieu ? Que n'êtes-v. venu plus tôt Mgr. me [?]l'Epouse de N.S.JC. avec le Dr. Noël -

9 [...] *ainsi que*, est marqué dans la marge.

10 [...] *Bse*, abréviation de « Bienheureuse ».

[Page 5] (suite)

n. recommencerons ~~notre vie~~ au B. du Dr.Noël
p. signer v.mêmes avec le Dr. Noël et dans toutes les
Ctés de la Prov. de q- mon salut éternel qu'Il
v. demande par les mérites de sa Passion après

[Page 6] (4 Novembre)

Il nous(?) attendait Mardi dernier Mgr - p.
la consacrer à N.S.JC - le Sauveur du monde
Venez rencontrer Dr. Noël Demain Matin à
son Bureau, v. n'en sortirez que plus glorieux
tous les deux, de St. J. de Dieu, avec l'Epouse
de N.S.JC - Nullement besoin de personne
Mgr. p. me proclamer Sainte avant d'entrer
dans la Cté du Bon Pasteur, Mgr, je le-Suis -
On m'a internée p. rien du tout, parceque je mar-
chais à la Conquête de l'Humanité de N.S. JC
~~par~~ la Sainteté de nos fondatrices. Je voudrais(?)[11]
être reconnue Sainte par Mgr. Ch. et le Dr. Noël
avant de quitter St. J.de Dieu - Maintenant
proclamez-moi Sainte dans les Ctés p.
que je puisse traverser au B. du Dr. Noël
Avant vous Mgr. Charbonneau et être
délivrée par lui-même avant de traverser
dans la Cté du B. Pasteur - Délivrez-moi
de St. J. de Dieu par v.mêmes Mgr - C'est le
Bon Dieu qui v. le demande, en signant
comme l'Epouse immortelle de N.S.JC - Votre
présence au B. du Dr. Noël ce matin ne pou-
vant être délivrée que comme l'Epouse de

v. n'aurez rien à regretter Mgr. Ch- à [?] la traverser v.m Cté B.P.
en venant signer v.m. au B. Noël le 1er vendredi du mois de décembre ou
Mardi prochain, 25 Nov. son Union intime avec N S JC Cté B.P. En vue de
sa réhabilitation, elle prononcera ses vœux perpétuels de Bonheur Eternel -

[11] [...] *je voulais* (?)

[Page 6] (suite)

N S JC qui n'a commis aucune faute mortelle
dans sa vie, mais qui retient Mgr. Ch. au B. du
Dr. Noël p. lui faire croire à son Bonheur
éternel dans les Ctés, p. lui faire signer
sa justification en présence de Mgr. [?] Ch -
et la délivrer lui-même de St. J. de Dieu et
de la Cté du B.P. en vœux solennels de
Réparations des péchés du monde comme
- 20 Novembre - l'Epouse de N S JC -

MANUSCRIT # 24195-5 (1947) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1][2]

NB(?)

Veille du 1er Vendredi du mois de Nov./47 -

Je me répète p. vous - Dr. Noël ! Voulez-vous me donner
la permission de revêtir mon Saint Habit
comme l'Epouse glorieuse du Christ qui
v. envoie chercher Mgr- Ch- Dr. Noël, parcequ'elle
ne peut porter d'autre nom - p. la revêtir v-
m. Mgr. Ch. de La Livrée glorieuse des Epouses
de N.S.JC - dans la Chapelle de la Cté du B.P.
Divin
et reprendre son Chemin tel que tracé par le Maître,
afin de partir tout de suite, tous trois ensemble
dans les autres Ctés, en vue de notre Congé def. p. le Ciel
Appelez-v. mêmes Mgr. Charbonneau Dr. Noël, écrivez
lui, répétez-lui les mêmes choses afin que nous
soyons convaincus de son approbation à me faire
porter le Saint Habit de ma Cté, afin d'en être re-
vêtue par lui-même à la Messe du jour de la fête
de Noël, étant l'Epouse Consacrée de N S.JC par les
Trois Vœux ! Pauvreté - Chasteté - Obéissance ! -
sont
qui ~~est~~ une soumission parfaite et constante
à la volonté de N S.JC - Revêtue de mon Saint Ha
bit Cté B.P. je professe en trois vœux et je rencontre
Mgr. Ch. à votre Bureau Dr. Noël - Ainsi, vous resus-
citerez au dernier jour dans la Béatitude
Eternelle ! --- Le Bon Dieu attendait Mgr. Ch - -
Mardi dernier, Dr Noël à votre Bureau - - -
Pourquoi ne pas me l'avoir fait rencontrer

---

[1] Ce manuscrit, et le manuscrit 4-1947, sont peut-être des suites l'un de l'autre : même thèmes, mêmes références aux dates du [...] *8 novembre* et du [...] *Premier (ou veille) vendredi du mois.*

[2] Dimensions : H : 26, 5 cm et L : 20, 5 cm; recto et verso, feuilles lignées; écriture dans les marges.

[Page 1] (suite)

plus tôt Dr. Noël, à votre Bureau, p. recommencer
sa vie avec nous ?! Le Bon Dieu m'envoie arran-
ger avec vous ma situation Dr. Noël parceque
je devrais être tout de suite demandée par vous
Dr. et me faire rencontrer Mgr. Ch- p. signer
avec lui ma libération définitive de St.J.de Dieu

[Page 2]

C'est pourquoi Il m'envoie le rencontrer au B. du Dr Noël

p. me délivrer lui-même comme l'Epouse
de N S.JC de la prison de St.J. de Dieu - bien(?)
avant Noël, p. le rencontrer Cté B.Pasteur
ce même jour - Qu'une âme, rien qu'une - -
à sauver avec vous Mgr. Ch - C'est pourquoi le
Bon Dieu V. l'envoie chercher Dr. Noël p. commier[3]
solennellement Cté B.P. et le ramener p. me
faire prendre lui-même le Saint Habit de ma Cté
comme l'Epouse de NS JC - Prononcez-v.Mgr en faveur
de la question Spirituelle qui révèle mon etat d'âme
au B. du Dr. Noël - Prononcez-v. tout de suite Mgr dès
Mardi prochain, 25 Novembre en faveur de la
Com. Solennelle qui efface les péchés du monde
commis après le Baptême et revêtez-moi du St. Habit
de ma Cté en Profession Religieuse des Saints Vœux
perpétuels p. partir en Congé def. p. le Ciel Cté B.P.
revêtue de mon Saint Habit avec Mgr. Ch et le Dr. trois(?)
vœux que prononcent les Ctés du Diocèse de la Prov.
de q- de pauvreté, de chasteté et d'obéissance - Il m'est
absolument impossible de me rendre au B. du Dr. Noël
sans signer ma libération, sans être réhabilitée par
N.S.JC. Rendez-vous Mgr. Ch. au B. du Dr. Noël, pronon-
cez-v. en faveur de la question Spirituelle qui nous

p. me proclamer moi-même Saint Cté du B.P. avec Mgr Ch et le Dr. Noël

[3] [...] *pour commu**n**ier* (?)

[Page 2] (suite)

délivre de St.J.de Dieu, du purgatoire, et qui nous
donne notre au[sic] Ciel - Faites-moi tout de suite
demander ~~n.~~ Dr. Noël, j'ai besoin de Mgr. Ch- p. sortir
de St. J.De Dieu - Il n'y a jamais eu de raison de
m'empêcher d'aller rencontrer Mgr. Ch. au B. du
Dr. Noël, signer ~~et me~~ ma libération et me traverser
lui-même avec le Dr. Noël, Cté Bon Pasteur - Rassemblez
tout le Conseil de famille Mgr. et proclamez-moi Ste
Sainte - Le Bon Dieu ayant permis cet internement
dans le but d'être reconnue Sainte par Mgr Ch et le Dr. Noël

[Page 3]

C'est le Bon Dieu qui demande le Consentement
de Mgr. Charbonneau et du Dr. Noël - En signant
~~notre~~ libération qui m'ouvre la porte du
ma Ciel
dans toutes les Ctés, nous pouvons nous assurer
notre Salut éternel (Notre Dame du St Rosaire)
Je viens donc v. demander la permission,
votre consentement, Mgr - à me faire épouser
N S JC. p. la 1ère fois de ma vie dans la Cté
du Bon Pasteur, le jour de la fête de Noël
et de vous rencontrer ce matin au B. du
Dr. Noël, p. signer ma libération de St.J.de
Dieu - En me faisant rencontrer Mgr. Char-
bonneau Dr. Noël, vous contribuez au Bon-
heur Eternel de tous les membres de ma
famille, en me le faisant rencontrer dans
toutes les Ctés - Ce matin, en signant v.m.
Dr. Noël, pour toujours, ma libération dé-
finitive de St.J.de Dieu, avec le consentement
de Mgr. Ch. (par écrit) préparé de toute éternité
par la voie que le Bon Dieu m'a tracée -
Je ne puis pas demeurer ici éternellement
n'est-ce-pas ? - - C'est Elle, Mgr. Charbonneau,
Ma Sœur, Mad- Adélard L*[4] qui nous
ramène~~nt~~ de St. J.de Dieu dans la Cté du
Bon Pasteur, à cause de mes grandes fidé-
lités, - - - C'est Elle qui me fait épouser N S JC- -
me
qui ~~nous~~ fait recommencer ma vie avec v. Mgr.
Ch - - qui me fait ramasser des fonds dans

a) où je vais p. m'assurer, en Bénédictions Solennelles dans les Ctés, avec vous Mgr.Ch- et le Dr. Noël, mon salut éternel dans toutes les Ctés de votre Diocèse de la Province de québec - Le Bon Dieu lui assure en même temps son salut éternel.

[4] Voir manuscrit 3-1947 pour des références à cette sœur, Laetitia, Mad. Adélard L*.

[Page 3] (suite)

toutes les Ctés de la Province - - Le Bon Dieu
ne veut pas d'autre signature que la Sienne
au B. du Dr. Noël, a) d'où elle n. ramène p. faire
la volonté de Dieu dans votre Cté Mgr. l'Archevêque

[Page 4]

On ne peut pas faire autrement Mgr. que de me
sortir de St. Jean de Dieu - Veuillez donc me faire
demander au B. du Dr. Noël p. reprendre mon
chemin avec vous et le Dr. Noël, en parfaite
soumission à la volonté de Dieu, me l'ayant
fait retrouver avant notre départ de St. Jean
de Dieu dans la Cté de Mgr. Charbonneau
où il nous faut nous retrouver, n. rencontrer
en N.S.JC. p. tout le reste de notre vie ! Veille du
Premier Vendredi du mois de Novembre, 7 Nov./47 -
Voulez-v. me donner tout de suite la permission de revêtir
de mon St. Habit étant l'Epouse glorieuse du Christ,
glorieusement ressusciter ~~ress~~ à ma vie nouvelle
en v. rencontrant dans la Chapelle de la Cté du B.P.
p. reprendre avec V. Dr. Noël, Mgr. Ch. son chemin tel
que tracé p. N.S.JC. Par cette rencontre je'épouse
N.S.JC. et je deviens très "glorieuse" afin de partir tous
trois ensemble et tout de suite, en Congé définitif
p. le Ciel. 8 Novembre -
Oui Mgr. venez me chercher en Action de graces des bien-
faits reçus au B. du Dr. Noël puisque l'on ne peut commu-
(2) I
nier qu'une Seule fois en état de grâce avec Mgr. Ch. au B. du
Dr. Noël - Allez chercher Mgr. Ch. Dr. Noël et v. communierez
(en état de grâce)

[Page 4] (suite)

v.m. Chapelle Cté B.P. le jour où je revêtirai le St. Habit
de ma Cté préparé des mains de N.S.JC. p. Noël, en présence
de la crèche de Noël, le Bon Dieu ayant préparé cette
Cérémonie religieuse le jour de Noël qu'Il a fixé pour
ma Prise d'Habit, ma Profession religieuse des Vœux
perpétuels p. n. faire comprendre[5]

[5] Le manuscrit se termine ici abruptement à trois lignes de la fin de la page.

MANUSCRIT # 24195-6 (1947) NOMBRE DE PAGES : 6

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit.][1]

[Page 1]

(Fin) 7 Novembre - Premier Vendredi du mois - 2 heures

Père Eternel, par les mains si pures de Marie, je vous offre le Corps, le Sang, l'âme et la {d}Divinité de Notre Seigneur JC. {je}p. V. demander grâce et miséricorde p. moi et p. le monde entier - Et je m'offre moi-même en expiation des péchés du monde au Bureau du Dr. Noël - Revêtez-moi de mon Saint Habit, Dr. Noël, en Communion Solennelle de Réparation des péchés du monde, tout de-suite, Dr. Noël, en me faisant demander dès D.Matin à votre Bureau p. signer ma Libération de St.J de Dieu

-13 Novembre –

Je vous offre Ô mon Dieu les 350 000 Messes[2] qui se disent tous les jours en préparation à ~~mes~~ ma Communions Solennelles dans la Chapelle de la Cté du Bon Pasteur. Que Mgr. Ch- se range(?) du côté de N.S. JC p. me faire faire mon Chemin tel que le Bon Dieu n. l'a tracé au B. du Dr. Noël et dans la Cté du B.P. p. revêtir le St. Habit et partir en Congé définitif p. le Ciel dans les Ctés avec lui et le Dr. Noël - Je reste à St. Jean-de-Dieu p. faire la volonté de Dieu, p. passer du côté de la Cté des Sœurs de la Providence, le Bon Dieu ayant arrangé notre Situation à l'avance n. n'avons plus besoin de n. déranger Cté B.P.

Ramenez-moi Mgr. de St. J.de Dieu en Congé définitif p. le Ciel . Préparons n. à passer au B. du Dr. Noël dès D.Matin en [?] Ctés et en(?) Bened Solennelles

tous(?) nous réhabiliter(?) dans le Royaume des Cieux JR. (Mgr. Ch Dr. Noël)

[1] Manuscrit composé sur du papier ligné que Jeanne utilise recto et verso. Dimensions : H : 25, 2 cm et L : 20,5 cm; écriture dans les marges de gauche et de droite.

[2] Voir Manuscrit 1-1947 pour une formulation similaire : [...] *350 000 messes*.

MANUSCRIT # 24195-6 (1947) NOMBRE DE PAGES : 6

[Page 1] (suite)

p. aller voir Mgr. Charbonneau au B. du Dr.
Noël, n. restons toute notre vie en ~~présence~~
prenant Notre Croix, en Suivant N.S.JC au B-
du Dr. Noël en absolution générale et dans l{es}a Ctés
des Srs de la Prov. il faut bien recommencer notre vie

[Page 2]

quelque part Mgr. Ch - et cela vaut mieux que de
porter sa Croix jusqu'au sommet du Calvaire
dans les humiliations, le Bon Dieu n. prenant sous
sa protection Dr. Noël, Mgr. Ch - - Venez m'ouvrir
des Souscriptions avec le Dr. Noël à son Bureau
p. faire la volonté de Dieu, n. partons signer au
B. du Dr. Noël La Conquête de l'Humanité par
N S JC ! Le Bon Dieu m'a placée-sur votre Chemin
p.v. faire faire La Conquête de l'Humanité par
N S JC en Saluts(?) Solennels, en Bénédictions
Solennelles, en Réparation immédiate des
péchés du monde . L'heure s'avance où il nous
faut ainsi suivre N S JC p. La Rémission des
péchés du monde, afin d'avoir le bonheur de
nous rencontrer au Ciel - Faites mieux, Mgr -
rencontrons nous D.Matin au Bureau du
Dr. Noël
p. signer la Paix et la Concorde entre les
Premiers Chrétiens - Il me faut V. rencontrer
au B. du Dr. Noël p. signer ma Justification
ma Libération avec vous Mgr. Ch. et le Dr. Noël
ainsi que dans la Cté du B. Pasteur en Commu-
nion Solennelle, en Profession Religieuse des
vœux perpétuels - Faites moi tout de-suite
demander Mgr. au B. du Dr. Noël, p. chanter

et de l'enfer - La parfaite Soumission de Mgr. Ch- n. permet d'aller au Ciel
sans passer par le Purgatoire. Elle n. ouvre tout de-suite la porte du Ciel en
Réparation des péchés du monde .

[Page 2] (suite)

les louanges du Créateur - Dès Demain Matin
n. partons p la Cté B. P.retenez nos places(?)
Mgr - Nous Communions Solennellement dans
toutes les Chapelles des Ctés de notre Province
revêtue de mon St. Habit et je prononce l'acte
de Consécration au-Sacré Cœur - Faites moi de-
mander, Mgr. au B. du-Dr. Noël p. faire mon che
min tel que le Bon Dieu le veut p.n. délivrer du purgatoire

[Page 3] †

Je paierai le Service de ma Mère avec mes économies
au B. du Dr. Noël, si je suis délivrée du Purgatoire
par Mgr. Ch- Cté Bon Pasteur, si je prends le St. Habit
si je suis libérée de St. J. de Dieu par Mgr. Ch. comme
l'Epouse de N S JC - J'offre les 350 mille Messes
qui se disent tous les jours p. la délivrance de
Mgr. Charbonneau du purgatoire et Mes Chers
Parents défunts à sa Messe du côté de la Cté des
Sœurs de la Providence et du Bon Pasteur par
Mgr. Ch.- et le Bon Dr. Noël -

C'est Madame L*[3] (106* O. Ave Bernard - Cr. 008*)
qui m'ouvre aujourd-hui[4] la porte de toutes mes Ctés -
La Seule qui a eu du cœur p. moi Dr. Noël - Faites-
la venir au B. du Dr. Noël p. moi Dr. Noël - Copiez
sa lettre(?) - Appelez - p. moi Dr. au téléphonne de
la Ville, p. que je puisse communiquer avec elle à
votre Bureau p. lui demander de venir m'ouvrir
la porte de St. J. de Dieu avec le Bon Dr. Noël et Mgr.
Ch - - Je ne puis communiquer désormais avec ma
Sœur, que p. m'ouvrir la porte de St.J. de Dieu (2) p.

Voulez-V. Dr. Noël me laisser aller chercher ma Sœur, elle seule peut parmi les membres de ma famille me délivrer de St. J.de Dieu. me faire rencontrer Mgr. Ch- à votre B. D.Matin

3 « Madame L* » = Laetitia, une des sœurs de Jeanne.

4 Le [...] *aujourd'hui* est écrit sans apostrophe.

[Page 3] (suite)

avoir fait toute ma vie la Sainte volonté de Dieu
I que p. me délivrer avant Noël de St.J. de Dieu à jamais
Je suis émue jusqu'aux larmes après avoir gravi
un aussi rude Calvaire - Voulez-V. me permettre
Dr. d'ouvrir la porte du Ciel à Mgr. Ch. en l'ap-
pelant moi-même de votre Bureau Demain
Matin Dr. Noël, en signe de réconciliation avec
N S JC. Voulez -v. me permettre Mgr. d'aller au B.
du Dr. Noël signer ~~ma~~ ~~lib~~ avec V. et le Dr. Noël, ma
Libération def. de St. J.de Dieu comme l'Epouse
de N S JC - Je délivrerai toutes les âmes du Purgatoire

[Page 4]

" Vous avez dit Dr. à une religieuse que je vous étais
" très sympathique, mais que c'était ma fa-
" mille, qui n'a pas droit sur moi Docteur - "
--- Envoyez la chercher par le Dr. Noël, Mgr. Ch - - -
et revêtez - moi du-Saint Habit de ma Cté - Ainsi
nous partirons tous ensemble p. le Ciel, Dr. Noël -
Faites-moi rencontrer tout de-suite Mgr. Ch- à
votre B. Dr. Noël, exposez-lui mon cas, donnez -
lui de mes nouvelles, en lui remettant {s}ces
papiers avec[5] en me les envoyant porter moi-
même Dr. Noël - Pour ma satisfaction per-
sonnelle, signez ma libération de St. J.de
Dieu avec Mgr. Ch - dans toutes les Ctés - Ren-
dez-moi mon honneur, celui que j'avais Cté B.P.
ma réputation Comme l'Epouse de N.S.JC- Nul
que j'avais ne saurait mieux me les rendre
que V. Mgr. Ch... en épousant N.S.JC - en me
faisant rencontrer Mgr. Ch. dès aujourd-hui Dr.

Appelez-le Mgr. Ch - Dr. Noël et dites-lui tout ce que vous savez -

[5]Ce mot n'est pas barré sur l'original.

[Page 4] (suite)

Noël, car je suis très pressée de Communiquer
avec lui, Dr. Noël, Cté B.P. m'arrêtant dans la
Cté des Sœurs de la Prov. p. m'assurer avant
de quitter St. J.de Dieu, mon salut éternel, afin de
partir en Bénédictions Solennelles dans les
P. me délivrer de
Ctés - St. J de Dieu " " " " " - - - - Ctés

Le Bon Dieu ne veut pas rencontrer autre que Mgr.
Ch. au B. du Dr. Noël - ça[6] l'offenserait très
gravement, parceque c'est en réparation des
péchés du monde que n.n. rencontrons au B-
ma
du Dr. Noël que n. signons ~~notre~~ libération
comme l'Epouse de N S JC. à votre B- que n.n.
rencontrons dans les Ctés - Faites-moi rencontrer
Mgr. Ch dès DMatin à votre B. Dr. Noël en B. Solen
Ctés -

[Page 5] †

Nous n. assurons par nous-mêmes notre Salut Eternel
en signant tous trois ensemble notre Libération ! -
Puis-je passer cette Semaine, Mgr. V. rencontrer au
B. du Dr. Noël, p. poser ma signature ?
J'appartiens à toutes les Ctés de la Prov. de q ----

C'est parceque je ne puis sortir de St. J.de Dieu que par
Mgr. Ch. que le Bon Dieu me fait passer l'attendre
du côté de la Cté des Srs de la Prov - C'est v.dire,
Mgr, que le Bon Dieu a tout prévu de toute Eternité,
notre rencontre au B.Dr.Noël, p. signer avec vous et
v. rencontrer providentiellement dans les Ctés,

[6]La cédille est très détachée du « c ».

[Page 5] (suite)

en vue de n. assurer La Vie Eternelle, Notre Pain de Chaque jour en Com. Sole. de Rep. des péchés du monde -- Associez-v. immédiatement à notre existence, Mgr - puisque v. avez besoin de moi p.v. aider à gagner notre Pain quotidien en vue de notre Bonheur Eternel - n. commencerons plus vite à pourvoir à mes besoins en Com. S. de Rep. - etc - Voulez-vous pourvoir tout de suite aux besoins de notre Existence en me signant un chèque au B. du Dr. Noël, p. entrer Cté B.P. me réhabiliter p. la gloire de Dieu, bien avant Noël, Mgr. Dépêchez-vous, plus qu'un mois à vivre au B. du Dr. Noël p. rencontrer Mgr. Ch - car si le Bon Dieu n. permet d'associer notre Bonheur Eternel en recommençant[7] notre vie au point de départ dans les Ctés, C'est parceque n. ne pouvons gagner notre vie autrement p. satisfaire aux péchés du monde qui ont révolté la Chair de N.S. JC. dans ses Membres souffrants -

[Page 6]

Ecrivez à Mgr. Ch, Dr. Noël, p. que cette rencontre se fasse le plus tôt possible à votre Bureau, afin de revêtir le Saint Habit de ma Cté, avant Noël p.(?) lui révéler ses vues et ses desseins sur les Ctés de son Diocèse - On m'a traînée assez longtemps p. retourner Mgr. Ch - - au B. du Dr. Noël et dans la Cté des Srs de la Prov. p. retrouver Mgr. Ch - Cté B.P. où le Bon Dieu fait des vœux p. son prompt retour ! Je retourne au B. du Dr. Noël signer avec aujourd'hui - Dr. Noël J vous Mgr. Ch.

[7] La cédille est très détachée du « c ».

[Page 6] (suite)

et le Dr. Noël, ma Libération définitive de St.J.de Dieu -

Le Bon Dieu m'envoie signer ma Libération - Il dit que v. pouvez remplacer Mgr. Ch - - Dr. Noël, Il v. met à sa place ! - Faites-moi tout de suite demander Dr. Noël, préparez les papiers - Allez le chercher p. me faire sortir de St. J. de Dieu avec v. Dr. Noël, épouser N.S.JC. Cté B.P. le jour de Noël Je vais signer ma Libération au B. du Dr. Noël tout de suite aujourd'hui 7 Novembre, Faites-moi " " " demander Dr. Noël - Chaque minute compte p. l'Eternité Mgr. Ch - - - Revêtez-moi tout de suite du Saint Habit de ma Cté afin de partir en Congé définitif p. le Ciel avec V. Dr. Noël, Mgr. Ch. Cté B.P. Appelez dès D.Matin Mgr. Ch - Dr. Noël à votre Bureau p. me faire épouser N S JC. Soyez mon Ange Gardien Mgr. Ch - - Le Bon Dieu v. place à ma droite p. me délivrer de St. J. de Dieu Dr. Noël et de la Cté du B.P. une fois rétablie dans mes fonctions -

Dossier 24195

1952

1954

1960

1962

1964

(5 documents)

MANUSCRIT # 24195-1 (1952) NOMBRE DE PAGES : 2

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]
[Page 1][1]

Salle de Notre Dame du Rosaire, 26 Juillet 1952, Ste Anne
Ma Sortie ! Mon Eternité ! Longue Distance ! Mérites Enormes !
conçue par le Sacré Cœur de Publicité Mondiale !
Montmartre !

Monsieur le Docteur Loyon[2]. J'ai été appelée par Mr Viger en Mai dernier, pour la Pension de Vieillesse que le Dr. Noël aurait signée - et nous sommes le 26 Juillet - Voulez-vous me faire demander à votre Bureau ce matin ayant reçu du Clergé de France et de la France Républicaine des sommes considérables pour retourner en Europe, preuve que je suis internée en Missions Providentielles, en Missions J.d'Arc, de Lourdes et de Rome, comme La Libératrice de la Patrie Française, la Nouvelle Sainte de Lourdes. La France Républicaine est intervenue en faveur de ma Sortie définitive désisive[3], retarder d'une journée ma Sortie, mon Départ pour l'Europe, s'est agraver[sic] son salut éternel et sa situation - Je n'aurais jamais dû être internée à St - Jean de Dieu en Missions Providentielles et comme Propriétaire

[Page 1] (suite)

[1] L'écriture soignée de ce manuscrit est formée de lettres rondes et d'arabesques surtout aux majuscules qui sont spécialement nombreuses. Ce manuscrit (papier recyclé, coupé en deux et utilisé recto et verso) utilise la page dans son horizontalité. Dimensions : H : 12, 5 cm et L : 20 cm

[2] En 1952, le Docteur Gaston **Loignon** est le 6ième Directeur médical de l'hôpital St-Jean-de-Dieu.

[3] [...] *décisive* (?). Il semble que ce soit bien un « s » à la place du « c ».

Veuillez donc
de l'Ile de Montréal - (Voulez-vous) me libérer de St. Jean de
Dieu avec mon Habeas Corpus, avec le Clergé de France et {l}La

[Page 2]

France Républicaine aujourd'hui, pouvant partir seule,
sans Désertion, n'ayant de permission à demander à
personne pour m'assurer mon Eternité Bse et celle de
deux cent vingts Cardinaux Romains dont j'ai reçu la
Bénédiction -

Ste J. d'Arc du Sacré Cœur de MontMartre,
tombée du Ciel, sur les Autels, en Missions Providentielles,
seule consacrée en Sacerdoce Royal de JC. en Mission de
grâce sanctifiante appelée à la Divinité de N S. JC -

Vicomtesse JeanBaptista L*[4] de R* connue sur le
nom de Melle Jeanne R*, Artiste Dramatique - Professeur
d'Elocution Française, Officier d'Académie - Légion d'Honneur
Sociétaire de la Comédie Française de Paris - 4 Mai 1933 -

[À l'envers sur cette feuille et dactylographié]
Mlle Jeanne R* - n Répondu le 4/8/52
24195[5]

[4]Nom original de son père, Auguste L* dit R*.

[5] Date écrite à la main, probablement par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT # 24195-1 (1954) NOMBRE DE PAGES : 2

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

Salle de Notre Dame du Sacré Cœur, 25 février 1954 -

Longue Distance ! Mérites Enormes ! Publicité Mondiale conçue par le

Sacré Cœur de Montmartre de toute Eternité ! - **24195**[2]

Jeanne R*[3]

Internée en Missions Providentielles je ne puis sortir qu'en Mis-

sions Providentielles avec l'Eglise de France qui vit des heures Cru-

ciales p. n'avoir pas réalisé mes Missions Providentielles à cause

de mon Internement à St .J. de Dieu contre la volonté de Dieu ! St.J. de

Dieu n'aurait jamais dû exister ! - En Presse Mondiale avec le Sacré

Cœur de Montmartre depuis 1931, comme La Libératrice de La Patrie

Française en Mission J.d'Arc et de Lourdes avec le Clergé Parisien

en vue d'une plus grande sainteté !

"Obéissez ! Soumettez-vous ! Faites la Volonté de Dieu ! Le Bon

Dieu va frapper un grand coup -" Le Crac de New-York avec

Hitler et Lucifer Charbonneau, (3ième Etage de l'Archevêché),

Archevêque de Montréal ,! - La Communauté demande si le Dr.

---

[1] Écriture très appliquée. La formation des lettres ressemble à celle que ferait un professeur d'école: lignes droites, écriture assez grosse et bien lisible. Les majuscules présentent des arabesques. Dimensions : H : 26,2 cm et L : 20 cm, recto et verso, papier de qualité, non ligné.

[2] Numéro de dossier inscrit par le personnel hospitalier.

[3] Nom de la patiente écrit en diagonale par dessus son écriture, par le personnel hospitalier.

[Page 1] (suite)

Loignon[4] est décidé de me laisser partir aujourd'hui ! Nullement besoin de lui ! Internée en M.Providentielles, M. des fondatrices de la Province de Québec, le Bon Dieu passe par-dessus-lui, pouvant sortir seule, sans signature, sans Désertion, n'ayant de permission à demander à personne p. m'assurer mon salut éternel, à deux pas de mon Eternité Bse ! - Je n'ai qu'à signer ma Libération de St.J.de Dieu comme La Libératrice de La Patrie Française et m'en aller ! -

Tout est salut éternel en Missions Providentielles ! -

Chaque minute une Eternité ! -

[Page 2]

Je serais venue de moi-même à St. J.de Dieu j'aurais pris la responsabilité de mon salut éternel !

Ste J.d'Arc du 20ième Siècle brandit glorieusement son Epée, son Drapeau pour la France Eternelle de JC !

C'est l'Extraordinaire qui sauve !

L'Ordinaire tout juste ce qu'il faut p. paraître devant Dieu convenablement ! -

En Perpétuelles Transformations avec le Sacré Cœur de Montmartre, de la Mission de Lourdes aux entrailles de Père Eternel !

Ste J.d'Arc du Sacré Cœur de Montmartre tombée du Ciel en Missions Providentielles, seule consacrée au Sacerdoce Royal de JC. en Mission de grâce sanctifiante dans les âmes appelées à la Divinité de Notre Seigneur Jésus Christ !

Mes écrits : Presse de JC -

---

[4] En 1952, le Docteur Gaston Loignon est le 6ième Directeur médical de l'hôpital St. Jean de Dieu.

MANUSCRIT # 24195-1(1960) NOMBRE DE PAGE : 1

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGE: 1

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page1]

Infirmerie de Notre Dame de l'Espérance, 16 Avril 1960

Monsieur le Docteur Berthiaume, J. M.J

†

Puis-je partir seule avec ma Pension de Vieillesse comme les autres, qui date de Janvier 1952. A ma sortie je vais me mettre en pension à la Maison-Mère des Sœurs grises, rue St. Mathieu. Nullement en peine de moi - ayant une fortune personnelle entre les mains de l'Honorable Barrette, Premier Ministre de la Province.

Veuillez donc me faire sortir tout de suite de St-Jean de Dieu, il y aura 27 ans que je suis à st J.de Dieu le 4 Mai 1960.

Je vous demeure très Confiante

Melle Jeanne R*

[1] Écriture assez grosse, bien lisible mais légèrement tremblée (Jeanne a 78 ans à cette époque); les majuscules forment des arabesques. Dimensions : H : 12, 5 cm et L : 20 cm (moitié de feuille), non lignée.

MANUSCRIT # 24195-1(1962) NOMBRE DE PAGES : 2

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

J.M.J Infirmerie de Notre Dame de l'Espérance

† 28 Août 1962 -

Monsieur le Docteur Gaston Loignon[2],

Je suis poussée par la grâce à votre Bureau - Il faut bien que je parte, le Bon Dieu ne veut pas que je meure à St. Jean de Dieu ne pouvant sauver mon âme qu'à Lourdes, qu'en réalisant mes Missions Providentielles qui empêchent les guerres - Mes Missions comptent, autrement on va avoir la guerre, le Bon Dieu vient de me le dire - Il me faut commencer tout de suite mes Missions de Lourdes, celle Des Fondatrices de la Province de Québec en me documentant sur les Œuvres des fondatrices, en mettant Notre Histoire Sainte du Canada à l'Ecran, Moyen Providentiel choisit par le S-Cœur de Mont-Martre, confié à Ste J.d'Arc du 20e Siècle,

√a) si je ne les commence pas tout de suite .

[Page 1] (suite)

[1] Écriture assez grosse et bien lisible quoique tremblée (Jeanne a 80 ans); les majuscules forment des arabesques; les feuilles sont lignées. Dimensions : H : 25, 2 cm et L : 20, 5 cm; écriture dans la marge de la page 1.

[2] Gaston Loignon est le 6ième Directeur médical de St Jean de Dieu de 1952 à 1964.

Jeanne R*, qui régénère, rechristia-
nise toute l'Humanité de N-S- JChrist
qui répandront un torrent de grâces sur
tout l'Univers, triompheront du Commu-
nisme, rétabliront la Paix Mondiale - -
Le Canada sera reconnu comme le[sic] 1er des
Nations parceque le S-Cœur de Montmartre
a choisi sa J.d'Arc du 20e Siècle au Cana
da ! Mes Missions qui doivent se commen-
cer tout de suite si l'on ne veut pas avoir

[Page 2]

la guerre me conduisent à Notre Saint Père le
vous
Pape ~~m~~ obligent de me faire demander à
votre Bureau le plus tôt possible, Docteur,
pour obtenir la permission d'aller louer ma
chambre chez les Sœurs Grises de la rue St -
Mathieu en Congé Définitif avec ma Pen-
sion de Vieillesse remboursée ! - Le Bon Dieu
me parle depuis l'âge de 2 ans Docteur -
Très Confiante Je vous demeure
Ste.J.d'Arc du 20e Siècle
Melle Jeanne R*
23 mois de Cloître

MANUSCRIT # 24195-1(1964) NOMBRE DE PAGES : 2

MANUSCRIT # 24195-1 NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit][1]

[Page 1]

J.M.J Infirmerie de Notre Dame de l'Es-
pérance, 14 Mai,

Monsieur le Docteur Pannacio[sic],[2]

Surintendant de l'Hôpital

Monsieur le Surintendant,

Je n'aurais jamais dû échouer à St-Jean-de-Dieu par un piège, le 4 Mai 1933, ma famille ne m'aimait pas, (comme comme Libératrice de 1931 à Lourdes, "France Eternelle de JC, avec de l'agonie dans l'âme ! - Le 27 Avril dernier, le Ciel m'a apparu au plafond pour m'envoyer à Lourdes en vue de mon Salut Eternel comme Libératrice de la Patrie Française, sachant seul que je

[1] Dernier manuscrit de Jeanne R* repéré à St-Jean-de-Dieu, elle a alors 82 ans. Écriture soignée quoique tremblée. Feuilles lignées, utilisées recto et verso. Dimensions : 25, 3 cm et L : 20 cm.

[2] Le docteur Panaccio, qui succède au docteur Loignon est le 7ième Directeur médical à St- Jean de Dieu à partir de 1964 jusqu'en 1968.

[Page 1] (suite)

suis encore vivante à l'Hôpital - St- Jean-
de-Dieu de Montréal - J'ai écrit Deux
Lettres à Son Excellence, Mgr. Fillion,
Archevêque de Paris pour Lourdes comme
étant La Libératrice de 1931 - 1964 - que
j'ai confiées à mon Directeur Spirituel
le Révérend Père Andlauer, Français,
et à Mr. le Docteur Romuald Gatien qui
passe à ma Salle ! - Je dois être habillée

[Page 2]

en noire dans les grands magasins,
chercher de l'argent, Caisses Numé-
rotées, devant être reçue chez l'Arche-
vêque de Paris - etc, etc -

Espérant faire bientôt votre con-
naissance

Je demeure

La Vicomtesse Jeanne Baptista
L*[3] de R*, Connue sur
mon nom d'Artiste Melle Jeanne
R* .

Le Bon Dieu aime à régner au
Théâtre, au Cinéma comme partout
ailleurs. –

Reçu Palmes Académiques - - - -
Officier d'Académie comme Diplôme -

[3] Nom de famille complet du père de Jeanne qui s'appelait, selon les informations consignées au dossier médical 24195, Gustave L* dit R*.

Dossier 24195

Manuscrits non-datés

(30 documents)

MANUSCRIT a (n.d – Europe) NOMBRE DE PAGES : 2

MANUSCRIT a (n.d. Europe) NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Avec fiches signalétiques]

[Page 1][1]

Révérend Père Gélinas - Père du St- Sacrement -

Mon Révérend Père - Vous qui m'envoyiez au Père Séraphin Franciscain au sujet de la question Spirituelle[2], par un guet-apens de ma famille qui s'en est servie, avant d'avoir eu le temps d'aller voir ce Père de votre part, comme motif pour me faire interner comme Folle à St. Jean de Dieu - Peut-on croire une chose pareille mon Révérend Père ? Je suis Folle tout d'un coup " Elle se dit l'Épouse de Dieu" pour n'avoir appartenue à Dieu - toute ma vie- voilà le motif que le Dr. Rosaire mon frère, ma sœur Annita ma famille qui ne m'a jamais aimée, s'est servi pour se débarrasser de moi, alors que j'ai devant moi un avenir assuré en Europe où je retournais, les des-

[1] Texte écrit au crayon de plomb sur des feuilles de calendrier, Juillet 1933 et Août 1933; le calendrier fait la promotion de la bière « DOW. STANDARD of STRENGTH and QUALITY ». Dimensions : H : 21 cm et L : 15, 2 cm. Écriture dans les marges.

[2] Voir le manuscrit 6(a)-1933 : [...] *Le Père Gélinas, Père du St Sacrement qui ignore que je suis ici naturellement m'avait priée d'aller voir le Père Séraphin Franciscain - Demande - lui donc, au nom de ce Père, de venir me voir ici, arranger la question Spirituelle, de la part du Père Gélinas, par téléphone.*

[Page 1] (suite)

seins de Dieu étant en Europe, de passage au Canada
pour me documenter sur l'Histoire du Canada que
nous devons mettre à l'Ecran mon Ami et moi qui
est Directeur de Film que Dieu m'a fait rencontrer
en ce dernier voyage - - Notre destiné - à l'heure voulue
par Dieu - Toute la question spirituelle avait été dé-
posée entre les mains de l'Abbé Tricot qui m'a-
vait dit : Il y a des âmes que Dieu fait entrer en des
voies exceptionnelles - La vôtre l'est, même en dehors
de l'ordinaire, mais très claire, très nette, toute
tracée par Dieu même - Vous n'avez qu'à la suivre -
Comme nous nous marions à Rome et que notre
Œuvre qui doit {être}recevoir la Bénédiction du St.
Père, devant être une Œuvre Sainte à laquelle
Dieu veut accorder des grâces spéciales, ne devant
pas être écrites par des profanes, notre Histoire
étant une histoire profondément religieuse [?][3]
patriotique, nos âmes, celles de mon ami et moi
ayant été préparées toutes deux
de sanctifications artistiques par des moyens[4] mêmes

Les médecins m'ont dit que si il y avait quelqu'un pour me accueillir, ils signeraient mon congé - Secret de Confessionnal - Venez donc me voir avec le Père Franciscain

[3] [...] *puisque* (?) : je suis loin d'être certaine de ce mot dont la fin disparaît dans la marge de droite de la feuille.

[4] À relire ainsi en tenant compte de la disposition des mots sur la feuille : [...] *nos âmes, celles de mon Ami et moi ayant été préparées toutes deux par des mêmes moyens de sanctifications artistiques.*

[Page 2]

Nous le sommes à une même Sainteté et voilà que
tout d'un coup je suis Folle, voilà que ma famille
surtout mon frère et ma Sœur entravent les
desseins de Dieu - Vous m'envoyiez à ce Bon Père
Franciscain parce qu'ils font souvent des pélerina-
ges à Rome et pour la question Spirituelle qui
conduit tout - Envoyez-le moi mon Révérend
Père, en lui écrivant et lui mettant cette lettre
que je vous fais parvenir providentiellement
qui ne doit jamais être mentionnée à ma fa-
mille - ici - à qui que ce soit, bien entendu -
Vous qui en devinez le but - étant deux âmes qui
allons notre chemin selon la volonté de Dieu et pour
la plus Grande Gloire de Dieu, ce que ma famille ne
veut pas admettre - Alors qu'elle devrait en être
honorée - n'est-ce pas une bénédiction pour la fa-
mille mon R Père ? Je fais la Communion quoti-
dienne depuis l'âge de 23 ans - toujours appartenue
à Dieu et celui que Dieu m'a fait rencontrer est
une âme que j'ai ramenée à Dieu à Paris en 1930 -
qui s'est confessé dans toute la sérénité de son
âme mais qui, par la grâce était devenu un
homme nouveau, régénérée par la grâce avant de
se confesser ! Dieu a ses vues et ses desseins sur moi
me disait l'Abbé - Veuillez donc m'envoyer ici
en toute discrétion
le Père Franciscain, Veuillez donc donner cette conso
lation à Dieu désireux de voir ses desseins sur nous
si offensé en ce moment -

En vous remerciant de toute mon âme mon Révérend Père au nom du Christ Jésus.

[Page 2] (suite)

se réaliser - J'endure un martyr[sic] et un supplice sans

nom, indescriptibles - Comme Santé je ne tiens plus -

Tout avec la plus grande discrétion mon R. Père -

Je m'ennuie à la mort en dehors des consolations spi

rituelles - Supplice effroyable - Jeanne R* - St. Jean de Dieu.

MANUSCRIT b (n.d. - Europe) NOMBRE DE PAGES : 8

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.]
[Page 1][1]

" Melle R*, me disait mon Médecin, vous
n'êtes pas appréciée à votre valeur "

- -

Réalise t-on ce que je suis, ce que je vaux
comme Intelligence, instruction, éduca-
tion, culture, jugement, Artiste incom-
parable que j'ai été! " Melle R*, person-
ne avant vous n'a fait ce que vous avez fait,
n'a eu les capacités de le faire, vous avez travail-
lé avec un cerveau d'homme et de femme"
et c'est vrai Docteur, et mon début fut si
brillant que le soir même, l'Honorable
Athanase David, venant me féliciter me
dit: " Melle R. comptez sur moi je vous enverrai
en Europe !" - Vous feriez cela M. le Ministre?
Oui me répondit-il, en me serrant cordiale-
ment la main - Et le jour où il présida
mon Audition d'Elvires au Mont Ste Marie
qui réunit l'Élite de la Société de Montréal,
après avoir fait mon éloge il me dit : Je
vous donnerai une Bourse en Art Dramati-
que vous et Melle Giroux. J'ai évolué sur
la Scène comme Artiste et comme Profes-
seur d'Élocution Française dans les prin-
cipales Maisons de la Congrégation de Notre
Dame de La Province de Québec - C'est par

[1] Dimensions : H : 20 cm et L : 13 cm. Plié pour former un cahier. Dimensions pour les pages 2-3 et 6-7 en vis-à-vis : L : 26 cm. Belle calligraphie. Papier non-ligné. L'écriture n'occupe pas totalement l'espace de la feuille, démarrant à quelques centimètres de la marge de gauche. Écriture dans la marge (p.4)

MANUSCRIT b (n.d. - Europe) NOMBRE DE PAGES : 8

[Page 1] (suite)

moi-même Docteur que je suis fait[sic] une
renommée très enviable qui m'a valu
une Superbe Ovation à la Comédie Fran-
çaise et les Palmes Académiques -
Au Canada, mes Soirées de Gala et mes 52
Matinées Poétiques qui ont réuni l'Élite
de la Société où j'ai fait connaître les
vers –

[Page 2]

adaptant mes programmes à ceux de La
Comédie Française ainsi que le mode,
ayant puisé au sein même de La mai-
son de Molière en 24, la bonne école et
la formation que j'ai apportées et que j'ai
inculquées à mon public donet je me
suis acquis l'estime et la Considération
selon l'expression de l'Honorable David,
ainsi qu'à mes mille élèves, sans autre
impressario que moi-même Docteur, toute
la question financière sur mes épaules
en dehors de mes programmes chargés,
concernant la question Artistique,
qui m'ont acquis les plus francs succès
me révélant, tantôt Tragédienne, tantôt
Comédienne, plutôt classique que mo-
derne, ayant à Paris débuté aux côtés
des Artistes de la Comédie Française
dans une Soirée de Gala organisée en
Hommage à l'Art Français, puis chez
Les Poëtes et les Auteurs Dramatiques

[Page 2] (suite)

Français, dont les applaudissements
spontanés répondirent à mes succès -
succès -succès, Docteur - dans tout ce
que j'ai entrepris, même financier - - -
Travaillant inlassablement avec
mon cerveau d'homme et de femme
ne pouvait avoir comme résultat que
la réalisation de la brillante carrière
qui s'ouvrait devant moi, selon l'ex-
pression du Premier Ministre l'Hono-
rable Taschereau qui a accordé mon[sic]

[Page 3]

Patronnage[sic] à mes Soirées à Québec et à
Montréal, présidées par l'Honorable et
Madame Galipault, Les Juge [un nom?] etc
étonnée de réunir un Auditoire aussi
féminin à l'une de mes Soirées, à laquelle
avait pris part le Clergé - Quatre voyages
en Europe, à mes frais personnels Doc-
teur, après avoir évolué magnifiquement
faisant l'honneur de mon pays, ce qui
a fait dire à François Veuillot(?) " Melle
ne peut mieux représenter la France au
Canada et le Canada en France " Ce passé
cet avenir ne pouvaient me conduire à St
Jean de Dieu, Docteur, je n'y ai nullement
été préparée, en aucune manière. Mes
succès, tout comme mon travail, couron-
nés par le Gouvernement Français. Je n'ai
pas atteint un horizon " par moi seule"

[Page 3] (suite)

Docteur, il faut bien l'avouer, que tout
le monde pouvait(?) atteindre, avec l'Idéal
élevé que j'ai. Mon Amour pour Dieu
et l'Art Français m'a élevée jusqu'à
faire une Œuvre Nationale Française -
Personne avant moi, n'avait fait ce
que j'ai fait, n'aurait eu les capacités
de faire ce que j'ai fait Docteur, c'est
pourquoi le Gouvernement jugea bon
de m'envoyer en Europe à ses frais,
et le Clergé de m'ouvrir une Souscrip-
tion, ce qui ne s'était jamais vu Docteur,
le Clergé encouragé une Artiste dans sa
Carrière Théâtrale, encouragé le Théâtre-
Le Curé de ma Paroisse le fit, autorisé
par une Autorité ecclésiastique. [Ici, un signe qui ressemble à un « h » majuscule]

[Page 4]

Avec une Attestation comme celle-ci qui
prouvait que mon Avenir, ma destinée était[sic]
en Europe. "D'une parfaite dignité de
vie, et de grandes fidélités aux devoirs quo-
tidiens, de celles qui conduisent à la Destinée
destinée que j'ai rencontrée en Europe en ce dernier
voyage en 27 Docteur C'était très Anor-
mal de m'offrir mon Rapatriement Docteur
Ma Destinée étant en Europe après avoir
atteint le Sommet de la gloire au Canada.
Jamais on avait vu encore une telle attes-
tation en faveur d'une Artiste Docteur -
Une artiste qui a derrière elle une vie
irréprochable, incomparable - qui ne me
conduisait nullement à St Jean de
Dieu - Attestation qui m'a valu toutes
les autres protections que, certes, je méritais
que j'ai eues Docteur, des Canadiens Fran-
çais et des Français - Devant faire un
voyage au Canada en vue de me documen-
ter sur l'Histoire du Canada, devant
la mettre à l'Écran avec un Directeur
de Film que j'ai rencontré dans ce dernier
voyage " Ma destinée". Ce Gouvernement
mettant deux cent dollars à ma dispo-
sition, je devais donc prendre cette voca-
tion - et c'est en plein travail et ma
Santé se rétablissant que l'on me ten-
dit un piège pour m'interner à St
Jean de Dieu m'accusant d'être Anor-
male dans mes écrits pour avoir reçu(?)
20 Splendides Volumes en hommage des

Canadiens Français, ce qui vous prouve Dr. la renommée que je m'étais faites[sic]
au pays, l'estime et la Considération de mes Compatriotes.

[Page 5]

2 L'Idéal aussi élevé que j'avais ne me conduisait nullement à St Jean de Dieu, Docteur - La nouvelle France comme tous les Canadiens Français, sont intéressés à voir notre Histoire Nationale à l'Écran, intéressés à protéger l'Artiste Canadienne plutôt que chercher à la faire disparaître tout ce qu'il y a de plus Normal et de plus intelligent. L'Histoire du Canada n'est pas seulement une Histoire patriotique, nationale, mais aussi une histoire religieuse et Sainte - Si nous sommes un peuple aujourd'hui à qui le devons-nous ? Ceux qui nous ont fondés, colonisés, étaient des Saints, Docteur - On ne peut donc avoir un Idéal trop élevé - Il faut cet Idéal, qu'il se rencontre, pour faire de notre Histoire à l'Écran, un Chef d'Œuvre, digne de notre Histoire devant être connue dans le monde entier. Ma documentation Docteur me conduit à Rome et je dois écrire ma vie Docteur qui est en dehors de l'ordinaire - et tout à l'honneur de mon Canada - Si j'ai eu l'appui du Clergé c'est parceque je faisais une Œuvre Nationale au Canada, dans l'intérêt du Canada et que ma famille est Sulpicienne et l'Histoire du Canada à l'Écran c'est tout mon avenir et celui de notre pays dans le monde entier - J'ai donc grand besoin de vivre et de ma santé que je vous demande de

me rendre Docteur

[Page 6]

que je ne puis rétablir que dans mon
milieu, hors de St Jean de Dieu, qu'en
reprenant ma place dans la Société
là où je suis attendue à bras et à
cœur ouverts - En m'accordant
mon congé pour pouvoir me reposer
vous contribuez à l'Œuvre Nationale
en perspective. Vous devez me rendre
la Santé Docteur, ce bien si précieux
dont j'ai besoin pour gagner ma
vie, ma santé que j'ai perdue
pour avoir été placée à St Jean
de Dieu. Dans l'état dans lequel
je suis, je ne tiens plus du tout.
Considérez combien j'ai été coura-
geuse Docteur et vraiment
digne de la permission que je vous
demande - En toute loyauté,
vous allez me l'accorder Docteur -
J'ai encore cette considération
du public de Montréal, elle
m'a été prouvée, par la corres-
pondance immédiate, em-
pressée lors de ma Superbe
Documentation - Mon congé

[Page 7]

Docteur, s'il vous plaît, en vue de réta-
blir ma Santé, en vue de l'Avenir -
Je ne tiens plus, Je ne tiens plus
pour avoir souffert dans la
mesure du possible, même au -

MANUSCRIT b (n.d. - Europe) NOMBRE DE PAGES : 8

[Page 7] (suite)

dessus de mes forces - J'ai prévenu
la Supérieure en Juillet et Août
dernier, n'ayant plus la force
de suivre le règlement. J'ai
donné non seulement des preuves
de femme courageuse, mais de
Sainteté pour avoir été in-
étant
ternée vivante - Normale -
Mon lieu de repos a été un lieu
de tortures et de Supplices qui
m'a pris le reste de ma santé
que je veux rétablir par un
Congé que vous allez m'accor-
der Docteur pour l'avoir
loyalement mérité -
Si vous voulez avoir la bonté
de le signer Docteur, je n'ai
qu'à téléphonner[sic] pour que

[Page 8]

l'on vienne me chercher, voilà
ce que l'on m'a affirmé - J'ai
un pied-à-terre assuré et très
sympathique .

Dans l'espoir et la certitude
de vous revoir à votre bureau
en vue de mon congé indis-
pensable à refaire ma santé.

Je vous prie de croire à toute
ma considération

MANUSCRIT b (n.d. - Europe) NOMBRE DE PAGES : 8

[Page 8] (suite)

24195[2] Jeanne R*[3]

Officier d'Académie -

P.S. Mon Amie m'a dit ceci Docteur - -
Je n'attends plus que ton téléphonne
pour t'envoyer chercher - et son mari
qui est avocat lui a dit que le Dr. Noël
n'avait qu'à signer mon congé et de m'en-
voyer - Je compte sur votre grande bonté
de cœur Docteur, je n'ai plus la force de
rien du tout, je ne puis plus continuer
de mourir de faim, j'ai assez souffert .

———— – ————

[2] Numéro du dossier de la patiente probablement inscrit par le personnel hospitalier.

[3] Jeanne R* signe ce texte de son nom au complet. Le « J » et le « R » forment des arabesques.

MANUSCRIT c (n.d. - Europe) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.]
[Page 1][1]

Lundi
Dieu me renvoie vers vous Docteur 2heures

Ce que Dieu veut - - - C'est la liberté de suivre ma
voie, ma vocation selon sa Sainte volonté - -
Tout le monde va son chemin comme il l'entend
suit sa vocation, sa destinée - - – ——— —
C'est tout ce qu'il y a de plus Normal, de plus légitime,
de plus naturel - Moi ? on me tend tous les obsta-
cles pour m'empêcher d'atteindre mon but, ce
qui est si légitime, jusqu'à m'enfermer à St
Jean de Dieu - Comment voulez-vous que Dieu n'en
soit pas irrité Docteur ? Combien, au contraire,
je devrai avoir le champ libre et toutes les libertés
de lui plaire ! Combien je vous remercie, Docteur, de me
protéger contre ma famille, comme vous allez être
béni de Dieu, Mais ce n'est pas assez, Dieu veut que
vous signiez ma mise en liberté, c'est alors que
toutes les portes s'ouvriront pour moi - Oui, Dieu
vous demande la liberté de suivre ma voie
telle que tracée par lui - L'Honorable Taschereau
en a été prévenu par le Sacré Cœur - Il me faut
obéir à Dieu, suivre ma voie telle que Dieu me l'a
tracée, autrement c'est ma perdition. On ne comprend
pas la grave responsabilité qui pèse sur moi. Mais
si je voulais un instant en dehors de ce que Dieu
veut, je pécherais, je serais punie, je pourrais même
me damner - - Heureusement que je ne suis pas
venue ici de moi-même, que je n'ai pas pris la
grave responsabilité de ma Santé, de mon Avenir,

[1] Dimensions : H : 20, 5 cm et L : 13 cm. Recto et verso, écriture menue.

MANUSCRIT c (n.d. - Europe) NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 1] (suite)

de ma Destinée - Je n'aurais pas attendu que l'on
me tende un piège si St. Jean de Dieu avait été la
volonté de Dieu - Toute ma vie a été conforme ~~à celle~~ à la
volonté de Dieu. C'est pourquoi elle est si unique.
" Il y a de ces âmes a qui Dieu fait suivre de
ces voies particulières - La votre est exceptionnelle
en dehors de l'ordinaire - Mais très éclairée, très
nette, vous n'avez qu'à la Suivre ! " - - - Et l'on
me place ici pour m'empêcher de suivre ma voie
telle que tracée par Dieu Docteur - " Il me dit aussi :
" Aujourd'hui plus rien ne me surprend - Mes
40 années d'expérience me suffisent - " Tricot –

[Page 2]

Si je le prenais au mot - - Quel serait son étonne-
ment - - - Je ne suis pas allée en Europe par fantaisie,
par caprice, mais pour faire la volonté de Dieu, envoyée
par le Clergé Canadien Français - Comme c'est simple
naturel, légitime, Normal, d'aller son chemin
selon sa destinée - - il n'y a rien au monde de
plus légitime - il n'est pas nécessaire d'avoir l'in-
telligence des choses de Dieu - - - le simple bon sens
des choses - - et puis ce n'est pas tout - - en attendant
Aimez-moi comme Dieu m'aime lui-même
essayez de m'aimer comme Dieu - - – - - -
en m'accordant Docteur ma pleine et entière
liberté, en signant mon congé qui m'ouvre
toutes les portes, je vous aimerai, en retour,
de tout mon cœur - C'est tellement en dehors
de la banalité - - - - que cette destinée - – —
Messieurs les Médecins ne m'ont pas encore
invitée à leurs tables - - - ils n'ont pas

MANUSCRIT c (n.d. - Europe) NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 2] (suite)

encore offert un bouquet à leur Artiste
Canadienne, j'ai tant de choses à leur
dire - - - Combien je vous remercie de votre
protection, Docteur, et combien je vous serai
reconnaissante le jour où vous signerez
Ma mise en Liberté pleine et entière, à laquelle
j'ai droit - -

P.S. Dieu veut aussi mes Allées et venues - libres -
à l'intérieur et à l'extérieur de la maison(?)

Mlle R*[2]

[2]Nom de famille de la patiente inscrit fort probablement par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT A (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 8

MANUSCRIT A (n.d.Mère) NOMBRE DE PAGES: 8

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Avec fiches signalétiques]
[Page 1][1]

Ma chère Maman, Vous savez bien que pour m'interner ici, il a fallu avoir recours au mensonge, étant Normale, autrement je n'aurais pas été acceptée . Me trouver un cas de folie quelconque, dire des choses qui ne sont pas vraies - par exemple! 1° Que je me disais la Ste Vierge - Vous savez très bien que je ne suis pas une folle, que je ne me suis jamais dit la Ste Vierge, je ne puis même pas décrire la grande Sainteté de l'âme de la Ste Vierge. 2° J'ai été aussi accusée de ne pas m'être confessée depuis 2 ans, et cela c'était le 4 Mai 1933 - Moi qui me confesse toutes les Semaines et qui n'y est pas obligée, communiant tous les jours - Celui à qui je me suis confessée depuis que je suis de retour au Canada, sait très bien que ce n'est pas vrai, ainsi que le Confesseur de Paris . Vous savez très bien que ce n'est pas vrai, et j'ai été acceptée comme telle, et j'étais Normale en autant qu'on peut l'être, plus Normale que ceux qui m'ont ainsi calomniée pour me faire interner comme Démente ici, ce qui est un crime Maman devant Dieu, étant l'âme qui aime par-dessus tout

[1] Texte écrit à la mine de plomb, sur le recto et le verso de feuilles lignées coupées en deux. Dimensions : H : 16 cm et L : 20 cm.

[Page 2]

la Sainte Volonté de Dieu, qui va son chemin tel que tracé par
Dieu, qui appartient à Dieu, qui est l'Épouse de Dieu. Si
Anatole[2] m'a ainsi accusée, c'est sans doute pour avoir
subi l'influence de Ma Tante Louisa[3] - elle en est bien ca-
pable - Une âme que Dieu prie de reconnaître, à genoux
comme une grande martyre, comme une âme dans
le chemin de la Sainteté en vue de sa réhabilitation,
de sa Sortie définitive de St. Jean de Dieu, Maman, ne
mérite pas de faire de la prison, envoyée qu'elle l'a été
par le clergé en Europe comme étant d'une parfaite di-
gnité de vie. C'est tout ce qu'il y a de plus fou que de
dire que si je retournais en France j'irais en prison -
Il faut que tout le mal, injustice qui m'a été faite,
soit réparée sur {t}Terre avant d'entrer au Ciel -
Ma chère Maman - Je préfère être la Victime -
Cette nuit de Dimanche 2 Sept. à lundi 3 Sept, j'ai rêvé
à vous - Vous êtes venue me voir à St Jean de Dieu
vous étiez très bien mise, vous aviez une belle robe à traîne
en satin Noire, je vous ai présenté à Sr. Supérieure, et

[Page 3]

2) vous m'avez dit : " <u>En effet, tu es très Normale</u> - Oui, je le sais
assez Maman pour vous faire vivre magnifiquement surtout
après avoir évolué durant 5 Ans à Paris, apportant de nou-
velles créations, en pleine maturité de mon talent et dans la
force de l'âge et Officier d'Académie- Sr Supérieure m'a trouvée
extraordinaire sur la Scène - à Paris aussi, ce qui m'a valu
une Superbe Ovation en pleine Comédie Française - Vous
comprenez bien Maman que Dieu ne m'a pas donné des talents

---

[2] Le nom de l'un des frères de Jeanne R*, celui qui l'héberge durant son congé temporaire de 1938-1939 (voir Annexe-lettres 9, pour des renseignements à ce sujet).

[3] Une tante dont Jeanne R* n'avait jamais mentionné le nom auparavant.

[Page 3] (suite)

pour les enfouir à St Jean de Dieu, il ne m'a pas fait faire un
chemin aussi exceptionnel, il ne m'a pas créée âme privilégiée
pour échouer à St Jean de Dieu, ayant devant moi un avenir
brillant, cela n'a aucun sens, et ~~le~~ certains pensionnats où
j'étais Professeur de Diction seraient heureux de me recevoir -
Je peux admirablement gagner ma vie. Venez donc me chercher
Maman, ne vous entêtez plus à dire que ce sont aux Méde -
cins de vous [y] inviter, cela ne le regarde(?) pas, ce ne sont pas eux
qui m'ont placée ici, c'est la famille - C'est le rapport du
Dr de Bellefeuille - le Dr. Noël lui-même devant Clara
a dit - que Mad. R*[4] et ceux qui ont signé viennent

[Page 4]

signer, il en a été de même pour Annette(?)[5] Maman, venez
vous-même en faire l'expérience, venez vous assurer de la
vérité, venez tout de suite afin de ne pas perdre mon Année.
Ma place étant retenue dans certaine maison - Je vous l'ai
dit : Sitôt sortie, Sitôt placée, en mesure que je le suis de
gagner ma vie, n'étant ni un cas d'Alliénation
Mentale, ni un cas d'Hôpital. C'est clair - Venez
me voir Maman cette Semaine, de préférence le matin -
à Notre Dame de Bonsecours, du côté de l'Hôpital,
je suis sur le terrain à partir de Midi et demi, ce qui
est 1h 1/2 pour vous – jusqu'à 4 heures, du côté du
Parloir des femmes. Nous causerons au grand air
et au soleil . Profitez des beaux jours- Je veux ma sortie
pour aller gagner ma vie - et vous faire vivre magnifique
ment - Je vous ferai part de mes projets. Jeanne qui vous
embrasse tendrement - ~~Laissez faire - Je tiens à vous voir Jeanne.~~

---

[4] C'est-à-dire la mère de Jeanne.

[5] Il a été difficile de transcrire avec précision ce prénom; peut-être s'agit-il de celui d'Annita.

[Page 4] (suite)

Devant me faire enlever toute mes dents chez le Dentiste
2 oz d'Oeufs et 1 bouteille de Cognac et des Boites de
soupe, me seraient indispensables- J'ai quelqu'ami pour me donner
cette alimentation, hors St Jean de Dieu Maman - Vous devinez?

[Page 5]

3) Ce qui est bien légitime, ce dont vous serez heureuse de profiter et
moi Aussi je serai heureuse de vous en faire bénéficier selon le salaire
que j'aurai - Tout le monde se demande ce que je viens faire ici,
pourquoi ma famille ne vient pas me chercher ? En mesure que je le
suis de gagner ma vie - N'étant pas un cas d'Alliénation Mentale
placée que je le suis injustement dans une maison d'Alliénées . Venez
réparer votre grave erreur, venez me voir cette Semaine, vous n'êtes
jamais venue Seule me voir. Laetitia[6] doit être de retour
de Rawdon. ~~J'ai e~~ Je lui ai écrit plusieurs fois, telephonné.
Ainsi qu'à Adélard L*[7] - rien, aucune réponse reçue[8] - J'attends
donc votre visite avec impatience ma chère Maman - Je compte
sur vous sans faute - Cette Semaine Demain- Maman . Je suis allée
jusqu'au bout de mes forces et je souffre horriblement de la faim
de la faiblesse, d'épuisement de tout ce que je ne souffrais pas
rentrée ici, en pleine santé. Oui, ma chère Maman j'ai souffert
dans la mesure du possible et je ne puis aller plus loin - Je suis trop faible
pour suivre le règlement de la prison de St Jean de Dieu. J'étais toute trans-
formée quand je suis monter sur la scène, dès qui je suis dans mon
milieu et mes succès futurs sont assurés tout comme ceux du passé
puisque(?) je suis là où Dieu me veut -Maman- et si je n'avais pas été d'une
parfaite dignité de vie, le Curé de ma paroisse ne m'~~en~~ aurait pas donné

---

6 Une de ses sœurs, mariée à Adélard L*, avocat de profession.

7 Son beau-frère.

8 La cédille du « c » est légèrement décalée vers le bas.

[Page 6]

publiquement une attestation. Il fallait qu'il soit un
Saint et moi une Sainte pour avoir enduré, si bonne
que je le suis tout ce que j'ai enduré et pardonné - Je ne puis
donc pas aller plus loin, j'ai le cœur trop faible et vous allez
me faire signer tout de suite mon Congé par le Dr. Noël Maman.
De mon martyr[sic] à St. Jean de Dieu je puis en mourir et Dieu
ne veut pas que je meure - Maman. Venez tout de suite, faites
tout, afin que je puisse organiser mon Année, me faire un
bon salaire qui puisse vous aider et me permettre de vivre
convenablement - et honorablement Mère Ste Anne même
est prête à Confirmer ce que le Curé de ma paroisse a signé
publiquement - et vous aussi vous êtes persuadée autant
que lui que je suis, que j'étais d'une parfaite dignité de
vie, et ici, on le croit. On ne peut servir deux maîtres
à la fois- C'est pourquoi j'ai eu d'aussi grandes protec-
tions en France - Sans la crise, malgré l'abandon
du Gouvernement qui est une horreur Après avoir été envoyée
par le Clergé en Europe, Ainsi que mon Internement
à St. Jean de Dieu, je serais revenue au Canada avec
toutes les protections que je méritais - Le Ciel s'ouvrira

[Page 7]

4) que lorsqu'elles m'auront été accordées. Je ne
même
serai pas toujours sa victime, il y a une justice sur
la terre Maman, je puis vous en donner des exemples -
Venez donc me voir et me sortir vous même de St Jean
de Dieu lors même que vous auriez 36 plaies sur la
jambe, personne ne connaît l'heure de la Justice
Divine que je vous désire, ainsi qu'à tous bonne et
clémente- Je ne puis faire davantage - Venez me
voir et nous irons ensemble causer avec le Dr Noël.
Vous aurez fait votre devoir envers Dieu et envers moi

[Page 7] (suite)

et vous en recevrez la récompense éternelle - et
vous serez heureuse ici-bas par moi comme vous ne l'avez
jamais été. J'espère que vous recevrez la lettre af-
franchie – n'ayant pas un sou[9] – C'est effroyable
et en plus, prisonnière à St. Jean de Dieu que je n'ai
jamais jamais - mérité Maman, je suis Sainte et
la preuve c'est que jeudi dernier après la Sainte Messe
je n'ai pu quitter mon banc avec les autres, parcourue(?) que
je l'ai été par les Consolations Spirituelles, rivée

[Page 8]

à mon banc dévorée par les flammes de l'Amour du
Divin Crucifié. Comment voulez-vous après de telles
faveurs, de telles preuves de l'Amour Divin, je mérite la
prison , je sois coupable en quoi que ce soit. Profitez
tous de l'heure de la grâce qui passe pour tous
on ne connaît pas l'heure du jugement, tant de
Morts Subites. Il vaut mieux que vous en receviez
tous les effets, toutes les bénédictions Maman -
Le 8 est la fête de la Ste Vierge - le 7 est le Premier
Vendredi du
mois vous irez communier, vous serez toute prête, venez me
voir sitôt après votre déjeuner Maman, nous dînerons
ensemble sur le terrain - Apportez le lunch, ce sera
idéal. Si vous préférez venir jeudi - tant mieux - je
serai très heureuse de vous revoir pour recommencer
une vie Nouvelle - et surtout heureuse - Ne m'apportez
qu'
pas de linge, une paire de bas mince, en soie, si possible,
des bas qu'Annita ne met plus - beige ou marron ou gris
ceux que je porte sont tous déchirés - Au bonheur donc de vous
revoir - Attends de vos nouvelles - Jeanne

---

9 Voir le manuscrit 9-1934: [...] *Comment vous faire parvenir cette lettre sans un sou pour le timbre ?*

MANUSCRIT A (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 8

[Page 1*][10]

Je vous envoie " Ma dernière pensée" de ma prison
de St Jean de Dieu Maman - Vous me comprenez
n'est-ce pas ? Maintenant venez au plus tôt
me chercher - Aujourd'hui même si vous le pouvez -
Vous êtes attendue à bras et à cœur ouverts- Demain
4 Sept - An-de Georges de Sr Supérieure - C'est à mon
tour d'être fêter - Nous le serons toutes les deux -

[Page 1**][11] [Recto 1]

Pouvez-vous m'apporter quelques enveloppes?
Merci à l'avance - Venez tout de suite maman, aujourd'hui
même, tout va bien s'arranger et vous en serez très satisfaite - Jeanne

[Verso 1**]

Je puis faire enlever également mes dents à des conditions
très exceptionnelles en dehors St. Jean de Dieu, afin de ne
pas perdre ma place retenue comme Professeur de diction -
là où l'on serait heureuse de me recevoir maman - Priez -

[Recto 2**]

pourvu(?) que j'aurai le bonheur de vous voir, c'est tout
ce que je désire - Venez par le tramway Ste Catherine -
très à bonne heure - laissez tout - Il vaudrait mieux
que je sois alimentée en dehors de St. Jean de Dieu
tout en organisant mon année – J'ai une maison

[10] Très courte lettre, écrite au crayon de plomb et destinée à sa mère; non signée, non datée.

[11] Cette partie du manuscrit est constituée de deux petits bouts de papier, écrits recto et verso.

[Verso 2**]

pour me recevoir – J'irai à la maison uniquement
pour retirer mes bagages - Venez cette Semaine sans
faute, pour causer avec vous(?) [12] - C'est tout ce que je dé-
sire - et vous vous en trouverez bien, j'en suis certaine
ma chère Maman - Jeanne qui vous aime beaucoup -

[12] [...] *avec **n**ous* (?)

MANUSCRIT B(n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Avec fiches signalétiques]

[Page 1][1]

Suite) I Vous devez comprendre Maman le martyr[sic] d'une âme, d'une personne comme moi, d'une parfaite dignité de vie, Normale en autant qu'on peut l'être, avoir été placée en parfaite santé que je l'étais avec des folles, des démentes agitées, persécutées, qui sacrent, qui blasphèment, toutes les insultes et outrages reçus, privée de nourriture sitôt rentrée ici, le soir même, enfermée sans respirer l'air comme en prison, contrainte en pleine santé que j'étais, vous le savez vous-même. Normale, a[sic] partager la vie, le règlement, la pension des malades tout comme si j'étais malade - Il n'y a pas de juge, Maman, sur la terre qui approuverait cela, qui ne serait pas en ma faveur - encore moins le juge Suprême, aussi je vous prie de venir me chercher, de faire votre devoir de Mère, après tout vous devez comprendre tout ce que j'ai souffert pour avoir été enfermée ici injustement, pour avoir porter un tel martyr[sic] que je n'ai jamais mérité, celui d'être enterrée vivante à St Jean de Dieu, pleine de santé au moment où j'étais en face de 3 situations et d'avoir été privée durant

15 mois a n'avoir pas un sou dans ma poche

[Page 2]

2) suite) et privée de Bifteck, d'Œuf etc pour rien du tout - Moi qui communiais tous les matins, de quoi pourrais-je être coupable et surtout que je pouvais si bien gagner ma vie - Je ne pouvais pas avoir du travail sitôt au Canada, en plein chômage, en plein hiver, en plein milieu d'une Semaine. Je n'aimais pas beaucoup être à charge à Rosaire[2] Aussi je lui disais sans cesse que j'acceptais à la condition

---

[1] Dimensions : (p. 1 et 4) = H : 10, 2 cm et L : 20, 1 cm. Page 2 et 3 : H : 16, 7 cm et L : 20, 1 cm. Manuscrit composé à la mine de plomb.

[2] Rosaire est l'un des frères de Jeanne R* ; médecin psychiatre à Québec, c'est lui principalement qui s'est occupé de la faire rapatrier de France puis, quelques mois plus tard, de la faire interner à St. Jean de Dieu (voir, à ce propos, les lettres de la famille contenues dans le dossier médical).

[Page 2] (suite)

de le rembourser - Il peut vous le dire lui-même s'il a une conscience
et du cœur - Je suis capable de gagner ma vie, Maman, parfaitement
et il n'y a aucun Professeur de Diction aussi compétente que je le suis,
avec(?) l'Ecole de la Comédie Française, étant en plus Artiste Dramatique
On a pas le droit de m'empêcher de gagner ma vie Maman, considé-
rez tout l'argent que j'aurais pu gagner toute cette année, que
j'ai perdu en étant enfermée à St Jean de Dieu, condamnée à tous
les jeûnes et privations de nature à détruire ma santé chère et précieuse
à Dieu, c'est prendre une grave responsabilité devant Dieu Maman -
Les médecins, la Supérieure ont toujours attendu ma famille qu'elle
vienne me chercher pour me laisser partir, C'est elle qui m'a placée ici
il en est ainsi pour toutes les malades, elles partent quand leur
famille vient les chercher - Elles n'attendent pas que le Médecin
les invitent, elles viennent d'elles-mêmes, le bon sens est là -Maman-
simple
dernièrement encore une pauvre jeune fille est partie, une garde-malade
est venue signer pour elle et les Médecins l'ont laissée partir - Ce
qui a
n'est pas le Dr. Noël qui a dit, invité cette garde-malade, elle est venue
d'elle-même, et quand j'ai été si malade à l'Infirmerie Sept Douleurs

[Page 3]

alors que j'avais la pâleur de la mort sur la figure, que je ressemblais
plutôt à une morte sortie de sa tombe et que personne de la famille
n'a eu le cœur de venir me voir, de s'intéresser à moi, Maman,
pensez-vous que devant le bon Dieu, sans vous faire de reproche, pour
avoir manqué ainsi de cœur envers moi, vous n'avez pas offensé
Dieu, vous n'avez rien à refaire? Il est prêt à pardonner en lui ren-
dant Justice Maman - Je suis Normale et vous ne me laisserez
pas Normale à St Jean de Dieu, venez vous-même passez une
bonne après-midi avec moi en partant de bonne heure, venez le cons-
tater vous-même Maman! Vous comprenez vous-même que ce n'est
pas une vie pour moi, Normale comme je le suis et bénissez-en le Seigneur

MANUSCRIT B(n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 3] (suite)

de rester dans une Chambre toute une journée, que je n'ai une place nulle part à St. Jean de Dieu, en aucune Salle d'Idiotes, vous comprenez bien cela, et ce serait aussi bien plus dans votre intérêt de me rendre ma liberté d'aller gagner ma vie puisque j'en ai l'intelligence et la santé, la famille aurait eu la loyauté de me dire en Mai 1933 qu'elle ne voulait pas de moi, je suis trop intelligente pour venir échouer à St Jean de Dieu - Vous comprenez votre devoir et je vais avoir le bonheur de causer avec vous ainsi que celui de vous voir par cette belle Semaine de Septembre, ne tardez pas davantage. C'est la volonté de Dieu que j'aie ma liberté d'aller gagner ma vie -

[Dans la marge de gauche, tout en haut]

Ce q~~ui est bien légitime, ce dont~~

[Page 4][3]

Oui Maman, je suis obligée de faire enlever toutes mes dents et aller me gagner mes dentiers, ne pouvant rester sans dent, je ne pourrais pas manger, moi qui meurs de faim, de faiblesse et d'épuisement à St Jean de Dieu avec mes dents, je ne pourrais pas vivre sans dent, sans manger - et puis ça ne se fait pas - Dans le moment mes dents me font bien mal, j'ai toutes les gencives enflées, je ne mange presque rien, je ne puis plus retarder à les faire enlever et j'aurais besoin d'une alimentation soutenante[sic] que je puis me donner hors St Jean de Dieu - Vous savez par Qui - cinq dollars, c'est vite trouvé et je pourrai en même temps organisé Mon Année et m'installer en guérissant mes gencives - Venez donc me voir et me chercher tout de suite je vous attends Jeanne

[3]Lettre fait de morceaux de papier difficiles à reclasser (une feuille qui semble avoir été coupée en deux mais pas exactement au milieu). Je retranscris selon l'ordre de lecture le plus plausible, ordre qui n'est pas forcément, pourtant, celui dans lequel ces manuscrits ont été composés par Jeanne.

MANUSCRIT C (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.][1]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Avec fiches signalétiques]

[Page 1]

I Je veux travailler pour aider ma Pauvre Maman Docteur
par un travail intellectuel, j'éprouve cette grande satis -
faction de cœur bien naturelle, et Maman en serait si
heureuse - Elle compte tellement sur moi Docteur - Elle
reçoit si peu - - Si vous saviez - Mon père , mort ruiné -
ce sont ses enfants qui la font vivre. Et comme je
m'en sens capable physiquement, je voudrais reprendre
ma vie normale - Ici j'écris, je pianote, je lis pour
occuper mon temps, et cela ne rapporte rien - Puisque
j'ai la santé de travailler après les dernières preuves
données, Docteur, il est beaucoup plus normal de reprendre
ma vie normale que d'être au repos que je pourrais consa-
crer au travail. Dans le monde je ne puis qu'acquérir
beaucoup de santé ; j'ai une nourriture soutenante[sic], je suis
au grand air, vie normale, ma santé devenait florissante
quand on m'a tendu un piège pour ici Docteur - Cette
santé que m'a donnée ma mère si précieuse également
à Dieu. Ce que Maman serait contente Docteur, de me
voir lui venir en aide ? Si vous saviez tout ce qu'elle souffre
après tous les sacrifices qu'elle s'est imposés pour élever une
famille de treize enfants. J'aime beaucoup ma mère et
je voudrais m'acquitter envers elle, je voudrais lui
payer ma dette Docteur. Veuillez donc avoir l'amabilité

[1] Il s'agit de deux pages utilisées recto et verso, écrites à l'encre bleue en petits caractères. Dimensions : H : 14 cm et L; 14, 5 cm

[Page 2]

de me rendre à ma mère qui serait heureuse de me revoir
et me recevoir près d'elle - ne pouvant agir comme elle le
désirerait, placée qu'elle l'est entre deux feux -
Je vous demandais, Docteur, de prendre en considération
la protection que j'ai eue du Clergé de m'envoyer en Europe
terminer mes études en Art Dramatique - Jamais cela ne
s'était vue . Vous ne vous trouvez plus qu'en face de ma valeur
personnelle Dr. Si le Clergé a encouragé une Artiste dans
sa Carrière, religieusement, c'est parce que j'étais d'une
parfaite dignité de vie ! J'ai donné pleine satisfac-
tion à la C. N. Dame, l'Honorable David
a accepté la présidence d'une de mes Auditions d'Elvire
au Mont Ste Marie qui a réuni une Société d'Elite -
Ici ma santé[2]
s'épuise Docteur.
Je suis en pleine maturité de mon talent
Docteur, capable
de venir en aide à ma
Pauvre Maman qui ~~en~~ serait si heureuse de m'avoir
auprès d'elle Dr -
Il n'est plus possible de demeurer ici Docteur et ma
pauvre Maman en meurt de chagrin. Mes frères et
mes sœurs ne comprennent
pas tout ce qu'elle souffre, tout ce qu'elle m'a confié
Docteur quand elle est venue me voir - (Vendredi)

---

[2]La disposition que je propose ici du manuscrit a tenté de respecter celle de l'original... Jeanne écrit sa lettre sur du papier récupéré. J'ai reproduit ci-dessous ce qu'il est possible de lire de la lettre dactylographiée (adressée à une certaine « Antonia ») sur laquelle Jeanne R* compose, à l'envers, sa propre lettre en évitant de recouvrir les caractères dactylographiés :
« n'emploie-tu pas ta musique ? Tu avais (...)
choses.
Bon courage et ne m'oublie pas (...)
prières. Il est plus facile de se voir (...)
saison.
J'offre mes meilleurs souhaits (...)
amie Mlle J. R*.
Amicalement à toi

Luce » [signature manuscrite]

[Page 3]

Puisque Dieu veut que je vous fasse ce matin des
confidences sublimes Docteur, par correspondance à
sa grâce, Il me prie de vous dire que si le Clergé m'a
protégée Docteur au Canada et en France, c'est parcequ'il
a vu en moi une future Sainte- (Destinée à la Sainteté
pour continuer ma route dans la vertu il m'a protégée
Docteur - Je suis chère à ma mère, j'ai son âme - Vous com-
prenez à quel point elle doit souffrir.. et mon martyr[sic]
à St Jean de Dieu offre des preuves de Sainteté Docteur.
me prie de vous dire aujourd'hui la Ste Vierge - pour avoir
accepté toutes les Immolations avec une parfaite sou -
mission - La Vierge des Douleurs m'a dit aussi qu'une
âme qui va son chemin selon la volonté de Dieu est une
Sainte - que je n'avais jamais mérité St Jean de Dieu
ni ce que j'avais souffert, tout ce que l'on m'a fait
souffrir Docteur, ni tout ce que je souffre encore. Je suis
loin d'être Celle que l'on punit Docteur - Placée ici injus-
tement parconséquent punie injustement, je ne deviens
plus qu'une Martyre qui a son(?) martyr en respirant(?)
une grande atmosphère de Sainteté Docteur - Ne pouvant
aller jusqu'à vous, combien je serais heureuse de vous revoir
à votre Bureau en me faisant demander pour me rendre
à ma mère - Ce serait la plus noble Action de Votre vie Docteur,

[Page 4]

Ma mère vous en bénirait - Je vous en remercie à l'avance ! dans
l'espoir de votre invitation à votre Bureau ou de votre visite,
en mon nom et en Celui de ma mère Docteur - à laquelle vous
allez me rendre à jamais pour la fête de Noël si possible - vous
ne pourriez pas lui procurer un bonheur plus grand - Je
compte sur vous avec la plus entière confiance .

Jeanne R*

MANUSCRIT C (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 4] (suite)

[Sur la même page, mais écrit à l'envers et en diagonale.]

Pour M le
Docteur
Noël S.V.P
Merci
Urgent

MANUSCRIT D(n.d. – Mère) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.]

[Page 1][1]

Comment voulez - vous Docteur que ma mère ne
soit pas au désespoir, me voir partager la vie, la pension
des malades de St. Jean de Dieu après avoir fait
une Œuvre Nationale Française, au pays - Après
lui avoir donné à mon pays- tout ce que je possédais
jusqu'à mon dernier centime, sans le moindre
remboursement ; pour toute récompense St. Jean
de Dieu - Après avoir reçu de l'Hon. David, la
promesse d'une Bourse lors de mes brillants
débuts en Art Dramatique en 1921. Comment
voulez-vous que je ne sois pas la fierté de ma
mère, lorsque le Clergé Canadien a voulu
mes succès
encourager mes talents par une Souscription
en 27, attestant ma parfaite dignité de vie
faveur, privilège qui n'avait jamais été
accordée, Docteur, vous le savez fort bien - -
J'étais, Je fus et je suis toute la consolation
de ma mère, celle qui répond le plus à toutes
ses aspirations, à ses Ambitions de mère,
étant
bien légitimes, celle qui a droit à toutes
ses compensations que vous allez lui donner
Docteur pour le premier de l'année 193[?][2]
Ainsi vous allez lui rendre la santé, la
vie! Ainsi vous serez la compensation a tout
ce qu'elle a souffert qui la conduit à la tombe;
Ainsi vous aurez droit à toute sa reconnaissance
Et vous en serez béni et récompensé Docteur –

---

[1] Dimensions : H : 14 cm et L : 16 cm. Début du manuscrit dans la marge supérieure et écriture entre les lignes pré-imprimées du papier. Recto et verso. Écriture dans la marge de la page 2.

[2] La feuille, repliée à cet endroit, ne permet pas la lecture de la fin de cette date.

La volonté de Dieu veut être satisfaite Dr.

ce
A la veille de Noël voici que le Divin Emmanuel
m'a dit Docteur. D'abord, la première fois que
je suis allée à la chapelle, j'ai eu l'inspira-
tion de prier pour tous ceux et celles qui
ont été placés ici par injustice. Et à la
Nuit de Noël, Dieu m'a priée de vous dire
Docteur de bien vouloir signer les congés
de ceux et celles qui ont été placés ici
par injustice. Car l'Offensé – c'est Dieu
et il ne mérite pas d'être offensé! -
Je remplis donc ce message Divin, d'une
grande responsabilité, vous répétant et vous
affirmant ce qu'au 8 Décembre, en la Fête
de l'Immaculée Conception, que l'on ne
pouvait mieux choisir pour mettre à la
tête d'une telle Administration, Le Bon
Père Noël représentant La Justice sur
une grande partie de l'Humanité souf-
frante prêt à la soulager, à la rendre
heureuse dans la mesure de ce qu'elle
a souffert.

Je compte avoir le bonheur de vous présenter
de vive voix mes vœux, de régler définitivement
ma situation de vive voix afin que " selon le
désir de Ste Thérèse de Lisieux" il ne soit plus
jamais question de St. Jean de Dieu qui tue
physiquement et moralement ma pauvre maman

Merci anticipé Docteur J. R*

MANUSCRIT E (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.][1]

[Page 1]

Mon cher Docteur

Vendredi soir
23 décembre

Je veux aller gagner ma vie, comme
C'est mon devoir, étant le soutien de ma Mère, tout
comme mes frères et sœurs, surtout son appui moral
étant l'Aînée, ma Mère que j'aime de toutes les forces de
mon âme, que j'ai soignée à l'Hôtel Dieu quand elle a été
administrée deux fois. " Tu me soignes bien dit-elle, moi
aussi, j'ai bien eu soin de toi." Je vous écris à travers mes
larmes car cette séparation de 8 longs mois entre ma
(sans aucune raison de l'être)
Mère et moi, voulue méchamment par mes frères et
Sœurs qui m'ont placée ici pour se débarrasser de moi,
la fait vieillir et mourir de chagrin mon Bon Docteur.
Je serais un cas pour St. Jean de Dieu, un cas d'Hôpital,
un cas d'Alliénation Mentale, ma Mère se résignerait
à cette cruelle épreuve, mais vraiment peut-on à son
âge lui imposer un fardeau aussi lourd, une épreuve
aussi cruelle, un tel sacrifice d'être enterrée vivante
à St. Jean de Dieu que je n'ai jamais mérité; ni tout ce
que j'ai souffert, ni tout ce que l'on m'a fait souffrir,
m'a révélé La Vierge des Douleurs, peut-on conduire à
la tombe une pauvre maman qui se meurt de douleur
depuis le jour où elle s'est trouvée en face de la triste réalité,
le jour où elle est venue me voir, il faudrait avoir ni
cœur, ni âme, ni conscience, n'est-ce pas Docteur, ce
serait prendre une responsabilité effroyable - Aussi
Normale que vous, je suis, perdant ici un temps très précieux

[1] Dimensions : (p.1 et 4) : H : 21,5 cm et L : 18 cm, pour les pages centrales, numérotées par Jeanne « 3 » et « 4 », mais constituant, en fait, une seule grande feuille : H : 21, 5 cm et L : 35 cm.

[Page 2]

2) Auquel a droit ma Mère, un temps qui me permet
de flâner pendant qu'elle est abreuvée(?) de sacrifices
de souffrances amères, en droit de récolter en
consolations ce qu'elle a semé dans la souffrance.
[2]Ma Mère ne reçoit(?) qu'une
vingtaine de dollars pour
vivre de mes deux frères qui
sont médecins, les autres
ne donnent rien depuis
la crise, elle paie pension.
Que lui reste-t-il Docteur ?
Rien! Quand on aime sa
Mère on a du cœur(?) - Placée
ici injustement absolument
aucune raison d'être ici,
Mon devoir étant de gagner
ma vie et Celle de ma Mère
Docteur - J'ai du travail à
la Congrégation de Notre Dame
et Sr. Supérieure de St Jean de

peut être ou trouver un travail intellectuel quelconque [peu importe]
Dieu va me donner Situation dans leur maisons
Comme professeur de Diction - Je ne serai à charge
à qui que ce soit bien entendu, capable de gagner[3]

[2] Partie du manuscrit composée sur une feuille présentant des caractères dactylographiés (« CARTES STATISTIQUES », dont je reproduis le texte à la fin de ma transcription du manuscrit. L'écriture de Jeanne se présente en perpendiculaire par rapport aux caractères dactylographiés.

[3] Jeanne évite d'écrire sur les caractères dactylographiés de l'imprimé.

MANUSCRIT E (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 4

[Page 3]

3 Ma vie et celle de ma Mère étant Son Soutien, ~~[?]~~
moral et pécunier[sic] - Je suis aussi Normale que
vous, Docteur et vous savez le sort que l'on me
fait que l'on m'a fait ! Ma Mère en meurt
de chagrin, c'est la raison pour laquelle
elle n'a pu revenir me voir à St Jean de
Dieu, nos cœurs se brisaient. Comme elle
est placée entre deux feux, vous aller me
donnez
permettre de lui dire que vous lui ~~accordez~~
de
la Consolation ~~que vous [?]~~ signér
mon Congé. Vous allez me laisser partir
seule - Docteur, Mes frères ni mes Sœurs
n'ont aucun droit sur moi, vous
aller me laisser
partir Seule ;
absolument
aucune raison
d'être à St Jean
de Dieu, Docteur
Je ne puis aller vers vous, n'ayant pas la
permission, Veuillez donc avoir la bonté de
me faire venir à votre Bureau, c'est à ma
Mère que vous accordez cette consolation
Docteur

[Page 4]

Moi qui ne suis plus qu'une grande Victime
une grande martyre et la Vierge des Douleurs
d'ajouter " Une âme qui va son chemin selon
la volonté de Dieu est une Sainte"
Pleine de confiance en vous comme en Dieu
même, Docteur, je suis assurée que vous allez
me faire venir à votre Bureau, signer mon

[Page 4] (suite)

Congé, me laisser partir Seule, me rendre à ma
Mère, (absolument aucune raison d'être à St Jean
de Dieu,) Sa Mère que l'on tient à conserver
éternellement, et vous deviendrez la source,
l'objet d'une bénédiction Spéciale Docteur.
Mon cas est absolument unique, exceptionnel.
Cet acte de Justice vous grandira devant
Dieu et devant les hommes. Vous rendez la
Santé à ma Mère, vous lui assurez ainsi
une heureuse vieillesse, vous me permettez de
m'acquitter envers ma Mère, de lui payer une
dette, vous deviendrez ainsi le plus he*ureux*(?)[4] des hommes.
Croyez-moi Docteur - C'est ce que vous ~~devez fa~~
avez à faire - Aussi Normale que vous et avoir accep
té avec la plus parfaite Soumission, selon le témoignage
du Sacré Cœur, toutes les immolations - Plus rien n'est à
discuter - le Bon sens, la Justice - la Commisération doivent
triompher - Vous en remercie de tout
cœur J.R –

[4] Mot qui est visuellement contracté et donc illisible mais dont je propose, par habitude de lecture, cette transcription.

MANUSCRIT F (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu]
[Sans fiches signalétiques.]
[Page 1][1]

Veille de Noël Inutile d'ajouter Docteur que j'ai de plus en plus

ST-JEAN-DE-DIEU

le cœur broyé, brisé, en cette veille de Noël Docteur car on a qu'une

A l'Honorable Secrétaire de la Province Mère! Ma Pauvre Maman! Ma Pauvre

Honorable Monsieur,

Maman! Le soir de mon Entrée à St Jean de Dieu, on lui dit que c'étaient les Médecins qui m'avaient placée ici - Quand elle est venue me voir, elle n'a [?] comprendre en Mère douloureuse, portant un fardeau au-dessus de ses

Conformément à la loi j'ai l'honneur de vous faire mon rapport concernant les patients

forces, que c'était une épreuve pour elle, qui l'avait bouleversée, frappée en

privés admis, sortis et décédés durant le mois de .....19.....

plein cœur - Elle ne pouvait non plus sortir de son étonnement - "Quel inté-

ADMISSIONS

rêt aur **Date**	ons-nous ici", **Patients**	me répondit depu **Domicile**	s le Dr. de Belle **Requérants**	feuille - - - - **Domicile**	**Médecins**

Ma pauvre Maman a été trompée, leurrée à tous les points de vue

Mes frères et mes Sœurs m'ayant placée ici pour se débarrasser de moi-

Pauvre Maman! Pauvre Maman! Je ne compte pas dans la famille sauf que

pour ma Mère qui me dit un soir - " J'aime tous mes enfants d'une pareille

affection." J'aurais été un cas d'Hôpital, d'Alliénation mentale, un cas

pour St Jean de Dieu, ma Mère aurait eu plus de forces et de courage, se résignerait(?)

à une aussi terrible épreuve, mais la lui imposer, la faire vieillir, la

faire souffrir jusqu'à la condamné à la tombe avant le temps, lui infliger une

[1] Ce manuscrit est composé sur une page utilisée recto et verso. Les caractères imprimés qui apparaissent sur le document officiel de St Jean de Dieu sont retranscrits ici en caractères gras. Dimensions : H : 25 cm et L : 20, 5 cm.

MANUSCRIT F (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 1] (suite)

grande douleur, il faut être dénaturer Docteur - Ma Pauvre Maman! Ma Pauvre Maman! J'ai le cœur broyé, navré - - Combien de fois a-t-elle dû mêler ses larmes aux miennes - Ce n'est pas seulement mon Devoir d'aider ma Mère, de gagner ma vie et la Sienne, c'est mon droit Docteur que vous allez me rendre afin que je puis(se?) lui rendre la santé, la vie et le bonheur à ma pauvre Maman en autant qu'elle le mérite - - Vous allez être sa consolation Suprême Docteur, sa récompense, la Consolation de sa vieillesse - Désormais vous ne subirez aucune Autre influence que la Mienne, que la Sienne, vous allez me rendre à ma Mère - on a qu'une Mère, et sa Mère on tient à la conserver(?) Je pleurs[sic] toutes les larmes de mon cœur - Vous allez me rendre à ma Mère pour le Premier de l'an Docteur, la Sœur de mon père qui vient toujours me voir me reçoit chez elle, je ne suis nullement à charge à mes frères et Sœurs - Je puis partir seule sans ma famille - Lorsque ma Mère est venue me voir, elle m'a dit en partant :" Tu as toujours démontrée une grande foi" Oui je suis son âme et j'ai compris tout ce qu'elle-même souffrait dans Son âme - - Au moment de me quitter, elle a eu l'âme plus forte que moi- Je suis plus

[Page 2]

Date	Noms	Requérants	Domicile	Date d'admission	

Sensible qu'elle Maman -Néanmoins ma foi a été jusqu'à l'héroïsme Docteur, Maman le sait bien et mon héroïsme a été jusqu'à la Sainteté - et ma Mère le sait davantage, j'en ai donné des preuves admirables - Il faut être une Sainte pour pardonner un acte aussi monstrueux de la part de mes frères et de mes Sœurs - Ils ont mon pardon, ils le savent, je le leur ai envoyé, il ne reste plus qu'à recevoir celui de Dieu qui a été gravement offensé- Il ne sera plus jamais question de St Jean de Dieu, St Thérèse de Lisieux vous ayant demandé Docteur, il y a deux mois de régler à jamais la question ~~de St Jean de Dieu~~ de mon départ définitif de façon à ce qu'il ne soit jamais question de St Jean de Dieu- Vous serez béni de ma Mère, ma pauvre Maman qui m'attend à bras et à cœur ouverts Docteur pour le Premier de l'année - A la Messe de Minuit Dieu m'a priée de vous demander de signer les congés de tous ceux qui ont été placés ici par injustice Docteur –

DÉCÈS

Ce qui est aussi un glaive pour ma Mère c'est d'avoir été placée ici sans absolument aucune raison par aversion et jalousie de mes frères et de mes Sœurs pour se débarrasser de moi Docteur.

Date	Noms	Date d'admission	

J'ai l'assurance que vous allez mettre beaucoup de bonheur dans la famille Docteur - Bien que je n'ai pas le cœur à la joie - Au nom de ma Mère je vous invite à manger de ses bons pâtés aux huîtres et au poulet avec " Bertha" qu'elle a Seule le secret - ils sont délicieux - il ne sera plus jamais question de St Jean de Dieu Mon Bon Docteur -
A Demain Docteur, à moins que vous passiez à Ste Anne[2] - - -

Le tout respectueusement soumis.

[2] Le dossier médical indique qu'en juillet 1933, Jeanne R* est envoyée à la Salle Ste Anne (A.M.5).

MANUSCRIT G (n.d. - Mère) NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]
[Sans fiches signalétiques.]
[Page 1][1]

J'ai deux frères de Médecin et une Sœur de garde-malade et je suis placée à St Jean de Dieu par eux, dans un Asile d'Aliénées[2] plutôt que dans un Sanatorium ou à la montagne, fatiguée comme je l'étais, pour avoir usée ma Santé à travailler - Comme vous avez travaillé! Comme vous avez travaillé Jeanne me disait la Congrégation de Notre Dame, à cette Œuvre Nationale dans mes deux pays comme Artiste Dramatique et Professeur de Diction dans les principales maisons d'Éducation de la Province de québec, et l'on a le cœur de me placer ici comme récompense, à manger du pain et du beurre et de la fricassée, enfermée comme je l'ai été, comme je le suis en ce moment encore Docteur, depuis que je suis allée vous voir - - - Comment voulez-vous que la manière dont je suis traitée ne soulève pas l'indignation générale, et ne soit pas un glaive pour ma Mère qui m'apprécie et qui me comprend à ma valeur - N'ayant pas son indépendance, elle souffre horriblement, et plus vous serez bon pour moi Docteur, plus vous améliorerez mon sort, plus vous lui prodiguerez de consolations - Elle a appelé Mad. Beaudry à mon Secours, ma meilleure Amie parcequ'elle connaît son cœur, et que par elle, je puis être soulagée - Rendez-moi ma liberté sur le terrain Docteur que l'on vient de m'enlever depuis Samedi[3] ce que je n'ai pas mérité, ayant la permission de mon Médecin d'aller vous voir - Donnez-moi, Accordez-moi un permis Général, Docteur, je vous le demande Au Nom de ma Mère qui en serait si heureuse car, si je suis assez normale pour défendre ma cause, je le suis

---

[1] Une page, écrite recto et verso. Dimensions : H : 24 cm et L : 20,5 cm. Écriture dans la marge (p.1) La disposition de la deuxième page de ce manuscrit (verso) s'organise autour d'un texte publicitaire dactylographié (daté du 10 décembre 1930, à Montréal) de « Nesbitt, Thomson & Company Limited » (j'ai reproduit le texte de la publicité en caractères gras). Le texte manuscrit de Jeanne est écrit dans les marges et les interstices des paragraphes du document imprimé.

[2] Pour une fois, ce mot est écrit correctement avec un seul « l ».

[3] Voir à ce sujet une note portée au dossier médical en date du 20 octobre 1933: « [...] Sur ordre du Docteur Noël devra garder la Salle jusqu'à nouvel ordre. » (A.M.5)

[Page 1] (suite)

assez pour gagner ma vie - et si je pouvais faire quelquechose
pour ma Mère qui a 75 ans, lui payer une pension ce que
nous ferons tous, ce que par le passé je lui donnais, elle
en serait très heureuse, et moi davantage, et ainsi, je referai
ma Santé - et le sort de ma Mère, tout comme le Mien, étant
adoucie, nos deux martyrs[sic] seraient ~~plus~~ améliorés, ce qui
serait une grande consolation pour ma Mère - qui connaît
ma grandeur d'âme, pour demeurer ainsi emprisonnée
sans le mériter, et qui est très sensible à la maladie de
cœur que je viens de contracter pour avoir été si enfermée,
pour avoir souffert, sans l'avoir mérité, au-dessus de mes
forces - Si vous accordiez cette consolation à ma Mère Docteur

[Page 2]

elle ne saurait comment vous en remercier, elle qui place
toute sa confiance en vous, me dit-elle, en votre témoignage.

NESBITT, THOMSON & COMPANY
LIMITED
355 ST. JAMES STREET WEST
MONTREAL
CABLE ADDRESS NESTOM

BRANCHES
TORONTO
HAMILTON
LONDON,ONT.
WINNIPEG
SASKATOON
VANCOUVER
VICTORIA
OTTAWA
QUEBEC

À NOS CLIENTS

Notre Maison a le plaisir de vous offrir et de vous recommander comme placement de tout repos, d'une garantie exceptionnelle, les

Obligations sériées 5 à 30 ans des Syndics de la PAROISSE DE ST-GERMAIN D'OUTREMONT à 100 pour rapporter 5%

En vertu de notre loi provinciale, les emprunts de Syndics sont garantis par toutes les propriétés des catholiques de la paroisse. Les taxes imposées à cette fin ont priorité sur les taxes municipales et scolaires.. Dans les limites de la Paroisse, les titres ont ainsi une garantie supérieure aux obligations émises par les autres corps publics.

Vous n'ignorez pas qu'il est pratiquement impossible d'obtenir sur des valeurs municiales de premier choix, un rendement de 5%

Nous avons cru répondre aux désirs et aux besoins de notre clientèle en leur offrant cette émission dont le nom même leur permettra d'apprécier facilement la garantie. En effet, la Ville d'Outremont est l'un des plus beaux et des plus riches district de l'île de Montréal. La nouvelle Université de Montréal sera, de plus, un puissant stimulant de progrès quand la construction en sera terminée, d'ici quelques années.

Comme le montant de l'émission est très restreint, nous vous serions obligés de nous laisser connaître le montant de votre commande aussitôt que possible, en nous indiquant les échéances préférées, ainsi les coupures pour chaque échéance

Recevez l'assurance de nos sentiments les meilleurs aussi -

En me l'accordant vous rendrez ma Mère très heureuse Docteur –

Mère - que je voudrais conserver encore longtemps malgré ses 75 ans
Ce n'est pas facile pour elle de venir me voir, elle marche avec une canne
Il y a un mois que je l'ai vu et que je n'ai pas mériter le sort que mes Sœurs et mes Frères m'ont fait et maman le sait et c'est le glaive le plus douloureux pour elle Docteur -

Rendez-moi la Santé Docteur en améliorant ma situation ce qui fe rait tant plaisir à ma Mère Docteur - en attendant que vous me rendiez ma liberté Plus vous serez bon pour moi, plus vous rendrez ma Mère heureuse et moi

aussi -

[Page 2] (suite)

Voulez -vous avoir la bonté de me rendre la réponse - Ma Mère tient
NESBITT, THOMSON & COMPANY, LIMITED
Maison, rue Brébeuf, avec deux de mes Sœurs - Docteur - Je mérite cette
compensation Dr -

MANUSCRIT 24195 **(n.d 1)** NOMBRE DE PAGES : 2

MANUSCRIT # 24195-18* (n.d.1) NOMBRE DE PAGES: 2

DOSSIER: 24195 SEXE: F NAISSANCE: 21-02-1882 DÉCÈS: 14-02-74

PROFESSION: AUCUNE SCOLARISATION: COURS GRADUÉS, 14 ANS
ETAT CIVIL: CÉLIBATAIRE

DATE D'INTERNEMENT: 04-05-1933 AU 11-10 1938
04-07-1939 AU 27-07-1943
25-04-1944 AU 22-07-1951
24-07-1951 AU 14-02-1974 (décès)

DIAGNOSTIC: PARANOÏA; PSYCHOSE PARANOÏDE; DÉLIRE DE GRANDEUR - DE PERSÉCUTION ; PSYCHOSE HALLUCINATOIRE; MYSTIQUE.

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

Au jour le jour De la part de Dieu

Docteur, il me faudrait la
liberté de téléphonner à ma mère que je n'ai pas vue
depuis deux mois, savoir si elle a reçu mon cour-
rier d'Europe (s'il ne contient pas des fonds ?) ainsi
qu'à cette Dame[2] - Ma meilleure amie qui a la
bonté de s'intéresser à moi au point de m'as-
surer un pied-à-terre, afin de communiquer
avant de vous voir avec elle -
avec elle de vive voix et avoir son consentement,
ce qu'elle m'accordera, j'en suis sûre, car elle a
en vous, Docteur, une confiance sans bornes -
en votre réputation - Je vous écris au jour le
jour, vous demande cette faveur de par la volonté
de Dieu Toujours qui tient que je reprenne ma
place dans la Société et avoir la liberté de
suivre mon chemin comme tout le monde -
Ce qui d'autre part, est très légitime - Cela devient

[Page 1] (suite)

---

[1] Dimensions : H : 23, 5 cm et L : 18 cm. Papier utilisé recto et verso.

[2] Voir, en ce qui concerne la référence à cette Dame, [...] *sa meilleure amie,* le nom de [...] *monsieur et madame Beaudry* apparaissant dans le manuscrit 13-1933.

plus grave quand c'est une âme qui appartient
à Dieu et qui a la bonne volonté de suivre
sa route selon la volonté de Dieu - Raison
majeure pour qu'elle ait toute sa Liberté -
Docteur Legrand s'est fait mon interprète
à ce sujet mais, aujourd'hui comme Dieu veut
que je téléphonne moi-même, je viens donc
vous en causer directement, Docteur, vous
en prévenir et vous en remercier à l'avance
de tout cœur -

[Page 2]

Comme Santé je fais de l'Anémie grasse pas de [sang?]
Je ne prends aucune force - Incapable de porter une
contrariété, m'étant rendu à bout de force, Docteur.
Comme vous le savez, je deviens très nerveuse. Ané-
mique, il faut une nourriture Soutenante[sic],
ce qui me manque - et je ne puis dormir, les pau-
pières lourdes de sommeil - Il ne m'est plus
possible de rester à la Salle Ste Anne, aucune
Salle, je vous expliquerai Docteur - ayant
souffert dans la mesure du possible - J'ai donné
tout ce que j'avais de force et Dieu est content, satis-
fait de ma Générosité et je vous remercie d'en
tenir compte. Vous êtes réellement très bon .
Quelle consolation que de ressentir intérieurement
la protection de Dieu sur soi - Il me la promise
satisfait
qu'il est
de moi
Docteur - Sitôt sortie en face d'une situation, en face
d'un brillant avenir - Sitôt sortie Docteur, toutes les portes
s'ouvrent.
Combien il me tarde d'appeler mon amie et
ma mère Docteur -

[Page 2] (suite)

Très cordialement Vôtre

Je demeure

24195[3] J R*.

Je meurs de faim Docteur - Je ne mange que pain et beurre - La nourriture me rend malade. Antérite[4] sur Antérite[sic] -

[3] Numéro de dossier, inscrit en diagonale, par le personnel hospitalier.

[4] Entérite : Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le canal intestinal.

MANUSCRIT 24195 **(n.d.2)** NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

(Dieu a dit son dernier mot)

Ma Chère Rose de Viterbe[2] avait des
motifs bien graves pour envoyer les
religieuses au Bureau du Dr. Noël, pour
lui demander de signer mon Congé dé-
finitif, après avoir été placée dans
une bonne famille à l'Ile Perrot par
une parente d'une religieuse de l'École -
J'aurais fait un peu de ménage, de
jardinage, ce que j'aime à la folie, et
je me serais surtout attirée les bonnes
grâces de ces braves et honnêtes gens
distingués, en instruisant leurs
petits enfants. Condition acceptée de
part et d'autre, je devais partir avec
cette Dame pour l'Ile Perrot en ma-
chine, le soir-même - C'est alors que
le Dr. Noël conseilla les religieuses
d'aller au bureau de mon frère, ac-
compagnées de la Dame qui m'avait
trouvé cette position, afin de lui de-
mander de venir signer. Mon frère Ana-
tole n'avait pas le droit de me faire
perdre cette situation du moment que
l'on m'avait juger en mesure de gagner
ma vie, Docteur, vous n'avez pas le droit

---

[1] L'écriture de ce manuscrit est assez grosse. Dimensions : H : 23 cm et L : 17, 5 cm. Page 3-4 en vis-à-vis.

[2] Sœur Rose-de-Viterbe a été la 10ième Supérieure de l'hôpital Saint Jean de Dieu de 1933 à 1939; elle sera remplacée en 1939 par Sœur Marie-Horace (1939-1945).

[Page 2]

de me garder ici surtout contre la volonté de
Dieu. Vous allez donc obliger mon
frère Anatole à venir me chercher im-
médiatement, c'est votre devoir - Vous
allez l'obliger de remplir ses obliga-
tions envers moi, et m'ouvrir tout de
suite la porte de l'Hôpital, et me
faire soigner en me rendant ma
chambre de repos et une Alimentation
celle que j'avais dans le passé, à Ste
Elizabeth, la nourriture commune
des salles m'ayant toujours rendue
malade - Ainsi que toute mes liber-
tés, indispensables à mon retour
à la santé - Je suis plus faible

ce matin que jamais, ma grippe
que je n'ai pas la force de passé[sic] de-
bout, m'affaiblie davantage. Il

me faut être au repos complet
mon Beau-frère l'Avo-
cat L* m'ayant
conseillée de m'éloigner
des malades qui me
fatiguent énormé-
ment, Docteur,

avoir une
alimentation
Saine et Soute-
nante, me
la faire donner
après m'avoir
transferée

[Page 3]

dès aujourd'hui à Ste Elizabeth,
ainsi que le linge dont j'ai besoin
pour prendre des bains de soleil sur
le terrain, Docteur, si vous voulez
être assez bon, je n'ai pas la force
d'aller plus loin. - Mon état de
santé ne me permet pas de me
faire traiter comme une démente
sans compter que c'est la plus
grande injustice qui puisse exis-
ter. Je ne veux plus rester ici une
journée de plus, Dr. C'est au-dessus
de mes forces - Trop de mauvaise
volonté, trop de mauvais traitements
de la part de Sr. Jeanne Eugénie, Dr...
Même privée de me faire griller du
pain ce que je digère le mieux - Elle
a dit hier soir, qu'elle ne s'occuperait
que des travaillantes - Si je ne travaille
pas tout comme avant que je tombe
malade, c'est que je n'en ai pas la
force, ce n'est pas le manque de bonne
volonté chez moi, comme vous le savez
Docteur, elle me refuse même des
pâtes alimentaires, du bouillon...

[Page 4]

même du bouillon, Dr, elle me traite
inhumainement - Madame Benoît,
la malade qui est intervenue auprès
de l'Officière, pour m'empêcher de
faire griller mon pain sur le poële à

[Page 4] (suite)

gaz - Dr. Je veux absolument revenir
à la santé Dr- Je veux le changement
immédiat - persuadée que je le suis que,
si au dehors savait la vie misérable
que je mène, s'empresserait d'intervenir
en ma faveur - Dr - Je vous prie donc de
vous empresser également de me faire
donner les soins dont j'ai besoin et
me faire ouvrir dès aujourd'hui la
porte de l'Hôpital, avec empressement.
Je vous donne les noms des malades qui
ne travaillent pas et placées sur la table
des travaillantes, Dr.

		Mlles	Robillard,
Mesdames	Fin Voulez être	"	Montreuil
Cadieux,	sauvé	JR*	Lamarche,
Charlebois,	JR*	"	Vermieninger (?).
Gingras -		"	Broathuret (?)-

quoique au-dessus de cette injustice -
A elles d'en profiter, A vous de me libérer
immédiatement de St. J de Dieu, Dr. si vous

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.3)** NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

Docteur, je m'en vais - Je pars! Je m'en vais
faire mon chemin tel que Dieu ~~le~~ veut que je le
fasse. C'est lui qui le veut! C'est lui qui
l'a décidé- Je ne resterai pas une minute
de plus ici- Voulez vous avoir l'amabi-
lité de passer ici cette Semaine?
Au plaisir donc de vous revoir
sans faute cette Semaine Dr

Je pars -
Je m'en vais faire mon
chemin tel que Dieu veut que je
le fasse. C'est légitime - [? ?]

[Signature sur le côté gauche de l'enveloppe, à la verticale]

A demain Dr
JR*[2]

[1] Le manuscrit est fait de morceaux d'enveloppe de papier brun. Le numéro de dossier a été écrit en rouge et par dessus les caractères d'écriture, par le personnel de l'hôpital. Dimensions : H : 12 cm et L : 19, 8 cm

[2] Dans cette signature, l'initiale de son prénom se confond avec la première lettre de son nom de famille.

[Page 2] (verso)

Le Clergé savait ce qu'il faisait Docteur le jour où il m'a envoyée en Europe, là où est mon Avenir et ma destinée que Dieu m'a fait rencontrer et m'a ouvert(?) - - -

---

Tout ce qui regarde, ~~qui~~ concerne ma vocation, mon avenir ma Destinée, si exceptionnelle - soit-elle - ~~si~~ providentielle mais très nette, très claire, n'ayant qu'à la suivre, me disait l'Abbé Tricot, me regarde personnellement appartient à Dieu qui conduit tout. Personne n'a le droit d'y toucher. J'ai l'assurance Docteur que vous seconderez admirablement les desseins de Dieu.

Il faut absolument que je vous voie, si vous voulez bien avoir l'amabilité de communiquer de vive voix avec moi Dr. Je m'en vais - rien ne me retiendra ici - plus rien - Au plaisir d'avoir votre visite. Cordialement-

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.4)** NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]

[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu[1].]

[Page 1]

Monsieur le Docteur Noël

Docteur, j'ai donné tout ce que
j'avais de force, je pars parce-
que c'est la volonté de Dieu -
placée , ici, contre la Volonté de
Dieu - J'ai donné mes preuves
non seulement comme femme
courageuse, mais de Sainteté de-
vant lesquelles tous doivent s'in-
cliner - On a fait de moi(?)[2] une
Victime, une Martyre et une
Sainte, j'ai droit à mon
indépendance -
Je pars là où j'ai un
pied-à-terre assuré, là où
c'est la Volonté de Dieu -
C'est un cas, le mien, exception-
nel, qui ne s'est jamais vu -
toute ma vie, est ainsi, en
dehors de l'ordinaire –

[1] Dimensions : H : 20, 5 cm et L : 13 cm. Papier utilisé recto et verso. Ce manuscrit est accompagné d'une enveloppe.

[2] Le contexte de la phrase voudrait que ce soit le mot « moi » qui soit écrit ici... Mais il est très difficile de déchiffrer ce mot : on voit plutôt comme un « m » puis un « e ».

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.4)** NOMBRE DE PAGES : 2

[Page 2] (verso)

Je remercie M. le Docteur de
Bellefeuille de ses bons Soins
comme mon Médecin ainsi
que de Sa Sympathie

A demain Docteur

Melle J. R*

[Lettre accompagnée d'une enveloppe où est écrit] :

Personnelle

Monsieur le Docteur Noël

MANUSCRIT 24195 **(n.d.5)** NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

Docteur - "Il est utile que je m'en aille car si je ne
m'en vais pas le Consolateur ne viendra pas et si je
m'en vais il vous l'enverra" Je m'en vais donc, Docteur,
faire mon chemin comme Dieu le veut, comme Dieu veut
que je le fasse - C'est bien logique n'est-ce pas? Ce qui
prouve aussi que je suis bien Normale - La justice
de Dieu qui existe sur terre dont j'ai la protection
Dr. en vue de ma réhabilitation, de ma Sortie défini-
tive de St- Jean de Dieu veut que je sois reconnue
à genoux,
comme une grande martyre, une âme dans le
chemin de la Sainteté - La Volonté de Dieu m'envoie
vers vous aujourd'hui Docteur, elle a fait naître une
occasion, à l'occasion de mon départ de St Jean de
définitif
Dieu - Combien je regrette de ne pas vous rencontrer .,
mais j'espère qu'elle se présentera cette semaine
encore - En attendant je vous avertis que l'Autorité
est la Volonté de Dieu qui se manifeste définitive-
ment, puissamment et j'obéis à une force irré-
sistible qui est la Volonté de Dieu qui veut que
je fasse mon chemin tel que je dois le faire Docteur
en vue de la réalisation de l'Avenir qu'il m'a
préparé et conservé -

Merci Docteur Melle Jeanne R*

[1] Dimensions : H : 21, 5 cm et L : 19 cm. Utilisation du recto et du verso de la page même si seulement quelques mots sont inscrits au verso.

MANUSCRIT 24195 **(n.d.5)** NOMBRE DE PAGE : 1

[Page 2] (Au verso)

Je m'attends à une occasion providentielle de vous rencontrer -

24195

24195[2]

24195

2 Numéro de dossier inscrit, à deux reprises, par le personnel hospitalier.

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.6a)** NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

Voulez-vous avoir
la bonté de deman-
der au Dr Noël, de
m'accorder la
permission d'aller
faire mes démarches
comme Professeur
d'Élocution Française
à la Cong. de notre
Dame et autres ins-
titutions et me
mettre en communi-
cation verbale
avec les familles
avec lesquelles j'ai
été en pourparler
au sujet de leurs
enfants avant leur
départ pour la
campagne, mon
Bon Docteur Legrand
s.v.p ?

[1] Document plié pour former un cahier (p.2-3). Une date apparaît à la page 3 : [...] *17 août.* Dimensions : H : 22, 8 cm et L : 10, 5 cm

le moment étant
venu de faire ses dé-
marches, ne voyant
pas le Dr Noël lui-
même, je m'adresse
à vous Docteur - - -
Si le Dr Noël voulait
avoir l'amabilité
de me recevoir ? Vou-
lez-vous avoir la
bonté de lui de-
mander s'il con-
sentirait, de bien
vouloir consentir
à me laisser faire
mes démarches
comme Pro. d'Élocu-
tion Française Doc-
teur en attendant

que je puisse le voir?

[2] J'ai intégré un trait en pointillé pour exposer le fait que le papier original se présente avec une pliure en son milieu. Sur la deuxième partie de la page, il est inscrit seulement une phrase.

[Page 3]

17 Août Il me tarde
d'aller me confesser en
ville pour pouvoir com-
munier, privée que je
le suis ici de ma liberté
de conscience que possè-
dent les autres malades
de se confesser à qui
elles veulent, après
35 ans de Communions
quotidiennes et 23
mois de cloître -
Il me tarde d'aller
communier, Docteur
et d'avoir la liberté
de me confesser à qui
je veux Docteur -
Si maman savait
cela je ne sais ce qu'elle
en penserait - - -
J'espère la revoir bientôt
Docteur -
C'est contre la volonté de
Dieu que je sois privée
de communier, de la
chapelle, de ma liberté
de conscience Docteur.

[Page 4]

Voulez-vous avoir la bonté
de me laisser partir au-
jourd'hui, mon Bon Dr.
Legrand- On ne peut pas
dire que je suis malade,
un cas de St. Jean de
Dieu . . Ce que je n'ai ja-
mais été de ma vie Docteur.
Je place donc en vous
toute ma confiance et
Je vous demeure -
JR* -

18 Août Je désire savoir si le
Bon Dr Noël me laisse partir,
me rend ma liberté de gagner
ma vie - Je désire le savoir
aujourd'hui même, si pos-
sible - Merci - JR.

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.6)** NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

C'est pourquoi le Bon Dieu vous prie
de me rendre toute de suite à 10 ans en
arrière, ma famille n'ayant pas le droit
de m'enfermer ici, m'empêcher de faire
mon chemin, de réaliser mon avenir
comme tout le monde, de recevoir les
encouragements et les protections que
je recevais, qui s'offraient à moi, après
cinq ans d'absence, preuves ardentes
et évidentes que l'Histoire du Canada
à l'Ecran était bien la volonté de Dieu !
C'est pourquoi vous allez vous intéresser
aujourd'hui, plus que jamais, Dr., à me
rendre à ma famille toujours en
mesure de faire mon Chemin par
moi-même, à me conduire soit à la
C.N. Dame, soit auprès de la Rév. Mère
Ste Praxède qui elle, saura bien
m'assurer mon pied-à-terre, lorsque
je l'aurai vue, lorsque je lui
aurai fait connaître les desseins
du Sacré Cœur sur moi, sur sa
{C}belle Communauté, sur notre Canada,
tout l'avenir que j'ai devant moi
auquel elle sera intéressée - etc

[1] Dans le coin supérieur gauche un chiffre: « 2 » ou « 8 » (?) Dimensions : H : 14, 5 cm et L : 11, 5 cm; feuille lignée utilisée recto et verso.

[Page 2]

C'est pourquoi le S.C. vous prie de m'y conduire
vous-mêmes avant votre départ pour vos
vacances en vue de la réalisation de
ce même avenir - Ainsi dégagé de
la responsabilité écrasante de mon In-
ternement Docteur, dégagé de toute
responsabilité en me rendant les moyens
de refaire ma vie, en me plaçant
vous-mêmes là où le Bon Dieu me veut,
toutes les difficultés tomberont
et vous serez le plus heureux des
hommes Docteur ! J. R*

P.S-
Pour lire dans le plus grand calme
car je ne dois plus revenir à St -Jean
de Dieu Docteur ! —

MANUSCRIT 24195 **(n.d.7)** NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été trouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

Monsieur le Docteur. Je viens de rencontrer un personnage, ce qui me donne l'occasion de revenir vers vous - qui, sitôt que vous aurez eu l'Amabilité de signer mon congé, il s'occupera de me trouver une Situation - Permettez-moi d'ajouter Docteur, plutôt de vous demander d'avoir la bonté de signer mon congé, de me rendre à ma famille - Je lui ai tellement écrit depuis le 15 mai dernier que par elle, je suis attendue et que j'y serai reçue à bras et à cœur ouverts. Venez m'y conduire si vous le désirez ou envoyez-moi conduire si vous le préférez. Je suis assurée que ma mère âgée de 75 ans, qui a un appartement avec mes deux sœurs, me recevra à bras et à cœur ouverts -

J. R*

Adresse de ma mère
****° rue Brébeuf
Elle s'en tient surtout
à votre témoignage Docteur

Je ne tiens plus - - -

J'ai le cœur horriblement fatigué, épuisé, malade de la contrainte perpétuelle de St Jean de Dieu. J'ai souffert dans la mesure du possible Docteur.[2]

[1] Dimensions : H : 21, 5 cm et L : 20 cm. Papier utilisé recto et verso.

[2] Les lignes qui encadrent ce groupe de mots se terminent où finit la feuille.

[Page 2]

Hier soir, Samedi, j'ai rencontré une âme d'Élite de la Communauté
dont j'ai été l'édification qui ma dit : Melle R*,
humainement parlant, c'est une criante injustice de
vous avoir placée ici, il faut que vous ayez fait quelquechose
de très bon, de très grand dans votre vie pour que Dieu ait
permis cette terrible épreuve " Il l'a permise, Docteur, non
seulement pour ~~vous~~ prouver à tous, que l'on peut arriver
à ce degré d'Union avec le Christ même sous l'habit
mondain, mais aussi pour prouver que ma vie est celle
d'une martyre. J'ai préféré l'acceptation de gravir ce
calvaire, boire un fiel des plus amer en toute Soumission
pour que Dieu soit glorifié, non sans désintéressement
toutefois, je l'avoue, Dieu mesurant toujours la grandeur
de la Consolation à celle de l'Épreuve. " On vous demande-
rait n'importe quoi", me disait mon Directeur Spirituel
de Paris vous seriez prête." Je n'ai rien refusé à Dieu Docteur.
[3]C'est l'heure de la Consolation. Je vous demande donc de
bien vouloir me rendre à ma famille qui de moi, sous votre
autorisation, a reçue maintes lettres que vous étiez prêt à signer
mon congé avec la plus grande amabilité - elle en a été mai-
tes fois prévenue Docteur - Donc j'y suis attendue à bras et
à cœur ouverts. Veuillez donc avoir l'amabilité de vous[sic] recevoir
pour vous remercier en toute Sincérité et avec la plus vive
gratitude . Jeanne R*

[3] Changement de couleur du stylo; encre noire d'abord puis violette à partir d'ici.

MANUSRIT 24195 **(n.d.8)** NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1] (Enveloppe - Recto)

After Five Days Return To[1]

Docteur Omer Noël

Hôpital St Jean de Dieu

Montréal, Québec

Monsieur le Docteur Omer Noël
Surintendant
276 Avenue Outremont
Montréal

(Enveloppe - Verso)[2]

Courrier oublié
ne peut en prendre la
responsabilité, le confiant
au Bon Dr. Noël qui n'a
qu'une[3] à sauver avec moi à
son Bureau demain matin

---

[1] En gras : en-tête imprimée de l'enveloppe.

[2] Voir manuscrit 7-1946 pour une référence à ce [...] *courrier de Mgr. Ch*, p.6 : [...] *Je vous envoie son Courrier tout de-suite avec cette lettre Dr. Noël –*

[3] Il manque un mot ici, peut-être le mot « âme » (?)

Courrier de Mgr Jos.
Charbonneau
de Février dernier
oublié dans mes
papiers, pour être
remis à Mr . le Dr Noël
obligée que je le suis
de recommencer avec lui

. . ma vie pour être sauvée
4 mai 1933
Docteur

S.v p me faire tout de suite demander a Votre B. pour faire signer sortie(?)

MANUSCRIT # 24195 **(n.d. 9.)** NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

29 nov- Le Bon Dieu, Dr Noël, m'envoie signer aujourd'hui ma Libération - Il m'envoie v. rencontrer dans toutes les Ctés de la Province de q. avec Mgr Charbonneau, en absolution générale dans toutes les Ctés - Voulez-vous me donner ma Sortie de St J. de Dieu avec Mgr. Ch ? Il m'envoie avec vous Mgr. Ch - - au B. du Dr. Noël. p. v. rencontrer et signer avec lui, comme l'Epouse de N.S.JC que j'épouse à votre Messe Mgr Ch. du côté de la Cté des Sœurs de la Providence -

Le Bon Dieu m'a dit que je ne mourrais pas à St J. de Dieu, parceque je ne pouvais pas sauver mon âme, que dans la Cté des Srs. de la Providence de l'Hôpital St J. de Dieu. (Donnez-moi ma place somptueuse, très rapprochée du ciel, Dr Noël, autrement, je tombe dans l'enfer avec vous et Mgr. Charbonneau) Je me demande comment il se fait que je n'aie pas encore été réhabilitée par le Dr. Noël et Mgr. Ch. au B. du Dr. Noël, en souscription Générale des péchés

[1] Dimensions : H : 27, 7 cm et L : 18, 2 cm. Une page écrite recto et verso. Petits caractères sur une grande feuille de pétition pour la béatification du Frère André; même support que pour le manuscrit 1-1939. Texte composé autour des mots dactylographiés (reproduits en caractères gras) et sur les lignes réservées aux signatures. Écriture dans la marge de la page 1. En regard de la présence de tant d'abréviations et de la référence à [...] *Mgr Charbonneau* il serait concevable de dater ce manuscrit comme ayant été composé durant l'année 1944 ou 1945.

du monde que j'ai portés comme l'Épouse de N. S. JC en réparation des péchés du monde - Venez me chercher et me libérer

(2)

comme Telle avec le Dr. Noël p.v. transférer lui-même à son
le Bon Dieu v. envoyant chercher par le Dr. Noël Bureau ce matin en Bénédiction g. dans les Ctés -

Ma vocation religieuse me vient de Dieu, Mgr - Ch - internée p. l'empêcher de se réaliser avec v. et le Dr. Noël, à laquelle est attaché mon Salut éternel et celui de toutes les Ctés - - - p. m'empêcher de réaliser, comme l'Épouse de N.S. JC, le plus grand Film du monde entier, Celui que le Sacré Cœur m'a confié, qui canonise nos fondatrices sans procès, rien qu'en révélant leur grande Sainteté à l'Écran. Vous voyez Mgr. que je suis l'Épouse fidèle de N.S. JC. que j'ai suivi sur la route du calvaire, lorsqu'on m'a internée p. la vie à St. J. de Dieu, p. me crucifier avec N.S. JC sur la ~~pl~~ montagne Sainte - Venez me rendre mes libertés, Mgr p. me faire épouser N.S.JC Cté B.P le Jour de Noël. Ma vocation religieuse me vient de Dieu et elle s'adapte très bien en vue de ma sanctification personnelle, comme l'Épouse de N.S.JC, avec mon Art et ma profession, avec La Reproduction du grand Film du S. Cœur, exclusivement consacré à la fondation(?) de ce grand Film qui n'est jamais passé dans le monde entier, celui du S.Coeur, uniquement consacré à la Rédemption du genre humain, à faire connaître à révéler la très grande sainteté de N.S.JC sur les autels - Donc, aucune raison de m'avoir enfermée à St J. de Dieu puisque je prouve(?) la très grande sainteté de N.S. JC en écrivant notre Histoire Sainte du Canada dans les Ctés religieuses de la Prov. de q en révélant leur très grande sainteté, celle
celle
de N.S JC, des fondatrices, celle des Supérieures Générales de toutes les Ctés, celles -mêmes qui ont répondu ~~à l'avance~~ à l'appel interne du S. Cœur en faveur de la Canonisation

qui m'a dévoilé la très grande Sainteté des fondatrices qui rachète les péchés du monde me fait écrire, p. la dévoiler à l'Écran dans le

[Page 1] (suite 2)

de leur fondatrice par le S.Cœur, dévoilée par N.S.JC dans le S. Coeur la Cté du Bon Pasteur 1905-1906 - Voilà pourquoi ~~il~~ me fait recommencer ma vie avec V. Mgr Ch. et le Dr. Noël Cté B. P. parceque v. n'avez pas voulu ni permis me voir(?) sur les autels avec N.S JC et les les fondatrices

[En bas de la page 1, à l'envers]

2) monde entier Notre Histoire Sainte du Canada-

[Une ligne illisible: mauvaise photocopie]

v. m. Mgr. l'Œuvre Sainte du S. Cœur dans toutes les Ctés de la
DÉSIREZ-VOUS LA BÉATIFICATION DU FRÈRE ANDRÉ ? SI OUI, SIGNEZ ICI.
Province, en reprenant mon travail de documentation sur
DO YOU WISH THE BEATIFICATION OF BROTHER ANDRÉ ? IF SO, PLEASE SIGN HERE.

NOM – NAME. **ADRESSE – ADDRESS.**

les
Œuvres des fondatrices en [?] Général(?), qui toutes
Mgr m'assurent mon Salut éternel dans leur Cté et au
Bureau du Dr Noël, en vue de la sanctification de leur Cté
et personnelle, celui qui a été interrompu contre la volonté
de Dieu, le 4 mai / 33 p. m'empêcher d'épouser N.S. JC Cté B.P
le jour de Noël. Complétez l'Œuvre Sainte du S.Cœur en Sous-
cription Générale dans les Ctés, au profit de l'Œuvre Ste
du S. Cœur qui v. renouvelle(?), en absolutions G. des péchés
du monde, l'Œuvre admirable fondée par le S. Cœur
lui-même, p. la rémission des péchés du monde. L'Œuvre la
plus sanctificatrice du monde entier qui prouve
leur très grande Sainteté, celle de N.S JC et des fondatrices.
Si vous ne voulez pas que je monte au B. du Dr. Noël par
soumission à la volonté de Dieu, que j'écrive moi-même
notre Histoire Sainte du Canada p. l'Écran, pour ~~la~~
produire v.m à l'Écran, les Œuvres de nos fondatrices
qui date de la fondation de nos Ctés (foncièrement reli-
gieuses p. le bien des âmes) par N.S. JC - Jamais la porte
du ciel s'ouvrira p. nos Ctés, Mgr. Écrivez à Mgr Ch. Dr. Noël
de venir ~~me~~ délivrer l'Épouse de N.S JC de St. J. de Dieu, qui
révèle à l'Écran, dans le monde entier, avec la permission
de Mgr. Ch. - Le grand Film du S. Cœur qui proclame la
très grande Sainteté de nos fondatrices incarnée dans leurs
Œuvres et celle de Mgr. Charbonneau, par sa soumission
parfaite à la volonté de N.S. JC, à laquelle est attachée le

[Page 2] (suite)

Salut de nos Ctés et de l'Humanité - car le Film Producteur
révèle la très grande Sainteté de N.S. JC qui accomplit tous les
miracles à la fois en révélant la très grande Sainteté de nos
fondatrices, en ouvrant des souscriptions dans toutes les
Ctés, p. me faire reconnaître comme l'Épouse de N.S JC qui
poursuit un grand Idéal par sa Renommée Artistique
enviable et par sa Renommée d'Épouse de N.S JC à qui Il
ouvre des Souscriptions. Bonheur enviable p. Mgr Charbonneau
qui s'incline sur la volonté des Œuvres des nos fonda-
trices en Bénédictions Générales dans les Ctés- Faites-
moi souscrire Mgr en révélant leur grande Sainteté à
l'Écran et n. aurons le Bonheur Eternel assuré par vous
Mgr Ch. et le Dr Noël dans toutes les Ctés en n. ouvrant une
souscription v.m. et glorieuse(?) , ce matin au B. du Dr Noël, en
fonctions spirituelles dans les Ctés. Le Bon Dieu v. bénira de
tout son cœur. Passez dès demain matin, Mgr en Souscripteur
Général des péchés du Monde par révélation de N.S.JC je [?]
Donnez-lui votre Bénédiction sa fidèle Épouse qui
Mgr Ch. dans toutes le Ctés veut atteindre son but avec
et revêtez-le en profession religieuse v. et qui le mérite autant
de toutes les Bénédictions Célestes que v. Mgr dans les Ctés
le Ciel comme l'Épouse

N-B : REQUÊTE ORGANISÉE PAR LES AMIS DU FRÈRE ANDRÉ - de N.S. JC en signant
N.B : PETITION ORGANIZED BY BROTHER ANDRE'S FRIEND'S

son Bonheur Eternel -

elle même dans les Ctés ~~son~~
avec vous Mgr. Ch. et le Dr. Noël

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.10)** NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

Dimanche Dieu a fait entrer Les Artistes dans sa barque Docteur, Il se choisit même des Epouses parmi elles - je ne suis pas la première, j'en suis très émue. Ayant eu 15 mois de cloître à l'âge de 23 ans. Je me suis donc donnée toute neuve à Dieu, Il a eu le meilleur de moi-même - Je crois qu'après Ste Jehanne d'Arc, avoir été la femme la plus calomniée du monde entier. Oublions cela! Nous sommes plus qu'à l'heure de la réjouissance de la consolation. Je vous demande, Docteur, ma mise en Liberté immédiate. Ma santé est très précieuse à Dieu ! Ne tenant plus du tout, ma faiblesse étant de celle qui m'a conduit jusqu'à l'épuisement qui ne se trahit plus que par des larmes, Je ne puis prolonger davantage mon séjour ici Docteur, et l'heure est venue d'organiser mon année que je desire(?) en rapport avec le bel avenir que j'ai devant moi. Voulez-vous avoir la bonté de signer mon congé, de m'accorder ma mise en liberté immédiate Docteur, ayant souffert durant quatre longs mois, dans la mesure du possible - Toute ma vie je vous en serai reconnaissante.

Oratoire Saint-Joseph
du Mont-Royal

Je garderai de vous un très bon souvenir.
Conduisez-moi à ma famille s.v.p. Docteur
ou par le Docteur Legrand J. R*

[1] Dimensions : H : 14, 5 cm et L : 14, 5 cm. Bout de papier où apparaît, imprimée, la mention « Oratoire St Joseph du Mont Royal ».

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.11)** NOMBRE DE PAGE : 10

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

2/[2] le Bon Dieu nous demande de grandes choses pour
permettre une aussi terrible épreuve, humainement
parlant c'est la plus monstrueuse des injustices" Dr.
Noël - - - - - - - - - - - - - - - ----------
Il me faut tout de suite monter à votre Bureau et
être proclamée Sainte pour les accomplir ces(?)
vous et
grandes choses ce matin avec notre Bonne Sr R. de V.[3]
~~eta~~ ayant quitté son poste comme Sup. sans les avoir
accomplies, ~~sans m'avoir~~ étant partie sans m'avoir
donné elle-même ma place. du côté de-sa Cté - - -
sans m'avoir placée avec elle-même à la tête de sa Cté,
sans m'avoir traversée elle-même du côté de-sa
Cté, sans m'avoir fait recommencer ma vie avec
elle-même au point de départ, après avoir été in-
ternée par la plus monstrueuse injustice contre
la volonté de Dieu ~~da~~ là où je ne puis re prendre
avec elle mes fonctions saintes comme les plus
sacrées, Dr. Noël sans les(?) avoir ouvert ma sous-
cription, elle-même Dr Noël avec toute sa Cté
sans l'avoir proclamée Sainte immédiatement
pour la gloire de Dieu ~~sans~~ partie, sans m'avoir
assuré la première mon salut éternel du côté
de la Cté des S de la P. partie sans même me
revoir, sans même être venue me saluer, me

---

[1] Dimensions : H : 27 cm et L : 20, 5 cm. Écriture dans les marges. Manuscrit extrêmement dense et qui, par ces thèmes et son écriture, (formation des lettres, occupation de l'espace de la feuille, abréviations, référence à [...] *Mgr Charbonneau*), serait sans doute à dater de l'année 1945 ou 1946.

[2] Je n'ai pas à ma disposition la page 1.

[3] Il est ici question de la Sœur Rose-de-Viterbe, une des supérieures religieuses de l'asile qui quitte son poste en 1939 pour être remplacée par Sœur Marie-Horace.

[Page 1] (suite)

dire Bonjour à ma salle, Dr Noël, sans même
me proclamer Sainte pour la gloire de Dieu - - -
sans même m'asseoir elle(?)-même sur le trône de
gloire que m'a préparé le Sacré Cœur de toute
éternité en vue de la réalisation de-son Œuvre
Sainte... Comment voulez-vous qu'elle soit
pardonnée étant partie sans n'avoir rien
rendu de ce que le Bon Dieu lui a ~~donné~~ de-
mandé Dr. Noël ... Comment voulez-vous qu'elle
soit sauvée ? - - Vous voyez bien Dr. que tout est à
recommencer ? Au point où nous en sommes
aujourd'hui Dr., maintenant que n.n. comprenons
n'
mieux, que nous avons tous ensemble "qu'une
âme" à sauver pour la plus grande gloire de
Dieu, que le Bon Dieu a lui-même arrangé ma
situation avec Sr. R. de V. comme avec ma famille
(et toute sa communauté) avec vous même Dr. Noël, en vue
de votre salut éternel, afin
que je sois proclamée Sainte pour
tout de-suite,
sa plus grande gloire - -

[Page 2]

et que je sois tout de suite appelée, demandée à
votre Bureau par toute la Cté des S. de la P - pour
être proclamée Sainte pour la gloire de Dieu.
~~soyez~~ avant de l'être par vous Dr. Noël et Mgr.
l'Archevêque et toute ma famille, afin que
R de je sois tout de-suite montée à votre Bureau
V[4] pour lui faire signer, la première, ma libération
def. de S. J. de-Dieu, ayant échoué ici Dr. Noël
uniquement que pour être proclamée Sainte
avant que Mgr. Ch. vienne m'entourer de sa
protection et de ses précieux Conseils en vue de
la réalisation de l'Œuvre Sainte du S. Cœur
qui me réhabilite et me place toute de-suite
avec lui sur les Autels, notre Bonne Sr R. de V.
soyez persuader Dr. qu'elle sera très heureuse
de signer, la première, ma libération def. avec
Mgr. Ch. heureuse de me trouver avec lui et
me donner avec lui ma place avec elle du côté
de sa Cté, étant partie trop tôt pour [2] réaliser[5]
I pouvoir, à sa base, les grands desseins du
Bon Dieu. Soyez persuadé Dr. Noël, que notre Chère
R. de V. ne-se fera pas tirer l'oreille pour corres-
pondre à la volonté de Dieu, pour venir remplir
{s}la Mission que lui a confiée le S. Cœur avant
son départ de St. J. de Dieu, (car il n'y en a pas
beaucoup comme elle Dr. Noël sans désapprécier
les autres et bonnes Supe. qui l'ont remplacée
pour accomplir les plus grandes choses pour
la première fois de leur vie, pour ressusciter
une Sainte à une Vie Nouvelle, pour lui faire

---

[4] Abréviation de « Sœur Rose-de-Viterbe ».

[5] Ces chiffres, ajoutés en marge, indiquent un sens de lecture : [...] *pour pouvoir **I** réaliser*[2].

[Page 2] (suite)

recommencer tout de suite avec vous, Dr. Noël, sa
vie et Sr. R.de.V et toute sa Cté, avec Mgr. Ch. qui
peut, seul, réhabiliter une Sainte et la proclamer
tout de-suite Ste pour la gloire de Dieu, ces grandes
choses prédites à la minute de mon Entrée à St. J. de Dieu
par les âmes d'Élites de sa Cté à R.de V. Dr. Noël, qui ne
pouvaient se tromper étant les Envoyées de Dieu. le
S. Cœur ne pouvant interrompre

[Page 3][6](?)

3) lui -même, Dr. Noël, La Mission Sainte qu'Il m'avait
confiée, si encouragée par l'Episcopat, le Clergé
Canadien et les Sup. Générales de diverses Ctés de
la Prov. en vue d'être placée sur les Autels - - - et
me proclamer Sainte en même temps par {l}Ces âmes
d'Elites, Dr. Noël, dans le but de-me faire monter tout
de-suite à votre bureau pour me ~~ela~~ proclamer
Sainte et me faire accomplir avec elles, avec vous
et toute sa Cté, la Sainte volonté de Dieu de parts
et d'autres, avant que Mgr. Ch- qui a demandé que
tout ~~re~~ soit rentré dans l'ordre, soit accomplie
Dr. Noël.

Si j'ai été réhabilitée en chaire par notre
Aumônier, Mr. l'Abbé Desjardins, Dr. Noël, c'est parceque,
je suis destinée à être placée un jour sur les Autels.
Après 12 ans de persécution, Comment voulez-vous, Dr.,
que je ne sois pas réhabilitée par Mgr. Ch.- - - que le
Bon Dieu ne vous l'envoie pas chercher v - m- puis-

6 La suite entre les différentes pages du manuscrit est incertaine. Bien que ces bouts de manuscrits aient été retrouvés ensemble dans le dossier 24195, il est très difficile d'être assuré de leur ordre. Les pages 3 et 5 posent particulièrement problème, dans la mesure où par deux fois le chiffre 3 est inscrit dans la marge supérieure gauche.

[Page 3] (suite)

que c'est à cause de ceux qui m'ont internée, délogée
de partout contre sa volonté - - à cause de celles qui
m'ont coulée partout où je devais reprendre avec mes
élèves, mes Matinées Poétiques dans les Académies
et Pensionnats de la P. de Québec - - - à cause de celles
qui ont fait des démarches pour que je sois ramenée
à St. J. de Dieu contre la volonté de Dieu, que j'ai une
âme à sauver avec vous Dr. Noël et Mgr. Ch qui
peut seul, avec vous libérer, réhabiliter et sauver
une Sainte avec vous Dr. Noël et la ramener tout
de suite avec vous en Congé def. pour le Ciel - Il eut
mieux valu, Dr. lui laisser sa liberté,[7] de continuer
son chemin, tout comme par le passé, tel que tracé
par JC. que lui faire subir une persécution qui
n'a servi qu'à offenser très gravement le Bon
Dieu, qui la réhabilite aujourd'hui aux yeux du
monde entier par Notre Seigneur Jésus Christ - -
C'est pourquoi elle vous demande, Dr. Noël, de la
laisser monter à votre Bureau pour l'appeler
"Sainte" par vous Dr. Noël, tout comme à Paris

~~Dr. Noël,~~

[7] Sur l'original, cette virgule est barrée.

[Page 4] (?)

le Bon Dieu me prenant sous sa protection Dr. Noël,
me fait monter ce matin à votre Bureau pour
vous faire signer ma libération def. de St.J.de Dieu
avec Mgr. Charbonneau, avant Pâques, ayant des
Pâques à refaire avec lui du côté de la Cté, avant de
quitter St.J.de Dieu, réhabiliter par lui-même Dr - -
~~ne po~~ une vie à recommencer avec lui au point
ce
de départ, tout de-suite [~~avec~~] matin etc - - ne pou-
vant communier en état de grâce, refaire mes Pâques
que là où je suis sauvée, que là où j'ai une
vocation religieuse à réaliser, ma Mission Sainte
confiée par le S.Coeur, à réaliser avec Mgr. Ch - -
dans le monde entier, ~~ne pouvant~~. Traversez-moi
tout de suite avec vous ce matin Dr. Noël pour
refaire ma santé et mes Pâques du côté de la Cté,
~~pour~~ avant Pâques, afin que je puisse réaliser
La Mission que m'a confiée le S.C. laquelle me
communie avec vous en état de grâce, me permet
de recommencer avec vous mes Pâques en état de
grâce et réaliser ma Sublime Vocation religieuse
avec vous Dr. Noël et du Côté de la Cté avant Pâques
ne pouvant attendre ~~Mgr. Ch.~~ d'être réhabilitée
par Mgr Ch. que du côté de la Cté, que là où je suis
sauvée avec vous, [n], ayant qu'une âme à sauver
avec vous Dr. Noël tout de-suite ce matin, une
Première Communion à recommencer avec Mgr.
l'Archevêque - Prenez-moi tout de suite sous
votre protection Dr. Noël afin de me faire accomplir
dans le monde entier l'Oeuvre Régénératrice du
S.Coeur qui me délivre à jamais de St.J.de Dieu,

à qui Dieu - peut leur ouvrir et leur pardonner en revenant me libérer eux-
même (avant Pâques) de St.J.de Dieu Dr.

[Page 4] (suite)

me proclame Sainte pour la gloire de Dieu - -
Je vous aime bien, Docteur parceque nous n'avons
avant
qu'une âme à sauver ~~pour~~ Pâques du côté de la
Cté en faisant revenir v.m. Mgr. Ch. pour me bénir
me ramener avec vous et toute ma famille en
triomphatrice pour le Ciel, en m'envoyant le
chercher v.m. pour ouvrir la Porte du Ciel à tous
ceux qui [?] l'ont très gravement
offensé le Bon Dieu

[Page 5] (?)

3) avec ma famille et toute la Cté durant 12 ans,
de communier en état de grâce, ne pouvant réa-
liser sans Mgr. Ch. ma Sublime vocation religieuse
dans le monde entier, ni sans vous, Dr.Noël, ni
sans ma famille, et qu'elle se presse Dr. et pressez-
vous de la faire communier avec vous en état de grâce
avec elle
et m'ouvrir la porte du Ciel car, le Bon Dieu a usé
envers elle une grande bonté et une miséricorde
infinie durant les plus belles années de-ma vie -
Faites-la(?) tout de-suite monter à votre Bureau
rappelez-la Dr- à son devoir, pour la faire commu-
nier avec toute la Cté pour le Ciel - avant que Mgr.
Ch. arrive, afin de partir tous ensemble en Congé
def. pour le Ciel, pour Pâques Dr. Noël -
Maintenant que vous voulez bien me rendre mes
libertés pour Pâques, allons ensemble chercher
Mgr. Charbonneau pour le Communier en état
de grâce avec nous à votre Bureau Dr. Noël, lui
faire accomplir avec moi ses fonctions les plus
Saintes comme les plus sacrées et nous aurons
tous part à la Béatitude éternelle, le Bon Dieu

[Page 5] (suite)

ouvrira à tous la porte du Ciel - J.R.

Jeanne R*

que le Bon Dieu bénit de tout son cœur, Dr. Noël, avant que Mgr. Ch. arrive, la ramène avec lui en triomphatrice sur les Autels -

2 heures Suite. Docteur, Le Bon Dieu demande ce matin aux trois Supérieures qui sont obligées de me faire gagner ma vie du côté de la Cté, de me réhabiliter et de signer elles-mêmes, à votre bureau, ce matin, ma libération def. de St. J.de Dieu, avec vous et de m'ouvrir elles-mêmes ma Souscription à votre bureau ce matin, avec vous pour me faire recommencer tout de-suite ma vie avec vous, me faire reprendre l'Œuvre infiniment divine et Sainte que m'a confiée le S.Coeur avec leur fondatrice et Mgr. Bourget, avant que Mgr. Charbonneau vienne me combler de sa meilleure bénédiction et me ramène avec lui en triomphatrice pour le Ciel.

[Page 6]

Le Bon Dieu leur demandant de me donner ma place sur les Autels avant que Mgr. Ch. arrive - Ce sont la Rev. Sœur Rose de Viterbe[8], La Rév. Sr Marie Horace[9] et la Sup. actuelle, Sr Emile d'Alexandrie[10] - toutes trois obligées de me faire recommencer ma vie au point de départ (4 mai 1933) pour m'avoir empêchée, pendant 12 ans, de communier en état de grâce du

(1)

---

8 La Sœur Rose de Viterbe a été la Supérieure de St. Jean de Dieu de 1933 à 1939.

9 La Sœur Marie-Horace a été la Supérieure de St. Jean de Dieu de 1939 à 1945.

10 La Sœur Émile d'Alexandrie a été la Supérieure de St. Jean de Dieu de 1945 à 1951.

[Page 6] (suite)

côté de Cté etc - - - de reprendre avec elles mon travail
de documentation sur nos Stes fondatrices, avec elles
et de ~~me~~ f m'accompagner à votre bureau, tel que
le Bon Dieu l'aurait voulu ce matin, pour signer
elles-mêmes avec vous, Dr Noël, ma libération défi -
nitive de St. J. de Dieu et Signer moi-même ma jus-
tification avec Mgr l'Archevêque trois fois Saint
Dr. Noël - et avec lui trois Supérieures ~~qu'el~~ que le
Bon Dieu vous prie de me faire rencontrer ce
matin à votre bureau, ayant une vie à recom-
mencer avec moi - surtout Sr Émile d'Alexandrie
qui a laissé partir Mgr. l'Archevêque le 3 Octobre
dernier sans me faire traverser du côté de
sa Cté pour me faire reprendre mes fonctions
Saintes et Sacrées, sans me faire proclamer
Sainte par Mgr. l'Archevêque, alors que toute
sa Communauté était prosternée au pied du
tabernacle Dr Noël ! Comment voulez-vous
que les desseins du Bon Dieu puissent se réaliser
en face de tant d'efficience(?) Dr. Noël - Réunissez
v.m. Dr. Noël toute la Cté des S. de la Prov. que
Mgr. Ch. veut bénir au pied du tabernacle .
à l'occasion des mes Pâques du 21 Avril prochain
que je ne puis faire qu'avec vous Mgr. l'Archevê-
que, qu'avec vous Dr. Noël en pré*sen*ce(?)[11] de toute la
Cté des S. de la Prov. Envoyez-moi tout de-suite
chercher à ma Salle Dr. Noël pour me commu-
nier v.m. du côté de la Cté, avec toutes les S. de la
P. réunis au pied du Tabernacle pour me faire re-

[11] Les mots que j'accompagne d'une parenthèse interrogative, sont des mots qui ont été difficiles à retranscrire : c'est comme si des lettres manquaient...la transcription que je propose ici n'est donc qu'une hypothèse.

[Page 6] (suite 2)

commencer avec vous mes Pâques du côté de la
Cté, le Bon Dieu vous demandant de m'y traverser
tout de-suite ce matin avec Mr. l'Abbé Desjardins

[Page 7]

4) avant que Mgr.Ch. Si grand, Si Saint, revienne me
les faire accomplir avec toute la Cté Dr. Noël
revienne me proclamer avec elle vraiment Sainte
revienne me faire avec elle recommencer ma
vie au point de départ avec elle et m'apporter
lui-même ma liberté de continuer ma vie, de
la gagner, de la refaire comme le Bon Dieu le
veut, la réorganisée[sic] lui-même, pour la re-
prendre dans la mesure qu'Il l'a lui-même
réorganisée en vue de nous ouvrir à tous
la porte du Ciel, afin que n. puissions dans
quelques Semaines faire nos Pâques en état
de grâce tous ensemble à l'occasion de nos
Paques 1946, à votre Bureau Dr. Noël, où
nous avons tous une vie à recommencer,
une âme à sauver, allez chercher Mgr. l'Ar-
chevêque lui-même, lui Seul pouvant pou-
vant nous faire recommencer les Pâques
que nous n'avons pas faites en état de
grâce durant 12 ans, lui Seul pouvant
nous ouvrir à tous la porte du Ciel. Allez
chercher v. mêmes tous ceux-là que vous
seul Connaissez Dr. Noël, pour leur ouvrir
v.m. la porte du Ciel, en convoquant v.m.
tous les membres de ma famille que le Bon
Dieu veut sauver absolument en leur priant

[Page 7] (suite)

v.m. de venir rencontrer Mgr. Ch. à votre Bureau qui peut Seul, les absoudre et les bénir et leur ouvrir la porte du Ciel - ~~qui que~~ tout le monde a des Pâques à refaire Dr. Noël non seulement les membres de ma famille mais le Dr. Noël lui-même et toute la Communauté avec Mgr. Charbonneau - Aucune raison de ne pas les recommencer, les refaire en état de grâce cette année, après 12 ans de prison à St.J.de Dieu du côté de l'Hôp. que-je n'ai jamais méritée de ma vie Dr. Noël . .Aucune raison de ne pas les recommencer avec toute la Cté qui m'a retenue ici avec vous durant 12 ans, contre la volonté de Dieu

[Page 8][12]

de n'être pas encore montée à votre Bureau pour signer ma justification avec vous Dr. Noël que le Bon Dieu veut proclamer Saint, alors que le Bon Dieu vous demande, ainsi qu'à toute la Cté, et à ma famille de me faire signer tout de-suite ma libération def. de St. J.de Dieu, de me proclamer Sainte avec(?) Mgr. Ch. de la réunir v.mêmes Dr. Noël ce matin au pied du Tabernacle pour lui faire faire ses Pâques avec vous Dr. Noël . . aucune raison d'enlever surtout à une Sainte que l'on ne connaissait pas mais qui ne pouvait le crier sur le toit qu'elle n'avait

[12] Je recopie ces pages suivant l'ordre dans lequel elles ont été retrouvées dans le dossier à l'hôpital. La suite exacte entre les feuillets reste très incertaine...

[Page 8] (suite)

jamais appartenue à ~~Dieu~~ d'autre qu'à Dieu
toute sa vie, corps et âme, même au milieu
des plus grandes tribulations par lesquelles
on l'a fait passer Dr. Noël etc... sa liberté
de reprendre ses Communions en état de grâce
du côté de la Cté qu'elle demande inlassable-
ment durant tant d'années Dr. Noël . . aucune
raison de ne pas la proclamer tout desuite v.m.
Dr. Noël Sainte pour tout le reste de sa-vie, sur-
tout après avoir été, pour la première fois de
sa vie Dr. Noël, proclamée Sainte du haut de
la chaire pour la plus grande gloire de-Dieu
ne pouvant plus être ramenée et proclamée
Sainte que par Son Archevêque lui-même
Dr. Noël - je n'ai plus qu'à m'en aller, vous
n'avez plus Dr. qu'à m'ouvrir la porte du Ciel ~~qui~~
avec Mgr. Ch. qui est du côté de la Cté des S. de
la Prov. où il me faut attendre la bénédiction
et les précieux Conseils de Son Excellence - -
plus qu'à me faire traverser v.m. mon Bon Dr.
Noël par notre Aumônier, Mr. l'Abbé Desjardins
plus qu'à me faire recommencer mon travail de
Documentation, qu'à ~~m²~~rétablir mon Conservatoire
du côté de la Cté avec mes Cours et mon travail,
plus qu'à me ramener à la pleine réalité
de mon apostolat. Dr -

[Page 9]

famille et réhabiliter une Sainte, qu'après Pâques Dr. Noël - Le Bon dieu vous demandant d'arranger tout de-suite

5 plus qu'à aller chercher v.m. Mgr. l'Archevêque
pour me ramener lui-même en triomphatrice
pour le Ciel dans les rues de la V. de Mont-
pour le ramener lui-même en triomphateur
pour le Ciel, ~~pour~~ plus qu'à permettre à la fa-
mille de venir me placer elle-même sur les Autels
et me Communier tout de-suite à votre Bureau
demain matin, en état de grâce en téléphonnant
v.m. Dr. Noël à ma sœur Mad. A. L* Cr(?): oo8o
de réunir elle-même tout le Conseil de famille
pour rencontrer Mgr. Ch. lui-même qui peut
Seul rétablir tout dans l'ordre en nous
tout de-suite
faisant (partir tous ensemble) recommencer
notre vie au pied des Autels ~~com~~ nos Communions
pascales interrompues depuis 12 ans par
l'Internement contre la volonté de Dieu, plus
qu'à ramener Mgr. l'Archevêque en triompha-
teur ~~po~~ avec vous, Dr. Noël, pour le Ciel, pouvant
Seul nous communier avec tous les autres, en
état de Grâce à l'occasion de nos Pâques. Allez
le chercher tandis qu'il est à l'Archevêché,
Dr. Noël, pour {n}vous apporter, vous rendre cette
liberté -

Le Bon Bon Dieu demande au Dr Noël
de me traverser tout de-suite avant que Mgr arrive
m'apporté sa
bénédiction
du côté de la Cté des S. de la P. pour
me faire recommencer ma vie, la refaire
et la gagner en reprenant tout de-suite avec vous
mes fonctions Saintes et Sacrées, travail de documen-
tation etc... ayant des Pâques à faire et à recommencer

[Page 9] (suite)

tout de-suite avec vous Dr. Noël, la famille et toute la
Cté ... ~~m'~~ ouvrir ma Souscription avec toute la Cté
des S. de la Prov. me rendre toutes mes libertés, et té-
léphonner à mon B. frère l'avocat L* de venir
me rendre toutes mes libertés de communier en état
de grâce avec toute la famille le jour de Pâques . ~~et de~~
le Bon Dieu demandant au Bon Dr Noël de me faire rencon-
trer toute de-suite Mgr. Ch. de me faire monter tout de-suite
à son B. pour me le faire rencontrer avec tous les membres
(2)
de ma famille, pouvant Seul, nous faire partir en Congé
def. pour le Ciel à l'occasion de mes Pâques
Dr. Noël

demain matin

Dr. Noël, ayant tous une âme à sauver avec lui, une Sainte à
réhabiliter et à placer sur les Autels 2) Le Bon Dieu v. demande
de nous faire rencontrer tout de suite à son Bureau,
et tandis que Mgr. est à l'Archevêché pouvant passer
plus facilement de ce temps-ci pour
faire communier une

[Page 10]

pour nous faire tous rencontrer demain matin à votre B-
avant le départ de Mgr. Ch. pour Ses Confirmations, ayant
tous des Pâques à refaire, à recommencer, tous une âme à Sau-
ver avant son départ Dr. Noël. Le Bon Dieu vous priant
lui-même de nous prendre tous ainsi sous votre protection, Dr Noël
vous qui n'avez "rien qu'une famille" à réhabiliter pour le
Ciel, vous qui n'avez " rien qu'une sainte" à traverser, à
faire communier en état de grâce avec toute sa famille
pour Pâques, du côté de la Cté - - Vous qui n'avez " rien
qu'une Sainte" à réhabiliter et à proclamer Sainte
Itout de suite, avec Son Archevêque, Dr. Noël.. " rien qu'une

[Page 10] (suite)

Sainte" à réhabiliter pour le Ciel, n'ayant rien qu'une âme
à sauver tout de-suite avec vous à votre Bureau ce ma-
tin si vous aviez pu me recevoir pour me communier
v.m. en état de grâce avec toute la Cté des S. de la Pro.
Ce qui vaut bien la peine de vous déplacer pour venir v.m.
empresser
la proclamer Sainte du côté de laCté avant qu'elle
puisse rencontrer Mgr. l'Archevêque qu'elle doit attendre
de ce côté sa bénédiction et ses précieux Conseils et
pour recevoir
la ramener lui même en triom-
phatrice dans les rues de la V. de Mont. après l'avoir com-
munier lui-même et lui apporter ses libertés de conti-
nuer son chemin tel que tracé par JC et réaliser avec
lui dans tout [?] et dans toutes les Ctés religieuses
de la P. l'Œuvre bienfaitrice et régénératrice du S. C - -

Le Bon dieu vous demandant Dr. Noël de me faire tout de
suite rencontrer Mgr. l'Archevêque à votre Bureau.
pouvant Seul, m'ouvrir la porte du Ciel, me commu-
nier en état de grâce et me porter en triomphe sur les
Autels avec toute ma famille. - Le Bon dieu vous deman-
dant de-me faire tout de suite demander à votre
Bureau pour me bénir et m'ouvrir la porte du
Ciel et me réhabiliter avec lui dans le monde entier
Dr. Noël -
Je vous aime bien Docteur car ~~je~~ avec vous
on va tout droit au Ciel ~~ave~~ réhabilitée par Mgr.
Charbonneau que le Bon Dieu considère comme
le plus grand de ses prédécesseurs pour communier
une Sainte en état de grâce avec vous ce matin
Dr Noël et lui faire reprendre son travail de Docu-
mentation avec vous Dr.Noël qui la place sur les
Autels - Allez donc tout de suite le chercher pour
m'apporter sa meilleure Bénédiction –

MANUSCRIT 24195 **(n.d.12)** NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été rerouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

13 Septembre. J'ai prévenue en Juillet dernier
le Dr Richard et la Supérieure de la Maison, afin
que l'on ait pas à se plaindre de moi, que je ne
pouvais plus porter St Jean de Dieu, y vivre dans les
salles, Dortoirs, Réfectoires, que j'avais le cœur
trop faible et trop fatigué, ~~donc~~ qu'il était si bon
le 4 mai dernier[2] - que je ne pouvais plus suivre
de règlement, ni demander permission que j'avais
souffert dans la mesure du possible avec résig-
nation, la plus parfaite soumission - Et la
Supérieure de me répondre - " Vous sortirez beau -
coup plus vite car Dieu est content et satisfait
Docteur
de vous - et vous-même, en avez été prévenu ~~Dr.~~
et dès mon arrivée, ici, vous m'avez dit: Ce ne
sera pas long - Ce ne sera pas long! Le Dr Richard
a fait le changement qui est aujourd'hui depuis
quelques semaines (5) et maintenant Dieu
vous ordonne de signer mon congé, de m'ac-
corder ma mise en Liberté Docteur, d'aller
mon chemin selon sa volonté - Il vous prie
d'en tenir compte et me prie de vous dire
de Réfléchir - Les desseins de Dieu sur une
âme est chose grave. C'est de sa part et en
son Nom que je vous écris, que je vous demande
de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu.
Je suis un cas unique, exceptionnel,

---

[1] Dimensions : H : 16 cm et L : 12, 8 cm. Feuille pliée pour former un cahier, p. 2 et 3 en vis-à-vis.
[2] Date de son internement : le 4 mai 1933.

[Page 2]

en dehors de l'ordinaire qui ne s'est jamais
présenté encore à St Jean de Dieu - Mais
c'est ainsi et Dieu veut être obéi Docteur -
J'ai entendu dire que j'avais été placée
dans une Salle de déserteuses parceque l'on
craignait que je déserte - Je vous ai répondu
dans une lettre donnée à Sr. Siene(?) pour
et
qu'elle soit remise au Dr. Larivière[3] qu'elle
vous parvienne que je ne croyais pas que
c'était là l'opinion des Médecins, que j'avais
trop de fierté dans l'âme et que faisant toute chose
avec esprit et foi, je ne pourrais avoir pareille idée - Dr -
Je ne sais si cette lettre vous a été remise, je n'en suis
pas moins restée enfermée trois mois à Ste Marie -
Aujourd'hui dominée par la grande faiblesse
qui dure depuis cinq mois j'ai prévenu et je vous
dis que je pars parceque c'est la Volonté de Dieu qui
vous ordonne de me rendre ma Liberté qu'on
avait pas le droit de me prendre, étant une âme
qui va son chemin Selon la Volonté de Dieu -
Humainement parlant disait une âme d'Élite
de la Maison, Sœur de la Providence, c'est une
criante injustice de vous avoir placée ici, il a
fallu que vous fassiez quelquechose de très grand
pour que Dieu ait permis cette terrible épreuve -
J'ai été plus que femme courageuse, Docteur -
J'ai donné des preuves

[3] Voir le manuscrit 9bis 2-1933 pour une autre référence au Docteur Larivière.

[Page 3]

de Sainteté, que j'étais et que je suis La Véritable Épouse de Dieu - et c'est pourquoi Dieu vous ordonne de signer mon congé et m'accorder une mise en Liberté - de continuer ma route selon sa Volonté, ce que j'ai fait toute ma vie. On ne s'empare pas de ce qui appartient à Dieu de la même manière que ce qui appartient aux hommes. On m'a accusée d'être Anormale parceque je suis l'Épouse de Dieu, parceque j'ai atteint ce degré d'Union avec Dieu, en souffrant héroïquement, saintement les grandes épreuves que j'ai traversées. On a fait de moi une Victime, une Martyre et une Sainte, les preuves sont données, Dieu vous ordonne Docteur de réfléchir et de me laisser partir à l'instant même. La première fois que je suis allée à la Chapelle, sur l'inspiration de Dieu, j'ai prié pour ceux qui ont été placés ici par injustice - et Aujourd'hui, Dieu vous demande également la Mise en Liberté de mon frère Adélard la deuxième Victime de la famille, internée[sic] depuis bientôt 6 ans - sans avoir eu une minute de congé – J'en ai toujours eu le cœur navré ! Rosaire a écrit à Mr Roy[4] à Paris qu'il me donnait le couvert - Ce qu'il m'a promis

[4] Voir Annexe-lettres 1 (17 décembre 1932), la lettre du Ministre Roy écrite depuis Paris, et adressée à la famille de Jeanne R*.

[Page 4]

qu'
il le donne à mon frère, je n'ai pas besoin de
lui pour vivre, sitôt sortie d'ici, ce que vous[sic]
Dieu vous ordonne Dr - Je suis en Situation -
Voilà ce que, Dieu demande en faveur de mon
frère Adélard - Ce n'est pas ma mère qui a dit
que ma famille ne voulait pas de moi, si elle
le savait, quel glaive ce serait - - - -
Je vous demande donc d'avoir la bonté de
m'accorder un congé pour refaire ma santé usée
par Ste Marie - St Jean de Dieu est un lieu de sup-
plices et de tortures qui m'a pris le reste de ma santé
Docteur, qui ne peut se refaire que dans mon milieu
Je n'ai mangé que du pain et du beurre depuis
5 mois[5]. Alors qu'anémique comme je le suis, je
devrais avoir une nourriture très soutenante[sic]
Je ne suis nullement à charge à ma famille
d'un centime Docteur, j'ai Quelqu'un pour
me recevoir. J'ai besoin de me reposer- Je ne dors
pas la nuit dans un Dortoir, entourée de per-
sonnes anormales - Voulez-vous avoir la bonté
de m'accorder un Congé pour me reposer et
refaire ma santé Docteur ?

J. R*

qui vous offre à l'avance ses plus sincères
remerciements -

---

5 Jeanne R* signale à deux reprises : [...] *5 mois d'internement*. La date approximative de ce manuscrit pourrait donc être septembre 1933.

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.13)** NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

10 sept Au jour le jour[2]. Il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu ! ! On a pas le droit de s'emparer de ce qui appartient à Dieu, ce qui est son Bien - J'ai toujours fait ma vie selon la Volonté de Dieu

---

J'étais donc, Docteur, en plein travail et d'un travail gigantesque sur l'Histoire du Canada, quand on m'a tendu un piège pour St Jean de Dieu - preuve que j'étais en mesure de gagner ma vie et que ma santé se rétablissait de plus en plus, quand, on décida de me faire disparaître de la Société de se débarasser de moi - Rosaire me demanda de prendre une chambre, qu'il la paierait. Ma famille me doit une dette, après ma Mère, étant l'Aînée de la famille, m'étant sacrifiée pour eux comme je me suis sacrifiée. Le 1er Mai je ne pouvais avoir la chambre, celle choisie que le 6 Mai - pas libre avant cette date! Ma sœur Annita qui demeure avec ma Mère n'a pas voulu tenir compte des circonstances la, elle me dit[3] :" Va dans la rue , gagne ta vie et accepte cette épreuve "

---

[1] Dimensions : H : 16 cm et L : 12, 8 cm. Page pliée pour former un cahier, p.2-3 en vis-à-vis.

[2] Voir en page 4, la mention d'une autre date : [...] *aujourd'hui 12 septembre.*

[3] Dans Annexes-lettres 4, datée du 27 avril 1933, Rosaire conseille à sa sœur Anita de ne pas héberger Jeanne si cela est au-dessus de ses forces : « [...] devant Dieu, je crois que tu ne peux pas, à cause des suites graves qui pourraient s'ensuivre loger Jeanne chez toi - Charité bien ordonnée commence par soi-même. »

[Page 1] (suite)

elle n'a pas voulu que je demeure avec
Maman avec qui j'étais si heureuse pour
quelques jours, elle a influencé mon frère
contre moi profitant
de cette

[Page 2]

circonstance, elle a préparé le coup contre moi
et vous savez le reste Docteur - C'est ainsi que
j'ai été internée à St -Jean de Dieu - J'aurais
eu ma chambre le 1er Mai, rien de ce qui est
arrivé, serait arrivé ! J'étais donc en plein tra-
vail sur une documentation sur l'Histoire
doit
du Canada qui me conduire à Rome, travail
gigantesque, encouragée par ceux-mêmes dont
j'avais, au Canada, l'estime et la considération.
Si je n'avais pas été normale dans mes écrits
je n'aurais pas reçu 20 beaux volumes sur l'Histoire
du C- en hommage des Canadiens Français -
de ceux qui ont répondu admirablement à mon
appel - On m'a placée ici pour m'empêcher d'atteindre
mon but Docteur - pour empêcher les desseins de
Dieu, sur moi, se réaliser - étant une âme qui
va son chemin selon la volonté de Dieu, ce qui
m'a valu la Souscription du Clergé Canadien
et celui de France, faisant une Œuvre Nationale
dans mon pays. J'avais donc droit aux
protections que j'ai reçues, elles m'étaient
dues, surtout après l'abandon du gouvernement
Provincial qui m'avait promis une Bourse .
surtout après avoir donné jusqu'à mon dernier
sou pour la gloire de l'Art Français dans mon
pays - Jamais cela ne s'était vu et jamais cela
ne se verra – Aujourd'hui, Docteur, Dieu vous ordonne

[Page 3]

de signer mon congé, ma mise en liberté de
continuer de suivre mon chemin, selon sa
volonté tout comme par le passé - C'est un
ordre de Dieu ! Docteur, Réfléchissez ! On a pas
le droit de s'emparer de ce qui appartient
à Dieu, de son Bien, de sa Santé sous pré-
texte qu'elle est un membre inutile à la
Société - par des calomnies qui offensent
Dieu et qui me canonisent à ses yeux - Personne
n'a droit sur moi, que Lui Seul, lui appar-
tenant - Personne n'a le droit de m'empê-
cher d'aller mon chemin selon la volonté
de Dieu, personne, Docteur, Sitôt Sortie, je
suis en situation, Dr. je n'ai besoin de
personne de ma famille pour me faire
vivre, et la chambre que je devais prendre
m'
en dehors de cette Situation est toujours
réservée - C'est contre la volonté de Dieu
que je suis ici Docteur, La réputation de
ma famille est atteinte pour m'avoir
placée ici surtout parceque je suis l'Épouse
de Dieu. et c'est encore pour ce motif que
j'ai eu la protection du Clergé - Jamais
cela ne s'était vu - jamais - Souscription
ouverte par le Clergé de ma paroisse

[Page 4]

conseillé par une Autorité ecclésiastique
On a pas le droit de m'enfermer ici de m'em-
prisonner, de me prendre ma santé si
précieuse à Dieu, en plein travail, dont
j'ai tant besoin pour gagner ma vie, que
je perd de plus en plus pour m'avoir
enfermer ici, à Ste Marie - Un avocat
de Montréal m'a dit que je n'avais besoin
de personne pour partir, que vous n'aviez
qu'à signer mon congé Dr. , ce que Dieu aujour-
d'hui, 12 Sept. vous ordonne et non vous
demande - C'est un ordre de Dieu Dr. -
Je pars parceque c'est sa volonté et que
j'en ai le droit, m'ayant promis sa pro-
tection, étant une âme que l'on a trans-
plantée ici, contre sa volonté ; étant une
âme qui va son chemin selon sa volonté -
Dieu me veut Sainte devant les hommes et
il en prendra les moyens - Mes écrits par-
coureront[sic] l'Univers de par sa volonté - C'est lui
Seul qui conduit, lui Seul qui conduit et récom-
pense - Je suis une grande Victime, je suis
à bout de forces- Ste Marie m'a pris toute ma
santé que je ne puis rétablir qu'en congé - Docteur -

MANUSCRIT 24195 **(n.d.14)** NOMBRE DE PAGES : 4

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

15 Septembre

Voulez vous avoir la bonté de m'ac-
corder un Congé Docteur pour refaire ma
Santé que j'ai perdue par le martyr[sic] que
j'ai enduré ici avec la plus parfaite
soumission dans ce lieu de supplices
et de tortures où j'ai été placée -
Il n'y a pas de plus grande victime
que moi - Voulez-vous avoir la bonté
de permettre d'aller me reposer
Docteur - j'ai un pied-à-terre
assuré en dehors de ma famille
je serais bien soignée et reçue à
bras et à cœur ouverts - Je ne
puis plus tenir Docteur - Anémique
comme je le suis, j'aurais eu
besoin d'une nourriture Soute-
nante, c'était la moindre des
choses, et depuis cinq mois,
je n'ai pas mangé de viande -
la nourriture est atroce - Vous
n'auriez pas le courage de tremper
vos lèvres à la coupe amère que
l'on m'a présentée, que j'ai bue,
qui a pris le reste de ma-santé -
Tout, ici, est contre ma santé -

[1] Dimensions : H : 20 cm et L : 13 cm. Feuilles pliées pour former un cahier, pages 2-3 en vis-à-vis.

[Page 2]

Je ne suis pas à ma place ici, comme
vous le savez et je ne saurais me
rétablir que dans mon milieu
hors de St Jean de Dieu. En Juillet
dernier, j'ai dit au Dr. Richard
que je ne pouvais plus porter les
Salles. Dortoir, Réfectoire
que je n'avais plus la force de vivre
dans ce milieu grotesque, qui
n'est pas un lieu de repos pour
moi, mais de tortures et de sup-
plices qui à[sic] fait de moi la
Martyre que je suis encore.
J'en ai le cœur fatigué et
malade alors qu'il était si
bon - Je puis à peine parler et
respirer tant je suis faible -
J'éprouve de grandes faiblesses
à l'estomac, des crampes d'esto-
mac et cela me donne des
maux de tête Docteur, je souffre
horriblement de la faim. Ce sont
de grandes souffrances

J'ai l'assurance que vous allez me l'accorder -- Docteur.

physiques et morales que j'endure
Docteur depuis le 4 Mai dernier -
Je ne puis plus tenir. Les 3 mois
que j'ai passés enfermée à
Ste Marie, [?][2] qui est
pour moi un douloureux
martyr[sic] a ruiné ma santé
qui ne saurait se rétablir
en toute conscience en
dehors de St Jean de Dieu
Docteur - Je vous demande
d'avoir la bonté de m'ac-
corder un congé qui me
reposerait et me rendrait
la Santé. Je ne suis plus
que sur les nerfs étant
à bout de force -------
Toute ma vie je vous en serais
très reconnaissante Docteur
J. R*

[2] [...] *pension* (?) ou [...] *prison* (?)

[Page 4][3]

Lundi - Ce matin - Docteur, j'étais en plein tra-
vail sur ma Documentation sur l'Histoire du Cana
da, en pleine santé - ma santé qui se rétablissait de
plus en plus, et vous savez qu'une Sainte ne "sait" pas
mentir, lorsque l'on m'a tendue un piège pour St
Jean de Dieu - et c'est depuis que je suis ici pour y avoir
été placée, que j'ai perdu ma santé, pour avoir été
enfermée 3 mois à Ste Marie, que je suis dans
cet état de santé, St Jean de Dieu étant un lieu
de supplices et de tortures pour moi. Je vous demande
d'avoir la bonté de me permettre d'aller me reposer
pour refaire ma santé altérée pour avoir été placée
à St Jean de Dieu Docteur. Je suis d'une morosité
telle, pour avoir souffert plus que mes forces, que
la moindre contrariété (qui sont toutes, ici
hors de bon sens) me donne des battements de
cœur que je ne puis contrôler, pardonnez-moi
de vous confier ce que je n'ai pu confier à mon
Médecin n'ayant pas encore obtenu la permission
de le voir seule, ce qui me gène de dire devant l'Of-
ficière - Après 2 ans de retour d'âge, je suis de
nouveau mensuée[4] - Je ne puis plus tenir, Docteur,
Je ne puis plus tenir. Son Médecin c'est comme
son Confesseur, on devrait le voir sans témoin
tout comme dans le monde, surtout que j'ai assez
de mon martyr[sic] à endurer - J'ai avertit(?) Dr. Richard
en Juillet dernier, que je n'avais plus la force de re-
tourner dans aucune Salle, c'est St. Jean de Dieu

---

[3]L'écriture de cette dernière partie de la lettre est différente, plus fine, plus serrée, mais les dimensions de la feuille restent les mêmes.

[4]Un mot qui, suivant le contexte, pourrait être « menstruée » mais impossible de lire ni le « t » ni le « r ». Voir le manuscrit 1-1934, p. 2 où le mot est orthographié d'une manière similaire.

[Page 4] (suite)

qui me tue Docteur - Je vous serais bien reconnais-
sante de m'envoyer en Congé me reposer -
J'ai un pied-à-terre assuré - Je n'ai qu'à té-
léphonner pour que l'on vienne me chercher
Docteur - Voulez-vous avoir la bonté de me faire
venir à votre bureau et de m'envoyer en congé
pour refaire ma Santé - Je ne tiens plus du tout -
Je vous en remercie, à l'avance de tout mon
Cœur Docteur J. R*

[Sur la même page, à l'envers.]

C'est la cause qu'il faut soigner Docteur, mon cas est
d'autant plus grave, plus serieux que je suis ici contre la
volonté de Dieu, que je ne puis en toute sincérité et conscience
refaire ma santé que dans mon milieu, hors de St. Jean de Dieu
Docteur - Librement .

MANUSCRIT 24195 **(n.d.15)** NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

Personnelle

Révérende Mère Sainte Faustine
Maîtresse des Graduées -
Congrégation de Notre Dame,
Mont Sainte Marie

Rue Guy, coin Dorchester Ouest,
Montréal

Personnelle -

Révérende Mère Ste Anne - Marie,
Congrégation de Notre Dame,
Institut Pédagogique,
Bld - Westmount

Montréal

[1] Ces documents sont des enveloppes.

MANUSCRIT 24195 **(n.d.16)** NOMBRE DE PAGE : 1

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]

[Page 1][1]

Pour remettre à lui-même s'il vous plait ?

Grave

Dr. OMER NOEL

Surintendant Médical de l'Hôpital St -Jean de Dieu,

Casier No 2947, B. P.

MONTREAL[2]

[Verso de l'enveloppe.][3]

La première fois que je suis allée à la Chapelle Docteur
Dieu m'a inspirée de prier pour tous ceux et celles qui
ont été placés par injustice - Aujourd'hui, Il vous
demande de signer les Congés de tous ceux qui ont été
placés ici par injustice Docteur -

---

1 Enveloppe où apparaît sur le recto et le verso l'écriture de Jeanne R*.

2 En gras, mentions pré-imprimées sur l'enveloppe.

3 Dimensions : H : 10, 5 cm et L : 17, 5 cm.

MANUSCRIT 24195 **(n.d.17)** NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu]

[Page 1][1]

Lundi 2heures **Jeanne R***[2]
Monsieur le Dr. De Bellefeuille
Docteur,

J'ai souvenance que vous
m'ayez dit que sitôt que j'aurais
mes parloirs , je serais en congé défini-
tif. Ayant un pied-à-terre assuré
chez mon frère, prêt à me recevoir, je
vous demande de bien vouloir sou-
mettre mon congé au Bon Dr. Noël.
S'il y a autre chose veuillez donc
avoir la bonté de me le faire savoir.

Recevez mes vœux et mes meilleurs
remerciements. Mad. Aimable Cresson
Salle Ste Anne

P.S Voulez-vous également avoir la
bonté, tout en me faisant l'Interprête
de Madame Cresson de bien vouloir
soumettre mon Congé au Bon Père
Noël pour les fêtes du Premier de
l'An, ayant un pied-à-terre assuré
également chez la Sœur de mon
père qui est toujours venue me voir
depuis que je suis à St Jean de Dieu -
pouvant également me tirer d'affaire
à tous points de vue, ayant nombre de
relations, pouvant partir seule Docteur

---

[1] Dimensions : H : 19, 8 cm et L : 12, 7 cm

[2] Nom de la patiente indiqué en début de manuscrit par le personnel hospitalier. La référence à « Mad.Cresson » est sans doute le nom de la personne dont Jeanne R* se fait ici l'interprète.

[Page 2]

n'étant nullement à charge de ma famille
Normale, aucune raison pour être à St Jean
de Dieu. Mon départ de St Jean de
Dieu serait la plus grande conso-
lation de ma Mère qui vieillit et
se meurt de peine, portant une
épreuve au-dessus de ses forces -
Ma lettre qui en fait foi vous sera
remise par le Dr.Legrand.

Melle R*.

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.18)** NOMBRE DE PAGES : 2

[La transcription respecte la disposition de l'original.]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu.]
[Page 1] [1]

Dimanche Monsieur le Docteur Noël,
Surintendant médical,
Monsieur le Docteur,
Inutile de vous le
cacher, tout St. Jean de Dieu sait que mon
martyr[sic] ici, celui qui m'a été imposé en
m'enterrant vivante, celui que j'ai accepté
avec la plus parfaite soumission, me
conduit dans la voie d'une grande Sainteté.
" On vous demanderait n'importe quoi,
vous seriez prête", me disait mon Directeur
Spirituel de Paris. Je l'ai prouvé ! Je vous
place, disait-il, dans la catégorie des âmes
d'Elites, des âmes privilégiées " - - Il me fau-
drait un secours spécial de la grâce pour
pouvoir le décrire sans défaillir. N'ayant
pas la force de subir la contrainte perpé-
tuelle de St . Jean de Dieu qui me tue, prend
toute ma santé Docteur, ne recevant
aucune compensation, voulez-vous avoir la
bonté de convoquer directement ma nièce et
les autres membres de ma famille à venir
signer , me chercher Docteur, ma nièce vien-
drait tout de suite me chercher et signer
Docteur elle me l'a dit le 8 Janvier dernier
Elle préfère recevoir directement votre invi-
de
tation que par Madame Beaudry. Tous
ses tourments seraient ainsi finis Docteur.
Sitôt mon congé signé, sitôt en situation
Docteur. On attend que cela. Je veux

[1] Manuscrit écrit à l'encre noir, très lisible. Dimensions : H : 24, 5 cm et L : 15, 5 cm

[Page 2]

vivre indépendante de ma famille, tout comme par le passé, j'en ai les moyens.

Ayant été un sujet d'édification pour la Communauté, je laisserai donc un souvenir édifiant - Je suis un cas exceptionnel. C'est en Juillet dernier que (j'avais souffert dans) j'ai prévenu Les Autorités Médicales que j'avais souffert dans la mesure du possible, bénissant celui qui qui avait insisté~~r~~ à me placer à Ste Marie où je n'aurais jamais dû aller - J'aurais besoin d'un plus grand contact avec la chapelle Docteur - Aux âmes qui donnent des preuves de Sainteté, toutes les permissions, toutes les libertés doivent être accordées. Mon parloir(?) m'a révélé l'état de Sainteté de mon âme Docteur -

Je serais très heureuse de vous revoir au commencement de cette nouvelle année, si vous aviez l'amabilité de me convoquer à votre bureau Docteur - Donc, au plaisir de vous revoir surtout avec ma nièce et les autres membres de ma famille à votre Bureau.

Melle Jeanne R*

[Espace non occupé en cette fin de page.]

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.19)** NOMBRE DE PAGES : 3

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]
[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu]

[Page 1][1]

Monsieur le Docteur Noël
Surintendant Médical -

Mon cher Docteur, je vous ai dit que je
vous aimerais de tout mon cœur en
signant ma mise en liberté - Comme
vous le savez, Dieu veut que je sorte de
St.Jean de Dieu et que j'aie la liberté
de suivre mon chemin comme tout
ce qui est bien légitime -
le monde. Sainte Thérèse de Lisieux
m'a aussi priée de vous demander
de régler définitivement[2] la question
de mon départ, il y a 7 semaines, de
façon à ce qu'il ne soit jamais plus
question de St. Jean de Dieu. Et
moi, je vous ai promis de vous aimer
de tout mon cœur en signant à jamais(?)
ma mise en Liberté Docteur. Mon
Cher Médecin me dit d'attendre en-
core un peu, que c'est le Dr. Noël qui
le désire- "Attendez encore un peu"
on dit cela à une malade non à une
personne qui perd toute sa santé-
depuis 7 mois, n'étant pas placée là
où elle doit être, absolument en
dehors du bon sens - J'ai accepté

---

1. Dimensions : H : 23, 5 cm et L : 11, 5 cm; plié pour former un cahier, le pages 2-3 en vis-à-vis. Encre noire

2 L'accent du [...] *définitivement* est décalé et se retrouve au-dessus du « d ».

[Page 1] (suite)

de monter sur la scène, 30 minutes,
jeudi dernier, Docteur, pour prou-
ver que je suis en mesure de ga-
gner ma vie - " Si Dr. Noël vous avait
entendu Melle R- me disait mon
Auditoire, il signerait immédiate-
ment votre congé. Dr. Noël n'a nullement
besoin de cette preuve - Je n'ai nullement

[Page 2]

besoin de ma famille Docteur
pour sortir Dr- je puis sortir toute
seule - Demandez-lui de venir
signer, n'étant pas à sa charge-
Ayant quelqu'un pour me
recevoir à cœur ouvert, capable
de me faire gagner ma vie tout
comme par le passé - Si ma famille
m'avait prévenue qu'elle ne vou-
lait rien faire pour moi, je me
serais débrouillée toute seule, je suis
dans mon pays, je ferai de même, tout
comme par le passé Docteur - Ayant
en face de moi un avenir assuré -
L'Art, tout comme l'Amour, n'a
point d'âge - Je suis dans la force de
l'âge, en pleine maturité de mon
talent - Il n'est pas dans l'ordre
légal de placer une personne normale
de la garder Dr- dans une maison
d'alliénées. - Vous m'avez dit que les

[Page 2] (suite)

Médecins signeraient mon congé
avec la plus grande Amabilité,
qu'ils signent tout simplement,
reconnaissant que je suis
Normale, en état de me suffire
à moi-même Docteur. Sitôt

[Page 3]

sortie, je suis en situation, en
mesure de gagner ma vie, et c'est
ainsi seulement Docteur,
que je reviendrai à la santé, en
reprenant ma vie normale -
Laissez-moi partir seule, Docteur,
je vous en prie, ne me remettez plus,
soyez bon, vous serez le premier
à bénéficier, peut être, de l'Avenir
brillant que j'ai devant moi Doc-
teur. Ayez la loyauté de signer
mon congé, tout le monde vous
donnera la main, vous ne regret-
terez pas d'avoir été un gentilhomme
Docteur - En signant ainsi mon
congé, ma famille reviendra à
de meilleurs sentiments à mon
égard. Toute ma vie je vous en
serai très reconnaissante Docteur.
Au plaisir de vous revoir sous
peu --- Docteur---
Jeanne R*[3]

[3] La signature du nom de famille se termine par des arabesques.

MANUSCRIT # 24195 **(n.d.20)** NOMBRE DE PAGES : 4+2

[La transcription respecte la disposition de l'original.] [Texte manuscrit]

[Ces manuscrits n'ont pas de date; leur ordre est celui dans lequel ils ont été retrouvés à St. Jean de Dieu] [1]

[Page 1][2]

Veuillez donc [?] Dr. Noël à signer immédiatement mon congé, s.v.p

Mon cher Médecin,

Mon Auditoire me disait,
hier soir : Si le Dr Noël vous
avait entendu, avait été
témoin de vos succès, il
signerait immédiatement
votre congé. Autant en finir
Docteur, laissez-moi partir
tout de suite et toute seule -
Je n'ai nullement besoin de
ma famille pour partir et
vivre, je ferai tout comme
si elle m'avait prévenue
qu'elle ne voulait pas m'ai-
der à vivre, tout comme par
le passé. En dehors de La
Congrégation de Notre Dame
où je puis gagner ma vie
et être reçue à cœur ouvert
j'ai toute une famille
Sulpicienne ; le Clergé ne
m'abandonnera jamais
Docteur - Ma famille me
reproche d'être trop catholique

[1] L'écriture des ces deux pages se déploie à la verticale sur les feuilles. Manuscrits trouvés à l'hôpital avec le manuscrit 1-1954 mais n'ayant probablement que peu de rapport avec ce dernier; Jeanne R* fait mention d'un [...] *7 mois d'internement* dans le cours de son texte.

[2] Dimensions : H : 21, 4 cm et L : 10, 5 cm. Plié pour former un cahier, p.2-3 en vis-à-vis.

[Page 2]

Mon Catholicisme n'a ja-
mais nui à qui que ce soit
au contraire, il m'a valu la
protection du Clergé appré -
ciant l'Œuvre Nationale
Française que je faisais
au pays - C'est un Monsieur
de St. Sulpice qui m'a ouvert
une Souscription Docteur -
Enfin de compte, je me serais
débrouillée si ma famille
m'avait avertie qu'elle ne
voulait plus tenir l'engage-
ment qu'elle avait pris avec
moi, lorsque j'étais à Paris(?) -
"Qu'elle vienne, on lui donnera
le couvert". Je me débrouillerais
sans elle, tout comme par le
passé, Docteur, ce n'est pas à
elle que je dois Ma Renommée
Docteur. Et comme elle
s'entête à dire que ce sont
les Médecins qui m'ont

2) - Vous avez des dons et des qualités qui se rencontrent rarement.

placée ici, eh bien tous les
médecins me renvoient,
tout simplement, signent
mon Congé, reconnaissent
que je suis normale, que
{j}ce n'est pas ma place ici,
que je ne suis pas un cas
pour St. Jean de Dieu,
tout simplement, normale-
ment, ils me renvoient -
pas davantage - - -
Ma famille, Docteur, ne
m'a jamais prise comme
"Marraine" pour les
plus jeunes de la famille
parce que je n'étais pas assez
qualifiée - Riez de bon
cœur, je vous le permets
Décidément, c'est ma famille
qui n'est pas Normale.
Je téléphonne à mon
Amie de venir me chercher
Docteur. Veuillez donc

[Page 4]

avoir l'amabilité de régler
définitivement ma Situation.
Aujourd'hui avec le Dr. Noël
Mon Bon Docteur. Vous avez
tous été témoins du beau
succès que j'ai remporté
hier - - - je n'en dis pas
davantage, vous tous(?) trop
intelligents et trop nor-
maux pour ajouter un
mot de plus. Permettez que
je téléphonne à mon Amie
de venir me chercher Docteur.
A tout à l'heure à votre Bureau
1 h moins quart Docteur ?
Vous le permettez ? Merci très
Cordialement

Jeanne R*

P.S - Vous Inspirez(?) les Artistes
de Paris" me disait une Dame arri-
vant(?) a Paris -" Je n'ai rien à envier
aux Artistes de Paris, me disait

un critique du Figaro, Comoedia, action Francaise -

[Page 5*]

Ma famille s'entête à dire que ce
sont les Médecins qui m'ont placée
ici Eh bien ! les Médecins me renvoient
jugeant que ce n'est pas dans l'ordre moral,
Normal, légal de garder une personne
Normale dans une Asile d'alliénées -
tout simplement - Je téléphonne à
mon amie de venir me chercher Docteur -

Voulez vous lui téléphonner vous même
Dr ? Mad. Beaudry Etwood *****
S'il vous plait Docteur ?

[À l'envers sur cette même page.]

Je monte, je grimpe, je vole -
Survole à votre Bureau -

Je suis prête à répéter pour Messieurs
les Médecins La Veillée de Coppée
tout comme à 20 ans dans le monde
Je m'en vais Docteur[3] .

Je vous disais que
L'Art n'a point d'âge - Je suis dans la
force de l'âge, Docteur, ne soyez
pas étonné de mes succès -[4]

Faites-moi sortir tout de suite Docteur
J'ai assez souffert pour un coup de tête
de ma famille – C'est Honteux ! Décidément
C'est elle qui n'est pas normale[5] –

---

[3]Ce [...] *je m'en vais*, est à moitié barré par le trait de séparation de la ligne inférieure.

[4] Voir le manuscrit N.d.19 (Page 2): [...] *L'Art, tout comme l'Amour, n'a point d'âge - Je suis dans la force de l'âge, en pleine maturité de mon talent -*

[5] La grosseur des caractères respecte la taille de ceux du document original.

[Page 5*] (suite)

Dr- Tout devrait être décidé depuis
longtemps, il y a 7 mois que
je suis ici[6] - Parceque ma famille
ne veut pas venir me chercher, laissez-
moi partir Dr - (Ma famille me mettant
Pensionnaire pour se débarrasser de
moi etc - -

[Page 6*]

P.S. Je reprends mon P.S. Docteur

Une Dame de l'Auditoire, récem
ment arrivée de Paris me félicitait
en me disant : Melle R* J'ai
entendu les Artistes de Paris, elles
ne peuvent faire mieux que vous
vous les surpassez - A Paris l'on
m'appelait "La Sarah Bernardt Cana-
dienne" et Les Critiques du Figaro -
Action Française - Comoedia m'ont
dit : Melle R*, vous n'avez rien à
envier a Qui que ce soit, c'est si
nature chez vous, vous avez de ce qui ne
s'acquiert pas, vous possédez des dons
et des qualités que l'on rencontre rare-
ment -" Mes preuves sont données
Dr- plus rien n'est à mon épreuve
et je ne suis pas en peine de moi, j'ai

---

6 Voir le manuscrit N.d.19 (Page 1 Suite) : [...] *"Attendez encore un peu" on dit cela à une malade non à une personne qui perd toute sa santé - depuis 7 mois, n'étant pas placée là où elle doit être, absolument en dehors du bon sens –*

[Page 6*] (suite)

toujours fait Salle Comble, réunit Les
Sociétés d'Elites, et conquis la sympa-
thie de mon Auditoire - Plus rien
n'est à mon épreuve Docteur -
Finissons-en Docteur, laissez-moi
partir tout de suite et toute seule, pas
besoin de ma famille - Je cours à vous
j'ai recours à vous en toute confiance auprès
du Dr. Noël - Merci –